



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE
CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE

188

TOME CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT CINQUANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAUX DU CORRESPONDANT

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1897

Reproduction et traduction interdites.

LE
CORRESPONDANT

VICTOR-EMMANUEL II ET NAPOLEÓN III

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS ITALIENS

I

En Italie, comme en France, les Mémoires sont fort à la mode, et s'il en est qui ne présentent qu'un intérêt médiocre, on ne formulera certainement pas ce grief contre les Souvenirs du général Della Rocca qui viennent de paraître¹. Ils contiennent des détails très curieux sur la cour de Turin, sur Napoléon III et Victor-Emmanuel, sur Charles-Albert, Cavour, Rattazzi et les principaux personnages qui ont joué un rôle en 1848 et en 1859. Le premier volume s'arrête à la paix de Villafranca. Le second nous parlera des événements postérieurs; mais il ne sera publié que plus tard, parce qu'il y est question de personnes encore vivantes.

En rendant compte du premier volume de l'*Autobiographie du général Della Rocca*, je ne parlerai que de ce qui peut intéresser le lecteur français. Au lieu de suivre l'ordre chronologique, je préfère examiner tour à tour les différentes parties de l'ouvrage, en commençant par ce qui touche les rapports de Victor-Emmanuel II et de Napoléon III.

¹ *Autobiografia di un veterano. — Ricordi storici e aneddotici del generale Enrico Della Rocca (1807-1859)*. Bologne, librairie Zanichelli, 1897.

*
* *

Je dirai d'abord un mot sur la carrière militaire du général Della Rocca.

Henri Morozzo Della Rocca est le dernier survivant des généraux d'armée italiens¹. Né à Turin le 20 juin 1807, le général Della Rocca a quatre-vingt-dix ans révolus. Il a écrit ses souvenirs dans ces dernières années, mettant à contribution les nombreux documents qu'il possède.

La famille Morozzo est une des plus anciennes et des plus nobles du Piémont. Elle a fourni de nombreux et très dévoués serviteurs à la maison de Savoie et de grands dignitaires à l'Eglise. Le cardinal Morozzo, évêque de Novare, aussi connu à Rome qu'en Piémont, était l'oncle paternel du général. Il avait été pendant quelque temps près de Pie VII, prisonnier à Savone, en qualité de secrétaire.

Le grand-père du général, très attaché à la maison de Savoie et ennemi acharné de la Révolution française, avait subi les effets du courroux des proconsuls du Directoire, lors de l'invasion française en Piémont. Le général Della Rocca raconte que, pour le punir de son franc parler et de l'opposition ouverte qu'il faisait aux autorités républicaines, celles-ci ne se firent pas faute de lui imposer des charges exorbitantes, sous prétexte de lui faire payer la contribution de guerre. Comme il était très riche, son écurie était très connue à Turin pour le nombre et la qualité des chevaux qu'on y rencontrait. Dans une seule réquisition, les autorités militaires françaises lui prirent ses quinze chevaux, sans lui en laisser un seul. Pour mieux le vexer, les agents du Directoire lui déclarèrent que leur but était de « contraindre pour le bien de sa santé le citoyen Morozzo à marcher à pied ». Mais le marquis de Bianzè² ne se découragea pas pour cela. Il chargea ses nombreux régisseurs de lui acheter les plus belles mules du Piémont, et après les avoir fait nettoyer et orner des plus riches harnais, il alla se promener avec son attelage à quatre mules dans les principales rues de Turin et surtout sous les fenêtres des palais où siégeaient les bureaux du gouvernement et où habitaient les autorités françaises.

¹ En Italie, le titre de général d'armée équivalant à celui de maréchal, en France. Comme on ne peut être nommé général d'armée que si on a commandé en chef devant l'ennemi, il s'ensuit que l'Italie, qui jouit, depuis 1866, des bienfaits de la paix, ne peut plus avoir de généraux d'armée jusqu'à une nouvelle guerre, que personne ne souhaite.

² C'était le titre que portait le grand-père du général Della Rocca. Il était si peu démocrate, qu'après l'entrée des troupes françaises à Turin, pour réagir contre la suppression des titres nobiliaires, il avait pris l'habitude de ne pas répondre à ceux qui ne l'appelaient pas marquis de Bianzè.

Le marquis de Bianzè n'était pas indulgent pour ses enfants. Le père du général Rocca s'en aperçut. S'étant marié contre la volonté de son père avec une jeune fille de l'aristocratie de Turin, mais dépourvue de fortune, il fut bel et bien déshérité, et le vieux marquis mourut en 1813, sans avoir voulu reconnaître ce mariage, et laissant la jeune famille de son fils dans la gêne ¹.

Heureusement, la restauration de la monarchie de Savoie en Piémont vint changer la situation très précaire de la nombreuse famille du comte, et le général Della Rocca se montre, dans ses *Souvenirs*, extrêmement reconnaissant envers le roi du bien fait à sa famille. Il trace un portrait charmant du prince, homme d'une rare droiture, d'une honnêteté au-dessus de tout éloge. Il était en même temps très charitable envers les pauvres, fort attaché à la religion catholique et très désireux de faire le bien. Quand il disait que le souverain ne doit s'occuper que de servir Dieu et de soigner les intérêts du peuple, il était parfaitement sincère. Seulement, chez lui, les talents n'égalaient pas la bonne volonté.

Témoin de l'invasion de son pays par les armées de la Révolution française, de l'abdication forcée de son frère et prédécesseur, le roi Charles-Emmanuel IV ², obligé de quitter le Piémont pour chercher un asile dans l'île de Sardaigne, Victor-Emmanuel I^{er} avait les idées libérales en horreur. Les seize ans qu'il passa à Cagliari, isolé de tout contact avec l'Europe, eurent pour effet de fortifier ses opinions contre-révolutionnaires. Sachant que, sauf une petite minorité turbulente, ses sujets du Piémont et de la Savoie regrettaient leurs rois, il s'imagina qu'ils repoussaient en même temps et en bloc toutes les idées nouvelles introduites par l'invasion française. L'accueil très enthousiaste que lui firent les Piémontais à son retour sur le continent, en 1814, ne fit que confirmer ses vieilles opinions.

Le général Della Rocca, âgé alors de sept ans, fut témoin de cette rentrée triomphale de Victor-Emmanuel I^{er} à Turin, et il en garde encore le souvenir. Il raconte, à ce sujet, une curieuse anecdote :

« A peine arrivé, dit-il, le monarque rétablit les choses telles

¹ Le comte Charles-Philippe Morozzo Della Rocca était le second fils du marquis Morozzo de Bianzè.

² Charles-Emmanuel IV avait été contraint d'abdiquer par le général Grouchy, le 8 décembre 1798. Dès son arrivée à Cagliari, capitale de l'île de Sardaigne, il avait protesté, en 1799, contre cette abdication, la déclarant nulle et non avenue. A la mort de sa femme, la reine Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, Charles-Emmanuel IV abdiqua spontanément en faveur de Victor-Emmanuel I^{er} (1804).

qu'elles étaient avant le départ de Charles-Emmanuel IV. Pour le bon roi, qui avait vécu en exil sur les rochers de son île, sans être toujours bien informé touchant les événements, ni préparé à en saisir l'importance, ces seize années n'étaient plus qu'un rêve, un lourd et cruel cauchemar. Aussi, en se réveillant au milieu des chaleureuses manifestations de ses sujets, il lui sembla qu'il était de son devoir de se hâter de détruire toute trace de ces terribles années, en remettant les choses comme elles étaient auparavant, alors que le peuple et le souverain s'aimaient et étaient heureux. Avec beaucoup de bonté, mais sans le moindre discernement, il rappela à la cour, dans les premiers moments, non seulement ceux qui étaient restés fidèles à la monarchie ; mais, consultant les vieux almanachs royaux des années qui précédèrent l'abdication de son frère, il rétablit purement et simplement dans leurs fonctions tous ceux qui y étaient inscrits. On assista alors à une scène burlesque, mais néanmoins triste. Des personnes mortes depuis quelques années furent remises en possession de leurs anciennes charges. Le résultat de cette politique fut naturellement contraire à ce que l'excellent souverain en attendait. Sauf de bien rares exceptions, le mécontentement devint général, surtout dans l'armée, dont les officiers avaient ainsi perdu les grades obtenus sous le gouvernement français. »

Sous un semblable régime, il n'est pas étonnant qu'un homme tel que Joseph de Maistre fût regardé comme un dangereux révolutionnaire, sinon par le roi, qui l'aimait beaucoup, du moins par ceux qui encourageaient le prince à pratiquer une si pitoyable politique. Le mécontentement de l'armée produisit la révolution de 1821, fomentée par les carbonari. Mais la bonté du roi était si grande que son peuple ne lui en voulut pas et continua de l'aimer même après son abdication en faveur de Charles-Félix¹.

Le père du général Della Rocca fut rétabli dans son grade de capitaine des dragons du roi. Peu de temps après, il entra dans les gardes du corps avec le grade de maréchal de logis, qui répondait à celui de commandant. Dès lors, sa situation financière commença à s'améliorer.

Quant au futur général, il entra, en 1816, à l'Académie militaire de Turin, où il fit de bonnes études. Il en sortit, en 1825, avec un

¹ Victor-Emmanuel I^{er} mourut en 1824. En quittant Turin, après son abdication, il s'écria : « J'emporte avec moi le regret d'avoir inutilement travaillé au bonheur de mon peuple. » Il ne créa jamais d'embarras à son frère et successeur, Charles-Félix, et il résista fièrement à quiconque lui conseilla, après la fin de la révolution de 1821, de revenir sur son abdication.

brevet de sous-lieutenant dans l'état-major général. Sa carrière militaire fut fort brillante. Il prit part à la campagne de 1848-49, entra au ministère de la guerre en 1849, au début du règne de Victor-Emmanuel II, dans le cabinet présidé par le général de Launay, mais il ne garda son portefeuille que quelques mois: Au lendemain de sa sortie du ministère, Della Rocca se maria. Sa femme, la comtesse Irène Verasis di Castiglione, fut nommée dame de la cour pendant que lui-même était appelé au poste d'aide de camp de Victor-Emmanuel II. Cette situation le mit en rapports continuels avec le roi, qu'il aida dans plusieurs circonstances à surmonter de graves difficultés politiques. Il fut envoyé à Paris en 1858, en mission, aussitôt après l'attentat d'Orsini, et il rendit, comme nous le verrons tout à l'heure, de réels services au gouvernement piémontais.

Bien qu'attaché à la cour, Della Rocca n'en continua pas moins sa carrière militaire. S'il ne prit point part à la guerre de Crimée, il aida du moins le général La Marmora, ministre de la guerre, dans la lourde tâche de la préparation du contingent piémontais. Il ne s'agissait que d'un corps de 15 000 hommes, mais les difficultés ne manquèrent pas pour un petit pays qui n'avait jamais fait la guerre hors de son territoire et surtout au delà des mers. Le général Della Rocca cumulait alors sa charge d'aide de camp du roi avec les fonctions de commandant de l'état-major général. Il connaissait admirablement l'armée et rendit de réels services au général La Marmora.

Lors de la guerre d'Italie, en 1859, il suivit le quartier général en qualité de chef d'état-major de l'armée sarde. J'aurai plus loin l'occasion de parler de cette campagne, sur laquelle il donne de curieux détails.

Nommé, en 1860, commandant du 5^e corps d'armée, Della Rocca fit la campagne de l'Ombrie, des Marches, et du royaume de Naples. Il resta quelque temps dans le midi de l'Italie, revint ensuite en Toscane reprendre le commandement du 5^e corps pour passer plus tard à celui du 1^{er} corps à Turin. Il eut un commandement important pendant la guerre de 1866 et termina sa carrière militaire en 1870.

Dans ses souvenirs, Della Rocca se montre généralement sincère. Ses jugements sont parfois sévères, d'autres fois ils sembleront trop indulgents, mais on sent toujours que l'auteur ne cherche pas à altérer sa pensée, qu'il se fait un point d'honneur de dire non seulement ce qu'il pense, mais tout ce qu'il pense, sans se soucier de ce qu'on pourra dire pas plus de ses reproches que de ses louanges.

*
* *

Mes lecteurs connaissent maintenant d'une manière sommaire la carrière du général ; j'aborde l'examen de ses *Souvenirs*.

A tout seigneur tout honneur. Cette fois, le seigneur c'est Napoléon III, c'est-à-dire le personnage qui, à juste titre, intéresse davantage le public français.

Della Rocca constate d'abord que, à partir du 2 décembre 1852, la sympathie entre Victor-Emmanuel et Napoléon III s'accrut de jour en jour. Il raconte ensuite son voyage à Paris, en 1855, avec le roi Victor-Emmanuel. Cavour eut beaucoup de peine à convaincre son maître de la nécessité de ce voyage qui devait être suivi d'une course à Londres, pour répondre à une très pressante invitation de la reine Victoria. Victor-Emmanuel détestait les cérémonies pompeuses et les voyages officiels. Néanmoins, quand il comprit que la politique de son pays pouvait tirer largement profit de sa visite aux cours de France et d'Angleterre, il ne fit plus d'objections et il partit, accompagné par Cavour et par de nombreux personnages, entre autres, par le général Della Rocca, son aide de camp.

La présence de Cavour auprès de Victor-Emmanuel, pendant son séjour à Paris, explique parfaitement le laconisme du général touchant ce voyage. Della Rocca n'était à ce moment que ce qu'on appelle « un personnage décoratif », et ne jouait pas le moindre rôle politique. Les affaires étaient traitées directement avec Napoléon III par Victor-Emmanuel et Cavour. Le général constate seulement que les rapports entre l'empereur et son hôte étaient très cordiaux. Parmi les anecdotes qu'il raconte, il en est une très curieuse qui peint bien le caractère et l'activité incroyable de Cavour.

« Nous partîmes pour Londres à la fin de novembre, dit le général. La ligne de chemin de fer qui nous conduisait vers le Nord étant la propriété de M. James de Rothschild, le banquier voulut nous accompagner jusqu'à Calais, afin de faire les honneurs de son réseau. Peu après le départ du train, Cavour invita Rothschild à le suivre et le conduisit dans le compartiment voisin de celui où se tenait le roi. Au bout d'une demi-heure, et peut-être moins, il rentra et s'approcha de Victor-Emmanuel, en se frottant les mains, comme il en avait l'habitude, et avec cet air en même temps jovial et malin dont lui seul avait le secret. « Eh bien? dit « le roi auprès duquel j'étais assis. — Tout est arrangé, Sire, « répondit Cavour, je suis satisfait. — Et vous? reprit Victor- « Emmanuel en adressant la parole à M. de Rothschild, qui était « entré dans son compartiment à la suite de Cavour. — Moi aussi, « répondit le banquier : tout est bien. — Je puis donc vous féli-

« citer tous les deux, s'écria le roi; et il leur donna une poignée de main. » Ces quelques minutes avaient suffi à Cavour pour conclure un emprunt de plusieurs millions. C'était la première affaire négociée avec la maison de Rothschild, que devaient suivre tant d'autres emprunts. Cavour ne perdait jamais une minute. En promenade, en voyage, à table, il faisait des affaires pour la finance ou la politique. »

Victor-Emmanuel étant veuf depuis deux ans, ses alliés cherchaient à le remarier. La reine Victoria lui proposa la duchesse de Cambridge, mais, sur le refus du roi, elle n'insista point. Napoléon III, oubliant d'avoir avoué autrefois, à la mère de son ami Arese, qu'en fait de mariage, il était « un mauvais négociateur », insista davantage dans sa proposition. L'empereur voulait marier son ami Victor-Emmanuel à une princesse de la maison de Hohenzollern, la princesse Stéphanie, fille du prince Charles-Antoine, burgrave de Nuremberg, comte de Sigmaringen, qui venait de vendre sa minuscule principauté de Sigmaringen au chef de sa maison, le roi de Prusse. Napoléon III était loin de se douter alors que le fils aîné de ce prince allemand, Léopold de Hohenzollern, en acceptant la couronne d'Espagne, provoquerait plus tard la guerre franco-prussienne et serait la cause de la chute du second Empire.

En présence des sollicitations de Napoléon III, Victor-Emmanuel chercha un biais qui lui permit de refuser les offres de son allié sans le froisser. Il chargea Della Rocca d'aller voir la princesse à Dusseldorf (Prusse Rhénane), où son père était général commandant la division d'infanterie. Della Rocca fit le voyage, et Victor-Emmanuel, de retour à Turin, trouva un prétexte quelconque pour décliner la proposition de l'empereur.

*
* *

Della Rocca fit un nouveau voyage à Paris, en 1856. Cette fois, il n'avait aucune mission officielle. Il fut reçu néanmoins par l'empereur aux Tuileries et traité avec toutes sortes d'égards. Il assista au baptême du prince Impérial, à Notre-Dame, et rencontra dans les salons de Paris une dame piémontaise, déjà célèbre par la faveur dont elle jouissait auprès de l'empereur. C'était M^{me} la comtesse de Castiglione, née Oldoini, dont le luxe de toilette se faisait remarquer même aux Tuileries. On prétend que l'impératrice Eugénie, froissée de la présence de cette personne à la cour, s'écria un jour, en parlant de ses bijoux que tout le monde admirait : « Les bijoux sont beaux, mais le cœur est placé bien bas ! » En rap-

portant ce mot, Della Rocca ajoute : *Se non è vero è ben trovato!*

En 1858, l'attentat d'Orsini causa une vive émotion à Turin. Cavour se rendit compte de la gravité de la situation créée par cet abominable forfait. S'il se fût agi simplement de désavouer les sicaires mazziniens, le ministre de Victor-Emmanuel n'eût pas fait la moindre difficulté; mais le gouvernement impérial, alarmé par l'audace des sectes italiennes, réclamait des mesures bien autrement radicales. Or, Cavour craignait qu'en résistant à Napoléon III, le Piémont ne perdît les fruits de la politique habile inaugurée au congrès de Paris et suivie depuis lors. Et, d'autre part, il redoutait les conséquences d'une politique de rigueur contre les radicaux et les sectaires. Il ne faut pas oublier, en effet, que le ministre de Victor-Emmanuel comptait beaucoup sur le parti avancé pour l'aider dans les entreprises qu'il préparait contre l'Autriche et les princes italiens. Le libéralisme du Piémont, libéralisme excessif et dangereux, puisqu'il engendrait souvent la licence, surtout dans la presse, était le levier dont Cavour se servait pour soulever et entraîner dans l'orbite de la politique piémontaise tous les partis révolutionnaires des différentes régions de l'Italie.

On comprend que, acculés à ces difficultés qui, à première vue, semblaient insurmontables, Victor-Emmanuel et Cavour cherchassent à gagner du temps. Mais ces irrésolutions, cette recherche de prétextes pour demander des délais, au lieu de répondre immédiatement par un oui aux impérieuses requêtes du gouvernement impérial, irritèrent vivement Napoléon III. L'empereur se disait que son ami Victor-Emmanuel montrait trop d'égards pour des gens qui voulaient tout simplement l'assassiner, et que, dès lors, il ne pouvait rester en bons termes avec le gouvernement sarde.

Il n'y avait pas à se faire d'illusions. D'heure en heure, la situation devenait plus grave entre le gouvernement de Turin et la cour des Tuileries. Il était urgent d'adopter des mesures pour dissiper l'orage formidable qui grondait déjà sur la tête du roi de Sardaigne. Cavour, en homme pratique, ne se laissa pas prendre au dépourvu. Il se mit d'accord avec Victor-Emmanuel pour l'envoi d'un message, chargé, en apparence, de féliciter Napoléon III d'avoir heureusement échappé aux bombes d'Orsini; en réalité, de calmer le courroux impérial. Cavour se déclarait prêt à agir contre la propagande criminelle de la presse révolutionnaire et de ceux qui l'inspiraient; mais il se refusait à réclamer du Parlement une législation pouvant porter atteinte à la constitution que Charles-Albert avait octroyée. Victor-Emmanuel adopta le programme de son premier ministre et chargea le général Della Rocca de la difficile

mission de le défendre auprès de Napoléon III et de ses conseillers.

Je laisse maintenant la parole au général, qui nous raconte ainsi les incidents de son ambassade :

« Victor-Emmanuel, d'accord avec Cavour, voulut que cette difficile mission me fût confiée. Et comme le gouvernement sarde, par le fait qu'il laissait librement circuler sur son territoire les émigrés, avait été le plus malmené par l'indignation napoléonienne, je partis muni d'instructions longues et très détaillées.

« Le roi m'avait donné comme compagnon de voyage, en qualité d'aide de camp et de secrétaire, le comte Charles de Robilant, alors capitaine d'artillerie ¹, et, depuis plusieurs années, officier d'ordonnance de Sa Majesté... On mit à ma disposition le courrier de cabinet Roveda, le même qui m'avait accompagné en Saxe huit ans auparavant ².

« J'arrivai à Paris la dernière semaine de janvier (1858) et je descendis à l'hôtel *du Louvre*, rue de Rivoli. J'apportais avec moi une lettre autographe du roi que je remis à l'empereur, au cours de l'audience officielle qui me fut accordée le lendemain de mon arrivée. L'empereur nous accueillit, Robilant et moi, avec la plus grande courtoisie. Il nous traita comme des amis, se souvenant de nous avoir vus tous les deux à la suite du roi, en 1855, et de m'avoir revu, en 1856, alors que je pris part avec ma femme aux fêtes de la cour.

« Dans la lettre autographe que je remis à Napoléon III et que le roi m'avait lue, Victor-Emmanuel disait à *son bon frère* que l'ambassadeur extraordinaire qu'il lui envoyait était chargé de lui parler de la circulaire ³ et de lui donner les plus amples éclaircissements touchant les notes que le gouvernement impérial avait envoyées, après cette circulaire, au gouvernement sarde. Indirectement, mais d'une manière très claire, il lui faisait entendre que, pour que je pusse remplir ma mission, il était urgent qu'il m'accordât une et peut-être plusieurs audiences. Néanmoins plusieurs jours se passèrent sans que je fusse invité à me rendre aux Tuileries.

« Peu ou point habitué aux procédés tortueux de la politique, ce

¹ Le futur général. Il devint ministre des affaires étrangères du roi Humbert, de 1885 à 1887.

² Au printemps de l'année 1850, Della Rocca avait été chargé d'une mission à Dresde. Il était allé demander au roi Jean de Saxe la main de la princesse Elisabeth, la sœur d'Albert I^{er}, le roi actuel de Saxe, pour le duc de Gènes, frère de Victor-Emmanuel.

³ La note envoyée par le gouvernement impérial au lendemain de l'attentat d'Orsini et réclamant des mesures énergiques contre les entreprises des sectes et les agissements des révolutionnaires.

retard me préoccupait et m'embarrassait. Je ne savais si je devais répéter la demande d'audience ou attendre indéfiniment le bon plaisir du souverain. Provisoirement, je me rongerais d'impatience de ne pas pouvoir envoyer Roveda au roi et à Cavour avec quelque lettre. Tous les deux m'avaient vivement recommandé de leur écrire mes impressions, immédiatement après l'audience privée qu'ils supposaient qu'on m'accorderait aussitôt après la remise de la lettre autographe. J'avais été averti par le marquis de Villamarina, notre ministre plénipotentiaire à Paris, dès mon arrivée dans cette capitale, que l'empereur avait manifesté, après l'attentat, du mécontentement contre le gouvernement sarde, en s'écriant d'un ton sévère : « Le « Piémont est un refuge de révolutionnaires et d'assassins. Orsini « s'y est arrêté plusieurs fois, et Mazzini y va continuellement sans « que la police s'en préoccupe le moins du monde¹. » Ces paroles qui me revenaient chaque jour à la mémoire et le retard que l'empereur mettait à me recevoir en audience privée me semblaient de mauvais augure, d'autant plus que le prince de Lichtenstein, ambassadeur extraordinaire de l'empereur d'Autriche, était arrivé après moi à Paris et que le bruit courait qu'il avait été très fêté à la cour. Je ne voulais pas m'adresser de nouveau à Villamarina, parce que j'avais la conviction qu'il m'était contraire, comme le sont à l'ordinaire les ministres résidents à l'égard des ambassadeurs extraordinaires, dont l'envoi leur semble superflu et même un peu offensif, comme s'ils n'étaient pas eux-mêmes jugés capables de régler avantageusement toutes les affaires de leur gouvernement. Avant même d'être rentré à Turin, je sus que je ne m'étais pas trompé, et le public qui lit les lettres de Cavour peut s'en rendre compte². Enfin, aux premiers jours de février, on m'envoya des Tuileries une invitation à dîner pour moi et pour le comte de Robilant, et, en même temps, une lettre du ministre de la maison de l'empereur me faisant part que le même soir je serais reçu par l'empereur en audience privée.

« Une heure après le dîner officiel, pendant lequel l'empereur portait le grand collier de l'Annonciade³, et où le marquis de Villamarina et moi occupions les postes d'honneur, l'empereur m'invita à

¹ Pour bien comprendre cette phrase de l'empereur, rapportée par le général Della Rocca, il faut tenir compte du fait que Mazzini avait été condamné à mort par contumace pour avoir envoyé, en 1833, Gallenga à Turin avec mission d'assassiner Charles-Albert. La police piémontaise le savait. De là l'étonnement et l'indignation de Napoléon III, en voyant qu'elle le laissait séjourner en Piémont sans l'inquiéter.

² Voy. les *Lettres du comte de Cavour*, publiées par M. le sénateur Louis Chiala, t. VI, p. 174-175.

³ La première des décorations de la maison de Savoie.

passer dans son cabinet. Il prit aussitôt la parole, à propos de la lettre du roi. Il me dit qu'elle lui semblait affectueuse et il se proposait d'y répondre longuement. Puis il fit une pause, et comme il n'avait pas l'air de vouloir reprendre la conversation, je crus opportun de commencer à l'entretenir de certaines choses sur lesquelles j'étais chargé d'attirer son attention. Mais je m'aperçus qu'il cherchait le moyen de m'interrompre. Il voulait, en effet, formuler ses accusations avant que je présentasse les arguments de la défense. J'abandonnai donc mon exorde et je laissai parler l'empereur.

« Il me demanda alors de lui accorder la plus grande attention, car il avait à cœur que je n'oublie rien de ce qu'il allait me dire et il désirait que tout fût exactement rapporté au roi. Je donnerai ici seulement le résumé sommaire de ce discours de l'empereur, dont je me suis fait lire le résumé que j'ai dicté au comte de Robilant aussitôt après ma rentrée à l'hôtel¹. On peut considérer ce résumé comme la minute de la lettre que j'écrivis la même nuit à Victor-Emmanuel. Les premières paroles de Napoléon III furent un véhément, sinon injuste², réquisitoire contre notre gouvernement. Il se plaignit d'une manière particulière au sujet du journal *la Ragione* et des juges qui l'avaient acquitté dans le procès qu'on avait instruit contre lui pour injures contre les gouvernements monarchiques et pour avoir publié des phrases qui étaient une véritable apologie de l'assassinat politique. Il me déclara que ces actes étaient de nature à refroidir les sentiments amicaux que le gouvernement français et le Piémont nourrissaient l'un à l'égard de l'autre. Ils démontraient que le ministère, et le comte de Cavour spécialement, étaient trop liés à l'extrême-gauche. Il ajouta que

¹ Ici le général Della Rocca renvoie le lecteur à son rapport au roi, dicté au comte de Robilant, le 5 février 1858, au soir. Il compte imprimer ce rapport parmi les pièces justificatives qui formeront un volume, mais qui ne seront publiées qu'après le second volume de ses Mémoires. Il est regrettable que le général n'ait pas pris le parti plus simple et plus pratique de publier les documents relatifs à chaque tome de ses Mémoires, sous forme d'appendice à la fin du volume. Nous aurions alors pu lire immédiatement son rapport au roi Victor-Emmanuel, du 5 février 1858, et nous aurions connu dans tous leurs détails sa première entrevue avec Napoléon III et les autres qui devaient la suivre et qui ont toutes une importance historique de premier ordre. Publiées dans un volume à part, après avoir été déflorées par la narration du général, ces pièces pourront servir aux historiens, mais elles ne seront pas connues du public, car, il faut bien l'avouer, si, aujourd'hui, on ne lit pas trop les grands ouvrages, presque personne ne lit les pièces justificatives publiées à part.

² Il ne faut pas oublier que c'est le général Della Rocca, c'est-à-dire l'ambassadeur de Victor-Emmanuel, qui tient la plume.

notre code était insuffisant pour prévenir les désordres qui provoquaient les assassinats politiques ou qui en découlaient, et pour réprimer les excès de langage de la presse qui faisait l'apologie de ces forfaits. Il me rappela l'étroite alliance de notre pays avec la France et l'Angleterre, en 1855, et il eut soin de me faire bien remarquer que nous ne pouvions pas attendre grand'chose de cette dernière puissance, tandis que, au contraire, tous nos intérêts nous conseillaient de demeurer étroitement unis avec lui. Mais, pour qu'il fût notre bon et fidèle allié, il fallait que nous nous délivrassions de tous ces émigrés qui constituaient un péril permanent pour nous et pour lui. Il me dit que, peu de temps auparavant, s'étant plaint de ce que le gouvernement de Genève laissât cette ville devenir un repaire d'assassins, ce gouvernement avait expulsé un grand nombre de réfugiés qui avaient passé en Savoie, où notre police, non seulement ne les avait pas dénoncés, mais avait toléré qu'ils fussent fêtés par une partie de la population. Il raconta que, de tous les départements de la France, de tous les grands corps de l'État, et surtout de l'armée, lui étaient venus des adresses et des manifestes, exprimant une grande horreur contre l'attentat d'Orsini. Il m'affirma qu'il était bien sûr d'avoir l'armée entre ses mains et que *cette armée était prête à aller, avec le plus grand zèle, dans tout pays qui lui serait indiqué comme un refuge d'assassins*¹.

« La sévérité de cette péroraison m'abasourdit. Je cherchai cependant à dissimuler mon impression. C'est pourquoi j'essayai de reprendre le discours que le réquisitoire de l'empereur avait interrompu, et je m'efforçai de convaincre l'empereur que quelques-uns des reproches qu'il avait adressés à notre gouvernement n'étaient pas mérités. Je l'assurai que chez nous on travaillait sans relâche à contenir les tendances révolutionnaires, à réprimer les désordres, à éteindre l'ardeur des partis subversifs. Il m'écouta avec bienveillance, mais il ne rétracta pas un mot de ce qu'il avait dit à l'adresse du gouvernement sarde. Au contraire, il insista de nouveau pour que je les répétais exactement en écrivant au roi. Je fus donc contraint, bien qu'à contre-cœur, à obéir, et la même nuit j'envoyai mon rapport à Turin par l'entremise du courrier Roveda.

« Pendant cette première audience privée, l'empereur s'était montré aussi courtois envers moi que sévère à l'égard de mon gouvernement. En me congédiant, il m'avait invité à aller le voir aux Tuileries toutes les fois que je le désirerais entre neuf et dix heures du matin. « Je suis presque toujours libre à ce moment de « la journée, me dit-il, mais, dans tous les cas, si je devais vous

¹ Ces mots sont soulignés dans l'autobiographie du général Della Rocca.

« faire attendre, Fleury vous tiendrait compagnie, et si je ne pou-
« vais absolument vous recevoir, repassez, je vous prie, le lendemain
« matin. »

Le mont Cenis n'était pas percé en 1858, et il fallait au moins cinq jours pour aller de Paris à Turin et revenir. Della Rocca estima qu'il ne fallait pas attendre le retour de Roveda pour faire une nouvelle visite à Napoléon III, et qu'il eût été imprudent de ne pas profiter de la bienveillante invitation de l'empereur. Deux jours après la première entrevue, et plusieurs autres fois, avant et après le retour de Roveda, l'ambassadeur extraordinaire de Victor-Emmanuel se présenta à l'antichambre de l'empereur à l'heure indiquée. Il était immédiatement introduit dans le salon qui précédait le cabinet de Napoléon III, où se tenaient le général Fleury et d'autres officiers de la maison impériale. Là, il attendait qu'on lui dit si l'empereur pouvait le recevoir, et il affirme que, bien rarement, Napoléon III ne le fit pas entrer. Naturellement, Della Rocca profita de ces courtes audiences, qui n'avaient pas de caractère officiel, pour étudier tout à son aise les tendances et les pensées de l'empereur, et pour préparer le terrain aux négociations ultérieures.

« Lorsque Roveda rentra à Paris avec la première lettre du roi, continue le général, l'empereur m'avait accordé déjà une ou deux audiences, pendant lesquelles, entre un cigare d'excellent tabac de la Havane et l'autre, qu'il m'offrait, je lui avais parlé, suivant les instructions qu'on m'avait données, de notre situation générale après 1849 et en particulier de celle des dernières années. Je m'étais aperçu, d'après les discours et les interrogations qu'on m'adressait directement dans les antichambres impériales, dans les salons des Tuileries et dans d'autres endroits aussi, que la véritable situation du Piémont n'était guère connue en France et qu'il était considéré plus ou moins comme un pays révolutionnaire, dans un état perpétuel d'ébullition, comme le réceptacle des émigrés et des gens échappés des galères où ils expiaient des crimes politiques. C'est pourquoi je m'étudiaï à persuader à l'empereur qu'une telle opinion était fausse, et je crois y avoir réussi. Je lui dis qu'il était vrai que le roi avait traversé quelques années difficiles, au commencement de son règne, mais que, grâce à sa loyauté, à la prudence et, en même temps, à la fermeté de Massimo d'Azeglio, ensuite à la clarté de vues et au puissant talent de Cavour, la nation s'était rassurée, la confiance et l'amour avaient été rendus au roi, et que, grâce à cela, à l'intérieur, sauf quelques luttes entre les partis, tout marchait régulièrement. Je m'efforçai de faire comprendre à l'empereur que les périls de révolution de l'ordre social ne viendraient certainement pas du Piémont, mais des autres

provinces de l'Italie, surtout de celles qui étaient gouvernées par les Autrichiens (cette dernière affirmation du général Della Rocca était plus que discutable). Je lui dis qu'il devait savoir mieux que moi que les Italiens, qui s'étaient révoltés en 1848 contre la domination étrangère et les gouvernements tyranniques, songeaient à un second soulèvement et s'y préparaient. J'ajoutai que, pour remettre les choses en bonne voie, il n'y aurait d'autre remède que le concours d'une grande puissance consentant à prendre en mains la cause de l'indépendance italienne. Je parlai aussi des efforts constants de notre roi et de notre gouvernement pour éloigner la révolution des États sardes, sans cependant s'incliner devant l'Autriche, qui prétendait nous voir repousser les manifestations spontanées des autres Italiens.

« J'indiquai à plusieurs reprises les efforts que le gouvernement de Turin avait faits pour renvoyer les mazziniens et leur chef. Je fis aussi connaître à Napoléon III que nous savions que Mazzini perdait peu à peu son prestige, à cause de ses entreprises risquées qui ne produisaient d'autres résultats que d'accroître le nombre des martyrs de la cause italienne. Je donnai comme preuve de mon assertion qu'Orsini lui-même, ancien disciple de Mazzini, s'était séparé de son maître, lui reprochant l'audacieuse légèreté avec laquelle il mettait en danger la vie de ses amis. Je citai justement, pour prouver ma thèse, et d'une manière très détaillée, l'affaire du *Cagliari*¹, peu connue, mais bien jugée en France. Je sentais, je voyais que l'empereur se ravisait chaque jour davantage et se montrait plus bienveillant vis-à-vis de nous, de telle sorte que, lorsque Roveda rentra à Paris avec les deux réponses de Victor-Emmanuel, contenues dans deux lettres que le roi m'avait écrites, je fus en mesure de suivre ses instructions, sans craindre un éclat de la part de l'empereur, éclat qui eût probablement été inévitable huit ou dix jours auparavant. »

Ce que le général dit des reproches formulés par Orsini contre Mazzini est vrai. Dès lors, on se demandera peut-être pourquoi Orsini a obéi à son triste maître et consenti à se charger de

¹ Carlo Pisacane, duc de San Giovanni et le baron Jean Nicotera, plus tard ministre de l'intérieur du royaume d'Italie, louèrent le *Cagliari*, paquebot de la Compagnie Rubattino, de Gênes, débarquèrent à Sapri, au sud de Salerne, avec trois cents hommes, et cherchèrent à soulever la population contre les Bourbons. L'entreprise échoua misérablement. Pisacane et plusieurs des siens furent tués les armes à la main (30 juin 1857). Nicotera et les autres, entraînés devant les tribunaux, furent condamnés à mort par la cour de Salerne le 19 novembre 1858. Ferdinand II leur fit grâce et commua leur peine en celle des travaux forcés à perpétuité. Cette folle entreprise était bien l'œuvre de Mazzini.

l'attentat du 14 janvier 1858. La chose s'explique sans peine si on tient compte de la discipline inexorable que Mazzini avait su établir dans les sectes qu'il avait fondées, et de l'ascendant dont il jouissait, malgré tout, sur les malheureux qu'il avait enrégimentés. Quand on entrait dans l'état-major du carbonarisme ou de la *Giovane Italia*, on perdait toute liberté. Si on désobéissait au maître, on était assassiné. Tous les sectaires n'étaient pas initiés au même degré aux secrets des sectes. A côté de ceux auxquels Mazzini faisait accroire qu'il ne voulait que le bien et qu'il poursuivait l'affranchissement de l'Italie par des moyens honnêtes, il y avait un petit groupe d'initiés, espèce de bande de chevaliers d'aventure prêts à tout oser. Ces sectaires initiés recevaient, seuls, les ordres criminels de Mazzini et devaient les exécuter bon gré mal gré. Orsini était du nombre. Il avait beau reprocher au fondateur du carbonarisme sa féroce légèreté, il devait se soumettre ou s'attendre à être poignardé. Au reste, malgré les dissentiments qui, de temps en temps, se manifestaient même entre Mazzini et ses plus fidèles disciples, le fanatisme de ceux-ci pour les entreprises sectaires, leur admiration pour leur chef, étaient si grands, qu'ils oubliaient leurs griefs au moment d'entrer en action et se jetaient la tête baissée dans les aventures les plus risquées et les plus criminelles. Cela prouve qu'il n'y a pas contradiction entre la conduite d'Orsini et les reproches qu'il avait adressés peu de temps auparavant à Mazzini.

On voit, par les Mémoires du général Della Rocca, comment Napoléon III, d'abord irrité contre Cavour et Victor-Emmanuel, se laissa calmer par l'ambassadeur du roi de Sardaigne, même avant d'avoir reçu les communications que celui-ci devait lui faire de la part de son maître, à la suite de la première et orageuse audience du 5 février 1858. Écoutons maintenant de nouveau l'aide de camp de Victor-Emmanuel, qui va nous dire l'accueil fait par Napoléon III aux réponses du roi de Sardaigne :

« Une des deux lettres (de Victor-Emmanuel), poursuit le général, devait être lue par moi à l'empereur, pour ainsi dire *de motu proprio*, et en me donnant l'air d'hésiter et presque de refuser de lui communiquer la pièce. Je devais faire semblant d'agir sous ma propre responsabilité et d'aller au delà de mes instructions. Dans la seconde lettre, Victor-Emmanuel me donnait d'une manière précise ses instructions touchant l'usage que je devais faire de la première. Il me disait que je devais *commettre l'imprudence* de la faire lire, et me demandait affectueusement pardon de s'être servi (dans la première lettre), afin de mieux dissimuler cette petite comédie, de quelque adjectif familier qui ne péchait pas par trop

de courtoisie à mon égard¹. J'obéis, et la comédie, — devinée ou non par Napoléon III, peu importe, — eut de bons résultats. L'empereur écouta sérieusement toute la lecture, sourit à quelques passages, écrits peut-être dans ce but, et prononça des paroles d'admiration touchant la courageuse fierté des dernières phrases. Victor-Emmanuel s'exprimait ainsi :

« D'après ce que je viens de vous dire, mon cher La Rocca, « l'empereur doit être bien persuadé de mes bonnes intentions et « doit voir que les faits ont été exécutés même avant qu'il les eût « demandés. S'il voulait que j'usasse de violence ici, qu'il sache que « je perdrais toute ma force, et lui toutes les sympathies d'une « généreuse et noble nation... Si les paroles que vous me trans- « mettez sont les paroles textuelles de l'empereur, dites-lui, dans « les termes que vous croirez les meilleurs, qu'on ne traite pas « ainsi un fidèle allié, que je n'ai jamais souffert de violences de « personne, que je suis la voie de l'honneur toujours sans tache, « et que, de cet honneur, je n'en répons qu'à Dieu et à mon « peuple; qu'il y a huit cent cinquante ans que nous portons la « tête haute, et que personne ne me la fera baisser, et avec tout « cela que je ne désire autre chose que d'être son ami². »

« Voilà ce qui s'appelle avoir du courage, s'écria l'empereur en entendant ces paroles. Votre roi est un brave, j'aime sa réponse. » Et il continua ensuite à me parler du roi, en me disant qu'il se faisait connaître dans cette circonstance tel qu'il l'avait deviné en 1855³, qu'il était content de constater qu'il ne s'était pas trompé et de voir encore une fois que Victor-Emmanuel était quelqu'un. Il me répéta plusieurs fois : « Je suis sûr que nous nous entendrons. » Il m'ordonna d'écrire immédiatement au roi et de le tranquilliser touchant ses intentions, lui exprimant son regret de lui avoir causé de la peine, « d'autant plus, ajouta-t-il, que le lendemain du jour où je vous ai donné audience après dîner (le 5 février 1858), j'ai écrit au roi en faisant encore allusion à mon mécontentement, tandis que je sens à présent que j'ai bien modifié mon jugement, et que j'ai mis de côté mes préventions à l'égard du Piémont. »

Della Rocca était plus que satisfait. Qu'aurait-il pu désirer de

¹ Encore une fois, je regrette que le général Della Rocca renvoie la publication de ces lettres à une époque indéterminée. Elles eussent été bien curieuses à lire, s'il les avait insérées *in extenso* dans son intéressant récit.

² La lettre de Victor-Emmanuel est écrite en français. C'est un document historique, et il importe peu qu'elle soit plus ou moins correcte.

³ Lors du voyage de Victor-Emmanuel à Paris, dont il est question plus haut.

plus? Napoléon III, après un premier éclat, s'était radouci avant même d'entendre lecture de la lettre si fière et en même temps si habile de Victor-Emmanuel. Cette dernière pièce l'avait subjugué. Quelques-uns diraient aujourd'hui que la lettre royale avait hypnotisé l'empereur et changé en enthousiasme sa colère contre son bon frère et voisin, le roi de Sardaigne. Et qu'on ne dise pas que Della Rocca exagère l'importance du courroux impérial et plus tard de la capitulation qui suivit cet éclat, afin de poser en diplomate habile et victorieux. Nous avons à ce sujet le témoignage du comte de Cavour qui prouve que Napoléon III était vraiment irrité contre le Piémont. Dans une lettre à M. Boncompagni, ministre plénipotentiaire de Sardaigne, en Toscane, Cavour écrit au sujet de cet incident :

« Les exigences de la France furent fortement appuyées par une lettre autographe écrite par Napoléon III au roi, d'un ton presque menaçant. Ces exigences concernaient : l'interdiction à tous les émigrés d'écrire dans les journaux, la suppression du journal (mazzinien) *Italia e Popolo*, l'expulsion du directeur de cette feuille, M. Bianchi Giovini, des poursuites judiciaires contre ceux qui insultaient les chefs des gouvernements et cent autres choses encore ¹. »

Le général Della Rocca ne se contenta pas de ce succès assurément considérable. Il tâcha d'en faire profiter son gouvernement autant que possible. Devant rester quelques jours encore à Paris, il eut soin de faire plusieurs visites matinales à Napoléon III. Dans une de ces visites, il chercha à découvrir ce qu'il y avait de vrai dans le bruit qui courait alors d'une alliance entre la France et l'Autriche. Cette recherche prudente, mais sérieuse, lui était formellement prescrite par ses instructions. A ses demandes plus ou moins formelles, l'empereur fit une réponse non seulement claire et précise, mais de telle nature qu'elle ne pouvait pas ne pas encourager la politique belliqueuse de Victor-Emmanuel et de Cavour.

« J'aime l'Italie, déclara Napoléon III à Della Rocca, et je ne serai jamais l'allié de l'Autriche contre elle. Mes précédents et la politique constante ² de la France doivent vous rassurer. Et si, en 1849, j'avais occupé la place que j'occupe aujourd'hui, je serais certainement allé au secours de Charles-Albert. »

¹ Voy. les *Lettres du comte de Cavour*, publiées par M. le sénateur Louis Chiala, t. VI, p. 182-183.

² Sans doute, la politique traditionnelle de la France tendit toujours à empêcher la prépondérance de l'Autriche en Italie, comme autrefois celle de l'Espagne; mais elle n'a rien de commun avec celle que Napoléon III a suivie dans la Péninsule.

*
* *

Le général raconte un autre curieux incident qui se produisit pendant son séjour à Paris, au mois de février 1858 :

« En ces jours, dit-il, il y eut une grande revue militaire à laquelle je fus invité comme les autres ambassadeurs extraordinaires. L'empereur chevauchait à la tête de son état-major, et à un certain moment, s'étant tourné vers l'endroit où se trouvait le groupe des ambassadeurs, il me vit et, d'un geste, il m'invita à me placer à ses côtés. Il me garda presque tout le temps près de lui, me faisant remarquer tantôt un régiment, tantôt un autre, de telle façon que les spectateurs auraient pu croire que la revue était donnée en l'honneur du représentant du roi Victor-Emmanuel. Je ne fus certes pas le dernier à m'en étonner, et ma surprise devait se répéter une fois de plus au cours de cette journée. Lorsque je rentrai à l'hôtel pour le dîner, on me remit un numéro d'un journal officieux assez favorable à l'Autriche¹. L'adresse était d'une main inconnue. Robilant déclara que c'était une écriture de femme. L'ayant ouvert, j'y trouvai un signe qui indiquait l'article intitulé : *Revue militaire*. On en faisait la description, et voici à peu près la fin de l'article : « Tous les ambassadeurs des puissances étrangères y assistaient. L'empereur s'entretint surtout avec les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre. Il dit aussi quelques mots à l'ambassadeur du roi de Sardaigne, mais très brièvement, parce que les Piémontais sont peu aimés². »

« Pourquoi altérer ainsi la vérité? Qui pouvait avoir intérêt à me faire connaître cet article? J'étais vraiment très curieux de le savoir, et la chose me semblait fort singulière. Robilant aussi fut impressionné par l'envoi de cet article. Le soir, nous nous rendîmes au

¹ Le général Della Rocca ne donne pas le titre du journal.

² Della Rocca remarque, en note, que cet article fut reproduit et commenté par la *Gazette de Milan*, journal officiel de l'Autriche en Lombardie.

Cet incident n'a rien d'étonnant pour ceux qui connaissent tant soit peu les dessous de la politique du second Empire. Pendant que l'empereur faisait sa politique italienne, ses ministres, quelques-uns du moins, et une partie des gens de sa cour, suivaient une voie tout opposée. Après l'attentat d'Orsini, les adversaires de la politique personnelle de l'empereur vis-à-vis du Piémont avaient cru au triomphe de leurs idées. Ils durent être étonnés en voyant Napoléon III traiter de la sorte, en pleine revue, l'ambassadeur extraordinaire du roi de Sardaigne. Redoutant un nouveau changement d'attitude du souverain vis-à-vis de Victor-Emmanuel, ils firent publier l'article dont parle le général Della Rocca. On verra tout à l'heure qu'ils n'aboutirent qu'à provoquer une réaction en faveur de ceux dont ils redoutaient l'influence à la cour.

bal des Tuileries. Il y avait là non seulement les ambassadeurs extraordinaires, mais le corps diplomatique tout entier, réuni dans le salon des maréchaux. Il était d'usage que l'empereur et l'impératrice y passassent avant d'entrer dans la salle où l'on dansait. Ils s'y arrêtaient ordinairement pour causer avec les représentants des puissances étrangères et les dames de la cour. Accompagné par le prince Jérôme, l'empereur se dirigea du côté où se tenaient les dames, les saluant et disant à chacune un mot. L'impératrice en fit autant à l'égard des hommes. Elle me demanda des nouvelles du roi, des princes royaux, de ma femme, la comtesse Della Rocca. Dès qu'elle se fut éloignée, la princesse Mathilde, sœur du prince Jérôme, vint à ma rencontre d'un air très joyeux. Elle était alors une des rares personnes qui, en France, eussent de la sympathie pour les Italiens¹, et on croyait qu'elle jouissait de la confiance de l'empereur. « Dites-moi, Monsieur de la Rocca, s'écria-t-elle avec sa voix claire et sonore, avez-vous lu le journal de ce soir? Ces gens-là ont bien raison de dire que nous ne vous aimons pas, car... — et elle s'arrêta un instant, — nous vous adorons! » Elle se mit à rire et me regarda d'un air malicieux. Le prince de Lichtenstein était justement à deux pas de moi, et il me sembla que sa figure jaunâtre était devenue verte en entendant ces paroles. Lorsque l'empereur eut fait son tour du côté des dames, il se dirigea vers le groupe formé, au centre du salon, par Villamarina, Robilant et moi, et, m'adressant la parole, il me demanda : « Quelle impression vous a faite la revue? Et que dites-vous du changement d'uniforme de la garde? » A peine avait-il écouté ma réponse qu'il se tourna du côté de Villamarina et, d'un ton un peu sec, il lui dit : « Que fait Cavour? S'occupe-t-il ou non des émigrés? — Mais oui, Sire, répondit avec empressement notre ministre : plusieurs ont déjà été expulsés de Gênes; mais Votre Majesté comprendra qu'en peu de jours... — C'est bien, c'est bien, interrompit l'empereur, je ne prétends pas que vous les chassiez tous à la fois; mais je désire que le gouvernement les fasse bien surveiller. » Et il continua, d'un ton moins impérieux, à causer avec Villamarina².

¹ Ici, le général Della Rocca, à l'imitation de beaucoup d'Italiens, confond deux choses essentiellement distinctes : la sympathie pour l'Italie qui était très générale en France et le désir de se lancer dans l'aventure de 1859, fort peu rassurante au point de vue français, désir qui n'était partagé que par la maison impériale et ses plus fanatiques amis, appuyés par les républicains et, en général, par les anciens membres du parti de gauche à l'Assemblée de 1848.

² Il est probable que l'empereur avait été informé des paroles prononcées,

« Lorsque nous fûmes dans la salle où l'on dansait, l'empereur s'approcha de moi de nouveau pour causer un peu de tous les sujets, sans faire la moindre allusion à la politique. Dans le salon du corps diplomatique, il avait parlé en souverain qui veut être entendu par les représentants des puissances étrangères; mais dans la salle de danse, c'était le maître de la maison faisant les honneurs de la fête à l'envoyé d'un roi, ami de sa maison. Robilant, qui se tenait à l'écart, me dit qu'il avait remarqué que, pendant la contredanse d'honneur, quelques secrétaires d'ambassade s'étaient placés dans l'embrasure des fenêtres et prenaient des notes dans leurs calepins. Ils transcrivaient peut-être, pour les transmettre à leurs gouvernements, les foudroyantes (*sic*) paroles de la princesse Mathilde.

« Avant de quitter Paris, l'empereur me reçut plusieurs fois en audience privée. Pendant une de ces audiences, je lui remis les épreuves d'un projet de loi que Cavour m'avait envoyées pour lui, et que M. le comte de Foresta, garde des sceaux, ministre de la justice, devait présenter à la Chambre. Il était destiné à réprimer toute conspiration contre la vie des souverains et des chefs de gouvernement étrangers et à punir ceux qui se servaient de la presse pour faire l'apologie de l'assassinat politique¹.

« Cependant Roveda était revenu une seconde fois de Turin et m'avait apporté d'autres dépêches du roi avec une très longue lettre de Cavour dont voici les premières phrases : « Je te félicite sincèrement de tes débuts dans la carrière diplomatique. Placé dans « une position extrêmement difficile, tu as su t'en tirer avec une « rare habileté et un tact parfait. Le roi a été très satisfait de ce « que tu as dit et de ce que tu as fait. Je pense qu'il te l'écrira lui-même. En tout cas, il m'a chargé à plusieurs reprises de t'en « donner l'assurance formelle... »

« Et le roi m'écrivait :

« Je vous embrasse et vous remercie de tout mon cœur. Vous « m'avez rendu un grand service et vous vous êtes tiré d'affaire « d'une manière merveilleuse, mieux qu'un diplomate... »

« Le 20 février, je fus reçu, pour la dernière fois, en audience par l'empereur, qui se montra entièrement persuadé et satisfait de tout ce que je lui avais dit au nom du roi et du comte de Cavour, comme aussi des éclaircissements que j'avais pu lui donner touchant

quelques instants auparavant, par la princesse Mathilde, et qu'il chercha à en détruire l'effet par sa conversation avec Villamarina, rapportée fidèlement par le général Della Rocca.

¹ Cette loi fut promulguée, mais tous les articles contenus dans les épreuves envoyées à l'empereur ne furent pas approuvés par le Parlement.

nos affaires. Il me laissa clairement entendre, il m'autorisa même à dire au roi, d'une manière confidentielle, mais positive, qu'en cas de guerre du Piémont contre l'Autriche, il serait venu combattre avec sa puissante armée, aux côtés de son fidèle allié Victor-Emmanuel, et il ajouta : « Dites aussi à M. de Cavour qu'il se mette « en correspondance directe avec moi et que nous nous entendrons « certainement. »

C'était plus qu'il ne fallait pour encourager Victor-Emmanuel et Cavour à se lancer sans retard et avec la plus grande énergie dans une politique de provocation à l'égard de l'Autriche. Il appartenait à Cavour de mener à bon terme l'œuvre que le général Della Rocca avait si habilement commencée. La conduite du ministre de Victor-Emmanuel, qui connaissait à fond Napoléon III, ses préjugés, sa haine contre les traités de 1815 et ses rêves, fut ce qu'elle devait être. S'insinuant chaque jour davantage dans les bonnes grâces de l'empereur, il l'amena, en quatre mois, à signer le traité secret de Plombières.

Quant au général Della Rocca, il exprime dans ses Mémoires, son opinion sur une des causes du succès de son ambassade :

« J'avais donc été diplomate émérite sans le savoir, dit-il, et je m'en réjouis plus encore pour les résultats obtenus que pour moi-même. Le respect de la vérité m'oblige à dire que la bonne étoile, qui m'a toujours guidé dans les circonstances graves de ma vie, fit que précisément, pendant mon séjour à Paris, et alors que Napoléon III se montrait plus bienveillant vis-à-vis de nous, il reçut, par l'entremise de M. Pietri, préfet de police, une lettre qu'Orsini lui avait écrite du fond de sa prison, dans laquelle le conspirateur répétait à l'empereur ce que moi-même j'avais été contraint de lui dire, c'est-à-dire que les Italiens avaient pris la ferme résolution de ne plus supporter longtemps le joug de la domination étrangère. « Je supplie Votre Majesté, disait Orsini, de rendre à « l'Italie l'indépendance que ses fils voulaient en 1848 et en 1849, et « sachez bien que tant qu'elle n'aura pas obtenu l'indépendance, la « tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté seront absolu- « ment illusoire. Daignez accueillir les vœux suprêmes d'un patriote « sur les marches de l'échafaud, en délivrant ma patrie, et les béné- « dictions des 25 millions de citoyens vous suivront dans la pos- « térité ¹. » Cette lettre dut ébranler profondément l'esprit de l'empereur et le ramener aux années de sa jeunesse, alors que lui

¹ A la stupeur de tout le monde, M^e Jules Favre, défenseur d'Orsini, lut cette lettre à l'ouverture des débats devant la Cour d'assises de la Seine, le 25 février 1858. Elle fut publiée ensuite par les journaux et notamment par la *Gazzetta Piemontese*, journal officiel du royaume de Sardaigne.

aussi, en compagnie de son frère, avait conspiré pour la délivrance de l'Italie. De mûres réflexions lui firent voir qu'il pouvait y avoir avantage pour la France et pour la dynastie dans une alliance avec le Piémont, et, sans hésiter, il se décida à agir en notre faveur¹. »

Quoi qu'il en soit de ces appréciations du général Della Rocca touchant les avantages de l'alliance piémontaise, considérée au point de vue français, il est incontestable que les révélations de l'ancien aide de camp de Victor-Emmanuel jettent une vive lumière sur les vicissitudes de la politique étrangère de Napoléon III après l'attentat d'Orsini.

Comte Joseph GRABINSKI.

La fin prochainement.

¹ Voy. Della Rocca, *op. cit.*, ch. XII, p. 397.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

M. JAURÈS

M. Jaurès était, depuis plusieurs années, engagé dans la vie publique, lorsqu'il se prit à s'interroger sur la réalité du monde. Il le fit en un in-octavo de près de 400 pages ¹. Mais rendons-lui cette justice qu'il ne tint pas un instant la question pour douteuse. Il la résolut à grands coups d'images et de couplets. Car son livre, qualifié « thèse », est en réalité un hymne à l'univers sensible. Et si cet orateur a voulu montrer, ailleurs qu'à la tribune, sa puissance de vision colorée et de lyrisme, il ne pouvait mieux faire. A-t-il fourni ses preuves de philosophe? C'est autre chose. Pas une fois, il n'est arrivé à envisager son sujet sous la pure forme abstraite. Il procède, comme les poètes, par figures et allégories. Comme eux aussi, il est un cœur et une voix, bien plutôt qu'une pensée raisonnante. La manière discursive n'est point la sienne. C'est un intuitif, j'allais dire un impulsif. Enfin, trop homme d'action et de vie extérieure pour devenir capable, une heure durant, de recueillement spéculatif, ne plaint-il pas ceux qui réduisent leur âme « à s'écouter elle-même, comme une source jaillissant sous bois? »

Homme d'action, avec l'emploi spécial de manieur de foules, et combien doué pour cela! Physique et moral, masque et voix, qualité d'âme, tour d'esprit et timbre de l'éloquence, tout en M. Jaurès concourt à faire le meneur populaire le plus séduisant et le plus fort. Si bien qu'on a pu se demander si la conscience d'une aptitude si parfaite n'avait pas déterminé sa vocation, y compris ses préférences politiques. De sorte que l'organe aurait créé la fonction.

Si, par cette ironie des choses qu'il aime invoquer, il ne fût né bourgeois, comme M. Paul Brousse et d'autres socialistes de

¹ *De la Réalité du monde sensible*. Paris, Alcan, 1891.

marque, le député du Tarn eût pu faire un débardeur solide. Il est de forte carrure, râblé et musclé; avantage non négligeable pour un orateur de meetings, le peuple n'aimant pas les malingres. Son visage, un peu haut en couleur, plein, d'une rondeur qui s'indique sous la barbe épaisse, exprime une bonhomie cordiale, toute prête à s'épancher. Il regarde franc. On le devine audacieux. Il affrontera la rue et les cailloux qui s'y lancent et ce qui y tombe des fenêtres, comme un jour à Carmaux, ou, plus récemment, à Bourgounac. — Car la popularité a sa rançon, et si un homme d'esprit a pu énumérer « les avantages attachés à la profession de révolutionnaire », il y a une contre-partie à ces bénéfices. Et n'est-il pas juste que la médaille ait son revers? — Il montrera une bravoure plus difficile que celle de se risquer dans les bagarres, et certaines délicatesses ne le gêneront point. Il ne redoutera pas ce que le prince de Ligne appelait « les voix à l'eau-de-vie », et il fera chorus avec elles. Même on le verra clore telles agapes ouvrières par une *Carmagnole* entonnée à pleins poumons sur une table de cabaret.

Orateur, il répond exactement à la notion que les foules, — et particulièrement celles de ce pays, — se font du tribun, de celui qu'elles aiment parce qu'il les domine.

Copieux et chaleureux, inépuisable et fumant réservoir, toujours prêt à s'épandre en coulées ardentes, ses beaux débordements amusent son public, lorsqu'ils ne l'entraînent pas. Et puis, c'est un *Latin* fait pour plaire à des multitudes latines comme les nôtres, qui ont dans le sang l'amour des amples développements et des périodes balancées, de l'ordonnance équilibrée du discours.

De son latinisme de tempérament et d'esprit, M. Jaurès a donné une preuve, en même temps que de sa latinité, dans sa thèse *De primis socialismi Germanici lineamentis*. — N'ayez point égard au barbarisme, qui d'ailleurs a son passeport de Sorbonne. — Quelqu'un qui doit le savoir m'affirme qu'il l'a dictée au pied levé. Vrai tour de force, car ces quatre-vingts pages sont de bonne tenue, et la grande louve pourrait reconnaître un de ses nourrissons authentiques dans ce *scholæ normalis alumnus*. Mais ce qu'il y a encore de plus latin chez M. Jaurès, c'est son français. Sa pensée se coule, semble-t-il, dans le moule d'un *Concioner*. Or, en Gallo-Romain qu'il est, notre peuple aimera toujours les *Concioner*, y reconnaissant sa propre abondance et la qualité même de son esprit.

De nécessité, un harangueur des masses doit être improvisateur. Ne parlons pas des lectures, selon l'usage inauguré au Palais-Bourbon par M. Hanotaux. De simples références à des notes sont à peine possibles en réunion publique, et ce n'est pas le lieu de

l'éloquence apprise. Il faut, selon la température, les courants, l'*ambiance*, modifier ses moyens. Le mot si vrai de Pascal sur l'homme est encore plus juste des assemblées d'hommes du peuple : « Ce sont des orgues », et « bizarres, variables, dont les tuyaux ne se suivent pas par degrés conjoints ». La façon de les « toucher » change avec la minute et la seconde. Heureux qui sait à propos faire gronder ou chanter l'instrument. Avant même d'entrer dans la politique, à l'École normale, M. Jaurès était fameux pour son « boutehors aisé », comme disaient nos pères; ses camarades traduisaient : pour sa facilité aux *laisus*. Depuis, il a beaucoup progressé. Comme toute faculté, celle de la parole impromptue se développe à l'usage. Chez le député de Carmaux, « le tour et les expressions naissent dans l'action et coulent de source¹ ». On sent bien, à l'entendre, que ses discours ne lui coûtent pas et qu'à peine sa substance cérébrale s'y dépense, qu'il a toujours des phrases en réserve, comme de l'enthousiasme disponible.

Et sûr d'une forme qui jamais ne lui manque, nulle interruption ne le déconcerte. Dérangée par l'imprévu d'une apostrophe, sa période se reforme de suite, large, nombreuse et rythmée. Aussi bien, sa voix est-elle de force à couvrir toutes les clameurs. Disons à les percer, plutôt qu'à les couvrir. Car il n'a pas ces notes graves qui submergent une enceinte de leurs ondes massives, et c'est sans doute un de ses regrets. Il reconnaît aux sons bas plus de sympathie avec l'organisme et plus de puissance persuasive. Il semble, observe-t-il, — et il en donne comme exemple le roulement du tambour, — que nous ne les entendions pas seulement avec nos oreilles, « mais qu'ils résonnent dans nos entrailles », et ils symbolisent à merveille « la pesée d'une idée forte sur l'être tout entier ». Au contraire, les notes aiguës nous pénètrent comme une pointe, mais ne nous font pas vibrer en notre fond. La voix de M. Jaurès, très mâle et pleine, se classe pourtant dans le registre haut. Or, ses paroles étant souvent celles d'un prophète dénonciateur d'iniquités et annonciateur de ruines, son organe ne s'harmonise pas toujours avec ces sombres oracles. Le *Mané thécel pharès* du monde bourgeois gagnerait à être proféré par une basse profonde. A la vérité, l'allégresse anticipée du renouveau qui suivra doit jeter un cri éclatant, et le timbre de M. Jaurès est dans le ton de cet *alleluia*.

Ce qui lui est interdit tout à fait, c'est de parler, j'allais dire de chanter en mineur. Mais ce mode qui manque à sa voix ne manque pas moins à sa pensée, laquelle ignore les demi-teintes.

¹ La Bruyère.

Elle aussi se tient dans les éclats. Eclats d'images, puisque c'est par l'entremise de ces substituts de l'idée que se fait le plus souvent en lui l'opération intellectuelle. Et il y en aurait long à écrire sur cette inaptitude à abstraire que nous avons déjà indiquée. Mais cette infirmité est une force pour un orateur de foules.

Car les masses ne s'intéressent qu'au concret, et si, parfois, des idées pures semblent agir en elles, c'est qu'elles les objectivent en quelque chose de palpable. Ainsi le principe d'égalité ne les passionne que parce qu'elles s'en représentent les applications tangibles, le bourgeois sac au dos, par exemple¹. Et, sans doute, cette transposition se fait aussi dans les esprits cultivés et même philosophiques, mais moins complètement². Il y a chez les cerveaux frustes une incapacité radicale de concevoir et de combiner de pures entités intellectuelles. Force leur est de les matérialiser. Comme s'exprimait un jour Taine, à propos d'un homme qui était pourtant un penseur, ils ne peuvent se passer de « toucher des formes ». Mais aussi ceux qui aspirent à les conduire, et en savent les moyens, leur épargnent-ils la peine de cette transmutation et leur présentent-ils toutes choses sous une forme solide et colorée. Le peuple aime en effet l'enluminure. Il a même, pour cet ordre de sensations, selon le terme des psychologues, une « réceptivité spéciale ». Il lui faut du concret *voyant* ; et quiconque veut le séduire doit se munir d'une imagerie abondante.

Or, M. Jaurès, qui en possède une assez riche pour illustrer jusqu'à un livre de métaphysique, est pourvu à cet égard plus qu'il ne faut. Voyez, dans son chapitre *De l'espace*, ses pages sur l'idée d'être. Plus loin, sous le titre de *Conscience et réalité*, lisez le détail qu'il fait des acceptions différentes du *moi*, parmi lesquelles « le *moi* de nos petites préoccupations et de nos petites vanités, le *moi* qui se frise la moustache et se regarde au miroir. » Sa préface à *la Morale sociale* de Benoît Malon est curieuse aussi à ce point de vue. Vraie vignette de frontispice où, « au bout des perspectives capitalistes, comme au bout des mystérieuses avenues dans les rési-

¹ Les intelligences populaires rentrent toutes ou presque toutes, dans ce « type concret » que M. Ribot a récemment étudié. (*L'Évolution des idées générales.*) Quand une série de termes généraux se déroule dans les esprits de cette catégorie, « ce qui se déroule en réalité, c'est une série de concrets ». M. Ribot cite quelques observations notées par lui. Une femme, interrogée sur ce que le mot *justice* éveille en elle, répond : « Une salle d'audience et ses juges. » Le mot *force* lui représente des lutteurs ; *temps*, un métronome.

² Les esprits philosophiques pensent d'abord en abstrait, et l'image chez eux n'est que le vêtement de la pensée, tandis que chez les autres elle est la pensée même,

dences sacrées de l'Orient, on entrevoit une monstrueuse idole, devant qui l'humanité tout entière n'est qu'une esclave prosternée. » C'est ainsi que, spontanément, se revêt sa pensée. Par un privilège particulier, il s'exprime naturellement en tropes.

Tout, d'ailleurs, lui est occasion de renouveler sa provision de métaphores. Quelqu'un nous citait un exemple de cette élaboration inconsciente qui transforme en couleurs broyées et prêtes à servir ce qui tombe dans sa mémoire. Un jour, on racontait devant lui la fantaisie d'Héliogabale qui fit servir à des invités des plats vides où des mets étaient seulement peints. Quelque temps après, comme on discutait à la Chambre une question de douanes, il adressa aux protectionnistes, et personnellement à M. Méline, cette apostrophe : « Comme Héliogabale, vous leurrez vos amis avec des viandes peintes¹. »

Je ne sais s'il pourrait se tenter un classement méthodique de ses images. On y distinguerait, je crois, une faune et une flore assez variées. Parmi ses végétaux, s'épanouit la plante vigoureuse du prolétariat qui « s'enracine au sol et plonge dans la nature même pour en convertir la sève en énergie de progrès ». Le plus disgracieux de ses animaux est le capitaliste, assimilé, — en latin, il est vrai, — à un monstre plus horrible que Cacus ravisseur de bœufs : *Portentosum et horrendum quoddam monstrum, tetrius quam Cacus*². En français, il est seulement comparé à un chien de chasse « acharné après sa proie ». Mais ce qui domine, ce sont les allégories astronomiques ou météorologiques. M. Jaurès a découvert « au fond de la vie comme un appétit de la lumière ». Cet « appétit » est en lui et s'exprime, parfois indiscretement, dans ses discours. Il abuse en particulier des aurores.

Nous ne donnons point, au reste, toutes ses figures comme très neuves, ni très rares, ni toujours dépourvues d'emphase. Il croit trop au « frisson qu'une âme débordante communique aux grands horizons », et cette foi lui inspire de la grandiloquence. Trop constamment, il déclame de ces choses à essouffler les plus larges poumons :

Grande aliquid, quod pulmo animæ prælargus anhelet,

et ce penchant parfois a de quoi surprendre chez un esprit de haute culture, mais non de quoi lui nuire à Albi, pas plus qu'à Carmaux.

¹ Nous transcrivons de souvenir.

² Thèse *De primis socialismi Germanici lineamentis*. Notons, pour être juste, que cette image est empruntée à Luther, dont M. Jaurès paraphrase la doctrine sociale, et qu'il s'agit de l'*usurarius*, mot qui désigne, d'ailleurs, le prêteur à intérêt aussi bien que l'usurier proprement dit.

Une parole sobre, à la Waldeck-Rousseau ou à la Poincaré, voilà ce qui ne serait point de mise à la verrerie ouvrière; surtout une parole dialectique. La logique exacte et serrée n'est pas le fait des « prescheurs de commune », comme s'exprime Montaigne. Ce n'est pas par voie démonstrative qu'on influence un public populaire. A un tel auditoire, il faut, non des chaînes de raisonnement qu'il lui serait fastidieux et souvent impossible de suivre, mais de lâches associations d'idées. Le harangueur de meetings profite des affinités de surface, des voisinages accidentels. A des analogies factices, il sacrifie les dissemblances foncières. Sur la fragilité d'un à peu près, il charpente une induction, échafaude une généralisation. Et, pour peu que soit experte son audace, jamais le subterfuge n'est dénoncé. Qu'est-ce donc lorsque son éloquence, comme celle du député de Carmaux, s'élargit en des ampleurs flottantes, vrai manteau à couvrir tous les escamotages? Ajoutez l'entrain, le brio, la fanfare.

Oui, M. Jaurès a tout cela. Quels qu'aient pu être ses échecs en de récentes rencontres, nul plus que lui, à l'heure présente, ne possède le don d'influencer l' « inconscient, » de provoquer les « réflexes » des multitudes.

Il a en outre de quoi sauver leur amour-propre et rassurer leur conscience : une théorie. Si instinctives, en effet, et impulsives soient-elles, elles éprouvent le besoin, se composant d'hommes, de rattacher leurs actes, accomplis ou conçus, à des semblants de principes. Il faut que les sophismes qu'on leur donne à applaudir s'agentent en systèmes, que les métaphores dont on les éblouit décorent, comme des fresques, un édifice de doctrine. Et combien majestueux leur apparaît cet édifice si une enseigne scientifique se lit sur sa façade! Appareil et terminologie scientifiques, c'est, dans la ruine des croyances et des respects, ce qui impose aux masses incultes. Témoins émerveillés des progrès matériels réalisés grâce au savoir expérimental, elles sont disposées à accepter de confiance tout ce qu'on promulgue en son nom. Que, d'ailleurs, on parle avec ou sans mandat, qu'en dépit des répugnances des vrais savants à sortir de leur domaine propre, à extraire de leurs formules une règle de vie individuelle ou sociale, on annonce une philosophie scientifique, une morale scientifique, on est sûr de se voir écouté avec déférence¹. De vagues échos, très déformés, de ce qui se dit dans les laboratoires ont créé dans le peuple un état d'esprit qui

¹ Voy. Raoul Frary, *Manuel du démagogue* et Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*.

s'appellerait improprement *positivisme*, puisqu'il n'est point exclusif, nous le verrons, de certaines tendances mystiques, mais qui l'incline à attendre des gens de scalpel et de cornue la loi universelle de ses jugements. Les purs rêveurs comme Fourier n'auraient aujourd'hui guère de prise sur lui. M^{me} Aline Valette n'accusait-elle point, l'autre jour, l'inventeur du phalanstère, de se tenir « dans le bleu » ?

Si M. Jaurès usait en réunion publique du seul prestige de son lyrisme, il se ferait sans doute applaudir. Mais combien l'apparat savant ajoute-t-il à son influence : ses considérations sur « l'évolution préhumaine et humaine », sur l'ascension des espèces, la poussée des instincts élémentaires et aussi sur la « dialectique inconsciente de l'histoire », ses technicités sur la *Valeur*... Et il ne se borne pas à des vues fragmentaires. Il sait trop bien quel besoin a l'esprit populaire de l'apparente solidité d'un organisme de doctrine. N'a-t-il pas écrit que, sans l'ossature de ses dogmes, le christianisme se fût évanoui « comme une vapeur d'encens » ? Il a donc un système. Non un système très original, mais cependant personnel en quelque mesure. S'il avoue, en effet, Karl Marx pour son maître, il transforme la théorie de cet Allemand par des retouches, applications ou dérogations inattendues, et il lui fait subir, avec celle de Benoit Malon, un accord qui la violente quelque peu. De sorte qu'il exprime les idées d'autrui, mais combinées à sa façon.

Disons qu'avec son matérialisme économique, Karl Marx ne pouvait, à lui seul, le satisfaire. La rigidité de cet esprit mathématique avait d'abord de quoi lui répugner. Il a trop d'imagination pour s'enfermer dans des tracés géométriques. Puis, en sa pensée, le socialisme poursuit « des fins morales ». Mieux que cela, il est un « véritable idéal ». Or, offre-t-il seulement une fenêtre ou une fissure ouverte du côté de l'idéal, le système qui subordonne aux rapports résultant du mode de production tous les autres rapports et déclare l'évolution intellectuelle et morale de l'humanité rigoureusement conditionnée par l'évolution économique ? M. Jaurès a essayé de pratiquer des jours de souffrance dans cette prison sans air, et il a déployé à ce labeur un effort louable. Ainsi, il a pris soin de déclarer que la conception de Marx ne se confondait point avec le matérialisme philosophique : « Il se pourrait très bien que la pensée ne dérivât pas exclusivement d'une organisation matérielle, et que cependant elle fût soumise, dans l'histoire humaine, à l'action des conditions économiques. » Il ne veut pas non plus que la force « prééminente et directrice » de l'ordre de la production réduise l'homme à des « appétits inférieurs » et à des « mobiles intéressés ». Soumis aux « incalculables poussées historiques » qui entraînent

les catégories sociales, le *moi* individuel ne peut, sans doute, se refuser à suivre le mouvement déterminé par « l'effort des choses » ; mais, dans chaque catégorie, l'individu humain conserve, au milieu de la générale et fatale évolution, assez d'autonomie pour développer sa nature propre, « ici égoïste et sensuelle, là affectueuse et aimante ». Marx eût-il souscrit à ces commentaires ? Nous ne savons. Mais voici qui l'eût, à coup sûr, étonné : son réalisme associé, marié à l'idéalisme de Benoît Malon. Ce tour d'adresse demande attention. Suivons bien.

Les conditions économiques présentes rendent inévitable une révolution qui assurera à tous plus de liberté et de bien-être, et après laquelle, en vertu de causes de même ordre, d'autres progrès, s'il le faut, se réaliseront. Un jour, de possibilités en réalités, commandées par la même « dialectique », l'humanité parviendra à un « monde harmonique de la production », où elle trouvera aussi sa transformation sociale. Et ce sera le triomphe de la loi de Marx.

Mais, d'autre part, l'instinct altruiste primordial, dont le philosophe Benoît Malon suit, à travers les âges, les formes changeantes et progressives et dont il attend, lui, le renouvellement de la terre, cet instinct n'étant plus neutralisé par les antagonismes économiques, la sympathie native de l'être humain pour l'être humain prendra un libre essor, et la prophétie de Malon se vérifiera en même temps. De sorte que voilà *malonisme* et *marxisme* conciliés et compénétrés ou plutôt emmanchés bout à bout.

Tout cela serait un peu ardu pour les Carmausins. Aussi M. Jaurès ne se livre-t-il pas, en leur compagnie, à ces spéculations. C'est pour lui-même, pour sa conviction personnelle, qu'il bâtit ces raisonnements. Il a, en effet, un besoin de sincérité, et nous retirons, en ce qui le concerne, ce mot « d'escamotage » que nous avons écrit. Du moins, nous semble-t-il la première dupe de ses sophismes. Pour autoriser à ses propres yeux son socialisme, ne lui a-t-il pas cherché un ancêtre en Luther et ne l'a-t-il pas mis, par surcroît, sous le patronage d'un roi de Prusse ¹ ?

Devant ses auditoires populaires, il procède par affirmations nettes et absolues, sans restrictions ni nuances ; ne leur promettant pas, il est vrai, comme M. Jules Guesde, de transformer le monde « en trois temps et trois mouvements », admettant la collaboration nécessaire des années et de la « logique de l'histoire » ², mais formel

¹ Voy. Thèse latine déjà citée, p. 32.

² Des mots opportunistes se trouvent même sous sa plume, latins, il est vrai : « *gradatim et prudenter* ». (Thèse latine, p. 56.)

dans ses certitudes et ne s'embarrassant d'aucune objection.

Les objections, les foules ne les entendent ni ne les tolèrent. Comme la Praxagora d'Aristophane, cette femme impatiente aux observations de son mari, qui sont celles du bon sens, elles ignorent l'in vraisemblable. Qu'on leur annonce le temps où chacun aura sa gamelle numérotée et pleine, et où l'unique souci des citoyens sera de se parfumer à l'heure des repas¹, elles n'y voient nulle impossibilité, et elles sauraient mauvais gré au prophète de corriger d'un point d'interrogation ou d'une réserve le leurre de ses prédictions. Par sa belle et lyrique assurance, M. Jaurès doit donc les entraîner. Et cette assurance, je le répète, n'est pas jouée. Il promet avec chaleur, parce qu'il promet avec foi. Ce disant, je paraîtrai sans doute naïf à beaucoup. C'est qu'ils n'auront pas pénétré la psychologie du grand *leader* socialiste. M. Jaurès a une générosité d'esprit que connaissent ceux qui l'approchent et qui le rend facile à l'utopie. Sa faculté critique est de plus réduite par sa faculté oratoire. Surtout il est sujet à une ardeur de rêve et il possède un don d'objectivation qui donne corps à ce qu'il imagine. Ainsi, l'Etat selon sa formule est moins pour lui objet de désir qu'objet de vision. Créateur d'illusion, il est, tout le premier, illusionné. Cet avenir « d'unité » et de « beauté » qu'il conçoit lui est actuel. Cette société où tous les antagonismes se résoudreont en harmonie et qui naîtra du mouvement économique à son dernier procès, il se la représente avec sa constitution achevée.

Et, outre les bienfaits matériels qu'il en attend, que n'y voit-il pas, ce visionnaire poète, dans son socialisme réalisé?

Une morale d'abord. Oui, « par lui-même et en lui-même », le socialisme est une morale. Il n'a « pas besoin d'allumer sa lanterne pour en chercher une ». Véritable règle de vie par la solidarité qu'il développe, par la discipline qu'il impose aux égoïsmes, les unissant dans un « égoïsme impersonnel », les épurant et les ennoblissant par là même.

Le socialisme nous promet aussi un art. Pour user, en effet, du jargon de l'école, il tend au « développement intégral de l'individu », et, M. Millerand le répétait encore, il y a quelques semaines, « il veut l'homme tout entier ». Il vise donc à nous prendre par notre faculté esthétique comme par les autres. Ce que sera cet art socialiste, Proudhon avait essayé jadis de le caractériser, et Flaubert, à la lecture de son livre, criait *A la pignouferie!* Est-ce par peur de pareilles appréciations que M. Jaurès et ses amis se tiennent

¹ Voy. Aristophane, *l'Assemblée des femmes*.

dans les généralités? Rien de plus vague, en effet, que leurs définitions, et il est difficile en vérité de se figurer avec précision un art qui s'annonce seulement comme devant « s'inspirer du geste auguste de la plèbe ¹ ».

Le socialisme nous donnera encore une métaphysique. Devant le sublime penseur que sera le peuple affranchi, le philosophe professionnel que fut M. Jaurès abdique. Et s'il ne sollicite pas de ce génie souverain une décision d'appel sur cette réalité de l'univers qu'il a certifiée en un volume, il lui remet le soin d'interroger, pour en pénétrer le sens, ce même univers. Du moins, descendu de sa chaire de Toulouse, ne consentira-t-il à scruter de nouveau les grands problèmes que lorsque les salariés émancipés auront le loisir de les étudier avec lui. Car le goût leur viendra en même temps que la liberté de ces hautes spéculations, et M. Jaurès ne doute pas qu'ils n'atteignent « des vérités inconnues ² ».

Cette dernière perspective réjouit-elle particulièrement ceux à qui on la propose? Nous nous figurons malaisément l'humanité, même affinée par la culture socialiste, philosophant en masse, et le jour où l'on s'exaltera sur l'absolu à Ménilmontant nous apparaît dans un recul indéfini d'avenir.

Mais si M. Jaurès risque de ne point enthousiasmer le grand nombre en lui donnant un avant-goût des ivresses métaphysiques, il est habile en magnifiant et en couronnant d'idéal l'édifice de ses imaginations. Nous l'avons dit, il nous faut le redire : en dépit des infiltrations positivistes dont l'a plus ou moins pénétré certain courant d'idées soi-disant épanchées des sommets intellectuels, le peuple garde en son fond de la générosité morale. Et si, par incapacité d'abstraire, il matérialise ses aspirations en des visions concrètes, ce n'est pas sans en baigner le contour d'une vapeur lumineuse qui y met comme une auréole. Tout ce qui le fait vibrer s'éclaire au moins d'un reflet d'idéal.

A cet égard, toutefois, il faut distinguer entre les ouvriers et les paysans; ceux-là beaucoup plus accessibles que ceux-ci aux prises de l'éloquence et de la poésie. M. Jaurès ne l'ignore pas. Il sait que la haie qui enclôt le champ du villageois « resserre son regard, sa pensée, son âme même ». Il essaie donc de le toucher autrement que par la musique sentimentale de la période, marquant une sollicitude pleine de zèle pour ses intérêts, interpellant sur « la crise agricole », ouvrant avec une bruyante annonce un cahier des doléances campagnardes. Et il fut un temps où des

¹ Le mot est de M. Clovis Hugues. Voy. la *Lanterne* du 21 avril 1897.

² Discours aux obsèques de M. Sautumier. (*Petite République* du 17 novembre 1896.)

bureaux de la *Petite République* s'exhalaient des odeurs de fenaison. Mais il ne désespère pas d'élever au-dessus des soucis purement matériels « ces âmes strictes et âpres ». Il a observé que les chansons des paysans sont presque toutes, même les joyeuses, sur « un rythme traînant, monotone et triste ». D'où il conclut que, pour s'ouvrir « à la contemplation, à la poésie, aux sentiments vagues », ils ont « besoin d'être endormis », ce qui s'endort en eux, ainsi bercé, étant sans doute leur âpreté même. Il essaiera, soyez-en sûrs, de cet enchantement. Il prendra le pipeau, il improvisera de lentes bucoliques.

Pour le peuple des villes, nul besoin de cette hypnose préalable, et le député du Tarn serait un meneur médiocre s'il ne lui promettait tout de suite « l'ennoblissement de la nature humaine ». Ainsi fait-il, — sans préjudice, d'ailleurs, de ces droits de « l'appétit » en l'honneur duquel il improvisait, l'autre jour, une ode, — et son socialisme se décore de ce rayon qui doit luire aux yeux des foules ouvrières pour qu'elles marchent.

Mais ce n'est point par astucieux artifice qu'il l'a allumé. L'homme qui rêva, un soir, sur sa couchette d'écolier, le rêve qu'il raconte¹ devait nimer toutes ses conceptions. La réponse aux inquiétudes et aux angoisses de ce monde, qu'il crut entendre venir des sphères lointaines, des « profondeurs amies » de la voûte étoilée, il ne se résoudrait pas à la chercher dans le pur réalisme économique. Et jamais il ne renoncerait à cette « amitié » entrevue « de l'âme et des espaces infinis ». D'instinct, M. Jaurès est religieux. Le mot même de religion revient sous sa plume avec une fréquence significative. Si enivré qu'il soit des splendeurs de la terre, il ne se peut distraire du « sentiment secret d'une réalité plus réelle, plus vraie que cette réalité misérable qui laisse tomber le cœur avant de l'avoir rempli ». Il sent par lui-même que « la conscience humaine a besoin de Dieu », et il avertit le monde qu'il se condamne à un trouble profond quand il « se dérobe à Dieu ». Oh ! je sais que son Dieu n'est pas celui de l'Évangile. Il nous l'a plus d'une fois et brutalement signifié. J'ai peur même, en dépit de certaines pages où sa personnalité, son *moi* infini est affirmé, que ce Dieu ne se confonde avec cet univers que M. Jaurès défie de « l'é luder ». Reste, malgré tout, une aspiration vague, mais sincère, vers le divin.

Est-il vrai que le grand chef socialiste ait plus qu'un passé d'enfance croyante ? Il lui arrive de montrer, pour la foi qu'il a délaissée, une équité dont la plupart de ses amis sont incapables.

¹ *Réalité du monde sensible*, p. 256.

Appréciant, par exemple, la philosophie de Benoît Malon sur le problème moral, il reproche à l'apôtre de Chatou de ne pas rendre justice à la solution chrétienne. Il parle, je ne sais où, de ces souvenirs qui restent dans l'âme « à l'état de vibrations inaperçues, mais toujours présentes ». Est-il bien sûr que l'écho de « la vieille chanson » soit tout à fait éteint en lui? Ai-je bien lu? Dans ce livre, philosophique par le titre, où il a mis tant de son imagination et de son cœur, il appelle sur l'humanité le jour où elle sentira soudain, « à un attendrissement étrange, qu'un reflet de la douce lampe de Jésus est mêlé à la lumière apaisée du soir ». Rhétorique, direz-vous. Peut-être. Mais cette rhétorique-là ne se trouve pas sous la plume de M. Guesde ni de M. Millerand.

Lorsque les Carmausins vinrent offrir à M. Jaurès de le nommer député, il professait à Toulouse un cours sur Dieu et l'âme, où, m'a-t-on assuré, la métaphysique scolastique était traitée avec respect. Devenu homme public, la qualité de ses dons oratoires, aussi bien que de son tempérament moral, firent de lui un manœuvrier de foules : force du sentir et abondance et chaleur du dire, faculté imaginative plus que « conceptuelle », rétention et transformation spontanées des données sensibles en « décor émotionnel », aptitude aux vives peintures mentales et verbales qui l'illusionnent lui-même et lui inspirent la foi agissante. Et il n'a point renié ce mysticisme dont nous essayions à la minute de définir la couleur. Mais il l'a adultéré et terni de plus d'un alliage. Lui qui se répand en de si éloquents invocations aux splendeurs de la pure clarté, il a obscurci son ciel de bien des fumées, dont la plus noire n'est pas celle de la verrerie d'Albi.

LA FIN DE L'HUMANITÉ ¹

IV

Le nombre des habitants du globe, tel que les statisticiens le donnent, repose, sur des données fort incertaines ; il n'est possible de fonder sur elles que des calculs très approximatifs, différant entre eux dans une large mesure. Selon les *Mittheilungen*, cette population s'élevait à 1392 millions en 1882, à 1480 millions en 1890 ². L'*Annuaire* publié par le Bureau des longitudes porte ce nombre à 1433 millions en 1879, à 1497 millions en 1890, ainsi répartis : 360 millions en Europe, 153 en Afrique, 824 en Asie, 38 en Océanie, 122 dans les deux Amériques ³. Ces chiffres ne permettent qu'une conclusion acceptable : la progression générale de la population du globe, progression constatée surtout en Europe.

Donnons maintenant la thèse que le général Brialmont développe avec une grande science et une étude approfondie des éléments qu'elle comporte. Il se base sur les chiffres empruntés aux *Mittheilungen*, soit 1392 millions d'habitants en 1882, et 1480 millions en 1890, ce qui donne, en huit ans, un accroissement de 88 millions, soit 6,3 pour 100 ⁴. Si l'on calcule sur cette base, ajoute-t-il, la date où la population du globe s'élèvera à 27 milliards, c'est-à-dire au double du nombre d'hectares que mesure la surface non

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1897.

² *Petermann's Geographische Mittheilungen*. — H. Wagner und A. Supan, *Die Bevölkerung der Erde*.

³ *Ann. Bureau des longitudes*, années 1879, 1897. — *Bull. de l'Institut international de statistique*, 1887.

⁴ Relevons la différence des chiffres donnés par l'*Annuaire du Bureau des longitudes* de 1879 à 1890 ; en 11 ans, la population du globe ne se serait accrue que de 64 millions. Si, pour les calculs de la statistique, cette différence est considérable, elle importe peu à la portée philosophique de la question que nous étudions.

immergée du globe, on aboutit à l'année 2282 ¹. Ainsi, dans moins de quatre siècles, dans un espace de temps comparable à celui qui nous sépare de François I^{er}, la terre aura une population moyenne aussi dense que celle de la Belgique ou de la Saxe, actuellement les pays les plus peuplés du globe ².

L'accroissement de la population est le fait qui domine et qui dominera de plus en plus toute la situation économique des peuples. Tant qu'il ne dépassera pas la limite des ressources que l'industrie ou le travail de l'homme peuvent procurer, cet accroissement produira de grands et glorieux progrès. S'il pouvait en être autrement, si le nombre des hommes n'était plus en rapport avec le nombre d'hectares cultivables sur la surface du globe, l'humanité serait exposée aux plus graves dangers et le problème le plus redoutable se poserait devant les populations appelées à nous succéder. Laissons parler le général Brialmont ³. « Comme la population s'accroît indéfiniment, dit-il, et qu'il n'en est pas de même de la production des subsistances qui est limitée par l'étendue et le rendement des terres, il arrivera un moment où l'équilibre entre la population et la production sera rompu et où il ne pourra se rétablir que par la disparition de ceux qui ne trouveront plus de place au banquet de la vie. »

Le général Brialmont donne, à l'appui de cette thèse, c'est le premier point à établir, divers exemples qui montrent que ce n'est pas seulement en Europe que la population augmente, mais qu'il est, sur d'autres continents, des nations où la proportion est plus forte encore. Chacun connaît la rapide progression des Etats-Unis. En 1790, la population ne dépassait guère 4 millions; elle s'élevait, en 1870, à 38 millions, et vingt ans après, à 62 625 250 âmes. Cette augmentation a paru très faible en comparaison de celles données par les précédents dénombrements. Elle a, au dire de leurs journaux, singulièrement surpris les Américains, qui en toutes choses aiment à *faire grand*. Encore cette augmentation est-elle partiellement due à l'immigration qui de 1880 à 1890, s'est élevée à 5 246 613 individus. Les naissances, au contraire,

¹ Cette population, en supposant la progression constante, serait de 2890 millions en 1978; de 5954 millions en 2074; de 11 908 millions en 2166; de 22 846 millions en 2258; de 27 405 millions en 2282.

² La densité de la population varie singulièrement selon les pays. Nous la voyons en Saxe de 253 habitants par kilomètre carré, de 218 en Belgique, de 147 en Hollande, de 109 en Italie ou au Japon, de 100 (?) en Chine, de 97 en Allemagne, de 96 en Angleterre, de 79 en Autriche, de 71 en France, de 54 en Hongrie, de 35 en Espagne, de 11 en Suède, de 9 en Turquie, de 6 au Mexique, de 5 en Russie. Pour l'Europe prise en bloc, la densité par kilomètre carré ne dépasse pas 34.

sont en ralentissement marqué; le taux de la natalité qui depuis 1840 se maintenait à 33 est tombé, dans la dernière décade, à 24,86 ¹. Malthus croyait que la population des Etats-Unis doublerait en vingt-cinq ans. M. Leroy-Beaulieu montre combien cette opinion est erronée ². Cette population n'augmente guère annuellement de plus de 1 à 1 ¹/₄ pour 100, déduction faite de l'immigration. C'est là un fait qui montre combien les prévisions du général Brialmont peuvent et doivent être modifiées.

Le recensement de 1891 a constaté dans les colonies britanniques de l'Australie une population de 3 955 000 habitants presque tous d'origine anglaise ³. Au début du siècle, ce vaste continent, en dehors des misérables indigènes, ne comptait guère que des déportés et les gardiens préposés à leur surveillance. Les immenses pâturages ont permis l'élevé du mouton sur une grande échelle et ont apporté l'aisance, la richesse même aux immigrants ⁴. La découverte de gisements d'or est venue encore activer le prodigieux développement de ces colonies. Des villes immenses se sont élevées au milieu de plaines stériles et désertes, il y a bien peu d'années encore : Sydney avec une population de 411 710 ⁵, Melbourne avec une population de 490 894 ⁶. Ces villes possèdent des édifices remarquables, des parcs, des musées, des universités, toutes les améliorations de nos cités, tout le luxe qui caractérise nos capitales. Rien n'est plus curieux que de suivre le rapide progrès des colonies australiennes se détachant successivement les unes des autres comme des oiseaux qui quittent leur nid dès qu'ils peuvent voler de leurs propres ailes. Toutes jouissent de la liberté politique et municipale la plus complète, d'un régime absolument démocratique. Le suffrage universel, ce redoutable héritage que nous léguons à nos enfants, est même dans quelques-unes d'entre elles étendu aux femmes ⁷. Elles sont rattachées à la métropole par des

¹ *Statesman's Year-Book*, 1894, p. 1069.

² *Traité d'économie politique*. Paris, 1896.

³ Les habitants des îles Fidji, au nombre de 125 442, sont compris dans ce recensement.

⁴ L'Australasie possédait 536 000 moutons en 1829, plus de 49 millions en 1871, près de 80 millions en 1880. Des circonstances défavorables ont ramené, quatre ans après, ce chiffre à 74 millions. (Levasseur, *Rev. géogr.*, avril 1887.)

⁵ L'accroissement de Sydney en dix ans a été de 335 740 âmes. Je doute qu'il y ait, même en Amérique, d'exemple d'une pareille progression.

⁶ Melbourne, en 1835, n'était qu'une accumulation de misérables cabanes habitées par une population nomade.

⁷ Les folies démocratiques sont de nos jours sans bornes; l'Etat du Colorado a non seulement accordé aux femmes l'électorat et l'éligibilité;

liens bien fragiles, que les Australiens qui se montrent jusqu'ici très dévoués à la mère patrie, très fiers d'être les sujets de la reine Victoria, pourront rompre dès qu'ils croiront qu'il est de leur intérêt de le faire ¹.

Java et Madura témoignent d'un accroissement plus rapide encore que celui de l'Australie et très certainement supérieur à celui de l'Europe. En 1816, ces îles avaient une population de 4 613 000 âmes; en 1830, de 6 830 000; en 1849, de 9 384 000; en 1869, de 15 873 000; en 1889, de 22 818 000; en 1891, enfin, de 24 133 685. En 75 ans le chiffre des habitants a sextuplé ².

il leur a aussi permis de former des compagnies de garde nationale, et, en ce moment, ces dames sont fort occupées à choisir leur uniforme!

¹ Au moment où les questions coloniales prennent, chaque jour, une importance croissante, il est intéressant de suivre le rapide développement des colonies australiennes. En 1861, la Nouvelle-Galles du Sud comptait 350 000 habitants; en 1891, 1 132 000. La Nouvelle-Zélande possédait, en 1858, une population de 59 000 âmes; en 1891, de 626 258. En 5 ans, de 1888 à 1892, les naissances dépassaient les décès de 61 335. Le Queensland avait 2257 habitants en 1846; au dernier recensement, sa population était de 393 000; l'excédent des naissances avait largement assuré ce résultat favorable. En 1844, nous ne trouvons dans l'Australie-du-Sud que 17 366 habitants; la population actuelle dépasse 320 000, et, comme dans le Queensland, cet accroissement est dû à une vigoureuse natalité. La Tasmanie possédait, en 1841, 50 216 âmes; 50 ans après, 146 667. C'est de toutes ces colonies, celle où l'accroissement est le plus faible. L'agriculture ne progresse pas, l'exportation diminue, et, au contraire, de ce que nous voyons chez ses puissantes voisines, l'émigration l'emporte assez largement sur l'immigration. La population de la colonie de Victoria, aujourd'hui une des plus riches de l'Australie, était, en 1836, de 224 colons pauvres et misérables; elle compte aujourd'hui 1 140 405 habitants. Durant ces cinq dernières années, l'excédent des naissances a été de 99 603, et le chiffre des immigrants, de 77 000. L'Australie de l'Ouest, enfin, possédait, au mois de décembre 1859, 14 837 habitants; en 1891, 49 782; dans cette dernière colonie, l'accroissement tend à s'affaiblir. Il n'a guère dépassé 7 pour 100 dans la dernière décade.

Le taux de la mortalité pour les colonies australiennes est de 15,5 seulement. Dans la Nouvelle-Zélande, il descend même à 12,7. Comme point de comparaison, disons que la moyenne de la mortalité en Europe est de 28, et en France, de 22,4. Sans doute, ce résultat favorable est dû, en grande partie, à la salubrité du climat, au grand développement du bien-être chez les classes ouvrières; mais il ne faut pas oublier que la population comprend un grand nombre d'immigrants dans la force de l'âge, d'où un abaissement sérieux de la mortalité. A côté de ces progrès de la race blanche, il faut placer la rapide disparition des races indigènes. Un recensement, exécuté, en 1849, dans la Nouvelle-Zélande, portait leur nombre à 109 000; en 1878, il n'en restait plus que 42 000.

² En 1891, cette population, en y comprenant celle de Sumatra et des Célèbes, s'élevait à 32 millions. Les naissances européennes pour Java et Madura, de 1888 à 1891, ont été de 10 797; les décès, de 7212. Cet excédent,

A ces faits cités par le général Brialmont, nous pouvons en ajouter d'autres. Un recensement récent porte la population indigène de l'Égypte à 9 millions. En 1845, quand je l'ai visitée, cette population ne dépassait guère 3 millions. Au temps de sa splendeur antique, sous le règne du grand Ramsès, elle n'atteignait que 8 millions au dire de Diodore de Sicile.

Les possessions anglaises de l'Inde dont la superficie forme la quinzième partie de la superficie totale du globe comptaient en 1841, 158 millions d'habitants, 50 ans après en 1891, 221 millions et en tenant compte des sujets des princes feudataires 287 millions¹. Il est vrai que pendant le même laps de temps, les annexions avaient porté la superficie du territoire de 856 000 à 966 000 miles carrés. Durant ces dix dernières années, l'accroissement annuel de la population dans les possessions de la Reine n'a guère été que de 2 millions par an, chiffre assez faible pour une population aussi nombreuse².

La population du Japon dépasse aujourd'hui 40 millions. La natalité est encore vigoureuse; en cinq ans de 1888 à 1892, le nombre des naissances s'est élevé à 5 674 925, celui des décès à 3 991 098, donnant un excédent annuel de 337 000. Mais à mesure que notre civilisation pénètre de plus en plus le pays, il est triste d'avoir à le dire, le taux de l'accroissement tend à s'abaisser, le chiffre des mariages diminue et par une conséquence forcée ceux des naissances illégitimes et des mort-nés augmentent³.

Ces chiffres, que nous voudrions en vain moins arides, ne justifient que dans une certaine mesure la période admise par le général Brialmont pour le doublement de la population du globe. L'affaiblissement de la natalité aux États-Unis, celui des Indes anglaises, celui qui se dessine au Japon, sont des signes caractéristiques des temps nouveaux; ils constituent un facteur qui doit nécessairement entrer en ligne de compte pour l'avenir.

Si nous étudions d'autres pays, nous cherchons en vain les bases d'une évaluation même probable. J'ai entendu, par exemple, discuter la population de la Chine par des hommes ayant le droit d'avoir

en 5 ans, de 3585 pour la race blanche dans les pays tropicaux, est un fait rare et mérite d'être signalé. (*Statesman's Year-Book*, 1894, p. 784.)

¹ 195 millions sont de race aryenne; 52 millions sont Dravidiens.

² *Statesman's Year-Book*, 1894, p. 120, 121. — La progression a été plus forte dans les États feudataires. Leur population est évaluée à 66 millions, et la progression en 10 ans, en tenant compte des changements territoriaux, a été de 8 526 000.

³ En 1884, on comptait 334 149 mariages, 60 865 mort-nés, 49 767 enfants illégitimes; en 1892, 325 651 mariages, 91 389 mort-nés; 63 122 enfants illégitimes. (*Statesman's Year-Book*, 1894, p. 721.)

une opinion sur la question. Les uns la portaient à 300 millions, les autres à 400 et même plus haut encore¹. Quels calculs sérieux peut-on fonder sur des données aussi divergentes et, il faut bien le dire, aussi peu assurées dans un sens comme dans l'autre.

Nous pouvons en dire autant pour la Perse, pour la Turquie d'Asie, pour les vastes régions de l'Afrique; en dehors de l'Algérie et du Cap, qui sont devenues des colonies européennes. Par quels procédés arrive-t-on à chiffrer la population de ces pays encore si incomplètement connus? Que savons-nous, que pouvons-nous même savoir du mouvement démographique chez les Aïnos du Japon, les tribus Dravidiennes de l'Inde, les Cafres, les Hottentots, les nombreuses races nègres de l'Afrique, chez les Eskimos au nord, les Fuégiens au sud de l'Amérique, les Boschismans de l'Australie, les Orang-Semang de Malacca; chez tant d'autres races plongées dans une misère et une dégradation dont elles ne cherchent même pas à sortir.

Par le rapide affaiblissement d'autres peuples que nous connaissons un peu mieux, nous pouvons prévoir leur disparition dans un avenir plus ou moins prochain. C'est encore là un facteur que l'éminent membre de l'Académie royale de Belgique néglige trop facilement.

Ce fait de la diminution de la population est signalé depuis longtemps par les navigateurs pour les îles du Pacifique². Bien des causes y contribuent. Les conditions particulières d'existence créées par le contact de races inégalement armées pour le dur combat de la vie, l'impossibilité pour des populations inférieures de s'assimiler la civilisation d'une population supérieure, les causes pathologiques, la tuberculose, les maladies vénériennes par exemple, la

¹ Le *Nouveau Dictionnaire de géographie*, publié sous la direction de M. Vivien de Saint-Martin, porte la population de la Chine à 404 946 514. La densité de cette population peut être fixée approximativement à 100 par kilomètre carré. Elle est très inégalement répartie; de 198 dans les sept provinces littorales, de 111 dans les quatre provinces centrales, elle tombe à 45 dans les sept provinces frontières.

² L'almanach du gouvernement hawaïen pour 1880 compte, pour les îles Sandwich 44 088 habitants; on en comptait 69 800 en 1861, 130 313 en 1832. Taïti n'a plus que 6000 habitants. En 1858, la population des Marquises s'élevait approximativement à 11 000 indigènes; en 1872, on n'en trouve plus que 6045; en 1889, 4472. Les îles Gambier qui, en trente ans, avaient perdu 42 pour 100 de leur population, sont aujourd'hui presque désertes. On dit que l'alcoolisme et la prostitution sont la cause de cette dépopulation, mais les îles où les Anglais combattent énergiquement ces fléaux de l'humanité, sont dans les mêmes conditions que les autres sous le rapport de la disparition de la population. (Zaborowski, *Bull. soc. anth.*, 1892, p. 662, 663.)

prostitution, les avortements, les infanticides, aucune loi ne limitant les droits du père sur ses enfants¹, et l'enfant est souvent un fardeau dont on veut se débarrasser. Il faut ajouter les luttes jadis si fréquentes de famille à famille, de tribu à tribu, les sacrifices humains, le cannibalisme qui se maintient encore dans quelques-unes de ces îles. Tout événement, même insignifiant, la construction d'une case, le lancement d'une pirogue, la mort d'un des leurs est le prétexte de ces festins, et tel chef engraisse des esclaves en leur honneur. L'affaiblissement de la natalité, malgré le bien-être chaque jour croissant de la population, est la conséquence forcée d'un semblable état social. M. Marestang, dans son *Étude sur les îles Marquises*, montre la natalité tombée à 19,71 par 1000 habitants. Aucune race ne saurait se maintenir dans de semblables conditions; la dépopulation est leur suite inévitable.

Tous ces faits, d'autres semblables qu'il serait facile d'ajouter, constituent des objections sérieuses à la thèse soutenue par mon savant confrère. Nous reviendrons sur ces objections, contentons-nous de dire ici que nous ne pouvons accepter ses chiffres, soit qu'il nous dise le doublement de la race humaine dans une période de quatre-vingt-douze ans², soit qu'il nous la montre en l'an 2282, atteignant le total véritablement effrayant de 27 milliards! Tous ces chiffres reposent, sauf pour quelques pays européens, sur des données forcément incomplètes, sur des faits dont la vérification est impossible, sur des calculs entièrement approximatifs. Ils pèchent donc par la base et n'apportent aucune certitude.

Nous repoussons plus vivement encore les conclusions admises par un savant géographe anglais. Selon M. Ravenstein³, la population des divers continents s'accroît en dix ans dans les proportions suivantes :

En Europe, 8,7 pour 100; en Asie, 6 pour 100; en Afrique, 10 pour 100; dans l'Amérique du Nord, 20 pour 100; dans l'Amérique du Sud, 15 pour 100; en Australie, 20 pour 100; et sur la terre entière, en tenant compte de la population actuelle, de 8 pour 100. Je me demande comment on peut arriver à une semblable précision pour des continents encore incomplètement explorés comme l'Asie ou l'Afrique, comment on peut même y arriver pour des continents mieux connus, où chaque année apporte des éléments différents. J'avoue ne pas le comprendre; aussi ma

¹ Quatrefages, *l'Espèce humaine*, p. 348 et suiv.

² Le général Brialmont, en ne portant l'accroissement qu'à 3 pour 100 en quatre ans, chiffre qu'il dit inférieur au chiffre réel, arrive déjà, pour l'année 1932, à une population totale de 2977 millions.

³ *Proceedings Royal Geog. Soc.*, janvier 1891.

conclusion sera-t-elle plus modeste. Il est impossible de méconnaître que la population du globe, après s'être maintenue, pendant un nombre incalculable de siècles, à un niveau assez bas, a pris, depuis le début du dix-neuvième siècle, un essor inattendu; qu'elle s'est accrue en Europe, dans des proportions considérables; qu'elle est destinée à s'accroître encore, avec les progrès du travail, de la science, de l'hygiène, de l'aisance générale, ces grands facteurs de la prospérité des peuples, que pour les autres continents, enfin, nous n'avons pas des données assez assurées pour justifier une conclusion sérieuse et que nous pouvons seulement admettre d'une manière générale un accroissement de leur population, sans l'appuyer de calculs plus ou moins précis.

La production parviendra-t-elle à suivre le développement de la race humaine? Parviendra-t-elle, en se maintenant à un niveau progressant chaque jour, à assurer l'existence de ce grand nombre d'hommes appelés, comme dit le général Brialmont, au banquet de la vie? Telle est la grave question qui se pose devant nous.

V

Selon l'*Annuaire du Bureau des longitudes*¹, la superficie totale du globe, autant qu'il est possible de l'évaluer, est d'environ 510 millions de kilomètres carrés; 373,8 millions sont couverts par l'Océan, 136,2 appartiennent aux continents. M. Ravenstein, par un calcul différent, se rapproche des chiffres que nous empruntons à un maître, M. Levasseur. Il évalue à 51 238 000 miles carrés la surface de la terre, soit 4 888 000 miles carrés de terres polaires vastes amas de glaciers, 28 269 000 de terres fertiles, 13 901 000 de steppes et 4 100 000 de déserts. En assumant qu'un jour les steppes et les déserts deviennent partiellement habitables, il arrive à un total de 46 350 000 miles carrés cultivables et propres à assurer la nourriture de l'homme².

Le savant géographe qui nous donne ces détails ne prétend pas faire état des progrès possibles ou probables de l'avenir, et s'appuyant uniquement sur les données actuelles, il affirme que le maximum d'habitants qui pourront vivre sur cette surface est de 207 par mile carré de terres fertiles, 10 par mile carré de steppes, 1 par mile carré de déserts. Dans ces conditions, ajoutet-il, la terre ne saurait jamais nourrir plus de 6 milliards d'hommes,

¹ Année 1897, p. 460. — Il faut surtout consulter Levasseur, *la Terre* : *Bull. inst. international de statistique*, 1887.

² *Proceedings Royal Geographical Society*, 1890.

et ce maximum sera atteint dans 176 ans. Le général Brialmont trouve avec raison ces chiffres trop faibles. M. Ravenstein, dit-il, faisant passer un même niveau sur toutes les populations et sur toutes les races, n'a pas tenu suffisamment compte de la fécondité de certaines terres tropicales, de la sobriété de leurs habitants, ni surtout de l'accroissement de production dû aux progrès de l'agriculture. Le maximum d'habitants que la terre pourra nourrir sera certainement supérieur à 6 milliards, mais il ne saurait jamais dépasser le double, et ce chiffre, au taux actuel de l'augmentation de la population, sera atteint dans 270 ans.

Donnons les bases du calcul du général Brialmont. Il évalue à 13 milliards et demi d'hectares la surface des continents. Si l'on retranche de cette surface les régions polaires, les steppes, les déserts, les montagnes couvertes de neige, les roches entièrement dénudées, les forêts, les lacs, les cours d'eau, les terrains rendus improductifs par l'industrie, l'énorme surface qu'occuperont les habitations d'une population devenue huit fois plus nombreuse que la population actuelle, il restera à peine 2 milliards d'hectares de terres arables, susceptibles d'être cultivées utilement.

Cette surface suffira-t-elle à la nourriture de 12 milliards d'hommes, soit 6 par hectare cultivé, et à celle des animaux qu'il est impossible de négliger, l'homme ne pouvant vivre et prospérer avec une nourriture exclusivement végétale? Le savant membre de l'Académie royale de Belgique n'hésite pas à répondre négativement, et il donne pour exemple sa patrie, un des pays les plus peuplés du globe, où la moyenne des habitants dépasse à peine 3 par hectare¹. Il aurait pu ajouter qu'en Belgique, malgré la fertilité des terres, malgré l'état avancé de la culture, les récoltes ne suffisent pas à la consommation, et que, chaque année, l'on est obligé d'importer un certain nombre d'hectolitres de céréales pour combler le déficit.

Le général Brialmont maintient donc ses conclusions que, dans les circonstances les plus favorables, la terre où nous vivons ne saurait nourrir plus de 12 milliards d'habitants, et que ce chiffre sera atteint vers l'année 2166.

M. Leroy-Beaulieu apporte à l'appui de cette thèse sa grande autorité². Evidemment, dit-il, l'accroissement de la population ne saurait se poursuivre pendant la durée indéfinie des siècles, puisque, si modeste fût-il, au bout de cinquante ou cent siècles, il finirait par transformer la terre en une fourmilière. Le monde,

¹ La surface des terres en culture est de 1 955 000 hectares, la population de 6 400 000 habitants.

² *Traité pratique et théorique d'économie politique*, t. IV, p. 540, 634 et suiv.

continue-t-il, en admettant que l'homme, pour faire produire à la terre le maximum de céréales, convertisse les pâturages en terres arables, renonce à la nourriture animale, fasse faire à la culture des progrès considérables, ne pourrait nourrir plus de 10 à 12 milliards d'habitants.

La discussion de ces hypothèses est difficile, le général ne nous faisant pas connaître les données sur lesquelles il s'appuie pour ramener à 2 milliards d'hectares la surface cultivable du globe et jusqu'à ce que cette preuve soit faite, nous sommes bien forcés de regarder ses chiffres comme légèrement fantaisistes.

Hier encore, les régions de l'Afrique australe étaient de vastes déserts hantés par quelques misérables Cafres; aujourd'hui, les explorateurs ont reconnu des terres d'une fertilité remarquable dans le Mashonaland, dans le Matabeleland, dans le Bechuanaland, des contrées entières où les Européens peuvent vivre, où les enfants européens peuvent s'élever. Une race nouvelle se forme et les Africanders se disputent avec non moins d'ardeur les concessions de terres que les concessions de *claims*. Le manque d'eau rendra plus difficile le défrichement et la mise en valeur de certains déserts comme le Sahara¹ ou l'intérieur de l'Australie. Mais un ingénieur aussi habile que le général Brialmont ne peut méconnaître la possibilité de percer sur des points différents de nombreux puits artésiens. Les nappes d'eau souterraine jaillissant à la surface rendront à ces déserts la fertilité et la vie. On reverrait sur les collines de la Nouvelle-Calédonie, sur les talus des cours d'eau desséchés, les taros aux larges feuilles d'un vert glauque, les bananiers, les cannes à sucre, toutes les herbes qui croissent spontanément sur une terre arrosée et chauffée par un soleil brûlant. Les chemins de fer sillonneront la Sibérie et activeront la transformation déjà commencée. Que sont devenues les vastes forêts que nos ancêtres ont connues²? Celles qui existent encore font place, trop rapidement peut-être, à des habitations, à des champs

¹ Il est constant que les conditions atmosphériques du Sahara ont été modifiées par une révolution météorologique qui a transformé peu à peu les contrées fertiles encore au temps des Romains, en terres arides. (Largau, *le Sahara algérien*. Paris, 1881.)

² Au commencement du siècle, les forêts occupaient encore un quart environ des terres du globe. Cette proportion est aujourd'hui fortement réduite. (Maurice Block, *Traité théorique et pratique de statistique*.) Ce défrichement amène des conséquences inattendues. D'après le docteur Jeannel, cité par le général Brialmont, la mortalité, dans les trente départements français déboisés est notablement plus forte que dans les cinquante-sept départements encore boisés. Le même effet a été constaté dans les îles de la Martinique, de la Trinité, de Saint-Domingue, de Maurice.

cultivés, à des pâturages. Les lacs, les marais, seront desséchés, les cours d'eau endigués et ramenés à des limites plus modestes. Sans doute, le développement de l'industrie exige de larges espaces, mais ce développement se restreindra avec la nécessité. Les immenses amoncellements de schistes et de scories¹, qui désignaient de loin les puits houillers ou les établissements métallurgiques, se délitent avec les années; des arbres, des arbustes y poussent, l'humus se reconstitue peu à peu et, dans un espace de temps plus ou moins long, ces collines qui paraissaient déshéritées à jamais de toute végétation, reviendront à la culture. Sans doute, l'habitation d'une population si démesurément accrue exigera des étendues plus considérables que celles occupées aujourd'hui. Mais ne voit-on pas, à Chicago, à New-York par exemple, des maisons s'élevant à des hauteurs véritablement vertigineuses. La hauteur remplace la largeur. Ce système s'étendra à mesure que la valeur du terrain s'accroîtra et restreindra d'autant l'espace réclamé pour la demeure de l'homme.

Il est une autre observation à laquelle le général Brialmont fait bien allusion, mais sans y donner peut-être une attention suffisante. Un agronome éminent, M. de Gasparin², enseigne qu'avec un meilleur système de culture on pourrait arriver à des rendements huit fois plus élevés que ceux actuellement obtenus. M. de Gasparin ne connaissait pas encore toute l'importance des engrais chimiques qui, en restituant à la terre les éléments que les récoltes successives lui ont enlevés, ajoutent largement à sa fertilité. Ne voyons-nous pas déjà en France, dans certaines cultures avancées, des récoltes de 40, de 50 hectolitres de blé à l'hectare³. Ce qui est aujourd'hui un maximum rarement atteint sera peut-être un minimum dans l'avenir, et la densité croissante de la population aura pour corrélatif un accroissement correspondant dans la production.

On nous répond avec une certaine raison que la culture se perfectionne lentement, et que la population s'accroît rapidement. Je n'y puis contredire; mais est-ce une raison suffisante pour ne pas faire entrer en ligne de compte des progrès d'autant plus assurés qu'ils seront plus nécessaires?

¹ J'ai même tort de parler des scories; les agriculteurs commencent à reconnaître leur valeur et, au lieu d'être un embarras pour les métallurgistes, elles deviennent pour eux une source de profit.

² *Cours d'agriculture*, 5 vol. in-8°.

³ Citons un fait : en Allemagne, le produit moyen de l'hectare planté en blé est de 1600 kilogrammes; en Saxe, un grand agriculteur obtient jusqu'à 5300 kilogrammes.

Comment connaître enfin, comment même prévoir les procédés physiques, chimiques, mécaniques que le génie de l'homme enfantera, les forces nouvelles que les siècles futurs lui apporteront, les conséquences qu'elles auront pour son bien-être, pour son extension? Sans doute, il existe des régions qui resteront fermées; les glaciers du pôle où Nansen reconnaissait hier encore, que toute vie est impossible¹, les terres tropicales, le Nouveau-Mexique, le Texas, l'Arabie, une partie de l'Inde sous le tropique du Cancer, le Chaco, le désert d'Atacama, une partie de l'Australie sous le tropique du Capricorne², les déserts salins sur d'autres points. Mais même dans ces parages inhospitaliers, les terres inhabitables se restreindront peu à peu; l'homme de l'avenir s'étendra, il gagnera successivement, malgré les circonstances adverses, du terrain. Sa vie sera à ce prix.

Comment aussi ne pas se préoccuper des découvertes nouvelles que nos descendants ont le droit d'espérer de l'avenir? Il faut y revenir, car c'est le nœud de la question. Qui oserait prétendre que la science a dit son dernier mot dans la prodigieuse impulsion que notre génération a imprimée à l'humanité. Qui donc aurait pu, au début de ce siècle si fertile en merveilles, soupçonner que la parole humaine traverserait les océans ou les continents; que la pensée, à peine articulée, se transmettrait avec la rapidité de l'éclair? Qui donc aurait pu soupçonner qu'avec le soleil comme seul agent, on arriverait à reproduire les paysages ou les êtres animés; que l'on parviendrait, avec les rayons mystérieux si récemment découverts, à connaître le squelette du vivant, à explorer les cavités les plus profondes du corps humain? Que diraient nos pères, s'ils pouvaient voir les miracles accomplis sous nos yeux, accomplis par nos efforts, le globe sillonné par des voies ferrées, des moteurs mécaniques remplaçant les chevaux dans nos campagnes comme dans nos villes, des vaisseaux marchant à 30 nœuds à l'heure, des canons lançant des boulets à plusieurs kilomètres de distance? Notre orgueil serait assurément bien insensé si nous supposions que le progrès incessant que nous pouvons suivre depuis les temps géologiques³ s'arrêterait avec nous et que le magnifique génie de

¹ *Nature*, 1896, t. II, p. 403.

² Tous les auteurs qui ont traité la question d'une manière générale concluent à l'impossibilité pour les blancs de coloniser d'une manière fixe les terres tropicales. *True colonization in the tropics by the white race is impossible.* (W. Ridley, *Acclimatization*.) Si le fait est actuellement vrai, ne peut-on concevoir la formation de races nouvelles et mélangées, comme les Africanders, par exemple, que nous avons déjà cités, qui pourront se reproduire, élever leurs enfants et coloniser le pays?

³ Il faut lire le magnifique travail : *Essai de paléontologie philosophique*, que

l'homme s'éteindrait avec notre génération. Nul ne peut même prévoir les éléments nouveaux que les conquêtes futures de la science apporteront à l'humanité, ni leur influence sur le mouvement démographique, ni les facilités qu'elles apporteront à la vie! Le présent autorise toutes les conjectures, toutes les espérances. Ce sont là des facteurs singulièrement importants qui doivent modifier toutes nos conceptions actuelles.

En tenant compte de ces considérations, d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer et qui se résument en un mot, le progrès incessant, il ne paraît pas exagéré de porter au double, au triple même le nombre d'hectares cultivables et leur produit à un taux bien supérieur au produit actuel, alors qu'arrivera l'échéance fatale annoncée par le général Brialmont. Que deviennent les calculs qu'il donne et comment les discuter dans l'ignorance complète où nous sommes des nouvelles conditions d'existence qu'apportera l'avenir?

L'inégalité entre l'accroissement de la population et l'accroissement des forces productives du sol n'est pas le seul danger qui menace l'humanité. Dans un temps assez prochain peut-être, le combustible fera aussi défaut. Les forêts seront depuis longtemps défrichées, souvent avec une coupable imprévoyance¹. Partout où le nombre d'hommes augmente, elles disparaissent rapidement, et déjà l'on peut prévoir l'épuisement des houillères ou des gisements de pétrole, qui ne se reconstituent pas ou qui se reconstituent avec la plus extrême lenteur. La consommation du charbon s'accroît dans de formidables proportions; de 1800 à 1869, elle est montée en Angleterre de 10 millions de tonnes à 108 millions; elle s'élève actuellement à 170 millions, et si les progrès de l'industrie continuent tels que nous les voyons aujourd'hui, dans un

vient de publier M. Albert Gaudry. On voit le développement des êtres selon le plan du Créateur, le développement des facultés, l'activité, la sensibilité, l'intelligence, prouvé par le développement des organes qui les caractérisent.

¹ L'industrie contribue largement à cette destruction. Pendant le cours de l'année 1895, pour n'en donner qu'un exemple, la France et l'Angleterre avaient manufacturé plus de 400 000 tonnes de pâte chimique avec des bois importés de Suède ou de Norvège. Ce chiffre représente le rendement en cellulose de pins ou de sapins âgés au moins de trente ans. Un pin de trente-cinq à quarante ans ne peut fournir plus de 150 kilogrammes de pâte propre à la papeterie. On peut juger par ce détail de l'immense destruction des conifères. Avec une semblable consommation, toutes les forêts de l'Europe auront disparu en un demi-siècle. (Urbain, *les Succédanés du papier. Encyclopédie Léauté.*) On peut consulter sur le passé, Alf. Maury, *les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*. Le reboisement des pentes dénudées de nos montagnes est une nécessité qui s'impose à bref délai.

demi-siècle, la consommation annuelle approchera de 300 millions. Il est évident qu'avec une semblable consommation, les gisements de houille seront épuisés ou inexploitable dans un délai assez court. Les savants discutent sur le terme fatal. Jevons et Price Williams parlent d'un siècle. Cette période paraît trop limitée à Hull, et dans un travail sur les houillères de la Grande-Bretagne, il estime que si l'on descendait à 4000 pieds de profondeur¹, on pourrait extraire dans la seule Angleterre 140 milliards de tonnes et assurer la consommation à raison de 300 millions de tonnes pendant quatre siècles et demi. L'exploitation des houillères dans de semblables conditions peut-elle être fructueuse? Peut-elle même être tentée dans l'état actuel de l'industrie? Nous ne le pensons pas. La ventilation et l'épuisement seraient trop onéreuses et le grisou deviendrait une menace perpétuelle, sous la pression à laquelle il serait soumis. Mais la science est loin d'avoir dit son dernier mot et ce qui, au point de vue scientifique ou économique, est à peu près impossible aujourd'hui, deviendra facile dans l'avenir avec les ressources qu'elle saura créer, avec les procédés nouveaux dont elle saura très probablement doter l'humanité.

Nous ne pourrions que répéter pour les dépôts houillers, pour les dépôts de pétrole des autres régions du globe ce que nous venons de dire pour l'Angleterre. Il est certain que, malgré les progrès que l'on peut attendre de l'exploitation, dans un délai relativement court, si on le compare à l'immensité des siècles écoulés, l'homme ne pourra plus compter sur le combustible si important, si nécessaire pour lui. Mais son génie inventif ne lui fera pas défaut. Combien existe-t-il dans la nature de forces inutilisées ou incomplètement utilisées? Ces forces seront les moteurs de l'avenir, les sources du mouvement et de la chaleur. Le vent, les chutes d'eau, les marées, l'éther lui-même, deviendront les serviteurs de l'homme et faciliteront sa marche en avant. Qui donc se doutait, il y a bien peu d'années encore, du parti que l'on pouvait tirer des célèbres chutes du Niagara? Depuis le 1^{er} octobre 1896, le problème est résolu, on utilise déjà ou on utilisera dans quelques mois une force de 25 625 chevaux². Ce n'est là évidemment qu'un faible début; la transmission de la force à distance est encore à peine connue et le Niagara est un réservoir inépuisable³.

Ce que le Niagara fait pour l'Amérique du Nord, le Nil peut le

¹ Environ 1250 mètres.

² Rankine, *Electrical Engineer Nature*, 6 mars 1897.

³ On s'occupe également de l'autre côté de l'Atlantique d'utiliser le saint Laurent qui, dans le comté de Masséna, présente des chutes mesurant plus de 16 mètres.

faire pour l'Égypte. M. Prompt, inspecteur général des ponts et chaussées, propose de se servir des cataractes comme générateurs de l'électricité. Le projet, paraît-il, est très exécutable et déjà on peut prévoir les filatures, les sucreries, les irrigations si importantes dans le pays, mues par ce nouveau moteur¹.

Il faut, dit un chimiste éminent, utiliser la chaleur solaire; il faut utiliser la chaleur centrale de notre globe. Cette dernière peut être captée en creusant des puits de 3 à 4000 mètres de profondeur, ce qui n'est peut-être pas impossible pour les ingénieurs de nos jours, ce qui ne le sera assurément pas pour les ingénieurs de l'avenir. L'eau atteindrait au fond de ces puits une température élevée et développerait une puissance motrice d'une force immense, ressource suprême de l'humanité. M. Berthelot ne s'arrête pas dans cette voie féconde, dans ces espérances réalisables peut-être, dans un avenir plus ou moins éloigné, il s'engage dans le pays des chimères d'où l'on ne peut revenir. « Le jour, continue-t-il, où l'énergie sera fournie économiquement, on ne tardera pas à obtenir de nouvelles substances alimentaires², à fabriquer des aliments de toute pièce avec le carbone emprunté à l'acide carbonique, avec l'hydrogène et l'oxygène pris à l'eau, avec l'azote tiré de l'atmosphère. » Je doute fort que les amis socialistes ou collectivistes du savant secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences acceptent volontiers le menu qu'il leur prépare : « une petite tablette de matière azotée, une petite motte de matière grasse, un petit morceau de fécule ou de sucre et un petit flacon d'épices, le tout exempt de microbes pathogènes ».

Accepteront-ils plus volontiers l'avenir qu'il leur annonce? « Quand la chimie aura accompli dans le monde cette révolution, disait-il dans un banquet récent³, il n'y aura plus ni champs couverts de moissons, ni vignobles, ni prairies remplies de bestiaux; l'homme gagnera en douceur et en moralité, parce qu'il cessera de vivre par le carnage et la destruction des créatures vivantes. Il n'y aura plus de distinction entre les régions fertiles et les régions stériles. Peut-être même que les déserts de sable deviendront le séjour de prédilection des civilisations humaines, parce qu'ils seront plus salubres que ces alluvions empestées et ces plaines marécageuses engraisées de putréfaction qui sont aujourd'hui le siège de notre

¹ *Correspondance du Times*, mars 1897.

² « La science, observe le général Brialmont, est parvenue à extraire des minéraux la glucose et des corps gras, pourquoi n'en extrairait-elle pas la matière du blé qui se compose d'amidon, de cellulose et de gluten, dont les éléments constitutifs sont le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote. »

³ Banquet de la Chambre syndicale des produits chimiques, avril 1894.

agriculture. La terre deviendra un vaste jardin arrosé par l'effusion des eaux souterraines où la race humaine vivra dans l'abondance du légendaire âge d'or. »

Ajoutons que ces temps merveilleux approchent; c'est en l'an 2000, dans un peu plus d'un siècle, que ceux qui nous remplaceront, en verront naître l'aurore. Il ne s'agit que de découvrir une chimie nouvelle qui change la nature de l'homme aussi profondément que la chimie actuelle transforme et transformera de plus en plus la nature matérielle. On a souvent dit que le génie était voisin de la folie; en serait-il de même de la science qui ne croit qu'en elle-même?

VI

Quelles sont les conclusions que comporte ce travail? Nous savons mal le passé, nous savons à peine le présent, nous ignorons complètement l'avenir, et c'est sur des chiffres plus ou moins sérieux, des données plus ou moins exactes, qu'il nous faut les établir. Nous avons parlé des espérances ambitieuses que nous pouvions concevoir. Qui peut dire que ces espérances se réaliseront? Qui peut dire ce que seront les siècles futurs? Qui peut dire que les progrès dont nous sommes si justement fiers ne se changeront pas en régressions? Qui peut dire que notre civilisation, qui a créé la richesse et qui, par un juste retour, s'est développée avec elle et par elle, ne se transformera pas, tout au moins pour certains peuples et pour certains pays, en destruction et en barbarie? Sans doute, il n'est plus de ces légions sorties de régions inconnues devant lesquelles les empires s'écroulaient, les peuples périssaient. Mais les barbares ne sont-ils pas au milieu de nous? Ne sommes-nous pas en présence de la grande lutte de ceux qui n'ont pas contre ceux qui ont, lutte plus savante, mieux organisée qu'elle ne l'a été à aucune autre époque de l'histoire. Faut-il rappeler les Jacques en France, les Anabaptistes en Allemagne? Faut-il dire ce que nous avons, hélas! vu de nos yeux: les Parisiens brûlant avec méthode leurs monuments, détruisant eux-mêmes leur cité, sous les yeux du vainqueur? Ni le progrès de l'aisance générale, ni le progrès de l'instruction, ni la vie plus facile et plus confortable, ni la liberté portée à des limites extrêmes, n'arrêtent la marche du fléau. Supposons ces barbares, le nom n'est que trop juste, maîtres d'un pays, d'une région, d'un continent même, quelle dévastation, quelles ruines n'entraînerait pas leur victoire? Il faudrait des années, des siècles peut-être, pour effacer les traces de leur éphémère puissance, et il n'est pas difficile de prévoir l'action qu'elle exercerait sur le mouvement de la population.

Le danger n'est cependant pas aussi grave, à ce dernier point de vue, que nous pouvons le supposer. Avec les prodigieux moyens dont dispose la société moderne, le passé d'un peuple, ses travaux et ses gloires ne peuvent complètement disparaître, comme l'histoire le montre pour les grands empires d'antan. Si longue et si dure que soit la tempête, si terrible qu'elle se montre pour les peuples condamnés à la subir, le calme finira par renaître, le mouvement démographique reprendra son niveau, et cette société, si éprouvée en se reconstituant avec de nouveaux éléments, reviendra rapidement à ses anciens et inévitables errements.

J'ai montré que grâce aux progrès de la science, grâce aux progrès de l'industrie, les grandes famines, les grandes épidémies, les guerres même de longue durée n'étaient plus à craindre. Ceux qui nous remplaceront n'ont donc à redouter que des arrêts momentanés dans leur prospérité, que des perturbations partielles, redoutables pour un moment, mais qui ne peuvent amener que bien rarement, si même elles l'amènent, la dépopulation d'un pays, comme les crises terribles qui ont marqué le passé de l'humanité.

La thèse du général Brialmont se justifie donc dans une certaine mesure. Elle se résume en quelques mots. Dans la constitution de l'humanité telle qu'elle existe, la progression de la population est illimitée, et comme, au contraire, la superficie des terres cultivables est essentiellement limitée, il arrivera forcément un moment où il faudra constater un déficit de production à côté d'un excédent de population et où la terre, par conséquent, ne pourra plus nourrir ses habitants.

C'est là un péril que ne soupçonnaient guère ceux qui nous ont précédés. L'accroissement de la population était regardé comme la force et l'honneur d'un État. Le Parlement de Paris disait à Louis XI, dans des remontrances restées célèbres : « La gloire du roi est dans la multitude du peuple. » Plusieurs siècles plus tard, Frédéric le Grand écrivait dans le même esprit : « Le nombre des peuples fait la richesse de l'État. » Nul ne pensait que l'excès de la population pût jamais devenir un danger. Un démagogue anglais, Godwin, soutenait, à la fin du siècle dernier, que la population du globe pouvait croître pendant des milliers de siècles encore, sans que la terre cessât de suffire à la nourriture de ses enfants¹ ; de nos jours, un économiste éminent, Bastiat, estimait que la densité croissante de la population équivalait à une facilité croissante de la production. M. Thiers, enfin, dans un ouvrage qui eut son heure

¹ *On Population, an Enquiry concerning the power of increase in the number of Mankind in answer to Mr Malthus.* London, 1820. — Godwin réfute vivement les théories de Malthus, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

de célébrité¹, disait : « Si l'on pouvait imaginer un jour où toutes les parties du globe seraient habitées, l'homme obtiendrait sur la surface du globe dix fois, cent fois, mille fois plus qu'il ne recueille aujourd'hui... L'espèce humaine finira glacée ou brisée, n'ayant encore mis en culture que la moindre partie de l'univers qu'elle occupe. »

Des observations plus précises, plus conformes à la science moderne, permettent de modifier ces conclusions en ce qu'elles ont de trop absolu. Si l'accroissement de la population se maintient sur le globe aussi rapide qu'il l'est depuis un siècle en Europe, il arrivera forcément un temps où la terre ne pourra plus nourrir cette population débordante. C'est là un axiome qui n'a pas besoin d'être démontré.

A quel moment arrivera ce terme fatal? Je ne suis d'accord avec le général Brialmont ni sur le nombre de siècles qui précéderont ces crises suprêmes, ni sur l'étendue de la surface arable qui, selon qu'on la calcule, avancera ou reculera ce terme. Pour moi, je crois l'avoir prouvé, le nombre de siècles comme l'étendue du sol cultivable sont bien plus considérables que ne le pense l'éminent membre de l'Académie royale de Belgique. Je confesse que je ne possède que des données trop incomplètes et trop incertaines pour établir scientifiquement mon opinion, mais il en est de même pour le général Brialmont. Le champ des hypothèses est vaste; celui des faits appuyés sur des preuves sérieuses est autrement restreint. Le premier seul nous est ouvert, et c'est à l'aide d'hypothèses accumulés que nous arrivons à une conclusion.

Il est certain, je le répète, que si la population du globe continue à s'accroître dans les proportions que nous voyons, si les conditions actuelles des sociétés humaines se maintiennent, il arrivera fatalement un moment où la terre sera inhabitable pour ceux appelés en trop grand nombre à la peupler.

Mais qui peut dire si les conditions actuelles de nos sociétés se maintiendront, qui peut dire si d'autres conditions moins favorables à la progression démographique ne les remplaceront pas et s'il ne faudra pas profondément modifier les conclusions qui découlent de ce qui est aujourd'hui?

Sans doute, rien ne permet de prévoir le retour des cataclysmes lents ou rapides, mais probablement très lents, qui ont marqué les temps géologiques. Les fléaux qui ont joué un rôle si considérable dans les âges écoulés ne seront plus, autant que nous pouvons le présumer, que partiels et limités, par conséquent sans importance

¹ *De la propriété*. Paris. 1848.

durable sur le mouvement de la population si souvent et si durement éprouvée par eux. En dehors de phénomènes géologiques ou météorologiques inconnus, en dehors des crises sociales que notre génération a si imprudemment préparées, est-il un obstacle à cette progression de la population que l'on nous dit, avec raison, si redoutable? Est-il surtout un remède à y apporter? La question n'intéresse ni nous, ni nos descendants immédiats, ni même les générations nombreuses appelées à nous remplacer dans cet avenir qui nous est caché; mais sa portée philosophique est considérable, il convient donc de l'étudier.

Pour les écoles socialistes ou économiques, le problème de l'alimentation, l'équilibre entre ces deux facteurs, la population et la subsistance ne se résoudre que par la restriction de la natalité, à son défaut par l'accroissement de la mortalité, résultat trop certain de la misère générale.

Les sociétés communistes n'ont pu et ne peuvent se maintenir qu'en limitant le nombre des naissances, en se débarrassant des enfants et des vieillards, fardeau trop lourd pour elles, et tel serait leur rôle dans l'avenir. Un des chefs les plus autorisés de l'École allemande écrivait, il y a quelques années, « aucun système socialiste ne peut durer, s'il ne commence par limiter le nombre des naissances¹ ». Il est juste cependant d'ajouter que les diverses écoles ne sont pas d'accord sur ce point. Quelques-unes, en très petit nombre, il est vrai, le repoussent. Aux yeux d'un de leurs célèbres théoriciens, Henry George, la propriété est surtout illégitime, parce qu'elle entrave la progression de la population.

Les économistes ne sont pas moins explicites; tous sont d'accord avec les socialistes allemands. « L'humanité se trouve donc acculée à ce dilemme, dit le général Brialmont : entraver son développement par des moyens préventifs et des moyens de destruction, ou se résigner à voir cet effet se produire par la misère, en vertu de ce principe que la population se proportionne toujours aux moyens de subsistance. »

C'est là un retour aux théories attribuées à Malthus, mais dont il a toujours, paraît-il, répudié la paternité. Au moment, d'ailleurs, où il les promulguait, l'Angleterre subissait une crise redoutable, qui troublait tous les esprits. L'industrie humaine naissait, « fille de l'homme, enfantée comme l'homme lui-même, dans la douleur », a-t-on dit avec éloquence. La loi des pauvres produisait de criants abus, des générations d'assistés tendaient vers l'État leurs mains insatiables; la misère était partout. C'est sous l'impression du triste

¹ Adolf Wagner, *Grundlegung der politischen Oeconomie*. Leipzig.

membre éminent de l'Académie des sciences morales et politiques espère que les pays fortement peuplés suivront l'exemple de l'Angleterre, où le paupérisme décroît par l'effet de la diminution de la natalité, conséquence assurée du morcellement du sol et de la diminution des richesses. « Nous inclinons à penser, continue Laveleye, que plusieurs nations, probablement parmi les plus pauvres et les plus riches, verront quelque jour, comme la France, leur croissance se ralentir d'une façon continue et le mouvement de la population se rapprocher de l'état stationnaire; peut-être à une époque, si l'esprit humain n'est plus hanté par le cauchemar de la guerre, les démographes s'accorderont-ils à louer ce ralentissement comme un grand progrès de la prévoyance humaine. » Nous ne nous arrêterons pas aux rêveries d'Emile Laveleye, mais, de son vivant, l'école libérale belge avait prétendu faire une grande révolution de réputation. « Les hommes trop nombreux, dit-il, seront-ils condamnés à la mort faute de vivres à s'entre-dévorer? Non, notre race trouvera son salut dans le véritable progrès, qui peut se résumer en ces termes : plus de lumière, plus de vertu, plus de justice. Plus de lumière fera prédominer la vie de l'esprit sur celle de la brute qui nous environne. Plus de vertu produira plus de continence et plus de prévoyance. Plus de justice enfin, assurant à chacun pleine possession de son travail, généralisera la propriété, antidote éprouvé de l'excès de la multiplication de notre espèce. »

Nous sommes tentés de répéter pour Herbert Spencer ce que nous venons de dire pour Laveleye, quand le globe sera entièrement habité, quand il sera cultivé aussi bien qu'il peut l'être dans ses parties habitables, quand l'intelligence et les sentiments nécessaires à la vie sociale se seront développés, l'abondance de la production, selon le philosophe anglais, aura accompli sa mission et cessera graduellement. A coup sûr, ni Laveleye ni Herbert Spencer ne peuvent nous dire par quels moyens l'homme pourra limiter l'état social qu'ils rêvent.

Ainsi donc, le seul remède indiqué par les écoles aujourd'hui dominantes à un état si inquiétant dans un avenir qu'elles disent prochain, est la stérilité voulue ou imposée. « Cette limitation, dit le général Brialmont, n'est que l'application sous une autre forme de la loi de la nature, en vertu de laquelle chaque espèce du

Essay on the Principle of Population; or a View of its past and present state on human Happiness. London, 2 vol. in-4°. — Dans les éditions successives de son livre, Malthus a apporté à ces théories d'importantes modifications.

règne animal a pour ennemies une ou plusieurs espèces qui en limitent le développement afin d'empêcher qu'aucune d'elles ne finisse par couvrir la terre. L'homme n'a pas à combattre une espèce animale qui le hâisse instinctivement. L'unique ennemi de l'homme est l'homme lui-même. »

Certains économistes vont même plus loin. Ils veulent voir dans cette stérilité volontaire une preuve de civilisation supérieure. Ils louent avec un certain cynisme les Français d'avoir devancé les autres peuples dans cette voie. Ils disent déjà reconnaître le même fait aux Etats-Unis et ils croient en distinguer les symptômes prémoniteurs en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, au Japon, dans d'autres pays encore où le taux de la natalité s'abaisse périodiquement.

Je ne puis m'associer à cette opinion. Je conteste même les faits sur lesquels ses défenseurs prétendent l'appuyer.

J'ai montré souvent, les lecteurs du *Correspondant* veulent peut-être bien s'en souvenir¹, les dangers qui menacent un pays où la natalité s'arrête, où il meurt plus d'hommes qu'il n'en naît. Malheureusement, nous en voyons chaque jour en France les effets. Les relevés annuels témoignent de sa gravité. Depuis un demi-siècle, le mal sévit avec une intensité toujours croissante et, dès 1867, Broca prévoyait que le moment approchait où le nombre des naissances serait inférieur à celui des décès. Ce qui était alors l'avenir est devenu le présent. Dans certains de nos départements, la proportion est considérable; dans l'Eure, il y a deux naissances pour trois décès. L'Orne, l'Aube, la Côte-d'Or, le Lot, le Gers, le Lot-et-Garonne, sont dans une situation à peu près semblable. Dans quelques cantons, on ne trouve même qu'une naissance pour deux décès². Quand on parcourt les rues des villages, on est surpris du petit nombre d'enfants qui y jouent; quand on consulte les registres scolaires, on comprend mieux encore toute l'étendue du mal. Est-ce là ce que les économistes appellent le progrès de la civilisation? Hélas! c'est son déclin qu'il faut dire. Le progrès est la vie; il ne peut être la mort. L'histoire, si nous la consultons, en donne de nombreux exemples. C'est ainsi que disparurent les grands Romains qui, partis d'un coin du Latium, soumièrent toute la terre alors connue. C'est ainsi que disparaîtra notre race aimable et spirituelle, sociable et humaine, avec ses grandes qualités et ses grands défauts, emportant avec elle nos gloires et nos grandeurs, nos espérances et nos ambitions. La destruction d'une race peut-

¹ Je citerai notamment le *Péril national*, 10 et 25 juillet 1890, et le *Cri d'alarme*, 25 avril 1894.

² Rapport présenté par l'Office du travail au ministre du commerce sur le mouvement démographique en 1895.

elle être, je le demande de nouveau, un triomphe de la civilisation?

Le fait du ralentissement de la natalité est-il vrai pour d'autres nations, comme les économistes se plaisent à le proclamer? Il est difficile de l'affirmer ou de le nier pour les États-Unis, où il n'existe pas de relevé annuel du mouvement de la population et où le recensement décennal est faussé dans les conclusions qu'il comporte, par le nombre des immigrants entraînés chaque année de l'autre côté de l'Atlantique, par l'espoir si souvent déçu d'une fortune rapide.

Le relevé des naissances durant les dernières années connues montre qu'il n'en est rien pour les autres pays que l'on cite¹. Les races slaves et anglo-saxonnes ont conservé leur vigoureuse natalité²; elles sont destinées à submerger les races plus faibles et plus mal équilibrées. Si elles aussi doivent défaillir, si la richesse et le luxe doivent produire le même effet chez elles qu'ils produisent en France, si ces races étaient condamnées à disparaître à leur tour, les races jaunes sont prêtes à se précipiter en rangs serrés sur l'Occident pour arracher leur patrie aux hommes sans force et sans vigueur qui la peuplent. Est-ce là, je le demande une dernière fois, ce que nos économistes entendent par le triomphe de la civilisation?

On me répondra, et je me suis fait à moi-même cette objection, que je montre tous les dangers qui menacent les nations où la natalité s'affaiblit, où les vieillards qui peuvent bien être l'honneur du pays, mais qui, à coup sûr, n'en sont pas la force, remplacent les jeunes gens; et que j'oublie les dangers autrement redoutables d'une population surabondante et que c'est là la thèse soutenue par les économistes, la thèse qu'il faut réfuter.

Ma réponse sera courte. Je dirai que je ne puis accepter cette fin désastreuse que les savants statisticiens prétendent imposer à l'espèce humaine. Ce n'est pas par une chute si cruelle que notre

¹ Relevé des naissances :

	Allemagne.	Angleterre.	Belgique.
1890	1 820 264	1 148 258	184 819
1891	1 903 160	1 126 431	190 419
1892	1 856 999	1 147 260	185 682
1893	1 928 270	1 148 983	191 698
1894	1 904 297	1 154 427	190 038

Pour l'Angleterre, le relevé va de l'année 1891 à l'année 1895.

² Il faut remarquer qu'en Espagne et en Italie la race latine a conservé toute sa vigueur. Le relevé des naissances et l'accroissement de la population, malgré les circonstances si difficiles que ces deux pays viennent de traverser en témoignent. En Italie, la population est inférieure de 7 millions à la population française; les naissances l'emportent de 300 000 sur les nôtres. En Espagne, la population est d'environ 18 millions, elle n'atteint pas la moitié de la nôtre, et cependant les naissances ne sont inférieurs que de 200 000 par an.

race doit périr. Je suis soutenu par de plus hautes, de plus immortelles espérances. Dieu n'a pas créé l'homme, il ne l'a pas doué du merveilleux génie qui éclate dans ses œuvres, il ne lui a pas donné l'empire de ce glorieux univers dans lequel nous vivons; il ne lui a pas dit : « Croissez et multipliez ¹ », pour le condamner soit à une triste stérilité, soit à une si cruelle destruction, que son industrie ne peut vaincre, que son génie ne peut atténuer, — l'anéantissement par la faim. — L'affirmer, c'est nier la divine Providence elle-même, et ce n'est pas par quelques chiffres, si habilement groupés qu'ils puissent être, que l'on saurait y parvenir. « Dieu crée les enfants, dit Luther, que l'on est un peu surpris de citer dans le *Correspondant*, il les nourrira. »

C'est là, il est vrai, une conclusion sentimentale qui ne repose sur aucune base scientifique; mais n'en est-il pas de même des affirmations contraires? Les chiffres de nos adversaires, leurs données, sont exclusivement fondés sur des hypothèses. Ils ne peuvent nous dire pourquoi durant les dix mille ans et plus de son existence, la race humaine s'est si lentement accrue. Les souffrances endurées par les hommes ne peuvent suffire à l'expliquer. Pourquoi, au contraire, notre race a-t-elle pris depuis le dix-neuvième siècle un si rapide essor et cela malgré les guerres qui ont marqué son début, malgré les révolutions sans cesse renouvelées qui ont marqué son histoire? Dans leur ignorance, ils prétendent nous dire un avenir inconnu en s'appuyant sur un passé si incomplètement connu!

Je crois avoir prouvé que les chiffres mis en avant avec un certain parti-pris ne reposent que sur les faits les plus incertains et les plus aléatoires, et qu'ils peuvent être entièrement modifiés par des circonstances nouvelles impossibles à prévoir. Ne suis-je donc pas en droit de dire que les conclusions de mes adversaires, si sérieuses qu'elles puissent paraître, sont aussi sentimentales que les miennes. Ne prétendons donc pas résoudre des problèmes que nous n'avons aucun moyen de connaître avec quelque certitude. C'est, à l'heure actuelle, la vraie, l'unique solution. Mais cette solution, bien que l'on ne puisse actuellement l'entrevoir, doit assurément exister, car il faudrait sans cela admettre que Dieu a été imprévoyant, que sa souveraine sagesse serait en défaut. Cette assertion ne peut se soutenir; elle est incompatible avec la notion même de Dieu, telle qu'elle a été constamment admise non seulement par les chrétiens mais aussi de tout temps par les philosophes spiritualistes. Nous en appelons donc avec confiance à l'avenir pour une solution que le présent ne peut donner.

Marquis DE NADAILLAC.

¹ Genèse, chap. I, v. 20.

M^{GR} MACAIRE

CRÉATION DU PATRIARCAT COPTE EN 1895
AMBASSADE AUPRÈS DE MÉNÉLIK EN 1896

On se rappelle deux grands actes récents du Souverain Pontife : en 1895, la création, en Égypte, d'un patriarcat copte catholique auquel était élevé Mgr Macaire, et l'ambassade extraordinaire dont le nouveau patriarche était chargé, en 1896, auprès du Négus d'Abyssinie.

La personnalité de Mgr Macaire, le rôle qu'il a rempli dans ces circonstances mémorables, la part qui lui semble réservée dans le relèvement et l'essor d'une Église entourée jadis d'un illustre prestige, méritent une attention particulière, au moment surtout où se déroulent en Orient des événements capables d'exercer une influence considérable sur l'avenir du monde.

I

D'une taille au-dessous de la moyenne, le teint coloré, portant la barbe, muni de grosses lunettes dorées, Mgr Macaire, dont le physique, au premier abord, ne permet pas de le deviner, fait preuve, lorsqu'on cause avec lui et que l'on croise son regard, d'une intelligence, d'une finesse d'esprit et d'une perspicacité qui ne manquent pas de frapper.

Elevé chez les Jésuites de Beyrouth, il y était déjà considéré comme une personnalité destinée à percer, et nul, parmi ses anciens professeurs, ne s'étonne de le voir, tout jeune encore, un des plus hauts dignitaires de l'Église d'Orient.

Âgé de trente ans environ, avec les qualités et l'esprit d'observation dont il est doué, et mêlé sans cesse à des questions aussi

scabreuses que délicates, il acquerra vite l'expérience qu'il ne peut encore avoir, et les Coptes catholiques pourront se flatter de posséder à la tête de leur Église un éminent prélat.

Le Saint-Père n'a donc pas fait un choix à la légère en le nommant titulaire du patriarcat nouvellement rétabli, et en l'envoyant comme ambassadeur extraordinaire auprès de Ménélik.

CRÉATION DU PATRIARCAT COPTE EN 1895

Léon XIII, qui venait d'élever Mgr Macaire à la dignité d'évêque, s'exprimait ainsi dans une lettre apostolique adressée aux Coptes, en date du 11 juin 1895 : « A peine avons-nous commencé à Nous occuper du projet de restaurer ou d'affermir l'unité chrétienne en Orient, ayant convoqué en conseil les patriarches des nations de cette contrée, que Nous avons reçu du clergé catholique de votre Eglise une lettre pleine de déférence envers Nous et contenant d'humbles supplications. Une autre l'a suivie à un court intervalle, respirant la même piété filiale et renfermant les mêmes prières : c'était une requête collective des principaux citoyens de votre nation.

« Toutes les deux nous ont été si agréables qu'elles ont remué en votre faveur l'intime de Notre cœur et les entrailles de Notre charité.

« Notre émotion a été d'autant plus vive que, dans ces deux lettres, Nous avons vu un éclatant témoignage de votre zèle et de votre ardent désir de contribuer à la réconciliation et au salut de vos concitoyens, que le Siège apostolique, depuis longtemps, s'afflige de voir séparés de sa communion.

« Ce sentiment qui nous anime est entièrement digne de la foi catholique, digne de la véritable fraternité chrétienne. Aussi bien, de Notre côté, Nous n'avons pas hésité à tourner Notre attention, d'une façon particulière, à l'objet de vos demandes. »

Et, après avoir tracé, à grands traits, la gloire de l'Eglise copte dans les temps anciens, la lettre apostolique disait :

« Maintenant, vous avez un évêque, donné par Nous, votre compatriote, homme dans toute la vigueur de l'âge, qui brille par la science, la sagesse, l'exemple, et qui n'épargne, certes, ni les veilles ni les labeurs pour le salut de vous tous.

« Nous avons eu pour très agréable cette immense manifestation où, ainsi que Nous l'ont appris vos récentes lettres, vous l'avez entouré d'hommages unanimes, lors de l'inauguration de son ministère, lui promettant, comme il convenait, la plus religieuse soumission. »

Suivaient de grandes exhortations à ce peuple catholique, dont les ancêtres, après avoir abandonné la foi de leurs patriarches, saint Marc, Denys, Pierre le Martyr, Athanase et Cyrille, qui, d'après saint Célestin I, furent toujours les invincibles défenseurs du dogme catholique, revenaient en 1440, après plusieurs siècles de schisme, loyalement faire leur soumission au Saint-Siège qu'occupait Eugène IV. Le 12 septembre 1440, le patriarche copte Jean XI, tous les évêques égyptiens, prieurs de monastères, les notables, un peuple immense, écoutaient la lecture des lettres papales, et le patriarche, tombant à genoux, écrivait au Pape une lettre commençant en ces termes :

« Je me prosterne jusqu'à terre devant vous, Très Saint-Père, qui êtes la perfection du sacerdoce, le très bon pasteur, seigneur Eugène, pape de la grande Rome, pasteur apostolique de toutes les Eglises chrétiennes, prince unique des premiers sièges et médecin des âmes malades. »

Et comme pour accentuer la sincérité de cette union à l'Eglise romaine, écoutons le chef de la députation copte au concile œcuménique de Florence s'exprimer ainsi en s'adressant au Pape :

« Sur la terre, vous êtes Dieu, vous êtes le Christ et son vicaire; vous êtes le successeur de Pierre, le père, le chef et le docteur de l'Eglise universelle; celui à qui ont été données les clefs pour fermer et ouvrir le paradis à qui vous voudrez. Vous êtes le prince des rois et le plus grand des maîtres. »

Puis le délégué copte jurait, au nom du patriarche et de toute sa nation, qu' « en vrais fils de l'obéissance, ils obéiront fidèlement et toujours aux règlements et aux ordres du Pape et du siège apostolique ».

Grande fut la joie de l'Eglise d'Alexandrie, au quinzième siècle, d'avoir retrouvé son chef dans le successeur de saint Pierre; grande fut la satisfaction que venait de lui donner le Saint-Siège, en 1895, par la nomination d'un évêque de son choix.

Léon XIII, se souvenant du vœu d'un de ses éminents prédécesseurs : « Que le siège d'Alexandrie ne perde rien de sa dignité! », allait rendre son ancienne splendeur à l'antique et glorieuse Eglise de saint Marc.

Les Coptes catholiques, au mois de septembre 1895, envoient au Saint-Père une députation ayant à sa tête le nouvel évêque, Mgr Cyrille Macaire. Cette députation a pour but de le remercier de l'intérêt qu'il manifeste envers eux et qu'il a prouvé en leur accordant un évêque de leur religion et nationalité.

Elle ne se contente pas cependant d'exprimer sa reconnaissance; elle vient aussi manifester un désir dans l'intérêt des fidèles.

« Ils Nous ont signifié quel secours était le plus efficace, dit la lettre apostolique du 6 décembre 1895, et ils Nous ont humblement et instamment prié de rétablir, par un décret de Notre autorité, la hiérarchie catholique chez les Egyptiens, et de ressusciter dans leur pays la dignité patriarcale. C'était là une demande juste et opportune; plus d'une raison nous l'a persuadé. La foi catholique fait tous les jours, en Egypte, des progrès non médiocres; le nombre des clercs et des prêtres indigènes s'accroît sensiblement, ce qui est d'une importance souveraine; on voit se multiplier heureusement les écoles et les autres institutions pour l'éducation de la jeunesse; l'amour et la pratique de la religion s'enracinent profondément dans les âmes et produisent, en conséquence, des fruits plus abondants. Dans ce travail, le zèle actif du clergé est puissamment aidé et soutenu par quelques familles religieuses; un éloge est dû aux Franciscains, qui se dépensent depuis longtemps dans ce pays, aux fils de la Compagnie de Jésus et aux missions de Lyon, dont Nous avons eu soin Nous-même de ménager en Egypte le puissant concours.

« Or, si la hiérarchie est rétablie, même en partie, et si l'on donne au peuple des pasteurs, la vigilance deviendra plus facile et la puissance pour le bien plus grande, et il en résultera un avantage considérable pour le clergé et pour le peuple; enfin la dignité patriarcale contribuera puissamment à rehausser par son étendue l'éclat de l'Eglise copte-catholique, et à resserrer par sa force native les liens de la foi et de la fraternité dans toute la nation...

« Ainsi donc, pour la plus grande gloire du nom divin, pour le progrès de la sainte foi et de la communion catholique, avec une pleine connaissance, de Notre propre mouvement et de la plénitude du pouvoir apostolique, Nous rétablissons le patriarcat catholique d'Alexandrie, et Nous le constituons pour les Coptes. Nous lui accordons, ainsi qu'à chacun de ceux qui l'occuperont, tous les honneurs, privilèges, prérogatives, titres, et en général toute l'autorité dont jouissent aujourd'hui légitimement les patriarches orientaux. »

Léon XIII décrétait en même temps de donner au patriarcat deux sièges suffragants, l'un à Hermopolis ou Minieh, l'autre à Thèbes ou Diospolis, près de Luxor.

Le patriarcat, ainsi constitué, embrasse la vice-royauté ou khédivat de l'Égypte proprement dite, avec les provinces de la prédication de saint Marc. Il comprend la basse Égypte, avec la ville du Caire, et s'étend de la Méditerranée au 30° degré de latitude Nord, et du canal de Suez à la Tripolitaine.

Le diocèse d'Hermopolis comprend la moyenne Égypte, et celui de Thèbes la haute Égypte.

Par la lettre citée plus haut, le Saint-Père nommait Mgr Macaire administrateur de tous les Coptes catholiques d'Égypte, et lui conférait l'autorité apostolique.

C'est ainsi que fut créé le nouveau patriarcat, à la grande joie des Coptes catholiques, dont le nombre va toujours grandissant.

Actuellement, ils sont 25 000 et possèdent 3 évêques et 43 prêtres.

Les conversions ne se font que sur les Coptes orthodoxes (schismatiques). Il est très rare de voir un musulman changer de religion, — le fanatisme est tel qu'on l'assassinerait dans sa propre famille.

Lorsqu'une semblable conversion a lieu, le nouveau chrétien doit disparaître, pour sa sûreté personnelle, et ne plus donner signe de vie à ses parents eux-mêmes; il s'expatrie.

Dans la basse Égypte, les conversions sont rares aussi. Les Coptes schismatiques croiraient changer de nationalité en passant au patriarcat latin, et des difficultés administratives résulteraient du fait que les patriarcats ont en certains cas le temporel de leurs fidèles dans leurs attributions.

Elles sont, au contraire, frappantes, dans la haute Égypte. On en compte trois mille depuis un an.

Des villages entiers renoncent au schisme, mais cela n'a lieu que dans ceux dépourvus d'églises et d'écoles, et négligés par leurs prêtres; ailleurs les conversions se font par groupes, partiellement. Pour chaque agglomération importante de nouveaux convertis, l'on construit sans retard une chapelle et une école. Sur place ou dans la région, l'on trouve facilement un lettré qui devient maître d'école moyennant 20 francs par mois.

Par ce fait même, il jouit d'une certaine considération dans le village et prend de l'importance. Le prêtre, qui dessert trois ou quatre chapelles, se contente de ses honoraires de messes, et tout va bien, chacun est content.

Le Saint-Père s'intéresse beaucoup aux œuvres coptes et les soutient pécuniairement.

La construction d'une chapelle et d'une école revient à 4000 francs.

Mgr Macaire fut assez ingénieux, l'an dernier, pour construire douze chapelles et douze écoles avec 45 000 francs que, lors de son voyage à Vienne, il reçut de l'empereur d'Autriche, sous le protectorat duquel se trouve l'Église copte, comme tous les catholiques de la haute et de la moyenne Égypte.

AMBASSADE AUPRÈS DE MÉNÉLIK EN 1896

En mai 1896, Mgr Macaire recevait de Rome l'ordre de partir immédiatement pour l'Abyssinie. Il recevait en même temps une lettre pour Ménélik et les instructions nécessaires pour l'accomplissement de sa mission.

Très étonné, le jeune évêque télégraphia au Pape qu'il se mettrait en route dans les huit jours, ne prenant que le temps strict des préparatifs indispensables. Le 28 mai, il arrivait à Port-Saïd, accompagné d'un secrétaire, et s'embarquait le 29 sur le *Yangtsé*, paquebot des Messageries maritimes, à destination de Djiboudi, ville de 8000 âmes, sur la côte des Somalis.

Le mouvement commercial de cette colonie est représenté par une dizaine de blancs français et grecs, le personnel de l'agence de la compagnie des Messageries et le personnel de l'Administration coloniale. Tout le reste de la population, la police elle-même, sont indigènes.

Les habitations sont primitives; il existe deux maisons convenables pour les administrations, et les Somalis vivent sous des huttes de paille que le feu détruit à chaque instant.

Une fois arrivé, Mgr Macaire écrivit au roi des rois d'Éthiopie pour obtenir l'autorisation d'aller remplir une mission auprès de lui.

Les distances sont grandes, la réponse favorable de Ménélik se fit donc attendre un mois, que le prélat put consacrer à ses préparatifs de voyage : choix d'un abbane, guide et protecteur, généralement fils de chef indigène, et sans lequel tout voyage est impossible; mulets comme montures, chameaux pour les bagages, escorte, choisie en général parmi les Abyssins, supposés plus fidèles que les conducteurs somalis, dont ils sont les ennemis.

Les abbanes considèrent que c'est un droit pour eux de guider les étrangers dans ces régions. A ce propos, Mgr Macaire raconte que son guide manifesta une grande colère en voyant un Arabe marcher seul dans le désert, poussant devant lui quelques chameaux chargés, et que peu s'en fallut qu'il ne perçât l'imprudent de sa lance.

Le 3 juillet au soir, la caravane était en marche. Au bout d'une heure de route les chameliers refusaient d'avancer. — Ils ont l'habitude, paraît-il, de ne pas se gêner. — Aussi dut-on camper par une chaleur de 50 degrés centigrades. On faisait deux étapes par jour, le matin et le soir, ayant à lutter contre la paresse des chameliers et à se garantir des lions, hyènes, serpents et scorpions.

La route se fit par le pays d'Issas, chez les Somalis. Ceux-ci,

habillés seulement du foutah, pièce d'étoffe large allant des reins aux genoux, et souvent dans un costume plus simple, ne quittent jamais leur lance et leur bouclier.

Tuer un homme est preuve de valeur et marque de noblesse, et le Somalis qui n'aurait pas occis l'un de ses semblables ne trouverait pas à se marier.

« L'abbane que nous avons, dit Mgr Macaire, portait une lance très élégante où était enroulé un fil de cuivre. Chaque tour de ce fil désignait, au dire de l'abbane, une de ses victimes.

Les Somalis vraiment dignes de ce nom sont donc assassins quand l'occasion s'en présente, et leurs coups se dirigent en général sur les Abyssins, pour lesquels ils professent une haine remontant à bien des générations.

Quoique musulmans, ils ne pratiquent aucune religion. Aussi ne voit-on chez eux aucune mosquée. Cependant ceux de la côte ont moins oublié les pratiques religieuses.

Après dix jours de marche dans le désert somali, le 18 juillet, la caravane arrivait en Abyssinie, à Ghildessa, village de 6000 habitants, ainsi appelé à cause des nombreux singes qui existent dans le pays.

À l'entrée du village un détachement de 50 hommes, armés de fusils, attend sur deux rangs. Le gouverneur est à leur tête pour souhaiter la bienvenue de la part de Ménélik à l'ambassadeur de Léon XIII. Le clairon sonne, les troupes brandissent leurs armes en l'air, et, montés sur leurs mules, Mgr Macaire et son escorte traversent les rangs pour faire leur entrée dans la première localité du territoire abyssin.

Un copieux repas chez le gouverneur ne fut pas dédaigné après plusieurs jours d'une marche pénible.

Je ne pourrais mieux faire que de citer maintenant les impressions de l'ambassadeur lui-même à partir de son entrée à Harrar, capitale de la province de ce nom, et résidence du ras Makonnen, neveu de Ménélik.

« La province du Harrar commence au village de Ghildessa et se termine au fleuve de l'Aouach, qui la sépare du territoire du Choa. Nous avons mis treize jours pour la parcourir dans le sens de la longueur. C'est le pays le plus riche de toute l'Abyssinie. L'agriculture y est florissante; on y voyait d'immenses champs semés de doura, de millet et quelquefois même de blé. Ce pays contraste vivement avec l'aridité du désert somali; l'eau y est très abondante, très limpide et très saine, mais en revanche le pays est excessivement montagneux. On remarque de gros villages, tels que Couloubi, Irna, Coni, dont chacun contient de 2 à 3000 habitants.

« La ville de Harrar compte 30 000 âmes. Ses fortifications égyptiennes subsistent encore aujourd'hui, quoiqu'un peu détériorées par le temps et l'incurie des Abyssins; les maisons de la ville sont en pierre. Le palais du ras Makonnen est même élégant; c'est probablement l'ancien palais des gouverneurs égyptiens.

« Le neveu de Ménelik a fait sculpter sur les murs de l'enceinte extérieure deux lions, symbole de la domination éthiopienne. Les mosquées et minarets, bâtis sous l'occupation égyptienne, sont encore debout. »

Les Égyptiens ont quitté le Harrar en 1885; certains, tenus par des liens de famille, sont restés dans le pays. La population du Harrar était complètement Galla, mais la conquête y introduisit des Abyssins venus de toutes les parties de l'Éthiopie. Quelques blancs, mêlés à cette population, s'occupent de commerce.

Makonnen fit un très courtois accueil à la mission. La table de l'ambassadeur ne manquait de rien: chaque jour c'était un présent nouveau, et lors du départ pour le Choa, une escorte d'honneur fut constituée avec des soldats de la propre maison du prince. Makonnen, ne s'en tenant pas là, écrivit à tous les chefs des diverses parties de la province de se mettre au service de la mission.

Aussi voyait-on de toutes parts accourir au-devant de l'évêque latin les *dedjaz*, *fitaourari*, *cagnasmatch*, *guerasmatch*, c'est-à-dire des généraux, officiers, chefs de tribus.

« Dans plusieurs localités, c'était la veuve ou le jeune fils de quelque général ou grand seigneur tombé sur le champ de bataille d'Adoua qui nous envoyait sous notre tente le repas du soir par l'entremise de quelque subalterne. »

Le temps était affreux, la pluie continuellement torrentielle, accompagnée d'orages effrayants.

Ainsi se fit le voyage au Harrar.

Dans la traversée de ce pays, Mgr Macaire rencontra cet héroïque vieillard français, presque sans gîte, errant, fugitif, entouré de trois cents fidèles, Mgr Tourin, évêque du Choa, qui dut fuir, il y a dix-huit ans, devant la persécution grandissant de jour en jour, laissant dans le Choa 40 000 catholiques qu'il ne revit pas depuis lors.

Mgr Tourin, sacré par son prédécesseur, lui succéda dans sa pénible mission. Trente ans de labeurs le trouvent encore actif à la tâche, intrépide sur la brèche.

Mais si la position du noble évêque est précaire, non moins précaire est celle des 40 000 catholiques restés au Choa. Les uns forment des villages entiers, d'autres sont disséminés sur le reste du territoire. Tous doivent avec grand soin se cacher pour l'exer-

cice du culte. Un certain nombre de prêtres vivent au milieu d'eux, gardés par eux, n'habitant jamais les mêmes endroits.

Les offices se font la nuit, toujours en un lieu différent, et lorsque les précautions les plus minutieuses ont été prises.

Les prêtres que l'on saisit sont mis aux fers et martyrisés; on agit de même avec les catholiques qui donnent la moindre marque extérieure de leur religion. Deux renégats, qui n'avaient pu résister à l'horreur des tortures, vinrent trouver Mgr Macaire en le suppliant de leur permettre d'abjurer. Un prêtre, qui devait aller le trouver à son passage, dénoncé par un blanc, n'eut que le temps de se sauver.

Il est une chose fort remarquable : on ne cite aucun cas de prêtre ou fidèle livré par un coreligionnaire abyssin.

La joie de ces pauvres catholiques fut, paraît-il, considérable en apprenant qu'un évêque traversait leur pays, et dès lors, toutes les dispositions furent prises pour lui permettre de conférer à son retour les sacrements dont ils étaient privés depuis si longtemps.

Au second passage dans ces mêmes régions, l'ambassadeur dressait sa tente loin des villages. La nuit, accompagné de son secrétaire et d'un guide, il partait, gagnait l'endroit mystérieux préparé d'avance, officiait, confirmait, pendant que tout alentour on faisait le guet, puis regagnait sa tente avant le jour.

En une localité, il confirma jusqu'à soixante-dix chrétiens, dont quelques-uns avaient plus de trente ans. Souvent, on le suppliait d'attendre l'arrivée de villages lointains, prévenus tardivement, mais la prudence le forçait de reprendre sa route.

Voilà la situation faite aux catholiques par les Abyssins, que l'on considérait, il y a peu de temps encore, comme un peuple sans civilisation, mais auquel il en est peut-être trop accordé depuis leur dernière guerre.

Une intervention sérieuse de la France auprès de Ménélik modifierait-elle cet état de choses? Certains n'en font pas de doute.

A l'égard des catholiques, Makonnen ne se montre ni hostile ni bienveillant. Dans le pays, Mgr Tourin ne se maintient que par sa haute personnalité, respectée des populations ennemies elles-mêmes; mais la position de son successeur deviendra probablement aussi impossible au Harrar que dans le Choa.

La mission passe l'Aouach, cours d'eau peu large, mais rempli de crocodiles, servant de frontière au Choa. « Ce pays est beaucoup moins montagneux que le Harrar, mais aussi moins peuplé et moins cultivé. Il s'y trouve d'immenses plaines qui pourraient être mises en culture avec le plus grand avantage et qui sont entièrement négligées. Les herbes sauvages y poussent à la hauteur de la

taille humaine. La population y est moitié Galla, moitié Amhara. »

Le 11 août la mission arrive à Addis-Ababa (nouvelle fleur), capitale actuelle du Choa, située dans la plaine du Finfinni et au-dessous de la ville d'Antotto, ancienne capitale.

Ménélik a pour vassaux les trois rois du Godjam, du Djimma et du Kaffa, ainsi qu'une douzaine de ras ou grands chefs dont les principaux sont : Makonnen au Harrar, Mikhaël, gendre de Ménélik, au Gallas, et Mangascia, fils de l'empereur Johannès, au Tigré.

Le roi du Kaffa refuse encore de reconnaître la suzeraineté du Négus.

Ménélik, prévenu de l'approche de l'ambassadeur du Pape, avait envoyé à sa rencontre 150 hommes, généraux en tête, et M. Ilg, ingénieur suisse, chargé spécialement de lui souhaiter la bienvenue. La meilleure maison de la ville, celle d'un des principaux généraux de l'empire, le dedjaz Tosemma, avait été préparée pour le recevoir. Elle se composait d'une pièce unique de 12 mètres sur 10, ce qui peut faire juger du confort. Le souverain lui-même était, jusqu'à ces derniers temps, affreusement logé, dans un réduit. On vient de lui construire une maison en pierre des plus ordinaires et dans laquelle, paraît-il, se trouve à peine le nécessaire.

Le lendemain de son arrivée, Mgr Macaire est reçu par le Négus, qui avait envoyé au-devant de lui 50 prêtres, représentant tout le clergé d'Addis-Ababa, pour lui servir d'escorte jusqu'au palais (l'évêque schismatique seul ne parut pas). Toute la cour est réunie, et Ménélik, seul assis, vêtu à l'abyssine, le front ceint de bandelettes retombant dans le dos, se lève à son approche.

« Il est, dit Mgr Macaire, de taille moyenne et a peut-être le teint plus noir que le commun des Abyssins. Son regard est plein de vivacité et l'on ne peut lui refuser une grande bonté de cœur qui se traduit au dehors par un franc et aimable sourire. »

Après avoir pris connaissance de la lettre du Pape, le roi des rois d'Ethiopie répond par son interprète : « Le Pape est notre père à tous, il a le droit de s'intéresser au sort de tous les chrétiens. » Puis il ajoute qu'il examinera la question et s'en entretiendra avec l'ambassadeur en audience particulière.

Dans cette audience particulière, le Négus Néghesti ne cacha pas à quel point il serait difficile, malgré le désir qu'il en avait, de donner entière satisfaction au Souverain Pontife. Cependant, après bien des jours et bien des pourparlers, l'on tomba d'accord sur le renvoi des soldats et sous-officiers seuls.

Des ordres étaient déjà donnés pour leur évacuation sur Massaoua, quand parvint à Addis-Ababa la nouvelle de la prise par les Italiens d'une cargaison d'armes destinées à l'Abyssinie. — Des

pourparlers de paix étaient engagés. — Le Négus, exaspéré du procédé, refusa dès lors de rien accorder. Toute persuasion devint inutile désormais, et après un mois et demi de séjour, reconnaissant la fausseté de sa position, Mgr Macaire prit congé, emportant une lettre autographe du souverain d'Abyssinie pour Léon XIII, lettre admirable, qui a été publiée partout, mais qu'il n'est pas inopportun de reproduire ici :

« Lion vainqueur de la tribu de Juda, Ménelik, élu du Seigneur, roi des rois d'Ethiopie, à Sa Sainteté Léon XIII, pape, salut.

« J'ai reçu par Mgr Cyrille Macaire la lettre paternelle où Votre Sainteté, après avoir rappelé gracieusement nos relations antérieures, faisait appel à Mes sentiments de clémence en faveur des prisonniers italiens que la volonté de Dieu a mis entre Mes mains. J'ajoute que Votre Sainteté ne pouvait choisir pour interpréter ses sentiments un envoyé plus éloquent et plus sympathique que Son Exc. Mgr Cyrille Macaire.

« J'ai été vivement ému en lisant l'admirable lettre du Père commun des chrétiens et en écoutant le langage de son illustre envoyé, et le premier mouvement de mon cœur avait été de donner à Votre Sainteté la satisfaction qu'Elle me demandait si noblement ; car, Moi aussi, Je pleure sur les nombreuses et innocentes victimes de cette guerre cruelle que J'ai conscience de n'avoir pas provoquée. Malheureusement Mon vif désir de réaliser les vœux de Votre Sainteté a été contrarié par l'attitude imprévue du gouvernement italien qui, après m'avoir exprimé le désir de faire la paix et de rétablir les bonnes relations entre nous, continue d'agir à Mon égard comme si Nous étions en état de guerre.

« Mon devoir de Roi et de Père de Mon peuple M'interdit en ces circonstances de sacrifier la seule garantie de paix qui se trouve entre Mes mains à la satisfaction d'être agréable à Votre Sainteté et à Moi-même. C'est avec la plus profonde tristesse que, après avoir tout pesé dans Ma conscience de monarque et de chrétien, Je suis contraint de renvoyer à des temps meilleurs le témoignage d'affection et de haute estime que J'aurais souhaité donner à Votre Sainteté.

« J'estime que la grande voix de Votre Sainteté, que tous les chrétiens entendent avec respect, s'élèvera en faveur de la justice de Ma cause, qui est celle de l'indépendance du peuple dont Dieu m'a confié le gouvernement, et qu'Elle rendra ainsi très prochaine la réalisation de Notre commun désir de rendre à leurs familles ceux qui en sont séparés.

« Je puis, en attendant, rassurer Votre Sainteté sur le sort des prisonniers italiens, que Je n'ai cessé de protéger et de traiter selon

les devoirs de la charité chrétienne et auxquels, à la considération de Votre Sainteté, J'accorderai, s'il est possible, des adoucissements.

« Ecrit à Notre ville d'Addis-Ababa, le 22 mascaram 1889 de l'an de grâce (1^{er} octobre 1896).

En appelant le Pape « Père commun des chrétiens », Ménélik se conformait à ce qui est écrit au Fata Neghest, c'est-à-dire code des rois d'Ethiopie, dans lequel se trouve reproduit le 44^e canon que l'Eglise Copte Abyssine croit tenir des Pères de Nicée.

Il est ainsi conçu :

« De même que le patriarche a autorité sur les archevêques et les évêques qui dépendent de lui, de même aussi l'évêque de Rome a autorité sur tous les patriarches, étant leur prince et leur chef, comme saint Pierre lui-même à qui la puissance a été donnée sur tous les pasteurs de la chrétienté et sur tous leurs peuples, attendu qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ sur toute l'Eglise chrétienne. »

Les Coptes Abyssins dépendent du patriarche copte de la basse Egypte, comme les Coptes d'Egypte. Mais ceux-ci, depuis vingt ans environ, ne veulent plus admettre la suprématie du Pape comme évêque de Rome, bien que cela reste toujours inscrit dans leur droit canon. Les Abyssins, de leur côté, ne voient pas plus haut que leur patriarche; à lui de s'entendre, s'il le veut, avec Rome, — cela ne les regarde pas.

C'est ainsi que *de fait* leur grand maître est le patriarche schismatique et *de droit* le Saint-Père.

N'est-il pas intéressant d'avoir par Mgr Macaire des renseignements sur les prisonniers italiens :

« Nous avons vu également à Addis-Ababa les pauvres prisonniers italiens et, parmi eux, un grand nombre d'officiers. Tous souffraient, sans doute, de leur condition de prisonniers, de la nourriture du pays et du manque de vêtements; mais nous leur devons ce témoignage : ils supportaient toutes les privations avec un courage et une résignation vraiment admirables. La plupart étaient des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans; ils nous ont raconté eux-mêmes tout ce qu'ils ont eu à souffrir dans leur pénible voyage d'Adoua à Addis-Ababa. Un grand nombre d'entre eux avaient fait cette longue marche à pied, n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de pois chiches et une poignée de grains de dura. Quelquefois même, ils n'avaient pas eu cette fortune. Pendant trois jours, à commencer par la fête de Pâques (ils notaient douloureusement cette date), plusieurs soldats et quelques officiers s'étaient vus dans la nécessité de manger l'herbe du chemin. Près de cent cinquante prisonniers sont morts en route, les uns de faim, les autres de maladie ou des suites de leurs blessures; d'aucuns

tués par des soldats abyssins qui trouvaient qu'ils ne marchaient pas assez vite.

« Je ne parlerai pas des scènes d'horreur qui se sont passées le soir et le lendemain de l'affreux désastre du 1^{er} mars, où les morts furent mutilés, les soldats massacrés, sans défense, et les officiers brûlés vifs, les mains liées derrière le dos.

« On se demande si ces innombrables atrocités pouvaient trouver quelque excuse chez les Abyssins dans l'ivresse du combat et le désir de venger leurs morts ; car l'artillerie italienne avait fait d'immenses ravages dans l'armée abyssine, et l'on porta à près de 20 000 le chiffre des combattants que Ménélik a perdus dans sa fameuse campagne contre les Italiens. Mais, une fois dans le pays, les prisonniers virent leur sort un peu amélioré. Ménélik avait défendu aux Abyssins, sous des peines sévères, de maltraiter les Italiens, et nous savons avec certitude que le Négus Néghesti était animé de sentiments si bienveillants à leur égard qu'il se sentait profondément humilié de ne pouvoir faire davantage pour adoucir leurs souffrances. »

Et Mgr Macaire, sur la question mœurs, s'exprime ainsi :

« Il y a en Abyssinie une dissolution de mœurs effrayante. On rencontre très peu de mariages chrétiens ; partout on ne voit que des liaisons arbitraires et instables, où l'homme et la femme sont unis aujourd'hui pour se séparer demain. Ajoutez à cela la pluralité des femmes pratiquée universellement par les chefs comme par les simples soldats, et vous aurez une idée exacte de la profonde atteinte que les siècles ont faite au christianisme prêché par saint Frumence. »

La mission terminée, l'ambassadeur de Léon XIII reprenait le chemin de Djiboudi, monté sur une belle mule, présent de Ménélik.

Quelques semaines après, une superbe réception l'attendait à son arrivée au Caire. C'est là qu'il réside, au siège du patriarcat, entouré du zèle et de l'amour du peuple copte catholique.

Vicomte DE NOAILLES.

LA MONNAIE DE PARIS

EN 1897

« Quel intérêt peut avoir, pour le tsar, une visite à la Monnaie? » disaient, en octobre dernier, quelques-uns des curieux qui regardaient le cortège impérial entrer à l'Hôtel du quai Conti. Beaucoup de personnes auront été tentées de faire la même question; car, en général, on se doute peu du renom dont jouit, à l'étranger, notre fabrication des monnaies et du développement qu'elle a pris, surtout depuis quelques années. L'auteur de cette courte étude avoue humblement qu'il était peu éclairé sur ce sujet, avant d'avoir lu deux travaux parus tout récemment. L'un est le rapport adressé au ministre des finances par l'éminent directeur actuel de la Monnaie, M. de Foville¹. L'autre, intitulé : *la Monnaie de Paris en 1897*, est dû à M. Emile Chevallier, député de l'Oise et professeur d'Economie politique². Chargé, l'an dernier, par la commission du budget, de l'examen du budget des monnaies et médailles, il profita de cette occasion pour visiter avec soin notre grande usine monétaire. Le fonctionnement et le rôle de cet établissement l'intéressèrent à tel point qu'il a voulu, — et on doit l'en remercier, — communiquer au public un résumé de son enquête. Son petit livre, d'une lecture facile et attrayante, décrit, sous ses aspects variés, la production de la Monnaie de Paris. Si nous consacrons quelques pages à cet ouvrage, ainsi qu'au rapport de M. de Foville, ce n'est pas pour dispenser personne de leur lecture, mais pour tâcher d'en faire ressortir le réel intérêt.

Sans entrer avec M. Chevallier dans des détails historiques, pourtant assez curieux, sur le monnayage, rappelons qu'après avoir longtemps délégué à des entrepreneurs, travaillant sous son contrôle, le droit de battre monnaie, l'Etat a substitué, en 1880, le système de la régie à celui de l'entreprise et concentré le monnayage dans le seul établissement de Paris.

Aujourd'hui, les attributions de cet établissement sont multiples. L'Hôtel de la Monnaie est d'abord l'usine où se fabriquent les mon-

¹ Paris, Imprimerie Nationale, 1897.

² Chez Arthur Rousseau, éditeur. Paris, 1897.

naies nationales, les monnaies coloniales et beaucoup de monnaies étrangères. Il a eu longtemps le monopole de la frappe des médailles et, en fait, toutes les belles médailles s'y frappent encore. Il possède un riche musée où, à côté des monnaies et médailles des divers pays et des diverses époques, se conserve une incomparable collection de poinçons et de coins; les uns, — et ce sont les plus nombreux, — lui appartiennent; les autres sont déposés par leurs propriétaires. Le laboratoire d'essai de l'hôtel des Monnaies sert non seulement à scruter le titre de tous les lingots qui y entrent et de toutes les pièces qui sortent de ses ateliers, mais il est encore chargé d'analyser les pièces suspectes saisies dans la circulation et d'affirmer leur composition. Ce n'est pas tout : en même temps qu'elle fabrique les pièces, la Monnaie est chargée de les entretenir; elle doit, chaque année, consacrer une part de son budget à remettre à neuf des pièces qui, par le frottement, ont perdu une partie de leur poids; 125 000 francs sont inscrits à son budget de 1897 pour réfection de monnaies usées. Enfin, la Monnaie a des rapports étroits avec le service de la garantie des ouvrages d'or et d'argent.

De ces attributions nombreuses, la principale est la fabrication des pièces de monnaie. Depuis 1880, — date de la concentration de cette fabrication à Paris, — jusqu'en 1890, la production languit et ne dépassa pas une moyenne de 18 millions de francs par an; les tendances deviennent meilleures à partir de 1890; puis nous arrivons à une production de 158 millions en 1895, et de près de 240 millions en 1896. Comme nombre d'unités émises, la Monnaie livrait, en 1880, 2 586 143 pièces; en 1895, elle en frappa 54 337 732, et, en 1896, 62 524 483.

La production numérique des pièces, dans un seul jour, atteint parfois un chiffre énorme; le 21 juillet 1896, par exemple, il fut frappé 267 300 pièces, et ce chiffre fut presque doublé le 12 février 1897; ce jour-là vit frapper 515 600 pièces. Si, à côté du nombre des pièces, on tient compte de l'indication des poids et valeurs, on constate que la production de la Monnaie de Paris, en 1896, représente six fois la production moyenne de la période 1880 à 1893.

Quelles sont les principales causes de cette activité récemment imprimée au travail monétaire? En premier lieu, la Banque de France dont l'encaisse or est composée en partie de lingots, s'est mise à convertir ces lingots en pièces de 20 francs; en outre, les pays de protectorat qui ont un système monétaire particulier, ont recours à la Monnaie de Paris pour la fabrication de leurs pièces; enfin, notre clientèle étrangère s'agrandit, séduite qu'elle est par la modération de nos frais de fabrication, et aussi par les garanties qui lui sont offertes au point de vue du poids et du titre des pièces frappées.

Veut-on connaître les principaux de ces clients étrangers? En 1890, la République d'Haïti seule nous avait honorés de sa confiance. Depuis 1891, nous avons une frappe pour le Maroc. En 1892, le Portugal; en 1893, la Grèce, la Guatemala, le Venezuela; en 1894, le Chili, la Suisse, puis l'empereur Ménélik, ont fait préparer leur monnaie chez nous. A trois reprises différentes, en 1891, en 1895 et en 1896, la principauté de Monaco nous a commandé 20 000 pièces de 100 francs. A ces clients est venu se joindre, à la fin de 1895, le gouvernement russe; la Monnaie de Paris doit lui faire 52 000 000 de pièces d'argent valant 30 000 000 de roubles, soit, au pair, 120 000 000 de francs; et la récente visite du tsar et de la tsarine aux ateliers du quai Conti, pendant leur voyage triomphal en France, a montré en quelle haute estime le souverain de toutes les Russies tient notre grande usine monétaire.

Dans le montant total des pièces frappées durant les trois derniers exercices, les pièces étrangères entrent pour les trois quarts en 1894, pour la moitié en 1895 et pour les deux tiers en 1896.

I

Il serait trop long de s'arrêter ici à tous les détails de la fabrication de la monnaie. M. Chevallier a consacré à ce sujet un chapitre aussi précis qu'intéressant. Il nous fait assister d'abord, dans le bureau de change, à la réception ou à l'achat des lingots, à leur pesée, à la vérification du titre qui leur est attribué; puis à la remise de ces lingots au service des travaux qui en prend charge et en demeure responsable jusqu'au moment où les espèces monnayées reviennent à la caisse; ensuite, à la vérification des pièces, de leur empreinte et de leur son; au prélèvement des échantillons; enfin, après contrôle et autorisation du directeur, à l'envoi des pièces au bureau de change d'où le métal était parti à l'état de lingot. Il y est procédé à une dernière vérification du poids de ces pièces, puis a lieu leur remise au Trésor, à la Banque de France, ou leur envoi à l'étranger, suivant les cas.

Combien coûte, par pièce, la fabrication de la monnaie? Pour ne parler que de l'or, la pièce de 100 francs revient à 0 fr. 216, celle de 50 francs, à 0 fr. 108, celle de 20 francs, à 0 fr. 0432 et celle de 10 francs, à 0 fr. 0216.

Une pièce déjà ancienne, fût-ce une pièce d'or, n'a pu circuler sans s'user par le frottement et les chocs. La loi a déterminé la « tolérance de frai », c'est-à-dire la limite au-dessous de laquelle la pièce, devenue trop légère, doit être mise à la réforme. — En présence de la dépréciation du métal blanc, le frai n'a, à l'heure actuelle, qu'une importance secondaire pour nos monnaies d'ar-

gent; il en est autrement pour les pièces d'or; et cependant, c'est à une date récente, en 1889, qu'a commencé, à la demande de l'administration des Monnaies, la restauration des pièces de 20 fr. usées. Cette opération, poursuivie régulièrement depuis cette époque, a déjà amené la refonte de 2 500 000 pièces, moyennant une dépense d'environ 0 fr. 26 par pièce de 20 francs.

La Monnaie a ainsi presque complètement rajeuni le stock parisien de pièces de 20 francs. En 1888, la proportion des pièces légères, constatée par la commission, était de 6,97 pour 100; en 1895, elle est tombée à 1,97 pour 100. Mais si les pièces de 20 fr. circulant à Paris échappent aujourd'hui à toute critique, il en est autrement dans nos provinces où l'on trouve grand nombre de pièces usées dont la refonte serait nécessaire. Quant aux pièces de 10 francs dont l'usure est naturellement plus rapide, l'administration des Monnaies en a commencé la réfection avec la partie de ses crédits que n'avait pas épuisée la refonte des vieilles pièces de 20 francs. La continuation de ce travail est urgente; sur 1 078 664 pièces de 10 francs apportées à la Monnaie, près des trois quarts se sont trouvées trop légères!

Le moment est venu d'étendre à certaines monnaies blanches le bénéfice des refontes. Dans ce but, un crédit de 5000 francs a été inscrit au budget de 1897, sous cette rubrique : *Achat de métal pour l'entretien des monnaies d'argent*. Ce modeste crédit permettra, en attendant mieux, de retirer de la circulation, chaque année, un certain nombre de pièces de 0 fr. 50 très détériorées, et d'en frapper une égale quantité à l'effigie nouvelle dont le modèle sera prochainement adopté.

II

En même temps que des pièces d'or et d'argent ou de bronze, la Monnaie de Paris, avons-nous dit, fabrique des médailles. Bien que, depuis quelques années, elle n'ait plus le monopole de cette fabrication, la concurrence de l'industrie privée n'a pas nui au développement de l'atelier national des médailles, dont l'activité ne cesse de s'accroître. La valeur vénale des médailles annuellement livrées par la Monnaie n'atteignait pas, au commencement du siècle, une moyenne de 200 000 francs par an; elle dépasse maintenant 1 million de francs et serait bien plus considérable sans la grande diminution du prix de l'argent. En 1896, la valeur des médailles frappées et vendues s'est élevée à 1 088 020 fr. 40 pour 272 008 médailles d'or, d'argent ou de bronze.

Comment se fabriquent ces médailles, dont les plus célèbres sont connues, c'est-à-dire admirées de chacun de nous? Le gra-

veur, après avoir longuement pensé à son sujet et multiplié les croquis et dessins, l'exécute avec de la cire ou de la terre molle. Il le moule ensuite ou le met en plâtre; l'image alors apparaît en creux. Il coule de nouveau le plâtre, ce qui lui permet de l'obtenir en relief. Il prend ainsi plusieurs moulages, s'il juge nécessaire de faire des retouches successives; car il peut retoucher le plâtre, soit dans le creux, soit dans le relief. Le modèle définitif en creux est donné au fondeur qui coule de la fonte sur le plâtre. Ce médaillon en fonte a une dimension supérieure à celle qu'aura la médaille, laquelle ne peut excéder 0^m,10. Il faut le réduire, c'est-à-dire tracer en plus petit le même relief sur un bloc d'acier; un spécialiste accomplit cette opération de la réduction par des procédés purement mécaniques. La réduction faite, le graveur la retouche, s'il y a lieu, et elle devient ce qu'on appelle le *poinçon*, où l'image apparaît en relief. On arrive à obtenir le *coin*, c'est-à-dire l'image en creux, en enfonçant le poinçon, qui est en acier trempé, dans un bloc d'acier tendre.

Voilà par quelle longue série d'opérations délicates il faut passer avant la frappe, et cela pour chacune des faces de la médaille. Si l'on songe que le travail de la réduction ne demande pas moins de 150 heures pour l'avers et autant pour le revers, et que ces heures se payent 2 francs, on se rend compte des frais préparatoires qui incombent au médailleur et qui expliquent ses exigences. Ce n'est pas tout : celui-ci est responsable jusqu'à la cinquantième épreuve, et si le creux se brise aux premiers coups de balancier (ce qui arrive parfois), il doit en fournir un autre.

Les coins une fois apportés à la Monnaie, la frappe se fait au moyen du *balancier*. Cet instrument était usité également pour les monnaies avant l'introduction de la presse monétaire qui l'a détrôné au point de vue de la rapidité, mais non au point de vue de la perfection du travail. Le balancier qui a servi à fabriquer, le 7 octobre dernier, la médaille commémorative de la visite du tsar, date de Louis XIV; il avait travaillé devant Pierre le Grand, comme il vient de le faire devant Nicolas II; plusieurs balanciers remontent à Napoléon I^{er} et ont été faits avec le métal des canons pris à l'ennemi.

Quand on voit avec quel soin minutieux sont préparées les médailles, on s'explique aisément le degré de perfection artistique auquel sont arrivées les productions de l'Hôtel du quai Conti. Il faut dire que la concurrence de l'industrie privée a imposé à la Monnaie de nouveaux devoirs. Elle doit non seulement soutenir sa réputation, mais avoir une part active aux progrès mêmes de l'art, en faisant à de grands artistes des commandes de nouvelles œuvres. Le directeur actuel de la Monnaie, M. de Foville, l'a si

bien compris, qu'avec les maigres ressources d'un budget exigü, il n'a pas craint de demander, en 1895, à M. Roti, une *pièce de mariage* qui est un véritable bijou, et dont on a dit avec esprit : « On se marierait rien que pour l'avoir, s'il n'était permis, malheureusement, de l'acquérir sans se marier. » En 1896, il a su encore enrichir les collections de la Monnaie de quelques coins nouveaux, tels que le médaillon de Casimir Périer, par Chaplain; une plaquette commémorative due au ciseau de Mouchon, et une médaille pour les courses de cyclistes, qui est aussi artistique qu'élégante; à ces nouveautés s'ajoutent les deux variantes de la médaille gravée par Chaplain pour célébrer la visite du tsar et de la tsarine.

Pourquoi faut-il que l'édition et la vente des médailles par la Monnaie soient soumises à des règles étroites et surannées dont les conséquences fâcheuses n'échapperont à personne? Lorsqu'au lieu d'exécuter les commandes d'un artiste resté propriétaire de sa médaille, la Monnaie fait frapper une médaille dont le coin est devenu sa propriété, elle est tenue, pour en déterminer le prix de vente, de se contenter d'un droit de frappe qui représente d'abord le prix du métal et de la fabrication, ensuite, mais pour une faible partie seulement, l'amortissement et l'assurance du coin. Elle vend par conséquent l'exemplaire à un prix trop faible, ce qui en abaisse la valeur au regard de l'opinion : le gros public, toujours tenté d'estimer les objets d'après leur prix, se décidera difficilement à apprécier les médailles, même celles de nos premiers graveurs, lorsqu'en vertu de tarifs basés sur le poids du métal et la dimension de l'exemplaire, la Monnaie ne peut les vendre plus de 5 francs; il prisera bien davantage une médaille due au même burin, mais qui se vendra dix fois plus cher parce que l'auteur en aura gardé la propriété.

M. Chevallier souhaite l'adoption d'une réforme qui remédierait à cet inconvénient : « L'écrivain, dit-il, reçoit le plus souvent ses droits d'auteur sous forme d'un prélèvement sur la vente de chaque exemplaire. Pourquoi n'en serait-il pas de même du graveur d'une médaille? Une combinaison de cette nature sauvegarderait ses intérêts artistiques et pécuniaires en même temps qu'elle associerait d'une manière plus intime la Monnaie au succès de l'œuvre, et, en l'engageant à faire de plus nombreuses commandes, la ferait contribuer plus efficacement au développement de l'art et à la culture artistique du pays. »

Cette proposition semble digne d'être étudiée; mais pour la mettre en pratique, il faudrait réformer les vieux rouages de la comptabilité officielle, et qui jamais osera toucher à cette arche sacro-sainte?

FIGURES JAUNES ET CHIGNONS NOIRS ¹

V

J'ai dit plus haut que la monarchie annamite revêt la forme d'une autocratie mitigée par les usages, les traditions et les mœurs. Les limites tracées à son absolutisme sont même resserrées à ce point que les privilèges impériaux se bornent à ceci : posséder un sérail nombreux où abondent les visages formant un losange parfait ², du riz de qualité extra dont les grains sont triés avec soin ; être pourvu d'une table délicate et somptueuse où figurent les mets les plus recherchés, tels que peau de rhinocéros, tendons de cerf, nids d'hirondelles, beignets de crevettes au sucre, etc. ; avoir la liberté de fumer à discrétion le meilleur opium ; être investi du droit fort agréable de faire porter à domicile des petits billets d'invitation à s'ouvrir le ventre. Quant au gouvernement proprement dit, à la direction des affaires, ils sont exclusivement entre les mains d'une sorte de conseil des ministres appelé *comat* et d'un conseil privé composé de grands dignitaires nommés Colonnes de l'empire.

Le souverain est environné de beaucoup de faste et d'apparat ; on lui rend des honneurs extraordinaires, on l'adore comme un dieu, mais sa puissance effective est à peu près nulle.

Il y a quelques années de cela, j'eus la bonne fortune, — assez rare pour un simple voyageur, — de pénétrer à la cour de Hué dans des circonstances particulièrement solennelles, car il s'agissait de la première audience donnée aux autorités françaises par un nouvel empereur, Sa Majesté Dong-Khanh, qui venait de monter sur le trône, succédant à un de ses cousins, mort subitement.

Admis, en dépit de mon modeste habit noir, au milieu de la brillante cohorte des fonctionnaires et des militaires brodés, chamarrés, décorés et décoratifs, je franchis avec eux la porte du palais, cette porte redoutable à laquelle des bas-reliefs enluminés représentant des monstres grimaçants donnent un aspect des moins hospitaliers. Ces ornements horribles ne sont point, du reste, de vains simulacres, et malheur au curieux qui se hasarderait à en considérer de trop près les détails ! Il serait incontinent happé, jeté

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1897.

² Avoir une tête en losange est un brevet de *professional beauty*, dans ce pays-là.

dans un cachot, cruellement torturé et ensuite décapité sans merci. Ce curieux n'aurait rien à objecter, car c'est la loi, et, dans tout pays civilisé, nul n'est censé ignorer la loi — ce principe est fondamental — et, seule, la sanction diffère suivant les latitudes. Chez les Annamites, elle consiste en un bon coup de sabre ébréché appliqué sur la nuque.

La résidence impériale se compose d'une succession de bâtiments dont le plus éloigné, qui est aussi le plus triste et le moins aéré, abrite sous ses lambris et cache aux regards des profanes la personne sacrée du monarque. Nous eûmes à traverser de nombreuses salles qui ne différaient point seulement entre elles par le luxe progressif des ornements, mais aussi par l'importance, dans l'ordre social, des personnages qui s'y trouvaient réunis et qui nous acclamaient avec une frénésie discordante. Nous vîmes d'abord le régiment des cuisiniers, celui des nageurs, etc..., pour finir par celui des bourreaux, corps d'élite, sorte de garde impériale. Enfin, une lourde portière s'écarta et nous entrâmes dans la salle du Trône.

Tous les hauts dignitaires de la couronne, habillés de costumes splendides, s'y tenaient rangés en demi-cercle, d'après l'ordre des préséances. C'était un extraordinaire éblouissement, un chatoiement incroyable de robes en brocart à grands ramages éclatants, magnifiquement brodées d'or, constellées de pierreries, ornées, dans le dos, de grandes ailes brillantes de l'effet le plus étrange.

Au fond de la salle, sur une sorte de lit en bois doré, entouré des membres du *Comat*, flanqué de la Colonne de droite et de la Colonne de gauche, l'empereur, accroupi sous une cascade de diamants, de rubis et de saphirs.

Aussitôt que mes yeux, d'abord surpris par l'éclat rutilant de l'ensemble, purent regarder les détails du tableau, j'examinai les choses et les gens également bizarres au milieu desquels je me trouvais transporté comme dans un rêve. Je remarquai que les courtisans et dignitaires étaient presque tous vieux et laids, d'une vieillesse et d'une laideur proportionnées à l'importance de leurs charges respectives. Ainsi, le *Comat* était simiesque, et, quant aux Colonnes, celle de gauche n'avait rien à envier à celle de droite, et chacun des ministres dirigeants pouvait dire à son collègue : vous en êtes un autre.

Je remarquai aussi que l'empereur était un tout jeune homme, complètement imberbe, aux traits efféminés, à la physionomie distinguée. C'était à croire, — et vraiment je le crois, — que tous ces vieux ratatinés avaient pour mission de faire ressortir la grâce de son visage.

Quand nous fûmes à quelques pas du trône, M. Z., notre chef de file, prit la parole et adressa à S. M. Dong-Khanh un compliment fort bien tourné. M. Z. ayant débité son *speech* en français, il fallut avoir recours, pour le traduire, à l'interprète officiel. Ce personnage était un Chinois fort bedonnant, au nez rouge et aplati, chevauché de besicles énormes. Il s'agenouilla pesamment au pied du trône et se mit en devoir d'exécuter les *lays* protocolaires. A chaque fois qu'il inclinait son front sur les dalles, un mouvement ascensionnel se produisait d'autre part et, au-dessus de son large dos, les ailes cousues à sa robe s'agitaient et miroitaient; cela produisait un effet de raccourci vraiment original. Lorsqu'il eut terminé sa gymnastique entomologique, il se releva avec effort; de cramoisi, son nez avait passé au violet, et ce fut d'une voix poussive qu'il répéta, en langue annamite, les civilités de notre chef de mission.

Dang-Khanh écouta sans sourciller et ne punctua d'aucun signe d'émotion ou d'intérêt les dernières phrases nasillées par l'interprète.

C'était à son tour de haranguer. Un mandarin lui présenta le parchemin où, suivant la coutume, sa réponse avait été écrite d'avance. Dong-Khanh prit le papier, mais il ne prit pas la parole. Il nous regardait, nous le regardions, et le plus profond silence régnait, — en même temps que lui, — dans la vaste salle. Cela dura bien cinq minutes, pendant lesquelles messieurs les membres du *Comat* avaient l'air bien ennuyé, se demandant comment les choses allaient tourner. Enfin, Sa Majesté, changeant tout à coup de caprice, bredouilla quelques mots qu'il plut à l'assemblée de regarder comme de chaleureux remerciements. Le protocole était satisfait, et nous aurions eu mauvaise grâce à nous montrer plus difficiles que lui. Du reste, *chi lo sa?* le bredouillage était peut-être très aimable en sa brièveté et plein d'exquises délicatesses.

La seconde partie de la cérémonie, celle des présentations, commença. D'un air las et maussade, l'empereur se leva et prit la main que M. Z. lui tendit pour l'aider à descendre de son estrade, puis, sans lâcher la main de M. Z., passa sur notre front de bandière, répondant, par un mouvement de tête, à chaque salut. Après quoi, il remonta sur son trône et un rideau de soie qui tomba le fit disparaître à nos regards. Nous reprîmes le chemin par lequel nous étions venus, récoltant, en passant, les mêmes vivats qu'à notre arrivée.

*
* *

J'ai gardé de cette visite à l'empereur Dong-Khanh un souvenir particulièrement mélancolique, car ce pauvre petit souverain, au

visage gracieux et juvénile, n'eut qu'une existence éphémère et finit tragiquement.

Dans les derniers mois de sa troisième année de règne, ses ministres lui demandèrent un jour s'il aurait pour agréable de faire une promenade en dehors de la ville. Dong-Khanh répondit qu'il l'aurait pour agréable, — en quoi il se montrait, suivant son habitude, plus soucieux de satisfaire ses ministres que ses propres plaisirs. Rien n'est moins gai, en effet, que la façon dont les monarques annamites pratiquent la partie de campagne.

Précédé de ses bourreaux, de ses bannières jaunes et de sa musique, l'empereur est porté dans un somptueux palanquin dont les rideaux restent hermétiquement clos, car sa personne auguste doit demeurer constamment invisible. Les dignitaires de service entourent le palanquin et toute l'escorte suit. Le cortège chemine ainsi très lentement. Du plus loin qu'on l'aperçoit, chacun rentre précipitamment dans sa maison; si on n'en a pas le temps, on s'aplatit dans la poussière ou dans la boue.

Telle est la façon dont l'empereur va cueillir la fraise.

Dong-Khanh s'avancait en cet équipage et d'un pas de procession sur une de ses routes nationales, quand la Colonne de droite s'approcha, entr'ouvrit respectueusement l'un des rideaux du palanquin et s'exprima en ces termes — ou à peu près :

« Sire, mon devoir est d'apprendre à Votre Majesté Impériale, qui peut-être n'en est pas instruite, que le *Comat* a choisi comme but de sa promenade d'aujourd'hui le tombeau sacré de ses illustres ancêtres. »

Ce disant, il tendit à l'empereur un petit flacon; puis, sans attendre sa réponse, respectueusement, il referma le rideau.

Fidèle aux coutumes, Dong-Khanh ne souleva ni le store ni une objection : et quand on arriva au tombeau des ancêtres, le palanquin ne contenait plus que le cadavre inerte d'une victime de l'étiquette.

Personne ne se montra surpris de cette mort soudaine, car de semblables accidents sont assez fréquents en Annam. Il y a toujours, à la cour, une fiole de poison en réserve.

« C'est le casuel du métier », dirait le roi Humbert, d'un métier, en somme, peu enviable et que, pour ma part, je ne troquerais pas contre une profession obscure.

Pour secouer le joug des petits maires du palais qui ont confisqué à leur profit le pouvoir souverain, il faudrait un second Gia-Long, le Napoléon de l'Annam, conquérant, législateur, vaillant dans les combats, doué d'une énergie de fer et qui fit plier tout le monde sous son autorité. Celui-là fut un vrai despote dans toute l'acception du terme et dans le meilleur sens du mot, car il ne se servait de

sa puissance que dans l'intérêt et pour la gloire de son empire. Malheureusement, ses successeurs laissèrent arracher à leurs mains débiles un sceptre trop lourd à porter et, depuis les règnes de Minh-Mang et de Tien-Tri, c'est-à-dire depuis 1820, l'Annam retomba à la discrétion d'une oligarchie administrative irresponsable qui met le pays en coupe réglée. La sourde et persévérante opposition des innombrables mandarins intéressés à perpétuer les abus dont ils vivent, entravera bien longtemps la marche du progrès.

VI

Ce peuple annamite est étrange et déconcertant. Son être moral est un composé de contrastes et d'illogismes : si bien qu'on se demande comment de pareilles antithèses réussissent à faire bon ménage et comment leur juxtaposition peut produire la monotone et agaçante sérénité qui distingue son caractère.

On s'aperçoit bien vite, en effet, que les Annamites trouvent moyen d'être à la fois paresseux et laborieux, insoucians et persévérants, intelligents et incapables d'améliorations, puérils et avisés, lâches dans le combat et impassibles devant les supplices et la mort, sceptiques et superstitieux. A l'exception des mandarins et de quelques grands propriétaires, très peu sont riches, car la masse de la nation est faite non point de commerçants, d'industriels et de financiers, mais de paysans ; or, sous toutes les latitudes, le métier de cultivateur conduit rarement à l'opulence. Malgré que le sol soit fécond et que le campagnard d'Extrême-Orient, prodigieusement sobre, soit toujours penché sur son sillon¹, les résultats sont très médiocres. Quand il a prélevé sur le prix de sa récolte l'argent donné au fisc et les contributions abusivement extorquées par les mandarins, il ne lui reste pas grand bénéfice ; et, ce maigre revenu, notre homme imprévoyant ne sait pas même le défendre contre les tentacules d'une pieuvre plus vorace encore que le fisc et que l'insatiable mandarin : le mercanti chinois.

La nation chinoise est, comme on sait, la plus commerçante du globe. En revanche, la nation annamite est peut-être, de toutes, la moins douée au point de vue du négoce ; elle ne connaît pas « le

¹ La culture du riz, qui donne deux récoltes par an, est pénible et elle exige des soins minutieux. Il faut labourer et herser dans l'eau, vider ensuite les rizières au moyen d'une noria, semer le riz en pépinière, le repiquer pied par pied dans de petits trous faits avec le doigt dans la vase, remettre l'eau et moissonner.

Entre temps, on cultive la canne, le bétel, l'arachide, la patate, le tabac, le coton, le maïs, etc.. Le buffle est un précieux auxiliaire pour le paysan, car il aime beaucoup l'eau.

long espoir et les vastes pensées », vit au jour le jour, et ne demande autre chose à la Providence qu'un bol de riz quotidien. Aussi, dans tous les villages annamites, même les plus reculés, une boutique chinoise est-elle installée, je devrais plutôt dire embusquée comme une araignée dans un coin de plafond, prête à dévorer les mouches. On y vend un peu de tout : objets européens et américains et produits indigènes, c'est-à-dire, d'une part, étoffes et quincaillerie; de l'autre, peaux et ailerons de requins, poissons salés, confits de canards, d'oies et de rats; plantes médicinales et droguerie dont l'article le plus recherché est la corne de cerf réduite en poudre. Comment résister à de pareilles tentations?

L'argent ne manque jamais au commerçant chinois qui vient fonder un comptoir, grand ou petit, et cela parce que, toujours, il appartient à une *congrégation* qui lui avance les premiers fonds et qui « arrose » autant que cela est nécessaire pour que le courant d'affaires s'établisse. Ces congrégations sont quelque chose comme les loges d'une franc-maçonnerie commerciale offrant, sur celle qui n'est que sociale ou soi-disant telle, l'avantage de présenter un but utile, pratique, précis, ouvertement défini et de se passer des ridicules cérémonies d'un charlatanisme puéril. En quelque lieu que se trouve un Chinois, il peut se rendre chez son chef de congrégation — le « vénérable » de la chose — certain que ce dernier lui offrira le gîte et le couvert, lui procurera un emploi et lui prêtera l'argent qui lui est indispensable. Dès que le congréganiste est entré dans une maison affiliée, il est intéressé dans une proportion quelconque aux bénéfiques des opérations; c'est maintenant à son habileté et à son entregent de faire grossir cette part d'association jusqu'à devenir chef de comptoir. Un homme adroit et laborieux peut, de cette façon, arriver à une grosse situation de fortune sans avoir possédé au début une piastre de capital. Les commis-associés ne sont pas seulement nourris, on leur fournit encore gratuitement les joies ineffables de l'opium. Il y a toujours, dans l'arrière-boutique, une sorte de grand lit de camp recouvert d'une natte, garni de coussins en cuir verni et supportant un plateau où sont réunis les accessoires du fumeur : petite lampe-veilleuse, pipes minuscules, aiguilles servant à les charger. On se succède là par groupes, on aspire quelques bouffées, on s'endort pendant cinq ou dix minutes, et on va ensuite reprendre ses occupations pour revenir à la prochaine suspension de travail. La fourniture de cet opium grèverait les frais généraux beaucoup plus lourdement que la dépense de la nourriture, car cette substance est fort chère, si l'on n'avait recours à la contrebande qui permet de se procurer dans des conditions abordables le précieux narcotique : on est commerçant ou on ne l'est pas.

Si les Célestes s'appliquent à extraire de la bourse des Annamites tout ce que la moins scrupuleuse des habiletés peut en tirer, ils ne s'assimilent, par contre, absolument rien, ni de leurs mœurs, ni de leur état d'âme et gardent, scrupuleusement intacts jusque dans les plus petits détails de la vie, les habitudes chinoises.

Ils se considèrent comme campés en pays ennemi, quelle que soit la durée du séjour qu'ils y fassent, et jamais ils ne lui donnent rien d'eux, pas même leurs os. Le fait tant de fois raconté qu'ils voyagent avec leur cercueil est parfaitement exact. Ils portent le costume national et la natte dans le dos, et sont d'une propreté qui semble d'autant plus remarquable qu'ils sont entourés de gens fort sales. Les rites religieux de la Chine sont, par eux, observés rigoureusement et n'ont, en aucune manière, subi l'influence du culte voisin dont, cependant, les principes et même les cérémonies ont avec celui-ci beaucoup de similitude. On peut en dire autant de la nourriture : quoique se composant à très peu de chose près des mêmes éléments, elle est, par sa préparation, tout à fait différente.

Le mercanti chinois s'expatrie en célibataire. Sa femme vieillit et ses enfants grandissent sans lui et loin de lui au foyer familial. Il est sûr qu'au moment où, après fortune faite, sa dépouille mortelle, à défaut de sa personne vivante, réintégrera les pénates abandonnées, son épouse et ses fils seront là pour la recevoir, et cette pensée consolante adoucit singulièrement le chagrin d'une séparation qui sera vraisemblablement définitive. Durant son séjour en Annam ou au Tonkin, il charme sa solitude en usant de la faculté que lui donne la loi d'avoir des concubines indigènes ; toujours pratique, sachant allier l'utile à l'agréable, il les répartit dans ses différentes succursales, qu'elles surveillent avec dévouement et où, grâce à elles, il a ainsi des petits ménages organisés.

On ne rencontre donc pas de Chinoises en Annam, sauf pourtant à Haïphong, où elles exercent le métier de... passeur de bac (!). Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces Chinoises-là ne sont point des femmes de qualité ; je garde même des doutes sérieux sur la moralité de la plupart d'entre elles, car si j'en ai vu beaucoup escortées d'enfants, oncques n'en vis-je escortées d'un mari. Leur physionomie n'est pas dénuée d'originalité quand elles « godillent » debout à l'arrière de leurs canots, coiffées de larges chapeaux ronds qui ressemblent à des boucliers, vêtues de la tunique nationale, parées d'anneaux et de bracelets de jade.

Les Célestes ne se bornent point à accaparer le négoce proprement dit ; ils ont encore le monopole presque exclusif des métiers les plus rémunérateurs qui s'y rattachent, tels que : tailleurs, cor donniers, horlogers, ébénistes, menuisiers, etc.

Personne ne songe à réagir contre cet état de choses, ni le mandarin qui se goberge dans sa résidence officielle, ni le grand propriétaire qui, dans sa maison de pierre bâtie en style de pagode, jouit du produit de ses fermages et de ses dîmes, ni le paysan lui-même qui vit heureux dans sa frêle et rustique *caï-nah*, pourvu qu'au bout de son travail, il lui reste assez d'argent pour fumer de temps en temps des pipes d'opium et perdre quelques piastres au *ba-conan*.

Elle n'est pourtant guère confortable, cette *caï-nah*, où grouille toute une marmaille, où jacassent les femmes en compagnie de l'inévitable *ba-gia* ! Figurez-vous une cabane rectangulaire plus ou moins vaste ; elle a pour tout parquet la terre nue ; ses murs sont des treillages de bambous garnis de feuilles de lataniers ; son toit est un chaume fait de paille de riz et surmonté de cruches pleines d'eau en prévision d'incendie, — le « grand secours », comme à l'Opéra ; son mobilier se compose de quelques lits très larges, en planches et en rotin sur lesquels on dort pêle-mêle, d'un coffre solidement cadenassé qui tient lieu d'armoire, de roberie, de cassette et de bibliothèque, et enfin de l'autel où, chaque matin, on célèbre le culte des ancêtres. Les portes de la *caï-nah*, semblables à celles des ratières, ferment du haut en bas ; pendant le jour, on les maintient levées au moyen d'arcs-boutants ; mais quand le soleil a disparu derrière l'horizon, elles retombent toutes presque en même temps. C'est l'heure du couvre-feu, — si j'ose me servir de cette expression en parlant d'un pays où l'on se garderait bien de couvrir le feu plutôt que de l'éteindre, — mais ce n'est pas l'heure du sommeil, car, volontiers, on prolonge la soirée ; de toutes les maisons closes, s'élèvent en un concert mélancolique des psalmodies monotones et des cantilènes au rythme plaintif : ce sont les aspirants lettrés qui répètent leurs leçons et les braves campagnards qui cherchent à se délasser honnêtement des fatigues supportées en cultivant la terre.

*
* *

Le jour fait invariablement son apparition vers cinq heures, et l'Annam tout entier se lève en même temps que lui, absorbe du riz à pleins bols, et vaque aussitôt à ses *business* ou à ses plaisirs ; je ne souffle mot de l'habituelle transition entre le repos nocturne et la reprise des occupations quotidiennes qu'on nomme toilette, parce qu'elle est inconnue des petits bonshommes jaunes. Ceux-ci ne quittent pas leurs vêtements pour se coucher et n'en changent pas le lendemain matin ; ils ne se lavent point et méprisent l'usage du savon ; ils ne se donnent d'autre peine que de passer dans leurs longs cheveux huilés un peigne de bois et de renouer leur chignon.

Disons le mot : les Annamites sont d'une saleté révoltante, et cela, dans toutes les classes de la société; l'élégant, le « gardénia », est aussi malpropre que le plus misérable des coolies; la seule différence qui distingue celui-là de celui-ci, c'est que lorsque sa tunique n'est réellement plus présentable, il en endosse une neuve, mais sans abandonner l'ancienne, en sorte que la coquetterie d'un gentleman consiste à se couvrir de sept ou huit tuniques superposées, de plus en plus crasseuses à mesure qu'elles sont plus intimes et plus rapprochées des deux dernières, dont l'une est en soie noire et l'autre en cotonnade originairement blanche. Aussi ne peut-on s'étonner si les gens de là-bas ne fleurissent pas l'œillet et le benjoin, et s'ils accordent une trop généreuse hospitalité à une faune d'un genre spécial. Qu'une affaire importante vous oblige de sortir vers une heure de l'après-midi, malgré les rayons terribles du soleil, vous ne manquerez pas de contempler, le cœur soulevé de dégoût, ce spectacle éminemment topique : devant une porte, une demi-douzaine de femmes sont accroupies par rang d'âge, une fillette à l'extrême gauche, une matrone à l'extrême droite; leurs cheveux sont dénoués, et l'on pourrait croire qu'elles se divertissent à chercher des coiffures nouvelles seyant à leurs visages. Hélas! ce n'est pas cela qu'elles cherchent! Soudain, l'avant-dernière saisit brusquement entre le pouce et l'index quelque chose de minuscule sur la tête de la dernière, le passe avec précaution à sa voisine qui le passe à la sienne, et ainsi de suite jusqu'à la matrone... qui le croque! Je prie le lecteur de me pardonner le réalisme de ce trait de mœurs que les exigences, parfois pénibles, du devoir de l'historien m'ont obligé à rapporter.

VII

L'Annamite est très bon père de famille. Comme il se marie très jeune et que la loi l'autorise à avoir autant de femmes qu'il en peut nourrir, sa bosse d'affectivité n'est pas comprimée dans ses manifestations. Les dames du gynécée s'entendent fort bien et, d'ailleurs, le code a pris soin de fixer avec prudence et précision leurs rapports réciproques. Dans la pratique, presque tous les sujets de l'empire, — sauf quelques richards très clairsemés, — n'ont qu'une épouse légitime à laquelle les unit un hymen solennel dont la célébration donne lieu à des cérémonies nombreuses et compliquées. « La première, raconte véridiquement M. Bouschet, est consacrée aux ancêtres. Le *mai-duong* (parrain du marié), les amis et les parents du jeune homme portent du bétel et des bougies de cire que les deux familles placent, en se prosternant, sur l'autel des ancêtres de la jeune fille. Cette cérémonie se termine comme toutes les autres par une

collation de gâteaux et de thé. En second lieu, les parents du jeune homme informent solennellement que le nom et l'âge de leur fils conviennent au nom et à l'âge de la future épouse. Dans la troisième cérémonie, le *mai-duong*, les parents et les amis qui servent de témoins au jeune homme viennent faire une visite officielle aux parents de la jeune fille. La quatrième cérémonie est consacrée aux présents que les parents du jeune homme viennent offrir à la fiancée. Le jour du mariage est fixé solennellement par les familles, et le jeune homme est alors autorisé à offrir à sa fiancée des cadeaux de noces : boucles d'oreilles, colliers, bracelets, accompagnés du porc symbolique dans une cage richement ornée. Dans cette dernière cérémonie, le jeune homme salue quatre fois les ancêtres et trois fois les père et mère de la jeune fille. Les notables du village, les parents et les amis des deux familles sont conviés ensuite à un grand repas, après lequel la fiancée est conduite à la maison de son mari. Les deux époux offrent leurs hommages aux dieux qui président aux mariages, puis la femme se prosterne devant son mari, qui répond à son salut par une légère inclination de tête. On leur sert alors un gâteau de riz, qu'ils mangent à la lueur des bougies. A partir du troisième jour, commencent les visites que les deux époux font aux membres de leurs familles respectives, qui leur doivent, en échange, des présents. »

Le divorce accompli dans des conditions déterminées peut seul dissoudre le mariage.

Tout en occupant dans la maison un rang très inférieur à celui de l'épouse, les concubines ont néanmoins, comme chez les Romains, une situation reconnue qui leur crée à elles-mêmes et assurent à leurs enfants des droits et des garanties. Mais ces sortes d'unions morganatiques, dont le principe n'est autre qu'un achat légalement conclu, peuvent être rompues quand l'objet acheté a cessé de plaire.

On conçoit que dans une société organisée de cette façon, le demi-monde n'existe pas, car il ne rimerait à rien. Constatons également que l'adultère, qui est essentiellement un péché de monogame, est si rare que ce n'est pas la peine d'en parler.

L'Extrême-Orient est la région du globe la moins féconde en sujets de comédies et de vaudevilles.

Cette circonstance n'a pas laissé que d'étonner, et, — dois-je le dire, — de froisser, dans ses habitudes les moins respectables et les plus invétérées, l'Européen quand il est allé porter aux peuples jaunes les bienfaits de la civilisation blanche. Pas de Mimi Pinson, pas la moindre Cydalise, songez donc ! Voilà un pays absurde et pas drô'e du tout !

De cette réflexion naquit la *congai*.

*
* *

La *congai* est une jeune personne dont la vertu orientale trouve moyen de pactiser avec l'inconstance de la galanterie occidentale. Elle consent à embellir, pendant la durée d'un bail qu'elle sait devoir être court, l'existence de nos jeunes officiers, sous la seule condition que le bail sera enregistré. Et voici comment les choses se passent : L'officier en quête de sympathies va trouver une *ba-gia* et lui expose son intention d'offrir légalement sa main gauche à une demoiselle bien élevée et de famille honorable. Il se déclare prêt à verser aux parents 30 ou 40 piastres. Pour la corbeille, il offrira, soit un petit cochon gras, — animal symbolique (?) dont j'ai déjà fait mention, — soit, si on le préfère, 2 ou 3 piastres.

La *ba-gia* (célérité, discrétion) soumet à un de ses voisins les propositions dont on l'a chargée. Le voisin, qui possède autant de filles qu'un clergyman, accueilli la demande avec joie. Le futur est aussitôt présenté et toutes les misses sont appelées en sa présence : Chi-haï, Chi-ba, Chi-boâ, Chi-nam, Chi-sau, Chi-bay, Chi-tam, Chi-chia, Chi-muoi¹..., c'est-à-dire sœur n° 2, n° 3, n° 4, n° 5, n° 6².

— Faites votre choix, mon officier.

L'heureuse élue désignée, il ne reste plus qu'à verser la dot, à donner le petit cochon gras et à recevoir la bénédiction des parents. La jeune indigène est, dès lors, *congai oïng quan ba* (compagne du grand monsieur à trois galons).

Les yeux baissés, elle franchit le seuil de la paillote où demeure son seigneur et maître.

Je ne prétends pas que, pendant les premiers jours, on n'éprouve pas un peu de gêne à ne point se comprendre, sinon par gestes, et à être obligés de recourir au truchement du boy. Mais bientôt la jeune Briséis sait assez de français pour murmurer d'une voix tendre :

— Dis, capitaine, toi donner beaucoup l'argent ?

Les *congais* ne sont point romanesques et se montrent rarement susceptibles de ce que nous appelons affection, mais elles sont dociles et fidèles.

Leur idéal est peu compliqué : avoir la libre disposition de quelques flacons de parfumerie, fumer des cigarettes, jouer avec le chien, causer avec le boy. Ces naïves n'en demandent pas davantage.

Lorsque l'officier a fini son temps de séjour et qu'un camarade vient le remplacer, ce dernier est très content de trouver une maison

¹ Prononcez : Ti-haï, Ti-ba, Bun, Nam, Sao, Baï, Tam, Tia, Muoi.

² Le n° 1, mô, est réservé à la mère.

installée; il achète tout en bloc, cheval, mobilier, service de table, il enrôle le cuisinier et le boy. Cependant, la *congai*, dans son hamac, fume sa cigarette, et, de ses bons yeux bêtes et doux, regarde les deux « messieurs à trois galons » qui, sans doute, parlent d'elle.

— C'est une bonne fille et je vous la recommande, dit le partant.

— Soyez tranquille, dit l'arrivant... A propos, mon cher, combien lui donnez-vous par mois?

Chi-loa reste *congai capitaine*.

Comme elle fut fidèle à François, elle sera fidèle à Georges; mais, à son tour, Georges va la quitter: bonjour, André!

On ne pourra pas dire, après cela, que l'influence européenne est tout à fait nulle en Annam.

VIII

Le fond de la nourriture indigène est le riz qui tient lieu de pain. On en relève la fadeur par un affreux condiment appelé *nuoc-mam*, qui est une saumure de petits poissons. Le goût en est très âcre et l'odeur insupportable à des narines européennes. Je frémis encore au souvenir de certains cuiviers déposés dans la cour d'un marchand de *nuoc-mam*, chez lequel j'ai logé pendant quelque temps. Pendant le jour, ces cuiviers étaient fermés par un couvercle et le soleil dardait sur eux ses rayons; le soir, mon propriétaire enlevait le couvercle et, aussitôt, d'inexprimables effluves emplissaient la maison. Pouah! l'horreur!

Le poisson figure dans tous les repas un peu distingués, en compagnie de volailles bouillies, brochettes de porc et légumes assez étranges, le tout accommodé à l'huile de ricin et assaisonné au *nuoc-mam*. Chaque mets est servi dans de petites soucoupes et dans des bols; on mange à l'aide de baguettes d'ivoire garnies d'or ou d'argent; on boit du thé et de l'eau-de-vie de riz appelée *tchoum-tchoum*. Les pauvres gens se contentent de riz et de poisson; ils ne connaissent le *tchoum-tchoum* que de réputation.

Le père de famille mange seul, accroupi sur un lit bas; il admet parfois, — je ne dirai pas à sa table, mais à son plateau, — l'aîné de ses fils, mais jamais ses autres enfants ni sa femme.

La viande de bœuf est interdite aux sujets de l'empire, et je ne saurais les en plaindre beaucoup, car elle est exécrationnelle.

Immuables en leurs principes culinaires comme en toutes leurs coutumes, les Annamites n'apprécient pas le moins du monde nos procédés gastronomiques, et ceux-ci produisent sur leur palais une sensation à peu près semblable à celle que nous éprouvons nous-

mêmes quand nous essayons d'avaler de la gélatine de requin et autres friandises analogues.

J'assistais un jour à un déjeuner-dînatoire, où le résident français de la province avait réuni le dessus du panier de la société locale; le *tong-doc* et l'*an-sat* honoraient ce repas de leur présence.

Les convives indigènes étaient si embarrassés de leur fourchette et de leur couteau, que nous étions obligés de leur couper pain et viande dans leur assiette, comme à des petits enfants. Plus le repas avançait, et plus le mélange des vins, le goût insolite des mets, impressionnaient leurs estomacs. Très rouges, l'air consterné, ils se trémoussaient sur leurs chaises. Lorsqu'on eut versé le champagne et servi le dessert, le *tong-doc* se leva et, d'une voix mal assurée, prononça quelques phrases.

C'est un toast, pensions-nous. Mais l'interprète nous donna cette traduction :

« Moi, *tong-doc*, ainsi que l'*an-sat* et les autres mandarins, remerciez avec beaucoup de reconnaissance Monsieur le résident, mais nous déclarons nous sentir très ivres et incapables de lutter plus longtemps contre la nature. Nous sollicitons l'autorisation de nous retirer. »

A peine le résident eut-il, d'un signe de tête, acquiescé, que *tong-doc*, *an-sat* et leurs subordonnés quittèrent précipitamment la table. Ils ne reparurent pas.

Je donnerai une idée du peu d'argent qu'un indigène dépense pour sa vie matérielle, en disant que quelques sapèques par jour suffisent à assurer sa pitance : or, il faut, pour un sou de notre monnaie, trente-trois sapèques de zinc et cinq ou six de cuivre, suivant leur dimension. On paye deux sapèques pour passer le bac. Les courriers du « tram » touchent mensuellement une ligature et demie, c'est-à-dire à peu près 75 centimes; leur *doïs* (sergent) en touche deux ou trois, plus, chaque matin, un bol de riz. Les coolies reçoivent par mois une ligature, outre le bol de riz quotidien, et, à ce prix qu'on peut qualifier de modéré, ils franchissent en douze heures 70 kilomètres avec leur sac de dépêches sur le dos, ou bien ils portent un palanquin, une charge quelconque pendant une demi-journée.

IX

On pourrait émettre, sous forme proverbiale, cet aphorisme : menteur comme un Annamite. Et s'il n'était que menteur! mais il est faux comme une provision de jetons, rusé comme une douzaine de renards, hypocrite comme Basile; en revanche, il n'a pas pour

deux sapèques de rancune, et jamais ne garde le souvenir soit d'un geste un peu vif fait avec la main, soit d'un mouvement un peu brusque fait avec le pied.

Par exemple, je ne crois pas qu'il existe un peuple aussi cruel, ou, du moins, je n'en ai jamais rencontré dans mes longs voyages à travers des pays extravagants; jusqu'à preuve du contraire, les petits hommes jaunes me paraissent tenir ce record. La vue d'une souffrance est pour eux une sensation agréable, et leur méchanceté de vilains gamins dépravés se manifeste dans les plus petites choses. Ainsi, jamais ne passeront-ils à côté du plus inoffensif animal sans lui jeter une pierre; ils ne prendront pas un oiseau sans lui crever les yeux; ils surmènent leurs excellents petits chevaux, et quand ils sont arrivés à destination, au lieu de leur donner à manger, ils se plaisent à les attacher pendant plusieurs heures à un arbre, la tête levée. Lorsqu'ils s'emparent d'un fauve, ils le martyrisent atrocement. La cruauté, ici comme partout, est un succédané de la lâcheté.

Veut-on faire appliquer à des délinquants des coups de roï pour le bon motif, c'est à qui sollicitera la faveur d'être chargé de l'opération.

Voyagez-vous avec une troupe de coolies portant vos bagages, le meilleur moyen de diriger ces hommes, — moyen que, pour mon compte, j'ai toujours employé avec succès, — c'est de choisir celui des porteurs qui vous paraîtra le moins bête, de lui confier un galon de laine ou une petite lanière pouvant être mise sur la manche et servir d'enseigne, puis de lui dire :

Toi, *caï coolies!* (Tu es caporal des coolies!)

— *Dia!* (A vos ordres) répond avec orgueil l'individu désigné.

Infailiblement, son premier acte sera de couper une tige de bambou; son second acte sera de taper à tour de bras sur ses hommes, en criant : *Mao, mao! maden!* (vite, plus vite!). Grâce à ce procédé, vous pouvez être à peu près certain que vos bagages ne resteront pas « à la traîne », suivant l'expression des matelots.

Autre spécimen de cette passion pour la cruauté.

Revenant de dîner en ville, un dimanche soir, je ne fus pas médiocrement surpris de trouver mon boy Kéo installé dans ma salle à manger avec un de ses camarades. Ces messieurs jouaient aux cartes, et étaient tellement absorbés qu'ils ne m'avaient pas entendu monter le perron ni traverser le vestibule; quand je parus sur le seuil, semblable à la statue du commandeur, ils se levèrent, très penauds, et certainement convaincus qu'ils « ne couperaient pas » à une correction aussi sérieuse que légitime. Cependant, au lieu de donner cours à mon indignation, j'ordonnai à Kéo et à

son ami de continuer leur partie. Sans marquer ni gratitude ni étonnement, ils obéirent, et à peine avaient-ils de nouveau battu leurs petites cartes de la dimension de nos fiches de whist et couvertes de caractères, qu'ils oublièrent totalement ma présence.

Au jeu lui-même, je ne compris pas grand'chose; il me parut analogue à notre écarté. Ce qui excitait ma curiosité, c'était de savoir quelles étaient les conditions de la partie. Je n'attendis pas longtemps, car en un instant le coup fut terminé au détriment de Kéo. Je vis alors une expression joyeuse animer le visage de son adversaire et ce dernier saisit le nez de Kéo, puis, de ses deux mains, le serrer avec force en faisant glisser ses doigts de façon à rendre la chose plus douloureuse. Kéo resta impassible, mais à sa mâchoire contractée, aux larmes qui coulaient le long de ses joues, on pouvait juger de l'intensité de sa souffrance. Tout lasse, heureusement, et la meilleure volonté ne permet pas de serrer un nez indéfiniment. L'adversaire, fatigué, lâcha prise. Kéo se jeta frénétiquement sur ses cartes. Un nouveau coup fut joué. Cette fois, il gagna. Quelle revanche, Seigneur! Je dus intervenir pour mettre un terme à la férocité de mon boy en lui tirant, aussi bien que je le pus, les oreilles.

Il y avait plusieurs heures que la partie durait dans ces conditions.

*
* *

C'est surtout dans le sanctuaire de la justice qu'il faut aller pour se rendre bien compte du plaisir qu'éprouvent les Annamites à faire souffrir leurs contemporains.

On avait capturé un chef de pirates nommé Byi-Giang, coupable d'un certain nombre de meurtres, pillages et gentillesses *ejusdem farinae*.

La curiosité m'e prit de voir fonctionner Thémis et j'en sollicitai l'autorisation.

La salle du prétoire était une terrasse tout égayée de beaux camélias épanouis en pleine terre; elle était meublée uniquement d'un lit de camp sur lequel « l'audiencier » vint poser, en guise de codes, deux boîtes, l'une contenant du bétel, l'autre des cigarettes. Le prévenu, introduit sous bonne escorte, s'étendit de lui-même tout de son long devant le lit de camp, entre des piquets auxquels ses mains et ses pieds furent liés solidement.

Cela fait, la Cour, — c'est-à-dire l'*an-sat*, — fit son entrée et s'accroupit à côté des deux boîtes.

Le magistrat était un affreux bonhomme à la physionomie sournoise, dont les petits yeux vifs et méchants brillaient derrière de grosses besicles.

— As-tu quelque chose à dire? demanda-t-il d'une voix de crécelle.

— Non. Je ne sais rien! grâce, seigneur, grâce!

L'*an-sat* prit une cigarette, l'alluma, en tira une bouffée et fit signe à un milicien. Celui-ci s'avança, un *roï* en main, se plaça à la gauche du patient et, le bras levé, se tint prêt à frapper.

Nouvelle aspiration de fumée de tabac, nouveau geste. Le *roï* s'abattit et se releva pour retomber encore par un mouvement régulier. L'exécuteur frappait toujours à la même place, tandis qu'un *doïs* comptait d'une voix grave : *môt, gai, ba, boá, nam, sao...* » Bvi-Giang ne poussa pas un cri; quelques sanglots, quelques contorsions arrachées par la douleur, ce fut tout.

Au cinquantième coup l'exécuteur s'arrêta, et l'*an-sat* répéta la question : « As-tu quelque chose à dire? »

Bvi-Giang répondit négativement.

Cette fois l'exécuteur se mit à sa droite, reprit son *roï* et frappa cinquante coups encore. Je commençais à avoir assez de ce spectacle, et l'accusé partageait, je suppose, ce sentiment, car il dit :

— Arrêtez! je vais parler.

Il avoua quelques menus meurtres. Le magistrat grimaça un sourire et remit la suite de l'interrogatoire au lendemain.

J'avoue que je n'eus pas le courage de retourner à l'audience, mais j'accordai à mon interprète la joie de ce second divertissement. Il me rapporta que tout s'était passé très correctement et que Bvi-Giang avait fini par avouer petit à petit assez de méfaits pour justifier la condamnation à mort qui lui fut infligée.

Puisque j'ai commencé cette histoire, je demande la permission d'aller jusqu'au bout, car elle peint tout un côté bien original des coutumes annamites.

Pour un motif que j'ignore, on décida de surseoir de quelques jours à l'exécution. Alors il se passa ceci, que plus d'un lecteur va trouver invraisemblable et qui est absolument exact, cependant.

Dès que la sentence fut prononcée, la situation du coupable changea complètement. On lui enleva sa tunique, on lui rendit sa tunique bleue et... le *tong-doc* l'invita à dîner avec l'*an-sat*. Il se montra même si content de son hôte (Bvi-Giang était un homme de haute naissance) qu'il le pria d'accepter un appartement dans son palais.

Il le combla d'attentions délicates et s'ingénia à lui faire passer agréablement ses derniers jours; il donna en son honneur des représentations théâtrales où nous fûmes invités.

Voyez-vous un président d'assises traitant Jean Hiroux chez Durand et ensuite lui payant une loge à la *Douloureuse* ou à la *Loi de l'homme*, pièces aux titres engageants?

Le condamné s'amusait comme une petite folle.

Mais « les meilleures choses ont les pires destins », a dit l'autre, et tout ne finit point par des chansons.

Un beau soir que le *tong-doc* semblait soucieux, Bvi-Giang l'interrogea avec sollicitude.

— Qu'avez-vous, cher maître? vous manquez d'entrain.

— Je n'ai rien, je vous assure, je n'ai rien du tout!...

— Permettez-moi d'insister.

— Eh bien, puisque vous voulez absolument le savoir, j'ai que je suis obligé de vous faire exécuter demain matin, et que cela m'ennuie, là! Je me plaisais en votre compagnie et cette chose me peine, ma parole.

Bvi-Giang répliqua que, de son côté, il regrettait de voir se rompre de si agréables relations, et après un échange de paroles courtoises, le gouverneur et le condamné se séparèrent, le premier pour rentrer dans sa chambre, le second pour réintégrer la prison où, paraît-il, les règlements exigent qu'il dorme son pénultième sommeil.

Le lendemain, en effet, Bvi-Giang fut conduit avec pompe, au milieu d'une foule immense, à l'endroit où l'échafaud avait été dressé. Il y monta avec fermeté et s'accroupit devant le poteau traditionnel. Un *doï* s'avança et cria à plusieurs reprises avec un porte-voix : « Peuple, regardez et souvenez-vous! »

A ce moment, le bourreau s'approcha, et, prenant dans sa bouche sa chique de bétel, marqua sur le cou de sa victime l'endroit où il devait frapper, puis, se reculant, il leva son énorme sabre. Mais ce misérable était ivre et son arme, mal dirigée, atteignit le patient à l'épaule. Effaré par sa maladresse, il se mit à frapper à tort et à travers. C'était horrible.

Enfin, la tête tomba. Le tam-tam retentit, et l'assistance se mit à pousser des cris sauvages.

Ecœuré, je regagnai ma demeure où je trouvai mon coquin de boy tout barbouillé. Il s'était roulé dans le sang, au pied de l'échafaud.

*
* *

Ce sujet macabre m'amène, par une transition que d'aucuns trouveront naturelle, à parler des médecins annamites.

Ces praticiens travaillent « de chic », car ils n'ont pas la plus légère notion scientifique; l'anatomie et la thérapeutique leur sont choses totalement inconnues. Aussi font-ils presque autant de ravages que la petite vérole, et cela n'est pas peu dire, si l'on considère que presque tout le monde est grêlé dans ce pays. Leurs

remèdes sont peu variés : enduire de chaux les tempes du malade, appliquer des mouches, couvrir le visage d'une substance jaunâtre, faire avaler de la corne de cerf. Tels sont l'alpha et l'oméga entre lesquels ils se renferment ; tel est le *oportet seignare, ensuite purgare...* de ces morticoles à chignons. Je dois déclarer qu'ils ont, d'ailleurs, moins de morgue que certains de leurs confrères et ne pensent pas déroger en prodiguant aux bêtes les mêmes soins qu'aux hommes. Si le mot « vétérinaire » avait un correspondant chez eux, ils ne le regarderaient pas comme une injure. J'en dus la preuve à mon cheval, un brave petit cheval nommé Zadig, qui tout à coup était devenu boiteux sans que je pusse découvrir ni pourquoi ni comment. Les bains, les douches, les frictions, n'avaient amené aucune amélioration. Mon boy ne cessait de me répéter avec insistance que si je consultais Ho-van-Mui, célèbre médecin, Zadig s'en trouverait bien. En désespoir de cause, je finis par consentir.

Kéo courut avec empressement chercher l'illustre Ho-van-Mui. Il revint bientôt, précédant respectueusement un individu mal vêtu, sale à ne point le toucher avec des pincettes, et paraissant remarquablement abruti. Mais il ne faut pas juger les hommes, les savants en particulier, sur leur mine. Avant d'entrer chez moi, Ho-van-Mui, suivant l'usage, se déchaussa et me salua de façon fort courtoise. Je me hâtai, peu soucieux de le faire pénétrer dans mon intérieur, de le conduire auprès de son malade, c'est-à-dire dans la cour de l'écurie. On amena Zadig devant lui, on le fit marcher. Ho-van-Mui l'examinait avec gravité.

— Eh bien, lui dis-je, quelle est ton opinion ?

— Ce cheval est boiteux !

— Je m'en doutais..., mais encore ?

— Il boite du pied droit de devant.

— Ah ! cela non, par exemple ! il boite du pied gauche de derrière.

— C'est ainsi que je l'entendais.

— Fort bien, nous sommes d'accord. Il faut maintenant m'indiquer un remède.

Ho-van-Mui réfléchit, puis il donna à Kéo une longue explication que ce dernier me résuma ainsi :

« Lui dire très bien voir cheval y en avoir beaucoup malade, oh ! beaucoup ! lui dire aussi y en a Monsieur prendre petit « cri-nouille » (grenouille) d'une lune et faire manger cheval petit cri-nouille ; y en a beaucoup bon ! »

Je gratifiai le célèbre Ho-van-Mui de quelques sapèques et ordonnai à Kéo de le reconduire avec les honneurs dus à son rang. Tandis que le docteur s'en allait, très grave et gonflé de son impor-

tance, je songeais à feu Brasseur, disant dans *la Cagnotte*, je crois : « Si vous avez mal aux dents, prenez une taupe de trois mois pour vous l'appliquer sur la joue, et si vous avez un panaris, faites-vous sucer le doigt par une poule. »

La médecine est toujours drôle.

X

Comme je prétends simplement donner ici une *impression* de l'empire d'Annam et non pas faire rimer rivalité avec fatuité, en rééditant des choses déjà racontées par de savants confrères, je passe volontairement sur nombre de questions intéressantes mais qui ont le défaut de manquer de fraîcheur, comme des fruits qui ont été tripotés à la Halle. Je renvoie le lecteur aux livres érudits d'orientalistes professionnels et d'explorateurs émérites ; il y trouvera des détails sur les mœurs et sur la religion que je traiterais avec moins de compétence. Je ne dirai rien notamment des origines de la langue annamite ni de l'histoire littéraire, car ce serait aller sur les brisées de MM. Villard et Des Michels. Sur ce dernier point, je n'ai que peu de regrets, car toute la moisson recueillie par MM. Villard et Des Michels se réduit à quelques chansons, — et encore sont-elles bien autochtones? — à des fragments d'oraisons funèbres et à une légende populaire assez curieuse.

Me hâtant vers la fin de cet article, je me bornerai à de courtes observations sans lesquelles mon croquis resterait inachevé.

*
**

Il n'est si petit village qui n'ait son cimetière et sa pagode.

Les cimetières sont entretenus avec un soin pieux, et l'on est surpris du nombre de mausolées de marbre qu'ils contiennent.

Les pagodes servent à la fois de temples dédiés à la divinité et de gîtes pour les voyageurs de distinction, — mesure excellente qui dispense les Européens de se présenter chez l'indigène en parasites... et d'en recueillir eux-mêmes.

Elles sont uniformément entourées d'un mur d'enceinte ; la porte extérieure qui y est pratiquée est ornée de figures symboliques coloriées, représentant divers animaux : tigres, dragons, tortues... et donne accès dans l'espace clôturé. La façade est protégée par une vérandah sous laquelle s'étend une terrasse bitumée ; elle est percée d'une multitude de portes en bois, agencées de telle façon, qu'il suffit d'en ouvrir ou d'en fermer une seule pour ouvrir ou fermer toutes les autres. L'intérieur du temple se compose d'un hall central, plus ou moins vaste, et de quelques pièces plus petites

— sortes de chapelles, — où s'élèvent des autels consacrés à Bouddha, aux génies protecteurs, à des rois, à des héros. Des panoplies de sabres et de lances, des réductions de jonques, de larges planches en bois laqué de rouge et rehaussées d'or en forment les ornements. Sur de nombreuses tables sont placés des brûle-parfums, des candélabres, des bassins en cuivre, des cartonnages tels que le « tai-ki », pareils à ceux qu'on promène dans les cérémonies funèbres¹. Devant la pagode, perchés sur de gigantesques files, se prélassent, fiers et superbes, les paons du village, qui donnent à l'ensemble un faux air de temple de Junon.

Les pagodes ne servent guère au culte que pendant le *Tét*, qui est la plus grande fête religieuse et marque le premier jour de l'année. Comme le temps est divisé en mois lunaires, on est obligé de créer souvent un mois supplémentaire, sans l'aide duquel la fête ne tomberait pas toujours en été. Le *Tét* dure une dizaine de jours et se divise en deux périodes très distinctes : la période religieuse, la période profane. La première est entièrement consacrée au culte des ancêtres ; on les invoque ou, pour mieux dire, on les invite. Remarque très topique : les coolies ont grand soin d'appeler leurs ancêtres à des heures autres que celles où la même cérémonie est accomplie par les mandarins, parce qu'ils redoutent que les pauvres diables de mânes qui furent leurs parents ne soient réquisitionnés par les mânes de leurs ex-dirigeants pour le transport de leurs bagages !

La crainte du fonctionnaire, même réduit à l'état impondérable, c'est un comble !

On offre aux ancêtres des repas que l'on place sur l'autel de la pagode. Aucun des fidèles n'ignore que les bonzes et les bonzillons mangent ces mets, et, néanmoins, on croit vaguement que les ancêtres en profitent, et que cela leur fait plaisir.

Quand on a suffisamment pleuré, suivant les rites, et suffisamment nourri Messieurs les bonzes et les bonzillons, la seconde période commence : le théâtre, l'opium, le jeu.

Le théâtre est rarement payant. Un homme riche offre le divertissement du théâtre à un de ses amis, — comme le *tong-doc* à Bvi-Giang dont j'ai parlé plus haut, — et le populaire en jouit. Pas la plus petite feuille de location, rien que des billets de faveur !

Le Mécène a devant lui une grosse caisse au moyen de laquelle il souligne, en tapant à tour de bras, les passages qui lui plaisent. Quand il est très content, il jette sur la scène une pluie de sapèques.

Les représentations durent pendant plusieurs jours et plusieurs

¹ Je m'abstiens de décrire, après tant d'autres écrivains, les funérailles, dont le récit curieux, du reste, serait une inconsciente copie.

nuits avec, en guise d'entr'actes, quelques heures d'intervalle. Les artistes ont un diapason conventionnel et parlent d'une voix gutturale en une langue mâtinée de chinois que ne comprennent ni le public ni eux-mêmes.

Tous ces gens-là, pourtant, s'amuse beaucoup plus que les spectateurs du théâtre de l'OEuvre.

J'étais à côté d'un érudit parlant couramment le français. Après l'audition d'une longue tirade, je vis qu'il s'esclaffait.

— Qu'est-ce qu'il vient de dire?

— Il parle avec l'autre.

— Je vois bien; mais que lui a-t-il raconté, à l'autre?

— Je n'en sais rien.

Oh! la foi littéraire, comme c'est beau!

Cependant j'ai poursuivi mes investigations. Voici le compte rendu de la pièce :

Il s'agit de partages de territoires avec la Chine, qui ont eu lieu à une époque imprécise. Un chef d'armée réunit ses généraux et leur tient un discours qui dure une heure. *Exeunt*. Paraît le chef adverse qui réunit aussi ses généraux et leur tient un discours qui emplit une seconde heure. *Exeunt*. Revient le premier chef, sans ses généraux. Il arpente la scène et exprime, en termes plutôt filandreux, qu'il va se mettre en campagne. Sur ce, même jeu du second chef. Ces messieurs se trouvent nez à nez, ils se provoquent à la manière des héros d'Homère et se battent. Rideau. On va déjeuner. On revient..., et cela recommence.

Ce drame est coupé par une scène, la classique scène comique, — toujours la même, — qui a lieu entre une vieille femme qui va au marché et un clown (pourquoi ce clown?) costumé en dragon. La vieille femme parle, le clown fait des culbutes, et cela se termine par des pantomimes fâcheusement naturalistes.

Il y a aussi des représentations lyriques et chorégraphiques; elles ne sont ni plus variées ni plus amusantes. Les costumes sont superbes, mais quand on a admiré leurs merveilleux chatoiements, on a une forte envie de bâiller. Je note que chanteuses et danseuses sont en général irréprochables sous le rapport des mœurs. Un bon point donc à leur vertu, mais pas à leur talent!

L'opium est le vice le plus enraciné chez l'Annamite qui lui abandonne son argent et sa santé. Un homme adonné à l'opium meurt au bout de quatre ou cinq ans. Il devient absolument diaphane; c'est un squelette ambulante. Heureusement, cette affreuse substance n'est pas à la portée de tout le monde, et il faut avoir une certaine fortune afin de pouvoir fumer assez pour en mourir, car l'opium coûte 1 piastre les 100 grammes. On peut dire qu'en

cette matière, la richesse ne fait pas le bonheur, et que l'état de prolétaire a du bon.

De toute la série des divertissements que procurent les fêtes du *Tét*, le jeu n'est pas le moins couru, — jeu de hasard, bien entendu, qu'on appelle le *ba-conan*.

Il n'exige ni grands frais d'installation ni grands efforts d'esprit, et n'en est que plus dangereux. Une table dont le tapis est divisé en quatre tableaux numérotés, un tas de sapèques, un bol, une petite baguette pointue, c'est tout. Le croupier prend au hasard une poignée de sapèques, les recouvre de son bol renversé qu'il fait ensuite glisser au milieu de la table. Il enlève alors le bol et, au moyen de la baguette, passant dans le trou carré pratiqué au centre de chaque sapèque, il relie celles-ci par groupes de quatre. Par conséquent, arrivé au dernier groupe, celui-ci est composé de 1, 2, 3 ou 4 sapèques. Le tableau qui porte un de ces chiffres gagne. Ce jeu engloutit des sommes considérables et passionne non seulement les indigènes, mais aussi, il faut le dire, les Européens, qu'il distrait du baccara et du pocker. Les fraudes y sont rares, parce qu'il est à peu près impossible de « truquer », et que la loyauté du croupier est soumise au contrôle de toutes les paires d'yeux, dont les regards convergent anxieusement sur sa baguette. Pendant toute la durée de la fête du *Tét*, des industriels organisent des tables de *ba-conan* dans de petites baraques à peu près semblables à celles qui encombrant nos boulevards à certaines époques de l'année.

*
* *

Je viens de faire passer très rapidement sous les yeux du lecteur les principales catégories d'individus qui composent le vieux peuple des Giao-Ki, désignés aujourd'hui sous le nom d'Annamites et de Tonkinois. J'ai essayé de faire ressortir autant que cela est possible en si peu de pages les traits caractéristiques de cette société si bizarre, si différente de la nôtre, et qui est restée comme figée, comme pétrifiée dans des coutumes plusieurs fois millénaires.

Après avoir lu ces lignes, peut-être pensera-t-on que ce serait montrer beaucoup d'impatience et un peu d'injustice envers les hommes chargés par nous de franciser les Giao-Ki que d'exiger des résultats immédiats, car la bonne volonté, le zèle et le dévouement ne suffisent pas à faire prendre le trot à des ankylosés. Quoi qu'il en soit, la « déconcentration » ne saurait que favoriser la réalisation de nos lointaines espérances.

Paul MIMANDE.

L'ABSOLUTION

I

L'abbé Manescot, s'étant levé, prononça à mi-voix les Grâces, fit un grand signe de croix devant les quelques fruits restés au fond du compotier, puis sortit de table.

La vieille servante, qui s'était arrêtée sur le seuil, une pile d'assiettes entre les mains, recueillie par habitude au murmure des lèvres, sitôt la prière terminée, continua son service de son air dévoué et bourru.

L'abbé passa dans le petit salon qui lui servait d'oratoire, en ferma la porte derrière lui, s'approcha de la fenêtre d'où l'on apercevait la campagne couverte de neige, et, se laissant tomber dans son fauteuil, près du feu, il poussa un de ces soupirs profonds et las qui résument tout un passé d'amertume et appellent l'avenir avec une sorte d'impatience.

C'était un vieillard de haute taille, dont les cheveux ras, tout blancs, gardaient une coupe militaire. Les traits énergiques, mais fatigués, étaient amaigris et creusés comme par quelque chagrin secret, et, par moments, passait sur ce visage je ne sais quel éclair de souffrance que ne parvenaient pas à dissimuler les efforts de sa volonté. A sa soutane, sous la lumière de la lampe, brillait un bout de ruban rouge; tandis qu'une ancienne cicatrice, lui coupant le sourcil gauche, accentuait d'un trait d'ombre son large sillon. Et l'on sentait son cœur marqué d'une semblable blessure, fermée mais ineffaçable.

Le logis ressemblait à l'homme. On se serait moins cru chez un humble curé de campagne exerçant son ministère dans un village perdu de la Sologne, que chez un de ces moines-guerriers du moyen âge, qui, à l'exemple des Pierre-l'Ermitte et des Bernard, tenaient d'une main la croix et de l'autre la hache d'armes. Aux murs, des sabres, des épées, des pistolets, formaient des panoplies où couraient des lueurs d'acier. Une casquette de capitaine de frégate pendait entre les lames. Dans les angles de la pièce, sur des consoles de bois, l'on voyait deux modèles de corvettes, avec leurs agrès minuscules et leurs petits canons bronzés. Sur le bureau, un éclat d'obus servait de serre-papiers. Et l'oratoire, d'une

austérité martiale, ne trahissait le presbytère par aucune de ces chapelles improvisées, où des Vierges, à ceinture bleue, au cœur d'or, offrent leur sourire en biscuit au culte naïf des jeunes séminaristes.

Seul, un grand christ d'ivoire étirant ses muscles crispés sur une croix d'ébène, au-dessous duquel étaient accrochés deux portraits de femmes entourés de crêpe et de buis, faisait planer sur l'ensemble l'idée religieuse et disait la foi haute et sobre du maître du lieu.

Après être resté quelque temps les yeux fixés sur les tisons, dont les décors incandescents entraînaient sa pensée vers des pays lointains, des souvenirs de plages exotiques et de bastions écroulés, l'abbé Manescot releva la tête, soupira encore, et, cherchant à portée de sa main sur un rayon de bibliothèque, y prit un livre qu'il ouvrit.

Il lut, ou plutôt essaya de lire, car il répétait tout bas les belles phrases de l'abbé Bougaud sur le *Christianisme et les temps présents*, sans qu'elles produisissent d'autre effet sur son imagination qu'un grand bruit de feuilles tombées, tourbillonnant au vent d'automne.

Il lisait : *La douleur n'est pas seulement une lumière au milieu des obscurités et des illusions de la vie, ni un remède en face de ses corruptions; elle est en même temps une épreuve, un baptême de feu où l'âme se retrempe et d'où elle sort plus belle. C'est le forceps qui la fait naître à la grandeur, c'est le marteau qui la forge et qui la sculpte!*

Un sourire amer plissait sa lèvre, le volume glissa entre ses genoux, et il se renversa sur le dossier du fauteuil, les yeux clos.

Tout à coup il se redressa, et, jetant un coup d'œil à la porte, il courut comme un voleur à son secrétaire dont il tourna la clef.

Il en sortit un petit cahier mal relié dont le contact le fit trembler, et, l'emportant furtivement près de la lampe tel qu'une chose dérobée, il en souleva avec précaution la couverture.

En grosses lettres enfantines, historiées de myosotis, copiées sur quelque image de piété, s'étalait l'en-tête :

« MON JOURNAL »

Et au-dessous, en caractères courants :

« Commencé le 16 mai 1863, anniversaire de ma naissance.

« Fini le...

Signé : « JULIETTE MANESCOT. »

Rien que ce titre le bouleversait. Il considéra longtemps ces lignes dont l'écriture commençait à jaunir, où, par places, le

papier s'étoilait déjà de taches de moisi. Pour la centième fois, son regard se porta sur l'étiquette du papetier, restée au coin du cartonnage. Il la savait par cœur, mais toujours il la relisait, pieusement : « Chardinet, 47, rue des Fossés-Saint-Jacques. » Tout un monde de souvenirs se levait pour lui de ces humbles détails.

Alors il tourna la première page et parcourut des yeux sa chère relique.

Mercredi 16 mai 1863. — Aujourd'hui, pour mon anniversaire, papa m'a fait cadeau d'un joli petit bengali.

Deux larmes jaillirent des paupières du prêtre, suivies d'autres, qui coulaient le long de ses joues comme d'une source, et roulaient sur son rabat sans qu'il les sentît tomber.

Et cette lecture, qui lui faisait tant de mal, qui lui rouvrait la plaie de son cœur, il s'y livra ardemment, tout entier, presque avec volupté, pareil au morphinomane qui ne peut renoncer au poison qui le tue. Depuis six semaines il résistait, car il avait promis à sa vieille bonne d'être raisonnable, de ne pas recommencer, mais il ne pouvait plus, il y avait trop longtemps qu'il n'avait touché à quelque chose d'elle, et il avait besoin de tourner ces feuillets qui lui causaient la sensation d'une caresse sur les boucles blondes de son enfant.

Son enfant ! Elle était donc sa fille, cette morte bien-aimée ?

Oui, ce prêtre avait été père. Et c'est même précisément parce qu'il avait été père qu'il était prêtre. Un malheur atroce, qui eût conduit tout autre homme au suicide, l'avait jeté dans les bras du Christ, le seul qui puisse écarter la balle du front des désespérés pour y faire regermer l'espérance !

Le roman de sa vie tenait en peu de lignes. Sorti du *Borda* à dix-huit ans, en 1824, avec le grade d'aspirant, il était nommé enseigne de vaisseau en 1829, et conquérait un à un ses galons dans les guerres des colonies. Lieutenant de vaisseau en 1837, il se distinguait au Mexique, où, commandant une compagnie de débarquement, il recevait ce fameux coup de sabre qui lui fendait la moitié du visage, et où, malgré sa blessure, il plantait le premier le drapeau français à la prise de Saint-Jean d'Ulloa. Décoré pour ce brillant fait d'armes, il était choisi, quelques années plus tard, comme officier d'ordonnance, par l'amiral Dupetit-Thouars, qui partait pour l'occupation des îles Marquises. Promu capitaine de frégate en 1844, il se maria, et il allait passer capitaine de vaisseau, quand sa femme, devenue grosse après sept ans de ménage, mourut en couches. Ce fut un coup terrible pour le marin. Il l'adorait. Elle, avant d'expirer, cruellement déçue dans son grand espoir de maternité, voyant sa tâche finie au moment de la com-

mencer, remua les lèvres, et, avec ce souffle court où les agonisants mettent leur dernier effort de vie, lui dit ces seuls mots qui furent son testament : « Aime-la pour deux ! »

Quand il revint du cimetière, et qu'il se vit seul devant ce berceau dont les nœuds roses souriaient à son deuil, quand il eut écarté les rideaux et contemplé ce petit être qui venait d'elle et dormait sans se douter du mal qu'il faisait, son cœur, durci au feu, se fondit tout à coup, et se penchant sur sa fille, dans un élan plein de larmes :

— Oh ! oui, pauvre petite, murmura-t-il en sanglotant, je t'aimerai bien !

De ce jour, sa décision fut prise. Il avait compris que désormais il était tout pour cette enfant. Il n'hésita pas. Et avec le froid courage des natures supérieures qui dédaignent les plaintes vaines, il envoya sa démission.

Le sacrifice consommé, il n'eut plus qu'une pensée, qu'un but, qu'une joie : sa fille.

Ce vieux coureur de mers et d'aventures, chargé de campagnes et de croix, se fit petit et caressant, devint l'esclave, la bonne, la chose de la fillette, lui laissant tirer sa barbe à sa fantaisie, comme un gros chien familier qui se prête à tous les jeux des enfants.

Quand elle commença à grandir, il prenait la main mignonne dans sa forte main bronzée, et ils allaient se promener tous les deux, de préférence au Jardin des Plantes, la petite interrogeant, le père expliquant, souvent embarrassé par des questions d'enfant précoce.

— Papa, dit-elle un jour, n'est-ce pas que tu as tué des hommes à la guerre ?

— Hélas ! oui, ma chérie, il l'a bien fallu !

— Alors, tu es un assassin, petit père ?

Le capitaine rougissait devant cette logique implacable de l'innocence, et s'efforçait de faire entrer dans cette cervelle toute neuve la distinction que nous faisons entre les différentes manières d'ôter la vie à nos semblables.

Peu mondain par habitude et par nature, M. Manescot s'était retiré au fond d'un quartier perdu de Paris, loin du monde et du bruit, derrière le Panthéon, dans une de ces vieilles rues mal pavées, fraîches de l'ombre des couvents, qui conservaient encore naguère les bornes et les réverbères suspendus d'un autre âge. Là, ne voyant personne, vouant à toutes choses l'indifférence suprême d'un homme qui a tronqué sa vie, et qui en garde, malgré tout, une sourde rancune contre le destin, il vivait à l'écart, avec ses livres et sa pipe, réchauffé seulement par l'amour de sa Juliette, dont la

jeunesse et la grâce éclairaient la maison d'un rayonnement d'aurore.

Quelquefois, il ramenait un ami qu'il avait rencontré, quelque camarade du bon temps, étonné de retrouver ce disparu, et c'étaient de grandes tapes cordiales sur l'épaule, des joies d'enfant du marin, qui, tout ému, répétait : « Ah ! mon pauvre vieux ! c'est bon de se revoir ! C'est bon ! on va passer une vraie soirée ! » Et, d'une voix rajeunie, il criait en entrant à la nourrice de Juliette, restée la dévouée servante du logis : « Un couvert de plus, Virginie, et prévenez mademoiselle que nous avons du monde à dîner ! » Alors, toute la soirée, l'on n'entendait dans le salon froid, au bourgeois mobilier Louis-Philippe, que des termes techniques de marine, des noms de camarades, dont la mort apprise tout à coup provoquait une exclamation. Juliette, sans se mêler à la conversation des hommes, travaillait à la lampe, qui baignait de lumière le bas de son visage et de ses tresses blondes, jusqu'à ce que son père lui demandât : « Fillette, joue-nous donc quelque chose. »

La jeune fille, sans se faire prier, posait son ouvrage, se levait, et, s'asseyant de côté sur le tabouret du piano, dans cette jolie pose de musicienne qui fait valoir la taille, elle plaquait sur le clavier quelques accords, et se mettait à jouer assez proprement son répertoire de pensionnaire. Son père oubliait tout, restait en extase, et, quand elle avait fini, il se tournait vers son hôte, exultant d'un orgueil puéril et charmant : « Hein ! qu'est-ce que tu dis de ça, toi?... »

A part ces rares occasions, la maison ne recevait guère d'étrangers, et l'on y menait une vie quasi monastique. Les seuls visiteurs assidus étaient deux ou trois abbés du voisinage, avec qui le capitaine avait lié connaissance, et qui venaient presque tous les soirs faire le whist ou la partie de tric-trac. C'étaient d'aimables et gais compagnons, ne craignant pas la pipe, qui mêlaient à une conversation érudite, pleine de bonhomie, les vieilles plaisanteries séculaires que l'on se transmet dans les séminaires et les communautés.

Dans ce milieu sévère, Juliette grandissait. Elle atteignait ses dix-huit ans. M. Manescot commençait à se préoccuper sérieusement d'une question qui l'avait toujours empli de malaise et d'inquiétude. Il faudrait bientôt songer à chercher un mari pour sa fille. Cette idée de donner à un autre homme son bien le plus cher lui était insupportable ; son amour égoïste ne s'y résignait pas. La vieille nourrice, qui avait avec lui son franc parler, le lui reprochait, et répétait « qu'une fille aussi *brave* que mademoiselle n'était pas faite pour coiffer sainte Catherine ».

— Oui, oui, tu as raison, Virginie, répondait-il en soupirant, il faut marier Juliette.

Mais il se donnait du temps, remettait cette grande affaire au printemps, puis à l'hiver, quoique la perspective d'une ribambelle de moutards lui grimant aux jambes le fit parfois sourire, les yeux dans les cendres, d'un sourire attendri; et, tout haut, il se surprenait à leur dire : « Oui, mes enfants, votre grand-père a fait cinq fois le tour du monde ! »

Sur ces entrefaites, la guerre de 1870 éclata. L'ancien soldat, comme un cheval réformé qui sent la poudre, se secoua les oreilles. Après nos premiers revers surtout, il bouillait d'impatience. Il parlait de s'enrôler, de partir; et, bien qu'il fût hors d'âge, il l'eût certainement fait si sa fille ne l'eût enlacé de ses bras, en le suppliant de songer à elle et en lui persuadant qu'il s'était assez dévoué pour la patrie.

Cependant, quand, après tous les désastres qui lui avaient broyé le cœur, le siège arriva, Juliette ne put empêcher son père d'aller faire son devoir aux remparts, qu'il accomplit dans le rang, toutes ses croix sur la poitrine, avec l'ardeur d'un conscrit de vingt ans.

Heureusement, ni le froid des grand'gardes dans la neige, ni les nuits de dégel où l'on stationne dans les fossés, n'eurent de prise sur la robuste santé du capitaine, et il traversa ces temps difficiles avec quelques rhumatismes de plus, mais sans qu'une avarie glorieuse eût marqué sa date à côté des anciennes cicatrices.

Quand Paris eut capitulé, le brave homme rentra chez lui, triste et las, mais heureux d'embrasser sa fille, soulagé que tout fût fini. Les Parisiens ne s'attendaient guère alors au terrible épilogue qui devait clôturer cette sanglante période, et l'infortuné Manescot ne pensait pas toucher au jour fatal où devait sombrer sa vie!

Il n'est pas nécessaire d'entreprendre ici l'histoire de la Commune. Le fait qu'il importe de raconter suffira d'ailleurs à la peindre tout entière.

On arrivait aux derniers jours de cette orgie de feu et de sang. L'armée de Versailles était déjà dans Paris, avançant pas à pas, barricade par barricade.

M. Manescot était sorti, laissant les deux femmes à la maison, pour aller voir un peu ce qui se passait. Toutes les rues étaient désertes, des milliers d'yeux épiaient la fin du drame derrière les persiennes closes. Guidé par la fusillade, le capitaine se glissa jusqu'à l'angle de la rue Clotaire, et, rasant les murs avec précaution, s'aplatissant derrière une colonne de la mairie, il assista de loin à la prise de la barricade qui défendait la place du Panthéon.

Ah! les sinistres gaillards! ils avaient le diable au corps, ces enragés-là, et quelque chose du sang français leur coulait malgré tout dans les veines. Ceux-ci s'étaient fortifiés avec un omnibus,

un malheureux étourdi d'omnibus, le dernier sans doute qui se fût aventuré dans la bagarre. Sa carcasse jaune était couchée au sommet de la barricade, le timon et les roues en l'air, à moitié défoncée, avec une vitre intacte qui brillait au soleil. Ils étaient fiers de leur défense comme si Vauban avait passé par là. Et, avec une diablerie inouïe, des cris, des lazzis, la blague de Paris, souvent si féroce et si comique, chaque fois qu'il s'en dressait un pour tirer, il lançait à toute volée de son accent de voyou : « La Croix-Rouge, Halle-aux-Vins, Charenton. Prenez vos correspondances ! » Une balle sifflait. L'homme agitait les bras et roulait au pied de l'omnibus. Un autre le remplaçait et répétait la lugubre plaisanterie. Dix-sept de ces forcenés se succédèrent ainsi. Le dernier cria : « Complet ! » en tournant sur lui-même et alla culbuter sur un coin de l'impériale.

Complet ! il l'était en effet, l'omnibus de Charenton !

Quand M. Manescot vit que la barricade allait être prise, il ne s'attarda pas à ce dangereux poste d'observation, il rebroussa chemin rapidement, et, tout joyeux, se dépêchant d'aller annoncer la bonne nouvelle, regagna son domicile au pas de course.

Mais, au milieu de la rue Lhomond, comme il approchait de la rue du Pot-de-fer-Saint-Marcel, il eut un frisson qui lui parcourut le corps et lui fit hâter le pas. Un tapage, des chants obscènes, les jurons d'un grouillement d'hommes, semblaient s'échapper de sa maison. En passant devant le couvent des Pères du Saint-Esprit, il vit la porte grande ouverte et quelques fédérés se promenant en armes dans le préau. D'un bond, il fut chez lui. Une douzaine de chenapans ivres remplissaient la cour, pataugeant dans des flaques de vin, autour d'une barrique défoncée.

Le concierge, le voyant arriver, courut à sa rencontre. Il avait été obligé de leur livrer la cave. Furieux de n'avoir rien trouvé à côté, chez les Pères, ils s'étaient vengés sur la petite maison, avaient parlé de pétroter les murs. Alors, pour sauver tout...

— Ma fille ? interrompit le père.

— Mademoiselle est là-haut avec M^{me} Virginie. Elle a eu bien peur. Mais je suis monté tout à l'heure la rassurer...

Il parlait encore quand la jeune fille, décoiffée, le corsage ouvert, pâle comme une morte, se précipita dans la cour, poursuivie par un hideux astèque, boiteux et borgne, à barbe repoussante sous son képi galonné.

Elle ne poussa qu'un cri : « Papa ! » et vint tomber entre les bras de son père, palpitante, évanouie.

— Oh ! le monstre ! vociféra le capitaine.

Et, ne calculant rien, il laissa couler Juliette sur le pavé rougi,

tandis qu'il s'élançait sur le misérable, les mains ouvertes, pour l'étrangler.

Mais il n'avait pas fait trois pas qu'il était entouré de toute la bande, hurlant à l'unisson : « Qu'on le fusille ! qu'on le fusille ! Au mur, le mouchard ! »

A ce tumulte, devant cette rage de brutes en délire, Juliette s'était ranimée, pressentant le danger que courait son père.

A son tour, elle voulut s'élançer au milieu des assassins, qui entraînaient M. Manescot près de la pompe, pour *lui faire son affaire*. Mais avant qu'elle eût pu dire un mot, fait un geste, des clairons triomphants éclataient à l'entrée de la rue Lhomond.

Un même cri courut : « Les Versaillais ! » Ce fut une panique. En un clin d'œil, la cour fut vide, tous avaient détalé comme des lapins.

Le hideux satyre galonné resta seul une seconde devant ses victimes, regardant Juliette de son œil de bouc ; puis, se tournant vers Manescot, il poussa un effroyable jurement :

— Sacré mille millions !... Voilà ces crapules qui rappliquent !... T'auras tout de même ton compte, l'ancien ; il me reste encore deux balles !...

Et, ce disant, il dirigea le canon de son revolver sur la poitrine du capitaine.

Rapidement, Juliette lui rabattait le bras, le coup partait, et, frappée à bout portant, elle tombait foudroyée.

Sans prendre le temps de tirer à nouveau, cette hyène filait à toutes jambes, en boitaillant, sans se retourner.

II

Pendant deux mois, on crut que le malheureux perdrait la raison. La vieille Virginie, en cette cruelle épreuve, fut admirable de dévouement, d'intelligence, de soins entêtés. Elle était toute sa famille désormais. Comme un chien que rien ne rebute, elle le veilla jour et nuit, malgré les terribles hallucinations du malade, qui, dans son délire, la prenait sans cesse pour le meurtrier de sa fille. A tout moment, il voulait se jeter sur elle. Bien des fois, il faillit la blesser. Tout prenait aux yeux du pauvre fou les traits de cette figure abhorrée. Il la voyait dans un dessin de papier, dans une ombre de meuble, dans le cœur d'une rose. Elle était à jamais vivante dans son souvenir, telle que l'y avait gravée cette minute inoubliable.

Cependant, à force de douceur et de patience, — car, pour sauver son maître, Virginie s'était faite patiente et douce, — la

folie put être écartée. Un grand abattement succéda à cette espèce de fièvre chaude; mais alors un désespoir plus âpre, parce qu'il était plus conscient, fit presque regretter les fureurs de la maladie.

Le capitaine Manescot songeait à toute heure au suicide. Une balle ne lui faisait pas peur. Mais, comme presque tous les marins, il était croyant, et sa foi de chrétien, mieux que tous les raisonnements du monde, le sauvegardait contre la tentation.

Sa vie, à présent, lui semblait un navire démâté, sans gouvernail, sans voile et sans boussole. Que ferait-il, où irait-il, pourquoi vivrait-il? Rien à l'horizon que du noir; il n'avait à attendre que la mort, perdu dans un abîme de douleur!

La mort! était-il sûr qu'elle vous réunit à ceux qu'on a aimés? Oh! divin espoir de la religion qui met ce baume dans le cœur du croyant!

Peu à peu cette lueur devint pour lui le salut. Revoir sa fille là-haut, avoir ce but, ce rêve, pourquoi pas?...

Virginie, qui se désolait de le voir toujours errant et désœuvré, ne tarda pas à remarquer qu'il modifiait ses habitudes. Une après-midi, elle le surprit à sa table de travail, en train de lire et de prendre des notes.

Depuis quelque temps, ses anciens amis, les abbés, revenaient le voir à tout propos, et aussi d'autres ecclésiastiques, avec qui le capitaine entretenait mystérieusement de longues causeries.

Enfin, un soir que Virginie le servait à table, il lui dit d'un air singulier :

— Ma fille, tu mettras demain mon linge dans ma valise, car je vais partir pour un petit voyage qui pourrait bien être long.

— Un voyage?... Et où monsieur va-t-il?

— Rassure-toi, Virginie, je ne pars pas pour les Indes. Le voyage que j'entreprends est certainement beaucoup plus beau, mais il ne m'oblige pas à quitter Paris. J'entre au séminaire de Saint-Sulpice.

Après une retraite de trois années, en effet, le capitaine Manescot était ordonné prêtre, et, ayant satisfait aux règlements par un très court stage de vicariat, sur sa demande, il obtenait presque aussitôt la modeste cure d'un petit village de la Sologne.

Réconforté par ce milieu saint et vivifiant, en pleine nature, au milieu de pauvres paysans, il se mit à vivre d'une vie relativement douce, comme si, dans cet asile ignoré, il se sentait plus près de la terre où il aspirait à descendre.

Son ministère le mêlant à toutes les joies et à toutes les peines de ces braves gens, il présidait aux naissances, aux mariages et aux décès, avec cette mansuétude professionnelle que tout prêtre

acquiert si vite, mais qui cachait chez lui un complet détachement des choses d'ici-bas.

Les années passèrent. Seulement, si elles séchaient ses yeux rougis, elles ne comblaient pas le vide de son cœur. Et quelquefois, des souvenirs aigus l'assaillant en même temps que le doute glacial, il était envahi d'un découragement sans bornes...

Ce soir-là, croyant entendre gémir et sangloter dans l'oratoire, la vieille Virginie entr'ouvrit doucement la porte, et trouva son maître écroulé sur son prie-Dieu, priant tout haut, le *Journal* de sa fille à la main. Aussitôt elle se fâcha.

— C'est vrai, murmura le malheureux, c'est vrai, Virginie, pardonne-moi, je n'ai pas de courage, je suis un lâche...

Et il étouffa dans sa soutane une crise de larmes qui le suffoquait.

— Allons, que monsieur se calme et me donne ce cahier. Bientôt, je serai obligée de cacher la clef du secrétaire.

Docilement, ainsi qu'un enfant, il fit tout ce qu'elle voulut, rendit son cher souvenir, qu'elle confisqua comme un mauvais livre surpris dans les mains d'un écolier; puis il se releva, se laissa coucher.

— Vous voilà grelottant la fièvre maintenant, bougonnait la brave femme; si ça a du bon sens! Tâchez de dormir au moins, que vous puissiez dire votre messe demain matin.

Elle se retira, après avoir veillé à tout, en mâchonnant les derniers mots de sa sermonce; mais, dès qu'elle fut dehors, la vieille nourrice s'essuya les yeux d'un revers de main.

Tout dormait dans le presbytère depuis plusieurs heures, quand deux coups de sonnette retentirent à la porte d'entrée.

Au bout de cinq minutes, comme personne ne venait ouvrir, deux nouveaux coups, plus impatients, carillonnèrent dans le silence du vestibule, réveillant en sursaut la maison muette.

Alors, Virginie, en jupon, traîna ses chaussons dans l'escalier et demanda à travers la porte qui était là.

— Les derniers sacrements pour quelqu'un qui va mourir! répondit une voix de femme.

— Hé! M. le curé est malade! Il ne sortira pas par cette neigela, gronda la servante.

— Par pitié et pour l'amour de Dieu, madame, réveillez-le, ne perdez pas l'âme d'un pécheur!

— Ce serait pour sauver le diable lui-même, je vous dis qu'il est malade et qu'il ne peut pas se lever.

— Malade! y penses-tu, Virginie? répliqua sévèrement, derrière elle, M. Manescot, qui descendait. N'est-ce pas assez de ma faiblesse

de tout à l'heure, veux-tu m'empêcher, à présent, de remplir mon devoir de prêtre?

Il tourna lui-même la clef dans la serrure, et une jeune femme, enveloppée d'une cape qui cachait son visage, se dressa devant lui, toute noire sur la neige.

— Oh! merci, mon Père, merci, dit l'inconnue, vous êtes bon. Mais hâtons-nous, car les minutes sont comptées.

Sans faire attention davantage à la mauvaise humeur de sa bonne, M. Manescot la pria d'aller réveiller l'assistant, tandis que, un chandelier à la main, il pénétrait dans l'église par une porte de communication. Il se dirigea vers le tabernacle, où étaient déposées les saintes espèces, et, mêlant à chacune de ses actions des génuflexions et des signes de croix, enferma l'hostie blanche dans le saint ciboire d'argent.

— Allons, en route, dit-il, quand il vit arriver, son falot à la main, le petit gars en sabots qui devait accompagner le bon Dieu.

Le cortège se mit en marche à travers le village endormi. Rien ne semblait vivre sous les grands capuchons de neige qui débordaient en bourrelets sur les tuiles; seuls des bruits sourds d'étable, une lumière vague derrière une vitre, révélaient l'existence de ces paysans et de leurs bêtes, qui sommeillaient au chaud, dans la nuit profonde. La jeune femme marchait à pas pressés, sans rien dire. L'abbé Manescot, à ses côtés, pouvait à peine la suivre, et, glissant à chaque instant sur le verglas, tenait à deux mains son fardeau sacré. En arrière, l'assistant, mal réveillé, laissait, au bout de son bâton, tituber le falot, dont la tache jaune allongeait, par saccades inégales, ces trois ombres sur le sol.

Lorsqu'on eut dépassé les dernières maisons, la campagne se déroula, à perte de vue, toute nue, dans sa désolation glacée et immobile. Le ciel, sans astres, sale et bas, touchait la terre. De chaque côté de la route, les talus ondulaient confusément sous leur manteau craquant, que perçaient les buissons; et, à l'approche des humains, des corbeaux, affamés et sans gîte, piétant dans les guérets sans trouver un abri, s'enlevaient lourdement sur cette mer de neige.

L'abbé Manescot, les doigts raidis sur le ciboire, sa haute taille voûtée par l'âge et le chagrin, ne sentait pas le froid. Il allait dans cette nuit maudite, sans horizon et sans lueur, avec une sorte de bien-être physique. Il souffrait tant, tout à l'heure, dans son lit, martelé par la fièvre, dont le sourd battement exaspérait ses souvenirs, qu'il bénissait Dieu tout bas de le jeter dans cet âpre devoir.

Au loin, des fermes faisaient des îlots blancs; et parfois un calvaire se dressait au détour d'un chemin, comme un crucifix sur un suaire.

Après plus d'une heure de marche, pendant laquelle les trois

pèlerins durent enfoncer jusqu'aux genoux dans des sentiers obstrués, la voix d'un chien arriva jusqu'à eux. La jeune femme tourna la tête à demi :

— Nous approchons! dit-elle.

Peu après, en effet, une forme sombre et carrée se dessina sous l'épais revêtement de la nature. Le chien les rejoignit en bondissant, et, cessant d'aboyer dès qu'il reconnut sa maîtresse, se mit à flairer la soutane et les sabots. Dans l'ombre, on distinguait les oreilles d'un cheval qui grelottait. Et le vieillard, étonné d'abord de l'aspect bizarre de l'habitation, s'aperçut bientôt qu'il n'avait devant lui qu'une voiture de vagabonds, la demeure roulante de ces misérables nomades, raccommodeurs de faïence ou rempailleurs de chaises, qui promènent de village en village leur industrie ambulante.

L'équipage en détresse n'avait pu avancer plus loin. Une roue s'était enfoncée jusqu'au moyeu, et, ainsi qu'un navire qui a touché l'écueil, la roulotte, arrêtée dans sa marche, s'était penchée sur le flanc.

Alors, pendant que celui qui râlait dans la chambre mourait seul, comme un hérisson dans son trou, la vaillante fille, ne voulant pas qu'il partît sans Dieu, avait tout laissé, et fait plus d'une lieue dans la neige pour lui ramener un prêtre.

Faisant signe à l'abbé de rester sur le seuil, elle gravit les échelons du petit escalier, le cœur battant, et reparut au bout d'une minute.

— Il respire encore, dit-elle. Ah! monsieur le curé, je vous en prie, tâchez de gagner son âme, car mon pauvre père a mené une mauvaise vie.

— La miséricorde de Dieu est infinie, ma fille, répondit l'abbé Manescot, dont la voix hésitait toujours à ce nom de *fille* donné à une ouaille.

Par respect pour le secret de la confession, elle resta dehors avec le petit assistant, et le prêtre s'avança seul au chevet de l'agonisant.

Un bout de chandelle, coulant dans un goulot de bouteille, éclairait, en vacillant, l'affreuse misère du taudis; et ce lumignon empesté, à tout moment près de s'éteindre, faisait songer à l'âme de ce rustre, dont on entendait le râle sifflant haleter dans l'alcôve.

Alors l'homme de Dieu, habitué à ramasser des âmes dans la boue, se pencha vers celle-ci comme pour la recueillir. Mais, brusquement, il se redressa, la face plus décomposée que celui qui gisait là, et la large cicatrice qui lui tailladait le front devint, en cette minute, plus exsangue que la plaie du Christ.

Epouvantable ironie! sans doute il avait mal vu. La fièvre de l'idée fixe l'hallucinait. Il se pencha plus près encore, tout près, sa poitrine touchant la poitrine de cet homme, bouche à bouche contre

cet être exhalant les miasmes de la mort, sans répulsion pour ce souffle de cave qu'il recevait au visage.

Quelque chose comme un rire diabolique soulevait la poitrine du prêtre. Lui! c'était lui qu'il retrouvait là! Oh! il n'y avait pas à nier. Il le connaissait bien, son masque de satyre avait assez hanté ses rêves. C'était lui, je vous dis, c'était son hideux œil crevé, sa barbe immonde, et, d'ailleurs, s'il restait un doute...

Violamment, l'abbé Manescot, d'une main de fer, arrachait les couvertures, et, tirant à lui les deux jambes velues du mourant, qui écarquillait des yeux lâches, dilatés par l'épouvante, comme s'il croyait déjà que ce fût le commencement de l'enfer, il les allongea de vive force pour les mesurer hors du lit.

La jambe droite arrivait à la cheville de l'autre. Irréfutable preuve! oui, c'était bien lui, le nain claudicant et borgne qui lui avait percé le cœur, qui avait fait de sa vieillesse un long calice de sept années! Oh! il le tenait, il allait donc pouvoir l'étouffer de ses mains; la justice des cieus le voulait puisqu'elle avait créé ce hasard! Et déjà, son vieux sang de tueur d'hommes lui montant au cerveau, il étreignait et secouait sur sa paillasse le misérable dans un étau vengeur.

Il lui criait :

— Me reconnais-tu? Me reconnais-tu?

L'autre, réveillé brutalement dans le premier sommeil de la mort, en cet éclair lucide où la vie repasse tout entière, reconnut-il ce justicier, dont le regard fouillait son souvenir au plus profond de sa mémoire endormie? Sa pupille, singulièrement agrandie, parut revoir une scène ancienne. Il voulut articuler quelques mots, il bégaya faiblement : « Pardon! pard...! » Et l'agonie le reprit.

C'en fut assez. A cet appel de miséricorde, l'abbé Manescot avait soudain lâché prise, et ses bras retombaient avec horreur. Il était prêtre! Une grande sueur l'envahit des pieds à la tête. Non, il ne pouvait écraser sous son talon cette bête venimeuse. Jadis il avait tué plus d'un brave homme, dont le seul tort était d'être né sous une autre latitude que lui, et alors il n'avait fait que son devoir. Mais ce meurtre, cette chose juste pourtant, et vraie, et souverainement légitime, ne serait pas seulement un crime dont les hommes pourraient le châtier, ce serait un sacrilège que Dieu ne pardonnerait pas!

Mais, alors, pourquoi cette horrible tentation?...

A ce point d'interrogation suprême, son regard tomba sur l'hostie, qui, dans sa coupe de vermeil, semblait le regarder comme un œil, et comprenant tout à coup la divine réponse qui se dégageait du vivant symbole, vaincu par ce témoin muet qui lui con-

seillait d'être bon, il s'affaissa sur les genoux devant la chair et le sang du Rédempteur.

— Oh ! pitié ! pitié ! cria-t-il. Je suis un mauvais prêtre !...

Il demeurait abîmé dans ce mystère de souffrance, quand la porte s'ouvrit sans bruit et une voix douce demanda :

— Est-ce fini, mon Père ?

L'abbé Manescot tressaillit à cette parole, et ne put s'empêcher de penser : « Le malheureux avait une fille ! »

Alors, l'éponge étant pleine de fiel, héroïquement il se releva, et, faisant pour se tenir debout un effort surhumain, comme dans un rêve, il prononça d'une voix défaillante le *Misereatur* et l'*Indulgentiam*.

Puis il trempa son pouce dans l'huile sainte, et commença les onctions qui effacent les souillures de la terre.

Sans faiblir, il oignit ces yeux qui avaient convoité sa Juliette, ces lèvres qui l'avaient profanée, ces mains meurtrières qui l'avaient étendue morte.

Enfin, car ce n'était pas tout encore, et il fallait aller jusqu'au bout de l'œuvre de rachat qui devait ouvrir à ce damné l'éternité heureuse, il prit dans son écrin d'argent l'hostie pure, l'Agneau sans tache qui ne craint aucun contact, et la glissa dans cette bouche criminelle qui avait vomi le blasphème et craché sur Dieu.

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam. Amen !

Et ses deux mains, tandis qu'il récitait les paroles sacrées, restaient étendues sur la tête du moribond, dans un geste de suprême absolution...

.....

Lorsque l'abbé Manescot eut terminé les prières prescrites par le rituel, il était méconnaissable. Toute sa chair tremblait. L'expression de ses traits congestionnés et hagards avait quelque chose d'effrayant. La neige recommençait à tomber, tourbillonnant en flocons serrés, effaçant les pas et les chemins. Mais, sans s'inquiéter du garçonnet, qui, enneigé jusqu'à mi-corps, butait contre les pierres et les ornières cachées, l'abbé, à longues enjambées, s'enfonçait dans la nuit livide. Il marchait, il marchait, quand, tout à coup, saisi par le froid après tant d'émotions violentes ; il chancela, son grand corps s'abattit comme une masse, et le saint ciboire d'argent s'en alla rouler dans les broussailles.

Quand l'assistant arriva, le cœur ne battait plus. Déjà sa soutane était toute blanche : le ciel, muet, lui donnait son linceul !

UN FLÉAU SOCIAL

L'ALCOOLISME

ET SES REMÈDES¹

III

REMÈDES LÉGAUX ET REMÈDES MORAUX

Il n'y a pas de panacée contre l'alcoolisme : c'est la conclusion qui se dégage des précédentes parties de cette étude. C'est la remarque que, en 1872 déjà, à l'heure où le péril commençait seulement à se faire jour, M. Laboulaye exprimait à l'Assemblée nationale : « Toutes les fois qu'on attaque un vice social, le jeu, la débauche, l'ivrognerie, il est évident qu'il n'y a pas un moyen unique, une panacée pour se débarrasser de ce vice... La religion dit : « Je modérerai l'homme, je lui apprendrai la sagesse. » Elle a raison... L'éducation dit : « Je lui donnerai des goûts plus élevés. » Elle a raison... Les moralistes disent : « Nous organiserons des sociétés de tempérance. » Ils ont raison... L'hygiène dit : « Il faut donner de meilleurs aliments, donner de bons vins, supprimer les octrois. » Elle a raison... Enfin, la loi vient à son tour et dit : « Je mettrai mon poids dans la balance, et je saurai bien imposer ma volonté. » Elle a raison. » C'est, comme l'indique ce programme d'action, par l'emploi de moyens divers, par le concours de multiples efforts, par le déploiement de forces combinées, que l'alcoolisme doit être combattu, peut être vaincu. Remèdes légaux et remèdes moraux doivent se prêter, les uns aux autres, un mutuel appui.

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 mai et 10 juin 1897.

I. — LA LOI PÉNALE ET L'ALCOOLISME.

L'excès dans le boire, l'abus des boissons alcooliques, peut-il être réprimé par le législateur pénal? On n'aurait pas discuté pareille question sous l'ancien régime, alors que le roi était considéré comme le père du peuple, ayant sur chacun de ses sujets les droits que la paternité naturelle donne au père sur ses enfants; mais depuis qu'a été réduit à la défense de l'intérêt commun le rôle du souverain, cette question a fait l'objet de vives controverses. En 1872 encore, un membre de l'Assemblée nationale protestait, au nom des principes, contre la proposition qui allait devenir la loi du 23 janvier 1873, *tendant à réprimer l'ivresse publique et à combattre les progrès de l'alcoolisme*. « On peut diviser, disait-il, les vices en deux catégories : les vices intrinsèques, contenus à l'intérieur de l'individu, et les vices extrinsèques, se répandant au dehors et devant nuire au prochain. L'alcoolisme est un vice intrinsèque, dont la loi pénale ne doit point se préoccuper, parce qu'il ne nuit pas à autrui. Pourquoi ne pas faire une loi contre chacun des sept péchés capitaux? Pourquoi s'en aller chercher un seul de ces péchés : la gourmandise, et ne prendre qu'une portion de la gourmandise? En quoi celui qui abuse des boissons est-il plus coupable que celui qui abuse des aliments? » Mais la réponse à cette protestation déplacée était trop facile, à une époque où déjà l'alcoolisme apparaissait, non seulement comme un vice dégradant, mais comme un fléau social, où le souvenir était encore présent des défaillances produites pendant la dernière guerre, des surexcitations allumées pendant la Commune, par l'alcool. Une très grande majorité des représentants de l'Assemblée adopta la loi qui, la première, ajoutait à la liste des délits punis par le Code pénal une infraction nouvelle : l'ivresse.

Par la loi de 1873, — son titre l'indique expressément, — le législateur faisait une déclaration de guerre à l'alcoolisme. Mais l'arme était mal proportionnée à l'ennemi.

Une amende de 1 à 5 francs, la première fois; en cas de récidive, l'emprisonnement pendant une durée de six jours à un mois : voilà les peines que la loi mettait à la disposition du juge de simple police ou du tribunal correctionnel. « Et vous croyez, disait un des adversaires de la loi, qu'il suffira d'infliger cinq à six jours de prison à un ivrogne pour le corriger de son vice? Je connais les ivrognes. J'en ai traité plus d'un. Mainte et mainte fois, je leur ai dit : « Prenez garde! Vous allez voir progressivement votre santé « s'altérer et votre intelligence s'abrutir; vous marchez tout droit

« à la mort. » Ils n'ont pas été arrêtés par les prédictions sinistres que je leur faisais. Ils ne peuvent pas résister, sous la crainte de la mort, au penchant qui les entraîne, et vous vous imaginez qu'ils y résisteront sous la menace de cinq jours de prison ! » Et non seulement les peines sont inefficaces, mais l'objet de ces peines, le fait punissable, est trop étroitement défini. Ce n'est pas l'abus des boissons, mais celui qui se traduit par des manifestations scandaleuses; c'est l'ivresse *dans un lieu public*, et c'est l'ivresse *manifeste*, éclatante, évidente, que frappe le législateur. Il fait ce qu'avaient fait avant lui, usant de leurs pouvoirs réglementaires, des préfets et des maires : il punit l'ivrogne qui « trouble l'ordre ou met obstacle à la sûreté et à la liberté de la circulation ». S'enivrer chez soi, s'alcooliser sans bruit, ce ne sont pas des délits : la liberté de l'empoisonnement est absolue, quelles que soient, pour l'individu et pour la famille, les conséquences de cet empoisonnement. Loi trop douce, loi très incomplète, et qui n'est plus même appliquée; nos tribunaux jugeaient près de *cent mille cas* d'ivresse, en 1875; à peine en ont-ils jugé *soixante mille* en 1892. Est-ce l'ivrognerie qui a diminué? Non, sans doute; mais la loi n'inspire plus de confiance. *Telum imbellis sine ictu.*

Nos pères avaient la main plus dure. L'édit, daté de 1536, par lequel François I^{er} châtiât l'ivresse, est resté célèbre : « Et, pour obvier aux blasphèmes, homicides et autres inconvénients qui arrivent d'ébriété, est ordonné que quiconque sera trouvé ivre sera incontinent constitué et détenu *prisonnier au pain et à l'eau* pour la première fois; et, si secondairement il est pris, sera, outre ce que devant, *battu de verges* dans la prison; et, la tierce fois, sera *fustigé publiquement*; et, s'il est incorrigible, sera puni *d'amputation d'oreilles* et d'infamie, et de bannissement de sa personne. » Notre sensibilité et les principes de notre code criminel s'accommoderaient mal au retour de telles pénalités. Si rigoureuses qu'elles soient, seraient-elles même plus efficaces? On voit bien leur force répressive, mais non point leur vertu curative.

Il n'y a qu'un moyen de guérir l'alcoolique, c'est de l'arracher à sa passion, c'est de lui enlever, pendant un temps assez long, l'occasion de s'alcooliser. Comment y arriver? Certaines législations, — celle du grand-duché de Bade, celle de l'Autriche, celle de plusieurs cantons suisses, — interdisent, pour une durée de un à cinq ans, l'accès des débits de boissons aux individus qui sont convaincus d'avoir usé immodérément des liqueurs alcooliques. C'est une pénalité qui n'est applicable que dans les campagnes, et avec l'aide d'une police sévère. On ne peut pas songer à l'introduire en France... L'introduction d'une autre mesure, — l'internement,

pendant une durée déterminée, des récidivistes de l'ivrognerie, dans un asile *ad hoc*, — produirait plus sûrement le même effet et rencontrerait peut-être moins d'obstacles.

*
* *

C'est aux États-Unis qu'est venue, pour la première fois, l'idée de fonder, pour les buveurs d'habitude, des refuges spéciaux. L'un de ces asiles nous a été décrit avec beaucoup d'enthousiasme dans un article déjà ancien d'une revue américaine, et le visiter, avec un guide aussi précis, ne manque pas d'intérêt¹.

A 2 milles de la coquette petite ville de Binghamton, dans l'Etat de New-York, est situé l'établissement. Vous vous trouvez en présence d'un édifice en pierre jaunâtre, large de 100 mètres, flanqué de nombreuses tourelles. Sur une terrasse qui longe la façade, des jeunes gens pleins d'entrain ont engagé une partie de paume. Assis sur les marches et sur les blocs de pierre épars, cinquante ou soixante gentlemen, bien mis, de bon air et de différents âges, les regardent jouer... Spectateurs et joueurs, tous ces personnages ont une tenue et un extérieur si positivement au-dessus de la moyenne des mortels, que vous ne laisserez pas d'en être frappés. Mais votre étonnement sera grand lorsque vous apprendrez que ces gentlemen polis et bien vêtus, que ces hommes robustes et remplis d'ardeur, sont les pensionnaires de l'asile; et que, jusqu'à une époque qui n'est pas bien lointaine, ils étaient tous des ivrognes, des ivrognes endurcis, de la guérison desquels il était permis de désespérer... Quelques mois de séjour dans l'asile ont fait le miracle.

En entrant dans l'établissement, on croirait entrer dans un hôtel parfaitement meublé et somptueusement tenu... Le choc cadencé des billes de billard, le roulement lointain des jeux de boule, le son du piano ou de l'orgue, frappent l'oreille... Une salle de lecture, toujours ouverte, renferme les principaux périodiques des deux mondes et un grand nombre de journaux. La salle à manger est grande et élevée; et ceux qui y mangent assurent que la table est bonne et bien servie... Les chambres particulières ont tout le confort désirable... Une chapelle élégante et une grande salle de conférences complètent l'édifice : on se réunit dans l'une tous les mercredis soirs, pour entendre une courte leçon du directeur sur l'alcoolisme, et le récit que font l'un après l'autre les pensionnaires de leurs propres expériences; l'autre est réservée

¹ Article de l'*Atlantic Monthly*, traduit dans la *Revue britannique* de janvier 1869.

aux réunions que tient tous les lundis la « Société littéraire » de l'institution, et dans lesquelles sont lus des essais sur les sujets les plus divers, d'ordre historique, artistique ou scientifique, rédigés par les habitants de l'asile.

Mener joyeuse vie sans boire, voilà le traitement par lequel on se corrige, dans les grands établissements dont nous venons de décrire le type, de ses habitudes d'ivrognerie. C'est un traitement qui n'a rien de sévère..., sauf l'abstinence. Mais de méchants esprits prétendent que, même sous le rapport de l'abstinence, il est avec le ciel des accommodements. Un médecin distingué, qui a visité « cet asile modèle pour les ivrognes », déclare que « les pensionnaires ne lui ont pas caché qu'ils avaient l'habitude de se procurer autant de whisky que bon leur semblait, sans autre peine que celle de descendre aux portes de la ville, située juste en dehors des limites de l'asile ». Visitant un autre de ces établissements, un autre médecin rapporte que « lorsqu'il entra dans la chambre des pensionnaires, chacun de ceux-ci se fit un plaisir de lui offrir un choix complet de liqueurs spiritueuses ».

Si les règlements s'observent partout de la même façon, et si, comme on l'a prétendu, l'asile pour les buveurs d'habitude, tel qu'il fonctionne aux États-Unis, est ni plus ni moins une spéculation financière, on ne peut ajouter qu'une confiance assez limitée dans les statistiques qui nous affirment leur succès. Peut-être, il est vrai, qu'une bonne partie des individus, sortis de l'asile après un séjour de quelques mois, se montrent, dans leur vie redevenue libre, tempérants; mais c'est alors qu'avant d'y entrer, ils l'étaient déjà, et qu'ils n'y sont entrés que pour jouir des charmes de la vie en plein air et de la vie en commun, si goûtés des Américains.

Quelle que soit son efficacité, le traitement n'est pas à la portée de toutes les bourses. Les pensionnaires de l'asile que nous avons pris pour type payaient une pension qui variait, suivant la chambre et les petits accessoires, entre 50 et 100 francs par semaine. Il y a des maisons plus modestes aux États-Unis, et en Angleterre, où l'idée a été exploitée aussi et a reçu de nombreuses applications : moyennant le versement hebdomadaire de 15 shillings pendant plusieurs mois, l'ivrogne le plus endurci est non seulement logé et nourri, mais guéri... Si modeste que soit la pension, c'est encore une façon de vivre de ses rentes; et tous les alcooliques ne sont pas des rentiers.

En Suisse seulement, on a fondé des refuges à l'intention spéciale des ivrognes sans ressources; et, dans ces refuges, il n'est pas question de cricket, mais de travail. Comme dans les autres, on n'y entre que de son plein gré; mais on n'y entre certainement

pas pour son plaisir. L'esprit qui a fondé ces asiles, et qui préside à leur direction, est certainement tout à fait désintéressé, et nous pouvons croire à leurs statistiques : par malheur, elles diffèrent beaucoup suivant les asiles. On constate que dans l'un d'entre eux, — l'asile d'Ellikon, canton de Zurich, — sur 68 individus sortis en 1894, plus de la moitié, soit 43, étaient complètement guéris et sont restés abstinents; 15 étaient améliorés; 3 ne donnaient plus signe de vie; 7, ou moins du dixième, seulement, étaient retombés dans leur vice. Mais, par contre, le rapport sur un autre asile, — l'asile de Trélex, canton de Vaud, — signale que « les résultats obtenus ne sont pas en proportion avec les sacrifices qui sont faits », et que, « si l'on connaît beaucoup de récidives, on connaît peu de guérisons¹ ».

*
* *

Il faudrait, si l'on avait foi dans le traitement, et si on prétendait le généraliser, réclamer une intervention législative, qui ferait de l'asile pour les buveurs un établissement mi-pénitentiaire, mi-hospitalier, et réglerait les conditions d'admission et de séjour des pensionnaires.

Cette loi sur l'internement des buveurs d'habitude, *for the detention of habitual drunkhards*, l'Angleterre la possède, depuis 1879 à titre provisoire, depuis 1888 à titre définitif; mais c'est une loi très insuffisante, comme il est facile de s'en rendre compte.

Est ivrogne (*habitual drunkhard*), aux termes de cette loi, tout individu qui, ne pouvant pas être considéré comme aliéné, est cependant, par suite de l'habitude qu'il a contractée de boire avec excès des liqueurs enivrantes, soit dangereux à certains moments pour lui-même ou pour autrui, soit incapable de diriger sa personne ou de gérer ses affaires... L'ivrogne ainsi défini, qui sent la nécessité d'être protégé et qui *désire* être admis dans une maison de refuge, fait au directeur de l'asile de son choix une demande d'admission par écrit, en indiquant le temps pendant lequel il a l'intention d'y demeurer. Cette demande doit être signée, non seulement par l'ivrogne, mais encore par deux témoins qui attestent que le demandeur est bien un *habitual drunkhard*; elle est contresignée par le juge de paix du district, qui a pour mission de

¹ Cf. la très complète et très intéressante enquête faite par la Société générale des prisons, dont les résultats ont été publiés par M. Georges Vidal dans la *Revue pénitentiaire* de décembre 1896, et qui a donné lieu à une discussion approfondie que relatent les numéros de janvier, février, mars 1897 de cette même revue

faire comprendre à l'ivrogne les conséquences de son acte... Entré dans l'asile, le buveur y devra rester jusqu'à l'expiration du délai qu'il a lui-même fixé. Il devra se soumettre aux règlements de la maison, sous peine d'une amende qui peut s'élever à 5 livres et d'un emprisonnement qui ne peut pas dépasser une semaine.

On voit l'insuffisance de cette loi. Elle se borne à sanctionner la contrainte à laquelle se soumet volontairement l'ivrogne, en prenant grand soin que cette volonté soit librement exprimée et ouvertement constatée. Mais qui donc aura l'idée d'aller de lui-même devant un magistrat abdiquer son indépendance, et se condamner à un internement de plusieurs mois? C'est demander trop de sagesse à une passion qui est si voisine de la folie... On ne s'étonnera pas que la loi de 1879 soit presque restée lettre morte, et qu'un très petit nombre d'établissements aient cru nécessaire de rechercher l'autorisation qui devait leur assurer les bienfaits de la loi. Ils auraient éloigné la clientèle.

Aussi les hygiénistes et les moralistes anglais réclament-ils plusieurs modifications à la loi de 1879. Ils demandent que le magistrat puisse, sur la production du certificat de deux médecins patentés et sur la demande d'un parent ou d'un membre du bureau de bienfaisance, prononcer la séquestration des buveurs d'habitude dans un asile spécial; qu'il puisse, de sa propre autorité, envoyer dans une de ces maisons l'ivrogne qui s'est rendu coupable d'une contravention contre la loi. Ils voudraient que la durée de l'internement qui, d'après la loi actuelle, ne peut pas dépasser douze mois, fût portée à deux ans, avec faculté pour le directeur de l'asile de libérer, avant l'expiration du terme, le malade qu'il juge guéri. Ils émettent le vœu que l'Etat prenne à sa charge les frais de placement et de séjour dans les établissements spéciaux des ivrognes sans ressources.

Ce n'est pas seulement en Angleterre que de telles réformes sont demandées, mais en Allemagne : l'article 362 du Code pénal de l'empire allemand permet de mettre à la disposition de la police locale, pour être internés pendant une durée maxima de deux ans dans une maison de travail, ceux qui, en s'adonnant à l'ivrognerie, sont tombés dans un état de misère qui les met à la charge de l'Assistance publique; de récents projets ont pour but de provoquer une modification de ce texte et de remplacer l'internement dans une maison de travail par l'internement dans un établissement spécial destiné à la guérison des personnes adonnées à l'ivrognerie... En Autriche, un projet très complet a été présenté, en 1895, à la Chambre des députés, relatifs à la création d'asiles pour les ivrognes. Ces asiles, qui portent en allemand le nom harmonieux de

Trinkenentnehmungsanstalten, recevront les individus condamnés plus de trois fois pour ivresse la même année, et ceux qui, par suite d'habitudes d'ivrognerie, peuvent devenir dangereux pour eux-mêmes ou pour leurs proches, sous le rapport matériel ou moral. L'internement sera prononcé par les tribunaux civils ou criminels, à la requête du ministère public, ou sur la demande des parents, époux, enfants, tuteur de l'ivrogne, ou de l'autorité municipale de son domicile, — et à la suite d'une instruction au cours de laquelle l'intéressé sera toujours entendu. Celui-ci pourra lui-même demander son admission, et, dans le cas où le directeur d'un asile refuserait de le recevoir, se pourvoir contre ce refus devant l'autorité administrative. La durée de l'internement, qui est en principe de deux ans, pourra être abrégée par l'autorité administrative. Les frais de séjour seront avancés par la province, sauf recours contre l'intéressé... Dans plusieurs cantons suisses, enfin, la loi autorise, ou des projets de loi ont pour objet d'autoriser, le placement, dans un asile de traitement pour les buveurs, des personnes qui s'adonnent habituellement à la boisson.

L'idée fait son chemin en France. Le conseil général du département de la Seine a décidé naguère la création, à Ville-Evrard, d'un nouvel asile d'aliénés, qui serait exclusivement réservé aux aliénés alcooliques. On peut regretter que cette assemblée ait, dans l'organisation de cet asile, cédé une fois de plus à la mégalomanie qui la hante, et porté au chiffre énorme de *sept cents* le nombre de pensionnaires qui doivent être hospitalisés dans l'asile de Ville-Evrard. « Un grand principe, dit le docteur Legrain, domine dans le traitement de l'ivrognerie, principe méconnu par beaucoup, et surtout par les créateurs de ce futur asile d'alcooliques. Ce principe, c'est le traitement *individuel*. Or le traitement individuel n'est possible qu'à la faveur d'un contact presque incessant entre le médecin et le malade, et, par suite, dans un asile extrêmement restreint. » En supposant même que ce vice fondamental vînt à être évité dans l'institution projetée, il ne faudrait pas se faire beaucoup d'illusions sur ses avantages. Elle aurait celui d'empêcher, pendant la durée de la détention, les dommages que cause, à la famille et à la société, la passion de l'ivrogne. Au point de vue curatif, son effet serait à peu près nul. Le traitement du buveur d'habitude, en admettant qu'il soit possible, exige une dépense de dévouement et de tact, qu'on ne peut guère demander à un fonctionnaire.

II. — L'ALCOOLISME ET LE CABARET.

L'occasion fait l'ivrogne comme le larron. Et l'occasion, pour l'ivrogne, se présente sous la forme du cabaret, dont le seuil, toujours ouvert, sollicite le trop paisible passant. « C'est au débit public, dit très justement M. Rostand, que prend naissance, que se propage, que devient chronique le mal de l'alcoolisme. Ce n'est pas chez soi, en général, qu'on boit beaucoup; et il est hors de doute que, s'il n'existait pas d'endroit où la boisson fût livrée et absorbée en commun, le nombre des clients de l'alcool sous toutes ses formes, et les quantités d'alcool absorbées, seraient infiniment moindres. » Le cabaret est le pourvoyeur de l'alcoolisme.

Il y a bien longtemps déjà qu'on s'est aperçu de cette influence néfaste du débit, — et que le cabaretier est « le tentateur par excellence ». Une ordonnance du prévôt de Paris, en date de l'an 1397, constate que « plusieurs gens de métier, gens de petit état et de petite qualité, délaissent à faire leur besogne, à gouverner leur ménage, et à gagner leur vie à la peine de leur corps, pour la grande affectation et inclination qu'il ont aux jeux de paume, de dés, de cartes, de quilles, ès quels jeux ils s'emploient et occupent, en tavernes et autres lieux, et deviennent de jour en jour larrons, robeurs, et gens de mauvaise vie », et pour éviter le retour de pareils abus, interdit aux gens de métier de fréquenter les cabarets « les jours ouvrables ». Et, deux siècles plus tard, de grandes ordonnances, — Orléans en 1560, Moulins en 1566, Blois en 1579, — « pour les maux et inconvénients notoires qui s'ensuivent de jour en jour, de ce que plusieurs bourgeois et autres gens mariés délaissent leurs femmes, enfants et familles », font défense « à tous manants et habitants bourgades ou villages, qui sont mariés et ont ménage, d'aller boire ou manger ès tavernes et cabarets, et aux dits taverniers et cabaretiers de les y recevoir, à peine d'amende arbitraire pour la première fois, et de prison pour la deuxième ». Sage interdiction qui se retrouve, au dix-huitième siècle, dans un édit du duc de Lorraine, enregistré à la cour souveraine de Nancy, lequel interdit à toute personne, « notamment aux gens de la campagne, de fréquenter les cabarets des lieux de leur demeure, et même les autres cabarets qui n'en sont qu'à une lieue de distance ».

De nombreuses raisons nous interdisent de songer à faire revivre cette législation rigoureuse : la première, qui peut dispenser des autres, est que nous n'aurions pas entre les mains les moyens de la faire appliquer. Nos lois ne protègent contre le cabaret que l'enfant âgé de moins de seize ans : est puni, en vertu de la loi du 23 janvier 1873, d'une amende de 1 à 5 francs, le débitant qui

verse des liqueurs alcooliques à un mineur âgé de moins de seize ans accomplis. Et cette peine, qui est presque l'impunité, atteint si rarement le coupable, qu'il serait sans doute très inutile de l'aggraver. Moins encore serait-il efficace d'étendre son champ d'application.

*
* *

On ne peut espérer réduire le nombre des victimes du cabaret qu'en réduisant le nombre des cabarets. Et tel était bien le résultat auquel devait aboutir le décret célèbre par lequel le prince-président ordonnait qu'à partir de 1852, « aucun café, cabaret, ou autre débit de boissons à consommer sur place, ne pourrait être ouvert sans la permission préalable de l'autorité administrative ».

Le but poursuivi n'était peut-être pas celui-là. — « Considérant que, dans les campagnes surtout, les cafés, cabarets et débits de boissons, sont devenus, en grand nombre, des lieux de réunion et d'affiliation pour les sociétés secrètes » : ainsi parlait l'exposé des motifs qui précédait le décret, faisant l'aveu que le résultat visé était plutôt politique que moral. D'ailleurs, le pouvoir discrétionnaire mis dans les mains des préfets, laissait une large place à l'arbitraire, et justifiait dans une certaine mesure le réquisitoire que dressait, contre le décret, le rapporteur au Sénat de la loi qui devait l'abroger, en ces lignes véhémentes : « On avait voulu mettre à la discrétion du pouvoir les trois cent mille familles de débitants, sans cesse menacées dans leur propriété, leur travail, leurs moyens d'existence. On avait voulu transformer cette multitude intimidée et dépendante en autant de surveillants officieux et d'agents électoraux destinés à être mis au service de la candidature officielle. » Aussi les adversaires du régime impérial réclamaient-ils énergiquement l'abrogation du décret de 1851. La liberté des cabarets fut un des premiers articles du programme élaboré par le parti républicain sous l'Empire ; elle fut l'une des premières réformes réalisées, lorsque ce parti arriva au pouvoir. La loi du 17 juillet 1880 vint décider qu'à l'avenir, — à l'exception des individus condamnés à un emprisonnement d'un mois au moins pour vol, recel, escroquerie, filouterie, abus de confiance, recel de malfaiteurs, outrage public, excitation de mineurs à la débauche, tenue d'une maison de jeux, vente de marchandises falsifiées ou nuisibles à la santé, — tout individu pourrait ouvrir un débit de boissons : une déclaration préalable est la seule formalité à remplir. C'était le retour à la liberté absolue de la profession de cabaretier.

Les exemples ne manquaient pas cependant, pour que le législateur français fût averti des dangers de cette liberté absolue... De toutes les nations européennes, seules, à cette époque, la Grèce,

l'Espagne, la Hollande et la Belgique, laissaient, sous l'empire du droit commun, le commerce de détail des boissons enivrantes : toutes les autres avaient jugé nécessaire, la plupart depuis de longues années, quelques-unes par des lois récentes, de se prémunir contre la surabondance des cabarets. Y avait-il quelque bonne raison de préférer l'avis de la minorité?... L'exemple de l'Espagne et de la Grèce était sans valeur, car ces deux nations ont le privilège de ne pas connaître le mal de l'alcoolisme. Et quant à celui de la Hollande et de la Belgique, il devait encourager le législateur français..., à ne pas le suivre. En Hollande, en effet, on se préoccupait de remplacer le régime de liberté par un système d'autorisation, et on préparait une réforme que devait réaliser la loi du 25 juin 1881. En Belgique, la liberté n'était pas encore menacée : il semblait que « l'esprit de la population belge, qui n'admet pas volontiers la réglementation et l'immixtion du contrôle administratif dans les affaires des particuliers, supporterait difficilement l'obligation d'une autorisation préalable ». Mais déjà les plaintes s'élevaient très vives : « Les débits, écrivait-on en 1879, se multiplient dans des proportions inquiétantes : on y compte un cabaret par 12 habitants mâles âgés de plus de vingt et un ans; dans quelques centres industriels, la proportion est d'un cabaret pour 6 ou 7 individus. Un très grand nombre de petits commerçants, surtout ceux qui vendent aux paysans, joignent à leur commerce un débit d'eau-de-vie; il en résulte que tout acheteur est amené à boire, et que plus d'un client dépense en boissons l'argent destiné à l'approvisionnement du ménage... En même temps que les cabarets se multiplient, on voit la consommation de l'alcool augmenter considérablement : depuis 1840, elle s'est élevée de 18 à 43 millions de litres ¹. »

On avait bien prédit que la liberté aurait en France les mêmes effets, et la prédiction s'est malheureusement réalisée. Le nombre des débits, qui s'était maintenu pendant toute la durée du régime de l'autorisation à un chiffre voisin de 350 000, n'a pas cessé de s'élever depuis 1880 ². Il est aujourd'hui (en 1894) de 422 164,

¹ Cf. Metman, *Etude sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques*.

² La progression est constante, ainsi que le montre le tableau suivant :

1880. . . .	356 863 débits.	1888. . . .	408 751 débits.
1881. . . .	367 825 —	1889. . . .	410 069 —
1882. . . .	372 587 —	1890. . . .	413 141 —
1883. . . .	374 514 —	1891. . . .	416 691 —
1884. . . .	386 855 —	1892. . . .	417 568 —
1885. . . .	399 145 —	1893. . . .	421 233 —
1886. . . .	401 021 —	1894. . . .	422 164 —
1887. . . .	404 832 —		

sans compter les cafés et cabarets de la capitale qui ne figurent pas dans la statistique et qu'on évalue approximativement à 30 000, sans compter les innombrables débits clandestins. Un cabaret pour 83 habitants de tout sexe et de tout âge. Un cabaret pour 20 électeurs!... La répartition est d'ailleurs inégale, suivant les pays. En Normandie, la proportion est de un cabaret pour 66 habitants ou pour 16 électeurs... Dans certaines villes du Nord, elle monte à un cabaret pour 53 habitants, c'est-à-dire pour 14 électeurs. C'est le cas notamment de Roubaix. Ouvrez l'Annuaire de la ville, le Bottin de l'endroit; l'adresse de 2050 « estaminets » remplit complaisamment ses colonnes, — 2050 débits pour 110 000 habitants. Rien d'étonnant si le conseil municipal de cette illustre cité compte *vingt-neuf* cabaretiers!... Une commune de Bretagne, citée par M. Georges Picot, a 52 débits pour 850 habitants, un cabaret pour 5 électeurs... Tel faubourg de Lille, qui s'allonge sur une étendue de plusieurs kilomètres, a exactement un cabaret sur *trois* maisons.

Pour lutter au milieu d'une telle concurrence, il faut que les cabaretiers se disputent la clientèle par tous les moyens honnêtes et malhonnêtes. « Ne croyez pas, disait Jules Simon, que tout cabaretier est un honnête commerçant qui attend paisiblement, derrière son comptoir, que les ivrognes viennent lui apporter l'argent de leur famille. Un cabaretier qui sait son métier et qui est pressé de se retirer des affaires pour vivre bourgeoisement de sa fortune, en revendrait à un usurier et à une courtisane dans l'art d'allumer les passions et de s'empoisonner. » Et l'auteur d'une monographie récente de la ville de Roubaix constate que « la moralité des débits a baissé en raison directe de leur accroissement; qu'aujourd'hui, un honnête cabaretier ne peut plus vivre; que, d'après la statistique de la police, la moitié de ces établissements sont devenus des maisons de prostitution, de recel et d'usure, où les jeunes, et malheureusement aussi les vieux ouvriers, vont perdre leur santé avec leur argent ». Paris, hélas! n'a pas le monopole de l'*Assommoir*.

Comme il fallait s'y attendre en pareille matière, la liberté a fait banqueroute. Il est temps de revenir sur la loi désastreuse de 1880, et de chercher, dans l'œuvre des législateurs étrangers, un nouveau modèle à suivre.

*
* *

Le plus hardi de tous a été le législateur russe. « En Russie, dit un vieil auteur, les gens du commun ne se contentent pas de demeurer au cabaret jusqu'à ce qu'ils y aient laissé leur dernier

sol; ils y engagent bien souvent leurs habits jusqu'à la chemise. » L'émancipation a permis aux anciens serfs d'engager quelque chose de plus que la chemise qu'ils ont sur le corps : la valeur actuelle de leur travail futur; et le cabaret est ainsi devenu, dans la vie économique du pays, un agent de désorganisation et de ruine. Pour combattre et pour vaincre un si terrible ennemi, le gouvernement russe n'a pas hésité à aller jusqu'à l'extrême limite de sa puissance : il le supprime. La loi de 1885 prononce la suppression de tout établissement qui constitue proprement le cabaret; elle n'autorise la vente en détail de l'eau-de-vie *en verre* que dans les établissements où l'on sert à manger, en russe, *traktirs*; elle crée, pour la vente des alcools *à emporter*, des établissements spéciaux auxquels il est expressément interdit de livrer leur marchandise autrement qu'en des récipients clos, et dans lesquels il est absolument défendu de consommer l'eau-de-vie. C'était, comme on l'a dit, « décréter la mort légale du petit verre, — dire que désormais, sauf pendant les repas pris au *traktir*, on ne pourrait plus boire que chez soi, là où les encouragements du cabaretier sont remplacés par les remontrances conjugales ».

Une réforme aussi radicale n'était possible qu'en Russie. Y a-t-elle complètement réussi? — Du jour au lendemain, on vit les campagnes se couvrir de *traktirs* nouveaux, établis précisément dans les cabarets de la veille. — Ailleurs, on signale « l'influence fâcheuse des brasseries dont le nombre a considérablement augmenté, et qui jouent le rôle des anciens cabarets. Le consommateur y apporte l'eau-de-vie qu'il vient d'acheter au bureau voisin, et la mélange par moitié avec la bière qu'on lui sert à la brasserie. Il paraît que ce mélange agit très rapidement et qu'il est très prisé des amateurs ». — Dans plusieurs villes, « des postes de police ont dû être placés à proximité des bureaux de vente, pour empêcher les gens de s'enivrer *coram populo*. Une industrie nouvelle s'est créée, celle des gens qui ont toujours sur eux un verre et un tire-bouchon, et qui connaissent à deux pas un local où l'on sera admirablement pour vider sa bouteille. » — Bref, « le cabaretier n'est pas tout à fait mort; et la régie, après l'avoir chassé par la porte, a bien de la peine à l'empêcher de rentrer par la fenêtre¹ ».

La même expérience vient d'être faite en Norvège, dans des proportions plus modestes. Une loi du 24 juillet 1894 autorise les conseils municipaux des communes à interdire sur leur territoire le commerce de l'alcool en détail, si la majorité des habitants, hommes ou femmes, âgés de plus de vingt-cinq ans, approuve

¹ Cf. un article de la *Revue politique et parlementaire* (n° de janvier 1897).

cette prohibition. Sur treize villes jusqu'ici consultées, onze se sont prononcées pour l'interdiction absolue, grâce au suffrage féminin. Or une lettre particulière, qu'on a bien voulu nous communiquer, et qui émane d'une haute personnalité norvégienne, nous apprend que les effets de la réforme n'ont pas été ceux que ses promoteurs en attendaient. « On profite largement, y est-il dit, de toutes les facilités d'éluder la loi, et si peut-être on boit moins d'eau-de-vie, on avale, en revanche, des quantités énormes d'un soi-disant *portvin*, fabriqué à Hambourg, qu'on paye 0 fr. 60 la bouteille, et qui est un breuvage très alcoolique et très malsain. Aussi la réaction chez toutes les personnes raisonnables est-elle générale, à tel point qu'on est presque unanime à reconnaître, à la Chambre des députés, qu'on a fait une faute et qu'il faut changer d'urgence cette loi désastreuse, — et qu'une commission a été nommée, au début de la présente année, pour étudier les moyens d'enrayer le mal déjà causé... »

Il faut savoir se garder des extrêmes. La réforme radicale que les Norvégiens ont entreprise paraissait d'autant moins nécessaire chez eux, que le cabaret y était déjà, pour ainsi dire, moralisé, placé sous la surveillance et sous la direction des sociétés philanthropiques.

En Norvège, en effet, comme en Suède, le commerce de l'eau-de-vie en détail est organisé sous le régime qu'on appelle, du nom de la première ville où il s'est implanté, le système de Gothenbourg. Les lois norvégienne et suédoise autorisent les conseils municipaux, qui ont dans leurs attributions la concession des licences, à accorder le monopole du débit des boissons alcooliques, à une société, dite *samlag* ou *bolag*, montée ordinairement par actions, mais dont le but est de combattre les abus de l'alcool, et dont les statuts portent que tout bénéfice excédant 5 pour 100 du capital versé sera consacré à la création ou à l'entretien d'œuvres humanitaires.

Le cabaret, dans ce régime, n'a plus une influence aussi néfaste. Son gérant est rémunéré par un salaire fixe, indépendant de la vente; il n'a aucun intérêt à pousser les clients à boire, ni à violer les règlements sévères qui lui sont imposés. Ces règlements sont spécialement rédigés pour décourager le buveur. La vente à crédit dans les débits du *samlag* est rigoureusement interdite... Les débits doivent être fermés à huit heures du soir. Ils ne sont pas ouverts les dimanches et jours de fête, ni les jours d'élection, ni les jours de marché, en un mot toutes les fois qu'il y a un concours extraordinaire de gens dans la ville... Il est défendu d'y fumer... Sur le mur, des inscriptions avisent le client que : *Il est interdit de parler haut, ou que Celui qui a été servi est tenu de vider*

les lieux... Il n'y a pas de sièges où le consommateur puisse s'asseoir... Bref, rien n'est moins hospitalier qu'un débit de *samlag*. L'eau-de-vie y est d'ailleurs vendue très cher : il est vrai qu'elle est aussi pure que possible... Malgré toutes ces restrictions, le commerce donne des bénéfices; et depuis la création des *samlags* norvégiens jusqu'à ce jour, près de 20 millions de couronnes, soit près de 30 millions de francs ont été attribués, sur leurs excédents, à des œuvres d'utilité publique.

On souhaiterait la généralisation d'un système qui présente de tels avantages. Mais ce n'est certainement point la France, restée avec la Belgique la seule nation où règne la liberté du débit de boissons, qui sera la première à suivre l'exemple des peuples scandinaves. On s'y heurte à un obstacle qu'un éminent ministre d'Etat belge, M. Lejeune, définissait très bien en ces mots : « Dénombrer les cabaretiers, leurs familles, leur clientèle, leurs fournisseurs, qui forment contre la tempérance l'armée dont ces centaines de mille de cabarets sont le campement; calculez les intérêts d'argent, les habitudes invétérées que cette armée représente, considérez les influences dont elle dispose, et demandez-vous ce que peuvent contre elle la propagande et la persuasion. »

*
* *

Contre une telle force de résistance se briseraient des réformes bien plus modestes, et notamment le retour à un régime d'autorisation semblable à celui qui fonctionnait chez nous avant 1880, ou emprunté à l'une des législations voisines. L'autorisation veut une puissance, qui non seulement soit assez juste pour la donner à propos, mais encore qui soit assez forte pour la refuser quand il faut. Or cette puissance n'existe plus. En veut-on une preuve saisissante? Il y a, dans la loi de 1880, un article ainsi conçu : « Les maires pourront, les conseils municipaux entendus, prendre des arrêtés pour déterminer, sans préjudice des droits acquis, les distances auxquelles les cafés et débits de boissons ne pourront être établis autour des édifices consacrés à un culte quelconque, cimetières, hospices, écoles primaires, collèges, ou autres établissements d'instruction publique. » Qu'on applique ce texte de loi, et des centaines de cabarets disparaîtront... Pourquoi donc n'est-il pas appliqué? « Il est impossible d'user des mesures restrictives de la loi, parce que l'application de ces mesures est confiée à des élus. En 1880, les maires, dans les grandes villes et même dans les villes moyennes, n'étaient pas élus. Aujourd'hui ils le sont, et partout ils dépendent du marchand

de vin. Aucun maire n'aura le courage et, s'il en a le courage, n'aura le pouvoir de supprimer, par un arrêté, un membre d'une corporation si puissante : ce serait un suicide. — Mais, dites-vous, donnons ce soin au préfet. — L'effet en sera le même. S'il y avait parmi nous un préfet sincère, il vous dirait que ce n'est plus guère le préfet qui administre, sur certains points au moins : c'est le député du quartier... A Lyon, ni le maire ni le préfet n'ont osé se servir de leur droit pour fermer un débit scandaleux, presque une maison publique, ouvert à la porte même du lycée ! L'article 9 de la loi de 1880 le leur aurait cependant permis. Les préfets, à cet égard, sont tout aussi impuissants que les maires. » Ainsi parle un professeur de la Faculté de droit de Paris, qui a été jusque dans ces dernières années adjoint au maire de Lyon.

Si l'on veut que des mesures restrictives aboutissent, il faut laisser le moins possible à l'application : il faut que, par le mécanisme même de la loi, la réduction du nombre des cabarets s'opère. Deux procédés conduisent à ce résultat, usités tous deux aux Etats-Unis, le système des *hautes licences*, et le système de la *limitation légale*, qui peuvent exister séparément ou être combinés l'un avec l'autre... L'augmentation du taux des licences payées par les débitants a eu, de l'autre côté de l'Océan, d'excellents effets. A Chicago, où elles ont été portées de 260 à 2500 francs, le nombre des débits qui était en 1882 dans la proportion de 1 par 150 habitants, s'est abaissé dans la proportion de 1 pour 209 habitants. A Saint-Louis du Missouri, la licence monte de 850 à 3000 francs ; la proportion tombe de 1 pour 208 à 1 pour 300 habitants... Encouragé par cet exemple, le législateur belge a, par la loi du 19 août 1889 imposé, aux cabaretiers jusque-là indemnes, le paiement d'une licence ; et malgré cette double circonstance que le taux des licences est extrêmement modéré, 200 francs au maximum, et que sont seuls imposés les cabaretiers *nouveaux*, — la loi a eu cependant pour effet de diminuer en cinq années de 14 000 le nombre des débits. Pourquoi la même réforme n'aurait-elle pas chez nous les mêmes résultats?... La *limitation légale* est un moyen plus sûr encore, mais plus délicat, d'arriver à la réduction des cabarets. A New-York, il a suffi de décider que l'ouverture d'un nouveau débit ne serait possible qu'en échange de la fermeture d'un ancien, pour qu'en dix-huit mois et malgré l'augmentation incessante de la population, le chiffre des *saloons* tombât de 8219 à 7310. La même mesure appliquée aux Pays-Bas, a réduit de 43 000 en 1881 à 25 000 en 1891, le nombre des débits ; et lorsque la loi, qui restreint à la proportion de un cabaret par 500 habitants dans les grandes villes, et un par 250 habitants dans les petites communes,

le maximum légal, aura reçu son entière application, ce nombre sera réduit à 12 000.

Il faut la bonne volonté du législateur pour que de telles réformes s'accomplissent. Elle ne serait peut-être pas en contradiction avec les intérêts électoraux, et c'est ce qui permet, dans une certaine mesure, de compter sur elle. Ne pourrait-on pas décider, comme l'a fait habilement le Parlement belge en établissant son système de licences et le Parlement hollandais en édictant la *limitation légale*, que l'innovation ne portera aucune atteinte à ce qu'on appelle communément les *droits acquis*. La licence sera doublée, triplée, décuplée; mais tous les cabaretiers établis avant le vote de la loi payeront toujours l'ancien taux. Aucun établissement nouveau ne pourra s'ouvrir avant de longues années, mais le cabaretier d'aujourd'hui aura à vie le droit de rester cabaretier. On désarmerait ainsi bien des intérêts opposés à la tempérance : qui donc voudrait, pour l'honneur des principes, résister à l'octroi d'un beau privilège? Et non seulement la progression serait arrêtée ou ralentie; mais la mort, la faillite, ou le succès, se chargeraient vite de la changer en diminution.

Voilà l'œuvre qui se recommande au législateur. Elle serait utilement complétée par une réglementation plus sévère de la police des cabarets. Dans de nombreuses circonstances, l'emprisonnement correctionnel pourrait être substitué à l'amende de simple police. Les tribunaux seraient investis du droit de prononcer, dans certains cas, la fermeture définitive des débits. Par un retour aux principes de notre ancien droit, les dettes de cabarets, sauf pour fourniture d'aliments, pourraient être assimilées à des dettes de jeu. La loi du 27 mars 1851, qui punit de peines correctionnelles ceux qui mettent en vente des substances alimentaires falsifiées ou corrompues, serait rendue applicable aux débitants qui servent à leur clientèle des alcools de mauvaise qualité ou des mélanges malsains¹... Si, par le mécanisme ingénieux d'une loi nouvelle, par un ensemble de règlements sévères et *rigoureusement* appliqués, on arrivait à rendre moins provocante la tentation du cabaret et moins pernicieuse son influence, on aurait avancé de quelques pas la solution du problème de l'alcoolisme..., à la condition, toutefois, de ne pas borner là son effort, et de chercher, au delà et au-dessus des palliatifs légaux, l'application des remèdes moraux qui ont seuls une efficacité réelle.

¹ On pourrait, en outre, accorder certaines faveurs aux établissements qui s'interdisent de débiter les boissons et liqueurs alcooliques *distillées*.

III. — LES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE.

On ne peut espérer triompher d'un mal qu'en s'attaquant à sa cause. Or la cause de l'alcoolisme est morale. Si l'homme va chercher dans l'alcool une excitation passagère, un instant d'oubli, c'est qu'il ne connaît pas les effets du poison, ou qu'il est trop faible pour s'en détourner. Eclairer son ignorance, fortifier sa faiblesse, c'est l'objet de l'éducation antialcoolique, que les Sociétés de tempérance ont été presque seules jusqu'ici à entreprendre.

On pourrait faire remonter au seizième siècle l'origine des associations tempérantes. Quelques chevaliers, désireux de réagir contre la grossièreté des mœurs de la noblesse allemande, s'unissaient pour prendre ensemble l'engagement de s'interdire l'abus des boissons. La règle de ces tempérants primitifs n'était souvent pas bien rigoureuse. Ceux de la Société de Saint-Christophe, fondée par Sigismond de Dietrichstein, s'interdisaient de *trinquer* et de chercher à enivrer leurs compagnons de table. Maurice de Hesse et ses amis prenaient l'engagement de ne pas boire plus de sept hanaps, à chacun de leurs repas : ration assez éloignée de l'abstinence totale, qui est la règle générale, aujourd'hui, des associations anglo-saxonnes et scandinaves.

C'est en Amérique, et au commencement de ce siècle, qu'a pris naissance le mouvement contemporain des sociétés de tempérance. Il se fonda en 1808, dans une petite ville de l'État de New-York, un petit groupe de tempérants, qui, sans s'interdire absolument l'usage des boissons alcooliques, s'engageaient à demeurer dans les limites d'une consommation modérée : la frontière était assez indécise, — et mal respectée... Lorsqu'en 1826, l'initiative d'un médecin de Boston créa l'*American temperance Society*, le programme de la nouvelle Société, dont le succès fut si rapide, faisait un pas en avant dans la voie du rigorisme, et exigeait l'abstinence de toutes les boissons *distillées*... Mais, bientôt, cette sévérité fut elle-même jugée insuffisante. « Les boissons fermentées ne présentaient-elles pas aussi de graves dangers, si on les prenait dans des proportions immodérées? Et l'individu qui mettait les pieds dans un endroit où se vendait la bière, ne se laisserait-il pas entraîner par l'exemple d'autres consommateurs, et ne retomberait-il pas dans l'ivresse des liqueurs fortes? » Après quelques années d'hésitation, le principe du *teetotalism*, ou de l'abstinence totale des boissons alcooliques, finit par l'emporter. Il règne aujourd'hui en maître incontesté; et les 1 500 000 membres que se partagent les 8000 sociétés américaines de tempérance ont tous signé et obser-

vent tous, — sauf les infidélités que la faiblesse humaine nous autorise à supposer, et que ne dénombrent point les statistiques, — un engagement conçu dans les termes suivants, ou dans des termes analogues : « Je promets solennellement de m'abstenir de la fabrication, de la vente et de l'usage de toute boisson alcoolique, et de travailler par tous moyens honorables à la conversion des buveurs. »

Les Sociétés américaines avaient d'ailleurs été entraînées dans la voie de l'abstinence totale par l'exemple de l'Angleterre, et le récit de la vigoureuse campagne que menaient en faveur du *teetotalism*, dès 1832, Joseph Livesey et ses compagnons, « les sept hommes de Preston », campagne continuée en Irlande, et conduite avec un succès que n'a jamais plus rencontré la propagande antialcoolique, par un fameux Capucin, le P. Mathew. Rien n'est plus extraordinaire que l'enthousiasme avec lequel fut salué par les foules « l'apôtre de la tempérance », rien n'est plus étonnant que la puissance moralisatrice de ses prédications. Après une campagne de trois mois, 25 000 signatures figuraient à côté de la sienne. Cinq mois après, elles avaient atteint le chiffre de 131 000. Avant neuf mois écoulés, d'avril à décembre 1838, elles s'élevaient à 156 000. Les prisons de Dublin se fermaient. Les débitants faisaient faillite. Les dépôts affluaient dans les caisses d'épargne. Le produit des taxes sur les alcools diminuait, en quatre années, de 800 000 livres, soit 20 millions de francs... L'Ecosse, l'Angleterre que Mathew parcourut après l'Irlande, ne lui firent pas moins bon accueil. Et aujourd'hui le Royaume-Uni compte près de *cinq millions* d'abstinents, répartis dans de multiples et très diverses associations.

Après les pays anglo-saxons, ce sont les pays scandinaves qui renferment le plus grand nombre de fidèles du *teetotalism*. La Suède a des centaines de sociétés de tempérance et 300 000 abstinents. 120 000 adhérents à l'abstinence totale se groupent dans les 800 sociétés norvégiennes. Le Danemark, qui est entré beaucoup plus tard dans le mouvement et qui est encore aujourd'hui l'un des plus forts consommateurs d'alcool, possède déjà une solide avant-garde de 30 000 abstinents.

Le *teetotalism* n'a jamais rencontré grande faveur dans les pays de race latine. Le Français surtout, né sceptique, et dans le pays du vin et du cidre, a longtemps refusé de croire aux « buveurs d'eau ». Lorsque, en 1871, un éminent hygiéniste, le docteur Lunier, fonda, sous le patronage de l'Académie de médecine, la *Société française de tempérance, association contre l'abus des boissons alcooliques*, les boissons fermentées furent formellement

exceptées de l'anathème lancé contre l'alcool. « Je parle ici, disait un jour le président de la Société en clôturant une de ses séances solennelles, je parle ici de l'alcool et de ses détestables dérivés; je parle de ces boissons frelatées qui n'ont du vin que la couleur et le nom, et dans lesquelles, pour employer l'expression d'un poète anglais, la mort est à l'œuvre sous les apparences de la vie. Je ne parle pas du jus naturel de la vigne, tel que le produisent les bonnes terres de notre Bourgogne et de notre Gironde, les modestes coteaux de Suresnes ou les humbles plaines d'Argenteuil. Le vin honnête, honnêtement bu aux repas, et surtout quand cela se peut, aux repas de famille, c'est un aliment très avouable, très salubre souvent. Et bien qu'il y ait des gens qui s'en passent absolument et n'en vivent ni moins longtemps ni plus mal, nous n'avons garde de le proscrire : ce ne serait plus de la tempérance, ce serait une variété d'intempérance. L'excès en tout est un défaut. » Nous sommes restés en France dans les mêmes idées. *L'Association de la jeunesse française tempérante*, fondée en 1896, exige de ses membres « l'engagement de ne faire aucun usage des boissons distillées, sauf prescription médicale, et de n'user que modérément des boissons fermentées ».

« L'abstention des *spiritueux* ou boissons *distillées* et l'usage modéré des boissons fermentées », tel est également le programme de la *Société contre l'usage des boissons spiritueuses, ligue anti-alcoolique*, fondée en 1895 par le docteur Legrain, et qui compte, après dix-huit mois seulement d'existence, *soixante-seize* sections, réparties sur les différents points de la France.

Cette modération paraît sage. Et pourtant, il semble que l'importance du mal veuille un effort plus considérable, et qu'en dehors de l'abstinence totale, il n'y ait pas de salut. L'expérience est faite aujourd'hui que seule l'abstinence totale peut assurer la guérison de l'ivrogne et le prémunir contre les rechutes. Mais l'histoire prouve également, — serait-ce une loi providentielle? — que ceux-là seuls qui sont abstinents peuvent travailler utilement à la conversion des buveurs, et que les seules sociétés qui prospèrent sont celles qui se sont rangées sous le drapeau du *teetotalism*. Comme l'ont écrit les évêques suisses dans l'admirable mandement collectif qu'ils adressaient, il y a deux années, à leurs fidèles, « les sociétés d'abstinents doivent renfermer deux sortes de membres : les uns qui cherchent dans l'abstinence leur propre salut; les autres qui gardent l'abstinence par amour pour les buveurs, afin de les sauver ».

Une société a été fondée sur ce principe, en 1877, par un pasteur protestant de Genève, M. Rochat, pour étendre son action aux

pays de race latine et germanique. Elle se rapproche des sociétés anglo-saxonnes et scandinaves, en ce que « convaincue par l'expérience que le renoncement absolu à toute boisson enivrante est, avec l'aide de Dieu, le meilleur et le plus sûr moyen de guérir les buveurs, elle exige de ses membres l'abstinence complète de toute boisson enivrante, sauf usage religieux ou prescription médicale »; mais, à la différence des autres sociétés *teetotalist*, « elle ne condamne pas l'usage strictement modéré des boissons alcooliques chez ceux qui ne font pas partie de la Société ». Elle a pris le nom de *Croix-Bleue*, imité de la *Croix-Rouge*, parce qu'elle veut faire, pour les victimes de l'alcool, une œuvre de sauvetage analogue à celle que la Croix-Rouge fait pour les victimes de la guerre. Elle a des ramifications en France, en Belgique, en Allemagne. Le nombre total de ses membres n'est pas grand, 13 000, dont 9 000 en Suisse; mais plus du tiers de ces abstinents sont des ivrognes corrigés, et tous sont des ardents propagandistes de l'éducation antialcoolique... Peut-être y a-t-il, dans le principe de cette organisation nouvelle, qui exige de ses membres le sacrifice sans prétendre l'imposer à l'humanité tout entière, une force capable de faire pénétrer l'éducation antialcoolique dans les pays jusqu'ici rebelles à l'action des sociétés de tempérance.

*
* *

Ce n'est pas seulement par l'engagement qu'elles exigent de leurs membres, mais encore par l'action qu'elles exercent en dehors d'elles-mêmes, que les sociétés de tempérance luttent utilement contre l'alcoolisme.

Leur action s'exerce puissamment sur les *pouvoirs publics*. C'est un fait constaté par l'expérience que les seuls pays qui ont fait des lois sérieuses contre l'alcoolisme sont ceux où il existe des associations tempérantes fortement organisées. Pourquoi? Parce que ces associations forment l'opinion publique avec laquelle le législateur doit toujours compter, et veillent à ce que les prescriptions légales qu'elles ont provoquées ne restent pas lettre morte. Sans rappeler l'exemple des États-Unis, de l'Angleterre, des pays scandinaves, où l'initiative de toutes les lois restrictives est venue des associations tempérantes, — et pour chercher des leçons dans un pays voisin du nôtre, — il est intéressant de voir ce qu'en Belgique, une société de propagande, la *Ligue patriotique contre l'alcoolisme*, a obtenu en quelques années du gouvernement : la répression de l'ivresse publique; l'établissement d'un droit de licence sur les débits; une loi contre les falsifications des boissons

alcooliques; l'interdiction de vendre l'alcool dans tous les bâtiments de l'Etat, y compris les casernes; la suppression des cantines dans les établissements industriels; l'obligation de l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles primaires; enfin, à la veille même des élections législatives, l'augmentation du droit sur l'alcool, porté de 128 à 200 francs...

Faire connaître au public les dangers de l'alcool est encore l'œuvre des sociétés de tempérance. Conférences, sermons, meetings, distributions de livres, créations de journaux, visites à domicile : aucuns moyens d'instruction et de propagande ne sont négligés. Et dans les pays, comme l'Angleterre, où des millions sont dépensés annuellement pour cette œuvre salubre, les associations tempérantes peuvent se rendre ce témoignage, qu'il n'y a pas, dans tout le royaume, un seul citoyen à qui le péril n'ait pas été signalé.

Non contentes d'instruire, elles encouragent ceux qu'elles ont persuadés dans leur résistance, et éloignent les tentations du poison. Elles organisent des divertissements dont l'alcool est banni, créent des cafés de tempérance où l'on ne sert que des boissons hygiéniques, — et ce n'est pas là la moins curieuse de leurs entreprises.

Le P. Mathew, « l'apôtre de la tempérance », aimait à organiser et à présider ces fêtes populaires, — telles que celle dont son biographe nous a laissé la description : « ... Devant le bureau du président se trouvait une table en acajou, couverte de théières et de cafetières de toutes les dimensions et de toutes les formes... Deux tables étroites, formées de planches mal ajustées, occupaient les deux côtés de la salle et pliaient sous le poids de pyramides de beurrées, de montagnes de tranches de jambon, de vases énormes et de bols démesurés... Après l'exécution d'un air échevelé, le breuvage bouillant est apporté dans les bols énormes; et d'immenses colonnes de vapeurs blanches s'élèvent en tourbillonnant vers le plafond. Tandis que toute la compagnie, mise en belle humeur, s'appête à jouir de cette boisson qui réjouit le cœur, mais qui n'enivre pas, un coup de grosse caisse retentit, et, à l'instant, on est assailli par une horrible tempête d'effroyables sons... Notes fausses, sons enroués, mugissements formidables, cris aigres, tout cela forme un indescriptible mélange qui est censé représenter un air populaire alors, et qui doit ses succès aux énergiques poumons de nos concitoyens... L'assemblée est en extase, et de bruyants applaudissements récompensent le zèle des musiciens. Un admiratif et sincère : « *Very well* » est prononcé par le bon Père qui, dès qu'il s'agissait de la musique d'une société de tempérance, devenait

insensible au tapage que l'on faisait autour de lui, et jouissait en pensant que, partout où il y avait un orchestre, il y avait aussi une salle de lecture et un foyer de propagande ». Les sociétés de tempérance sont ainsi parvenues à démontrer aux amateurs de fêtes bruyantes, qu'un *thé* valait bien un *punch*.

Et de même elles ont voulu montrer qu'on peut aller au café, sans y être attiré par l'alcool. L'institution des cafés de tempérance est moins ancienne que celles des *thés* : elle remonte à 1873. Les cabaretiers de Bristol ayant refusé de fournir du thé et du café aux ouvriers terrassiers employés à la construction d'un chemin de fer, un abstinant philanthrope fit élever, à ses frais, une baraque pour la vente des boissons non alcooliques. Il réussit dans son entreprise, et ce fut le germe du grand mouvement des *Coffee-taverns* de la Grande-Bretagne. En peu d'années, ces établissements se répartirent dans tout le pays. On en compte aujourd'hui 7000, répartis dans toutes les villes du Royaume-Uni, représentant ensemble un capital de 2 millions de livres sterling, et occupant 56 000 employés. Depuis l'ouverture de ces cafés, et dans les villes où ils se sont développés, le nombre des cabarets ordinaires, et le chiffre des cas d'ivrognerie, ont suivi une décroissance parallèle. A Liverpool, par exemple, qui compte 64 *Coffee-taverns*, il n'y avait plus en 1892 que 2196 débits de boissons alcooliques, au lieu de 2359 qu'on constatait en 1875; de 21 694, le chiffre des arrestations pour cause d'ivrognerie était tombé à 9005. La création de ces établissements n'est pas seulement une bonne action, mais une bonne affaire; plusieurs d'entre eux distribuent, chaque année, à leurs actionnaires un dividende de 8 à 10 pour 100.

D'Angleterre, l'institution du café de tempérance est passée en Suède, en Suisse, en Allemagne, en Australie, en Russie; et elle a rencontré partout le même succès. En Suisse, où elle a déjà pris un réel développement, elle est appréciée par un des militants de la tempérance, dans les termes suivants : « Une partie toujours plus considérable de la population s'habitue peu à peu à se réunir, à se reposer et à se rafraîchir, sans se croire obligée de consommer, en toute occasion, des boissons alcooliques. On peut en conclure que nos salles ont exercé une action réelle pour la prévention de l'ivrognerie. Leur rôle n'a cependant pas été exclusivement préventif. Elles ont aussi exercé une certaine action curative, car, parmi les habitués du café de tempérance, on compte un bon nombre d'anciens alcooliques et ivrognes. Ce n'est pas évidemment la seule ouverture de ces salles, qui les a poussés à renoncer à la consommation des boissons alcooliques; mais on peut bien dire que, parmi eux, plus d'un serait retourné à ses anciens errements s'il n'avait

pu se réfugier dans ces salles, où il était à l'abri des tentations de la boisson, et des sarcasmes que la vue de son verre de sirop ou de sa tasse de chocolat aurait excités dans tout autre établissement. » Il faut se garder cependant d'oublier que, si le café de tempérance remplace avantageusement le débit de boissons alcooliques, il est loin d'avoir la vertu morale du foyer de famille. Rien ne détourne mieux l'ouvrier du cabaret qu'un intérieur agréable; et les sociétés de tempérance ont, dans les sociétés créées pour l'amélioration des logements ouvriers, d'excellents auxiliaires.

*
* *

Il y a certaines catégories de public à la conquête desquelles les promoteurs de l'abstinence s'attachent particulièrement : je veux parler des enfants et des femmes.

C'est en Angleterre que la propagande antialcoolique chez les enfants a reçu le plus grand développement. Près de 3 millions de jeunes Anglais et de jeunes Anglaises, répartis dans 23 302 sociétés de tempérance, étaient, au commencement de l'année 1897, enrôlés dans la grande Union qui s'intitule vaillamment « l'Armée de l'Espérance » *Band of Hope*. « Ces sociétés, a-t-on écrit, instituées pour ceux qui sont la vie future de la patrie, s'annoncent comme devant être les instruments d'une grande transformation sociale. Une fois qu'on est dans la bonne voie, il n'en coûte pas plus de bien faire que de mal faire. L'habitude devient une seconde nature, et l'enfant ne trouve aucune difficulté à tenir son engagement d'abstinence. »

L'exemple de l'Angleterre a récemment amené un inspecteur provincial de l'enseignement primaire belge à adresser aux inspecteurs cantonaux placés sous ses ordres une circulaire ainsi conçue : « L'école primaire a peu fait jusqu'ici pour combattre l'abus des boissons alcooliques, qui est la lèpre des classes ouvrières et une des causes, assurément, de l'augmentation effrayante de la criminalité. Le moment est favorable pour faire un appel à sa coopération. Les instituteurs peuvent seconder efficacement les vues du législateur, en saisissant toutes les occasions d'inspirer à l'enfance l'horreur de l'ivresse, et plus spécialement en organisant parmi leurs élèves des sociétés de tempérance. J'ai insisté déjà sur l'utilité de pareilles institutions; mais, à ma connaissance, aucun effort sérieux n'a encore été tenté, de la part des instituteurs, pour répondre à mes intentions. Je me décide donc à une démarche plus pressante. Il s'agit d'obtenir que, dans chaque école, si possible, un certain nombre d'élèves, âgés de douze ans

au moins, s'engagent d'honneur, mais librement, à s'abstenir jusqu'à l'âge de vingt ans, de liqueurs fortes, et à ne faire qu'un usage modéré de bière ou de vin. Il est à prévoir que ces jeunes gens, fidèles à leur promesse, ne seront jamais des ivrognes. » Cette circulaire n'eut pas le sort habituellement réservé à ce genre de littérature : elle fut lue et appliquée. De 1887 à 1896, 13 082 garçons se sont inscrits dans les « Sociétés scolaires de tempérance ». On a constaté qu'en immense majorité ils étaient restés fidèles à leur engagement, et que, dans la province de Limbourg où ils étaient domiciliés, la consommation alcoolique avait baissé de 20 pour 100. Aussi le gouvernement belge a-t-il recommandé à tous les fonctionnaires de l'instruction publique, en même temps qu'il inscrivait l'enseignement antialcoolique dans le programme de toutes les écoles primaires soumises au contrôle de l'Etat, la fondation de sociétés scolaires de tempérance.

En France, une initiative privée, celle du docteur Roubinovitch, a créé, dans quelques écoles primaires supérieures de Paris, des sociétés analogues. A la suite de conférences faites pendant le mois de juillet 1896 à 600 enfants de ces écoles, 154 d'entre eux ont, avec l'autorisation de leurs parents, pris l'engagement d'honneur de s'abstenir des boissons spiritueuses et de ne faire qu'un usage très modéré de l'eau rougie, de bière légère et de petit cidre. En imitant cet heureux exemple, on compléterait utilement l'œuvre commencée par l'arrêté ministériel du 17 mars 1897, qui rend obligatoire l'enseignement antialcoolique dans tous les établissements d'enseignement public... Nous sera-t-il permis d'exprimer l'espoir que la propagande antialcoolique ne reste pas le monopole des écoles de l'Etat, et que tous les établissements libres, écoles primaires, petits-séminaires et collèges, auront à cœur de ne pas rester inférieurs à leurs émules dans cette lutte engagée contre l'alcool?

S'il faut gagner l'enfant à la tempérance, ne faut-il pas y gagner les mères? Aux Etats-Unis, les femmes ont été vite conquises. Elles ont même voulu, avec ce caractère indépendant qui distingue les Américaines, exercer un rôle personnel et militant. On les a vues, en 1874, entreprendre contre les cabarets des expéditions baptisées du nom de « croisades ». Animées d'une ardeur toute militante, elles s'en allaient, en nombre considérable, attaquer l'ennemi dans ses retranchements, assiéger les cafés pour décider les débitants à ne plus vendre et les consommateurs à s'abstenir. Lorsqu'elles rencontraient de la résistance, elles s'agenouillaient à la porte des cabarets et, exposées au froid et à la tempête, elles entonnaient d'interminables cantiques. Après quelques succès quasi miraculeux remportés, quelques capitulations étonnantes

enlevées par les nouvelles croisées, — les cabaretiers, revenus de leur première émotion, invoquèrent la protection de la loi; et la police, chargée d'assurer la libre circulation sur la voie publique, dispersa les pieuses bandes. Les femmes américaines ont reculé devant l'obstacle, et, entrant dans une voie plus pratique, ont fondé de nombreuses associations, dont l'une, la *Woman's christian Temperance Union*, comprend 150 000 membres, publie 4 journaux, édite chaque année cent millions de pages de littérature (!), a un budget annuel de plus d'un million de francs... Les dames anglaises le disputent en activité à leurs sœurs d'Amérique. La présidente de l'une de leurs associations a, en une seule année, présidé 115 meetings, donné devant plus de 200 000 personnes 27 conférences, rapporté à l'Association par sa parole éloquente la somme de 12 500 francs, dirigé la rédaction d'un journal féministe. Tous ces efforts sont admirables, mais le meilleur moyen pour la femme de combattre l'alcoolisme est peut-être encore de rester chez elle..., et d'y faire rester son mari.

*
* *

Mais l'auxiliaire le mieux qualifié des associations tempérantes, l'éducateur antialcoolique par excellence, doit être le prêtre. Le conseil est venu de haut. « C'est aux prêtres, a dit Léon XIII à l'évêque de Saint-Paul de Minnesota, qu'il appartient d'éclairer le peuple par la parole du salut, et de l'élever par des mœurs chrétiennes. Il est donc nécessaire qu'ils marchent à la tête de tous sur le chemin du salut. Puissent les pasteurs des âmes être en conséquence pleins de zèle pour écarter, par des exhortations incessantes, le fléau de l'intempérance du bercail de Jésus-Christ, de montrer à tous l'exemple de la sobriété et de se donner toutes les peines possibles pour détourner les maux si nombreux dont ce vice menace l'Eglise et la patrie. »

Le clergé protestant de tous les pays s'est résolument engagé dans la voie de l'abstinence. A l'origine de presque toutes les sociétés de tempérance américaines, anglaises, scandinaves, de la Croix-Bleue suisse et de ses ramifications, il y a un pasteur. Leurs statuts sont imprégnés de l'esprit religieux protestant. Leur propagande est à la fois antialcoolique et religieuse; en France même, le président de la Croix-Bleue, le pasteur Bianquis, disait, à un récent congrès de Montauban, que, « par le moyen de cette société, il avait eu accès depuis trois ans auprès de plusieurs centaines de buveurs catholiques; que l'occasion lui avait été ainsi

offerte de leur prêcher l'Évangile, et qu'il avait eu la joie d'en amener plusieurs à la conversion complète ».

Si le clergé catholique s'est laissé généralement devancer, il a su, dans certains pays, regagner le terrain perdu. Aux États-Unis, il a fondé de nombreuses sociétés de tempérance, dont la plus importante, la *Catholic total Abstinence Union*, créée à Baltimore en 1872, compte aujourd'hui 56 000 membres. Dans plusieurs *meetings*, présidés par le cardinal Gibbons, on a entendu Mgr Ireland, l'archevêque de Saint-Paul, tonner contre l'alcoolisme avec sa chaude éloquence et demander à l'initiative privée d'agir avec solidarité, de redoubler de vigilance et de mettre les autorités publiques en demeure de décréter des mesures de police... En Angleterre, le cardinal Manning a fondé, en 1873, la *Ligue catholique de la Croix*, dans le but de faire revivre l'admirable mouvement suscité en Irlande par le P. Mathew. Le premier dimanche de chaque mois, il est donné lecture, en toutes les églises du royaume, des différentes résolutions que les fidèles peuvent prendre pour lutter contre l'alcoolisme, et des degrés plus ou moins élevés que comporte la tempérance : faire un acte déterminé de mortification relatif à la boisson, ne jamais prendre d'alcool dans un *public-house*, ne jamais prendre d'alcool entre les repas, s'abstenir de boissons alcooliques le vendredi, s'abstenir de boissons alcooliques autres que la bière, s'engager pour un an à l'abstinence totale, s'engager à l'abstinence totale pour la vie... En Suisse, les évêques catholiques se sont réunis en 1895, et ont adressé à leurs fidèles un mandement collectif dû à la plume éloquente de Mgr Egger, évêque de Saint-Gall, qui avait été, quelques mois auparavant, délégué par le Saint-Père au congrès de Bâle contre l'alcoolisme. Une société suisse catholique de tempérance a été fondée à la suite de ce mandement. Les évêques belges enfin, réunis en congrès à Malines, le 5 mars 1896, pour élaborer un programme commun de réformes sociales, ont inscrit dans leur septième résolution « l'établissement de sociétés de tempérance et la propagande antialcoolique ».

La France reste le seul pays où, sauf quelques efforts isolés, tels que des mandements de l'archevêque de Rouen, des évêques de Coutances et de Saint-Brieuc, qui sont d'ailleurs restés sans effet, le clergé catholique semble ignorer l'existence du mal alcoolique. Et pourtant rien n'est plus vrai que cette parole des évêques suisses : « Que le pasteur des âmes regarde autour de lui, il constatera que la plupart des maux, la tiédeur des hommes, les mariages malheureux, la négligence dans l'œuvre de l'éducation, le relâchement des mœurs, etc., ont leur cause principale dans le

cabaret et la boisson. Veut-on arriver à une amélioration, il faut combattre l'effet dans ses causes, et voilà ce que les pasteurs des âmes ne doivent pas perdre de vue, s'ils ne veulent pas travailler inutilement. »

L'heure est venue pour le clergé catholique français d'écouter les leçons qui lui sont données, et de prendre rang dans la lutte contre l'alcoolisme. Son rôle est difficile mais nécessaire, et s'il refusait de le remplir, sa responsabilité devant Dieu et devant la France serait lourde. Nul, en effet, ne peut le remplacer, dans cette œuvre d'éducation et de relèvement, qu'un illustre savant, J.-B. Dumas, indiquait en un magnifique langage qui sera notre conclusion : « Il y a, dans la question de la tempérance, un élément supérieur. Il ne suffit pas de proscrire les poisons tels que l'absinthe, de combattre les liqueurs perfides telles que l'eau-de-vie, de favoriser l'usage des boissons saines, ou même d'amener sous la main du consommateur des sources d'eau pure et séduisante ; il faut encore, il faut surtout, réveiller chez l'homme le sentiment de la responsabilité morale, le respect de lui-même, l'amour de la famille, l'idée de la patrie et la crainte de Dieu. L'ivresse de nos pères mettait ces grandes pensées dans un oubli passager, l'alcoolisme moderne les éteint sans retour. Faisons donc appel à la fois à la science, aux lois, aux mœurs, et à la religion. Car l'ennemi que nous avons à combattre ne sera pas facilement vaincu. Il a pour complices tous les mauvais sentiments de l'humanité, tous ses penchants funestes. Il personnifie, au plus haut degré, l'insubordination de la matière contre l'esprit, l'assujettissement de l'âme aux appétits farouches du corps. Au nom de la famille, de la patrie et de la religion, faisons donc encore une fois appel aux lumières de la science, aux dévouements de la charité et à la prévoyance de la raison d'État, pour éloigner de notre patrie bien-aimée des misères morales qui ont leur part dans ses malheurs passés et qui pourraient amener sa ruine. »

Maurice VANLAER.

LA LAÏCISATION

Il y a quelques mois, je revendiquais à la tribune du Sénat les droits des Communes en matière d'enseignement. Je demandais au nom de quel principe l'Etat entendait contraindre les familles à payer deux éducations publiques, l'une chrétienne qu'elles veulent pour leurs enfants, et une autre qui prétend demeurer étrangère à toute tradition religieuse, et que, pour cela même, ces familles repoussent. Pour toute réponse, le ministre de l'instruction publique, professeur d'histoire à la Sorbonne, me reprocha de ne pas savoir que, depuis trois siècles, notre histoire de France n'était qu'une série ininterrompue de *laïcisations*; et, au premier abord, je ne saisis, je l'avoue, qu'imparfaitement le rapport que la question politique et financière que je soulevais pouvait avoir avec cette théorie.

Les mots nouveaux m'inspirent une aversion qui ne fait que s'accroître : ils me sont suspects. Je les soupçonne de n'avoir été inventés que pour cacher de l'inintelligible ou de l'inavouable. Qu'est-ce que ces *laïcisations*? Cléricalisme, laïcisation, on ne parlait de rien de tout cela, en pleine république, de 1848 à 1850. Qu'est-ce qui se cache sous ces vocables de création si récente et en possession cependant d'un sens si profond, qu'à eux seuls ils suffiraient pour expliquer trois siècles de notre histoire?

Il y a là une énigme dont il faut trouver le mot, et peut-être n'y serais-je point parvenu, si le *Credo* final d'Augustin Thierry, me revenant en mémoire, ne m'avait mis sur la voie. Cet historien de profession, qu'on peut citer après et même avant M. Rambaud, disait, dans les dernières années de sa vie, à qui voulait l'entendre : « Dans la première partie de ma carrière, j'ai cru que tout pas fait en France pour s'éloigner de l'Eglise catholique était un pas fait vers le progrès et la liberté; dans la seconde, j'ai reconnu que c'était tout le contraire. »

Admettez un instant que le grand maître actuel de l'Université en soit resté à la première manière d'Augustin Thierry : il n'y a

plus rien à chercher pour se rendre compte des maximes et des actes d'un aussi puissant personnage, peu soucieux des libertés d'autrui. Il gouverne selon son opinion propre; il fait et fait faire à un peuple en immense majorité catholique, le plus de pas possible loin de l'Eglise catholique : n'est-ce pas son droit? N'est-ce pas celui de la majorité dont il a la confiance si elle et lui trouvent quelque intérêt à en faire cet usage? Si agir ainsi s'appelle *laïciser*, il laïcise : qui donc y trouverait à redire?

On demeure stupéfait du sans-*façon* avec lequel le représentant prend ainsi la place du représenté. Molière l'a peint d'un trait par son fameux : « La maison est à moi. » Mais cette spoliation brutale qui révolte les libéraux tant soit peu délicats, ne suffit qu'aux tout petits révolutionnaires. Les grands révolutionnaires, — et j'entends par là ceux qui savent ce qu'ils font, — sont loin de s'en contenter. Chose étrange! sans s'inquiéter de la contradiction dans laquelle leur matérialisme tombe, ces grands révolutionnaires, les vrais, sentent qu'il n'y a vie que là où il y a doctrine; et comme ils veulent que leurs institutions vivent, il leur faut à tout prix une conception à eux de la nature humaine, tranchons le mot, une *philosophie*.

Ne nous faisons point d'illusion; entre les conservateurs et les révolutionnaires, le débat est là et n'est que là. Sans doute, il y a loin du point de départ au point d'arrivée; sans doute, entre l'école où s'est faite la France que nous avons sous les yeux, et l'école sans Dieu où l'on nous en prépare une autre, il y a place pour des théories atténuées dont on peut juger par de très clairs symptômes, comme par exemple lorsqu'on voit le même budget supprimer, à la Sorbonne, la chaire de théologie catholique et maintenir la chaire de théologie protestante. Ces théories, et faits extérieurs dans lesquels elles se reflètent, ne seraient-elles point ces *laïcisations* successives auxquelles M. Rambaud attache assez d'importance pour identifier avec chacune d'elles une phase de notre histoire? Sans même y regarder d'aussi près que nous allons le faire, j'en serais certain. Affirmer la neutralité en matière d'instruction publique; soutenir qu'on ne prend parti pour rien ni personne, c'est tout simplement se moquer du pays que l'on gouverne. Il en est de la philosophie comme de la tradition, véritable atmosphère de l'âme qui pèse sur nous, bonne ou mauvaise, et dont nul, qu'il le sache ou l'ignore, ne parvient à se passer. Aussi longtemps que des pouvoirs publics auront la prétention de savoir ce qu'ils disent et ce qu'ils font, ils philosopheront. Si quelqu'un pouvait douter encore que les abominables vexations et dilapidations dont nous sommes victimes émanent en droite ligne d'une

philosophie d'Etat, il lui suffira de considérer un instant avec nous ce que cette belle science qu'on appelle *la philosophie* est en soi, ce qu'elle a été parmi nous, ce qu'elle devrait être; et comment c'est encore sur elle, mais sur elle mutilée et dégradée, que s'appuient les intolérables usurpations dont on voudrait la rendre complice.

I

L'homme ne peut jeter un regard sur ce qui existe sans s'apercevoir que tout est pensé et soumis à des lois. Pensé par qui? Et qui a fait ces lois et les maintient? Qui nous a mis en ce monde? Pourquoi y sommes-nous, et qu'advient-il de nous lorsque notre corps disparaît dans la tombe?

Les religions ne sont autre chose que des solutions données à ces questions que tout être humain, arrivé à l'âge de raison, se pose à un moment ou à un autre, et plus souvent qu'on ne croit, dans le cours de son existence. Mais ces questions ne sont pas d'ordre exclusivement religieux; les langues de tous les peuples l'attestent. L'athée le plus endurci, ou qui se croit tel, passe sa vie à se rendre compte de ce qu'il voit et de ce qu'il ne voit pas et à en rechercher les causes; et quand il se livre à ce travail plus ou moins compatible avec ses élucubrations obscures, il dit de lui-même et l'on dit de lui qu'il fait *de la philosophie*. Et ses adversaires font de la philosophie aussi quand ils soutiennent la thèse opposée. Philosophier ce n'est donc pas seulement réfléchir, — il entre de la réflexion dans toutes les sciences, — c'est réfléchir sur un sujet déterminé qui n'est autre que le problème de notre destinée.

Impossible de donner à une science un cadre aussi indéterminé. Tout y entrerait. Mais la même pensée peut revêtir une autre forme; et pour peu qu'on presse le sens de ce mot de *philosophie* tel qu'il est compris de tous, on ne tarde pas à en voir sortir une science spéciale dont l'objet est aussi rigoureusement circonscrit que celui de toute autre science.

Tant vaut l'esprit humain, tant valent les solutions qu'il cherche, celles qui le concernent lui-même aussi bien que toutes les autres.

Ainsi lorsqu'au commencement de ce siècle, l'universitaire qui a exploité le plus hardiment au profit de ses idées personnelles et de ses livres un monopole que plusieurs voudraient voir revivre, définissait la philosophie « l'intelligence absolue de toutes choses par l'emploi légitime des forces de la raison », il débitait ainsi, sous le sceau et la garantie de l'Etat, une doctrine philosophique

à lui appartenant, un *système*, et un système dont les conséquences sont incalculables.

Système aussi, et système qui emporte tout, celui des pyrrhoniens ou sceptiques, qui, à l'autre extrémité de l'échelle, soutiennent que notre destinée en ce monde consiste à ne rien savoir, et vraisemblablement aussi à ne rien croire.

Enfin, en ce moment même, nous nous trouvons en face d'un troisième système, la doctrine d'Etat, qui supprime de l'éducation publique jusqu'au nom de Dieu, sous prétexte que ce Dieu n'est pas suffisamment connu, et pour Le punir, sans doute, de ne s'être pas mieux fait connaître.

On voit que le premier, le second et le troisième de ces systèmes, pour ne parler que de ces trois, une fois admis, il ne reste plus à l'homme grand'chose à chercher sur ce dont il lui importe le plus de s'instruire; et l'on voit en même temps que ce n'est pas une petite usurpation que celle de maîtres de philosophie qui, devenus par aventure maîtres de l'Etat, mettent toute la puissance publique au service de celui de ces systèmes qui a leur préférence; car rien n'est moins démontré que la première, la seconde et la troisième de leurs trois théories opposées et rivales.

Autre chose est connaître l'*existence* des êtres autant qu'il est nécessaire pour y croire d'une irrésistible foi et les aimer; autre chose est en connaître l'*essence*, c'est-à-dire ce qu'ils sont en eux-mêmes et en quoi ils consistent. Il y a ainsi connaître et connaître. Si personne n'a jamais été assez fou pour nier ce que notre vie intellectuelle doit à nos sens, il ne serait pas moins fou d'imaginer qu'il n'y a pas d'autre manière de connaître que la nôtre. Ce qui est pensé autrement que par nous l'est évidemment dans des conditions toutes différentes; et, sans parler du Créateur à qui il serait assez ridicule de supposer le besoin d'organes corporels comme ceux dont nous sommes pourvus, il ne répugne nullement à la raison, — loin de là, — d'admettre que nous occupons dans la création une place intermédiaire entre les impressions sensibles qui nous sont communes avec les animaux, et des intelligences dégagées de l'enveloppe terrestre dont le poids nous rend si difficile de reconnaître notre voie et de la suivre.

D'où nous viennent donc nos idées et que valent-elles? Que peut et que ne peut pas l'esprit humain? Problème que Royer-Collard résolvait à sa manière, quand il réduisait notre science ici-bas à « l'art de dériver notre ignorance de sa source la plus élevée »? Il y a là matière à une étude *sui generis* qui n'est autre que la philosophie. Les autres sciences font entrer dans notre intelligence les connaissances diverses dont elle est, en quelque sorte, meublée.

La philosophie s'efforce de déterminer, d'après la nature et les lois de cette intelligence, ce qui y entre réellement, et ce qui n'y entre pas tout en ayant l'air d'y entrer. Elle ne s'occupe du contenu que dans ses rapports avec le contenant, c'est-à-dire avec les notions fondamentales dont notre entendement est fait, et dont sa tâche spéciale consiste à rechercher l'origine et l'étendue. Et ce qui prouve que tel est bien son véritable objet, ce sont les relations forcées que toutes les autres sciences entretiennent avec elle, et elle avec toutes les autres sciences, sans pour cela se confondre avec aucune.

On dit tous les jours : la philosophie du droit ; la philosophie de l'histoire ; la philosophie de l'art, comme aussi la philosophie des sciences mathématiques et naturelles. Les arts mécaniques ont eux-mêmes leur philosophie dans les vérités scientifiques sur lesquelles ils s'appuient. Mais toutes ces philosophies particulières, dont aucune ne s'appelle *la* philosophie, ne sont que les points d'attache par lesquels elles se relient à la philosophie proprement dite.

Ainsi le mathématicien a beau multiplier, diviser et subdiviser ses unités à l'infini, il faut bien qu'il arrive à se demander d'où lui vient cette notion de l'unité sur laquelle toutes ses spéculations reposent.

De leur côté, les physiiciens et les naturalistes doivent aux calculs et aux lois des nombres, autant au moins qu'à l'observation sensible. Le monde ayant été créé, selon la parole profonde de l'Écriture, *cum numero et pondere et mensura*, plus on avance dans l'étude de l'univers, plus on y reconnaît une arithmétique et une géométrie réalisées dans le temps et dans l'espace.

Le droit découle tout entier de la notion de la justice et de cette loi naturelle dont les anciens n'ont su que décrire admirablement l'existence, impuissants à en découvrir l'origine et la nature, et incapables dès lors d'en comprendre et d'en appliquer les préceptes.

Rien ne se prête davantage aux divergences de vues que ce qu'on appelle la marche de la civilisation ; ce qui n'empêche pas que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il existe, au-dessus de nos fantaisies, des lois dont l'observation ou l'inobservation décide de la grandeur et de la décadence des empires ; mais ce qui, plus encore, s'il est possible, que la *philosophie de l'histoire*, saisit d'un religieux étonnement tout esprit attentif, c'est la science du Beau, ou philosophie de l'art, si féconde en aperçus lumineux qu'il a fallu créer pour elle le nom particulier d'*Esthétique*.

L'artiste, pour agir sur nos nerfs ébranlés, est obligé de recourir à des procédés matériels, auxquels les animaux mêmes ne sont pas

insensibles. Le tambour et le clairon électrisent jusqu'au cheval de guerre. Mais à ces commotions toutes physiques s'ajoute, chez l'homme, et chez l'homme seul, un jugement de l'esprit qui lui permet de se rendre compte de ce qu'il éprouve.

L'acuité ou la gravité des sons dépend du nombre de vibrations imprimées à l'air dans un temps donné, ce qui rend possible d'exprimer ces sons en chiffres.

On traduit en chiffres, avec la même facilité, les consonances et les dissonances qui, produites par des rapports parfaitement déterminés des sons entre eux, éveillent en nous des sensations toujours les mêmes; et ainsi s'expliquent les succès si remarquables obtenus par la musique dans l'éducation. La précision des lois mathématiques, en vertu desquelles un accord juste satisfait l'oreille qu'un accord faux déchire, n'a d'égale que la sûreté avec laquelle le rythme et l'harmonie des sons développent, chez les plus jeunes enfants, la notion de l'ordre et de la mesure.

Ainsi la philosophie ne demeure étrangère à aucune application petite ou grande de l'esprit. Elle entre dans chacune comme chez elle pour en sonder les bases, et décider par exemple en souveraine pourquoi l'astronomie est une des plus belles sciences qui existent et pourquoi l'astrologie n'en sera jamais une. Mais ce qui achève de prouver qu'elle forme bien une science à part et ayant son domaine propre, c'est que tout en résidant dans chacune des autres sciences, à ce point qu'il n'est pas une d'elles qui ne soit obligée de la reconstituer tout entière à son usage si elle veut se comprendre elle-même, la philosophie demeure distincte de toutes et en particulier de la *physiologie* et de la *théologie* avec lesquelles on a essayé bien des fois de la confondre.

II

La physiologie étudie dans l'homme ce qui tombe sous nos sens; et par conséquent si nous n'avions de connaissances que celles que nous devons à nos organes corporels, nous ne saurions de l'homme que ce que le jeu de ces organes corporels nous en apprendrait, et la physiologie serait toute la philosophie.

Les matérialistes n'ont pas manqué de tirer la conséquence du principe, oubliant que le principe lui-même aurait grand besoin d'être démontré; et par suite de cet oubli, ils ont abouti à une science si courte et si peu lumineuse, que, loin de craindre pour la philosophie son emprisonnement et par suite son étouffement définitif dans la physiologie, je serais bien plus porté à

redouter pour elle l'excès opposé, à savoir son émancipation par trop complète d'une science éminemment propre à la maintenir dans le réel, ce qui est le plus grand service qu'on lui puisse rendre.

Une philosophie qui, prenant les hommes pour de purs esprits, négligerait leur côté terrestre, courrait grand risque de ne faire de ses disciples que de pauvres hères dont l'orgueil seul égalerait la faiblesse. Descartes et Bossuet le comprenaient ainsi, il y a plus de deux cents ans, le premier, dans son *Traité des passions*, le second, dans son admirable *Connaissance de Dieu et de soi-même*; en quoi, ce qu'on ne sait pas assez, ils ne faisaient que suivre une tradition philosophique vieille de dix-sept siècles.

Bossuet connaissait, de ce qu'on appelle aujourd'hui la *biologie*, tout ce qu'on en savait de son temps; et quant à Descartes, un jour qu'il recevait la visite d'un savant étranger fort étonné de ne lui voir aucune bibliothèque et qui lui en témoignait sa surprise, pour toute réponse il tira un rideau derrière lequel gisait un veau mort qu'il était occupé à disséquer : Harvey venait de découvrir la circulation du sang, et le veau était le livre dans lequel l'auteur de *la Méthode* étudiait toutes les conséquences d'un fait qui a jeté tant de jour sur les mystères de notre vie animale.

Ainsi pensaient Bossuet et Descartes; et je ne sais rien qui atteste mieux le sens philosophique, qui n'est après tout que le sens du réel, chez l'illustre évêque et chez le non moins illustre philosophe si étrangement défigurés par sa prétendue école. Je me souviens d'un passage de Duguay-Trouin où il décrit en héros *la peur*, qu'il confesse avoir toujours ressentie au milieu de ses plus brillants faits d'armes. Saint Augustin de son côté a dépeint dans toute leur violence d'autres entraînements auxquels il lui a fallu devenir un saint pour opposer une résistance efficace. Jeter les âmes dans les luttes de la vie sans leur avoir appris d'où viennent le danger et le secours et les avoir en quelque sorte initiées à la mécanique des passions, c'est conduire ses troupes au feu en oubliant de faire connaître à l'état-major le fort et le faible de l'ennemi et la topographie du champ de bataille. Ce qu'on appelait alors l'École était incapable de telles omissions. Chose bizarre! on revient sous d'autres noms aux esprits animaux de Descartes; et ce qui ne manque pas d'intérêt, c'est que ce soit l'illustre expérimentateur Claude Bernard qui ait donné le signal de cette réhabilitation. Qu'on use donc et qu'on abuse des actions réflexes, des suggestions, de l'hypnotisme et de toutes les inventions dans lesquelles on croira percevoir une lueur d'espoir de nous ravalés à la condition de la bête, on n'en saura jamais trop ni même assez

sur le fonctionnement de nos organes. Le *roseau pensant* de Pascal est en même temps un roseau vivant, qui ne pense ici-bas qu'à la condition de vivre, et par suite la vie ne peut être étudiée trop profondément dans ses rapports avec la pensée. La physiologie n'est pas la philosophie; mais il y a une philosophie de la physiologie comme de toutes les autres sciences, et l'on n'exagérera jamais l'importance de cette philosophie-là, par la raison très simple que nous n'avons pas seulement des intelligences à conduire mais aussi des corps; et il est permis de croire que si nos stoïciens spiritualistes d'aujourd'hui s'en étaient mieux souvenus, leurs actes auraient donné de moins fréquents démentis à leur doctrine.

La philosophie n'est pas davantage la théologie, malgré l'étroite union qui existe entre elles. Les écoles ecclésiastiques le savent lorsqu'elles font précéder le cours de théologie d'une, et même de deux années de philosophie; et cet usage universel qui prouverait à lui seul la distinction des deux sciences répond en outre victorieusement à ceux qui se figurent qu'on ne fait que croire dans ces écoles et qu'on n'y pense point. S'il s'est trouvé dans tous les siècles des croyants plus zélés que sages qui ont essayé de servir l'Eglise en rétrécissant, jusqu'à le supprimer, le domaine propre de la raison naturelle, Rome n'a jamais agréé ce genre de service, et son inébranlable fermeté sur ce point n'est pas ce qui prouve le moins la divinité de l'esprit qui l'anime.

Sans doute, les philosophes qui s'appellent libres penseurs pour faire croire que seuls ils pensent librement, prêtent à rire lorsque, lisant au grand soleil, en plein midi, ils attribuent la clarté dont leur livre est inondé à une petite lampe qu'ils placent à leurs côtés et dont ils s'imaginent que tous les rayons viennent d'eux-mêmes. A la lumière directe s'ajoute aujourd'hui en tout et partout une lumière reflétée dont on oublie trop volontiers l'origine. Distinguer l'une de l'autre et établir une répartition exacte entre les deux n'est pas chose facile. La distinction cependant existe. L'Eglise n'a jamais ménagé les anathèmes contre ceux qui la nient, et sa sévérité à cet égard s'explique sans peine.

Quand la vérité vient à nous, avec quoi et comment la reconnaitrions-nous si nous ne possédons une lumière intérieure que saint Thomas appelle si bien *impressio luminis divini*, et dans laquelle, après saint Augustin, et avec lui, le grand docteur voit le principe même de notre intelligence?

Il ne peut pas y avoir deux lumières divines, il n'y en a qu'une; et c'est grâce à l'impression produite en nous par ce *lumen divinum* que nous pouvons recevoir *lumen quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*. Nous possédons donc en

nous ces caractères divins qui, d'effacés qu'ils étaient, redevenus resplendissants par l'avènement du Christ, ont si rapidement changé la face du monde. Ils ne sont pas nous, puisqu'ils nous jugent, nous condamnent et nous punissent par la honte et le remords tout au moins, dès que nous résistons à l'injonction impérieuse que nous y trouvons de mener la vie la plus antipathique à nos instincts de bête. Ils sont en nous, réels à la fois et d'origine divine. Cette affirmation ne fait qu'un avec la base même de notre religion ; et ainsi s'explique la large place que la philosophie a toujours occupée et ne cessera jamais d'occuper dans les écoles de l'Église.

Voilà comment la philosophie n'est pas plus la théologie qu'elle n'est la physiologie, tout en demeurant inséparable de l'une et de l'autre. La théologie a sa philosophie, comme la physiologie a la sienne. On tombe dans les abstractions, c'est-à-dire dans les chimères, quand on perd de vue l'argile qui entre dans la composition de notre être. On y tombe encore plus quand on oublie d'où nous vient la connaissance de cet être et de ses lois. Mais on rêve complètement quand on se flatte de faire accomplir à cet être sa tâche, en le tenant isolé de Celui qui à la fois la lui fait connaître et lui donne la force de la remplir. Une école sans Dieu, à plus forte raison une école où l'on enseignerait la philosophie sans Dieu, n'est pas seulement une ingratitude révoltante et l'une des formes les plus insolentes de l'impiété : c'est une absurdité manifeste.

Ce caractère distinctif de la philosophie d'être en tout et de ne se confondre avec rien, même avec ce qui se rapproche le plus d'elle, nous met sur la voie de sa définition véritable. Deux dernières considérations vont achever de nous y conduire.

III

Le programme universitaire divise la philosophie en quatre parties : psychologie, logique, morale et théodicée ; et cette méthode, qui ne date pas d'hier, n'a rien que de commode et d'inoffensif en soi ; mais à la condition expresse qu'on ne prenne pas ces divisions plus au sérieux qu'il ne convient, et surtout qu'on ne fasse pas de l'ordre dans lequel on les aborde successivement la base ou le renversement de la philosophie entière.

Il est bien clair, en effet, qu'elles rentrent les unes dans les autres, à ce point qu'en essayant de s'enfermer dans l'une d'elles, on s'exposerait au désagrément de n'en plus pouvoir sortir, et à l'inconvénient plus grave de ne plus rien comprendre.

On cherche la quadrature du cercle quand on espère établir solidement une morale sans Dieu. Il se trouve au seuil même de la logique et de la psychologie, et quant à la théodicée, qui n'est que la métaphysique sous un autre nom, elle se confond avec la logique, de manière à n'en pouvoir être séparée. L'enfant, dès qu'il parle, fait des syllogismes du matin au soir, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans s'en douter. En lui enseignant la grammaire, on ne fait qu'élucider dans son esprit les plus hautes notions métaphysiques qui y sont contenues; et lorsque Kant, après s'être émerveillé de ce qu'Aristote ait créé la logique du premier coup il y a plus de deux mille ans, essaie de nous faire croire que le genre humain aurait attendu pendant ces deux mille ans la métaphysique que lui, maître de philosophie à Königsberg, aurait reçu la mission providentielle de découvrir, il abuse du privilège que la lourde fatuité allemande s'arroge de dissimuler de solennels non-sens sous l'obscurité d'un galimatias inintelligible. Si la logique d'Aristote est vraie, la métaphysique de Kant est fausse; et ce qui prouve en faveur de la logique d'Aristote, c'est qu'avant et depuis, le genre humain n'a point cessé de parler, tandis que s'il prenait à ce pauvre genre humain la fantaisie d'appliquer pour de bon la nouvelle métaphysique allemande, se trouvant dans l'impossibilité absolue de parler et même de penser, il n'aurait plus qu'à se taire.

Les divisions universitaires : psychologie, logique, morale et théodicée, ne sont donc que les parties inséparables d'un même tout, ou plutôt ce sont des points de vue divers d'où l'on considère un même ensemble. Qu'on commence ou qu'on finisse par où l'on voudra, qu'on insiste davantage au début sur ceci ou sur cela, on est forcé de mener les quatre études de front, sous peine de ne pouvoir se rendre compte d'aucune. D'où la preuve évidente que nous nous trouvons en présence d'un seul tout, dont la définition, après tout ce qui précède, devient si aisée que la langue de tout le monde va se charger de nous l'apprendre.

Pythagore et son école faisaient de la connaissance des mathématiques l'indispensable condition d'une étude fructueuse de la philosophie. Avec beaucoup d'autres mais mieux que tous autres, trois des plus grands esprits qui aient jamais existé, Descartes, Pascal et Leibnitz, se sont conformés à ce précepte. Ils ont commencé par compter parmi les premiers mathématiciens de leur temps avant d'en devenir les premiers philosophes. Or, à quel moment de leur vie ont-ils échangé le premier de ces titres pour le second, qui n'est pas celui qui a le moins contribué à leur gloire? Le jour où, les chiffres et les lignes ne leur suffisant plus, ils ont

fait de l'*homme*, et de l'homme tout entier, l'objet de leurs investigations incessantes et passionnées. Descartes raconte, dans une lettre écrite peu de temps avant sa mort, qu'ayant eu besoin de l'arithmétique, il avait été obligé de la *rapprendre*. Il s'y était remis sans doute aisément; mais on voit par ce détail à quel point ce qu'il appelait modestement ses *amusements scientifiques* avait fait place à l'ordre de préoccupations qui remplit ses dernières années. Pascal est plus explicite encore dans ses *Pensées*, où il expose comment et pourquoi il avait tout abandonné pour se livrer exclusivement à l'*étude de l'homme*. Leibnitz a suivi la même voie. Ce n'est pas sur le calcul infinitésimal que portait sa correspondance avec Bossuet, et il n'en est pas question davantage dans sa *Théodicée*, quoiqu'on y trouve cependant à chaque page l'empreinte d'une intelligence initiée à toutes les sciences de son temps. Le monde civilisé n'a point pris le change, et lorsqu'il a vu Descartes, Pascal, Leibnitz tout délaisser pour l'étude de l'homme, au lieu de continuer à les appeler des géomètres ou des physiciens, il les a appelés des *philosophes*.

La philosophie est donc *la science de l'homme*, ce que Socrate avait découvert du premier coup, lui aussi, il y a plus de deux mille ans, et buriné dans son immortel « Connais-toi toi-même. » Se connaître, en d'autres termes se servir de toutes les sciences pour mieux connaître en nous l'intelligence de laquelle toutes ces sciences relèvent et l'être matériel manifestement créé pour obéir, tel est l'objet de la philosophie. Et l'on se tromperait si l'on croyait que durant ces deux mille ans cette définition si simple, si profonde et qui date de si loin, se soit un seul instant perdue.

L'homme étudie assurément pour augmenter son bien-être en se rendant maître des forces de la nature; mais les sciences spéculatives que l'opinion universelle place au-dessus de leurs applications pratiques ont une autre destination. Elles ne se proposent en définitive qu'une chose qui peut se résumer ainsi : découvrir par la connaissance de plus en plus approfondie du fort et du faible de nos facultés, notre rang, notre place, notre raison d'être dans la création, et nous initier ainsi de mieux en mieux à la pensée du Créateur à l'aide des vérités que nous tenons de sa bonté en même temps que le reste de notre existence. Toutes les sciences, qu'elles le sachent ou l'ignorent, convergent vers cet unique but; de même que des rayons séparés, quoique émanant de la même source, viennent se concentrer dans un réflecteur pour y produire en commun la chaleur et la lumière. Il n'y a donc pas lieu d'appeler la philosophie la première des sciences, prétention ridicule, dont en France, du moins, notre incomparable Molière devrait nous

avoir guéris à tout jamais, et qui se soutient d'autant moins que si la philosophie a ses entrées partout, en revanche il n'est pas une seule science qui, bien comprise, ne la contienne tout entière. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que nul ne se passe d'elle, qu'on philosophe bien ou mal, mais qu'on philosophe dans toutes les sciences avec des éléments qui lui sont empruntés, et que sa spécialité consiste à contrôler toutes ces philosophies particulières pour les réunir en un unique faisceau qui s'appelle *la philosophie*.

Le cadre de cette science a été, pendant une douzaine de siècles, celui que nous venons de tracer, et on le lui rendra même dans les écoles publiques, le jour où ceux qui ne peuvent s'empêcher de jeter sur la *bonne vieille morale de nos pères* un regard de regret, s'apercevront que cette bonne vieille morale se rattachait par des liens indissolubles à leur philosophie.

Au temps où la direction des universités et des collèges était confiée à des maîtres qui refusaient les plus brillantes charges et dignités de l'Eglise et de l'Etat pour ne pas dérober à la recherche de la vérité une seule heure de leur vie, semblable à une vaste encyclopédie, le savoir immense de ces maîtres embrassait, dans leurs principes les plus élevés tout au moins et leurs dernières conclusions pratiques, le cercle entier des connaissances humaines. Ainsi vécut saint Thomas, comme quinze siècles avant lui avait vécu Aristote. Aujourd'hui que les splendeurs des grandes fondations ont fait place à un autre genre de luxe, en apparence plus brillant, en réalité moins utile, le savant à peine éclos se confine au plus vite dans une spécialité et n'en sort plus, car il faut vaincre les rivaux et se faire une carrière. La passion ardente autant que désintéressée du vrai, soutenue par une organisation sociale bien autrement libérale qu'on ne se le figure, avait fait adopter aux philosophes de l'époque à laquelle nous nous reportons, une méthode toute différente.

Ils philosophaient comme on philosophait dès la plus haute antiquité et comme on ne cessera jamais de philosopher, pour faire servir le peu que chaque science sait à la découverte de la seule chose en définitive qu'il importe à l'homme de connaître. C'est bien assurément philosopher que philosopher ainsi; et de là l'inanité ou, pour mieux dire, la puérité de la théorie révolutionnaire qui cherche à faire de la philosophie, en France tout au moins, une sorte d'invention *moderne* datant de la Révolution française ou tout au plus de la Réforme.

Le même maître de philosophie qui, dans un enseignement payé par l'Etat, définissait il y a quelque soixante ans, la philosophie, « l'intelligence absolue de toutes choses par l'emploi légitime des

forces de la raison, » ouvrait à la même époque l'un de ses cours publics par cette phrase dont la forme sentencieuse et tranchante ne manque jamais son effet sur la foule : « Descartes a composé, en 1637, son Discours sur la méthode; DONC, c'est de 1637 que date la philosophie moderne. »

Ce DONC est tout simplement une merveille, et jamais on ne dit tant de choses en une syllabe. Appliqué à une science, le mot de *moderne* ne peut signifier que l'une de ces deux choses : ou une science entièrement nouvelle, ou tout au moins une science qui diffère essentiellement de l'ancienne. Nul n'a jamais entendu parler d'une arithmétique ou d'une géométrie moderne. Au contraire l'ancienne, l'astronomie, est devenue moderne le jour où elle a reconnu que la terre tourne autour du soleil et non le soleil autour de la terre. Inventeur, et inventeur de compte à demi, disait-il, avec Descartes, d'une philosophie moderne, Victor Cousin se couvrait, — et bien illégitimement, — de ce grand nom pour se poser quelque peu, lui aussi, en Copernic de la philosophie.

Il est inconcevable que des philosophes ne voient pas les armes qu'ils donnent contre la philosophie et contre eux-mêmes en se permettant de telles hyperboles. Le système qui donne pour origine à la philosophie, en France, soit la Réforme, qui ne date pas de quatre cents ans, soit la Révolution, dont on célébrait il y a huit ans le centenaire, n'est qu'une forme particulière de l'espèce de dogme révolutionnaire qui fait dater la liberté parmi nous de la fin du dernier siècle. C'est la même doctrine, soutenue habituellement par les mêmes apôtres. Or, si les belles et grandes choses accomplies par nos pères l'ont été sans liberté et sans philosophie, qui ne voit que ce fait, dûment constaté, ne pourrait qu'inspirer aux hommes, et en particulier aux Français, une furieuse envie de se passer de l'une et de l'autre?

La tentation serait malsaine assurément, et de plus on peut affirmer que, dangereuse tout au plus pour quelques esprits étroits, elle ne le sera jamais pour tout un peuple. L'âme se nourrit de vérités comme le corps de pain, et l'hygiène qui consisterait à se priver de nourriture parce qu'il existe des poisons, ne ferait jamais beaucoup de prosélytes. Et quant à la liberté, où donc irait le genre humain, sinon au Souverain Bien, s'il était dès à présent parfaitement libre? La liberté n'est donc pas seulement un bien, comme on le répète sans cesse, elle est un but, ou plutôt *le but*, et on n'en dégoûtera pas plus les hommes qu'on ne dégoûte le voyageur du chemin qui le mène au terme de sa route. Mais ce qui doit ôter à ces indestructibles instincts de l'humanité la crainte

d'un abandon quelconque, c'est la parfaite extravagance du paradoxe qui en serait le prétexte.

On a philosophé, et beaucoup, et très bien, avant la Révolution et la Réforme; on philosophera, et beaucoup, et très bien, après. De Clovis à Louis XIV, il y a eu une philosophie, et des meilleures, de sorte que rien de ce qui s'est fait durant ces douze siècles ne s'est fait sans philosophie.

La philosophie dite moderne ne veut pas qu'il en ait été ainsi. Elle a sans doute ses raisons, plus ou moins philosophiques, pour n'en point convenir. Mais les formules d'école sont des lits de Procuste, et quand un peuple et son histoire ne peuvent tenir dans l'une d'elles, il y a quelque chose de plus simple que de prolonger indéfiniment un effort impuissant pour les y faire rentrer de force : il faut élargir la formule, ce qui n'est pas seulement plus simple, mais ce qui est plus sage aussi; car le peuple et son histoire sont, après tout, l'œuvre de Dieu, tandis que l'instrument de torture n'est que celle de quelques hommes.

IV

Le gouvernement actuel n'a garde de se rendre à l'évidence de cette vérité. Il tient à ses protecteurs, davantage encore peut-être à son rôle d'émancipateur du genre humain. Une révolution digne de ce nom n'étant après tout qu'une explosion d'idées nouvelles, il lui faut du nouveau, et il lui en faut à tout prix. Et quoi de plus nouveau que la France sans prière et sans culte? Ils laïcisent donc, laïcisent à outrance extérieurement, arrachent les crucifix, persécutent les consciences sous prétexte de liberté de conscience; ils forceraient, s'ils le pouvaient, l'Église catholique à rentrer dans les catacombes. Mais tout cela n'est que l'expression en actes d'une doctrine qui va plus loin.

Dieu nominativement expulsé des écoles publiques comme Il l'a été par les lois de 1884 et de 1886, c'est Dieu systématiquement éliminé, autant qu'il peut l'être par l'Etat, de la pensée de l'homme.

Alexis de Tocqueville a fait, avec sa sagacité habituelle, cette observation très juste que la Révolution française avait procédé en tout à la manière des hérésies. Il y a en vérité une bonne raison pour cela : c'est que, interprétée comme elle l'est par nos Pouvoirs publics, la Révolution française devient la plus monstrueuse des hérésies.

Il a fallu du temps pour en venir là. Si, dans ses exécutions

pratiques, la philosophie d'Etat sous le joug de laquelle nous sommes tombés date d'hier. pour en trouver les origines théoriques il faut remonter plus loin, comme on a pu s'en convaincre par le rapide coup d'œil qu'on vient de jeter sur les vicissitudes de l'enseignement philosophique dans notre pays.

M. Rambaud a été plus franc qu'il ne le pense lui-même en rattachant, par la conformité du nom, les vilaines choses qu'il opère en ce moment à des changements correspondants dans les études classiques. J'ai connu l'époque où, pour mériter le titre de philosophe, il fallait commencer par faire de son intelligence une prétendue table rase et se dépouiller de ce qui pouvait sentir, de près ou de loin, la tradition, à plus forte raison l'action divine s'exerçant sur les âmes.

En habituant ainsi les esprits à se passer de Dieu, quoi d'étonnant qu'on les ait conduits jusqu'à mettre en doute son existence? Quand on analyse la pâle et vacillante lumière produite par ces laïcisations érigées réellement dès lors en philosophies d'Etat, et qu'on en compare les effets à ceux de la bien autrement solide philosophie appuyée sur la foi de nos pères, on ne voit que trop où nous mènerait la prolongation du régime actuel; et c'est précisément la profondeur de l'abîme ainsi entrevu qui permet d'envisager l'avenir avec calme.

Il n'y a pas de subtilité qui puisse faire que l'existence de Dieu, retirée du programme universitaire par les lois existantes, comme elle l'a été du *Credo* maçonnique dans un solennel congrès, n'équivaille purement et simplement à une profession de foi d'athéisme. On a beau répéter que ce dogmatisme étrange étant devenu loi de l'Etat, il n'y a plus qu'à s'y soumettre, cette loi de l'Etat nous isole de tous les gouvernements et nous fait prendre en mépris par tous les peuples. Elle constitue une antichrétienté qui ne compte d'adeptes que nous. Aussi longtemps que le bienfait, fort contestable, d'opinions individuelles s'érigeant en philosophies d'Etat n'a revêtu que des formes plus ou moins spiritualistes ou déistes, les diverses classes de la société, les lettrés surtout, ont pu se laisser entraîner, avec plus de crédulité présomptueuse qu'on ne le fait généralement, dans la route nouvelle qu'on leur faisait prendre.

Les héritiers de ces pontifes, inoffensifs en apparence, ont compromis le système en renchérissant les uns sur les autres au point de vouloir adjuger le pouvoir à ceux qui ne reculent pas devant la formule : « Ni Dieu ni maître. »

Essayez donc de laïciser encore quand on en est arrivé là! Et, par suite, suspects, grandement suspects et manifestement pas-

sibles de laïcisation, les révolutionnaires imparfaits qui voudraient se tenir en deçà de ces régions seules réputées pures. L'embarras serait grand si l'on voulait contester à la laïcisation orthodoxe, c'est-à-dire radicale, le droit d'exercer cette suspicion sur l'opportuniste et de dire aux trop nombreux adhérents de celle-ci : « Qui donc d'entre vous me jettera la première pierre? »

Mais ce n'est pas avec ces derniers adversaires que la laïcisation radicale a désormais à compter. C'est avec un pays qui commence à comprendre où le menaient ceux qui écrivaient, il y a soixante ans, dans leur revue : *le Christianisme est mort*, et se flattaient d'avoir écrit très lucidement : *Comment les dogmes finissent*. Quelques-uns d'entre eux sont morts désespérés; mais la plupart sont morts chrétiens, et, plusieurs, chrétiens fervents.

Ne nous étonnons donc pas, et surtout ne nous effrayons pas, de voir les laïcisateurs de toutes nuances tout briser, avec un redoublement de violence dont ils se dispenseraient s'ils se croyaient plus en sûreté. Logique, hardi, incapable de s'arrêter en quoi que ce soit à moitié chemin, notre génie national a horreur des demi-solutions, et je sais plus d'un partisan de *l'esprit nouveau* qui commence à se demander, l'oreille basse, si, en philosophie comme en politique, laisser les Français toucher le fond de l'erreur était un moyen bien choisi pour les empêcher de rebondir jusqu'à la vérité?

Armand FRESNEAU,

Sénateur.

LES FEMMES QUI ÉCRIVENT

Il y en a beaucoup ; de bons esprits trouvent même qu'il y en a trop, et rien n'annonce que le nombre en doive diminuer. Il augmente, au contraire, tous les jours, dans tous les genres et dans tous les pays. Ni le roman, genre facile, ni la France, pays hospitalier, n'ont le monopole des bas-bleus. Si l'Exposition universelle de 1900 réserve galamment un pavillon spécial aux femmes qui écrivent, à leurs images et à leurs ouvrages, ce sera un pavillon très rempli et très visité.

Il faut bien en prendre son parti ; c'est un signe des temps. Ce terme de bas-bleu lui-même qui avait pour lui de servir, au besoin, d'épouvantail et de garde-fou nous semble aujourd'hui mal plaisant, discourtois et suranné. Les femmes qui écrivent ont l'instinct corporatif au plus haut degré ; elles ne s'aiment pas, je le crains, mais elles se soutiennent. Il ne fait pas bon toucher à cet ordre de la Jarretière. On vous accuse d'être jaloux et d'être vieux jeu si vous marmottez un vers ou deux de la grande tirade classique des *Femmes savantes* :

Les femmes d'à présent sont bien loin de ces mœurs,
Elles veulent écrire et devenir auteurs...

On vous incrimine de concurrence déloyale et de perfidie si vous vous plaignez doucement, et pour elles-mêmes, de cette invasion des femmes dans la littérature. On vous reproche avec mépris et quelquefois avec injure d'appartenir d'une manière égoïste et féroce au sexe laid, si vous faites mine non pas de refuser mais de mesurer le droit d'écrire à la plus belle moitié du genre humain. A quoi rêvent les jeunes filles, pas toutes, bien entendu, mais déjà un certain nombre ? A écrire. Faudra-t-il mettre bientôt un encrier, un joli encrier, dans les corbeilles de mariage.

Je n'oserais pas dire, après M^{me} de Staël : « Les femmes n'ayant

ni profondeur dans leurs aperçus ni suite dans leurs idées ne peuvent avoir de génie. » J'ose à peine rappeler ces réflexions de M^{me} d'Agoult (Daniel Stern) : « Dans ses plus brillantes manifestations, le génie féminin n'a point atteint les hauts sommets de la pensée ; il est pour ainsi dire resté à mi-côte. L'humanité ne doit aux femmes aucune découverte signalée, pas même une invention utile. Non seulement dans les sciences et la philosophie elles ne paraissent qu'au second rang, mais encore dans les arts, pour lesquels elles sont bien douées, elles n'ont produit aucune œuvre de maître... » Ou encore : « Penser est pour un grand nombre de femmes un accident heureux plutôt qu'un état permanent. Elles font, dans le domaine de l'idée, plutôt des invasions brillantes que de régulières entreprises et des établissements solides... Les femmes ne méditent guère. Elles se contentent d'entrevoir leurs idées sous la forme la plus flottante et la plus indécise. Rien ne s'accuse, rien ne se fixe, dans les brumes dorées de leur fantaisie. » Cette double condamnation, prononcée par des femmes contre leur sexe, me paraît excessive et arbitraire. Bornons-nous à nous demander, en jetant les yeux autour de nous et sans sortir de France, pourquoi il y a tant de femmes qui écrivent, de quoi elles écrivent le plus volontiers et de quelle façon elles écrivent le plus souvent.

Et d'abord il n'est que juste de mettre à part celles qui ont la vocation et le talent. Cela se reconnaît tout de suite, et il y a un moyen très simple de s'en assurer. Les femmes ne peuvent pas souffrir, en général, celles qui les éclipsent. Donnez-vous le plaisir ou peu cruel de prononcer le nom d'une femme qui écrit très bien devant d'autres femmes qui se piquent d'écrire : la petite jalousie littéraire de ces autres femmes vous avertira immédiatement. Il y a donc toujours parmi nous des femmes qui écrivent très bien, mieux que des hommes, et cela sans le crier sur les toits, sans orgueil et sans tapage, sans rien devoir de leur légitime réputation ni à l'artifice, ni à la coquetterie, ni à la réclame, sans avoir rien perdu, heureusement, à leur tâche d'écrivain, des grâces de leur sexe et du charme ou des vertus de leur naturel. Celles-là n'ont pas besoin de se faire remarquer : elles s'imposent. Quand on leur demande leur biographie, au lieu de profiter de l'occasion pour se louer elles-mêmes, — et combien peu ne succombent pas à la tentation, — elles répondent brièvement : « De vraie notice biographique, je n'en donne jamais. Ma vie privée n'a aucun intérêt et j'ajouterai qu'elle ne regarde pas le public. » Quand on leur demande le fond de leurs pensées, elles écrivent : « Le meilleur de mes idées se

trouve dans Pascal, le voici : *Tous les corps, et tous les esprits, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité.* » On nous permettra de ne nommer personne, — pour ne glorifier et ne blesser personne : une nomenclature, brève ou longue, serait inutile.

Il y a une seconde catégorie, très respectable et presque sacrée : celle des femmes qui écrivent par nécessité, par dévouement, pour gagner ou pour essayer de gagner leur vie, — ce qui n'est jamais commode, — ou pour subvenir, par devoir de famille, aux besoins de ceux dont elles ont la charge.

La littérature est devenue un « ouvrage de femmes ». Il y avait autrefois dans les romans vertueux et moraux, dans les romans pour distributions de prix, qu'on écrivait et qu'on lisait même dans mon enfance, un type de jeune fille qui revenait assez souvent. C'était la jeune fille sympathique et diligente, « l'ange du foyer », la Jenny, ouvrière ou bourgeoise, qui prenait sur ses nuits pour travailler, et dont « l'aiguille fée » nourrissait les siens après des revers de fortune immérités, jusqu'au jour où cette Cendrillon épousait un bon jeune homme sensible, généreux et propriétaire.

Cours, mon aiguille, dans la laine...

La plume, aujourd'hui, a remplacé l'aiguille; c'est elle qui court sur le papier. Elle ne fatigue pas moins, mais elle rapporte, je crois, davantage : si un peu de chance vient en aide à un peu de talent, une jeune femme ou une jeune fille qui n'écrivent pas mal trouvent presque toujours à placer leur copie. De là, des vocations improvisées, qui ne sont pas toutes malheureuses, des talents découverts par les circonstances et qui méritaient d'éclorre. La plume est un outil léger et relativement lucratif. Toutes les femmes ne l'ont pas en main, mais celles qui se sentent assez douées et qui sont assez laborieuses pour s'y faire les doigts, sont bien dignes de respect, de sympathie et d'encouragement.

Et les autres? Ah! les autres, celles qui ne cessent pas d'écrire une fois qu'elles ont commencé, les *pondeuses!*... comment les appeler, comment les cataloguer, comment les juger?

C'est ici que nous prenons contact avec l'armée, innombrable et redoutable, des bas-bleus. Il y en a de toutes les nuances. La couleur dominante, la base même de la teinture, si j'ose m'exprimer ainsi, c'est la vanité.

Je ne veux pas dire que l'amour-propre soit plus développé chez la femme que chez l'homme, mais peut-être, à en croire tous les

moralistes, même féminins, est-il, chez la femme, plus irritable encore, plus étourdi et plus exigeant. Une jeune personne, ambitieuse et vaniteuse — (remarquez que l'éducation et la société modernes font tout ce qu'elles peuvent pour irriter en elle cette vanité) — sort du cours, de la pension ou du couvent, où elle a eu régulièrement, sans se donner trop de mal, tous les prix de style. Elle passe ou elle ne passe pas ses examens, peu importe; elle est saturée de littérature, car vous n'ignorez pas que la littérature, sous des formes diverses, a envahi un peu partout les programmes d'éducation. Elle trouve encore chez elle des journaux, des revues et des livres; elle n'entend parler autour d'elle que de femmes qui écrivent ou de femmes artistes. Elle n'a pas besoin de gagner sa vie, d'aider sa mère, qui, d'ailleurs, ne s'en occupe pas toujours, dans les soins du ménage, ni dans le gouvernement de la maison. Son piano l'ennuie, les beaux-arts ne lui disent rien; le monde, qu'elle a vu de trop bonne heure et qui est banal, ne lui dit pas grand'chose. Elle ne songe pas encore à se marier : nos jeunes gens et nos jeunes filles y songent, paraît-il, de moins en moins. C'est si dangereux! Que faire?

Si elle écrivait!... Elle a déjà commencé un peu, un tout petit peu. Elle a écrit des lettres, et parmi ces lettres, il y en a qu'elle soigne plus que les autres, qui sont presque de la littérature, à bâtons rompus. Elle a écrit des vers, un matin de printemps ou un soir d'automne, et elle les a montrés à une de ses amies qui les mettra en musique. Elle trouve cela plus amusant que de jouer au tennis ou de marquer des mouchoirs : c'est plus difficile et plus distingué. Regardez bien et même regardez mieux, si on vous le permet. N'aurait-elle pas, par hasard, un tiroir secret où elle enferme son *Journal*, qu'elle relit et qu'elle continue de temps en temps, son « *Journal de sa jeunesse* », c'est-à-dire la première ébauche de son roman, l'avant-propos de ses *Mémoires*, la fleur encore timide de ses *Pensées*?

Il est si facile de se faire imprimer, à ses frais, en attendant mieux! « C'est ce chien de Barbin qui me hait, écrivait M^{me} de Sévigné (1672), parce que je ne fais pas des *Princesses de Clèves et de Montpensier*. » Les chiens de libraires d'à présent ne haïssent personne et ils n'attendent pas qu'on leur fasse des *Princesses de Clèves et de Montpensier* pour tenir leur porte ouverte ou entrebâillée; la crise de la librairie les a rendus, en général, plus accueillants. La plupart des femmes qui écrivent n'ont pas eu d'autre envie, en écrivant, que celle d'être imprimées. Le plaisir ou, si vous voulez, la manie de voir leur nom sur la belle couverture jaune d'un livre, avec ces mots triomphants : *Vient de*

paraître, s'est beaucoup répandu, depuis quinze ou vingt ans, parmi les femmes du monde, et de tous les mondes.

... Pensez donc un peu, ma chère : c'est le commencement de la réputation, de la gloire peut-être? On dira de vous, tandis que vous passiez jusque-là inaperçue : « Vous savez bien; c'est madame une telle ou un tel, celle qui fait des livres! » Et de bonnes âmes qui ne savent ni lire ni écrire ajouteront de confiance : « Elle écrit très bien », à moins qu'elles ne disent le contraire. Une femme auteur fait partie, de droit, du *Tout Paris*, de ce *Tout Paris* qu'on est censé voir à tous les grands mariages, à tous les beaux enterrements, à toutes les premières et dont les journaux, sous la rubrique complaisante de Notes mondaines, énumèrent le ban et l'arrière-ban pour les désœuvrés que ce chapelet de noms propres n'ennuie jamais.

C'est, dans tous les cas, le début de la notoriété. La sottise démangeaison de la notoriété, le dégoût des tâches obscures, l'horreur croissante de la vie modeste et cachée, le cabotinage en un mot : voilà, sans être un moraliste chagrin, ce qu'on peut reprocher à notre temps. La presse, les affiches, les réclames du théâtre, de la librairie et du commerce, l'instinct égalitaire et jaloux des démocraties, la concurrence devenue plus âpre et plus ingénieuse des amours-propres surexcités, l'individualisme de jour en jour plus insatiable et plus agressif de l'homme et de la femme, ont exaspéré en nous ce besoin de paraître, dont nous sommes presque tous les dupes et les victimes. Les femmes qui écrivent ont besoin de paraître, comme leurs livres. Ne vous étonnez pas qu'il y en ait tant et tant à l'étalage de notre société.

Le féminisme (pardonnez-moi de me servir de ces mots affreux) n'a pas été sans influence sur le bas-bleuisme. Nombre de femmes ont écrit non pas tant parce qu'elles avaient quelque chose à dire que pour ne pas se taire. Le silence leur pesait. On savait pourtant qu'elles n'étaient pas sourdes-muettes; mais depuis qu'on leur a crié sur tous les tons qu'elles étaient les égales de l'homme, elles se sont fait une loi de démontrer surabondamment cette égalité. Il ne leur a plus suffi de faire des enfants, comme on disait autrefois; elles ont voulu faire des livres, à elles toutes seules. Les proverbes préhistoriques leur reprochaient d'avoir les cheveux longs et les idées courtes. Quelques-unes se sont coupé les cheveux pour prouver qu'elles avaient les idées larges. La femme qui écrit remplit une mission sociale; elle affranchit son sexe, elle émancipe ses semblables, c'est-à-dire celles qui lui ressemblent, elle les libère de la tutelle de l'homme; elle s'insurge contre les timidités de la routine et les méfiances de l'opinion. Elle prépare

en outre l'avènement de la femme de demain, ou d'après-demain, (ce sera encore assez tôt), de l'Eve future; elle est hardie et symbolique, comme une avant-courrière... Grand bien lui fasse!

Les hommes ne sont pas effrayés par cette concurrence prochaine; ils en sont plutôt affligés. Ils n'y perdront pas grand'chose, en effet, et quand ils songent à tout ce que la femme elle-même doit y perdre, — les exemples et les preuves ne manquent pas, — ils ne peuvent se défendre d'une certaine mélancolie. Car, enfin, en mettant toujours à part celles qui méritent d'être exceptées, de quoi écrivent surtout les femmes auteurs et comment écrivent-elles? Voyons un peu.

Elles font beaucoup de vers et il ne se passe guère de semaine où il ne paraisse un nouveau volume de poésies signées d'un nom de femme, vrai ou déguisé; mais ni le Romantisme, ni le Parnasse, ni le Symbolisme lui-même n'ont vu naître de poésies féminines qui méritent d'être placées au premier rang. Quand Sainte-Beuve rangeait Alfred de Musset, bien qu'il eût déjà publié ses *Nuits*, entre M^{me} Tastu et M^{me} Desbordes-Valmore, c'était une galanterie bien outrée ou une méchanceté bien injuste. Les contemporains peuvent être galants; la postérité ne l'est pas. Est-ce l'imagination des femmes qui n'est ni assez forte ni assez riche, ou leur sensibilité qui est trop brûlante et se consume trop vite, pour leur permettre « d'atteindre la hauteur de l'art des vers »? Est-ce le don de l'expression neuve et imagée, l'invention verbale, ou la patience, l'art de la lime, qui leur fait défaut, par une sorte d'incapacité ou d'exubérance généreuse de leur nature? Je n'en sais rien; mais les faits sont là et il est inutile d'insister. M^{me} Louise Collet, qui fut si souvent couronnée par l'Académie française, a eu beau écrire : « L'intelligence créatrice des femmes est incontestable; nier leur talent d'écrire, c'est nier leur faculté de sentir, l'un dérivant naturellement de l'autre »; il ne paraît pas que cette intelligence créatrice ait abouti, dans la poésie, à des créations durables. Les femmes-poètes jouent gentiment du piano, de la harpe, de la guitare et même du violon; peut-être ont-elles les doigts trop frêles ou pour tendre, ou pour accorder, ou pour éveiller la grande lyre?

Le théâtre en a tenté quelques-unes, non pas le théâtre blanc, le théâtre d'éducation, la bluette de salon ou la comédie de paravent, mais le vrai théâtre. Celles qui ont le mieux réussi n'ont guère obtenu que des succès momentanés; la plupart ont échoué : vous n'avez qu'à feuilleter un répertoire dramatique pour vous en con-

vaincre. Une d'entre elles, dont la poésie et les romans ont donné au pseudonyme masculin qu'elle a pris une juste notoriété, s'exprimait dernièrement là-dessus avec beaucoup de bonne foi et de bonne grâce; elle avouait naïvement le danger de sa nouvelle tentative et l'incertitude de ses espérances. Drame ou comédie, en prose ou en vers, le théâtre exige une expérience de la vie et de la scène, une vigueur de pensée, une sûreté de jeu dans la manière de présenter puis de faire mouvoir les personnages et de conduire l'action, un relief et une vérité de style, qui dépassent peut-être la portée d'une femme, même très intelligente. Conduire et mener une grande pièce jusqu'au bout, d'un train de théâtre, c'est bien un peu comme atteler et conduire à quatre — et à une descente. Il y faut une assiette solide, une voix de commandement, un poignet robuste : un *mail-coach* n'a rien d'une charrette anglaise et encore moins d'une voiture aux chèvres.

L'histoire et la critique ne sont pas plus des besognes de femmes que le théâtre. L'une et l'autre, si elles veulent être de bonne qualité, demandent une philosophie, une application et une indépendance du jugement, et, quoi qu'on en dise, une faculté d'invention, qui ne sont pas tout à fait du domaine ordinaire des femmes. Celles qui ont réussi dans ces deux genres ne sont pas nombreuses. Quelques-unes y ont excellé. Elles y portent alors une souplesse d'esprit, une finesse d'analyse, une pénétration, une clairvoyance, que bien des hommes leur envient. Leur tact très averti, leur sentiment des nuances les plus délicates, leur double vue, leur art subtil d'interroger ou de deviner les âmes, les servent merveilleusement. Mais combien de ravaudages ou de malfaçons, de commérages et de contresens, pour quelques œuvres de premier ordre et de la plus sérieuse utilité.

Le roman, surtout romanesque et sentimental, est, je crois, le genre où les femmes qui écrivent s'exercent le plus volontiers et où elles se retrouvent le mieux. Cela se conçoit. Le roman, romanesque ou sentimental, demande moins d'imagination que de caprice, et d'émotion, je veux dire d'ébranlement des profondeurs de l'âme, que d'effusion. Quant au roman historique ou au roman d'observation, — roman à thèse sociale, peinture des mœurs vraies et des originaux d'une époque, comédie humaine, — c'est une autre affaire. L'art de bien conter est naturel aux femmes; elles commencent toutes petites, comme par instinct. Elles ont aussi le sentiment des situations pathétiques et elles imaginent, de bonne heure, des héros de roman, des personnages attachants et invraisemblables. Quand elles ont passé l'âge de jouer à la poupée, elles jouent à ravir avec ces autres poupées, sans réussir toujours à les

animer; elles prêtent une forme humaine, réelle ou non, mais séduisante, à leurs rêves, à leurs illusions et à leurs regrets. *La Princesse de Clèves* est justement le chef-d'œuvre de cet art délicat où quelques femmes ont été supérieures. Elles ont enfin le don des larmes; elles savent pleurer et faire pleurer. Comme elles s'émeuvent aisément, elles nous attendrissent de même. Attendrir, ne fût-ce qu'au passage, un lecteur distrait et lui laisser le doux souvenir d'un trouble de l'âme, ce n'est pas déjà si commun ni si méprisable.

Puis les Pensées (comme au temps de M^{me} de Sablé), les réflexions morales, où un trait de fine observation se mêle à une nuance de sentiment, à un grain de malice ou à une courte envolée; puis les Mémoires (à partir de la bonne M^{me} de Motteville jusqu'aux plus récents), ces Mémoires, qui nous ouvrent des jours si curieux sur l'éternelle comédie de l'amour-propre : voilà encore deux genres littéraires où les femmes qui écrivent aiguisent ou déploient un talent qui est dans leur nature et dans leurs moyens.

J'ai oublié à dessein celles qui oublient elles-mêmes qu'elles sont femmes pour se compromettre et s'avilir dans une littérature inconvenante, — c'est le moins qu'on en puisse dire, — qui ne mérite pas d'être jugée. C'est là le plus immoral et le plus répugnant des travestis.

*
* *

Je n'irai pas chercher très loin ma conclusion; je l'emprunte à une femme, M^{me} de Rémusat : « Je ne vois aucun motif, écrivait-elle, de traiter les femmes moins sérieusement que les hommes, de leur dénaturer la vérité sous la forme d'un préjugé, le devoir sous l'apparence d'une superstition; elles ont droit au devoir, elles ont droit à la vérité, puisqu'elles sont capables de l'un et de l'autre. » Les femmes qui écrivent ont droit à la vérité, comme les autres, plus que les autres. Tant pis si elles se fâchent! Quand un bas-bleu en colère passe du bleu au rouge et ne consent à être ni discuté ni averti, les honnêtes gens n'ont qu'à se taire et à s'éloigner. Mais, Dieu merci! parmi les femmes qui écrivent, il y en a encore qui ne se sentent ni atteintes ni visées lorsqu'on refuse d'admirer, en bloc, toute la confrérie.

Henri CHANTAVOINE.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — Physique : Télégraphie sans fil. — A la fin du siège de Paris. — Essais de Bourbouze et Lissajoux de Paris à Saint-Denis. — Transmissions sans fil de l'Ecole de pharmacie à Auteuil. — Courants électriques ordinaires. — En Angleterre. — Expériences de M. Preece. — Influence des lignes télégraphiques les unes sur les autres. — Ondes magnétiques. — En Italie. — Application des ondes hertziennes à la télégraphie. — Système Marconi. — Ondes électriques. — Communications directes sans fil à 15 kilomètres de distance. — Applications diverses. — Les rayons X et les objets cachés. — La fraude. — Fausses préparations anatomiques. — Les momies. — Les machines infernales. — La douane et les rayons X. — Examen sommaire des valises et des malles. — Expériences au ministère des finances et à Ivry. — Histoire naturelle : Le problème des anguilles. — Comment se reproduisent les anguilles. — Migration à la mer. — Les leptocéphales. — Montée des anguilles. — Physiologie : Les vaccins végétaux. — La ricine et l'empoisonnement des animaux par le ricin. — Psychologie : Singularités de l'organisation cérébrale. — Un compteur original.

La télégraphie électrique exige un fil conducteur au moins. On a pu supprimer le conducteur de retour, en mettant les extrémités d'un fil unique à la terre. Mais enfin, il faut un fil. Et il est probable qu'il le faudra encore bien longtemps, jusqu'à ce que les progrès de la physique nous aient mis sur la voie d'une autre solution. Il existe cependant des circonstances où l'on a cherché à supprimer le fil. Nous y avons été conduits, par exemple, pendant le siège de Paris. On a cherché à transmettre des télégrammes électriquement et sans conducteur. M. Bourbouze et M. Lissajoux sont parvenus au moment de l'armistice, en 1871, à envoyer des signaux sans aucun fil du Pont-Neuf à Saint-Denis. Une pile de 50 éléments Bunsen était installée sur le Pont-Neuf. Un des pôles était à la terre et l'autre plongé dans la Seine. Or, à Saint-Denis, on avait disposé un galvanomètre Bourbouze très sensible, dont un des fils était relié au sol et l'autre mis au contact de l'eau du fleuve. Il suffisait de faire passer le courant à Paris pour que l'aiguille de l'instrument à Saint-Denis révélât son existence. On pouvait donc parler ainsi, comme avec l'alphabet Morse, en produisant des émissions longues ou courtes, des changements dans la position de l'aiguille. La communication avait lieu par consé-

quent sans aucun fil, et la Seine servait de conducteur. Quelques mois plus tard, nous recommencions nous-mêmes l'expérience un peu autrement que M. Bourbouze, de l'École de pharmacie à Auteuil. Une pile avait un de ses pôles relié aux conduites de gaz du laboratoire, c'est-à-dire à la terre; l'autre aux conduites d'eau de la Ville. Un galvanomètre était installé chez moi à Auteuil, en relation d'une part avec les tuyaux du gaz, de l'autre avec les conduites d'eau. Et chaque fois qu'on lançait le courant à l'École de pharmacie, l'instrument accusait à Auteuil une déviation. Et M. Bourbouze et moi nous pûmes correspondre. Comment le courant venait-il à travers tout Paris? On est bien obligé d'admettre qu'il franchissait les conduites, s'irradiait un peu partout et parvenait jusqu'à Auteuil, à plus de 10 kilomètres de son point de départ. L'explication vaut ce qu'elle vaut. Toujours est-il que nous correspondions sans fil.

L'objection en pratique, c'est que tout Parisien qui aurait branché de même un galvanomètre sur les tuyaux de gaz et d'eau aurait reçu le même télégramme. Et si plusieurs s'étaient mis à causer ainsi, il fût devenu difficile de se comprendre, chacun envoyant pour son compte ses propres émissions de courant qui auraient affolé le galvanomètre. On aurait pu tourner la difficulté, cependant, en ayant recours à un dispositif employé déjà et ne permettant qu'à des émissions électriques d'un certain rythme de pénétrer à domicile. On accorderait le départ et l'arrivée par des émissions à l'unisson, et l'on parviendrait à se comprendre. Mais le problème n'ayant pas alors un intérêt pratique immédiat, on le laissa un peu de côté.

Cependant, en Angleterre, on songea davantage à la télégraphie sans fil. C'est qu'il serait cependant utile, en effet, de pouvoir relier sans poteaux ni conducteurs des phares, des îlots séparés du continent à quelque distance des côtes, utile aussi de faire communiquer des navires entre eux. M. Preece, le savant ingénieur en chef du *General Post office* de Londres, fit à cet égard des expériences intéressantes en 1892, mais qui malheureusement n'offrirent qu'incidemment la solution cherchée.

On avait remarqué dès l'invention du téléphone que, lorsque deux lignes aériennes étaient établies parallèlement, une ligne télégraphique et à côté une ligne téléphonique, on percevait dans le téléphone les dépêches du télégraphe transmises d'après l'alphabet Morse. A chaque émission de courant, le téléphone rendait un son plus ou moins long. On a observé le phénomène par exemple à Clermont-Ferrand sur les lignes qui s'en allaient au champ de tir, près du Puy-de-Dôme. Donc le courant d'une ligne influence le conducteur de l'autre ligne. Par conséquent, que l'on établisse une ligne, que l'on envoie des signaux par son entremise, toute autre ligne parallèle les rendra reconnais-

sables alors même qu'elle serait installée à une distance encore assez grande de la première. Mais, on le voit, le système consiste à influencer une ligne par une autre moins longue; il faut *deux fils*. Et les circonstances ne seront pas toujours telles que la ligne influencée puisse aller en mer relier un bateau sémaphore ou un phare. Le système est plus théorique que susceptible d'applications.

Le problème important à résoudre est différent. Il faudrait communiquer sans aucun fil d'un point à un autre, comme en 1870, mais plus sûrement et plus facilement. Or, une solution élégante vient d'être trouvée par un jeune physicien italien, M. Marconi. M. Preece vient de la faire connaître à la *Royal Institution* de Londres. A vrai dire, déjà M. Hertz avait démontré que les ondes électriques qu'il a appris à produire traversent les mers et s'en vont fort loin influencer les métaux. M. Tesla avait annoncé que les vibrations oscillantes rapides engendrées par ses appareils s'en allaient à de grandes distances. Il n'y avait plus qu'à tirer un parti industriel de ces faits déjà connus. Qu'a donc fait M. Marconi? A la station du départ, il a installé un transmetteur, c'est-à-dire une bobine d'induction puissante alimentée par des accumulateurs. Le fil fin de la bobine est en relation avec un radiateur de Herz. Ce radiateur engendre des décharges oscillantes, des ondes électriques dont la longueur et la fréquence sont réglées par les proportions du radiateur. M. Marconi utilise des ondes d'une longueur de 120 centimètres et d'une fréquence de 250 000 000 par seconde. Ces ondes se propagent à travers l'espace et il n'y a plus qu'à les recueillir.

Il faut aussi les produire de façon que les ondulations s'arrêtent ou se renouvellent de façon à imiter les signaux de Morse. Pour cela, une simple clef gouverne les émissions du courant électrique à travers la bobine du transmetteur.

Maintenant, comment recueillir les ondes à la station d'arrivée? Le récepteur est tout aussi simple que le transmetteur. Varley, dès 1866, a montré que certaines poudres (charbon, limaille métallique, etc.), placées en couches minces entre deux plaques conductrices, offrent une grande résistance au courant électrique; depuis on a reconnu que lorsqu'elles reçoivent l'action des ondes hertziennes, les particules s'orientent, se mettent en contact et deviennent très conductrices. Il suffit d'ébranler à nouveau la poudre ou la limaille pour que la conductibilité cesse. M. Marconi a tiré un parti ingénieux de cette propriété pour réaliser son récepteur. Un marteau minuscule, mis en mouvement par un courant local, vibre rapidement et frappe un système de deux disques renfermant une couche extrêmement mince de limaille, de nickel et d'argent mélangé d'un peu de mercure. La limaille est ainsi rendue résistante au passage électrique, excepté

quand surviennent les ondes envoyées à travers l'espace. Alors la limaille les laisse passer, et de là elles s'en vont actionner un relais qui fait marcher un télégraphe ordinaire de Morse. On peut encore lire à l'oreille les signaux Morse, d'après les interruptions du marteau. C'est simple et pratique.

Le système Marconi a été expérimenté par tous les temps, et les ondes électriques ont toujours pu arriver à destination. Les télégrammes à travers l'espace circulent bien jusqu'à une distance de 15 kilomètres, pourvu qu'aucun obstacle matériel ne s'élève entre le transmetteur et le récepteur. On ira sans doute plus loin en se servant d'appareils plus puissants encore. Nous voilà loin du télégraphe optique des frères Chappe. Les ondes électriques franchissent de grandes distances. On pourra donc mettre un transmetteur sur un point élevé, sur une falaise, et correspondre avec les navires au large, avec des îlots, avec des sémaphores, etc. Cette invention ne fait que de naître; il est évident qu'elle est pleine d'avenir.

Les rayons X continuent à rendre des services aux savants, et même aux curieux. Les applications médicales et chirurgicales, nous les avons fait connaître en détail. On perce, avec les nouveaux rayons, le corps humain; on voit le diaphragme s'élever et s'abaisser, le cœur battre, les veines se dilater, etc. On distingue les épanchements pleurétiques, les cavernes tuberculeuses, les calculs des arthritiques, etc. Les rayons peuvent naturellement servir aussi à dévoiler certaines fraudes. Dernièrement, on apportait à la Salpêtrière un animal desséché et momifié, d'aspect bien extraordinaire. Il avait été envoyé du Japon. La bête avait une tête de singe et un corps de poisson. Vilaine sirène. On s'évertuait à se demander quel pouvait être cet animal fantaisiste. M. Londe alla chercher les rayons X et les braqua sur ce spécimen japonais. Or à l'intérieur point de squelette, une ossature en fil de fer, un bourrage de foin et des morceaux de colle pour réunir la tête au corps. La question était jugée. L'animal avait été fabriqué pièce par pièce pour amuser les ignorants ou étonner les naturalistes.

De même, on rapporte d'Égypte une main de momie. Quel âge avait le sujet auquel avait appartenu cette main? M. Londe s'en va quérir encore les rayons X. On apercevait bien les doigts jusqu'aux phalanges. Sur le pouce se dessinait une bague, on put étudier la structure des os; les apophyses n'étaient pas encore soudées. Par conséquent, cette main était celle d'un enfant et, d'après d'autres détails, un enfant de sept à neuf ans. Ce petit essai imprévu montre qu'en médecine légale, la radiographie permettra de savoir très exactement l'âge des victimes, surtout pendant la période où la formation des os n'est pas

encore complète, et sans altérer, ce qui est beaucoup, la pièce à conviction. Il va de soi qu'en ce qui concerne l'étude des momies, on verra désormais sûrement ce qu'elles renferment, et il serait intéressant de sonder, à ce point de vue, les belles pièces qui se trouvent dans les musées et les collections particulières. Peut-être ainsi serait-on conduit à des surprises désagréables quelquefois¹, mais le plus souvent, on peut l'espérer, à de très intéressantes découvertes.

M. Girard, chef du Laboratoire municipal, a tiré, dès le début, bon parti de la radiographie pour examiner, sans y toucher, les bombes explosives et les petites machines infernales diverses que les anarchistes se plaisent à exhiber de temps en temps. Il a pu compter le nombre des projectiles, reconnaître la nature de la poudre employée.

Puisque l'on peut si bien percer les boîtes closes, il devait venir à l'idée de remplacer les douaniers par les rayons X. On sait les ennuis de la douane à la frontière. Il faut descendre à toute heure, au milieu de la nuit, par tous les temps et se prêter aux fantaisies, quelquefois un peu hasardées, des agents de la douane. Les étrangers se plaignent vivement et nous aussi... bien que, sur les ordres du directeur général des douanes, on commence à adoucir ces formalités un peu trop vieillottes pour l'époque des trains de luxe internationaux. On n'entend pas moins encore souvent ce dialogue : « Avez-vous, monsieur, quelque chose à déclarer? — Non, rien absolument. — Alors, ouvrez votre malle! » Cela suffit pour mettre de méchante humeur les gens les plus placides. C'est presque une insulte gratuite. Quoi qu'il en soit, un changement dans le mode d'inspection serait bien accueilli. Les journaux ont tous annoncé que nous allions avoir satisfaction. Plus de douaniers, des rayons X! la bonne nouvelle!

On a raconté que M. Pallain, directeur général des douanes, avait fait lui-même l'essai d'un appareil bien commode. Il s'agit d'un radioscope puissant. Les rayons X en sortent, traversent une malle et vont peindre sur une plaque phosphorescente tous les objets contenus dans la caisse; il n'y a plus qu'à ouvrir les yeux. Pauvres fraudeurs! Il ont caché des cigares entre deux gilets de flanelle. Regardez. On peut compter les cigares un à un sur la plaque phosphorescente. M. Pallain a pu compter ainsi les cigares enfermés dans une boîte hermétiquement close. Et de même on verrait les dentelles, les objets soumis aux droits, etc. Et les douaniers se promèneraient les mains derrière le dos sans ouvrir la bouche... en attendant qu'on les supprime.

Hélas! nous verrons encore les douaniers promener leurs doigts dans nos malles et y apporter un joli désordre gouvernemental. Oui,

¹ Ainsi une petite momie ayant l'aspect d'un chien fut examinée. Or, il ne s'agissait que d'un simple jouet de l'époque égyptienne.

on peut distinguer des cigares, des objets quelconques dans une boîte ou même une valise qui n'est pas trop épaisse..., mais les malles aujourd'hui ont de bonnes dimensions, surtout du côté féminin, et jamais, malgré toute leur bonne volonté, les rayons X ne perceront cinq ou six robes de soie, les innombrables vêtements entassés systématiquement les uns sur les autres. Quelle complication d'ombres sur la plaque phosphorescente ! Et au milieu, comment nous désigneront-ils les dentelles interdites, les cigares de la Havane, etc. ? La jolie illusion ! D'ailleurs, comme il serait difficile au premier fraudeur venu d'entourer l'objet soumis aux droits d'une substance impénétrable aux rayons X ; il n'en manque pas. Il suffirait d'envelopper des cigares avec du papier de plomb, comme on fait pour le chocolat, pour les rendre invisibles. Non, positivement, nous sommes condamnés encore aux douaniers.

Il est évident que, dans certains cas, les rayons X pourront être appelés en consultation. Ils peuvent montrer ce qu'un agent ne pourrait facilement voir sans blesser les plus simples convenances ; ils peuvent se prêter à un premier examen dans les cas douteux.

On a répété devant plusieurs personnes, à Ivry, les premières expériences déjà faites au ministère des finances. On a braqué devant la lunette radioscopique de petites valises à main peu épaisses, et le plus souvent on a pu en déceler convenablement le contenu. Et l'on y parviendra assez facilement tant que les fraudeurs ne prendront pas des précautions spéciales contre les rayons X.

Il faut certainement encourager des essais dans cette voie commode. Mais, comme les appareils coûtent assez cher, leur emploi sera encore longtemps très limité. On peut toujours approuver la bonne intention que l'on a eue de soustraire le public à l'ouverture des malles, et encourager des essais qui, à la longue, finiront peut-être par triompher des difficultés qui entourent en ce moment l'idée excessivement louable de substituer la radioscopie aux agents de la douane. Attendons patiemment cet âge heureux.

Depuis Aristote, on s'était toujours demandé vainement comment se reproduisaient les anguilles. On peut dire que le problème des anguilles a de tout temps préoccupé les naturalistes. Et l'obscurité est restée complète jusqu'à ces dernières années. Enfin, un zoologiste italien, M. G.-B. Grassi, de Rome, aidé de son collaborateur, M. Calandruccio, semble, cette fois, avoir vraiment trouvé le secret des anguilles. C'est un résultat qui a eu assez de retentissement pour que nous lui consacrons quelques lignes.

Dans les lacs, dans les étangs, sans communication avec les rivières ou avec la mer, les anguilles introduites par les soins de l'homme ne

se reproduisent jamais. On en avait conclu que probablement la multiplication ne se faisait que dans les eaux salées. Il y aurait eu pour l'anguille une migration du genre de celle du saumon, mais s'effectuant en sens inverse. Le saumon, l'alose, etc., habitants des eaux salées, montent se reproduire en eaux douces. L'anguille, au contraire, habitant les eaux douces, s'en irait se reproduire dans les eaux salées. Cette hypothèse était appuyée par ce fait que les jeunes anguilles que l'on trouve dans les fleuves y exécutent toujours un voyage ascendant. On les voit remonter les rivières et jamais les descendre. Les jeunes ont donc tout l'air de venir de la mer. Malheureusement on ne rencontre pas de jeunes anguilles sur les côtes; dès lors, on était en droit de se demander si l'hypothèse très vraisemblable de la multiplication dans les eaux salées était bien fondée.

En 1886, M. Yves Delage, professeur à la Sorbonne, mit en évidence un fait curieux. Un certain poisson capturé aux environs de Roscoff et gardé en captivité se transforma un beau matin en congre ou anguille marine. Ce poisson appartient à un groupe bien connu, celui des leptocéphales, groupe embarrassant, parce que les poissons qui le composent semblent inachevés; ils possèdent l'apparence larvaire; leur tête est très petite, — d'où leur nom. — Tout semblait indiquer qu'il s'agissait de jeunes et non d'adultes. On en fit des larves de Cépole; un naturaliste américain les rattacha à la famille des anguilles. Gunther combattit ces vues en se fondant sur ce fait que les leptocéphales sont de dimensions plus considérables que les jeunes anguilles, et envisagea les leptocéphales comme des larves monstrueuses.

Pendant, Delage avait assisté à la transformation d'une de ces larves en anguille marine. MM. Grassi et Calandruccio, guidés par cette observation, résolurent de chercher dans cette voie. Ils finirent par découvrir que les poissons de la famille des Murénides passent d'abord par une phase larvaire et que les leptocéphales sont simplement des larves de Murénides. Par conséquent, les leptocéphales ne constituent nullement un genre et ne forment pas plus un groupe systématique que les têtards des batraciens ou les chenilles des lépidoptères. Les deux savants italiens observèrent pour les Murénides la transformation larvaire et ils la constatèrent même sur l'anguille vulgaire. La moitié du chemin était faite. L'autre moitié fut parcourue avec le même succès.

L'anguille descend bien à la mer pour se reproduire et elle descend dans les profondeurs, à au moins 500 mètres. M. Grassi les a étudiées dans le détroit de Messine où elles abondent. Les courants violents de ce détroit ramènent souvent à la surface des œufs et des leptocéphales. M. Grassi affirme qu'il suffit, pour se procurer des leptocéphales, d'ouvrir les *orthogoriscus mola* qui renferment toujours quelques larves de Murénides. Ces larves étaient du reste connues

sous le nom de *leptocephalus brevis*; mais on ignorait complètement que les larves constituaient la forme larvaire de l'anguille vulgaire. M. Grassi en a placé dans un aquarium et il a vu la larve se transformer en une petite anguille.

En sorte qu'en définitive, on peut dire aujourd'hui que « le problème de l'anguille » a été résolu. Les anguilles descendent les rivières d'octobre à février, en Italie au moins, s'en vont dans les profondeurs de la mer, se modifiant pendant plusieurs mois; puis les œufs sont abandonnés dans les grands fonds, et de février à septembre se montrent les larves, c'est-à-dire les leptocéphales. Le secret de l'existence leptocéphalogique est encore inconnu. On sait seulement qu'il suffit d'un mois pour que la transformation en jeune anguille ait lieu. Ensuite, elle doit rester très probablement près d'un an dans les eaux salées; après quoi, au printemps, elle remonte les rivières.

Que devient l'anguille qui a donné naissance à la larve? On s'accorde assez à penser qu'elle reste à la mer. Il est de fait que l'on ne trouve jamais dans les eaux douces d'anguilles ayant l'apparence de celles qui ont vécu dans la mer.

Le problème de la reproduction des anguilles paraît donc élucidé et l'on ne saurait trop le répéter pour rendre hommage à la persévérance et à la sagacité des deux zoologistes italiens.

Vaccin végétal! Le ricin est un poison pour les animaux de la ferme. Ce végétal est en effet très toxique, surtout pour les porcs. Et il arrive assez souvent que l'on perd ainsi beaucoup d'animaux empoisonnés en broutant du ricin ou en mangeant des tourteaux où le ricin s'est trouvé mêlé. M. Cornevin, le savant professeur de Lyon, vient de découvrir qu'il était possible de mettre les animaux, et surtout les porcs, à l'abri des méfaits du ricin. Le principe actif dangereux peut être isolé : c'est la *ricine*. Fait extrêmement curieux, et qui sans doute se généralisera, avec cette ricine on peut constituer un anti-poison. Il suffit de chauffer la ricine pendant deux heures à 100°; alors on la transforme en un vaccin que l'on injecte sous la peau de l'animal et qui le préserve désormais des empoisonnements par le ricin.

Deux injections hypodermiques à huit jours d'intervalle suffisent pour le porc; pour les autres animaux, il est préférable d'en faire trois. On peut ensuite injecter à l'animal une dose habituellement mortelle de ricin ou bien le nourrir de tourteaux de ricin sans qu'il en éprouve le moindre malaise. Des animaux vaccinés nourris aux tourteaux de ricin ont été tués; on a examiné le tube digestif qui n'a présenté aucune lésion. La chair de ces animaux était d'ailleurs restée parfaitement comestible. Le vaccin végétal constitue une véritable

découverte, car il est permis d'espérer que l'on trouvera de même d'autres vaccins pour d'autres espèces végétales, et que cette originale thérapeutique pourra passer des animaux à l'homme.

La constitution du cerveau humain nous réserve des surprises.

Dernièrement, à la Société d'anatomie de Bordeaux, le docteur Ginetous a présenté un sujet bien curieux. Il s'agit d'un jeune homme de vingt-sept ans qui ne peut lire une phrase, la penser, l'écrire, sans compter mentalement et sans le plus petit répit toutes les lettres contenues dans ces phrases. Ce jeune homme est employé dans une Compagnie de Bordeaux; qu'il fasse la correspondance, qu'il copie des pièces, qu'il lise un journal, qu'il cause avec un de ses collègues, il continue à compter, lettre par lettre. Et ce travail, qui serait énorme pour un autre, ne le fatigue pas et il l'accomplit tout naturellement et sans aucune erreur. Sa santé est parfaite. Il compte ainsi depuis son enfance. Le docteur Ginetous, qui a été son camarade de lycée pendant six ans, ne s'était jamais aperçu de cette singulière particularité. Et cependant, déjà à cette époque, le sujet comptait les vers de l'*Iliade*, de l'*Énéide*, toutes les lettres de la page d'histoire, du dictionnaire qu'il feuilletait. Chaque lettre vue ou pensée entraîne pour lui un calcul immédiat et obligatoire.

Vous l'accueillez en lui disant : « Comment vous portez-vous? » Il vous répondra tout de suite, si vous le lui demandez, le nombre des lettres qui ont servi à constituer la phrase. 21 lettres!

Depuis l'âge de dix ans il en est ainsi. Le sujet compte toujours, du matin au soir, depuis son réveil jusqu'au moment où il s'endort.

Pendant la nuit, le repos est complet, et il ne rêve jamais. Mais à peine éveillé, ce travail cérébral incessant commence, et bon gré mal gré le sujet compte. Lorsqu'on ne lui parle pas, il invente des phrases pour pouvoir les compter. Le même sujet présente les phénomènes de la vision colorée. Chaque mot a sa teinte spéciale. Ainsi les mois de l'année, ceux de la semaine éveillent chez lui l'impression de couleur plus ou moins sombre, et les teintes tirent de plus en plus sur le blanc à mesure que l'on arrive à la fin de la semaine ou de l'année. Au contraire, c'est le noir ou le grisaille qui domine le reste du temps. Ce sujet est donc parfaitement original et mérite bien de prendre rang parmi les curiosités psychologiques.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1897.

La Chambre a voté le projet de loi sur le renouvellement du privilège de la Banque; elle aura achevé, avant la fin de cette semaine, l'examen de la loi dite « du cadenas », loi dont elle a déjà voté les dispositions principales qui consistent, on le sait, à imposer au gouvernement l'obligation de faire suivre d'un décret, qui en rendra les dispositions immédiatement exécutoires, la présentation de tout projet de loi tendant à un relèvement des droits de douane « sur les céréales ou leurs dérivés, les vins, les bestiaux ou viandes fraîches de boucherie ». Elle a enfin voté les crédits demandés pour le voyage du Président de la République en Russie.

Ce travail inaccoutumé suppose, de la part des députés, un tel effort, qu'on parle déjà de les mettre en vacances pour leur permettre de prendre quelque repos, et surtout d'éviter des fautes dont on prévoit, au moment où commence la discussion des réformes fiscales, qu'ils s'abstiendront difficilement.

Mais, de toutes les décisions qu'a prises l'Assemblée, la plus importante, à notre avis, est la nomination de la commission d'enquête sur les affaires du Panama. Cette nomination était à prévoir, puisqu'au mois d'avril il avait été résolu qu'elle serait faite dans un délai de trois mois, alors même que l'instruction judiciaire n'aurait pas pris fin. A cette époque, on était dans le premier trouble causé par le réveil de la procédure du Panama et par les nouvelles demandes de poursuites qui en étaient résultées. On ne songeait qu'à sortir au plus vite d'une situation embarrassante. Trois mois, c'est un long espace, au temps où nous sommes. On est habitué à vivre au jour le jour, et mettant devant soi cet intervalle, la majorité avait cru écarter les difficultés; elle n'avait fait que les ajourner.

Le terme échu, il a fallu s'exécuter, et les inconvénients de la décision prise n'ont pas tardé à se révéler. L'instruction judiciaire n'est pas close, et l'on appelle le pouvoir législatif à s'ingérer dans

une œuvre qui, en principe, ne regarde que la magistrature. Il y a eu, on ne saurait le méconnaître, une pensée d'équité et de loyauté dans le parti auquel s'est ralliée la Chambre de donner à chacun des groupes du Parlement un nombre de commissaires proportionné au nombre de leurs membres; c'était dire qu'on n'entendait favoriser aucune nuance particulière, et qu'on voulait que toutes les opinions fussent représentées pour qu'aucune d'elles ne tentât d'empêcher la lumière.

Cependant nous nous demandons si l'événement répondra à ces bonnes intentions.

Nous ne portons aucun intérêt aux coupables du Panama; nous n'avons qu'un regret, c'est que, dès le début, les pouvoirs publics n'aient pas abordé avec sincérité cette affaire, et non seulement respecté, mais encouragé la justice dans l'exercice consciencieux et indépendant du mandat qui lui incombait. Ils se fussent ainsi épargné le cauchemar qui ne cesse de les hanter, et ils auraient épargné à la République une honte dont elle aura peine à se laver. Sous prétexte de la protéger contre les passions des partis, ils l'ont rendue rétrospectivement la complice des prévarications qu'en son nom et dans son intérêt, ils se sont efforcés de couvrir par des expédients, des subterfuges et des manœuvres de police, dont l'évidence, longtemps niée, éclate aujourd'hui à tous les regards. De ces combinaisons louches, successivement imaginées pour dissimuler les coupables, la magistrature est sortie avilie, les députés et le gouvernement éternellement soupçonnés, sans que le scandale qu'on avait cru éteindre ait cessé de renaître pour l'inquiétude de ceux qui y avaient été mêlés.

Est-ce donc la vérité qu'on va chercher aujourd'hui? Est-ce l'œuvre de justice qu'on va enfin accomplir?

Nous n'en sommes pas convaincu; ce que nous voyons se préparer, c'est une œuvre politique entreprise par des gens qui ont sur leurs adversaires l'avantage de savoir ce qu'ils veulent et de le bien vouloir.

Dans cette commission du Panama, il y a, sur trente-trois membres, deux socialistes, M. Rouanet et M. Viviani. A eux seuls, ils mènent la commission; on ne voit qu'eux, on n'entend qu'eux. Nous ne songeons pas à leur en faire un reproche, et plutôt à Dieu que du côté de leurs adversaires, des conservateurs notamment, on montrât le même initiative et la même énergie! Les socialistes pensent aux élections prochaines; ils s'y préparent, et dans la Chambre, dans les commissions, comme au dehors, dans les réunions ou les conférences publiques, tout leur est bon pour agir sur les esprits, en vue du scrutin de 1898.

C'est cette préoccupation, disons-le entre parenthèse, qui les a portés à jeter dans la discussion du projet relatif au renouvellement du privilège de la Banque une diversion prolongée sur le crédit agricole, afin de se donner devant les masses, devant ces populations rurales qu'en 1871 ils traitaient avec tant de dédain, comme les plus ardents défenseurs de leurs intérêts. C'est elle qui a inspiré cette interpellation, développée en trois séances, de M. Jaurès sur la crise agricole, interpellation dans laquelle il n'est que trop facile de relever les traits déclamatoires, les ignorances techniques et les promesses chimériques, mais dont il serait dangereux de se contenter de sourire; car elle appelle, au contraire, des réfutations répétées, si l'on ne veut pas qu'elle produise, dans nos campagnes, ses effets redoutables.

On annonce déjà qu'on va répandre au loin ces discours; ils seront le thème des déclamations locales; on en distribuera des fragments choisis, et ce langage puissant, coloré, ces analogies spécieuses, tirées des grandes spoliations accomplies par la Révolution, dont on s'arme pour annoncer aux paysans l'expropriation des grandes fortunes, ces excitations perfides et habiles, iront propager sur tous les points du territoire des ferments d'envie, de convoitise et de haine.

Dans ces harangues de M. Jaurès, il est dit, non sans justice, à cette fraction du parti républicain qui, depuis vingt ans, détient le pouvoir: « Où est votre bilan? Où est votre œuvre? Où est le produit de votre effort? Qu'avez-vous fait pour l'ouvrier, pour le paysan? »

Dans la commission du Panama, c'est une autre question que les socialistes poseront, ou plutôt ils feront eux-mêmes la réponse à l'interrogation de M. Jaurès: « Vous n'avez rien fait pour le peuple, diront-ils aux opportunistes; mais vous avez tout fait pour vous, tout jusqu'à pratiquer la corruption pour vous enrichir. »

La commission d'enquête est dans leur dessein une commission de préparation électorale et, peut-être, dans le rêve de quelques-uns, un comité de salut public. Sous la Convention, on s'occupait plus de ce qui se décidait au club des Jacobins que de ce qui se passait à l'assemblée des représentants. Ils se sont dit qu'on arriverait bientôt à consulter les débats de la commission du Panama plus que les discussions des Chambres.

Dès le principe, les socialistes ont parlé en maîtres, et la commission leur a obéi. Contrairement aux motions présentées par les opportunistes, ils ont fait décider que la commission se mettrait immédiatement à l'œuvre sans attendre la fin de l'instruction judiciaire; qu'elle se ferait remettre tous les dossiers de la procédure et qu'une commission exécutive de neuf membres serait nommée

pour faire toutes les démarches et vérifications nécessaires. Notification de ces décisions a été faite sur-le-champ au garde des sceaux qui, à part de timides réserves, y a donné son assentiment. Le garde des sceaux a admis que toutes les procédures closes, ayant trait au Panama, seraient communiquées à la commission; qu'il en serait de même de toutes les parties de la procédure en cours contre Arton et autres, lorsque le juge d'instruction croirait pouvoir les communiquer sans danger. Il a autorisé le juge d'instruction à se rendre devant la commission, et comme les membres de cette commission ne se croient pas tenus au secret, malgré le candide espoir que le ministre leur en avait exprimé, nous avons pu savoir par les journaux que le juge d'instruction, M. Le Poittevin, avait comparu devant les commissaires de la Chambre, qu'il avait subi leur interrogatoire, qu'il avait, tout comme un simple prévenu, hésité plus d'une fois dans ses réponses. Spectacle édifiant, qui aura procuré à ceux qui ont eu affaire avec la justice l'agréable vengeance de voir mis à leur tour sur la sellette les représentants de cette justice.

Il est bien certain qu'il n'y a plus à parler désormais du principe de la séparation des pouvoirs; il est comme tant d'autres parmi les ruines. Nous sommes, — c'est un républicain qui l'écrivait récemment, — en pleine anarchie. Mais, dans le cas présent, cette anarchie aurait moins d'excuses, si dès l'origine de l'aventure du Panama, le pouvoir exécutif et l'autorité judiciaire s'étaient mieux pénétrés de leurs obligations. On eût moins tenté d'envahir leur domaine, s'ils n'avaient pas commencé eux-mêmes par le désert.

Quelle justice attendre, d'ailleurs, des meneurs de cette commission, lorsqu'on regarde d'où ils sortent! Les radicaux se traînent à la remorque des socialistes qui, tout en les faisant marcher à la baguette, ont besoin de leur concours. Mais comment voudraient-ils faire sur le Panama la pleine lumière, quand cette lumière peut tomber sur des coupables pris dans leurs rangs? On a nommé M. Vallé président de cette commission, et, dans l'ancienne commission du Panama dont il était rapporteur, M. Vallé avait montré une telle partialité, que la minorité avait élevé contre lui une protestation dont il avait dû faire mention dans son propre rapport. On a fait entrer dans cette commission M. Guyot-Dessaigne, et nous voyons cet ancien procureur impérial marcher la main dans la main avec les socialistes que, jadis, il eût voulu déporter; mais comment M. Guyot-Dessaigne, ancien membre du ministère Floquet, osera-t-il tirer au net le rôle que M. Floquet a joué dans la distribution des fonds du Panama? Comment M. Guyot-Dessaigne, ancien collègue de M. Bourgeois, sera-t-il tenté de chercher la vérité sur la con-

duite qu'a tenue M. Bourgeois dans l'affaire Dupas et dans l'affaire Soinoury? Bien d'autres, qui appartiennent aux nuances diverses de la gauche extrême, sont engagés dans cette histoire. Leurs maîtres consentiront-ils à les sacrifier?

Ce que les socialistes chercheront dans le travail de la commission du Panama, c'est un moyen de préparer les élections prochaines; ce que les radicaux s'en promettent immédiatement, c'est la revanche du cabinet Bourgeois. S'ils ne parviennent pas à renverser le ministère Méline, ils se flattent du moins d'imprimer aux populations l'idée que ce ministère n'a qu'une vie précaire et qu'ils en sont les héritiers désignés. Le calcul n'est pas sans fondement. Déjà on les voit, unis aux socialistes, faire la loi dans la commission; ils signifient leurs volontés au garde des sceaux; ils réduisent au silence les ministériels; ils traitent de haut les magistrats; quel fonctionnaire, en les voyant ainsi agir, ne sera porté à supposer que le pouvoir est déjà dans leurs mains et que, s'ils n'en ont pas encore reçu l'investiture officielle, ils en ont la réalité? Que les choses continuent de la sorte jusqu'au jour du scrutin, et les populations, croyant les radicaux déjà maîtres, ne songeront qu'à s'assurer le bénéfice de leur puissance en la confirmant par leurs suffrages.

Telle est, du moins, l'espérance de cette faction.

Il y a pourtant des conservateurs, nous n'avons garde de l'oublier, dans la commission du Panama. La droite y est représentée par MM. de Ramel, Gamard et de Lanjuinais, les constitutionnels par MM. Plichon et Desjardins; en tout cinq membres qui, malgré la différence des étiquettes, nous semblent faits pour s'entendre. Nous ne supposons pas qu'ils aient ambitionné leur mandat; il n'a rien d'enviable; mais ils ne sont certainement pas entrés dans la commission pour y jouer le simple rôle de figurants, et dès lors nous avons lieu de croire qu'ils ont réfléchi sur la situation qu'ils y prendraient. Ils ne sont qu'une minorité; mais l'exemple des socialistes, qui doit être pour eux un stimulant, prouve qu'en pareil cas l'influence ne se mesure pas au nombre des hommes. Qu'on s'imagine dans une telle commission un seul homme, comme M. Thiers, M. de Falloux ou, l'ancien chef du centre allemand, M. Windthorst, il y eût vite marqué sa place et fait sentir son action.

Le premier devoir qui nous semble devoir s'imposer aux conservateurs, c'est l'union; il serait fâcheux qu'on ne les vît pas d'accord dans leurs votes. Le second devoir, c'est qu'après avoir observé les autres partis dans ces premières escarmouches où chacun laisse percer son jeu, ils arrêtent leur plan et l'exécutent avec suite.

Etrangers aux turpitudes du Panama, en face de partis qui n'en sont pas innocents, ils sont en bonne position pour exiger que la lumière soit également distribuée, sans distinction d'opinions, sur tous les actes coupables, et pour représenter en quelque sorte, au milieu de ces passions et de ces cupidités en lutte, la conscience nationale.

Nous lisons déjà dans des feuilles opportunistes que les conservateurs ont lié partie dans la commission avec les socialistes. Nous n'en croyons rien. Les conservateurs n'ont à lier partie avec personne; ils n'ont qu'à rester eux-mêmes, et ils feront d'autant mieux sentir leur puissance qu'ils ne se livreront pas. A la commission du Panama aussi bien qu'à la Chambre, il est difficile à aucun groupe, grâce à la division des républicains, d'avoir sans eux la majorité. Raison de plus pour qu'ils ne donnent leur appui qu'à bon escient. Il leur sied de ne pas tolérer plus longtemps cette façon qu'ont accoutumée ministres et opposants [d'accepter, leurs voix, de les rechercher au besoin, tout en s'en défendant publiquement, comme d'un déshonneur.

Nous ne nous laissons pas de revenir sur ce sujet, parce qu'à nos yeux il prime toutes les autres questions. Les élections générales sont proches. Ce qui se passe à la Chambre n'a plus d'importance qu'au point de vue du retentissement qui peut s'en faire dans le pays. C'est par les fenêtres qu'il faut parler; c'est aux électeurs qu'il faut s'adresser. Les socialistes n'y manquent pas. Nous ne cesserons de répéter aux conservateurs, comme au gouvernement, que le même souci doit les animer, et qu'ils sont vaincus d'avance, s'ils ne songent pas d'ores et déjà à préparer la victoire.

M. Guizot disait sous l'Empire : « Nous n'usons pas de toutes les libertés qui nous restent. » On pourrait dire aujourd'hui du cabinet qu'il n'use pas de toute la force dont il dispose.

Dans l'état de délabrement où se trouve l'esprit public, la première volonté forte qui osera s'affirmer peut s'emparer du pays. C'est bien là le danger du socialisme, avec ses allures impérieuses et confiantes. On a beau se divertir et s'étourdir au récit des divisions de ses chefs; ils se retrouvent unis pour l'action, et beaucoup se sentent d'autant plus fascinés devant leurs progrès qu'ils les savent ou plutôt les croient hommes à ne pas reculer.

Leur audace tient, pour une grande part, à la timidité de leurs adversaires. Si le gouvernement, qui a cette supériorité d'être en possession du pouvoir et de toutes les facultés que ce pouvoir comporte, savait ajouter à cet avantage une volonté résolue, posant bien haut son programme et l'appliquant avec suite, il prendrait sur les populations une influence dont il ne se doute pas;

il éveillerait en elles autant de courage qu'il en aurait montré lui-même.

Au lieu de cela, il continue de nous offrir une attitude vacillante et contradictoire. Il se déclare opposé aux révolutionnaires, et il ne perd pas une occasion de tracasser et de persécuter les catholiques, dont les principes, qu'on le veuille ou non, sont par tous pays la première garantie de l'ordre, à ce point que, comme le disait naguère un des chefs du socialisme belge, le socialisme ne peut rien là où la religion domine.

Le Conseil d'Etat vient de prononcer la déclaration d'abus contre l'évêque de Clermont. Voilà qu'une nouvelle information s'annonce contre l'évêque de Nevers, coupable d'avoir adressé l'expression de sa sympathie au curé-doyen de Douzy, mis en prison pour crime de procession. Que trouve-t-on donc à reprendre dans la lettre du prélat? Est-ce la révélation de la suppression de traitement dont on a depuis un an frappé le curé de Douzy, prêtre vénérable attaché depuis trente ans au service de la même paroisse? Est-ce la recommandation faite aux électeurs de se rendre exactement au scrutin : « Beaucoup d'honnêtes gens, dit Mgr Lelong, ouvriront enfin les yeux; ils comprendront quelles responsabilités s'attachent à leur droit d'électeur, et quel devoir de conscience c'est pour eux de ne pas s'abstenir de voter, et surtout de ne donner leur suffrage qu'à des hommes respectueux des droits et des libertés de l'Eglise. »

Y a-t-il, en effet, exhortation plus pressante aujourd'hui, et quand tous les partis, tous les comités, tous les citoyens ne cessent de la faire entendre, l'évêque sera-t-il le seul à qui elle sera interdite?

Mais ce n'est pas tout. Pendant qu'à Paris la police et la garde républicaine sont mises en mouvement pour protéger, avec l'obstruction prolongée de tout un quartier, une mascarade de carnaval, où les exhibitions obscènes se mêlent aux parodies sacrilèges, l'autorité rassemble à Versailles ses agents pour dissiper la réunion pacifique de fidèles agenouillés sur la place de la cathédrale, devant le saint Sacrement, que le curé de Saint-Louis élève sur le perron de l'édifice sacré. Les agents se précipitent avec violence sur ces pèlerins inoffensifs; un élève du petit séminaire est blessé d'un coup de couteau, et quand le supérieur du petit séminaire, l'abbé Max Caron, veut présenter cet enfant, dont la main est ensanglantée, au commissaire central, celui-ci refuse de l'entendre, et un de ses auxiliaires ose bien dire au prêtre : « Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que tous les agents n'aient pas eu des couteaux. »

A quoi bon ces violences? Quelle en est la raison? Quel profit le gouvernement en peut-il attendre? Est-ce l'apaisement des radicaux? Mais, dans la même ville de Versailles, les radicaux organisent un banquet en l'honneur de l'anniversaire du général Hoche, qu'ils glorifient aujourd'hui et que leurs ancêtres politiques voulaient guillotiner; à quoi consacrent-ils leurs discours dans ce banquet? A dénoncer ce gouvernement, qui prête ses agents à la Vachalcade et qui les lance contre les séminaristes, à le dénoncer comme le subordonné du Pape et de la réaction cléricale!

En même temps les feuilles conservatrices gémissent ou s'indignent; les unes, qui prêchent le ralliement, se désolent de voir le gouvernement fournir ainsi des armes contre la thèse qu'elles soutiennent; les autres, qui combattent la république, n'ont qu'à inscrire sous ce titre « l'apaisement » les atteintes sans cesse portées à la liberté et à la foi religieuse pour justifier, mieux que par de longs articles, leur hostilité persévérante.

Mais entre les radicaux qu'aucune concession ne désarme et les conservateurs que ces vexations sans nombre ne peuvent qu'irriter, que reste-t-il au gouvernement? Les opportunistes? Est-ce là son armée? Ils sont bien faibles, réduits à leurs seules forces, bien entamés après vingt ans de jouissances et de bombance, et même dans leurs rangs, même parmi leurs journaux, combien osent prendre résolument fait et cause pour ces lâches violences dont ils sentent le pays écœuré, et que l'un d'eux n'hésitait pas, ces jours derniers, à qualifier d'absurdes!

M. Méline vaut mieux que cette politique. Réfugié dans le ministère de l'agriculture, il ne met pas la main à cette triste besogne; mais il est le chef de ceux qui la font, et il ne peut pas ne pas sentir l'atteinte qu'en reçoit l'honneur de son gouvernement. Personne, plus que nous, ne rend justice aux mérites du président du Conseil. Il a la parole droite et simple; il n'a aucune ambition du pouvoir; il s'est fait dans le pays, par son dévouement à la cause agricole, une situation qui le met à part et au-dessus de ses collègues. Il a su rallier autour des intérêts ruraux toutes les nuances d'opinions; il a souvent dit, il répétait hier encore à Vesoul, que c'est dans les populations des campagnes que se rencontrent ces vertus saines, ce ferme bon sens, qui sont le plus grand obstacle aux progrès du socialisme. Mais ces vertus, ces habitudes laborieuses, cette sagesse d'esprit, il ne peut méconnaître qu'elles trouvent leur principal fondement dans la foi religieuse, dans la fidélité aux vieilles et pieuses traditions, et dès lors, comment ne comprend-il pas que toutes les tentatives pour affaiblir ces croyances, toutes les attaques, toutes les entraves, toutes les persécutions organisées contre

ceux qui les professent et qui les pratiquent, sont autant d'armes fournies à l'ennemi, autant de divisions jetées parmi les défenseurs de l'ordre, autant de brèches ouvertes à l'assaut dont la société est menacée!

M. Méline a pu apprécier, d'ailleurs, dans une circonstance récente, et il a flétri avec une juste indignation les procédés misérables, les basses et honteuses extrémités auxquelles cette rage anticléricale réduisait ceux qui en étaient possédés. Dans le débat sur l'élection de l'abbé Gayraud, que ses déclarations républicaines n'ont pu préserver d'une invalidation concertée d'avance, on a vu le rapporteur, M. Rabier, faire métier de délation, promener dans l'intérieur des familles son inquisition policière, dénoncer les enfants du ministre de la marine comme élèves d'un établissement religieux, la fille du ministre de la guerre comme ayant quêté dans une église pour une œuvre militaire.

Car c'est là qu'on en arrive : « Dans votre esprit sectaire, a dit M. Méline, on n'a même plus le droit d'être catholique et de quêter pour l'armée. »

Non, on n'a plus ce droit, et c'est parce que cette bande révèle sans pudeur le fond de ses pensées, c'est parce qu'on voit de quelles indignités elle est capable, que le gouvernement devrait prendre une bonne fois son parti de dédaigner ses attaques et de n'accorder à ses exigences aucune de ces satisfactions qui ne peuvent que le déshonorer, sans la contenter elle-même.

Les Chambres ont voté le crédit proposé par le gouvernement pour le voyage du président de la République en Russie.

La nouvelle de l'invitation adressée par le tsar à M. Félix Faure a été bien accueillie, sans exciter pourtant l'enthousiasme qu'avait fait naître la visite de Nicolas II. On s'était trop promis de cette visite; on en avait attendu des résultats trop grands et trop prompts. Les vicissitudes de ces affaires d'Orient, dont on ne voit pas encore le dénouement, ont refroidi ces transports, et le scepticisme se montre après l'engouement.

De là, dans le public, des impressions complexes. Avec ces habitudes de dilettantisme qui tendent de plus en plus à remplacer parmi nous la volonté et l'action, on a commencé par sourire, comme s'il n'y avait là qu'une question individuelle, de la joie de l'homme appelé à visiter le souverain de la Russie. On le suppose, on le devine tout enivré de l'honneur qui lui est fait, et il est certain que, si M. Félix Faure ne considère que son personnage, s'il croit que c'est à lui et pour lui que l'invitation de l'empereur a été formulée, il doit en être très flatté. Tout républicain qu'on soit, on n'est pas insensible au prestige des cours, et nous savons de farouches radi-

caux, ennemis déclarés des tyrans, qui se pavanent sous les grands cordons octroyés par l'autocrate.

Mais la France a bien quelque part dans l'invitation ; on peut même dire qu'elle l'a tout entière, et s'il se trouvait des politiciens pour s'en réserver l'honneur, pour « se carrer dans ce penser » que c'est eux ou leur parti qui doivent s'en prévaloir, on n'aurait qu'à leur répondre avec le fabuliste :

... Otez-vous de l'esprit
Une vanité si folle.
Ce n'est pas vous, c'est l'idole
A qui cet honneur se rend,
Et que la gloire en est due.

L'idole ici, c'est la France, c'est son vieux passé, son histoire, son armée, tout ce qu'elle représente dans le monde. Touchée de l'appel qui lui est fait, elle est pourtant assez grande dame pour n'avoir pas à s'en étonner, et elle a droit de faire comme ces souverains qui se visitent entre eux en se rendant mutuellement les honneurs qui leur sont dus, mais sans éprouver de ces joies extraordinaires qui décèlent toujours, chez ceux qui les témoignent, quelque infériorité de naissance ou de situation.

Il n'y avait donc pour les Chambres, et pour les divers partis dans les Chambres, aucun motif de ne point s'associer par le vote des crédits aux manifestations sympathiques qui se préparent à Pétersbourg. Les énergumènes de l'extrême-gauche ont été les seuls à ne pas le comprendre. Le chef de l'État représente forcément la France à l'étranger ; c'est elle que la Russie va honorer en lui. La réception qui sera faite à M. Félix Faure ne pourra que resserrer les liens entre les deux peuples et rendre plus difficile tout effort que des influences ennemies tenteraient pour les séparer.

Nous souhaitons qu'au moment où le Président de la République entrera dans le palais des tzars, le conflit gréco-turc ait reçu une solution. Il y aurait là au moins un résultat dont les deux nations pourraient se féliciter. Malheureusement, on n'ose l'espérer et, dans son discours à la Chambre des lords, lord Salisbury, tout en accusant la Porte du retard, semblait reléguer la conclusion du traité dans un avenir lointain. Sans cesse annoncée, cette conclusion, si urgente, est sans cesse ajournée. La Turquie reste en Thessalie, et se fait de l'impossible indemnité qu'elle réclame un argument pour ne pas quitter ce territoire usurpé. On ne peut se promettre que la présence de M. Félix Faure ait quelque influence sur l'œuvre de la diplomatie. Le rôle du Président

est purement décoratif : dans ces limites, il le remplit avec conscience. Il va aux courses; il visite les hôpitaux; il assiste aux revues; il voyage dans les départements et à l'étranger pour le compte de la France. Il ne paraît pas porter au delà ses prétentions. On a pu dire du roi des Hellènes qu'il était le vrai ministre des affaires étrangères de la Grèce; de la reine d'Angleterre et de la régente d'Espagne que, sans sortir des prescriptions constitutionnelles, elles ne laissaient pas d'exercer sur les affaires de leur royaume une action discrète et profitable. On n'en dira pas autant de M. Félix Faure, et quand nous cherchons dans les journaux qui relatent avec le plus de ferveur ses faits et gestes, quelles préoccupations lui inspire son prochain voyage, nous y voyons que, « très attentif à tous les détails de mise en scène, où il pourrait rendre des points à Victorien Sardou », M. Félix Faure « n'entend laisser échapper aucun détail des équipages ni de la livrée », et que, l'autre soir encore, une « grave discussion » s'engageait dans un petit salon de l'Elysée, « autour d'une table chargée d'échantillons de drap et de soie, de boutons d'or et de gravures », discussion dans laquelle on entendit le Président dire avec autorité : « Un peu sombre, ce ton-là, ... voilà qui serait plus gai. »

Dans cet ordre de considérations, la question d'Orient a peu de chances de trouver sa place.

L'empereur Guillaume est parti pour la Scandinavie, laissant la Prusse et les États confédérés dans l'attente inquiète des mesures politiques qu'il médite. Les derniers changements ministériels font supposer en effet qu'il se prépare dans l'esprit du souverain quelque nouvelle et grave évolution.

L'acquittement du chef de la police politique, M. de Tausch, était pour le ministre des affaires étrangères, M. de Marschall, qui avait provoqué le procès, un échec si direct que l'on avait immédiatement annoncé sa retraite. Il ne l'a pas encore prise, mais il a demandé un congé, et il vient d'être remplacé provisoirement à l'office des affaires étrangères par M. de Bülow, qui représentait, comme ambassadeur, l'Allemagne à Rome.

Ce qui donne à ce choix une signification particulière, c'est que M. de Bülow est un élève et un protégé de M. de Bismarck. Son père, ancien ministre du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, avait été appelé, en 1873, par le prince de Bismarck, à Berlin, pour y remplir le poste de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Très lié avec le comte Herbert de Bismarck, dont il fut le camarade à l'université de Bonn, le successeur de M. de Marschall a travaillé, pendant le congrès de Berlin, sous les ordres du chancelier de fer, et son premier acte, après sa nomination, a été de se

rendre, avec le prince de Hohenlohe, à Friedrichsruhe pour y saluer son ancien chef et s'y entretenir longtemps avec lui. Comme la démarche n'a pu être faite sans l'approbation de l'empereur, elle indique chez Guillaume II un retour, sinon vers la personne, du moins vers les idées du vieil homme d'Etat.

Une autre satisfaction a été donnée au prince de Bismarck. Le ministre de l'intérieur, M. de Bötticher, qui lui était odieux, a été sacrifié; il est remplacé par le comte Posadowsky, ancien secrétaire d'Etat des finances de l'Empire, et, comme pour mieux marquer la direction militante, que va recevoir la politique, c'est un ancien général de brigade, M. von Podbielski, qui est appelé à l'office des postes et télégraphes.

L'empereur est très animé contre les Chambres de Prusse et d'Allemagne, le Landtag et le Reichstag, qui lui ont refusé les crédits demandés pour la flotte et les restrictions au droit d'association. Il a obtenu que cette loi des associations, qu'il n'avait pu faire réformer par le Landtag, soit modifiée dans un sens plus rigoureux par la Chambre des seigneurs; mais, comme ces modifications ne seront pas admises par la Chambre des députés, un conflit est à prévoir, et, à sa suite, la dissolution du Landtag. Déjà on envisage l'événement en Allemagne, et les socialistes en espèrent pour eux de nouveaux succès.

Le prince de Bismarck a toujours professé qu'on ne réduirait le socialisme que par la force, et que plus on retarderait la répression, plus elle serait sanglante. Est-ce à cette conception que revient aujourd'hui Guillaume II? On paraît le craindre en Allemagne, et cette mobilité impérieuse du souverain tient les esprits à la fois alarmés et irrités.

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Martyres de la charité, par la comtesse de BEAUREPAIRE DE LOUVAGNY. 1 in-8° illustré (Téqui).

Ce volume est surtout un recueil de biographies des victimes du terrible incendie qui consuma le Bazar de la Charité. Auteur et éditeur ont tenu à fournir au plus tôt un aliment à la piété respectueuse de tous ceux qui, de près ou de loin, tiennent aux « martyres ». On y sent un peu la hâte, mais c'est la hâte du bien, et l'on ne saurait se plaindre de ces preuves de déférence et d'admiration.

Mortes au champ d'honneur, par M. Paul FESCH. 1 vol. in-8° illustré (Flammariou).

Voici un nouvel ouvrage sur ce triste sujet. L'auteur y a réuni non seulement les détails biographiques sur les morts et les blessés; mais il a recueilli, d'après les documents officiels, toutes les manifestations de douleur et de sympathie qui remplirent ces journées de deuil. Discours, télégrammes, lettres, adresses, souscriptions, tout s'y trouve, ainsi que l'histoire du Bazar depuis sa création. Ajoutons que l'illustration documentaire est très bien comprise et a été l'objet de soins particuliers. C'est l'ensemble de renseignements le mieux coordonné qui ait encore paru sur cette inoubliable catastrophe.

L'Eternelle utopie, étude du socialisme à travers les âges, par Von KIRCHENHEIM. — Edition française de A. Chazaud des Granges. 1 vol. in-18. (Le Soudier.)

Ce livre est la revue aussi complète que possible de tous les ouvrages anciens, modernes et contemporains où les socialistes sont allés puiser les arguments en faveur de leur doctrine. C'est en même temps l'histoire des essais d'Etat collectiviste

qui tous ont échoué. Qu'il nous suffise de citer les principaux : Platon, la *République*, les *Lois*, *Critias*; Xénophon, la *Cyropédie*; Thomas Morus, l'*Utopie*; Campanella, la *Cité du Soleil*; Morelly, le *Code de la Nature*; Fourier, le *Phalanstère*, etc., etc.

Notons encore que les anabaptistes de Munster, l'Icarie de Cabet, etc., nous offrent des exemples divers de tentatives faites, mais en vain, pour créer, de toutes pièces, l'Etat imaginaire rêvé par les socialistes. Voilà un livre qui vient à son heure, car il prouve l'inanité des théories dont les socialistes nous encombrant depuis longtemps.

Les Cultures de l'Égypte, par M. Charles PENZA, ingénieur agricole. Prix : 2 francs, chez André, 27, rue Bonaparte.

L'auteur, après une étude approfondie du sol de l'Égypte, examine le Nil, le régime auquel il est soumis, les améliorations à y apporter; car c'est à la lente usure du seuil des cataractes, si nécessaires pour retenir le courant du fleuve, qu'il faut attribuer la diminution de ses eaux et, par suite, celle de la superficie du territoire cultivé.

Cette terre si riche vit sur sa réputation ancienne, et si des engrais puissants n'apportent leur concours au bienfait des crues du Nil, les terres cultivées diminueront et s'appauvriront. Ce qui fut jadis le grenier de l'Europe, suffira difficilement un jour aux besoins de ses habitants.

Des engrais sont donc nécessaires. Or, puisqu'il y a peu de bétail et que les moyens de transport sont encore peu développés, il faut recourir aux engrais chimiques, si puissants quand ils sont intelligemment appliqués.

L'Égypte doit rester un pays agricole dont la fertilité peut être puissamment accrue.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

STRASBOURG OU ALEXANDRIE

L'ALLIANCE RUSSE — L'ALLIANCE ANGLAISE L'ALLIANCE ALLEMANDE

L'imagination française travaille...

Depuis plusieurs mois, et surtout au spectacle du rôle effacé, tout au moins réservé, que la France et la Russie ont joué dans le conflit gréco-turc, des doutes se sont élevés sur l'efficacité de l'entente franco-russe.

Que cette entente soit précieuse, qu'elle soit même la plus forte garantie du maintien de la paix, qu'elle ait enfin rétabli, dans une certaine mesure, l'équilibre européen, rompu, au profit de la Prusse, par les traités de Prague et de Francfort et par la Triplice, voilà qui est certain.

Mais, telle qu'elle se comporte, telle qu'on la suppose, du moins, d'après les déclarations vagues et sibyllines du cabinet français, l'entente franco-russe serait purement défensive; l'Alsace-Lorraine resterait en dehors des stipulations écrites et des conventions échangées.

Aussi des publicistes en renom ont-ils été amenés à se poser ou à poser les questions suivantes :

L'entente franco-russe est-elle suffisante pour rendre à la France son rang en Europe, pour lui assurer sa part légitime dans les groupements nouveaux en Asie et en Afrique, particulièrement dans la Méditerranée et en Égypte?

Autrement dit, tout en restant fidèle à l'entente cordiale avec la Russie, la France doit-elle chercher à conclure une alliance précise, avec des buts déterminés, soit avec l'Angleterre, soit avec l'Allemagne?

Il est essentiel d'examiner à fond ces graves questions, qui peut-être, jusqu'ici, n'ont été traitées qu'à la surface et qui pourtant sont capitales.

Aux lecteurs du *Correspondant* je demande donc la permission

d'envisager en face et sans réticences les avantages et les dangers éventuels de l'alliance anglaise ou de l'alliance allemande.

I

La France ne saurait considérer comme définitives la perte de l'Alsace-Lorraine et l'occupation de l'Égypte par l'Angleterre.

L'intérêt et l'honneur lui commandent également de recouvrer l'Alsace-Lorraine, sa frontière de l'Est, et sa situation en Égypte, sur cette terre des Pharaons qu'elle a civilisée, sur le canal de Suez qu'elle a créé et qui est la clef de son commerce avec le vieux monde, de ses communications avec ses colonies de Madagascar, de l'Inde, de l'Indo-Chine, du Tonkin et de l'Extrême-Orient.

Mais la France doit-elle, peut-elle poursuivre à la fois ces deux grands desseins? Ne doit-elle pas opter pour l'un ou pour l'autre, suivant la formule qui en a été donnée : *Strasbourg ou Alexandrie*?

En d'autres termes, est-ce par l'alliance anglaise ou par l'alliance allemande, offensive l'une et l'autre, qu'elle pourra reprendre soit l'Alsace-Lorraine, soit sa prépondérance en Égypte?

Ainsi le problème est nettement posé.

II

L'alliance anglaise entraînerait l'abandon définitif de l'Égypte sans nous rendre l'Alsace-Lorraine.

L'Angleterre donnera volontiers, sans doute, au cabinet de Paris, de nouvelles assurances (cela coûte si peu)! touchant l'Égypte et le canal de Suez, mais elle ne consentira que contrainte et forcée à restituer à la France la suprématie sur les bords du Nil, ou même à la partager avec elle.

Pareille à l'avare Achéron, la Grande-Bretagne n'a pas coutume de lâcher sa proie. Elle a, d'ailleurs, besoin d'exercer la prépondérance en Égypte pour réaliser ses plans en Afrique et son projet de domination du Cap à Alexandrie.

De quel secours pourrait-elle être à la France sur le continent?

Puissante par son crédit, par son commerce, plus puissante encore par sa flotte et par le génie de ses hommes d'État, la Grande-Bretagne, reine des mers, est en mesure de jouer un rôle naval, diplomatique et financier des plus redoutables, mais, sur terre, son action est secondaire et ne peut être que très secondaire.

Même en se montrant notre amie sincère, et une amie généreuse et désintéressée, — ce qui, on en conviendra, n'est guère dans ses habitudes, — l'Angleterre pourrait porter des coups ter-

ribles à l'empire germanique, à ses côtes, à son commerce, à ses finances; mais, sur le continent, elle est hors d'état de prêter à la France contre l'Allemagne un appui décisif.

Si elle tient le sceptre des mers, elle est d'une faiblesse disproportionnée sur terre, d'une faiblesse presque dérisoire. C'est le défaut de sa cuirasse, et lord Palmerston l'a signalé, il y a près d'un demi-siècle, avec une vigueur incontestable et une rare clairvoyance.

Dans sa lutte gigantesque contre Napoléon, l'Angleterre a été le banquier de la coalition, mais, en dépit de sa flotte et de ses milliards, elle était impuissante sur terre contre l'empereur. Sans les armées de la Russie, de la Prusse, sans la révolte de l'Espagne, elle ne serait jamais venue à bout de Napoléon. Pour abattre l'aigle, il lui a fallu les légions de l'Europe.

Avec le régime nouveau des nations armées, conséquence des victoires de la Prusse en 1866 et en 1870, la faiblesse de l'Angleterre sur le continent est plus grande encore que précédemment; elle éclate avec la dernière évidence. Sur terre, la « baleine » ne peut rien contre « l'éléphant », dont la trompe seule l'écraserait avec dédain.

Par conséquent, en cas de guerre anglo-française contre l'Allemagne, la Grande-Bretagne serait sur le continent d'un petit secours, elle donnerait à peine l'appoint d'un corps d'armée, et la France resterait seule (l'entente franco-russe étant strictement défensive) en face du colosse allemand, seule contre les forces coalisées de la Triplice. La partie serait trop inégale et pourrait aboutir à un nouveau désastre, — pire que celui de 1870.

L'alliance anglaise, en ce qui concerne l'Égypte et l'Alsace-Lorraine, ne serait donc ni pratique ni désirable.

Invulnérable derrière sa ceinture verte, l'Angleterre ruinerait de tout son pouvoir les colonies naissantes de l'Allemagne, ses comptoirs, son commerce; elle causerait à sa rivale économique des préjudices considérables, en courant le minimum de dangers. La France, elle, supporterait seule tout le poids de la lutte. Elle y laisserait l'Égypte définitivement, elle n'aurait aucune chance sérieuse de recouvrer l'Alsace-Lorraine; elle risquerait, dans cette partie suprême, des milliards, la vie de plusieurs centaines de mille hommes, son rang, son avenir, et jusqu'à son existence de grande nation.

L'Angleterre aurait tous les profits, la France tous les périls.

Dans ces conditions, l'alliance avec la Grande-Bretagne serait plus qu'une illusion, plus même qu'une faute grave : ce serait la plus funeste des folies.

III

A défaut d'une alliance avec l'Angleterre contre l'Allemagne, l'alliance avec l'empire germanique est-elle réalisable, est-elle désirable, est-elle utile? Rendrait-elle à la France sa situation en Egypte?

L'alliance avec l'Allemagne ne serait possible qu'à une condition : la rétrocession à la France de l'Alsace-Lorraine ou, tout au moins, la neutralisation des provinces séparées de la mère-patrie.

Or, comment supposer que Guillaume II restituera l'Alsace-Lorraine sans combat? Il déchaînerait contre lui l'opinion publique allemande et le parti militaire. Il y jouerait son prestige et peut-être sa couronne. Il n'y songe donc pas et ne peut y songer. N'a-t-il pas tout récemment, avec une délicatesse toute germanique, envoyé de Metz, entre deux parades, entre deux inspections des défenses dirigées contre la France, son offrande pour les œuvres du bazar de la Charité?

La neutralisation de l'Alsace-Lorraine dissiperait sans doute le cauchemar qui pèse sur la France, sur l'Allemagne et sur la paix de l'Europe, paix mal assise, tant que cette question n'aura pas été réglée d'une manière honorable pour nous. Mais rien jusqu'ici n'autorise à penser que telle soit la pensée de Guillaume II. L'eût-il conçue qu'il hésiterait à s'aliéner, lui chef d'une monarchie militaire, les sympathies de l'armée allemande, la confiance des unitaires allemands, à encourir le reproche de déchirer l'œuvre de son grand-père et de Bismarck, de priver sa patrie des fruits de la victoire de 1870 et des sécurités de la frontière créée par le traité de Francfort. Jusqu'à nouvel ordre, la neutralisation de l'Alsace-Lorraine est donc une pure rêverie, et l'on ne fait pas de politique étrangère avec des chimères ou des abstractions.

Par suite, la conception seule d'une alliance avec l'Allemagne, qui continuerait à écraser l'Alsace-Lorraine sous le talon de sa botte, est un outrage pour la France : l'honneur lui défend d'y songer, l'alliance est impossible.

J'entends, hélas! l'objection que vous avez entendu aussi formuler :

« La France a été vaincue, c'est un malheur, mais peut-elle rester hypnotisée sur la trouée des Vosges, peut-elle s'absorber dans les sentiments d'une rancune éternelle? Ne doit-elle pas réserver provisoirement la question d'Alsace-Lorraine et chercher à tirer le meilleur parti des choses, en attendant le règlement de cette question qui, jusqu'ici, ne paraît avoir d'autre issue que la

guerre, et une guerre formidable dont les conséquences sont incalculables.

« Est-ce qu'une entente franco-germano-russe ne permettrait pas de brider l'Angleterre, de la mettre à la raison et de nous restituer la suprématie en Egypte et dans la Méditerranée? A défaut de Strasbourg, reprenons Alexandrie. »

Jamais les patriotes ne pourront se faire à la pensée que la France se résigne à l'abandon de l'Alsace-Lorraine. Idée fixe, si l'on veut, chauvine, j'y consens, la revendication de l'Alsace-Lorraine les possédera jusqu'au dernier soupir.

Mais enfin, sans rien abandonner de nos espérances, des droits imprescriptibles de la France, examinons froidement, complètement cette hypothèse.

Supposons qu'une alliance formelle intervienne entre l'Allemagne, d'une part, la France et la Russie, d'autre part, pour exiger de l'Angleterre l'évacuation de l'Égypte.

L'Angleterre refusera, en alléguant les « intérêts supérieurs de la civilisation ». L'argument n'est pas nouveau et l'Angleterre en use périodiquement, avec une ironique gravité, pour éluder les engagements solennels qu'elle a pris devant l'Europe.

Il faudrait bien mal connaître le cabinet de Londres pour s'imaginer qu'il cédera aux prières, aux objurgations, voire aux menaces des trois puissances.

Il ne resterait donc à la coalition qu'à subir ce refus ou à déclarer la guerre à l'Angleterre. Le refus accepté serait le comble de l'humiliation, la guerre ouvrirait l'ère des difficultés et de l'imprévu.

Comment, en effet, les trois puissances s'y prendraient-elles pour forcer l'Angleterre à évacuer l'Égypte?

Il leur faudrait entreprendre une expédition continentale par l'Asie-Mineure ou une expédition navale.

L'expédition continentale par la Syrie et la Palestine nécessiterait le consentement de la Porte. Sans doute, les trois puissances pèseraient sur le Sultan pour obtenir le libre passage sur ses États et au besoin son appui militaire. La récente guerre turco-grecque, et, il y a vingt ans, la guerre turco-russe, attestent que, militairement, la Turquie est loin d'être une quantité négligeable.

Si la Turquie se joignait aux puissances et mettait une armée en campagne, la situation de l'Angleterre ne laisserait pas que d'être fort critique, mais la Porte y regarderait à deux fois avant de s'y résoudre.

Le génie subtil et délié de la diplomatie ottomane ne discernerait que trop les dangers de son intervention armée dans le conflit

entre la Grande-Bretagne et les puissances. Sans parler de la dépense, quel profit la Turquie aurait-elle à marcher contre l'Angleterre? En cas de succès, elle exercerait la suprématie nominale en Egypte, sous le contrôle des trois puissances : elle se serait bornée à tirer les marrons du feu. En cas d'échec, elle expierait cruellement sa coopération. En cas de revers comme de réussite, elle paierait très cher son attitude hostile. Ce qui reste de sa flotte et de son crédit serait ruiné, elle verrait bombarder ses côtes et perdrait la Crète. Quelles compensations les trois puissances pourraient-elles lui offrir en échange des risques et des périls certains auxquels l'exposerait la guerre contre l'Angleterre?

Il est, d'ailleurs, hors de doute que l'Angleterre jouerait le tout pour le tout, exciterait la Grèce, fomenterait une insurrection en Arménie, peut-être même une révolution de palais à Constantinople; avec de l'argent, avec beaucoup d'argent, est-il quelque chose d'impossible dans cet empire vermoulu, et dans ces détours du sérail, témoins de tant de complots, de tant de crimes impunis?

Il semble donc plus que probable que la Turquie refuserait de se faire, à son détriment, l'exécutrice de la volonté des trois puissances et de coopérer militairement à l'expulsion des Anglais de l'Egypte. Elle ne consentirait pas davantage sans doute à laisser passer une armée de la coalition sur son territoire. La présence d'une puissante armée chrétienne en Asie-Mineure y briserait les derniers liens qui rattachent la Syrie frémissante et l'Arménie ulcérée des massacres abominables qui ont révolté l'univers et achevé de déshonorer le nom musulman, s'il pouvait être déshonoré par de nouvelles atrocités.

Resterait, il est vrai, la force pour réduire la Turquie, la force, seule divinité que la Porte respecte presque à l'égal d'Allah. Mais qui se chargerait de cette difficile opération, et les trois puissances ne joueraient-elles pas une partie dangereuse en mettant l'armée de la Turquie, armée redoutable et nombreuse, au service de l'Angleterre?

Peut-être, en caressant l'orgueil musulman, les puissances obtiendraient-elles l'appui diplomatique de la Turquie dans leurs revendications sur l'Egypte; ce serait quelque chose, à coup sûr, que la coopération morale du sultan, suzerain de l'Egypte, mais ce serait insuffisant pour atteindre les Anglais par le continent.

Par suite, l'expédition continentale, le moyen le plus sûr pour arriver au but, le moyen le plus dangereux contre l'Angleterre, n'aurait, selon toute vraisemblance, ni l'appui matériel, ni le consentement de la Turquie. Il faudrait donc réduire l'Angleterre par mer, l'expulser de l'Egypte en prenant la voie navale.

C'est ici que les difficultés deviendraient plus considérables, et peut-être insurmontables.

Sans doute les forces navales combinées de France, de Russie et d'Allemagne sont formidables, mais, pour les réunir dans la Méditerranée, il faudrait passer les détroits de Gibraltar, du Bosphore et des Dardanelles.

Le Sultan refuserait de livrer passage à la flotte russe, non pas qu'il soit sympathique à l'Angleterre, mais parce qu'il craindrait les conséquences du succès de la coalition. Sa force réside surtout dans les rivalités des puissances, rivalités qui ont seules, depuis un demi-siècle, empêché le démembrement de la Turquie.

L'Angleterre ne reculera devant rien pour arrêter devant Gibraltar la flotte allemande, ainsi que la flotte française de la Manche et de l'Océan. Elle ne reculera devant rien pour leur barrer l'accès de la Méditerranée. Le canal des Deux-Mers rendrait vaine pour la Grande-Bretagne la possession de Gibraltar, mais ce canal essentiel, qui enlèverait aux Anglais la clef de la Méditerranée, est encore à l'état de projet...

Ou les flottes combinées de France, de Russie et d'Allemagne ne pourraient se réunir dans la Méditerranée pour marcher sur Alexandrie, auquel cas l'Angleterre resterait maîtresse de l'Égypte, ou elles parviendraient à se concentrer, après avoir forcé le Bosphore, les Dardanelles et Gibraltar. Remarquez qu'il faudrait passer outre à la volonté du Sultan et infliger une défaite navale à l'Angleterre.

Admettons cette hypothèse : le Sultan cède, de gré ou de force, la flotte britannique est vaincue dans une terrible rencontre près de Gibraltar; les flottes combinées de la coalition se réunissent, elles portent des troupes de débarquement suffisantes, elles ont le succès, elles voguent de conserve (et nous ne parlons ni des rivalités du commandement, ni des jalousies, ni des défiances réciproques de la France et de l'Allemagne). Elles voguent vers Alexandrie, vers l'Égypte. Ici encore, il leur faudra livrer une nouvelle bataille navale, la bataille décisive. Rien ne prouve qu'elles écraseraient la flotte britannique dont, ces jours-ci, la revue de Spithead a révélé la formidable puissance. Leur défaite serait l'apothéose maritime de l'Angleterre.

Mais supposons encore que les flottes combinées infligent un désastre à l'Angleterre. La mer est libre, les trois puissances débarquent, leurs troupes entrent à Alexandrie, elles marchent sur le Caire. C'est la troisième étape : il faut livrer une dernière bataille, sur terre, cette fois. Les Anglais se défendront avec l'énergie du désespoir. Admettons encore qu'ils soient battus. L'Égypte est affranchie, l'Anglais expulsé de la terre des Pharaons, les trois

puissances sont maîtresses du canal de Suez, maîtresses au Caire et à Alexandrie.

Quelle sera la part respective des vainqueurs? Le canal de Suez sera librement ouvert à la France comme à la Russie et à l'Allemagne, mais la France ne sera nullement prépondérante en Egypte. Elle aura travaillé quelque peu pour elle, mais beaucoup plus pour l'Allemagne et pour la Russie.

Le résultat peut-il être mis en balance avec les sacrifices d'hommes et d'argent qu'elle aurait faits, les risques qu'elle aurait courus?

En ce duel gigantesque, la Russie et l'Allemagne ne risqueraient, en effet, que leur or et leurs flottes; la France risquerait non seulement son argent et sa flotte, mais sa situation dans la Méditerranée, mais surtout ses colonies.

La Russie n'a pas de colonies; puissance continentale, elle n'est plus « Hercule au berceau », elle embrasse le cinquième du globe dans son étreinte géante. L'Allemagne aspire à devenir puissance navale et coloniale, mais elle n'a que des colonies naissantes. La France, elle, jouerait ses colonies d'Asie (l'Inde française, le Tonkin, l'Annam, le Cambodge), ses colonies d'Afrique (Madagascar, la Réunion, le Dahomey, etc.), ses colonies d'Amérique (Martinique, Guadeloupe, etc.), ses colonies d'Océanie.

Même en cas de succès, sa flotte, son commerce maritime, ses colonies, souffriraient longtemps des pertes que l'Angleterre, reine des mers, leur infligerait dans toutes les parties du monde.

En cas de revers, la France serait, pour un siècle peut-être, décapitée dans la Méditerranée, elle perdrait son rang de seconde puissance navale et une partie de ses colonies. Ce serait pour elle un second Trafalgar, plus funeste encore que le premier.

Qui nous garantit, d'ailleurs, que l'Egypte ne sert pas d'appât à Guillaume II pour attirer la France dans le piège le plus redoutable? En cas d'insuccès, l'Allemagne, qui n'aurait risqué que quelques bâtiments et le bombardement de ses côtes, ne se retournerait-elle pas brusquement contre nous et ne chercherait-elle pas à nous écraser définitivement sur le continent?

En résumé, c'est la France qui aurait le plus à perdre et qui récolterait le moins : elle ferait le jeu de la Russie et de l'Allemagne, sans parler des arrière-pensées qu'il n'est pas interdit de prêter à Guillaume II.

Par conséquent, la coalition franco-germano-russe doit être écartée : c'est une combinaison dangereuse, susceptible de devenir la plus funeste des aventures.

IV

Nous croyons avoir établi que l'alliance anglaise et l'alliance allemande, la première en vue de recouvrer Strasbourg, la seconde en vue de reprendre l'Égypte, auraient plus d'inconvénients que d'avantages. L'alliance anglaise serait radicalement inefficace et insuffisante sur le continent. L'alliance allemande serait périlleuse et déshonorerait la France par surcroît.

Ces conclusions sont négatives, objectera-t-on : encore faudrait-il indiquer la politique extérieure qui serait la plus profitable à la France.

Il est, en effet, une politique extérieure à la fois pratique et féconde, claire et positive; elle est tracée par la situation générale de l'Europe et surtout par la situation respective de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Grâce à l'entente avec la Russie, grâce au pacte défensif conclu avec l'empire des tsars, la France semble à l'abri d'une guerre avec l'Allemagne. Elle n'a, pour le moment, qu'à maintenir loyalement et soigneusement l'accord avec la Russie, accord qui garantit le *statu quo* en Europe et la paix générale aussi solidement que le permettent les prévisions humaines.

La France a donc tout loisir, appuyée à l'Est sur la Russie, de développer sa puissance militaire, sa puissance navale, ses forces morales, industrielles et commerciales.

Pour le reste, elle a tout à attendre, tout à espérer du temps, des circonstances, des complications inévitables que la rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre amènera tôt ou tard.

C'est là, en effet, et non dans des combinaisons chimériques et dangereuses, c'est là et non ailleurs qu'est le nœud de la situation internationale, l'indication précise de la politique extérieure qui s'impose à la France.

La Grande-Bretagne et l'Allemagne se rencontrent et se heurtent sur tous les points du globe. Depuis plusieurs années, le duel économique entre l'Anglais et le Germain éclate au grand jour. Des publicistes anglais ont dénoncé avec clairvoyance le péril allemand en des livres qui ont eu en Europe, et spécialement en Angleterre, un immense retentissement. L'extension de Hambourg, distançant Liverpool, la concurrence allemande disputant le marché du monde aux produits anglais, les provocations réfléchies de Guillaume II, se constituant en quelque sorte le champion de la résistance à la domination britannique, ses encouragements à la république du Transvaal et son télégramme fameux au président

Krüger, à la suite de l'incursion avortée du pirate Jameson, la politique nettement hostile à l'Angleterre suivie, en Asie, par Guillaume II, à la suite de la guerre sino-japonaise, le souci que le César allemand prend ostensiblement de développer la flotte germanique et, tout récemment, à Cologne, à l'inauguration de la statue de son aïeul, son allusion très transparente au « trident de Neptune » et à l'empire des mers, tout révèle la gravité du conflit économique entre l'Allemagne et l'Angleterre.

A vrai dire, c'est une question capitale, presque une question de vie ou de mort pour les deux puissances. Si l'Angleterre arrive à être supplantée par l'Allemagne sur les marchés du monde, c'est la ruine de son hégémonie commerciale, levier de sa richesse, de sa grandeur, de son indépendance. Si l'Allemagne ne se substitue point à l'Angleterre ou ne partage pas, au moins, avec elle le commerce de l'univers, elle ne trouvera plus l'emploi normal de son activité et du trop-plein de sa population : elle sera acculée à une crise sociale où elle risquera de sombrer dans les déchirements d'une jacquerie sans précédents. L'Angleterre et l'Allemagne sont, par suite, forcément aux prises.

Pacifique jusqu'ici, la lutte est déjà des plus acharnées. L'Angleterre y joue sa prépondérance commerciale, gage de sa prépondérance navale et de sa royauté maritime. L'Allemagne y joue son unité et l'accomplissement de ses destinées. C'est pourquoi Guillaume II se dresse partout devant l'Angleterre, devant la puissance rivale. C'est pourquoi il s'efforce d'ameuter l'univers et l'opinion du monde contre l'Angleterre, sachant bien que, s'il est vaincu dans ce duel économique, c'en est fait de la « grande Allemagne », de ses vastes desseins, peut-être de sa dynastie. C'est pourquoi le conflit, jusqu'ici strictement économique entre les deux Etats, dégénérera, par la force des choses, en conflit armé. Entre l'Allemagne, qui a besoin, sous peine de révolution sociale, de débouchés pour sa population croissante, et l'Angleterre, qui ne peut sans déchoir abandonner le sceptre commercial, la lutte actuelle d'intérêts aboutira inévitablement à une guerre formidable. C'est le *struggle for life*, et la lutte pour la vie est de sa nature implacable.

Le jour où éclatera cette guerre sans analogue dans l'histoire, car elle embrassera à un moment donné tout l'univers, tous les points où l'influence et les produits rivaux de l'Allemagne et de l'Angleterre se livrent bataille, — ce jour-là, et il ne paraît pas très éloigné, la France recueillera le fruit de sa sagesse et de sa patience.

Son intérêt évident lui commande de ne s'enliser ni dans l'alliance anglaise ni dans l'alliance allemande, mais, au contraire, d'observer avec vigilance les deux molosses aux prises. Son intérêt

évident lui commande de fortifier son armée et sa flotte, de restaurer ses finances, de développer toutes ses ressources morales et matérielles : et à l'heure décisive, — il faut espérer que notre patrie ne sera pas toujours en quenouille comme aujourd'hui, il faut espérer qu'elle ne sera pas éternellement la proie de l'anonymat et de l'irresponsabilité, — à l'heure décisive, la France pourra donner tout son effort et sera l'arbitre de la situation.

Elle interviendra presque à coup sûr en se portant du côté où elle aura le plus d'avantages positifs. Si l'Angleterre est obligée de lâcher prise, de reculer devant l'Allemagne, la France pourra, avec le minimum de périls et de sacrifices, reprendre l'Égypte, le canal de Suez et sa situation dans la Méditerranée. Que si l'Allemagne est vaincue dans ce duel gigantesque, elle sera la victime de la révolution sociale : et alors la France, presque sans coup férir, rentrera à Metz et à Strasbourg, que la force lui a ravies et que la force lui rendra, la force appuyée sur le droit.

Voilà la vraie politique extérieure de la France, dans la situation actuelle de l'Europe, en présence du conflit chaque jour plus aigu entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Ce n'est ni une politique d'aventures, ni une politique de satellite, ni une politique d'expédients : c'est une politique sage et logique, calme et forte. C'est une politique digne de la France, la politique d'un grand peuple qui, après Dieu, compte sur lui-même, sur sa force intrinsèque, sur sa vitalité, sur ses immenses ressources.

Toute autre politique extérieure, et en particulier l'alliance anglaise ou l'alliance allemande, est jusqu'à nouvel ordre obscure et sans dignité, dangereuse et sans honneur.

Au contraire, la politique du développement incessant, — en maintenant d'ailleurs scrupuleusement l'entente franco-russe, dernière garantie de l'ordre européen, — la politique de la paix vigilante assure présentement à la France le respect de tous et elle lui réserve les réparations inévitables de l'avenir. Elle sauvegarde, en outre, les petits Etats, l'indépendance de l'Europe et l'équilibre du continent.

Et puis, le monde civilisé a besoin de la France.

Une France forte et redoutée manque à l'univers, parce que la France, en dépit d'erreurs passagères, qu'elle a, d'ailleurs, cruellement expiées, est par-dessus tout la protectrice des faibles, le soldat de la Liberté, du Droit et de la Justice.

Henry DE CARDONNE.

LA MARINE DE GUERRE

DE L'ALLEMAGNE

D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES ¹

Le Reichstag vient de s'en aller en vacances. « La machine législative de l'empire a bien travaillé, dit la *Gazette de Francfort*, mais elle s'est refusée aux désirs de l'empereur sur le point qui lui tient le plus à cœur. » Des crédits demandés par la commission de la marine, elle a retranché les douze millions destinés à couvrir les premiers frais de construction de deux nouveaux croiseurs. Cette peu complaisante majorité se compose du centre et de sa suite, (Polonais, Hanovriens, Alsaciens-Lorrains), des libéraux, des démocrates de l'Allemagne du Sud et des socialistes.

Cependant, de ce qu'il a plu à des *gaillards sans patrie* (*Vaterlandslose Gesellen*) de contrecarrer ses projets, il ne s'ensuit pas que l'empereur y renonce, bien au contraire. L'amiral Hollmann, ministre de la marine, vient d'être remplacé dans ses fonctions par le contre-amiral Tirpitz, dont on vante la fermeté et le talent d'organisation. Nul ne doute qu'en automne il ne redemande au Parlement les crédits refusés après leur avoir fait subir une *augmentation* considérable, et, si l'opposition persiste dans ses refus, on peut s'attendre à voir se livrer, au sein du parlement allemand, des luttes analogues à celles que M. de Bismarck eut à soutenir jadis pour l'organisation de l'armée de terre. Il en est toujours sorti victorieux. Mais il possédait cette énergique volonté qui l'a fait surnommer le chancelier de fer. *Biegen oder brechen*, plier ou rompre, voilà le programme qu'il a constamment suivi. L'opinion publique est d'accord pour penser, sans le dire encore trop ouvertement, que le jeune empereur est tout disposé à imiter

¹ *Die deutsche Kriegsmarine in zwölfter Stunde!* Berlin et Leipzig. Verlag von F. Luckhardt. — *Genügt Deutschlands Wehrkraft zur See? Ein Mahnruf.* Munich. Verlag von J. F. Lehmann. — *Der Niedergang deutscher, der Aufschwung fremder Seemacht.* Publié par la section berlinoise de la Société coloniale allemande. Munich, même librairie.

l'exemple du vieux chancelier, et comme le régime constitutionnel ne lui permet pas d'entrer en relation directe avec les législateurs récalcitrants pour leur faire sentir que *la loi suprême est la volonté du souverain*, il va changer, l'un après l'autre, les plus hauts fonctionnaires de l'empire et se préparer, dans leurs remplaçants, des instruments dociles à ses projets.

Pendant que ces changements s'opèrent, et en attendant la session d'automne, on ne néglige aucun moyen de rendre l'opinion favorable à l'augmentation des forces navales de l'empire. Des tableaux établissant l'infériorité de la marine allemande vis-à-vis des marines rivales, tableaux dressés par l'empereur lui-même, ont été envoyés aux conseils municipaux des grandes villes. Dans l'assemblée annuelle de la Société coloniale qui vient de se tenir à Munich, sous la présidence du duc Jean de Mecklembourg, l'un des membres les plus écoutés de cette Société (qui compte 20 000 membres), a recommandé à ses collègues de travailler activement à influencer la population, et les brochures commentent à pleuvoir.

Sans être prophète, on peut prédire que, si la lutte est vive, elle n'en finira pas moins par la défaite de la majorité du parlement, amenée d'une manière ou de l'autre, et par le triomphe des partisans de la flotte.

Nous avons parcouru quelques-unes des plus importantes parmi les brochures déjà parues et leur contenu nous a paru de nature à pouvoir intéresser les lecteurs du *Correspondant*. On y expose, avec un pessimisme exagéré, l'état d'infériorité de la marine de guerre allemande, les conséquences qui en résulteraient en cas de guerre, et ce que cette marine doit devenir pour remplir le rôle que l'on attend d'elle. Bien qu'il soit évident que le côté stratégique et militaire de la question tient la première place dans les préoccupations impériales, on affecte, selon la méthode habituelle, de ne songer qu'à la paix, et l'on insiste sur la nécessité d'avoir une flotte puissante capable de protéger le commerce extérieur. Les raisons de cette nécessité, l'extension que l'on rêve pour le commerce donnent la mesure de certains appétits allemands.

« Jusqu'où ne monterons-nous pas? se disent quelques-uns depuis les succès de 1870. Notre marine marchande et notre commerce occupent aujourd'hui le deuxième rang dans le monde. Qui nous empêche de parvenir au premier? Quelque principe de morale? Mais, en ce qui concerne la politique et le commerce, le seul axiome admissible est celui-ci : La force et l'habileté priment le droit. »

Il est impossible d'interpréter autrement les lignes suivantes

empruntées textuellement à la première des brochures citées :

« Aussi longtemps que la force physique l'emportera sur la faiblesse, — fait que la morale est bien obligée d'admettre, — aussi longtemps que les règles qui gouvernent la politique et l'exportation ne pourront pas être inscrites dans un traité de morale sévère, un peuple exposé à la concurrence, mais ayant des coudes solides et un robuste égoïsme, enlèvera toujours le pain de la bouche de son rival, en faisant son possible pour l'affamer et le mettre hors de combat. Et quiconque tient à son pays ne saurait blâmer cet égoïsme national sans lequel il n'y a point de patriotisme. Il ne s'agit donc que de donner à ses coudes la force nécessaire. Du reste, les moralistes peuvent se rassurer. Il n'est pas besoin de réclamer plus que la part proportionnelle de gain qui revient à chaque peuple d'après ses capacités individuelles. On ne prétend faire violence à personne. (*Chose superflue quand le rival est affamé et hors de combat!*) Mais, afin que la lutte *pacifique* ne dégénère pas en oppression ouverte, il faut bien que la force armée serve de défense et de garde à de justes prétentions. »

Il serait puéril de relever l'ironie brutale et contradictoire de ces lignes. Il suffit de les avoir citées pour montrer une fois de plus combien il est nécessaire d'ouvrir les yeux et de travailler sans relâche, si nous ne voulons pas, un jour ou l'autre, soit sur les champs de bataille, soit sur le terrain économique et industriel, être mis « hors de combat » avant d'avoir combattu.

*
* *

D'après les tables répandues dans le public par les soins de la section berlinoise de la Société coloniale, la marine de guerre de l'empire ne compterait que deux bâtiments de plus que la marine de la Confédération en 1869. Le nombre des croiseurs et des canonnières n'aurait pas été augmenté de 1871 à 1897, les navires vieux type étant hors d'usage, ceux que l'on a construits depuis n'auraient servi qu'à les remplacer. Ce nombre a même relativement diminué si l'on soustrait du chiffre des navires disponibles en cas de guerre les six croiseurs et canonnières employés en tout temps au service politique des colonies.

En ce qui concerne les grands cuirassés, l'Allemagne, qui occupait le troisième rang en 1880, serait descendue au cinquième en 1897, et n'aurait plus que le sixième en 1898. Il en est un peu de ces calculs comme des choses effrayantes dont les bonnes et les nourrices menacent les enfants méchants pour les rendre sages. Il faut faire la part de l'exagération systématique.

La vérité est que la marine de guerre allemande compte 18 cui-

rassés d'escadre et garde-côtes cuirassés, ce qui la met, sous ce rapport, un peu au-dessous du troisième rang après l'Angleterre, la France et la Russie, qui n'en a que 19. C'est abuser de l'ignorance du public que de mesurer, comme on le fait, la force d'une flotte à sa capacité de déplacement; les 18 cuirassés allemands avec leur 113 000 tonneaux sont incontestablement supérieurs aux 11 cuirassés italiens qui en mesurent 135 000, puisqu'il importe surtout, de nos jours, d'avoir une flotte nombreuse, alerte et active, et non de lourdes machines, lentes à manœuvrer, bonnes tout au plus à être acculées sur les côtes.

Une autre erreur, volontaire, consiste à présenter les navires des flottes rivales comme étant tous de construction récente et munis des moyens les plus perfectionnés d'attaque, de défense et de vitesse, en ayant soin de ne mettre en regard que le chiffre exact des bâtiments allemands nouveau type. C'est ainsi que le nombre des croiseurs modernes français, cuirassés et protégés, est évalué à 35 et celui des allemands à 7. Or, M. le commandant Chassériau compte, pour la France, « 6 croiseurs cuirassés, 9 croiseurs protégés de première classe et 8 de deuxième classe, ce qui donne un total de 23, — le reste n'étant que très inférieur, — et, sur les 6 croiseurs cuirassés, 4 sont faibles comme vitesse et approvisionnement de charbon »; — restent 19, soit un peu plus de la moitié du nombre des croiseurs français cités comme supérieurs!

Ceux des Allemands qui jugent inutile l'augmentation de la flotte appuient sur l'importance stratégique d'Helgoland et du canal de Kiel. Ils disent, en outre, que le peu de profondeur de la mer sur une grande partie des côtes allemandes en rend l'accès presque impossible aux navires de guerre étrangers et que, par là, les côtes se défendent d'elles-mêmes. Ceux qui voudraient voir voter les crédits répondent que l'on exagère la valeur stratégique d'Helgoland; que pour protéger suffisamment les côtes, et notamment Hambourg, il faudrait construire des forts à l'embouchure de l'Elbe et prolonger le canal de Kiel jusqu'aux embouchures de la Iahde et du Weser, ainsi que le conseillait jadis M. de Bismarck. Ces projets seront très probablement présentés au parlement les années prochaines.

Ce que l'on demande, en attendant mieux, c'est, outre les navires déjà en chantier, un grand cuirassé de première classe, 2 croiseurs de deuxième classe, 1 aviso, 2 canonnières, 1 contre-torpilleur et 8 torpilleurs; puis les premiers crédits nécessaires à la construction d'un nouveau bassin de ravitaillement et de réparation dans la rade de Kiel, les bassins que l'on est en train de

construire à Cuxhaven et à Brême étant considérés comme insuffisants, surtout dans le cas d'une guerre entre l'Allemagne et la Russie. La commission de la marine voudrait aussi que la subvention annuelle accordée aux vapeurs faisant le service postal de l'Australie et de l'Extrême-Orient fut augmentée d'un million et demi de marks et que les traités passés avec les compagnies fussent prolongés pour une durée de quinze ans. « Attendu, dit le rapport, que toutes les grandes puissances maritimes se préparent à se servir, en cas de guerre, de leurs navires de commerce, la marine de guerre allemande est obligée de faire organiser dans le même but les transocéaniques en construction et de pourvoir tous les vapeurs compris dans les traités de subvention d'un équipement qui rende leur emploi possible en cas de guerre. »

*
* *

Suivant les partisans les plus ambitieux de la flotte, ces crédits ne représentent qu'un *minimum* de ce qu'il faudrait pour la mettre en état de tenir la place qu'ils désirent lui voir occuper. Leur rêve ne tend à rien moins qu'à lui faire égaler un jour les forces navales réunies de la Russie et de la France. Elle doit pouvoir, dans le cas d'une guerre avec ces deux puissances, défendre les côtes de la Baltique et de la mer du Nord sans qu'il soit nécessaire de détourner, pour la soutenir, un seul homme et un seul canon de l'armée de terre, et, cette défense assurée, livrer bataille aux flottes ennemies, en pleine mer, et les mettre autant que possible hors de combat. L'étendue des côtes françaises ne permettant pas d'en tenter le blocus, il faudrait au moins empêcher la flotte russe de sortir de la mer Baltique, bloquer les ports danois et posséder une réserve de cuirassés, de croiseurs et de canonnières assez considérable pour inquiéter les côtes de la France, faire des prises sur sa marine marchande et donner une escorte aux navires de commerce allemands pour les empêcher d'être capturés, et assurer ainsi le ravitaillement du pays. Or, le nombre des navires de commerce ayant *plus que triplé* depuis 1871, rien que pour suffire à cette dernière tâche, la flotte allemande doit devenir une flotte de premier rang.

Voilà les éventualités auxquelles aurait à faire face l'Allemagne si elle était attaquée simultanément par la France et la Russie.

Dans le cas d'une guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne, continuent les partisans d'une puissante marine, la nécessité d'une flotte de premier ordre ne s'impose pas avec moins de rigueur. Ce cas échéant, après s'être assuré de la neutralité de la Russie, il faudrait veiller également à la protection de la marine de com-

merce et assurer la défense des côtes sans avoir recours aux troupes préposées à la garde des frontières. Avec une flotte capable de tenir en échec la flotte anglaise, il ne serait peut-être pas impossible de tenter une descente en Angleterre. Grâce à l'incontestable supériorité de l'armée allemande, il lui suffirait, pour vaincre, de poser le pied sur le territoire anglais. Dès lors, la guerre serait bien près d'être terminée, et il est presque impossible de calculer les avantages qu'un tel succès procurerait à l'Allemagne. Mais si l'Angleterre était victorieuse sur mer, ce qui n'est pas douteux étant donnée la situation actuelle des deux flottes, ce serait la ruine complète du commerce et l'écrasement de la puissance de l'Allemagne.

Conclusion : il faut, malgré la résistance de la majorité parlementaire, amener le peuple allemand à donner au moins *un demi-milliard* pour mettre sa marine de guerre sur le même pied que son armée.

Sans doute, les nations rivales ne se croiseront pas les bras tandis que l'on travaillera ainsi à l'augmentation de la flotte impériale. Mais la supériorité d'une marine de guerre ne consiste pas seulement dans le nombre de ses navires, elle est aussi et surtout dans la vitesse, la perfection des machines, du blindage, des canons, et l'excellence des équipages. « Sous ce rapport, disent les brochures, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité. Parmi les puissances rivales, aucune ne possède des navires ayant une valeur égale aux navires allemands de même genre et de même classe de récente construction. Tant que les ateliers Krupp existeront, l'armure de nos bâtiments et notre artillerie ne seront pas surpassées. Quant à nos hommes, officiers et matelots sont tous des marins de choix, d'un héroïsme tranquille; les Anglais, juges compétents en la matière, les admirent et nous les envient ouvertement. Il ne s'agit donc que de mettre à nos marins assez de planches sous les pieds. »

Aux objections de ceux qui prétendent que l'on ne saurait équiper une flotte de premier rang sans diminuer l'effectif de l'armée de terre, les partisans de la marine répondent en comparant la population de l'Allemagne à celle de la France. Un pays dont la population dépasse 52 millions d'âmes n'aura pas de peine, pensent-ils, à fournir autant de marins et de soldats qu'un pays qui n'a que 38 millions et demi d'habitants.

— Mais où prendre l'argent nécessaire? objectent les premiers. L'Allemagne est pauvre.

— Cette proposition n'est pas soutenable, répliquent les seconds. Il est vrai que l'Angleterre et la France sont plus riches que nous;

mais si l'on compare leurs systèmes d'impôts et de contributions au nôtre, on verra qu'il n'est pas besoin d'expédients extravagants pour créer à l'Etat des sources suffisantes de revenu. On peut même se dispenser d'avoir recours au monopole du tabac ou à une conversion de la rente. Rien qu'en augmentant les impôts sur les boissons, il resterait encore à l'Allemagne la triste gloire de fournir au « pauvre homme » l'alcool le meilleur marché de la terre.

Comme on le voit, ils ont réponse à tout.

*
* *

Mais les peuples ne luttent pas seulement sur les champs de bataille. Pour être en apparence moins violents et moins meurtriers, les combats qu'ils se livrent sourdement et sans relâche sur le terrain économique et industriel n'en sont pas moins importants, puisqu'ils ont pour objet les richesses matérielles des nations et les sources mêmes de leur vie. Les progrès réalisés par l'industrie et le commerce de l'Allemagne pendant les vingt-cinq dernières années sont gigantesques, et l'Angleterre, sa plus puissante rivale, commence à s'en effrayer¹. La marine marchande de l'Allemagne a plus que triplé depuis 1871. Le chiffre de ses affaires commerciales a augmenté de 1300 millions de marks de 1882 à 1895, tandis que, dans une période de dix années, de 1882 à 1892, l'Angleterre voyait les siennes diminuer de 800 millions de marks (40 millions de livres), la France de 700 millions de francs, et l'Italie de 240 millions. Les partisans d'une grande flotte citent ces chiffres avec fierté et prétendent, non sans quelque raison, qu'un commerce de cette importance aurait besoin, pour le défendre, d'une marine de guerre proportionnée.

Leur ambition ne s'arrête pas là. « Puisque l'Allemagne, disent-ils, a conquis en si peu de temps la deuxième place, pourquoi n'aspirerait-elle pas à la première? Pourquoi ne parviendrait-elle pas à égaler l'Angleterre et même à la dépasser?... Ah! oui, si *Michel*² le voulait, on ne verrait pas toujours l'Anglais se tailler la part du lion dans les pays qui s'ouvrent à la civilisation européenne!... Mais il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir. Un empire colonial nécessite une flotte de première grandeur, et l'Allemagne a besoin de cette flotte parce qu'elle a besoin de colonies! »

N'est-ce pas en effet l'un de ces heureux pays dont la population augmente au lieu de diminuer? Son accroissement annuel

¹ Voy. le livre de E.-E. Williams, *Made in Germany*, et les articles qu'il a suscités dans la presse anglaise.

² Sobriquet du peuple allemand comme *Jonathan* et *John Bull*.

est d'environ 600 000 âmes, ce qui donne depuis 1871 un total de 11 285 711 habitants (tandis que la population de la France n'a augmenté, dans le même espace de temps, que de 2 415 398 âmes). Les produits du sol sont loin de pouvoir nourrir ce surcroît d'habitants. Les plus misérables, mais souvent aussi les plus entreprenants et les mieux doués, émigrent et vont porter à l'étranger une intelligence et des forces qui, au bout de deux ou trois générations, sont perdues d'ordinaire pour le pays d'origine. Il s'agit donc de préparer au delà des mers, à ces fils du vieux sol germain, une nouvelle patrie qui soit à l'ancienne ce que le rameau est au tronc, favorise son influence et ses intérêts, ouvre de nouveaux débouchés à son commerce et fournisse des matières premières à son industrie.

Or une colonie florissante ne s'improvise pas en un jour. Pour qu'elle prospère et se développe, il ne faut pas seulement un climat sain, un sol productif, des colons robustes, laborieux, intelligents; il faut encore qu'elle soit à l'abri des surprises du dehors et des chicanes que pourraient lui susciter les puissances coloniales rivales. D'où il ressort une fois de plus que, pour la paix comme pour la guerre, il est indispensable à l'Allemagne de posséder une flotte de premier rang.

Les considérations que nous venons de résumer se terminent par des appels éloquentes au patriotisme. « A la mer, mon peuple! » s'écrie l'un dans des strophes vibrantes. — « Peuple allemand, dit l'autre, ton empereur, le gardien de ton honneur et de ta grandeur, demande de toi, pour des raisons urgentes, les moyens d'augmenter les forces maritimes de l'Allemagne... S'il coule encore dans tes veines une goutte de ce sang hardi des Vikings qui a fait des ancêtres de ta race les dominateurs des mers, on pourra voir bientôt ton pavillon se balancer fièrement sur les vagues des océans, respecté et craint par les autres peuples, pour le bien et l'honneur de la patrie grande et libre... »

Une campagne menée avec tant de zèle et inspirée par une volonté supérieure aussi tenace que puissante doit nécessairement aboutir à quelque chose. Voilà pourquoi il nous a paru qu'il y aurait quelque intérêt à signaler ce mouvement. Un avertissement de plus ne saurait nuire, bien qu'il y ait loin parfois de la coupe aux lèvres, et que tous ces beaux rêves ne soient pas sans présenter quelque ressemblance avec l'histoire de Perrette et du pot au lait.

LE CONCILE ANGLICAN

DE LAMBETH

C'est à peine si l'on connaît, en France, l'existence d'une assemblée religieuse qui se tient en ce moment à Londres et qui attire l'attention, non seulement de l'Angleterre, mais encore des anglicans dispersés sur tous les points de son immense empire, et aussi des Etats-Unis. Le nom que cette assemblée a officiellement adopté est celui de « Conférence de Lambeth », *Lambeth Conference*. Celui que lui donnent la plupart des feuilles anglaises est plus ambitieux. Elles l'appellent le synode ou le concile de tout l'anglicanisme : *Pan-Anglican synod*. C'est le nom que nous donnons ici à cette singulière réunion comme exprimant le mieux, non ce qu'elle est, — aucun nom ne saurait l'exprimer, — mais ce à quoi elle ressemble le plus.

Tous ceux qui ont visité Londres ont remarqué ce magnifique palais qui s'élève sur les bords de la Tamise, presque en face du Parlement. C'est le palais de Lambeth, résidence ordinaire des archevêques de Cantorbéry. Belle chapelle ou plutôt belle église en style gothique, bibliothèque contenant 30 000 volumes et 300 manuscrits, galeries décorées de tableaux de maîtres, salles immenses, vastes jardins, rien ne manque à cette résidence princière. Lambeth est le Vatican de l'Eglise anglicane.

Ce palais de Lambeth, qui date de la fin du douzième siècle, voit maintenant siéger, dans une de ses salles les plus vastes et les plus anciennes appelée le *Guard Room*, une assemblée telle qu'il n'en vit jamais. Ce Vatican de Londres a son concile composé de près de deux cents évêques venus de tous les points du monde et appartenant tous à la communion anglicane.

Ce n'est pas la première réunion d'évêques qui ait eu lieu à Lambeth : c'est la quatrième.

En 1864, l'archevêque de Cantorbéry, Longley, convoqua, pour

se réunir à Lambeth, 144 évêques; 76 seulement répondirent à son invitation.

En 1878, l'archevêque Tait en invita 173. Il n'en vint que 100.

En 1888, 211 évêques furent invités par l'archevêque Benson à la conférence de Lambeth; mais 145 seulement y assistèrent.

Le 30 juillet 1896, le même archevêque Benson convoquait de nouveau à Lambeth, non plus seulement 211, mais 277 évêques anglicans; 200 lui répondirent qu'il pouvait compter sur eux. Au mois d'octobre dernier, l'archevêque Benson mourait subitement. C'est à son successeur, le docteur Temple, qu'est échu l'honneur et la très difficile tâche de présider la quatrième conférence de Lambeth, qui, cette fois, prend vraiment des airs de concile.

Parmi les 200 évêques sur lesquels on comptait, quelques-uns ont été empêchés au dernier moment par la maladie ou par d'autres causes. L'assemblée de Lambeth se compose d'environ cent quatre-vingt-dix évêques. C'est le chiffre approximatif que donnent les journaux anglais.

La vraie raison pour laquelle il est juste d'attacher de l'importance à ce faux concile, ce n'est pas tant le nombre des évêques qui y siègent que la signification qui lui vient des circonstances dans lesquelles il se tient.

I

Il est tout d'abord évident que cette grande assemblée d'évêques anglicans est un appendice du jubilé de la reine. Ce jubilé, personne ne l'ignore, n'a pas été seulement un hommage rendu aux qualités personnelles déployées par une noble et généreuse souveraine pendant les soixante années d'un règne glorieux. Il a été encore, il a été surtout l'exhibition des progrès de la puissance britannique pendant ce long règne.

Depuis 1837, la Grande-Bretagne a étendu son empire d'une manière rapide et extraordinaire. L'Eglise anglicane, grâce à l'Etat qui la soutient et la protège dans toute l'étendue de l'empire britannique, et aux millions qui ont subventionné ses missionnaires, s'est développée dans les mêmes proportions. En 1837, elle ne comptait, dans ses colonies, que sept évêchés en communion avec le siège primatial de Cantorbéry; aujourd'hui, elle en compte avec orgueil cent soixante-dix. Le progrès est considérable, mais l'honneur en revient principalement à la puissance même qui a étendu les limites de ce vaste empire. Cette exhibition religieuse était donc un juste et nécessaire complément de l'exhibition générale qui a marqué et caractérisé le jubilé de la reine Victoria.

Faut-il voir, dans ce développement rapide de la communion anglicane, l'œuvre de la grâce et une sanction divine? Autant vaudrait soutenir que la rapide propagation de l'islamisme est une preuve qu'il vient de Dieu. L'observation n'est pas de nous. « Le mahométisme, dit Newman dans des pages d'une remarquable profondeur que nous voudrions pouvoir citer ici tout entières, le mahométisme a fait un peu plus que la communion anglicane ne fait en ce moment. On la rencontre dans un grand nombre de parties du monde; son primat possède une juridiction plus étendue que celle de l'ancien patriarche Nestorien; elle a des établissements à Malte, à Jérusalem, dans l'Inde, en Chine, en Australie, dans l'Afrique du Sud et au Canada... Mais c'est son établissement par l'Etat qui lui confère son unité et son individualité. Dépouillez-la des avantages qui lui viennent de l'Etat, et vous l'aurez soumise à une opération mortelle : elle aura cessé d'exister... Sa propagation a été, en grande partie, passive et non active. Elle a été transportée dans d'autres pays par la politique de l'Etat. Elle se meut parce que l'Etat se meut. Glaive ou décoration, elle est un appendice du pouvoir souverain. Ce n'est même pas la religion d'une race, mais simplement d'une portion d'une race, la portion gouvernante. Les Anglo-Saxons ont fait ce qu'avaient fait avant eux les Sarrasins, avec cette différence qu'ils l'ont fait à regret, pour leur utilité, tandis que les Sarrasins obéissaient à l'impulsion d'un ardent fanatisme¹. »

Comme il s'agissait surtout d'une manifestation, les évêques des Etats-Unis ont bien voulu répondre à l'appel de l'archevêque de Cantorbéry, reconnaissant par là que s'ils ne dépendent plus de l'Angleterre au point de vue politique, ils demeurent attachés au primat de l'Eglise anglicane par certains liens, ne fût-ce que ceux de la reconnaissance et d'une commune origine. Ces liens ne les ayant enchaînés jusqu'ici que d'une manière assez douce et vraiment fort peu gênante, on conçoit sans peine qu'ils ne se sentent aucune envie de les briser.

C'est le lundi 5 juillet que s'ouvrait le concile général de l'Eglise anglicane. La veille, c'est-à-dire le dimanche 4 juillet, les Etats-Unis célébraient le 121^e anniversaire de leur indépendance. On avait eu l'attention d'inviter plusieurs évêques des Etats-Unis à prêcher ce jour-là dans les principales églises protestantes de Londres. Pendant que l'évêque de Jowa prêchait à Saint-Paul, l'évêque de Springfield prêchait à Westminster-Abbey. « Quand les deux nations se sont séparées, a-t-il eu la gracieuseté de dire

¹ *Discourses to mixed congregations*, p. 250.

aux Anglais qui l'écoutaient, quand les deux nations se sont séparées, il y avait peu de sympathie entre elles. Mais un grand changement s'est opéré depuis. Le peuple américain professe en ce moment la plus ardente sympathie et la plus vive admiration pour l'empire le plus noble qui soit sur la face du globe : la Grande-Bretagne. » L'évêque américain a ensuite célébré les louanges de « la grande Eglise d'Angleterre ».

Une des fins du concile de Lambeth est de faire admirer au monde entier « la grande Eglise d'Angleterre ». Il est une glorification de « la grande Eglise d'Angleterre », qui est elle-même une des gloires du grand empire britannique. C'est une exhibition d'évêques. Les Pères du concile parleront peu, et moins ils diront, mieux cela vaudra. Il est probable qu'ils en ont conscience. Mais, en revanche, ils se sont beaucoup montrés. Ils venaient pour se montrer. Ils se sont montrés avec grand appareil, en s'appliquant à relever l'éclat de leur présence par d'imposantes cérémonies dont le récit détaillé remplit les journaux, à Saint-Paul, à Westminster-Abbey, à la cathédrale de Cantorbéry, à l'église de Saint-Martin, à Ebb's Fleet, à Richborough, partout où ils l'ont pu. Ils savaient bien que, grâce aux journaux d'Angleterre, d'Amérique, de Nouvelle-Zélande et d'ailleurs qui allaient porter aux quatre coins du monde le récit de leurs exploits, ils se montraient au monde entier : Regardez-nous ! comptez-nous ! Nous sommes près de deux cents, et nous venons de toutes les parties de l'univers. Dites après cela que la communion anglicane n'est pas une communion puissante et toujours en progrès, à laquelle appartient l'avenir du monde, et qui est évidemment marquée du sceau divin !

Voilà bien le sens de la démonstration de Lambeth. Quand on juge cette démonstration à la lumière qui jaillit de la *Bulle Apostolicæ curæ* déclarant avec une autorité suprême que « les ordinations conférées selon le rite anglican ont été et sont absolument vaines, entièrement nulles », on est obligé de retenir le mot qui vient de soi-même se placer sous la plume.

II

Dans l'intention de ceux qui l'ont convoqué, préparé, et qui s'y intéressent le plus vivement, de l'archevêque Benson d'abord, puis de son successeur le docteur Temple, et de la partie la plus influente de l'Eglise anglicane, ce concile de Lambeth n'est pas une simple exhibition, il s'en faut. C'est la revendication solennelle de l'apostolicité pour l'Eglise d'Angleterre par une célébration éclatante.

tante du treizième centenaire de l'arrivée de saint Augustin. N'eût été ce désir de faire célébrer ce centenaire par les évêques anglicans du monde entier, l'archevêque Benson n'eût convoqué cette assemblée de Lambeth qu'un an plus tard.

Les anglicans de la vieille école disaient aux catholiques, et ils leur disent toujours, car ils sont encore nombreux : Nous nous sommes séparés de l'Eglise catholique et nous avons bien fait. Nous avons eu pour cela les meilleures raisons. Votre papauté est une tyrannie et son joug était devenu intolérable. D'ailleurs vous êtes des idolâtres. — Les anglicans de l'école de Pusey, actuellement dominante, ont changé tout cela. Ils disent : Nous ne nous sommes jamais séparés de l'Eglise catholique. Nous n'avons jamais cessé d'en faire partie.

Les anglicans de la vieille école disaient et disent encore : Entre nous et l'Eglise catholique, il y a eu une rupture. C'est cette rupture qui fait notre force et notre gloire. Nous la maintenons. — Les anglicans qui suivent le mouvement d'Oxford ne négligent aucune occasion de dire et d'écrire qu'entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique il n'y a jamais eu de rupture; que la Réforme n'a introduit dans l'Eglise anglicane aucune solution de continuité, et que cette Eglise est vraiment apostolique.

L'étude de l'histoire et des Pères de l'Eglise a amené les anglicans les plus capables d'exercer de l'influence à reconnaître que l'apostolicité est, comme on dit en théologie, une *note* de la véritable Eglise et que, si l'Eglise anglicane n'était point apostolique, elle ne serait qu'une institution purement humaine. Ce principe, une fois établi et mis en lumière par les théologiens d'Oxford, il fallait absolument, pour pouvoir rester en sûreté de conscience dans l'Eglise anglicane, arriver à se prouver à soi-même qu'elle est apostolique. Newman n'y put jamais parvenir. Pusey y réussit. Parmi les anglicans, les uns ont suivi et suivent encore tous les jours la voie tracée par Newman; d'autres, en plus grand nombre, suivent celle beaucoup moins logique, mais beaucoup plus conforme à leur inclination, ouverte par Pusey. Ils disent : Les catholiques anglais, c'est nous. C'est nous et nous seuls qui sommes les successeurs de saint Augustin.

Et les catholiques romains, comme vous les appelez, que sont-ils donc? Des schismatiques et des intrus.

Je ne force pas la note, je ne fais que traduire.

Il était nécessaire de faire connaître et même de bien accentuer cette étrange disposition d'esprit pour faire comprendre, non seulement l'étrange concile qui en est la conséquence et l'expression, mais encore les manifestations qui l'ont précédé.

Nous avons dit que ce concile est une exhibition. Il est davantage encore une manifestation.

D'après le programme tracé par l'archevêque Benson lui-même, il devait être précédé d'une série de manifestations; ce programme a été fidèlement suivi.

Le vendredi 2 et le samedi 3 juillet ont été consacrés par les évêques à un grand et imposant pèlerinage aux lieux où saint Augustin toucha pour la première fois le sol anglais : Ebb's Fleet et Richborough, puis à l'église de Saint-Martin où fut baptisé le roi Ethelbert, et enfin à la cathédrale de Cantorbéry. Les journaux anglais, les feuilles religieuses surtout, ont rempli leurs colonnes du détail des cérémonies qui ont accompagné ces pèlerinages. Ils ont même rapporté les prières prononcées en public pour obtenir de Dieu que l'Église anglicane continue à marcher dans la voie que lui a tracée saint Augustin. Le sens de ces pèlerinages, de ces cérémonies et de ces prières est assez clair. Mais, de peur qu'il ne fût pas compris de tous, le *Church Times* a pris soin de l'expliquer. « Le pèlerinage à Ebb's Fleet et à Richborough, dit-il dans un article intitulé : *la Conférence de Lambeth*, le pèlerinage à Ebb's Fleet et à Richborough, pour célébrer le treize-centième anniversaire de l'arrivée de saint Augustin, n'est pas seulement le prélude qui convient à cette conférence. Sans doute ce prélude était nécessaire pour rappeler aux évêques le roc d'où ils ont été taillés, le puits où ils ont été puisés et pour les convaincre de la nécessité de suivre les anciens sentiers. Mais, de plus, ce pèlerinage est, en lui-même, un événement important. Cet acte de foi d'un si grand nombre d'évêques si étroitement unis à l'Église d'Angleterre exprimant leur conviction que leur épiscopat est identique à celui de saint Augustin, est, pratiquement parlant, un acquiescement à la position prise par nos archevêques dans leur défense de l'Église d'Angleterre. Dans cette lumière, ce pèlerinage devient une démonstration dont la force ne saurait être contrecarrée par le cardinal Vaughan et ses partisans, quelques fausses représentations qu'ils puissent inventer pour la circonstance ¹. »

Les catholiques anglais, en effet, se préparent à célébrer par de grandes fêtes le treizième centenaire de l'arrivée de saint Augustin. Le cardinal Perraud prêchera à Londres le dimanche 12 septembre, puis de nouveau à Cantorbéry le mercredi 15. Car ces fêtes se prolongeront. Le mardi 14 septembre, une grand'messe sera célébrée aux lieux mêmes où aborda saint Augustin, en présence de tous

¹ *The Church Times*, n° du 2 juillet.

les évêques catholiques d'Angleterre, du cardinal Perraud et de l'abbé du Mont-Cassin.

Vaines et fausses représentations! dit le *Church Times*, et avec lui toute l'assemblée de Lambeth.

Tel est peut-être l'avis des 277 évêques anglicans. Nous disons peut-être, car il n'est pas sûr qu'ils se soucient tous de revendiquer la succession apostolique. Mais, à coup sûr, tel n'est point l'avis des 1295 évêques catholiques du monde entier. C'est l'avis du *Church Times*; ce n'est point l'avis de l'univers. L'avis formel et certain des 1295 évêques du monde catholique, l'avis de l'univers, c'est que le successeur de saint Augustin, ce n'est point le docteur Temple, mais le cardinal Vaughan. Mais les ritualistes s'inquiètent peu de ce que pense l'univers. Le ritualisme est le retournement du mot de saint Augustin : *Securus judicat orbis terrarum*. Le ritualisme, lui, juge que, si l'univers est contre lui, c'est que l'univers se trompe. *Securus judicat orbem terrarum*.

A défaut des suffrages de l'Église catholique, l'assemblée de Lambeth a reçu avec une vive joie, dès le deuxième jour de sa réunion, ceux de l'Église d'Ecosse. Le mardi 6 juillet, une adresse lui était présentée de la part de « l'assemblée générale de l'Église d'Ecosse ». Cette adresse disait, entre autres choses flatteuses et « catholiques » :

« Nous reconnaissons que vous avez une raison spéciale de célébrer l'œuvre d'Augustin dans la conversion du roi et du royaume de Kent... Le distingué prélat qui préside à vos délibérations est le successeur, sans interruption de continuité, du premier archevêque de Cantorbéry, et, malgré de nombreux changements dynastiques et sociaux, l'Église d'Angleterre, avec ses diverses branches dont vous êtes les premiers pasteurs, a administré, sans aucune interruption de continuité, le Verbe de Dieu et les sacrements du Christ à la nation anglaise et aux peuples de langue anglaise disséminés dans le monde entier. »

« Le distingué prélat qui préside aux délibérations » du concile a été chargé par tous les évêques d'exprimer à l'Église d'Ecosse « la chaleureuse approbation de l'assemblée ».

C'est à peu près tout ce qui est sorti jusqu'ici du *Guard Room*, où les Pères du concile de Lambeth délibèrent dans le plus grand secret. Quand ils daigneront nous faire entendre leur auguste voix, il est probable qu'ils nous diront très solennellement qu'ils sont les héritiers de la mission confiée, il y a treize cents ans, à saint Augustin et à ses compagnons par saint Grégoire le Grand, dont ils répudient le successeur. Si, après cela, l'univers n'est pas convaincu, c'est que l'univers sera bien difficile à convaincre.

III

Voilà cependant à quoi le mouvement d'Oxford a conduit l'Eglise anglicane. Une des conséquences les plus frappantes de ce mouvement, c'est précisément l'institution de ces assemblées périodiques de Lambeth. On espère par là remettre l'Eglise anglicane sur un pied catholique. « La renaissance catholique, dit, à ce sujet, le *Church Times*, ne peut être considérée comme étant, même approximativement, complète jusqu'à ce que l'action synodale, diocésaine et provinciale, au lieu d'être, comme elle l'est maintenant, une circonstance exceptionnelle, soit redevenue le mode ordinaire du gouvernement de l'Eglise d'Angleterre, et jusqu'à ce que l'expression extérieure de l'unité de l'Eglise catholique se manifeste dans une plénitude telle qu'il soit possible de rassembler, quand cela sera nécessaire, de vrais conciles œcuméniques par le moyen desquels Dieu puisse enseigner distinctement la vérité divine par l'épiscopat uni de l'Eglise tout entière. »

Ce concile universel, composé des évêques de l'Eglise catholique, de l'Eglise grecque et de l'Eglise anglicane, est le grand rêve du ritualisme, et même, on peut le dire, de l'Eglise anglicane à cette heure. C'est la porte par laquelle elle espère rentrer dans une position normale. Les assemblées de Lambeth sont un acheminement à la réalisation de ce beau rêve. On ne s'explique pas que des hommes sensés puissent poursuivre de pareilles chimères. Outre que l'Eglise catholique n'a jamais admis et n'admettra jamais à délibérer dans ses conciles que des évêques en communion avec Rome, elle ne reconnaît point et ne reconnaîtra jamais les évêques anglicans comme des évêques. Quant aux évêques de l'Eglise grecque, lors même qu'ils croiraient à la validité des ordinations anglicanes, que diraient-ils en voyant arriver des Pères de concile qui sont des pères de famille, et dont plusieurs le sont devenus après leur épiscopat, eux qui n'admettent pas que le mariage soit permis après la prêtrise? Que diraient-ils en voyant siéger au milieu d'eux l'archevêque d'York, l'évêque de Salisbury et l'évêque d'Oxford, mariés en secondes noces depuis qu'ils sont « évêques »? Les ritualistes sont convaincus, ils le disent du moins, que tout cela s'arrangera. Pour arriver à se ménager une entrée dans le futur concile, ils ont un projet pour la réalisation duquel ils avaient d'abord compté beaucoup sur cette quatrième assemblée de Lambeth. C'est d'ériger l'archevêché de Cantorbéry en patriarcat. L'archevêque de Cantorbéry deviendra le patriarche de l'Eglise anglicane, comme l'archevêque de Constantinople est le

patriarche de l'Eglise grecque, et comme l'évêque de Rome est le patriarche de l'Eglise latine. Car, pour les anglicans, l'évêque de Rome n'est qu'un patriarche, que leurs archevêques se donnent la licence d'appeler simplement « leur vénérable frère ». De cette sorte, l'Eglise anglicane, une des trois Eglises qui composent l'Eglise universelle, aussi puissante et aussi fortement organisée que ses deux sœurs, n'aura rien à leur envier et pourra traiter avec elle d'égal à égal.

La grande assemblée de Lambeth ne serait-elle pas une excellente occasion de constituer ce patriarcat? On l'avait cru d'abord, mais les avis émis dans ce sens pour pressentir et préparer l'opinion ont créé une assez vive agitation et causé des inquiétudes de mauvais augure. Peu de temps avant l'ouverture de l'assemblée de Lambeth, un évêque américain, l'évêque de Vermont, a déclaré publiquement qu'il ne voulait pas plus de pape à Cantorbéry qu'à Rome. Il est fort à croire que les autres évêques d'Amérique et d'ailleurs n'en veulent pas plus que lui. On leur demandera cependant, ils en sont avertis par le programme même des travaux du concile, de se prêter à certains arrangements tendant à former entre les Eglises d'Angleterre, d'Amérique, d'Ecosse et d'ailleurs une sorte de fédération qui, en les rattachant à Cantorbéry par des liens très larges, leur donnerait une apparence d'unité. Une des questions soumises au concile est ainsi conçue :

L'organisation de la communion anglicane :

- 1° *Un corps central de consultation ;*
- 2° *Un tribunal de référence ;*
- 3° *Rapports des primats et des métropolitains des colonies et d'ailleurs avec le siège de Cantorbéry.*

Que sortira-t-il de l'étude de cette question? A coup sûr, une organisation plus nominale que réelle; rien qui ressemble à un patriarcat.

Les ritualistes eux-mêmes, qui avaient mis en avant cette idée d'un patriarcat, sont d'avis, après avoir mûrement réfléchi et avoir considéré les choses de plus près, que le moment de la réaliser n'est pas encore venu. Outre les obstacles auxquels cette réalisation se heurte chez les autres, elle en rencontre aussi de leur part. Ils ne voient pas bien ce qu'ils auraient à y gagner. La majorité de l'assemblée n'est pas pour eux, et son président lui-même, le docteur Temple, quoiqu'il ait jusqu'ici assez bien servi leur cause, ne leur inspire qu'une médiocre confiance. Si son opportunisme leur est un garant qu'il ne les blessera point sans nécessité, ses antécédents en fait de doctrine ne sont pas faits pour les rassurer outre mesure. Avant d'être archevêque de Cantorbéry, le

docteur Temple était évêque de Londres, et avant d'être évêque de Londres, il avait été évêque d'Exeter. Or personne n'ignore, en Angleterre, qu'une très vive opposition fut faite à sa nomination à l'évêché d'Exeter. On ne le jugeait pas suffisamment orthodoxe pour devenir évêque. La réputation qu'il s'était faite était celle d'un laxisme doctrinal qui allait jusqu'au rationalisme. Mais le docteur Temple est un de ces hommes qui savent évoluer à propos. Il n'en est plus là maintenant. Au fond, personne ne sait bien au juste où il en est, si ce n'est qu'il en est à l'archevêché de Cantorbéry. Ira-t-il plus loin? On ne le croit généralement pas. Ce n'est pas qu'on n'ait une haute idée de son habileté. « La conférence de Lambeth, dit le *Daily News*, a, dans la personne de l'archevêque de Cantorbéry, un président d'une grande capacité... Autrefois, hérétique radical, aujourd'hui conservateur orthodoxe, il a fait son chemin à travers le monde, ou plutôt à travers l'Eglise, à force de coups d'épaule contre les plus rudes obstacles, sans autre appui que celui de ses talents et de sa capacité. C'est un type vraiment frappant de l'homme qui fait lui-même sa carrière. »

Néanmoins, il est fort douteux que le docteur Temple, en supposant qu'il en ait l'ambition, fasse son chemin jusqu'au patriarcat.

IV

Le concile de Lambeth, on le voit, est un grand effort pour arriver à donner à cette Eglise anglicane, que les théologiens d'Oxford ont fait considérer comme une des trois branches de l'Eglise catholique, non seulement de l'importance, mais une organisation et, si l'on peut s'exprimer ainsi, un outillage catholique. Seulement, ce qu'il importe de bien remarquer, c'est que, d'une part, il ne s'agit que d'organisation et nullement de doctrine, et que, d'autre part, le catholicisme auquel on vise est un catholicisme profondément protestant.

Nous disons d'abord qu'il ne s'agit que d'organisation. Il ne pouvait en être autrement. Un catholique de France, peu familiarisé avec l'état de complète anarchie doctrinale à laquelle est livrée l'Eglise d'Angleterre, ne manquerait pas, en parcourant le programme des travaux de l'assemblée de Lambeth, de s'étonner du peu de place qu'y tient la doctrine. Ce programme est divisé en onze questions. Une de ces questions — les convenances y obligeaient — roule sur « l'étude critique de l'Ecriture », et puis c'est tout. Les Pères du concile de Lambeth sont des hommes d'affaires qui cherchent à s'entendre sur certains points relatifs aux intérêts

de leur commune entreprise. L'archevêque d'York a pris soin de dire, à Westminster Abbey, quelques jours avant l'ouverture du concile, aux honnêtes pères de famille qui le composent, qu'ils ne se réunissaient pas pour créer de nouveaux dogmes. Dieu les en garde!

Le pieux archevêque remarié s'est ensuite appliqué à leur faire comprendre que ce n'était point vers la sainte Vierge qu'ils devaient lever leurs regards pour recevoir assistance et lumière, mais bien vers l'Esprit-Saint, comme si nous, catholiques, nous n'élevions pas nos regards vers la sainte Vierge précisément pour obtenir par son intercession une plus grande abondance des dons de l'Esprit-Saint. Enfin, pour prémunir plus fortement ces Pères du concile contre la tentation de créer de nouveaux dogmes, tentation à laquelle il semble qu'ils fussent cependant peu exposés, le digne archevêque leur a rappelé en termes indignés le scandale donné par l'Eglise catholique romaine en définissant l'Immaculée Conception. C'est là un abus auquel l'a conduite fatalement l'habitude invétérée où elle est d'adorer la sainte Vierge. « *L'adoration* qui est adressée à la sainte Vierge par l'Eglise romaine, demandait pour sa justification, qu'on la représentât comme placée au-dessus du niveau de l'humanité même la plus élevée et la plus sainte. »

Si l'on veut bien se rappeler que l'archevêque d'York, le docteur Maclagan est un des chefs du ritualisme et son interprète le plus autorisé, et certainement un des plus « catholiques » de tous les Pères du concile de Lambeth, on pourra facilement se former une juste idée de ce que ce concile est capable de faire pour « la renaissance du catholicisme en Angleterre ».

V

Exemple frappant de ces ironies par lesquelles il plaît parfois à la Providence de se jouer des desseins des hommes! Cette assemblée de Lambeth, qui revendique pour l'Eglise anglicane les *notes* de la véritable Eglise, cette assemblée de près de deux cents évêques venus de tous les points du globe pour opposer Eglise à Eglise en faisant un acte de catholicisme destiné à avoir du retentissement dans le monde entier, est condamnée par les circonstances mêmes dans lesquelles elle se tient, et que la Providence a visiblement ménagées, à être un acte éclatant de protestantisme, l'acte de protestantisme le plus éclatant que l'Eglise anglicane ait jamais accompli.

Cette assemblée se réunit au lendemain de l'encyclique *Satis cognitum*, qui déclare que si l'ordre des évêques n'obéit à Pierre, « il se disperse nécessairement en une multitude où règnent la confusion et le désordre ». Sa réunion même est une protestation solennelle faite à la face du monde entier contre cette doctrine, contre cette encyclique et contre l'autorité de Pierre.

Cette assemblée se réunit au lendemain de la bulle *Apostolicæ curæ*, qui décide, et cette fois d'une manière définitive et irréfutable, que les ordres anglicans sont nuls. Sa réunion seule est une protestation contre cette décision, contre cette bulle et contre l'autorité suprême d'où elle émane.

Quand, le 30 juillet 1896, le docteur Benson inscrivait dans le programme des travaux de la future conférence de Lambeth, qui accompagnait sa lettre de convocation, la question suivante : *Nouvel examen de la question de l'unité de l'Église dans ses rapports avec les Églises d'Orient, la communion latine et les autres corps chrétiens*, quand le docteur Benson, disons-nous, inscrivait cette question au programme, il ne se doutait pas que le chef de cette communion latine avec laquelle il parlait de nouer des relations tendant à procurer l'unité, allait déclarer au monde, le 13 septembre suivant, que ni lui ni les évêques convoqués par lui n'étaient des évêques ni même des prêtres, mais de simples laïques.

Cette question de l'union des Églises, la plus importante de toutes, est demeurée inscrite au programme, et les chefs de l'Église anglicane auront à la résoudre. Dans quels sens la résoudre-ont-ils ? Ils ne se trouvent pas seulement en face des déclarations et des enseignements de Rome, — cela ne les gênerait guère, — mais leur mauvais destin a voulu qu'ils fussent placés entre deux courants, ou plutôt qu'ils formassent eux-mêmes deux courants d'opinions contraires, deux partis qui sont aux antipodes l'un de l'autre, et qui sont obligés de se ménager mutuellement. Dans un récent discours à l'*English Church Union* dont il savait bien que les échos retentiraient jusque dans le palais de Lambeth, lord Halifax a pris soin de dire bien haut : « Ne nous décourageons pas. La réunion s'accomplira en dépit de tous les obstacles. » Or lord Halifax, c'est le ritualisme, au moins dans sa partie la plus avancée, et le ritualisme n'est pas seulement un parti avec lequel il faut compter : on pourrait presque dire que c'est un torrent auquel il faut céder. Pour se faire une idée de sa puissance, il ne suffit pas de lire les livres et les journaux anglais, il faut habiter l'Angleterre, et le voir à l'œuvre. Il envahit tout, — nous le constatons avec joie, — il envahit tout, il a partout des adhérents et même des apôtres et

des églises. Il en a jusque dans la petite ville du Devonshire, où nous écrivons ces pages. Après avoir été longtemps réfractaire à son influence, la voilà qui s'y laisse gagner peu à peu, et qui prend le chemin de l'Eglise ritualiste. Il en est de même dans les villes environnantes, au grand désespoir de l'évêque d'Exeter, qui en est encore à appeler publiquement l'Eglise catholique « une prostituée », et le Pape « l'Antechrist ». Mais les évêques n'y peuvent rien. Ils sont débordés.

Néanmoins, il ne faudrait pas croire que le ritualisme soit maître du terrain. Il lui est chaudement disputé par le parti de la basse Eglise, qui a d'assez nombreux représentants dans l'assemblée de Lambeth : l'évêque d'Exeter, que nous venons de nommer, l'évêque de Liverpool, encore plus extrême que lui; l'évêque de Manchester, l'évêque de Newcastle, l'évêque de Carlisle, et beaucoup d'autres. On remplirait une page de leurs noms. Or, si l'on veut savoir ce que la basse Eglise pense de l'union, on n'a qu'à méditer le passage d'un article que l'organe le plus autorisé de ce parti, *the Rock*, consacre à la conférence de Lambeth :

« Les Eglises d'Orient et la communion latine sont distinctement idolâtres... L'Eglise d'Angleterre est plus ancienne que ces Eglises-là, en ce que sa théologie est basée sur les enseignements du Nouveau Testament tels qu'ils étaient donnés dans la primitive Eglise, et qu'elle répudie les additions postérieures : la transsubstantiation, le culte des saints, y compris celui de la Vierge Marie, et le culte des anges, et la confession, et le reste... Il est difficile de voir comment on peut avoir la pensée, simplement la pensée, de réunir l'Eglise d'Angleterre avec l'Eglise d'Orient et l'Eglise latine, tant que ces dernières n'auront pas répudié l'idolâtrie et les pratiques dégradantes opposées à l'autorité de l'Écriture, reconnue par les Eglises de la communion anglicane comme étant la suprême autorité. Et cependant cette vaste question : « L'unité « de l'Eglise », est une de celles qui doivent être traitées avec autorité, maintenant ou plus tard, par la grande assemblée de Lambeth, qui aspire à laisser derrière elle une commission permanente. On peut réformer les Eglises d'Orient en les amenant à rejeter leurs excroissances; il n'y aura lieu de parler d'unité que lorsqu'elles s'y seront décidées. Quant à l'Eglise de Rome, elle est particulièrement enchaînée par la plus grande des innovations ecclésiastiques : la papauté. Voilà pourquoi elle ne peut se débarrasser de ses pratiques et de ses dogmes idolâtres et antichrétiens sans une révolution complète. Qu'il soit inutile de l'espérer, il est probable que depuis que la décision du Pape relativement aux ordinations anglicanes est tombée comme une bombe dans le camp

de l'*English Church Union*, les évêques les plus ritualistes eux-mêmes le comprennent¹. »

Encore une fois un assez bon nombre des Pères du concile de Lambeth sont animés de ces beaux sentiments. Ils forment le fonds de l'enseignement d'un grand nombre de ministres, et ils sont très répandus dans l'Église anglicane. On ne peut ni les froisser sans donner lieu à des réclamations très vives de la part de la basse Église, ni leur donner satisfaction sans exciter des protestations plus vives encore de la part des ritualistes. Après tout, les dignes successeurs des apôtres enfermés dans le cénacle de Lambeth, auraient peut-être bien fait, au risque de tomber dans l'idolâtrie, et malgré les recommandations du pieux archevêque d'York, d'invoquer les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de la sainte Vierge Marie, pour les aider à sortir de ce mauvais pas.

Et maintenant que vont-ils décider, sinon sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, au moins sous celle de l'opportuniste docteur Temple? Prenons patience; nous le saurons bientôt. Le concile a tenu ses séances générales du 5 au 10 juillet. Puis ses membres ont été répartis en douze commissions, dont les onze premières correspondent aux onze questions du programme. La douzième a pour mission de chercher la réponse aux difficultés proposées par les Pères du concile. Les séances générales seront reprises le 26 juillet, et la clôture aura lieu le 31.

Nous saurons alors, entre beaucoup d'autres choses qui nous intéresseront fort peu, si l'archevêque de Cantorbéry est devenu patriarche, et si le grand concile de Lambeth, pour gagner les bonnes grâces de lord Halifax et de ses partisans, a décidé que l'union en corps s'accomplira en dépit de tous les obstacles, de ceux qui viennent de la bulle et de l'encyclique, et aussi de ceux apportés par l'énergie chaque jour croissante avec laquelle lord Halifax et ses partisans protestent qu'ils ne se soumettront jamais ni à la bulle ni à l'encyclique : *Despite all obstacles, reunion will yet be accomplished.*

P. RAGEY,
Mariste.

La fin prochainement.

¹ *The Rock*, numéro du 9 juillet.

VICTOR-EMMANUEL II ET NAPOLEÓN III

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS ITALIENS ¹

II

De retour à Turin, Della Rocca eut soin d'informer très exactement Victor-Emmanuel et Cavour des tendances et des idées de Napoléon III. Il insista surtout sur l'audience de congé, où l'empereur avait promis formellement au Piémont l'appui militaire de la France dans certaines éventualités, en faisant remarquer toutefois qu'il fallait que le gouvernement sarde fût assez habile pour attirer l'Autriche dans le piège et la pousser, même malgré elle, à attaquer le Piémont.

L'aide de camp de Victor-Emmanuel était d'avis qu'il fallait profiter au plus vite des bonnes dispositions de Napoléon III et ne pas laisser refroidir son zèle pour les intérêts du Piémont. Après avoir parlé dans ce sens à Victor-Emmanuel, le général se rendit au ministère pour renseigner aussi Cavour. Avec le roi, Della Rocca s'était abstenu d'entrer dans certains détails, se bornant à dire que l'empereur semblait compter sur l'alliance du Piémont pour procurer à sa dynastie et à la France des avantages dont il n'avait pas bien défini la nature. Mais, avec Cavour, il mit de côté toute réserve et lui déclara que si on promettait la cession de la Savoie et le consentement du roi au mariage de sa fille, la princesse Clotilde, avec le prince Napoléon, on pouvait être sûr que l'empereur entrerait complètement dans les vues du gouvernement sarde ². En entendant cette révélation, Cavour se frotta les mains en ne cachant pas sa

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1897.

² Della Rocca savait que Victor-Emmanuel était très attaché à la Savoie, berceau de sa maison, et qu'il aimait trop sa fille, la princesse Clotilde, pour ne pas résister aux demandes de Napoléon III. Il estima qu'il était dangereux de parler lui-même au roi de ces choses, et que Cavour pouvait, seul, l'amener à accepter les demandes de l'empereur. On sait les efforts que Cavour, de retour de Plombières, dut faire pour arracher à Victor-Emmanuel son consentement au mariage de la princesse Clotilde avec le prince Napoléon.

satisfaction. En attendant, il s'étudia à gagner de plus en plus les bonnes grâces de l'empereur. A cet effet, il envoya à tous les représentants du Piémont à l'étranger une dépêche sur les attentats contre la vie de Napoléon III. La pièce était écrite avec une grande habileté. Tandis que, d'un côté, Cavour donnait satisfaction aux demandes de l'empereur en flétrissant les attentats et en déclarant que le gouvernement de Turin prenait des mesures pour empêcher que les révolutionnaires n'abusassent de l'hospitalité piémontaise et du régime libéral en vigueur dans les Etats sardes, de l'autre, il s'efforçait, de compromettre Napoléon III.

Non content d'avoir envoyé cette dépêche et d'avoir fait publier par la *Gazzetta Piemontese* la lettre d'Orsini à Napoléon III, Cavour fit insérer dans le même journal officiel la seconde lettre d'Orsini à l'empereur, en la faisant précéder d'une sorte d'avertissement où il était dit que le conspirateur était monté à l'échafaud en déplorant le crime auquel l'amour de la patrie poussé jusqu'au délire l'avait entraîné, et que, avant de mourir, sa pensée s'était tournée vers Napoléon III pour témoigner toute sa confiance dans l'homme qui était l'espoir de la cause italienne.

Il était clair que cette conduite audacieuse du ministre de Victor-Emmanuel était le résultat d'une entente secrète avec Napoléon III. On pouvait s'expliquer à la rigueur, bien qu'elle fût contraire à tous les usages et à toutes les convenances de la politique internationale, la publication dans la *Gazzetta Piemontese* de la première lettre d'Orsini à Napoléon III, puisqu'elle avait été lue en pleine audience de la Cour d'assises par M. Jules Favre et que d'autres journaux l'avaient reproduite; mais la seconde lettre, espèce de testament politique d'Orsini à la veille d'expier son crime, n'était pas connue. Si Cavour, dès le mois de mars 1858, était en mesure de la faire imprimer, il était évident que c'était bien Napoléon III qui l'avait communiquée à Victor-Emmanuel ou à son gouvernement, et qu'un ministre aussi avisé que Cavour n'en eût jamais toléré la publication dans le journal officiel sans s'être assuré au préalable de l'acquiescement tacite de l'empereur.

Le premier résultat de cette politique fut d'alarmer l'Autriche, qui, se croyant sérieusement menacée, commença ses préparatifs en vue d'une guerre prochaine. Après l'entrevue de Plombières, Cavour commença, de son côté, à prendre des mesures dans le même but. Pour brusquer la situation et rendre la guerre inévitable, il donna un nouvel essor à la *Società Nazionale*, présidée par M. Joseph La Farina, un des intimes du président du conseil. La *Società Nazionale* jouait à Turin à peu près le même rôle que la *Société du Dix-Décembre* avait joué à Paris après l'élection de

Louis-Napoléon à la présidence de la République ¹. Elle était bien au service du gouvernement, mais, en apparence, elle était indépendante. Ce caractère d'association libre permettait à Cavour de la désavouer en cas de réclamations de la part des gouvernements italiens, de l'Autriche ou de toute autre puissance étrangère. On assista alors à une scène tout à fait analogue à celles qui se passaient au Palais-Bourbon, de 1849 à 1851. La *Société du Dix-Décembre* était factieuse, elle conspirait contre l'Assemblée, elle voulait rétablir l'empire, elle préparait un coup d'Etat, disaient les députés et les journaux non inféodés à l'Elysée. Et les ministres de répondre : la *Société du Dix-Décembre* est une association libre; elle ne conspire pas; si elle commettait des actes factieux, nous saurions les réprimer et dissoudre l'association coupable; mais nous ne pouvons rien contre elle tant qu'elle reste dans la légalité. A ceux qui, avant la guerre de 1859, se plaignaient des agissements de la *Società Nazionale*, Cavour tenait le même langage que les ministres de Louis-Napoléon à la veille du coup d'Etat : Le Piémont jouit de la liberté de la presse et de la liberté d'association. La *Società Nazionale* ne viole pas les lois, elle ne conspire pas contre les gouvernements étrangers; le gouvernement n'a aucun rapport avec elle et ne peut rien faire contre elle tant qu'elle ne sort pas de la légalité; si elle en sortait, on saurait agir contre elle.

De même qu'en France personne n'était dupe des réponses des ministres de Louis-Napoléon, de même, en Italie et à Vienne, personne n'était assez naïf pour se laisser tromper par les déclarations de Cavour. Mais, en attendant, le ministre de Victor-Emmanuel continuait à se servir de la *Società Nazionale* pour préparer la révolution dans toutes les régions de l'Italie.

Après l'entrevue de Plombières, les agissements de la *Società Nazionale* devinrent plus évidents et son activité se manifesta par des actes qui alarmèrent l'Autriche. Comprenant que Cavour allait jouer son va-tout, elle se prépara à la guerre. Après les paroles adressées par Napoléon III à M. le baron de Hübnér, ambassadeur autrichien à Paris, le 1^{er} janvier 1859, et le ton provocateur du discours de Victor-Emmanuel à l'ouverture de la session parlementaire (10 janvier 1859), la *Gazette officielle* de Vienne annonça l'envoi d'un premier renfort à l'armée d'Italie. Le gouvernement piémontais y répondit en demandant aux Chambres un crédit de 50 millions pour préparer les armements sur les frontières du

¹ Touchant la *Société du Dix-Décembre* et ses agissements, voyez le très remarquable ouvrage de M. H. Thirria : *Napoléon III avant l'Empire*, t. II, *passim*.

Tessin et du Pô, et en faisant venir en Piémont les garnisons éloignées de la Ligurie et de la Savoie.

Le général Della Rocca remarque ici que, partout, en France et en Italie, on parlait de la guerre imminente et que, tandis qu'on s'en réjouissait en Italie, en France on en redoutait les conséquences.

« La France, dit-il, arma lentement. L'esprit public, dès les premiers bruits de guerre, s'y était montré généralement hostile. Les Français regrettaient l'interruption d'une paix qui favorisait à un si haut degré le commerce, augmentait la richesse publique et procurait la prospérité à toutes les classes sociales. Quant aux politiques (*i politicanti*)¹, qui n'ignoraient point les sympathies du souverain français pour la patrie de ses ancêtres, ils attribuaient à un sentimentalisme nuisible à la France la guerre qu'on allait faire au profit de l'Italie, sans aucun profit, disaient-ils, pour leur pays. Ils ignoraient les clauses du traité de Plombières qui donnaient à la France deux belles provinces².

« L'empereur rencontra au début de si grandes difficultés qu'il y eut un moment où Cavour dut craindre qu'il ne tint pas les promesses faites à Plombières. Mais Napoléon III ne s'inquiéta point. Il savait que la conduite de l'Autriche lui fournirait le prétexte de prendre part à la guerre et de changer en enthousiasme la répugnance des Français. Son habile politique parvint à rendre arrogants et agressifs ces Autrichiens ordinairement si prudents et qui devaient être les vaincus et les victimes de la guerre. »

Pendant ce temps, le Piémont armait avec une activité fébrile. Victor-Emmanuel prenait le commandement en chef de l'armée sarde, le général Della Rocca était nommé chef d'état-major, et le général Alphonse La Marmora, ministre de la guerre, accompagnait le roi comme ministre *a latere*. En même temps, des volontaires affluaient à Turin de toutes les régions de l'Italie. Cavour les organisait et en donnait le commandement à Garibaldi.

Cependant, la crainte d'une invasion autrichienne ayant poussé La Marmora à fortifier la ligne de la Dora Baltea, la frayeur se répandit à Turin et nombre de familles s'enfuirent de la capitale. Ces retranchements de la Dora furent l'objet d'une critique très vive du général Frossard. Arrivé avec Canrobert à Turin, pour concerter le plan de campagne avec Victor-Emmanuel, Frossard fut invité par le roi à aller visiter les travaux de défense. Canrobert, qui l'accompagnait dans cette course, déclara, d'une manière cour-

¹ C'est patriotes éclairés qu'il faudrait dire.

² L'annexion de la Savoie et de Nice ne compensait nullement pour la France les conséquences, si funestes pour elle, de l'abandon de sa politique traditionnelle. Les événements de 1866 et de 1870 l'ont suffisamment prouvé.

toise, au général La Marmora, qu'il ne pouvait approuver ces ouvrages, parce qu'il estimait qu'il était impossible de défendre sérieusement Turin de ce côté. Mais Frossard, oubliant qu'il avait affaire à des alliés, donna à ses critiques un caractère de violence et de dureté qui firent éclater Cialdini. Le caractère de Cialdini est connu. Il était orgueilleux au dernier point et ne pouvait supporter la contradiction. Se trouvant aux côtés de la Marmora et de Della Rocca au moment où Frossard parlait d'un ton presque agressif au sujet des fortifications, et froissé par le silence prudent que gardaient les généraux piémontais, Cialdini ne put maîtriser sa colère. Une scène s'ensuivit entre lui et Frossard, et, sans l'intervention des généraux Menabrea et Della Rocca, qui éloignèrent Cialdini et finirent par le calmer, la guerre d'Italie allait commencer par un duel entre un général français et un général piémontais.

*
* *

Malgré la présence, à Turin, de Canrobert et de Frossard, la guerre n'était pas encore déclarée. Il suffisait, à ce moment, que l'Autriche acceptât les bons offices de la diplomatie anglaise pour paralyser les efforts combinés de Napoléon III, de Victor-Emmanuel et de Cavour. En retardant la déclaration de guerre, on eût peut-être sauvé la paix. Mais le cabinet de Vienne brusqua tout à coup la situation. Les Autrichiens ne surent pas attendre. Le 23 avril 1859, le baron de Kellersperg arriva à Turin. Il avait pour mission de remettre à Cavour une lettre du comte de Buol, ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph. C'était un *ultimatum*. Le cabinet de Vienne sommait le Piémont de mettre son armée sur le pied de paix et de renvoyer les volontaires, en exigeant une réponse dans les trois jours. En cas de refus, l'Autriche envahirait le territoire sarde.

Pendant que Cavour se préparait à répondre négativement à M. de Kellersperg (la réponse fut remise le 26 avril à l'envoyé autrichien), le 24 avril Victor-Emmanuel annonçait à ses soldats l'ouverture prochaine des hostilités et, après avoir déclaré qu'il prenait le commandement en chef de son armée, il ajoutait que bientôt « de puissantes phalanges françaises », commandées par Napoléon III, viendraient au secours du Piémont.

Napoléon III attendit l'entrée des Autrichiens en Piémont pour annoncer officiellement au roi son intervention. Le général Della Rocca publie, à titre de curiosité, la lettre adressée par l'empereur à Victor-Emmanuel le jour même du passage du Tessin par l'armée autrichienne :

« Monsieur mon frère,

« Je viens d'apprendre que les Autrichiens sont entrés sur le territoire de Votre Majesté. La guerre est donc commencée. J'autorise le maréchal Canrobert à concourir, avec les troupes de Votre Majesté, à la défense de la ligne de la Dora Baltea, s'il juge que la position offre des chances sérieuses de résistance et si nos divisions sont réunies. Néanmoins, je recommande bien à Votre Majesté de songer sérieusement à la défense d'Alexandrie, car je crois toujours que c'est là que se portera la principale attaque des Autrichiens. J'attends avec impatience que nos troupes soient réunies pour aller en prendre le commandement et vous donner une nouvelle preuve des sentiments d'amitié avec lesquels je suis,

« De Votre Majesté,

« *le bon frère,*

« NAPOLÉON.

« Palais des Tuileries, le 29 avril 1859. »

Napoléon III fut très satisfait d'apprendre la nouvelle du passage du Tessin par les Autrichiens. Jusqu'à ce moment, si grand que fut son désir de faire la guerre à l'Autriche, il n'en devait pas moins compter avec les difficultés très graves qui, en France et en Europe, entravaient l'exécution des plans politiques préparés à Plombières. L'empereur en fit lui-même l'aveu à son ami Arese, en débarquant, le 12 mai 1859, à Gênes : « Mon cher Arese, s'écria-t-il, nous devons remercier Dieu d'avoir permis à l'empereur d'Autriche de passer le Tessin, car autrement comment aurai-je pu être ici? »

Della Rocca estime, et je crois qu'il ne se trompe pas, que ce qui poussa l'Autriche à commettre cette faute, ce fut le désir de profiter de l'avance qu'elle avait, dans la mobilisation de son armée, sur la France et le Piémont. Elle ne pouvait pas prévoir que l'incapacité du feld-maréchal Giulay, le généralissime autrichien, annulerait cet avantage très considérable. Giulay avait tout le temps de concentrer son armée et de battre les Piémontais avant l'arrivée des Français dans la vallée du Pô. Au lieu d'agir énergiquement, il commença par marcher sur Turin, pour s'arrêter bientôt à mi-chemin et menacer Alexandrie. Victor-Emmanuel, qui s'attendait à être attaqué, avait concentré ses troupes entre Valence et Casal. Son quartier général était établi à San Salvatore. Della Rocca nous fait remarquer que si Giulay avait passé le Pô, il était en mesure d'écraser l'armée piémontaise et d'occuper les débouchés des Apennins, par où l'armée française, débarquée à Gênes, devait

nécessairement passer pour atteindre les plaines de la Lombardie. En même temps, rien n'était plus facile, après une première victoire, que d'occuper Turin et de frapper au cœur le Piémont avant que Napoléon III fût en mesure de lui porter secours.

Giulay, au contraire, ne connaissant point la supériorité extraordinaire de ses forces, mal informé touchant celles dont Victor-Emmanuel pouvait disposer, manœuvra comme un général dépourvu d'idées et de plan. Sa conduite, si contraire aux principes les plus élémentaires de l'art militaire, frappa tellement l'esprit de Victor-Emmanuel que, après la fin de la guerre, lorsqu'on parla au roi de lui ériger un monument en souvenir de sa belle conduite durant la campagne de 1859, il s'écria : « Ce n'est pas à moi, mais à Giulay qu'il faudrait élever un monument pour nous avoir si bien épargnés avant l'arrivée des Français. »

Della Rocca constate la bravoure, quelquefois téméraire, de Victor-Emmanuel :

« Nous passâmes une dizaine de jours à San Salvatore, dit-il. Le roi allait chaque matin à cheval, quelquefois avec ses officiers de service, c'est-à-dire avec un aide de camp et deux officiers d'ordonnance, mais le plus souvent avec moi tout seul, pour inspecter les positions occupées par nos troupes. Le soir, nous allions seuls en voiture à Casal pour conférer avec Cialdini. Durant les courses matinales pour voir les positions, Victor-Emmanuel s'avancait beaucoup, ne craignant pas de s'exposer au tir des batteries autrichiennes. Mes conseils, mes remontrances ne suffisaient pas toujours à le retenir. Un jour, je lui dis franchement et très sérieusement que j'avais le devoir absolu de m'opposer à ses imprudences, non seulement à cause du grave danger auquel il exposait sa personne, mais aussi en vue de ce qui pouvait arriver si un des deux souverains qui avaient commencé la guerre et la dirigeaient venait à mourir, car son décès ferait écrouler l'édifice préparé pour l'accomplissement d'une grande idée. Le roi se laissa persuader, et, à partir de ce moment, il se montra moins imprudent. »

Pendant que Victor-Emmanuel était à San Salvatore, il reçut la visite de Garibaldi. Le condottiere, déjà célèbre par ses exploits dans l'Amérique du Sud et par la défense de Rome en 1849, se présenta au roi vêtu de son nouvel uniforme de général de brigade piémontais¹. Garibaldi venait prendre les ordres du roi qui le chargea de passer le Tessin à Sesto Calende, près de l'endroit où

¹ En Amérique et à Rome, Garibaldi avait toujours porté la chemise rouge, qu'il reprit en 1860, lors de l'expédition de Sicile et de Naples. En 1859, il se laissa persuader de prendre l'uniforme de général de l'armée régulière, probablement pour ne pas froisser Napoléon III.

cette rivière sort du lac Majeur, et de marcher sur la ville de Varèse occupée par un corps autrichien, commandé par le général Urban.

A propos du séjour de Victor-Emmanuel à San Salvatore, le général Della Rocca raconte cette curieuse anecdote :

« Une heure avant le départ de San Salvatore, le maire de cette bourgade, M. Re, dans la maison duquel nous avions logé, vint prendre congé du roi. Victor-Emmanuel lui exprima le désir de le dédommager de quelque manière de l'hospitalité qu'il avait reçue. A ces mots, le maire lui fit une demande fort originale qui provoqua le sourire du souverain. Il désirait que Sa Majesté lui donnât les draps dans lesquels elle avait dormi et qui, comme tout le linge dont on se servait au quartier général, appartenaient à la maison royale. Il voulait laisser telle quelle la chambre que le roi avait habitée, ne voulant plus que personne l'occupât, afin qu'on pût venir la visiter et qu'elle gardât le souvenir des jours où Sa Majesté y avait dormi. Le roi, tout en se moquant un peu de cette demande, accorda au maire ce qu'il demandait. »

*
* *

Je ne suivrai pas le général Della Rocca dans les détails qu'il nous donne touchant la guerre de 1859. Je me bornerai à indiquer les choses les plus remarquables qu'on rencontre à ce sujet dans ses *Souvenirs*.

Della Rocca prétend que Napoléon III était très capable comme général en chef. Cette opinion est fort discutable, néanmoins il vaut la peine de la faire connaître aux lecteurs du *Correspondant* :

« En dépit de ceux qui ont parlé et écrit touchant la prétendue faiblesse d'esprit et incapacité militaire de Napoléon III, dit le général, j'affirme que durant toute la campagne de 1859, et dans mes rapports continuels avec lui, je fus toujours contraint d'admirer et de louer la rapidité de ses conceptions, la clarté avec laquelle il les exprimait, son énergie dans les résolutions. On ne rencontrait chez lui aucune de ces douloureuses hésitations dans le commandement qui, en 1848-49, nous firent perdre tant de temps et le moment favorable à l'action. Si l'on ne peut pas reconnaître à Napoléon III le génie militaire de son grand oncle, génie absolument extraordinaire, on ne pouvait pas alors (en 1859) lui refuser le coup d'œil, l'intuition et la culture militaires. Résolu comme il l'était, s'il n'atteignit pas toujours le but qu'il poursuivait, on doit l'attribuer, bien plus qu'à lui, à ses généraux qui n'étaient pas suffisamment préparés, ni assez instruits pour commander des troupes et combattre sur un

terrain qui leur était inconnu, et qui, par conséquent, laissèrent échapper les bonnes occasions. Ayant si bien connu l'empereur en 1859, je ne puis attribuer les fautes qu'il a commises onze ans plus tard qu'à un état maladif trop avancé qui enleva à l'esprit, comme il en avait privé le corps, l'ancienne vigueur. »

Quoi qu'il en soit de ce jugement sur la capacité militaire de Napoléon III, le chef de l'état-major sarde n'en confirme pas moins l'opinion très sévère du général Trochu sur la manière dont on préparait la guerre sous le second Empire, et en particulier en 1859¹. Malgré sa bienveillance pour les alliés du Piémont, Della Rocca est obligé d'avouer que l'état-major français manquait quelquefois des choses les plus indispensables. Voici, par exemple, ce qu'il raconte touchant le défaut de cartes topographiques :

« A Alexandrie, je voyais presque tous les jours le maréchal Canrobert, les généraux Niel, de Mac-Mahon, de Martimprey, Trochu, etc. Dès mes premières visites, je fus contraint de m'apercevoir que l'état-major français était fort mal pourvu de cartes topographiques du Piémont. Ils avaient des vieilleries remontant, la plupart du temps, aux campagnes de Napoléon I^{er}. Causant un jour avec l'empereur de l'utilité d'occuper telle ou telle position stratégique, je tirai de ma poche une feuille d'une des cartes faites par notre état-major. C'était celle des environs d'Alexandrie, et je l'étendis sur la table afin que l'empereur pût voir les positions que je lui avais indiquées. Après avoir examiné toutes choses, Napoléon III s'écria, en appelant à ses côtés le maréchal Vaillant, et il me semble encore l'entendre : « Mais venez donc, maré-
« chal, venez voir les excellentes cartes qu'a le général Della
« Rocca ! » Et après que tous les deux eurent admiré et loué, ils me demandèrent s'ils pouvaient en avoir quelques exemplaires. « Rien de plus facile, leur répondis-je, je m'en charge. » Et peu de jours après, par l'entremise du colonel Ricci, alors chef de la section topographique de l'état-major, je fis venir de Turin à Alexandrie un bon nombre d'exemplaires de nos cartes du Piémont. L'empereur, en me remerciant, cette fois et dans plusieurs autres occasions plus tard, avec la courtoisie qui lui était habituelle, me fit comprendre délicatement, qu'il savait que plusieurs des cartes des Etats sardes avaient été faites sous ma direction et les plus anciennes par moi-même. De bonnes cartes topographiques fort détaillées et exactes étaient, pour les Français, une chose non seulement essentielle, mais indispensable pour les aider au cours de la campagne, car aucun d'eux ne connaissait le pays. Les soldats

¹ Voy. le général Trochu, *Œuvres posthumes*, t. II, Appendice, ch. vi.

et quelques officiers confondaient les noms des pays, des fleuves et rivières du Piémont avec ceux des autres parties de l'Italie, et nous les entendions nommer le Mincio, alors qu'ils voulaient nous parler du Pò ou de la Sesia ¹. »

Entrer en campagne avec des cartes vieilles de soixante-dix ans, sans avoir même enseigné aux officiers et aux sous-officiers les éléments de la géographie du pays où on devait faire la guerre, n'indique pas de la part de Napoléon III et de ceux qui l'entouraient, une expérience consommée de l'art militaire. Della Rocca avoue, d'ailleurs, qu'au début de la campagne les régiments français se trompaient souvent de chemin et qu'il dut se donner de la peine pour obvier aux inconvénients découlant du manque de préparation de la campagne. Voilà un témoignage bien impartial qui réduira au silence ceux qui ont si vivement critiqué les sévères réflexions du général Trochu, sur la manière dont le second Empire préparait la guerre.

Ce que Napoléon III n'avait pas oublié, c'était le luxe des équipages et des uniformes. Débarqué le 12 mai à Gènes, il eut, le 13, une conférence avec Victor-Emmanuel et, le 14, il prit le commandement général des deux armées et établit son quartier général à Alexandrie. Victor-Emmanuel avait installé le sien aux environs de cette ville, au village d'Occimiano.

« Les deux souverains, dit Della Rocca, échangèrent plusieurs visites dans leurs quartiers d'Alexandrie et d'Occimiano. Le roi allait chez l'empereur le plus souvent à cheval avec une petite suite, quelquefois en voiture avec un fort modeste équipage; car il n'avait pas voulu qu'on conduisît au camp un nombreux personnel de service et qu'on se servît de livrées luxueuses. Il n'en était pas de même au camp français. Les maréchaux venaient avec de très élégants équipages, des postillons et une nombreuse suite d'officiers. La voiture dans laquelle l'empereur vint, le 17 mai, à Occimiano, pour sa première visite au roi, était tirée par quatre chevaux de ses écuries. Elle était précédée par deux piqueurs et suivie par deux palefreniers à cheval. L'écuyer, M. le comte de Bourgoing, chevauchait près de la portière, du côté de l'empereur. Plusieurs voitures suivaient celle de l'empereur, et le cortège était fermé par une escorte de hussards blancs marchant au grand galop. Je me rappelle que ce jour-là l'empereur remarqua que notre tenue de guerre, bien que plus simple que celle des Français, semblait plus élégante. Certainement elle était plus commode. Le roi et nous tous, comme durant la campagne de 1848-1849, nous ne portions que la casquette militaire, et l'empereur, en notre présence, donna l'ordre à ses généraux de quitter désormais leurs chapeaux à claque pour adopter la casquette. »

Della Rocca remarque cependant que, chez les Piémontais, la simplicité dégénéra quelquefois en un laisser-aller et en manque de tenue.

*
* *

Quelques jours plus tard, Victor-Emmanuel et Napoléon III se trouvaient ensemble à Casal. Le roi étant allé rendre visite à l'empereur au palais Della Valle où il était descendu, Napoléon III, en présence du maréchal Vaillant, expliqua à Victor-Emmanuel son plan stratégique, dont il n'avait pas encore dit un mot à ses généraux. Il voulait que le roi fût le premier à le connaître pour qu'il l'approuvât ou qu'on le modifiât d'un commun accord.

« Il n'avait pas fallu beaucoup de jours à l'empereur, dit Della Rocca, pour s'apercevoir que le généralissime autrichien était peu capable. Giulay, avec son armée de 120 000 hommes, échelonnée depuis trois semaines dans la vallée du Pô, n'avait su ni osé rien entreprendre contre les 25 ou 30 000 hommes qu'il avait devant lui. Supposant que la première bataille aurait lieu nécessairement dans cette grande plaine, il était resté immobile dans ses positions entre Casal et Mortara, et entre Mortara et Novare, pour fermer de ce côté la route de Milan aux alliés. A l'exception de quelques escarmouches aux avant-postes, dues plutôt à l'initiative de nos troupes (piémontaises) qu'à celle des Autrichiens, on pouvait dire que la guerre n'avait pas encore commencé. En voyant cela, Napoléon III résolut de contraindre l'ennemi à se déplacer et à prendre une autre direction. Il fit semblant de vouloir entrer en Lombardie par la route de Plaisance, et il envoya de ce côté un bon nombre de soldats avec une partie de ses équipages. Le combat de Montebello, le 20 mai, fut la conséquence de ce plan stratégique, qui trompa pendant quelques jours le feld-maréchal Giulay sur les véritables intentions de l'empereur. Celui-ci, à ce même moment, songeait à d'autres mouvements et, après les avoir résolus, il les communiqua à Victor-Emmanuel. Il voulait faire entreprendre à son armée une grande contre-marche dans la direction du Tessin. L'idée était certes fort audacieuse, car il s'agissait de passer presque sur le front de l'ennemi et de tourner autour de son armée. Rebroussant chemin pour aller d'Alexandrie, où elles se trouvaient, dans la direction de Casal, et marchant sur Verceil et Novare, les troupes françaises décrivaient, dans leur marche, la courbe d'un grand fer à cheval. Elles devaient choisir ensuite, en tenant compte des positions des Autrichiens, les endroits les mieux indiqués pour passer le Tessin et menacer Milan. Tout cela devait se faire en peu de jours, tandis que l'armée autri-

chienne, trompée par la feinte marche sur Plaisance, se serait portée sur la rive droite du Pò. L'armée piémontaise, après avoir passé la Sesia, devait camper en vedette au centre du fer à cheval, sur la route de Mortara à Palestro, prête à protéger la marche des Français de Casal sur Verceil. Les deux belles journées de Palestro et, au delà du Tessin, celle de Magenta, furent le résultat de ce plan.

« Il me semble encore voir Napoléon III, alors qu'il développait son plan, et l'entendre lorsqu'il disait à Victor-Emmanuel qu'il lui avait réservé le baptême et la gloire du premier grand feu, en ajoutant que les Français seraient venus au secours des Piémontais les jours suivants. Et je vois aussi Victor-Emmanuel, animé et fortifié par ce discours, donner une forte poignée de main à son allié et lui manifester son grand bonheur de l'excellente occasion que l'empereur offrait à lui et à ses soldats de se battre les premiers contre les Autrichiens. »

Della Rocca, en sa qualité de chef de l'état-major de l'armée piémontaise, eut des rapports continuels avec les maréchaux et les généraux français. Il se montre très bienveillant surtout pour le général Trochu et Canrobert. « Le premier corps qui quitta Alexandrie, dit-il, fut celui de Canrobert. Le maréchal avait parmi ses divisionnaires Trochu, que j'avais connu à Paris chez M. Alexandre Bixio, notre ami commun. Je l'avais rencontré plusieurs fois dans cette ville, et toujours avec plaisir. Un peu plus jeune que moi, il avait, dans l'armée française, à peu près le même grade que j'avais dans l'armée sarde¹. Une familiarité amicale s'était établie entre nous et, en 1859, ayant souvent l'occasion de nous rencontrer, nous nous communiquions nos idées et nos impressions. Il était en excellents rapports avec son chef : c'est pourquoi, lorsqu'on parla des chemins à prendre pour atteindre les rivières, la Sesia d'abord, le Tessin ensuite, et de fixer le choix des positions où nous devions construire les ponts, Trochu me conseilla de tracer tout simplement un itinéraire pour Canrobert, m'assurant que le maréchal, loin d'en être froissé, m'en témoignerait sa reconnaissance. Je suivis ce conseil et je m'en trouvai très bien. Canrobert était vraiment ce que les Français appellent *un bon enfant*. Il n'avait pas le moins du monde ces manières altières par lesquelles se distinguaient d'autres maréchaux, et précisément ceux qui, dans la campagne de 1859, se montrèrent les moins capables. Ses divisions arrivaient toujours à temps et en bon ordre... »

Della Rocca se plaint, au contraire, du général Frossard, commandant du génie dans l'armée française :

¹ Le général Della Rocca, divisionnaire en 1859, devint général d'armée (maréchal) en 1860.

« Je me rappelle, dit-il, qu'étant arrivé à Verceil, je voulus aller voir un pont que notre génie (sarde) avait ordre de construire (sur la Sesia) et que je supposais presque achevé. Au contraire, je trouvai le travail à peine commencé, parce que le génie français avait voulu absolument s'en charger, et, ne connaissant pas le pays, n'avait pas pu trouver aussitôt les matériaux nécessaires. A cause de cela, j'eus un peu à me disputer avec Frossard, qui ne voulait pas comprendre qu'il était nécessaire de laisser le soin de ces travaux à nos soldats pour obtenir une plus grande rapidité. De tous nos généraux français, Frossard était certainement celui avec lequel les rapports étaient le plus difficiles. »

Touchant la bataille de Palestro (30-31 mai 1859), Della Rocca donne quelques détails curieux :

« Au commencement (de la journée du 31 mai), dit-il, nous avions envoyé un certain nombre de troupes sur la gauche, mais, comme nous craignions que le mouvement de l'ennemi ne fût une fausse manœuvre, je montai avec le roi sur le clocher d'où nous aperçûmes que ses forces principales se dirigeaient, au contraire, contre notre droite, afin de nous entourer et de nous séparer du pont sur la Sesia, jeté pour livrer passage aux troupes de Canrobert (les Autrichiens voulaient reprendre Palestro que les Piémontais avaient pris le 30 mai). Notre droite était faible. Heureusement les zouaves arrivèrent suivis de quatre canons. Lorsqu'ils débouchèrent sur la place de Palestro, le roi descendit et alla en courant se mettre à leur tête. Je restai en observation sur le clocher; mais, tourmenté par le vif désir de retourner près du roi, je descendis et je me mis à ses côtés. Nous étions au milieu des zouaves qui se précipitaient comme des lions sur les Autrichiens, les poussant devant eux, les jetant dans les canaux. Le colonel de Chabron, qui les commandait, se présenta pour supplier le roi de se retirer de ce combat : « Sire, disait-il, retirez-vous, ce n'est pas ici votre place. — Dans le danger, répondit le roi, ma place est au milieu des miens, et aujourd'hui vous êtes des miens. »

Della Rocca ajoute ici en note un passage d'une lettre qu'il écrivit le soir du 31 mai de Torrione, près de Palestro, à sa femme : « Le combat a été très vif. Les zouaves ont été émerveillés des nôtres et ils nous ont émerveillés. 8 canons, 800 prisonniers, un nombre infini de morts, 400 noyés dans le torrent, des fusils, des armes, des trophées de toute sorte. »

Napoléon III vint féliciter Victor-Emmanuel de la victoire qu'il venait de remporter. En rentrant à son quartier général, il rencontra le duc de Chartres. Voici comment Della Rocca nous raconte cet épisode :

« En rentrant avant la nuit au grand quartier général français, l'empereur rejoignit tout à coup un détachement de Nice-cavalerie escortant les prisonniers que l'on conduisait à Verceil. Le jeune officier qui les accompagnait s'arrêta pour rendre les honneurs militaires à l'empereur. Napoléon III rendit le salut et s'approcha de l'officier pour lui dire un mot courtois sur le beau résultat de la journée. Le sous-lieutenant ayant répondu avec un accent français très marqué, l'empereur en fut tout surpris et lui demanda : « Avec qui ai-je le plaisir de parler? — Je suis le duc de Chartres », répondit simplement l'officier. L'empereur, probablement un peu ému ou au moins étonné du cas étrange qui le rapprochait, sur le champ de bataille, du petit-fils de son prédécesseur sur le trône de France, le salua et continua sa marche. »

*
* *

Della Rocca est convaincu que la victoire de Magenta est due au hasard, et que la bataille du 4 juin 1859 fut une bataille « de surprise », comme il l'appelle, tout en rendant hommage au maréchal de Mac-Mahon et à la bravoure des troupes françaises.

« Giulay, dit-il, qui, seulement après Palestro, comprit qu'il avait sur le flanc toute l'armée des alliés, avait battu en retraite. Il évacua Verceil et Novare, et, avec une rapidité de conception et de marche à laquelle il ne nous avait pas habitués, il fit avancer les troupes qui étaient à Vigevano et à Abbiategrosso, les dirigeant toutes sur Magenta. C'était une excellente position tactique, plus étendue, plus ouverte, bien meilleure que celle de Palestro. En outre, elle était bien protégée par la double ligne du Tessin et du canal *Naviglio* qui porte les eaux de cette rivière à Milan. Le 3 juin, le généralissime autrichien avait déjà pris toutes les mesures pour faire arriver à Magenta un grand nombre de troupes, dans le but d'arrêter la marche des alliés sur Milan, lorsque le feld-maréchal baron Hess, chef d'état-major général de l'armée autrichienne, arriva de Vérone avec pleins pouvoirs de l'empereur François-Joseph qui se trouvait dans cette ville. On a su depuis qu'il fit changer plusieurs ordres sans améliorer les conditions de son armée. Il était informé de la défaite de Palestro, mais il ignorait que les Autrichiens étaient en pleine retraite. C'est pour cela qu'il envoyait des ordres prescrivant de garder à tout prix la Lomellina¹. Giulay fut forcé d'avouer qu'il l'avait déjà évacuée et qu'il n'y avait plus qu'une chose à faire : fermer la route

¹ Région du Piémont entre le Tessin et Alexandrie.

aux alliés qui se précipitaient sur Milan. Le chef d'état-major général ayant fait changer quelques-uns des ordres donnés par Giulay, on envoya des contre-ordres pour arrêter une partie des troupes autrichiennes à Vigevano et à Abbiategrasso, en diminuant de cette manière les forces qui se dirigeaient sur Magenta, où, le 4 juin, les Autrichiens ne purent mettre en ligne que cinquante mille hommes. De son côté, Napoléon III avait prescrit que les troupes françaises et piémontaises passassent sur la rive gauche du Tessin pendant la journée du 4 juin. Ces troupes, c'est-à-dire les corps de Mac-Mahon, Niel, Baraguey d'Hilliers et les trois divisions Castelborgo, Durando et Fanti, se trouvaient déjà rangées sur la rive droite. Le commandant en chef de l'armée française ignorait les mesures prises par Giulay et les positions occupées par l'ennemi. C'est pourquoi le combat de Robecchetto, qui eut lieu aux premières heures de la journée du 4 juin entre les troupes de Mac-Mahon et celles du général autrichien Clam-Gallas, de même que la bataille de Magenta, vers le soir, furent toutes les deux des actions de surprise. Le combat de Robecchetto retarda à ce point le passage du Tessin par le corps de Mac-Mahon que les divisions Fanti et Durando, qui devaient défilér sur le pont de Turbigio aussitôt après celles que commandait Mac-Mahon, ne purent se mettre en mouvement avant onze heures du matin. Le roi aussi, qui avait couché à Galliate, était venu me rejoindre près du pont pour voir le passage de ses soldats. Il fut contraint de s'arrêter plusieurs heures, entouré par son état-major. Dominant, du haut d'un petit coteau de la rive droite, le pont et la rivière, il attendait avec impatience de voir défilér ses troupes...

« Nos soldats étaient à peine arrivés de l'autre côté de la rivière qu'ils furent tout à coup arrêtés par un obstacle qu'on ne pouvait pas voir du haut du coteau sur lequel Victor-Emmanuel s'était placé. Impatient de connaître la cause de cet arrêt inattendu, il me fit demander par le général Fanti d'aller vérifier les choses. A peine arrivé à destination, je vis que le train des équipages du corps d'armée de Mac-Mahon fermait complètement la route, ne laissant aux nôtres aucun espoir d'être bientôt débarrassés de cet obstacle. Je voulus essayer de parler directement à Mac-Mahon, et je me mis à le chercher. Il marchait sur les talons de l'ennemi et était arrivé à la hauteur du pont de Buffalora. Il ne pouvait disposer que d'une de ses divisions (celle du général de La Motte-rouge), et attendait en vain l'autre, celle du général Espinasse, qui s'était trompé de chemin. Mac-Mahon se montra fort contrarié du retard forcé de nos troupes, sur lesquelles, à cause de l'absence d'Espinasse, il comptait doublement; mais il ne trouva aucun

remède au mal, et il fut contraint de me conseiller d'avoir patience, parce que les chars, fermés comme ils l'étaient au milieu des troupes, ne pouvaient plus laisser la route libre... Mac-Mahon qui, depuis plus d'une heure, avait ouvert le feu à Buffalora, privé du secours du général Espinasse, crut devoir le faire cesser pour courir lui-même, avec une petite escorte de cavalerie, à la recherche de ce dernier et le remettre sur la bonne voie. Mais, en attendant, cette interruption laissa l'empereur en grand péril. Napoléon III, aux premiers coups de canon à Buffalora, était venu en toute hâte avec une partie de la garde impériale et deux régiments de zouaves, s'avançant rapidement du pont Saint-Martin jusqu'aux bords du Naviglio. Avant même qu'il atteignît ce canal, les Autrichiens en avaient fait sauter les ponts. C'est pourquoi, obligé d'en faire construire d'autres, il se trouva dans une situation critique, sous le feu de l'artillerie ennemie, rangée en ligne le long de la rive gauche du Naviglio, plus élevée que la rive droite, et du haut de laquelle les Autrichiens foudroyaient les Français. Néanmoins ceux-ci, pleins d'ardeur et d'intrépidité, continuaient le travail et donnaient l'assaut aux positions ennemies. Plusieurs actions s'engagèrent sur la droite et sur la gauche, soutenues des deux côtés avec un très grand acharnement et un égal courage. Mais, en attendant, les heures passaient, longues et terribles, pour l'empereur, qui ne voyait pas comment les choses se termineraient.

« Tout à coup, vers le soir, une bonne nouvelle circula dans les rangs. Mac-Mahon, revenu avec la colonne Espinasse, avait tourné l'ennemi sur la droite, le serrait et le poussait de toutes parts. Peu après, on sut qu'il l'avait chassé de ses positions et qu'aidé par le général Fanti, arrivé tard, mais à temps, il avait détruit les barricades de la gare et repoussé les Autrichiens de leurs derniers retranchements. La victoire restait aux alliés dont les troupes passèrent la nuit sur le champ de bataille, dans les positions qu'elles avaient conquises. »

Malgré cet incontestable succès, la journée de Magenta, si glorieuse pour l'armée française, n'avait pas donné les résultats que Napoléon III en espérait. Loin d'être découragés, c'est le général Della Rocca, bien placé pour le savoir, qui l'avoue, les Autrichiens s'apprétaient à attaquer de nouveau les alliés. Le combat avait même commencé à l'aube du 5 juin, lorsque le général Giulay, qui avait, dès le soir du 4 juin, ordonné la retraite sur Vérone, fit cesser le feu. Della Rocca affirme que le soir de la bataille de Magenta, Napoléon III n'était rien moins que sûr du résultat de la journée.

Le sobre récit du général nous montre qu'au fond l'empereur

s'était trouvé en face des Autrichiens au moment où il s'y attendait le moins ; qu'il s'était engagé à la légère sur un fort mauvais terrain, coupé par des canaux, marécageux comme tous les pays de rizières, et aussi avantageux pour l'ennemi que dangereux pour les Français ; que, sans l'énergie du maréchal de Mac-Mahon, la journée du 4 juin tournait au plus complet désastre, car une défaite sur un pareil terrain pouvait avoir les plus graves conséquences pour les alliés, tandis qu'il en était autrement pour les Autrichiens dont la retraite était assurée.

Il est clair aussi que si les Autrichiens n'eussent pas manqué de cette unité de commandement si nécessaire, surtout dans les moments critiques ; si le maréchal Hess n'eût pas arrêté les troupes qui étaient à Vigevano et à Abbiategrosso et qui marchaient sur Magenta ; si le général Clam-Gallas se fût montré plus énergique vis-à-vis de Mac-Mahon et moins insouciant pendant cette journée célèbre, le résultat de la bataille de Magenta pouvait changer en faveur de l'Autriche. Della Rocca ne le dit pas ; mais ces réflexions découlent logiquement de son récit et, il faut bien le dire, ne donnent pas une idée très haute de la capacité militaire que le général italien attribue à Napoléon III.

*
* *

Le 8 juin 1859, Della Rocca entra à Milan avec Victor-Emmanuel et Napoléon III. Les souverains alliés reçurent un accueil enthousiaste de la part de la population, et Della Rocca, au milieu de ces applaudissements et de ces pluies de fleurs, ne put s'empêcher de songer à cette triste journée du 5 août 1848, où, se trouvant aux côtés de Charles-Albert, au moment où il allait quitter Milan et pendant que le peuple insultait le roi vaincu, le père de Victor-Emmanuel II s'était écrié : « Ah ! mon cher La Rocca, quelle journée, quelle journée ! »

De Milan, le quartier général fut transféré à Brescia. Dans cette ville, Della Rocca constata des choses qui prouvent encore une fois la vérité de ce que le général Trochu a dit sur la triste façon dont le second Empire préparait la guerre.

« L'empereur et les troupes françaises, dit-il, durent s'arrêter plusieurs jours (à Brescia), à cause du manque d'approvisionnements. Leur intendance ne marchait pas comme la nôtre, ce qui n'est pas étonnant, si on réfléchit que ceux qui devaient procurer les vivres à l'armée française ne connaissaient pas le pays et ignoraient complètement ses ressources ¹. Le désordre et les concus-

¹ Cette excuse mise en avant par le général Della Rocca ne vaut absolu-

sions furent considérables. Quelques employés furent renvoyés avant même la fin de la campagne. D'autres prirent la fuite et disparurent, et quelques années plus tard j'en rencontrai un au moment où je m'y attendais le moins. J'étais aux eaux d'Aix, en Savoie. Entre un bain et une douche, je pris deux jours de repos pour aller voir la Chartreuse de Grenoble (*la Grande-Chartreuse*); le Père supérieur du couvent, homme très poli, qui appartenait à une illustre famille française, ayant appris par mes compagnons de voyage que j'étais militaire et que j'avais fait la campagne de 1859 avec les Français, me dit : « Ah ! puisqu'il en est ainsi, « je vous ferai voir un de mes religieux qui a été officier et qui a « fait aussi la campagne de 1859, mais pris d'horreur à la vue des « carnages de Magenta et de Melegnano et dégoûté du monde, il a « quitté le service et abandonné tout pour se retirer chez nous. Il « va passer avec les autres pour aller à l'église et je vous le montrerai. » Il me dit le nom du moine et je me rappelai que c'était celui d'un officier français de l'intendance qui avait disparu avec d'autres, à la suite de la découverte des abus et désordres commis dans les fournitures. »

En quittant Brescia, Napoléon III et Victor-Emmanuel II transportèrent leurs quartiers généraux non loin du Mincio. L'empereur s'établit à Castenedolo, le roi à Calcinato. Dans cette localité, Victor-Emmanuel reçut les députations de Bologne et de Trente, venant lui offrir leurs vœux et lui exprimer le désir qu'il annexât ces pays au Piémont. Il y avait cependant une différence notable entre la situation de la députation bolonaise et celle des représentants de Trente. Evacuée, par les Autrichiens, dans la nuit entre le 11 et le 12 juin 1859, Bologne avait renversé le gouvernement du Pape dès le 12 juin, dans la matinée. Les personnages qui se présentaient à Victor-Emmanuel, à Calcinato, représentaient donc officiellement le gouvernement provisoire de Bologne et des Romagnes, tandis que Trente était toujours aux mains de l'Autriche, et on ne savait trop qui avait pu charger ses prétendus représentants d'aller au quartier général sarde. Victor-Emmanuel tint compte de cette situation et il se garda bien, même en adressant la parole aux ambassadeurs de Bologne, de parler d'une annexion qui, à ce moment, eût compromis Napoléon III vis-à-vis des catholiques, et surtout du clergé français. Le roi déclara aux Bolonais qu'il les

ment rien. Toute armée qui envahit le territoire de l'ennemi se trouve dans un pays nouveau. Il appartient à l'administration de la guerre de prévoir les difficultés et de prendre d'avance les mesures les plus propres à les surmonter. C'est ce qu'on avait négligé en 1859, dans la préparation de la guerre d'Italie.

remerciait, mais qu'il ne pouvait leur accorder qu'un simple protectorat exclusivement militaire, dans le but de faire concourir les provinces de Romagne à la grande œuvre de l'indépendance nationale. Il reçut avec bienveillance la députation de Trente; mais, comme le général Della Rocca le fait remarquer, il ne lui dit pas un mot qui pût donner motif à la moindre espérance. Le Tyrol italien faisait partie de la Confédération germanique, avec laquelle on ne voulait pas se mettre en guerre.

*
* *

Ici se place un curieux incident qui prouve que, même avant la bataille de Solferino, Napoléon III était très embarrassé et songeait très sérieusement à faire la paix avec l'Autriche. Écoutons le récit du général Della Rocca, témoin oculaire d'une scène bien peu connue entre l'empereur et Victor-Emmanuel :

« Le 23 juin, dit-il, c'était le jour de la Fête-Dieu. Après avoir entendu la messe, célébrée solennellement, dans la paroisse de Calcinato, le roi alla à Lonato où il avait transféré son quartier général. Victor-Emmanuel avait invité Napoléon III à déjeuner, afin de pouvoir, avant et après le repas, aller visiter les positions pour préparer le prochain passage du Mincio et prendre des mesures pour les sièges de Peschiera et de Vérone. L'empereur arriva en voiture. Les chevaux pour la suite attendaient là depuis longtemps, mais celui de Napoléon III n'était pas encore arrivé. Informé de la chose, Victor-Emmanuel lui en offrit un des siens qui était des meilleurs, et la chose est si vraie que Napoléon III, après s'en être servi pendant deux heures, en loua à plusieurs reprises la beauté et la bonté. Le roi le pria de l'accepter, et l'empereur y consentit avec un visible plaisir et une grande cordialité. L'heure du déjeuner approchait, mais Napoléon III, après avoir renvoyé sa suite, dit au roi qu'il voulait encore monter avec lui sur une petite colline peu éloignée, du haut de laquelle l'œil pouvait embrasser l'ensemble des positions. Aucun officier n'avait été invité à accompagner les souverains, mais, après avoir fait quelques pas, Victor-Emmanuel, qui devait conduire l'empereur dans des endroits que lui-même ne connaissait pas, poussé par sa vieille habitude de me charger de lui servir de guide, se tourna en arrière pour me faire signe avec la tête de le rejoindre aussitôt. Lorsque je fus près de lui, il me dit à voix basse de quoi il s'agissait. Mais il ne songeait pas que si je pouvais lui être utile en Savoie et en Piémont, dont je connaissais le terrain, pour ainsi dire, ponce par ponce, ce n'était pas la même chose en Lombardie que je n'avais jamais parcourue avant 1848 et

où je n'avais plus mis le pied depuis. Heureusement, ma mémoire était excellente et, d'autre part, avec l'aide de cartes, je pouvais guider la marche des deux souverains.

« Cependant je m'aperçus aussitôt que Napoléon III désirait vivement, bien plus que voir des positions militaires, se ménager l'occasion de rester seul avec Victor-Emmanuel dans un endroit éloigné. Il engagea la conversation sur le terrain de la politique. En entendant ses phrases lentes, décousues, auxquelles le roi ne répondait pas, ignorant où son allié voulait en venir, il me sembla que Napoléon III avait quelque chose d'important à communiquer à Victor-Emmanuel, et j'estimai qu'il était opportun de les laisser seuls. Je m'éloignai, me donnant l'air de vouloir mieux étudier la position où nous étions montés. Nous étions presque au sommet de la petite colline, et je pensai qu'ils pouvaient l'atteindre tandis que je m'arrêterais sur la pente. Mais il n'en fut pas ainsi. L'empereur arrêta tout à coup son cheval, à peu de distance de l'endroit où je me trouvais. Victor-Emmanuel en fit autant. Et, sans se préoccuper de moi, Napoléon III tira de sa poche une lettre et commença immédiatement à la lire au roi. L'empereur lisait à haute voix. Je regardais avec la lunette, mais j'entendais tout. C'était une lettre de l'impératrice. Ayant été nommée régente en l'absence de l'empereur, elle avait pris son rôle fort au sérieux, et, bien qu'on affirmât qu'elle était peu favorable à l'Italie, et qu'elle poussât quelquefois l'empereur dans des entreprises risquées, comme elle le fit plus tard pour la guerre de 1870, cette fois il ne s'agissait pas de cela. La lettre n'était évidemment que la suite d'une longue correspondance. Elle parlait de certains desseins de la Confédération germanique, de la concentration de l'armée prussienne à Coblenze et à Cologne, de l'insuffisance des forces laissées en France pour résister à une invasion prussienne, qui semblait possible, de l'urgente et prompte résolution que l'empereur devait prendre de renvoyer en France une partie de l'armée d'Italie. L'impératrice engageait Napoléon III à réfléchir aux terribles conséquences d'une défaite sur le Rhin, et l'invitait à profiter des victoires qu'il avait remportées pour conclure une paix avantageuse et rentrer en France, en faisant cesser du même coup le mécontentement qui s'y était produit peu à peu, en présence de l'attitude menaçante de la Prusse.

« Victor-Emmanuel écoutait et se taisait. Il se montrait atterré. Il comprenait, comme je le comprenais aussi, que tout était fini, que l'empereur n'exposerait certainement pas la France à de graves dangers et ne mettrait point en péril son trône pour l'Italie et que l'Italie serait sacrifiée. Peu de temps après, tous les deux descen-

dirent lentement les pentes de la colline. Ils étaient silencieux et sérieux et ne songeaient plus aux sièges de Peschiera et de Vérone.

« La lecture de la lettre de l'impératrice, faite par l'empereur sans commentaires, était en quelque sorte comme une rétractation tacite de la promesse que Napoléon III avait faite¹ lorsqu'il avait dit qu'il voulait que l'Italie fût libre des Alpes à l'Adriatique. C'était un premier avertissement indiquant qu'au contraire il s'arrêterait au Mincio.

« La conversation se ranima aux approches de Lonato. Je remis mes cartes dans ma poche, ces cartes que j'avais obstinément examinées durant l'entretien et le silence très significatif des deux princes, et je me disais à moi-même : « Tout est fini. Nous n'aurons plus la grande bataille décisive ! » Et pourtant je me trompais.

« Au déjeuner, offert par Victor-Emmanuel à Napoléon III à Lonato, je me trouvais placé vis-à-vis de l'empereur, entre un officier français et un des nôtres. On causait du plus ou du moins de probabilité d'une rencontre avec l'ennemi, et on exprimait le désir de se battre sur un grand champ de bataille. Un de mes deux voisins me demanda : « Vous, mon général, dites-nous ce qui arrivera. — « Mais !... répondis-je, jusqu'à présent j'ai été assez bon prophète. « On verra si je le suis encore alors que j'affirme qu'il n'y aura plus de batailles sur la rive droite du Mincio. » L'empereur qui avait l'oreille très fine, comme plus d'une fois j'eus l'occasion d'en faire l'expérience, avait entendu mes paroles, malgré la largeur de la table. Il s'écria, en riant : « Belle prophétie en vérité ! Je vous défie de livrer bataille sur la rive droite, alors que de ce côté il n'y a plus d'ennemis ! »

« Personne ne pouvait croire à ce moment que quelques heures plus tard l'ennemi repasserait la rivière et viendrait nous chercher dans nos positions sur la rive droite. »

*
* *

Della Rocca donne une courte, mais intéressante description de la bataille de Solferino :

« L'ordre du jour, donné le soir du 23 juin pour le 24 était ainsi conçu : Les 1^{re}, 3^e et 5^e divisions devront se porter de Lonato sur Peschiera pour en commencer l'investissement, en se tenant sur la rive droite du Mincio. La 2^e division restera en réserve avec la

¹ Dans sa proclamation aux Italiens après la bataille de Magenta, proclamation qui porte la date de Milan, 8 juin 1859.

cavalerie à Lonato. Le quartier général sera transféré à Rivoltella¹.

« Mais tout cela fut modifié par l'annonce que, dans la nuit du 23 au 24, les Autrichiens avaient fait jeter un grand nombre de ponts sur le Mincio, de telle sorte qu'à l'aube, et peut-être avant, leurs troupes avaient passé la rivière. Le major d'artillerie Cadorna² dont les batteries se trouvaient sur les bords du Mincio, en donna l'alarme. Peu de temps après les troupes qui, le soir précédent, avaient été chargées de faire des reconnaissances, se trouvèrent en face des avant-postes autrichiens. Les coups de fusil et de canon ne tardèrent pas à nous avertir que l'on avait rencontré l'ennemi. Par ordre du roi, j'envoyais immédiatement un officier d'ordonnance avec une lettre de Lonato à Castiglione, où l'empereur arrivait en ce moment après avoir quitté Montechiari. A peu près en même temps Victor-Emmanuel reçut un billet de Napoléon III, qui disait : « 80 000 Autrichiens (ils étaient plus de 100 000) m'arrivent à l'improviste. Envoyez immédiatement un secours considérable dans la direction de Solferino. » Le roi répondit : « J'envoie une partie des divisions Fanti et Durando. Je reçois en ce moment la nouvelle que l'ennemi s'avance et menace avec de grosses masses notre droite, à la Madonna della Scoperta, et notre gauche, à San Martino³. Je devrai garder le reste de nos troupes dans ces positions pour notre défense. »

« Napoléon III, qui, jusqu'au Chiese⁴, avait marché avec précaution, ayant soin que son armée fût réunie d'une manière très serrée, lorsqu'il avait vu l'ennemi s'éloigner extrêmement, avait cru pouvoir laisser plus d'espace entre les différents corps d'armée. Pour ce motif, le 24 juin, lorsque l'action s'engagea, il n'avait sous la main que la garde impériale et le corps d'armée de MacMahon. En peu de temps, il put cependant avoir aussi celui de Baraguey d'Hilliers, et envoyer des forces suffisantes du côté de Solferino, où la bataille devint très forte vers midi. L'armée autrichienne était commandée cette fois par l'empereur François-Joseph qui avait quitté son quartier général de Villafranca pour se rendre sur le champ de bataille. Des deux côtés la lutte fut acharnée. Napoléon III, avec ses deux corps d'armée, était complètement victorieux à Solferino vers une heure de l'après-midi. Il était maître du champ de bataille, tandis que les deux autres corps,

¹ Cet ordre du jour ne regardait que l'armée piémontaise.

² Le futur général qui entra à Rome, le 20 septembre 1870, à la tête de l'armée italienne.

³ Les ailes gauche et droite de l'armée piémontaise.

⁴ Le Chiese est une rivière qui descend des Alpes à l'ouest du lac de Garde, forme le lac d'Idro et se jette dans l'Oglio, affluent du Pô.

ceux de Canrobert et de Niel, fortement attaqués à Robecco, Casanova, Montefontana et Cavriana, opposaient à l'ennemi une très fière résistance et finissaient par contraindre tout le centre de l'armée autrichienne à battre en retraite.

« Nous ne fûmes pas aussi heureux, nous (les Piémontais), durant la matinée. L'avant-garde de Durando, attaquée à la Madonna della Scoperta par quatre brigades du corps autrichien de Stadion, repoussa bravement une première attaque, mais depuis, opprimée par le grand nombre d'ennemis qui arrivaient, elle fut repoussée dans la vallée de Quadro. A San Martino, les troupes de Mollard³ et de Cucchiari soutinrent plusieurs fois les attaques répétées des soldats de Benedek, concentrés à Pozzolengo. Mais là aussi, disséminés sur une ligne trop longue, les nôtres ne purent pas résister. Je fus averti vers midi que l'unité de commandement faisait défaut à San Martino et qu'à cause de cela, non seulement on ne concentrait point nos forces, mais on les éparpillait de toutes parts. J'appris aussi que le général La Marmora se trouvait sur le champ de bataille, mais comme un simple spectateur, et je lui dépêchai immédiatement le général Calderina, un des aides de camp du roi. Il était chargé de lui porter, de la part de Victor-Emmanuel, l'ordre de prendre le commandement des deux corps de Durando et de Fanti. La Marmora obéit immédiatement, et cette mesure nous procura aussitôt des avantages, mais ils n'étaient pas suffisants pour nous faire espérer la victoire à cause du grand nombre d'ennemis qui attaquaient San Martino.

« Nous étions, le roi et moi, sur un coteau vis-à-vis de Castelvenzago d'où, avec des lunettes, on pouvait suivre, en grande partie, l'action. L'ennemi s'était retiré de la Madonna della Scoperta, mais il occupait fortement la position de San Martino. Notre deuxième division avait été envoyée au secours des autres deux (celles de Durando et Fanti), et Victor-Emmanuel était très irrité en songeant qu'il se trouvait dans une position d'où il voyait les choses mal tourner pour ses soldats sans être au milieu d'eux. Il voulait au moins se rapprocher, aller là-bas pour se faire voir et ranimer les troupes. Je lui fis remarquer qu'il était inutile et dangereux que le chef suprême de l'armée s'éloignât au moment où on devait se tenir toujours prêt à confirmer ou à donner des ordres. Mais, malgré mes remontrances, il voulut absolument descendre dans la plaine dans la direction de San Martino, qui lui semblait beaucoup plus rapproché qu'il ne l'était en réalité. Plusieurs offi-

³ Général originaire de la Savoie. Il opta, en 1860, pour la nationalité française, il fut plus tard nommé aide de camp de Napoléon III et sénateur.

ciers d'ordonnance suivirent le roi. Mais quant à moi, convaincu de la nécessité de rester dans notre observatoire, je ne descendis point, comme je l'avais fait à Palestro; je restai à Castelvengago pour remplir mon devoir de chef d'état-major.

« Ce fut là que je reçus la nouvelle de la grande victoire de Solferino et des succès probables de Canrobert et de Niel. Je ressentais toujours plus vivement le désir d'une victoire de nos troupes. C'est pourquoi lorsque, une heure plus tard, je vis rentrer le roi, convaincu désormais de l'inutilité de sa présence dans la plaine, je lui soumis un projet d'attaque générale, sur trois points différents, qui devait être faite à cinq heures du soir par nos quatre divisions, dans le but de s'emparer, coûte que coûte, de San Martino. Victor-Emmanuel approuva pleinement mon projet, et j'envoyai tout de suite l'ordre de le mettre à exécution. Les troupes étaient déjà en marche, mais elles n'avaient pas encore pris position lorsque tout à coup le ciel s'assombrit. Un vent s'éleva, si impétueux qu'il soulevait même les cavaliers sur leurs selles. Une pluie torrentielle commença à tomber. C'était un vrai et formidable ouragan qui dura plus de vingt minutes et nous obligea à interrompre l'action. Fanti seulement était arrivé à son poste avec une partie de sa division, Durando n'arriva point, et La Marmora, avec peu de forces, se dirigea vers Mozambano pour attaquer l'aile gauche de Benedek.

« L'ouragan cessa à trois heures et demie, et aussitôt l'attaque générale de nos troupes commença avec un admirable élan. Le terrain fut conquis pouce par pouce, les batteries une à une. Avant la nuit, l'ennemi était complètement délogé et se retirait précipitamment et en désordre. Vers neuf heures du soir, on entendit les derniers coups de canon. La nuit mit fin à la poursuite. Cette victoire nous coûta 5,522 hommes, dont 1,400 morts, parmi lesquels 50 officiers, 1,900 blessés et 500 prisonniers, mais aucun officier ne tomba entre les mains de l'ennemi.

« Le roi voulut passer la nuit au bivouac de Castelvengago. L'empereur se retira à Cavriana. Il y établit le quartier général dans la même maison où, dans la matinée, l'empereur François-Joseph avait installé le sien¹. Les Français en avaient chassé les Autrichiens après l'orage. »

Della Rocca alla, le soir même du 24 juin, à Lonato, afin de donner des ordres urgents pour le service des ambulances et des approvisionnements. Il rentra le 25 juin à deux heures du matin

¹ Ce que dit le général Della Rocca est parfaitement exact. Une personne qui a visité plusieurs fois le bourg de Cavriana m'a dit que le soir de la bataille de Solferino, on servit à Napoléon III le diner qui avait été préparé, à Cavriana, pour l'empereur d'Autriche.

à Castelvenzago pour faire son rapport au roi sur la bataille de la veille. Victor-Emmanuel l'embrassa et lui annonça qu'il comptait le nommer prochainement chevalier de l'Annonciade, c'est-à-dire lui témoigner sa gratitude par la décoration la plus rare et la plus ambitionnée dont il pût disposer. Le roi invita son chef d'état-major à coucher à côté de lui, et bien que la terre leur servit de lit, ils dormirent jusqu'à l'aube.

Le 25 juin, les alliés ne savaient pas encore que toute l'armée autrichienne s'était retirée sur la rive gauche du Mincio. Ils s'attendaient à une nouvelle attaque et ils prirent leurs précautions en conséquence. En attendant, Victor-Emmanuel et Napoléon III furent frappés de l'horrible spectacle que leur offrait le champ de bataille. Ils avaient remporté une belle victoire; mais leurs pertes étaient très graves. Elles n'étaient que de peu inférieures à celles de l'ennemi. Nous verrons tout à l'heure que la bataille de Solferino n'était pas cette bataille décisive que les alliés invoquaient, et que, sans les motifs indiqués par Napoléon III à Victor-Emmanuel le 23 juin, lorsqu'il lui lut sur la colline de Lonato la lettre de l'impératrice Eugénie, il eût été contraint de continuer la campagne. Les mêmes raisons qui poussaient l'impératrice à insister en faveur de la paix (la crainte d'une intervention de la Prusse et de ses conséquences) devaient engager l'Autriche à renoncer à la Lombardie et à signer le traité de Villafranca.

Comte Joseph GRABINSKI.

La fin prochainement.

AU-DESSUS DE TOUT

PREMIÈRE PARTIE

I

— Tiens, ce n'est pas plus loin que cela ! C'eût été l'affaire d'une promenade, formula M. Desroseray, au moment où le landau de remise qui l'amenait en gala d'hôtel, avec sa femme et sa fille, tourna l'entrée de la gare des chemins de fer du Sud.

— Ou du moins le tramway eût été suffisant, comme c'était mon avis, s'écria M^{me} Desroseray, avec une brusquerie bon enfant, où perçait néanmoins une pointe de mauvaise humeur. Si vous continuez à charger de vos intérêts le portier de l'hôtel, notre voyage de Nice pourra nous coûter bon.

— Vous craigniez tellement de manquer le train, ma chère amie, chercha à conclure, en manière d'excuse, le mari habitué à filer devant l'orage, tandis qu'il aidait sa femme à descendre, avec des minuties d'attention, pour la désarmer, et payait vivement le cocher, afin de clore l'incident.

Mais M^{me} Desroseray tenait de ces chevaux de race qui, en passant sous le porche d'entrée, arrondissent l'encolure, mâchent leur mors et font sonner leur gourmette, conscients de l'effet à produire. Où qu'elle se préparât à pénétrer, elle était toute au sentiment de l'impression qui devait subsister de son passage. En ce moment, après avoir fait bouffer sa jupe et détiré son cache-poussière, elle semblait prendre possession de la gare, tant elle mettait d'importance à en inspecter l'architecture, à en évaluer la façade. Par malheur, ces effets devaient être perdus. En constatant combien l'intérieur était vide, une expression de pitié méprisante se substitua, sur son visage, à celle de protection impérieuse qui lui était habituelle. D'un regard dédaigneux, elle inventoria la méchante buvette, opposée au bureau des bagages sans emploi, le guichet des billets ironiquement béant sur ce désert, la bibliothèque immuable

dans cette absence de vivants, les portes d'un bleu pâle, le plafond d'ocre veiné de marbrures, la peinture rouge des inscriptions.

— Un monument qui cache une baraque, grommela-t-elle, en allant retrouver son mari également abattu par cette solitude, mécontent d'être en avance, exaspéré surtout contre la pluie menaçante qui s'annonçait de plus en plus fidèle, traitant la côte d'azur cette année comme une simple Biscaye, le pays le plus noyé de France.

— Pour l'année où nous faisons connaissance avec le Midi, nous pouvons nous vanter d'avoir réussi ! Parlons-en du climat de Nice ! Nous sommes fixés, n'est-ce pas, Germaine ? déclara Desroseray, résumant le mécontentement des siens.

— Voyons, voilà de quoi te dérider, père, s'écria la jeune fille, en indiquant du bout de son ombrelle un pâle rayon, en lutte contre des nuages trop puissants, et qui, avant de mourir, allumait en hâte une gaieté sous le hall.

La gare continuait à être silencieuse, vide d'employés autant que de voyageurs. Mais un sifflement de locomotive appela leur attention sur le train en partance. Dans l'unique wagon qui le composait, la famille Desroseray put s'attribuer le compartiment de première, que personne ne songeait à lui disputer.

La pluie crépitait déjà sur le vitrage. Un individu coiffé d'un chapeau mou, homme d'équipe de fortune, ou voyageur de bonne volonté, apporta des bouillottes. Puis, sous une impulsion invisible, ce train vide quitta ce quai vide, pour s'engager dans la montagne sauvage, à travers les aridités calcaires qui ceinturent, de leur contraste violent, l'exubérante richesse, les printanières et perpétuelles floraisons de la plaine niçoise.

Quelques mois auparavant, Jacques Desroseray, entraîné par une vocation irrésistible, que n'expliquait pourtant aucune poussée d'atavisme, après avoir vaincu la résistance des siens, à force de persévérantes raisons, avait contracté un engagement volontaire pour le 33^e bataillon de chasseurs, bataillon alpin en garnison à Grasse. Il n'avait pas fallu moins que cette attirance pour déterminer ses parents à modifier des habitudes invétérées qui leur avaient fait, depuis leur mariage, partager leur existence, en parties égales, entre Paris et la campagne. Chez M. Desroseray surtout l'effort paternel avait dû rompre, nons sans rudesse, certaines accoutumances dont il ne lui avait jamais paru qu'il pût sevrer sa vie. A ses yeux, ce train qui, en une nuit, l'avait dépaysé de près de 300 lieues, n'avait pas perpétré moins qu'un rapt sur sa personne, en le jetant, sous un ciel inconnu, loin du boulevard, de son cercle et du Bois, hors du cadre, où son humanité gardait toute son

ampleur. Plus il se sentait étranger, dans cette mêlée cosmopolite qui le coudoyait sans égards, plus il se murait dans sa dignité attristée, pour protester contre le viol moral dont il était l'objet. Le servage de ses relations lui manquait comme l'esclavage à l'affranchi trop récent, inexpert à agir par lui-même, au point de maudire sa liberté insupportable. Remarquable produit social et mondain, il avait impérieusement besoin de la société qui l'avait fait et du monde auquel il devait toutes ses satisfactions. Avec des obséquiosités de culte, il leur en témoignait sa reconnaissance, en s'adaptant dévotement à leurs transformations, en teintant à l'exacte mode du jour son snobisme comme son conservatisme.

Fils unique d'un riche verrier qui n'était pourtant pas gentilhomme et en avait toujours mal caché son déplaisir, jeune, il avait hérité une assez jolie fortune et l'exploitation d'une usine en pleine prospérité. La chance avait voulu, en outre, que cette usine, loin d'être une déportation en une contrée perdue, fut située en pleine Ile-de-France, dans un pays planté d'habitations coquettes, même seigneuriales, peuplé d'un voisinage éminemment parisien, envahi par toutes les élégances, ouvert à tous les sports, livré à toutes les ressources de la vénerie. Une expansion aimable, une cordialité bon enfant, l'intérêt déférent qu'il témoignait à ses interlocuteurs, même lorsqu'il ne les écoutait pas, et aussi sa dépense d'hospitalité, sagement graduée en proportion du mérite de ceux à qui elle s'adressait, l'avaient fait adopter par ce milieu assez difficile, où la contradiction des prétentions n'avait pas diminué leurs exigences.

N'étant ni de robe, ni d'épée, ni de noblesse ancienne, ni de noblesse d'Empire, il évoluait en grande souplesse des uns aux autres, avec des finesses d'éducation qui les lui gagnaient tous.

Son mariage avec la fille d'un haut fonctionnaire de l'Empire ne lui avait ni nui ni servi, M^{me} Desroseray rachetant ce qu'elle avait de massif et de commun par sa vénération très affichée pour les gens nés.

Si le mari portait toute la distinction du ménage, à la femme en revenait toute la faconde, l'intarissable flux discoureur. En maintes circonstances, Desroseray faisait effort pour parler, se contentant de grognements interjectifs, lesquels ponctuaient une approbation, une admiration sans réserves, ce qui atteint le superlatif du bon ton, en restreignant au minimum l'action visible du cerveau. Chez M^{me} Desroseray, l'effort eût consisté à se taire; mais on lui devait cette justice qu'elle ne s'y était jamais contrainte. Intérieurement secouée par une trépidante agitation, elle criait, interpellait, riait à gros éclats, chassait d'une brusquerie de croupe le siège dont elle

s'échappait, bondissait à la rencontre des gens, se campait avec des audaces de défi, une mimique si expansive, qu'elle en égarait parfois ses poings sur ses hanches. Bonne personne au fond, quand on ne froissait pas sa vanité en éveil sur tout ce qui la concernait, elle pouvait devenir irascible jusqu'à l'attaque de nerfs, et l'on contait certaine histoire où elle en était venue aux voies de fait pour venger sa jalousie. En ce moment, solidement sanglée dans son costume tailleur de drap gris fer, en tout semblable à celui de sa fille, avec sa toque de loutre et ses souliers jaunes, toute à la joie de revoir son fils, elle se manifestait encore plus pétulante qu'à l'ordinaire, son expansive personne en perpétuelle menace de rompre les digues imposées à sa coquetterie.

Sauf la voix et le rire trop pareils, M^{lle} Germaine Desroseray n'avait guère pris à sa mère, en fait de ressemblance, qu'une vivacité brusque de propos et de manières, des allures un peu garçonnières, où elle laissait quelquefois de son charme de jeune fille.

Sa toilette, légèrement masculine, lui seyait à ravir, mais l'on eût craint, si elle l'eût échangée contre une autre, de ne pas la trouver assez femme, pas assez rompue aux grâces souveraines de son sexe. Brune, plus piquante que jolie, les traits mobiles, peu accentués, les yeux intelligents et enquêteurs, le teint plutôt pâle, mais envahi par des rougeurs subites comme ses impulsions, un nez éveillé, trop spirituel pour être correct, tout riait dans sa figure ronde quand s'allumait son sourire, et sa gaieté se faisait communicative et bienfaisante, comme quelque chose de très limpide venu directement du cœur.

Sans faire tort à personne, l'on peut dire que M^{lle} Germaine Desroseray conduisait en grandes guides l'attelage de ses ascendants; avec des câlineries dans la voix, dès qu'il s'agissait de son père assoupli à ses moindres désirs; avec un peu de mèche de fouet, quand la vaniteuse personnalité de M^m Desroseray se cabrait en trop d'extravagances.

Dans l'étonnante solitude du petit train, tous les trois, quelles que fussent leurs réflexions, ne vibraient qu'à la joie intime de revoir leur Alpin, qu'ils aimaient, comme il le leur rendait, chacun à sa manière, mais dans tous ses moyens.

Cependant la locomotive fuyait prestement vers la montagne, son domaine, rien n'alourdissant sa marche. Une dernière vision de feuillages ponctués d'or, de toits rouges couchés au creux de la vallée, et puis l'on avait commencé de grimper d'une ascension continue, avec des alternances de jour et de nuit, au caprice des tunnels. En bas, l'espace se rétrécissait, la vallée tournait au ravin, entre ses versants de plus en plus rapprochés, et, à mesure qu'elle

s'appauvriissait, elle s'était encombrée de séchoirs, dont les blancs alignés disgraciaient de leur relent de civilisation populeuse le paysage rude. Sur un coteau de terre brune, dont de maigres pins couronnaient la hauteur et des oliviers noueux, vieux sans avoir grandi, garnissaient la base, la voie courait vers le Var. Guidée par le torrent desséché qu'elle suivait d'en haut, très osée, sur cette pente si rapide, elle jurait avec cette nature inculte, si peu faite pour ses usages.

— Ce pays est d'une tristesse inquiétante, prononça M^{me} Desroseray; quelle drôle d'idée a eue Jacques de le choisir!

— Le fait est qu'une garnison autour de Paris me semblait plus convenable pour quelqu'un de son monde, répliqua M. Desroseray.

— Mais, papa, puisque Jacques voulait être Alpin. On n'a pas encore trouvé le moyen d'amener les Alpes à Paris, remarqua M^{lle} Germaine.

— Coquetterie de béret, tout simplement, histoire de n'être pas comme les autres, riposta M^{me} Desroseray, ton père et moi n'avons pas à nous reprocher d'avoir encouragé cette décision-là.

— Voyons, maman, pourtant, comment vous seriez-vous entendus! Tu raisonnais en maman et Jacques en soldat...

— Et qu'est-ce qui l'empêchait de s'engager dans le régiment de Nanteuil-les-Eaux, à notre porte, dont nous connaissons tous les officiers, où il était sûr d'être poussé, tout en venant dîner tous les soirs à Valmeur? J'aurais mis le dîner à sept heures, et les jours de pluie on lui aurait envoyé la voiture...

— Eh bien, c'est justement cette petite popote-là qui ne pouvait pas entrer dans sa conception du métier, interrompit Germaine avec vivacité. Il pense que de rester collé à sa famille comme Maurice du Puytel, comme Ernest Deshortieux, c'est jouer les externes au collège, et que l'internat est nécessaire pour former un soldat.

— Il trouve plus naturel de nous mobiliser à l'autre bout de la France, gémit M. Desroseray, en envoyant des regards désolés au fantôme de son existence parisienne.

— Dites tout de suite que c'est un enfant dénaturé! s'exclama la jeune fille. Comment, parce que Jacques a le cœur plus haut que les autres, qu'il met son ambition à faire mieux, d'après un idéal plus élevé, au lieu de vous en montrer fiers, vous déplorez sa crânerie qui fait saillie sur la veulerie générale!

— Ces ambitions-là ne sont plus de notre époque.

— Malheureusement.

— Et, comme tout ce qui est démodé, elles ne mènent à rien...

— C'est entendu, père, l'avenir est aux malins...

— Certainement, aujourd'hui on ne peut qu'agir comme tout le monde; le difficile consiste; sans se singulariser, à tirer son épingle du jeu...

— Eh bien, moi, conclut M^{lle} Desroseray, je suis en cela comme pour les meubles; je préfère l'ancien.

Maintenant le train courait au large, dans la vallée du Var, et allait atteindre Colomars. En son lit trop vaste, le fleuve s'efforçait vers la mer, par multiples ramifications, semblait un lâche filet d'acier, à mailles inégales, jeté sur un espace de cailloux gris. Sur ses bords savamment défendus contre lui, de petits champs, dont les cultures ne se distinguaient pas encore, de minuscules bastides blanches et rouges, et partout ce soin extrême des gens de la montagne qui n'épargnent pas leur peine, arrachant le sol, par arpent, à la pierre dévastatrice, et l'entretenant avec l'amour de ce qu'il leur a coûté. Elle régnait là, la pierre, plus insolente aux hommes, blanche, nue, criarde; elle s'étageait entre les nuages, avec des verticalités d'anciennes murailles, un aspect de fortifications d'autrefois. Et les rares villages qui pointaient de ses saillies se confondaient si bien avec elle, qu'ils achevaient cette illusion de ruines géantes, où s'égarait l'esprit, dans la contemplation de ces immensités calcaires.

Déjà l'on avait sauté sur la rive droite, par le pont métallique qui coupe le Var à Colomars, et le train s'élevait sur l'autre chaîne, en quête d'une fissure, pour s'échapper vers Grasse. La mer s'apercevait au loin, ce jour-là confuse dans l'immensité grisâtre du ciel noyé de nuées. Et le fleuve se recourbait vers elle, en son réseau brillant, parmi les cailloux ternes, comme une lame damasquinée, une lame de sabre ou de cimeterre.

De nouveau le désert et, de place en place, de pauvres champs d'oliviers, étagés par ressauts, avec des soutènements en pierre, comme une série de rainures aux flancs de la montagne, et toujours, malgré la pluie, l'aridité immuable, les luisances calcaires des chaînes provençales. Dans l'averse s'est effacée la silhouette du mont Chauve. Le train dévale allègrement, contournant le rempart de pierre, dominant le torrent auquel il s'est lié; le Loup, dont on aperçoit la rayure d'acier bleu, entre deux rubans de routes jaunes, qui s'allongent pareilles et parallèles sur chaque versant. De l'autre bord, à gauche, s'aligne sur la hauteur une ville de tournure sarrasine, aux maisons jointives comme une courtine, avec des fenêtres percées en meurtrières, des toits bas et bombés en forme de carapaces, et une tour carrée, posée au centre en mirador, plus faite pour un minaret que pour un clocher. C'est Vence. De loin l'on se demande quelle idée lui a pris de pousser là sur ce mont

inhospitalier, et l'on se replie vers des temps plus troublés, où la sécurité primait toute autre considération, où l'homme pour ses demeures était sollicité vers les retraites les plus inaccessibles.

— Il y a de quoi frémir, s'écria M^{me} Desroseray, en voyant, pour la troisième fois le train s'engager sur un troisième viaduc, pour franchir un ravin secondaire! S'il survenait quelque chose on serait infailliblement précipité dans le gouffre. Il n'est jamais arrivé d'accident sur cette ligne?

— Si, aux directeurs, répondit son mari, mais des accidents parlementaires et judiciaires, dont on se relève aujourd'hui, de quelque haut qu'on tombe!

A cet instant le train lancé à pleine vapeur eut un brusque arrêt, quelque chose de violent et de subit comme un recul devant un obstacle imprévu, où l'anxiété des voyageurs démêla aussitôt un danger et qui les jeta perplexes sur la voie.

M. Desroseray était accouru auprès du mécanicien, s'informant, mais sa fille avait déjà aperçu un bloc de rocher couché au milieu de la voie, entre des débris de terre et de pierraille. C'était un éboulement amené par la pluie.

— Qu'est-ce que nous allons devenir? A-t-on demandé un train de secours? s'exclamait M^{me} Desroseray, au comble de l'émotion.

— La voie est obstruée; il n'y a qu'à la déblayer, dit quelqu'un.

— Où trouvera-t-on du monde? observa le conducteur. Le plus simple est d'aller au Bar; mais il y a un bout de chemin.

— Il ne nous manquerait plus que de passer la nuit ici, remarqua Desroseray, blêmissant d'inquiétude...

Et, après être allé examiner le désastre, il revint se concerter avec les siens, pour savoir s'il ne conviendrait pas, à toute éventualité, de gagner à pied le village. M^{me} Desroseray répugnait à abandonner les valises; M^{lle} Germaine s'intéressait à l'accident et voulait voir comment cela finirait.

Soudain un lointain coup de sifflet fit relever les têtes, et des bérêts apparurent sur la hauteur.

— Les chasseurs! clamèrent plusieurs voix.

Et aussitôt, parmi les voyageurs du train en détresse, la même idée germa, qu'il fallait mettre à profit ce secours providentiel. Le conducteur se dirigeait déjà vers leur groupe noir, escaladant péniblement les ressauts de la pente. Mais, on eût dit que d'eux-mêmes ils avaient saisi la situation, car on voyait leur ligne bondissante dégringoler le versant, franchissant, en se jouant, comme de simples marches, les soutènements des terres, glissant entre les ramures basses des oliviers, évitant adroitement les saignées du sol trop désagréé, où un glissement eût pu se produire.

Au moment où leur ligne, d'un dernier saut, allait atteindre la voie, un coup de sifflet l'arrêta, et l'on entendit commander : Rassemblement ! En silence, la compagnie se forma sur deux rangs, et resta immobile, tandis que son capitaine se dirigeait vers le mécanicien et, renseigné par lui, allait examiner l'obstacle. Le béret crânement posé sur l'oreille, un béret qui ne ressemble pas à celui des marins, ni des Basques, une large coiffure molle, taillée en auréole, les Alpains regardaient, avec leurs figures éveillées, rouges de santé et d'entrain, Ils avaient jolie tournure sous leur uniforme sévère, d'un bleu sombre, les jambes bien prises dans leurs molletières ajustées. On les devinait à la fois coquets et solides, nos soldats de montagne, sains et fiers comme la montagne même.

M^{lle} Germaine, qui les étudiait avec plaisir, eut tout à coup un cri de joie, en reconnaissant son frère :

— Jacques est là, père ! Au premier rang, au milieu. Il nous a vus aussi, il m'a fait signe des yeux, puisqu'il ne peut pas bouger, fit-elle, haletante de surprise et de bonheur.

Alors leur attention à tous trois se concentra sur ce seul élément de la ligne immobile qui, pour chacun, tout au fond, représentait une si grande somme d'affection, d'espérance et de souvenir.

— Comme il vous porte cela, et comme je l'aime mieux ainsi qu'en pantalon rouge ! murmura M^{me} Desroseray, gagnée par la vanité maternelle et insensible au remords de se contredire.

Cependant le capitaine arrivait devant le front de la compagnie : tous les regards étaient sur lui. Il parla, comme on ordonne, simplement, en quelques mots précis, d'un air d'autorité indiscutable, en homme de commandement habitué à être suivi et qui sait ce que valent ceux qu'il a derrière lui. Sa voix était claire, bien timbrée, piquant les sons, jamais traînante. A l'entendre, l'on sentait que, pour ce soldat, le langage avait un prix énorme, qu'il emportait toute une révélation de volonté et ne pouvait qu'être suivi d'action.

Grand, brun et très pâle, les traits réguliers, avec un air de mélancolie grave sur son visage empreint de douceur et d'énergie, des yeux noirs, caressants et persuasifs, mais qui pouvaient devenir impérieusement sévères, la bouche légèrement ironique, autant qu'on l'apercevait sous la moustache fine et relevée, c'était un beau type d'officier, de ces officiers réservés et penseurs, avec de l'élan français plein l'âme, mais contenu et silencieux, comme il nous en est né depuis nos désastres et qui s'épuisent à attendre le placement de tout ce qu'ils valent.

Dès qu'il eut parlé, les faisceaux furent formés, les sacs et les fourniments mis à terre. L'on vit les porteurs d'outils se diriger vers l'éboulement, munis de leurs bèches et de leurs pioches. En

même temps, d'autres chasseurs grimpaient lestement vers un mas adossé au versant, un peu en contre-bas de la crête, pour en rapporter tout ce qui leur permettrait d'avancer le déblaiement.

Dans ce lâcher général, Jacques n'avait pu se retenir de courir embrasser les siens et s'oubliait près d'eux, harcelé par leurs questions, jouissant de leur surprise, riant de la mésaventure qui avait hâté cette rencontre. Un sous-officier s'approcha et, après avoir salué les deux femmes, comme pour s'excuser de l'ordre qu'il apportait, dit à voix presque basse : « Desroseray, le capitaine m'a chargé de vous dire de rejoindre votre escouade et de vous mettre au travail. » Jacques rougit, regagna vivement son rang, et bientôt le détachement dont il faisait partie s'éloigna dans la direction d'une lisière de pins qui bordait la partie haute.

— Pas aimable, le capitaine, murmura M. Desroseray, un claque-sec !

— Si jamais ce monsieur-là me tombe sous la griffe, je lui revaudrai ce manque d'égards-là, intervint sa fille, outrée surtout du dédain de l'officier qui, plutôt que de se présenter, envoyait un sous-officier faire sa commission.

— J'en suis encore suffoquée, reprit M^{me} Desroseray, qui l'avait, du reste, déjà prouvé, en subissant cette intervention en silence. On a de drôles de manières dans les bataillons alpins !

Pendant ce temps, indifférent à la condamnation qui l'atteignait, le capitaine ne s'inquiétait que du travail où ses hommes s'employaient avec leur entrain ordinaire et une adresse presque surprenante. Déjà la masse de terre coulante entraînée par le bloc et qui l'engluait sur la voie diminuait à vue d'œil, attaquée de trois côtés à la fois et vivement repoussée sur la pente en contre-bas. Les pelleurs et les piocheurs s'étaient répartis instinctivement comme à l'école des travaux de campagne; seulement, ils y allaient d'un autre cœur, parce qu'ils voyaient que c'était pour de bon. Courbés, presque accroupis, par suite de la petite dimension de leurs instruments, ils rivalisaient de zèle. Il s'agissait de ne pas se laisser gagner par les camarades revenus du mas, qui en avaient rapporté de vrais outils de terrassiers prenant mieux la terre et la jetant plus loin. Et, de cette lutte entre les deux équipes habilement stimulée par les officiers, il naissait une ardeur et aussi une gaieté si contagieuses, que les spectateurs eux-mêmes s'y passionnaient.

Après s'être tenus à l'écart par un sentiment de dignité offensée et de bouderie légitime, les Desroseray s'étaient aussi rapprochés. Le même intérêt les clouait là, au spectacle de cette furie française s'exerçant, faute de mieux, sur une matière inerte, mais qui don-

nait encore l'image de ce qu'elle serait lorsqu'elle s'attaquerait à un obstacle de matière animée.

— Décidément ce sont des gaillards, murmura Desroseray, au moment où le quartier de roc émergeait tout à fait dégagé; mais, si malins qu'ils soient, je ne les vois pas beaucoup remuer ce petit caillou-là.

Le bloc apparaissait, en effet, toujours énorme, si à nu qu'on l'eût mis de toute la pierraille qui l'obstruait; plus encore peut-être qu'on ne l'avait supposé avant de commencer le déblayement. Le rejeter au fond de la vallée, ou au moins le faire rouler un peu plus loin sur la pente, avec le moins de dégâts possible, constituait certainement de tout le travail la plus grosse opération. Chacun, au fond, se demandait comment le capitaine, ingénieur improvisé, comptait se tirer de ce pas difficile, la curiosité se doublant d'une anxiété qu'il ne réussit pas. Le jour déclinait, en effet, et la perspective de passer la nuit dans le train, ou de gagner Grasse par étape, semblait également déplaisante à tous les voyageurs.

Mais il faut croire que ses mesures étaient prises, puisqu'il ne manifestait aucune inquiétude et ne recherchait surtout aucun conseil pour masquer son embarras. A un moment donné, il appela un clairon, fit sonner deux mesures de *pas gymnastique* et, à ce signal convenu, de la bordure de pins qui longeait la crête, l'on vit se mettre en marche deux files de chasseurs transportant des arbres.

Alors, en quelques mots, le commandant de la compagnie mit les hommes au courant de son idée. Avec l'un des pins introduit entre le bloc et le talus en remblai, il s'agissait de faire levier pour ébranler le rocher, pendant qu'une fraction de la compagnie attelée à l'autre pin, avec tous les cordeaux de tir et les cordes qu'on avait pu trouver, s'en aiderait comme d'un gigantesque pannonnier pour entraîner la masse de pierre hors de la voie. Il était bien recommandé d'y aller d'une pesée et d'une traction continues, afin de ne rien rompre, et aussitôt que la masse céderait, prête à rouler, de s'écarter à la course dans des directions divergentes.

Silencieusement et rapidement il fut passé à l'exécution. Après plusieurs pesées, le bloc frémit, et bientôt les deux attelages qui rivalisaient de traction s'aperçurent qu'il venait, que bientôt il se détacherait tout à fait. L'instant était impressionnant, les poitrines haletaient, les muscles étaient tendus à rompre. Le capitaine, les yeux en arrêt sur le morceau de rocher, s'apprêtait à crier : Lâchez tout! dès qu'il le verrait chavirer, quand un craquement se fit entendre. Brusquement l'arbre se brisa et les deux équipes d'attelage, dans l'élan de leur effort, allèrent buter contre le sol, plusieurs hommes roulant même jusqu'au ressaut d'en dessous.

Jacques en faisait partie, et sa mère, qui le suivait des yeux, poussa un cri. Mais, en quelques bonds, le capitaine était déjà parmi eux, avec des gradés accourus, les aidant à se relever, s'informant de leur état et leur distribuant sa gourde, avec quelques mots drôles pour les remettre de la secousse.

Des écorchures, les contusions d'une chute un peu vive, il n'en serait pas d'autre mal. Toute la confiance était déjà revenue, avec une rage d'en finir, de se ruer contre ce roc qui les narguait ainsi. Alors, d'un assaut ils sont sur la voie, s'emparent du pin qui restait et qui, au début, avait servi de levier, le couchent en travers du bloc et, pesant tous d'une gigantesque poussée humaine, au risque de s'effondrer avec lui, le soulèvent du rail en dévers contre lequel il avait buté et, avec un hurrah de triomphe, le jettent au vide, où il s'abîme en tournoyant, hachant les arbres, ravinant le sol, dans un hurlement de pierraille arrachée, sous un nuage opaque de poussière rouge, de terre fumante.

La voie était libre et le train sifflait déjà pour continuer sa route. Sans plus se soucier des voyageurs que de leurs remerciements, le capitaine, ses hommes rassemblés, les avait mis en marche, et la compagnie, en retard pour la soupe, s'éloignait par la route de Grasse, à l'allure vive et nerveuse des chasseurs, les clairons piquant la note, pavillon haut.

II

Pour M^{me} Desroseray, l'entrée à Grasse fut une déconvenue. La ville des parfums ne la séduisait pas : trop sévère sur sa base de pierre, avec son fond de verdure ternes, trop bornée dans son horizon de montagnes tristes, trop uniforme en ses maisons d'une platitude régulière, d'une symétrie de caserne, se superposant par lignes étagées, parmi les fûts en briques des cheminées d'usine, jusqu'à la tour carrée de son église ancienne, comme décroissent jusqu'au tabernacle des gradins d'autel surmontés de leurs cierges.

L'on y montait trop, pour n'y rien voir de plus, les fiacres y étaient d'un prix exorbitant et les conditions de l'hôtel d'une volerie dérisoire. Les touristes mystifiés paraissaient ne retrouver leur quiétude qu'à la gare, en face du train qui garantissait leur départ. Quant aux fabriques de parfums, elles ressemblaient à toutes, avec l'alignement bête de leurs cornues ventruées, le nécessaire encombrement d'instruments malpropres, où même l'odorante matière première, foulée, pressée, enfouie dans la graisse, perdait aussitôt toute sa poésie fleurie.

En son importance, M^{me} Desroseray, dès son entrée à l'hôtel, avait été froissée qu'on n'y connût pas Jacques, et que, jeté de haut, son nom n'eût pas sonné d'autre sorte. A quoi son fils employait-il ses loisirs, s'il n'avait pas ses entrées dans l'hôtel le plus famé de l'endroit, à telles enseignes qu'on l'y traitât en personnage de marque, comme ces habitués des restaurants à la mode dont l'apparition soulève une émotion respectueuse? N'était-ce pas ainsi que procédaient les jeunes gens de bonne famille dans les régiments de cavalerie, et comment se poser autrement pour affirmer sous l'uniforme sa sélection mondaine?

Aussi, de ce peu d'accueil et de l'ignorance où l'on semblait de leur qualité, ne put-elle s'empêcher de manifester son étonnement à Jacques, dès le soir même.

— Le fait est que tu aurais bien pu nous annoncer, appuya sa sœur.

— Ah! çà, est-ce que vous croyez qu'un simple chasseur est un personnage ici? C'est la première fois que je mets les pieds au Grand-Hôtel! s'écria Jacques, en retirant son ceinturon.

— Voyons, tu ne nous feras pas accroire que tu ne t'offres pas de temps en temps un ordinaire plus substantiel que celui de la caserne! intervint M. Desroseray.

— Oui, le dimanche à Cannes, je m'accorde une petite bombance. Mais ici, à Grasse, quel est l'endroit propre que ne fréquentent pas les officiers et qui, par cela même, n'est pas interdit aux soldats?

— Pas commodes les officiers à ce que je vois, observa M. Desroseray.

— En tout cas, ton capitaine m'a eu l'air parfaitement mal élevé, s'exclama Germaine.

— Et poseur avec cela, poursuivit sa mère...

— Sans être désobligeant, on peut reconnaître qu'il n'a rien de liant, ce monsieur-là, conclut M. Desroseray, pas fâché de donner de la voix dans ce concert.

— Parce qu'il m'a rappelé à l'ordre très militairement, sans s'occuper du reste..., prononça Jacques. A vrai dire, c'est un soldat d'un type trop accentué pour qu'on puisse bien le faire comprendre à des civils.

— Qui sont trop bêtes?

— Non, qui sont trop autres... Mais si nous continuions cette conversation à table, car il est huit heures et je meurs de faim, sans compter que j'ai seulement la permission de dix heures.

Avec M^{me} Desroseray, l'organisation pour dîner prit les proportions d'un événement. Elle s'empara d'abord d'une table près d'une fenêtre, puis, réfléchissant qu'à cette heure avancée elle n'en aurait

d'autre bénéfice qu'un surcroît d'air sur son épaule rhumatisante, elle se décida pour une autre, tout au fond de la salle, et réclama encore un paravent. Elle en voulut aussi à sa chaise dont le dossier fut jugé trop droit, et fit changer à deux reprises son tabouret. Au courant de ses habitudes, sa famille attendit le résultat de ces diverses opérations avec une patience un peu énervée.

Dans le dépaysement de cette grande salle insignifiante, après avoir pris connaissance du menu prétentieux, devant l'empressement indifférent des maîtres d'hôtel solennels, guettés et jaugés par d'autres groupes étrangers, parqués comme eux en cette solitude neutre, ils restèrent ensuite quelque temps sous l'oppression de leur isolement, à leur délaissement d'inconnus.

Les mélancolies se secouent mieux moins on est vieux. Germaine s'était déjà mise à interroger son frère, avec cette autorité d'aïnesse, que prennent les sœurs, même plus jeunes, sur leurs frères, en raison de leur maturité plus précoce, de ce qu'elles ont besoin de se composer plus tôt un maintien pour le monde, devant y figurer plus vite. Elle voulait tout savoir de cette vie de Jacques, qu'il ne leur décrivait jamais minutieusement assez.

Elle le grondait, en passant, pour ses lettres trop courtes, écrites en cheval échappé sur un papier quelconque, à en-tête de café quelquefois, comme ferait un vagabond ou un commis-voyageur.

Il fallait surtout lui expliquer ces mœurs en commun, où tout appartient à tous, forme le trésor du corps ou de la compagnie. Elle n'imaginait pas tant de travail dépensé pour un but idéal, souvent sur des données imaginatives, jeté à un insaisissable avenir. Et que toutes ces pensées pussent à un moment se fondre en une seule, que ces vies vinsent aboutir toutes à l'âme du chef, pour un effort mortel, ainsi que le lui expliquait son frère, cela lui semblait presque extravagant, en dérision de nos modernes énergies d'égoïsme.

Mais lui parlait d'abondance, en convaincu ; il se révélait si différent d'eux tous, si supérieur à ce qu'ils l'avaient élevé, que son père et sa mère, occupés à faire la somme des ridicules d'un groupe voisin, s'étaient repris à la conversation, malgré le sujet trop neuf qui les avait tout d'abord rebutés.

— Sais-tu que tu me fais un peu l'effet d'un canard à une poule qui l'aurait couvé ?

— Pas tant qu'il te plaît à dire, mère ; ce sont toujours des hérédités qui repoussent. Je suis de l'année de la guerre, et quelles visions de patriotisme sanglant t'ont passé sous les yeux, quand mon grand-père, nos troupes refoulées, rendait sa préfecture à l'ennemi ? Ta pensée d'alors préparait la mienne d'aujourd'hui, et, à vingt ans de distance, nos élans se juxtaposent pour la France.

— C'est possible, seulement chez mère, ça ne sort pas, tandis que chez toi, ça s'est mis à couler de source, fit en riant Germaine.

— Parce que, dans votre vie agitée, les impressions s'effacent, tandis que, dans un milieu recueilli comme le nôtre, cela se garde et s'incruste.

— Vous vous taillez alors des cerveaux de moines? interrogea ironiquement M. Desroseray.

— Tu peux rire. Plus une société tourne tout à la blague, comme toi, plus il faut à une carrière d'idéal, comme la nôtre, des ferveurs de culte, des immolations méritoires.

— On ne s'emballe pas beaucoup sur ton idéal, à ce qu'il me semble; je ne rencontre dans le monde que des militaires célibataires ou mariés, qui donneraient leur démission plutôt que de quitter Paris, des gens pas disposés du tout aux immolations méritoires.

— Je t'abandonne ceux-là, ils sont à vous; ce sont les embusqués de l'armée, comme la marine a les siens, ses marins qui ne naviguent jamais, comme une nation a ses faméliques qui ne produisent pas et émargent au budget. Il n'y a pas d'association humaine qui n'entretienne ses parasites, mais, à côté, il y a les fervents qui payent et peinent pour ceux-là. Chez nous, il y a des hommes qui se consacrent au culte de la patrie avec des rudesses d'anachorète, que le monde ne conçoit pas, et qui gardent sur lui les mêmes ignorances souveraines. Mon capitaine qui vous a tant déplu en est un, et c'est précisément pour cela que j'ai eu peur tout à l'heure qu'il ne vous parût un peu incompréhensible...

Cependant, emporté par son sujet, il se laissait aller à son admiration de très petit soldat pour ce capitaine de Maulac qui, par les chambrées, jouissait d'une popularité sans égale. Pourquoi on l'aimait, quels motifs faisaient que sa compagnie était la plus recherchée, cela ne se définissait guère. Ce n'était pas tant parce qu'on y était mieux nourri, mieux habillé, mieux traité de toutes façons, quoique tout cela ne fût pas à dédaigner, mais parce qu'on éprouvait une fierté extraordinaire à servir sous un tel chef. S'il était de tous le plus intraitable à la manœuvre, le plus inflexible sur la discipline, il donnait si bien l'impression que ses chasseurs devaient être les premiers partout, que ses exigences paraissaient naturelles. Et puis l'effort produit, le résultat obtenu, il savait si bien vous payer de quelques paroles d'encouragement, où se devinait un remerciement, qu'on se sentait aussitôt tout prêt à recommencer.

— Au reste, conclut-il, vous l'avez vu, quand nous avons piqué du nez par terre, accourir avant tous, nous relever, nous partager

sa gourde. Eh bien, du premier au dernier jour de l'année, il est partout le même; tout à son devoir, sans une défaillance de volonté, et, ce qui est encore plus difficile, sans une défaillance de bonté.

Mais il avait excité la curiosité des siens et leurs questions ne le lâchaient plus.

M. Desroseray ne comprenait pas qu'une compagnie pût différer autant d'une autre, la règle étant la même et la dépense aussi. Il ajoutait :

— On ne tire davantage des hommes que si on peut leur donner davantage. Je paye double le travail de nuit dans mon usine. Comment ton capitaine qui ne dispose pas d'une faveur de plus pour ses soldats que le premier venu de ses camarades en obtiendrait-il beaucoup plus?

Alors Jacques racontait leurs repas variés chaque jour de la semaine, préparés avec un soin de cuisine bourgeoise, copieux à force d'économie bien entendue, servis dans de la vaisselle très propre, au milieu d'un réfectoire décoré de fresques guerrières.

— Je voudrais pouvoir vous y inviter le jour du chou farci, c'est une spécialité de notre cuisinier, déclarait-il en riant. Père se convaincrat peut-être que tout dépend du chef, même la cuisine, sans jeu de mots.

Puis il se retournait vers sa mère, qui l'interrogeait sur ses soirées, se demandant où l'on pouvait les passer dans un trou pareil. D'abord elles étaient courtes, ses soirées, l'étude de théorie des élèves caporaux en mangeant une partie et le sommeil se montrant tyrannique à la fin d'une journée au grand air. Ses instants de liberté, il les passait généralement dans leur réfectoire transformé en salle de récréation, s'accordant un domino ou un loto avec des camarades.

— C'est encore une idée de notre capitaine, ce lieu de réunion pour sa compagnie, expliquait-il; c'est lui qui fait les frais des livres, du papier à lettres, des jeux de bois qui s'y trouvent. Nous n'en sortons guère. Nous nous y plaisons entre nous, c'est autant de pris sur le café. On y donne même la comédie de temps à autre, avec invitations dans le bataillon. La compagnie a son théâtre, sa troupe, même ses auteurs. Jamais je ne me suis autant amusé qu'à notre revue de fin d'année. D'ailleurs, avec le capitaine de Maulac on ne s'ennuie pas, c'est là son grand secret. Jusqu'aux théories qu'il sait rendre intéressantes, à l'exercice qu'il varie habilement; son esprit inventif n'est jamais à court pour produire un effet nouveau, faire éclater une distraction dans la monotonie de notre vie de caserne. Et surtout, il n'a pas peur de nous parler, de nous livrer sa pensée très vibrante, laquelle finit invariablement, comme

ces oiseaux migrateurs qui d'instinct font route au sud, par se tourner du seul côté qui l'attire, vers le drapeau.

— Si bien vissé qu'il soit à sa compagnie, j'aime à croire qu'il ne l'emmène pas dans le monde avec lui, releva aigrement M^{me} Desroseray, que cet éloge finissait par agacer.

— Il n'y va jamais.

— Décidément, il est fait pour épater maman, ce capitaine-là, remarqua Germaine; un monsieur qui ne va pas dans le monde!

— A moins qu'il n'en soit pas?

— Rassure-toi là-dessus, mère, il en est, de famille et de manières, comme personne. Il n'éprouve pas le besoin d'y paraître; c'est bien permis.

— Pas tant que tu crois. Sans relations, un homme ne va pas loin aujourd'hui. Il n'y a jamais eu que les femmes pour vous pousser.

— Tu oublies toujours que je suis là, interrompit Germaine un peu moqueuse.

— En tout cas, leurs jugements consacrent les réputations, corrigea M^{me} Desroseray.

Ton père devait aller voir demain ton commandant, ajouta-t-elle, il fera aussi une visite à ton capitaine, puisque tu sembles y tenir.

L'heure de la séparation approchait. Déjà Jacques avait décroché son ceinturon et l'ajustait sur sa vareuse bien tirée, l'esprit ressassi par son quartier, le sergent de garde qui l'inspecterait à la rentrée, tout le souci des rectitudes de tenue et d'attitude.

Pour garder plus longtemps leur chasseur, Germaine proposa qu'on l'accompagnât jusqu'à sa caserne, ce qui leur permettrait, en outre, d'atteindre une heure honnête avant de se coucher. L'idée sourit à tous, et bientôt, à travers la ville déjà gagnée à ses provinciales intempérances de sommeil, volets clos et lumières soufflées, ils cheminèrent sous un ciel presque nettoyé, où la lune agrandissait toujours davantage sa trouée sur les nuages en déroute.

Avec le silence humain, une poésie était tombée sur cette ville morte, oubliée dans son amphithéâtre de montagnes claires, où les rayons nocturnes traînaient en molles coulées d'argent. Des senteurs puissantes de jasmin et de mimosa montaient dans l'air purgé des poussières du travail journalier, emplissant de volupté printanière ce soir d'hiver d'une douceur si étrange, sous ce climat d'élection. Par les bois d'oliviers aux feuillages assoupis dans l'atmosphère apaisée, aux souches noueuses et fendues si désespérées d'attitude, si antiquement fidèles à leurs roches, par les creux et par les crêtes, les vallonnements ondulants et fuyants, l'œil s'éga-

rait vers l'évasement de la chaîne, cette rupture bleue dans la base des monts qui annonçait la mer voisine, la mer aux moires d'azur avec sa grève d'or.

Ils allaient, par la route lisse et sonore, où leurs pas seuls emplissaient le grand calme, descendant vers les casernes situées sur un contrefort isolé, perpendiculaire à la pente qui supporte la ville. On les voyait plus bas, très neuves, par bâtiments symétriques, emprisonnées d'un mur blanc.

— Ce n'est pas précisément le boulevard, risqua Desroseray.

Mais sa réflexion resta sans écho. La splendeur de la nuit provençale était la plus forte, et M^{me} Desroseray elle-même s'était tue, repliée en une émotion de jeunesse, retournée aux impressions d'autrefois, parmi ces clartés de lune nouvelle, ces parfums de fleurs naissantes, reprise pour un instant à l'illusion de ce qui ne lui appartenait plus, qui était devenu l'apanage de ces enfants cheminant devant elle et sans lequel la vie se vide cruellement d'intérêt : l'espoir en l'avenir à créer.

Arrivés devant la grille close, elle embrassa son fils, tandis que le factionnaire immobile les regardait, curieux de ces bourgeois tenus là en échec par sa consigne, attendris dans leur effusion de famille, comme tant d'autres qui venaient devant cette porte, qui arrivaient de la ville ou de la campagne, et s'en retournaient les yeux rouges, après un adieu à leur soldat. Et lorsque la petite porte, dissimulée dans le mur du poste, se fut refermée sur Jacques, tous trois demeurèrent encore un instant sans savoir ce qu'ils attendaient, sans se décider à s'en aller.

A un clocher retentit le premier coup de dix heures, grave dans cette grande paix des choses, et une sonnerie s'éleva aussitôt, pressée d'abord, puis brisée comme une plainte, un appel aux besognes terminées, un regret à cette fin d'une durée. Quelques rares lumières veillant encore aux fenêtres s'éteignirent.

Etreints par la solitude tout à coup épaissie autour d'eux, dominés par cette mélancolie du couvre-feu, ils reprirent lentement le chemin de leur hôtel, étonnés de la brusque tristesse descendue sur cette nature, qu'ils considéraient tout à l'heure si radieuse.

III

A peine rentré de l'exercice, encore botté, ayant pris juste le temps d'échanger sa tunique contre un veston de flanelle blanche, son képi pour un canotier de paille claire, le capitaine de Maulac circulait affairé dans son jardin, mettant à profit cette fin de journée ensoleillée.

De tout temps il avait eu le culte des fleurs, non seulement pour s'en entourer, se récréer à leur gaieté tendre, mais en vue surtout de les soigner, de s'intéresser aux différentes métamorphoses de leur croissance, de les discipliner à des développements de culture plus savante. Elles lui représentaient tout un monde de petites personnes très élégantes, ayant pour lui des prévenances très spéciales, au milieu desquelles il se plaisait, sans leur tenir rigueur des tours qu'elles lui jouaient parfois.

Du Japon, où il avait passé dix-huit mois comme membre d'une mission militaire, il avait rapporté une de ces collections de chrysanthèmes échevelés, presque inconnus alors et dont il était fier. Depuis qu'ils avaient commencé à se répandre, il se figurait tout de même, en raison de la peine que lui avaient coûté les siens, conserver le secret d'une importation exotique dont il était l'unique possesseur.

Ici, il n'épargnait ni les arrosages ni les toiles protectrices, pour entretenir ces conditions d'humidité ombreuse chères à leurs habitudes. Et, en ce moment même, tandis qu'il découvrait leurs touffes fleuries pour la nuit, ses yeux amoureux se prenaient à leurs nuances si chaudes, d'un coloris si varié et intense, à leurs teintes de pourpre brouillée d'or, à leur bizarrerie de chevelures pendantes.

Ainsi que l'avait dit Jacques Desroseray, le capitaine de Maulac vivait fort retiré, stoïquement insensible aux appels de fête qui partaient de la côte si proche. Avec un nom, de la tournure et de l'intelligence, une carrière déjà tracée et une insatiable volonté d'arriver, il lui manquait ce qui, dans le monde, procure surtout la considération, l'argent. Avant même d'en essayer, il avait compris qu'on n'y prend de l'agrément qu'en raison de la figure qu'on y fait. Par tyrannie d'hérédité, une âme de grand seigneur lui était restée, se refusant aux situations trop piètres, et délibérément il s'était abstenu.

Et, depuis, de sa détermination ne lui était venu nul regret. Il n'y avait eu pour l'ébranler, ni une saute d'humeur, ni une transplantation de milieu. La bonhomie des joies provinciales ne l'avait pas décidé à passer sur leur médiocrité. Les habituelles visites hebdomadaires qui rendent le patient au même fauteuil comme à la même conversation, sous les mêmes regards chargés d'inquisition, lui eussent bouclé une existence de fonctionnaire ou d'imbécile. Résolument il s'en était libéré.

Le travail suffisait à ses soirées. Il ne trouvait pas intéressant d'aller répéter dans un endroit ce qu'il avait entendu dans un autre, et, à ses yeux, l'intellectualité mondaine n'allait pas au delà de ce reportage. Aux salons de sa garnison, d'ailleurs, il n'eût eu rien à

demander, ni la bonne opinion de ses supérieurs qu'il prétendait conquérir sur un autre terrain, ni la bienveillance des matrones influentes dont il laissait le fardeau à de plus jeunes, ni ces flirts innocents qui meurent avec le bal où ils naissent, trop débiles pour se relever au matin suivant, sous le poids des contraintes bourgeoises.

Du mariage il n'avait pas plus de souci que d'un état quelconque qui n'aurait rien eu de commun avec le sien. A se marier, d'après lui, les officiers perdaient généralement la moitié de leur qualité, ou s'ils la préservaient, à force d'énergie, y laissaient comme maris toute la leur. En outre, les vulgarités de la vie lui semblaient contradictoires des situations militaires, si éminemment décoratives et brillantes, et, comme la gêne les enfante toutes, l'idée d'un mariage sans fortune n'apportait à son esprit qu'une image de déchéance. Et quel autre aurait pu lui échoir, ne possédant qu'un nom à offrir, avec beaucoup de sévérité par dessus quant aux qualités requises pour la personne qui devrait le porter à son gré.

Dans sa pensée, les incompatibilités sociales et professionnelles se résumaient donc en lui pour lui interdire les aspirations familiales, et cette interdiction, loin de lui peser, le caressait plutôt comme une délivrance, en face de l'avenir si occupé qu'il se promettait, et pour lequel il se devait libre.

Ce parti n'allait pas cependant sans quelque tristesse, de celle qu'en ressentait l'être qu'il chérissait uniquement en ce monde. Bien que la tendresse inquiète de sa mère se fit silencieuse sur le seul sujet dont leur accord touchant eût jamais souffert, il la devinait de plus en plus troublée, à mesure que chaque année écoulée pour lui se faisait plus éloquente, diminuait pour elle la part du rêve auquel se suspendait sa vie.

En effet, si, par rapport à sa carrière, sur le point d'être nommé chef de bataillon, il pouvait être regardé comme remarquablement jeune, n'ayant pas encore trente-quatre ans, il n'en était pas moins parvenu à l'âge où le mariage ne doit plus guère s'ajourner, si ce n'est pour tout à fait.

La comtesse de Maulac, reléguée dans son Midi languedocien, au fond d'une petite gentilhommière de campagne, presque toujours éloignée de son fils, ne pouvait que s'en remettre à la bonté de Dieu d'un intérêt si cher, impuissante par elle-même à concourir à son succès. Elle appartenait à l'espèce rare des femmes dont l'action se limite au domaine du cœur. Avide d'immolation, elle avait modifié ses habitudes et ses goûts au caprice de son mari.

M. de Maulac, élevé en province, ne dépassait pas en ambition son horizon provincial. Mais, épris de beaucoup d'idées à la fois, artiste, littérateur, homme du monde en même temps, il était venu,

aussitôt marié, se fixer à Toulouse, abandonnant ses terres à leur rendement naturel. Celles-ci s'en étaient assez mal tirées, tandis que les salons parlaient de lui, de Montauban à Béziers, et que son assiduité aux Jeux Floraux lui méritait une violette d'or. Un moment était venu pourtant, où la gêne avait coupé court à ces loisirs, le forçant à réintégrer son castel et à rendre, par le travail, à son bien la valeur qu'il avait perdue. Entraîné par l'exemple de ses voisins, convaincu du succès croissant des vignes du Midi, il s'endetta à planter sa terre, contracta de nouveaux emprunts pour vivre en attendant ses ceps, et finalement les vit, à peine en rapport, succomber aux premières atteintes du phylloxera. Le pauvre homme en mourut, lui aussi, accablé de sa ruine, vaincu par le remords tardif de sa vie gaspillée en même temps que son bien.

Tant qu'il avait vécu, aucun reproche n'était échappé à l'affection aveugle de sa femme; aucune plainte n'atténua l'affliction qu'elle ressentit après qu'il fut mort. Courageusement elle s'employa à recueillir les pauvres épaves de leur fortune, et, le passif liquidé, il lui resta juste de quoi vivre avec sa fille dans ce petit château assez délabré, trop luxueux encore pour leur médiocrité.

Son fils André guerroyait alors en Extrême-Orient, où il servait dans la Légion étrangère, depuis qu'il avait quitté le Japon. Il devait en revenir quelques mois après que sa sœur Lucy, dévorée par une de ces maladies de langueur inguérissables, dont le germe touche aux profondeurs de l'âme, fut allée rejoindre leur père, laissant leur mère terrassée par cette nouvelle et écrasante épreuve.

Depuis ils avaient vécu tous les deux, le fils et la mère, toujours au loin l'un de l'autre, mais si fondus de tendresse, qu'ils avaient mis en commun, pensées, ambitions; lui travaillant pour elle, elle heureuse et fière par lui. Aussi la divergence d'espérances qui, sur un point, diversifiait leurs âmes, épaississait sur leur lumineuse entente, l'ombre d'une mélancolie, comme ces nuages inoffensifs dont l'œil s'inquiète simplement de ce qu'ils s'égarent en un ciel habituellement radieux.

Un coup de sonnette arracha le capitaine André de Maulac à la contemplation de ses fleurs préférées et, avec ennui, il se décida à aller ouvrir. Peu habitué à des visites, n'en faisant lui-même jamais par principe qu'au premier janvier et seulement aux femmes de ses camarades, il eut quelque peine à deviner ce que ce monsieur, d'apparence si parisienne, pouvait avoir à démêler avec un militaire habitant Grasse, et moins soucieux des gens que de ses chysanthèmes.

Mais, dès que M. Desroseray se fut nommé, il s'empessa de

L'introduire dans son cabinet de travail, heureux de témoigner au père en quelle estime il tenait le fils.

Avec son tempérament de soldat trempé en campagne, il affectionnait d'un sentiment militaire presque tendre tous ceux de ses subordonnés en qui il avait surpris l'étincelle de la foi et du dévouement au métier. A ses yeux, Jacques Desroseray était marqué au signe de ces élus, et cela devait d'autant plus frapper un chef tel que Maulac, qu'on sentait, à certains contrastes d'éducation, combien peu ce jeune homme avait été élevé pour l'état militaire.

Les deux hommes s'étaient assis. Tandis que l'officier s'étendait sur les mérites de son jeune soldat, racontant de lui des traits d'énergie survenus au cours des manœuvres, décrivant l'influence qu'il exerçait sur les autres par son entrain et son inépuisable bonne humeur, dans la supériorité de sa condition sociale, M. Desroseray, charmé d'entendre louer son fils, se prenait aussi d'intérêt pour celui qui en parlait si avantageusement.

Cette belle tête pensive de Maulac, pâlie, plutôt que bronzée au soleil tropical, illuminée par le regard profond de deux yeux noirs très souriants, si énergique avec son nez légèrement busqué et souligné par sa brune moustache relevée, impressionnait ce boulevardier, en lui faisant comprendre combien peu d'idées pareilles hantaient leurs cerveaux respectifs.

Autour de lui, dans la pièce, où filtrait, à travers le figuier qui masquait la fenêtre, un rais de soleil couchant chargé de poussières brillantes, tout était étranger, vieux ou imprévu. Une panetière provençale, surchargée de plantes à son sommet, de fleurs en son pourtour, se détachait en sombre sur de claires étoffes d'Orient, de flottantes tentures algériennes ou de blancs lainages de Kachemyr, dont les murs étaient tendus en une profusion de nuances variées et de capricieux arrangements. Il y avait des meubles de là-bas, souvenirs des pays lointains visités, des bois de teck incrustés ou simplement ouvragés, des sièges bas avec des bras et des pieds contournés, des coussins de Perse amoncelés en divan, et suspendus un peu partout dans un pêle-mêle voulu, encombrant les tables et les étagères, des cuivres reluisants, des faïences vives, des armes d'autrefois, aux aciers redoutables, aux courbures bizarres.

Après avoir chaleureusement remercié le capitaine pour la bienveillance témoignée à Jacques, M. Desroseray, qui venait d'accepter une cigarette et, en vrai Parisien, était incapable de contenir longtemps sa curiosité, commença à s'enquérir de certains objets exotiques dont la provenance lui était inconnue.

— Tout ce que vous voyez là, disait Maulac, a surtout une

valeur de souvenir. Excepté au Japon, où j'ai eu pour moi le temps et les occasions, et auquel je dois quelques vieux bronzes et des cloisonnés qui ne sont pas à la portée des touristes ordinaires, j'ai glané le reste au pas de course, sans pouvoir y mettre bien cher, et mon bric-à-brac sent un peu trop la hâte et la parcimonie. Mais, tel qu'il est, il me plaît, parce qu'il me rappelle toutes les grandes joies de ma vie, celles que m'ont procurées tant de pays nouveaux où elle s'est égrenée toujours diverse et changeante.

Conquis de son côté à l'intérêt aimable que son visiteur témoignait à ses bibelots, il prenait plaisir à lui signaler les plus curieux, expliquant ensuite comment il se les était procurés, ses difficultés pour les rapporter, l'encombrement qu'ils créaient dans sa vie très mobile, et cependant sa passion plus forte que cet ennui et qui l'empêchait de s'en séparer.

— Je vis très seul, ajoutait-il, en vrai sauvage, ayant pris en terreur les civilisés. J'ai donc plus grand besoin qu'un autre d'être entouré d'objets familiers, et j'ai choisi ceux qui m'entretiennent de mon meilleur passé, celui qui se rapproche le plus des grandes aventures que j'eusse tant aimé à courir !

Et comme M. Desroseray se récriait sur un pareil isolement en pleine jeunesse, avec d'aussi puissantes raisons d'avenir pour le rompre, et d'aussi sérieux éléments de succès pour essayer du monde, le capitaine de Maulac secoua la tête :

— Voyez-vous, monsieur, prononça-t-il, puisque votre extrême amabilité me provoque aux confidences, on ne réussit qu'aux choses où l'on débute jeune. Je n'ai jamais fait qu'un soldat, je serais un trop médiocre mondain, et en outre, à mener deux choses de front, je sens bien que je n'en réussirais aucune. Ma sauvagerie est une question de goût, mais aussi de bon sens, je fais bien de m'y tenir, même envers et contre la séduction d'encouragements trop bienveillants.

En se quittant, les deux hommes s'étaient mutuellement conquis. Au moment de prendre congé, M. Desroseray, devant l'insistance du capitaine à lui rendre sa visite avant qu'il ne quittât Grasse, avait révélé la présence de sa femme et de sa fille, et appuyé sur le plaisir qu'elles auraient à connaître M. de Maulac. Et celui-ci, oublieux de ses résistances habituelles, s'était laissé enjôler jusqu'au bout, consentant à venir prendre le thé le lendemain dans la soirée, d'après la combinaison qui supprimait le mieux la possibilité de se manquer.

— Il est tout simplement séduisant, déclara M. Desroseray, au moment où Jacques, qui le guettait depuis quelque temps au tournant du chemin, se suspendait à son bras.

Le jeune homme, heureux d'un résultat qu'il avait prévu, répondit :

— Il vous gagne chaque jour un peu davantage.

Et, comme ils avaient du temps avant le dîner, au lieu de revenir par la grand'route mouvante du va-et-vient des soirs, à travers la ville bruyante à l'heure libératrice du travail humain, ils s'engagèrent dans un capricieux sentier zigzaguant aux hasards de la pente, tout en annonçant la prétention de la remonter.

— Le jour où il m'a mis dans le sac comme les autres, car, avec ce diable d'homme, tous ceux de la compagnie finissent par y passer, continua Jacques, se rattache au souvenir de ma première prouesse alpine. C'était à mon début. Je vous l'ai cachée, craignant de vous effrayer, de vous mettre dans l'idée que ces choses-là arrivaient tous les jours et de vous voir prendre en grippe mes montagnes. Vous vous rappelez que nos manœuvres ont commencé dès la fin d'avril, cette année, parce qu'on voulait nous sortir de nos secteurs, où les bataillons s'encroûtaient un peu à y compter les pierres, et nous faire opérer contre les Alpains du 14^e corps. J'avais tout juste fini l'école du soldat. L'on m'avait emmené, cependant, par grande faveur, le capitaine ayant déclaré qu'il me croyait l'étoffe. La compagnie campait au baraquement en vue du petit Saint-Bernard, sur la position de la Traversette. Inutile d'ajouter qu'à notre altitude de 2400 mètres nous étions encore enfouis sous la neige comme aux plus beaux jours de l'hiver. Le ravitaillement sur Bourg-Saint-Maurice était chaque fois particulièrement pénible, sans compter que les tourmentes de neige obligeaient fréquemment à le supprimer. Une après-midi, par un beau soleil, l'ordinaire petite caravane se mit en route vers Bourg, un sous-officier et six hommes. Ils allaient atteindre le premier refuge, lorsqu'un glissement se produisit dans la masse de neige, entraînant la petite troupe et l'enterrant jusqu'aux épaules. Ils en riaient déjà, les chasseurs, lorsqu'une deuxième avalanche survint qui les ensevelit complètement. Le premier qui s'en tire cherche d'abord à dégager ses camarades. Malheureusement, après en avoir retrouvé deux, il s'arrête.

Tous trois se consultent, perdent la tête, et sans songer au risque d'un si long abandon, reprennent la route du baraquement pour réclamer du secours. Ils y arrivent épuisés d'efforts. Le capitaine, mis au courant, demande cinq volontaires pour l'accompagner. Tous les hommes se présentent. Lui passe rapidement devant le rang, faisant son choix. Arrivé devant moi, comme il va m'écartier, il lit une telle supplication dans mes yeux, qu'il me fait signe de sortir. Nous bouclons vivement notre dîner dans

notre musette, et nous voilà en route, guidés par ceux qui en reviennent. La neige cède de partout; l'on entend de sourds grondements de débâcle; le capitaine ne dit rien, ses yeux interrogent anxieusement l'ennemie qui nous guette de sa masse blanche. Enfin l'on atteint le refuge voisin de l'accident. La tranchée, qu'ils ont ouverte de leur corps, sert aux chasseurs échappés du péril à se reconnaître. Bientôt l'endroit est précisé, et, tous ensemble, capitaine en tête, nous fouillons passionnément cette neige pour lui arracher les camarades qu'elle vient de murer dans sa tombe légère. Enfin nous en amenons un à la lumière; il est encore vivant; des soins énergiques le raniment. Frémissements d'une nouvelle ardeur, nous défonçons la nappe glacée avec fureur, nous la labourons profondément en tous sens et nous découvrons encore les deux derniers chasseurs, assez à temps pour les rendre à la vie. Le sergent reste encore. Mais la brume arrive, la tourmente des glaciers commence à souffler rugissante et pleine d'un mystérieux effroi; la nuit tombe. Des falots sont allumés; personne ne pense à soi; avec une violence désespérée, les recherches continuent. Tout à coup, un ébranlement se fait sentir, nous oscillons, un cri d'adieu à la vie part de toutes les poitrines, et, avec un soupir effrayant, un soupir de montagne, le banc de neige s'effondre sous nos pieds, nous entraînant dans un cyclone de poussière glacée vers l'inconnu des abîmes.

Quand je sentis que je ne roulais plus, après quelques secondes d'étourdissement, je me relevai et appelai. Une voix répondit, puis une autre, et, non sans une émotion indescriptible, nous nous retrouvâmes tous, tous les vivants au moins, sans qu'il en manquât un. Tandis que nous cherchions à nous reconnaître, pour savoir où nous avait déposés cette chute extraordinaire, un cri de stupeur ou de joie traversa la nuit, un cri inoubliable de détresse ou d'espérance, dans le mystère de cette solitude glacée. Et seulement quelques instants ensuite, après un temps qui nous parut d'une inconcevable durée, la voix du capitaine s'éleva plus impatiente, plus impérieuse que jamais. Il venait de retrouver son sergent, mais il demeurait sous le coup d'une émotion terrible, ignorant encore si la neige ne lui rendait qu'un cadavre. Tandis qu'à peine revenus à nous, nous ne nous occupions que de nous-mêmes, lui d'instinct était retourné à son infatigable poursuite, hanté par l'idée que, dans la désagrégation du bloc, si ceux qu'il supportait avaient roulé jusque-là, celui qu'il enfermait gisait aussi tout près, parmi les débris de la gigantesque rupture. Se traînant sur les genoux, plongeant ses mains inertes de froid presque au hasard, sous une nuit lourde de ténèbres, parmi les amas blancs, il avait heurté le

corps raidi de l'autre, et maintenant, incapable de plus, tant ses pauvres bras glacés lui refusaient le service, il nous suppliait, avec des larmes dans la voix, de ranimer cette loque humaine, de rappeler la sensibilité dans ce corps pétrifié au contact du glacier qui en avait fait sa proie. Nous réussîmes à lui donner cette joie de revoir vivant son sergent. Ensuite il le soignait comme un enfant, oublieux de ses propres souffrances, de notre détresse à tous, et ce n'est qu'après l'avoir vu manger, qu'il songea à quel point nous avions tous besoin d'en faire autant.

Chacun avait gardé sa musette, où sagement on nous avait fait emporter le repas du soir; moi seul avais perdu la mienne, ayant eu l'imprudence de m'en débarrasser pour mieux travailler. Le capitaine s'en aperçut :

« C'est une première leçon d'expérience, mon petit, fit-il, redevenu content, il ne faut jamais lâcher son sac; heureusement que j'ai encore le mien et qu'il y aura bien à dîner pour nous deux. »

— Eh bien, père, tu peux me croire, acheva Jacques, les yeux brillants, jamais invitation ne m'a rendu plus fier, et jamais repas ne m'a fait ce plaisir-là!

— Ni à moi non plus, répondit M. Desroseray, gagné par l'émotion, en passant son bras autour du cou de son fils et l'attirant pour l'embrasser. Seulement, mon Jacques, recommence le moins souvent possible, ça fait trop de bien à apprendre, mais aussi trop de mal à redouter.

Autour d'eux, dans la grande liberté des soirs, la terre provençale fleurait ses victorieuses senteurs, ses senteurs de thym et de lavande, souveraines des parfums cultivés, l'emportant sur les champs de violettes, les buissons de jasmin, si ardents pourtant à charger les brises de leur inquiétante volupté. Elle reprenait ses droits sur les civilisations meurtrières, la vieille terre provençale, gâtée aux clémences du soleil, ses droits de beauté fière, entre ses monts sauvages, avec ses roches de lave cendrée, ses coulées de terre brune très sombre sous la forêt de ses oliviers pâles, de ses pins bleus dans la nuit claire. Entre les chaînes, par les grands couloirs de vallées, couraient des souffles de mer prochaine, de Méditerranée troublante, toute pleine d'appels voyageurs.

Et quand ils furent en haut, sur le point d'atteindre l'hôtel, d'être à nouveau ravis dans la poussée humaine, ils jetèrent un dernier regard sur les indécises rondeurs des pinèdes baignées dans leur azur nocturne, sur les déchirures d'ombre des ravins, sur les cimes de pierre, étincelant à la lune, et le jeune Alpin, étendant le bras vers cet horizon fermé sur la terre, grand ouvert sur le ciel :

— Vois comme c'est beau la montagne, dit-il, et comme les pensées y montent droit et haut, quand elle est aussi la frontière et qu'on y tient avant-garde!

IV

Au sourire dont l'accueillirent M^{me} et M^{lle} Desroseray, lorsqu'il pénétra dans leur petit salon d'hôtel, Maulac reconnut qu'on s'était déjà occupé de lui dans le cercle de famille et que l'impression avait été favorable. D'ailleurs, comme les gens qui se jettent à l'eau et comme les timides qui, une fois lancés, mettent d'un coup toutes leurs prévenances dehors, il avait pris la peine de se recommander par la plus aimable attention dont fût susceptible un jardinier de son espèce.

Si, la veille, M. Desroseray et Jacques, au lieu de flâner au long des cultures, eussent suivi simplement la grand'route, ils eussent été rejoints par l'ordonnance du capitaine, porteur d'une superbe gerbe de fleurs qu'il avait ordre de déposer au Grand-Hôtel, en même temps que la carte de son officier.

Les remerciements des deux femmes intriguèrent le commandant qui s'avancait pour serrer la main à Maulac; et quand il eut été mis au courant :

— Des fleurs de son jardin! s'écria-t-il. Vous pouvez vous dire, madame, que le capitaine de Maulac n'a rien qui lui soit plus précieux!

— Et qu'il n'y touche pas pour tout le monde, confirma la femme de ce dernier un peu piquée, une personne encore belle, au regard chargé de passion, qui s'était trop desséchée en vieillissant. Maulac, pris au piège d'une réunion, quand il venait pour une simple visite, faisait tête de son mieux. Il n'avait pas précisément gâté de ses empressements M^{me} Alliès, qui tenait trop, pour son gré, cour plénière de fervents, non plus que son chef de bataillon, jaloux de voir entre eux se rapprocher les distances.

Le commandant Alliès, trapu, le teint coloré, le poil poivre et sel, était un de ces militaires qui, à force de limiter leur horizon aux questions militaires sur toutes choses n'étant pas de leur caserne, se montrent, en réalité, très bornés. On voyait dans sa bonne figure énergique, dans son œil autoritaire et inquiet, qu'il se sentait court, qu'il aurait voulu mener rondement la conversation, comme il faisait le rapport, mais qu'il lui manquait des munitions, qu'il se trouvait dépourvu pour marcher. Et quand on lui tendait une perche qu'il pût saisir, et qui prît son point d'appui sur

le recrutement des hommes, sur la remonte des chevaux, il s'ébrouait et il parlait, content de son activité reconquise. Très militaire, il commandait bien son bataillon, sans imagination, sans envolées hardies, dans un rythme de conventions trop anciennement établies pour ne pas être immuables. On l'avait désigné pour un bataillon de chasseurs, dans le tas, un peu au hasard des propositions, comme cela arrive aujourd'hui, où, de moins en moins, faute de se voir, l'on se connaît dans l'armée. Il en avait tiré aussitôt une importance qu'il n'avait pas naturellement, et sous le faix de laquelle il eût connu des défaillances, si sa femme n'y eût mis bon ordre.

Comme dans beaucoup de ménages militaires, c'était elle qui dirigeait, laissant à son mari le département de la guerre, mais s'attribuant despotiquement tout le reste du gouvernement. D'ailleurs, elle s'entendait à tenir les rênes avec intelligence et fermeté. Par défaut de fortune, contrainte à un de ces mariages de garnison qui s'amorcent à la musique et déroulent leurs prolégomènes dans des bals de sous-préfecture, elle avait épousé son mari, l'ayant déjà toisé, et combiné son avenir sur la médiocrité à laquelle elle l'avait jaugé. Cette nomination de chef de corps était tombée comme un rayon dans sa nuit. D'instinct, elle avait jeté un regard autour d'elle : elle en avait compté d'ataxiques, d'impotents et d'obèses, elle avait dénombré les aveugles et les sourds dont s'encombraient devant elle la montée hiérarchique, et elle s'était dit, qu'encore que d'esprit court, le sien pourrait bien se pousser jusqu'en haut. Aussitôt, sous son impulsion vigilante, les mœurs du ménage s'étaient transformées. Elle ne lui passait plus les vieilles tuniques aux revers retournés, les bottes éternelles dans la perpétuité des remontages. Il le lui fallait tout neuf sur un cheval passable.

Comme lui, elle avait mis sa maison sur un pied nouveau ; elle recevait et elle entendait, malgré l'apathie mondaine du bataillon, qu'on fût fidèle à ses lundis. Alors, ressuscitée à la passion, vivifiée par l'ambition de parvenir, ses yeux très beaux, depuis longtemps ternis aux horizons vulgaires, s'étaient mis à flamber comme au temps de sa jeunesse vive où les amoureux pour rire l'adoraient pour de bon. Seulement, autant elle était affable et serviable à ceux qui comprenaient son rêve, l'entouraient pour l'aider, autant sa rancune se montrait âpre et sa nature revêche aux insubordonnés qui dédaignaient sa loi. Entre toutes choses, l'intraitable abstention de Maulac avait eu le don de l'exaspérer.

Celui-ci, cependant, avait été entraîné par M^{lle} Desroseray dans l'embrasement de la fenêtre, aux persiennes encore ouvertes, et par

où la lune du dehors mêlait sans désavantage son illumination à celle des globes électriques du dedans. A côté, M. Desroseray s'évertuait à faire rendre un son au lieutenant de Jacques, un brave Corse, ferré sur la consigne, dont la présence de ses supérieurs neutralisait l'instrument. Plus loin, M^{me} Desroseray menait à grands éclats la conquête du commandant et de la commandante, sûre de l'homme, mieux elle sentait tenir la femme. Et dans ce cadre d'hôtel, avec ces meubles de velours rouge, à moins qu'il ne fût bleu, ce tapis grisâtre pareil en toutes les pièces, l'éclairage disproportionné des candélabres et des appliques, entre ces gens qui, l'instant d'avant, ne se connaissaient pas et maintenant rivalisaient d'expansion, la vie moderné éclatait dans toute sa crudité, banale et fausse.

— Je comprends que vous ayez fanatisé mon frère, prononça Germaine tout à coup sérieuse; l'état de soldat, envisagé ainsi, devient superbe, je dirais même plus beau que nature.

— Que voulez-vous, mademoiselle, il le faut bien, puisqu'il aboutit à violenter la nature devant la mort. Je cherche à leur inculquer en tout la passion de l'extraordinaire, le contraire des effarements bourgeois. Mais, entre nous et la société, la lutte est disproportionnée, le matérialisme jouisseur monte trop vite, nous ne pouvons plus l'endiguer; d'avance nous sommes vaincus.

— Pourquoi désespérer tant que l'armée demeure l'admirable bloc que rien n'entame...

— Dieu veuille qu'on n'en voie pas de longtemps les fissures, murmura Maulac, abaissant son regard avec mélancolie dans la sombreur vague de la vallée.

Puis, se redressant :

— C'était pourtant si beau l'armée dans ce pays, elle l'a monté si loin et si haut dans l'histoire, son épée avait une telle magie par le monde! Il était si éminemment, si gaiement, si crânement soldat, cet enfant de France, si gentiment troupiier, si héroïquement aussi! C'est fini, ce peuple ne veut plus de nous, rien de nous, pas même que nous lui rendions ses provinces perdues, où gît tout notre vieil honneur, il est las de tout son passé et nous en sommes la meilleure part! Mais, mademoiselle, veuillez me pardonner, je rêvais devant vous comme si j'étais seul...

— Comme vous devez être triste pour être si attristant! fit-elle songeuse.

— Non, demandez à votre frère, l'imagination nous sauve; je me passionne à la manœuvre, je retrouve des gaietés d'espérer tant que j'ai mes chasseurs sous les yeux. Et puis, la montagne, les fleurs, la nature, Dieu a mis sur notre route tant de dérivatifs à la mélancolie!

— Et l'ambition, pourquoi n'en parlez-vous pas ?

— Parce que c'est mon péché mignon...

— Alors vous croyez encore un tout petit peu dans l'avenir ?
reprit en riant la jeune fille.

— Napoléon est encore trop près de nous pour qu'un soldat perde tout à fait la foi... mais c'est la foi au miracle...

— Je suis sûre que le capitaine est en train de convertir M^{lle} Desroseray à nos montagnes, insinua M^{me} Alliès, agacée de ce tête-à-tête.

— Pas quand le commandant est là, repartit Maulac en se retournant. C'est un sujet qui lui revient, ajouta-t-il avec une ironie à peine dissimulée.

— Le fait est que je les possède assez bien jusqu'à la haute Tinée, depuis cinq ans que je m'y promène, affirma le commandant sans défiance.

Et il allait partir sur la défense de son secteur, si sa femme n'avait détourné l'averse en faisant remarquer qu'on ne pouvait pas les priver plus longtemps d'entendre M^{lle} Desroseray, avec son merveilleux talent sur le piano.

Cette proposition était une délivrance pour M. Desroseray, qui avait fini par décider le lieutenant à s'asseoir, sans réussir toutefois, sur quelque sujet que ce fût, à le vider d'une parole. Il alla prendre Germaine, qui se laissait très facilement entraîner, et l'assit au piano.

La jeune fille était vraiment une musicienne de grande âme. Ses doigts n'avaient pas commencé à errer sur le clavier, qu'ils s'emparèrent de l'instrument avec une maîtrise sans égale. Sa figure avait perdu son expression trop rieuse, un peu gamine; elle s'était empreinte d'une gravité soudaine, où toute la pensée se concentrait pour un mystère sacré. L'émotion puissante dont on la sentait vibrer contrastait avec la froideur de son expression immobilisée dans cette abstraction de tout son être.

Elle joua d'abord comme si elle eût voulu étourdir sa virtuosité trop ardente, laisser monter l'inspiration, en trompant l'impatience dont elle frémissait toute. Puis, soudain, elle attaqua *la Rhapsodie* de Brahms en *sol* mineur, d'un vol tout shakespearien, d'une exécution qui résiste aux talents ordinaires, parce qu'il y faut, à les faire pénétrer dans l'instrument, labourer le clavier de ses doigts. Passionnée et superbe, *la Rhapsodie* débute par un chant large et souverain. Un temps d'arrêt la coupe après les mesures de l'introduction, comme si la pensée du maître voulait, des profondeurs sombres d'un abîme, voler par-delà les nuages. Tout éthéré, presque fluide, est, en effet, ce second thème auquel succède un rythme de marche funèbre grave et sonore. A travers les deux éléments en lutte, passion sauvage, douceur exquise, l'inspiration

se poursuit dans une pureté musicale absolue. Encore un cri de toute l'âme pour finir, et tout s'éteint doucement dans une calme mélancolie, comme meurt le jour au crépuscule.

Lorsque Germaine se leva, et tandis que M^{me} Alliès lui serrait les mains avec effusion dans une manifestation d'admiration exaltée, elle lut dans les yeux de Maulac une émotion si reconnaissante, qu'elle se trouva payée d'avoir joué, plus que par les paroles dont il eût essayé de la rendre.

— C'est beau, mademoiselle, quand on tient ainsi le cœur des gens au bout de ses doigts, finit-il par dire comme délivré d'une oppression trop grande.

— Les cœurs qui sentent! fit-elle en riant. Le privilège n'est pas si grand, il y en a si peu!

M^{me} Alliès se récria, puis elle se tut, après avoir considéré le commandant qui mettait d'autant plus d'énergie dans son regard qu'il disposait de moins d'idées. Elle eût voulu laisser entendre que le sien avait palpité; mais une pudeur la retint en voyant à quoi il avait abouti.

— C'est un objet dont on s'occupe quand on est jeune, dit enfin le commandant bienveillant, s'adressant à M^{me} Desroseray comme pour lui demander l'approbation de son expérience.

Celle-ci en reçut un choc, mais n'en accusa rien, pensant à Jacques.

— Les gens qui veulent arriver doivent être sobres sur cet article-là, n'est-ce pas, Santucci? poursuivit le supérieur, malgré le supplice visible qu'il infligeait à sa femme.

La voix du lieutenant s'éleva enfin pour une approbation.

— Tenez, regardez Maulac, un ambitieux, si je m'y connais, il s'enferme comme un Chartreux, pour être mieux à l'abri des tentations...

— Vous ne parlez pas de celles de Grasse, mon commandant? riposta le capitaine.

— De Grasse, de Cannes, de toute cette côte où elles pullulent, insista Alliès qui cherchait une pointe à l'adresse de son subordonné sans la trouver. Ainsi vous allez passer chef de bataillon dans un mois, et je parie que vous avez déjà sollicité une garnison perdue sur la frontière.

— Eh bien, non, pour une fois j'ai voulu tâter des environs de... Paris...

— Oh! quelle idée! exclama Germaine. Si vous étiez nommé à Nanteuil-les-Eaux, vous seriez tout près de Valmeur!

Et elle expliqua avec volubilité les avantages du régiment de Nanteuil, à deux heures de Paris, en plein pays de châteaux et de

chasses à courre, avec une composition d'officiers si exceptionnelle, mondaine et allante.

M^{me} Desroseray voulut formuler des réserves sur certaines de ces relations militaires qui n'étaient pas de son monde et sur lesquelles elle fermait les yeux, l'armée ayant en tout des immunités. Sa fille lui coupa lestement la parole :

— C'est entendu, maman, tu feras des réserves pour entrer au ciel, parce que ce sera trop mêlé! Tout le monde ne peut pas avoir un préfet dans sa famille...

— Oh! en sachant s'y prendre, avec la manière dont nous changeons de gouvernement, intervint Desroseray caustique, fidèle allié de sa fille dans ces occasions-là.

Pour M^{me} Desroseray, c'était l'attitude historique de sa famille que l'héroïsme préfectoral de son père lors de l'invasion, et un sujet sur lequel elle fonçait à tout propos. Avec elle, d'ailleurs, la conversation ressemblait à une taumachie continuelle, tant les idées tenaient peu dans sa tête et tant elle les lâchait violemment avant que de les perdre. On la voyait bondir hors de son siège, se précipiter sur quelqu'un dans l'assistance, l'étourdir un instant de son débit exubérant, de sa gesticulation folle, puis pirouetter et s'échapper en cyclone, sa personne exigeant un déplacement d'air déjà peu ordinaire. Il ne lui fallait que des manifestations d'activité et non d'intelligence.

Cette fois, l'ouverture à deux battants de la porte, pour l'entrée solennelle de la table à thé, détourna son besoin de mouvement vers un nouvel objet, et elle s'empressa à servir ses invités. M^{me} Alliès déclara que le thé était encore ce qu'on avait trouvé de plus distingué et qu'elle en prenait tous les matins. Le commandant accepta un verre de porto, en faisant remarquer qu'il s'en tenait depuis longtemps au madère comme apéritif, un chef de corps devant payer d'exemple au café comme partout. Le lieutenant Santucci s'alluma bientôt sur les petits fours, et M^{lle} Desroseray qui s'aperçut de cette faiblesse se donna le malin plaisir de la favoriser.

Maulac avait déjà expédié sa glace et s'amusait du manège mutin dont la jeune fille se faisait la tentatrice de son lieutenant. Elle circulait vive comme sa mère, seulement cette vivacité, en raison de sa finesse, plaisait; elle riait de même à tout propos, mais d'un rire, où sonnait une jeunesse qui en sauvait l'excès. On eût dit qu'elle se modelait ainsi sur le patron des siens, dans la pratique ordinaire de la vie, pour ménager leurs habitudes; mais qu'à l'exemple de son frère, élancée de son milieu, son âme s'était ouverte aux aspirations supérieures en des gravités méditatives insoupçonnées.

Si, cependant, elle s'était trahie au piano, et la passion contenue

dont elle s'alimentait secrètement, la musique l'avait livrée tout à l'heure aux moins clairvoyants, en un bouillonnement tumultueux d'art superbe.

Décidément tout en elle était déconcertant à force de contraste : ces grands horizons d'âme mystérieux et inexplorés au fond, et à la surface ces façons de tête à l'évent, ce babil heurté de drôleries gamines ; cette prise de possession sympathique d'une soudaineté extraordinaire et cette absence d'attraction féminine par mode de vouloir paraître très sport et trop garçon. Elle faisait l'effet du plus engageant camarade, auprès de qui on oubliait la jeune fille.

Le premier, Maulac se décida à partir. Les Desroseray retournaient le lendemain à Nice. On ne le tint quitte qu'après une promesse solennelle de les y aller voir. Jusqu'à l'escalier leurs protestations l'escortèrent, et il n'était pas au bas, qu'il s'entendit rappeler et vit M^{lle} Germaine se pencher sur la rampe pour lui crier : « A Nanteuil-les-Eaux, n'est-ce pas ; il faut au moins, si Jacques vous perd, que nous vous gagnions ! » Et, à peine sorti, il s'aperçut qu'il avait respiré plus à l'aise dans cette atmosphère de chaude amabilité parisienne, il imagina, comme les néophytes inhabitués au monde, que les prévenances n'allaient pas seulement aux services qu'on attendait de lui, mais à sa personne, que ces inconnus de la veille, par soudaine impulsion, éprouvaient un réel désir de le posséder dans leur voisinage. Et le lendemain il écrivit au ministère, pour demander en première ligne le régiment de Nanteuil, s'il s'y trouvait une vacance.

V

Ce n'est pas sans quelque hésitation que le capitaine de Maulac, en descendant du train, s'engagea dans l'avenue de la gare, noire de foule, où la circulation s'annonçait difficile. Nice était, ce jour-là, en première folie de carnaval, et cette folie avait passé sur les champs, un vent de fête avait soufflé par les grèves, et, dans une gigantesque aspiration de plaisir, la ville heureuse s'emplissait, se gonflait du flot toujours montant des arrivants, dont chaque sifflement de machine annonçait un déversement joyeux. A charrier tant de joie, une liesse insouciant avait gagné les trains, les gares, jusqu'aux disques eux-mêmes, et, en cette déroute des horaires, celle des calculs du capitaine venait de lui apparaître plus grave qu'il n'avait supposé. Et les voitures ne circulaient plus.

L'invitation des Desroseray était très pressante sur l'exactitude. Il s'agissait de dîner assez tôt pour gagner sans encombre les tribunes, d'où l'on assisterait, bien placés, au défilé du cortège de

Carnaval XXIII. Un instant Maulac, eut la pensée, en vue d'aller plus vite, d'échapper à la cohue, en choisissant des rues détournées. Cependant la curiosité de cette houle humaine le sollicitait. Et l'appréhension de mal trouver sa route le décida pour la grande artère qui mène au cœur de Nice et aboutissait à l'hôtel qu'il cherchait.

Il avançait lentement. Les gens semblaient las et la gaieté mourante. C'étaient des bandes qui cheminaient, tenant tout le trottoir et parfois la chaussée, compagnons de plaisir associés pour la journée, compagnies de hasard formées par rencontres amusantes, familles en bordée retraitant vers le gîte. Tous s'en revenaient hébétés de bruit et de spectacle, les jambes molles, le ventre plat.

Dans le flot terne, des groupes de masques jetaient leur mouvante bigarrure, des masques d'une morne allure maintenant, repris aussi aux besoins ordinaires, vaincus par la fatigue, éteints d'entrain, la mine en démenti du costume.

Les guirlandes de lampions et les festons de globes, les brindilles des platanes et les fers des balcons, s'échevelaient des emmêlements multicolores des serpents. Le sol était feutré d'une couche épaisse de confetti.

— Les fins de fête sont encore les plus tristes, pensa Maulac. L'on dirait d'un enterrement dont le cortège croirait y être pour son compte !

Cependant, il avait réussi à déboucher sur la place Masséna, et, obliquant ensuite à gauche, il atteignait l'un de ces hôtels qui bordaient autrefois le Paillon et que masque aujourd'hui le Casino.

Les Desroseray l'attendaient dans une pièce banale, vestibule ou fumoir, contiguë à la salle à manger. L'empressement de l'accueil ne laissa même pas soupçonner la déconvenue du retard. C'est, au reste, la grande force mondaine des Parisiens de se jeter au cou des gens, même quand ils les ont oubliés jusqu'au nom. Maulac passa donc à table, la conscience tranquille ; mais bientôt une gêne lui vint de n'être pas vêtu pareil aux autres. Sa redingote détonnait. Il comprit aussitôt qu'en ce milieu, d'ailleurs parfaitement rastaquouère, son ignorance du smoking lui créait une infériorité fâcheuse. Il éprouva une souffrance de timide en violation d'un usage et il demeura silencieux.

Cependant, dans l'inquiétude de son être dépareillé, il interrogeait les visages, pris de scrupule d'abord à les étiqueter. Il les vit surtout vieux, bouffis et ravagés, mais savamment arrangés, d'une tonalité uniforme, d'une aisance étudiée, d'une cauteleuse inquisition. Il remarqua des femmes jadis belles et d'une forme encore svelte, si savamment mises en valeur, à force d'art raffiné, qu'elles

semblaient de loin jeunes et fraîches sous leurs cheveux blancs, argentés à miracle, et jolies presque encore dans leurs toilettes claires. Des étrangères, au teint pâli par les veilles, exsangue et mat, un peu mauve par l'abus de la poudre, des étrangères à longue taille ondulante, au regard insensible et blasé, donnaient bien ici la note de cette race cosmopolite qu'on retrouve la même sur toutes les plages, dans tous les casinos d'Europe. D'autres, au contraire, consciemment inélégantes; — soit massives en leurs contours lâchés, épandues jusqu'en leur coiffure; — soit plates et sèches, avec des dents trop longues et des cheveux trop pauvres; — toutes trahissant leur volonté jouisseuse, semblaient, en compensation des joies mondaines abdiquées, être venues demander à la foule ses ivresses, ses émotions à la roulette.

D'allure mystérieuse et correcte, les hommes avaient cette apparence d'êtres frottés de civilisation jusqu'à l'usure complète des franchises naturelles, la boutonnière très opulente, des discrétions de diplomates ou de croupiers, une supérieure distinction exotique, qui en imposaient aux gens de service.

Des têtes le regard de Maulac descendit jusqu'aux pieds. En grande majorité, il les vit dressés sur leur pointe, le talon en l'air, sous la chaise.

— Je n'aurais jamais cru que le monde exotique fût tant israélite, pensa-t-il, et il se rasséréna sur sa redingote.

L'on mangeait vite, d'ailleurs, en vue de regagner le retard, M^{me} Desroseray manifestant des inquiétudes sur la possibilité de se frayer un chemin dès que la foule se ferait compacte. A ses yeux, ces spectacles populaires n'étaient pas un attrait, son éducation l'éloignant du gros vulgaire et un plaisir n'existant pour elle qu'en raison de la sélection de ceux qui le partageaient.

— Alors, mère, c'est pas à Nice qu'il fallait venir, lança sa fille, habituée à couper ces crises de snobisme.

— Que voulez-vous, j'ai été élevée à n'aimer que ce qui est de mon monde. Quand vous aurez changé tout cela, je doute que vous vous en trouviez mieux.

— Je pense comme vous, madame, interjeta Maulac; autrefois, il y avait des intérieurs; il n'y a plus que la rue maintenant...

— Très installée au moins, plaça Desroseray qui se ralliait volontiers au courant jeune.

— Tant que vous voudrez, mais bonne à tout le monde. Jadis il y avait des portes, ne les forçait pas qui voulait. Les salons avaient alors une raison d'être. A quoi servent-ils aujourd'hui, puisque tout s'y enfourne pêle-mêle, tout ce qui a de quoi se payer une figure? Autant les caravansérails, comme celui où nous sommes.

Ils ont cet avantage de ne pas obliger ceux qui reçoivent à couvrir de la respectabilité qui leur reste tant d'inconnus qui en usent mal!

— Vous avez le vice réactionnaire jusque dans les moelles, monsieur de Maulac! s'écria Desroseray.

— C'est vrai, j'en ai le virus, comme tout vrai militaire, du reste. Je regrette le temps où le courage allait bien aux hommes, la tendresse aux femmes, l'honnêteté à la fortune, où les choses et les gens avaient la vérité de leur valeur. Dans cette vie du passé, les choses gardaient leur place et l'intrus faisait tache. Aujourd'hui, devant les faux, ce sont les vrais qui font tache. C'est pourquoi ce grand anonymat de l'hôtel va bien à notre époque, on s'y meut inconscient de qui l'on coudoie.

— C'est amusant parfois de se laisser vivre de tout près avec ces horreurs, en fermant un peu les yeux, insinua Germaine, doucement moqueuse. Vous restez trop loin et vous croyez voir aussi clair parce que vous vous servez d'une lorgnette.

Elle était délicieuse, ce soir-là, dans sa robe blanche d'une note bien française, élégante et simple, avec sa fraîcheur de jeune fille et toute cette gaieté expansive qu'on sent venir d'un fond de belle pureté. Sans doute, elle eût un peu scandalisé ses devancières à ses libertés de langage, à ses audaces interrogatives, si réprouvées jadis, et toute sa volontaire petite personne, si affirmée à toute occasion, en ses élans de franchise native, n'eût pu soutenir l'examen des plus indulgentes douairières. Mais son cœur était intact; il n'y avait en elle rien d'américain ni de mécanique, pas de jeux de scène ni de calculs féroces. Elle demeurait l'être de nature et de christianisme dont s'enorgueillissait jadis notre beau pays de France.

« Il y en a donc encore », se dit Maulac avec une satisfaction intimé. Et le regard était moins las, qu'il promena ensuite, par les tables alentour, sur ces groupes, échantillons réunis de nos civilisations usées, sur les caissons lumineux du plafond scintillant d'électricité, sur le banal ameublement de noyer clair et de cuir gaufré, sur les maîtres d'hôtels protecteurs qui dominaient la scène, dans ce cadre d'impersonnalité si moderne.

Pour atteindre la tribune, tout s'effectua beaucoup plus simplement que les craintes de M^{me} Desroseray n'y avaient préparé. Elle put traverser une foule suffisamment paisible sans qu'elle y perdit de sa dignité et, les places qui leur étaient échues la posant convenablement en évidence, elle rendit son intérêt à l'illumination, laquelle se faisait déjà brillante. Maulac se trouvait derrière M^{lle} Desroseray et s'intéressait à elle beaucoup plus qu'à la fête.

A leur droite, des portiques de feux encadraient le trône de

Carnaval, des feux rouges et jaunes, les couleurs de son règne. En face, dans ses lignes opulentes et lourdes de monument de plaisir, le casino flambait, tout festonné de gaz.

Au-dessus d'eux, au fronton de l'immense tribune, d'autres festons de globes bleus et blancs prolongeaient leur décoration très douce tout autour de la place Masséna et jusqu'en la profondeur perdue de l'avenue de la gare. Sur les mâts et les banderoles, les illuminations et les curieux des fenêtres, sur la place mouvante de têtes, tombait la blancheur crue des globes électriques, dans une brutalité de lumière de théâtre, d'un reflet bleuâtre un peu funéraire.

Vers le ciel lustré d'un velours profond, montait de toutes ces lueurs une étonnante buée lumineuse, l'aurole de la grande féerie niçoise. Lasse de toute la joie du jour, la foule circulait paisible, ou stationnait somnolente, foule honnête, bourgeoise et peu endimanchée, foule moderne, sans caractère, dans laquelle matelots et militaires errent par groupes ahuris ou bruyants, pêle-mêle avec des masques esseulés, incertains de leurs effets.

Le coup de canon annonce la reprise des hostilités. Le feu est maigre. Quelques poignées de confetti, des déroulements de serpents, un petit regain de grosse gaieté, et de nouveau une lassitude sur la foule inoccupée.

Cependant, l'avenue de la Gare s'illumine en rose comme une Jeypore outrageusement fardée, des fanfares sonnent, et dans un étincellement d'argent en fusion, une chimère et un dragon ouvrent la route à Carnaval. Riche villageois, le roi du jour chevauche un dindon qui, pour être plus beau, s'est emplumé en paon, et sa femme, une bonne Cachoise cligne de l'œil à la foule; une paire honnête, bien nourrie, épanouie, très vieux jeu. Derrière gambade une mascarade multicolore plus fin de siècle, toute pleine de jolies inventions drôles, d'ingénieuses satires pas méchantes, dont l'effet se perd aux lumières, se brouille en sa confusion fatigante. Et les chars se succèdent, rutilants, tapageurs, trop montés en parades foraines, trop réalistes ou trop scientifiques.

Les gens regardaient, l'œil stupide, sans un cri, sans un applaudissement, tandis que les flammes de Bengale, empourpraient la scène d'une lueur d'incendie.

— Ça manque de gaieté, confessa Germaine.

— C'est qu'on ne la commande pas à l'entreprise comme les bannières en lustrine et les bonshommes en carton, repartit le capitaine.

— Vous n'êtes pas sérieux!

— Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Tout est faux

ici ; le plaisir comme le reste. Le carnaval est une industrie subventionnée par la ville, avec ses professionnels de mascarade. C'est simplement un énorme personnel d'hommes-affiches mis en train chaque année, en guise de réclame à la Côte d'azur, pour l'année suivante !

— Vous m'enlevez mes illusions sur le sang du Midi, déclara Germaine, avec une pointe de regret.

— Il ne coule pas à Nice, répondit l'officier. Devant le cosmopolitisme, le pays se transforme, et la race s'en va. Pour connaître nos Méridionaux, il faut aller loin maintenant, s'adresser aux vrais paysans et aux pêcheurs. L'on retrouverait alors toute la poésie et la gaieté charmante dont cette terre d'élection a imprégné les êtres qui sont nés d'elle.

— Quel dommage que la création cesse d'être belle, quand l'homme s'en empare !

— Faites attention, vous allez donner raison à ma misanthropie, remarqua Maulac en riant...

— Jamais, fit-elle vivement, parce que vous repoussez tout le monde sans distinction. Il ne vous est donc pas arrivé de penser qu'il existât d'autres âmes aussi hautes que la vôtre et dont le commerce serait une douceur ?

— Souvent, au contraire, acquiesça le capitaine devenu grave, seulement elles ne sont pas banales et ne s'offrent pas comme les autres...

— On ne trouve que ce qu'on cherche. Dites plutôt que vous préférez vous en tenir à la vôtre, accentua la jeune fille railleuse.

— C'est le point de vue de ma commandante, qui met tout au compte de mon orgueil...

— Vous espériez qu'on accuserait votre timidité ?

— Eh bien, soit, reprit Maulac, un peu amer, si la haine de la convention procède de l'orgueil, j'en ai beaucoup, c'est vrai. Ce n'est pas ma faute si je la rencontre partout et si elle révolte mon idéal de vérité ! Et comment imaginer que tous les êtres qui plongent dans le monde n'en soient point atteints, ne subissent la contagion des faussetés où ils se meuvent !

— S'il en existait cependant, susceptibles de passer à travers ces contraintes, sans cesser de fixer les horizons purs ?

— Ce serait bien beau, si beau qu'on n'aurait pas assez d'admiration reconnaissante pour les récompenser...

Comme elle l'écoutait, tournée de trois quarts, levant vers lui ses yeux, elle lut dans le regard qu'il abaissait sur elle une telle sérénité de croyance gravement émue, qu'elle rougit légèrement, sans pouvoir se retenir de lui dire :

« Je me rappelle, dit-il, qu'étant arrivé à Verceil, je voulus aller voir un pont que notre génie (sarde) avait ordre de construire (sur la Sesia) et que je supposais presque achevé. Au contraire, je trouvai le travail à peine commencé, parce que le génie français avait voulu absolument s'en charger, et, ne connaissant pas le pays, n'avait pas pu trouver aussitôt les matériaux nécessaires. A cause de cela, j'eus un peu à me disputer avec Frossard, qui ne voulait pas comprendre qu'il était nécessaire de laisser le soin de ces travaux à nos soldats pour obtenir une plus grande rapidité. De tous nos généraux français, Frossard était certainement celui avec lequel les rapports étaient le plus difficiles. »

Touchant la bataille de Palestro (30-31 mai 1859), Della Rocca donne quelques détails curieux :

« Au commencement (de la journée du 31 mai), dit-il, nous avions envoyé un certain nombre de troupes sur la gauche, mais, comme nous craignons que le mouvement de l'ennemi ne fût une fausse manœuvre, je montai avec le roi sur le clocher d'où nous aperçûmes que ses forces principales se dirigeaient, au contraire, contre notre droite, afin de nous entourer et de nous séparer du pont sur la Sesia, jeté pour livrer passage aux troupes de Canrobert (les Autrichiens voulaient reprendre Palestro que les Piémontais avaient pris le 30 mai). Notre droite était faible. Heureusement les zouaves arrivèrent suivis de quatre canons. Lorsqu'ils débouchèrent sur la place de Palestro, le roi descendit et alla en courant se mettre à leur tête. Je restai en observation sur le clocher; mais, tourmenté par le vif désir de retourner près du roi, je descendis et je me mis à ses côtés. Nous étions au milieu des zouaves qui se précipitaient comme des lions sur les Autrichiens, les poussant devant eux, les jetant dans les canaux. Le colonel de Chabron, qui les commandait, se présenta pour supplier le roi de se retirer de ce combat : « Sire, disait-il, retirez-vous, ce n'est pas ici votre place. — Dans le danger, répondit le roi, ma place est au milieu des miens, et aujourd'hui vous êtes des miens. »

Della Rocca ajoute ici en note un passage d'une lettre qu'il écrivit le soir du 31 mai de Torrione, près de Palestro, à sa femme : « Le combat a été très vif. Les zouaves ont été émerveillés des nôtres et ils nous ont émerveillés. 8 canons, 800 prisonniers, un nombre infini de morts, 400 noyés dans le torrent, des fusils, des armes, des trophées de toute sorte. »

Napoléon III vint féliciter Victor-Emmanuel de la victoire qu'il venait de remporter. En rentrant à son quartier général, il rencontra le duc de Chartres, Voici comment Della Rocca nous raconte cet épisode :

« En rentrant avant la nuit au grand quartier général français, l'empereur rejoignit tout à coup un détachement de Nice-cavalerie escortant les prisonniers que l'on conduisait à Verceil. Le jeune officier qui les accompagnait s'arrêta pour rendre les honneurs militaires à l'empereur. Napoléon III rendit le salut et s'approcha de l'officier pour lui dire un mot courtois sur le beau résultat de la journée. Le sous-lieutenant ayant répondu avec un accent français très marqué, l'empereur en fut tout surpris et lui demanda : « Avec qui ai-je le plaisir de parler? — Je suis le duc de Chartres », répondit simplement l'officier. L'empereur, probablement un peu ému ou au moins étonné du cas étrange qui le rapprochait, sur le champ de bataille, du petit-fils de son prédécesseur sur le trône de France, le salua et continua sa marche. »

*
* *

Della Rocca est convaincu que la victoire de Magenta est due au hasard, et que la bataille du 4 juin 1859 fut une bataille « de surprise », comme il l'appelle, tout en rendant hommage au maréchal de Mac-Mahon et à la bravoure des troupes françaises.

« Giulay, dit-il, qui, seulement après Palestro, comprit qu'il avait sur le flanc toute l'armée des alliés, avait battu en retraite. Il évacua Verceil et Novare, et, avec une rapidité de conception et de marche à laquelle il ne nous avait pas habitués, il fit avancer les troupes qui étaient à Vigevano et à Abbiategrasso, les dirigeant toutes sur Magenta. C'était une excellente position tactique, plus étendue, plus ouverte, bien meilleure que celle de Palestro. En outre, elle était bien protégée par la double ligne du Tessin et du canal *Naviglio* qui porte les eaux de cette rivière à Milan. Le 3 juin, le généralissime autrichien avait déjà pris toutes les mesures pour faire arriver à Magenta un grand nombre de troupes, dans le but d'arrêter la marche des alliés sur Milan, lorsque le feld-maréchal baron Hess, chef d'état-major général de l'armée autrichienne, arriva de Vérone avec pleins pouvoirs de l'empereur François-Joseph qui se trouvait dans cette ville. On a su depuis qu'il fit changer plusieurs ordres sans améliorer les conditions de son armée. Il était informé de la défaite de Palestro, mais il ignorait que les Autrichiens étaient en pleine retraite. C'est pour cela qu'il envoyait des ordres prescrivant de garder à tout prix la Lomellina ¹. Giulay fut forcé d'avouer qu'il l'avait déjà évacuée et qu'il n'y avait plus qu'une chose à faire : fermer la route

¹ Région du Piémont entre le Tessin et Alexandrie.

l'avenir l'attrance d'un inconnu, un grandissement de situation, une jeunesse nouvelle à chaque degré nouveau. Mais ce n'est pas tout de suite que se cicatrise le déchirement du lambeau de vie arraché, s'éteint le malaise de la transplantation, et se dissipe le regret de toute la dépense d'être jetée au vent de l'oubli. A travers les pins qui fuyaient devant ses yeux et les collines rouges s'effaçant avec leurs lentisques brillants et leurs romarins gris, au long des vallées lointaines, printanières déjà d'une gaieté d'arbres en fleurs, il retrouvait ses poétiques chevauchées par les sites tant variés de cette inoubliable Provence, la terre aux rivages si mollement hospitaliers et aux barrières de montagnes rudes, soudées si ferme au bloc des grandes Alpes ! Ce pays, il l'aimait plus qu'aucun autre au monde. Il l'aimait pour lui-même, dans ses fleurs comme dans ses pierres ; pour les rêveries militaires qu'il avait accrochées à ses cimes ; l'étape d'existence qu'il y avait fournie, meilleure probablement que ce qui l'attendait ailleurs, puisqu'elle tenait plus de jeunesse. Il l'aimait pour cette mer qui le baigne de son flot couleur d'orient, vers laquelle s'était si souvent enfiévré son désir ; cette mer, qui portait si bien la richesse de son âme éprise de lumineuses souvenirs, attirée par les grands vestiges, depuis qu'il n'est plus de grands desseins.

Qu'allait mettre l'avenir en regard de la vision sollicitieuse ? Bien bruyants il se figurait ces alentours de Paris, peuplés de toutes ces parisiennes existences, en tel désaccord de la sienne. Comptait-il y promener le contraste de son éloignement du monde, ou se réclamer d'un milieu si nouveau pour réformer l'excessive rigueur de ses sévérités claustrales ? Avait-il bien médité sur ce qu'il entreprenait, analysé l'entraînement qu'il subissait, en telle opposition de ses premiers penchants ?

Les faits n'étaient cependant pas si loin qu'ils ne l'aveuglassent de leurs conséquences, alors qu'il restait là controversant, discutant avec eux, comme s'ils n'enchaînaient pas déjà son attitude à venir. Distinctement il revoyait ce large escalier d'hôtel à double révolution, dans sa blancheur de cage rayonnante d'électricité, et la traînée de pourpre du tapis riche, ainsi que les discrètes dorures de la rampe claire, et, encore plus distinctement, il entendait une voix jeune, un peu émue comme d'une prière, lui imposer ce rendez-vous de Nanteuil-les-Eaux, où il se dirigeait maintenant.

D'où lui étaient venus cette subite soumission qu'il eût écrit aussitôt pour demander la vacance, s'il en existait une, et l'intérêt qu'il avait attaché depuis à cette nomination, au point que, si elle lui eût manqué, il en aurait souffert ? Quelle métamorphose s'était opérée en lui ? Transigeait-il sur ses principes d'avenir ; s'était-il

allumé soudain à un rêve insensé? Non, sincèrement, il pouvait s'avouer qu'il n'avait rien changé à ces choses et qu'il demeurerait intraitable sur ses projets futurs autant qu'en ses convictions anciennes.

Mais pourquoi n'aurait-il pas convenu qu'une influence de jeune fille susceptible d'idéal est pure à l'âme et bienfaisante, autant que reposant l'air des hauts sommets aux poitrines fatiguées, et qu'en lassitude de son isolement trop pesant, elle était allée tout droit à la sienne? Pourquoi aurait-il appréhendé l'élément de sympathie communiant qu'une rencontre fortuite introduisait dans son existence, s'y trouvât-il un peu de distraction pour menacer sa solitude?

L'avenir lui souriait. Chef de bataillon avant trente-quatre ans, après le Japon, le Tonkin, les Alpes, il avait bien gagné quelque diversion à son obstiné labeur, le droit de se montrer, si la fantaisie lui prenait, si ses goûts s'accommodaient du changement. L'essentiel était de ne pas aliéner cette belle liberté du soldat qui, en apparence et matériellement plus asservi qu'un autre, gagne, au prétexte de cette obligation, le droit d'échapper à tous les jougs, s'il ne se ligotte lui-même au plus pesant de tous, par incontinence familiale.

Libre, il l'était de toutes façons, de passé et d'avenir, de cœur et d'argent. Il l'était en ce moment plus que jamais, en possession d'une permission de quinze jours que, comme toujours, il allait donner à sa mère, par habitude de lui faire plaisir et de s'accorder à lui-même le seul qu'il appréciait pleinement.

Sa pensée glissa insensiblement aux vieilles choses aimées, retrouvant, sur ce fond brillant de la mémoire que l'âge ne ternit pas, les impressions d'enfance gravées dans toute leur précision de belle sincérité.

Elles lui tenaient plus ferme au cœur, ces choses d'autrefois, en compensation de ce qu'il y avait moins goûté. Il se retournait vers elles, aux heures découragées, comme pour s'assurer du refuge qu'elles lui réservaient. Ce croyant subissait, en effet, la lassitude des temps, et il lui arrivait, à certains moments, de reculer épouventé devant l'inanité de sa tâche, de se demander à quelle limite d'écroulement de ses illusions il devrait s'arrêter.

A son entrée dans l'armée, la défaite était sur elle, la marquant encore de ses signes visibles. Elle n'avait plus de drapeaux, pas même de neufs, en attendant les vrais qui sont à reprendre; elle usait misérablement la défroque de la guerre, lamentable sous des uniformes invraisemblables; et son corps d'officiers ne s'était pas encore nettoyé de toutes les impuretés qu'y avait amassées le trouble des événements. Cependant, sous ce deuil qui la couvrait

encore à l'étouffer, elle renaissait à l'espérance, et, dans son premier relèvement, l'on sentait tout un élan national, lequel la portait vers l'avenir réparateur. La confiance était intacte, l'esprit militaire aussi.

Puis des années avaient passé, les efforts s'étaient accumulés, mais de moins en moins précis, et bientôt contradictoires, en même temps que tout devenait aussi plus obscur dans les tendances nationales. Alors la stagnation était venue sur toutes choses, la poussée en avant arrêtée faute de souffle, et, au milieu de son outillage immense, de ses luxueux engins modernes, l'armée aussi s'était sentie frappée d'immobilité, indécise sur ses destinées, prise de doute sur la volonté qui mettrait jamais en branle cet attirail énorme. C'était maintenant la confiance qui manquait, et l'esprit militaire ne jetait plus de flamme. Entre le début de ce siècle et sa fin, la revanche se faisait trop rude !

Quelquefois, Maulac s'était demandé si lui qui, sur la foi d'une autre époque, avait jeté toute sa vie aux flamboiements d'épée, aux rêves du soldat, n'était pas destiné à finir, le sabre entre les jambes, en garde sédentaire. Ces jours-là, il se sentait envahi d'une insurmontable tristesse, celle de l'être en détresse sur son but, qui, dans la destruction redoutée de l'œuvre à laquelle il s'est voué, sait qu'il s'anéantit lui-même, frappé de stérilité. Et se rappelant combien son père, ambitieux à sa manière, jugeant des choses à venir par celles qu'il voyait, avait aussi manqué sa destinée, il lui arrivait de penser que le même refuge le recevrait peut-être également à bout d'illusion.

Aussi son âme se penchait souvent avec tendresse vers ce coin de terre patrimoniale, campée en belle vue des Pyrénées, sur un coteau de la Garonne, avec le grand fleuve paresseux pour fossé. Active, son imagination le meublait à plaisir de vignes ou de belles luzernières, suivant qu'il se voyait viticulteur ou éleveur, rajeunissant aussi le castel qui, peu à peu, tournait à la ruine, enjolivant d'un tour anglais ses entours aux mélancolies démodées.

Cette fois, il allait retrouver tout cela et surtout celle qui en était l'âme, si heureuse et fière de serrer dans ses bras son officier supérieur. La joie le tenait éveillé, tandis que les tours de roue, dévorant la distance, précipitaient sa pensée envolée sur les routes les plus diverses, comme au vertige de leur vitesse.

A Toulouse, il ne fit qu'un bond sur le quai, et bientôt la vieille américaine, envoyée à sa rencontre, l'emporta à travers la ville endormie, au trot pesant du cheval de labour, sorti de ses habitudes pour la circonstance.

L'aube blanchissait cependant l'horizon, et les objets commen-

çaient à sortir de la nuit. De printanières senteurs lui venaient, par la brise déjà attiédie, de cette terre de l'Ouest moins précoce que celle d'où il venait et moins riche en soleil, mais bien placée aussi sur le passage de ce vent de sud qui réchauffe la glèbe et anime les germes. Rien ne rompait les silencieuses gravités de la nature, avant l'éveil du travail humain, que le maigre carillon de la grelotière tintant au cou du cheval. Et l'homme en blouse qui conduisait, saisi lui-même à cette grande attente générale, se taisait.

Puis, à mesure que la nuit céda, ce fut un chant d'alouette qui salua la première clarté, puis d'autres cris montèrent en réjouissance, en signal du jour reconquis. Et les champs commencèrent à s'emplier du mouvement des jeunes bêtes impatientes de l'air matinal; de même aussi les chemins du roulement de lourds chariots rendus à la tâche interrompue. Et tandis que derrière, en sa venue, le soleil mettait un grand émoi au ciel d'orient, devant très lointaines, les Pyrénées se teintaient d'azur pâle, s'enveloppaient d'un lumineux éther, découpaient leur masse claire sur l'horizon obscur.

Largement Maulac respirait. Il lui semblait qu'il reprenait possession de toutes ces choses, si anciennes en son âme et toujours si nouvelles à ses yeux. Une sève de jeunesse remontait en lui, l'attendrissant aux souvenirs familiers, l'enfiévrant au désir d'arriver.

De loin, il comprit qu'une attente pareille répondait à la sienne. Le toit aimé fumait joyeusement; le foyer s'était éveillé de bonne heure à son intention. Bientôt la voiture roula sur le gravier de rivière, grinçant comme autrefois, qu'il se rappelait bien; le vieux chien de garde accourut hostile par consigne, puis subitement dompté par la voix reconnue, délira en abois joyeux; André vit la porte s'ouvrir, et en sautant de la voiture, se trouva serré contre le cœur qui inspirait et résumait le sien.

Pour l'officier d'un certain grade, façonné à la perpétuelle représentation du service, en jeu de raquette continu du supérieur aux inférieurs, il y a un délassement moral ineffable à déposer le harnais pour un instant, quitte à rentrer dans les brancards peu après, avec un nouvel entrain. L'on dirait qu'il décuirasse son âme, qu'il la laisse respirer toute libre, toute nue, dans sa vie naturelle, dans le décousu joyeux de sa fantaisie débridée. L'amour d'un métier n'en dissimule jamais tout à fait la contrainte, et cela y implique une jouissance de sacrifice d'un raffinement très haut. Aussi, lorsque la nature éclate en dehors de cette forme, si parfaite que soit l'adaptation et prolongée l'habitude, elle vibre avec une détente de bonheur que ne connaît pas l'être maître de son caprice.

Dès qu'il eut touché le sol de la Varlède, on eût dit que Maulac

n'avait jamais quitté la propriété, tant les moindres détails y prenaient pour lui d'intérêt, tant il s'exaltait aux améliorations possibles. Guidé par sa mère qui ne voulait pas perdre un instant de sa présence, il passait du jardin à la ferme, s'inquiétant des arbres à remplacer, des ensemencements du printemps, de l'élevage, de l'état des terres et de leur fumure, aussi précis dans ses questions, serré dans ses explications, que lorsqu'il dissertait sur le service en campagne devant ses chasseurs.

Ensuite, dans leurs promenades par les champs de blé vert, ils prolongeaient leurs causeries au clair soleil d'avril, intéressés aux choses, même aux plus humbles, extasiés devant les fleurettes des haies comme devant le déroulement grandiose du fleuve jauni par les pluies, entre les nappes des herbes nouvelles descendues jusqu'à ses bords. Et, comme ils parlaient de tout ce qui leur tenait au cœur, elle l'interrogea sur sa future garnison, lui manifestant un étonnement curieux qu'il l'eût choisie si près de Paris, contrairement à ce qu'elle attendait.

— Je te croyais un amoureux de frontières, excepté de la nôtre, malheureusement, qui n'a pas tes faveurs militaires, et voilà que tu cèdes au courant général et que tu te fais Parisien. Sais-tu qu'il y a là un indice grave?

Elle le regardait très souriante, sa douce figure toujours jeune, dans son rayonnement de bonté aimante, en dépit de ses bandeaux blancs, d'argent si pur, qu'on eût cru que la coquetterie s'en mêlait pour en soigner l'éclat immaculé. Grande, la taille droite encore, mince, les yeux d'un bleu pâle, avec une belle puissance de sourire, elle se faisait séduisante, encline aux tendresses d'amoureuxé, pour arracher à son grand enfant rêveur le secret de son âme un peu farouche, si, pour une fois, un mystère s'y était formé tout au fond, à son insu.

Et lui, sans artifice, ne soupçonnant pas qu'il y eût matière à y voir autre chose, racontait comme un événement très simple, la rencontre avec les Desroseray, laquelle avait décidé pourtant du choix de sa garnison. Il s'en expliquait sur beaucoup de raisons, parmi lesquelles M^{me} de Maulac devinait, non sans ivresse, que M^{lle} Desroseray n'était pas la moins décisive. Elle attendait d'en recevoir l'aveu. Mais lui ne se pressait pas d'y arriver; d'abord parce qu'il lui plaisait d'en douter, et par scrupule aussi d'engager sa pauvre maman sur une piste chimérique, où il ne pourrait plus la suivre.

Il s'étendait surtout sur l'attachement peu ordinaire que lui avait inspiré Jacques Desroseray, cette âme trop vaillante pour les tiédeurs bourgeoises, qui savait vouloir et monter par elle-même

et, d'un choc de sympathie réciproque, avait gagné à tout jamais le capitaine au soldat. Il racontait l'amabilité des parents pour le supérieur de leur fils, les attentions de M^{lle} Germaine, s'adressant vraisemblablement à la même intention hiérarchique, et il en concluait que sa personnalité n'avait qu'une part infime et très indirecte à tous ces témoignages.

— Alors Nanteuil? interrompit M^{me} de Maulac, qui suivait son idée.

— L'indication d'une garnison agréable présentée d'une façon aimable.

— Et subitement tu te décides?

— J'étais un peu grisé de musique; elle joue adorablement. Et puis le projet m'a souri...

— A moi aussi, André, prononça sa mère, inondée d'une grande joie et suffisamment éclairée pour ne pas pousser plus loin l'entretien.

« L'affaire, pensait-elle, appartient désormais à la bonté de Dieu; les faits en diront longtemps plus que ses confidences; il a l'orgueil des résistances passées. A des êtres comme lui, la souffrance, souvent, est nécessaire pour obtenir l'aveu. Qu'il ne souffre pas trop, mon Dieu, et qu'il parle vite! »

Et ce fut dans une ardente prière que s'épanouit sa pensée, une de ces prières de mère qui s'emparent de toute la force suppliante dévolue à l'humanité pour traverser le ciel.

Plus chargé de tendresse encore qu'à l'ordinaire parut à André, ce soir-là, son baiser coutumier, lorsqu'ils se séparèrent pour regagner leur chambre. Comprit-il tout l'espoir inavoué qu'elle y mettait? Elle, pourtant, se recueillit longtemps dans son idée avant de s'endormir. Elle aperçut clairement qu'en le donnant à une autre, c'était son règne à elle qui prenait fin, son exclusive jouissance aimante relevée de sa prérogative. Mais elle se dit que la plénitude heureuse n'est pas au pouvoir de la mère, que la destinée de son enfant allait passer aux mains de l'élue, et que la race attendait.

VILLEBOIS-MAREUIL.

La suite prochainement.

LA RUSSIE ET LE VATICAN

SOUS LÉON XIII

On connaît le pénible et déplorable incident qui, sous le pontificat de Pie IX, mit fin aux rapports diplomatiques entre la Russie et le Saint-Siège. Après la malheureuse révolution de 1863, le sort des catholiques polonais, accablés par un redoublement de vexations, préoccupait douloureusement le Vatican. Un jour, — c'était vers la fin de 1864, — Pie IX recevait en audience le premier secrétaire de la légation de Russie, M. le baron de Meyendorff, qui remplaçait le chargé d'affaires absent, M. Kisselef. Pie IX fit part au représentant de la Russie des angoisses que lui causaient les persécutions auxquelles se trouvaient alors en butte les catholiques polonais. Le baron de Meyendorff, « un diplomate très spirituel, mais sceptique, voire même un peu cynique¹ », prit la chose en riant et répondit au Pape, sur un ton d'impertinence, que le Vatican était la cause responsable des malheureux événements de Pologne, attendu que les insurgés trouvaient à Rome encouragement et protection. « N'est-ce pas vous, Très Saint-Père, qui fomentez la discorde, s'emporta jusqu'à dire le représentant du tsar, et n'apportez-vous pas chez nous l'esprit de révolte, de révolution et de désordre? » A ces mots, Pie IX pâlit, et montrant la porte à l'envoyé russe : « Sortez, Monsieur, lui dit-il, sortez sur-le-champ, mais sachez que ce n'est pas le représentant de l'empereur que je congédie; c'est M. de Meyendorff. » Ce dernier, comprenant alors la gravité des paroles qui lui avaient échappé, se jeta aux genoux de Pie IX, implorant son pardon et sa bénédiction. Mais Pie IX, oubliant, cette fois, sa mansuétude ordinaire, s'éloigna sans répondre et rentra dans ses appartements. Malgré les explications que fournit au prince Gortchakoff le cardinal Antonelli, le

¹ Voir le *Journal d'un diplomate en Italie* de M. d'Ideville.

cabinet russe prit fait et cause pour son envoyé; quelque temps après, celui-ci était rappelé de Rome et, depuis lors, toute relation diplomatique fut rompue entre le Vatican et la Russie.

Lors de son avènement à la tiare, on sait que le premier soin de Léon XIII fut de tendre la main aux différents gouvernements de l'Europe, notamment à ceux qui se trouvaient alors en guerre avec l'Eglise et la Papauté, et de renouer avec eux les rapports brisés sous le règne de son prédécesseur. Léon XIII fit les premiers pas pour se rapprocher de la Russie. Dans une lettre autographe adressée au tsar, il lui notifia son avènement au souverain pontificat, profitant de l'occasion pour recommander à sa protection et à sa sollicitude les catholiques de l'empire russe. Le tsar Alexandre II répondit par une lettre fort courtoise au message bienveillant de Léon XIII, et de cette époque date la première reprise des rapports entre le Saint-Siège et la Russie.

Le Vatican n'ayant pas de représentant accrédité auprès du tsar, c'est par le moyen de la nonciature et de l'ambassade russe de Vienne qu'il communiquait avec le gouvernement de Saint-Petersbourg. Le nonce de Vienne, Mgr Jacobini, le même qui fut plus tard secrétaire d'Etat de Léon XIII, se mit en rapports avec M. d'Oubril, le représentant de Russie à la cour d'Autriche. Les deux diplomates entamèrent des négociations en vue de repourvoir aux sièges épiscopaux vacants et de régler différentes questions qui étaient depuis de longues années, entre le Saint-Siège et la Russie, l'objet de longues et laborieuses controverses, notamment la question des séminaires et celle de l'Académie ecclésiastique de Saint-Petersbourg. Sur ces entrefaites, c'est-à-dire en 1881, Mgr Jacobini fut appelé par Léon XIII à la secrétairerie d'Etat; les négociations qui avaient pris, dès le début, le cours le plus favorable, procédèrent alors très rapidement, et en 1882 une convention définitive fut stipulée entre le Vatican et le gouvernement russe. Cette convention porte la date du 12/24 décembre 1882 et elle est signée par le cardinal Jacobini et M. Michel Butenieff. Ce dernier était conseiller à l'ambassade russe de Londres : il avait l'habitude de faire, dans la Ville Eternelle, de fréquents séjours durant l'hiver. Son gouvernement, appréciant son tact et son habileté, s'en servit peu à peu comme d'un intermédiaire avec le Vatican, et pendant cinq ou six ans, de 1882 à 1885, M. de Butenieff, sans titre bien déterminé, remplit à Rome les fonctions d'agent officieux de Russie auprès du Saint-Siège. C'est en cette qualité qu'il prit une part importante à l'élaboration et à la conclusion définitive de la convention de 1882. Le premier effet de la convention fut de repourvoir aux sièges épiscopaux vacants, dont

plusieurs étaient veufs de leur pasteur depuis plus de vingt ans. Mgr Popiel, qui est cousin du cardinal Ledochowski, le préfet actuel de la Propagande, fut appelé au siège métropolitain de Varsovie, vacant depuis l'internement en Sibérie de son ancien titulaire, Mgr Felinski, qui avait été, on le sait, arraché de son siège lors de la révolution de 1863.

Mgr Felinski, ce martyr du devoir, échangea la prison contre l'exil; il put quitter la Russie et se retirer à Cracovie, où il est mort il y a deux ans.

La partie la plus importante de cette convention, c'était la promesse formelle faite par le gouvernement russe d'abolir une série d'ukases rendus en 1865 et 1866, et qui bouleversaient absolument l'organisation ecclésiastique en Pologne. Par ces ukases, le gouvernement russe, empiétant sur les droits imprescriptibles de l'Eglise, organisait à sa façon l'administration ecclésiastique. Il instituait, sans entente avec le Saint-Siège, des curés et des desservants, organisait des doyennés par districts, supprimait le traitement aux chanoines, faisait passer au fisc tous les biens meubles et immeubles des églises et des paroisses. En vertu de ces ukases, toutes les institutions catholiques du royaume de Pologne et les biens-fonds qu'elles possédaient étaient placés sous l'entière dépendance et à la disposition du trésor public. Tous les capitaux étaient également saisis, et on ne laissait au clergé que le logement strictement indispensable. La convention de 1882 abolit ou, si l'on veut, suspendit cette législation intolérante et tracassière, qui était surtout un acte de représaille contre le clergé catholique pour la part que celui-ci avait prise à la révolution de 1863.

La convention de 1882 ne faisait pas cesser le régime de compression qui, depuis plus d'un siècle, pèse sur les catholiques de Pologne, mais elle mettait fin, dans tous les cas, aux abus les plus criants; elle réorganisait l'administration ecclésiastique, assurait, dans ses grandes lignes, le libre fonctionnement du ministère des âmes, et, par les relations qu'elle établissait entre le gouvernement russe et le Saint-Siège, elle permettait et faisait entrevoir une entente plus large sur d'autres questions. Ces résultats n'étaient certes point à dédaigner. Ils paraissaient d'autant plus appréciables que, depuis les premiers pourparlers engagés entre le nonce et l'ambassadeur russe à Vienne, des événements de la plus haute importance s'étaient accomplis à Saint-Pétersbourg. Le tsar Alexandre II, le noble et magnanime souverain qui avait signé l'affranchissement des serfs, était tombé sous les bombes des assassins nihilistes. Un nouveau règne venait de s'ouvrir. Le successeur d'Alexandre II, qui montait sur le trône au

milieu de la crise la plus redoutable qu'eût traversée la Russie depuis près d'un demi-siècle, aux promesses de liberté du règne précédent faisait succéder un régime de compression et d'autoritarisme que semblait lui imposer un besoin de légitime défense. Alexandre III, néanmoins, eut la sagesse de comprendre que le rétablissement, ne fût-ce que partiel, de la paix religieuse en Pologne ne pouvait que constituer une sauvegarde de plus contre les influences subversives et révolutionnaires que le nouveau règne avait pris pour tâche de combattre. En Pologne comme en Allemagne, on avait vu les progrès du nihilisme et de la révolution marcher de pair avec la guerre déclarée aux influences catholiques. Alexandre III, comme l'empereur Guillaume II, reconnut dans la Papauté et l'Eglise une force morale que les gouvernements terrestres eux-mêmes sont les premiers intéressés à ménager.

Au mois de mai 1883 s'accomplit à Moscou la cérémonie du couronnement. Le Saint-Siège s'y fit représenter, comme il s'était fait représenter précédemment au couronnement d'Alexandre II. Le représentant du Pape à Moscou fut Mgr Vincent Vannutelli, aujourd'hui cardinal, qui venait de remplir avec distinction les fonctions de délégué apostolique à Constantinople. Mgr Vannutelli fut reçu en Russie avec tous les honneurs dus à son rang d'envoyé du Pape. Toutefois, comme on avait omis de s'entendre sur certaines parties du cérémonial, le représentant du Souverain Pontife, qui réclamait, mais ne put obtenir, la préséance sur les autres ambassadeurs, s'abstint de paraître dans toutes les fêtes officielles. Ce léger incident ne diminua nullement l'importance de la mission de Mgr Vannutelli. Il fut reçu en audience solennelle par le tsar et il lui lut une adresse latine dans laquelle le Souverain Pontife, en adressant ses félicitations au nouveau souverain, lui exprimait en même temps ses vœux les plus sincères et les plus ardents pour le rétablissement complet de la paix et de la liberté religieuse en Russie. La réponse du tsar fut des plus cordiales et des plus courtoises.

Lors de son retour en Italie, Mgr Vannutelli fut autorisé à passer par Varsovie et à visiter quelques-unes des villes de Pologne. Partout les populations se portèrent en foule sur son passage, acclamant avec enthousiasme le représentant du Vicaire de Jésus-Christ. Mgr Vannutelli reçut en Pologne les plus touchantes et les plus ardentes manifestations de la foi qui anime les populations polonaises.

Malheureusement, quelques mois plus tard, de nouveaux incidents vinrent troubler cette bonne entente entre le Saint-Siège et la Russie, que la convention de 1882 semblait avoir assurée pour

de longues années. Ces orages religieux sont, hélas ! très fréquents en Russie. Le nouvel évêque de Wilna entra en conflit avec le gouverneur de cette ville. Mgr Krymiewicki avait été proposé au siège de Wilna par le gouvernement russe lui-même. Le Saint-Siège n'y avait pas consenti sans difficultés, Mgr Krymiewicki étant connu surtout pour sa condescendance vis-à-vis du pouvoir civil. Mais du jour où il fut préconisé, l'évêque de Wilna devint tout un autre homme. Il déploya autant de raideur et d'intransigeance qu'on avait pu auparavant lui reprocher de complaisance et de faiblesse.

Une querelle ne tarda pas à s'engager entre lui et le gouverneur au sujet d'un prêtre que l'évêque avait révoqué, mais que le gouverneur prétendait maintenir à son poste. La dispute s'envenima, et on sait d'ordinaire, quand il s'agit de ministres du culte catholique, comment elles peuvent finir en Russie. L'évêque de Wilna fut arraché de son siège et déporté à Jaroslaw. C'était un premier accroc à la convention de 1882. Le Saint-Siège naturellement ne manqua pas de protester contre la déposition et la déportation de l'évêque de Wilna; mais ses réclamations restèrent sans effet. Vers la même époque, un regrettable incident se produisit qui accentua les dissentiments entre Rome et Saint-Pétersbourg et détruisit en partie les bons effets de l'accord précédemment conclu. Des Ruthènes de Russie, c'est-à-dire des uniates, comme on les appelle communément, étaient venus à Rome en pèlerinage pour saluer le Père commun des fidèles. Le Pape, naturellement, les reçut et leur témoigna cette bienveillance et cette tendresse qu'un père peut témoigner à des fils malheureux. Les uniates présentèrent au Pape une adresse où ils soumettaient au Souverain Pontife leurs réclamations et formulaient des plaintes très vives contre le gouvernement russe. Cette adresse devait rester secrète. Mais une feuille catholique française de Rome, le *Journal de Rome*, eut connaissance de ce document et commit l'imprudance de le publier. L'irritation fut extrême à Saint-Pétersbourg. Le gouvernement russe en adressa des réclamations formelles au Vatican, par l'intermédiaire de M. de Buteniéff, qui continuait de remplir à Rome les fonctions d'agent officieux. Ce n'est pas seulement la publicité donnée à ce document qui provoqua les remontrances du cabinet de Saint-Pétersbourg. Le gouvernement russe se jugeait offensé du seul fait que le Pape avait reçu, sans protester, l'adresse remise par les Ruthènes et dans laquelle ceux-ci osaient élever des plaintes contre leur gouvernement et leur souverain. Cet incident, ajouté à celui de Wilna, faillit brouiller de nouveau la Russie et le Saint-Siège. S'il n'y eut pas dès lors rupture complète et définitive, il se

produisit tout au moins, entre le gouvernement russe et le Vatican, un refroidissement très accentué. M. de Butenieff commença par espacer ses visites à Rome. A partir de 1885, il cessa de paraître au Vatican et même dans la Ville Éternelle. Les choses en étaient presque revenues au même point qu'avant l'avènement de Léon XIII. Les catholiques polonais furent naturellement les premiers à porter la peine de cette demi-rupture. On recommença les vexations et les tracasseries d'antan : les espérances de pacification qu'avait fait naître la convention de 1882 semblaient évanouies.

*
* *

En 1887, les longues et laborieuses négociations engagées depuis près de dix ans entre l'Allemagne et le Saint-Siège avaient enfin abouti. Le *Kulturkampf* prit fin : une nouvelle législation religieuse, dont les bases avaient été posées d'un commun accord par le Vatican et M. de Bismarck, abolit en grande partie les fameuses lois de Mai et scella la réconciliation de la Prusse avec la Papauté.

Un si grand fait ne pouvait manquer d'avoir du retentissement et d'exercer son contre-coup en Europe. Léon XIII, sur les conseils du cardinal qui avait eu la plus grande part à la conclusion de la paix religieuse en Allemagne, le cardinal Galimberti, conçut dès lors l'idée de recommencer, avec la Russie, le même travail d'apaisement et de pacification qui avait réussi en Allemagne. On se servit de la même procédure que précédemment. Le nonce de Vienne, qui était alors Mgr Serafino Vannutelli, se mit en rapports personnels avec l'ambassadeur de Russie, le prince Lobanoff, et ouvrit avec lui les premiers pourparlers. Quelques mois après, Mgr Serafino Vannutelli était appelé à Rome pour y recevoir la pourpre, et ce fut son successeur, Mgr Galimberti, qui fut chargé de continuer son œuvre. Les négociations entre le nouveau nonce et le représentant russe à Vienne durèrent du mois de mai 1887 au mois de mars 1888. Un accord préliminaire avait été établi sur un certain nombre de questions. Le prince Lobanoff, dans ses rapports avec le Saint-Siège, déployait déjà cet esprit de largeur et de conciliation dont il devait fournir plus tard des preuves plus visibles, mais malheureusement trop courtes. Les négociations avec le cardinal Galimberti s'acheminaient vers l'issue la plus favorable, quand, tout à coup, le gouvernement russe prit l'initiative de les transporter de Vienne à Rome par l'envoi, dans la Ville Éternelle, d'un représentant officieux près le Saint-Siège. Le bruit courut alors, dans quelques milieux ecclésiastiques de

Rome, que cette décision avait été suggérée à Saint-Pétersbourg par le cardinal-secrétaire d'Etat, dont on connaissait la rivalité avec le nonce de Vienne, et auquel on attribuait la crainte de grandir le prestige de son subordonné en lui laissant tout le mérite du rapprochement qui était en train de s'accomplir. Sans recourir à une interprétation aussi machiavélique, il paraît plus vraisemblable de supposer que, soit le Saint-Siège, soit le gouvernement russe, se montrèrent, dans cette circonstance, désireux l'un et l'autre d'accélérer l'œuvre d'entente et de pacification qui était en si bonne voie.

En mars 1888, la chancellerie impériale envoya donc à Rome, en qualité d'agent officieux, M. Iswolski, qu'on venait de rappeler de la légation de Washington où il occupait le poste de conseiller et qui se trouvait en disponibilité. Le choix ne pouvait être meilleur, comme l'événement l'a prouvé depuis. M. Iswolski apporta à la tâche nouvelle et ardue qu'on venait de lui confier des qualités toutes spéciales de tact et de loyauté, avec un esprit de conciliation qui ne s'est jamais démenti. Le premier soin de M. Iswolski fut de mener à terme les négociations ébauchées à Vienne pour la solution du pénible incident de Wilna et la nomination aux sièges épiscopaux vacants. Il y réussit au bout de quelques mois. L'évêque de Wilna qui, à la suite de son conflit avec le gouverneur de cette ville, avait été interné en Sibérie, reçut un successeur, et lui-même obtint la permission de quitter l'empire et de se retirer à Cracovie, où il séjourne encore. En même temps, trois nouveaux évêques étaient nommés à Tiraspol, à Plock et à Lublin.

Malheureusement, après ce premier succès, les négociations s'arrêtèrent court et l'œuvre d'entente resta stationnaire. Alexandre III subissait l'influence de deux hommes qui, par leur tempérament et leur tendance d'esprit, étaient plus propres à contrecarrer qu'à aider le rapprochement avec la Papauté, M. de Giers et M. Pobedonoseff. M. de Giers, quoique luthérien, n'était animé d'aucun esprit d'hostilité à l'égard de l'Eglise catholique. Sa politique, toutefois, semblait n'avoir qu'un principe : le maintien du *statu quo*. Tout son programme se résumait en ce mot : *Quieta non movere*. Tout autres étaient les aspirations de M. Pobedonoseff, le procureur du Saint-Synode, lequel exerça sur l'esprit du tsar Alexandre III une influence que l'on peut bien, sans exagération, qualifier de funeste et de désastreuse. M. Pobedonoseff était à la fois l'inspirateur et l'instrument de cette politique de russification à outrance, d'intolérance à l'égard des cultes dissidents, renouvelée d'un autre âge, qui ne prévalut que trop dans les conseils du tsar défunt et qui donne à son règne une marque toute particulière. Pour le procureur du Saint-Synode orthodoxie et nationalité étaient

synonymes. Quiconque ne professait pas la véritable foi russe devait être traité comme rebelle, ou peu s'en faut. La mission principale du gouvernement devait consister à réduire le nombre de ces rebelles en amenant peu à peu, de gré ou de force, les dissidents dans le giron de l'orthodoxie. C'est ainsi qu'on s'explique les mesures de rigueur et les actes de violence dirigés contre les protestants de Finlande et les catholiques de Pologne. Le système de M. Pobedonoseff, on le comprend, ne s'accordait guère avec une entente loyale entre la Papauté et la Russie; c'est ce qui explique la stérilité relative des négociations engagées par M. Iswolski. Le gouvernement russe laissait poser les questions à Rome, sans aucun désir de les voir aboutir. Quelque bonne volonté qu'y apportât son représentant, celui-ci voyait tous ses efforts échouer contre le système d'inertie et souvent de mauvais vouloir qui dominait à Saint-Petersbourg. De 1888 à 1894 tout le travail de M. Iswolski n'aboutit guère comme résultat pratique qu'à la nomination de quelques évêques. Et encore ces nominations exigeaient-elles de pénibles et laborieuses négociations. Le gouvernement russe s'obstinait souvent à présenter au Saint-Siège comme candidats à l'épiscopat des hommes indignes, vendus au pouvoir, et n'offrant que de faibles garanties de moralité. Pour écarter ces choix, il fallait au Vatican des prodiges de patience et de diplomatie; mais presque toujours le Saint-Siège, grâce à cet heureux mélange d'inflexibilité et de souplesse qui caractérise son attitude, finissait par l'emporter.

Dès les premiers mois de 1894, un changement parut toutefois se manifester dans les conseils du gouvernement russe. Son intransigeance s'adoucit subitement. Peut-être le tsar, déjà malade et fatigué, se sentait-il atteint aux sources de la vie, et le poids des responsabilités, à ces approches de la crise suprême, contribuait-il à lui inspirer des sentiments plus larges de justice et d'équité. Léon XIII venait du reste de lui donner une preuve très sensible de l'esprit de conciliation et de pacification qui l'animait. Il avait publié son Encyclique aux Polonais.

Avec un tact et une délicatesse qu'on ne saurait trop admirer, l'Encyclique était adressée à la nation polonaise tout entière, comme si le Pape n'eût voulu tenir aucun compte du déchirement qui avait coupé en trois tronçons ce peuple malheureux. Les Polonais de Prusse, d'Autriche et de Russie y recevaient chacun des conseils appropriés à leur situation particulière. Aux Polonais de Russie, qui étaient plus spécialement visés par ce document, le Pape adressait les exhortations les plus affectueuses et les plus pressantes. Il leur recommandait par-dessus tout le respect de l'autorité, la

soumission aux puissances établies. Pour le reste, il les priaît de s'en remettre à sa paternelle sollicitude, leur promettant que leur sincère obéissance au pouvoir serait compensée par une amélioration progressive de leur condition religieuse.

La politique de Léon XIII à l'égard des catholiques polonais s'est constamment inspirée des mêmes principes que sa politique française. Il ne leur défend pas de garder au fond de leur cœur le culte d'un passé qui leur est cher, et même l'espoir de le voir un jour ressusciter; il leur enjoint seulement, sur le terrain pratique, de faire acte d'adhésion au régime établi et de ne point le molester ni l'irriter par une opposition dangereuse et stérile. Nous n'avons pas à examiner ici si cette distinction qu'établit le Pape, ce doublement de l'âme qu'il impose sont toujours faciles à réaliser pratiquement, — plus d'un en doute en Pologne comme en France, — nous tenons seulement à préciser le sens de ses instructions.

L'Encyclique aux Polonais produisit, à Saint-Pétersbourg, la plus favorable impression. On y sut un gré infini à Léon XIII des efforts qu'il faisait pour séparer la cause du polonisme de celle de la religion, des conseils de soumission qu'il prodiguait aux catholiques de l'empire. Les effets de la satisfaction éprouvée par le tsar ne tardèrent pas à se manifester. La mission de M. Iswolski, jusque-là purement officieuse, fut transformée en mission officielle; le représentant du tsar reçut le titre d'envoyé extraordinaire et de ministre résident près le Saint-Siège. C'était la consécration publique et officielle des bons rapports de la Russie et du Vatican.

Cet acte était très habile. Il affichait, d'une façon ostensible, aux yeux de l'Europe, le rapprochement opéré entre Rome et Saint-Pétersbourg, et masquait même ce que la politique religieuse du gouvernement russe, en Pologne, pouvait présenter d'injuste et de répréhensible. Il comblait aussi un des vœux les plus chers du Souverain Pontife. Léon XIII a toujours attaché beaucoup d'importance, peut-être même une importance excessive, à la représentation diplomatique, à Rome, des grandes puissances. Il y voit une affirmation publique et éclatante du prestige et de l'influence de la Papauté; il considère chaque ambassade nouvelle, rétablie près le Saint-Siège, comme un jalon posé en vue d'un règlement éventuel de la question romaine. A cet égard, Léon XIII a éprouvé deux grandes joies durant son pontificat, puisqu'il a vu les deux plus puissants empires de l'Europe, la Prusse et la Russie, renouer successivement avec le Saint-Siège les rapports diplomatiques brisés sous son prédécesseur.

Vers la fin de l'année, le tsar Alexandre III succomba à la maladie qui le minait depuis plusieurs mois. Si, durant son règne,

la politique de tolérance religieuse subit un recul assez sensible, on ne peut s'empêcher toutefois de rendre hommage aux intentions droites et à l'esprit de loyauté de ce souverain. Alexandre III fut surtout le prisonnier d'un système qui semblait s'être imposé à sa conscience; mais sa conscience protestait souvent contre les conséquences de ce système. Voici un fait qui le prouvera. Dans les dernières années de son règne, il se produisit à Kroze, en Pologne, un déplorable incident. Un couvent catholique, qui ne possédait plus le nombre légal de religieux, dut être fermé par ordre de la police, conformément aux ukases existants. Les fidèles de l'endroit, quand le jour de la fermeture fut arrivé, essayèrent de s'y opposer. L'autorité civile recourut alors à l'emploi de la force; une compagnie de cosaques cerna le couvent, chargea la foule et massacra sans pitié un certain nombre de paysans inoffensifs. Dès que le tsar eut connaissance de ces faits, — et il n'apprit l'entière vérité que plusieurs mois après, — il entra dans une violente colère. Plusieurs des fonctionnaires supérieurs qui avaient organisé ou toléré cette honteuse expédition furent destitués; à d'autres, on infligea un blâme sévère, et le tsar écrivit personnellement à Léon XIII pour lui exprimer ses vifs regrets au sujet de ce pénible incident. Ce simple fait atteste qu'il y avait chez le tsar défunt un fonds d'honnêteté et de loyauté qui perçait malgré tout.

*
* *

L'avènement de Nicolas II a ouvert, en ce qui regarde la question catholique en Russie, une époque nouvelle. C'est une ère de liberté et de réparations progressives qu'on semble vouloir inaugurer à Saint-Petersbourg. Si le nouveau règne continue dans la voie où il est entré jusqu'à ce jour et tient toutes ses promesses, la politique russe à l'égard de l'Eglise en sortira presque renouvelée.

Le premier acte de Nicolas II à son avènement au trône fut un acte de haute déférence envers la personne du Souverain Pontife. Le jeune tsar délégua à Rome, auprès de Léon XIII, pour lui annoncer sa prise de possession du trône des Romanoff, le personnage diplomatique le plus influent de l'empire, celui-là même qui allait recueillir la succession de M. de Giers, le prince Lobanoff. La délicatesse du procédé fut très vivement appréciée au Vatican. Le prince Lobanoff reçut à Rome, dans le grand monde ecclésiastique, l'accueil le plus sympathique et le plus cordial. Bien que sa mission fût de pur apparat, le prince Lobanoff qui, nous l'avons vu, avait déjà négocié à Vienne avec les représentants de

la cour pontificale, laissa, de son court séjour dans la Ville Éternelle, l'impression la plus favorable. Le Vatican fut déjà à même d'apprécier la rectitude de son jugement et la largeur bienveillante de ses vues. Aussi, quand il quitta Rome, Léon XIII voulut lui marquer sa haute estime en lui conférant la distinction diplomatique la plus élevée dont dispose le Saint-Siège, cette grand-croix de l'ordre du Christ dont Léon XIII avait orné neuf ans auparavant la poitrine du chancelier de fer au lendemain de l'arbitrage des Carolines. Le règne de Nicolas II s'ouvrait ainsi sous les auspices les plus pacifiques. Quelques mois plus tard, le prince Lobanoff était appelé au ministère des affaires étrangères. Il y apportait, en ce qui regarde la question religieuse et catholique, des vues très larges, un esprit de tolérance et de conciliation qui tranchait avec les traditions du précédent règne, et le désir de voir s'accroître entre l'empire russe et le Saint-Siège le rapprochement auquel il avait déjà travaillé lui-même à Vienne et à Rome.

Les changements successifs survenus à Saint-Pétersbourg imprimèrent naturellement une nouvelle impulsion à la mission de M. Iswolski. La politique d'entente loyale et sincère avec la Papauté que ce dernier avait toujours loyalement pratiquée, en dépit parfois des instructions qu'il recevait de son gouvernement, en fut fortifiée. Les négociations engagées de part et d'autre pour le règlement des diverses questions pendantes procédèrent avec plus de rapidité. Un « esprit nouveau », pour employer une expression fameuse, esprit de conciliation et de paix, pénétrait peu à peu les relations de la Russie et du Saint-Siège.

Deux événements marquèrent l'année 1896 : le couronnement du tsar à Moscou et le voyage de Nicolas II à Paris. La première intention de Léon XIII avait été de se faire représenter par un cardinal à la cérémonie du couronnement; le Pape voulait ainsi reconnaître le procédé du tsar, qui lui avait envoyé le prince Lobanoff, et lui témoigner une courtoisie égale. Le cardinal Galimberti, qui dans la pensée de Léon XIII devait se rendre à Moscou, en écrivit confidentiellement au prince Lobanoff au mois de janvier 1896. La nouvelle en fut reçue à Saint-Pétersbourg avec satisfaction. L'envoi d'un cardinal à Moscou, outre qu'il flattait l'amour-propre russe, tranchait la délicate question de préséance, puisqu'un cardinal, étant assimilé à un prince du sang, avait naturellement le pas sur les autres envoyés. Mais, entre temps, les intentions de Léon XIII se modifièrent. Quelques cardinaux représentèrent à Léon XIII les inconvénients qu'entraînerait la présence à Moscou d'un prince de l'Église. Il rentra peu dans les usages du Saint-Siège, objectèrent-ils, de déléguer des cardinaux avec le

titre de légats *a latere* auprès des cours schismatiques. Cette infraction à la tradition romaine commise au bénéfice de la Russie éveillerait les susceptibilités de quelque autre puissance. Ce serait donner crédit au bruit dont se faisaient l'écho plusieurs journaux européens, et qui parlaient d'une adhésion explicite du Saint-Siège à l'alliance franco-russe. Léon XIII se rendit à ces observations et il décida de se faire représenter à Moscou, non plus par le cardinal Galimberti, mais par le nonce de Vienne, Mgr Agliardi, dont la mission allait prendre fin et qui était déjà désigné pour le cardinalat. De longues et laborieuses négociations s'engagèrent entre Rome et Saint-Pétersbourg au sujet de la place qui serait assignée, à Moscou, à l'envoyé pontifical. Le Vatican, s'appuyant sur un article du congrès de Vienne, réclamait la préséance pour son envoyé. La chancellerie de Saint-Pétersbourg repoussait cette prétention, en faisant remarquer que la Russie ne pouvait être assimilée à un pays catholique où, seulement, les nonces ont le droit de préséance. Finalement, selon la coutume romaine, on recourut à une *combinazione* qui laissait intacte la question de principe : il fut entendu, d'un commun accord, que l'envoyé pontifical n'assisterait pas aux grandes cérémonies officielles ; dans les autres où il interviendrait, il jouirait de la préséance. On aura peut-être quelque peine à le croire, mais cette simple question d'étiquette et de cérémonial, à laquelle le Vatican attachait une importance démesurée, peu en rapport, dans tous les cas, avec l'esprit de notre temps, donna lieu à plusieurs notes diplomatiques et, à un certain moment, sembla refroidir sensiblement les rapports entre la Russie et le Saint-Siège. Au Vatican, si progressiste que l'on y soit en ce moment, on a parfois de ces anachronismes, de ces retours en arrière.

La mission pontificale à Moscou fut l'objet des plus grands égards et des plus délicates attentions durant tout le temps de son séjour en Russie. L'audience accordée par le tsar et la tsarine au représentant de Léon XIII fut empreinte d'une vive cordialité. Mgr Agliardi, dans ses entretiens avec le prince Lobanoff, effleura naturellement quelques-uns des sujets qui tenaient le plus à cœur à Léon XIII. Mgr Agliardi, comme Mgr Vannutelli en 1883, put, à son retour en Italie, s'arrêter à Varsovie, où il reçut de la part de la population polonaise les plus touchantes démonstrations de respect et de fidélité. L'un de ses secrétaires, Mgr Tarnassi, présentement internonce à La Haye, se rendit à Saint-Pétersbourg, où il continua avec les personnages dirigeants de la politique impériale les négociations ébauchées par Mgr Agliardi. C'est alors que Mgr Tarnassi recueillit de la bouche même du prince Lobanoff ces

paroles dont la vérité n'a fait que s'accroître depuis : « Monseigneur, voilà plus d'un demi-siècle que nos relations avec le Saint-Siège n'avaient été aussi cordiales. »

Le séjour de Mgr Tarnassi à Saint-Pétersbourg, qui dura plusieurs semaines, ne devait pas tarder à porter ses conséquences.

Au mois d'octobre suivant s'accomplit le voyage à Paris du couple impérial. Au Vatican, cela va sans dire, on suivit avec un intérêt anxieux et une sympathique curiosité les péripéties de cette visite que l'on considérait comme un événement politique de premier ordre. A ce propos, on sait que le bruit a couru à plusieurs reprises, — et des journaux autorisés s'en sont fait l'écho, — que Léon XIII avait pris une part prépondérante à la conclusion de l'alliance franco-russe. Cette affirmation est assurément exagérée. Ce qui est vrai et ce que personne ne saurait révoquer en doute, c'est que la politique de Léon XIII, en consacrant aux yeux de l'Europe la légitimité de la république, a facilité l'accord de la Russie et de la France, et aussi que le Vatican n'a cessé de témoigner à l'alliance des deux grandes nations les sympathies les plus visibles. La triple alliance, qui garantit à l'Italie la possession de Rome, devait naturellement rencontrer au Vatican une vive hostilité, et de cette hostilité le Saint-Siège en a donné à plusieurs reprises des preuves éclatantes. C'est même une des principales raisons qui ont déterminé l'évolution francophile de Léon XIII et son rapprochement vers la République. Or, autant le Vatican éprouvait de répugnance pour le pacte italo-allemand, autant, forcément, il devait être amené à se montrer favorable à une alliance formée pour lui servir de contrepoids. C'est là la clef des sympathies du Pape pour l'accord franco-russe. Léon XIII le considérait comme une garantie contre les empiètements de la triple alliance sur ses droits. Cette faveur de Léon XIII pour le groupement franco-russe déteignit naturellement sur les rapports du Saint-Siège avec les gouvernements des deux puissances contractantes. C'est ainsi qu'on s'explique la condescendance dont le Souverain Pontife n'a cessé de faire preuve vis-à-vis soit du gouvernement français, soit du gouvernement russe, malgré les actes d'hostilité dont l'un et l'autre ont pu se rendre coupables. Le Pape leur a pardonné beaucoup parce qu'il en attendait beaucoup.

On ne s'en est jamais caché au Vatican : les préoccupations pour un règlement éventuel de la question romaine ont joué un rôle presque décisif dans l'attitude du Saint-Siège vis-à-vis des deux groupements qui se partagent les forces de l'Europe.

La politique franco-russe de Léon XIII n'a pas été sans provoquer l'opposition d'une partie du Sacré-Collège. Je pourrais citer

les noms de deux cardinaux qui, à plusieurs reprises, se sont rendus chez le Souverain Pontife et lui ont tenu en substance le langage suivant : « Très Saint-Père, c'est un jeu dangereux que celui auquel se livre la Papauté en favorisant la puissance russe. Le catholicisme n'a pas, en Orient, d'ennemi plus mortel que la Russie. Si jamais l'empire des tsars obtient la prépondérance dans les Balkans et s'empare de Constantinople, c'en est fait pour des siècles de l'influence de la Papauté et du catholicisme dans l'Orient. Le triomphe du schisme sera la ruine définitive de la vraie foi dans ces contrées. » Sans contester ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans ces appréhensions, Léon XIII a refusé d'en tenir compte; il n'a pas modifié d'un iota sa ligne de conduite diplomatique. Précisément parce que la Russie représente une puissance prépondérante en Orient et qu'un grand avenir lui est réservé, Léon XIII estime qu'il est plus avantageux pour la Papauté d'être avec elle que contre elle : toute sa politique à l'égard de la Russie s'inspire de ce principe.

L'évolution qui est en train de s'opérer dans les sphères dirigeantes de la Russie semble justifier en partie l'optimisme de Léon XIII. A mesure qu'on voit se dessiner les traits du nouveau règne, il devient évident que les idées de liberté et de tolérance religieuse y prennent une place de plus en plus marquée. La mort du prince Lobanoff et son remplacement par le comte Mourawief n'ont pas arrêté ce courant de pacification, parce qu'il est déterminé en grande partie par la volonté personnelle du jeune empereur. Une série de faits qui se sont déroulés ces derniers mois attestent chez Nicolas II la ferme décision d'inaugurer, à l'égard de l'Eglise et des catholiques, une politique nouvelle, une politique de largeur et de tolérance, dont un passé tout récent accentue encore la différence et la signification. L'année dernière, le gouvernement russe a aboli spontanément l'ukase de Catherine II en vertu duquel un évêque catholique ne pouvait quitter l'empire et se rendre à l'étranger sans une autorisation expresse du tsar. Cet ukase avait surtout pour but d'empêcher les visites *ad limina* et d'interrompre toute communication suivie entre les pasteurs et leur chef suprême. Depuis lors, sept évêques catholiques de Russie ont pu, sans le moindre obstacle de la part de l'autorité supérieure, accomplir leur voyage dans la Ville Éternelle et venir déposer leurs hommages aux pieds du père commun des fidèles. C'est là un spectacle tout nouveau et qui atteste les profonds changements survenus à Saint-Pétersbourg.

Il y a quelques semaines, on voyait pareillement aboutir les négociations engagées depuis trois ans entre le représentant de la

Russie et le Vatican pour la nomination simultanée de sept nouveaux évêques, dont trois coadjuteurs. Sept évêques russes d'un coup... Quand on sait les longues et pénibles difficultés que rencontrait, jusqu'à ce jour, la nomination d'un seul évêque catholique, on ne peut s'empêcher de trouver ce résultat merveilleux. A la même époque, Léon XIII recevait une preuve éclatante des intentions libérales et bienveillantes du tsar à l'égard des catholiques. Une communication personnelle, adressée par Nicolas II au Souverain Pontife, lui donnait l'assurance que les survivants des malheureux uniates cesseraient d'être inquiétés désormais dans la libre pratique de leur culte.

On sait que les catholiques de rite ruthène qui, au concile de Brzec, en 1595, proclamèrent leur réunion à l'Eglise de Rome, s'élevaient à plus de trois millions. Aujourd'hui, il en reste à peine quelques dizaines de milliers. Les descendants de ces uniates, comme on les appelait, ont été convertis successivement au schisme. Sous Catherine et Nicolas I^{er}, deux millions d'uniates eurent à choisir entre la Sibérie et l'orthodoxie. Sous Alexandre II et Alexandre III, les uniates survivants ont été en butte aux plus odieuses vexations : on n'a reculé devant rien pour les amener de force dans le schisme. On voit quel prix s'attache aujourd'hui à l'intervention personnelle du tsar en leur faveur. Cette intervention du tsar a d'autant plus de mérite qu'elle est absolument spontanée, attendu que le gouvernement russe a toujours considéré cette question des uniates comme une question unilatérale, exclusivement intérieure, et qu'il n'a jamais admis qu'elle pût former l'objet d'une réclamation du Saint-Siège.

En Pologne, nous voyons également se multiplier les symptômes de pacification et de détente. La nomination du comte Schouwaloff au poste de gouverneur de Varsovie avait déjà fait succéder au régime de compression et d'intolérance de son prédécesseur, le général Gourko, une administration plus libérale et plus bienveillante. Frappé par la maladie, il y a un peu plus d'une année, le comte Schouwaloff a été remplacé par le prince Imeretinski, qui s'est attaché à continuer ses traditions équitables et conciliantes. On commence à relâcher peu à peu les liens qui compriment la libre administration de l'Eglise. Les curés catholiques peuvent aujourd'hui sortir librement de leurs paroisses, ce qu'ils ne pouvaient faire autrefois sans autorisation. On vient de permettre l'érection à Varsovie d'une statue à Mickiewicz. Le gouvernement a autorisé pareillement la réouverture du séminaire de Kielce, fermé il y a trois ou quatre ans, et dont plusieurs professeurs, suspects de tendances révolutionnaires, avaient été envoyés en Sibérie. Une

question qui a vivement agité la Pologne catholique est encore pendante entre le gouvernement russe et le Saint-Siège; il s'agit de l'enseignement de la langue russe dans les séminaires catholiques. Il y a trois ans, conformément aux prescriptions de la convention de 1882, qui n'avaient pas été observées, un ukase édicta qu'à la fin de chaque année scolaire les élèves des séminaires devaient passer un examen de matières russes (langue, histoire, littérature, etc.), devant un inspecteur laïque désigné par le gouvernement. A la fin de leurs études, les élèves devaient subir également un examen définitif sur ces matières, et, s'ils ne le passaient point avec succès, ils ne pouvaient être appelés à occuper un poste ecclésiastique. Les évêques polonais protestèrent contre cette intrusion de l'autorité civile dans leurs séminaires et ils refusèrent d'obtempérer à l'ukase. La question fut portée devant le tribunal du Saint-Siège, et elle forme encore l'objet de négociations avec le gouvernement de Saint-Petersbourg.

Au mois de juin dernier, la mission de M. Iswolski à Rome a pris fin. Du poste qu'il occupait près le Vatican, M. Iswolski a été appelé à la légation de Belgrade. Il a laissé dans la Ville Éternelle la réputation d'un diplomate consciencieux et conciliant, d'une parfaite loyauté de caractère. En plus d'une reprise, il a réussi, grâce à la confiance qu'il inspirait à la secrétairerie d'Etat du Vatican et à l'estime dont l'honorait Léon XIII, à atténuer les conflits entre son gouvernement et le Saint-Siège, et même, çà et là, à éviter une demi-rupture. Si les rapports de la Russie et du Vatican sont allés sans cesse en se resserrant durant ces dernières années, c'est en partie à l'action modératrice et à l'influence pacifique de M. Iswolski qu'on le doit. On ne saurait lui adresser ici un plus bel éloge.

M. Iswolski a été remplacé à Rome par M. Tscharikoff, précédemment agent diplomatique à Sofia. M. Tscharikoff continuera sans aucun doute les traditions de M. Iswolski. Sa mission s'ouvre d'ailleurs sous les auspices les plus rassurants. La politique de tolérance et d'apaisement s'accroît à Saint-Petersbourg. S'il faut en juger d'après le caractère et les antécédents de M. Tscharikoff, cette politique trouvera certainement en lui un interprète fidèle et un exécuteur empressé. L'audience qu'il a obtenue récemment de Léon XIII et dans laquelle il a présenté au Souverain Pontife ses lettres de créance a revêtu un caractère d'affectueuse cordialité. Les discours échangés de part et d'autre dans cette circonstance ne laissent subsister aucun doute sur les tendances pacificatrices qui prévalent en ce moment à Saint-Petersbourg et à Rome, et sur l'esprit conciliant qui anime à la fois le Pape et l'empereur.

*
* *

Il ne faut sans doute rien exagérer. Les concessions faites ces derniers temps par le gouvernement russe au catholicisme sont surtout des concessions de détail : elles laissent intact le système politico-religieux qui domine en Russie à l'endroit des cultes dissidents et notamment à l'endroit du catholicisme. Tant que ce système sera maintenu, on ne pourra jamais espérer qu'une paix provisoire et boiteuse. Ce qui est à réformer ou à abolir en Russie, ce n'est pas seulement telle ou telle partie de la législation, c'est la conception que le gouvernement russe s'est faite jusqu'à ce jour de ses rapports avec l'Eglise catholique. L'autorité civile en Russie depuis trois siècles se refuse à reconnaître le caractère autonome de l'Eglise romaine et s'efforce de la traiter comme un organisme dépendant de l'Etat, exactement comme elle traite l'orthodoxie et les autres cultes dissidents. Le gouvernement des tsars a constamment tendu à faire entrer le catholicisme dans le lit de Procuste de la bureaucratie et de l'administration russes. C'est conformément à ce principe que la liberté du gouvernement hiérarchique de l'Eglise est sans cesse violée, que le Pape ne peut communiquer librement avec les évêques, que les actes du Saint-Siège ne sont transmis aux évêques et aux prêtres que par l'intermédiaire de la section des cultes de Saint-Petersbourg, que le denier de saint Pierre ne parvient au Vatican que par le même canal, enfin, que l'organisation intérieure de l'Eglise est assujettie à toutes sortes d'entraves. La Révolution française a décrété la constitution civile du clergé : en Russie, l'autocratie des tsars a constamment travaillé à établir ce qu'on pourrait appeler une constitution impériale du clergé catholique. Il a fallu vraiment l'incroyable force de résistance inhérente au catholicisme pour qu'il ait pu résister à un pareil système de compression. Mais si le gouvernement impérial veut assurer la liberté complète de ses sujets catholiques, il faut qu'il abandonne désormais ce système suranné et qu'il consente à reconnaître dans l'Eglise romaine un organisme, non point sans doute complètement indépendant de l'Etat, mais ayant sa constitution et ses lois propres, et qu'on ne pourra jamais plier de force aux formes administratives russes. C'est là la condition *sine qua non* d'un accord durable entre le Saint-Siège et l'empire des tsars ¹.

¹ La Russie doit abolir également les graves pénalités dirigées contre les orthodoxes qui veulent changer de religion et contre ceux qui se livrent à une propagande en faveur des cultes dissidents. Tant que ces pénalités seront maintenues, la liberté de conscience en Russie ne sera qu'un vain mot.

Il faut bien reconnaître que l'un des grands obstacles à cet accord est l'identification qui s'est établie jusqu'à ce jour entre le polonisme et le catholicisme. Les trois quarts des catholiques de Russie sont Polonais, et même après un siècle, entre Polonais et Russes, les souvenirs de la conquête et des partages sont encore très vivaces. Les Polonais mettent un soin jaloux à conserver leur nationalité; les Russes les accusent de n'aspirer qu'à la ressusciter un jour. La question religieuse se complique donc et s'aggrave d'une question politique et nationale. Cette confusion entre le polonisme et le catholicisme, les Russes eux-mêmes ne manquent guère l'occasion de l'exploiter; elle leur sert à justifier les rigueurs et les violences dont sont l'objet les catholiques de Pologne. Il nous souvient que pendant l'une des périodes les plus critiques du règne d'Alexandre III, alors que le gouvernement russe redoublait de compression en Pologne malgré les réclamations du Souverain Pontife, l'envoyé russe à Rome, pour excuser la conduite du pouvoir central, fit passer sous les yeux de Léon XIII une carte géographique qui représentait la Grande Pologne, c'est-à-dire le royaume de Pologne ressuscité et agrandi selon le rêve des patriotes anti-russes. Ce témoignage irrécusable des aspirations qui résident au fond du cœur de bien des Polonais consterna Léon XIII. Le Pape comprit alors, plus que jamais, que si le Saint-Siège voulait établir un régime normal pour l'Eglise catholique en Russie, il lui fallait séparer à tout prix la cause de la religion de celle du nationalisme polonais. Ce divorce, beaucoup de Polonais sans doute en contestent la possibilité et le déclarent irréalisable pratiquement. Mettant en opposition la conduite de Léon XIII et celle de son prédécesseur, ils reprochent au Pape actuel de les abandonner et de sacrifier leurs intérêts à ceux de la Russie, parce qu'elle représente le droit du plus fort. Quiconque cependant voudra examiner les choses de sang-froid et sans parti pris, reconnaîtra que la politique de Léon XIII est conforme aux principes qu'a constamment observés l'Eglise en pareil cas, et que le Souverain Pontife a raison quand il ne veut pas que l'on confonde la religion avec une cause politique, si noble et si généreuse soit-elle.

Une autre source de difficultés réside dans l'attitude des Polonais de Galicie. Lors du partage du malheureux royaume, le meilleur sort est échu aux Polonais d'Autriche, qui jouissent présentement du régime le plus libéral et le plus autonome. Il est très naturel qu'ils compatissent aux souffrances de leurs frères de Russie. Mais les Polonais galiciens ne s'en tiennent pas là; ils sont sans cesse occupés à exciter leurs compatriotes et voisins contre les Russes, à entretenir dans leurs cœurs la haine farouche du

conquérant. Cracovie est le foyer de cette agitation qui a le don d'exaspérer les Russes et qui n'aboutit qu'à des représailles contre les catholiques de la Pologne russe. J'ai entendu souvent moi-même des prêtres catholiques de la Pologne russe déplorer cette conduite maladroite des Polonais de Galicie et les mauvais services qu'ils leur rendaient sans le vouloir.

Enfin, il y a un dernier obstacle, et celui-ci peut-être le plus puissant de tous, qui semble s'opposer à une entente complète entre la Russie et le Saint-Siège : c'est que les deux pouvoirs, celui de Saint-Pétersbourg comme celui de Rome, dans les négociations qu'ils engagent et les conflits qu'ils ont à soutenir, se réclament du même principe d'orthodoxie et d'intolérance religieuse. L'un et l'autre s'opposent un *Credo* irréductible. Quand le Pape dit au tsar : « Je ne puis vous céder sur cette question ; c'est une question de doctrine et de discipline sur laquelle je ne puis transiger ; ma conscience de pontife s'y oppose », le tsar, qui est à sa manière le pape des orthodoxes, ne manque pas de lui rétorquer les mêmes arguments et presque les mêmes paroles. Si l'on consulte les notes diplomatiques échangées entre Rome et Saint-Pétersbourg, on est frappé de l'identité des raisonnements : ce sont deux orthodoxies aux prises, et celle de Saint-Pétersbourg se considère aussi légitime que celle de Rome ; c'est ce qui explique pourquoi les négociations engagées entre le Vatican et la Russie roulent constamment depuis un siècle sur les mêmes questions ; on ne parvient pas à s'entendre parce que des deux côtés on se place sur un terrain, non pas diplomatique, mais doctrinal. La lutte entre Rome et Saint-Pétersbourg n'est pas la lutte entre un pouvoir religieux et un pouvoir politique, mais la lutte entre deux pouvoirs religieux, ce qui est bien différent.

Mais, malgré tout, la cause de la liberté religieuse et de l'émanicipation catholique fait des progrès en Russie. *Eppure si muove*. C'est là sans aucun doute qu'est l'avenir. Une Russie fermée, telle qu'a été jusqu'à ce jour l'empire des tsars, peut, à la rigueur, maintenir la rigidité de ce système qui identifie l'orthodoxie et la nationalité et permet à peine aux cultes dissidents de respirer. Une Russie panslaviste, qui aspire à déborder hors de ses frontières et à réaliser ses rêves de prépondérance et de domination, ne le peut pas sans se suicider. La politique religieuse de la Russie a été jusqu'à ce jour le grand épouvantail des Slaves catholiques. Si la Russie veut gagner ceux-ci à sa cause et mettre à exécution son rêve d'hégémonie, il faudra qu'elle rompe avec le passé et qu'elle proclame et pratique résolument le principe de la liberté des cultes. Toute une grande famille de la race slave gravite autour

de Rome. La Russie ne doit mettre aucun obstacle à ce mouvement de gravitation religieuse, sous peine de repousser hors de son orbite politique les Slaves catholiques. S'il était prouvé que la domination de la Russie ne doit aboutir qu'à un monstrueux esclavage religieux, le rêve panslaviste serait tué dans son germe, ou tout au moins sa réalisation serait un désastre pour la religion et l'humanité.

La Russie, jusqu'à ce jour, n'a opposé aux avances de Léon XIII pour l'union des Eglises qu'une grande indifférence, confinant même, çà et là, à l'hostilité. La conduite du gouvernement à l'égard du prêtre russe Tolstoï le prouve. Ce prêtre russe schismatique, qui appartient à la célèbre famille des Tolstoï, vint à Rome, il y a tantôt deux ans. Il s'enthousiasma pour les projets de Léon XIII et fit du prosélytisme auprès de ses coreligionnaires en faveur de l'union des Eglises. Il obtint même, un jour, de l'autorité ecclésiastique, la permission de célébrer une messe russe dans les Catacombes. Son zèle le perdit. Un jour que M. Tolstoï célébrait la messe à la chapelle de l'ambassade russe près le Quirinal, à Rome, les assistants entendirent qu'aux prières d'usage pour le métropolitain orthodoxe, il joignait les prières pour le Pape. M. Tolstoï fut dénoncé pour ce fait à Saint-Petersbourg. Le Saint-Synode l'excommunia et, quand il rentra en Russie, M. Tolstoï fut traduit devant le tribunal religieux de Novgorod, privé de ses grades ecclésiastiques et interné pour vingt ans dans un couvent des environs de Moscou. Cet incident, qui s'est passé l'année dernière, prouve que, du moins en ce qui regarde la Russie, les projets d'union des Eglises, conçus par Léon XIII, ne resteront, longtemps encore, qu'une généreuse utopie. Mais peut-être la semence qu'ils contiennent ne sera pas totalement perdue. Pour atteindre un but, il faut très souvent viser plus loin et au delà. Si la Papauté n'arrive pas jusqu'à l'union, elle peut préparer et hâter entre le catholicisme et la Russie un rapprochement sincère, une concorde durable et féconde. Ce traité d'amitié avec Rome s'impose dans l'intérêt même de la grandeur russe. Peut-être est-il permis de saluer, dans les derniers actes du gouvernement de Nicolas II, le point de départ d'une politique nouvelle et l'acheminement à cette issue.

François CARRY.

NAPOLÉON INÉDIT

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION¹

Quiconque s'est occupé même superficiellement de l'histoire du premier Empire sait que la source par excellence, pour la biographie de Napoléon et l'étude de ses institutions militaires ou politiques, est la collection monumentale de ses lettres, dictées, notes et ordres du jour, imprimée en trente-deux volumes par ordre de Napoléon III. Mais il est notoire aussi que ce recueil est incomplet, pour des motifs absolument extra-scientifiques. Les hommes les plus compétents estiment qu'un tiers environ des lettres de l'empereur a été soustrait à la publicité.

Parmi ces suppressions, il en est assurément qui s'imposaient. Beaucoup de pièces émanées de Napoléon ont trait à des détails d'administration, et sont dépourvues de tout intérêt historique. D'autres, comme on peut s'y attendre de la part d'un maître qui tenait à être ponctuellement obéi et n'hésitait pas à répéter trois et quatre fois le même ordre, d'autres font double ou triple emploi². Enfin, tous les hommes d'honneur sont d'accord pour approuver la non-insertion de quelques documents relatifs à des affaires absolument privées, et susceptibles de froisser cruellement des familles encore subsistantes. Si les éditeurs s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu qu'une voix pour louer leur discrétion.

Officiellement, la publication avait pour but de réaliser un vœu formulé par l'empereur à Sainte-Hélène. Un jour que la conversation avait porté sur les attaques dirigées contre lui, il s'était écrié : « Mes adversaires ont entre leurs mains tout ce qui est tombé de ma plume : qu'ils l'impriment ! J'attends avec confiance le jugement de l'opinion. » La première commission de publication,

¹ *Lettres inédites de Napoléon I^{er}*, publiées par Léon Lecestre. Paris, Plon, 2 vol. in-8°.

² On peut citer en exemple les très remarquables lettres écrites d'Autriche pendant la tentative des Anglais sur Walcheren (été de 1809). Thiers avait reproduit en appendice d'un de ses volumes toutes celles qui sont adressées à Clarke; on ne saurait sérieusement reprocher aux éditeurs de la Correspondance d'avoir fait un tri.

présidée par le maréchal Vaillant et guidée surtout par Mérimée, eut la naïveté ou la conscience de prendre le grand homme au mot. Sans doute, les fonctionnaires et les courtisans du second Empire qui la composaient laissèrent dans l'ombre quelques documents où Napoléon se révélait par trop despote : ils déclarèrent *illisible* un passage qui prescrivait en termes très nets l'emploi de la torture à l'égard d'un suspect trop silencieux¹. Ils eurent d'autres scrupules plus étranges, comme celui qui leur fit écarter l'amusante lettre où Napoléon sollicitait de Pie VII la sécularisation de Talleyrand : « Lorsque la France redevient une nation catholique, il ne convient pas qu'un ministre qui a une part principale dans la confiance du gouvernement soit un objet d'incertitude et de controverse relativement à son ancien état². » Mais, somme toute, dans les quinze volumes parus par leurs soins, Napoléon revivait tout entier, avec les petitesse de son caractère comme avec les dons de son génie.

On s'en offusqua en haut lieu, et Napoléon III mécontent reconstitua la commission sous la présidence très effective de son cousin le prince Napoléon. Celui-ci pouvait bien être artiste et lettré : ses discours et ses écrits témoignent qu'il n'avait à aucun degré le tempérament de l'historien. Dans le volume de *Napoléon et ses détracteurs*, publié quelque temps avant sa mort en réponse au dernier livre de Taine, il a donné sur son rôle à la commission des explications de pure fantaisie. La vérité est qu'il commit l'impardonnable *crime* de *détruire* des pièces importantes, sans compter quelques autodafés dont il arracha l'ordre à la nonchalance de Napoléon III. De plus, à partir du seizième volume (septembre 1807), on écarta systématiquement du recueil imprimé tout ce qui pouvait ternir l'aurole légendaire ou simplement contredire les assertions du *Mémorial* : cette exclusion comprit en bloc les lettres relatives aux mesures de police, aux abus d'autorité, aux querelles ecclésiastiques, aux difficultés entre Napoléon et ses frères³. Cer-

¹ « Si vous voyez de l'hésitation, vous pouvez même, suivant que c'est l'usage pour les hommes prévenus d'espionnage, lui faire serrer les pouces dans un chien de fusil. »

² Le bref de sécularisation vient d'être publié par le comte Boulay de La Meurthe, dans sa magistrale collection de documents sur le Concordat ; il est touchant de bonté et de candeur, quand on le rapproche des dispositions morales du personnage.

³ Nos pères y ont perdu une phrase courte, mais expressive, qui va faire la joie des antisémites. Napoléon, reprochant à Jérôme de faire trop d'avances aux Juifs de Westphalie, lui écrivait : « Je n'ai pas cherché à en attirer de nouveaux dans mes Etats. Loin de là, j'ai évité de faire rien de ce qui peut montrer de l'estime aux plus méprisables des hommes. »

taines omissions sont fameuses parmi les historiens, pour leur puérité même : ainsi celle de la lettre à Fouché sur les brevets de sous-lieutenants à distribuer parmi les jeunes gens de l'ancienne noblesse ou nom du bon plaisir impérial (quartier général de Benavente, 31 décembre 1808), laquelle lettre avait été reproduite textuellement par Thiers. Il y a mieux : à l'automne de 1813, Napoléon prescrivit au grand-juge Régnier de tenir pour non venu et de recommencer sans l'assistance du jury un procès qui s'était terminé par un acquittement devant la Cour d'assises de Bruxelles. En présence de l'émotion soulevée dans la classe éclairée par cette mesure, il ordonna d'insérer au *Moniteur* un certain nombre de pièces explicatives, à commencer par sa lettre. Ce document, auquel lui-même avait voulu donner la plus grande publicité possible, fut cinquante ans plus tard écarté du recueil de ses lettres par la pudeur de son neveu.

C'est assez dire que la correspondance de Napoléon appelait un complément, et que tous les amis de la vérité historique applaudiront à l'entreprise que vient d'achever, avec le concours de la maison Plon, un érudit de la meilleure école, M. Léon Lecestre. Les deux volumes nouveaux reproduisent la disposition extérieure de ceux dont ils comblent les lacunes. Sans s'asservir à la superstition de l'inédit, M. Lecestre a publié toutes les lettres venues à sa connaissance et non insérées dans la *Correspondance*, celles, par exemple, qui avaient déjà été reproduites par MM. de Brotonne, Du Casse, Boulay de La Meurthe, Rocquain, Vandal, etc. Mais l'immense majorité des lettres du nouveau recueil sont inédites dans le sens complet du mot. La plupart proviennent des Archives nationales, dont les hospitalières traditions n'ont pu que s'humaniser encore pour M. Lecestre, qui est de la maison. On s'est montré très libéral aussi au quai d'Orsay, mais en exigeant quelques coupures dans l'intérêt de nos relations diplomatiques (après un siècle et six révolutions! *risum teneatis...*) Aux Archives de la guerre, la routine s'est teintée de roideur : on a gravement déclaré à M. Lecestre qu'on lui communiquerait toutes les pièces émanées de Napoléon pendant telle campagne ou telle année à son choix, mais qu'une consigne aussi immuable qu'inexpliquée interdisait de donner, même en contrôlant les copies, l'ensemble de la correspondance impériale; les demandes d'explications sont restées sans réponse¹.

Comme M. Lecestre a soin de le faire remarquer dans son

¹ Ce mauvais vouloir n'a pas eu d'inconvénients graves, parce que beaucoup de minutes sont aux Archives nationales, et que la commission du second Empire avait exclu peu de pièces militaires.

introduction, ce recueil complémentaire risque de donner du caractère de Napoléon une idée aussi fausse que le précédent, quoique absolument inverse : ses neveux se trouvent ainsi avoir rendu à sa mémoire le pire des services. C'est ici la collection de ce qu'il a écrit de plus attentatoire à la conscience, à la liberté, à la dignité humaine : intercalées dans tant de pages admirables, où son génie politique et militaire brille du plus vif éclat, ces lettres eussent peut-être paru moins odieuses, et surtout l'impression n'en eût point été uniforme et continue. La sincérité nous commandait cette réserve générale, dont nous ne pouvons naturellement tenir compte dans l'analyse des divers groupes de pièces : il nous suffira de l'avoir indiquée à nos lecteurs.

*
* *

Depuis la publication de la correspondance primitive, les témoignages contemporains successivement mis au jour n'ont cessé de confirmer la surprenante activité qui permettait à Napoléon de s'occuper par lui-même des questions les plus diverses, et le tour d'esprit impérieux qui le portait à tenir sans cesse en haleine ses plus exercés serviteurs : jamais maître difficile ne commanda davantage et ne sut mieux se faire obéir. Nous en avons ici de nouvelles preuves.

Dans l'ordre militaire, il avait sans doute la faiblesse de préférer aux hommes éprouvés, tels que Bernadotte et Masséna, ceux qu'il considérait plus particulièrement comme ses élèves, et d'écrire, à propos de Junot : « Je me convaincs tous les jours davantage que les hommes que j'ai formés sont, sans comparaison, les meilleurs. » Mais, quand sa complaisance lui a fait mettre ce même Junot à la tête de l'armée de Portugal, il faut voir l'admirable prévoyance avec laquelle, de Fontainebleau ou de Paris, il guide sa marche, stimule son inertie, met son imprudence en éveil contre un débarquement anglais aux bouches du Tage. Insatiable dans ses exigences, il reproche à Lasalle, dont le nom dit tout, de ne pas coucher aux avant-postes. Après le désastre de Baylen, il prend la peine de dicter les termes de l'interrogatoire à faire subir au général Marescot : les questions numérotées forment un réseau serré, impénétrable aux faux-fuyants. Dans l'été de 1813, il trouve le temps de prescrire que toutes les femmes des officiers de l'armée d'Espagne soient rappelées, au besoin par la force, en deçà de la Garonne. La marine, objet de ses constantes préoccupations et source de ses perpétuelles déceptions, lui fait perdre son sang-froid ; il s'oublie à injurier des hommes de cœur : « Je ne puis que déplorer l'imbécillité de mes marins... Vous battez la campagne

avec de pauvres malheureux qui meurent de peur et d'indécision... »

Comment et jusqu'à quel point Napoléon s'était révélé diplomate à Leoben, à Passeriano et à Udine, M. Albert Sorel l'a fait ressortir dans son dernier livre ¹. La même manière, impérieuse et caressante tour à tour, parsemée d'utopies et de vues de génie, se retrouve dans les lettres à Caulaincourt, dont il n'y a plus rien à dire après M. Vandal, et surtout dans une dictée à Talleyrand, de septembre 1806, superbement intitulée à la Louis Quatorze : *Note sur la situation actuelle de MES affaires*, et débutant en ces termes : « Je n'ai aucun intérêt à troubler la paix du continent. » C'est la Prusse grondante qu'il s'agit de calmer et d'intimider à la fois : Napoléon, qui paraît ici sincère, suggère à son ministre un langage assez conciliant dans sa dignité. Lui-même le juge ainsi : « Ces démarches sont moitié rassurantes et moitié menaçantes. La première moitié calme la peur, et la seconde la réveille un peu. Ces mesures mitoyennes seront le véritable topique prussien. » On sait qu'il comptait ici sans le parti de la reine Louise, et que le « topique » fut Iéna.

A peine installé au pouvoir depuis trois mois, Napoléon écrivait : « Ce qui nous a mis dans la détresse où nous nous trouvons, c'est le défaut d'administration et les dilapidations de toute espèce. » Son souci quotidien fut d'abord de faire cesser la pénurie que lui avait léguée le Directoire, puis d'en prévenir le retour, tout en distribuant autour de lui de larges libéralités et en accomplissant de dispendieuses entreprises. Nous le voyons véritablement à l'affût des dépenses injustifiées, révisant un jour la liste d'émargement des fonds secrets, faisant vérifier une autre fois l'existence des rentiers viagers âgés de plus de quatre-vingt-cinq ans, donnant des leçons d'économie à l'àpre et fiscal Defermon pour la gestion du domaine extraordinaire. — C'est à cet ordre d'idées que se rattachent les mesures prises pour réprimer les exactions, mesures presque totalement passées sous silence par les éditeurs impériaux de la Correspondance. Ces sévérités font pourtant honneur à Napoléon, à qui le cardinal de Richelieu et Louvois en avaient donné l'exemple; et quant aux personnages dont les concussions sont ainsi dévoilées (Masséna, Brune, Talleyrand, Bourrienne, etc.), leur réputation au point de vue de la délicatesse n'a plus rien à perdre depuis longtemps.

D'autres lettres montrent Napoléon attentif à surveiller et à régenter des détails de genre très divers. Il recommande au préfet du palais Rémusat de ne plus laisser jouer d'opéras tirés de

¹ *Bonaparte et Hoche en 1797.*

l'Écriture sainte. Il charge Cambacérès de tancer un haut fonctionnaire, qui n'en peut mais, sur la légèreté de conduite de sa femme. Il écrit à Fouché, à propos d'un comédien de province qui se permet de clabauder contre le gouvernement : « Faites-le arrêter et fouetter, comme le mérite cette canaille lorsqu'elle se mêle d'objets importants. » Averti que les élèves de l'École d'artillerie de Metz font du tumulte au théâtre, il leur interdit le spectacle pendant un an, inflige deux mois de prison aux six plus mutins et ajoute : « Que je n'en entende plus parler ! Je ne souffrirai pas qu'une poignée de morveux inquiète toute une ville. »

Dur jusqu'à la brutalité dans ses mécontentements, il ignore l'art de ménager la susceptibilité de ceux-là mêmes dont il est satisfait. M^{me} de La Rochefoucauld, mère d'une princesse Borghèse et d'un futur duc d'Estissac, reçoit, en quittant les fonctions de dame d'honneur, une lettre de remerciements qui débute comme un certificat de femme de chambre : « Madame, j'ai été content du service que vous avez fait dans mon palais comme dame d'honneur. » Au printemps de 1808, Talleyrand, encore en crédit, est investi de l'injurieux mandat de surveiller et d'amuser les princes espagnols à Valençay : l'empereur, non seulement insiste de la façon la plus déplaisante sur ce qu'il attend de lui¹, mais ajoute d'un ton dégagé : « Quant à vous, votre mission est assez honorable : recevoir trois illustres personnages pour les amuser est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang. » On comprend que Talleyrand trouvât le grand homme bien mal élevé.

C'est encore Cambacérès, le plus ancien et dévoué des confidents, qui reçoit cet aimable billet : « Je vous renvoie votre lettre. Vous auriez dû la lire avant de me l'envoyer ; vous auriez vu qu'elle est d'un fou. » Mais il faut abréger, et mentionner pour finir cette théorie tout orientale, à propos d'un maître des requêtes qui avait donné sa démission plutôt que de supporter des avanies de la part d'un général : « Vous écrirez au sieur Dudon qu'un fonctionnaire ne donne pas sa démission ; que, s'il a des plaintes à porter, il doit le faire ; mais qu'on ne dit pas qu'on veut quitter le service, ce qui ne fait pas honneur et ne montre pas de connaissance de ses devoirs. »

*
* *

Les lecteurs des Mémoires du chancelier Pasquier se souviennent sans doute d'une vilaine affaire de fausse monnaie : quand il était

¹ « Vous pourriez y faire venir M^{me} Talleyrand (*sic*) avec quatre ou cinq femmes. Si le prince des Asturies s'attachait à quelque jolie femme, et qu'on en fût sûr, cela n'aurait aucun inconvénient, puisqu'on aurait un moyen de plus de le surveiller. »

préfet de police, ses agents découvrirent dans la plaine de Mont-rouge un atelier de fabrication de papier-monnaie russe ; l'autorité judiciaire allait être saisie, lorsque Savary, éperdu, confia au préfet que l'opération se faisait par les soins du gouvernement français, en vue d'une guerre probable.

Nous savons, à présent, que ce procédé était familier à Napoléon pour affaiblir le crédit financier de ses adversaires (il est juste de reconnaître que l'Angleterre lui en avait donné l'exemple pendant les guerres de la Révolution, en inondant la France de faux assignats). Après la campagne de 1809, encore installé au château de Schönbrunn, il prescrivait à Fouché de faire imprimer en grand mystère pour cent millions de billets de la banque de Vienne, et donnait cyniquement ses motifs : « Il est de ma politique, en temps de paix comme en temps de guerre, de détruire ce papier-monnaie et d'obliger l'Autriche à revenir au système du numéraire, qui, par sa nature, la mettra dans la nécessité de réduire son armée et les dépenses folles par lesquelles elle a compromis la sûreté de mes Etats. » Le cabinet autrichien, qui malgré toutes les précautions avait eu vent de la chose, profita du mariage de Marie-Louise pour demander quelques explications ; Napoléon fit écrire à Metternich qu'il n'y avait eu là qu'un projet antérieur à la signature de la paix, et que tous les billets tirés avaient été anéantis, « comme de raison ». Trois ans plus tard, cependant, quand l'Autriche était redevenue notre ennemie, l'empereur adressait ce billet laconique au prince Eugène : « Vous recevrez un paquet contenant un million de papier de Vienne ; faites-en l'usage convenable. »

C'était une autre habitude chez Napoléon de démanteler les places fortes conquises avant de les restituer. Il le faisait souvent ostensiblement, comme en Autriche en 1809, en vertu de ce droit du plus fort, qui lui inspirait cette réflexion : « Il serait plaisant que la conduite du vainqueur dût être justifiée aux vaincus. » D'autres fois, il y mettait de la dissimulation italienne, et je sais peu de documents plus en contradiction avec la loyauté française que cette lettre à Soult : « Je crois que demain ou après, on signera l'évacuation de la Prusse... Je pense qu'il serait convenable que vous fissiez sauter Spandau, mais que vous le fissiez secrètement et promptement, afin que cela ne puisse donner lieu à aucune réclamation. Vous devez avoir des mineurs. Il faut que, en cinq jours, tout soit fini, sans qu'on s'en doute à Berlin. Vous pourrez même faire dire que c'est un magasin à poudre qui a sauté, ou des souterrains qui renfermaient de la poudre qui ont fait cet effet. »

Le mépris légendaire de Napoléon pour les vaincus, et surtout

pour les peuples jaloux de leur indépendance, s'accuse ici en termes particulièrement odieux. Il ne lui suffit pas d'insulter les défenseurs de Saragosse, et Palafox à leur tête; il se livre à des raisonnements de ce genre : « Douze mille prisonniers arrivent de Saragosse. Il en meurt trois à quatre cents par jour; ainsi on peut calculer qu'il n'en entrera pas en France plus de six mille... Vous recommanderez un régime sévère, et que des mesures soient prises pour faire travailler ces individus de gré ou de force. Ce sont, pour la plupart, des fanatiques qui n'exigent aucun ménagement. »

Fanatiques également les Tyroliens de 1809 qui, à l'appel d'André Hofer, s'étaient soulevés contre la domination bavaoise. Napoléon confie la répression de cette insurrection à Lefebvre, un soldat qui ne connaît que sa consigne : « Faites la loi que toute maison dans laquelle un fusil sera trouvé sera rasée; que tout Tyrolien sur lequel un fusil sera trouvé sera passé par les armes. La clémence et la miséricorde ne sont pas de saison avec ces brigands... Il faut qu'il y ait six gros villages pillés et brûlés, mais de manière qu'il n'en reste pas de vestiges et qu'ils soient un monument de la vengeance exercée envers ces montagnards. »

Ce système de répression sauvage était ancien; l'empereur le rappelait avec satisfaction : « C'est en brûlant le gros bourg de Bignasco, en l'an IV, que j'ai maintenu la tranquillité de l'Italie. » Il l'appliquait aux pays momentanément occupés ou récemment annexés. Si, à Königsberg, une manifestation antifrançaise avait lieu au théâtre, le roi de Prusse devait, à peine de déchéance, découvrir et faire fusiller deux coupables. En 1813, alors qu'il eût fallu tant de ménagements, il menaçait de brûler Leipzig à la suite d'un rassemblement et ordonnait l'arrestation de cinq cents personnes¹. En apprenant que, dans la région de Hambourg, un écusson impérial avait été brisé, il écrivait : « Les individus ont prétendu être saouls; saouls ou non, il faut que deux hommes soient fusillés. » Un peu plus tard, il ordonnait à Davout de multiplier les confiscations, « afin de déplacer les propriétés dans cette division militaire », et répliquait aux timides réclamations du monde des affaires : « Le caquetage des banquiers de Paris m'importe peu. » En Hollande, la conscription a donné lieu à des désordres : « Mon intention est que les plus coupables, qui se sont sauvés, soient condamnés à mort par contumace, leurs pères, mères, femmes, frères, sœurs, arrêtés, leurs maisons brûlées et le

¹ « Il (le duc de Padoue) prendra toutes les mesures propres à contenir la canaille; il fera arrêter les hommes signalés comme les principaux partisans des Russes et les enverra en France. Par ce moyen, on changera entièrement l'esprit des habitants. »

séquestre mis sur tous leurs biens... Il faut du sang et des châti-
ments pour laver l'outrage fait au gouvernement. »

*
* *

Plus humain avec les Belges, Napoléon se contentait d'enjoindre à quelques-uns des plus influents d'avoir à transporter leurs pénates à Paris et à marier leurs filles à des Français. Ceci nous amène à parler de ses procédés à l'égard des habitants de l'ancienne France.

Les contemporains ont souvent raconté que, selon la règle ordinaire du despotisme, le règne de Napoléon avait été l'âge d'or de la police; mais on ne sait pas assez à quel point le maître provoquait ou ordonnait lui-même les mesures inquisitoriales. Le recueil de M. Lecestre contient une foule de lettres où il gourmande Fouché et Savary sur leur timidité, et leur prescrit nommément d'espionner telle ou telle maison. C'est ainsi qu'il *recommande* à Réal le salon de M^{me} de La Briche, la belle-mère du comte Molé, pauvre conspiratrice cependant, à laquelle on n'a pu reprocher que d'être obstinément gouvernementale sous tous les régimes; il dénonce de même à Fouché un futur ministre de la police, Decazes, déjà magistrat alors, et gendre du premier président Muraire. Mais voici une lettre à Savary qui passe le reste : « M^{me} Séguier, femme du premier président, est extrêmement dévote. On agite chez elle beaucoup de questions relatives aux affaires actuelles du clergé. En introduisant quelqu'un dans cette société, on apprendra beaucoup de propos qui mettront à même d'apprendre beaucoup de choses sur cette affaire... Il faut mettre beaucoup de circonspection dans cette surveillance et ne vous servir de la note que je vous donne que pour avoir un œil dans cette maison. »

Napoléon ne cessa de redouter à bon droit les conspirations militaires¹. Sans parler de Bernadotte, dont il se défia toujours, les amis de Moreau l'inquiétaient particulièrement. Au début de l'Empire, il écrivait à Fouché : « Quand on a les premières idées de gouvernement, on doit sentir que Lecourbe ne doit jamais rester qu'à cent lieues de Paris. » En 1808, la première conspiration Malet lui faisait prendre des dispositions très énergiques. L'année suivante, si la disette d'hommes le contraignait à envoyer Macdonald à l'armée d'Italie, il avait soin d'écrire au prince Eugène : « Cet officier a des talents et du nerf, mais je ne me fie point à ses opinions politiques. »

¹ Cf. le livre intéressant de M. Guillon sur *les Complots militaires pendant le Consulat et l'Empire*.

A part une menace contre Marie-Joseph Chénier ¹ et des mesures draconiennes contre quelques terroristes subalternes, il est peu question dans le nouveau recueil du vieux parti démagogique. Quant aux libéraux de 1789, la plupart des survivants faisaient partie du personnel gouvernemental, et l'opposition, de ce côté, se personnifiait en M^{me} de Staël. Le nom de la fille de Necker revient souvent dans les lettres publiées par M. Lecestre. Napoléon, d'abord très habile et très perfide, en se constituant par exemple le champion des intérêts pécuniaires de M. de Staël, ne tarde pas à s'abaisser aux injures grossières : il répète à satiété le mot de « coquine », conteste à M^{me} de Staël son titre de baronne, la range au nombre des « mauvais citoyens », et écrit après la mise au pilon du livre *De l'Allemagne* : « Il ne faut plus parler de cet ouvrage ni de cette misérable femme. »

La société du faubourg Saint-Germain mérite une mention spéciale, car Napoléon mit un soin persévérant à s'en attacher les membres et à intimider les récalcitrants. Après la conspiration de Georges, il eut soin de laisser exécuter les chouans et de gracier la plupart des gentilshommes. Lui-même indiqua à Fouché le détail d'un piège à tendre au marquis de Rivière : il fallait commencer par acheter la maîtresse du marquis et fabriquer une fausse lettre du comte d'Artois ; un peu plus tard, comme Armand de Polignac avait exprimé la crainte d'être empoisonné dans sa prison, Napoléon le punit en le réduisant à la pitance des criminels de droit commun. Après la distribution des charges de cour et des grades entre de nombreux solliciteurs, vint l'envoi de brevets à ceux qui n'avaient rien demandé ; ceci rentrait dans les attributions de la police, et c'est à Fouché que s'adresse cette lettre : « Faites mettre à l'École militaire de Saint-Cyr le jeune Saint-Aignan. Vous ferez connaître également que mon intention n'est pas qu'il se marie qu'il n'ait fait deux campagnes. Vous l'y ferez effectivement conduire. Cette méthode, il faut la prendre pour plusieurs de même espèce. » — Les enfants mêmes n'échappent point à sa tyrannique sollicitude ; ordre au duc de Chevreuse d'expulser de Dampierre sa gouvernante anglaise et ses précepteurs, avec ce commentaire hypocrite : « Il n'y a point de difficulté que M. de Chevreuse ait chez lui une gouvernante et des prêtres ; mais il ne faut pas que la gouvernante soit Anglaise et les prêtres d'un mauvais esprit. » — En 1813, on prétend qu'il circule à Paris des lettres

¹ « Si M. Chénier se permet le moindre propos, faites-lui connaître que je donnerai l'ordre qu'il soit envoyé aux îles Sainte-Marguerite. Le temps de la plaisanterie est passé. Qu'il reste tranquille ; c'est le seul droit qu'il ait. »

de l'émigré et général russe Langeron, où il est question de Louis XVIII : « Si cet avis était le moindrement fondé, vous feriez éloigner à quarante lieues de Paris tous les parents de Langeron. »

*
* *

Violenter les individus dans leur liberté ou leur fortune, c'est après tout chose facile à qui dispose de l'omnipotence. Napoléon entreprit une tâche plus compliquée : il se rendait compte que sa fortune avait eu pour point de départ le vœu public de la France, et il rêvait de façonner indéfiniment l'opinion au gré de ses désirs. C'est là un des côtés de sa politique sur lesquels le second Empire avait le plus volontiers jeté un voile.

Il usa d'abord des moyens en quelque sorte classiques, communs à tous les gouvernements autoritaires : interventions clandestines à la Bourse pour relever le cours des rentes¹, mesures sévères contre un imprimeur et un marchand d'estampes coupables d'avoir reproduit le testament de Louis XVI². Pour créer et entretenir un mouvement d'indignation contre l'Angleterre, il recourut tour à tour aux souvenirs de Jeanne d'Arc, aux caricatures dont lui-même suggérait la donnée assez puérile, au sentiment religieux enfin. Ce fervent chrétien commandait à l'ancien oratorien Fouché des articles de journaux sur la pitoyable condition des catholiques d'Irlande, en ajoutant : « J'engagerai M. Portalis à s'entendre secrètement avec quelques évêques, afin que, lorsque ces articles auront fait effet, on fasse des prières pour demander la fin des persécutions de l'Eglise anglicane contre les catholiques d'Irlande. »

Non seulement les journaux recevaient ainsi souvent, par l'intermédiaire de la police, des thèmes d'articles ou même des articles tout faits, mais l'ensemble de leur rédaction était soumis au plus sévère contrôle : au fond de la Pologne ou de l'Espagne, le maître trouvait le temps de les lire, et de reprocher à Fouché ou à Savary de trop fréquents défauts de surveillance. Il finit par prendre le parti d'expulser d'autorité les anciens rédacteurs des principales feuilles, et de leur substituer des écrivains payés pour être toujours gouvernementaux. C'est ainsi que Bertin de Vaux, suspect de

¹ C'était La Bouillierie qui était chargé de ce soin : « Ayez un agent de change, et que personne ne sache que vous achetez, pas même le ministre du Trésor. C'est par l'ignorance où restera ce dernier que je jugerai si vous opérez bien. »

² « Ecrivez au directeur de la librairie de leur faire ôter leur pancarte, et que, à perpétuité, ils ne puissent ni imprimer des livres ni vendre des gravures. Après cela, faites-les renfermer dans une prison d'État jusqu'à la paix générale. »

sympathies royalistes, dut laisser la place à Fiévée, qui reçut la recommandation d' « agir et parler enfin comme aurait parlé un bon serviteur de David aux partisans de la dynastie précédente ». Ailleurs, le collaborateur imposé fut Étienne, qui préludait ainsi bien indirectement à la rédaction de l'adresse des 221, où il devait formuler, en 1830, les revendications parlementaires. Mais par un trait où se peint bien son ordre pratique, l'empereur ne consentait à subventionner les journalistes que quand le journal rapportait de l'argent. Comme, d'autre part, pour avoir des lecteurs, il fallait des nouvelles intéressantes et au moins un semblant d'indépendance, les malheureux se débattaient dans un cercle vicieux, dont les volontés impériales ne contribuaient pas à les tirer : défense expresse de rien publier sur les affaires de Rome et d'Espagne, sinon la reproduction des articles du *Moniteur*; défense d'emprunter aux journaux étrangers aucune nouvelle relative aux événements intérieurs; défense, cela va sans dire, de raconter les débats du parlement anglais autrement qu'en les défigurant.

A partir de 1810, Napoléon, convaincu de l'inefficacité des journaux, inventa autre chose pour « influencer sur l'esprit public », comme on disait alors en style administratif. Le ministre de l'intérieur dut adresser aux préfets une circulaire hebdomadaire, parfois dictée et toujours revue par l'empereur, « pour leur faire connaître la vérité sur les bruits qui courent, et pour diriger leur langage et leur opinion ». Voici, à titre d'exemple, ce que le ministre avait à dire et les préfets à répéter sur la situation de l'Espagne vers la fin de 1810 : « De quelques contrebandiers et des débris des armées espagnoles il s'est formé des bandes qui arrêtent les voyageurs, ce qui n'est pas étonnant dans un pays aussi étendu que l'Espagne; mais, du reste, les affaires vont bien. » L'empereur avait la naïveté de conclure : « En les prévenant ainsi toutes les semaines contre les faux bruits qui courent, les principaux fonctionnaires des départements auront un langage fixe, et cela réagira sur Paris même. »

*
* *

Sur la politique religieuse de Napoléon, nous étions renseignés par le grand ouvrage du feu comte d'Haussonville, le récent recueil de pièces du comte Boulay de La Meurthe et les diverses publications relatives à la captivité de Savone. Nous savons qu'en dépit des apparences, cette politique présente d'un bout à l'autre du règne une parfaite unité, et que le Premier consul, comme l'empereur, ne cessa de voir dans le clergé un instrument utile à ménager quand il fonctionnait au gré de ses désirs, bon à briser

en cas de résistance. Les lettres qui voient le jour confirment cette impression et sont surtout remarquables par les violences de forme qui, précisément, les avaient fait exclure de la publication officielle. Au début, Napoléon se montre un protecteur si zélé de l'autorité épiscopale, qu'il persécute les sectateurs de la petite Eglise, exile d'un bout de la France à l'autre quelques vieilles filles coupables d'avoir donné asile aux dissidents, et professe sérieusement qu'« un prêtre qui exerce sans l'aveu de son évêque commet un crime de révolte contre l'Etat et doit être puni ». Cependant, au premier symptôme, non point de révolte, mais d'indépendance de la part de ces mêmes évêques, il s'écrie : « Je suis théologien autant et plus qu'eux », emprisonne les trois plus hardis, intimide les autres et dicte à son oncle Fesch le détail de la conduite qu'il aura à tenir comme président du concile. Nous avons également la preuve que, dans la célèbre affaire des séminaristes de Gand, l'empereur intervint, contrairement aux prescriptions primitives du préfet, pour ordonner que ceux-là mêmes qui étaient revêtus des ordres majeurs fussent enrégimentés¹.

Faut-il parler de ce qui concerne personnellement Pie VII? A la nouvelle de l'excommunication, Napoléon, visiblement troublé, écrit à Murat : « C'est une excommunication qu'il a portée contre lui-même. Plus de ménagements; c'est un fou furieux qu'il faut renfermer. » Cet ordre n'est que trop bien obéi, et alors commence la série des mesures de violence ou de fourberie destinées à triompher de la douce obstination d'un vieillard. Par un raffinement d'indélicatesse, c'est le prince romain Borghèse qui est chargé de présider à cette besogne, de stimuler les geôliers, les officiers, le préfet de Savone; c'est à Borghèse que son impérial beau-frère écrit : « Le Pape se conduisant mal à Savone, je désire que vous donniez l'ordre que les voitures que j'avais mises à sa disposition rentrent à Turin, et que sa maison ne coûte pas plus de 12 à 15 000 francs par an... Voulant garantir mes sujets de la rage et de la fureur de ce vieillard ignorant et atrabilaire, je vous ordonne par la présente de lui faire notifier que défense lui est faite de communiquer avec aucune Eglise ni avec aucun de mes sujets, sous peine de désobéissance de sa part et de la leur. » Après la rétractation par Pie VII du Concordat de Fontainebleau, il est interdit à Savary de laisser approcher personne du Saint-Père, en dehors de quelques prélats de cour, sous prétexte qu'« il est

¹ « On les habillera en militaires; le général Lemarois les placera dans les corps qui sont à Magdebourg, et leur fera faire le service de soldat... Que ces séminaristes soient dans les ordres sacrés ou non, mon intention est que tout ce qui a plus de dix-huit ans soit envoyé à Magdebourg. »

de principe chez nous que le Pape ne peut faire passer les grâces de l'Eglise aux fidèles que par le canal des évêques ».

*
* *

Les plus longues et les plus curieuses des lettres supprimées sous le second Empire étaient adressées par Napoléon à ses proches parents : sans parler de l'intérêt politique qui commandait alors de ménager le prestige de la famille impériale, un scrupule très naturel avait dû empêcher Napoléon III et le prince Napoléon de livrer à la publicité les reproches sanglants dont l'empereur avait flagellé leurs deux pères, Louis et Jérôme.

Un fidèle du culte napoléonien, qui est en même temps un maître historien, M. Frédéric Masson, a commencé de raconter ce que furent ces extraordinaires rapports de famille dans la période la plus calme, jusqu'en 1802. Ce sont comme les pièces justificatives des volumes futurs de *Napoléon et sa famille* que M. Lecestre publie ici par avance : à les parcourir, on trouvera un étrange intérêt.

Les femmes de la famille de Napoléon tiennent dans ces lettres une place minime. Il n'est question de Joséphine que pour critiquer les dettes qu'elle continue à accumuler après le divorce ; de Marie-Louise que pour régler ses déplacements et lui transmettre, dans la forme la plus sèchement impérative, des pièces à signer pendant sa régence. Une lettre est destinée à assurer à Pauline une réception convenable dans la famille Borghèse, bien que Napoléon blâme la précipitation avec laquelle elle a mis fin à son veuvage¹. Elisa reçoit indirectement une verte mercuriale pour avoir fait ou laissé insérer dans les journaux de Florence le détail de ses occupations, comme c'est l'usage à Paris pour l'empereur : « Il y a de grands intérêts attachés à ce que font les souverains, au lieu qu'aucun intérêt n'est attaché à ce que fait la grande-duchesse. » Rien de saillant n'est à signaler à propos de Madame Mère, ni de Caroline Murat. Au contraire, des lettres remarquables se rapportent à chacun des quatre frères de Napoléon.

Au début, c'est Lucien qui a la confiance du Premier consul, en raison des services importants qu'il a rendus au dix-huit brumaire. S'il a dû quitter le ministère de l'intérieur, il a reçu en compensation l'ambassade de Madrid, et son frère, tout en lui prêchant la réserve, s'ouvre à lui de ses projets en matière de politique exté-

¹ Ce second mariage de *Paulette* a fait l'objet, à la dernière séance annuelle de la Société d'histoire diplomatique, d'une communication de M. Frédéric Masson, qui était un chef-d'œuvre de verve érudite, et qu'un très brillant auditoire a couverte de rires et d'applaudissements.

rieure; sur la question d'Égypte, sur la situation respective du Portugal et de l'Angleterre, il y a là des pages hors ligne; Lucien reçoit une recommandation qui pourrait résumer toute la diplomatie impériale : « Influencez la cour à laquelle vous vous trouvez, et ne vous en laissez pas influencer. » Les choses changent brusquement avec le mariage Joubert. Napoléon, mécontent, propose un accommodement que repousse la fierté de Lucien : celui-ci vivrait avec sa femme sans qu'elle eût rang de princesse, et les enfants recevraient un titre quelconque, comme des bâtards. La rupture est dès lors complète, et Lucien se retire à Rome, où son frère lui reproche de conspirer, tantôt avec la « prêtraille », tantôt avec les Anglais. En 1810, l'empereur se décide à donner secrètement l'ordre à Laplace, chancelier du Sénat, de rayer Lucien de la liste des sénateurs; cette lettre est curieuse par la majesté du ton; Napoléon y déploie une superbe aussi assurée que s'il avait derrière lui des générations de rois : « Tandis que nous élevions nos frères au rang qui convenait à leur naissance et aux intérêts de notre couronne, il resta dans l'état de simple particulier... Son devoir devait le ramener à nos côtés, et nous avions le droit de réclamer les talents qu'il avait reçus du ciel. » On dirait Louis XIV se plaignant du grand Condé.

L'orageuse correspondance de Napoléon avec le roi Louis de Hollande avait été publiée pour la plus grande partie par M. Rocquain : peu de lectures sont aussi affligeantes. Louis laissait sans doute à désirer au point de vue de l'intelligence et du caractère, mais il prenait son rôle de roi au sérieux, et c'était surtout sa conscience que lui reprochait son frère¹. Napoléon n'admettait point que le gouvernement de la Hollande ne fût pas entièrement subordonné à ses convenances personnelles et aux intérêts de l'empire. Tantôt, quand son frère tâchait de réduire les contingents hollandais expédiés en Pologne ou en Espagne, il s'en prenait à son amour-propre ou incriminait sa loyauté : « Je vois avec peine que vous n'avez pas la grande manière... Etes-vous l'allié de la France ou de l'Angleterre?... Le but de toutes vos actions est de chercher les applaudissements des boutiquiers. » Tantôt il lui reprochait comme un crime d'avoir rétabli la noblesse et notamment d'avoir créé des princes, ce qui, paraît-il, était un empiètement sur la prérogative impériale². Une autre fois, il le morigénait

¹ Napoléon s'en expliquait même avec des tiers, et en termes grossiers; à la suite d'un acte de Louis qui lui avait déplu, il écrivait à Talleyrand : « Je dois m'attendre à tout d'une espèce de pouacre consciencieux. »

² L'empereur avait tort de reléguer à la fin de sa lettre le meilleur argument : « Pour Dieu, ne vous rendez pas trop ridicule! »

sur ses devoirs de mari, et lui prêchait l'égalité d'humeur envers Hortense. Vint la crise suprême, où Louis fut acculé à l'abdication par les injures et les exigences fraternelles ¹. Si Napoléon eut le tort de faire violence à toutes les traditions politiques et commerciales des Hollandais, l'illusion de Louis fut de s'imaginer qu'en suivant une politique personnelle, il serait sérieusement populaire parmi ses sujets; c'est cette illusion que l'empereur dénonçait avec une impitoyable logique : « Lorsque vous vous montrerez mauvais Français, vous êtes moins pour eux qu'un prince d'Orange, au sang duquel ils doivent le rang de nation et une longue suite de prospérité et de gloire. » Quand enfin Louis eut signé son abdication et pris la fuite, la colère chez Napoléon fut moins vive que la tristesse; il y a surtout de la mélancolie dans ce post-scriptum d'une lettre à un autre de ses frères : « La famille avait besoin de beaucoup de sagesse et de bonne conduite; tout cela ne donnera pas d'elle une bonne opinion en Europe. Heureusement que j'ai lieu de penser que l'impératrice est grosse. »

Ce n'étaient pas les scrupules qui embarrassaient Jérôme, et dans les lettres qui le visent, Napoléon formule des reproches d'un autre ordre. Les premiers sont les moins mérités, car ils ont trait au mariage d'amour contracté à Baltimore avec une jeune Américaine des plus honorables. Napoléon n'écoutait que sa vanité blessée quand il appelait M^{lle} Patterson « la femme avec laquelle vit M. Jérôme Bonaparte »; plus tard, il n'hésitait pas à l'assurer de son « estime », à lui proposer de se charger de son enfant et à lui faire dire que « des considérations de haute politique » l'avaient seules empêché de la reconnaître pour belle-sœur. Mais quand Jérôme eut commis la faiblesse d'abandonner sa femme pour rentrer en grâce, Napoléon ne tarda pas à le menacer de le laisser emprisonner pour dettes. Quand il eut été improvisé roi de Westphalie et mari de la princesse la plus accomplie d'Europe, Catherine de Wurtemberg, ses prodigalités de parvenu et ses caprices d'enfant gâté lui attirèrent une suite ininterrompue de semonces. Un jour, il affectait d'humilier les officiers français ²; une autre fois, il gorgeait de titres et de dotations des favoris ridicules, un créole recueilli dans une relâche aux Antilles, des militaires peu

¹ « Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ma santé. Je ne crois pas cet intérêt bien sincère, si j'en cherche la preuve dans votre discours, où vous tâchez de calomnier ma gloire, si cela était possible à un homme comme vous qui n'avez rien fait. »

² « Quel plaisir pouvez-vous prendre à déshonorer l'uniforme militaire? C'est pourtant cet habit qui a conquis votre royaume, et à moi le trône où je suis. »

considérés dans leurs anciens corps; se posant en grand souverain, il créait de fastueuses ambassades à Pétersbourg ou à Vienne et y nommait par étourderie des ennemis de l'influence française. « J'ai vu peu d'hommes qui aient si peu de mesure que vous », lui écrivait son grand frère dans les jours d'aménité, ou encore : « Je suis fâché d'apprendre que votre santé est mauvaise. Couchez-vous de bonne heure et ayez un peu de régime. » Quant aux jours de colère, c'étaient ceux où Jérôme transportait à la guerre ses habitudes de petit-maître : « Il faut être soldat, et puis soldat, et puis encore soldat; il ne faut avoir ni ministre, ni corps diplomatique, ni pompe; il faut bivouaquer à son avant-garde, être nuit et jour à cheval, marcher avec l'avant-garde pour avoir des nouvelles, ou bien rester dans son sérail... J'avais à peine votre âge que j'avais conquis toute l'Italie et battu des armées autrichiennes trois fois plus nombreuses que moi. Mais je n'avais pas de flatteurs, pas de corps diplomatique à ma suite. » Après Leipzig, Jérôme, expulsé de ses Etats, juge à propos d'acheter une terre en France; Napoléon le rappelle à la pudeur dans un superbe accès d'indignation¹, et règle assez sévèrement son état de maison de roi détrôné.

Joseph, l'aîné de toute la famille, voluptueux comme Jérôme, pédant comme Lucien, débonnaire au fond comme Louis, avait de plus ce ridicule, de considérer la prodigieuse fortune de Napoléon comme une sorte d'usurpation de son droit d'aînesse. L'empereur, qui le savait, s'était bien départi des façons humbles de cadet corse, qu'il avait avec lui au début de leur carrière. Certain jour où Joseph, encore roi de Naples, avait prétendu prendre une mesure de sa propre autorité, il fut rudement rappelé au sentiment de la réalité : « Si vous avez voulu montrer à l'Europe votre indépendance, vous avez choisi là une sotte occasion... Vous pouvez bien être roi de Naples; mais j'ai droit de commander un peu là où j'ai quarante mille hommes. » Ce fut bien pis quand Joseph fut nominale-ment roi d'Espagne, et que les armées françaises s'épuisèrent à soumettre la Péninsule. Son idée fixe était de conquérir les Espagnols par la mansuétude, et Napoléon lui prêchait sans cesse un système de terreur : « Quand on la traite avec douceur, cette canaille se croit invulnérable; quand on en pend quelques-uns, elle commence à se dégoûter du jeu, et devient soumise et humble comme elle doit être. » Après cinq ans de tiraillements et de contestations, Joseph dut évacuer l'Espagne en feu, pendant que Soult

¹ « Je suis indigné de ce que, lorsque tous les particuliers sacrifient leurs intérêts pour la défense de la patrie, un roi qui perd son trône ait assez peu de tact pour choisir cet instant pour acheter des terres. »

prenait le commandement, et que Napoléon écrivait à Cambacérés : « La faute de tout est à lui... S'il manquait à l'armée un homme, c'était un général, et s'il y avait un homme de trop, c'était le roi. » — Lorsque la France fut envahie, Joseph offrit ses services par un morceau de rhétorique auquel Napoléon répondit : « J'ai reçu votre lettre. Il y a trop d'esprit pour la position où je me trouve. » Joseph pourtant fut pendant l'agonie de l'Empire placé à la tête du conseil de gouvernement comme lieutenant général à Paris; c'est à lui que sont adressées ces dernières recommandations de mars 1814, où l'autocrate se roidit contre l'adversité, et qui nous reportent bien loin du Napoléon libéral de la légende : « Vous aimez à cajoler les gens et à obéir à leurs idées; moi, j'aime qu'on me plaise et qu'on obéisse aux miennes. Aujourd'hui comme à Austerlitz, je suis le maître... Je suppose cependant qu'ils font une différence du temps de La Fayette, où le peuple était souverain, avec celui-ci, où c'est moi qui le suis. »

*
* *

Le recueil de M. Lecestre se termine par quelques lettres datées des Cent-Jours : ce régime y paraît sous son aspect violent et révolutionnaire. Napoléon requiert non seulement des destitutions et des épurations, même dans le personnel ecclésiastique¹, mais surtout des confiscations, des mises sous séquestre, sur lesquelles il insiste avec complaisance. Il va jusqu'à vouloir exiger de tous les anciens préfets et hauts fonctionnaires une déclaration reconnaissant sa légitimité, et ce sous peine d'exil et de confiscation. Contre l'insurrection vendéenne, il ressuscite les abominations de la Terreur : « Il faut mettre à prix la tête de La Rochejaquelein, de d'Autichamp et des autres chefs, et que, par des mouvements combinés, on arrive sur leurs domaines et qu'on rase leurs châteaux. »

Cependant le déchaînement des forces démagogiques répugne à l'homme d'ordre qui domine en lui. Il recommande à Caulaincourt, son ministre des affaires étrangères, de démentir les allégations des coalisés qui le peignent comme l'empereur du jacobinisme. Nous percevons nettement ici les contradictions qui usent son autorité morale dans le pays, en attendant que sa puissance militaire s'engloutisse aux plaines de Waterloo.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

¹ « Il y a trois mauvais curés à Paris. Voyez dans la journée Bigot de Préameneu pour que, dans la journée de demain, ils soient changés et remplacés par de bons ecclésiastiques. »

GORGEANSAC

I

Il avait inventé une liqueur : le *Parfait Amour Gorgeansac*, une mixture de hasard, couleur d'ambre, chaude à la bouche et malsaine.

Comme un roman fabriqué correspond parfois au mauvais goût d'une époque, cette liqueur correspondait à une véritable dépravation papillaire. La province l'aima beaucoup. D'ailleurs, cette nouvelle drogue hygiénique incitait le monde des consommateurs à des jeux de mots extraordinairement spirituels. Dans les hôtels, à la fin des repas, quand les voyageurs prenaient des « tournées » de *Parfait Amour*, ils regardaient les servantes avec plus d'audace. Cette luxure dura quatre ans, après lesquels le *Parfait Amour* fut détrôné par la *Crème de Bédouin*.

Il n'y a rien d'éternel.

Mais ces quatre années avaient enrichi M. Gorgeansac, liquoriste à Rouen. Elles avaient aussi répandu son nom, popularisé sa figure, reproduite sur l'étiquette du *Parfait Amour* en un médaillon central.

Les bouteilles à panse rebondie, alignées sur les comptoirs, montraient un Gorgeansac aux favoris abondants; deux touffes qui, partant des oreilles en poils ondulés, envahissaient les joues et dévoilaient soudain, dans l'écartement symétrique de leurs pointes effilées, le triple étage du menton. Physionomie inoubliable.

Quand l'inventeur, le créateur du *Parfait Amour* fondait à l'improviste, en quelque ville ou bourgade, sur l'un de ses trente voyageurs, plus d'une femme se disait : Où donc ai-je vu ce bel homme? D'ailleurs, il étonnait la rue, qui se détournait sur son passage, comme autrefois les petits Savoyards dans le sillage de M^{me} Récamier.

Gorgeansac, archimillionnaire, eut les honneurs des Revues spéciales, des Panthéons industriels. Il y fut salué comme un prince de la distillerie, comme un des rois de la liqueur. Ses biographes, qu'il payait, lui attribuèrent le plus grand cerveau de la Seine-Inférieure.

On sut qu'il était né dans l'Orne, qu'il avait pour ancêtres des

meuniers, qu'il s'était initié chez un herboriste aux mystères des infusions, qu'il avait mangé de la vache enragée.

Le millionnaire et la vache enragée, antithèse irrésistible.

Gorgeansac, maigre, pâle, combinant, infusant, distillant, luttant : et rien à manger ! Toute la genèse des créations supérieures.

Puis les premiers succès ; puis les jaloux, les rivaux, les contrefacteurs. Ah ! la vie !

Et les audaces ? Une audace, le *Parfait Amour*. Et quel lancement ! Douze cent mille bouteilles d'une liqueur ambrée contre la chartreuse jaune, contre la topaze du Combiér. Les annales de la dégustation offraient-elles quelque chose de plus hardi ? Les biographes s'étonnaient.

Aux dernières lignes, changement à vue, le coup de théâtre : Gorgeansac, débarrassé de son industrie et quinze fois millionnaire, entrait dans la peau d'un gentilhomme. Il enlevait, au premier cri d'une adjudication restée célèbre, l'immense domaine du Saubillon, avec ses neuf mille hectares, plaine et forêt. Une seule enchère.

C'étaient des biens de mineurs. Autour du garde-notes, dépositaire du cahier des charges, des avoués avaient pris place. Les avoués sont des êtres délicieux et inutiles. Pour vendre des biens de mineurs, il faut des avoués ; il en faut, la loi l'exige. A quoi servent-ils ? A rien. Ils sont là. Ils peuvent s'asseoir. On les paye bien. Ils représentent le tarif. Au cours des adjudications, ils font des calculs purement personnels, d'intimes multiplications, à même les orphelins.

Quand Gorgeansac, inopinément, d'une voix de baryton, jeta ses trois millions sur le Saubillon, les avoués cessèrent de multiplier. Il y a des moments où l'on ne compte plus, tant c'est beau. Trois millions sortant d'une bouche humaine...

Un nid d'aigle, le Saubillon, un vieux château, bâti sur un rocher au pied duquel les aïeux de Gorgeansac faisaient tourner des moulins. Le marchand de liqueurs avait escaladé les rochers. « Né dans le moulin, il mourra dans le château : Vive la République ! » Ainsi s'exprimait le *Radical de Brezolettes*, dans un mot de bienvenue.

Et tel était l'homme que les muses de l'industrie pleuraient.

Il en avait assez, de l'industrie. Elle lui avait servi pour arriver, il était arrivé ; mais, là-haut, dans sa tour, il se sentait vraiment débarrassé des alambics, des cornues et des limonadiers. Quelques-uns étaient pourtant venus pendre la crémaillère au château. Gorgeansac les avait trouvés insupportablement vulgaires, et familiers, s'il vous plaît. Ah ! non, par exemple, assez de tutoiements. Il signait déjà : Gorgeansac du Saubillon, en vue d'une alliance, car il était célibataire.

Si la fortune attire les femmes, le nom les hypnotise. D'ailleurs, le célibat manque de gaieté dans un donjon. Gorgeansac avait dit, dès le premier jour : « Il faudrait qu'un sourire de femme égayât ces créneaux. » Puis dans un moment d'impatience : « Je ne peux pourtant pas m'occuper du linge! »

Il avait bien, là-bas, une nièce au couvent, la fille d'une sœur morte pauvre. Il avait confié cette orpheline aux *Dames de l'Education Catholique*, de Saint-André. Quelle âge avait-elle maintenant, cette petite Marie Beaupré? Dix-huit ou dix-neuf ans. Déjà dix-neuf ans! Tiens, mais au fait... Il fut sur le point d'écrire à la supérieure du couvent. « Veuillez m'expédier ma nièce, etc. » Il crayonna cette formule qui est celle des paniers de liqueurs. Il déchira le papier; pourquoi s'embarrasser d'une parente? La petite ne portait même pas son nom. Marie Beaupré, pas mal, mais le nom manquait d'aristocratie. Il ne pouvait plus supporter que les syllabes seigneuriales; il marchait d'un pas seigneurial, il allait se mettre sur un pied seigneurial et, tordant les pointes de ses favoris, il se disait, avec un pli terrible au front : « Je ne suis pas venu dans un donjon pour m'amuser. »

— Maître d'hôtel, cochers, gardes, voitures, chevaux, chiens, valetaille, tout le tremblement! criait Gorgeansac.

Où sont les livrées? Sortez-moi la paire d'alezans! Ouvrez-moi le chenil! Le *mail-coach* pour la gare!

Lafeuille, où est Lafeuille? Vous sonnerez de la trompe ce soir. Demain matin, le *buggy* et le poney! Lafeuille, vous sonnerez encore de la trompe demain matin! Avec Vol-au-Vent! La haute et la basse! Téléphonez le maître d'hôtel! Je change les ordres! J'ai mon curé ce soir! Je veux des truites saumonées! Faites venir Guitard : Vous savez, Guitard, qu'on a tiré dans la futaie cette nuit. Ronde nocturne avec vos chiens!

Appelez l'architecte! Il me faut quinze paratonnerres! La Brisée, pas de cretons dans la soupe aux chiens! De la viande et du riz! Nous lâcherons de meute à mort en septembre! Comment, vous n'avez pas vos chapeaux de la rue Richelieu! Tas de marauds, je vous chasserai tous.

Et il leur jetait des cigares.

Ça devenait royal. On était en juin; Gorgeansac, retour du Grand-Prix, avait déjà fait quelques visites aux environs, il commençait à s'étonner qu'on ne les lui rendit pas. Il s'en ouvrit au curé du Saubillon. Celui-ci, peu attentif aux bruits du monde, savait pourtant que le luxe du nouveau châtelain avait effarouché les uns et diverté les autres.

La vieille marquise des Genettes s'était écriée, en plein salon, à propos d'une délimitation de terrain : « J'étais déjà bornée au

nord par un marchand de moutons, me voilà envahie au sud par ce marchand de liqueurs. En vérité, c'est à fuir. » Elle n'avait pas reçu Gorgeansac.

La vicomtesse de la Ronsardière l'avait reçu, elle, mais avec quelle impertinence !

Quant au baron des Dixtouvelles, il glapissait de sa voix grêle : « Ce liquoriste est un bouffon. »

Le bon vieux curé savait tout cela, aussi éprouvait-il quelque embarras devant les étonnements de son paroissien. Il lui désigna pourtant, comme relations possibles, l'excellent baron de l'Epy, le comte de Montormel, le chevalier des Gaudrets, un explorateur, revenu des hauts plateaux de l'Asie centrale, d'où il n'avait pas dû rapporter des préjugés ; un avocat à la Cour de Caen, M. des Mâtures ; un poète, Jean Flahor ; les comtesses de la Ryve et de la Chayne, celle-ci cléricale et royaliste, la plus active, la plus fine des propagandistes, une des perles du diocèse ; celle-là, un peu hautaine, point quêteuse, plutôt ironique, mais indulgente parfois aux gens pittoresques.

De ces divers côtés, Gorgeansac avait des chances. Le bon curé le lui fit entendre avec des précautions. Il insinua charitablement que ces personnes distinguées seraient très heureuses et très honorées...

Une liste à la main, Gorgeansac repartit. Cette seconde tournée fut lamentable. Le visiteur s'exaspéra, il se présenta partout, enveloppé de mauvaise humeur, trop modeste ici, trop fier là, saluant rageusement, montrant le poing aux grilles fermées, y revenant deux fois en homme qu'exaspère une résistance pleine d'humiliations. A la fin, il ne saluait plus personne. Quand sa voiture en croisait une autre, la vue d'une femme lui relevait la tête, il gardait son chapeau, tout en grondant : « Si tu crois que je vais te saluer, pimbèche ! » Il redevenait limonadier.

Il fut mécontent des visites qu'on lui rendit, il les trouva trop espacées et fit dire aussi qu'il n'y était pas. Chacun son tour.

Pour narguer les gentilhommières, il réveillait ses piqueurs au milieu de la nuit, afin qu'ils sonnassent de la trompe ; lui-même en déchira une ; il envoyait sa fanfare, le *Gorgeansac*, à tous les échos, comme un grand feudataire qui n'a pas à se préoccuper du sommeil des hobereaux. Ses tayautés ressemblaient à des aboiements. C'était la sonnerie de ses colères.

En réalité, le châtelain du Saubillon continuait de s'y prendre mal, en continuant de faire du bruit.

Au lieu de conquérir discrètement l'aristocratie, il avait bondi sur elle, avec des millions plein la bouche. On s'était dérobé ou tordu. Au soleil, sa livrée était aveuglante : on eût pu la croire

échappée d'un cirque. Ses visites ressemblaient à des parades. Au derrière de ses coupés, aux flancs de ses mail-coachs, jusque sur les aiguilles de ses quinze paratonnerres, les ironistes cherchaient l'affiche du *Parfait Amour*. Le donjon lui-même avait perdu de sa crânerie; il semblait maintenant qu'il craignît la foudre, à tant s'armer contre elle. A l'intérieur, des peintures, des dorures, de lourdes ornements l'avaient rendu théâtral. Une comédie allait se jouer là-dedans, personne n'était pressé d'y prendre un rôle.

Et Gorgeansac, seul, ridicule et tragique, se débattait dans le vide. Les domestiques ricanaient. Le Chef, plein de mépris pour une maison où l'on mangeait si peu, contemplant l'inutile grandeur de ses fourneaux.

L'ouverture approchait. Gorgeansac comptait les jours avec des appréhensions inavouées. Combien lui viendrait-il de fusils pour son hécatombe de perdreaux? Devant quels invités découperait-il, en octobre, ses quatre-vingts bâtards vendéens? Au lieu du brillant cortège qu'il s'était promis, il apercevait déjà, tirillant ses lièvres et vivant à ses crochets, des *sportsmen* de bas étage, des rastaquouères, des Boliviens, de vagues pique-assiettes sans particule. Était-ce pour eux qu'il avait acheté des épagneuls de Pont-Audemer et des *setters* rouges d'Irlande.

Des rages le sortaient de son lit. Suis-je assez fou! grondait-il en se recouchant. A peine assoupi, des abois prolongés le redressaient tout à coup; les yeux écarquillés dans l'ombre, les oreilles tendues, il écoutait, montant du chenil, le hurlement nocturne d'une partie de la meute, qui chassait en rêve un animal fantastique. Alors, dans une évocation subite, Gorgeansac reformait son cortège d'amazones aux robes flottantes, de grands seigneurs gratifiés de son bouton, d'invités en habit rouge; il voyait briller les trompes, bondir le dix-cors, il sonnait lui-même *la Royale* et partait au galop, dans l'aboi tumultueux de ses quatre-vingts chiens, lâchés de meute à mort.

Ce cauchemar finissait avec l'aube. Gorgeansac se levait, ouvrait la fenêtre et fouillait l'horizon.

La forêt développait au loin sa ligne sombre; la plaine, chargée de moissons, s'animait d'ondulations furtives; les grandes terres du Saubillon, tout un pays plein de gibier. Puis, la lumière, çà et là, surprenant les choses, arrivait aux étangs, aux façades des fermes, aux toits des étables, où dès gueux dormaient encore à poings fermés, de ce bon sommeil que le millionnaire ne connaissait plus.

Un soir du mois d'août, par une température lourde, sous des menaces d'orage, le propriétaire du Saubillon était sorti sans but, l'air irrité, armé d'un gourdin et coiffé d'un chapeau extravagant.

D'aussi loin qu'ils l'apercevaient, les domestiques s'écartaient prudemment de sa route. On le vit prendre du côté de la colline et descendre les lacets du sentier qui conduisaient au presbytère, blotti dans le creux du vallon, au pied de l'église. Il pénétra dans le jardin, s'arrêta devant les rosiers et cueillit une rose avant d'entrer. A sa vue, la vieille Brigitte fut tellement saisie, qu'elle laissa choir son trousseau de clés. M. le Curé allait se mettre à table.

— Je ne vous dérange pas, mon cher pasteur ?

— Vous ne me dérangez jamais, cher monsieur.

Le curé voulut ouvrir la porte de son cabinet de travail :

— Je reste ici ou je m'en vais, monsieur le Curé. Je veux que vous mangiez comme si je n'étais pas là. Craindriez-vous pour votre plat ?

— Mon Dieu, le voici.

C'étaient des pommes de terre en robe de chambre.

— Des pommes de terre, comment les mangez-vous ?

— A la croque-au-sel, répondit le bon curé en souriant et en s'asseyant.

— Avec du beurre ?

— Sans beurre.

— Si vous aviez du beurre, mon cher monsieur le Curé, j'en mangerais volontiers, moi, de vos pommes de terre.

La forte voix du châtelain arriva dans la cuisine où, Brigitte, toute démontée, s'écriait : « Ah ! mon Dieu, est-ce qu'il va manger ? Comment ces gens-là mangent-ils ? Mais je n'ai rien du tout. »

Elle apporta quand même le beurre frais qu'on lui demandait, redressa le couvert en tremblant de tous ses membres et courut ensuite faire l'omelette qu'on lui avait ordonné d'ajouter au menu.

— Pour la première fois que j'ai l'honneur de vous recevoir, je suis vraiment confus, mais à qui la faute ?

— C'est charmant, fit Gorgeansac, en écrasant les pommes de terre.

— Me permettez-vous de vous offrir de mon petit vin d'Anjou ?

— Volontiers, monsieur le Curé.

L'omelette arriva, baveuse et fumante. Le curé en détacha les deux pointes pour lui et fit tomber le reste dans l'assiette de Gorgeansac, qui le laissa faire.

— D'où vient-il, ce petit vin-là ?

— De la coulée de Sérans.

— Coulée de Sérans, très connue. Il est parfait, vous savez.

Le millionnaire dit à Brigitte :

L'omelette est délicieuse.

La vieille fille, étourdie et flattée, n'avait plus de jambes pour

rentrer dans sa cuisine. « C'est-y de Dieu possible que ce gros monsieur mange ici ! »

Elle décoiffa un pot de confitures, gratta un camembert, échauda des pommes de Carcassonne.

— Les pommes font apprécier le vin, monsieur Gorgeansac.

— On me l'a dit, monsieur le Curé.

Et il accepta la plus belle.

— Avec une tranche de camembert, vous goûterez mieux le dernier verre.

— Je le sais.

Et il attaqua le fromage.

— Prendrez-vous du café, cher monsieur ?

— Oui, mon cher pasteur, si vous en prenez.

Le bon curé n'en prenait jamais le soir, mais Brigitte qui s'était « méfiée », cria :

— Dans cinq minutes, il y en aura du tout frais ! Monsieur le Curé veut-il de sa vieille eau-de-vie de cidre ?

— Certainement, Brigitte.

— Me permettez-vous de fumer, Monsieur le Curé ?

— Comment donc, cher monsieur.

Gorgeansac, après avoir sucré, arrosé et goûté son café, tira d'un étui un cigare de vingt-cinq sols et dit, en lançant la première bouffée :

— Monsieur le Curé, vous êtes un saint !

— Vous voulez rire ?

— Pas le moins du monde. Vous êtes un saint. Vous me permettez de vous offrir une barrique de la coulée de Sérans en échange de ce bon dîner, mais la question n'est pas là : Vous êtes un saint.

Gorgeansac but voluptueusement, puis il reprit :

— Si je n'étais pas venu ce soir, vous mangiez des pommes de terre à la croque-au-sel ; pour les Pères du désert qui n'avaient rien à faire, je ne dis pas ; mais, pour vous, qui êtes occupé, déjà vieux et faible, c'eût été insuffisant. Vous fatiguez le bon Dieu, avec vos mortifications.

— J'ai bien peur de le fatiguer de mes imperfections.

— Des imperfections ! Un homme qui donne tout ! Un prêtre qui s'en va par tous les temps porter le bon Dieu aux extrémités de la paroisse, aux cinq cent mille diables ! Je vous ai surpris, par une pluie battante, dans un chemin de traverse. Vous alliez distribuer du pain à des malheureux. Etiez-vous assez crotté ? Ce n'est pas tout, en rentrant, vous avez trouvé un tas de gens, plus assommants les uns que les autres, qui vous ont tenu deux heures au confessionnal, car vous confessez tout le monde, les prêtres, les bonnes sœurs, les grandes dames et les gens du peuple ; on vous vénère !

— Monsieur Gorgeansac !

— Vous n'avez pas pris d'eau-de-vie, mon cher pasteur. Voyons, une petite goutte.

— Oh ! toute petite, fit le bon curé, en maîtrisant le goulot de la bouteille, qui allait inonder sa tasse.

— Quand je serai pour mourir, reprit Gorgeansac, en allumant un second cigare, vous me confesserez, je vous en réponds ! Je crois en Dieu, vous savez. Et puis, je crois en vous ; il n'y en a pas comme vous. Tenez, depuis que je suis votre paroissien, qu'est-ce que vous m'avez demandé ? Rien du tout. Quelques louis pour des misérables... Que vous ai-je donné ? Pas grand'chose : des statues. Si vous en voulez encore, des statues, dites-le, mais dites-le donc ? Vous ne me demandez jamais rien ! Avez-vous besoin de vitraux ? Avez-vous de la place pour un orgue ? Je suis votre châtelain, vingt tonnerres ! J'ai le cœur aussi noble que tous vos nobles. Parlons-en des nobles, je les hais !

— Il ne faut haïr personne.

— C'est bon pour vous, cette doctrine-là, mon cher curé.

Puis, par phrases hachées, d'une voix sourde, comme s'il se fût parlé à lui-même : « Je vendrai la meute, je chasserai la valetaille, je vendrai le château, je quitterai cette baraque, tour féodale, repaire de brigands... »

— Il déraisonne, c'est mon vin d'Anjou, pensait le pauvre curé en joignant les mains.

Gorgeansac reprit :

— Le célibat, un obstacle aux réceptions ! Les hommes pourraient venir, au moins. L'installation d'abord, la femme ensuite ; qu'on me laisse respirer ; il faut donc que je m'adresse aux agences ; j'ai soixante ans, ils m'ennuient ; j'en ai assez, je m'en irai dans la forêt...

— C'est mon eau-de-vie, pensait le curé.

— Oui, dans la forêt, j'y ferai bâtir. On mettra : *Défense d'entrer*. Je vivrai là, d'une vie animale, oubliant tout.

Il y eut un silence.

-- Et votre nièce ? demanda le curé d'une voix grave.

— Ma nièce ?

— Oui, elle vous aime, celle-là, au moins. Vous avez été bon pour elle. Vous l'avez, un peu distraitement, mais généreusement fait élever et instruire. Depuis le jour où sa mère est morte, vous avez tout payé, donnant plus qu'on ne vous demandait, avec une joie que les affaires ne vous laissaient pas le temps de goûter. Vous étiez si vite repris ! Mais elle, la petite orpheline, vos libéralités touchaient son cœur, et ce cœur-là ne vous quittait pas, il ne vous a jamais quitté.

— Comment savez-vous ?

— Je connais le couvent, la supérieure m'a tout dit, avant que vous fussiez le châtelain du Saubillon. Les dames de l'*Education Catholique* invitent le clergé à leurs distributions de prix ; j'y suis allé l'année dernière. On vous désignait déjà comme l'acquéreur du Saubillon. La supérieure me dit en arrivant : « Cette pauvre Marie a un gros chagrin, nos élèves vont jouer une pièce où elle a un rôle délicieux ; elle comptait sur la présence de son oncle, qui ne vient pas ; voici une lettre où il nous dit qu'il est empêché. Marie a pleuré.

— Mais je ne veux pas qu'elle pleure ! s'écria Gorgeansac, dont les yeux se mouillaient.

— Elle est vaillante, reprit le curé, elle a très bien joué, avec une pointe de mélancolie dont ses maîtresses ont été surprises et l'auditoire charmé. Puis elle a dit, dans la perfection, une ballade de Jean Flahor.

— Le petit poète qui habite là, sur la lande ?

— Petit poète, fit le curé dont Jean Flahor était l'élève, petit poète !... Enfin, monsieur Gorgeansac, j'ai tenu à complimenter votre nièce, on me l'a présentée : elle est jolie, simple, distinguée, elle a vos yeux.

— Elle a mes yeux ?

— Oui, et votre timbre de voix.

— Mon timbre de voix ! Pourquoi ne me l'a-t-on pas dit plus tôt ?

— Vous auriez pu vous en apercevoir, mais je me réservais de vous renseigner. Tenez, monsieur Gorgeansac, je vous connais maintenant, vous êtes bon, généreux, vous méritez qu'on vous aime ; seulement les pauvres millionnaires ne connaissent pas souvent leurs amis, vos millions m'ont gêné moi-même jusqu'ici, comme ils ont gêné votre nièce, car si vous étiez moins riche, elle vous aurait témoigné plus d'affection. Vous parliez mariage tout à l'heure. Euh ! à soixante ans... C'est votre fortune qu'on épousera. Tout cela ne vaut pas la jeune fille délicate et charmante qui refoule ses tendresses dans la crainte qu'on y découvre un calcul.

— Je veux la voir, déclara Gorgeansac.

— C'est bien simple, reprit le curé, le couvent donne ses prix dans huit jours, nous y sommes invités, allons-y. Saint-André n'est pas si loin. Vous ferez beaucoup d'honneur aux Dames de l'*Education Catholique*, vous complèterez de joie cette chère enfant et peut-être, — maintenant que les affaires ne vous appellent plus de tous côtés, maintenant que vous avez un domicile fixe, et quel domicile ! — maintenant que vous n'avez plus à redouter pour M^{lle} Marie des domestiques qu'elle peut commander, peut-être lui offrirez-vous, au Saubillon, un mois de vacances.

Gorgeansac se leva, réléchit, prit son gourdin dans le coin de la salle et, d'une voix tonnante :

— Vous m'ensorcelez, vous finiriez par me convertir, je suis fichu, l'année prochaine, de faire mes pâques.

— Ah! que je serais heureux, fit le bon curé en se levant.

— Non. Ah! non, gronda Gorgeansac, en cognant son gourdin sur le pavé, vraiment, vous m'ensorcelez, je suis fichu de... Bonsoir, bonsoir, je m'en vais.

Et il serra la main du prêtre à la briser. Cette torture m'est douce, pensait le vénérable curé, en laissant ses doigts dans l'étau; je l'offre à Notre-Seigneur pour la petite fille.

— Brigitte! cria Gorgeansac.

La vieille fille arriva, tremblante. Elle jeta un cri : le châtelain venait aussi de lui broyer la main; elle regarda à l'endroit douloureux : il y avait un louis.

Gorgeansac regagna sa demeure, à pied, tout seul sous les étoiles; il exécutait des moulinets avec son gourdin. Il s'arrêtait. « Elle a mes yeux, disait-il; elle a mon timbre de voix, grondait-il. Ça va changer. »

Le château fort élevait sa masse dans la nuit. Gorgeansac pénétra dans la cour en fredonnant; à l'entrée du vestibule, il posa familièrement une main sur l'épaule du valet de chambre qui l'attendait. Il se coucha, heureux comme un père qui vient de se découvrir une fille.

Et il dormit.

II

Le couvent des Dames de l'*Education Catholique*, au bourg de Saint-André, ouvre, à l'ouest et au midi, ses hautes fenêtres sur la campagne. La sévérité rectiligne de la façade est atténuée par des arbres qui étendent leur mystère sur elle. A l'angle du toit, du côté de la vieille église, on aperçoit un clocheton dont la pyramide supporte une croix ajourée; c'est de là que la cloche annonce aux pensionnaires le réveil, la prière, la classe, la table, les jeux, — et le coucher, sous les rideaux blancs.

Un couvent champêtre, bâti sur un coteau couvert de pommiers, dans l'air pur et vivifiant; une maison studieuse, où fleurit la piété, où le groupe matinal des religieuses fait sa prière avec l'aube. Dispensées aux travaux du jour, elles trouvent encore le temps de venir psalmodier des oraisons sous les feuillages, en marchant d'un pas rythmique et léger.

Pendant les récréations, ce sont des chants, des cris, des ondulations de jupes au vent des rondes, toute la joie du mouvement et du bruit, après la classe grave ou le réfectoire silencieux. Celui-ci

pourtant s'anime aux fêtes carillonnées, quand Monseigneur passe, lorsque la supérieure dit : « Parlez. » Alors, dame ! on obéit, les langues se délient, les bouchons sautent : on boit, ces jours-là, du cidre écumeux. Il a toute la vertu du coteau, de cette campagne où l'on voit passer le joli bataillon des pensionnaires en promenade.

M. Gorgeansac qui, longtemps avant l'acquisition du Soubillon, voyageait avec un de ses représentants, rencontra un jour le pensionnat, sur une route, au milieu des blés. Il fit mettre le cheval au pas et regarda toute cette jeunesse qui jouait et babillait dans la gaieté du jour. L'essaim des pensionnaires couvrait la route ; il y en avait jusque sur les berges, des petites, des moyennes, des grandes. Les moins timides « aguignèrent » du coin de l'œil les favoris de M. Gorgeansac, qui, paternel et souriant, rendit hommage à leur bonne mine et à la coquetterie de leurs chapeaux.

Il s'informa. La maîtresse d'hôtel de Saint-André lui déclara qu'il n'y avait nulle part de couvent mieux tenu, plus sain, plus pieux, plus gai, plus docte. Elle en parlait avec l'éloquence d'une ancienne élève.

Gorgeansac fit une visite à la supérieure, dont le sens pratique et les idées générales lui plurent beaucoup. Des hauts dortoirs il aperçut la campagne de Saint-André, pleine de céréales, ponctuée çà et là de bouquets d'arbres. La beauté du paysage le laissa froid, mais, en arpentant les dortoirs, il sentit et apprécia les bouffées d'air pur qui entraient là dedans. Puis il descendit au fond des caves, où les grands tonneaux alignés le séduisirent ; il remonta vers la cuisine qui fleurait le thym et le laurier, unis discrètement à des fricots irrésistibles. Attaché aux pas de la supérieure, il entra dans la chapelle, par galanterie, n'y resta qu'une minute et dit en sortant : « Madame, j'ai une nièce qui est orpheline, je vais vous la confier. »

Quelques jours après, sous la garde d'une religieuse, Marie Beaupré débarquait à la gare de Saint-André. Elle avait quatre ans ; toutes ces dames, toutes ces demoiselles voulurent l'embrasser : elle se réfugia, au grand amusement de la pension, dans la robe de la supérieure.

Était-elle assez jolie ! De beaux yeux bruns, des cheveux châains, la peau d'une blancheur ! Et vêtue ! comme à Rouen, ma chère.

On la laissa trotter dans les allées, sous les arbres du verger. On eut le bon esprit de ne pas lui apprendre à lire trop tôt. La supérieure connaissait le danger et la niaiserie des développements hâtifs. D'ailleurs, l'oncle avait dit : « Je vous la confie pour une quinzaine d'années, *au moins*. » Heureusement que la prison était douce.

La petite Marie sortit, comme une autre, des hiéroglyphes du

syllabaire; plus tard, elle se montra rebelle au calcul; quant à l'orthographe, elle l'apprit d'instinct, en vertu d'un don supérieur qui rend les grammaires inutiles. Dans ses premières narrations, elle apparut originale et naïve; mais un matin que *Pyrame*, le chien de la communauté, avait été trouvé mort dans sa niche, Marie écrivit là-dessus deux pages du pittoresque le plus larmoyant. Elle avait spontanément traduit le chagrin du couvent et campé *Pyrame* devant la postérité avec un grand bonheur d'images.

— Pour une enfant de quatorze ans, c'est trop bien, disait la supérieure, en repassant la narration. Sœur Pichard, il n'y a rien de vous là dedans?

— Pas un mot, ma Révérende Mère.

Le curé de Saint-André, un styliste, emporta *la Mort de Pyrame*. Il lut cela à Jean Flahor, un soir, après dîner.

— Qu'est-ce que vous en dites, Jean?

— C'est d'une gaucherie charmante. L'auteur?

— Marie Beaupré.

Jean saisit le papier, relut avidement et s'écria :

— Oh! mais c'est tout à fait bien.

— Tiens, tiens, murmura le curé, en regardant le jeune poète.

On envoya *la Mort de Pyrame* à M. Gorgeansac, qui répondit : « Soignez les mathématiques. »

Marie n'était pas mathématicienne; ses yeux plongeaient toujours au delà du tableau noir.

— Faites la preuve du problème, mademoiselle; pourquoi regardez-vous du côté de la plaine?

— Mon Dieu! pour y suivre le mouvement des moissons, le vol des corbeaux, les gestes des arbres.

— C'est du rêve, observait la supérieure, secouez-la un peu.

Gorgeansac vint à passer :

— Et la fillette?

— Monsieur, nous en sommes contentes. Il y a bien ce petit penchant à la rêverie...

— Un penchant à la rêverie, gronda le distillateur, qui parlait plus haut à mesure qu'il devenait plus riche. Le défaut de sa mère! Un penchant à la..., ne souffrez pas cela! C'est pire que tout. Où est-elle?

La jeune fille apparut, avec ses yeux pleins de rêve; cette beauté intérieure fit reculer Gorgeansac. Marie s'imagina qu'un orage avait détruit la distillerie. Ce fut sur elle que l'orage fondit.

Sans répondre un seul mot, elle rentra en classe, essuya ses larmes, prit son cahier, dont elle attaqua les problèmes avec cette volonté qui dompte les répulsions et pénètre le sens des choses.

Elle eut, trois mois après, le prix d'arithmétique. Son oncle la fit

venir à Rouen. Il la garda cinq jours, pendant lesquels il lui parla tout le temps comptabilité. Comme il la jugeait suffisamment récompensée, il la renvoya au couvent.

La veille, ils avaient fait un tour dans les magasins, immenses et pleins de bouteilles. Gorgeansac posait sa lourde main sur la tête de sa nièce :

— Si j'avais rêvé comme toi, je n'aurais pas tout cela, ma petite.

Une lumière plus vive entra par une porte, dorant les cheveux de la jeune fille; Gorgeansac découvrit qu'elle était jolie. Il lui annonça qu'une caisse de cinquante litres, rhum et liqueurs, était partie à l'adresse de la supérieure.

— Oh! mon oncle, que vous êtes bon!

— Elles pourront s'en payer du vieux rhum, tes petites bonnes Sœurs.

— Et M. le Curé ne sera pas sans y goûter, allez.

— Le curé de Saint-André? Un homme distingué. Si nous lui envoyions un petit panier?

Marie sauta au cou de Gorgeansac. Bien qu'elles dérangent un peu les favoris du liquoriste, ces jeunes lèvres lui parurent douces et douce la voix qui disait :

— Comme M. l'abbé va être content!

— M. l'abbé? Il y a donc un vicaire à Saint-André?

— Oui, mon oncle, il y en a un. Il est bien gentil et toujours malade.

— Bien gentil et toujours malade! Nous allons lui envoyer douze litres à ce brave garçon. Seulement, tu m'obliges à en expédier vingt-quatre au curé. Tu ne connais pas la hiérarchie ecclésiastique, toi?

Elle ne savait plus qu'une chose, c'est que l'oncle Gorgeansac était un être exquis, un bourru fabuleusement bon. Il ne venait la voir qu'une fois par an; il ne répondait à aucune de ses lettres, ne la complimentait jamais, grondait toujours, mais il venait de faire une chose magnifique. Il venait de se révéler. Ces trois cadeaux, ces trois paniers, ces quatre-vingt-six litres grandissaient l'oncle aux yeux de la nièce de tout le plaisir qu'elle éprouvait à les voir partir.

Avant de la mettre en wagon, Gorgeansac lui dit :

— Si tu enlèves le brevet simple, tu reviendras l'année prochaine.

Elle « l'enleva ». Elle enleva même le brevet supérieur l'année suivante. Le professeur de lycée qui présidait les examens écrivit à Jean Flahor :

« M^{lle} Beaupré a été merveilleuse, tu n'avais pas besoin de me la recommander. »

Jean répondit :

« Je ne te l'ai pas recommandée, mon vieux président, je te l'ai

signalée. Surtout n'en dis rien à âme qui vive ; ma sympathie pour M^{lle} Beaupré doit rester secrète ; elle vient peut-être d'une destinée commune, puisque nous sommes orphelins tous les deux et que les mêmes bonnes Sœurs nous ont gâtés. »

Oui, les mêmes bonnes Sœurs. Avant qu'on le mît au latin chez le curé du Saubillon, Jean était entré comme pensionnaire chez le maître d'école de Saint-André. L'orphelin avait une cousine religieuse au couvent, et la supérieure, très maternelle, admettait, le dimanche et le jeudi, l'enfant aux repas des Sœurs converses.

Sœur Doublier, préposée à la cuisine, gardait tout ce qu'elle avait de meilleur pour le cher blondin.

— Notre pensionnaire a-t-il bien déjeuné ?

— Oui, ma Mère.

— Chantes-tu toujours bien, mon petit Jean ?

— Oui, madame.

Et l'enfant, debout, les yeux fixés sur M^{me} la Révérende, chantait avec beaucoup d'innocence :

J'emporte mon amour avec moi dans la tombe !

La supérieure maîtrisait difficilement son envie de rire. Sœur Doublier joignait les mains :

— Quelle voix angélique ! Comme il est intelligent ! Qu'est-ce que le bon Dieu fera de cet enfant-là ? Un évêque, peut-être bien.

Il n'en fit qu'un poète ;

Quinze ans plus tard, Jean Flahor remportait le prix de poésie aux « Jardins d'Académus », avec son volume : *Fleurs Sauvages*.

En revenant d'Athènes, il passa par le couvent. Comme on le croyait célèbre, on lui demanda une saynète, un acte en vers pour la distribution des prix. Il allait refuser, quand la supérieure, à propos de ses grandes élèves, prononça le nom de Marie Beaupré.

Ce fut une illumination. Toutes les objections tombèrent. Il dit seulement, pour la forme : une saynète ou un acte en vers, sans rôle d'homme, je ne vois pas trop comment...

— Chante-t-elle bien, M^{lle} Beaupré ?

— Oh ! admirablement.

Admirablement, il le savait, l'hypocrite. Il rentra chez lui, à pied. Il avait déjà des intuitions d'œuvres nouvelles, il marchait dans le tourment délicieux d'une chose qui va prendre corps et se livrer.

Deux mois plus tard, il écrivait à son ami Truffaldin, sociétaire de la *Comédie-Française* :

« Mon très cher, il y a des gens qui débutent à l'*Odéon*, aux *Français*, au *Théâtre des Batignolles*, tout cela est banal. Moi, je

vais faire mes débuts au couvent, sous les tilleuls, à deux pas d'un verger où le souffle des vaches se mêle au bourdonnement des abeilles. Le cadre exigeait une berquinade, mais j'ai une ingénue ! Une ingénue ! Marie Beaupré, dix-neuf ans, des yeux bruns, admirables, profonds. Et des cheveux... jusqu'à terre. C'est la nièce d'un bonhomme qui a gagné des millions dans la fabrication d'une liqueur : le *Parfait Amour Gorgeansac*.

« Marie Beaupré joue comme Reichemberg, elle chante comme Amel. Elle est simple, élégante... ; au surplus, viens la voir. Dis qu'on t'a signalé une merveille au fond des terres, et pars.

« Dans huit jours le spectacle. C'est un lundi, arrive le dimanche pour la répétition générale.

« Je t'informe loyalement qu'une distribution de prix suivra cette comédie champêtre. Nous aurons tout le clergé, toute la noblesse, tous les poètes des environs. C'est l'éditeur du *Parfait Amour* qui présidera,

« Déjeuner au couvent.

« Le soir, on soupera chez moi. La fleur des convives : pas de jaloux, pas de pédants, aucune ombre de raté haineux sur la muraille.

« A bientôt. Je t'ai secrètement annoncé à mon ingénue : « Je n'oserai jamais jouer devant lui », m'a-t-elle dit tout bas. L'idée de te voir, de voir ton nez, ton illustre nez, l'a effrayée tout d'abord, mais elle s'y fait, petit à petit.

« A dimanche, mon vieux Truffaldin. Mets-moi aux pieds de ta charmante femme.

« FLA HOR. »

L'acteur parisien arriva le dimanche, après la répétition générale. Il ne voulait rien mettre en scène, pour mieux goûter la paysannerie de son ami.

Le lendemain, dans la matinée, les portes du couvent s'ouvrirent toutes grandes. La foule se répandit aux expositions, dans les jardins, sous les vergers. Les religieuses, mêlées au public, accueillèrent les parents, souriaient aux effusions des élèves, guidaient les visiteurs. Une petite fille, suspendue au cou de sa mère, disait :

— Oh ! maman, la belle pièce qu'on va jouer !

C'était l'événement du jour.

On vint annoncer à M^{me} la Supérieure que M. l'archiprêtre était au salon. Elle se précipita, laissant Jean Flahor derrière les portants, où ils réglèrent, avec M^{me} l'Assistante et Marie Beaupré, un dernier détail de scène.

On vint dire à l'assistante que M. le Doyen la demandait. Alors les jeunes gens se trouvèrent seuls.

— Oh! monsieur, que j'ai peur! fit Marie.

— Il ne faut pas avoir peur, répondit Jean, qui tremblait.

Ils avaient peur, ils n'osaient même pas se regarder. Pourtant, leurs yeux se rencontrèrent. Un éclair. Celui qui fixe la vie.

L'assistante revint, un peu effarée :

— Mademoiselle, voici votre oncle.

Gorgeansac arrivait sous les tilleuls, entre l'archiprêtre et le curé du Saubillon; il marchait lentement, escorté, suivi d'un état-major d'ecclésiastiques, de gentilshommes, de poètes.

Sur le désir de l'archiprêtre, on offrit le fauteuil présidentiel à l'oncle de M^{lle} Beaupré.

Gorgeansac, tournant le dos à la scène, braqua son binocle d'or sur la partie féminine de l'auditoire. Le comte de Montormel lui fit remarquer tout le pittoresque de ce théâtre à la campagne. L'ex-distillateur fut de son avis.

Il était, d'ailleurs, prêt à partager toutes les opinions. Des groupes de paysans venaient de saluer ses chevaux sur la route; l'accueil du clergé le flattait singulièrement; il avait, en cette journée du moins, le pas sur la noblesse; la *Comédie-Française* était là, avec un cortège de poètes dont la bonne humeur l'émerveillait.

— Sont-ils gentils, ces poètes! murmurait Gorgeansac. Il avait bien entendu parler des *Pléiades*, mais il ignorait que les gaillards qui les composaient fussent aussi charmants.

— Sont-ils charmants!

Trois coups. Le rideau se lève et les spectateurs se trouvent en face d'un amour de fermière en jupe courte, enrubannée comme une bergère de Watteau, les cheveux tordus en une tresse opulente; elle va, vient, dans une salle à manger champêtre; elle prépare une collation et se plaint aimablement, en vers de huit pieds, du débarquement inopiné d'anciennes camarades qui ont eu le caprice de venir visiter sa ferme. Elle croit les entendre. Oui, les voilà. Ces demoiselles entrent en coup de vent, s'élancent sur la fermière qu'elles couvrent de baisers.

Ici, le dialogue s'efforçait de reproduire toute la vivacité du caquet féminin.

— Comme tu es jolie en fermière!

— Tu n'as pas changé, depuis la pension.

— Quand je pense que tu t'es mariée avant moi!

— Quel bon cidre tu nous fais boire!

— D'où sort cette galette?

— De mon four.

— De son four!

— C'est toi qui l'as faite?

— Oui.

— Tu as des servantes?

— Quatre.

— Et des vaches?

— Douze.

— Tu es heureuse?

— Oui.

— Ton mari t'aime?

— Beaucoup.

Tout cela dans la langue des dieux, autour d'une table chargée de fruits, aux détonations des bouchons qui laissaient jaillir au plafond le bon cidre écumeux.

— Où est ton mari? demanda tout à coup une camarade qui perdait la tête.

Marie indiqua le fond de la scène où, dans un décor flamboyant, des blés se déroulaient au loin.

— Il est là-bas avec ses moissonneurs. Ecoutez.

Une mélodie confuse arriva, un hymne à la terre, chanté par des voix que la distance atténuait. Le chœur cessa.

La fermière était déjà au piano, la mélodie revivait sous ses doigts. Elle attendit le silence et chanta. L'hymne rustique, d'un rythme lent, exprimait en paroles simples toute la poésie des champs. Marie y fit passer son âme. Elle souleva l'auditoire.

On fit une ovation à Gorgeansac, qui pleurait. La chanson fut bissée.

La dernière partie de l'acte, quoique d'un lien scénique un peu frêle, fut très applaudie.

Au baisser du rideau, tous les yeux cherchaient Jean Flahor. Il était caché dans une cave, derrière un tonneau. Il attendait là que la distribution prît fin, et grillait fébrilement des cigarettes, quand il entendit, par le soupirail, la voix de Truffaldin.

Le comédien, face aux vergers, disait :

— Est-ce la nature, est-ce le cadre, sont-ce les pommiers, *cette forêt de pommiers*, je ne saurais vous le dire, messieurs, mais je trouve que cette belle personne a joué délicieusement. Elle ferait courir tout Paris avec sa chanson. D'ailleurs, les vers sont beaux. Où donc est cet imbécile de Flahor?

— Présent!

— De quel trou sors-tu? Où vas-tu?

— Je vais déjeuner, répondit Jean, et il entraîna ses camarades vers le festin.

Jamais l'*Education catholique* n'avait nourri tant d'illustrations à la fois. Gorgeansac présidait un déjeuner de cinquante couverts. Il rayonnait. Tout à l'heure, dans un groupe, le comte de Montormel avait dit, en parlant de sa nièce : « Elle est adorable, cette jeune fille. »

Montormel était garçon.

Gorgeansac présidait bruyamment; la salle retentissait de son verbe. Les riches parlent plus haut que les autres, on les écoute mieux et il faut qu'ils soient bien bêtes pour que les gens consentent à s'en apercevoir.

Le châtelain du Saubillon jouissait d'ailleurs d'un prestige qui écartait momentanément l'ironie : tous les vins qu'on servait sortaient de son caveau; il en avait offert un panier; ils étaient de premier choix. Son Château-la-Lagune, d'une année introuvable, unissait à une chair savoureuse les finesses d'un fumet où s'attardaient les odorats; le Musigny, dépouillé jusqu'à la transparence, parfumait les papilles de son arôme très ancien; enfin, l'Ermitage blanc, dernier produit d'une terre épuisée, apportait à la bouche tout le feu de la Côte-Rôtie.

Ces trois vins, d'une succession très habile, rendirent la parole aux muets, donnèrent de l'audace aux timides, de l'expansion aux grincheux. MM. de Heurtebise et de Heurtevent, qui ne s'aimaient pas, trinquèrent ensemble. Ils n'avaient pas trinqué depuis leur dernière chasse au loup, sous Louis-Philippe.

Truffaldin, au fort du brouhaha, choqua son verre contre celui de Jean Flahor, et lui dit à l'oreille :

Bonheur à la fermière, elle est
Si gentille et si douce!

— Tu sais qu'elle s'en va, dit Jean, le bonhomme l'emmène au Saubillon.

— Tu la reverras, puisque nous sommes invités.

En effet, en voyant ce célibataire de Montormel ébloui par sa nièce, et les hobereaux réconciliés par son vin, le châtelain du Saubillon avait eu l'idée de lancer, pour l'ouverture de la chasse, une invitation générale aux « fusils » présents. Toutes les têtes s'étaient inclinées.

Gorgeansac, d'un seul coup de filet, happait une dizaine d'aristocrates et tout un banc de littérateurs.

On allait donc faire parler la poudre, au Saubillon! Gorgeansac, radieux, sortit de table, un panatellas aux lèvres. Il envoyait des bouffées à travers les tilleuls, quand la Révérende Mère vint le rejoindre.

— Nous comptons, au moins pour quelques jours, garder Marie, et vous nous l'enlevez, monsieur.

— Dans vingt minutes, ma bonne Mère.

— Quel chagrin pour nous! Elle pleure et nous pleurons toutes. Nous l'aimons tant, notre Marie, monsieur Gorgeansac.

— Et moi! depuis quinze ans que j'en suis privé!

— Je vous recommande son âme.

— Me prenez-vous pour un parpaillot, ma bonne Supérieure?

— Loin de là, mais le monde est plein d'écueils. Vous voulez bien que la chère enfant nous écrive?

— Si je le veux! Elle vous écrira, je vous écrirai, nous nous écrirons. Et puis, vous viendrez nous voir au Saubillon. Une grande promenade tous les ans. Et puis, je la marierai, votre Marie, et alors, dame, si le bon Dieu nous envoie une petite fille, vous devez bien penser qu'on vous la donnera.

— Seigneur! fit la Révérende Mère en regardant le ciel, je voudrais voir cela encore, avant de mourir.

III

Homme de cheval, homme de chien, veneur et maquignon, le comte de Montormel, par l'irrévérence de son langage et la brutalité de ses opinions, séduisit promptement Gorgeansac.

Entre gens qui ne sont pas de même caste, les vocables grossiers opèrent des rapprochements immédiats, ils équivalent à des avances de camaraderie; c'est tout de suite l'égalité dans la vulgarité.

En trois semaines, le comte avait accepté ou rendu une dizaine d'invitations. Un jour que les projets de chasse faisaient couler le champagne, la conversation tomba sur la mort d'un héroïque explorateur tué au désert. Montormel, dont un ancêtre s'était glorieusement fait casser la tête à la bataille de Malplaquet, se leva de table et dit à Gorgeansac :

— J'irai au Soudan!

— Voyons, voyons, mon cher comte, un peu de calme. Vous avez quarante ans, vous êtes à la fleur de l'âge, vous pouvez vous marier, est-ce que la vieille Europe ne vous suffit pas? Voyons, voyons... Le Soudan! parbleu! il faudrait d'abord s'organiser.

— Vous avez raison, fit Montormel en se rasseyant, il faudrait d'abord s'organiser.

Et ils parlèrent chameaux.

« Nous finirons par nous tutoyer », pensait Gorgeansac.

Montormel était de vieille noblesse; il comptait sept ou huit quartiers de plus que la vicomtesse de La Ronsardière; cela faisait dire au distillateur :

« Cette petite fiérote n'a pas d'origine. »

Les La Ronsardière ouvraient aussi la chasse dans leur propriété — un boqueteau.

On allait bientôt les humilier par une de ces fusillades! Flahor et Montormel avaient lancé les lettres. On craignait qu'il ne vînt

trop de monde, à la fin. Le curé du Saubillon ayant sollicité une invitation pour le jeune baron des Coudriôts, Gorgeansac demanda s'il était de bonne souche.

Il finit par consentir, pour être agréable au curé.

Il redoutait aussi quelques invités de la première heure : deux Rouennais, retirés du haut commerce, et deux fabricants de bonnets de coton, toujours prêts à parler de leur industrie. Il se promettait d'être avec eux, non pas froid, mais glacial, d'autant qu'ils l'appelaient jadis par son petit nom, Albéric.

« Albéric par-ci, Albéric par-là. [Assez, n'est-ce pas? Marie les mettra au bout de la table, et je les ferai chasser dans un coin de plaine, à part. »

Il s'en ouvrit à Jean Flahor, qui répondit :

— Avec une battue, des groupes de chasseurs marchant de front et guidés par des gardes, vous pourriez établir des catégories d'invités; mais, avec des chiens, le groupement devient moins classique et plus délicat. Il y aura du désordre.

— Vous ne connaissez pas mes chiens, répliqua le châtelain.

Il avait des « épagneuls d'Angleterre et des épagneuls de France, il fallait qu'on vît les deux nations aux prises ».

C'était une idée fixe, comme la division des invités par pelotons.

— Vous connaissez le terrain, vous, mon cher poète, soumettez-moi donc un projet de répartition.

— Alors, donnez-moi le plan de vos propriétés.

— Marie, fais porter le plan du Saubillon dans le grand salon et viens avec nous.

Ils étalèrent la carte. Seize cents hectares de plaine et une lande en bordure de forêt. Trente invités; quatre cents hectares et deux gardes par peloton de six chasseurs. Le cinquième groupe sur la lande. Comme il y a des remises partout, chaque fraction devra garder son territoire.

— Ce sera dangereux, malgré tout.

— Bah! fit Gorgeansac, quelques grains de plomb! La combinaison est originale.

— Et despotique, ajouta Marie.

— Est-ce moi qui commande! demanda le châtelain.

Il voulait qu'on prévînt Montormel.

— C'est inutile, déclara sèchement la jeune fille, laissez-le aux écuries.

— Comme tu voudras: si vous pensez pouvoir, à vous deux...

Et Gorgeansac, disparaissant dans un fauteuil, fit sauter la bande du *Gaulois*.

Marie et Jean se mirent au travail.

— Je ne suis pas très fort en cartographie, mademoiselle.

— Ni moi.

Ils piquaient des épingles, traçaient au crayon des lignes légères.

— Surtout pas d'injustice, mademoiselle.

— Aucune crainte avec vous!

— Vous êtes bien aimable.

L'opération présentait des difficultés.

— Nous n'avançons pas, remarqua Jean.

— Vous êtes pressé?

Pour toute réponse, il se mit à regarder les cheveux de la jeune fille.

— Voyons, reprit-elle, à qui donnons-nous cette portion de plaine? Au quatrième groupe?

— A celui qui vous plaira le mieux.

— Et la justice, qu'en faites-vous?

Jean regardait monter une main fine à l'assaut d'un pointillé.

— Nous voilà sur la lande, monsieur!

— Je ne m'en serais pas douté, mademoiselle!

— Un joli coin.

— Où?

— Ici.

Leurs doigts se rencontrèrent. Il y eut un double frémissement.

Comme ils ne parlaient plus, Gorgeansac s'imagina que le petit coin de lande les embarrassait. Il sortit des mondanités du *Gaulois* et vint leur dire :

— Donnez-le aux Rouennais.

— Qui? quoi?

— Le petit coin de lande!

— Ah! bon, c'est entendu. Va pour les Rouennais!

Ces bons Rouennais prirent possession du terrain le surlendemain. On les conduisit en poste. MM. de Heurtebise et de Heurtevent, qui avaient déjeuné chez eux, attendaient là, depuis vingt minutes. Ils grognaient, impatientés par l'attente et grillés par le soleil. Midi et quart, et pas un coup de fusil.

— Ne m'en parlez pas, cria, du fond de la voiture, M. Tassebotte, un gros courtaud que la sueur inondait déjà.

Péniblement, M. Tassebotte descendit, salua, jeta un regard sur la lande, et reprit :

— J'ai dit aux gardes : dépêchons, mes enfants, dépêchons. Mais ils m'ont fichu une rosse de chien anglais à la place du mien. Insensé, insensé! Cré nom d'une houpette, le vilain quartier! Je n'ai pas pu voir Albéric au départ. Quelle organisation! Tiens, voilà un lièvre!

Et il envoya deux coups de fusil dans un baliveau.

— Il va nous tuer, grommela Heurtevent. D'où vient ce mastodonte?

— De Rouen.

— Ah! oui, les bonnets de coton.

— Cré nom d'une houpette! je l'ai manqué, criait M. Tassebotte. Espérons qu'il y en a d'autres! De quel côté est Albéric? On ne voit rien. Ah! ah! voilà qu'on tire, entendez-vous? Voilà qu'on tire!

Au centre des terres, sous l'ondulation molle des collines, un immense herbage, plein d'herbe sèche et haute, prenait tout un vallon. Sur cette remise incomparable, des vols de perdreaux, partis des hauteurs, allaient bientôt s'abattre; des lièvres, à portée de fusil, allaient passer dans toutes les directions.

C'était la part de M. Gorgeansac, la part du lion. Joseph de Cuigny, Paul Thiberville et Wilfrid Ferté, tireurs et poètes admirables, entouraient le châtelain. Guitard maintenait les chiens; des domestiques portaient les fusils de rechange et les carniers.

La fusillade commença par coups individuels, puis les détonations se succédèrent. Il y eut au loin des confusions d'oiseaux, des fumées, des culbutes de lièvres, quelques abois suivis de cris sur les chiens en faute; puis le tir redoubla, en décharges successives, par salves, comme à la guerre. Un chien sans maître, un setter rouge, passa, avec un râle de genêt dans la gueule.

— Est-ce beau! murmurait Gorgeansac.

Malgré son envie de brûler les premières cartouches, il restait là, les oreilles tendues, frémissant, la face épanouie, dans l'orgueil de l'hécatombe. Il lui semblait que le département, la France, le monde entendait cette fusillade.

Les conquérants sont tous les mêmes.

Le massacre dura cinq heures pendant lesquelles le propriétaire du Saubillon surchauffa trois hammerless. A la fin, il se coucha sous un chêne, au bas d'un coteau, près d'une fontaine. Montormel et Flahor causaient avec lui du nombre de pièces qu'il y aurait au tableau le soir, quand une grêle de plombs tomba sur eux. On avait tiré du coteau, juste en face de l'arbre.

Jean Flahor reçut un grain au menton, Montormel deux dans chaque oreille, Gorgeansac une demi-douzaine sur les lèvres, qui enflèrent ridiculement.

Montormel hurla : « Quel est l'imbécile? Quel est l'idiot? »

Une voix cria :

— C'est moi, Tassebotte. N'ayez pas peur, c'est moi. Bien visé! C'est un lièvre, le premier de la journée; il a déboulé, là, entre mes jambes.

— C'est le gros bœuf de ce matin, fit Montormel.

M. Tassebotte dégringolait le coteau, il soufflait... comme un bœuf.

— Tiens, vous saignez tous les trois. Fichtre! comme vous saignez. Serait-ce mon plomb? Ah! messieurs, mes amis, mes enfants. Cré nom d'une houpette! tout de même, Albéric, mon vieux camarade, ça m'embête.

Gorgeansac était vert, la colère l'étouffait; à travers ses lèvres gonflées, il siffla aux oreilles de Jean : « Emmenez-le ou je lui fais sauter la cervelle... »

Jean saisit le bras de M. Tassebotte, qu'il entraîna de force.

— Sapristi, vous en avez une poigne, vous, jeune homme! Vous voulez éviter les discussions, je vous approuve, pas de discussions. Soyons prudents.

Il s'arrêta, les bras ballants, puis, tout à coup :

— C'est effrayant, je pouvais vous tuer! Si je vous avais tués?

Il ne bougeait plus, toute l'horreur de sa situation lui entraît dans le cerveau. Il se mit à trembler, regarda Jean et mâchonna.

— Vous avez du sang au menton, je donnerais cent mille francs pour être en wagon, j'ai les bras et les jambes coupés : portez mon lièvre.

Jean remit le lièvre à un garde qui passait; il fit boire à M. Tassebotte du café mélangé d'eau-de-vie.

— J'avais soif, merci! Vous riez? Ça me fait plaisir; vous avez l'air d'un bon garçon, vous. Ce n'est pas comme l'autre qui m'a traité de « gros bœuf », oh! tout bas, mais j'ai l'oreille fine. C'est un comte, ce monsieur? un preux? un spadassin? un ferrailleur? Ça cherche un duel. Il se trompe.

... Asseyons-nous : croiriez-vous que je pèse 280 livres? Moi, mon ami, j'ai gagné mes sous dans les bonnets; tel que vous me voyez, j'ai quatre millions... Ça vous amuse ces choses-là? On dîne en habit, probablement? Ça n'a pas de fin. C'est le château qu'on voit là-haut? Mange-t-on bien dans cette citadelle? Nous ne verrons pas Albéric ce soir, après un coup pareil. Sa nièce le remplacera : un beau brin de fille.

On entendit des coups de fusil.

— Tiens, mais ça pète encore; ils sont enragés.

Le gros bonnetier se redressa tout à coup; sa physionomie exprima de l'inquiétude.

Montormel arrivait droit sur eux.

— Eh bien, fit Jean en allant au-devant du comte, M. Gorgeansac est-il calmé?

— Oui, mais le diable m'est témoin que j'ai eu du mal.

Le mot *témoin* parvint seul aux oreilles de M. Tassebotte, qui s'imagina que Montormel allait le provoquer.

— Venez-vous?

— Non, mōssieu le comte, répondit Tassebotte, je ne vous suivrai pas sur ce terrain, croyez-le bien.

— Mais nous n'avons que le temps...

— De crever un homme, n'est-ce pas? C'est de l'assassinat, tout simplement.

— Nous irons moins vite, proposa le comte, qui n'y était pas du tout.

— Vous êtes bien bon, riposta M. Tassebotte, qui se sentait déjà deux pouces de fer dans le flanc.

On s'expliqua. Montormel s'amusa beaucoup du quiproquo. Il entraîna M. Tassebotte, et, tout en marchant :

— Ah! par exemple, si vous croyez que je vous en veux. Vous ne l'avez pas fait exprès, je suppose?

Et Montormel tapota le ventre du bonnetier, qui voulut absolument pleurer.

Cette bonté, cette franchise, ces tapes sur le ventre lui tiraient des larmes.

— Ainsi, tenez, moi qui vous parle, reprit Montormel en accélérant la marche, j'ai crevé l'œil à l'un de mes meilleurs amis dans une circonstance identique.

— Vous avez crevé l'œil?

— De mon meilleur ami.

— Ah! fit M. Tassebotte, soulagé.

Le gros homme essaya encore un temps d'arrêt. Il était ravi que ce grand seigneur eût crevé l'œil de quelqu'un.

— En avant! commanda Montormel.

Et il ajouta :

— Voulez-vous que je vous dise? Eh bien! vous n'êtes pas du tout responsable. C'est la faute du chien anglais. On vous l'a imposé?

— Oui, monsieur, une de ces rosses qui chassent au galop...

— On pouvait bien vous laisser le vôtre, c'est de la tyrannie; M. Gorgeansac n'a que ce qu'il mérite, après tout...

— Dame, ma foi...

— Monsieur Tassebotte?

— Møssieu le comte?

— Nous allons faire un bon dîner, hein?

— Je ne demande pas mieux.

— Il y a un château-Latour 1865 que je vous signale et une fine champagne 1801 que je vous recommande.

— Est-ce qu'Albéric y sera?

— Mais non, il est déjà couché. Seulement, plus d'Albéric. Appelez-le désormais M. du Saubillon, ou mon cher Saubillon, suivant la lune. Il y aura ici de superbes chasses à courre en octobre. Je vous ferai inviter.

— Avec mes 280 livres?

— On vous donnera un bon carcan.

Et Montormel tapa encore familièrement sur l'abdomen de M. Tassebotte, qui voulut absolument pleurer.

Le gros bonnetier, en voyant s'éloigner le comte, dit à mi-voix :

— Cré nom d'une houpette! M. Flahor est un gentil garçon, mais ce M. de Montormel!... ce M. de Montormel!... Décidément, il n'y a encore que la noblesse.

Les six grains de plomb de M. Tassebotte firent du tort à la chasse au chien d'arrêt dans l'esprit de Gorgeansac.

Il trouvait maintenant cet exercice un peu commun, plutôt fait pour la roture, dans tous les cas, très inférieur à la chasse à courre, luxueuse, éclatante et royale.

Son goût pour la vénerie devint passion quand il vit ce genre de sport lui attirer la partie réfractaire de la noblesse. Voilà qu'ils arrivaient en foule, à présent.

Gorgeansac goûtait ces capitulations. On l'avait méconnu, on allait le connaître.

Il répondait aux saluts comme un paon qui reçoit des hommages un peu tardifs. A chaque compliment il mâchonnait : « Ce n'est pas trop tôt. »

Advenait-il que son opinion prévalût sur quelque détail de vénerie, il s'écriait : « C'est inné ces machines-là! » Et, tout bas : « Nom d'un tonneau! j'ai plus de race qu'eux. »

Il avait surtout une nièce fort jolie et très convoitée. Le jour où elle put monter sa jument *Fleur d'Epine*, Gorgeansac, ravi, dit à ceux qui l'entouraient : « Je lui ficherais quatre millions à cette gamine-là. »

Après cette déclaration, Montormel trouva la jeune fille « absolument épatante ».

Le bruit de la dot se répandit aux environs.

La marquise des Genettes avait un fils, les La Ronsardière deux neveux; le baron des Dixtoureilles, trois frères; MM. de Heurtevent et de Heurtebise, un tas de cousins qui tiraient le diable par la queue.

Tout cela vint à former, autour de M^{lle} Beupré, un véritable cortège de prétendants. Ils l'escortaient pendant les chasses. La jeune fille « piquait » follement en forêt pour les perdre. Elle semait les adorateurs sur sa route.

Montormel, un peu lourd, mais bon cavalier, suivait l'amazone avec acharnement. Plusieurs fois il fut sur le point de s'écrier : « Enfin, seuls! » mais la jeune fille, feignant une inquiétude, l'envoyait tout de suite à la recherche de M. Gorgeansac. Montormel obéissait comme un esclave; il courait sus aux millions, à moins que l'arrivée de Jean Flahor auprès de la nièce ne lui fît subitement

lâcher l'oncle. Il grommelait : « Pourquoi n'envoie-t-elle pas cette espèce de poète prendre des nouvelles du bonhomme? »

Le « bonhomme » suivait les chasses avec furie.

S'il arrivait qu'au *lancé* les rapprocheurs fissent sauter un dix-cors devant lui, Gorgeansac sonnait la *Royale* avec des coups de gorge et des battements de mâchoire qui le défiguraient. Il écoutait ensuite l'aboi formidable des quarante bâtards, fraîchement découplés, puis il partait au galop dans la direction de la meute, poussant aux fourrés des charges aussi impétueuses qu'inutiles.

L'âpreté de ses sonneries s'amollissait dans les lointains. Quand, par hasard, l'animal de chasse, doublant ses voies, fuyait, naseaux ouverts, ramure couchée, la robe assombrie par la course, Gorgeansac sonnait de terribles hourvaris qui rameutaient les chiens en défaut.

Quelquefois, il s'arrêtait pour manger, comme Louis XIV. Il blaguait Montormel :

— Vous ne savez plus chasser, mon cher comte. Où est Marie?

— Je viens de la quitter; elle m'envoie prendre de vos nouvelles. Vous allez vous faire tuer, ma parole d'honneur.

— Vous ne connaissez pas ma génération, répliquait Gorgeansac, en vidant une gourde.

Et il repartait sur un cheval tout frais.

Il se fera crever, pensait Montormel, en piquant des deux vers « l'héritière ».

Le comte repartait d'autant plus vite qu'il voyait constamment Flahor à cheval auprès d'elle. Une jalousie le mordait. Ces chasses lui semblaient par trop poétiques, à la fin.

En forêt, on retrouve difficilement ceux qu'on a quittés; l'amazone qu'on veut rejoindre à la *Brèche-aux-Loups* file parfois du côté de l'*Etang-Neuf*, où des trompes, soudain réunies, sonnent le *Bat-l'Eau*.

A cette fanfare, le comte rebroussait chemin, des jurons plein la bouche. Il sentait que l'ensorcelante petite bourgeoise allait encore le faire arriver un des derniers à l'*hallali*, après ce Gorgeansac, qui chassait « comme un pied ».

Des collines qui dominaient l'*Etang-Neuf*, dans un paysage de novembre aux tons d'or, piétons et cavaliers descendaient sur l'animal aux abois. Dans une lumière adoucie, à travers les jeunes coupes, robes noires et habits rouges mêlaient leurs couleurs à celles de l'équipage.

Quarante trompes sonnaient le *Bat-l'Eau*, dominant les clameurs d'une foule accourue de très loin, car le propriétaire du Saubillon aimait que tout un peuple fût témoin de ses prises.

Les jeunes chiens aboyaient aux bords de l'étang où le cerf

nageait en pleine eau, suivi du gros de la meute. Les bâtards mordaient l'animal au derrière, les plus vigoureux lui sautaient sur la croupe, sur le dos, un plus hardi jusque sur la tête : corps de chien dans une ramure de fauve, Chimère douloureuse et hurlante, portée et réfléchi par les eaux.

Après avoir traversé l'étang, le dix-cors, pris dans la bourbe et les roseaux, luttait encore, de son grand cou fatigué, contre les chiens accrochés à sa gorge. Alors l'homme arrivait, qui servait l'animal au couteau.

L'agonie du cerf réveillait chez Montormel tous les instincts du barbare. Il était partisan de la curée chaude, du dépècement de la bête, de la jouissance immédiate des chiens sur les dépouilles. Le grondement, la bataille des gueules autour d'une carcasse lui faisait oublier tout.

La curée finie, il cherchait des yeux l'amazone pour la retraite. Celle qu'il eût préférée n'était plus là.

Elle avait disparu par un chemin sauvage connu d'elle et de Jean Flahor.

Ils fuyaient, loin du carnage, dans les mêmes pensées, côte à côte.

Les pas de leurs montures s'étouffaient dans l'herbe. Ils s'arrêtaient au sommet des collines pour écouter les sonneries. Elles arrivaient, du fond des bois, comme des plaintes ajoutées aux mélancolies de l'automne.

Marie se tenait auprès de Jean, frissonnante, mais sûre de cet homme et mystérieusement informée des mouvements de son cœur.

Un soir qu'une brume les enveloppait, elle s'étonna pourtant d'être seule avec lui ; elle eut peur de l'ombre et dit :

— Nous allons nous perdre.

— Ce serait charmant, répondit Jean.

— Ce serait affreux.

— Rassurez-vous, j'entends un galop sur la route.

Ils arrivaient au pied du château.

— Vous me permettrez de vous quitter à la grille?

— Pourquoi? demanda-t-elle, étonnée.

— Ma bonne vieille tante est malade.

— Vous ne me l'aviez pas dit.

— Oh! une simple indisposition.

— Cela vous déplairait qu'on aille la voir, votre bonne tante?

— Oui, si je n'étais pas là, répondit Jean.

— Alors, à bientôt.

Et elle lui tendit une main qu'il baisa longuement, dans la complicité du brouillard.

LES CAISSES D'ÉPARGNE SCOLAIRES

D'APRÈS L'EXPÉRIENCE

En 1876, il y a vingt et un ans, le *Correspondant* appela l'intérêt de ses lecteurs sur l'institution des caisses d'épargne scolaires, cette institution d'éducation économique et morale, dont l'idée première est française, qui, pendant de longues années, avait flotté en essais plus ou moins incertains, et qui, enfin, solidement implantée, a pris en 1874 une organisation précise, simple, facile et sûre pour l'instituteur, et essentiellement éducatrice. Aujourd'hui, l'organisateur de 1874, le promoteur depuis ces vingt-trois ans, M. de Malarce, vient de publier l'Histoire de cette institution, qui s'est établie en France depuis 1874 dans près de 24 000 écoles (23 980), avec 491 160 écoliers épargnants, et s'est propagée ensuite chez presque tous les peuples civilisés d'Europe et d'Amérique, si bien que le grand journal anglais le *Times* disait à ce sujet en 1888 : « *Indeed, great success of France!* (En vérité, c'est un grand succès pour la France!) »

Et l'on doit dire aussi maintenant : succès pour l'Angleterre, l'Allemagne, les États du Nord, l'Italie, etc.; pour les États-Unis, le Japon, le Brésil et même l'Australasie. Voyons donc d'abord ce que pensent de cette institution les étrangers d'après cette large expérience.

I

La Revue mensuelle d'Angleterre *The Nineteenth Century* (le *XIX^e Siècle*) a publié sur les caisses d'épargne scolaires deux articles approfondis, dont l'auteur, écrivain de grande autorité dans les questions d'éducation et de morale, Agn. Lambert, eut l'honneur d'être chargé de travaux et de missions par le sage et habile cardinal Manning, archevêque de Westminster, membre du Conseil royal d'éducation du Royaume-Uni. Dans cette étude administrative et pédagogique, nous lisons :

« Trois choses doivent être mises en évidence : c'est qu'en France l'organisateur est parvenu à obtenir des notabilités *locales* un concours qu'on ne prévoyait pas, et qui, dit-on, se produit rarement dans ce pays, où tout progrès semble imposé par l'action centrale de Paris; — c'est que les éducateurs à tous les degrés ont montré un *dévouement* et un *sens professionnel* remarquables; — c'est enfin que les premières années d'expérience de la *Méthode* de M. de Malarce ont prouvé que c'était par défaut d'un bon système que, durant les longues années antérieures, les essais tentés avaient été des tentatives isolées et incertaines. Et si, depuis que la *Méthode* française a été ainsi formulée, il y avait eu en Angleterre un peu seulement de l'esprit public qui a été créé en France par la sage et habile politique et l'indomptable énergie de l'organisateur français, nos instituteurs et nos *Boards of schools* (Comités directeurs d'écoles) ne seraient pas restés la plupart dans l'indifférence, ni dans l'ignorance même des recommandations que notre Département de l'éducation a adressées dans ces dernières années... Une caisse d'épargne scolaire n'est pas une banale collecte de sous, mais elle doit être un exercice d'éducation. Elle diffère d'une *Penny-Bank* ordinaire en trois points distincts : 1° elle forme partie intégrante des exercices de l'école; 2° elle est dirigée, opérée et commentée par l'instituteur, à l'exclusion de tout intrus, de toute personne étrangère à l'école; 3° les écoliers seuls sont déposants, et ils ne déposent que les menues sommes de leur propre argent de poche... Cette institution a le mérite de montrer à l'écolier, au futur ouvrier, ce que c'est qu'une caisse de compensation économique, et dans un temps assez court, suivant l'esprit de l'enfant à courte portée. Les sous qu'il épargne aujourd'hui en les sauvant de petites dépenses inutiles ou mauvaises, il les retrouvera dans quelques mois, dans quelques semaines, pour s'acheter un livre, un objet de vêture, que sa famille ne pourrait peut-être pas lui acheter à ce moment, ou pour contribuer à une bonne œuvre avec son propre pécule, dont il peut être fier et heureux. »

A l'instar de la France, en 1875, à Liverpool, le directeur de la *Savings Bank* de la grande cité commerciale, M. Thos. Banners Newton, organisa des *School's Banks* dans plusieurs écoles de la ville; dès 1878, 35 caisses d'épargne scolaires comptaient là 3980 écoliers épargnants ayant un avoir d'épargne de 772 livres sterling; et, en 1896, 82 *School's Banks*, 36 327 écoliers épargnants ayant 5739 livres sterling. De même, à Manchester, sous l'impulsion du Tr. Hon. M. Chamberlain, M. P. pour Manchester, actuellement ministre d'État, on a établi 68 *School's Banks*, ayant

29 660 écoliers épargnants. A Londres, en 1887, sur 1075 directeurs d'écoles, 922 avaient agréé les caisses d'épargne scolaires.

En 1888, le cardinal Manning, président à South-Kensington-Museum une conférence de M. de Malarce sur cette institution d'éducation populaire, appuyait une observation présentée par lord Truro, qui avait dit :

« Je me range à l'opinion, si bien motivée, de M. de Malarce sur l'utilité et le bienfait des *School's Savings Banks* pour la bonne éducation de la jeunesse. Et je me demande pourquoi cet exercice salubre ne serait pas employé dans le système d'éducation des jeunes gens des classes riches, au lieu d'en faire une sorte de privilège pour les enfants des classes inférieures? Est-ce que les jeunes gens riches ne sont pas sujets à la dépense vaine ou mauvaise, à l'extravagance, à l'intempérance, à la vie désordonnée, autant, et plus peut-être, que les jeunes gens moins favorisés de la fortune? N'avons-nous pas de tristes exemples de fils de famille qui, par leurs mœurs déréglées, parfois scandaleuses, ruinent leur santé, leur fortune, leur honneur même, désolent leurs parents et troublent la société? Pourquoi ne doterait-on pas de *School's Savings Banks* les écoles de ces jeunes gens, afin qu'ils apprennent, dès l'âge tendre, la vie réglée, sobre, sage, prévoyante, digne de jeunes hommes qui seront appelés un jour à conduire les autres et doivent d'abord savoir se bien conduire eux-mêmes? »

L'observation qui se dégageait tout naturellement du discours de M. de Malarce a fait peu à peu son chemin : la caisse d'épargne scolaire a été établie d'abord à Taunton-College et dans quelques autres collèges, en Angleterre, puis au collège d'Oran (Algérie) et dans quelques collèges de la France.

Dans une des assemblées annuelles où les institutions d'épargne rendent leur compte moral et financier, lord Derby a dit : « L'art d'économiser, comme tous les autres arts, est difficile à acquérir : un enfant ne peut y être trop tôt enseigné, et le meilleur instrument, c'est un livret de caisse d'épargne scolaire. »

M. Samuel Smith, de Liverpool, a dit ces paroles de haute portée sociale : « Ces faits d'épargne de la part de nos enfants sont des actes de sacrifice; et toutes les grandes choses se font par la vertu d'un sacrifice. L'exercice habituel et méthodique de l'épargne, dirigé et éclairé par le maître dans l'école même, forme ainsi des énergies morales et bien réglées qui, dans la vie de l'adulte, se retrouvent décaplées. »

Le Rév. John-Ch. Ryle a rappelé, à ce sujet, ces trois maximes du moraliste John Wesley : Travailler autant qu'on peut; — Epargner autant qu'on peut; — Et donner autant qu'on peut.

Enfin, dans sa livraison du 1^{er} juillet 1897, la Revue trimestrielle *The Saint Martin's Magazine*, organe des Postes et Télégraphes du Royaume-Uni, vient de publier un article sur les *School's Savings Banks* (caisses d'épargne scolaires), où l'œuvre de M. de Malarce est analysée et commentée. Nous y lisons ces observations, qui empruntent de l'autorité à la compétence du reviewiste étranger : « Certainement, il n'est pas de Français vivant qui, depuis trente ans, ait fait plus que M. de Malarce pour déterminer son gouvernement à procurer des facilités aux modestes travailleurs économes, et pour placer les caisses d'épargne françaises de tout ordre sur une base solide et satisfaisante à tous égards... Jusqu'en 1874, les caisses d'épargne scolaires, manquant d'un bon système, avaient végété dans des procédés défectueux. Corriger ces défauts et établir un système simple, sûr et efficace pour le but d'éducation, telle fut l'œuvre d'amour (*labour of love*) de M. de Malarce, et sa méthode administrative a été reconnue bien adaptée à l'objet visé par ses efforts. »

En Allemagne, le pasteur Senckel, fondateur en 1877 et secrétaire général de la Société allemande pour la propagation des *Jugendsparkassen*, a déterminé l'organisation de 2599 caisses d'épargne scolaires, ayant aujourd'hui 243 933 jeunes épargnants; et sur ses rapports, M. de Bismarck, étant chancelier de l'Empire, recommanda aux éducateurs allemands « cette nouvelle branche d'éducation, la *Schulsparkasse*, l'apprentissage de la vie économique et morale du peuple travailleur, le séminaire de toutes les autres institutions de prévoyance, comme une des forces du relèvement moral de la France, qui forme, dès l'âge malléable, les générations nouvelles à la vie sobre et réglée, à la domination de soi, à ces vertus domestiques et sociales qui constituent, chez les adultes, des caractères forts, virils... »

On paraît s'inquiéter beaucoup, à cette heure, en France, de la diminution constante et aggravée que vient de montrer, dans la population française, le dernier recensement quinquennal; on attribue cette décadence à la faiblesse de la natalité; car les Français émigrent peu, et de moins en moins; et la vie moyenne de la population française s'augmente, grâce aux progrès de l'hygiène et du bien-être général. Le remède serait donc d'agir sur les mœurs pour accroître la natalité. Mais ce remède est reconnu très difficile à mettre en œuvre, et le patriotisme français pousse des cris d'alarme, de désespoir : la France est finie! Dans un temps donné, la France, malgré son admirable position géographique et ses ressources naturelles, malgré sa science, son industrie, sa richesse,

sa bravoure, deviendra la proie facile d'un peuple voisin plus nombreux, deux fois plus nombreux !

Serait-il vrai que la victoire est toujours aux grands nombres ? Ce n'est pas ce que nous apprennent les annales des peuples : Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon, attaquèrent des populations innombrables et les vainquirent. Ce n'est pas le nombre, mais la qualité des hommes, qui donne la victoire. A défaut du nombre, c'est donc la qualité qu'il faut nous efforcer d'obtenir.

Le grand stratège de l'Allemagne, le maréchal Moltke, le savait bien, lorsque, vers la fin de sa vie, dans sa retraite, il a dit, comme le chancelier de l'Empire : « Depuis la guerre de 1871, en France, un travail se fait de relèvement moral dont il faut se préoccuper ; ainsi, entre autres, ces institutions scolaires, les *Schulsparkassen*, qui forment les générations nouvelles à la vie sobre, réglée, à la domination de soi, à ces vertus domestiques et sociales qui constituent chez les adultes les caractères forts, virils, durs à la peine, vaillants au danger, propres à la discipline. » Et le grand stratège ne se bornait pas à recommander aux officiers d'étudier d'ingénieux plans de campagne ; il recommandait aux éducateurs de former, pour l'armée, les enfants de l'Allemagne par un apprentissage de la vie économique et morale, par l'exercice familier, habituel, du sacrifice, de la Caisse d'épargne scolaire, à l'instar de la France. Et il a contribué de ses dons, autrement assez parcimonieux d'ordinaire, pour encourager, par des médailles et des prix, les éducateurs de sa province, et, par l'exemple, les éducateurs de toute l'Allemagne, à établir les *Schulsparkassen*, séminaires de discipline morale et sociale, facteurs de force nationale. Et le pasteur Senckel a bien pris soin de rappeler cette opinion et cet acte du grand feld-maréchal-général, à côté de la lettre du chancelier de l'Empire.

II

En Autriche-Hongrie, Franz Déak, le rénovateur de la Hongrie, dont la mort (1876) fut déplorée dans toutes les églises de la Hongrie par des funérailles dignes d'un deuil royal, a laissé à ses amis une sorte de testament politique où, entre autres conseils, il leur rappelle ce qu'il avait dit à M. de Malarce, dans un entretien à Budapest, sur les institutions populaires : « ... J'ai beaucoup pensé à ces choses ; je sens bien que si j'ai fait mon peuple politiquement, il me reste à le former suivant les mœurs économiques modernes ; aux qualités brillantes, vaillantes, tout en dehors et à l'évent, de nos races orientales, il faut ajouter les vertus plus sévères de l'Occident, la sobriété, l'esprit d'ordre, la vie réglée,

la sage prévoyance, qui les arracheront un jour aux vaines jouissances, au gaspillage et à l'usure : ce que feront excellemment les caisses d'épargne, et surtout les caisses d'épargne scolaires, dirigées et commentées par nos maîtres d'école, qui prépareront ainsi, dès l'âge tendre, les vertus viriles des peuples travailleurs. »

Suivant le vœu de Franz Déak, son ami, le conseiller royal, Bernard-Franz Weisz, président de la *Handels Academia* de Hongrie, vint en 1878 à Paris s'édifier auprès de M. de Malarce; et, de retour à Budapest, il fit créer une branche spéciale, dans la *Handels Academia*, pour la propagation des *Schulsparkassen*.

En Portugal, cette institution française a été favorisée par le prince royal et par la princesse Amélie (aujourd'hui souverains). Grâce à l'action de M. H. de Barros Gomès, qui a été ministre des finances, des affaires étrangères, puis premier ministre, et d'un groupe d'éducateurs ayant en tête M. C. da Costa Goodolphim, membre de l'Académie des sciences, une habile propagande s'est organisée; ainsi, on a apposé aux murs des écoles ces maximes (en portugais) :

« Il n'y a pas de meilleur instrument pour ouvrir au peuple la vraie voie de la civilisation que la caisse d'épargne scolaire.

« FRANZ DÉAK. »

« La caisse d'épargne scolaire enseigne la sage économie comme on enseigne une vertu, en la faisant pratiquer.

« MALARCE. »

« La caisse d'épargne scolaire est la base de toutes les institutions de prévoyance.

« LUZZATTI. »

« L'éducation est et doit être l'initiation pour la vie complète.

« SPENCER. »

En Espagne, l'impulsion est partie de la caisse d'épargne (*caja de Ahorros*) de Madrid, par le vieil et vénérable administrateur don Braulio Ramirès; et de Barcelone, par M. Bastinos, président de l'Institut de Fomento, et don Ruiz y Taullet, marquis de Olerdola, l'alcaide. Un fait très édifiant et original s'est produit là :

Au cours des conférences que M. de Malarce avait été appelé à faire à South-Kensington-Museum, à Londres, il avait passé en revue les progrès accomplis depuis un demi-siècle dans les divers pays du monde civilisé; et en parlant de l'Espagne, il avait dit incidemment : « Ce grand peuple..., qui heureusement aujourd'hui se relève... » Après son discours, un savant espagnol, don Manuel Cossio, pro-

fesseur de l'université de Madrid, directeur du Musée pédagogique d'Espagne, exprima sa satisfaction d'entendre dire par une autorité impartiale et compétente que l'Espagne se relevait; et il pria l'orateur de vouloir bien préciser en indiquant à quels signes il avait reconnu ce relèvement de l'Espagne. Plusieurs des auditeurs sourirent en pensant que M. de Malarce avait peut-être lancé à l'adresse de l'Espagne une simple parole de courtoisie. Mais M. de Malarce répondit qu'il pourrait présenter plusieurs faits sociaux à l'appui de son opinion confiante; et que, pour faire sa réponse péremptoire sans être trop longue, pour frapper les esprits par un trait, il dirait ceci :

« Il y a quelques années, on comptait en Espagne 120 cirques de taureaux et 12 caisses d'épargne seulement; aujourd'hui, on peut compter encore, je crois bien, autant de cirques de taureaux, mais le nombre des caisses d'épargne a quintuplé! Et savez-vous comment s'est accompli ce progrès social? Cela ne s'est point réalisé par quelques coups de décrets, actes trop aisés et le plus souvent stériles. Des caisses d'épargne scolaires avaient été organisées dans quelques écoles urbaines et rurales des provinces, et notamment de la Catalogne; les familles, les instituteurs, les autorités municipales, s'étaient trouvés si bien de ce nouvel exercice d'éducation que l'opinion publique, dans plusieurs autres localités, avait demandé des caisses d'épargne scolaires pour leurs écoles; mais on ne pouvait pas établir ces organismes, faute d'une caisse d'épargne à portée pour recevoir les versements mensuels des instituteurs. D'où l'on fut amené à fonder des caisses d'épargne dans ces régions. Et voilà comment les caisses d'épargne furent multipliées par le vœu populaire : ce qui est la meilleure condition de succès pour une loi ou une institution, quand la loi ou l'institution sont désirées par le peuple, et viennent comme une satisfaction donnée aux citoyens. » Et voilà un effet bien imprévu, mais non des moins précieux, de l'institution des caisses d'épargne scolaires.

En Russie, après l'acte de libération des serfs par le tsar Alexandre II, on reconnut bientôt qu'il manquait aux serfs affranchis les institutions propres à leur rendre la liberté bonne et féconde. Les paysans et ouvriers russes forment les trois quarts de la population du vaste empire, soit aujourd'hui 90 millions sur les 120 millions qui constituent la nation russe. Lors de l'émancipation, en 1861, les paysans furent dotés de terrains; mais on ne put tout d'abord leur donner les connaissances techniques et les instruments perfectionnés pour tirer bon parti de ces domaines ruraux. Les

artisans des villes, et surtout des petites villes, et certaines populations rurales qui s'appliquent aux petites industries domestiques, n'étaient pas mieux outillés ni mieux instruits pour rendre leur travail facile et fructueux. En outre, tous ces travailleurs, sortis du servage, de la tutelle, connaissaient peu ou point les institutions de prévoyance, qui permettent au travailleur responsable de sa vie (*self-supporting*, disent les économistes anglais) de pratiquer ces habitudes d'ordre, de tempérance, de vie réglée, dont se fortifient le bien-être, les bonnes mœurs et la fortune des travailleurs dans d'autres pays.

Enfin, depuis l'émancipation, un bon nombre de fils d'affranchis avaient montré une tendance à l'instruction spéculative classique plutôt qu'à l'instruction technique; et ils se voyaient ensuite déclassés, sans pouvoir trouver une position lucrative, qu'un enseignement technique leur eût plus aisément procurée.

En 1880, on constatait dans la plupart des provinces combien les affranchis souffraient de ces insuffisances. Un conseiller d'Etat, secrétaire-adjoint du Conseil de l'empire, M. Pierre de Messoyodoff, se proposa d'y remédier. L'un des présidents de l'Association permanente du Congrès scientifique universel des institutions de prévoyance (fondée à Paris en 1875), vint en France en 1880 pour étudier son projet avec M. de Malarce et quelques autres membres de cette Union universelle d'hommes d'Etat, de savants et d'administrateurs. Et dans les premiers mois de l'année 1881, il fut à même de rentrer à Saint-Pétersbourg, prêt à organiser son œuvre. Malheureusement, le tsar libérateur fut assassiné le 13 mars 1881, l'œuvre dut être ajournée, au milieu du trouble causé par ce douloureux attentat. Mais le nouveau tsar ne tarda pas à prendre l'œuvre à cœur; il inscrivit de sa main sur le mémoire du promoteur ces mots : « Je partage entièrement cette bienfaisante idée, et souhaite sincèrement son succès complet. »

Et voici le plan de l'œuvre qui fut réalisée dès 1881; nous pouvons ajouter, après ces seize années d'expérience, voici son bienfait.

L'œuvre, agréée par le tsar, patronnée et alimentée par les personnalités les plus considérables de l'empire, est une institution non officielle, privée, dirigée librement par le promoteur, assisté d'un certain nombre de fondateurs. La Société provoque dans les provinces la formation de comités locaux, qui prennent soin de créer et d'entretenir des établissements scolaires pratiques, techniques, agricoles ou industriels, et des institutions de prévoyance. Ces comités locaux secondent la Société, pour la propagande, par la publication de traités populaires et par des conférences.

Ainsi la Société a réussi, en peu d'années, à déterminer dans la plupart des provinces un mouvement d'opinion et un concours de dévouements pour la fondation de nombreuses écoles destinées aux garçons et aux filles; le succès le plus rapide a été dû aux ateliers annexes des écoles élémentaires, suivant le système pratiqué depuis assez longtemps en France; puis on a créé des écoles d'agriculture, d'arts et métiers, des fermes-modèles, des bureaux de placement, des dépôts de semences, d'outils agricoles et d'outils industriels, des expositions locales ou régionales, des bibliothèques permanentes ou circulantes, des caisses d'épargne, des unions amicales, etc.; et comme apprentissages et séminaires de toutes ces institutions de prévoyance, les caisses d'épargne scolaires, exercices utiles à former des hommes d'ordre et de caractère, capables de bien user de la liberté.

Le tsar Alexandre III, en autorisant cette Société de progrès populaire, œuvre libre servant l'organisation du peuple libéré, œuvre de décentralisation propre à susciter la vie sociale dans les provinces, a voulu qu'elle se nommât : *Société du travail national russe en mémoire du tsar libérateur*.

Il est intéressant de voir que dans deux États où l'affranchissement du servage ou de l'esclavage a été édicté dans ces dernières années, les institutions de prévoyance, et notamment les caisses d'épargne et les caisses d'épargne scolaires, ont été utilisées pour apprendre aux affranchis à faire bon usage de la liberté.

Ainsi au Brésil comme en Russie.

En 1871, le vicomte de Rio-Branco étant premier ministre, le parlement brésilien vota la loi mémorable du 28 septembre 1871, motivée par ces considérants :

Après l'affranchissement des esclaves par la guerre des États-Unis de 1861-1865, les meilleurs esprits, parmi les hommes d'État les plus sages et les plus prévoyants, comprirent que l'esclavage était condamné à jamais et devait disparaître du monde civilisé. En juillet 1866, du pays de France, terre des cœurs généreux, une pétition fut adressée à l'empereur don Pedro II du Brésil; elle était signée des noms les plus autorisés : Broglie, Guizot, Montalembert, Cochin, Lavedan, Pressensé, Wallon. L'empereur répondit qu'il allait mettre la question à l'étude. Il comprit fort bien que l'abolition de l'esclavage était inévitable; il se rappela que cette réforme venait de s'accomplir aux États-Unis par une horrible et ruineuse guerre civile; et que, après cette guerre, les esclaves, libres, mais non préparés à l'usage de la liberté, s'étaient trouvés la plupart sans ressources et plus misérables que sous la tutelle responsable de leurs

anciens maîtres; qu'alors un grand nombre d'esclaves, cédant à la paresse ou à des entraînements vicieux, avaient commis des crimes, causé d'affreux désordres, et paralysé la production nationale. Le gouvernement du Brésil avait le devoir de prévenir de tels malheurs, en réglant l'abolition de l'esclavage par des mesures qui ménageraient la transition et prépareraient les esclaves au régime de la liberté.

Déjà, en 1850, on avait aboli la traite; restait l'autre source de l'esclavage, la naissance des enfants d'esclaves; le principe de la naissance en liberté avait été proposé, mais sans succès, à la Chambre des députés de France par Hippolyte Passy en 1838. Il restait en outre à former, par des procédés dûment appropriés, les esclaves existants au bon usage de leur liberté prochaine; il restait à dresser, par une bonne éducation économique et morale, les enfants nés libres de mères esclaves.

La guerre du Paraguay, qui ne prit fin que le 1^{er} mars 1870 par la victoire du Brésil, retarda la réforme. Mais l'œuvre fut prise en mains par le vicomte de Rio-Branco (Joseph-Marie da Silva-Paranhos), nommé président du conseil des ministres le 7 mars 1871. Après cinq mois de luttes dans le Parlement et dans la presse, la loi libérale fut votée et promulguée qui assurait, dans un délai de peu d'années, la disparition complète de l'esclavage au Brésil, soit la libération de 1 700 000 esclaves qui existaient alors, et cela sans commotion, sans ruine pour les propriétaires, sans danger de misère ou de démoralisation pour les affranchis, sans aucun trouble social.

Les enfants d'esclaves naquirent libres; les esclaves obtinrent la faculté de travailler à leur compte quelques heures par semaine sur des terrains concédés, et de placer leurs épargnes ainsi formées, leur pécule, dans les caisses d'épargne; et quand ce pécule atteindrait une certaine somme, il serait accru d'un don de l'Etat ou de la province pour atteindre le prix normal de la rançon; et alors l'esclave serait déclaré libre, apportant non seulement la rançon, mais la preuve, par son travail et son épargne prévoyante, qu'il était digne de la liberté et saurait en faire bon usage. Quant aux enfants nés libres, ils seraient instruits et exercés dans des écoles à devenir bons travailleurs et bons ménagers de leurs facultés et de leurs ressources.

Cette libération sagement réglée fut d'ailleurs favorisée par de généreux propriétaires qui, par testament ou à l'occasion de fêtes de famille, donnèrent la liberté à tout ou partie de leurs esclaves dûment préparés. Au mois de mai 1888, au moment de la révolution, il ne restait plus que 600 000 esclaves.

Rio-Branco vint à Paris en 1879, et fit connaître les heureux résultats de la loi libératrice de 1871, et le concours prêté à l'éducation économique et morale des enfants libres d'esclaves par l'exercice de l'épargne dans l'école, par les caisses d'épargne scolaires.

Rio-Branco rentra au Brésil le 30 juillet 1879, et, quelque temps après, l'institution des caisses d'épargne scolaires (*Caixas economicas escolares*) fut inscrite, avec la Méthode, dans le Code de l'éducation, d'abord par la province de Pernambuco (dont un notable éducateur, le docteur de Sa Pereira, était venu à Paris, en mission de l'empereur, pour étudier, de concert avec le ministre Rio-Branco, les institutions populaires d'éducation et de prévoyance), et ensuite dans les autres provinces.

Aux Etats-Unis d'Amérique, dès 1875, l'Honorable John Pomeroy Townsend, président de la plus importante des caisses d'épargne de toute l'Amérique, docteur en droit et l'un des *trustees* de l'université de Rochester, ancien président de plusieurs grandes compagnies financières et industrielles, appelait l'attention de ses compatriotes sur l'institution des caisses d'épargne scolaires récemment organisée avec plein succès en France. En 1877, il présentait sur cette question un mémoire à l'*American Association of Social science*; en 1878, il venait à Paris siéger comme principal représentant des Etats-Unis, avec le titre de l'un des trente présidents de l'Association permanente du Congrès universel des institutions de prévoyance, et il traitait avec sa rare compétence d'administrateur et d'économiste, les questions relatives aux caisses d'épargne et aux caisses d'épargne scolaires, comme d'ailleurs il l'a fait dans les réunions ultérieures auxquelles il a fidèlement assisté, à Paris.

En 1885, ces premiers efforts furent doublés par l'action d'un ancien président de *Board of Schools*, M. J. H. Thiry, de Long-Island City (New-York). L'institution se propagea ainsi dans l'Etat de New-York et dans six autres États de l'Est. La presse de tout ordre a favorisé ce mouvement, qui semble destiné à s'étendre avec la puissance pratique de ce vigoureux peuple américain, et dans les écoles secondaires aussi bien que dans les écoles primaires, et pour l'éducation des jeunes filles aussi bien, et plus encore peut-être, que pour l'éducation des garçons. Une dame de haute culture intellectuelle, M^{me} Sara-Louisa Oberholtzer, s'est appliquée à la propagande des *School's Savings Banks* pour l'éducation économique et morale des femmes.

A une époque et dans un pays où l'on tend à augmenter les droits légaux de la femme, il convient de fortifier par l'éducation

les habitudes et les énergies de la femme, pour élever ses facultés au niveau de ses droits, comme au niveau de ses devoirs naturels.

La femme est l'économe de la famille, chez les ouvriers et les paysans; et on l'appelle *la ménagère*. C'est la femme qui fait la dépense par le menu, au jour le jour, et qui peut faire ainsi les économies : c'est elle qui a le souci des grosses dépenses, loyer, vêture, approvisionnement de chauffage et de denrées alimentaires; d'où l'habitude de la prévoyance. Aussi bien, la sagesse des nations dit que la femme soutient la maison ou la ruine.

Telle fut, d'ailleurs, la principale conclusion qu'un éminent prélat, excellent et ferme administrateur, le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, donna à un long entretien qu'il eut à Rouen avec M. de Malarce, le 7 août 1878, au sujet des caisses d'épargne scolaires. Le 31 décembre de cette même année, par l'influence principale de Mgr de Bonnechose, le département de la Seine-Inférieure se trouvait doté de près de cinq cents caisses d'épargne scolaires.

Nous avons pensé utile aux caisses d'épargne scolaires de présenter ici l'opinion des étrangers les plus impartiaux sur cette institution française, l'opinion des éducateurs étrangers les plus compétents par leur haute intelligence et leur expérience personnelle de cette œuvre. Nous n'avons pas épuisé les documents; nous aurions pu appeler les témoignages les plus dignes en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, dans les autres pays du Nord, dans les colonies hollandaises et anglaises, et au Japon, chez ce vieux peuple qui renaît si vaillamment et si sagement. Ajoutons seulement un écho de l'Australasie et de la Nouvelle-Zélande. En 1877, une Société pour propager les *School's Savings Banks* fut fondée dans la Nouvelle-Zélande; et le président, lord Normanby, gouverneur de la colonie, dit dans son discours d'inauguration : « Vous venez ici pour faire fortune, pour vous procurer les moyens d'être heureux. Eh bien, je vous dirai : si vous voulez vous assurer ce bonheur, but de votre ambition, travaillez de toutes vos forces, mais dépensez avec mesure. Pour le travail, *Go a head!* Allez de l'avant! mais pour la jouissance, *self restraint*, soyez mesurés. Et voilà ce que les enfants de cette colonie apprendront excellemment par la pratique familière de la *School's Savings Bank* (de la caisse d'épargne scolaire). »

III

Le *Journal officiel* du 28 avril 1880 publiait un rapport du ministère de l'instruction publique où, pour la première fois,

l'institution des caisses d'épargne scolaires était citée et figurait parmi les « Branches auxiliaires facultatives de l'enseignement ». Après avoir rappelé que, depuis 1834, où fut appliquée au Mans la première idée de l'exercice de l'épargne dans l'école, jusqu'en 1873, quatorze tentatives de cette nature, plus ou moins prolongées, furent faites en diverses localités en France, le rapport officiel s'exprimait ainsi : « M. de Malarce, chargé par le ministre de l'instruction publique (M. Batbie), d'une mission pour étudier, pendant l'Exposition universelle de Vienne de 1873, les questions relatives à l'épargne populaire, avait porté son attention sur des établissements de ce genre qui existaient en divers pays; à la suite d'autres missions scientifiques et administratives qui lui furent données, sur sa demande, par le ministère des finances et par le ministère de l'agriculture et du commerce, et qui lui permirent de comparer des expériences faites à l'étranger, il s'est appliqué à *fixer les règles les meilleures pour le fonctionnement des caisses d'épargne scolaires et à en propager l'établissement en France.* Les fondations, encouragées par les Conseils généraux et par les Conseils municipaux, se sont ainsi multipliées depuis 1874. L'administration centrale de l'instruction publique s'est montrée sympathique à cette institution; mais elle s'est gardée d'intervenir par des ordres directs, dans la crainte d'altérer le caractère d'une institution qui a pour but l'éducation morale, et exige, comme première condition, pour être utile, que l'instituteur l'établisse, et que les élèves y déposent d'un mouvement tout spontané, sans autre influence que la contagion de l'exemple. »

Et voici la progression de l'institution à partir de 1874, où l'on comptait en France seulement sept caisses d'épargne scolaires :

Au 15 janvier.	Nombre des Caisses d'épargne scolaires.	Nombre des écoliers épargnants.	Total des épargnes en dépôt.
En 1877	8 033 écoles	176 040 livrets	2 984 352 fr
1879	10 440 —	224 200 —	3 602 621 —
1881	14 372 —	302 841 —	6 403 773 —
1883	19 433 —	395 869 —	9 074 583 —
1885	23 222 —	488 624 —	11 285 046 —
1886	23 980 —	491 160 —	11 934 268 —

Plusieurs rapports officiels des principales caisses d'épargne françaises et du ministère du commerce ont reconnu l'influence que les caisses d'épargne scolaires avaient exercée sur la clientèle, et, par suite, sur la fortune des caisses d'épargne, par la propagande des écoliers dans leurs familles, et des instituteurs dans leur voisinage, et ensuite par les écoliers devenus ouvriers.

Ainsi les rapports du ministère du commerce, notamment en 1879 et 1881, portent :

« L'action bienfaisante et moralisatrice des caisses d'épargne a été très utilement secondée par le développement des caisses d'épargne scolaires.

« L'extension des caisses d'épargne scolaires a montré aux parents, par l'exemple de leurs enfants, les bienfaits de l'épargne. »

Et, en effet, en 1870, 30 juin, au moment de la guerre, nos caisses d'épargne françaises étaient arrivées seulement, par une lente progression, à compter une clientèle de 2 100 000 déposants et un stock d'épargnes en dépôt de 750 millions de francs.

Après la guerre, en 1873, la clientèle était à peu près au même chiffre (= 2 079 000) et le stock à 573 millions de francs.

Mais à partir de 1875, où commence à se faire sentir l'action de propagande des caisses d'épargne scolaires, voici la progression, progression sans précédent dans nos annales, sans égale dans l'histoire des caisses d'épargne de tous pays :

1875. . .	2 365 567 livrets.	660 millions de francs.
1876. . .	2 625 200 —	769 —
1877. . .	2 628 263 —	863 —
1878. . .	3 173 721 —	1016 —
1879. . .	3 507 711 —	1154 —
1880. . .	3 841 104 —	1280 —
1881. . .	4 199 228 —	1409 —

A partir de 1882, par suite de la loi du 9 avril 1881, le maximum du livret est étendu de 1000 à 2000 francs; ce qui a modifié beaucoup le stock et même la clientèle, et ne permet plus de rapprochement précis.

Mais ce tableau suffit pour faire apprécier l'action des caisses d'épargne scolaires sur les caisses d'épargne, qui ont ainsi intérêt à favoriser ces organes de propagande, ces séminaires de clients.

Autre bienfait, en 1876 et 1877, le congrès des Agriculteurs de France, présidé par M. Drouyn de Lhuys, émit deux vœux : 1° Que les écoles des campagnes et les fermes-écoles soient dotées de caisses d'épargne scolaires, partout où les circonstances locales le permettront. 2° Que les écoles de filles soient munies de caisses d'épargne scolaires comme les écoles de garçons.

Les exposés des motifs de ces vœux font observer que la principale difficulté des progrès agricoles vient de la gestion aveugle des paysans vivant sans compter, sans tenir de comptabilité régulière, qui seule peut leur faire apprécier le produit net d'une amélioration, d'une culture nouvelle; et que l'exercice de la caisse

d'épargne scolaire les préparera à la comptabilité agricole. Que d'autre part, la femme, dans les fermes, est l'économe et le comptable de la petite exploitation, par sa tâche naturelle de ménagère, et qu'il importe, à la ferme comme à la famille, que la femme soit formée aux habitudes d'ordre et de comptabilité, comme de prévoyance.

Le savant Georges Ville, le promoteur de l'agriculture rationnelle, a aussi recommandé, par ces motifs, les caisses d'épargne scolaires, dont l'association permanente du Congrès universel des institutions de prévoyance, dans toutes ses sessions depuis 1878, a constaté les bons effets économiques et moraux, et dont Hippolyte Passy, cet illustre vétéran des affaires publiques et des sciences d'Etat, a dit, à l'Académie des sciences morales et politiques :

« Ces caisses d'épargne scolaires, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui par l'excellente Méthode de M. de Malarce, recèlent un germe qui grandit et deviendra des plus féconds pour le bien. Elles s'adressent aux enfants, à des êtres qui ont tout à apprendre, le bien comme le mal ; elles leur offrent les moyens de suivre leurs bonnes dispositions naturelles et leur montrent le bien qu'enfantent l'économie, la vie sobre, sage, réglée. Dans les conditions où elles fonctionnent actuellement en France, elles ont une valeur inappréciable : la *puissance éducatrice*. »

Ainsi ont pensé d'éminents prélats, les cardinaux Donnet (de Bordeaux), de Bonnechose (de Rouen), Meignan (de Tours), Rauscher (de Vienne), Manning (de Westminster) ; et des hommes d'Etat ou éducateurs du plus haut caractère, tels que Drouyn de Lhuys, le Premier-Président Roy (de la Cour des comptes), Duruy, Batbie, Jules Simon, Parieu, etc., et M. Buffet, qui a écrit : « Plus on a fait les hommes libres, plus il importe à l'harmonie des sociétés et même à leur richesse, au bien matériel et moral, au bonheur des individus, des familles, des nations, que tout homme libre sache faire usage de sa liberté. » Pensée conforme à celle qu'exprimait en 1876 Rio-Branco, le ministre de la libération des esclaves du Brésil, et, en 1879, dans son testament politique, l'illustre rénovateur de la Hongrie, Franz Déak, quand il disait : « C'est cela qu'enseigne excellemment la pratique des institutions de prévoyance, et surtout l'exercice de l'épargne dans l'école, apprentissage propre aux habitudes, aux vertus d'ordre, de possession de soi, de prévoyance ; c'est pourquoi ces institutions ne sont pas seulement les organes utiles, mais les organes nécessaires de nos sociétés modernes, où règne la liberté. »

H. DELORME.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Toujours lui! — Le voyage en Russie. — L'argent de poche. — Opinion de M. Clémenceau. — Emprunt et canal. — Charité bien ordonnée... — Costumes et cordons. — Courtisanerie républicaine. — Souvenirs du régime impérial. — Fin de session. — L'agriculture à la Chambre. — Les évolutions de l'éloquence parlementaire. — Guitare et pipeau. — Un pensum à la classe du Palais-Bourbon. — Congrès des deux sexes. — Les journalistes à Stockholm. — Les féministes à Versailles. — Le banquet des Fourriéristes. — Le programme du Parti Ouvrier. — La femme de l'avenir. — Les drames de la misère. — Contradiction officielle. — Exposition des envois de Rome. — L'Art et la Foi. — Le Musée historique de l'Armée. — La statue du général Cavaignac. — Où elle devrait être. — Théâtres. — Henri Meilhac. — Un mot de Villemain. — Jugement de l'Académie. — Dernière pensée et bon exemple.

Donc notre Président va en Russie! C'est le gros événement du mois, et c'est par là que la chronique est tenue de commencer. Tout pâlit devant ce fameux voyage, même les incidents parlementaires, même les congrès féministes et autres, même les inaugurations de statues et de musées, même les drames de la misère et du désespoir. *Felix for ever!*

Il y a de longs mois que l'idée en était caressée au faubourg Saint-Honoré, et l'invitation enfin venue n'est peut-être pas sortie d'une génération aussi spontanée qu'elle en a l'air. La suggestion, considérée comme un phénomène de l'ordre scientifique se produit aussi en diplomatie.

Quoi qu'il en soit, le tsar a écrit, dans des termes, il est vrai, médiocrement chauds, mais dont on s'est contenté tout de même à l'Elysée, et aussitôt une demande de crédit a été adressée aux Chambres, car, pas d'argent, pas de Russes! comme aurait dit Petit-Jean; et M. Faure, tenant essentiellement aux Russes, a bien

vite réclamé 500,000 francs d'argent de poche pour faire là-bas ses générosités. — Cinq cent mille francs, c'est un peu maigre pour jouer au monarque, mais, avec un ministre des finances aussi aimable que M. Cochery, on trouvera bien le moyen, à l'aide de virements ingénieux, de grossir convenablement la somme.

Elle a été bizarrement motivée, cette demande de crédit rappelant, avant tout, les ovations faites aux souverains russes « sur le territoire de la République ». Car le langage officiel assaisonne tout maintenant à la République. Jamais, autrefois, on n'a eu l'idée de dire « le territoire de la monarchie ». Mais, à présent, on supprime « la France » pour lui substituer « la République » ; et cela seul indique d'un mot le caractère propre du régime, qui est bien celui de la conquête et de l'exploitation du pays par un parti politique.

Encore, dans ce parti momentanément vainqueur, n'est-on pas d'accord sur les avantages que la République elle-même pourra recueillir du voyage triomphal de son Président, et un des hommes qui marquent le plus dans ses rangs, M. Clémenceau, s'inquiète, pour nos intérêts, des conséquences morales et financières de l'aventure. Il faut entendre, là-dessus, l'ancien chef de la gauche radicale, dont la plume n'a pas aujourd'hui moins de verve tranchante dans le journalisme que sa parole n'en montrait jadis à la tribune.

« Le bon tanneur, dit-il avec une ironie cinglante, s'apprête à jouer en pompe le *Bourgeois gentilhomme* aux yeux de toute l'Europe amusée ; de quoi je m'afflige, car le ridicule de M. Félix Faure, en cette affaire, est le nôtre, puisque nous l'aurons permis, encouragé, et que ce bon Monsieur Jourdain, déguisé pour la circonstance en simili-monarque, sera notre représentant. »

Et l'impitoyable écrivain, s'élevant du sarcasme à la haute philosophie des choses, ajoute : « Les parvenus de tous les temps se ressemblent ; le vilain de race a beau se faire savonner suivant la formule, il reste, — même s'il est physiquement décoratif, — disgracieux d'esprit et de cœur comme devant. Les votes d'un parlement peuvent faire un chef d'Etat de quiconque : ils ne sauraient conférer de nécessité les sentiments qui conviennent à cette fonction supérieure. »

Quant aux conséquences financières, il est aisé de les prévoir : on ne saurait payer trop cher la vanité satisfaite. — Ne parle-t-on pas déjà d'un emprunt pour la construction d'un canal gigantesque, allant de la Baltique à la mer Noire ? Partant de Riga pour aboutir à Cherson, ce canal utiliserait le cours de plusieurs fleuves et rivières, mais devrait être creusé de main d'homme sur une

étendue de plus de 1,000 kilomètres, et coûterait, dit-on, au delà de 500 millions!

Certes, la Russie trouverait, dans la création d'une pareille voie maritime, de précieux avantages commerciaux et militaires, et elle a bien raison de vouloir ainsi relier entre elles la Baltique et la mer Noire, de manière à faire passer ses vaisseaux du sud au nord et du nord au sud à l'abri de toute entrave extérieure. Mais si c'est encore avec l'épargne française que doit s'effectuer cette entreprise, peut-être sera-t-il permis de regretter que notre pauvre argent ne soit pas appliqué chez nous à la création analogue du Canal des Deux-Mers, depuis si longtemps réclamé, et par lequel nos flottes passeraient de l'Atlantique dans la Méditerranée et de la Méditerranée dans l'Atlantique, en se moquant de Gibraltar. — Charité bien ordonnée... Commençons par cette œuvre nationale, d'une si vitale importance pour notre situation dans la Méditerranée, ainsi que le démontre une fois de plus l'article lumineux publié en tête de cette livraison; nous aiderons ensuite nos amis de là-bas.

On s'est beaucoup égayé dans les journaux des ambitions d'uniforme attribuées à M. Faure pour ce voyage. Tantôt on le costumait en ambassadeur, tantôt on l'affublait en colonel russe. Les formes variaient, mais c'était toujours d'une débauche de broderies et de chamarrures qu'il s'agissait, et aussi d'une épée au flanc, de manière à ne pas faire trop disparate au milieu des splendeurs des états-majors. On a même raconté à cet égard des scènes de tailleur dignes de l'opérette. Mais il paraît que, finalement, on a compris le ridicule de toutes ces mascarades et qu'on se résigne au modeste et démocratique habit noir, relevé seulement de quelques cordons.

En attendant, les harangues officielles célèbrent déjà la visite à la cour de Russie avec un accord qui sent le mot d'ordre et un accent qui rappelle la courtoisie du régime impérial.

C'est le président du Conseil municipal de Paris, M. Sauton, disant l'autre jour à M. Faure, *à propos* de l'inauguration du pont Mirabeau : « Portez à la noble nation que vous allez visiter les vœux que forme pour elle la capitale de la France. Vous serez l'interprète de tous les patriotes qui voient dans l'union indissoluble (?) d'un grand Empire et d'une puissante République un gage de paix et de grandeur commune pour les deux peuples amis. »

C'est le préfet de la Seine, M. de Selves, disant au Président à cette même inauguration : « Lorsque, dans peu de temps, noble visiteur d'un grand souverain et d'un peuple ami, vous serez éloigné de nous, le murmure sympathique des eaux de la Seine vous accompagnera pour dire », etc., etc.

Quel style!

C'est l'ambassadeur de France en Suisse, M. Barère (ancien partisan de la Commune, pour le noter en passant), qui, à l'occasion d'une solennité militaire ayant pour but d'honorer le souvenir de nos soldats tombés et recueillis sur le sol helvétique en 1871, a terminé par ces paroles, assez difficiles à rattacher logiquement à l'objet de la fête : « Vous vous souviendrez que, dans quelques semaines, le Président sortira pour la première fois de nos frontières pour répondre à l'invitation de notre illustre allié et ami, l'empereur de Russie. Vos vœux comme ceux de la France tout entière l'accompagneront dans ce voyage mémorable. »

Dans nos départements, la même ritournelle commence à se faire également entendre. Il y a peu de jours, dans la réunion d'un comice agricole où il ne s'agissait que de célébrer la charrue, l'étable et le travail des champs, le préfet du Loiret portait un toast « au Président de la République, qui sera dans quelques semaines à Saint-Petersbourg ! Nos vœux l'accompagneront dans ce voyage mémorable (textuellement la même phrase que M. Barère !) dont les conséquences ne peuvent qu'être des plus profitables pour la France. » — Ci : 500 millions pour le canal de la Baltique à la mer Noire...

Et vous allez voir la même note retentir de tous les côtés dans les discours de solennités quelconques, de distribution de prix, d'ouverture des conseils généraux, etc. — Exactement, je le répète, comme sous l'Empire.

J'ai connu un ancien préfet de ce régime (celui-là même dont on a vendu récemment à l'hôtel Drouot le mobilier artistique), qui me disait avec bonne humeur : « Rien n'était plus facile que les allocutions officielles de ce temps-là ! S'agissait-il d'une inauguration d'école ? « Avant tout, je dois rendre hommage à S. M. l'Empereur, dont vous savez tous la haute sollicitude pour l'instruction populaire... » S'agissait-il d'un Comice rural ? « Avant tout, je dois rendre hommage à S. M. l'Empereur, dont vous savez tous la haute sollicitude pour les intérêts agricoles... » S'agissait-il de visite à quelque usine importante, à quelque grande manufacture ? « Avant tout, je dois rendre hommage à S. M. l'Empereur, dont vous savez tous la haute sollicitude pour la classe ouvrière... » — Et ainsi de suite indéfiniment, en appliquant le même refrain aux sujets les plus divers.

Eh bien, nous revenons aux mêmes procédés comiques, aux mêmes flagorneries basses, avec la seule différence de prince à tanneur ; et encore cette différence ne se montre-t-elle guère dans l'uniformité des flatteries et des platitudes ! — C'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement !...

Du moins, il faut rendre à M. Faure cette justice qu'il ne se ménage pas dans l'exercice de ses fonctions et que, depuis deux semaines notamment, il s'est prodigué en inaugurations de toutes sortes au point de mettre sur les dents tout le monde officiel. Des ponts, des rues, des mairiés, des crèches, des abattoirs, il inaugure sans relâche : malheureusement, il n'a pas l'idée d'inaugurer, par la même occasion, une politique nouvelle, dont le besoin se fait pourtant bien sentir, et qui lui vaudrait un succès autrement éclatant dans la France entière !

Une conséquence inattendue de la visite de M. Faure à Nicolas II a été le dépôt, sur le bureau de la Chambre, d'une proposition d'amnistie par un député socialiste. — On ne saisit pas bien, au premier abord, ni même au second, le lien qui peut exister entre les deux choses, mais les socialistes ne sont pas à une incohérence près, et quand on a entendu le plus intelligent d'entre eux, M. Jaurès, occuper trois séances pour disserter de l'agriculture à propos du renouvellement du privilège de la Banque de France, on ne doit pas trop s'étonner de voir M. Coutant accrocher une motion d'amnistie au voyage de M. Faure. — Tout est dans tout.

Cette discussion académique sur l'agriculture, — qui aura donné aux paysans, selon la fine remarque d'un observateur, la sensation qu'on parle d'eux encore plus qu'on ne s'en occupe, — cette discussion nous a apporté, avec la réplique de M. Deschanel à M. Jaurès, un curieux et nouvel exemple des variations que subit en France l'éloquence parlementaire. Après avoir été emphatique au temps du romantisme, puis grave et châtiée à l'époque des doctrinaires, elle avait tourné, depuis un quart de siècle, à la manière anglaise, c'est-à-dire à la simple discussion d'affaires, claire, précise, sans les tirades oratoires ni la pompe creuse d'autrefois, et il semble que cette forme, inspirée du naturalisme contemporain en littérature, s'adaptait bien aux mœurs démocratiques et aux institutions nouvelles.

Allons-nous changer encore une fois et revenir aux périodes ampoulées de jadis ? On pourrait le croire à l'enthousiasme qui a salué la péroraison, plutôt boursoufflée qu'éloquente du député d'Eure-et-Loir : « Cher paysan de France, éternel sauveur de la patrie et dans la paix et dans la guerre, toi qui, tant de fois, as réparé les revers de nos armes et les fautes de nos gouvernements, ta calme et fine raison sauvera d'un matérialisme barbare l'âme idéaliste de la France !... »

Je ne veux pas remonter jusqu'à la Restauration, où un orateur de la Chambre des pairs, combattant le projet d'une coupe de bois, s'écriait majestueusement, dans le style des romans du vicomte

d'Arlincourt : « Sombres forêts, chênes séculaires... », sans provoquer le sourire de la noble assemblée. Je me borne à rappeler qu'il y a juste vingt ans, sous le Seize-Mai, M. de Fourtou, à la fin du discours où il avait fustigé si rudement la bande de Gambetta, s'étant écrié d'une voix pathétique : « Oh ! chère France... » toute la salle fondit en une hilarité qui désarçonna l'orateur.

Aujourd'hui, voilà qu'un jeune rhéteur ose risquer devant l'assemblée la moins littéraire et la plus plate que nous ayons jamais eue, cette prosopopée lyrique : « O cher paysan de France, éternel sauveur de la patrie, toi qui tant de fois... » Et les sous-vétérinaires d'applaudir avec transport ! — Est-ce le goût qui a changé, ou bien la nullité de la Chambre qui s'est pâmée devant la surprise ?

Il faudra voir ; mais je crois bien qu'il ne faudrait pas en abuser. Passe pour « la chanson » berceuse de M. Jaurès et le pipeau inattendu de M. Deschanel, à la condition de ne pas trop renouveler l'épreuve.

A travers ces incidents, la session s'achève sans qu'on ait voté le budget, ni même abordé les fameuses réformes fiscales, toujours promises et sans cesse ajournées. — Le budget ! c'est pourtant la principale, pour ne pas dire l'unique mission de la Chambre, et comme elle y manque à peu près régulièrement depuis un certain nombre d'années, peut-être conviendrait-il de la contraindre enfin à faire son devoir. Au lycée, quand le devoir n'est pas fait, on inflige un pensum à l'écopier réfractaire. Pourquoi n'en serait-il pas de même à la classe du Palais-Bourbon ? Les 25 francs par jour pourraient être retenus, en totalité ou en partie, en dédommagement du préjudice causé à l'intérêt public par des retards que rien ne justifie, et si l'on adoptait cette mesure, croyez que la besogne s'accomplirait aussitôt avec une suite et un zèle édifiant !

Au moment où la Chambre ferme, les congrès s'ouvrent, comme si la parole humaine ne devait jamais subir aucune interruption et réaliser le problème du mouvement perpétuel.

Le plus brillant de ces congrès a été celui de la Presse, tenu à Stockholm, où se sont réunis trois cents journalistes de toutes les contrées d'Europe et d'Amérique. A coup sûr les questions qu'on y a traitées sont intéressantes, mais, bien franchement, si le congrès eût siégé à Melun, s'y serait-on porté avec le même empressement ? J'en doute un peu, et je crois bien ne calomnier personne en supposant que l'attrait d'un beau voyage, d'une capitale étrangère, d'une réception merveilleuse, entre un peu plus que l'intérêt professionnel dans ces concours où les banquets, les galas, les excursions ne laissent guère de place au travail sérieux.

Ce qu'il faut noter d'abord, à propos de ce congrès international, c'est le solennel hommage ainsi rendu à la Presse et la consécration pour ainsi dire officielle de sa puissance dans le monde moderne. C'est ensuite l'honneur fait à la langue française, choisie d'un commun accord pour toutes les discussions et toutes les fêtes du congrès. C'est en français que le ministre des affaires étrangères de Suède a souhaité la bienvenue aux écrivains de tous les pays; c'est en français que le roi Oscar et le prince royal les ont salués dans le toast amical de Drottningholm; c'est en français que le représentant de la presse autrichienne a répondu au discours du roi; enfin, c'est en français aussi que le ministre de la guerre suédois, qui s'est battu pour nous en 1870, a entretenu nos compatriotes, en resserrant ainsi les vieilles sympathies qui l'attachent à notre drapeau.

En se séparant, le congrès a décidé de se réunir l'année prochaine à Lisbonne, et on peut être sûr que le pays des citronniers, les jardins féeriques de Cintra, et les richesses artistiques du palais des Necessitadès n'exerceront pas moins d'attraction sur les journalistes que les fjords enchantés des environs de Stockholm.

Les femmes, je veux dire les féministes, pensant avec raison qu'elles offrent par elles-mêmes une attraction suffisante, se sont simplement réunies à Versailles, au nombre de plus de trois cents, pour y discuter les questions qui les intéressent. Toutes les nuances théoriques y étaient représentées, depuis le « Féminisme chrétien » et le « Féminisme philanthropique » jusqu'aux sectes les plus indépendantes; mais, en dépit de cette diversité d'opinions et de tendances, aucun écart de langage ne s'est produit; les discussions ont gardé un calme, une convenance, une dignité, dont on pourrait utilement s'inspirer ailleurs.

C'est pour la septième fois que s'assemblait le congrès. De nombreuses communications y ont été faites : sur le logement des domestiques au sixième étage de nos maisons, dans une promiscuité dangereuse; sur la situation légale des femmes en certains pays étrangers, sur l'intervention des femmes honnêtes d'Angleterre envers les femmes tombées, etc., et aussi de nombreux projets concernant la création : de restaurants pour dames, d'écoles d'imprimerie pour jeunes filles, de caisses de retraites pour femmes âgées, d'une organisation meilleure du travail féminin; enfin de la préparation des œuvres féminines pour l'Exposition de 1900.

On voit que le Féminisme ne s'abandonne pas, et que, à travers les railleries et les obstacles de tout genre, il poursuit vaillamment la lutte contre la prédominance masculine. Il a fondé des journaux,

il lance des brochures, il publie des livres, il réunit des congrès, et le voilà maintenant qui crée un théâtre tout spécial où, sous les formes variées de comédie, de vaudeville, d'opérette, c'est l'incessante revendication des droits de la femme qui sortira du rire ou des larmes, des péripéties émouvantes ou drolatiques des pièces.

Jusque-là, il n'y a pas trop à reprendre; mais les Fourriéristes vont sensiblement plus loin; dans un banquet où les femmes de cette école figuraient en grand nombre, la doctrine phalanstérienne a hautement affirmé sa foi et ses espérances. Or, comme chacun sait, le phalanstère ne rêve pas moins que la vie en commun, à la façon des Mormons... « Le principal orateur, dit brièvement un organe de la secte, a exposé ce que sera la femme dans la société future, dans l'organisation idéale que nous projetons d'accomplir... » Malheureusement, on n'a pas publié ce discours, et c'est grand dommage, car il nous eût sans doute appris de jolies choses...

Le banquet s'est terminé par des stances à Fourier, composées et déclamées par une « apôtesse » de la doctrine; mais on n'a pas divulgué non plus ces stances poétiques, dont l'inspiration peut-être eût fait trop songer à Cythère...

Enfin, le congrès du Parti ouvrier a également abordé ces mêmes questions; l'article 6 du programme portait cette brève et significative mention : *la Femme et le Socialisme*. — Seulement, là encore, une discrétion sévère nous a dérobé les développements et la conclusion. — Il eût été pourtant d'un haut intérêt de savoir si, dans la doctrine du Parti, la femme doit devenir collective, comme la terre et le capital; si elle doit être « socialisée » et « nationalisée » comme tout le reste?

Mais, si désirables qu'eussent été des éclaircissements précis à cet égard, on a négligé de nous les fournir, et force est d'attendre les révélations d'un avenir, relativement prochain d'ailleurs s'il faut en croire M. Jaurès, puisque cet émule de M^{lle} Couëdon a prophétisé à la tribune que, dans *dix ans*, le socialisme régnerait sans partage...

En attendant ce paradis, de pauvres femmes, pour qui l'existence est un enfer depuis qu'on en a supprimé l'horizon des espérances chrétiennes, quittent la vie où nulle force morale ne les soutient plus contre la douleur, et demandent au néant, qu'on leur a enseigné comme unique refuge, la fin de leur misère et de leur souffrance.

Jusqu'ici la statistique assurait que les femmes se suicidaient moins que les hommes, et cela tenait sans doute à ce que la foi

religieuse avait chez elles plus de fond et plus d'empire. Mais depuis qu'on s'est efforcé d'en tarir la source, les femmes se rapprochent sensiblement des hommes dans cette rivalité lugubre, et le suicide des quatre giletières, dont l'opinion s'est si vivement émue la semaine dernière, montre que, sous ce rapport du moins, l'égalité entre les sexes tend à s'établir.

Pauvres giletières ! La plus âgée comptait à peine vingt-six ans, et, avec un peu de courage, leur vie, quoique semée de mécomptes et de chagrins, pouvait se relever encore et trouver la rédemption dans un honnête foyer. Que leur a-t-il manqué pour continuer la lutte, pour se fortifier entre elles contre la désespérance ? Uniquement ce rayon divin qui transfigure et illumine les galetas en y faisant entrevoir la récompense après l'épreuve, la joie après les larmes...

Contradiction singulière ! C'est à ce rayon divin, si haineusement écarté des âmes en peine, qu'on demande précisément l'inspiration supérieure dans les arts, ainsi qu'on peut le voir en ce moment par les envois de Rome exposés dans les salles du quai Malaquais. Tout y est religieux, et on s'étonne vraiment que les mêmes hommes qui nient la puissance de l'idée chrétienne dans la vie sociale l'indiquent aux jeunes artistes comme la source la plus féconde du Beau !

On rencontre là, dans ces envois intéressants de la villa Médicis, *Jésus et la Femme adultère*, un *Christ en croix*, une *Vierge à l'Enfant*, une *Madone*, un *Saint Laurent*, un *Saint Sébastien*, un *Saint Vincent*, d'autres sujets tirés de l'Ancien Testament et supposant tous, avec la connaissance de l'histoire religieuse, le sens profond des récits bibliques et des scènes évangéliques. A quelle école nos jeunes peintres auraient-ils pu les apprendre, puisque, à tous les degrés de l'enseignement public, on leur cache soigneusement les notions qu'on leur demande ensuite d'appliquer dans l'art ? Si le Christ, la Vierge, les saints ne représentent que superstitions et légendes, à quoi bon perpétuer ces vaines figures et ces mensonges ? Mais si, au contraire, ils sont l'image et le symbole de vérités dont le monde vit depuis deux mille ans, pourquoi leur refuser, dans les institutions et dans les mœurs, la part et l'hommage que leur ont partout accordés les siècles ?

Après l'idée religieuse, l'idée militaire est peut-être celle qui porte l'homme le plus haut, en lui soufflant au cœur l'esprit de dévouement et de sacrifice, en l'enflammant des élans sublimes qui font les héros et les martyrs.

Sous ce rapport, une institution nous manquait, qu'on s'étonnait de ne pas voir établie chez nous depuis longtemps et qui vient enfin d'être fondée avec le généreux concours de tous les hommes épris de nos glorieux souvenirs. — C'est un Musée historique de l'Armée, étalant aux regards des jeunes générations tout l'incomparable passé militaire de notre pays, et les excitant ainsi à maintenir les traditions chevaleresques qui sont l'honneur de notre histoire.

On n'a pas oublié le grand et populaire succès obtenu, en 1889, par le Pavillon de la Guerre, élevé sur l'esplanade des Invalides. C'est le souvenir de cette exhibition particulière et de l'universelle sympathie qu'elle avait rencontrée qui a donné à une Société privée, celle de la *Sabretache*, dont Meissonier était alors le président et qui a maintenant à sa tête Edouard Detaille, le peintre du *Rêve*, l'idée de combler une lacune regrettable en organisant, sans aucune subvention de l'Etat, un Musée militaire digne de la nation dont les annales éclipsent sous ce rapport celles de tous les autres peuples. — L'Etat n'a participé à l'institution nouvelle qu'en lui concédant quelques salles des Invalides demeurées sans emploi et qui ne pouvaient être mieux utilisées qu'en complétant ainsi l'œuvre nationale de Louis XIV.

Promptement constitué par les dons de généreux collectionneurs et aussi par l'offrande de reliques pieusement conservées dans les familles, le nouveau Musée a été inauguré la semaine dernière par le Président de la République, et dès maintenant on peut aller le visiter dans l'aile gauche de l'Hôtel des Invalides.

Je n'en dresserai pas ici le catalogue, mais il comprend déjà assez de richesses pour qu'on se sente le cœur ému devant ces vieux uniformes troués par les balles, ces drapeaux déchiquetés, ces sabres et ces baïonnettes qui ont poussé des charges si furieuses à travers l'Europe; devant la jambe de bois de Dumesnil, l'épée que Mac-Mahon portait à Magenta, l'habit tout brodé d'or de Canrobert, les boulets et les fragments de mitraille provenant du passage de la Bérésina, les pistolets de Napoléon, un morceau de son cercueil, et le petit chapeau légendaire posé sur un coussin de velours! — Puis, après la série des costumes militaires depuis trois siècles, après les shakos fantastiques et les plumets extraordinaires du premier Empire, les trophées de nos guerres d'Afrique, de Crimée, d'Italie, et enfin, dans une dernière vitrine, l'équipement des soldats qui ont fait la rude campagne de Madagascar.

On a là comme une vision saisissante des batailles épiques de nos pères et des luttes géantes de nos contemporains; mais cette

évocation, au lieu d'accabler l'âme par sa grandeur, lui donne au contraire un viril réconfort en la relevant dans la fierté et dans l'espérance.

Où le père a passé passera bien l'enfant!

C'est à un soldat, au général Cavaignac, qu'a été dressé ce mois-ci, sur la terre algérienne, un buste bien dû à sa mémoire. Mais ce n'est pas à Cherchell que je rêvais ce bronze : c'est à Paris, où le chef du Pouvoir exécutif de 1848 a sauvé l'ordre de l'émeute sauvage des journées de Juin; et c'est au lieu le plus terrible de la lutte sociale d'alors, sur le terrain même de la Bastille, que j'aurais voulu voir ériger cette statue vengeresse, à la place de la colonne démoralisatrice élevée à l'insurrection!

Je m'étonne que le second Empire n'ait pas eu l'habile et juste pensée de cet hommage, et si la monarchie doit se relever un jour parmi nous, je souhaiterais qu'un de ses premiers actes fût de consacrer, dans les quartiers populeux de la capitale, l'impérissable souvenir du grand service rendu à l'ordre et à la France par la ferme et loyale épée du républicain Cavaignac.

On a remarqué que le fils n'assistait pas, à Cherchell, à la glorification du père. Mais son absence est bien excusable : n'avait-il pas, à la même heure, à défendre son projet d'impôt progressif sur le revenu, acclamé et voté par les héritiers politiques de ceux qu'a mitraillés le général de 1848?...

L'été n'est pas la saison des théâtres; beaucoup sont fermés, les autres végètent avec des doublures, pendant que les premiers sujets et les étoiles courent la province, les villes d'eaux, l'étranger, ou se reposent dans le silence des champs. La Duse est partie, emportant ce qui nous restait d'enthousiasme, et sans la mort du pauvre Meilhac, la littérature dramatique n'aurait guère fait parler d'elle ce mois-ci.

Il me semble qu'on a singulièrement exalté et démesurément grandi l'auteur de la *Belle Hélène* et de *Barbe-Bleue*. Il a été, certes, un amuseur plein d'entrain et de gaieté folle; mais s'il a fait rire, si ses opérettes et ses bouffonneries ont déridé pendant trente ans un public de second ordre, il faut pourtant dire qu'il n'a jamais été qu'un vaudevilliste, dénué d'observation pénétrante et de philosophie sociale. Il a crayonné plus de cent pièces, sans parvenir à s'élever jusqu'à la comédie et à se faire applaudir dans la maison de Molière. — Ce n'est pas *le* monde qu'il a peint dans ses œuvres légères, mais *un* monde étroit et spécial de cocottes et de rastaquouères. Ses héroïnes préférées sont des femmes entretenues,

ses tableaux de prédilection l'étalage d'un vice d'autant plus contagieux qu'il est plus souriant et plus bon enfant. Mais ce que son œuvre a surtout de malsain et de dissolvant, c'est « la blague » de tout idéal, la parodie de toutes les légendes héroïques, la gouaillerie de tout ce qui élève l'âme et ennoblit l'humanité.

Il a été de l'Académie pourtant, mais *après* son collaborateur Halévy, et peut-être l'Institut aurait-il pu s'épargner cette faiblesse en se souvenant d'un mot de Villemain au candidat Mazères, collaborateur d'Empis. — Ce dernier avait été admis sous la coupole, mais quand Mazères se présenta à son tour : « Qu'avez-vous fait ? » lui demanda de sa lèvre sarcastique le redoutable secrétaire perpétuel. — Le solliciteur débita les titres des pièces faites en commun. — Alors Villemain, avec une ironie sans pitié : « Il me semble que nous avons déjà reçu quelqu'un pour ça... »

L'Académie, d'ailleurs, a tenu à faire entendre sur la tombe même de Meilhac ce qu'elle pensait de son talent. Tandis que d'enthousiastes admirateurs promettent à son œuvre, déjà vieillotte et démodée, ainsi qu'on peut le constater aux reprises, une durée égale à celle même de l'esprit français, M. Gaston Boissier, parlant au nom de l'Institut à ses funérailles, a dit avec bon sens : « Ne parlons pas d'immortalité ; c'est un bien grand mot, et il me semble que Meilhac, qui ne les aimait guère, aurait souri de l'entendre prononcer à propos de son théâtre. »

En somme, ce qu'on peut dire de plus favorable à l'honneur de Meilhac, c'est que, s'il fut homme de plaisir, il fut bon aussi, généreux, charitable, et qu'à son dernier jour, entrevoyant à travers les obscurités de la fin une lumière qu'il n'avait pas su discerner plus tôt, il voulut, — et il le spécifia dans son testament, — être porté à l'église, avec un crucifix sur la poitrine.

De tous les exemples de sa vie, c'est celui-là qui gardera le mieux quelque estime à sa mémoire.

PARIS CHARITABLE ET PRÉVOYANT ¹

A première vue, ce titre peut paraître une gageure. Paris charitable? Passe encore! Mais Paris prévoyant?... La ville dont les chroniqueurs s'appliquent à faire, avant tout, le rendez-vous par excellence des plaisirs, des folies bruyantes, des fêtes scandaleuses, Paris serait susceptible de devenir prévoyant? Que dis-je? Il l'est déjà, à en croire le gros volume que l'Office central vient de publier!

Eh bien, s'il était quelque esprit sceptique, épris de pessimisme, à qui le titre de ce livre semblât paradoxal, qu'il ne s'en détourne pas, cependant, sans l'avoir feuilleté. Il sera certainement séduit par l'éloquence particulière qui marque ses pages, par l'éloquence des faits.

Il y verra la triste nomenclature des misères humaines; mais il y trouvera également la preuve de tout ce qu'on a déjà fait pour les combattre, pour les soulager, quelquefois pour en effacer la trace.

L'enquête entreprise par l'Office central, et dont nous avons déjà plusieurs fois parlé, est en pleine voie d'exécution, et d'exécution parfaite. Nul intermédiaire, — car l'Office est cela avant tout, — nul collectionneur n'était mieux outillé que lui pour mener à bien une œuvre aussi considérable et aussi délicate, exigeant des renseignements précis et multiples, un classement très clair, un zèle méticuleux, et avant tout, l'homme qui pourrait y consacrer sans partage son temps, sa pensée et son intelligent dévouement.

M. Léon Lefébure, qui a créé l'Office central et qui l'a organisé avec sa rare et profonde expérience, a eu le bonheur de trouver deux collaborateurs principaux dignes de l'œuvre à laquelle il les conviait : les dévouements s'attirent! L'un est M. Béchard, l'administrateur qui remplit avec tant de délicatesse et de tact un rôle

¹ *Paris charitable et prévoyant*. Tableau des œuvres et institutions du département de la Seine. Publié par les soins de l'Office central des Œuvres de bienfaisance, reconnu d'utilité publique, 175, boulevard Saint-Germain. 1 vol. gr. in-8° de vii-644 pages, Plon. Prix : 10 fr.

si difficile; l'autre, M. Giraudeau, qui s'est chargé spécialement de l'enquête.

C'est à ce dernier qu'est particulièrement due cette publication, unique et vraiment monumentale, de *la France charitable*, dont le volume que nous recommandons aujourd'hui n'est, en réalité, qu'un énorme fascicule.

Tout y est, depuis les asiles d'enfants jusqu'aux hospices de vieillards; et ce qui fait la nouveauté du recueil, c'est la condensation nette et brève des renseignements historiques, statistiques et moraux sur chaque œuvre, sur chaque maison. Je sais bien que quelques esprits chagrins jugeront que ce n'est pas là de la modestie. Sans médire de la douce vertu, peut-être peut-on trouver que le moment est venu de pratiquer surtout la justice, même vis-à-vis de nous-mêmes. Il est facile d'être modeste quand les autres nous rendent justice. Quand ils nous la refusent, c'est un devoir de la revendiquer.

Certes, avec ce *Paris charitable et prévoyant*, nous ne proclamerons pas que tout est accompli et que nous n'avons qu'à nous reposer dans un égoïsme satisfait, nous n'ignorons pas que chaque jour révèle des lacunes ou crée des besoins nouveaux; mais il nous sera permis de soutenir que nous avons fait quelque chose et même beaucoup sur plusieurs points. Cette conviction éloignera le découragement et vaudra, au contraire, par l'attraction de l'exemple, de nouveaux soldats à l'armée du bien.

Qu'on lise, entre tant d'autres, les chapitres sur les institutions patronales, sur la participation aux bénéfices, sur les habitations économiques, sur l'assistance par le travail, et l'on verra si les résultats acquis sont négligeables.

Il y aurait, dans ces pages pleines de renseignements, de quoi faire retentir, pendant des semaines, la tribune du Palais-Bourbon de discours emphatiques sur le mode socialiste.

Dans ce volume, on s'est contenté de relater les faits sans phrases, ce qui est préférable. Nous agissons beaucoup, nous le disons peu. Quand nous le disons, il faut le dire bien. C'est fait.

Paris charitable et prévoyant est indispensable à quiconque s'occupe des questions sociales, soit au point de vue de la discussion publique, soit au point de vue de l'utilité privée des malheureux et de leurs protecteurs.

Il n'est personne, aujourd'hui, qui puisse ne pas faire partie de l'une de ces deux classes.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1897.

Les Chambres ne se sont pas séparées aussi promptement qu'on l'avait cru et nous avons failli avoir, au lieu d'une fin de session, une crise ministérielle. L'événement a été évité pour cette fois; mais on n'a été bien sûr que lorsque le Parlement a tenu son congé.

Le gouvernement a bien quelque part de responsabilité dans l'échec qu'il a essuyé. Il jugeait avec raison que la Chambre n'était plus en état de faire une besogne sérieuse, et c'était à bon droit qu'il voulait lui donner ses vacances; mais que ne lui proposait-il simplement de voter, suivant l'usage, les quatre contributions directes, et, ce vote émis, de se disperser!

Au lieu de cela, le gouvernement commence par demander la mise à l'ordre du jour de l'examen des réformes fiscales, sachant qu'il sera impossible de le mener jusqu'au bout; le débat à peine entamé, il l'interrompt, et il propose non seulement de l'ajourner à une autre époque, mais de reporter au mois d'octobre le vote des contributions directes, en décidant que la répartition, que les conseils généraux en devaient faire dans la session d'août, n'aura lieu, qu'en session extraordinaire, au mois d'octobre, après que la Chambre aura statué sur ces contributions. Ainsi, non seulement le Parlement se condamnait d'avance au vote des douzièmes provisoires, mais encore il associait aux irrégularités habituelles de son travail les assemblées départementales, en les obligeant à différer de deux mois une délibération que la loi et l'usage fixaient à la session ordinaire du mois d'août.

On ne conçoit pas que le cabinet se soit obstinément attaché à une méthode aussi défectueuse; ses organes les plus dévoués dans la presse lui en avaient signalé les inconvénients et les périls. La faute de tactique a été immédiatement exploitée par la coalition radico-socialiste, trop heureuse de l'appui que, sans le vouloir assurément, un membre de la droite venait lui donner. On a dit que M. Brisson, ayant eu connaissance des perplexités de M. Gabriel Dufaure, lui avait conseillé la présentation de l'amendement

que l'honorable député a soutenu à la tribune. Le bon apôtre en espérait apparemment quelque ennui pour le ministère; son espérance a été trompée. M. Gabriel Dufaure n'a pas eu de peine à faire valoir les objections que soulevait la proposition du cabinet; il a demandé à la Chambre d'en rejeter le premier article, et de voter purement et simplement, toutes réformes ajournées, les quatre contributions. La Chambre lui a donné raison, l'article a été rejeté au scrutin, et la gauche a aussitôt prétendu, d'accord avec quelques feuilles conservatrices dont on comprend moins l'intérêt dans cette affaire, que le cabinet était battu et qu'il n'avait qu'à se retirer.

Il aurait été battu, en effet, et dès lors obligé de céder la place, pour le plus grand bien des conservateurs, à M. Millerand ou à M. Rouanet, si le ministre des finances n'avait pris soin de donner préalablement au vote sa vraie signification, en laissant entendre que le gouvernement en tiendrait compte. M. Cochery avait dit très explicitement, avant le scrutin : « M. Dufaure a indiqué nettement que l'objet de son amendement était d'inviter la Chambre à se prononcer pour le vote immédiat des quatre contributions. C'est dans ce sens que le gouvernement devrait interpréter le vote de la Chambre, si elle suivait M. Dufaure. » Rien de plus clair; à cette interprétation radicaux et socialistes n'avaient fait aucune objection. Ils reprochent sans cesse au cabinet de s'appuyer sur la droite; mais c'est un crime qu'ils sont tout prêts à commettre quand l'occasion leur en est donnée, et, dans leur désir de voter la proposition de M. Dufaure, ils s'étaient bien gardés d'élever une contradiction, qui eût risqué d'en amener le retrait ou le rejet. Le scrutin une fois acquis, ç'a été une autre affaire; quand M. Cochery, rappelant ce qu'il avait dit antérieurement au vote, est venu annoncer que le gouvernement, déférant au vœu de l'Assemblée, déposerait dès le lendemain le projet relatif aux quatre contributions, socialistes et radicaux ont protesté avec indignation contre la mauvaise foi d'un ministre, qui confirmait après le scrutin les déclarations faites avant.

C'est qu'ils n'avaient vu dans ce débat qu'une chance de renverser le ministère, et, cette chance leur échappant, ils ne s'en consolaient pas. Qui pourrait prendre au sérieux leurs réclamations? A entendre les radicaux, rien n'était plus facile que d'achever en quelques jours l'examen des réformes fiscales, et pendant toute une session, ils avaient, par une obstination renouvelée sous toutes les formes, empêché le vote des moindres lois. On comprenait, de la part de M. Dufaure, l'opposition à cet ajournement du vote des quatre contributions; mais les radicaux avaient-ils le droit de s'en émouvoir, lorsqu'ils l'avaient proposé

eux-mêmes, deux ans auparavant, alors qu'ils étaient au pouvoir? « Oui, a dit M. Cavaignac, relevant ce souvenir que lui avait opposé M. Méline, oui, j'ai fait cette proposition en 1895... Nous l'avons faite, sachant que nous suspendions le fonctionnement normal du système actuel, sachant que c'était une mesure grave, mais sachant aussi que nous engageons, précisément par ce que cette mesure avait d'exceptionnel, le vote de l'impôt sur le revenu. » Et le ministre Méline, à son tour, déclare que c'est pour engager le vote des réformes fiscales qu'il avait fait semblable proposition.

Ainsi les appréciations varient suivant l'intérêt des partis; on regarde, pour juger les mesures, non pas ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais par qui elles sont présentées, et les radicaux, qui faisaient mine de vouloir prolonger la session, eussent été les premiers à en réclamer la clôture, si le gouvernement avait passé dans leurs mains. Nous ne prétendons pas qu'ils soient les seuls à donner l'exemple de ces contradictions; aucune opinion n'en est exempte. Ce n'est pas une des moindres raisons du scepticisme, qui gagne de plus en plus les foules et les laisse indifférentes, quand elles n'en sont pas dégoûtées, aux compétitions parlementaires.

La majorité, qui, sur l'amendement de M. Gabriel Dufaure, avait fait défaut au ministère, lui est revenue dans les votes ultérieurs; elle s'est particulièrement affirmée, à la séance suivante, pour rejeter la proposition de M. Cavaignac, établissant « un impôt général sur le revenu ». Dans la discussion de cette proposition, M. Dufaure a secondé par un judicieux discours les efforts du cabinet dont il avait, la veille, combattu le projet de loi.

Finalement les quatre contributions ont été votées, avec un dégrèvement de 25 millions sur la propriété foncière, dégrèvement accordé, dans des proportions diverses, aux cotes de 10 à 25 francs, suivant un amendement de M. Flandin, accepté par le gouvernement. Il restera à trouver les ressources avec lesquelles on remplacera ces 25 millions. La question est remise à la session d'octobre. Nous craignons fort qu'on ne la résolve par l'établissement de charges nouvelles, et que ce dégrèvement ne soit, en réalité, qu'un déplacement d'impôts.

Les incidents de ces débats ont eu, du moins, cet avantage de mettre en lumière la situation respective des partis dans la Chambre. Ils ont clairement montré que le gouvernement avait besoin de l'appui des conservateurs, et que, cet appui lui manquant, il serait en minorité.

M. Cavaignac, s'armant du dénombrement qui a été fait récemment des divers groupes de l'Assemblée, à l'occasion de la nomi-

nation de la commission du Panama, a dit à M. Méline : « Vous avez obtenu 274 voix, et les deux groupes de droite se composent, à l'heure présente, de 412 membres environ. » Et il a fondé sur cette constatation ses accusations contre le cabinet : « Vous avez groupé derrière vous dans ce pays toutes les forces conservatrices, a-t-il ajouté, pour faire une œuvre de résistance. »

Eh bien, oui, c'est là la vérité, non pas telle peut-être que le gouvernement l'envisage et l'avoue, mais telle qu'il sera de plus en plus amené par la force des choses à la reconnaître et à la pratiquer. Déjà, en répondant aux collectivistes, M. Méline leur a dit cette bonne parole que n'oseraient leur adresser M. Bourgeois ni M. Cavaignac : « Nous ne voulons pas gouverner avec vous. » Et, s'adressant à M. Cavaignac, il a pu le mettre en face de l'obligation où celui-ci se trouve, ainsi que son parti, de s'appuyer sur les révolutionnaires. C'est en vain que M. Cavaignac s'en défend; c'est en vain qu'il s'écrie : « M. Millerand a dit, avant moi, que le pays serait alors placé entre la politique socialiste qu'il représente et la vôtre. Eh bien, non, le pays ne sera pas acculé à ce choix. Il y a entre les deux la vieille politique républicaine. »

Pure illusion ! Cette vieille politique républicaine, un des oracles du parti, M. Ranc, qui le défend avec M. Cavaignac, déclare qu'il le poussera jusqu'à l'alliance avec les collectivistes. M. Cavaignac sera obligé, comme M. Ranc, d'accepter cette alliance; ne l'a-t-il pas déjà subie dans son précédent ministère, quand son collègue, M. Mesureur, déclarait que le cabinet était socialiste, quand il était avéré que ce ministère ne vivait que par le concours des socialistes, par le concours des descendants politiques de ceux que le général Cavaignac avait vaincus aux journées de Juin, de ceux à qui il disait en 1848 : « Oui, la séparation existe, et je ne prévois pas qu'elle puisse cesser. Je laisse au temps le soin de prononcer qui, de vous ou de nous, sert le mieux la République » ?

Sans doute, M. Cavaignac ne partage pas toutes les vues des socialistes, et le jour viendra inévitablement où il leur répétera les paroles que son illustre père adressait aux révolutionnaires de son temps. Mais ses projets actuels n'auraient eu chance de succès que par eux. Son pouvoir, s'il revenait au gouvernement, ne durerait que par eux, et, comme le lui a dit avec raison M. Méline, s'ils l'appuient, s'ils l'applaudissent en ce moment, c'est qu'ils voient dans ses propositions « un premier à-compte sur la révolution de l'avenir ».

Il n'y a donc qu'à accepter, qu'à reconnaître, de part et d'autre, la situation telle que l'ont créée les événements. Les radicaux ne peuvent rien sans les collectivistes; le gouvernement ne peut rien

sans les conservateurs, et si les conservateurs n'ont pas reçu de lui toutes les satisfactions qu'ils ont droit d'en attendre, ils doivent à leur tour considérer le programme de résistance que la défense de la société lui impose comme « un premier à-compte » sur les réparations de l'avenir. Les événements ont leur logique; c'est aux hommes à n'en pas arrêter la marche par leur présomption ou leur indolence. La lutte est contre ceux qui veulent détruire les principes de liberté et de propriété individuelle; le gouvernement doit y convier tous ceux qui veulent défendre ces principes. Déjà, en 1893, M. Casimir-Périer, président du Conseil, disait : « J'en suis sûr; sans distinction d'opinion, il se formera une ligue des Français et des honnêtes gens. »

La formule est, plus que jamais, de circonstance. Le gouvernement n'a qu'à l'arborer franchement, s'il veut qu'on le suive et qu'on le soutienne.

C'est bien le sentiment du péril commun qui a déterminé la Chambre à voter l'affichage du discours prononcé par M. Deschanel, en réponse à l'interpellation de M. Jaurès sur la crise agricole. En même temps qu'un hommage au talent et aux idées de l'orateur, ce vote était un aveu de l'importance attribuée aux harangues du tribun socialiste. A une propagande qu'elle prévoyait, et que l'organe de M. Jaurès, *la Petite République*, avait d'ailleurs annoncée, la Chambre a voulu opposer une réfutation qui pût être connue de toutes les communes. Le discours de M. Deschanel sera-t-il lu jusqu'au bout par les habitants des campagnes? On n'oserait l'espérer; aussi bien que l'interpellation de M. Jaurès, c'est un morceau un peu long pour les populations rurales. Mais elles en pourront saisir plus d'un argument dont elles garderont souvenir, lorsque les disciples de M. Jaurès viendront essayer auprès d'elles l'effet de leurs déclamations. La discussion reprendra sans doute au retour de la Chambre, et s'il y a plus de quinze orateurs inscrits, comme l'a déclaré M. Jaurès au début de son interpellation, elle pourra remplir tous les samedis jusqu'à la fin de la législature. Nous souhaitons, si elle doit avoir cette durée, que les conservateurs se préparent à y intervenir à leur tour. Il importe qu'on les entende, et que leur silence ne donne pas le droit de supposer qu'ils laissent à d'autres le soin de défendre les principes et les intérêts auxquels les populations sont le plus attachées.

On ne sait où s'arrêtera la commission du Panama; ceux qui la mènent n'avaient pas sans doute prévu eux-mêmes à quelles démarches elle serait entraînée. Ce n'est pas assez pour elle d'avoir été obligée de se transporter au Luxembourg pour recevoir la déposition de M. Loubet, président du Sénat. Il lui a fallu envoyer une

délégation au Palais de Justice pour interroger Arton, et voilà Cornélius Herz qui, non content d'avoir fait venir à Bournemouth deux membres de la Chambre, M. Rouanet et M. Plichon, pour vérifier l'authenticité de la lettre où il demandait à la commission à être entendu, exige que dix-sept commissaires au moins se rendent auprès de lui pour recueillir les révélations formidables qu'il est, dit-il, prêt à leur faire. La commission en a délibéré. Que devait-elle répondre ?

Pauvre commission ! Elle expie cruellement les fautes que d'autres ont commises, avant qu'elle ne fût née. Elle avait conscience des soupçons que la conduite tenue dans cette affaire par les pouvoirs publics avait amassés contre eux, et elle prévoyait qu'elle les encourrait elle-même, si elle se refusait aux conditions imposées par Cornélius Herz ; on dirait qu'elle aussi redoutait la lumière et la vérité. Elle avait immolé son amour-propre à la crainte des arrêts de l'opinion, et, prenant son courage à deux mains, elle avait décidé qu'elle irait, au grand complet, rendre visite au malade de Bournemouth.

Déjà on se disposait à partir ; les valises étaient prêtes ; la questure avait préparé les fonds ; le *Cecil-Hotel*, à Londres, avait reçu avis de retenir des chambres pour les commissaires. Le président de la commission, M. Vallé, sans attendre ses collègues, s'était hâté de franchir le détroit. Tout à coup, une étrange nouvelle retentit : Cornélius Herz n'est pas satisfait. Il a écrit au président de la commission une lettre, dont le *Times* a eu la primeur, lettre dans laquelle il fait connaître les motifs de son mécontentement. Comment la commission a-t-elle pu fixer la date de son voyage, sans la soumettre d'abord à l'opinion de Cornélius Herz ? Il ne peut la recevoir que le 12 août, ou plus tard si elle le préfère ; car ce moribond, dont la Faculté a depuis plusieurs années annoncé la dernière heure, dispose du temps comme s'il en était maître. Il exige de plus que la commission lui communique tous les dossiers des procès entamés contre lui, et qu'elle s'engage par écrit à lui faire rendre justice et à proclamer son innocence. C'est ce qu'il appelle « aller jusqu'au bout pour *la cause de l'honneur* ».

Cette fois, la commission a perdu patience ; elle a renoncé au voyage. Elle n'ira pas voir Cornélius Herz, et elle tâchera, sans lui, de faire la lumière sur lui. On ne peut guère lui demander plus.

Les témoignages que la commission a déjà entendus confirment, à quelques nuances près, tout ce qu'on avait raconté sur les pourparlers de police échangés avec Arton. Il est manifeste qu'on se souciait peu d'avoir sa personne, mais beaucoup de connaître ses

secrets et de saisir ses papiers. M. Loubet, M. Ribot, M. Develle, assurent qu'ils ont été étrangers aux faits; mais ils ne les nient pas. On ne distingue pas clairement à quels ordres obéissaient les émissaires officiels, M. Soinoury ou M. Dupas; mais leur mission n'est pas douteuse. M. Ribot a bien déclaré qu'il avait relevé de ses fonctions M. Soinoury; mais une disgrâce, qui se traduit par une trésorerie générale, prouve que, si les actes de l'agent n'étaient pas de ceux qu'on ose avouer, on ne les a pas pour cela désapprouvés.

On se rappelle que ce fut M. Soinoury qui, sous le ministère Bourgeois, essaya, par promesses ou menaces, d'amener M^{me} Cottu à lui révéler les noms des membres de la droite (jusqu'ici introuvables), qui auraient été compromis dans l'affaire du Panama. La tentative, longtemps niée, s'éclaire aujourd'hui des déclarations que le garde des sceaux du dernier ministère radical, M. Ricard, vient de faire, sans aucun embarras, à la commission du Panama. Il a été prouvé que cet austère ministre avait donné mission à l'un de ses amis, M. Lefèvre, d'aller voir Arton, dans sa prison de Londres, pour obtenir de lui, à des conditions avantageuses, la livraison de ses papiers. Le procédé était singulier de la part du chef de la magistrature française; mais ce qui l'est peut-être encore plus, c'est le motif qu'a allégué ce régénérateur de nos mœurs judiciaires. Il avait entendu dire à son ami Lefèvre qu'Arton avait entre les mains des papiers, provenant de M. Cottu, qui compromettaient l'honneur de plusieurs membres de la droite et du clergé, C'est dans cette vue, — qu'il a dû lui-même reconnaître chimérique. — que ce successeur de l'Hospital avait combiné son ambassade.

Il y a un témoin qui a refusé de s'expliquer devant la commission, et qui reste en conflit ouvert avec elle, c'est l'ancien procureur général, M. Quesnay de Beaurepaire. M. de Beaurepaire s'est rendu devant la commission, mais pour lui déclarer qu'elle n'avait pas compétence pour l'interroger et qu'il ne consentirait pas à lui répondre, par respect pour le secret professionnel. La commission a fort mal pris la remontrance et, sur la proposition de ses deux *leaders*, M. Viviani et M. Rouanet, elle a voté deux ordres du jour, portant que, sans avoir à entamer une discussion juridique avec ce magistrat, elle se réservait de conclure, après le dépouillement des dossiers, sur les responsabilités générales qui pourraient incomber à la magistrature et sur le cas particulier de M. Quesnay de Beaurepaire.

Depuis ce jour, elle s'est fait remettre par le garde des sceaux les deux rapports que M. de Beaurepaire avait adressés à la chancellerie, l'un du 12 septembre 1892, concluant en termes éner-

giques aux poursuites contre les administrateurs du Panama et M. Eiffel; l'autre, du 8 novembre 1892, déclarant, après qu'une instruction supplémentaire du conseiller Prinnet avait aggravé les charges, qu'il n'y avait pas lieu d'exercer des poursuites.

Comment une telle contradiction, en si peu de temps, a-t-elle pu se produire? C'est ce que la commission prétend rechercher, et, déjà informée qu'en 1889 M. de Beaurepaire avait été d'avis d'exercer des poursuites et que le garde des sceaux d'alors, M. Thévenet, les avait empêchées, elle a mandé à sa barre cet ancien ministre.

M. de Beaurepaire a invoqué le secret professionnel. On n'aurait rien à dire contre son scrupule, et beaucoup eussent été peut-être disposés à lui en faire honneur, si, au même moment, ce magistrat, aujourd'hui président de chambre à la Cour de cassation, ne s'en était départi, en apprenant à la commission, qui ne lui demandait pas ce renseignement, qu'il avait admonesté, jusqu'à lui faire verser des larmes, un vieux juge d'instruction, M. Prinnet, parce que ce dernier avait consenti à s'expliquer devant la commission de 1892. Et quant au juge qui poursuit, à l'heure présente, l'instruction contre Arton, M. Le Poittevin : « Je ne lui ferai pas l'honneur de parler de lui », a dit M. de Beaurepaire. Quel respect les membres de la magistrature peuvent-ils attendre du public, lorsqu'on les voit se traiter ainsi entre eux! Nous avons eu déjà, sur les mœurs judiciaires de la magistrature épurée, les révélations qu'ont faites au Sénat M. Constans et M. Monis. Le langage de l'ancien procureur général ajoute un nouveau trait à ces appréciations.

Il nous souvient, du reste, qu'au mois de juin 1893, un article du *Figaro*, vraisemblablement inspiré par un ami très intime de M. de Beaurepaire, laissait entrevoir les raisons de ces contradictions dont la commission voudrait se rendre compte, et que le secret professionnel empêche aujourd'hui M. de Beaurepaire de lui expliquer. On était alors sous l'impression de l'arrêt par lequel la Cour de cassation avait déclaré prescrits les délits des condamnés du Panama, non sans formuler des considérants très sévères pour les lenteurs qui avaient amené cette prescription. Le *Figaro* répondit aux questions que se posait le public dans un article dont nous fîmes mention dans notre Chronique¹, et qui constituait un véritable réquisitoire contre les membres du gouvernement autant qu'un plaidoyer pour le procureur général mis en cause. On y accusait les ministres du temps, M. Floquet, M. Thévenet, M. Bourgeois, M. Tirard, M. de Freycinet, M. Rouvier, d'avoir « louvoyé, lanterné », quand

¹ *Correspondant* du 25 juin 1893.

le procureur général, assailli de plaintes contre les administrateurs et les entrepreneurs du Panama, ne demandait qu'à poursuivre.

Le document est facile à retrouver; la commission y puiserait peut-être des indications utiles pour le but qu'elle veut atteindre.

Il était difficile que la Chambre se séparât sans avoir provoqué quelques explications du gouvernement sur le conflit gréco-turc. Mais il était à peu près certain que ces explications seraient vagues, et que la Chambre, quoi qu'elle pût en penser, n'hésiterait pas à s'en montrer officiellement satisfaite.

Au point où les choses en sont venues, il n'y a qu'à s'en remettre au travail de la diplomatie, sans se flatter qu'elle aboutisse promptement à une solution définitive. La Turquie en vint-elle, comme on semble aujourd'hui l'espérer, à promettre l'évacuation de la Thessalie, il lui resterait encore à exécuter son engagement, et si, enhardie par ses succès, elle venait à rendre nécessaire l'action coercitive de l'Europe, on pourrait se demander si les puissances n'auraient pas mieux fait de l'exercer plus tôt.

Sans vouloir demander à la république de 1897 la fière attitude qu'avait su prendre la monarchie en 1828, nous persistons à croire qu'elle aurait pu se donner un rôle plus brillant, montrer plus d'initiative, et fortifier son action, en y intéressant l'opinion publique.

Cette conviction se confirme en nous par la lecture des documents que le nouveau *Livre jaune* vient de faire connaître.

Que disait notre ambassadeur à Constantinople, M. Cambon, dans sa dépêche du 7 juin 1896? Relatant l'entretien qu'il avait eu avec le Sultan sur les affaires de Crète, M. Cambon répétait que le Sultan ferait des promesses, toujours aussi vaines, et que les Crétois, éclairés par l'expérience, n'y croiraient pas.

« Nos gouvernements, ajoutait-il, n'agiront que *sous la pression de l'opinion publique*; elle a été muette sur les affaires d'Arménie; elle s'inquiètera davantage de celles de Crète, mais l'instant n'est pas encore venu. » Et quand cet instant, à son avis, devait-il venir? « Quand on connaîtra mieux les événements de Crète, quand on se rendra compte de leur répercussion sur la Grèce et la Macédoine, quand les financiers s'apercevront que le crédit de la Turquie peut être mortellement atteint et que les petits capitalistes trembleront pour leurs valeurs ottomanes, alors tous les gouvernements seront obligés de regarder du côté de la Turquie. »

Mais pourquoi l'opinion publique ne s'est-elle pas émue plus tôt? Pourquoi avait-elle été « muette » sur les événements d'Arménie? Parce qu'elle ne les connaissait pas; parce que le gouver-

nement, aidé par une presse stipendiée, ensevelissait dans le silence les atrocités commises par les Turcs, si bien qu'au moment où lord Salisbury dénonçait les crimes du Sultan, on ne s'en doutait pas en France. Et cependant le cabinet du quai d'Orsay n'ignorait rien; car les consuls lui disaient tout. On ose prétendre, même après les nouvelles révélations du *Livre jaune*, que c'est le coup de tête de la Grèce qui a tout perdu, et que sans elle, la Porte allait accomplir en Crète les réformes cent fois promises. Est-ce que la Grèce avait bougé, lorsqu'en 1894, le 18 août, notre consul à la Canée, M. Paul Blanc, montrait les musulmans assassinant déjà les chrétiens, et résolu à rendre la vie impossible au gouverneur chrétien, récemment nommé, Karathéodory-Pacha? Est-ce que la Grèce avait bougé, lorsque M. Paul Blanc écrivait : « ... Ces assassinats ont été ordonnés par le comité musulman de la Canée, et, détail singulier, l'ordre avait été porté par un sergent musulman de la gendarmerie et exécuté aussitôt par ses deux fils. On peut donc conclure de tous ces faits que les musulmans sont décidés aujourd'hui à déclarer la guerre au gouverneur-général chrétien »? Est-ce que la Grèce avait fait un signe, est-ce que le colonel Vassos était parti pour la Crète, le 19 septembre 1895, lorsque M. Cambon écrivait à M. Hanotaux : « Tous les meurtres commis par les musulmans, toutes les violences, tous les actes arbitraires reprochés aux fonctionnaires et à la gendarmerie turcs, sont la conséquence d'un plan arrêté qui a pour but d'exaspérer les chrétiens, de les pousser au désordre, et d'atteindre ainsi la personne de Karathéodory-Pacha, en prouvant l'inutilité d'un gouverneur chrétien »?

Non, la Grèce n'avait pas bougé; elle n'avait ni parlé ni agi; mais elle prévoyait que devant ces provocations sanglantes elle ne pourrait pas demeurer toujours immobile, et elle en avertissait loyalement les puissances. Le 21 décembre 1895, notre ministre à Athènes, M. Bourée, écrivait à son chef que le roi de Grèce lui avait dit devant plusieurs personnes : « Vous savez que les Turcs envoient décidément cinq bataillons en Crète. C'est évidemment pour ne pas rester sur leur dernier échec et renouveler leur agression. Si les choses prennent cette tournure, je déclare que je ne pourrai plus répondre de rien ici, et que les événements suivront leur cours. » Et M. Bourée ajoutait que si l'on ne contenait pas les Turcs « le gouvernement grec serait forcé, bien *contre son gré*, de sortir du rôle pacificateur où, disait-il, il se maintient encore ».

Ce que nous reprochons au gouvernement, aux ministres des affaires étrangères, à M. Ribot, à M. Berthelot, comme à M. Hanotaux, c'est de n'avoir pas fait connaître les événements, c'est d'avoir, à dessein, évité de publier les *Livres jaunes*, qui eussent pu éclairer

les Chambres; c'est de n'avoir pas tenté, bien loin de là, d'avoir redouté de créer dans l'opinion publique, informée à temps, un mouvement dont ils auraient pu se faire un argument et une force auprès du Sultan et auprès de l'Europe.

On parle du concert européen. Le concert européen, c'est la réponse à toutes les objections. Il fallait le maintenir, dit-on, il fallait y garder sa place à la France. Assurément. Mais cela impliquait-il que la France n'y prendrait aucune initiative, qu'elle n'y aurait point d'avis personnel et n'y ferait aucune réserve? Chose remarquable! il y a une puissance qui, plus que toute autre, s'est mise à l'aise avec le concert européen. Elle en est sortie et elle y est rentrée à son gré: elle s'est refusée ou associée, suivant sa fantaisie, aux démarches des chancelleries, et cette puissance qui aurait dû, à ce jeu, perdre son influence, n'a fait, au contraire, que l'augmenter. De l'aveu de tous, l'Allemagne est sortie de la crise orientale avec un rôle prépondérant. C'est sans doute parce qu'elle est l'Allemagne, mais c'est aussi parce que, dès le principe, elle a su ce qu'elle voulait et qu'elle a agi en conséquence. Si avisés qu'on les suppose, les diplomates sont comme les foules; quand ils trouvent devant eux une volonté forte, ils s'effacent devant elle ou ils la suivent.

Nous remercions et nous félicitons M. Denys Cochin du discours qu'il a prononcé dans cette discussion sur les affaires d'Orient. Il a eu de beaux accents sur la nécessité de réveiller l'opinion publique en France; il a proclamé avec éloquence le devoir de ne pas laisser oublier aux générations qui s'élèvent les magnifiques et bienfaisantes traditions de la politique française, de leur dire « ce que sont les idées françaises, ce que la France est et ce qu'elle a été ».

Si la France a un avenir, comme nous en gardons la ferme espérance, elle reviendra à ces traditions; elle reprendra cette politique qui lui a conquis tant de gloire et valu parmi les peuples d'Orient tant de bénédictions. Elle se rappellera alors avec reconnaissance les noms de ceux qui, comme M. Denys Cochin, en des temps où ces grands souvenirs semblaient relégués dans l'ombre, se sont fait honneur de les remettre en lumière et de s'y montrer fidèles.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

UN PARALLÈLE

ENTRE

LA RACE FRANÇAISE ET LA RACE ANGLO-SAXONNE

A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?
par Edmond Demolins ¹.

I

Certains indices et, par exemple, le livre que nous avons sous les yeux et son succès le dénotent : la race française se prend à redouter la décadence. J'ai connu des temps où un tel sentiment était ignoré d'elle; sentiment qui peut lui devenir funeste ou salutaire, l'abattre ou la redresser. Après tout, dans le cours de notre histoire, ce n'est pas la première fois que nous nous sommes vus déchoir et toujours nous nous sommes relevés.

Au seizième siècle, au temps où la maison d'Autriche menaçait de nous écraser sous le poids de son empire universel, notre grand ennemi, Charles-Quint, le reconnaissait, non sans dépit, en ces termes : « Il n'est pas de sottise que les Français ne fassent pendant le jour et Dieu les répare pendant la nuit. » Et, en effet, notre résistance, d'abord inégale et malheureuse, à la maison d'Autriche, devait marquer le point de départ de notre prépondérance extérieure.

Au terme du dix-huitième siècle et du long déclin de la monarchie absolue, quand Louis XVI préludait à la révolution de 89 en réunissant une assemblée de notables et que nos embarras intérieurs rendaient vacillante notre politique étrangère : « La France vient de tomber et je doute qu'elle se relève », disait Joseph II, exprimant l'opinion commune, alors, parmi les hommes d'Etat.

¹ 1 vol., Firmin-Didot et C^e, éditeurs.
3^e LIVRAISON. — 10 AOUT 1897.

Et l'on touchait au jour où cette France, emportée par un souffle nouveau, allait déborder sur la vieille Europe, la subjuguier et la bouleverser.

Vingt-cinq ans après, quand le reflux des invasions et des conquêtes eut amené l'Europe, à son tour, jusqu'au cœur de la France, en face de notre territoire envahi, de nos armées détruites, de notre population et de notre fortune épuisées, il fallait à Chateaubriand toute la vigueur d'un patriotisme indomptable pour s'écrier : « Non, je ne croirai jamais que j'écris sur le tombeau de la France ! » Et presque aussitôt après, la France reparaisait « restaurée », libre, prospère, rajeunie, acquérant dans les travaux et les arts de la paix une gloire inattendue, forçant les nations qui l'avaient terrassée à la respecter et l'envier.

Telle est donc, d'âge en âge, la destinée de notre race : elle tombe et rebondit. Cette faculté de rebondir, ne l'avons-nous pas éprouvée nous-même, après les désastres de la guerre étrangère et de la guerre civile en 1871, sous le gouvernement réparateur de l'Assemblée nationale ? N'avons-nous pas alors étonné le monde par notre promptitude à nous refaire une armée, des finances, à tirer de notre territoire mutilé, de notre commerce et de notre industrie, quelque temps paralysés, des ressources que ni notre vainqueur ni nous-mêmes n'avions mesurées d'avance.

Vingt ans se sont écoulés depuis lors, et, aujourd'hui, en regard des nations qui avancent, il semble que nous nous soyons arrêtés, peut-être même que nous ayons reculé¹. Pour ne parler que des phénomènes matériels, de ce qui se touche et se compte, notre population a cessé de croître ; si peu que ce soit, elle commence à décroître. Pareillement notre richesse, fruit de notre labeur, n'augmente plus et risque de décliner. Dans le vaste effort auquel, vers le terme du présent siècle, l'Europe paraît vouée, dans le mouvement qui la porte à pénétrer le reste du globe, y planter ses colonies et le façonner à son image, ce n'est pas nous qui marchons

¹ Dans un livre étranger à tout esprit de parti, et dont j'aurai lieu de parler plus loin, je trouve le fait suivant, constaté par les statistiques allemandes : C'est en 1875 que notre commerce d'exportation a atteint le chiffre le plus élevé, et entre 1893 et 1895 qu'il est descendu le plus bas depuis vingt ans. (*Tableau graphique*, p. 169.)

L'auteur ajoute, toujours d'après les mêmes statistiques : « Voici quelle est la marche des exportations depuis 1872. A cette époque, nous avions sur l'Allemagne une avance de 785 millions. Cette avance, il nous a suffi de cinq ans pour la perdre, et, en 1877, l'Allemagne nous avait rejoints. A partir de ce moment, à travers toutes les fluctuations, notre ennemi n'a pas cessé de nous battre » (p. 168).

(Maurice Schwob, *le Danger allemand*).

à grands pas. Nos rivaux, qui depuis longtemps nous ont dépassé, continuent d'avancer plus que nous : la distance qui nous en sépare n'a point diminué. Si nous avons posé le pied en Tunisie et au Congo, au Tonkin et en Cochinchine, enfin jusqu'à Madagascar, l'Angleterre s'est installée en Chypre, implantée en Egypte, agrandie et fortifiée au Cap, avancée des deux côtés à travers le continent noir et, tantôt par des héros comme Gordon, tantôt par des aventuriers comme Cecil Rhodes et Jameson, elle se pousse jusque vers l'Equateur, s'ouvre ou se prépare une route anglaise des sources du Nil à l'océan Indien ; à droite et à gauche de la péninsule indienne, elle a mis la main sur la Birmanie et le Béloutchistan ; enfin, elle a peuplé et transformé en pays anglais l'Australie et la Tasmanie, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande ; elle tire parti des pays qu'elle occupe ou qu'elle aborde ; la population de ses colonies s'accroît avec leur richesse, sans que décroisse la population ni la richesse de la mère-patrie. En vingt ans, de 1871 à 1891, la principale de ces colonies, l'Inde anglaise, a vu sa population s'élever de 195 à 221 millions d'habitants¹, tandis que celle des Iles Britanniques passait d'environ 32 à 38 millions². Ainsi, sur un territoire qui atteint environ les deux tiers de la France, les Iles Britanniques entretiennent maintenant une population égale à la nôtre³. Quant à l'empire colonial qui relève du Royaume-Uni, il comprend aujourd'hui, dans les diverses parties du monde, plus de 11 millions de milles carrés et compte plus de 340 millions d'habitants⁴.

Ce domaine de la Grande-Bretagne est le plus vaste et, après la Chine⁵, le plus peuplé que le monde ait jamais connu. L'empire russe même, avec ses terres sauvages et glacées, n'en égale pas l'étendue. En Europe et en Asie, il n'atteint pas 9 millions de milles carrés ; à plus forte raison n'en approche-t-il pas la population : il contient 123 millions d'habitants⁶.

Enfin, ce qui met le comble à la satisfaction fière du peuple anglais, dans son immense empire la paix règne et la liberté s'est répandue. Il y a soixante ans, à l'avènement de la reine Victoria, la plupart des colonies britanniques étaient déchirées par des dis-

¹ *The Statesman's year Book*, 1897, p. 119.

² *Ibid.*, p. 14.

³ Etendue territoriale de la France, 204 092 milles carrés anglais. Etendue territoriale du Royaume-Uni, 120 979 milles carrés anglais. (*Ibid.*, p. 14 et 471.)

⁴ *Ibid.*, *Introductory Tables*, p. xxx.

⁵ La population de la Chine est évaluée à 402 680 000 habitants, sur un territoire d'environ 4 millions de milles carrés. (*Ibid.*, p. 420.)

⁶ *Ibid.*, p. 860.

cordes intestines et semblaient prêtes à rompre leurs liens avec la métropole. Aujourd'hui, il n'en est aucune qui soit troublée ou disposée à se séparer. Celles où refleurit la race anglo-saxonne, le Canada, l'Australie, le Cap, ont été dotées d'institutions analogues aux institutions britanniques; rendues indépendantes, elles sont devenues fidèles. En 1837, lorsque les Anglais considéraient leur empire colonial, ils ne prévoyaient que sa dissolution; en 1897, ils ne parlent plus que de son unité¹. Au lendemain de nos défaites, c'était l'Allemagne et sa croissance que l'on plaçait en regard de notre affaiblissement et comme, sans pouvoir jamais dépouiller notre physionomie propre, nous sommes, par intervalle, violemment tentés d'imiter autrui, dans le moment même où nous maudissions davantage les Allemands, nous avons hâte de leur emprunter leur système militaire et leur système scolaire. Mais voici l'Angleterre qui vient de célébrer avec une orgueilleuse joie le jubilé de diamant de sa reine, son jubilé national. Dans un triomphe pacifique et jusqu'ici sans exemple, elle a étalé le tableau de ses progrès à travers toutes les mers, sur tous les continents, comme à l'intérieur de son île, depuis soixante années. Et dans ce tableau auquel le globe entier sert de cadre, ne figure qu'une seule branche de la tige anglo-saxonne. Que serait-ce, si l'on mesurait en même temps le développement de l'autre branche, le peuple des États-Unis?

Aussi est-ce la race anglo-saxonne, et non plus la race germanique, que les maîtres d'une science nouvelle, la science sociale, opposent maintenant à la race française. Selon l'un d'entre eux, et des plus autorisés, M. Edmond Demolins, dont j'emprunte ici le langage pour définir la doctrine, le genre humain se partage en sociétés « à formation communautaire » et en sociétés « à formation particulariste ».

Les sociétés « à formation communautaire » sont celles où chaque membre du corps social, pour vivre en satisfaisant ses besoins et développant ses facultés, compte avant tout sur la communauté et son appui; les sociétés à « formation particulariste » sont celles où l'individu compte avant tout sur lui-même et son effort personnel. Aux premières appartient le passé; aux secondes l'avenir. La « formation communautaire » a été celle des

¹ E. Salmon, *The Colonial Empire of 1837* (*The Fortnightly Review*, june 1897). — Voy. aussi : *the Progress of Colonial Empire during the past sixty years of Her Majesty's Reign*, by the Right Hon. sir Charles-W. Dilke. — *The Progress of Canada*, by J.-G. Golmer. — *The Progress of Australasia*, by James Bonwick. — *Journal of the Society of Arts*, february 12, march 5-26, 1897.

racés latines : de l'Italie, de l'Espagne, de la France. Mais il y a dans la race française une disposition native à se renouveler; c'est pourquoi M. Demolins et son école la convient à se modeler sur la race anglo-saxonne qui, à leurs yeux, doit présentement à la « formation particulariste » la supériorité.

Quant aux Allemands, il y a des siècles que le prince a disposé de leur religion et qu'à partir de ce moment, l'Etat s'est immiscé dans leur vie privée, a prétendu régler leur éducation, leurs mariages même et leurs professions. Aussi longtemps que l'Allemagne est restée divisée en nombreux États, la variété, la faiblesse, l'humeur paisible des gouvernements, a permis au génie allemand de prendre son essor, du moins dans le domaine de la pensée pure. Mais depuis que ce génie, ainsi développé, s'est tourné vers un autre objet, depuis qu'il a souhaité et atteint l'unité nationale et la puissance, depuis qu'un empire militaire s'est substitué aux souverainetés paternelles, héritant de leurs prérogatives pour en user avec d'autres visées et d'autres allures, et que l'Allemagne est parvenue de la sorte au comble de la grandeur, il se peut qu'elle touche au terme; à en croire les maîtres de la science sociale, le régime impérial risque d'épuiser les forces qu'il concentre, et déjà le socialisme, qui se propage chez les Allemands beaucoup plus que nulle part ailleurs, apparaît tout ensemble le fruit naturel de ce régime et le germe mortel destiné à le ronger. De là vient que, si nous voulons nous orienter vers l'avenir, M. Demolins nous engage à regarder au delà de la Manche plutôt qu'au delà du Rhin.

Je n'examinerai pas ici l'opinion qu'il exprime, en passant, sur l'Allemagne. Sa confiance dans la supériorité insurmontable de l'Angleterre n'est pas partagée par tous les Anglais. Plus d'un, et des plus considérables, M. Balfour, lord Roseberry, se déclarent alarmés de la concurrence industrielle et commerciale de l'empire germanique¹, et, s'il faut en croire nos consuls dont un livre récent analyse les rapports trop peu consultés, c'est le négociant allemand qui supplante aujourd'hui le négociant français sur les divers

¹ Je trouve dans un journal allemand un curieux exemple de la concurrence que l'industrie allemande fait, souvent avec succès, à l'industrie anglaise sur son propre terrain. Pour célébrer le jubilé de diamant, le *Times* a offert à ses lecteurs, à titre de supplément, une superbe gravure en couleur représentant la reine Victoria. « Au moment où nous nous disposons déjà, est-il dit dans la *Gazette de Francfort* du 24 juin, à payer le tribut de notre admiration à l'art anglais, nous remarquâmes, au bas de la gravure, les indications suivantes : *Printed by Ino I. Offord*, et à droite : *Otto Troitsch. Royal Art Institute Berlin*. Ainsi la prime du *Times* en l'honneur du jubilé, l'image remarquable en tête de laquelle figurent expressément

points du globe où nous gardions accès¹. Il en résulterait que nous serions désormais serrés et comme étouffés entre deux concurrents, dont l'un nous a dépassés depuis longtemps, dont l'autre nous dépasse aujourd'hui et qui, nous laissant l'un et l'autre en arrière, se disputeraient entre eux, à l'avenir, le marché du monde. Le danger serait doublé.

Quelle que soit l'autorité de ces informations et de ces pronostics, pour se rendre compte des ressources manifestes et des périls cachés de l'Allemagne, il faudrait des recherches étendues et approfondies qui dépasseraient les limites de cette étude. C'est l'Angleterre et sa croissance que nous sommes maintenant invités à considérer. Ce spectacle mérite assurément d'arrêter les yeux et, sans prévention contre des rivaux séculaires, sans engouement non plus pour des mœurs étrangères, comme sans molle complaisance pour soi-même, de fixer l'esprit des Français. Déjà le *Correspondant*, par la plume d'un écrivain fort initié à la vie du peuple anglais, a montré d'avance quels motifs avait ce peuple de se réjouir et de se glorifier, quelles prospérités devait célébrer son jubilé national². Cherchons aujourd'hui à la suite de M. Demolins quelles leçons ressortent pour nous de ces prospérités.

II

On ne saurait le contester : à l'âge qu'ont atteint les races européennes, au degré de civilisation auquel les unes et les autres sont parvenues, c'est à celles chez qui s'est développée davantage l'initiative individuelle qu'il appartient désormais de se répandre à travers le monde. Resterait à savoir si telle est l'unique vocation des peuples. Sans doute il leur a été prescrit à l'origine « de croître, de multiplier, de remplir la terre et de la soumettre³ » ; mais il leur a été dit aussi que, dans la suite des âges, ils devraient « monter

ment ces mots : *Presented with « the Times » of June 21st 1897* a été confectionnée à BERLIN. En outre, la plus grande partie des objets qui se vendent actuellement à Londres comme souvenirs de ce jubilé viennent de fabriques allemandes. On a accepté à Berlin et exécuté une commande télégraphique de plusieurs dizaines de mille d'exemplaires d'un de ces objets. L'article devait être livré en quinze jours, avec amende en cas de retard, tandis qu'une manufacture anglaise avait déclaré impossible de le fabriquer assez tôt pour le jour de la fête. »

¹ *Le Danger allemand*, par Maurice Schwob. Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 1897.

² *Jubilé de diamant*, par M. Dronsart, 10 mai 1897.

³ *Crescite et multiplicamini; replete terram et subjicite eam*, Genèse, I, 28. -

ensemble et s'avancer dans la lumière que Dieu donne ¹. » Puisqu'il s'agit ici de comparer l'Angleterre à la France, il ne conviendrait pas d'oublier les qualités qui ont fait notre force et notre gloire.

Si nous n'avons pas peuplé la terre, nous l'avons souvent éclairée. Nos idées et nos croyances ont changé plus d'une fois ; mais il a toujours été dans notre destinée de les répandre au delà de notre race. Si le nouveau monde n'a guère vu nos colons, il connaît nos missionnaires. Le culte catholique est celui qui, depuis un siècle, s'est répandu davantage aux États-Unis, et ce sont des prêtres français qui l'ont implanté d'abord. Encore aujourd'hui, à Baltimore, à Boston, à New-York, à San-Francisco, le clergé américain est instruit et préparé par des Sulpiciens français. A la France aussi se rattachent les religieuses qui, au témoignage du concile de Baltimore, « ont, par leur dévouement et leur esprit de sacrifice, contribué, plus efficacement que tout le reste, à rendre favorables à leur Église des milliers d'hommes éloignés de leur foi. » Les fondatrices de ces premières communautés de femmes étaient le plus souvent parties de nos plages, et, quoique maintenant leurs héritières soient des Américaines, elles ont continué, Sœurs de Saint-Vincent de Paul, Dames du Sacré-Cœur, Petites-Sœurs des Pauvres, de revêtir un costume français, de suivre une règle française, d'obéir de loin à une supérieure française ².

A l'Extrême-Orient, le Japon, immobile et impénétrable depuis des siècles, vient de s'ouvrir à la civilisation européenne, et cette transformation lui a valu, sur les confins de l'Asie, la victoire et la prépondérance. Mais tandis qu'il était encore fermé, déjà nos missionnaires attendaient à ses portes, guettaient le moment de les franchir, surprenaient d'abord et saisissaient sa langue, longtemps inaccessible comme son territoire, se glissaient ensuite à travers les moindres fissures, découvraient, perdus au fond des montagnes, les restes encore vivants d'une chrétienté qui remontait à saint François-Xavier, la restauraient et la développaient, et, tantôt parmi les persécutions sanglantes, tantôt parmi les révolutions de l'empire, inauguraient sur cette terre encore inhospitalière leur culte proscrit. Le récit de leurs travaux et de leurs épreuves a été récemment publié ³. Je ne connais rien qui soit

¹ *In novissimis diebus, ... ibunt populi multi et dicent : Venite et ascendamus... et ambulemus in lumine Domini.* Isaïe, II, 2-5.

² Pour plus amples renseignements à ce sujet, il me sera permis de renvoyer à mon livre : *L'Église catholique et la liberté aux États-Unis.*

³ *La Religion de Jésus ressuscitée au Japon dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle*, par Francis Marnas, missionnaire apostolique. 2 vol. in-8°, Paris et Lyon, 1897, Delhomme et Briguët, éditeurs.

plus digne d'intéresser soit un catholique soit un Français. Sans doute, depuis que la liberté religieuse s'est établie dans cet empire en même temps que l'accord avec les peuples chrétiens, d'autres cultes sont venus et s'installent à côté du nôtre. Il n'en reste pas moins aux missionnaires français le mérite et l'honneur d'avoir en ce siècle devancé les marins et les soldats, les ingénieurs et les marchands de tout pays pour introduire au Japon le vrai principe de la civilisation : le christianisme.

Le christianisme : voilà donc ce que notre race porte au dehors. Les missions catholiques, voilà nos colonies : bien aveugle qui ne le voit pas ; bien funeste à la patrie, comme à l'humanité, quiconque travaille à éteindre les foyers d'où part cette lumière.

Il a, de plus, été donné à notre peuple de s'assimiler et de rendre siennes les races avec lesquelles il entre en contact. M. Demolins fait peu de cas du mouvement qui porte des ouvriers italiens, suisses, basques ou belges à suppléer les ouvriers français dans les travaux les plus pénibles et les amène en nombre croissant sur notre territoire. Mieux vaudrait assurément pour la France le progrès de la natalité que le progrès de l'immigration ; le progrès de la natalité attesterait la vigueur et la vertu de notre race. Pourtant l'immigration ne me paraît point à dédaigner : elle témoigne que les conditions de la vie sont meilleures chez nous qu'ailleurs. A travers les âges, c'est en fondant ensemble dans le même creuset des métaux d'origine et de nature diverses, qu'a été obtenu l'acier, à la fois souple et impossible à rompre, dont est fait le peuple français. Nul autre peuple en Europe n'a possédé au même degré la même prérogative. Les Irlandais répugnent toujours à devenir Anglais, les Alsaciens ne se résignent pas encore à devenir Allemands.

Avant d'examiner en quoi et comment il nous convient d'imiter les Anglo-Saxons, il m'a semblé bon de rappeler les qualités qui nous sont propres. Il ne faudrait pas, en effet, être entraînés à les méconnaître ou nous exposer à les perdre en recherchant celles qui nous manquent.

Mais, ces réserves faites, je demeure d'accord avec M. Demolins que rien n'importe davantage aujourd'hui que de développer en France l'initiative personnelle. Il y a longtemps que Pascal a formulé la double loi des sociétés, en écrivant : « La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion ; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie. » L'unité française a été formée, étroite et indissoluble, sous la monarchie la plus forte et la plus durable de l'Europe. Après que ce travail d'unité a été achevé et tandis que le peuple parvenu à l'âge viril aspirait à l'indépendance, cette

monarchie est tombée. Elle n'a pas été remplacée. Depuis plus d'un siècle, la France est à la recherche d'un gouvernement qui lui convienne, qui empêche la confusion et respecte l'indépendance. Comment le préparer? Pour que l'indépendance soit respectée, il faut qu'elle se manifeste et se déploie. Pour que la confusion soit évitée, il faut que l'État lui-même se garde de tout brouiller et de tout étouffer, en portant partout la main, qu'il se restreigne à ses attributions nécessaires et incontestées, qu'il entreprenne seulement ce que les particuliers ne peuvent pas faire. A cette condition, le gouvernement deviendra stable et la liberté vivace. Autrement notre peuple, privé d'autorité et dépourvu d'activité, risquerait de retomber en enfance et non pas dans l'enfance de la vie qui s'éveille, mais dans l'enfance de la vie qui s'endort.

Il peut dépendre de nous de ménager un sort meilleur à notre race. Au terme d'un livre où l'on ne reprochera certes pas à M. Demolins d'avoir flatté la France, il signale dans notre état social, il énumère les symptômes des changements jugés par lui nécessaires; il voit poindre les réformes qu'il souhaite. Ces symptômes sont-ils exactement observés? Ces réformes sont-elles en effet désirables? Il reste à l'examiner.

III

Dans l'énumération de M. Demolins, je trouve au premier aspect une lacune. Lui qui place au premier rang les sociétés « à formation particulariste », c'est-à-dire les sociétés où chaque personne dispose le plus librement d'elle-même et de son sort, il refuse de tenir compte des croyances et des institutions religieuses propres à agir sur chaque âme. A son avis le « relèvement de la société » ne dépend guère de « l'action morale », mais avant tout de « la formation sociale » elle-même, c'est-à-dire des institutions domestiques et politiques. Selon lui, la société romaine est tombée tandis qu'elle avait embrassé le christianisme et que les vertus chrétiennes florissaient en son sein; de l'invasion barbare, au contraire, sont sorties les sociétés modernes infiniment supérieures à l'antiquité parce que les barbares, à travers leur brutalité, ont apporté en Europe le goût et l'habitude de l'indépendance individuelle; comme si, d'une part, l'empire romain n'avait pas péri, rongé par les vices que lui avait inoculés le paganisme, comme si, d'autre part, les barbares n'avaient pas eu besoin d'être transformés par le christianisme, civilisés par l'Église. Que la religion ne suffise pas à la réforme sociale, je l'admets; mais qu'elle n'y contribue que faiblement, qu'elle n'y soit point nécessaire, voilà vraiment un étrange

paradoxe chez un auteur qui se déclare, d'ailleurs pour son propre compte, « croyant, attaché à des dogmes, à une Église ». En définitive, dans toute société civilisée, quels que soient le gouvernement et les lois, on est amené à reconnaître tôt ou tard le principe que formulait Tocqueville : « Si l'homme n'a pas de foi, il faut qu'il serve, et s'il est libre, qu'il croie. »

M. Demolins aurait été mieux inspiré en s'appliquant, parmi les vertus chrétiennes, à démêler les plus propres à préparer et à soutenir les vertus sociales qu'il préconise et en recherchant ensuite si l'Église catholique, toujours attentive aux besoins et à la vocation de chaque époque, ne se dispose pas en nos jours à cultiver de telles vertus plus qu'elle ne l'a fait précédemment. Peut-être dans cette recherche, aurait-il rencontré quelques « symptômes » favorables, qui seraient venus se joindre à ceux qu'il passe en revue.

Un prêtre catholique des États-Unis, le P. Hecker, considéré parmi ses compatriotes comme le « type achevé du prêtre américain » et fondateur de la première congrégation de prêtres qui se soit formée en Amérique, a reconnu qu'« actuellement la vie de l'homme marche irrésistiblement vers la liberté et l'indépendance personnelle », il en a conclu que la religion doit répondre à ce besoin de la nature humaine en nos jours et qu'en cultivant, non plus seulement, comme on l'avait fait de préférence depuis plusieurs siècles, « les vertus passives », mais surtout les « vertus actives », le catholicisme est destiné à « sanctifier les responsabilités particulières de notre civilisation ». Selon lui, la révolte du protestantisme a obligé l'Église pendant plusieurs siècles à tout subordonner à l'affermissement de l'autorité. Aujourd'hui cette œuvre est achevée : la proclamation de l'infailibilité pontificale a terminé et couronné l'édifice de la hiérarchie ecclésiastique ; désormais, dans l'enceinte de cette hiérarchie, les âmes, mises définitivement à l'abri de l'erreur, sont appelées à se mouvoir et se développer plus librement. Il ajoutait : « Les Latins se sont attachés principalement aux institutions extérieures ; les Saxons favorisent plus spécialement les forces intérieures. La race latine a glorieusement couronné son œuvre par le concile du Vatican et le temps est venu d'appeler la race saxonne à développer ses forces dans la vie intérieure de l'Église. » Ces pensées, qui animaient les entretiens et inspiraient la conduite du P. Hecker, il les a déposées dans tous ses écrits, notamment dans ceux qu'avant de mourir il a rassemblés sous ce titre : *l'Église et le siècle*.

En quelques pages concises et lumineuses, elles viennent d'être présentées au public français par un professeur de l'Institut catholique de Paris, M. l'abbé Félix Klein, qui les estime applicables,

non seulement à la race anglo-saxonne, mais à toute l'Eglise et particulièrement à la France chrétienne¹. Assurément, je ne prétends pas faire connaître le P. Hecker aux lecteurs du *Correspondant*, M. le comte de Chabrol, à qui il a été donné de l'approcher, vient d'en tracer pour eux le vivant et fidèle portrait². Mais ayant reçu en même temps le livre où M. Demolins s'efforce de provoquer l'initiative individuelle dans la vie sociale et celui où l'historien du P. Hecker la recommande dans la vie spirituelle, j'ai été frappé de cette coïncidence et je n'ai pu me défendre de signaler, à la suite de M. l'abbé Klein, « les harmonies profondes qui rattachent le nouvel état de l'esprit humain au véritable esprit du christianisme. »

IV

Après avoir indiqué ce qui manque dans le livre de M. Demolins, il est temps de signaler ce qui s'y trouve.

Le livre entier ayant pour objet, comme l'indique son titre, la supériorité des Anglo-Saxons, l'auteur ne pouvait manquer de considérer comme le premier symptôme de la réforme sociale en France : *le contact et la concurrence de la race anglo-saxonne*. Selon lui, la rencontrant partout sur notre route, nous nous disposons à l'imiter, et parmi les exemples qu'il nous importe de suivre, et que nous commençons à suivre en effet, il énumère : *le développement des exercices physiques dans la jeunesse ; les encouragements à la colonisation ; la tendance à la vie rurale et aux professions indépendantes*.

On ne saurait le contester : les exercices physiques ont été longtemps trop négligés dans l'éducation libérale en France. Sans doute, pour les remettre en honneur, pour les faire rentrer dans les habitudes de la jeunesse lettrée, il n'est pas nécessaire de copier servilement les modes anglaises et, par exemple, à côté d'inconvénients sur lesquels je reviendrai tout à l'heure, l'obligation du service militaire qui pèse sur nous, et dont les Anglais sont exempts, présente du moins cet avantage. Pour le bon équilibre de nos facultés, pour l'avenir de notre race, il importe que, parmi les générations nouvelles, le corps se développe en même temps que l'esprit.

Je l'accorde encore à M. Demolins : la colonisation, qui est

¹ Le P. Hecker, fondateur des Paulistes américains, par le P. Elliot, de la même Compagnie; traduit et adapté avec autorisation de l'auteur; introduction de Mgr Ireland; préface de M. l'abbé Klein.

² Un prêtre américain (*Correspondant*, 25 mai, 10 juin 1897).

l'œuvre par excellence de l'Angleterre, mérite d'être encouragée en France. Sous peine de languir dans un engourdissement qui nous énerve, il faut un champ nouveau à notre activité et, puisque ce champ ne s'ouvre pas en Europe, il n'est point mauvais de le chercher au loin. Si la France se tenait à l'écart du courant qui entraîne à travers le globe les peuples civilisés, elle paraîtrait de plus en plus rapetissée; elle cesserait d'avoir part aux destinées du genre humain. Il n'y a donc pas lieu de regretter qu'elle se cherche des colonies, à condition, toutefois, qu'elle prenne soin de les bien choisir, et aussi qu'elle ait un jour des colons à leur envoyer ou bien qu'elle sache apprivoiser et s'attacher les races inférieures qu'elle y rencontre.

Enfin M. Demolins ne se trompe pas lorsqu'il envisage avec satisfaction le retour de nos grands propriétaires à la vie des champs, à cette vie où s'est trempée la race anglaise, où peut se retremper la nôtre. Ce retour à la campagne me paraît même avoir commencé avant l'époque que notre auteur lui assigne, avant les circonstances récentes, telles que la crise agricole qui, selon lui, l'ont déterminé; j'en vois l'indice dans la quantité d'habitations rurales, construites, restaurées, embellies depuis un demi-siècle sur toute la face du territoire. Il m'a été conté qu'il y a près de quarante ans, lord Palmerston disait à un ambassadeur de France en Angleterre : « Vous ne fonderez jamais rien dans votre patrie, parce qu'il vous manque une classe de propriétaires vivant sur leurs terres, occupés, indépendants et stables, pour servir de chefs aux classes rurales. Il vous manque une *gentry*. » A quoi l'ambassadeur avait répondu : « Vous vous trompez, milord; je connais au moins une province qui possède cette *gentry*; c'est la mienne, c'est mon pays de Forez¹. » L'ambassadeur n'était autre qu'un familier de l'empereur Napoléon III, M. de Persigny, et la petite province à laquelle il se félicitait d'appartenir est celle que je n'ai pas cessé moi-même d'habiter et d'observer. Dans l'ordre politique, le gouvernement que M. de Persigny avait contribué à établir n'a guère cherché son point d'appui là où lord Palmerston jugeait que le gouvernement anglais trouvait le sien, et il n'a, en effet, rien fondé; depuis lors, les conservateurs indépendants tels que les fournit la *gentry* anglaise, les *ruraux*, comme on les a appelés chez nous, tenus trop longtemps à l'écart, n'ont fait que traverser quelques instants le pouvoir et les affaires. Mais, dans l'ordre économique, estimant, selon la méthode inaugurée par le maître de M. Demolins, Le Play, que chacun doit décrire en particu-

¹ J'ai noté cet entretien en 1864, après l'avoir entendu rapporter par M. de Persigny lui-même.

lier ce qu'il lui est donné de voir de près, j'ai essayé récemment de retracer « le progrès agricole dans la plaine du Forez depuis cinquante ans¹ » et j'ai constaté, en alléguant des faits qui ne pouvaient pas être et qui n'ont pas été contestés, que ce progrès était dû pour la plus grande part à l'initiative des grands propriétaires résidant sur leurs terres. Plusieurs y ont employé une fortune gagnée tout à côté dans l'industrie de Saint-Etienne; il en est plus d'un qui n'a pas tiré pour lui-même profit de ses entreprises; mais leurs communs efforts ont assaini et fertilisé la contrée.

Ce que j'ai observé en Forez pourrait, je n'en doute pas, être pareillement observé sur d'autres points du territoire. Dans le Bourbonnais, par exemple, il y a environ cinquante ans que les grands propriétaires ont entrepris d'améliorer la terre, au moyen du chaulage, et le bétail, par l'introduction de la race charolaise et son croisement avec la race Durham; ils y sont parvenus, on sait avec quel succès. Il y a vingt ans qu'ils ont commencé à écarter les fermiers généraux qu'ils avaient adoptés pour intermédiaires entre eux et les cultivateurs, et sont entrés en relations directes avec les métayers.

Aujourd'hui, ce qui était précédemment une condition de progrès, la résidence des grands propriétaires sur leurs terres et leur application à la culture, est devenu pour eux-mêmes à peu près partout une nécessité, sous peine de s'appauvrir et de déchoir. Le genre de vie choisi d'abord par quelques-uns comme un moyen de se rendre utiles, s'impose maintenant au plus grand nombre comme une obligation à laquelle ils n'échapperaient pas impunément. Parmi les symptômes précurseurs de la réforme sociale, M. Demolins indique *la baisse de l'intérêt de l'argent*, qui doit diminuer le nombre des rentiers oisifs. Il a raison et il aurait pu ajouter : la baisse de la rente de la terre ou, pour parler plus exactement, la difficulté croissante de maintenir cette rente en la séparant des chances variables et des profits de la culture, de la toucher sans participer aux améliorations agricoles. De même que les capitalistes ne connaissent plus guère les « valeurs de tout repos », les propriétaires désormais n'auront pas davantage des « domaines de tout repos. » La sentence prononcée sur l'homme au premier jour : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front », s'applique de plus en plus à tous les degrés de l'échelle sociale. Le pain est plus abondant ou plus délicat pour les uns que pour les autres. Mais s'il est mangé sans être gagné de quelque manière, il ne tardera pas à faire défaut à la famille.

¹ *Bulletin de la Société d'agriculture de Montbrison*, mars 1895.

Peut-être aurait-on lieu de regretter cette nécessité de travailler pour soi-même qui pèse en nos jours sur les classes élevées, s'il leur avait été donné de consacrer leurs loisirs à la chose publique. Mais comme, soit par leur faute, soit à cause des jalousies et des méfiances soulevées autour d'elles, elles ont trop longtemps languï dans l'oisiveté, il est bon qu'elles renouvellent leur vigueur dans un labeur obscur, qui les disposera, s'il plaît à Dieu, à d'autres devoirs et à d'autres efforts.

Si donc M. Demolins, en admirant l'Angleterre, s'était borné à recommander les coutumes que je viens de signaler, je ne verrais rien à lui contester à cet égard. Mais il va plus loin : ce qu'il apprécie de préférence dans la race anglo-saxonne, c'est l'indépendance de l'individu non seulement vis-à-vis de l'Etat, mais vis-à-vis de la famille et, ici, il me semble qu'en envisageant la société britannique, c'est plutôt la société américaine qu'il dépeint. En Angleterre, en effet, le régime des substitutions adopté par toutes les familles qui s'élevaient a, depuis des siècles, habitué l'aîné de chaque génération à compter sur une fortune qu'il n'a pas faite. En même temps, le patronage du *landlord* sur ses tenanciers, et, plus haut, les traditions politiques et les engagements de parti ont rattaché les uns aux autres les divers membres de la société. Les mœurs aristocratiques, en un mot, ont été le contre-poids de la tendance de l'Anglo-Saxon à vivre isolé.

Mais, aux yeux de M. Demolins, l'aristocratie chez les Anglais est une sorte de superfétation dont il n'y a pas lieu de tenir compte lorsqu'on observe les caractères propres à leur race : opinion bizarre assurément, difficile à concilier avec l'histoire de la liberté et de la croissance britanniques, et comme cette superfétation n'a pas été transplantée avec cette race dans le nouveau monde, il en résulte que, par une singulière illusion de perspective, quand M. Demolins regarde au delà de la Manche, il voit surtout ce qui se trouve au delà de l'Atlantique. Eh bien, si les Américains, justement fiers de leurs institutions politiques et généralement contents de leur état social, voient pourtant chez eux quelque chose à déplorer, je l'ai constaté naguère en les visitant, c'est le relâchement des liens domestiques, la rupture de la solidarité entre les générations issues du même sang; c'est le défaut d'autorité et de sollicitude chez le père, de déférence chez les fils. Si les meilleurs d'entre eux envient quelque chose à la vieille Europe, ce sont, lorsqu'il leur arrive d'en rencontrer, les familles demeurées stables et unies, les *familles souches*, comme les appelait Le Play. Je dirai bientôt comment, pour se préserver des périls de l'isolement, ils cherchent à suppléer à ces attaches naturelles qu'ils ont

laissé se détendre et, dans une certaine mesure, comment ils y parviennent. Mais, en France, à travers nos révolutions successives et nos divisions invétérées, que la famille vienne à se disjoindre : que restera-t-il pour unir les hommes entre eux et former un peuple avec ces atomes humains ?

Seule institution qui soit de droit naturel, la famille, pour citer encore Le Play, est « l'unité sociale par excellence¹ », le germe d'où sort avec sa physionomie marquée la nation, d'où surgissent les démocraties aussi bien que les aristocraties vivaces. Cherchez-vous donc le type accompli de la famille anglaise ? Vous le rencontrez sur les grands domaines où quelques-unes de ces familles s'enracinent, et de là, puissantes et fécondes, tantôt planent sur le voisinage, tantôt étendent au loin leurs rameaux et fondent au delà des mers d'autres familles qui leur ressembleront.

Voulez-vous au contraire envisager, sous les traits qui leur appartiennent en propre, les familles françaises ? Vous les trouverez de préférence, moins puissantes, mais en plus grand nombre et pareillement durables, sur les petites propriétés où le paysan est maître en même temps qu'ouvrier et, ne dépendant de personne, ne tient personne non plus au delà de son foyer sous sa dépendance. A y regarder de près, vous reconnaîtrez que ces deux sortes de familles, si différentes d'aspect, sont pourtant capables de remplir l'une et l'autre les conditions auxquelles se reconnaît la bonne organisation de la société domestique, à savoir de « satisfaire à la fois ceux qui se complaisent dans la condition où ils sont nés et ceux qui veulent s'élever dans la hiérarchie sociale² ». Pour la famille anglaise, on ne le conteste pas. Quant à la famille française, le principal ressort, au moyen duquel elle se maintient et elle monte, c'est l'épargne. M. Demolins fait peu de cas de l'épargne ; il sait peu de gré au peuple français d'être celui qui s'entend le mieux à épargner, et, en effet, si l'individu n'avait à travailler que pour lui-même, l'épargne, au delà d'une assez faible mesure, serait sans motif aussi bien que sans mérite. Mais quand le père et la mère épargnent, c'est-à-dire se privent, en vue de leurs enfants, soit afin de leur conserver la position qu'ils occupent eux-mêmes, soit afin de les pousser plus haut, alors l'épargne, telle que nous pouvons l'observer en France, inspirée par un puissant esprit de famille, devient vraiment généreuse. Les parents peuvent se tromper ; ils se trompent souvent sur la carrière vers laquelle ils acheminent leurs fils ; bien restreint cependant et de plus en plus restreint chaque jour, est, Dieu merci, le nombre des pères qui

¹ *La Réforme sociale*, t. I, p. 168.

² *Le Play, la Réforme sociale*, t. I, p. 170.

destinent ces jeunes fils à l'oisiveté. Et quant à ceux qui recherchent pour leur descendance un travail plus estimé et mieux rétribué qu'ils ne l'ont obtenu eux-mêmes, si leur ambition risque de s'égarer dans cette recherche, elle est légitime en son principe, et les moyens employés pour la satisfaire n'ont pas été, en définitive, inefficaces. C'est grâce aux économies transmises de génération en génération que la condition commune des familles françaises a pu s'améliorer. C'est aussi grâce à ces économies persévérantes que la nation a été plus d'une fois sauvée de la ruine. L'épargne, pratiquée parmi nous comme une vertu domestique, est devenue la ressource suprême de la patrie.

Il ne faut pourtant point le dissimuler : comme toutes les passions humaines, cette passion du paysan pour l'intégrité de son domaine et pour l'avancement de sa postérité peut devenir coupable et funeste; elle l'incite trop souvent à restreindre, non pas seulement ses dépenses, mais le nombre de ses enfants. La natalité diminue en France; vice et péril auquel il est urgent de porter remède. Mais le vrai remède, où est-il? On l'a cherché dans la réforme des lois de succession; on a soutenu que le nombre des enfants dans les familles dépendait du mode de répartition des patrimoines. Sans nier l'importance de ces lois et sans les croire, en France, à l'abri de toute critique, il est pourtant difficile d'admettre que la décroissance de la natalité parmi nous ne tient pas à quelque autre cause. De l'aveu même de M. Demolins, il y a en Europe des races qui se développent, pareillement prolifiques, sous des régimes opposés, les unes « à formation communautaire », tels que les Slaves, et les autres « à formation particulariste », tels que les Anglo-Saxons. Dans le pays même où l'on se soucie le moins de la transmission des héritages, aux Etats-Unis, cette race anglo-saxonne qu'on nous propose en exemple, n'a pas toujours gardé sa fécondité. Dans la Nouvelle-Angleterre, à Boston, les descendants des puritains, ayant jadis laissé s'affaiblir, à travers les divisions du protestantisme, la foi chrétienne de leurs ancêtres, ont été accusés de limiter le nombre de leurs enfants, ni plus ni moins que les paysans de Normandie. L'avenir de ces enfants n'inquiétait pas les pères, mais les fatigues et les assujettissements que devaient imposer leur naissance et leur premier âge, effrayaient les mères. Encore aujourd'hui, si la population qui naît aux Etats-Unis se multiplie avec une rapidité singulière, cet accroissement doit être attribué, beaucoup moins à la race estimée supérieure des colons primitifs, qu'à la race, réputée inférieure mais restée plus religieuse, à la race des émigrants irlandais. En France, enfin, les paysans bretons, régis par la

même législation que leurs voisins de Normandie, conservent des familles tout autrement nombreuses. N'en déplaît à M. Demolins, l'action morale, si insuffisante qu'elle lui paraisse, l'action morale exercée par la religion, est encore en cette matière la plus efficace; l'avenir de la nation en dépend.

V

J'ai reproché à M. Demolins, dans ses plans de réforme, de faire trop bon marché de l'esprit de famille; il n'attache pas plus de prix à l'esprit d'association. Tout le progrès des sociétés humaines se réduit pour lui au développement de l'initiative individuelle et, dans la crainte d'entraver cette initiative, il écarterait volontiers les liens qui la soutiennent. C'est ainsi qu'ayant cru observer parmi nous *la diminution du prestige des œuvres* d'assistance et de bien public, il la signale, le croirait-on, comme un heureux symptôme.

A l'égard de la famille, je lui imputais tout à l'heure un penchant excessif pour les mœurs américaines; à l'égard des associations spontanées, je le trouve maintenant trop porté à s'en éloigner; il n'est pas de pays en effet où s'entreprennent autant d'œuvres communes au moyen d'associations volontaires. Aux Etats-Unis, on s'associe à la fois pour s'amuser, pour travailler et pour prier; pour gagner, pour dépenser et pour donner; on s'associe par intérêt et par dévouement, pour se défendre soi-même ou pour soutenir autrui. C'est par ces liens noués à leur gré que les Américains cherchent à suppléer aux liens de parenté. C'est au moyen de ces associations spontanées que leur démocratie se maintient libre et stable. Dans les démocraties, en effet, les hommes égaux entre eux ont, plus qu'ailleurs, besoin de s'unir pour être forts, pour former, à défaut de familles considérables, des corps qui se tiennent debout, des personnes morales que n'écrase pas la puissance publique.

Si donc il était vrai que « les œuvres », c'est-à-dire les associations les meilleures, les associations charitables, sont discréditées en France, il faudrait s'en alarmer au lieu de s'en réjouir. Mais, heureusement, il n'en est rien. Je n'en voudrais pour preuve que l'élan généreux et soudain qui s'est manifesté pour les sauver, quand la catastrophe du Bazar de la Charité a paru tout à coup les mettre en péril à Paris, et encore l'effort persévérant qui, depuis tant d'années, entretient et multiplie les écoles libres sur toute la surface du territoire. « Les œuvres » se transforment selon les besoins du temps, mais elles ne déclinent pas, loin de là. N'est-ce

pas à ce moment même que viennent de s'établir à la fois cette œuvre de « l'assistance par le travail » et cet « Office central des œuvres », qui organisent la charité privée en quelque sorte à la façon d'un service public, la règlent sans la contraindre et la rendent plus efficace?

Les associations charitables ne sont pas d'ailleurs les seules qui se fondent à l'heure présente. M. Demolins n'accorde qu'un regard distrait aux syndicats agricoles qui tout à coup ont surgi par centaines d'un bout à l'autre du pays; il n'y voit qu'une occasion, je dirais presque un prétexte fourni aux grands propriétaires, de s'intéresser à la culture. Quant à moi, en même temps que ces syndicats me paraissent en effet un heureux moyen de rapprochement entre les diverses classes rurales, je les considère avant tout comme la sauvegarde de la petite propriété. Quoi qu'en disent les faux prophètes, « la propriété paysanne » n'est point « à l'agonie¹ », grâce à Dieu, car cette agonie risquerait de déterminer l'agonie de la France. Il est même permis de penser que « la propriété paysanne » a jusqu'à présent résisté mieux que tout autre à la crise agricole. Mais il n'est pas moins vrai qu'à l'avenir elle était exposée à ne point suffire aux exigences d'une culture qui, pour rester rémunératrice, est obligée de se perfectionner chaque jour. C'est alors que, par la vertu de l'association, les syndicats viennent mettre à la portée du paysan les ressources et les procédés réservés jusqu'à présent à la grande culture : ressources et procédés qu'il rendra féconds par son travail personnel. Devenu capable de transformer son champ, il ne se trouvera pas réduit à l'aliéner.

Il y a donc à l'heure présente, dans la société française, quelques germes de vie nouvelle qu'il faut prendre garde de méconnaître : car il importe de ne pas les étouffer. Il est aussi certaines coutumes pernicieuses dont cette société a longtemps souffert et qui commencent à être discréditées. M. Demolins s'applique de préférence à poursuivre ces coutumes funestes, et, lorsqu'il le peut, à signaler leur déclin. Nous achèverons prochainement de les parcourir à sa suite.

C. DE MEAUX.

La fin prochainement.

¹ « La propriété paysanne est à l'agonie. » (Discours de M. Jaurès dans son interpellation sur la crise agricole.)

VICTOR-EMMANUEL II ET NAPOLEÓN III

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS ITALIENS¹

III

Le 27 juin 1859, l'empereur envoya les généraux Frossard et Lebœuf au quartier général sarde pour s'entendre avec les généraux Della Rocca et Menabrea sur les premières opérations du siège de Peschiera. Dans ses souvenirs, Della Rocca s'exprime ainsi à ce sujet :

« Après la course du 23 juin avec le roi et l'empereur, et surtout après la bataille du 24, j'étais bien convaincu qu'on ne ferait pas le siège et qu'on était en train de régler les conditions de la paix. Pendant la conférence avec les généraux français, le roi ne dit pas un mot touchant le siège de Peschiera. De temps en temps il me jetait certains regards, et les quelques phrases tronquées que nous échangeions nous faisaient deviner nos sentiments réciproques. Peut-être Victor-Emmanuel gardait-il encore quelque peu d'espoir. Quant à moi, je n'en avais plus ! Mais, naturellement, j'exécutai les ordres qu'on me donna et je fis travailler avec ardeur en vue du siège projeté.

« Le 27 et le 28 juin, les troupes destinées au siège passèrent le Mincio sans rencontrer l'ennemi. Le 29, j'allai avec les commandants du génie et de l'artillerie pour faire tracer la ligne de circonvallation dont nous avons arrêté le plan avec Frossard. Le même soir, je fis ouvrir le feu. L'ennemi nous répondit tout de suite et vivement. Nous n'étions pas seulement aux avant-postes, mais plus loin. C'est pourquoi il y eut plusieurs escarmouches dans l'une desquelles deux officiers des grenadiers (*sardes*) furent tués et plusieurs soldats furent blessés.

« Le 1^{er} juillet, le quartier général fut transféré à Pozzolengo,

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet 1897.

dans une maison que Charles-Albert avait habitée en 1848 et où le général Benedek avait demeuré la veille de la bataille de Solferino. La 3^e et la 5^e division passèrent le Mincio à Salionze, avec le premier corps français, afin d'investir la place sur la rive gauche de la rivière. Quant à l'empereur, il établit son quartier général à Valeggio, où le troisième corps d'armée s'était porté tout entier, sauf une division qui occupait Goïto. Le 2 juillet, nous (*les Piémontais*) transférâmes le quartier général à Mozambano, d'où nous ne bougeâmes plus jusqu'au 12.

« Durant ces jours, l'armée française, qui avait presque tout entière traversé le Mincio, se trouvait dans les positions que nous avions occupées en 1848. Mais Napoléon III, toujours préoccupé de la concentration de son armée, trouva cette ligne trop longue. Il fit donc replier ses troupes dans les nuits du 3 au 4 et du 4 au 5 juillet, et il les plaça sur une ligne qui, appuyée au lac de Garde, passait par Castelnuovo, sur le Tirone, par Oliosi et La Gherla, sur la route qui conduit de Villafranca à Valeggio, et s'étendait jusqu'au Mincio en touchant Pozzuolo et Goïto. »

Mais ce n'étaient là que de pures mesures de précaution. Car plus que jamais, après la bataille de Solferino, Napoléon III songeait à mettre le plus tôt possible un terme à une guerre qui, de jour en jour, devenait plus dangereuse par la résistance opiniâtre des Autrichiens et par l'attitude de plus en plus menaçante de la Prusse et de la Confédération germanique.

Ici se place un incident qui prouve l'imprévoyance de Napoléon III. On verra que les Autrichiens, bien que malheureux sur les champs de bataille, savaient mieux prendre leurs précautions.

« En ce temps-là, dit le général Della Rocca, le maréchal Hess, qui se trouvait à Vérone avec l'empereur d'Autriche, envoya au maréchal Vaillant, en qualité de parlementaire, le fils du général Urban. Il portait une lettre pour l'empereur. Napoléon III désira voir le jeune officier, et les Français, oubliant les règles les plus anciennes et les plus élémentaires de la discipline militaire, le laissèrent circuler à travers tout le camp et arriver, les yeux découverts, jusqu'au souverain. S'étant tout à coup aperçus de l'erreur qu'ils avaient commise, ils firent la seule chose qu'il était possible de faire : ils s'en tirèrent en se montrant spirituels, riant et traitant avec beaucoup de cordialité le jeune parlementaire. Ce qui, au contraire, ne nous sembla pas spirituel du tout, et même ridicule, ce fut de voir qu'on lui mettait un bandeau sur les yeux au sortir du palais où demeurait l'empereur, alors qu'il avait déjà tout vu. Les Autrichiens ne se conduisirent pas de la sorte deux jours après, lorsque le roi leur envoya un parlementaire. Victor-Emmanuel avait

résolu de restituer sans conditions les officiers blessés tombés entre nos mains. Etant allé les voir à Desenzano, ils avaient chaudement prié Sa Majesté de leur permettre de retourner parmi leurs compagnons d'armes. Le roi me chargea d'écrire à ce sujet une lettre au maréchal Hess et d'envoyer, en qualité de parlementaire, le comte Charles de Robilant ¹.

Celui-ci partit immédiatement pour Vérone, suivi d'une petite escorte. Mais, dès qu'il fut arrivé aux avant-postes autrichiens, on obligea l'escorte à s'arrêter, on lui mit un bandeau sur les yeux, on le laissa seul dans sa voiture et on lui fit faire une longue route avec force tours et détours avant de le faire entrer à Vérone.

« Le comte de Robilant connaissait personnellement le maréchal Hess, qui voulut le conduire lui-même chez l'empereur François-Joseph. Celui-ci, avec une grande courtoisie militaire, loua beaucoup nos troupes et spécialement les bersaglieri et l'artillerie. Il s'informa de la santé du roi et chargea M. de Robilant de lui porter ses compliments. On fit alors passer le comte dans une pièce où se trouvaient plusieurs officiers de la maison impériale. Il dut attendre là quelque temps avant qu'on lui remit la réponse à ma lettre. Accompagné courtoisement jusqu'à la voiture, on lui remit le bandeau sur les yeux, les tours et les détours recommencèrent, bien que la nuit fût sombre, et on le reconduisit aux avant-postes où il était attendu par son escorte. »

*
* *

Cependant le moment approchait où la paix devait être signée ; mais, en attendant, les alliés et les Autrichiens recevaient des renforts. Le 5^e corps, commandé par le prince Napoléon, arrivait au quartier général français, après avoir débarqué à Livourne et traversé la Toscane, d'où le grand-duc Léopold II était parti à la suite de la révolution pacifique de Florence (27 avril 1859). Le prince Napoléon amenait avec lui un petit corps de troupes toscanes commandées par Jérôme Ulloa, général napolitain émigré à Florence à la suite des événements de Naples, en 1848, où il s'était compromis. Mais le 5^e corps et les Toscans arrivèrent trop tard sur les bords du Mincio. Ils devaient assister simplement à la conclusion de la paix.

« Le 6 juillet, dit le général Della Rocca, le roi monta de très bonne heure à cheval, pour aller à la rencontre de son gendre, le

¹ Le futur général et ministre des affaires étrangères d'Humbert I^{er}; le même qui avait accompagné le général Della Rocca à Paris, en 1858.

prince Jérôme, qui précéda de peu l'arrivée du 5^e corps d'armée et des troupes toscanes commandées par le général Ulloa. Ce jour-là, je fus très occupé à prendre des mesures en vue d'une bataille défensive, à laquelle naturellement je ne croyais point. Mais les ordres de l'empereur nous enjoignaient de préparer l'armée pour le cas d'une attaque. Je donnai à mon tour des ordres pour obéir à ceux de Napoléon III et ils furent exécutés. Tandis que j'étais sur le terrain, M. Cadogan, envoyé anglais près notre armée (*piémontaise*), que j'avais déjà eu l'occasion de connaître auparavant, vint me voir. Il me pria de vouloir bien lui indiquer quelle serait la meilleure position pour jouir de toute la vue de la bataille. Je lui indiquai un coteau dominant la rivière. Il y alla le lendemain à l'aube et y resta de longues heures sans rien voir ni entendre. Lorsqu'il redescendit dans la plaine, il fut fort contrarié en apprenant que j'étais allé à Villafranca, avec le maréchal Vaillant et le général de Martimprey, à la rencontre du maréchal Hess pour signer une suspension d'armes au sujet de laquelle les deux souverains (de France et d'Autriche) s'étaient mis d'accord.

« Le soir du 7 juillet, Napoléon III avait envoyé son aide de camp, le général Fleury, chez l'empereur François-Joseph pour lui porter une lettre dans laquelle il lui proposait une suspension d'armes, suivie d'un armistice. L'empereur d'Autriche demanda qu'on lui laissât la nuit pour réfléchir à la réponse qu'il devait donner à Napoléon III, et, le lendemain matin, il remit au général Fleury son acceptation qui fut immédiatement portée à Valeggio. Napoléon III envoya une seconde lettre à l'empereur François-Joseph, dans laquelle il lui soumettait les bases générales sur lesquelles il était disposé à faire la paix. Il ajoutait que dans le cas où François-Joseph I^{er} serait enclin à les accepter d'une manière générale, il désirait avoir une entrevue avec lui; mais que, dans le cas contraire, il préférerait ne pas s'aboucher avec Sa Majesté, car cela lui rendrait plus pénible la continuation de la guerre. L'empereur François-Joseph répondit qu'il acceptait de traiter sur les bases proposées par Napoléon III, et l'entrevue fut fixée pour le 11 juillet à Villafranca. En attendant, nos divisions s'installaient dans les positions qui leur étaient assignées pendant l'armistice. »

*
* *

Napoléon III s'estimait heureux de signer une paix glorieuse qui le débarrassait en même temps des plus graves soucis. Mais Cavour n'était pas de cet avis. Voici comment le général Della Rocca raconte l'arrivée du grand ministre de Victor-Emmanuel au quar-

tier général et la scène célèbre qui eut lieu entre le roi et le président du conseil :

« Le 10 juillet, le comte de Cavour arriva à notre quartier général. Il était accompagné de M. Costantino Nigra, un de ses secrétaires et futur ambassadeur d'Italie à Paris ¹, et de M. Alexandre Bixio qui, comme je l'ai dit, avait été, en 1848, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française près le gouvernement sarde. M. Alexandre Bixio était un très chaud partisan de l'unité italienne. Il se présenta aussitôt chez moi pour m'annoncer l'arrivée de Cavour, et l'état d'irritation et de grande surexcitation dans lequel se trouvait le président du conseil depuis qu'il avait appris la nouvelle de la signature de l'armistice. Il n'avait pas permis qu'elle fût publiée par les journaux de Turin. Elle fut reproduite d'après la version des journaux français qui la divulguèrent et ne firent mention que de l'empereur sans même nommer Victor-Emmanuel ². Cavour alla immédiatement chez le roi et eut avec lui une conversation très animée. L'amertume de son cœur déborda en paroles pleines de reproches pour tout le monde, et, irrité par le sang-froid avec lequel le roi l'écoutait et lui répondait, il finit par perdre complètement l'empire sur soi-même et par oublier le sentiment des convenances et le respect dû à la personne du roi. Ils étaient seuls. Personne ne pouvait entendre leurs discours. C'est pourquoi les phrases de cet entretien qui ont été imprimées n'ont, à mon avis, aucun fondement de vérité. Le roi me dit le même jour que son premier ministre avait été absolument insolent et d'une inconvenance rare à son égard, et qu'à un certain moment, sentant que lui-même, le roi, ne pouvait plus se contenir, il lui avait tourné le dos et était sorti du salon, le laissant seul ³.

« Cavour était alors venu chez moi, dans ma très petite chambre. Mes meubles se composaient tout simplement d'un lit et de deux chaises, M. Bixio, qui en occupait une, sortit immédiatement et attendit dehors la fin de la conversation. Mais au plus beau moment,

¹ M. Nigra, créé comte par le roi Humbert, est à présent sénateur et ambassadeur d'Italie à Vienne.

² Ce qui, après tout, n'était que juste, puisque l'armistice était bien l'œuvre de Napoléon III. Au reste, Victor-Emmanuel ne pouvait pas être contrarié par le silence de la presse française à son égard. Car, le général Della Rocca ne l'ignore pas, le roi n'avait accepté l'armistice que bien à contre cœur.

³ On affirme qu'en quittant brusquement Cavour, Victor-Emmanuel lui aurait dit : « Vous êtes un polisson ! » Mais ce n'est là qu'une version dépourvue de preuves et il faut s'en tenir au récit du général Della Rocca témoin de cette scène mémorable !

alors que Cavour exhalait sa mauvaise humeur contre le roi, contre moi, contre tout le monde, le prince Jérôme-Napoléon entra tout à coup chez moi. En rencontrant M. Bixio, qui, jusqu'alors, avait toujours été un de ses amis, il le regarda de travers et ne le salua même pas. A peine était-il entré dans ma chambre, qu'il prit part à la discussion. Celle-ci s'aigrit bien davantage encore par la faute du prince et par son brusque langage. Cavour ne voulait pas entendre parler d'un armistice prolongé ni d'un traité de paix qui n'eût pas pour base la pleine libération de l'Italie septentrionale, comme Napoléon III l'avait annoncée, c'est-à-dire des Alpes à l'Adriatique ; et le prince répondait que nous devons être déjà bien contents d'obtenir la Lombardie et les duchés. Je me rappelle que ses dernières paroles furent : « Mais enfin prétendez-vous que la France et notre dynastie se sacrifient pour vous ? » Et Cavour, qui ne s'était pas le moins du monde calmé, répétait qu'il fallait tenir les promesses qu'on avait faites. Il menaçait de se mettre à la tête d'une révolution plutôt que de laisser inachevée l'œuvre de l'indépendance italienne. Il se plaignait de l'empereur, du roi, de La Marmora, de moi. Mais, quant à moi, je ne m'en offensais pas. Je comprenais fort bien qu'ayant non seulement rêvé, mais dressé depuis longtemps le plan d'un royaume d'Italie indépendant, il ne pût se consoler en voyant sombrer ses projets. Car, si toutes choses n'étaient pas en danger, l'entreprise était certainement réduite à de modestes proportions, et, pour l'achever, nous devons patienter et vivre dans une attente bien pénible. Il lui était impossible de se résigner tout d'un coup et de se soumettre à la dure nécessité, comme nous avons fait, nous, c'est-à-dire le roi, La Marmora et moi, qui avons vu se dérouler sous nos yeux, jour par jour, les phases de l'inévitable retraite de l'empereur. Cavour eût voulu qu'à pis aller nous continuassions seuls la guerre. Mais, pour nous autres militaires, le souvenir de la campagne de 1848 était trop vivant, et cette tentative ne pouvait pas avoir la moindre prise sur notre esprit. C'eût été une folie et un crime que de rester avec 50 000 ou 60 000 hommes vis-à-vis d'une armée de plus de 200 000 soldats dont, malgré leur défaite, nous avons dû reconnaître la vaillance et la discipline à Palestro et à San Martino. Et Victor-Emmanuel était bien résolu à ne pas se jeter dans une telle aventure. Il ne voulait pas compromettre le certain pour l'incertain. Il savait que l'annexion de la Lombardie et des duchés lui permettrait de doubler l'effectif de son armée, et qu'en la réorganisant, il pourrait plus tard courir les risques d'une entreprise tendant à sauver Venise et à réunir au royaume de la haute Italie la Toscane et les Légations qui avaient invoqué son patronage avec tant d'insistance. Pour mon compte,

j'avais une très grande confiance dans la politique de Napoléon III. Je me souvenais de ses conversations matinales aux Tuileries¹. L'habileté avec laquelle l'empereur avait préparé l'alliance franco-sarde était pour moi une chose évidente, de même que les efforts qu'il avait faits pour nous faire atteindre notre but. Je me disais aussi que Napoléon III, encore qu'il dût en ce moment nous abandonner, non pas par caprice, mais à la suite de circonstances graves, avait fortement donné du mouvement à l'Italie et nous laissait la possibilité d'en seconder l'élan.

« Mais Cavour ne voulait même pas entendre parler de ces choses, et, n'ayant pas réussi à persuader le roi, pas plus que l'empereur et le prince Jérôme, lorsqu'il eut acquis la certitude que les bases de la paix étaient définitivement fixées, il donna sa démission et partit pour Turin. »

Je n'ai pas besoin de relever l'importance historique de ce passage des souvenirs du général Della Rocca, le seul témoin oculaire des scènes entre Cavour et Victor-Emmanuel, entre le prince Napoléon et le ministre piémontais, qui soit en mesure de nous dire la vérité sur cet épisode de la paix de Villafranca. Ce qui, à mon sens, mérite d'attirer l'attention, c'est le langage du prince Napoléon, parlant au nom de Napoléon III, touchant l'annexion des duchés au royaume de Sardaigne. Il est clair que si le prince Napoléon parlait comme cela des duchés, si Della Rocca et Victor-Emmanuel regardaient l'annexion de Parme et Modène comme une affaire réglée d'avance, c'est que Napoléon III avait donné de sérieuses assurances à son allié à ce sujet. Or, comme le traité de Villafranca ne parle pas le moins du monde de l'annexion de Parme et de Modène², il est évident que l'empereur avait rassuré son allié à cet endroit avant de signer ledit traité, ce qui prouve le peu de franchise de Napoléon III vis-à-vis de l'empereur François-Joseph. On pourra mettre en avant les résistances plus ou moins sérieuses de l'empereur aux projets d'annexion du Piémont et les demi-promesses qu'il fit, après Villafranca, au marquis Pallavicino, représentant de la duchesse-régente de Parme; mais cela prouverait tout au plus que Napoléon III faisait, suivant l'expression très vraie de son ami Arese, « de la politique au jour le jour », et qu'il promettait ou résistait selon les circonstances. En tout cas, il est certain que, dès avant Villafranca, Victor-Emmanuel

¹ En 1858, lors de la mission du général Della Rocca à Paris, après l'attentat d'Orsini. — Voy. au § 1^{er}.

² A la requête du prince Napoléon touchant la cession des deux duchés, l'empereur d'Autriche répondit : « Je ne peux pas céder des territoires qui ne m'appartiennent pas ».

savait qu'il pouvait se dispenser d'observer les clauses du traité qui ne lui conviendraient pas, et cela suffit pour expliquer l'audace avec laquelle il alla de l'avant sans se soucier des protestations que pourrait soulever sa politique.

« Après l'entrevue des deux empereurs, dit Della Rocca, il y avait quelques modifications à introduire dans les préliminaires. Aussi, pendant les vingt-quatre heures qui suivirent l'entrevue de Villafranca et précédèrent la signature du traité, le prince Jérôme-Napoléon fut contraint de faire la navette entre les deux quartiers généraux. On se mit enfin d'accord sur tous les détails, et le 12 juillet, les deux empereurs et Victor-Emmanuel signèrent le traité qui annexait à la Sardaigne et au Piémont la Lombardie et les duchés de Parme, Plaisance et Modène¹. A côté de sa signature, Victor-Emmanuel avait écrit sur le protocole original : *J'accepte pour ce qui me concerne.* Par ces mots, le roi acceptait l'agrandissement de son territoire, sans se mêler des autres questions et sans porter préjudice à ses intérêts à venir. Il pouvait ainsi reprendre, comme il le fit, la guerre l'année suivante pour l'annexion des Légations et aller même au delà.

« Le soir du 12 juillet, l'empereur, le roi et le prince Jérôme, se réunirent pour la dernière fois à Mozambano. Après le dîner, Napoléon III rédigea une proclamation à ses soldats et nous quitta. Il alla installer son quartier général à Desenzano, en attendant son départ pour Milan...

« Le 13 juillet, le roi annonça, par un ordre du jour, son départ à l'armée. Accompagné par toute sa maison militaire, il se rendit à Desenzano, où il s'arrêta pendant quelques heures. A Desenzano, je fus chargé par le roi de télégraphier au maire de Milan la proclamation de Victor-Emmanuel aux peuples de la Lombardie, qui fut affichée dans cette ville le lendemain, 14 juillet. Cette pièce avait été discutée entre les deux souverains alliés. Napoléon III en rédigea la minute; mais Victor-Emmanuel y introduisit, de sa propre main, une correction fort significative. »

Il est inutile de reproduire ici les deux proclamations de Napoléon III à l'armée d'Italie et de Victor-Emmanuel aux peuples de la Lombardie, mais il importe de signaler la différence notable qui existe entre ces deux pièces et les corrections introduites par Victor-Emmanuel dans la minute rédigée par Napoléon III.

¹ Ici le général Della Rocca se trompe. Dans le traité de Villafranca il n'est question que de la cession de la Lombardie à Napoléon III. Les droits des ducs de Parme et de Modène sont, au contraire, sauvegardés. Il est clair cependant, comme je l'ai dit, que Napoléon III avait fait des promesses à Victor-Emmanuel à ce sujet, malgré l'esprit et la lettre du traité.

L'empereur, avant de féliciter ses soldats de leurs brillantes victoires, disait :

« Les bases de la paix sont arrêtées avec l'empereur d'Autriche, le but principal de la guerre est atteint. L'Italie va devenir, pour la première fois, une nation.

« Une confédération de tous les États de l'Italie, sous la présidence honoraire du Saint-Père, réunira en un faisceau les membres d'une même famille. La Vénétie reste, il est vrai, sous le sceptre de l'Autriche; elle sera néanmoins une province italienne faisant partie de la confédération. La réunion de la Lombardie au Piémont nous crée, de ce côté des Alpes, une alliée puissante, qui nous devra son indépendance. Les gouvernements restés en dehors du mouvement, ou rappelés dans leurs possessions, comprendront la nécessité de réformes salutaires.

« Une amnistie générale fera disparaître les traces des discordes civiles. L'Italie, désormais maîtresse de ses destinées, n'aura plus qu'à s'en prendre à elle-même si elle ne progresse pas régulièrement dans l'ordre et la liberté¹... »

L'empereur annonçait donc d'une manière officielle la « confédération de tous les États de l'Italie sous la présidence honoraire du Saint-Père », et il ajoutait que les gouvernements renversés, ou privés d'une partie de leur territoire par les révolutions de Parme, Modène, Florence et Bologne, seraient « rappelés dans leurs possessions ». On leur ferait seulement comprendre « la nécessité de réformes salutaires ».

Écoutons maintenant Victor-Emmanuel. Après avoir félicité ses alliés et ses soldats, il dit :

« Je retourne aujourd'hui parmi vous pour vous donner l'heureuse nouvelle que Dieu a exaucé vos vœux. Un armistice suivi de préliminaires de paix ont assuré aux peuples de la Lombardie leur indépendance. Suivant les désirs que vous avez tant de fois exprimés, vous formerez, dorénavant, avec nos anciens États, une seule famille libre. Je prendrai entre mes mains votre sort, et sûr de rencontrer chez vous ce concours dont tout chef d'État a besoin pour créer une nouvelle administration, je vous dis, ô peuples de la Lombardie : Ayez confiance en votre roi. Il saura établir sur des bases solides et impérissables le bonheur des nouvelles contrées que le Ciel a confiées à son gouvernement². »

Ici, il n'est question ni de confédération de tous les États de

¹ Proclamation de Napoléon III à ses soldats, quartier impérial de Valeggio, le 12 juillet 1859.

² Proclamation de Victor-Emmanuel II aux peuples de la Lombardie. Milan, 14 juillet 1859.

l'Italie sous la présidence honoraire du Pape, ni de restitution de territoire au Saint-Père, ni de rétablissement des ducs de Parme et de Modène et du grand-duc de Toscane sur leurs trônes.

Quant aux corrections à la minute de Napoléon III, elles ne sont pas nombreuses; mais, en revanche, elles expriment bien la pensée de Victor-Emmanuel, si différente de celle de l'empereur. Le général Della Rocca, témoin de ces négociations, écrit à ce sujet :

« Dans la dictée originale faite par l'empereur, on lisait : « Les « préliminaires de paix ont assuré aux peuples de la Lombardie « *cette indépendance qui était le premier de nos communs désirs.* » Victor-Emmanuel biffa la phrase et la remplaça de sa main par celles-ci : « Les préliminaires ont assuré aux peuples de la Lom- « bardie *leur indépendance. Suivant les désirs que vous avez tant « de fois exprimés, vous formerez dorénavant,* » etc. Il entendait affirmer ainsi que l'annexion de la Lombardie au Piémont *secondait les désirs des peuples lombards, mais ne donnait pas satisfaction* aux désirs ambitieux de la maison de Savoie... Dans la minute originale de la proclamation que j'ai en ma possession, il n'y a de la main de Victor-Emmanuel que le mot *leur* et la phrase : *Suivant les désirs, etc.* »

On trouvera peut-être que je m'occupe de petits détails. Je ne le conteste pas, mais il faut tout de même avouer qu'il y a des petits détails qui acquièrent, par les conséquences qui en découlent, une importance de premier ordre. La comparaison entre les deux proclamations de Napoléon III et de Victor-Emmanuel est déjà très intéressante. On se rend immédiatement compte de la divergence profonde de vues qui, au moins en apparence, sépare les deux souverains alliés. Les révélations du général Della Rocca touchant les corrections introduites par le roi de Sardaigne dans la minute de proclamation préparée par l'empereur, nous montrent le soin que Victor-Emmanuel mettait à ne pas compromettre, ne fût-ce que par un seul mot, ses desseins politiques touchant l'avenir de l'Italie et le profit qu'il voulait tirer de la campagne de 1859. Dès le lendemain de la paix, on constate que, tandis que Napoléon III fait de la politique italienne sans un plan bien arrêté, Victor-Emmanuel a un programme bien déterminé et est résolu à le suivre jusqu'au bout. C'est là le secret de ses succès et de l'échec de la politique impériale, lorsque Napoléon III, en 1860, fit mine de vouloir arrêter son allié de 1859 dans sa marche rapide vers l'unité italienne.

Le 13 juillet, à sept heures du soir, Victor-Emmanuel rentra à Milan, où il reçut un accueil enthousiaste de la part de la population. Il s'installa au palais royal, où avait demeuré si longtemps son beau-père, feu l'archiduc Renier, vice-roi de Lombardie.

« Le 14 juillet, dit le général Della Rocca, nous allâmes à la gare pour y recevoir l'empereur. Les deux souverains firent leur entrée solennelle à Milan dans la même voiture. Il y eut beaucoup de vivats et d'acclamations au roi et un peu moins à l'adresse de l'empereur. Mais, dans son ensemble, la population milanaise ne montra pas le moindre ressentiment contre celui qui avait interrompu une guerre si bien commencée.

« Dans la matinée du 15 juillet, Victor-Emmanuel se rendit avec moi dans les hôpitaux pour y visiter les malades et les blessés. Je me rappelle qu'au moment où j'allais entrer dans l'appartement du roi, un officier de la suite de l'empereur vint me demander si nous n'avions pas oublié de donner les ordres pour l'escorte qui devait accompagner le roi dans les rues de Milan. Je lui répondis que Victor-Emmanuel n'avait besoin d'être accompagné que par son aide de camp. L'officier se montra fort étonné. Quelques heures plus tard, lorsque l'empereur sortit pour visiter l'hôpital des Français, il fut accompagné par quatre personnes et escorté par la garde impériale. Napoléon III avait échappé à plusieurs attentats, c'est pourquoi il était naturel que ceux qui l'approchaient craignissent, en toute occasion, la répétition d'un de ces crimes. Chez nous, personne jusqu'à cette époque n'avait attenté à la vie d'un prince de la maison de Savoie¹, et Victor-Emmanuel ne voulait absolument pas qu'on prit des précautions pour le sauvegarder.

« Le 15 juillet, à deux heures du soir, l'empereur et le roi traversèrent une seconde fois la ville pour aller à la gare et partir pour Turin. Les acclamations et les manifestations furent encore plus vives que les jours précédents. »

*
* *

Le général Della Rocca raconte ensuite ce qui se passa à Turin lors du retour des souverains alliés. J'appelle l'attention de mes lecteurs sur l'entrevue qui eut lieu à ce moment entre Napoléon III et Cavour. Elle eut une influence notable sur les événements ultérieurs.

Victor-Emmanuel et Napoléon III arrivèrent à Turin le 15 juillet 1859, à six heures du soir. Le général Della Rocca reconnaît, comme tous les historiens et les témoins oculaires de ce qui se passa à cette époque dans la capitale du Piémont, que la population

¹ L'attentat de Mazzini, en 1833, contre la vie de Charles-Albert n'aboutit point, parce que Gallenga, mandataire de Mazzini, s'étant introduit dans le palais royal de Turin, n'osa pas commettre le crime dont il s'était chargé.

turinoise fit un accueil extrêmement froid aux princes victorieux. « Il y eut, dit-il, quelques vivats à l'adresse de Victor-Emmanuel; pas un à l'adresse de l'empereur. »

Voilà, dira-t-on, un manque bien choquant de reconnaissance à l'égard de celui qui avait risqué de perdre sa couronne pour agrandir le Piémont ! Il y a du vrai dans cette appréciation, mais elle ne tient pas, à mon sens, assez compte d'une chose qu'on ne saurait mettre de côté sans injustice.

Le peuple est simpliste. Etranger aux savantes combinaisons de la diplomatie et de la politique, ignorant ce qui se passe dans les chancelleries et ce qui peut justifier un changement de programme, il s'en tient à ce qu'on lui a dit ou promis solennellement. Grisé par les victoires de Palestro et de Magenta, Napoléon III crut pouvoir promettre, dans sa proclamation de Milan, la libération de l'Italie jusqu'à l'Adriatique. Le peuple de Turin y comptait, et lorsqu'il vit qu'on s'arrêtait au Mincio, que Cavour donnait sa démission, il estima que Napoléon III manquait à une promesse qu'il avait faite spontanément et qu'il n'avait pas le droit de ne pas tenir. La conduite de Cavour lui semblait la preuve la plus évidente des accusations qu'il articulait contre l'empereur, d'autant surtout que les garibaldiens et les mazziniens travaillaient avec toute l'ardeur possible à l'irriter contre l'allié de son gouvernement. Le peuple ne pouvait pas prévoir alors que le traité de Villafranca ne serait bientôt qu'un morceau de papier dont Napoléon III permettrait à Victor-Emmanuel de ne tenir aucun compte.

L'empereur commençait alors à subir les conséquences de sa politique italienne. Il était parti en guerre sans un plan bien déterminé, sans se rendre compte des conséquences inévitables des changements qu'il allait provoquer au delà des Alpes. Lorsqu'il fut obligé de s'arrêter à mi-chemin, il s'attira le mécontentement de ceux dont il avait flatté l'ambition. Quand, plus tard, il laissa libre cours à cette ambition, il provoqua de nouvelles exigences, jusqu'au jour où, contraint à intervenir pour empêcher Garibaldi d'entrer à Rome, il se fit des ennemis de ceux qui lui devaient tout. Victor-Emmanuel et une partie des hommes politiques italiens n'oublièrent pas les bienfaits reçus par l'empereur, mais les masses, travaillées par le parti avancé, n'en firent pas autant. C'est que le peuple est comme un enfant qui se fâche lorsqu'on lui refuse quelque chose et ne tient plus compte de ce qu'on a fait pour lui. Napoléon III devait prévoir ces choses avant de s'engager dans la politique italienne. N'avoir rien prévu ne sera jamais une excuse acceptable, pas plus pour un souverain que pour un homme d'État.

Le soir du 15 juillet 1859, Victor-Emmanuel donna un grand

diner dans la magnifique galerie dite de Danieli, au palais royal de Turin, en l'honneur de son allié. « L'empereur, dit le général Della Rocca, se retira presque immédiatement après le dîner. Il alla dans son appartement pour y recevoir le comte de Cavour, qu'il avait fait appeler (*cette circonstance est à noter*). Il resta avec lui jusqu'au moment de son coucher. Je ne saurais dire si c'était la première fois que Napoléon III voyait Cavour après le traité de Villafranca. J'ai lu dans quelques journaux et dans les récentes histoires de la guerre de 1859 qu'à Valeggio, Napoléon III aurait refusé de recevoir Cavour, et que le prince Jérôme, qui l'avait conduit de Mozambano à Valeggio, aurait reçu cette réponse de la bouche de l'empereur : « Désormais tout est arrêté; il est inutile que je le voie. » Je ne m'étonnerais pas qu'il en fût ainsi, parce que le prince Jérôme devait avoir certainement parlé à son cousin de l'état d'exaltation où se trouvait le premier ministre de Victor-Emmanuel, de telle sorte que Napoléon III aurait jugé qu'il valait mieux laisser passer l'orage.

« Je ne me rappelle pas d'avoir rien su, au quartier général de Mozambano, à ce sujet. D'autre part, le roi pouvait parfaitement ignorer si Cavour avait ou n'avait pas vu l'empereur à Valeggio. A Mozambano, on a dit alors qu'après la conversation qui eut lieu dans ma chambre, Cavour était parti avec le prince Jérôme et le général La Marmora, et s'était rendu à Salionze, quartier général du prince, et de là à Valeggio pour être reçu par l'empereur. »

Le général Della Rocca ajoute en note : « Dans le journal du comte Charles de Robilant, on lit, à la date du dimanche 10 juillet : « Le prince Napoléon, après avoir eu un fort long entretien avec le « premier ministre..., se rend avec lui et avec le général La Marmora à Salionze, quartier général du prince; de là, le comte de « Cavour se rendit à Valeggio, où il fut reçu par l'empereur. » M. de Robilant était avec le roi à Mozambano. Il n'était pas à Valeggio. C'est pourquoi il répète ce qu'il a entendu dire et non ce qu'il a vu lui-même. »

Quoi qu'il en soit de ces suppositions, la seule chose qui, à mon sens, a une importance historique, considérable, c'est le fait que Napoléon III envoya chercher Cavour lors de son passage à Turin, après la paix de Villafranca. Della Rocca ne nous dit pas le résultat de l'entrevue, mais les événements postérieurs nous autorisent à penser qu'elle ne fut pas sans influence sur l'attitude de Napoléon III, si peu soucieux de faire respecter, en 1860, le traité qu'il avait signé avec l'empereur d'Autriche. Cavour imposait encore une fois ses projets à Napoléon III, qui fut incapable de l'arrêter plus tard sur le chemin de Palerme et de Naples.

Le 16 juillet 1859, l'empereur partit de bon matin pour la France. Victor-Emmanuel, suivi par le général Della Rocca, l'accompagna jusqu'à Suse. Le général d'Angrogna, aide de camp du roi, et le comte de Foras, officier d'ordonnance de Sa Majesté, accompagnèrent l'empereur jusqu'à Culoz, où se trouvait alors la frontière entre le royaume de Sardaigne et la France. En arrivant à Turin, Napoléon III avait, au contraire, annoncé qu'il s'y arrêterait deux jours. Della Rocca explique ainsi le brusque départ de l'empereur : « Par le froid accueil qu'il avait reçu la veille au soir à Turin, Napoléon III avait probablement compris que l'air de la capitale du Piémont lui était peu favorable en ce moment. »

Ici s'arrêtent les Souvenirs du général Della Rocca. Le second volume nous parlera des événements de 1860 et des années suivantes, et il faut souhaiter qu'il ne tarde pas trop à paraître.

IV

Je ne suivrai pas le général Della Rocca dans les autres parties du premier volume de ses Souvenirs, où il parle des affaires du Piémont avant 1848, de la guerre de 1848-1849 et de la politique intérieure du royaume de Sardaigne avant 1859. Il y a là des détails fort intéressants pour le public italien, mais qui n'ont pas la même importance pour le public français. Je me bornerai donc à indiquer les choses les plus curieuses qui s'y rencontrent.

Della Rocca constate les agissements des sectes fondées et dirigées par Mazzini. Celui-ci prétendait que Charles-Albert se mit, dès 1833, à la tête de la révolution italienne et, sur le refus du roi, il organisa une longue série de conspirations qui coûtèrent la vie à bon nombre de gens qu'il avait séduits. Les principaux lieutenants de Mazzini étaient : Orsini, Gallenga, Ruffini, Cattaneo, Vochieri. Le général raconte l'invasion de la Savoie, en 1834, par des flibustiers cosmopolites recrutés par Mazzini, et il déclare que celui-ci fut le premier à se sauver à toutes jambes au moment du danger. C'est une nouvelle preuve de l'héroïsme du chef des carbonari qui consistait à compromettre la vie de ses amis avec une insouciance féroce et à sauvegarder la sienne avec le plus grand soin.

L'invasion mazzinienne en Savoie échoua misérablement devant l'hostilité des habitants qui étaient alors très peu républicains ; mais elle contraignit Charles-Albert à se montrer sévère contre les auteurs d'un tel attentat. Plusieurs des révolutionnaires, pris les armes à la main, furent fusillés. D'autres, plus ou moins convaincus

de complicité dans cette affaire, furent exilés et, parmi eux, il y avait le célèbre philosophe Gioberti, plus tard ministre de Charles-Albert. D'autres enfin furent condamnés à mort par contumace. Garibaldi était de ce nombre.

*
* *

En 1840, Della Rocca fut attaché à la maison militaire du duc de Savoie, le futur Victor-Emmanuel II, près duquel il resta pendant vingt-cinq ans. Il commença par être premier écuyer de Son Altesse Royale, et il finit par être premier aide de camp du prince devenu roi de Sardaigne après l'abdication de son père. Admis dans l'intimité de Victor-Emmanuel, Della Rocca l'aima beaucoup. De là, son admiration sans bornes pour son roi, admiration qui, tout en le rendant indulgent pour les fautes de son maître, ne l'empêche pas cependant de les reconnaître.

Le passage des Souvenirs du vieux général où il est question de Victor-Emmanuel et de la reine Marie-Adélaïde, fille de l'archiduc Renier d'Autriche, sont particulièrement intéressants.

Après un mois de séjour à Turin (*lors du mariage de Victor-Emmanuel*), dit Della Rocca, la cour lombarde (*l'archiduc et l'archiduchesse Renier et leur suite*) était partie pour Milan, et, dans le palais royal de Turin, tout était rentré dans l'ordre et dans la sévère discipline d'auparavant. Rien ne fut changé, bien qu'au palais, à côté du duc (*Victor-Emmanuel*), un ange fût entré. Le sourire plein de grâce, l'immuable douceur, l'incomparable bonté de Marie-Adélaïde, apportaient une note aimable et charmante dans l'intérieur de la famille royale, sans en accroître le mouvement, la vie, et bien moins encore le bruit, que la solennelle et silencieuse figure du roi amortissait toujours.

« La duchesse de Savoie avait plusieurs des qualités de sa mère ¹; mais il lui manquait cette gaieté et cette vivacité qui, comme le son d'une fanfare, animait toutes choses et tout le monde sur les pas de la vice-reine de Lombardie, chassant devant elle toute tristesse et toute misanthropie. Cependant, telle qu'elle était, Victor-Emmanuel aima beaucoup Marie-Adélaïde dès qu'il la connut, et il eut toujours, dans la suite, beaucoup de tendresse pour elle. Mais elle ne parvint pas à remplir la vie du prince, complètement dépourvue des occupations de l'esprit; car Charles-Albert ne permit jamais à ses fils de prendre la moindre part aux affaires

¹ Elle était la sœur du roi Charles-Albert.

de l'Etat. Le duc de Savoie garda ses habitudes de garçon, et comme après son mariage il eut plus de liberté qu'avant, il se créa une vie toute personnelle, pour se soulager de la monotonie de celle qu'on lui imposait au palais. Les chasses dans les montagnes et dans les marais, les longues promenades à pied et à cheval, le retenaient hors de chez lui, non seulement pendant toute la matinée, mais souvent pendant des journées entières. Au palais royal, Victor-Emmanuel était le prince héréditaire, mari affectueux et fils respectueux. A peine était-il dehors, ses instincts naturels, ses goûts comprimés se déchaînaient violemment, et il devenait comme une espèce de mousquetaire du dix-septième siècle, dont il avait même le type physique et dont il portait à peu près le costume. Il n'avait pas cependant la vulgarité des manières et quelques-unes des passions qu'Alexandre Dumas prête à ses héros. Bien qu'il ne fût ni orgueilleux ni altier, et même plutôt familier avec les personnes attachées à son service, il se montrait très jaloux de sa dignité personnelle et princière, et il ne l'eût jamais compromise avec aucun homme.

« Avec la femme, au contraire, il ne croyait jamais s'abaisser. Il suffisait qu'elle fût jeune, belle, agréable, qu'elle ne se donnât pas des airs de pruderie, et, même si c'était une fille du peuple ou une paysanne, pour le moment il s'en éprenait éperdument. Je crois cependant ne pas me tromper en disant qu'au milieu de ce va-et-vient, de cette lanterne magique de jolies femmes, choisies sur tous les degrés de l'échelle sociale, son cœur ne fut jamais saisi. Son cœur, et cela semblera étrange bien que ce soit très vrai, il l'avait donné tout entier à Marie-Adélaïde, et il ne le lui retira jamais. Il lui avait voué une confiance sans bornes, une admiration respectueuse et passionnée, à ce point qu'il ne lui en resta plus pour personne, pas même pour celle qui fut, pendant plusieurs années, plus encore que la duchesse de Savoie, la compagne de sa vie, la mère d'autres enfants et qu'il finit par épouser morganatiquement ¹.

« A Marie-Adélaïde il donna la meilleure partie de soi-même, sans se faire valoir pour ce qu'il n'était pas. Avec elle il n'eut point de secrets. Certainement, il ne lui disait pas tout, mais uniquement parce que ce tout eût été une longue, peut-être monotone et cer-

¹ La personne dont parle ici le général Della Rocca, était la fille d'un tambour-major de l'armée sarde, Rosina Vercellani, créée, par Victor-Emmanuel, comtesse de Mirafiori. Lorsque, étant tombé gravement malade, au mois de novembre 1869, à San Rossore, près de Pise, le roi voulut se confesser, le prêtre lui fit comprendre quel était son devoir. Victor-Emmanuel se soumit et épousa morganatiquement M^{me} de Mirafiori.

tainement inconvenante litanie pour les chastes oreilles de la princesse. Marie-Adélaïde apprit néanmoins bien des choses, mais elle pardonna tout et chercha même à justifier son mari. C'est là un mystère de suprême indulgence et de bonté qu'il n'est certes pas facile de comprendre, ni de concevoir, à moins d'avoir été mêlé comme moi aux deux vies de Victor-Emmanuel, la vie du palais et celle du dehors. La seule personne qui avait le droit de le condamner s'en abstint, et j'ose dire qu'elle fit bien. Elle donna par là la preuve de la finesse de son tact et de sa parfaite connaissance du caractère de son mari et des exigences de son naturel très ardent. Pour ma part, sans m'ériger en mentor du duc de Savoie, avant qu'il se mariât et bien moins encore après, j'essayais de le retenir dans certains élans inopportuns. Les treize ans que j'avais plus que lui et l'affectueuse familiarité avec laquelle il me traitait, me permettaient de lui parler sur un ton de franchise qui n'était pas dépourvu d'autorité. Je dois dire cependant que, quoique je ne voulusse pas me transformer en guide responsable des actes de Victor-Emmanuel, je ne tardai pas beaucoup à comprendre et à sentir que, dans la famille royale, chacun m'attribuait une part de responsabilité dans ses actions, comme si j'eusse dû et pu le diriger et le faire plier au gré de ma volonté. Je m'apercevais de cela de mille manières. Je le sentais dans les paroles aigre-douces de la reine mère (la femme de Charles-Albert) : « Mais, Monsieur Della Rocca, pourquoi n'avez-vous donc pas ramené Victor plus tôt ? » Et cela, alors que par hasard nous étions rentrés cinq minutes en retard à l'heure du déjeuner et du dîner, et sans autre motif que la force majeure, comme, par exemple, la chute d'un cheval, la rupture d'un essieu de la voiture, circonstances que Charles-Albert n'admettait point et pour lesquelles il envoyait immédiatement le duc de Savoie aux arrêts, alors même qu'il rentrait, comme cela lui est arrivé une fois, avec le bras en écharpe.

« Je le sentais aussi aux regards doux et suppliants de la duchesse de Savoie, à ses paroles : « Monsieur Della Rocca, je vous « en prie, ne laissez pas passer Victor à cheval dans le torrent San-
« gone (lorsque nous étions au château de Stupinigi), ou dans la
« Polcevera (lorsque nous étions à Gênes), le courant pourrait
« l'emporter. » Je le lisais dans les regards sévères que me jetait Charles-Albert, avant même de tourner les yeux du côté de son fils. C'est pourquoi je prenais garde, autant que je le pouvais, qu'aucun incident ne se produisit. J'étais très exact, non seulement par esprit militaire, mais aussi par une volonté bien arrêtée. Je prévoyais, je donnais des ordres précis au service de la chasse et des écuries. Mais tout le monde sait — et, seul, Charles-Albert

ne voulait rien entendre sur ce sujet, — qu'il y a des accidents que l'on ne peut pas prévoir qui retardent parfois le chemin de quiconque doit se servir de moyens de transport autres que ses jambes. Quant à ne pas laisser que le duc passât les torrents à gué et ne fit des sauts dangereux à cheval, j'avais toujours cherché à l'en empêcher; mais lorsque je voyais qu'il ne m'écoutait pas, malgré les recommandations que je lui avais faites, j'essayais de tourner sous ses yeux les obstacles pendant qu'il les sautait et de passer sur le pont toutes les fois qu'il voulait descendre dans l'eau, bien entendu lorsqu'il n'y avait pas de danger.

« Comme tous les jeunes gens audacieux et en particulier les princes qui se croient obligés à avoir et à montrer un courage double des autres, Victor-Emmanuel était souvent imprudent et audacieusement téméraire. Il trouvait une jouissance à faire des choses dangereuses, hors du commun, pour se donner de l'importance, ne fût-ce qu'aux yeux des chasseurs et de sa suite, et pour pouvoir ensuite les raconter en rentrant à Racconigi ou à Turin. À ce point de vue, il était le très digne filleul de Victor-Emmanuel I^{er}, en compagnie duquel il eût sauté, à l'occasion, par-dessus un chariot chargé de foin. Avec le temps, je parvins, sinon toujours, du moins souvent, à me faire écouter. Il m'obéissait, il cédait en me disant : « Je ne veux pas que vous soyez grondé à cause de moi. » Quant au point de vue de la morale, la chose était plus difficile. Il n'admettait guère un raisonnement. Comme je l'ai dit, il était fort sceptique à l'endroit de la vertu des femmes. Et elles étaient si nombreuses celles qui fournissaient des preuves à l'appui de son scepticisme, que j'eusse perdu mon temps et fatigué mon gosier, si j'avais voulu le remettre sur la bonne voie à force de paroles. Les faits me démentaient chaque jour. C'est pourquoi j'adoptai les mêmes expédients en me bornant à tourner les obstacles, en m'éloignant sans cependant le perdre de vue, et je crois avoir réussi plus d'une fois à le tirer de quelque mauvais pas et à le détourner de quelque imprudente résolution. »

*
* *

Ce portrait de Victor-Emmanuel est curieux et il n'a pas besoin de commentaires. Chacun l'appréciera suivant ses goûts, mais il faut convenir qu'au fond à peu près tout ce que dit Della Rocca est vrai, y compris ce qui, à première vue, semble contradictoire. Victor-Emmanuel avait de grandes qualités mêlées de grands défauts. C'était une figure profondément originale, et on ne saurait le juger en prenant pour modèle le commun des hommes. Ceci

n'excuse pas ses fautes, mais du moins explique ses contradictions.

Quant à la reine Marie-Adélaïde, c'était une vraie sainte. A Turin, on l'appelait communément *la sainte*, et le peuple lui était très attaché. Elle remplissait ses devoirs de princesse royale d'abord, de reine ensuite, d'épouse, de mère de famille d'une manière admirable. Della Rocca nous a montré jusqu'à quel point elle poussait l'indulgence et la tendresse à l'égard de son mari. Ce qu'il ne nous dit pas, c'est que, lorsque Victor-Emmanuel fut monté sur le trône et que ses ministres commencèrent à commettre des attentats contre l'Eglise, cette reine si bonne, si aimable, si peu sévère, ne manqua pas à son devoir. Elle avertit le roi et lui adressa de vifs reproches, le conjurant de renoncer à une politique néfaste. Mgr Charvaz, archevêque de Gênes, qui se trouvait en mission à Rome en 1853, écrivait lettres sur lettres au roi pour appuyer les efforts de la reine-mère et de la reine Marie-Adélaïde. Pour donner une preuve de ce que je viens de dire, il me suffira de reproduire ici le curieux billet que Victor-Emmanuel écrivit, au mois de décembre 1853, au général La Marmora, ministre de la guerre, alors que MM. de Cavour et Rattazzi le pressaient d'approuver la loi supprimant les ordres religieux :

« Mon cher La Marmora,

« Depuis que je vous ai vu ce matin, j'ai reçu une autre lettre de Mgr Charvaz avec de sévères reproches; je vois bien que l'affaire se fait sérieuse, et celui qui va en avoir tous les désagréments, c'est moi, car pour vous autres, lorsque vous êtes à *mal partito*, je sais bien comme vous faites, et moi, je reste dans la sauce.

« Ma mère et ma femme ne font que me dire qu'elles meurent de chagrin à cause de moi; vous comprenez le plaisir que cela me fait; à présent, elles entendront le reste. D'après les paroles de Rattazzi, je croyais que la chose ne présenterait pas de si graves difficultés et qu'il y avait un semi-accord avec les évêques et avec Rome, mais c'est bien différent ¹.

¹ Deux choses ressortent clairement de cette lettre : le trouble profond qui agite la conscience du roi et que les vifs reproches de sa mère et de sa femme augmentent considérablement, et les moyens machiavéliques employés par M. Rattazzi pour lui arracher son consentement à une loi odieuse, spoliatrice et attentatoire aux droits de l'Eglise. En somme, le garde des sceaux avait trompé son souverain, d'accord en cela avec Cavour, en lui faisant accroire que la loi contre les ordres religieux et les chapitres des collégiales n'était pas regardée comme absolument inacceptable par les évêques et même par le Saint-Siège.

« En un mot, je fais ce que je peux. Nous verrons où cela aboutira.

« Répondez-moi.

« Votre très affectionné

« VICTOR-EMMANUEL ¹. »

Marie-Adélaïde mourut avant que son mari eût signé la loi de malheur qu'elle combattait avec tant d'énergie. Il en fut de même de la reine-mère. Les deux princesses s'éteignirent à peu de jours de distance au commencement de l'année 1854; mais avant de paraître devant Dieu, elles se firent promettre par Victor-Emmanuel qu'il ne donnerait jamais sa sanction à cet attentat contre la religion. Le roi promit et chercha ensuite à résister à ses ministres; mais la politique eut bientôt raison de son opposition.

J'ai cru utile de rappeler ce fait qui honore la mémoire de Marie-Adélaïde, afin que mes lecteurs ne se méprennent pas touchant sa bonté envers son mari et ne regardent comme de la faiblesse ce qui était de la vertu poussée jusqu'aux dernières limites.

*
* *

Le général Della Rocca cite une anecdote qui met en relief la qualité maîtresse de Victor-Emmanuel, la parfaite possession de soi-même dans les grandes circonstances. Cette anecdote se rapporte au voyage du roi à Londres, en 1855 :

« De Windsor, dit le général, nous allâmes deux jours plus tard à Londres, où nous écoutâmes le discours du lord-mayor, qui complimenta le roi de Sardaigne, allié, ami et hôte de l'Angleterre. Emmanuel d'Azeglio, le neveu de Massimo, l'avait déjà traduit en italien, afin que le roi fût en mesure d'en prendre connaissance, et Massimo d'Azeglio avait rédigé, en français la réponse de Sa Majesté :

« L'enthousiasme fut immense. Les voitures furent contraintes d'aller au pas à travers la foule, et nous traversâmes la ville au milieu des cris de joie. Les femmes agitaient leurs mouchoirs. Chemin faisant, le roi me dit avec un sourire plein d'une gaieté que le bruit de ces manifestations extraordinaires excitait vivement :

« Soyez attentif, mon cher Macigno (c'était le surnom qu'il me donnait ²), et vous verrez comme je m'en tirerai bien aujourd'hui

¹ Le texte français de cette lettre, telle qu'elle fut écrite par Victor-Emmanuel, se trouve dans la *Correspondance de Cavour*, publiée par M. le sénateur Louis Chiala. (Voy. au t. II, préface, p. ciii et civ.)

² Rocca, en français rocher, est, en italien, synonyme de *macigno*.

« et de quelle manière j'écouterai le discours anglais, saluant, « remerciant à temps, dans les moments pathétiques! »

« Victor-Emmanuel, lorsqu'il était en présence du public, ne perdait jamais la possession de soi-même. C'est pourquoi il se montra à ces milliers de personnes réunies dans l'immense hall de la Mansion-House, je ne dirai pas comme un parfait artiste, mais comme un parfait monarque. Du haut de la tribune érigée pour lui, il écouta le discours du lord-maire comme s'il en eût compris toutes les finesses. Il salua et remercia avec une superbe dignité. Puis, me remettant son chapeau militaire, il commença son discours en français, avec une excellente prononciation et un grand soin d'accentuer sa parole avec justesse. Il le débita d'une voix sonore et avec des poses d'une rare fierté. Il n'abusa point des gestes et des inflexions de la voix, mais il sut s'en servir plusieurs fois avec un tact si parfait qu'il provoqua les applaudissements unanimes de la foule qui remplissait la grande salle. Ces choses, il les savait fort bien faire spontanément, car il y avait beaucoup d'originalité dans ses gestes et dans sa pose en présence du public, et comme ils n'avaient absolument rien de théâtral, je crois que difficilement un artiste parviendrait à les reproduire. »

*
* *

Touchant les rapports de Victor-Emmanuel et de Cavour, on rencontre, par-ci par-là, d'intéressants détails dans les Souvenirs de Della Rocca. J'en citerai quelques passages :

« Si nos rapports avec les puissances étrangères n'étaient pas faciles, dit-il, les conditions de la politique intérieure, pendant les années 1850-1851-1852 et celles qui suivirent, n'étaient pas non plus bien favorables. Les discussions sur les questions religieuses, touchant les immunités ecclésiastiques, le mariage civil, la suppression des couvents, furent une grosse affaire. Elles provoquèrent la colère de la cour de Rome, tourmentèrent la conscience du roi et l'obligèrent souvent à changer de ministres. Cependant tous les cabinets eurent Massimo d'Azeglio pour président, à partir du mois de mai 1849 jusqu'à la fin de 1852. Victor-Emmanuel aimait et estimait beaucoup d'Azeglio, il avait toute confiance en lui, et, au contraire, à cette époque, il redoutait l'audace de Cavour, qu'il savait peu agréable au Saint-Siège. Le roi n'était pas enclin à la dévotion bigote (*sic*) des monarques de la maison de Bourbon, mais il faisait ouvertement profession de catholicisme. Sa mère et sa femme maintenaient chez lui le sentiment du respect vis-à-vis de l'Eglise et du Saint-Siège. Il craignait donc en appelant Cavour à la

présidence du conseil, d'indisposer complètement le Pontife contre le Piémont et contre son roi, et d'être entraîné lui-même par son ministre beaucoup plus loin qu'il ne voulait aller, augmentant par là la mauvaise humeur de l'Autriche et de la Prusse. »

Cavour redoutait aussi parfois les mesures sévères que la cour de Rome pouvait prendre à son égard. Ses préoccupations n'étaient pas de la même nature que celles qui agitaient l'esprit de Victor-Emmanuel. Pour lui, la question de conscience, la question religieuse, étaient absolument secondaires. Ce qu'il craignait, c'était que sa politique ne fût gênée par un acte du Pape le visant personnellement. Je raconterai à ce sujet une petite anecdote que je tiens d'une personne à laquelle elle a été racontée par M. Roussy de Sales, cousin, si je ne me trompe, du ministre de Victor-Emmanuel.

C'était en 1860. M. de Cavour se promenait un soir, comme il en avait l'habitude, sous les arcades de la *via di Po*, à Turin. Tout à coup, il rencontre M. Roussy de Sales, s'arrête un moment pour causer avec lui, et la conversation s'engage en ces termes :

CAVOUR. — Eh bien, mon cher cousin, qu'y a-t-il de nouveau ?

M. ROUSSY DE SALES. — J'arrive de Rome et je vous annonce que le Pape vient de publier une bulle d'excommunication.

CAVOUR. — Mais... est-ce que je suis nommé ?

M. ROUSSY DE SALES. — Non ; personne n'est nommé.

A ces mots, la figure de Cavour, qui était devenue sérieuse, s'épanouit, et le ministre se frotta vivement les mains, comme il le faisait toujours lorsqu'il était vraiment satisfait.

Cela prouve que si Cavour ne se préoccupait guère d'une excommunication lancée par le Saint-Père, il eût été fort contrarié de voir son nom figurer dans le document, parce qu'il prévoyait les graves embarras qu'un tel fait causerait à sa politique, malgré le scepticisme de notre temps.

Victor-Emmanuel, au contraire, se débattait entre deux courants opposés. Il voulait garder l'amitié des révolutionnaires, parce qu'il la croyait utile, sinon indispensable, à l'accomplissement de ses projets ambitieux, et il voulait, en même temps, sauvegarder les intérêts de son âme, car, malgré ses faiblesses, il avait la foi. Aussi redoutait-il les projets de Cavour touchant la politique ecclésiastique. Lorsque Massimo d'Azeglio donna sa démission, en 1852, le roi fit un effort suprême pour échapper à la nécessité d'appeler Cavour à la présidence du conseil. Il ne céda que devant la volonté formelle de la Chambre. Dès lors, Cavour devint, comme le remarque justement Della Rocca, l'arbitre non seulement des destinées du Piémont, mais de celles de l'Italie tout entière.

*
* *

Victor-Emmanuel avait de temps en temps quelque velléité de résister à son premier ministre, et Cavour en attribuait la cause aux conseils de Della Rocca. Je citerai un dernier passage des Souvenirs du général qui est très intéressant, parce qu'il fait bien connaître les rapports entre le président du conseil et le roi :

« J'avais été l'ami de Cavour durant ma jeunesse, dit Della Rocca, et, sans vouloir m'en vanter, je dirai que, dès le temps où nous étions ensemble à l'académie militaire, j'en avais connu le talent et pressenti l'avenir. Parlant avec le roi, plusieurs fois, j'eus l'occasion de dissiper quelques-unes de ses préventions contre Camille (Cavour), surtout lorsque peu à peu il s'éloigna de la droite pour tendre la main à la gauche dans le célèbre *connubio* (alliance¹). Je ne m'occupais pas des affaires du gouvernement et je ne me sentais pas capable de jouer le rôle que d'autres officiers de la cour acceptèrent, surtout ceux qui étaient originaires des provinces de la Lombardie, le rôle d'agents d'une politique de coulisse².

« Et maintenant je dirai comment je connus l'opinion de Cavour sur mon compte. Je raconterai à ce sujet une anecdote assez piquante qui se rapporte peut-être à l'année 1856 et plus probablement à 1857. J'étais de service auprès du roi à Pollenza, dans le petit et très beau château restauré par Charles-Albert... Le bâtiment étant petit, le roi y amenait très peu de monde. Il n'avait même pas près de lui son secrétaire, qui était alors une personne fort estimable, mais pour laquelle le roi n'avait pas une grande sympathie. C'est pourquoi, un jour où son bureau était encombré de papiers, Victor-Emmanuel me dit : « Vous, mon cher *Macigno* (*rocher*), « vous devriez me faire un plaisir : c'est-à-dire de prendre tous ces « papiers, de les examiner un par un, de mettre de côté ceux qui « vous sembleront dignes d'être conservés et de brûler les pape-
« rasses inutiles. — Volontiers », répondis-je; — et j'emportai dans ma chambre ce gros paquet de pièces. Parmi les documents

¹ Le *connubio*, dont parle ici Della Rocca, fut l'alliance de Cavour avec Rattazzi, c'est-à-dire d'une partie de la droite avec le centre gauche. Victor-Emmanuel, qui devait témoigner plus tard une grande amitié et une égale confiance à M. Rattazzi, n'aimait pas cet homme d'État au début de son règne. Il avait été fort mal impressionné par la conduite de Rattazzi en 1848-1849, et il lui attribuait des idées peu favorables ou nuisibles au principe monarchique.

² Entre autres, le comte Ottaviano Vimercati, de Milan, qui fut certainement, en 1858 et les années suivantes, un des meilleurs agents employés par Victor-Emmanuel, à la connaissance de Cavour, dans ses rapports personnels avec Napoléon III et qui rendirent de grands services à la cause italienne.

de toutes sortes qui me passèrent par les mains ce jour-là, il y avait plusieurs lettres de Cavour et elles n'étaient pas toutes dignes d'être conservées¹. C'est pourquoi je fus contraint de les lire toutes pour en faire le triage. Et voilà que, dans une de ces lettres, je rencontre mon nom. Je ne puis me rappeler les expressions précises employées par Cavour ; mais le sens était certainement celui-ci : — J'ai reconnu en ce que Votre Majesté m'écrivit un conseil de Della Rocca. Je voudrais que Votre Majesté m'écrivît plus spontanément, sans prendre au préalable l'avis de son ancien mentor. — Je savais de quoi il s'agissait et c'est pourquoi je ne m'en offensai point. J'en ai même ri avec le roi et je lui demandai s'il voulait garder cette lettre. « Non, non, répondit-il, brûlez, brûlez ! » Et moi je brûlai la pièce. Mais cet incident me révéla la méprise de Cavour, alors qu'il supposait que Victor-Emmanuel agissait, dans les affaires politiques, d'après mes conseils.

« Le roi aimait quelquefois à se montrer indépendant de son premier ministre. C'est pourquoi il disait à d'autres ou à moi : « Si Cavour croit que je ferai tout ce qu'il voudra, il se trompe. Lorsque nous sommes d'accord, c'est fort bien ; mais dans le cas contraire, c'est lui qui a le devoir de faire ce que je veux, moi ! » — Il était de bonne foi lorsqu'il parlait ainsi ; mais, en réalité, il finissait presque toujours par céder à l'opinion de Cavour et par en subir l'influence. Et puis, comme je l'ai déjà dit, et je ne pourrai jamais le redire assez, le grand et constant objectif de Victor-Emmanuel était l'indépendance de l'Italie, et comme ces deux hommes, quoique si différents l'un de l'autre, étaient étroitement unis et d'accord dans la poursuite d'un même but, ils devaient toujours finir par s'entendre. »

Il y a, certes, quelque chose à dire touchant l'influence que Cavour exerça sur Victor-Emmanuel. Elle ne fut pas toujours aussi bienfaisante que Della Rocca se plaît à le proclamer. Mais cela n'empêche pas que la page des Souvenirs du vieux général que je viens de traduire ne soit extrêmement intéressante.

Ces Souvenirs de Della Rocca peuvent et doivent même être discutés et critiqués, car l'histoire garde toujours ses droits. Mais il est incontestable qu'ils sont marqués au coin d'une grande sincérité, et ce fait, uni à la situation officielle très élevée occupée longtemps par l'auteur à la cour de Victor-Emmanuel, donne une rare importance à son ouvrage.

Comte Joseph GRABINSKI.

¹ Le général Della Rocca ne le dit pas ; mais il est probable qu'il y avait là des lettres où Cavour sermonnait Victor-Emmanuel touchant sa vie privée.

LE PRÉSENT ET LE PASSÉ

DE

LA LIGUE D'ENSEIGNEMENT

La Ligue d'enseignement va tenir à Reims, cette semaine, du 12 au 15 août, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, son dix-septième congrès national. Le *Bulletin mensuel* qui lui sert d'organe enregistre le fait avec calme; mais les journaux amis ont de la peine, en annonçant cette nouvelle, à contenir leur enthousiasme : « Ce congrès, dit le *Radical*, vient à la suite des congrès tenus à Nantes, au Havre, à Bordeaux, à Rouen, qui ont eu l'influence que l'on sait sur l'instruction populaire. Ce sera le dix-septième que la Ligue aura tenu en trente et un ans d'existence. La Ligue de l'enseignement ! Savez-vous qu'elle devient de jour en jour une fédération de plus en plus importante de sociétés d'enseignement. Sa force, son influence, ne fait que grandir. Elle réunit en faisceau, à l'heure actuelle, plus de quatorze cents cercles, associations, groupements, bibliothèques; patronages, etc. Elle a près de quinze cent mille adhérents directs ou indirects ».

Le journal de M. Maret ne dépasse pas, ici, la note vraie. Il reste plutôt quelque peu au-dessous, et les moyens ne lui eussent pas manqué, s'il l'avait voulu, de glorifier davantage encore la prospérité actuelle de l'œuvre fondée par M. Jean Macé. Au lieu de se borner à ce frappant, mais très court éloge, il aurait pu rappeler que, l'année dernière, elle célébrait le trentenaire de sa fondation, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de M. le Président de la République, et que rien ne lui manquait, en cette circonstance solennelle, des honneurs qu'on estime réservés aux plus grandes institutions de la patrie. Il aurait pu éblouir le public en citant quelques-uns des « 1 500 000 adhérents directs ou indirects » de la Ligue. Les plus grands noms de la République, tout au moins de certaine république, s'y seraient rencontrés. On y

aurait vu, pour n'indiquer que les principaux, des sénateurs, comme MM. Berthelot, Barodet, Demôle, Antonin Dubost, Joseph Fabre, Bernard-Lavergne, Magnin, Poirier, Scheurer-Kestner, Richard Waddington; des députés comme MM. Brisson, Audiffret, Bascou, Bischoffsheim, Charles Ferry, Goblet, Guïyette, Jullien, Marmottan, Ricard (le grand, celui de la Seine-Inférieure), Rouvier, Sarrien. Le conseil municipal de Paris et le conseil général de la Seine, la magistrature, le barreau, les trois degrés de l'enseignement, le conseil d'État, bref, tous les corps constitués y auraient eu leurs représentants. Ni l'Institut ni la presse n'y auraient manqué, et le clergé lui-même s'y serait trouvé dans la personne, il est vrai, du grand rabbin de France.

Enfin, tout sera dit à l'honneur de la Ligue, si nous ajoutons qu'elle a pour président effectif M. Léon Bourgeois (demandez-vous pourquoi il est le chef du parti radical), et pour président d'honneur, M. Félix Faure lui-même. Le cas de ce dernier mérite qu'on s'y arrête, car ce n'est pas une condescendance banale que le chef de l'État a entendu, par là, témoigner à la Ligue. Lorsqu'elle lui offrit cette présidence, « il se plut à rappeler, nous dit le *Bulletin mensuel*, qu'il avait été au Havre un des premiers collaborateurs de Jean Macé, et il exprima toute sa sympathie pour l'œuvre ». Enfin, l'acceptation officielle fut notifiée par le chef de cabinet de l'Élysée dans les termes suivants : « M. le Président me charge d'avoir l'honneur de vous faire connaître que, bien qu'il se soit fait une règle d'écarter toute demande de cette nature, il accepte exceptionnellement, et en raison du grand intérêt qui s'attache à l'œuvre que vous dirigez, la présidence d'honneur de la Ligue française de l'enseignement que vous avez bien voulu lui offrir¹. »

« Le très grand intérêt » qui s'attache à l'œuvre de la Ligue d'enseignement, il y a longtemps qu'on sait d'où il vient, et nous n'aurons pas de peine à montrer, une fois de plus, qu'elle a pour but principal de détruire l'influence du christianisme. Il est difficile de croire que M. le Président de la République, s'il s'en était rendu compte comme tout le monde, eût tenu le langage et la conduite que l'on vient de voir. Mais, d'autre part, comment douter à ce point-là de sa clairvoyance?

¹ Lettre du 3 septembre 1895 à M. Léon Bourgeois, publiée dans le *Bulletin de la Ligue*, 1895, p. 232. — Au banquet du trentenaire (20 juin 1896), M. L. Bourgeois porte un toast à M. Félix Faure, comme à l'un des premiers et des toujours plus dévoués membres de la Ligue de l'enseignement. « En buvant à lui, je bois en même temps à notre président d'honneur, puisque, depuis l'année dernière, il a bien voulu accepter ce titre glorieux et pour nous fort utile. » (*Rires et applaudissements.*) *Bulletin* de 1896, p. 243.

*
* *

Tant de glorieux patronages suffiraient à mettre en lumière l'importance de la Ligue, si l'on ne savait, d'ailleurs, qu'à elle remonte l'initiative des mesures qui ont établi en France l'enseignement athée, l'éducation irrégieuse. Oui, c'est à elle que l'avenir attribuera cette loi inexpiable qui a plus fait, toute seule, que des années de guerre civile pour mettre la discorde entre citoyens d'un même pays.

On nous permettra d'y insister et de fixer, non plus sur des insinuations mais sur des textes indiscutables, ce point capital de notre histoire contemporaine. Rien n'est, d'ailleurs, plus propre à mettre en évidence le vrai but de la Ligue, sa puissance actuelle, les desseins qu'elle avoue depuis son triomphe.

Le président du Sénat, M. Challemel-Lacour, prononçant, dans la séance du 14 décembre 1894, l'éloge funèbre de Jean Macé, en arrive dès les premiers mots à la Ligue de l'enseignement et s'exprime ainsi : « Quoi qu'on pense de cette œuvre, quelque jugement qu'on porte sur les idées dont elle procède, et que prononce l'avenir, lorsque ses résultats seront connus et incontestables, on ne peut s'empêcher d'en être frappé. Elle a entraîné le gouvernement et les pouvoirs publics, elle a exercé une action réelle dans la politique intérieure des vingt dernières années; elle a eu sa part dans la conception de plusieurs lois d'une grande portée. Cette œuvre a montré une fois de plus ce que peut, même dans un pays de centralisation comme la France, l'initiative hardie et persévérante d'un seul homme. »

Le lendemain, M. Léon Bourgeois, qui devait remplacer Macé à la tête de la Ligue et en était alors vice-président, prononçait sur sa tombe les paroles que voici : « Qui pourra jamais mesurer la part qui lui revient dans ce mouvement des esprits qui a, dès la fin de l'Empire, préparé la solution du grand problème de l'éducation nationale et qui, sous la République, devait lui donner sa formule définitive dans l'ensemble de nos lois scolaires? »

Le *Bulletin* officiel de la Ligue a publié, avec plus d'autorité encore, les lignes suivantes en 1894¹ : « Le Pape et le clergé catholique ont accusé la franc-maçonnerie de la révolution qui s'est accomplie dans les idées et dans le système scolaire de ce pays. Il m'a toujours paru qu'il y avait là une méprise et comme un reste de superstition à l'endroit du rôle qu'on prêtait jadis aux

¹ PP. 488 et 489.

sociétés secrètes. Les sociétés secrètes n'ont plus un grand rôle à jouer dans une démocratie. Tout s'y fait et tout doit s'y faire au grand jour pour avoir quelque efficacité. L'Église se serait moins trompée si elle avait rendu responsable la Ligue de l'enseignement des lois scolaires sur l'obligation, la gratuité et la laïcité qu'elle a si violemment combattues. »

Il faut qu'on nous permette une citation de plus. Il s'agit encore d'un discours de M. Bourgeois prononcé, celui-là, au 14^e congrès de la Ligue, tenu à Nantes en août 1894. A la séance d'ouverture, au milieu des affiliés, en présence du préfet et de toutes les autorités constituées (voyez-vous un préfet assistant à quelque congrès catholique?), le chef du parti radical disait, pour résumer l'histoire de la Ligue : « Après le vote des lois scolaires, il avait semblé à quelques-uns que la tâche de la Ligue était accomplie. » C'était, ajoutait-il, la connaître mal. Puis il citait le texte de l'appel qu'elle avait officiellement adressé à ses membres quelques mois plus tôt et qui débutait par un aveu dénué d'artifice. D'après cet aveu, « la Ligue de l'enseignement, fondée avant l'avènement même de la république *pour préparer et assurer l'éducation républicaine du pays*, avait provoqué le grand mouvement d'opinion » qui avait abouti au vote des lois scolaires. « Aujourd'hui, partageant les légitimes inquiétudes de tous les bons Français, » — on ne dit pas sur quoi, mais il s'agit de la démoralisation trop visible qui résulte de l'éducation athée, — « la Ligue voudrait, de l'école jusqu'à l'entrée du régiment, assurer à l'adulte les connaissances acquises pendant l'enfance, diriger leur perfectionnement dans le sens professionnel, enfin munir le jeune homme, trop tôt livré à lui-même, des solides principes (nous savons lesquels) qui sont indispensables aux citoyens d'une démocratie¹. »

Il est bien clair, après tout cela, n'est-ce pas? que la Ligue de l'enseignement poursuit une œuvre politique et religieuse, — antireligieuse pour mieux dire. — Si quelqu'un conservait des doutes, et ce ne pourrait être qu'à condition de n'avoir jamais lu le *Bulletin mensuel*, il lui suffirait de réfléchir à deux déclarations qu'il est bon de rappeler. M. Jean Macé, interpellé au congrès de 1883, par un membre assez naïf pour s'étonner qu'on y fit de la politique, répondait avec bonhomie : « Eh! sans doute, fait-on autre chose? Mais c'est de la politique sur laquelle nous sommes tous d'accord. La limite est affaire de tact et de bon sens. » A ce même congrès, M. Spuller qui le présidait et qui était, on le sait de reste, assez peu familier avec le sentiment des nuances,

¹ *Bulletin* de 1894, p. 257.

M. Spuller faisait ce tranquille aveu : « L'œuvre de l'enseignement populaire est à la fois une œuvre de religion et de politique. On ne pouvait s'y méprendre. »

Quel genre de religion et de politique la Ligue se propose de favoriser, c'est une question sur laquelle, comme on va le voir, il n'est pas non plus permis de « se méprendre ». M. Bourgeois disait, cette année même, le 1^{er} avril 1897, à l'assemblée générale du Cercle parisien de la Ligue : « Il y a toujours deux partis en France, le parti des blancs et le parti des bleus autrefois, le parti de l'ignorance et celui de la science, le parti de la superstition et le parti de la raison¹. »

On sait ce que désigne ici le terme de superstition, mais cela sent encore son parlementarisme. Il est rare que les grands chefs de la maçonnerie n'observent pas, jusque dans leurs affirmations les plus claires, une certaine réserve qui tient à la fois de la honte et de l'habitude de tromper. De moins habiles gens s'exprimeront avec plus de franchise et nous donneront le dernier mot des Ligueurs sur leurs idées politiques et religieuses. Le *Bulletin* de janvier 1895, reproduisant et faisant siennes les appréciations de la presse amie sur la mort de Jean Macé, met en tête de toutes les autres celle que l'on va lire, et qui est de l'*Union républicaine de la Nièvre* :

« C'était là, — il s'agissait d'une société que le fondateur de la Ligue avait établie à Nevers pour l'achèvement de l'instruction morale et civique au sortir de l'école, — c'était là le complément de l'œuvre qu'il avait si bien commencée en créant la Ligue d'enseignement, œuvre dont devait sortir l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire, de la plus nationale, la plus bienfaisante, la plus républicaine des œuvres de la troisième république, celle qui arrache nos enfants au clergé et à l'ignorance... Pauvre clergé ! il a beau tonner contre la Ligue de l'enseignement, contre la franc-maçonnerie, elles lui survivront ; peu nous importent, du reste, les derniers grognements de la bête expirante. » Et le journal ajoute, sans un seul mot de transition : « Sur la tombe de notre ami, et respectueux de sa douce philosophie, nous ne voulons avoir que des paroles de paix². »

Ces « paroles de paix », avec plus de candeur peut-être, mais non pas avec plus de clarté que les témoignages précédents, attes-

¹ Cercle parisien de la Ligue d'enseignement, *Compte-rendu des travaux de l'année 1896*, p. 67. On trouve, dans le même compte-rendu, la liste des adhérents, un rapport sur l'état de la Ligue, des discours ou des toasts de MM. Bourgeois, Berthelot et Sully-Prudhomme.

² *Bulletin* de 1895, p. 3.

tent bien que la Ligue est une œuvre à la fois politique et anti-chrétienne. Voilà un premier point solidement établi.

Il y en a un second, qui est un peu moins connu et que les documents dont nous disposons pour écrire la Vie de l'évêque de Metz nous permettent de prouver avec tout autant de certitude : c'est que la Ligue de l'enseignement, tant qu'elle a cru possible de tromper le public, a énergiquement soutenu, malgré les affirmations contraires d'évêques comme Mgr Dupont des Loges et Mgr Dupanloup, qu'elle ne s'occupait ni de politique ni de religion. Si l'on en conclut que ses origines se trouvent entachées de quelque hypocrisie, je ne vois pas ce qu'on pourrait opposer à cette déduction.

*
* *

La Ligue de l'enseignement est née en Alsace. Ce fut le 25 octobre 1866 que M. Jean Macé, alors professeur de jeunes filles au pensionnat du Petit-Château à Beblenheim, lança son premier appel dans l'*Opinion nationale*. Il y faisait connaître une première Ligue établie en Belgique deux années plus tôt et qui avait pour secrétaire M. Charles Buls. Après lui avoir décerné de grands éloges, il demandait pourquoi l'on n'en fonderait pas en France une semblable. Sans doute, notre pays n'était pas dans les mêmes conditions de liberté, mais ne pouvait-on, du moins, essayer d'organiser dans les divers départements « une coalition entre tous les hommes de bonne volonté qui ne demandaient qu'à travailler à l'enseignement du peuple, sans plus? » La présence de M. Duruy au ministère de l'instruction publique pouvait aplanir bien des difficultés. « Nous avons, certes, une vaillante armée d'instituteurs, et je ne lui souhaite pas de meilleur général que celui qu'elle a. Mais pourquoi, puisqu'on parle de remanier notre système militaire, pourquoi, à côté de l'armée régulière, ne cherchions-nous pas à organiser aussi la landwehr de l'enseignement? Je serais bien étonné si l'ordre public y perdait quelque chose ¹. »

Comme on le voit par ces derniers mots, le fondateur était très

¹ Voy. l'ouvrage de Jean Macé sur *les Origines de la Ligue de l'enseignement* (1861-1870), 1 vol. in-12 de 690 pages. Paris, 1891, Charpentier, éditeur, p. 211. — C'est là et dans le *Bulletin mensuel* de la Ligue (14, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris) que nous avons puisé la plupart des renseignements que ne nous donnaient pas les documents de Metz. On consultera aussi fort utilement les nombreux articles qui ont été consacrés à la Ligue dans l'excellent *Bulletin de la Société générale d'éducation*, spécialement par MM. F. Gibon, J. de Moussac, Gabriel Collin, Ch. Hardy.

préoccupé d'afficher son respect pour « l'ordre public ». On devine l'accueil qui eût été fait à son œuvre par l'Empire s'il avait avoué dès ce temps-là que l'un des buts de la Ligue était « de faire l'éducation républicaine de la nation ». M. Macé, qui avait le sens pratique, était bien résolu à tromper le gouvernement sur ses vraies intentions. « Il y a un fait auquel nous ne pouvons rien, écrivait-il dans l'*Opinion nationale* du 15 novembre; c'est que pour organiser une Ligue de l'enseignement par toute la France, il faut, au préalable, l'autorisation du gouvernement; et il serait puéril de se figurer qu'on l'aura s'il peut supposer qu'il y ait une menace pour lui là-dessous. Là est la première, la grosse et, à vrai dire, la seule difficulté. Comment donner au gouvernement l'assurance qu'on ne fera pas de ce mouvement universel d'instruction populaire une affaire de parti? Je dirai même plus : comment persuader à tous dès le commencement que cela ne doit pas se faire? Quel programme présenter à l'autorisation, quels statuts à ceux qu'on cherchera à recruter? Quels hommes choisir au début, qui ne donnent pas une couleur déterminée à ce qui ne doit pas en avoir? »

Mais non, là n'était pas la seule difficulté; il y avait moins encore à se défier du pouvoir qu'à se défier de l'Église. Les précautions à prendre contre le premier étaient relativement faciles, puisqu'il suffisait de faire croire, à l'aide d'énergiques mensonges, qu'on se tiendrait en dehors de toute politique; contre la seconde, c'était moins aisé, car elle ne se contente pas de l'abstention religieuse. Macé se rendait parfaitement compte du problème : « Je sais bien, disait-il, quel sera l'ennemi de notre Ligue de l'enseignement, là où elle cherchera à s'organiser : ce ne sera pas le gouvernement. »

Il essaya d'abord de parer au danger en ne précisant rien. Dans un *Projet d'établissement* daté du 15 décembre, il publiait la liste des soixante adhésions déjà recueillies, et donnait à ceux qui demandaient le but de la Ligue une réponse vague et diffuse qui se terminait par cette conclusion : « La Ligue une fois organisée, que fera-t-elle? Elle fera ce qu'elle voudra. Je suppose les hommes qui la composeront assez grands garçons pour que je ne me fatigue pas en ce moment la tête à le trouver pour eux. » Et comme s'il craignait d'en avoir trop dit, il se reprenait aussitôt : « La Ligue fera ce qu'elle voudra. Disons mieux : elle fera ce qu'elle pourra¹. » Pour lui, vraiment, il n'en savait encore rien ! il laissait en suspens jusqu'au nom de la future société; la seule chose à laquelle il tint,

¹ Macé, *Les Origines de la Ligue d'enseignement*, p. 228.

et sur laquelle il fût bien fixé d'avance, c'était la résolution de rester toujours à l'écart de la religion et de la politique. « Les partisans de l'idée d'une grande association française, en faveur du développement de l'instruction, seront toujours les maîtres, une fois réunis, de choisir le nom qui leur conviendra. Ils pourront, du reste, s'assurer, dès à présent, en jetant les yeux sur les quelques lignes en tête de la liste qu'ils auront à signer, qu'il n'y a pas lieu de s'effaroucher d'une Ligue de l'enseignement, *au sein de laquelle il demeure entendu qu'on ne servira les intérêts particuliers d'aucune opinion religieuse ou politique*¹. » C'était M. Macé qui soulignait la fin de cette déclaration, pour mieux montrer le prix qu'il y attachait.

Le 15 février 1867, dans un deuxième Bulletin consacré au projet d'organisation, il reproduisait l'article d'un ami, Victor Meunier, pour dissiper, disait-il, « ce que ses explications avaient dû laisser de nuageux, puisqu'on s'était plaint à lui et à d'autres de ne pas voir suffisamment clair dans l'œuvre de la Ligue. » A ces aveugles obstinés on allait donner cette fois, des indications d'une netteté invincible. Ce que voulait la Ligue, c'était d'abord : « Enseigner à tous, entendez-vous bien, à tous, sauf aux idiots et aux infirmes, à lire, à écrire, et à connaître deux métiers au moins... Mais ce ne serait encore là qu'un minimum insuffisant. A l'écriture, à l'arithmétique, il faut ajouter des notions de physique, de chimie, d'hygiène usuelle, de géographie et d'histoire; il faut encore quelques principes d'histoire naturelle, la connaissance des animaux domestiques ou susceptibles d'être domestiqués et des végétaux utiles. » Etait-ce assez de confidences! Mais il fallait aller jusqu'au bout de la franchise. Eh bien, oui, l'on songeait à autre chose encore qu'à l'instruction du peuple : à son éducation. Le grand mot était dit, il ne s'agissait que d'en expliquer tout le contenu, et voici quel il était dans l'arrière-pensée des nouveaux ligueurs : « Donner à la majorité des hommes et des femmes du peuple quelques notions de cette convenance, de cette politesse, de cette délicatesse d'expressions et de sentiments qu'on aime tant à rencontrer chez les gens bien élevés et qu'on trouve parfois à l'état instinctif, à l'état natif, pour ainsi dire, chez quelques natures privilégiées. »

En fait d'instruction, la lecture, l'écriture, l'idée de deux métiers, les éléments des sciences, « la connaissance des animaux domestiques et des végétaux utiles »; en fait d'éducation, des leçons de maintien et de bonnes manières : voilà donc le but innocent que se

¹ *Ibid.*, p. 239.

proposait la Ligue et que, vraiment, elle n'avait pas de raison pour tenir plus longtemps caché à la légitime curiosité de ses adhérents ou de l'opinion publique.

Mais quelle discrétion avait bien pu l'empêcher d'en convenir plus tôt?

Le 1^{er} novembre, comme la Ligue avait déjà recruté jusqu'à 4818 adhérents, M. Macé estima qu'il était temps de soumettre aux groupes déjà formés ou en voie de formation un « projet de statuts », et il le fit avec sa franchise habituelle. Des huit articles que les statuts comprenaient, les cinq derniers se rapportaient à des détails matériels; les trois premiers étaient conçus dans les termes suivants :

Art. I. — La Ligue de l'enseignement a pour but de provoquer par toute la France, l'initiative individuelle au profit du développement de l'instruction publique.

Art. II. — Son œuvre consiste :

1° A fonder des bibliothèques et des cours publics pour les adultes, des écoles pour les enfants, là où le besoin s'en fera sentir;

2° A soutenir et faire prospérer davantage les institutions de ce genre qui existent déjà.

Art. III. — Il demeure entendu que soit dans la composition des bibliothèques, soit dans l'enseignement des cours, soit dans le programme des écoles, fondés ou soutenus par la Ligue, on s'abstiendra de tout ce qui pourrait avoir une couleur de polémique, politique ou religieuse.

*
* *

Rapprochées des aveux qui sont connus depuis plusieurs années, les déclarations qu'on vient de lire n'ont pas de peine à nous apparaître comme l'un des plus beaux monuments de l'hypocrisie publique au dix-neuvième siècle. Mais il n'était pas facile, au début, de voir clair dans le jeu des ligueurs. Il eût été nécessaire, pour discerner le piège, de suivre avec attention les éloges qui leur étaient sans cesse accordés dans la presse irréligieuse et notamment dans le *Monde maçonnique*; or, c'est un soin que tous les chrétiens n'ont pas le loisir de prendre. Le plus grand nombre s'y laissèrent tromper, du moins la première année, et l'erreur eût sans doute duré fort longtemps, si, le premier de tous, Mgr Dupont des Loges n'était pas entré vaillamment en lutte contre les nouveaux sectaires, et si l'évêque d'Orléans n'était pas venu avec empressement lui prêter le concours d'une voix qu'aucune autre, à ce moment-là, ne surpassait en autorité.

Le premier cercle de la Ligue avait été fondé à Chevilly, petit

village du Loiret, en décembre 1866; son importance était à peu près nulle. Il n'en était pas de même du second, qui fut établi à Metz le 21 juin 1867, et approuvé le 28 juin par arrêté du préfet de la Moselle, M. Odent. « Sa fondation fait date dans l'histoire de la Ligue », lisons-nous dans le *Bulletin*. Le 11 août suivant, le cercle ouvrait une bibliothèque; peu après, il commençait des cours comprenant tout le programme de l'enseignement universitaire, moins le latin et le grec. « La loge maçonnique de Metz, dit encore le *Bulletin*, avait coopéré à la fondation du cercle dont le président, M. Vacca, professeur au lycée, était précisément le vénérable de la Loge ¹. » A ces informations parfaitement exactes, le *Bulletin* pourrait ajouter que l'installation de la Ligue à Metz coïncidait avec l'établissement dans cette même ville des cours secondaires de jeunes filles, récemment décrétés par le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, et qu'à l'un de ces cours professé le 25 janvier 1868, un médecin militaire du nom de Biolacci, avait soutenu ouvertement la théorie darwinienne de l'origine de l'homme.

Tout cela ne s'était point passé sans éveiller l'attention et les légitimes inquiétudes de l'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges, qui, sans doute, ne possédait pas encore tout le prestige qui devait être le sien plus tard, mais jouissait, dès ce temps-là, d'une grande vénération dans tout son diocèse et d'une réelle notoriété dans le reste de la France. Cinq mois seulement après l'établissement de la Ligue à Metz, c'est-à-dire en novembre 1867, il avait manifesté, dans une lettre à Mgr Dupanloup, son intention de s'élever contre elle; et l'évêque d'Orléans lui avait répondu, le 23 du même mois :

« Monseigneur très cher et très vénéré,

« Je ne saurais assez vous remercier de vos bonnes et fraternelles paroles. Je vous avouerai simplement qu'elles m'ont fait du bien, et dans ces tristes luttes j'ai besoin d'être soutenu.

« J'arrive de Paris, et tout ce que j'ai vu et entendu me convainc que, si l'épiscopat élève la voix, soit sous une forme, soit sous une autre, cela sera décisif.

« Nous ne pouvons donc plus nous faire illusion sur cette *Ligue d'enseignement*, c'est ainsi qu'ils l'appellent, sur cette immense entreprise d'impiété.

« Voyez, cher et vénéré Seigneur, parlez le plus fortement que vous pourrez et aussi le plus hautement et le plus promptement, car le temps presse. »

¹ Année 1894, p. 236.

Fort d'un pareil encouragement, Mgr Dupont des Loges se hâta, en effet, de parler aussi fortement et hautement qu'il lui fut possible. Son mandement pour le carême de 1868, daté du 2 février, démasqua brusquement les sectaires et produisit une profonde impression, non seulement en Lorraine, mais dans tout le pays. Ce fut l'acte le plus important de l'évêque de Metz, et, pour ainsi dire, le point culminant de sa vie avant les événements qui devaient faire de lui la personnification de l'Alsace-Lorraine devant l'oppression allemande et l'une des plus grandes figures de ces derniers temps.

Dans ce grave document qu'on appela le *Mandement d'alarme*, Mgr Dupont des Loges commençait par rappeler qu'un des principaux devoirs que l'apôtre saint Paul recommande à son disciple Timothée, et, en sa personne, à tous les évêques, est celui de la vigilance : *Tu vero vigila*. Jamais il n'avait été plus nécessaire, pour ceux que Dieu avait préposés au gouvernement des âmes, d'élever la voix pour prémunir les fidèles contre la séduction des mauvaises doctrines, « contre ces faux Christs et ces faux prophètes préélits par le Sauveur, qui se présentent revêtus d'une peau de brebis, c'est-à-dire sous le masque de l'hypocrisie la plus raffinée, mais qui, au dedans, ne sont que des loups ravissants. Leurs fruits, il est vrai, à savoir leurs œuvres et les conséquences affreuses de leurs enseignements, devraient suffire pour les faire reconnaître » ; et pourtant, malgré les leçons de l'histoire, ils avaient encore le secret de séduire les multitudes, tant ils étaient habiles à se poser comme les émancipateurs et les seuls amis du peuple, et à faire valoir leurs faux systèmes en les parant des grands mots de civilisation et de progrès. Il fallait donc, cette année, interrompre les instructions ordinaires de dogme et de morale chrétienne, pour dénoncer les entreprises les plus dangereuses parmi toutes celles qui se tramaient alors contre la religion.

Après avoir rappelé en premier lieu les attaques de la Révolution contre le Saint-Siège, l'évêque en arrivait aux tentatives encore peu remarquées qui commençaient d'être faites pour substituer à la morale évangélique la morale dite indépendante et pour constituer un enseignement d'où l'idée même de religion se trouvât bannie.

« Amener, s'il est possible, disait-il avec une admirable clairvoyance ; amener le législateur à rendre l'instruction obligatoire dans l'école afin de la diriger à son gré, telle est la première partie du programme. La seconde consiste à arracher l'éducation à toute influence religieuse, en créant un système d'enseignement à tous les degrés, primaire, secondaire, professionnel, d'où soient

exclus toute doctrine religieuse, toute morale religieuse, toute idée religieuse, et où le nom même de Dieu ne soit pas prononcé. »

Que ce plan existât, qu'il eût déjà reçu un commencement d'exécution, il ne lui était que trop facile d'en trouver des preuves dans la presse périodique, dans l'enseignement de plus d'une école déjà, dans les déclarations des loges maçonniques et des congrès de libres penseurs. Il mettait sous les yeux de ses diocésains cette étonnante citation de l'*Opinion nationale*, journal voltairien qui était le meilleur appui de la Ligue d'enseignement et le plus ardent thuriféraire de M. Duruy :

« *Avoir sur ses frontières une nation compacte de 40 millions d'hommes, cela n'a rien qui nous effraie. Mais avoir chez soi, dans les villes, dans les villages, et jusque dans le dernier hameau de France, un corps organisé de plus de cent mille hommes exerçant des fonctions respectées, possédant la confiance des familles, présidant à l'éducation des enfants, tenant dans ses mains et sous sa direction la moitié de la génération présente, peuplant de ses élèves les écoles supérieures, l'armée, la marine, et occupé sans relâche, tous les jours et sous toutes les formes, à présenter à la jeunesse un idéal de civilisation contraire à la nôtre, un type de gouvernement plus ou moins semblable à celui qui désole et abrutit les Etats romains, mêlant et faisant passer les aphorismes d'une politique impossible sous le couvert de la morale évangélique, c'est là un empoisonnement continu, quotidien, à petites doses, auquel aucun peuple n'est en état de résister longtemps¹. »*

L'évêque montrait ensuite, dans la manière dont étaient dirigés les nouveaux cours d'adultes et de jeunes filles, le même dessein d'exclure le christianisme de l'éducation nationale. Il s'appuyait, pour le faire, sur les protestations de Mgr Dupanloup auxquelles il avait lui-même adhéré en ces termes : « Vous dites, Monseigneur, ce que tout cœur honnête pense; mais vous le dites avec une netteté, une logique, un entrain tout français. »

Puis il en arrivait au point essentiel de ses instructions et s'exprimait sur la Ligue d'enseignement avec une clarté et une énergie dont on comprendra mieux le mérite si l'on veut bien se souvenir qu'à cette époque personne encore ne l'avait dénoncée et que beaucoup d'excellents chrétiens se laissaient prendre à ses apparences jusqu'à lui accorder leur appui et leur adhésion :

« Nous croirions manquer à un devoir essentiel de notre charge pastorale, disait très nettement l'évêque, si nous ne signalions à vos défiances une institution récente qui vient de se former dans

¹ *Opinion nationale* du 21 mars 1867.

notre ville épiscopale, et peut-être sur quelque autre point de notre diocèse, sous la dénomination de Cercle messin de la Ligue de l'enseignement.

« Tout nous rend suspects et cette Ligue et les cours qu'elle a déjà ouverts et qu'elle se propose peut-être d'ouvrir encore. 1° Son origine : il ne paraît pas douteux qu'elle se rattache par son inspiration, son esprit et son principal fondateur ou organisateur, à une Ligue semblable créée, il y a quelques années, en Belgique, à l'usage des solidaires, et introduite ou essayée en Alsace en 1866. 2° Ses statuts : l'article 3 porte que *la Société ne s'occupera ni de politique ni de religion*; c'est l'exclusion systématique de la religion dont nous avons parlé plus haut. 3° Enfin, si quelque incertitude pouvait rester sur l'esprit et le but de cette association, tous les doutes se trouveraient dissipés par les félicitations, les éloges et l'appui que les écrits publiés par les sociétés secrètes prodiguent aux ligues formées sur ce modèle. Le journal intitulé le *Monde maçonnique* écrivait, il y a quelques mois : « Les « maçons doivent adhérer en masse à cette ligue bienfaisante, et « les loges doivent étudier, dans la paix de leurs temples, les « meilleurs moyens de la rendre efficace. Leur influence sera des « plus utiles. Les principes que nous professons sont en parfait « accord avec ceux qui ont inspiré le projet du F . . Macé. » Et peu de temps après, le même journal contenait ce passage, que nous recommandons à l'attention des personnes honnêtes qui auraient pu se laisser tromper par les apparences : « Nous « sommes heureux de constater que la Ligue de l'enseignement du « F . . Jean Macé et la statue du F . . Voltaire rencontrent dans « toutes nos loges les plus vives sympathies. On ne pouvait avoir « deux souscriptions plus en harmonie : Voltaire, c'est-à-dire la « destruction des préjugés et des superstitions; la Ligue de « l'enseignement, c'est-à-dire l'édification d'une société nouvelle, « uniquement basée sur la science et l'instruction. Tous nos FF . . « le comprennent ainsi. »

« Et vous aussi vous le comprendrez désormais, nos très chers Frères. Souscrire à la statue du plus grand ennemi de Jésus-Christ dans les temps modernes et à la Ligue de l'enseignement, c'est souscrire à deux œuvres semblables dans leur esprit et dans leur but. Quelques personnes peut-être, en adhérant à cette Ligue du Cercle messin, avaient cru ne donner leur concours qu'à une œuvre bienfaisante; en réalité ils l'ont donné à une œuvre de ces sociétés secrètes tant de fois condamnées par le Saint-Siège. Ils ont oublié que, semblable au Protée de la fable, la franc-maçonnerie sait multiplier à l'infini ses transformations et ses noms :

hier elle s'appelait les solidaires ou la morale indépendante, ou la libre pensée; aujourd'hui elle s'appelle la Ligue de l'enseignement; demain elle empruntera quelque autre titre pour abuser les simples. »

Suivait une condamnation sans aucune réserve et d'une fermeté toute apostolique.

« C'est pourquoi, nos très chers Frères, nous conjurons tous ceux qui reconnaissent et respectent en notre humble personne l'autorité de Jésus-Christ et de son Église, nous les avertissons, et, au besoin, nous leur enjoignons de retirer ou de refuser absolument toute adhésion, toute coopération et tout appui à la Ligue de l'enseignement formée à Metz, ou en quelque lieu que ce soit de notre diocèse, ainsi qu'à toutes les œuvres qui en dépendent, qui en relèvent en quelque façon que ce soit, ou qui seraient faites sous son inspiration. »

*
* *

On se représente sans peine l'effet que produisit cette sorte d'anathème sur les adhérents de la Ligue et sur le public, même bien intentionné, qui ne l'avait jugée encore que d'après les apparences. Le mandement, lu en chaire le dimanche 23 février, souleva une vraie tempête dans la presse départementale : journalistes officiels, radicaux et juifs, firent feu de toutes armes dans leurs diverses feuilles. Depuis le dédain jusqu'à l'injure, depuis le rire jusqu'aux outrages, rien n'y manqua, la raison exceptée. Mais le vrai mot d'ordre sembla être, sur toute la ligne, de tronquer la parole épiscopale, d'en fausser le sens et de montrer dans l'Église l'irréconciliable ennemie des lumières. Il ne s'agissait, disait-on, pour elle que de maintenir sa domination en entretenant avec un zèle jaloux l'incapacité, l'inintelligence du grand nombre. « Ce qui fait peur, disait élégamment une des feuilles irréligieuses, c'est la diffusion des lumières, c'est la destruction de l'ignorance. On craint de voir disparaître la foi dans les superstitions et de voir diminuer le cortège lorsqu'on promènera dans les rues pavées et jonchées de fleurs, solennellement étalé sur un coussin de velours brodé d'or, un pou mystique pieusement cueilli dans la barbe de Benoît Labre par des mains dévotes et miraculeusement conservé. »

Les chefs de la Ligue se gardèrent bien de la défendre avec une violence aussi maladroite. Pénétré du péril où des explications pourraient l'entraîner, Jean Macé déclara que « la controverse ne pouvait pas suivre ceux qui montent ensemble, du même cœur, à l'accomplissement du devoir universel d'amour et de justice. Sa

place était plus bas, dans la région tourmentée où l'on se maudit pour des affirmations, pour des cérémonies¹. » Mais comme cette sérénité, peut-être capable de faire impression à distance, n'aurait pas suffi pour détruire sur place l'effet d'une condamnation partie de si haut, le président du Cercle messin, M. Vacca, adressa aux journaux une lettre de protestation qu'il ne pensa pas à signer de son titre de vénérable de la loge maçonnique :

« Monsieur le Rédacteur, disait-il, le Cercle messin de la Ligue de l'enseignement vient d'être, dans le dernier mandement du carême pour le diocèse, l'objet d'attaques injustes. Le Comité ne croit pas devoir les laisser passer sans une protestation qu'il vous prie de vouloir bien insérer dans votre journal. On nous reproche l'article 3 de nos statuts : « La Société n'est l'œuvre d'aucun parti, « elle ne s'occupera ni de politique ni de religion. » Cet article n'implique nullement la négation des croyances religieuses; la Ligue, tout en respectant les convictions et les droits de la conscience de chacun de ses membres, se propose uniquement de combattre l'ignorance, et, dans ce but, elle fait appel à tous les hommes de bonne volonté. Si l'ignorance pouvait avoir des partisans, ces derniers seuls auraient raison de s'alarmer, car c'est contre elle qu'il s'agit de s'associer. Nous aurions pu, d'ailleurs, nous abstenir de toute réponse, la marche que nous avons suivie étant la meilleure défense des principes affirmés par nos statuts; nous sommes bien résolus à ne pas dévier de la ligne de conduite que nous nous sommes tracée et à nous maintenir sur un terrain toujours étranger à la politique et à la religion. »

Cette belle défense n'empêcha pas le mandement épiscopal d'enlever net à la Ligue le concours des hommes religieux qu'elle avait pu tromper jusque-là. Son secrétaire même se retira, cédant, disait-il, « à des considérations de famille. » Indépendamment des démissions individuelles, on put lire, le 26 février, dans le *Vœu national*, journal conservateur de Metz, qui avait adhéré à la Société et l'avait recommandée à ses lecteurs, parce qu'il la considérait comme un instrument d'instruction populaire et ignorait qu'elle fût patronnée par la franc-maçonnerie, cette franche rétractation : « En présence d'une condamnation formelle, émanant d'une autorité que nous vénérons, nous croyons accomplir un devoir de conscience en déclarant que nous avons renoncé et renonçons à prendre part à une œuvre qui est l'objet d'une censure de notre premier pasteur, et nous croyons devoir rendre public notre acte de soumission filiale à une autorité qui voit plus loin et plus haut

¹ Cité dans le *Bulletin* de la Ligue, janvier 1895, p. 3.

que nous. » L'évêque s'empressa d'écrire au rédacteur en chef : « J'ai lu avec bonheur, dans le *Vœu national*, la déclaration que vous y faites de retirer et refuser désormais toute participation à la Ligue de l'enseignement. Cette déclaration si noble et si chrétienne vous honore, Monsieur, en même temps qu'elle est un bon exemple courageusement et promptement donné. Et, s'il m'est permis de parler de moi-même dans une circonstance où je n'ai eu en vue que l'accomplissement d'un devoir pastoral, elle m'apporte une grande consolation dans mes tristesses. »

Le mandement du 2 février n'était pas qu'un acte local. En frappant le Cercle messin, il atteignait ceux de toute la France, car la Société de Metz, ainsi que le disait M. Macé dans le *Bulletin* du 15 mai 1868¹, était « une société-mère », dont les statuts avaient servi de type à tous les autres cercles. Aussi trouve-t-on dans le même *Bulletin* l'écho des inquiétudes soulevées dans toutes les provinces chez les catholiques jusque-là trompés par la Ligue.

Mais le principal effet de l'initiative prise par Mgr Dupont des Loges fut de décider Mgr Dupanloup à entrer lui-même dans la lice. L'évêque d'Orléans lui avait écrit dès le 23 février : « Avec quel empressement et quel intérêt j'ai reçu votre mandement de carême. Oh ! comme vous avez bien fait d'appeler notre attention à tous sur ces détestables ligues d'enseignement. » Et encore, le 9 mars : « Oui, vous avez mis le feu dans un nid de vipères ; et je suis bien résolu à vous aider dans ma petite mesure. Mais ne vous serait-il pas possible de me procurer un autre exemplaire de ce rapport sur la première année de propagande ? Ne pourriez-vous pas même me prêter un moment l'exemplaire que vous avez ? Je le ferais copier en un clin d'œil et vous le renverrais de suite. Je suis au moment de publier quelques pages pour lesquelles ceci me serait extraordinairement utile. J'oserais donc vous demander réponse courrier par courrier. Oh ! quel service vous avez rendu par votre mandement et le cri que vous avez poussé ! »

Comment il l'aida, comment il prêta à ses sages avertissements le secours d'une parole qui retentit en quelques jours d'un bout de la France à l'autre, il suffit, pour s'en rendre compte, de relire l'histoire, ou seulement le texte de sa magnifique brochure : *Les alarmes de l'épiscopat justifiées par les faits*. On y trouve signalés exactement les mêmes périls que dans le mandement de Metz, auquel sont, du reste, empruntées de nombreuses citations. Mgr Dupanloup élargit le débat et transforme le document épiscopal, dont il avoue, tout le premier, qu'il s'inspire, en un chef-

¹ Jean Macé, *Les Origines de la Ligue d'enseignement*, p. 502.

d'œuvre d'éloquente polémique et de discussion irrésistible. Mais, au fond, ce sont les mêmes idées, en partie appuyées sur les mêmes documents : cela soit dit à la gloire de Mgr Dupont des Loges, sans diminuer en rien celle de Mgr Dupanloup. Les deux évêques étaient bien au-dessus de pareilles préoccupations, et tout leur souci était de se communiquer l'un à l'autre, ainsi qu'on le voit dans leur correspondance, les plus efficaces moyens d'éclairer les fidèles et de démasquer l'erreur¹.

Nous n'avons à rappeler ici que les pages où l'évêque d'Orléans s'occupe de la Ligue de l'enseignement. Il en montre les périls avec une précision et une clarté qui ne laissent guère aux ligueurs la possibilité de crier une fois de plus à l'obscurantisme de l'Église. Dès la troisième page de sa brochure, il circonscrit les débats sur leur vrai terrain. « Sous le couvert d'un but excellent, — et c'est là le grand danger, parce que c'est ce qui fait illusion, — sous prétexte de propager l'instruction et de faire la guerre à l'ignorance, on propage l'incrédulité, on fait la guerre à la religion, et on prépare, bon gré mal gré, la ruine de tout ordre moral et social. Et nous, qui voulons, autant et plus que qui que ce soit, l'instruction, l'instruction des enfants, l'instruction des femmes, l'instruction du peuple, car c'est là une œuvre éminemment chrétienne, nous sommes accusés de nous opposer aux progrès de l'instruction, parce que nous luttons contre l'enseignement antichrétien et antisocial! » Puis, cette précaution prise, il s'élève contre la Ligue et la condamne avec autant de vigueur que l'avait fait Mgr de Metz : « Cette Ligue de l'enseignement organise en ce moment, dit-il, la plus active et la plus vaste propagande,

¹ Nous n'avons pas les lettres de Mgr Dupont des Loges, mais en voici de Mgr Dupanloup qui mettent en évidence cette fraternelle entente :

« Orléans, 27 février 1868.

« Monseigneur,

« Je reçois les précieux papiers que vous avez bien voulu m'envoyer et je m'empresse de vous en remercier. Tout cela est du plus grand mais aussi du plus triste intérêt. Hélas! que de choses menaçantes! Combien vous avez raison de souhaiter que tous les évêques soient sur leurs gardes. Votre mandement, je l'espère, y contribuera puissamment. »

« Orléans, 6 mars 1868.

« Cher et vénéré seigneur,

« Auriez-vous la grande bonté de m'envoyer un nouvel exemplaire de votre admirable et courageux mandement de carême? Pourriez-vous aussi me transmettre les numéros du journal maçonnique cité par vous dans ce mandement? Enfin, si vous avez quelque nouveau renseignement de cette nature à me communiquer, j'en serais bien reconnaissant.

« Veuillez agréer tous mes plus dévoués et tendres respects. »

ralliant à elle, comme toujours, grâce à son enseigne, des hommes honnêtes, mais trompés, qui viennent prêter là, sans le savoir, leur appoint à un détestable but... Certes, s'il ne s'agissait que de répandre l'instruction, avec toutes les nécessaires garanties d'un enseignement utile aux âmes, je n'aurais rien à dire. Mais le but des meneurs est tout autre et ils le proclament eux-mêmes. Ils sont francs-maçons, et les honnêtes catholiques qui, trompés par l'enseigne, ont inscrit leurs noms parmi les adhérents à cette Ligue de l'enseignement, participent sans le savoir à une œuvre maçonnique et à l'édification de cette société nouvelle dont la religion doit être bannie. »

*
* *

Sous le coup de ces condamnations si fortement motivées, qu'allait faire la Ligue d'enseignement?

Il paraissait bien difficile qu'elle prolongeât encore l'équivoque et continuât à se couvrir du manteau de la neutralité. Ce fut pourtant la première idée de Jean Macé. Dans un programme publié le 15 mai¹, il essaya de se maintenir sur le terrain d'où on le voulait débusquer et qui lui était si commode pour attirer des dupes : « Il demeure entendu, disait-il, qu'au sein de la Ligue d'enseignement on ne servira les intérêts particuliers d'aucune opinion religieuse ou politique. » Et, à mots couverts, il expliquait à ses adhérents la nécessité de garder cette formule, qualifiant d'oiseuses et même de « compromettantes » les discussions qui pourraient s'instituer là-dessus. Il s'élevait avec force contre les ligueurs moins habiles qui voulaient la rayer des statuts comme portant atteinte à la liberté des groupes et à l'indépendance dont ils avaient besoin pour agir. Il ajoutait, presque en terminant : « Nous oublions trop facilement qu'il n'y a pas que nous et nos amis en France. »

Tous ces efforts furent inutiles. La condamnation portée par « M. Dupanloup et par ses collègues », ainsi que disaient les ligueurs, avait eu trop de retentissement et d'autorité pour qu'il restât possible de décevoir encore la bonne foi des chrétiens ou même des indifférents. Autant valait-il, dès lors, lever une partie du masque, et, puisqu'il devenait impossible de tromper les gens de droite, s'assurer tout à fait la confiance des gens de gauche. Beaucoup de loges maçonniques étaient déjà entrées dans la Ligue; il fallait y attirer les autres en leur laissant voir l'identité des principes et du but acceptés par elles et par les ligueurs. C'est ce qui fut fait dans le *Bulletin* du 15 novembre 1868 avec une fran-

¹ Voy. *les Origines de la Ligue de l'enseignement*, p. 340 et suiv.

chise qui nous reposera des précédentes hypocrisies de M. Jean Macé.

Quelque incertitude plane encore sur la sincérité des paroles qui font le début de cette explication : « Ce n'est pas la franc-maçonnerie qui a fait la Ligue... On rapetisse à tort cette manifestation spontanée d'un besoin public, quand on la fait sortir d'un mot d'ordre donné quelque part. » Mais on sait gré au fondateur de la Ligue de parler ensuite comme il le fait : « Je dis cela, ajoute-t-il, uniquement pour rétablir les faits. Le F. . Jean Macé, — ce n'est pas moi qui ai livré au public l'innocent secret des trois points, — le F. . Jean Macé n'aurait garde de renier le concours d'une association qu'il trouve bonne, apparemment, puisqu'il en fait partie... Les faits rétablis, j'ajouterai, sans crainte d'effaroucher aucun de ceux qui se sont ralliés à la Ligue, que son œuvre, la diffusion de l'instruction, est en effet une œuvre essentiellement maçonnique, que ses principes, la liberté d'action laissée à tous et l'abstention de toute polémique, politique ou religieuse, sont entièrement conformes aux principes acceptés dans les loges, et qu'une chose m'étonne, c'est le temps qu'elles ont mis pour s'en apercevoir. J'espère bien que les citoyens qui ont accepté pour leur compte l'œuvre et les principes de la Ligue, et qui ont cru travailler au bien de leur pays en cherchant à augmenter autour d'eux la masse des connaissances, sans esprit de secte ni de parti, j'espère bien qu'ils n'abandonneront pas le travail commencé pour avoir appris que c'est un travail maçonnique¹. » Il constatait ensuite avec un vif sentiment de satisfaction « les progrès que l'idée de la Ligue avait faits dans les loges maçonniques ». Il se réjouissait de l'avoir vue acclamée par leurs représentants au congrès international qui venait de se tenir au Havre. Il proclamait le concours de la maçonnerie « un renfort précieux » et dont il n'y avait pas lieu de s'effaroucher.

La fin de ce manifeste caractérise à merveille les dispositions exactes des ligueurs à l'époque où nous nous trouvons, c'est-à-dire vers la fin de l'Empire. Sous les déclarations accablantes des évêques d'Orléans et de Metz, ils ne pouvaient plus cacher leur connivence avec la franc-maçonnerie ; mais, soit par un reste d'hypocrisie dont les hommes de cette espèce n'arrivent jamais à se défaire totalement, même aux heures de triomphe, soit par la nécessité de ménager encore le gouvernement impérial, qui ne comptait pas que des amis de la Ligue comme M. Duruy², ils continuaient à

¹ *Les Origines de la Ligue d'enseignement*, p. 354 et 355.

² Le livre de M. Macé, qui fait plusieurs fois l'éloge de ce ministre, nous apprend par hasard à la page 515 qu'il accordait des dons de livres aux

masquer leurs intentions politiques et religieuses. Ce mélange de franchise forcée et de fausseté instinctive se traduit admirablement dans les lignes suivantes : « S'en effaroucher (du renfort maçonnique), de peur d'être compromis aux yeux de certaines gens, serait une faiblesse. Ceux qui ne veulent pas de la Ligue n'en voudront jamais, quoi qu'on fasse, et elle ne saurait être compromise par personne vis-à-vis de ceux sur lesquels on peut sérieusement compter, quelles que soient leurs croyances, tant qu'elle restera fidèle à son principe d'abstention en matière de controverse politique ou religieuse. Ce n'est pas la maçonnerie qui le lui fera jamais trahir : *notre principe est aussi le sien.* »

Si ces diverses déclarations avaient eu besoin d'être complétées, elles l'auraient été par le toast que prononça quelques mois plus tard M. Jean Macé au banquet de la fête d'hiver de la loge *les Frères réunis*, de Strasbourg :

« ... La maçonnerie ne pouvait pas, disait-il, ne pas reconnaître une sœur dans la Ligue, et c'est bien aussi ce qui est arrivé... J'en conviendrai volontiers avec les adversaires de la Ligue; ils ont eu bien raison de crier à la franc-maçonnerie en voyant son programme. Si celui qui l'a dressé n'avait pas été maçon, il avait tout ce qu'il fallait pour le devenir, et ceux qui ont accepté ce programme, qui se sont mis à l'œuvre pour le réaliser, sans être des nôtres, ceux-là ont aussi tout ce qu'il faut pour en être.

« L'alliance que j'invoque ici est donc une alliance toute faite, si je puis m'exprimer ainsi, et je me trouverais au milieu de vous pour la première fois, mes yeux ne rencontreraient dans cette salle que des visages inconnus, je saurais déjà quel accueil des maçons vont faire aux trois santés que j'ai à vous proposer :

« *A l'entrée de tous les maçons dans la Ligue!*

« Puissent-ils comprendre tous que c'est leur œuvre qui se fait là, qu'elle ne doit pas, qu'elle ne peut pas se faire sans eux, et que ce serait de leur part une désertion!

« *A l'entrée de tous les ligueurs dans la maçonnerie!*

« Puissent-ils tous comprendre aussi, comme je l'ai compris moi-même, que là sont leurs soutiens naturels, que c'est là qu'il faut aller pour être certain d'avance de rencontrer des hommes toujours prêts à se lever quand il se fait un appel au nom de la fraternité et du progrès, et qu'en leur apportant une force de plus, ils en trouveront une eux-mêmes auprès d'eux qui décuplera leurs actions!

bibliothèques de la Ligue, et, à la page 664, que, se trouvant en Egypte pour l'inauguration du canal de Suez, il y avait concouru très efficacement à l'établissement d'un « Cercle ».

« *Au triomphe de la lumière, le mot d'ordre commun de la Ligue et de la maçonnerie!* »

*
* *

Nous pouvons nous arrêter là, et laisser aux lecteurs la tâche facile de comparer les deux attitudes successives de la Ligue d'enseignement : l'impudence de ses aveux depuis qu'elle a le pouvoir pour elle, et le soin qu'elle mit à cacher ses desseins véritables sous d'habiles mensonges tant que la dissimulation demeura possible et utile.

Sans insister donc sur la flétrissure qu'inflige à la Ligue l'hypocrisie incroyable de ses origines, s'il y a une leçon à dégager des pages qu'on vient de lire, c'est bien que les catholiques seraient inexcusables aujourd'hui de ne pas apprécier à son importance le rôle qu'a joué et que continue de jouer sous nos yeux l'œuvre funeste de Jean Macé, continuée par M. Bourgeois et par ses amis. Assez souvent une partie des nôtres se sont égarés à la poursuite d'ennemis qui n'existaient guère ou même point du tout ; et, comme le démontrait ici même avec tant de force M. de Lapparent à propos d'un récent scandale, il n'a pas dépendu de ces naïfs d'infliger à notre cause les pires humiliations. Cette fois, nous avons affaire à un ennemi réel et avoué, à une organisation puissante et déjà ancienne, dont on peut suivre pas à pas la marche progressive dans des documents authentiques, dans les aveux mêmes, disons plutôt dans les orgueilleuses déclarations de ses adeptes. Ce qu'ils pensent, ce qu'ils disent, ce qu'ils font, nous l'avons appris de leur propre bouche, nous l'avons lu dans les discours et les circulaires qu'ils s'adressent les uns aux autres, dans le *Bulletin* qui leur sert, depuis le commencement, d'organe officiel. Il ne peut plus subsister là-dessus que des ignorances volontaires. Si la franc-maçonnerie est la plus puissante et, à vrai dire, la seule irréconciliable des forces opposées au christianisme, la Ligue d'enseignement est, du moins en France, l'œuvre par excellence de la franc-maçonnerie et le plus efficace de ses moyens d'action. Dans la mesure où nos défaites ne viennent pas de notre propre incapacité (et je croirais volontiers qu'elles en viennent pour la plus grande part), c'est à la Ligue de l'enseignement qu'on a le droit de les attribuer.

Un dernier mot est nécessaire. Si l'on veut résister à cette redoutable organisation, il faut avoir bien soin de la prendre au point actuel de son évolution ; il ne faut pas l'attaquer ailleurs que sur le champ de bataille où elle est en train d'opérer. Or, s'il est

vrai qu'elle n'ait point abandonné le terrain de l'école et s'il reste nécessaire d'y maintenir la résistance catholique, le temps est venu d'observer que son effort principal ne se porte plus là aujourd'hui, mais bien sur la formation des jeunes gens entre le temps de l'école et celui du service militaire. Ayant achevé, ou très peu s'en faut, la laïcisation des écoles publiques et effacé autant qu'il dépendait d'elle toute notion religieuse dans l'âme des enfants, c'est sur les adultes qu'elle veut désormais agir par des patronages laïcs, par des cours supplémentaires, par des séries de conférences, par des sociétés cantonales d'éducation populaire qui subiront le mot d'ordre du cercle parisien.

Ces diverses mesures ont été décidées, tout au moins sanctionnées, au congrès dont il a été question au commencement de notre étude, celui qui s'est tenu à Nantes du 2 au 5 août 1894, sous la présidence de Jean Macé et avec le concours de MM. Bourgeois et Buisson : « De l'école au régiment, voilà le point faible de notre système scolaire et social », déclarait le directeur de l'instruction primaire à la séance de clôture, en présence du préfet et de toutes les autorités. Et il proposait de fortifier ce point faible par les moyens que nous venons d'indiquer. Dans quel but ce nouvel effort, on n'osa pas trop le dire en séance publique ; mais M. Macé le laissa voir au banquet que lui offrit la loge *Paix et Union*. Devant les frères et amis, réunis autour de MM. Bourgeois et Buisson, on pouvait se livrer à un abandon familial, et le patriarche de la Ligue était sûr de trouver de l'écho en poussant ce cri d'alarme : « Le danger est moins dans l'ignorance du peuple que dans l'indifférence des autres. Oui, j'ai eu ce sentiment du danger de mort que court notre pays. On oublie trop ici qu'il y a un Gesù à Rome et un fond des reptiles à Berlin ¹. »

Tout le travail qui s'est fait depuis lors dans la Ligue a eu le même objet, et l'on ne saurait croire quels rapides progrès ont été accomplis dans ce sens par le ministère Bourgeois-Combes. Comme l'a justement dit le *Bulletin mensuel*, « le quatorzième congrès fera époque dans l'histoire de la Ligue ». Et il n'ajoute pas avec moins de fondement : « Après avoir obtenu l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, la Ligue s'occupe désormais des enfants depuis leur sortie de l'école jusqu'à leur entrée au régiment... M. Buisson, au nom de M. le ministre de l'instruction publique, a affirmé que le gouvernement était avec la Ligue de l'enseignement et encouragerait son action. C'est là une déclaration d'une portée considérable. Il faut donc maintenant marcher résolument en avant ². »

¹ *Bulletin* de 1894, p. 289.

² *Bulletin de la Ligue*, année 1894, p. 419.

Les catholiques sont avertis. S'ils se sont laissé battre sur le terrain de l'école, en revanche, ils ont devancé la franc-maçonnerie sur le terrain des patronages, et jusqu'ici ce sont eux qui y ont obtenu les plus grands succès¹. D'autre part, rien ne les empêche de développer leurs cours d'adultes et leurs conférences populaires. Mais qu'ils procèdent, dans l'un et l'autre cas, avec un sincère et visible désintéressement; que, sans exclure, bien entendu, de leurs leçons les sujets moraux et religieux, ils considèrent comme un bien en soi, comme un but par lui-même digne de leurs efforts, soit le progrès purement humain des intelligences, soit la simple amélioration du sort matériel chez ceux qu'ils se proposent d'instruire. Qu'ils cherchent, surtout, en dépit d'un nom malheureux, beaucoup moins à *patronner* qu'à *élever* ceux dont ils s'occupent et à les rendre capables de se tirer d'affaire par eux-mêmes ou par de libres associations. La religion aura fait un grand pas chez nous, lorsque les ouvriers chrétiens se montreront supérieurs aux autres en initiative et en toutes sortes d'aptitudes naturelles.

Il ne tient qu'à nous, pour résister à la Ligue d'enseignement, de rester les premiers dans les œuvres de patronage et de le devenir dans les œuvres d'enseignement d'adultes. Sans compter que la franc-maçonnerie doit être en ce moment-ci moins sûre des pouvoirs publics, puisqu'en vue des prochaines élections elle vient de déclarer la guerre au gouvernement actuel, nous devons considérer que l'ingérence officielle ne sera jamais toute-puissante sur un terrain où rien ne saurait se faire sans le dévouement individuel. La victoire y est donc réservée à ceux qui la mériteront.

Abbé Félix KLEIN.

¹ Pour toutes informations sur le rôle et le développement que peuvent prendre aujourd'hui ces institutions, s'adresser à la commission des patronages (7, rue Coëtlogon, Paris). On consultera surtout avec fruit le prochain ouvrage de M. Turmann : *Au sortir de l'école, LES PATRONAGES* (Lecoffre, éditeur), et la statistique des « patronages et œuvres de jeunesse » dans le très précieux volume de *Paris charitable et prévoyant* que vient de publier l'Office central des Œuvres de bienfaisance sous la direction de M. Léon Lefébure (Plon, éditeur, p. 231-251).

AU-DESSUS DE TOUT ¹

DEUXIEME PARTIE

VII

Tout comme dans les châteaux des environs, l'on servait le thé à cinq heures chez M^{me} Mairard. A Nanteuil-les-Eaux, son hospitalité passait pour la plus courue, et il n'était pas de nouvelle, grosse ou petite, qui ne prît naissance, ou forme tout au moins, dans son salon rouge. Avec des alarmes de discrétion jalouse et des mines offusquées, dès qu'il semblait qu'on touchât au prochain, c'était une enquêteuse de premier ordre, une attiseuse savante, susceptible de donner la flambée au plus mourant tison, sous l'excitation de ses silences lourds de mystères, au souffle persévérant de ses réticences calculées.

La garnison, surtout, venait chez elle comme au rapport : les garçons quelquefois, les ménages souvent, ou au moins les femmes seules toujours. Par un de ses neveux, lieutenant au régiment même de Nanteuil, elle avait maintenant un pied dans l'armée ; mais son cœur s'y était égaré de tout temps, ayant toujours raffolé du pantalon rouge. C'était la seule faiblesse qu'on eût connue à cette femme de bien, faiblesse d'un caractère si impersonnel d'ailleurs, qu'elle semblait s'adresser à l'enveloppe qui restait, bien plus qu'aux individualités changeantes, sur lesquelles, après sa faveur, planait son oubli.

Aussi bien son influence faisait la cote dans le pays. Elle s'infiltrait par une invisible canalisation d'œuvres, de fondations, de parenté, de considération acquise et de services rendus, et finissait par atteindre le plus récalcitrant, le liant dans ce réseau tenu d'obligations imaginaires, où la personnalité abdiquait ses goûts avec sa volonté.

Sa famille nombreuse présentait l'image de la parfaite discipline

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1897.

qu'elle s'entendait à maintenir autour d'elle. Entre ses doigts, M. Mairard était de caoutchouc, car, si elle le malléait à son idée, hors de son rayon il se détendait de la contrainte. Dans le duel des pouvoirs domestiques, il avait déserté la lutte, tout en raillant agréablement son servage. Seulement, de sa soumission ouvertement acceptée, il tirait le parti voulu pour dériver l'activité despotique dont il dépendait au profit de ses aises, à l'entente de ses fantaisies. Ainsi, il se trouvait le plus maritalement entretenu des hommes, et s'applaudissait au fond du renversement des rôles.

M^{me} Mairard pesait sur lui du poids de sa fortune qui était la plus grosse, et surtout de l'autorité d'une bourgeoisie supérieure, d'une bourgeoisie si bien apparentée, qu'elle lui eût ouvert les portes les plus fermées, si elle eût consenti à se faire fluette pour passer. Mais elle ne perdait nulle part, ni en aucune circonstance, de ses opulentes rotondités, et n'entraît chez les gens qu'en grand avantage. Fidèle au principe de César, elle ne fréquentait donc pas chez l'aristocratie, se bornant à rappeler sans affectation combien de relations communes et d'occasions propices l'eussent poussée dans ce monde, si peu qu'elle en eût témoigné de désir.

Par contre, la bourgeoisie riche des environs lui faisait grand accueil, subissait, quoique frondeuse, son despotisme envahissant. Entre tous, ses préférences allaient aux Desroseray, leur imposant même un soupçon de parenté dont ils eussent essayé en vain de se dédire. Ce n'est pas qu'elle ne jugeât fort à reprendre à leur snobisme, à l'usurpation de particule qu'on voyait M^{me} Desroseray tenter d'établir, en signant Des Roseray, aux libertés d'éducation américaine tolérées à Germaine et à l'incompréhensible coup de tête consenti à Jacques. Toutefois, elle y trouvait matière à conseils discrets, à sages remontrances, à l'emploi de cette diplomatie mondaine qui s'ingère délicieusement dans les affaires d'autrui, et, dès qu'elle en parlait, l'on sentait, en son attitude sacrifiée, tout ce que son affection souffrait d'une désapprobation intime, qu'elle laissait à son interlocuteur la cruauté de formuler.

Ce soir-là, elle était rentrée active et affairée comme d'habitude. En passant, elle avait dit à la femme de chambre qu'elle recevait. Vivement elle avait accroché à une patère de l'antichambre sa veste d'astrakan et sa capote noire égayée d'un seul nénuphar épanoui. Et maintenant, debout au milieu de son salon, elle promenait un regard d'inspection, pressentant son retour surveillé et les visiteurs sur ses traces.

Un feu clair flambait dans l'âtre, les soirées se faisant toujours fraîches. Les rideaux étaient baissés et les lampes mises en place, en prévision de l'obscurité prochaine. L'endroit, de dimension res-

treinte, se devinait capitonné et clos, favorable aux confidences, dans cet enveloppement de chaleur et de lumières douces. Des plantes s'espaçaient de table en table, posées en beau milieu, sans autre sollicitude que de satisfaire à l'usage. Aux consoles de marbre brun supportant des cache-pots de porcelaine anglaise, le meuble de velours rouge se mariait sans prétention, ainsi qu'au piano droit en palissandre rangé à la muraille, en un délaissement d'instrument à leçons.

Dans un coin, sur la table à thé, chantait une bouilloire ventrue, entre un arrangement de gâteaux et de sandwiches, témoignant qu'en échange de la dépense de paroles, l'on avait prévenu la détresse des estomacs.

Tout à coup, avec son extrême finesse d'ouïe, elle perçut le tintement de la sonnette extérieure. Elle rougit, car, par un contraste bizarre de sa nature autoritaire, la moindre émotion chez elle réveillait encore des pudeurs de vierge, et, résolue pourtant, elle prit possession, comme d'un poste de combat, de son fauteuil de coin, à droite de la cheminée.

C'est qu'elle tenait un élément d'information sur lequel sa curiosité galopait. Un événement d'importance était survenu au régiment, l'arrivée d'un nouveau commandant, d'un modèle peu commun, tout jeune, de superbe avenir et pas marié, assurait-on, ce qui l'avantageait par surplus. De très belle mine aussi, elle le savait pertinemment, l'ayant croisé en grande tenue au moment où elle pénétrait dans l'église pour son adoration matinale.

Cependant elle eut le déplaisir de voir entrer sa rivale en présence mondaine, M^{me} Le Helleuc. C'était la veuve d'un général, fixée à Nanteuil, son pays d'origine, où sa fortune lui permettait plus de figure qu'ailleurs. L'effusion n'en fut que plus cordiale. Jadis le même couvent avait servi à former leurs âmes. Aussitôt elles se mirent en frais de causerie, cramponnées aux banalités courantes, par crainte de se livrer, chacune épiant l'autre, à la manière des chats, les griffes rentrées seulement. Du sujet qui la faisait palpiter, M^{me} Mairard n'aurait eu garde de souffler mot. Elle n'ignorait pas avec quel fiel M^{me} Le Helleuc l'accusait de colportage cancanier, l'ayant même ironiquement baptisée : la boîte du facteur. Elle attendait donc sa visiteuse sur le chapitre du commandant de Maulac, et celle-ci, se sentant attendue, se gardait de venir.

L'entrée vive d'une jeune femme au profil futé, un peu juif, coupa l'observation anxieuse de ce tête-à-tête.

— Eh bien, vous l'avez vu? demanda-t-elle, sans même dire bonjour, avec un sans-façon d'enfant gâté qui se croit tout permis.

Mais M^{me} Mairard se fit gênée, esquivant la réponse, tandis que M^{me} Le Helleuc, qui n'était plus à escompter la visite que la jolie M^{me} des Vrignères lui refusait impertinemment, se levait avec dignité pour prendre congé. Elle passa devant la coupable, la tête altière, d'un port d'autant plus impérieux qu'un commencement de goître l'obligeait à plus de majesté. Son caparaçon de velours et de fourrure s'engloutit dans la porte qui ne se referma pas.

Un flot de visiteurs se précipitait, heureux qu'elle leur fit la place libre; les fidèles du clan Mairard, qu'on voyait rarement à l'hôtel Le Helleuc.

Déjà installée près de la table à thé, M^{me} des Vrignères, mordillant une tartine, leur faisait des mines drôles à mesure qu'ils entraient.

Des politesses s'échangeaient, M^{me} Mairard s'accordant une petite jouissance de représentation sur la déroute de sa rivale.

Enfin, comme oppressée de la nouvelle qui les gonflait tous, M^{me} Breuillat, la femme du lieutenant-colonel, formula son jugement :

— Il est bien, mais très froid.

— Figurez-vous que je ne l'ai même pas aperçu, déclara une belle personne dont un embonpoint superflu alourdissait la ligne très pure, sans en rompre encore l'élégance.

— Si M^{me} d'Esparras, une femme de commandant en est là, c'est qu'il n'est pas pressé sur les visites, insinua une petite femme brune, pleine de mouvement, qui eût tout donné pour se hausser de la seconde société du régiment à la première.

— Du moment que l'opinion de M^{me} Breuillat, étant unique, doit prévaloir, elle serait bien bonne de nous la donner, proposa M^{me} des Vrignères, qui, enfonçant ses fines quenottes dans un marron glacé, faisait songer, par métaphore, qu'elle les planterait délicieusement dans la chair du prochain.

M^{me} Mairard se remuait sur son siège, avec des tressautements d'impatience et des sous-entendus d'expression qui sollicitaient l'investigation. Habitué à sa mimique, tous la pressaient de parler. Elle ne demandait qu'à se laisser forcer dans l'ostentation de sa discrétion. Elle fit bientôt un signe d'acquiescement et, confuse, rougissante, les yeux implorants, elle confessa l'avoir remarqué, le matin même, à l'heure où elle traversait la place, se rendant à l'église. Elle lui avait trouvé grand air, ce qu'elle appréciait surtout chez les hommes, ayant toujours eu un faible pour la race. Peut-être son visage lui avait-il paru empreint d'une gravité un peu déconcertante, dénotant une humeur peu commode. Mais, sur ce point, l'opinion de sa cousine Desroseray, tant à même de se prononcer, la rassurait pleinement.

— D'ailleurs, cela m'intéresse, ajouta-t-elle, puisque Anatole fait partie de son bataillon...

— Oh! votre neveu, le jeune homme modèle, interrompit M^{me} des Vrignères, c'est pour mon pauvre lieutenant que le caractère de la hiérarchie est important!

Un éclat de rire accueillit l'aveu : des Vrignères jouissait d'une réputation établie.

— M. de Maulac peut servir et faire servir comme il l'entend, je m'en moque un peu. Ce qui me préoccupe, c'est de savoir s'il sera une ressource de société et cela ne m'est pas démontré, intervint M^{me} Breuillat, qui, mûre et sévèrement mise, était enragée de plaisir.

— Oui, se méfier des militaires prodiges, confirma le commandant d'Esparras, comme se réveillant d'un rêve; on ne les voit jamais dans le monde.

C'est une pose qu'ils croient seyante, une plastique de labour acharné.

— Le fait est, ajouta sa femme, que s'il doit se terrer sous ses bouquins, il aurait pu céder la place à un ménage. Nos maris, au moins, nous les traînon avec nous...

Et elle enveloppa le commandant d'un regard volontaire, pour appuyer sa démonstration.

La porte s'était entr'ouverte et livrait passage à une jolie tête d'une expression un peu mignarde, qui cria dans un éclat de rire :

— Je suis sûre que vous en parlez...

L'on fit fête à M^{me} Perlon, la beauté du régiment, une suprématie discutée sans doute, celle au moins qui groupait le plus de suffrages.

Très fine, trop maigre peut-être, très ondulante et assez maniérée, elle s'avança frileusement serrée dans son manteau de loutre, distribuant poignées de main et sourires. Dans sa préoccupation de plaire qui lui enlevait beaucoup de naturel, entraînait une langueur de coquetterie dont on se sentait captivé avant d'en être énervé. En ses fuyantes provocations, elle ne s'avancait que pour reculer et la défense prévenait l'attaque au point de prêter à rire. Elle tenait une grande place dans le cœur de M^{me} Mairard, flattée par l'assiduité de cette femme adulée dont la présence lui assurait les jeunes et dont l'âme un peu hautaine se faisait humble pour ses conseils. Et puis, malgré son élégance, M^{me} Perlon restait systématiquement éloignée du mouvement mondain des châteaux, et, sur ce point, M^{me} Mairard aimait qu'on fit comme elle.

Cependant une stupéfaction méprisante allongea tous les visages, lorsque la jeune femme ajouta :

— Vous ne devinez pas où je l'ai trouvé? Déjà pendu à la sonnette de la mère Le Helleuc...

Un long silence couvrit ces paroles, chargé des ressentiments collectifs et individuels. M^{me} d'Esparras enfin laissa tomber d'une voix sèche :

— Pour un si parfait militaire, M. de Maulac aurait bien dû commencer ses visites par le régiment.

Pendant quelque temps, M^{me} Mairard surveilla les aiguilles de la pendule, convaincue qu'on allait le voir entrer.

L'heure passa; il ne parut pas. Plus, chez elle, l'attente était déçue, plus se modifiait l'opinion. Ce M. de Maulac était décidément dépourvu de la distinction qu'elle lui avait prêtée.

VIII

Sous cette joyeuse soleillée de printemps tamisée par les frondaisons neuves, Maulac galopait à travers bois, aspirant la senteur vivifiante des fougères et des mousses. La jambe collée au flanc de sa monture, le corps souple et cambré, il se mouvait, enlevé dans une jolie cadence, les yeux éblouis aux splendeurs allumées par les raies de lumière vive dans l'obscurité verte. A chaque foulée de sa bête, le sol de l'allée gazonnée semblait lui communiquer le principe de son rebondissement élastique. Autour de lui, la forêt baignée des fraîcheurs de la nuit s'ouvrait aux langueurs du jour, dans une montée de sève régénérée, atteinte du renouveau des choses. Et, sous la retraite des ramures protectrices, s'éteignait la rumeur du voisinage humain, le sentiment du mouvement par les champs, la notion fatigante du grand ahan universel.

En ce moment, le commandant goûtait un bonheur sans mélange, en pleine liberté de nature, en pleine correspondance de sensation. Un instant, il avait craint de traverser ce coin de forêt d'un mystère si pénétrant, en comète du général, dans la dérangeante contrariété des conversations oiseuses, à l'allure prudente commandée par les égards. Et subitement on lui avait donné la volée : une flanc-garde imaginaire à placer, pour couvrir le flanc d'une colonne non moins fictive. Et la seule réalité qui se dégageait de tout cela, c'était sa liberté reconquise jusqu'à l'heure du déjeuner.

Il dépendait, en effet, d'une manœuvre de cadres, dirigée par le général Garridel, où le château de Marival jouait un rôle d'objectif qui n'était pas simplement figuré. Le général était de ceux qui, dans leurs combinaisons de manœuvres, attachent un grand prix au choix du cantonnement, et, sous ce rapport, il s'arrangeait toujours pour ne rien laisser au hasard. En fait d'instructions, il

venait donc simplement de se résumer sur l'obligation d'être exact au déjeuner qui les attendait tous à Marival.

Sans illusions sur les visées de son chef, pour qui l'intérêt de la journée se grandissait au désir d'être à table, philosophiquement Maulac avait remis ses ardeurs militaires jusqu'aux occasions plus propices. Très gaiement, il jouissait de cette chevauchée à travers la fête printanière, sans attacher à son côté technique plus d'importance qu'il ne convenait.

Du premier jour, le général lui était apparu un homme de famille plutôt qu'un guerrier. A sa visite d'arrivée, longtemps après qu'il eut sonné au portail de l'hôtel, un cuisinier s'était encadré dans l'huis et, avant de le laisser pénétrer, avait parlementé avec un soldat en long tablier bleu. Leur colloque avait provoqué le rassemblement des ordonnances de l'écurie et finalement fait sortir de la maison un dernier militaire en effets bourgeois qui avait consenti à l'introduire. Tout en défilant devant cette garnison domestique, entre deux coups d'œil dirigés à droite et à gauche, Maulac avait encore aperçu, au fond du jardin, un moniteur essayant d'initier un enfant aux secrets du trapèze, tandis que, par une fenêtre ouverte du rez-de-chaussée, une intuition lui était venue d'une leçon de violon professée par un musicien du régiment.

La maison l'avait aussitôt préparé au général. Il l'avait de suite jugé d'une nature un peu pastorale, facile, heureuse, éminemment familiale. Et il n'avait pas été déçu, lorsque, descendant à sa rencontre, son supérieur s'était montré à lui en tenue moitié civile et militaire, un pôle auguste sous le képi feuillagé d'or, l'autre simplement ouaté de pantoufles fourrées, et le prestige de la culotte d'ordonnance tempéré par une salopette grise.

Le général lui avait serré la main, paterne, souriant, bienveillant, lui avait présenté ses chevaux, détaillé les avantages de son jardin et laissé l'impression d'un florissant bourgeois bien installé dans ses habitudes.

Maulac avait tout de suite reconnu que cette molle influence désarmait devant l'autoritaire volonté du colonel, sauf en ce qui concernait le bon recrutement de sa maison et la somme de services qu'elle exigeait du corps. Sous ce rapport, le général était intraitable. Mais l'entente de son bien-être particulier le rendait conciliant sur celui des autres : volontiers, il étendait autour de lui les immunités qu'il s'accordait à lui-même. Au régiment, la question matérielle s'en trouvait bénéficiaire de larges accommodements avec les sévérités de principe, et la vie y coulait heureuse, sans menace d'alertes intolérantes, dans la douceur des petits abus.

Quoiqu'il s'en défendit, afin de ne pas être accusé de partager

les idées de son supérieur, le colonel comprenait aussi ces facilités d'existence. Il s'en passait l'innocente commodité et les autorisait aux autres, à condition que les moindres dérogations au règlement lui fussent demandées sous la forme la plus réglementaire. Brave homme au fond, célibataire et sauvage, il n'était jaloux que de son autorité, éprouvant le besoin de se persuader qu'il terrifiait son monde.

Commandant du fond de son antre, ainsi qu'il s'en vantait, on le voyait peu, ce qui n'empêchait pas qu'on l'aimait plus qu'il n'y prétendait. Ayant fait codifier en prescriptions numérotées toutes les branches de connaissances inhérentes à la marche annuelle d'un corps de troupe, il y renvoyait imperturbablement chacun avec des férocités chinoises, sans s'inquiéter autrement des suites de l'exécution. Il se faisait donc au régiment de Nanteuil plus de protestations de service que de service effectif, de même qu'il se donnait théoriquement plus d'ordres qu'il n'en passait dans la pratique. Mais, comme le corps d'officiers était brillant et débrouillard, ce fonds un peu pauvre s'y recouvrait d'une superbe façade.

Dans le désœuvrement résultant d'un manque de direction agissante, Maulac s'était pris à regretter quelquefois l'activité dépensée au milieu de ses Alpes, inquiet aussi de cette disparité de mœurs si grande entre les corps de troupe de France. C'était la dure évidence que, dans cette armée d'admirables combattants, la tête n'était pas en rapport avec le reste. Fallait-il s'en étonner, quand cette pauvreté cérébrale régnait partout, au faite de la nation plus encore qu'ailleurs !

Le commandant débouchait précisément à la corne sud de la forêt de Retz, à l'origine du Buisson de Queue d'Ham, et découvrait le petit village de Précy à Mont, posé en lanterne à l'extrémité du plateau qui domine l'Ourcq et la Ferté-Milon. Un groupe de cavaliers au trot était en vue : le général, évidemment, ainsi que les officiers qui l'accompagnaient. Maulac mit son cheval au galop, curieux d'assister à la conférence tactique qu'allait inspirer ce terrain. « La tête, pensait-il, ne peut pas se dérober à faire œuvre d'enseignement. » Le général venait de passer au pas ; successivement son escorte en fit autant, les distances resserrées, le silence rétabli, en vue de la communication attendue. Mais il ne sortit ni de la route ni de son mutisme. Il n'avait ralenti qu'en prévision de la descente. Décidément il n'y avait plus qu'à faire œuvre de déjeuner !

L'on traversa la Ferté-Milon. Une de ces villes qui eurent une existence autrefois, puis, dénuées d'activité propre par suite des distances rapprochées, sont restées dépourvues d'intérêt et dont Paris a bu la vie. Dès qu'on fut sorti des pavés inégaux et des maisons vaguement habitées, l'Ourcq passé, l'on s'engagea sur le

plateau qui sépare cette rivière du Rû d'Alland. A son zénith, le soleil mettait en grand luxe la verdure de la plaine, par places jaunie par les colzas ou rosée par les sainfoins. La gaieté sortait de partout : des fleurs échappées au gazon, aux anfractuosités des pierres, à toutes les fissures de la terre pressée de plaire en sa jeunesse retrouvée; des bourdonnants essaims promenant leurs émeraudes parmi les aubépines en fête, des voltigeantes ailes blanches ou bleues s'attardant dans les trèfles naissants; tandis que des alouettes montaient, se perdaient dans les rayons, pour chanter l'ivresse universelle dans la lumière.

Le général avait mis son mouchoir sous son képi. Il roulait légèrement en selle, le dos rond, les jambes détendues, un peu las du lever matinal, amolli par la tiédeur de l'air. Puis, l'énergie du déjeuner le ressaisissant, l'on reprenait le trot, et le martèlement des sabots sur la route sonore étouffait les bruits heureux de la campagne.

Bientôt Marival se détacha sur la nappe de prairies bordées par la ligne bleue du Rû, dans un encadrement d'arbres verts se reliant à des bordures de bois plus lointaines. De construction moderne et de proportions commodes, c'était vraiment une grande demeure, avec deux ailes très profondes appuyant le corps de logis. On y accédait par un large perron de marbre d'un beau développement, les salons ayant été disposés au premier, de manière à contrebalancer le désavantage de la position trop enterrée, en se procurant la vue de la rivière. De partout sortaient de beaux arbres, des chênes surtout d'un jet puissant, promenant déjà sur les allées de sable fin, sur les pelouses bien tenues et les jeunes massifs, leur ombre mouvante. Sous les futaies du parc, les mousses, le naissant gramin, s'étoilaient de pervenches aux lianes emmêlées, de blanches clochettes et de primevères mauves.

Au moment où ils franchissaient la grille d'entrée, le commandant d'Esparras se pencha vers Maulac, en lui désignant le château :
— C'est maintenant, dit-il, que la manœuvre commence.

L'autre lui envoya un sourire d'intelligence, et son esprit mesura aussitôt l'évidente disproportion entre ce groupe d'officiers vigoureux, ces montures caracolantes, l'empressement de la demeure ouvrant à grands battants son hospitalité, et cet homme sans prestige de guerre, alourdi par l'âge, la face congestionnée sous son mouchoir et qui s'accotoit au perron pour descendre plus aisément.

Les ordonnances, les dragons d'escorte avaient sauté à terre, tirant leur cheval par le nez, cherchant à joindre leur officier. Les bêtes se secouaient, l'encolure allongée, reniflant le sol, comprenant le gîte. On percevait le cliquetis des sabres décrochés, des

gourmettes desserrées, une confusion de voix s'interpellant, calmant les chevaux.

Puis un silence se fit soudain. La comtesse d'Euzières venait d'apparaître en haut du perron, s'avancant à la rencontre du général, que les plus rapprochés s'étaient mis à suivre. Grande, élancée, d'une forme royale, elle était vêtue d'une robe de drap noir ajustée, mais dont le corsage s'ouvrait sur une façon de gilet en étoffe ancienne. Il y avait en elle de la chasseresse, de la Diane, une autorité d'attitude un peu rigoureuse, que démentaient vite l'abandon de l'être plein de morbidesse, l'ensorcelante câlinerie de ses regards chargés de coquetterie, de son sourire irrésistible.

Elle tendit la main au général, lui souhaitant la bienvenue, s'informant de sa fatigue. Celui-ci se ressaisissait, la bouche encore légèrement pâteuse, et aux officiers derrière lui parvenaient des lambeaux de phrases : « Un peu de sang à la tête..., la chaleur de mai surprend..., si nous n'étions pas déjà en retard pour le déjeuner, je vous aurais demandé un bain..., mais ce sera pour ce soir. »

Puis galamment il arrondit le bras droit, l'offrant à la châtelaine, et ils traversèrent un spacieux vestibule précipitamment réinstallé, pour pénétrer dans un grand salon qui n'avait pu l'être qu'à moitié. M^{me} d'Euzières s'en excusa. Son retour à Marival était un impromptu, puisqu'elle n'y rentrait jamais définitivement avant la fin de juin, s'oubliant quelquefois à Paris jusqu'à la mi-juillet. Elle était accourue, laissant tout, dès qu'elle avait connu la bonne fortune qui l'attendait à Marival. M. d'Euzières, malheureusement, n'avait pu se dégager d'obligations pressantes qui l'appelaient en Angleterre, et il l'avait chargée d'en faire agréer toutes ses excuses au général.

Elle parlait, penchée vers lui, car elle le dominait presque, sinon réellement, du moins par la grande allure où s'offrait sa personne, d'un contraste violent, presque désobligeant pour son partenaire, trop rond, tassé sur lui-même, gêné par son sabre. Et, moins elle en recevait de réponse, plus, avec sa science consommée de femme du monde, elle s'ingéniait à le circonvenir d'amabilités louangeuses, à amener sur ce masque récalcitrant l'éclair d'un intérêt.

Elle s'aperçut que les officiers groupés à l'entrée n'osaient s'approcher et pria le général, qui n'y pensait plus, de les lui présenter. Parmi eux, elle ne connaissait qu'Esparras. Lorsqu'elle entendit le nom du commandant de Maulac, elle dit gentiment :

— Très heureuse de vous connaître, monsieur. Vous ne vous plaindrez pas, j'espère, de votre séjour à Marival. Je vous y réserve une surprise.

Et comme elle le vit étonné, elle ajouta :

— Parfaitement, une surprise qui en vaut la peine et que vous apprécierez.

Il ne put insister. La porte de la salle à manger venait de s'ouvrir : l'on annonçait le déjeuner. Vu l'heure tardive et l'état des estomacs, M^{me} d'Euzières demanda instamment qu'on passât à table poudreux comme on était. « Comme en campagne », conclut-elle en riant!

Elle était gaie, bon enfant, infiniment charmeuse. Ayant entrepris le général qui lui semblait une pièce de résistance, elle souffrait d'abandonner les autres et multipliait les signes à d'Esparras, pour qu'il stimulât leur entrain. Mais il faut un temps un peu long pour casser la glace respectueuse que la discipline cristallise autour d'un grand chef. La conversation se poursuivait en duo entre la comtesse et le général, religieusement suivie par tous les assistants. Des différentes cordes qu'avait successivement attaquées M^{me} d'Euzières, celle de la paternité venait enfin de vibrer dans une amplitude singulière, et elle ne s'arrêtait plus de résonner.

Sur le chapitre de ses enfants, le général Garridel se montrait introuvable. Des plus simples précautions d'hygiène jusqu'aux méthodes les plus compliquées de l'enseignement supérieur, il témoignait d'une entente parfaite. Et le sujet lui plaisait, non seulement parce qu'il lui était personnel, mais parce qu'en lui se trouvait l'étoffe d'un éducateur.

Complaisamment, il expliquait les ressources qu'il tirait du régiment pour l'instruction de son petit monde. Il était arrivé à combiner toutes les sources productives d'enseignement de façon à doubler leur débit, séminaristes et normaliens, élèves du Conservatoire, professeurs de tout genre, sans oublier les langues vivantes, ni les arts d'agrément.

— L'essentiel, conclut-il, est de bien connaître un régiment et de ne pas se laisser surprendre par la libération de la classe. Heureusement que les vacances des enfants tombent pendant celle des recrues!

Déroutée légèrement par le sujet très nouveau, la comtesse cherchait un point d'appui, pour se maintenir sur le thème favori de son hôte sans faire preuve de trop d'insuffisance. A l'égard de son petit Pierre, elle laissait la gouvernante anglaise régler tous ces détails, s'y estimant incompétente faute d'une suite d'idées compatible avec son état de mondaine. Elle avisa d'Esparras :

— Cela a pu vous permettre de garder près de vous vos garçons? demanda-t-elle.

— Non, madame, ils sont au collège, répondit le commandant, préférant voir mourir l'entretien.

Elle se retourna alors vers Maulac, remarquant en riant qu'il avait agi prudemment en écartant ces soucis de son existence.

— Je me les serais épargnés de toute façon, répondit celui-ci, en faisant comme d'Esparras, en faisant comme tout le monde. J'aurais pris les moyens d'éducation ordinaires.

L'on sentait qu'il laissait tomber une désapprobation d'aussi haut qu'il le pouvait sur ce détournement du recrutement aux convenances familiales, incapable de se maîtriser au spectacle de cette inconscience tranquille.

Heureusement le repas touchait à sa fin, les langues étaient déliées et l'on rentra dans le salon pour prendre le café sous une émotion heureuse et communicative, où l'on sent que la satisfaction animale est souvent le prélude de l'autre.

Quelques instants après, en regagnant le petit village de Bourneville, où ils étaient cantonnés, le général n'ayant voulu partager le château avec personne, Maulac dit à d'Esparras :

— On prétend que la religion serait trop divine sans ses ministres. On peut ajouter que l'armée française serait trop belle...

— Sans ses généraux, continua d'Esparras... Il est impossible de se dissimuler que c'est communément le revers de notre médaille; mais vraiment l'emploi devient de jour en jour plus difficile à tenir. On leur demande d'avoir du prestige. Avec quoi? L'ère des campagnes est close. Ils arrivent tous au poteau, cravachés par l'âge, à bout de souffle. On leur reproche de faire piètre mine pour leur situation? Mais s'ils éclipsaient l'autorité civile, leur crime serait irrémissible. C'est assez difficile, allez, de ne pas faire une sale tête aujourd'hui, quand on fait partie des pouvoirs publics!

Maulac en convenait; seulement il trouvait que l'armée eût bien pu agir comme la marine, se faire une tête à part de l'époque. Le chef militaire est un peu comme à son bord dans son commandement. S'il demeure ferme et exclusif sur la note de l'armée, il est encore puissant, bien porté sur d'universelles sympathies. Par exemple, s'il n'offre aux populations de plus en plus sceptiques qu'un type de repu, achevant de se jgaver dans l'écurie nationale, dont chacun, aujourd'hui, recherche le licou, il tue sous lui l'institution dont il a la garde.

Et Maulac s'enflammait, acerbe, violent, exaspéré contre un état de choses qui soulevait son rigorisme militaire.

— L'on voit bien que vous êtes jeune, Maulac, poursuivait d'Esparras imperturbable, en homme qui a pris la vie du côté tranquille et serait désolé d'y jeter de trop grandes indignations. Vous exagérez, par-dessus le marché, en Méridional. Garridel est peut-être un peu plus complet qu'un autre sous le rapport qui vous

choque, mais il ne fait qu'être en avance sur son temps. On le rattrapera vite, si ça dure.

Eh bien, non, Maulac se refusait à le croire. Il n'y avait là qu'une lamentable exception; la figure du général français se maintenait, Dieu merci! d'un autre type. C'était déjà bien assez fort qu'il s'en trouvât un seul de ce modèle, qu'aucune autorité ne s'en fût émue, et qu'un corps d'officiers eût à le subir en public!

Ils étaient arrivés au village et apercevaient leurs ordonnances devisant, à l'ombre d'un petit bois, en les attendant.

— Où dînons-nous, demanda Maulac, dans ce trou ou à la Ferté?

— Mais au château, parbleu! répondit d'Esparras. Oh! le général fait toujours bien les choses quand il se déplace. Il ne s'embarque pas sans biscuit. Il en rejaillit toujours un peu de bien-être sur ceux qui l'accompagnent. C'est ainsi qu'on nous attend encore ce soir à Marival.

— Si nous lâchions? proposa Maulac, excédé.

— Ce ne serait déplaisant que pour M^{me} d'Euzières.

— Allons, cria rageusement l'autre; enfonçons-nous dans notre goujaterie!

Et il s'en alla, décapitant les herbes folles avec son stick, comme il eût sabré des têtes qu'il ne trouvait pas à leur place.

L'idée de la surprise dont la comtesse l'avait intrigué vint faire diversion à sa mélancolie découragée. De quoi avait-elle voulu parler? Que pouvait-on ménager à un nouveau venu, à un inconnu tel que lui, et quelle personne d'aventure s'était trouvée prononcer son nom devant elle? Il interrogeait ses souvenirs et ne ramenait aucun indice. Cependant la pensée de M^{lle} Desroseray lui revenait tenace. Il était bien naturel qu'elle connût M^{me} d'Euzières, même qu'elles fussent liées, mais quel rapport en tirer pour le moment, puisque M^{me} Desroseray lui avait confirmé, pas plus tard que le dimanche précédent, leur intention de ne pas bouger avant le 1^{er} juin?

Alors il s'en voulut de cette évocation d'une image trop persistante, hors de proportion avec la mesure d'une sympathie mondaine. Et, pour s'en punir, il se représenta le ridicule de M^{me} Desroseray, qu'il avait trouvée, trônant en son salon de Paris, plus en morgue que jamais.

« Quand on a pour mère cette grosse dinde jabotant et faisant la roue, il est impossible, pensait-il, qu'il ne vous ait pas coulé dans le sang quelque chose de cette humeur grotesque. Elle a déjà le rire de cette mère. Supposons l'instrument au point dans vingt ans d'ici, l'atavisme sera indiscutable. »

Mais, de lui-même il battit en retraite, indigné de son injustice

coupable, traqué par ses souvenirs, plus reconquis par amende honorable à la touchante admiration que lui avait inspirée cette jeune âme si haute, si fière et si française.

Le seul résultat de cette réaction mal mesurée fut d'appuyer sa pensée encore plus complètement contre celle dont il prenait peur. Entre eux, il avait espéré interposer, en cette rencontre, le souvenir de M^{me} Desroseray comme un masque désenchantant. Et ce souvenir indifférent se reculait de lui-même derrière l'image victorieuse de Germaine, en sorte que la mère servait seulement de repoussoir à sa fille.

De la chambre qu'on lui avait donnée, la plus belle de la ferme, debout à la fenêtre grande ouverte, il regarda longuement la campagne. La vue embrassait non seulement le débouché de la vallée du Rû d'Alland à son confluent, mais encore celle de l'Ourcq, entre Mareuil et Marolles, et jusqu'au long couloir étroit qui aboutit à Ivors. L'eau se moirait au soleil, dans sa belle immobilité bleue, entre des touffes d'iris jaunes dont ses bords étaient fleuris, et dans les fonds marécageux chargés d'une verdure trop intense, se mouvaient à la brise de pâles oseraies d'une naissante floraison. Le sol de l'Île-de-France apparaissait nettement dans sa structure puissante et les diversités de sa fécondité, raviné de coupures profondes infusant leur fraîcheur au cœur des vastes plateaux. Partout s'étendait la moisson verte, et, sous un souffle qu'on eût cru sortir de la terre, comme l'effort d'une respiration régulière, elle se couchait, puis se relevait en longues ondulations rythmées. Au fond, la masse sombre de la forêt barrait l'horizon comme une menace d'inconnu grandiose. Aussi radieuse que le matin, éclatait la fête du soleil; aussi voluptueusement belle, sous la caresse de lumière, rajeunissait la nature; et, cependant, chez André de Maulac, le premier enthousiasme s'était atténué, presque éteint. Ses regards flottaient détachés.

On eût dit qu'il faisait peser sur ce pays la responsabilité d'une souffrance de désenchantement parce qu'il venait d'être maladroitement froissé dans les intimes jalousies de son culte militaire. Et pourtant, ce n'était pas la première fois qu'il se heurtait à l'impression de cet esprit juif qui, après avoir gagné la nation, finissait par s'étendre à l'armée. L'âpreté des intérêts personnels, la prédominance des appétits matériels, toutes ces choses d'ordre inférieur, dont le souci, naguère, se reléguait à l'arrière-plan, s'étaient de plus en plus exclusives, presque impudentes. Jusqu'où irait-on sur cette pente? Il se l'était demandé plusieurs fois avec une patriotique angoisse. Entre l'armée qui se proposait de grandir la nation à son niveau et la foule qui tirait tout à elle dans notre malheureux

pays, il n'était que trop évident qu'à celle-ci demeurerait l'avantage. Aurait-elle donc raison de notre soldat comme des autres élites, dans ses stupides revanches égalitaires?

Mais pourquoi l'avenir lui apparaissait-il plus sombre qu'ailleurs, sur cette terre nouvelle où l'avait conduit son caprice? Oh! bien enfantin ce caprice, bien déraisonnable peut-être, car, à quelle décevante pensée avait-il obéi, prétendant soumettre ses vieilles habitudes à des exigences inconnues? Que n'était-il resté perdu dans ses Alpes, ou que n'avait-il obtenu quelque coin ignoré au fond des Vosges, en rapport avec son humeur morose et ses idées trop reculées! Au moins, là, les regards fixés sur la frontière, on n'a pas le sentiment de ce qui se passe derrière soi; l'espérance reste intacte, parce qu'on juge des choses à sa mesure!

D'Esparras vint arracher Maulac à sa farouche méditation. Lui, au moins, voyait tout du bon côté. Il trouvait agréable de dîner chez M^{me} d'Euzières et jugeait le général, en sa quiétude de parfait vivant, le moins gênant des hommes. Pour tout dire, son optique était différente et sa philosophie supérieure.]

Tous deux reprirent le chemin de Marival, l'un raisonnant toujours l'autre, et ce grand Esparras recéléait en lui une telle provision de calme, qu'au moment de gravir le perron, il avait déjà ramené les idées de son camarade à plus de mansuétude.

Celui-ci allait se déridier tout à fait.

En entrant dans le salon, où tout le monde était déjà réuni autour de M^{me} d'Euzières et du général, Maulac ne vit que la surprise. Elle vint délibérément à sa rencontre, sous les traits de Germaine Desroseray, ravie et les mains tendues, tandis que la comtesse s'exclamait pour qu'on lui fit une part de reconnaissance.

C'était elle qui l'avait demandée et obtenue à grand'peine pour un jour. Et ce n'avait pas été commode avec les sévérités de M^{me} Desroseray de conduire à bien ce petit complot! Heureusement qu'on avait l'habitude de lui confier Germaine comme à une grande sœur, et l'on s'était ému de la voir réduite à ses faibles forces pour recevoir convenablement tant de beaux militaires.

Par son sourire heureux, Germaine confirmait les paroles de son amie, et le regard éloquent dont André de Maulac la couvrait la rémunérait de la hardie complicité qu'elle avait mise au service du projet.

Ce ne fut qu'à table, où ils étaient l'un près de l'autre, qu'elle put lui parler librement.

— Je vous ai senti un peu seul, dit-elle simplement, désorienté dans ce pays nouveau, où votre présence engage jusqu'à un certain point ma responsabilité, et je n'ai pas voulu que vous vous jugiez

abandonné. Jacques, qui vous aime avec une ferveur dont je finirai par être jalouse, m'a expressément chargée de bien veiller sur vous. Et, si neuve que soit notre amitié, j'ai pensé qu'elle en pouvait prendre le droit. Vous êtes donc bien convaincu, n'est-ce pas, que M^{me} d'Euzières n'a pas eu besoin de beaucoup de diplomatie pour m'entraîner à Marival?

André l'écoutait délicieusement remué. On n'était jamais venu à lui avec cette franchise d'affection, et c'était vrai qu'il se sentait perdu dans cette vie nouvelle, où tout était changé pour lui, la troupe, les camarades, le ciel même, où son pauvre nid de garçon n'avait pas eu encore le temps de s'édifier!

Pour la première fois peut-être, tout à coup il avait trouvé le vide.

Sa foi militaire n'était plus inaltérée, le doute avait soufflé en lui ses interrogations mauvaises sur son utilité à venir devant son rôle mystifié. Il avait regardé sa route avec inquiétude. Hésitation passagère sans doute; symptôme de ruine néanmoins sur ce qu'il estimait de plus indestructible! Mais, comment en avait-elle eu la prescience, quelle touchante communion de pensées l'unissait donc déjà à lui?

Tandis qu'il maîtrisait difficilement le trouble qui l'envahissait, il sentait poser sur lui ce regard de jeune fille si vraiment vierge d'intrigue, de duplicité et de calcul, si chargé de sympathie attendrie, et cela baignait délicieusement son âme, la rafraîchissant et la fortifiant, cette tendresse latente, très pure et très haute. Que de fois jusque-là il avait souffert en silence, — est-ce qu'on dit ces choses-là, — en se raidissant dans son énergie torturée! Contre la souffrance humaine qu'il y avait donc mieux à entreprendre, et comme, pour le cœur, il était autrement bienfaisant de s'amollir au contact d'une chaleur aimante que de se durcir glacé dans sa froide et solitaire intrépidité!

— Moins on a été gâté, plus on jouit délicieusement de l'être, murmura-t-il enfin.

— Avant un mois, vous ne serez plus seul, prononça-t-elle très bas... Nous reviendrons, ajouta-t-elle plus haut.

— J'y ai souvent songé...

— Seulement il faudra vous faire un peu mondain pour nous voir souvent...

— N'avez-vous pas déjà éprouvé votre influence?

— A ce propos, vous n'êtes pas encore allé voir M^{me} Mairard, l'on s'en aperçoit bien à sa tête quand on prononce votre nom. Bonne femme, notre cousine, mais dure langue! Faites-lui l'aumône d'une visite pour me faire plaisir.

Sans même attendre la réponse, elle s'était retournée vers le capitaine Perlon, son voisin de gauche, désireuse d'échapper à la curiosité de M^{me} d'Euzières, qui la guettait malicieusement, tandis qu'elle formulait ce petit plan de conduite, avec un intérêt trop prolongé pour qu'on n'y démêlât pas des préférences assez visibles à l'adresse de son autre voisin.

Marie d'Euzières, de dix ans son aînée, par sa grande existence, son charme ensorceleur, toute cette fluidité d'élégance qui se dégageait de son être supérieur, était bien faite pour s'approprier de haute admiration une jeune fille élevée aux ambitions mondaines et douée par surcroît d'une âme assez vaste pour y loger un idéal. Les relations de voisinage à la campagne avaient commencé une liaison que Paris avait continuée, dans la mesure très exclusive où s'y maintiennent les choses, sous peine de ne tomber à rien dans le tourbillon d'oubli qui vague par la grande ville. Cette intimité avait éveillé des critiques, en raison des disparités d'âge, de situation, même de milieu, où elle se produisait, l'optique mondaine se montrant résolument hostile à tout ce qui dépasse les bords de sa lorgnette. Et puis M^{me} d'Euzières gardait dans sa beauté une certaine attirance dangereuse, en même temps que dans sa vie une indépendance un peu capricieuse, qui étendaient sur elle un mystère et sollicitaient l'investigation. L'on sait comme le monde s'en acquitte. Une personne, d'abord, en mesure d'être informée, formule simplement une réserve, articule un grief sur une question de convenances; une autre plus étrangère s'empare du fait avec des sous-entendus inquiétants, et la chose tombe aux inconnus, déformée, défigurée, monstrueuse, jusqu'à ce qu'enfin la meute donne à pleine voix sur un scandale. Marie d'Euzières avait connu ces abois et peut-être ces angoisses de bête traquée. La peur ne la faisait pas capituler; son genre de vie lui convenait, elle l'avait gardé. Farouche et hautaine, elle avait tenu tête, continuant à n'en faire qu'à sa guise. Et alors on avait fini par la laisser tranquille, un peu meurtrie cependant.

Germaine souvent avait été la confidente de ces luttes; elle avait ainsi appris le monde et s'était formé de lui une assez vilaine expérience. En mère prudente, aux aguets de l'opinion, M^{me} Desroseray avait bien essayé par la suite de relâcher une intimité que sa vanité tout d'abord avait encouragée sans mesure. Mais, à la première proposition de diminuer l'apparence de son affection à l'amie qu'on attaquait, de lui fausser compagnie de cœur en pleine détresse, toute la fierté, toute la loyauté de la jeune fille s'étaient révoltées en une telle sortie d'indignation qu'on n'avait plus osé y revenir. Et toute cette vilénie tombée à la voirie, la mère, comme

toujours, avait rendu justice à sa fille, s'enorgueillissant de cette droiture que sa vue courte ne lui faisait admirer qu'après coup.

Cependant Germaine n'eût pas consenti en ce moment à laisser plonger tout au fond de son cœur, fût-ce le regard le plus ami, parce qu'elle ne savait pas encore au juste ce qui s'y trouvait, et qu'elle voulait être la première à le découvrir. Il lui plaisait d'exercer une mystérieuse protection sur cet homme inexpert aux petites actions de la vie, en ce qu'il s'était trop complu à rêver des grandes, d'expérimenter le magnétisme de son âme sur cette autre qu'elle savait de même vol. Cela la haussait jusqu'à l'ange, et c'est la plus passionnée des aspirations de jeune fille de se sentir pousser des ailes.

Pleinement heureuse aussi de comprendre qu'elle existait seule dans cette réunion pour ce protégé qui, dès qu'elle l'avait quitté, était demeuré silencieux, elle pensait à lui, tout en s'occupant d'un autre. Et elle fut reconnaissante au capitaine Perlon de ramener, à mots discrets, la conversation sur son nouveau commandant, car il appartenait au bataillon de Maulac. Bien qu'on le connût peu, on le jugeait déjà, ainsi qu'avait fait Jacques, un homme d'une autre époque, très différent de l'espèce actuelle.

Intérieurement, elle se répéta, en prenant le bras que lui offrait Maulac pour sortir de table :

« C'est l'avis de tous qu'il n'est pas comme les autres, et voilà pourquoi il me plaît davantage. »

Elle l'avait intentionnellement délaissé durant la fin du repas, retenue sur sa sympathie, craignant de trop la lui montrer ou trop insuffisamment; gênée par l'imaginaire surveillance qu'elle sentait peser sur elle, comme chaque fois qu'on défend ses émotions contre l'indiscrétion générale; inquiète surtout de la divination troublante qu'elle lisait dans les yeux de son amie, si experte aux mouvements de son cœur.

La soirée ne se prolongea pas. Les manœuvres servent toujours de prétexte à masquer un gros appétit et à se retirer de bonne heure. Germaine retournait à Paris le lendemain. Maulac ne devait pas la revoir. Il trouva le moyen de lui dire devant Esparras :

— Comme vous avez bien fait de venir, mademoiselle! A table, ce matin, il n'y avait que le général qui nous dérobaît M^{me} d'Euzières; ce soir, il n'y avait que vous qui nous rendiez votre amie.

Toutefois, le général prenant congé, tous se massèrent derrière lui, et Maulac n'osa point ne pas se mêler au peloton.

Quand, sur tous, la porte se fut refermée, M^{me} d'Euzières entraîna Germaine, par la taille, jusqu'à sa causeuse ordinaire, et, l'y gardant enlacée, serrées toutes deux dans l'enfoncement du

meuble, elle appuya sa blonde tête câline sur l'épaule de sa jeune amie :

— Il y a, dit-elle, des petites sœurs qui se cachent de leurs grandes sœurs. Mais on a des yeux pour les voir et toujours son cœur à leur service.

IX

La première qualité que les militaires savent mettre à la dévotion de leur affection, c'est la docilité. Cela leur vient du sentiment de leur autorité plus que de leurs habitudes de discipline. Ils éprouvent le besoin de sacrifier volontairement ce qu'ils ont de plus cher, afin de mieux s'offrir, en toute simplicité de cœur, armure déposée. Et cet empressement de soumission n'est peut-être pas sans corroborer leur réputation d'époux accomplis, les femmes ayant naturellement seules voix au chapitre pour définir, en fait de conditions, la façon du modèle qui leur va.

Sous cette influence professionnelle, dès sa rentrée à Nanteuil, André de Maulac voulut faire preuve d'obéissance envers celle qui lui traçait si gentiment ses devoirs. Il songea à se présenter sans tarder chez M^{me} Mairard. Depuis cette soirée à Marival, il se trouvait en disposition d'entreprendre tout ce qu'on souhaitait de lui et ne savait mieux témoigner sa gratitude qu'en retranchant sur son indépendance, jadis si intraitable.

Il y a des événements qui mettent dans la vie une couleur joyeuse dont resplendit la création tout entière. L'intervention dans la sienne de cette sympathie si neuve en était un, et, depuis si peu de temps qu'elle lui était acquise, elle se montrait toujours au tournant voulu, pour lui devenir directrice et bienfaitante. Par l'imprévu de son éclosion, la spontanéité de ses manifestations, l'irrégularité presque de sa prétention, elle se couvrait d'un mystère innocent, d'un joli mystère de jeune fille.

Si pourtant on lui eût suggéré qu'il existait un moyen de la préciser, de lui faire prendre appui définitif, de la légitimer devant tous, il l'eût repoussé pour beaucoup de raisons comme inapplicable à son cas. D'abord, parce que l'entente des âmes est rarement invoquée pour justifier un si grand parti, et que, sur celle des intérêts, il n'avait rien dans son lot qui dût l'établir à sa convenance. Et puis où trouver trace, sauf dans les romans, d'une rencontre agréable ayant jamais influé sur une destinée? Doit-elle conduire à un résultat, l'on peut compter qu'elle a été préparée sous main ou qu'elle correspondait à des conformités d'existence dont on s'est ensuite donné le loisir d'envisager les avantages. Ce

n'est que dans les temps lointains et les contes très bleus qu'apparaît le fier paladin piquant à la pointe de son renom le cœur de sa dame pour obtenir d'en arborer les couleurs aimées au pennon de sa lance. On demande plus de nos jours. Aussi la conjonction d'une jeune fille très lancée et d'un capitaine pauvre n'aboutit, au mieux qu'elle tourne, qu'à des bavardages délicieux et aux banales invitations qui sont la monnaie mondaine, fort menue, dont se règle tout ce qui vaut, intérêts et sympathies pêle-mêle.

De plus qu'hier, qu'était-il aujourd'hui? Qu'avait-il davantage à offrir de ce qui fait la vie brillante, l'affranchit de la contrainte matérielle et humaine? Jamais époque n'a plus disproportionné les choses, le poids des noms avec la légèreté des fortunes. L'épaulette haussait un Maulac à son rang, à condition qu'il n'épousât qu'elle. Tel lui était apparu, à l'origine, le sillon qu'il tracerait ici-bas, tel il l'achèverait sans y rien modifier, sans rien mettre à côté de cet idéal du soldat, le seul à son usage, le seul qui pût remplir son âme, en ne comptant qu'avec elle!

Il remuait ces idées sans mélancolie, tandis qu'il procédait minutieusement à sa toilette avant de se rendre chez M^{me} Mairard. A l'endroit de l'uniforme, il avait toujours eu des coquetteries de sous-lieutenant. En outre, s'il eût été tout à fait franc envers lui-même, peut-être se fût-il avoué que l'impression de cette bonne dame, colportée dans l'entourage d'une certaine jeune fille, ne le laissait pas indifférent. Au moment où, prêt à sortir, il s'emparait de ses gants et de son képi, il aperçut sur la table une carte de visite déposée chez lui pendant son absence.

— Le capitaine Deslyans, fit-il après en avoir pris connaissance, une recrue pour mon bataillon, et une mauvaise, m'a dit le colonel. Je ne savais pas qu'il eût déjà rejoint.

Il lui vint à l'idée qu'il était correct de rendre aussitôt cette visite officielle, ce qui, l'adresse prise au quartier, ne le détournerait vraisemblablement guère de son chemin.

Un instant après, il se perdit dans la solitude des rues de Nanteuil, égayées maintenant par les gerbes de lilas qui dépassaient les murs et les escalades des glycines fleurissant les balcons dans leurs enlacements mauves.

Quelquefois, à l'extrémité d'une percée, surgissait d'une muraille une ombre discrète aussitôt évanouie. On eût dit le recueillement d'un cimetière dans la paix des fleurs et de la nature. A la porte de M^{me} d'Esparras, deux fiacres stationnaient et le valet de chambre causait avec les cochers. « C'est son jour », se rappela Maulac. Et il passa outre, pas curieux de ces choses-là.

Devant la caserne, pour la rentrée de l'exercice, un petit rassem-

blement s'était formé. De différentes directions débouchaient les détachements en tenue de toile; on entendait porter les armes et les files cadencant le pas bruyamment se perdaient sous la grande voûte. Cela produisait une animation insolite, en contraste de la paix d'ailleurs autour du grand bâtiment sévère, où s'engloutissaient tous ces jeunes.

En possession du renseignement nécessaire, Maulac rebroussa vers la direction indiquée, rentra dans l'étonnant silence de la cité endormie. Il savait seulement qu'elle était proche, Saint-Romuald, cette demeure du capitaine Deslyans, et, comme les rues se faisaient pauvres de plaques indicatrices autant que de numéros les maisons, sur cette vague assurance, il marchait à la découverte.

Après avoir tourné autour de la vieille église, très fière sous sa tour gothique, commençant, à l'approche du soir, à s'envelopper dans son ombre grave, il s'arrêta devant une gigantesque portecochère. Sa peinture rongée et le bois mis à nu avaient revêtu cette teinte de vétusté où finissent par s'unifier d'aspect les choses délaissées. Sur ses gonds hors d'usage, la rouille signalait sa morsure en effritements rougeâtres. Son encadrement de pierres mousues, sur lesquelles des giroflées communes prenaient des airs de massifs, lui donnait la physionomie de ces très vieilles personnes qui n'ont plus d'activité propre et s'ensevelissent sous leurs souvenirs par lesquels éclate encore une petite floraison de joie.

Une ouverture basse avait été pratiquée en son milieu, par où l'on pénétrait, suffisante aux besoins d'à présent.

A tout hasard, le commandant sonna. La porte s'ouvrit presque aussitôt, et, après l'avoir poussée, il se trouva dans une petite cour aux pavés disjoints et verdis, encombrée de meubles élégants, très étranges sur ces pierres noircies, entre ces murs anciens. En face, le vieil hôtel, toutes fenêtres ouvertes, aspirait la chaleur du dehors, dont ses antiques profondeurs avaient dû perdre l'habitude. Cela n'était point triste pourtant par cette belle lumière de printemps tombant en pleine sérénité du soir sur ces étoffes anciennes, ces peluches éteintes d'un ton très doux, toutes ces épaves aux nuances heureuses, et allumant une splendeur rose parmi les vieux pieds d'aubépine alignés en bonne exposition sur une étroite plate-bande sertie de buis.

Convaincu de l'inopportunité de sa présence, mais désireux de laisser une trace de son intention, le commandant se dirigeait vers l'entrée principale, en quête d'un être humain, lorsqu'une jeune femme s'y présenta. En apercevant Maulac qui, après l'avoir saluée, venait de se découvrir, elle réprima une légère surprise et dit simplement :

— Je suis M^{me} Deslyans ; je n'habite encore qu'à l'hôtel, et suis confuse, monsieur, qu'on vous ait envoyé ici.

Avant même qu'elle eût parlé, elle avait suspendu toute l'attention du commandant. Même il implorait ses souvenirs, hésitant à la reconnaître, tant il la possédait dans les yeux, Non, pourtant, il ne l'avait jamais rencontrée ; seulement elle venait de s'emparer de lui comme la saisissante réalité d'une vision de rêve de longtemps familière. Et le timbre inoubliable de cette voix musicale achevait de lui prouver qu'il l'entendait pour la première fois. De ces voix-là le souvenir se garde autant que la vie.

Indifférente à cette prise de possession qui se dégageait d'elle, sans gêne ni plaisir, elle subissait l'ardente curiosité qu'elle provoquait, détachée, lasse peut-être d'un hommage qu'elle retrouvait partout.

Elle émergeait lumineuse de la baie sombre, dorée par un rayon de soleil déclinant, et la masse de ses cheveux châtons, illuminés de tresses fauves, se nimait dans cette richesse. Sous cet opulent diadème rayonnant, trop lourd à sa nuque flexible, sa fine tête s'inclinait légèrement vers la droite, comme penchent ces lis ou ces iris trop importants pour leur tige élégante. Et cette tête présumée d'abord trop parfaite, d'un art grec un peu sévère, sans rien perdre de l'imposante beauté de ses traits, concentrait toute une vie troublante et moderne en des yeux imprévus, dominateurs et insinuants.

Droite et grande, elle cambrait sa taille altière dans un corsage de lainage gris qui moulait sa forme pure, et la jupe pareille retombait souple autour d'elle, onduleuse comme une draperie lâche. Avant tout, elle était harmonie, en ses lignes comme en ses attitudes, aux magies de sa voix pénétrante comme son regard, jusque dans la science de son ajustement, d'une unité noble et simple en rapport avec sa beauté. Cela éclatait en insaisissables détails, par les nuances les plus délicates, se fondait dans un radieux ensemble ; cela donnait l'essence de l'être.

Tandis que le visiteur hésitait entre son admiration et l'obligation de se retirer, gaïement elle prit son parti de la visite et sans embarras elle ajouta :

— Mais, puisque vous m'avez surprise dans mon désastre, je ne vous ferai pas grâce de ma thébaïde démeublée.

Et l'introduisant par l'étroit sentier ménagé dans l'entassement des caisses au milieu du vestibule, le guidant à travers ce dédale incohérent, elle poursuivit, gracieuse :

— Je vous la présente dans toute son horreur. Cela vous obligera d'abord à revenir, puisque vous ne pourrez, par égard pour moi,

rester sous une impression aussi désobligeante. Et puis j'y gagnerai peut-être un petit mérite à vos yeux, si j'ai réussi à en tirer parti.

A travers les pièces nues ou encombrées, ils allaient, cherchant un refuge où ils pussent s'asseoir. Elle le devançait, légère, adroite dans les embarras, vive en remarques drôles.

Il y a de si extraordinaires rapprochements entre ces objets dépareillés, que le sort jette d'une garnison à une autre, et que le déménageur, en ses indifférences, accouple au hasard de ce grand désordre. Tant de lambeaux de vie intime à côté de tant de mensonges de vie mondaine, tant de choses étalées, disparates, dont l'existence est pleine et dont la muette raillerie vient troubler notre rêve d'unité poursuivie!

Enfin, elle avisa une petite pièce située sur le derrière de l'hôtel et donnant sur le jardin, où son mari avait installé son cabinet de travail et qu'on s'était appliqué à meubler avant tout le reste. Il s'y trouvait un divan de drap de troupe d'un gris bleuté, avec un assemblage bizarre de coussins touareg en cuir multicolore, sur lequel elle s'assit, après lui avoir désigné un fauteuil de même étoffe faisant vis-à-vis au divan. La pièce était simple et pleine de goût, avec des rideaux pareils au meuble, un bureau et une bibliothèque en vieux chêne, dans une sévérité voulue, une note masculine correspondant à son usage. Aux murs d'un papier uni et mat, assez assombri, étaient suspendues des aquarelles d'une couleur gaie, sportives ou cynégétiques, même risquées, d'allusion leste. Sur la cheminée, beaucoup de ces riens coûteux, des cadres d'émail, des brimborions d'argent, de ridicules terres cuites, des instruments de tabagie s'éparpillaient, en une jolie profusion, autour d'une baigneuse nue qui tordait ses cheveux. Un assortiment de cravaches, de sticks et de fouets de chasse se mêlait, parmi une panoplie d'armes de luxe, entre deux têtes de cerfs. Quelques roses traînaient dans des vases minuscules, sur le bureau très peu dérangé, une attention de femme à coup sûr, de femme choyée et heureuse indubitablement.

Pourtant, parmi ces cadres rapidement entrevus, Maulac avait surpris plusieurs photographies d'actrices célèbres ou simplement en vogue. Il en avait ressenti presque une souffrance comme d'une impiété envers l'être de pure beauté dont il s'emplissait l'âme sans la satisfaire.

La jeune femme racontait les traverses de leur vie militaire, déjà bien accidentée pour ses goûts personnels, surchargée de trop de déménagements. Par ouï-dire, elle savait de Maulac qu'il commandait le bataillon de son mari, et aussi qu'il n'était pas marié. Encore riieuse, même en exposant sa détresse, alors qu'elle se plaignait

d'avoir été déracinée trop de fois, et de cruelle façon, dès qu'elle s'attachait à un lieu, elle lui reprochait d'être insensible à de tels ennuis, étant de graine indépendante, volant par goût avec le vent.

— Sur un pareil sujet, nous ne pouvons nous entendre, déclarait-elle. Le changement allume vos curiosités masculines ; vous êtes nés chercheurs, explorateurs dans tous les domaines, et votre ambition d'inconnu ne va pas sans une sécheresse de cœur à l'adresse des choses déjà vues. Nous, tant que nous serons femmes, — car nous sommes en train de nous déformer pour nous rendre plus semblables à vous, — toute notre féminité s'insurgera contre les séparations, la pire cruauté de ce monde. Si peu que nous ayons pris racine, nous ferons liane avec les êtres et les choses, et ce seront des parcelles de nos vies qu'on oubliera par les chemins à chaque transplantation nouvelle.

Elle s'exprimait avec une amabilité pleine d'entrain, mais, quoiqu'elle s'humanisât de toute sa grâce enjouée, sa parole tombait de haut, imposait une fascination ; l'on sentait toujours la reine qui se cachait derrière la camarade. De son côté, elle devinait une attention charmée, presque une sympathie en éveil, et la causerie, sans peine, s'était établie confiante avec ce jeune officier supérieur, d'une réserve si déférente, d'un grand air un peu rêveur.

Il était, pour ainsi dire, le premier dans ce pays nouveau qui se présentait à elle, le premier de ce régiment destiné à devenir son cercle habituel, dont elle reçut l'impression d'une bienvenue, et ce lui était d'un bon augure que ce fût précisément celui-là, tel qu'elle se le figurait, et autant qu'elle pouvait lire en ses dispositions. N'y avait-il pas aussi un peu de cette diplomatie féminine qui n'abdique jamais ses droits et se plaisait à envelopper de ses charmeuses séductions, à réduire en prévenante servitude ce supérieur investi de pouvoirs sévères dont dépendait déjà le sort de son mari ? Oui, elle s'en rendait compte, tout au fond, qu'elle avait entrepris un siège utile à son avenir, et elle le conduisait avec plus de précision consommée, parce que le terrain d'attaque lui plaisait, favorisait son génie conquérant.

Maulac ne se fût pas lassé de l'écouter. Depuis dix ans qu'elle était mariée, elle avait parcouru beaucoup de pays de France, même un peu d'Algérie, son mari étant d'humeur changeante et l'avancement ne venant qu'à ceux qui se remuent. Ils avaient ambitionné longtemps de se rapprocher de Paris, où les appelaient beaucoup de relations et d'intérêts. Aussi, cette nomination au régiment de Nanteuil, ardemment convoitée, résumait le fruit d'une patiente attente et de sérieuses démarches. Et certes M. Deslyans n'avait pas épargné les voyages au ministère pour l'échanger contre leur

garnison perdue dans le midi de l'Ouest, celui qui ne compte pas.

— Est-ce qu'on ne finit pas toujours par réussir quand on le veut bien et qu'on est deux pour le vouloir? conclut-elle avec une interrogation un peu moqueuse à l'adresse du célibataire qui, la contemplant, n'avait aucune envie de la contredire.

Plus il la regardait, plus il cherchait l'explication de ce visage et de la possession exercée sur son âme. Comment, de cette aristocratique allure, de cette régularité de beauté, de ce profil antique, net comme un camée de Pallas, au lieu de la sévère grandeur qu'on en attendait, s'exhalait-il un charme impérieux, troublant et attachant, dont on se sentait bouleversé, remué au plus intime de l'être? D'où venait cette variété d'aspects, cette mobilité d'expressions, suivant la direction des traits, au point que, dans le même éclair de vision, la tête vous donnait l'impression de sa beauté tragique et souriante? Tragique? Oui, et l'éclair illuminateur mettait sur la voie, et c'était au fond des yeux noyés d'une lumière sombre qu'éclatait la caractéristique de ce visage incomparable. Oh! ces yeux, comme il eût voulu les comprendre! Qu'il y naissait, qu'il s'y éteignait de sentiments, avec une soudaineté, dans une diversité charmantes! Depuis qu'il était là, sans presque s'en douter, il les subissait passionnément, et il avait trop tardé à leur demander la clef de leur mystère!

L'on eût dit qu'ils étaient très grands, qu'ils jetaient une couronne de rayons autour du front, et ils ne devaient cependant le prodige de leur enveloppante caresse qu'à leur forme particulière, à l'arc de leurs sourcils d'une ligne et d'une netteté rares, aux inquiétantes fixités, aux ardeurs contenues du regard. Leur bleu sombre, doux et profond, semblait fait pour refléter la limpidité du bonheur exaucé. Mais, dans la flamme aiguë de la pupille, sur le globe estompé de bistre, se révélaient des lourdeurs d'orage, orages de passion ou de souffrance. Par cela seulement s'expliquait qu'en de brefs abandons, à travers la gaieté de commande et l'insouciance apparente, passât parfois une lueur d'une âpreté douloureuse, un feu rouge dans la lumière claire du sourire.

Lorsque Maulac se retira, inconscient de s'être attardé en cette visite intempestive, il aperçut deux beaux enfants, se poursuivant dans le jardin, sous la surveillance un peu rogue d'une Anglaise très correcte; il retrouva, malgré les envahissements d'ombre, les signes d'évidente richesse qu'il avait observés parmi ce mobilier en détresse, et l'imposante silhouette du vieil hôtel le convainquit qu'il était aisé de le ressusciter pour y encadrer des existences heureuses. Et pourtant il ne croyait pas à l'abri du bonheur pour cette tête charmante, et dans ces yeux, miroirs profonds, il lui avait paru se

réfléter des hantises de noir avenir. Mais pourquoi s'en préoccupait-il jusqu'à s'en émouvoir? Quel intérêt démesuré l'apitoyait soudain sur le sort de cette femme belle incomparablement, mais si profondément étrangère à sa propre destinée, qui le demeurerait sans doute? Il n'expliquait pas l'obsession, il la subissait. Il brodait sur ce thème sans doute imaginaire, sous la ténacité d'une rêverie exaltée et, tout en poussant droit devant lui, voilà qu'il se retrouvait devant sa porte, sans être allé chez M^{me} Mairard. Irait-il? L'attraction était nulle et l'impulsion primitive s'était atténuée, reculée dans un lointain pâli. Il existait donc des impressions trop vives, capables de se substituer violemment en notre âme à tout ce qu'elle contenait, pour s'y faire une place nette, imprévue, par stupeur d'usurpation? Force lui était d'attendre alors que s'effaçât celle qui passait. Elle passerait; c'était un nuage mouvant, et toutes choses reviendraient à leur place.

Une fois rentré, les yeux de Maulac tombèrent sur cette carte de visite qui traînait encore sur sa table, et il se prit à la contempler, perdu dans une rêverie profonde, comme si les lettres de ce nom eussent dû lui entrer dans la tête à force de stupide fixité.

X

— Décidément tout le monde est sur le pont aujourd'hui, remarqua le capitaine Perlon, en apercevant le commandant de Maulac qui pénétrait pour la première fois dans le *tennis* des officiers. L'attente sensationnelle de M^{me} Deslyans fait positivement des prodiges.

C'était précisément le mercredi, jour de musique au tennis militaire. Durant la belle saison, chaque après-midi, s'y tenaient les assises mondaines du régiment. Les officiers y réunissaient à leurs familles beaucoup d'invités de la ville et des environs. Les jours de musique, l'assistance se faisait particulièrement brillante, et c'était un prétexte à offrir le thé, à se donner le luxe d'une *garden party* hebdomadaire.

L'emplacement se trouvait joli, le mieux situé de tout Nanteuil, en terrasse au-dessus de la petite rivière, qu'on voyait serpenter à travers les bosses de la plaine, jusqu'au tournant de forêt où elle se perdait. Il y avait là une belle échappée de campagne à perte de vue, en ce moment d'un riche coloris printanier, dans laquelle se plongeait joyeusement le regard, repoussé par l'amas de maçonneries vieillottes qui, sur l'autre face, lui faisait obstacle.

L'espace n'avait pas été ménagé. Quatre jeux de *lawn-tennis* fonctionnaient à la fois, tandis que dans les coins des installations

de *croquet* avaient encore trouvé une place suffisante pour leur dimensions plus modestes. Des tentes disposées en vestiaire pour les joueurs, des sièges de jardin, un petit hangar à voitures converti en buffet, apportaient une note habitée, confortable et coquette dans la miniature de parc anglais, où s'était appliquée l'invention des jardiniers du régiment. Alternant avec un orchestre à cordes qui jouait des valse sous le hangar, à l'autre extrémité, la musique militaire se faisait entendre, les musiciens derrière leurs pupitres, en cercle autour de leur chef.

Ainsi que l'avait fait observer le capitaine Perlon, Maulac y venait pour la première fois. Après quelques hésitations, il s'était décidé. L'idée que M^{me} Deslyans y paraîtrait l'avait d'abord dissuadé de se montrer, puis il s'était jugé ridicule de permettre qu'une telle préoccupation prît tant d'importance sur ses actes. Depuis qu'il avait vu la jeune femme, il se sentait ainsi en perpétuelle discussion avec lui-même. Sa pensée s'obstinait beaucoup trop à son gré vers le vieil hôtel de la place Saint-Romuald, elle suivait les progrès de son installation et n'était pas éloignée de calculer qu'il ouvrirait bientôt ses portes, ses meubles en place.

Il avait présumé d'abord que l'impression trop vive de sa visite s'atténuerait au heurt des occupations journalières. Mais elle s'affermissait au contraire d'une foule d'insignifiances, que son esprit s'acharnait à grouper autour de l'idée maîtresse, pour les lui rapporter. Il est difficile, dans les petites villes, de s'éviter, et à plus forte raison lorsqu'une piste excite un intérêt, les occasions s'offrent en foule qui permettent d'en relever les vestiges. C'est ainsi que les moindres actions de M^{me} Deslyans et des siens défrayaient la chronique de Nanteuil, au point de s'imposer aux attentions les plus rebelles. Et la solitude du commandant de Maulac n'était point inattentive.

Et puis le service l'avait mis en rapport avec le capitaine Deslyans; c'était son devoir de supérieur de l'étudier. Ce qu'il connaissait de ses notes n'était pas pour le bien disposer. Cependant il s'était trouvé en face d'un joli homme, de belle tournure, d'une élégance recherchée. De tout près les traits paraissaient peut-être un peu tirés, le teint mat, plus pâli que de raison, et les tempes trop dégarnies, malgré un savant arrangement. L'ensemble n'en était que plus distingué au goût du jour, et le masque hautain, éclairé d'un sourire assez protecteur, ne faisait qu'y ajouter. Il l'avait trouvé bien élevé et, autant qu'il pouvait en juger aussi vite, exact à son service. L'ensemble lui avait donc laissé une bonne impression.

Maulac ne pouvait que reconnaître tout cela, en s'accusant d'un jugement téméraire à l'égard de son inférieur. Seulement, de

n'avoir plus matière à plaindre M^{me} Deslyans, il lui était resté un regret qu'il n'eût osé se formuler. C'était comme un lien entre eux que cette muette compassion qu'il lui prodiguait déjà, le contact d'une souffrance intime dont il partageait le mystère. Qui sait s'il ne s'y glissait pas aussi l'espoir d'une intervention protectrice prête à s'évanouir, et pour laquelle il s'était surpris une vocation décidée?

Inquiet, au début, d'une obsession qu'il subissait pour la première fois, André de Maulac avait jugé cet état assez grave pour réagir par son moyen habituel. Il s'était enfermé, résolu à travailler. Mais l'idée restait la plus forte. En vain il s'était représenté l'absurdité de cette tension dans le vide sans objet qualifiable, sans penchant avouable. En vain il s'était insurgé contre ce pouvoir étranger qui tenait sa pensée en tutelle. Il avait bien été obligé de s'avouer qu'un changement s'était opéré en lui, ou que la méthode employée devenait insuffisante pour lui rendre sa tranquillité. Jusqu'ici les impulsions qu'il recevait résultaient d'attirances momentanées se produisant à leur heure et s'en allant de même. D'où venait que l'attraction subsistait sans discontinuité et qu'elle le poussait à n'envisager les événements que sous l'invariable aspect d'une rencontre possible avec M^{me} Deslyans? Sans tergiverser, il lui fallait faire acte d'énergie et de raison, de manière à assagir cette admiration beaucoup trop préoccupante. Et, comme dans les crises, où l'imagination usurpe généralement le premier rôle, il jugea que, pour en venir à bout, il convenait de lui donner son aliment raisonnable, afin que, rendue au commun traitement des choses, elle retrouvât d'elle-même des proportions ordinaires.

Aussitôt qu'il se fut arrêté à ce parti, tous les motifs qui pouvaient lui faire un devoir de sortir assaillirent à la fois son esprit. Il aurait l'air sans cela d'avoir attendu la venue des Desroseray pour s'y décider, ce qui leur donnerait sur lui l'apparence d'une influence aussi peu naturelle que désobligeante pour les autres. Leur amabilité à tous, militaires ou gens de Nanteuil, s'en ressentirait inévitablement, et comme ils composaient en partie le fonds ordinaire des invités de Valmeur, il y tomberait en inconnu, dans l'ahurissement d'un hibou à la lumière. Enfin, sur ce point, sa promesse le liait. Et l'image de M^{lle} Germaine, qui s'était retirée devant l'autre, reparut cette fois décisive et encourageante, comme pour le ramener à elle, en réalité pour l'en éloigner davantage.

L'affluence était nombreuse lorsque Maulac arriva et, dans cette profusion de soleil, de gaieté, de musique et de fleurs, une impression se dégagait délicieuse. Les balles volaient entre les joueurs vêtus de costumes clairs, et, de l'animation de leurs attitudes, une vie très jeune s'exhalait dans une saveur de plein air.

Le général et M^{me} Garridel, côte à côte, trônaient en belle évidence, occupés de leurs enfants qui s'étaient appropriés un tennis, qu'ils abîmaient avec leurs talons. Maulac s'approcha pour les saluer. Le général prenait le soleil, béat, couvant des yeux sa progéniture. La générale en dirigeait les exercices, sanglée dans sa robe de faille, empanachée, rouge, corpulente, autoritaire, la parole brève. On leur avait laissé la tonnelle, où ils figuraient seuls comme des saints en niche, entourés de l'indifférence universelle. Cependant, en qualité de commissaire du tennis, d'Esparras s'était approché pour sauver son terrain et, sous forme d'insinuations appréhensives, il demandait à M^{me} Garridel si elle ne craignait pas pour les talons de ses enfants? « Oh ! nullement, répondait celle-ci, ça ne les gêne pas pour apprendre. » Et d'Esparras s'en allait respectueux et déconcerté, tandis que le général le rappelait pour qu'il fit baisser le filet que les enfants trouvaient trop haut.

M^{me} Breuillat se tenait dans le voisinage, empressée et aimable, se multipliant, comprenant l'importance qui rejaillissait sur elle de ce que le colonel n'était pas marié. Et chaque arrivant le comprenait comme elle, car, en premier lieu, il se dirigeait vers elle pour la saluer, ainsi qu'il eût agi envers une maîtresse de maison, ce qui, de dépit, empourprait encore plus M^{me} Garridel.

M^{mes} Mairard et Le Helleuc n'auraient pas pu se placer loin des autorités; seulement elles restaient séparées, flanquant de chaque côté M^{me} Breuillat, crucifiée entre ces larrons ennemis. Dans son désir évident de les ménager toutes deux, elle devinait les avances qu'elle prodiguait d'un côté hostilement surveillées de l'autre, et se désespérait du peu de profit qu'en retirait son amabilité, perdant tour à tour sur un point ce qu'elle gagnait par ailleurs.

En s'inclinant devant M^{me} Le Helleuc, Maulac sentit la flamme aiguë du regard de M^{me} Mairard. Il en fut traversé comme d'un remords, se rappelant cette visite à laquelle il s'était engagé et qu'il avait trop remise pour oser maintenant s'y reprendre. Il se réfugia près de la belle M^{me} d'Esparras. Mais, là encore, une certaine froideur l'accueillit. Au près de la femme, l'amitié du mari ne suffisait pas à le couvrir. Elle n'admettait guère qu'on délaissât son jour, lorsqu'on prétendait à sa faveur. D'allure despotique, en concordance avec sa beauté, elle prenait volontiers des airs à la Montespan, qui lui donnaient un grand charme altier, sauf pour celui qu'elle foudroyait.

— Les personnes heureuses de vous voir, monsieur de Maulac, pourront en témoigner leur reconnaissance à M^{me} Deslyans, lançant-elle avec un sourire plein d'aigreur contenue.

— Beaucoup d'erreurs en peu de mots, répondit Maulac. D'abord

je n'ai pas la fatuité de croire que ma présence communique du bonheur à personne. Ensuite je n'aperçois même pas M^{me} Deslyans.

— J'attendais l'aveu que vous n'étiez pas bien sûr de la reconnaître, formula M^{me} d'Esparras toujours sardonique.

— On n'oublie pas ces figures-là.

— Et on s'oublie à les regarder assis sur une caisse en plein emménagement, ce qui pour une première visite est un cadre peu ordinaire.

Le commandant se faisait doux, donnait des explications, vexé au fond de savoir cette chose si simple la proie du public. Et M^{me} d'Esparras, l'ayant mis à ses pieds, se relâchait de sa rigueur, s'humanisait dans un royal sourire.

— Au moins, finit-elle par dire, rappelez-vous qu'il existe des intérieurs dont les meubles sont en place, où votre visite fera toujours plaisir.

M^{me} Perlon s'approchait avec une grosse nouvelle :

— Ma chère, dit-elle en hâte, se penchant familièrement sur le siège rustique de M^{me} d'Esparras, elle ne viendra pas décidément. Son mari n'est pas de retour de Paris.

André de Maulac entendit, et tandis que les deux jeunes femmes s'entretenaient à voix basse, il se retourna vers le paysage qui lui avait paru si gai tout à l'heure et fut tout étonné de le trouver subitement si triste. Certainement le dessein qui l'avait conduit ici était étranger à M^{me} Deslyans. D'où venait cependant que la certitude de son absence lui produisait une impression de vide si pleine de désillusions, qu'il demeurait désorienté, sur le point de s'en aller? Il s'était dit qu'il ne la fuirait, ni ne la rechercherait, qu'il se conduirait à son égard comme envers d'autres femmes du régiment. Comment, à l'idée seule qu'elle allait manquer, se sentait-il prêt à tout désertier, déclinant sa corvée mondaine trop au-dessus de ses forces? En une fois elle avait donc pris assez d'intérêt dans sa vie pour que aussitôt tout son plaisir lui vînt d'elle! Car, pourquoi se mentir encore; c'était elle qu'il voulait, elle qu'il était venu chercher ici, en se dupant lui-même sur le mobile qui l'amenait. La déception trouait le voile, la révélation l'aveuglait.

A cette évidence, une sourde colère l'agitait contre lui-même, qu'il sentait la proie d'une excitation malade, contre cette fête dépouillée de raison d'être, contre le sourire railleur qu'il croyait voir errer sur toutes ces lèvres, chuchotant sa mésaventure. Extraordinaire aussi lui paraissait le voyage à Paris de cet inférieur qu'il ignorait, puisque la permission n'avait pas été sollicitée. Et le militaire chez lui se courrouçait en outre de cette liberté prise sitôt avec un chef qui n'avait pourtant pas l'habitude de plaisanter avec le règlement.

Machinalement il s'était retourné vers le groupe de M^{me} d'Esparras, où la jolie M^{me} Perlon se répandait en lamentations hypocrites sur la déconvenue générale.

— Une journée manquée, n'est-ce pas, colonel? fit-elle au lieutenant-colonel qui passait, venant de prendre les instructions de M^{me} Breuillat.

— Madame, je ne vois pas en quoi, puisque vous êtes ici, répondit l'autre souriant et courtois.

— Vous êtes poli, mais il vous suffit d'ouvrir les yeux pour voir toutes les figures tournées vers l'entrée dans un allongement désappointé.

— Dame, c'est le clou qui se fait attendre, soupira des Vrignères content d'allumer les jalousies...

— Vous pourriez au moins vous en cacher devant nous, prononça M^{me} d'Esparras, plus altière que jamais.

— C'est que ça vous intéresse autant que nous, mais pas pour le même usage, poursuivit le lieutenant.

— Quel usage?

— Un usage de jardinier.

Un rire gêné prouva qu'on avait compris.

— En tout cas, c'est fini pour aujourd'hui, voilà le général qui prend le bras de la sous-préfète et s'achemine vers le buffet, déclara M^{me} Perlon avec une allégresse à peine dissimulée, comme si elle venait de ramasser le sceptre de la beauté pour huit jours de plus.

— Qui sait? fit tout à coup Maulac, dont le visage s'était éclairé.

Chacun suivit la direction de son regard. M^{me} Deslyans entraît, avec son mari, et soutenant sans embarras l'attention générale se dirigeait vers M^{me} Garridel qui s'avancait majestueusement au bras du lieutenant-colonel, poussant devant elle ses enfants. Après une révérence, quelques sourires et poignées de main, elle fendit le cercle d'hommes qui s'était instantanément formé autour d'elle et vint droit au commandant de Maulac. Depuis son apparition, tandis que les uns se plaçaient sur son passage, que les autres se rejoignaient pour le lunch, il était resté immobile, d'autant plus indifférent en apparence qu'il se sentait plus ému.

— C'est moi qui viens vous chercher, puisque vous m'avez oubliée, dit-elle, en lui tendant la main.

Il avait déjà remarqué qu'elle la présentait de haut, la paume en dessous comme une main sur laquelle s'inclinait toujours l'hommage d'un baiser.

Elle était mise avec la même simplicité et la même souveraine élégance, dans une science consommée de nuances harmonieuses.

Elle portait une robe de drap violet foncé, dont le corsage s'ouvrait sur une chemisette de soie glacée du même ton. Autour du cou, une ruche et un nœud de tulle illusion blanc enveloppait comme d'un nuage léger sa fine tête pâle, que coiffait une toque en paille de même couleur que la robe, ornée de pensées sauvages, avec un bouquet de myosotis blancs piqués en aigrette.

Sous cet ajustement sombre, sa taille longue et cambrée ressortait dans sa ligne irréprochable. Tout chez elle se détachait en inoubliable beauté : son profil grec si pur, sa nuque élancée, son clair regard chargé d'éclairs d'intelligence, éloquent de tout ce qu'elle ne pouvait dire.

— Non, répondait Maulac, j'ai laissé mon étoile décider, comme j'en use dans les circonstances intéressantes. Elle a bien fait les choses comme vous voyez.

Il lui avait donné le bras, sous prétexte de gagner l'endroit du lunch ; mais ils ne se pressaient pas. Ils causaient avec l'abandon facile de gens qui se sont longtemps fréquentés, qui connaissent quelque chose de leur vie réciproque. Ils se confiaient leurs réflexions comme s'ils eussent secrètement formé une alliance défensive, en prévision des hostilités possibles, s'appuyant mutuellement du résultat de leur expérience personnelle, en vue de se prémunir contre les petites chausse-trapes environnantes. Nouveaux venus, ils jugeaient que la critique maligne les guettait à leurs débuts.

— Vous vous doutez à quel point vous surexcitez la curiosité de ce petit groupement de province, rapportait Maulac, en indiquant de la tête la fourmilière qui dévalisait le buffet. Si vous n'étiez pas venue, la soirée eût été houleuse.

Et comme elle riait, il continua :

— Figurez-vous que la nouvelle en a couru, ce qui allongeait des figures et en déridait d'autres. Toujours est-il qu'on vous a consciencieusement attendue, et, si vous l'avez cherché en arrivant aussi tard, vous pouvez vous féliciter du succès.

— Vous ne l'avez pas cru, j'espère, repartit-elle vivement. Nos actions qu'on juge toujours rigoureusement dépendent souvent si peu de nous-mêmes.

Sa voix était triste, en formulant cette réflexion.

— Et c'est si vrai, ajouta-t-elle, redevenue vaillante, que moi qui me laisserais aller si volontiers au plaisir de bavarder avec le commandant de Maulac, je vais lui demander de me rendre à cette foule qui est en train de m'égratigner.

Lorsqu'elle l'eut quitté, Maulac gagna la sortie, jugeant sa présence au tennis désormais sans objet. Avant de disparaître, il jeta

encore un regard sur cette foule, où elle se mouvait, gracieuse, riieuse, avec une décision d'amabilité surprenante, et toujours son étrange allure de reine. Il remarqua combien tout pâlisait autour d'elle, êtres et choses, comme elle entraînait tout dans son orbite par sa radieuse présence. Et apercevant à l'écart esseulés le général, le sous-préfet, le président, jusqu'à M^{mes} Mairard et Le Helleuc, il sentit combien ces majestés soufflées par la patience humaine, hiérarchie, fortune, panache, importance de terroir, étaient flasques et dérisoires, s'effondraient devant la pure royauté de nature, l'union sacrée de l'intelligence et de la beauté!

XI

C'était au cercle des officiers que, le plus souvent, André de Maulac rencontrait le capitaine Deslyans. Ils avaient d'abord causé à bâtons rompus de propos indifférents. Puis, un jour qu'ils se retireraient en même temps, l'inférieur en avait pris prétexte pour reconduire son supérieur.

Deslyans s'exprimait facilement, sans appuyer sur le sujet, s'il devinait qu'il n'intéressait pas, inépuisable dans le cas contraire. Très au courant des tendances militaires intransigeantes de son supérieur, il les flattait adroitement. Sur le régime intérieur de la compagnie, il avait en tête beaucoup d'améliorations ingénieuses, qu'il développait avec une chaleur de conviction très séduisante. Maulac approuvait, étonné que ces aperçus correspondissent aussi exactement au résultat de ses propres recherches.

A mesure que le capitaine parlait, il sentait de plus en plus tomber ses préventions. Il subissait le charme de cette conversation brillante, les souplesses de cette volonté insinuante, tous ces dons extérieurs indiscutables.

Leur promenade s'était prolongée, le capitaine, certain de la bonne impression qu'il produisait, ne demandant qu'à l'affermir encore. La nuit, d'ailleurs, était superbe, tiède et fleurant le printemps, sollicitieuse de confidences. Deslyans songeait que, à vivre si près de Paris, la complicité de son chef de bataillon lui était nécessaire pour y aller sans restrictions ni gêne. Si cuirassé que fût M. de Maulac sur le service, l'armure avait un défaut; il ne s'agissait que de le trouver pour rester maître de la situation.

Adroitement il aidait l'entretien à dévier sur une pente moins sérieuse, cherchant la fissure dans ce cœur de chef où s'introduire en contrebande.

« On n'est pas garçon avec ce nom et cette tournure, si on n'a pas quelque petit péché préféré à cultiver, se disait-il, dans sa

perversité sceptique. Promenons l'hameçon, nous verrons bien. »

Et légèrement, avec des atténuations et des nuances, le clubman était apparu, expert aux sinuosités des élégances, côtoyant avec des inquiétudes de vertige le précipice du plaisir. Mais, à son interlocuteur, ces dessous de la vie contemporaine semblaient si hermétiquement fermés qu'il avait dû s'échapper d'un autre côté sans être plus heureux. Le monde tel qu'il l'entendait, avec ses vilaines histoires, ses calomnieuses insinuations ou ses médisances calculées, rencontrait chez Maulac d'invétérées répulsions. Celui-ci s'en était exprimé assez vivement à propos de M^{me} d'Euzières, sur laquelle le capitaine promenait déjà un scalpel profanateur.

« Décidément, c'est un gobeur, » avait pensé Deslyans.

Et son opinion avait été fixée lorsqu'il avait entendu Maulac faire l'éloge des Desroseray et raconter par quel bizarre enchaînement de circonstances leur rencontre dans le Midi l'avait amené à Nanteuil.

Cependant, dans sa simplicité sans prise, ce supérieur se dérobaît à lui, beaucoup trop insaisissable. Alors il s'était dit, dépité :

« Genre vertueux et mystique, ce sera l'affaire de ma femme de l'apprivoiser, elle qui donne dans ces notes-là ! »

Toutefois, pour son début, il avait jugé nécessaire, avant de prendre des libertés avec le service, d'établir sa réputation de serviteur. Régulier aux exercices, assidu au quartier, fréquentant le cercle, ses supérieurs l'avaient constamment sous les yeux. Suivant lui, leur appréciation était esclave de leur habitude, et il estimait qu'une fois favorablement surprise, leur opinion ne se modifiait plus.

Malheureusement, cette belle ardeur avait flambé comme un feu de paille, la tentation de Paris avait soufflé sur ces prudentes résolutions, entraînant cet être dévoyé à de nouvelles chutes, le rejetant à ses passions.

Maulac suivait de trop près son bataillon pour ne pas s'apercevoir que M. Deslyans commandait de moins en moins sa compagnie. Ses fugues à Paris, chuchotées comme au tennis huit jours auparavant, n'étaient un mystère pour personne. Il devenait nécessaire de l'arrêter à la première faute, sous peine de voir prendre aux choses une tournure intolérable. L'événement ne pouvait se faire attendre.

Ce matin-là, en arrivant sur le terrain de manœuvres, le commandant de Maulac constata de nouveau l'absence du capitaine Deslyans. C'était son lieutenant qui dirigeait l'exercice. Il y mettait cette sécurité de décision que donne à l'inférieur la certitude de ne pas être dérangé par l'immixtion de son supérieur. Le commandant

resta longtemps avec la compagnie, voulant croire encore à un simple retard, puis il passa à une autre, résolu d'en finir cette fois avec des habitudes qui tournaient au scandale.

Cependant, ces irrégularités sont si rares dans l'armée française qu'on hésite toujours à frapper, tant on aime à se persuader qu'un officier ne saurait manquer à un service volontairement ou sans une raison valable. C'était, d'ailleurs, la première fois que Maulac se trouvait dans l'alternative d'intervenir durement ou de feindre une ignorance inacceptable. Sans doute possible, le strict devoir militaire se rangeait à la première solution. Mais peut-être pouvait-on en tempérer la rigueur, en se contentant, pour cette fois, malgré la récidive, d'un sévère avertissement.

Sa résolution n'était pas nette, inflexible comme d'habitude; elle louvoyait entre les arguties, trichant avec le règlement. Il se sentait enclin aux complaisances en usage, au besoin d'arranger les choses. Sans qu'il en eût la notion très exacte, sa conscience ouvrait la lutte contre son cœur.

L'intérêt qu'il portait à M^{me} Deslyans entrainait en ligne, plaidait pour l'indulgence, l'inclinait à la clémence. Cela lui semblait d'une cruauté désespérante d'infliger un chagrin à la jeune femme dont la confiance avait paru le chercher. C'était, pour un début, rendre la situation de son mari bien difficile au régiment, en éclairant le colonel, déjà prévenu contre lui. S'il arrivait que la punition, quelque méritée qu'elle fût, au lieu de lui devenir un coup de fouet sauveur, dût l'accabler aux yeux de tous, l'empêcher à jamais de se relever?

Où le commandant de Maulac, entre les ménagements auxquels il s'exhortait, se fût trouvé très différent de lui-même s'il eût fait un retour en arrière dans sa vie et ses sentiments, c'est qu'il n'eût jamais admis précédemment qu'un intérêt particulier pût balancer l'intérêt général.

Ici, la discipline égale pour tous constituait l'intérêt général, la discipline qui soude entre elles le faisceau de ces volontés si divisées d'intérêts, et en fait, en dépit des révoltes humaines, la plus magnifique force qui soit au monde. Un chef avait le devoir de l'appliquer, non de l'interpréter. Sur elle, tous fixaient leurs regards. Que penseraient-ils si, à l'inflexible réalité de la loi, on substituait la décevante mobilité d'un mirage?

Devant lui se tenaient ses quatre compagnies peu éloignées les unes des autres, s'exerçant au maniement d'armes, avant de former les faisceaux. La voix se développait sonore pour l'avertissement, et le commandement d'exécution sortait bref, instantanément suivi d'une nette attaque d'armes. Tous ces yeux immobilisés sur l'ins-

tructeur exprimaient l'attention tendue, concentrée, unifiée. Une seule âme dominait superbement ces âmes. A quel titre? Est-ce qu'ils songeaient à interpréter quelque chose, ces enfants? Ils donnaient là toute leur volonté pour bien faire, comme ils la donneraient au feu pour mourir. C'était la discipline comme ils la comprenaient. Pourquoi donc la discutait-il, lui?

Malheureusement, dans certaines dispositions d'esprit, les abstractions, même les plus hautes, perdent singulièrement de leur puissance en face des entités autrement persuasives dans leur saisissante présence, surtout lorsque la forme en est charmante. Eloignée, elle restait quand même triomphante, cette forme, et son immatérielle supplication s'interposait entre la solution disciplinaire et celui qui en était menacé.

Le commandant croyait entendre encore l'accent ému avec lequel Deslyans exposait sans récriminations les malentendus auxquels s'était heurtée sa bonne volonté et combien ses initiatives souvent avaient été mal jugées. Il y avait dans l'amertume de ses ressouvenances comme une requête inavouée pour l'avenir fraîchement ouvert, une prière à l'adresse d'une direction mieux inspirée. Lui, Maulac, en avait été touché au point d'avoir cru devoir en parler au colonel, qu'il avait trouvé plus sceptique, répondant qu'il convenait d'attendre les résultats avant de réviser le procès.

Eh bien, le colonel avait raison, M. Deslyans n'était qu'un simple farceur. Il continuait à Nanteuil comme il avait commencé ailleurs, il fallait qu'il comprît de suite qu'on ne l'y ménagerait pas davantage. Ayant conclu que sa responsabilité se trouvait en ceci trop gravement engagée pour qu'il n'allât pas jusqu'au bout, Maulac mit son cheval au trot et se rendit au quartier. Aussitôt descendu, il entra dans la salle d'honneur et écrivit au capitaine Deslyans de venir l'y trouver dès la réception de cet ordre.

Le pli parti, il attendit; le planton tardait à revenir et le capitaine ne paraissait pas. L'attente devenait énervante, quand le soldat revint enfin, porteur d'une lettre que Maulac ouvrit irrité. Elle était de M^{me} Deslyans et ainsi conçue :

« Monsieur,

« Si cela ne m'était interdit, je serais allée vous trouver. Il y a des choses qu'on n'écrit pas, surtout quand on s'adresse à la pitié. C'est donc à moi à vous demander de venir, et, si peu que je vous connaisse, il me semble que ce soit déjà assez bien pour être sûre de ne pas être refusée.

« Jeanne DESLYANS. »

XII

Lorsqu'après le déjeuner, André de Maulac fut introduit auprès de M^{me} Deslyans, elle se tenait avec ses enfants dans ce cabinet de travail où il était déjà entré et qui ouvrait sur le jardin. En le voyant, la jeune femme enleva à ses deux fils l'album qu'ils regardaient sur ses genoux, les serra contre elle passionnément et leur dit d'aller jouer dehors jusqu'à ce qu'elle les rappelât. Il semblait qu'elle demandât à cette étreinte la force nécessaire pour l'entretien auquel elle s'apprêtait et que ce fût leur sort qu'elle allait défendre.

Pour l'instant, dans la rigidité marmoréenne de son visage, ses yeux sombres, agrandis par sa pâleur, avaient leur flamme voilée, ses pauvres yeux cernés par la détresse inquiète. L'on sentait que les larmes, les sanglots, les insomnies désespérées, avaient fait leur ravage, éteint la vie dans ces traits, terni l'éclat de ces joues, immobilisé cette tête dans une expression morte.

Elle avait fait signe à Maulac de s'asseoir et se tenait en face de lui sur le divan, très droite, à peine accoudée à une pile de rudes coussins sahariens, dont ses doigts pétrissaient les minces lanières à les arracher. Une seconde, elle s'était recueillie pour son effort d'énergie douloureuse, et, avec une soudaine résolution, elle commença d'une voix basse et altérée :

— Vous avez compris qu'il n'est pas ici?

Et comme Maulac faisait un signe affirmatif, elle continua :

— Eh bien, c'est vrai, il est à Paris; il y va maintenant quand l'envie lui prend, comme il faisait à Lyon, à Marseille, comme toutes les fois que nous avons été dans le voisinage d'une grande ville. Pourquoi mentir cette fois, puisqu'il faudrait avouer demain? Vous ne m'auriez pas crue, d'abord! Est-ce qu'on cache longtemps ces choses-là! Vous vous doutiez de tout quand vous lui avez écrit, et quand j'ai vu venir cet homme, avec la lettre, j'ai bien senti que c'était de nouveau la grande bataille de ma vie qui allait recommencer! Ah! vous ne saurez jamais ce que ces enveloppes jaunes, ces plis de service m'ont fait frémir d'angoisse, ce qu'on comprime son âme pour l'empêcher d'éclater en sanglots devant un simple soldat qui vous tend avec indifférence un papier dont il attend le reçu! Cette terreur de l'inférieur qui apporte un ordre, du supérieur qui va frapper, comme je l'ai connue, hélas! En quels affolements elle m'a jetée! Tenez, l'autre jour, quand je vous ai reçu ici, dans la surprise d'une installation, que vous vous montriez à moi bon, aimable, déjà sympathique, je vous considérais avec l'inquiétude d'un danger, me disant qu'un jour peut-être je viendrais à vous

en suppliante. Seulement, mon Dieu, je ne croyais pas que ce serait tout de suite!

Elle laissa tomber sa tête dans sa main, serrant son front fiévreusement, tandis qu'un frisson la secouait.

— Il faut bien vous dire, madame, prononça Maulac, la gorge serrée par l'émotion, que vous avez devant vous un soldat, c'est-à-dire un être d'humanité et de compassion, que votre douleur remue jusqu'au fond du cœur et qui, pour l'alléger, vous appartient jusqu'à la plus extrême limite de son devoir.

— Merci, murmura-t-elle, j'ai tant à vous demander, puisqu'il faudrait le sauver! Peut-être le pourriez-vous, vous qu'on dépeint si différent des autres! Ah! si vous le rendiez honnête homme, comme je vous aimerais!

Elle lui avait saisi la main, qu'elle étreignait passionnément; tout son être était passé dans cette supplication.

Maulac la contemplait avec une infinie pitié :

— Dites-moi donc tout, fit-il doucement, de toute mon âme j'essayerai.

— C'est vrai, reprit-elle avec une crispation douloureuse à l'idée de son âpre confession; de toutes façons il le faut. La plaie, voyez-vous, c'est le jeu; c'est le vice horrible qui fait que ses enfants n'ont plus de père, que mon mari est un être perdu, que toutes les épaves de ce triste intérieur peuvent, d'un jour à l'autre, nous être arrachées. C'est maintenant une frénésie qu'il a dans le sang. Rien ne l'occupe, rien ne l'attache; il n'attend que l'instant de s'échapper, et quand la tentation mauvaise parle trop haut, il part; il s'enfuirait, dût un des siens en mourir! Lorsque je l'ai épousé, l'on m'avait prévenue, je savais à quoi m'en tenir. Mais il est séduisant de toutes manières; son charme a été le plus fort. Et puis, j'espérais dans la jeunesse qui s'amende, j'espérais dans ma puissance de femme aimée. De la jeunesse et de l'amour le temps a trop vite eu raison; le vice est resté triomphant. D'abord il s'est caché, puis, il a reparu timidement; les absences étaient espacées, presque justifiées; enfin, il s'est étalé ouvertement, brutalement même, quand j'ai lutté. Et alors les dettes sont venues, que ma famille, par pitié pour moi, a jusqu'ici consenti à payer; mais sa fortune n'est pas inépuisable et sa patience est lassée. Bientôt les punitions sont apparues, d'abord légères, puis plus graves, enfin accablantes. Le métier militaire, tout en restant le frein sauveur, s'était fait terriblement lourd à porter. Dès que la situation devenait trop compromise quelque part, à force d'après, l'on obtenait d'être envoyé ailleurs. Et c'était encore à recommencer dès qu'il avait trouvé sur place, ou à côté, un débouché

pour sa passion maudite. Voilà comment nous sommes venus ici, par protections mendrées par lui, combattues par moi. J'avais si peur de Paris ! Et comme mon pressentiment m'éclairait !

Oui vraiment le mal est ici plus effrayant qu'ailleurs, la crise sévit avec une violence que je ne soupçonnais pas. Que fait-il là-bas, qu'y trouve-t-il d'effroyablement fascinant ? Je ne sais. Je sens seulement que la ruine nous guette, ruine d'argent, ruine de carrière, ruine d'honneur peut-être, si un être fort et secourable ne me comprend, ne nous sauve !

Et comme Maulac faisait valoir qu'au point où en était l'habitude, il était bien difficile de s'adresser à une conscience oblitérée par la passion, que, sur les natures dévoyées, une rigueur immédiate était plutôt salutaire, à condition qu'un peu de bienveillance éclatât encore dans la répression, par adoucissement du motif qui l'expliquait, elle comprit :

— Non, pas cela ! s'écria-t-elle, on en a trop essayé sans succès, il ne sent plus. Et puis, c'est le régiment dans la confiance, les supérieurs indisposés à tout jamais, c'est à bref délai l'expulsion. Osez dire que ce n'est pas cela ?

Le commandant se taisait.

— Vous êtes trop franc pour le nier. Non, croyez-moi, il y a autre chose à tenter, une suprême épreuve. Il n'est jamais possible que toute vertu meure dans un être ; on n'éteint pas à ce point le reflet divin qui est en nous. Je vous jure que le malheureux peut encore vibrer pour le bien. Essayez de le toucher, allez cette fois à lui par la bonté, montrez-lui cette dernière clémence et puis ne le quittez pas des yeux, imposez-vous à lui, soyez la protection que je ne sais plus être. Adoucir la punition ne servirait à rien ; c'est de ne pas la prononcer que je vous conjure !

Il fallait qu'un terrible combat se livrât dans le cœur de Maulac, car elle s'en aperçut. Elle vit ses yeux s'emplier d'objections, elle devina que la bouche allait s'ouvrir pour un refus, et elle poursuivit avec un emportement de prière :

— Oh ! je sais tout ce que je vous demande ! De faire autrement que les autres, de guérir au lieu d'amputer, de sauver au lieu de perdre, de vous dévouer à celui que vous pourriez condamner. Ne me dites pas que c'est votre devoir d'être inflexible, la mère de ces enfants dont se débat la destinée ne vous croirait pas. Ecoutez, continua-t-elle. Et un navrant sourire illumina son expression tragique. En vous conduisant ici le premier, à l'heure où ce pauvre logis prenait naissance, messager de bienvenue et d'accueil, la Providence ne vous désignait pas pour détruire cette chose si frêle, rejeter à l'inconnu ces existences à peines abritées. Elle

vous choisissait, comme tous ses instruments, pour l'œuvre de salut. Allez, résignez-vous à l'appel de votre cœur, monsieur de Maulac, mieux que moi il plaidera ma cause. S'il n'y avait que lui en jeu, je sens bien que je serais la plus forte, que tant de malheur vous attendrait et aussi tant de confiance. Vous vous diriez que cette femme qui, dans une illumination d'angoisse, vous a livré ainsi le secret de sa douleur a jugé ce cœur bien profond et bien sûr pour y jeter à la fois le poids de ses chagrins et de ses espérances ! Vous vous diriez que vous ne pouvez pas vous retirer insensible devant la confiance d'un tel désastre, laissant derrière vous cette malheureuse désespérée, convaincue d'une dernière impuissance en sa sombre détresse. Et, vraiment, tout ce que vous vous diriez ne serait jamais aussi fort que le mal que je ressentirais de m'être trompée aujourd'hui.

Toutes les résistances de Maulac étaient bouleversées par cet appel douloureux. Il n'avait pas à expliquer pourquoi il céda, il ne l'eût pas pu. Cela se voyait seulement que sa sensibilité était vaincue. Il dit simplement :

— Ne vous inquiétez plus, j'agirai comme vous le désirez.

Elle comprit aussitôt à quel point elle avait triomphé, qu'il s'abandonnait à sa direction et la servirait passionnément. Elle ne parla pas, mais son regard se leva sur André de Maulac si éperdu de reconnaissance qu'il sentit venir à lui toute cette âme.

Il se leva. Quelques paroles flottèrent sur ses lèvres qu'il ne prononça pas. Il savait bien qu'il s'était donné, que le pacte était scellé, que, là contre, rien ne prévaudrait plus. A quoi bon des réserves ? Sa raison pouvait en formuler, le cœur ne les ratifierait pas. Ainsi que l'avait dit M^{me} Deslyans, il restait seul en jeu, dans sa toute-puissance bienfaisante et désordonnée. Il arrive parfois qu'une émotion décide d'une vie, la jette hors de sa voie. La chose n'apparaît pas tout d'abord avec cette évidence. Puis, quand les événements ont parlé, l'on retrouve le fil conducteur, l'on remonte à l'origine, et le travail de l'obsession latente qui s'est accompli dans cette âme apparaît indiscutable et souverain.

Avec sa nature méditative et profonde, Maulac comprit déjà vaguement qu'il s'agissait, pour lui, d'une de ces émotions-là. Mais il ne mesurait plus son élan, il était maintenant incapable de compter avec l'intérêt de sa destinée, dès qu'il s'agirait du bonheur de cette autre destinée.

VILLEBOIS-MAREUIL.

La suite prochainement.

LA CAPTIVITÉ DES ITALIENS

EN ABYSSINIE

La captivité des Italiens au Choa constitue un fait peut-être unique dans les annales des peuples modernes. C'est la première fois qu'on a vu un corps aussi nombreux d'Européens tomber entre les mains et rester au pouvoir d'un peuple dont la civilisation est inférieure. De récents événements ayant plus que jamais attiré l'attention sur l'Abyssinie et le négus, il peut être intéressant, croyons-nous, de connaître par des documents authentiques et dignes de foi la vie qu'ont menée là-bas les prisonniers italiens et la façon dont ils ont été traités par leurs vainqueurs. On n'aura jamais assez de renseignements et de lumière sur cet épisode qui marquera parmi les plus caractéristiques de la lutte entreprise par l'Europe à la fin de notre dix-neuvième siècle pour la pénétration et la conquête de l'Afrique.

*
* *

La bataille d'Adua est certainement parmi les plus sanglantes du siècle, puisque, selon les calculs les plus probables, le nombre total des morts s'élève, de part et d'autre, à plus de vingt mille, dont environ huit mille Abyssins. Tous les récits qui ont été publiés sur cette terrible journée attestent l'acharnement extraordinaire qu'on a déployé des deux côtés. « Les Abyssins se battaient comme des lions », a écrit plus d'un témoin oculaire italien. Un indigène, prisonnier de Memblet et, plus tard, délivré, affirme, lui aussi, que les Choans admiraient grandement l'héroïsme et la force de résistance des Italiens. Les soldats du négus disaient en leur langage imagé : *Italiani fermi come muri*¹ « les Italiens solides comme une muraille ».

La bataille finie, personne ne sera surpris d'apprendre que les Choans, conformément aux usages de la guerre qui prévalent encore parmi ces peuples barbares, se livrèrent au premier moment sur les vaincus à des actes de férocité. Il est hors de doute notamment, et plusieurs témoins l'attestent, que quelques blessés et de

¹ Voy. le *Corriere della sera*, de Milan, du 20 mai 1896.

nombreux cadavres italiens subirent l'opération déshonorante de la mutilation. C'est là une coutume invétérée chez les Abyssins. Un voyageur qui a visité l'Abyssinie au commencement du dix-septième siècle en fait déjà mention¹. M. Vanderheyem, dans son livre : *Une expédition avec le négus Ménélik*, nous apprend que Ménélik, dans un sentiment d'humanité qui l'honore, fait tous ses efforts pour déraciner cette coutume de la mutilation des blessés à la guerre. Mais presque tous les Abyssins, notamment les Gallas, en usent encore largement, surtout quand ils ont affaire aux peuplades sauvages de l'Afrique. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que quelques Italiens aient été les victimes de cette honteuse et féroce pratique. Les *ascaris*, c'est-à-dire les soldats indigènes enrôlés par l'Italie, qui tombèrent au pouvoir de l'ennemi, éprouvèrent, eux aussi, mais d'une autre façon, la cruauté du vainqueur. Les Abyssins leur infligèrent la peine qu'on inflige dans ce pays aux voleurs endurcis ou à certains criminels; ils furent tous amputés du pied gauche et de la main droite. Des centaines de ces malheureux arrivèrent dans ce triste état dans les possessions italiennes où ils furent l'objet de soins empressés. La Croix-Rouge italienne se hâta d'expédier à Massaouah des bandages et des membres mécaniques pour adoucir la condition si digne de pitié de ces victimes du devoir. Il paraît avéré aujourd'hui que cet acte de cruauté fut demandé et, pour ainsi dire, extorqué à Ménélik par le ras Mangascia; gouverneur du Tigré. Le ras Mangascia est, on le sait, le petit-fils de l'empereur Théodoros. Il a été soupçonné à plus d'une reprise d'aspirer au trône du roi des rois et d'entretenir des intelligences avec les Italiens. Mais, ayant fait, depuis, sa soumission à Ménélik, le ras Mangascia a voulu évidemment racheter, par un excès de zèle, son attitude douteuse d'autrefois. Cette mutilation des *ascaris* prouve combien de chemin l'Abyssinie a encore à parcourir avant d'arriver à ce degré de civilisation qu'ambitionnent les généreux efforts de Ménélik. Reconnaissons toutefois qu'aucun Italien ne fut la victime de cette sanglante coutume.

Tant que dura la bataille, les Abyssins furent uniquement occupés à entasser cadavres sur cadavres, et bien peu firent quartier à l'ennemi. Il y eut cependant des exceptions. Tel est le cas que signalait, il y a quelques jours, le prince d'Orléans :

« Un Italien d'un rang plus élevé est pris au collet par un Abyssin. L'Européen tire son revolver. « Pourquoi s'entre-tuer? dit

¹ « Adhuc necessum est indicium cæsi hostis post pugnam afferre. Primo quidem capita seu honestissimam corporis partem attulerunt; at postquam de sexu imberbium dubitaretur *turpissimam* viris amputavere », écrit le voyageur Ludolf. (Voy. *Voyage en Abyssinie*, de lord Valentia.)

« l'Abyssin. Embrassons-nous. » Là-dessus l'Italien rempoche son revolver, donne l'accolade à l'Abyssin, qui l'arrête. »

Ce trait de chevalerie est bien dans le tempérament abyssin, car ce peuple excelle à réunir les extrêmes : à la férocité africaine et à la fourberie orientale il joint parfois des délicatesses étonnantes et une fleur d'exquise humanité que pourrait lui envier plus d'une de nos nations chrétiennes.

A mesure que les Abyssins devenaient sûrs de la victoire et de l'écrasement complet des Italiens, leur ardeur sanguinaire se calmait et ils firent grâce de la vie aux derniers survivants de cette sanglante journée. Près de deux mille Italiens tombèrent ainsi entre les mains de l'ennemi. Ce nombre, il est vrai, ne tarda pas à se réduire. Beaucoup, surtout parmi les officiers, se suicidèrent de désespoir. Un certain nombre, épuisés déjà et blessés, succombèrent aux fatigues de la route. D'autres ne purent résister aux douleurs et aux souffrances de la captivité. Quand la paix conclue entre le négus et l'Italie amena le rapatriement des prisonniers, treize cents seulement répondirent à l'appel et purent revoir leur pays.

Au premier moment, et alors que les Abyssins se trouvaient encore dans l'enivrement de la victoire, les prisonniers subirent naturellement plus d'un mauvais traitement. Quand l'armée se mit en marche vers le sud avec sa cohorte de captifs, ceux-ci, bien qu'exténués, durent suivre à pied leurs vainqueurs. Les récalcitrants et les retardataires étaient poussés de force à coups de lance et menacés de mort s'ils résistaient. Dans la nuit du 1^{er} au 2 mars¹, on agita sous la tente du négus la question de savoir ce qu'on ferait des prisonniers ; le ras Mangascia, le même qui conseilla la mutilation des ascaris, et l'impératrice Taïtu, connue pour sa haine des Européens, émirent, paraît-il, l'avis qu'on devait les fusiller. Ce fut le négus qui s'y opposa et décida qu'il ne leur serait fait aucun mal. C'était un acte d'habileté autant que d'humanité, car les prisonniers constituaient pour lui de précieux otages et, certainement, sans la présence de quinze cents prisonniers au Choa, la paix entre l'Italie et l'Abyssinie n'aurait pu être aussi facilement conclue.

Les Italiens eux-mêmes s'attendaient à être mis à mort. Au lendemain du 1^{er} mars, le major de bersagliers Gamera, celui-là même qui a écrit un livre si intéressant sur sa captivité au Choa, rencontrant le lieutenant Pantano, celui-ci lui cria : « Vous savez, major, on va nous fusiller. » Et, quelques jours après, quand on obligea les prisonniers à changer de vêtements avant de se pré-

¹ *Ricorsi di un prigionero di guerra, dal maggiore Gamera.*

senter chez le négus, plusieurs officiers s'imaginèrent qu'on allait les conduire au dernier supplice, et deux officiers, parmi lesquels le lieutenant Pini, devenu célèbre ces derniers temps, s'écrièrent, en réponse à l'ordre qu'on leur intimait : « On va nous faire mourir, eh bien! *viva la morte!* »

Aussi grande fut leur surprise quand on les amena dans la tente du négus et que ce dernier les accueillit avec une bienveillance relative et les congédia après leur avoir posé quelques questions. Le major Gamera raconte ainsi l'interrogatoire que lui fit subir le négus. « A peine fus-je entré sous la tente et me fus-je incliné devant Sa Majesté, ce dernier me demanda au moyen d'un interprète : « Comment t'appelles-tu? Quel grade as-tu? Pourquoi m'as-tu attaqué? » Je dis mon nom et mon grade et j'ajoutai que je l'avais attaqué parce que j'en avais reçu l'ordre de mes supérieurs. « Mais pourquoi tes supérieurs ont-ils voulu m'attaquer? » répartit le négus. Parce que, répliquai-je, tu ne l'avais pas fait et qu'il fallait en venir à une solution? » Après une courte pause, on me demanda combien il y avait d'officiers prisonniers, je répondis que je croyais qu'ils étaient six ou sept. Ayant donné cette information, je fus congédié et reconduit sous la tente du *bascia* où je pus reprendre mes anciens habits. »

Bien que momentanément rassurés sur le sort qui les attendait, la plupart des prisonniers, dans ces premières heures de la captivité, n'en furent pas moins en proie à un violent désespoir. J'ai dit déjà que quelques-uns se suicidèrent. Plusieurs furent frappés de folie¹. Un officier qui accompagna le major Salsa, l'envoyé italien au camp du négus, quelques jours après Adua, raconte avoir vu des officiers à peine vêtus faisant la corvée comme les simples soldats; quant à ceux-ci, à moitié ou presque entièrement nus, étalant des blessures mal guéries ou encore béantes, ils allaient d'une tente à l'autre, demandant l'aumône d'une poignée de pois pour apaiser leur faim².

On se figure aisément les souffrances morales et physiques que durent endurer ces malheureux, notamment les officiers, quand ils se virent emmenés avec leurs vainqueurs vers une destination qu'ils ignoraient. Les actes de désespoir auxquels s'abandonnèrent quelques-uns sont parfaitement compréhensibles. Les fatigues seules que leur imposait la marche forcée avec l'armée victorieuse étaient faites pour briser la fibre la plus solide et la plus résistante. On a peine à se figurer ce qu'est une armée abyssine en mouvement. M. Vanderheyem, dans son livre déjà cité, nous en

¹ *Sul Campo di Adua*, di Riccardo Ximenes, p. 34.

² *Ibid.*, p. 35.

donne la description suivante : « L'armée (si on peut appeler ainsi ces bandes désordonnées) manque totalement d'organisation et de discipline. Les hommes n'ont qu'un but : suivre les chefs, et ceux-ci un but également : suivre le négus.

« C'est une multitude portant fusils, lances, bâtons, boucliers, bois de tente, les uns à pied, d'autres à mulets ou à cheval, d'autres encore tirant leurs montures par la bride.

« De plus, chaque soldat, cavalier ou fantassin, porte plaqué au côté droit un long sabre, souvent recourbé en cimeterre, dont le fourreau de cuir usé laisse passer la pointe. On manque à chaque minute d'être blessé ou d'avoir les yeux crevés par les piques et les lances tenues en tous sens.

« Des milliers d'ânes, de mulets et de chevaux chargés de provisions, des kyrielles de femmes à pied en file indienne, portant de grands pots de tetch, de miel et de beurre, encombrant la route. Ça et là, quelque grande dame, la figure voilée, se remarque au milieu des cavaliers, sous une ombrelle noire, à califourchon sur un mulet.

« De tous ces *impedimenta*, il résulte un tel encombrement et un tel tohu-bohu dans la marche, que les étapes sont pénibles et semblent interminables. »

Ce qui rendait cette fois la marche mille fois plus difficile et plus pénible encore, c'est que l'armée du négus, pour se rendre à Adis-Ababa, but final du voyage, avait à traverser une contrée coupée de hautes montagnes et hérissée de précipices, où il fallait se frayer un chemin à travers des obstacles et des périls sans nombre.

Le major Gamerra, dont le livre est des plus intéressants à consulter en ce qui regarde le séjour des prisonniers au Choa, décrit ainsi la souffrance qu'il eut à endurer avec ses compagnons.

« La période des marches fut, pour les prisonniers, de beaucoup la plus pénible de toutes : elle le fut surtout pour ceux, et ils étaient nombreux, qui, formés en escouades, furent dirigés vers Socota, immédiatement après la bataille et, rappelés de là, furent en partie abandonnés par leurs gardiens et, en masse, ou par petits groupes, mal vêtus, affamés, épuisés de forces, durent rejoindre l'armée du négus ou bien arrivèrent dans l'Ieggiu ou le Wollo Galla. Quelques-uns, plus heureux, réussirent à s'enfuir et à rentrer dans la colonie.

« Dans ces marches, il ne m'arriva que trop souvent d'assister à l'agonie de quelque prisonnier qui, exténué de fatigue par le sang qu'il avait perdu, la faim qui le tourmentait, tombait sur la route pour ne plus se relever, et personne alors ne s'occupait plus de lui. Cinq officiers moururent ainsi de maladie et d'épuisement,

mais qui peut savoir le nombre des sous-officiers, des caporaux et des soldats morts pour la même cause.

« Les périls auxquels nous étions exposés dans chaque étape, au milieu de cette avalanche d'hommes et de quadrupèdes, serrés que nous étions, pressés, injuriés souvent, toujours méprisés, ne peuvent se redire. Dans les points difficiles de la route le danger de tomber dans un précipice, d'être écrasé contre un rocher ou par quelque bête de somme qui roulait sur la pente devenait naturellement plus grand.

« Pour mon compte, tant que je marchai avec le *bolambaras* Uguscia les choses allèrent assez bien, parce que son autorité me protégeait, et que si quelqu'un m'insultait et que je vinsse à réagir, il était prompt à accourir et à exiger qu'on me respectât parce que j'étais un *ras tellac* (un grand chef); mais quand je passai sous la dépendance du ras Mangascia Atchim, alors j'expérimentai toutes les fatigues et toutes les duretés de cette marche, et je ne pouvais plus intervenir, comme je faisais auparavant, en faveur des prisonniers qui, maltraités par leurs argousins, imploraient ma protection.

« J'avais toujours, il est vrai, un mulet à ma disposition, mais on le choisissait parmi les plus mauvais et les moins résistants, de telle sorte que je devais faire une grande partie de la route à pied pour ne pas courir le risque de tomber avec et d'être écrasé par la foule qui venait derrière, car même, si je l'avais voulu, je n'aurais pas pu éviter son choc. Dans l'une de ces marches, exténué par la fatigue et la maladie, j'entendis derrière moi une voix bien différente des autres qui disait *French* (c'est-à-dire Européen), et je reconnus la belle inconnue (une princesse abyssine), rencontrée le 1^{er} mars après la bataille, et elle ajouta avec une prononciation italienne presque parfaite : *Buon giorno*. Après avoir été si longtemps le point de mire de tant de paroles injurieuses, de tant de démonstrations méprisantes, ces paroles italiennes résonnèrent à mon oreille comme une musique suave qui me rappelait la patrie lointaine, et je m'arrêtai encore, tendant la main à ma princesse inconnue, qui me donna la sienne. Tous ceux qui m'entouraient se mirent à rire, mais elle les foudroya d'un regard hautain qui les fit rentrer dans l'ordre et cheminer en silence. Ces mots italiens étaient probablement les seuls qu'elle sût; les autres Amhara les avaient retenus et aimaient à les répéter : seulement ils se trompaient et disaient *buona sera* le matin et *buon giorno* le soir. »

Ce qui exaspérait, paraît-il, les prisonniers, c'est que les soldats du négus, pour charmer les ennuis de la marche, chantaient les chansons qu'ils avaient composées pour la circonstance et où ils

tournaient en ridicule les chefs italiens, et notamment le pauvre Baratieri qu'ils appelaient Baari. Par contre, ils manifestaient les sentiments de la plus vive admiration pour le major Toselli, le glorieux vaincu d'Amba-Alagi.

Dans l'une de ces marches, le major Gamera se rencontra avec le lieutenant Pini. « Nous nous saluâmes, les larmes aux yeux, écrit le major Gamera, et il me dit qu'il se sentait mourir de faim et de fatigue, et que sa blessure menaçait de tomber en gangrène. Il me pria d'obtenir pour lui qu'il pût se faire soigner par nos médecins et il me demanda si, par hasard, je n'avais pas dans mes poches quelque chose à manger. Ce que j'éprouvai en ce moment, Dieu seul le sait. Je lui répondis que je n'avais rien, que moi aussi je mourais de faim, que je ferais le possible pour qu'il pût être conduit auprès de nos médecins et le conjurai, par amour pour sa mère, par amour pour moi, qu'il ne se laissât point aller au désespoir et qu'il reprit courage, lui faisant entendre que, bientôt, nous serions délivrés. »

La faim, tel était en effet le supplice que durent endurer plus d'une fois les prisonniers, et cela sans qu'on puisse en adresser un reproche direct aux Abyssins. Les Choans sont naturellement d'une sobriété excessive. Sauf les chefs, le peuple mange rarement de la viande; leur nourriture est des plus simples : elle se compose de galettes de farine à peine moulue et mal cuite, trempées dans des sauces de piment. Les Européens peuvent difficilement s'y habituer, mais en temps de guerre et dans les marches militaires, l'Abyssin pousse la sobriété aux dernières limites de l'in vraisemblance; il se contente alors d'une poignée d'orge, de *doura* ou de pois grillés. Et il n'est pas rare, lorsque la provision est épuisée et que les bandes militaires traversent des pays déserts et stériles, de voir les soldats mourir de faim par centaines. Cette mort là-bas est des plus naturelles. On conçoit donc facilement les souffrances que durent endurer les prisonniers, même italiens, peu habitués à un pareil régime.

Ajoutons que presque tous les prisonniers avaient été dépouillés de leurs habits ou les avaient perdus dans les luttes de toute sorte qu'ils avaient eu à soutenir. Beaucoup de ces Européens en étaient réduits au costume sommaire des indigènes et des nègres de l'Afrique, c'est-à-dire à un simple morceau d'étoffe enroulé autour de la ceinture. On se figure combien ils devaient être sensibles aux intempéries dans ce climat abyssin qui, à cause de l'altitude du pays, présente les températures les plus opposées et où l'on passe d'une chaleur étouffante pendant le jour à un froid intense pendant la nuit.

Nous avons parlé tout à l'heure des médecins italiens. Il y en avait une dizaine parmi les officiers prisonniers. Ces médecins furent à même de rendre à leurs compatriotes, aussi bien qu'aux Abyssins, les plus précieux services. Toutefois, durant la marche, on ne leur permit que, dans des cas exceptionnels, de prêter leurs soins à leurs camarades malades ou blessés. Eux-mêmes étaient prisonniers et, malgré la haute estime où les Abyssins tenaient leur profession, on les traitait comme tels.

*
* *

Le sort des prisonniers variait naturellement selon l'humeur et le caractère soit des chefs qui les détenaient, soit des soldats à la garde desquels ils étaient confiés. Tandis que quelques-uns étaient assez rudement traités, d'autres, au contraire, avaient eu la chance de tomber entre les mains de soldats humains qui leur témoignaient des égards et de la bienveillance. Aussi, à côté d'actes de dureté et de violence, peut-on signaler des actes de bonté dont quelques-uns atteignent les sublinités de la charité chrétienne. Le major Gamerra cite entre autres une pauvre esclave qui se comporta à son égard comme aurait pu le faire une Sœur de Charité. « Parmi les esclaves du ras dont j'étais prisonnier, écrit-il, il y avait un ange et je veux parler d'elle avec les sentiments de ceux qui veulent acquitter une dette de reconnaissance. Elle s'appelait Sellas et elle était laide au delà de tout ce qu'on peut imaginer, mais cette laideur était bien compensée par la beauté de son cœur et de son âme. Elle me regardait constamment, et dans les moments où la tristesse et le découragement me prenaient, ses yeux se voilaient de larmes. Si je ne mangeais pas, elle s'affligeait et elle s'efforçait de me trouver des mets qui pussent me plaire. Une fois que le ras m'avait invité sous sa tente, elle fit pour moi une soupe d'*angerà* avec du piment qui devait être excellente, mais ce gourmand d'Uguscià (le ras) l'avalait tout entière, et je ne songeai pas à résister. Ce fut une grande douleur pour la pauvre Sellas. Une autre fois, n'étant pas encore habitué à marcher sans chaussettes, j'avais les pieds contusionnés et déchirés, et j'étais en train de les examiner sans savoir que faire pour y remédier. Sellas, sans hésiter, s'arracha une espèce de mouchoir blanc qu'elle avait sur la tête, le déchira en deux et m'en enveloppa les pieds. Tout le monde n'appréciera pas peut-être cet acte généreux à sa juste valeur, mais tous ceux qui savent que, dans le Goggiam et le Choa, un morceau de toile blanche vaut un trésor, seront surpris d'apprendre qu'une esclave fit ce sacrifice pour un étranger. Si j'étais pensif, Sellas accourait et me disait : « Adigrat! Adigrat! » parce qu'alors le bruit courait

que le négus allait nous délivrer à Adigrat, et que cette forteresse cédée par les Italiens serait le prix de notre libération. »

Le major Gamera ayant dû partir sans pouvoir saluer la pauvre Sellas, il lui fit remettre un thaler en signe d'amitié pour les services qu'il en avait reçus. Le croirait-on? Cette pauvre esclave le lui renvoya plus tard dans le camp de Mangascia, se jugeant offensée qu'on voulût payer ses actes de charité. Je ne connais rien de plus touchant que ce trait, qui atteste chez cette race des trésors de délicatesse morale.

En général, les femmes abyssines prodiguèrent aux prisonniers les attentions les plus affectueuses. Elles se comportèrent à leur égard comme auraient pu le faire des femmes européennes. Un officier italien, prisonnier dans l'Agamé¹, leur rend, à plusieurs reprises, ce témoignage. Cet officier ne peut assez louer les bons offices de toute sorte dont il était l'objet de la part d'une vieille femme qui s'appelait Enciar et qui le traitait comme elle aurait traité son propre fils. Comme il grelottait de fièvre, la pauvre femme se dépouilla elle-même pour le couvrir. Un jour, il lui demanda : « Enciar, pourquoi m'as-tu donné ton *sciamma* (sorte de manteau qui constitue le principal vêtement des femmes abyssines)? — Parce que tu avais froid, et ta mère, si elle me connaissait, m'aurait reproché de ne pas agir ainsi. C'est ainsi que le veut *Cristos* (nom que les Abyssins donnent à Jésus-Christ et qui revient souvent dans leurs conversations). — Mais ma mère n'est plus; elle est morte. — Eh bien, tant que tu seras ici, je serai ta mère. — Et moi, ta sœur, ajouta une autre femme. — Et moi ton autre sœur, répliqua une voisine. » Franchement, que trouverait-on de mieux chez nous?

Tous ces traits que nous venons de signaler, et d'autres encore que nous pourrions reproduire, prouvent quel fonds vivace de christianisme est resté chez ce peuple qu'on se plaît à qualifier de barbare, et qui l'est certainement par beaucoup de côtés. Il faut reconnaître que, de tout temps, les Abyssins ont été renommés pour leurs vertus de bonté et d'humanité. Un Père Jésuite du seizième siècle écrivait à ce propos² : « Bien que les Abyssins soient tombés dans des erreurs graves et multipliées en matière de foi, ils ont certainement conservé les excellentes dispositions et l'heureuse inclination à la piété et à toute espèce de vertus qui les distinguaient anciennement. Et même encore aujourd'hui, d'après ce que nos Pères ont vu, on peut affirmer qu'il y a parmi eux beau-

¹ *Tra gli Abissini. Ricordi di un prigionero nel Tigré*, par Arnaldo Nicoletti, capitano di fanteria.

² *Voyage en Abyssinie* de lord Valentia, p. 202.

coup moins de péchés que dans d'autres contrées de l'Europe où la foi s'est conservée dans toute sa pureté. Ils sont, notamment, empressés à faire l'aumône aux pauvres et à exercer l'hospitalité envers les étrangers. »

Après trois siècles, on peut encore leur rendre le même témoignage.

Nous avons cité tout à l'heure les souvenirs du capitaine Nicoletti Altamari qui fut prisonnier dans le Tigré. En général, les prisonniers italiens n'eurent qu'à se louer des Tigrins. Durant les marches et les étapes, il n'était pas rare de voir des soldats tigrins s'approcher des officiers et leur offrir à boire et à manger. « Est-ce que les Tigrins sont tous bons comme toi? » demandait le capitaine Nicoletti Altamari à un chef tigrin, Agos Drar, qui le comblait d'attentions. « Les Tigrins ne maltraitent pas leurs ennemis quand ils n'ont plus leurs armes, répondit celui-ci; ils les considèrent alors comme des *siétocc* (des femmes). »

« Sois tranquille, disait au capitaine Nicoletti un autre chef tigrin; sois sans crainte pour les prisonniers; nous sommes chrétiens comme vous et comme tous les *Frenghi* (Européens). »

Le major Gamerra qui, en général, n'est guère tendre pour les Abyssins, comme il le reconnaît lui-même, exalte les bontés dont usèrent à son égard plusieurs chefs choans et notamment Ligg Ilma, le fils du ras Makonnen. Le ras Makonnen, qui est présentement gouverneur du Harrar compte parmi les personnages les plus importants et les plus influents de l'Abyssinie après le négus. C'est le même qui vint à Rome en mission en 1889, sous le régime de M. Crispi. Le gouvernement italien le reçut avec les plus grands honneurs, mais la presse italienne d'alors, si je m'en souviens bien, s'amusa à le tourner en ridicule et le traita comme un demi-sauvage. Depuis, il a bien fallu en rabattre!

Ligg Ilma, en souvenir probablement de l'accueil que son père avait reçu jadis en Italie, témoignait aux prisonniers toutes sortes d'attentions.

Un jour le major Gamerra refusa de manger le plat d'*angerà* qu'on lui offrait, le trouvant trop rebutant. Le gardien du major crut que celui-ci voulait se laisser mourir de faim et il courut chez Ligg Ilma.

« Le soir, raconte le major Gamerra, Ligg Ilma me fit appeler et se montra très aimable avec moi. C'est un beau jeune homme, sympathique et intelligent : il m'offrit de l'*angerà* de farine avec du lait frais, et pour répondre à cette attention courtoise, j'en mangeai. On ne peut redire la satisfaction qu'il éprouva à me voir rompre le jeûne, satisfaction qu'il voulut me montrer en me faisant cadeau d'une couverture de laine que son père, me dit-il, avait rapportée d'Italie. »

Quelques semaines plus tard, le major Gamerra retrouva Ligg Ilma à Adis-Ababa, la capitale du négus. « Dans un des repas qu'offrait le négus, je revis Ligg Ilma qui me fit un accueil si cordial que j'en fus ému. Il tint pendant longtemps ma main droite dans ses mains, me prodiguant les termes les plus affectueux et déclarant que si je n'avais pas été réclamé par son père, il m'aurait donné l'hospitalité à Adis-Ababa, où le négus le retient comme un otage des plus précieux. »

Durant la marche pour arriver à leur lieu spécial de destination, beaucoup de prisonniers vivaient des aumônes qu'ils recevaient de la population indigène. Tel était leur état de dénuement et d'accablement physique, qu'on les eût pris à peine pour des hommes : ils ressemblaient à des spectres ou à des bêtes sauvages. « Je n'ai jamais vu, écrit le major Gamerra, un spectacle de misère, de souffrance et presque d'abrutissement, comme celui que présentait ce ramassis d'hommes qui ne conservaient plus rien du soldat et, à certains moments, inspiraient presque de la peur. » Beaucoup étaient blessés ou malades : le plus grand nombre possédaient à peine un haillon pour cacher leur nudité ; plusieurs n'avaient pas de souliers.

En général, les populations indigènes au milieu desquelles ils passaient se montraient émues de leur sort et les traitaient avec bonté. Quelques-uns, au prix de fatigues inouïes, parvinrent à s'enfuir et à regagner les possessions italiennes, et, chose étonnante, les indigènes, loin de mettre obstacle à leur fuite, la favorisaient. Un prisonnier interné à Adua, ayant manifesté le désir de s'enfuir, ce fut un prêtre copte d'Axum qui lui procura un mulet pour regagner l'Erythrée¹.

Au commencement du mois de mai, le négus donna l'ordre de concentrer tous les prisonniers à Adis-Ababa. Leur nombre s'élevait alors à environ treize cents. Le plus grand nombre resta dans la capitale. Les autres furent confiés à la garde de certains chefs échelonnés dans des stations voisines, peu distantes en général d'Adis-Ababa. A ce moment le sort des prisonniers s'adoucit beaucoup. Ménélik leur permit de communiquer avec l'Italie et d'envoyer de leurs nouvelles à leurs familles. Ces lettres des prisonniers arrivèrent en Italie à la fin du mois de juin : elles causèrent dans la Péninsule un profond étonnement. On fut surpris d'ap-

¹ A propos du clergé abyssin, le major Gamerra cite un trait assez plaisant de l'ignorance phénoménale de ce clergé. Un vieux prêtre lui demanda un jour s'il n'y avait pas à Rome un certain Auguste. Le major lui répondit en riant que, probablement, il y en avait plus d'un ; mais le prêtre insista en répétant à plusieurs reprises : *Cristos, Cristos* (Jésus-Christ), le major comprit alors qu'il voulait parler de l'empereur Auguste.

prendre, en Italie, que les prisonniers étaient traités par leurs vainqueurs avec douceur et humanité. Les étrangers mêmes qui habitaient la capitale du négus partagèrent cette surprise. Ainsi, M. Mondon, le correspondant du *Temps*, qui jouit de la confiance de Ménélik, dit, dans une lettre adressée à ce journal, qu'il s'attendait à voir les prisonniers lapidés à leur arrivée à Adis-Ababa; ils y furent, au contraire, accueillis sans la moindre démonstration d'hostilité. Plusieurs prisonniers, et ce furent de beaucoup les plus fortunés, reçurent l'hospitalité dans les quelques familles européennes qui séjournèrent à Adis-Ababa.

On nous permettra de reproduire ici quelques-unes de ces lettres de prisonniers.

Voici, par exemple, ce qu'écrivit le soldat Philippe Colizza :

« Adis-Ababa, 4 mai 1896.

« Chers parents,

« Je viens par la présente vous donner de mes nouvelles qui sont bonnes.

« Je me trouve prisonnier et en bon état de santé, donc ne vous souciez pas de moi, car j'espère bientôt retourner en Italie. Soyez tranquilles, je suis très bien, et le négus nous traite très bien au sujet des vivres.

« Je vous embrasse, cher père et chère mère, ainsi que mes frères et sœurs; des compliments aux amis et adieu.

« Votre fils,

« COLIZZA PHILIPPE. »

Voici une autre lettre, datée d'Antoto-Adis-Ababa, le 5 mai.

« Ma chère mère,

« Après un long silence, j'ai pu aujourd'hui, par l'entremise d'un monsieur français, vous faire savoir que je me trouve en bonne santé. Depuis le 1^{er} mars, je suis esclave, c'est-à-dire prisonnier de Ménélik. Aujourd'hui, après deux mois de marche, nous sommes arrivés ici, où se trouve l'habitation de ce roi. Il s'y trouve aussi plusieurs Européens. Je suis dans la maison d'un monsieur français qui m'a habillé, me donne à manger et me traite comme son fils. Maintenant, nous nous attendons de jour en jour à être délivrés, quand l'Italie aura payé au roi la somme qu'il exige. Ne pensez pas à moi, je suis en très bonne santé. »

Une autre lettre de soldat, datée d'Adis-Ababa, le 8 mai :

« Je me trouve à Adis-Ababa et je suis en très bonne santé. Nous sommes quinze cents prisonniers internés ici à Adis-Ababa, où habite le roi Ménélik. Quand nous avons été faits prisonniers, le plus grand nombre de nous furent dépouillés complètement, et

j'ai été des quelques privilégiés auxquels on a laissé la tunique, les pantalons et les souliers. Après trois jours d'attente, on nous dirigea vers ce pays et nous employâmes plus de deux mois pour y parvenir, et encore nous ne sommes pas tous arrivés. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous avons essayé de prendre une autre route et de nous enfuir, mais nous n'y avons pas réussi et nous avons dû nous résigner à suivre la route qui nous a conduits ici. Pensez en quel état nous sommes arrivés ! Sans pantalons, sans souliers, avec les pieds ensanglantés ! Nous avons mangé, Dieu sait comment, nous nourrissant d'orge grillé ou même cru.

« Plusieurs familles européennes habitent ici et elles nous donnent une large hospitalité. Je me trouve avec neuf de mes compagnons auprès de deux messieurs français et d'une dame française aussi qui nous comblent de gentilleses. Je mange avec eux ; ils m'offrent du tabac à volonté, mais je crains que cette vie, relativement tranquille, ne dure pas longtemps, car le bruit court que nous devons être renfermés dans une partie du château du roi pour y attendre les autres prisonniers et que tous nous serons employés à construire un nouveau palais pour le roi. Alors, mes chers parents, qui sait quand nous serons délivrés ? Je crois que si j'avais un peu d'argent, je pourrais m'enfuir avec l'aide des gentils messieurs qui m'hébergent, mais je n'ose vous dire la somme, connaissant votre situation financière. Il faut donc me résigner à cette vie ; mais puisque vous avez toujours fait le possible pour moi, je veux me faire courage et vous avouer qu'il me faudrait 100 francs. Avec ces 100 francs, j'achèterai le nécessaire pour m'habiller et un mulet. Je ne puis m'expliquer davantage pour le moment, je le ferai plus tard, si Dieu le permet. »

Autre lettre également d'un simple soldat et datée d'Adis-Ababa-Antoto, le 28 mai : « Je me trouve à Adis-Ababa prisonnier de Sa Majesté le négus Ménélik qui traite très bien les Italiens, surtout les médecins. Je me porte très bien et je n'ai d'autre espérance que de vous revoir bientôt. Je me trouve avec d'autres collègues et nous dormons sous la même tente¹. »

Ces documents, auxquels nous n'avons pas retranché une ligne et que nous avons tenu à reproduire dans leur langage naïf, sont unanimes sur un point : tous les prisonniers en résidence à Adis-Ababa étaient fort bien traités par le négus. On a prétendu que ces lettres avaient été imposées ou dictées par le négus lui-même ou des personnages de son entourage. Cela est exagéré. Certains ras ont pu revoir les lettres de leurs prisonniers, mais beaucoup ont été soustraites à la censure ; par exemple celle que nous citons tout

¹ Voy. journaux italiens de 1896, *passim*.

à l'heure et qui déroule tout un plan de fuite. Récusera-t-on le témoignage des prisonniers? Voici ce qu'écrivait à M. Schilizzi, le richissime banquier de Naples, le P. Wersowitz, ce prêtre polonais, parti en mission pour secourir les prisonniers au Choa, et qui mourut d'insolation à sa première étape. Après différents détails sur son voyage, le P. Wersowitz ajoute :

« Les prisonniers italiens, dont le nombre est d'un peu plus de 2000, sont arrivés avec le négus à Adis-Ababa, la nouvelle résidence impériale, sise à deux heures d'Antoto.

« Il n'y a pas d'autres prisonniers en Abyssinie, parce que le négus les a tous réunis autour de lui.

« Le nombre est diminué, car beaucoup sont morts de la fatigue, du climat, et le chiffre des suicides est énorme.

« Le négus traite bien les prisonniers italiens, c'est-à-dire qu'il les traite comme les soldats indigènes.

« Ils n'ont pas de vêtements, sauf une simple *sciamma*, pas de souliers et rien sur la tête.

« On les nourrit de $3/4$ de litre de riz, d'orge et de doura par jour.

« Ils sont logés, un par un, chez les paysans indigènes de Adis-Ababa.

« Selon des nouvelles que je reçois à l'instant, la santé du général Albertone s'est beaucoup améliorée. Sa surexcitation nerveuse est moins grande.

« Le négus a pour lui tous les égards possibles. »

Le négus traitait les prisonniers comme ses propres soldats : franchement, on ne pouvait lui en demander davantage. Au reste, les prisonniers sont rentrés en Italie et aucun n'a démenti ce qu'il avait écrit durant sa captivité.

Tous sont unanimes à rendre hommage à ces sentiments d'humanité du négus. Le major Gamera, témoin peu suspect, ne peut s'empêcher de faire l'aveu suivant : « Ce qui, véritablement, m'a frappé, c'est le jugement de tous les Amhara, hommes et femmes, sur la grande bonté du négus et le sentiment de profond dévouement que tous les Choans professent pour lui. »

La bonté déployée par Ménélik à l'égard des prisonniers italiens a d'autant plus de prix que le négus ne s'est point toujours montré aussi humain. Ménélik, le vrai, n'est pas précisément ce Ménélik à l'eau de rose qu'on aime à se représenter dans une partie de la presse française. Il ne faut pas le faire plus beau que nature. Il y a chez le négus d'assez beaux et d'assez grands côtés pour qu'il ne soit point nécessaire de dissimuler les mauvais. Ménélik a dans sa carrière de souverain plus d'un acte de cruauté à se reprocher, témoin quand, se souvenant un peu trop ce jour-là qu'il est le

descendant du roi David, il fit mettre à mort un de ses généraux pour lui prendre sa femme qui est l'impératrice actuelle ¹. M. Vanderheyem, le voyageur français dont nous avons déjà cité les appréciations, raconte que, sur l'invitation de Ménélik lui-même, il prit part, en 1893, aux côtés du négus, à une expédition dirigée contre une peuplade voisine des Abyssins, les Oualamos. Les Abyssins, sous la direction du négus, se livrèrent à un épouvantable carnage de ces populations paisibles et inoffensives. M. Vanderheyem estime à vingt mille le nombre des Oualamos tués ou faits prisonniers sous les yeux du négus. On voit que Ménélik n'a rien à envier, quand il le veut, à certains de ses prédécesseurs. Il faut reconnaître toutefois que depuis quelques années, soit calcul, soit aspiration sincère vers un idéal de grandeur morale, le négus a dépouillé le vieil homme et s'efforce de pratiquer la civilisation européenne par ses côtés les plus généreux et les plus humains. Sa conduite à l'égard des prisonniers italiens le prouve surabondamment.

*
* *

Il est facile d'imaginer le genre de vie que devaient mener les prisonniers internés à Adis-Ababa. Il était assez conforme à celui des sujets de Ménélik. On employait les Italiens aux travaux d'installation et d'embellissement de la nouvelle capitale, qui a surgi depuis quatre à cinq ans, non loin de l'ancienne, Antoto. M. Vanderheyem décrit ainsi la vie du négus et les travaux auxquels il préside ² : « Ménélik est très matinal. A peine le jour levé, il sort de son appartement et rôde dans la cour du *guébé* (palais impérial), entouré de ses favoris, toujours sous son ombrelle rouge que porte l'un d'eux. Il va et vient, constamment occupé à surveiller quelques travaux : montage de scies mécaniques, pose de conduites d'eaux, réparation de pièces d'artillerie ou de fusils, confection de colliers de mulets et de boucliers garnis d'argent, qu'il distribue comme récompense. D'autres jours, il surveille les plantations de ses jardins où poussent des légumes dont les graines ont été nouvellement apportées de France. » On conçoit que, pour tous ces travaux, on ne manqua pas d'utiliser largement le concours précieux des Italiens. Ainsi, par leurs soins, une fontaine fut construite sur une place d'Adis-Ababa.

Ceux qui exerçaient certains métiers étaient très recherchés. Ainsi, un prisonnier, horloger de profession, ayant nettoyé et réparé une montre, tous les Abyssins qui en possédaient une la lui apportèrent pour qu'il en fit autant. Il en raccommoda ainsi des centaines.

¹ Une expédition avec le négus Ménélik, de J.-G. Vanderheyem.

² *Ibid.*

Le cuisinier du général Baratieri, fait, lui aussi, prisonnier, fut attaché aux cuisines impériales, et ses talents culinaires ne laissèrent pas, paraît-il, d'être très appréciés.

Les mieux traités étaient les médecins. Ménélik avait un faible pour eux et il les combla d'égards, ce qui n'a rien de surprenant quand on sait qu'en Abyssinie la médecine indigène se réduit à un abominable charlatanisme. Au reste, pour les Abyssins, tout Européen est un *achim* (médecin). On voulut obliger le major de bersagliers, Gamerra, à extraire sans instruments chirurgicaux une balle qui avait pénétré profondément dans le corps d'un Abyssin. Le capitaine Nicoletti, dans son livre : *Tra gli Abissini*, raconte une anecdote analogue. Des Tigrins aperçurent un lieutenant de régiment alpin, nommé Poggi, en train de donner des soins à des malades italiens. Ils lui demandèrent s'il était médecin. Celui-ci commit l'imprudence de répondre en riant : *Aué, Emé achim*. « Oui, je suis médecin. » Il ne tarda pas à s'en repentir. Hommes et femmes s'emparèrent de lui et se mirent à le tirailler en tous sens. On ne lui laissa ni trêve ni repos qu'il n'eût visité toutes les cabanes et soigné l'un après l'autre tous les malades et tous les blessés, même les plus mal en point et les plus désespérés. Le lieutenant Poggi s'en tira d'une façon assez spirituelle. Quand on lui demandait si le malade guérirait, il répondait invariablement : « Oui, si *Cristos* le veut. » Les Abyssins, avec le fatalisme musulman qui les caractérise, se montraient on ne peut plus satisfaits de cette réponse. Quand les malades mouraient, comme c'était très souvent le cas, c'est que *Cristos* n'avait pas voulu les guérir. L'habileté du docteur improvisé n'avait pas à en souffrir.

Quant aux officiers, le négus les invitait très souvent à sa table, et les repas étaient, en général, plantureux. On servait alors de l'excellente viande de mouton et de la tetch, sorte de bière abyssine qui remplace le vin. Outre les officiers, un certain nombre de soldats prenaient souvent part à ces repas.

Vers la fin du mois d'octobre, le plénipotentiaire italien, le major Nerazzini, signa, comme on le sait, avec le négus, le traité de paix d'Adis-Ababa. La première conséquence du traité fut la libération des prisonniers. Ménélik exigea en échange une assez forte rançon ou, comme disent les Italiens, une indemnité de guerre. Bien que le gouvernement italien se soit efforcé de faire à ce sujet le mystère le plus complet, on croit que cette indemnité ne fut pas inférieure à une dizaine de millions, ce qui fait environ 25 francs par jour pour chaque prisonnier. Ménélik rentrait évidemment dans ses frais.

On devine avec quelle joie la nouvelle de leur délivrance fut accueillie par ces malheureux dont beaucoup avaient pensé ne

revoir jamais le sol natal. Les prisonniers furent divisés en trois escouades. La première quitta Adis-Ababa au commencement de novembre 1896. La deuxième, conduite par le général Albertone qui dirigea les opérations du rapatriement, est arrivée en Italie à la fin du mois de mai dernier.

Le major Gamerra, qui fit partie de la première escouade, raconte ainsi l'audience de congé, où il fut reçu par le négus, en compagnie de quelques officiers : « J'entrai le premier et je fis deux inclinations; mais comme « le lion vainqueur de la tribu de Juda » (titre que se donne Ménélik) ne me tendit pas la main, je n'eus pas occasion de la lui baiser. Les autres officiers se réglèrent sur moi. Quand nous fûmes tous les trois sur une seule ligne, l'empereur fit un signe et deux valets se précipitèrent pour aller chercher des chaises sur lesquelles nous nous assîmes... Le négus était assis sur un sofa. Il est en général habillé comme le sont les autres princes, mais d'une étoffe très fine, et il a, comme les grands chefs, un manteau de soie noire. A la différence des autres chefs, il porte presque toujours de longs bas blancs et, autour de la tête, un bandeau blanc avec lequel, dit-on, il dissimule sa calvitie. On a tant parlé et tant écrit à son sujet que je crois superflu de m'étendre davantage : mon impression est que, sur son visage, qui est loin d'être beau, on lit une expression de bonté qui, je crois, ne peut être simulée. Au reste, tous les prisonniers italiens résidant à Adis-Ababa ont toujours fait beaucoup d'éloges de la bonté de l'empereur, et les officiers médecins qui l'ont approché de plus près ne purent que s'en louer en toute occasion. En nous congédiant, il nous adressa quelques paroles où il nous souhaitait de faire un bon retour en Italie; de retrouver sains et saufs tous les nôtres, et nous demandait de ne pas l'oublier. Ces quelques paroles furent accompagnées d'une telle douceur dans l'expression du visage et d'un sourire si bienveillant qu'elles éveillèrent en nous un sentiment de sympathie. »

Nous n'avons pas l'intention, on le comprendra, du reste, d'intervenir ici dans la polémique qui a surgi récemment entre le prince Henri d'Orléans et les officiers italiens revenus de leur captivité. *Non nostrum inter vos...* Il est extrêmement difficile de contrôler à distance soit les renseignements recueillis par le prince Henri et transmis au *Figaro*, soit les démentis qui y ont été opposés par le général Albertone et ses collègues. Nous nous contenterons de faire remarquer qu'un prêtre français, qui a dirigé l'expédition de secours au Choa, organisée par la Croix-Rouge italienne, M. l'abbé Oudin, prend sur un point loyalement la défense du général Albertone. M. Oudin, qui a séjourné à Adis-Ababa, assure que le général Albertone était invité tous les jeudis à dîner

par le négus, mais qu'il n'accepta cette invitation qu'une seule fois, c'est-à-dire après la conclusion de la paix et que c'est dans cette circonstance que le général porta au négus et à l'impératrice son fameux toast, qui fut suivi, il faut l'ajouter, d'un toast au roi et à la reine d'Italie porté par Ato-Joseph, le secrétaire de Ménélik.

Il a pu y avoir, çà et là, de la part de certains prisonniers des actes de faiblesse, mais ce ne furent sans doute que des exceptions et on aurait tort de généraliser. Dans ses *Souvenirs d'un prisonnier de guerre au Choa*, le major Gamerra cite, à l'actif de plusieurs officiers, des traits de fermeté et de courage dont quelques-uns sont fort honorables. Tel est celui qu'il attribue au lieutenant d'artillerie Caruso. Le négus ayant appris l'arme à laquelle ce dernier appartenait, lui fit demander d'enseigner aux Choans la manière de charger les canons sur les mulets. Le lieutenant Caruso refusa. Ménélik, irrité, lui envoya dire que s'il n'obéissait pas, il aurait à s'en repentir. Au soldat qui lui intimait cet ordre, le lieutenant Caruso répondit ces fières paroles : « Dis à ton négus qu'il peut me faire fusiller ou couper les bras et les jambes, mais que jamais il n'obtiendra de moi ce qu'il demande. »

Dans sa dernière lettre, publiée, il y a quelques jours, par le *Figaro*, le prince Henri assure que, le soir de la bataille d'Adua, plusieurs soldats italiens furent arrêtés par des femmes. Le fait n'a rien d'invraisemblable ni rien non plus de déshonorant. Les femmes abyssines, à la guerre, se battent parfois comme des hommes et elles ne sont pas inférieures à ces derniers en valeur, en énergie et en sang-froid. Il n'est pas impossible que le soir de la terrible journée, une de ces *viragos* abyssines ait pu arrêter quelque soldat épuisé de sang et de fatigue. On n'en pourrait rien conclure contre le courage des Italiens.

En résumé, la captivité des Italiens au Choa, ce douloureux épisode de la dernière guerre italo-abyssine, aura peut-être été féconde en heureuses conséquences. Les deux adversaires aux prises ont appris à se connaître davantage et à s'estimer. Sauf l'une ou l'autre exception, les Italiens ont été à la hauteur de leur mauvaise fortune. Quant aux Abyssins, terribles, et même cruels, pendant le combat, ils ont su se montrer cléments et humains après la victoire. Ils ont maintenu intacte leur réputation de chevalerie, qui est certainement méritée. Ménélik a eu la gloire insigne de donner à tout son peuple l'exemple de la bonté et de la générosité, et certainement, quelles que soient les grandeurs futures réservées à ce monarque moralisateur, la façon dont il a traité les prisonniers italiens restera le plus beau trait de son règne.

François CARRY.

LE CONCILE ANGLICAN

DE LAMBETH

LE PAPE ET L'UNIVERS

Cette assemblée de Lambeth qui, sans prendre le nom de concile, s'en attribue les privilèges puisqu'elle affirme avec éclat le droit auquel elle prétend de compter sur l'assistance spéciale de l'Esprit-Saint promise par Notre-Seigneur à ses apôtres et à leurs successeurs, excite la défiance universelle. Dans la haute comme dans la basse Eglise, tout le monde s'apprête à juger l'Esprit-Saint et à critiquer ses décisions. Le *Church Times* lui-même, le grand organe du ritualisme, et par conséquent chaud partisan de ce semblant de concile, parce que cette réunion donne à l'Eglise anglicane des airs d'Eglise catholique, a pris soin de dire, à la veille de l'ouverture, dans son numéro du 2 juillet, que ce n'était qu'une assemblée de parade, et qu'il était bien entendu qu'elle ne dirait rien qu'on ne pût librement discuter. Cela lui paraissait même un grand avantage. « Il y a cela de bien, disait-il, que, dans une telle assemblée, si l'on enseigne quelque erreur, elle est mise en avant sans autorité, et alors le mal est moins grand. » Cependant il ne voudrait pas qu'on allât jusqu'à se moquer de cette réunion, et à en faire un sujet de plaisanterie et de risée. Or, c'est tout juste ce que font les membres de la basse Eglise, c'est-à-dire les anglicans les plus nombreux, les anglicans de la vieille roche et de la vieille école. Ils ne se contentent pas de publier que cette assemblée de Lambeth n'a aucune autorité, et qu'ils n'ont aucune confiance en elle, ils la trouvent parfaitement ridicule. « Ce grotesque mouvement, *grotesque movements*, de prélats anglais et étrangers ne peut produire aucune impression favorable sur l'esprit du peuple chrétien », dit l'*English Churchman* ¹.

¹ Numéro du 15 juillet.

« Cette assemblée de Lambeth, dit dans le même numéro cette même revue anglicane qui est la revue d'un grand nombre de *clergymen*, cette assemblée de Lambeth, qui se tient les portes fermées, est une assemblée secrète. Les Anglais n'aiment les assemblées secrètes ni dans l'Eglise ni dans l'Etat. La conférence de Lambeth n'a aucun droit à gouverner l'Eglise. »

Les anglicans font surtout un sujet de plaisanterie de ce que le docteur Temple, en vue de se rendre populaire et d'obtenir plus sûrement d'être nommé patriarche, a établi à Lambeth, à côté du concile, une salle à fumer, *a smoking-room*. « C'est là, disent-ils, le plus brillant prestige de la conférence de Lambeth. » Mais ils disent que le docteur Temple en sera pour ses cigares, que les évêques, surtout ceux des colonies, fumeront beaucoup pendant le concile, et qu'ils laisseront le docteur Temple simple archevêque de Cantorbéry, et que « les actes de la conférence de Lambeth s'en iront en fumée, *only in smoke!* »

N'est-ce pas désolant? Les pasteurs qui ont de pareilles brebis à conduire ne sont-ils pas bien à plaindre? Il est vrai qu'ils ont bien quelques motifs de consolation par ailleurs. Mais, à coup sûr, ils ne les trouvent guère dans la docilité de leurs troupeaux.

Un des actes du concile a été porté à la connaissance du public avant sa clôture. C'est que les évêques de Capetown, de Calcutta, de Sydney et de Jamaïca, sont autorisés à prendre le titre d'archevêques. Or, dans son numéro du 29 juillet, l'*English Churchman* dit que ces titres, étant décernés par la conférence de Lambeth, sont parfaitement légitimes, et que ces évêques auront désormais le même droit à se faire appeler archevêque que M. Booth, le grand directeur de l'*Armée du Salut*, en a à se faire appeler *général*. C'est vraiment peu flatteur et peu encourageant.

Mais il y a pire que tout cela. Cette grande assemblée de Lambeth s'était donné la mission de mettre un terme aux dissensions intestines qui déchirent l'Eglise anglicane. Or, avant même qu'elle ait parlé et que le résultat de ses délibérations soit connu, les démarches et l'attitude de ses membres avant l'ouverture de l'assemblée ravivent et accentuent les dissensions qu'elle se propose de faire cesser. Ce pèlerinage des évêques à Ebb's Fleet qui édifie tant le *Guardian* et le *Church Times* excite la colère du *Rock* et de l'*English Churchman*. « Que signifie, dit cette dernière revue, cette étrange et inconvenante séquelle de jubilé qui s'en va à Cantorbéry célébrer la première agression papale qu'ait subie notre royaume? » Les nombreux anglicans, dont ces deux revues et plusieurs autres représentent les opinions, ne peuvent se faire à l'idée que leurs chefs revendiquent la succession

d'un représentant de cette Eglise de Rome dont l'Eglise anglicane s'est séparée, et dont, selon eux, elle doit demeurer séparée.

La grande question sur laquelle les ritualistes et les vieux anglicans ne peuvent absolument pas s'entendre, la question qui les divise le plus profondément et le plus irrémédiablement, c'est la question de l'union des Eglises, de l'union en corps de l'Eglise anglicane avec l'Eglise catholique. Quoi que les évêques réunis à Lambeth disent, et quoi qu'ils fassent, il est impossible d'amener les vieux anglicans à se rallier au projet d'union, et non moins impossible de décider les ritualistes à y renoncer.

Pendant la tenue de l'assemblée de Lambeth, les membres de la basse Eglise, anglicans de vieille roche, ont dit et redit pour la centième fois, mais plus haut que jamais, que cette idée d'unir l'Eglise d'Angleterre à l'Eglise catholique est une idée monstrueuse et révoltante contre laquelle ils ne cesseraient jamais de protester de toutes leurs forces. Dans un article précédent, j'ai cité le *Rock*. Voici ce que dit l'*English Churchman* dans son numéro du 15 juillet :

« Dans la crise présente, il est d'une grande importance de s'expliquer clairement. Nous nous expliquerons donc clairement sur les points suivants :

« 1° L'Eglise d'Angleterre regarde Rome comme « *n'étant pas la véritable Eglise du Christ* ». Elle tient pour certain que Rome est « *idolâtre, au témoignage de la sainte Ecriture, et simplement une prostituée, et l'Antechrist* », et que « *elle est éloignée d'être la véritable Eglise au point qu'il est impossible de l'être davantage* » car « *elle ne conserve pas la pure et saine doctrine de Jésus-Christ* ». (Homélie.)

« Nos évêques et tous les membres du clergé anglican ont souscrit à cette doctrine le jour de leur ordination. »

« 2° L'Eglise d'Angleterre affirme que le Pape est « *un faux prophète du Christ* », un « *ennemi* », un « *traître envers Dieu, n'appartenant pas au Christ, plein de blasphème et chargé d'une horrible impiété* ». (Homélie.)

L'*English Churchman* continue ainsi pendant un long article, démontrant que cette doctrine est la doctrine officielle imposée à l'Eglise d'Angleterre et que tous les membres du clergé ont déclaré, au jour de leur ordination, qu'ils y adhéraient « d'un consentement sincère et qui n'a rien de feint ».

Les citations que fait ici l'*English Churchman* sont empruntées aux *Homélie*s recommandées par les trente-neuf articles de religion, et qui, comme ces trente-neuf articles, font loi pour l'Eglise anglicane. Voici ce que dit le trente-cinquième article :

« Le second livre des homélies, dont nous avons réuni les différents titres dans cet article, contient une doctrine divine, saine et nécessaire dans les temps présents. »

C'est cette doctrine « divine » que professent encore aujourd'hui les membres de la basse Église. Parler d'union avec Rome à des anglicans qui se cramponnent ainsi aux trente-neuf articles, ce n'est pas seulement perdre son temps, c'est les exaspérer.

Et cependant il faut leur en parler, car ce projet d'union, les ritualistes ne peuvent y renoncer.

Les ritualistes comprennent et avouent *qu'en principe* leur isolement les condamne. S'ils s'y résignent, c'est par pure nécessité, une nécessité créée par un *fait* malheureux dont ils ne sont point responsables, et qui n'est que *transitoire*. Montrez-leur que ce *fait* n'est pas *transitoire*, mais *définitif*, l'union en corps étant, non pas *en principe*, mais *en fait*, une chose impossible, et vous leur aurez démontré que leur position est fautive et qu'ils doivent se hâter d'en sortir.

C'est contre cette démonstration faite depuis longtemps et qui amène tous les jours des recrues au catholicisme que la masse des ritualistes regimbe. Pour échapper à l'évidence de cette démonstration, un seul moyen leur est donné : soutenir que l'union en corps est non seulement possible en théorie, — ce que tout le monde admet, — mais vraiment et pratiquement réalisable, et qu'elle a des chances sérieuses de se réaliser. C'est ce qu'ils font, ce qu'ils s'acharnent à faire malgré les preuves évidentes du contraire. Il le faut bien.

Pour les ritualistes, reconnaître que l'union collective est *de fait* rendue impossible, quelle qu'en soit la cause, qu'elle vienne d'eux ou qu'elle vienne de Rome, ce serait reconnaître que pour s'unir à l'Église catholique, ils doivent prendre la voie qu'ont prise les Newman et les Manning. Cette voie, la plupart d'entre eux ne veulent ni la suivre eux-mêmes, ni la laisser suivre aux autres. Ils barrent le chemin en mettant entre eux et Rome le fantôme de l'union en corps. Ils savent maintenant que cette union n'est qu'un fantôme. Tous leurs efforts tendent à lui donner de la chair et des os, un peu de réalité. Nous avons déjà dit que, peu de temps avant l'assemblée de Lambeth, lord Halifax a eu soin d'affirmer bien haut, dans un grand discours qui a eu du retentissement, que « l'union s'accomplira malgré tous les obstacles ». Pendant que les évêques étaient assemblés à Lambeth, au moment même où ils allaient délibérer sur l'union en corps, M. Athelstan Ridley, président de l'*Association pour la promotion de l'unité du christianisme*, leur a présenté une adresse d'une très grande habileté et

d'un ton presque suppliant. Le très adroit président semble ne demander aux évêques que de fixer un jour où l'on offrira des prières pour la réalisation du projet de l'union en corps, et, en réalité, pour qui sait lire entre les lignes, il les conjure de ne point écarter le fantôme si cher aux ritualistes, cette perspective nécessaire pour entretenir des illusions par lesquelles on s'épargne de rudes et, disons-le, d'héroïques sacrifices.

Ce que dira l'assemblée de Lambeth importe peu, puisqu'elle n'a aucune autorité et que personne n'a confiance en elle. Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est, non pas seulement l'impuissance où elle est d'amener une union quelconque, mais la nécessité à laquelle elle est fatalement condamnée d'être un signe de désunion, d'accroître et d'accentuer la désunion : la désunion des deux Eglises en protestant contre les doctrines de Rome, et la désunion des anglicans en froissant les convictions d'un grand nombre d'entre eux.

Cette assemblée crie sur les toits qu'elle vient cimenter la paix, et tout le monde sera témoin qu'elle foment la guerre. Sa raison d'être est de travailler à l'unité, et elle la détruit de plus en plus. Elle fait de plus en plus de l'Eglise d'Angleterre cette maison dont parle l'Évangile qui, étant divisée, est vouée à la ruine.

Il y a là une situation qui n'échappe pas aux ritualistes. Ils sentent bien qu'elle les condamne. Ils comprennent bien que ce faux concile, qui est une démonstration éclatante de leur impuissance à arriver à l'unité, est par là même une démonstration qu'ils n'ont pas la vérité. Ils prévoient l'objection des catholiques, et le *Church Times*, ardent défenseur de la cause ritualiste, prend la précaution d'y répondre avant qu'elle ait été formulée, et avant même que les Pères du concile aient parlé. Il y répond, dans son numéro du 30 juillet, par un article de fond intitulé : *La prétendue unité de Rome*.

L'article débute ainsi : « S'il y a quelque chose qui soit plus efficace que tout le reste pour gagner des convertis à l'obédience romaine, c'est la croyance que Rome est la maison de l'unité. Ailleurs, il peut y avoir des divisions, des querelles, une débauche de jugement propre, mais, chez elle, tout est paix et unité. »

La bonne feuille ritualiste soutient qu'il n'y a pas plus d'unité dans l'Eglise catholique que dans l'Eglise anglicane, et elle en donne des preuves. Elle prétend que, sur cette question de l'union des Eglises, il n'y a pas plus d'accord entre les catholiques qu'entre les anglicans. « Les diverses manières, dit-elle, dont le récent mouvement d'union a été accueilli ont aidé un grand nombre de gens à comprendre ce que vaut l'unité tant vantée de ce corps considéré dans son ensemble. »

A ce sujet, il y a une petite distinction à faire. Il y a à distinguer entre les divergences de vues qui, relativement à cette question de l'union des Eglises, existaient avant l'encyclique *Satis cognitum* et la bulle *Apostolicæ curæ* et celles qui existent après la publication de ces deux actes pontificaux.

Les divergences qui existaient parmi les catholiques avant ces deux actes étaient des plus simples.

D'une part, les catholiques anglais étaient convaincus, sauf de rares exceptions, que les ordinations anglicanes sont nulles, et que, par conséquent, malgré les efforts des anglicans pour faire reconnaître leur validité, elles seraient une fois de plus déclarées nulles par le Saint-Siège. Ils étaient convaincus que les anglicans n'accepteraient jamais cette décision et que, par conséquent, poursuivre un projet d'union en corps, en s'appuyant sur l'espérance de voir les ordres anglicans reconnus valides, ou de voir les anglicans se soumettre à une condamnation de leurs ordres, c'était poursuivre une pure chimère. Ils étaient convaincus que l'union en corps avec l'Eglise catholique d'un corps composé de ritualistes qui n'admettent qu'une partie du dogme catholique, — de membres de l'Eglise large qui n'admettent pas même les dogmes de l'anglicanisme et sont très voisins du rationalisme quand ils n'y tombent pas tout à fait, — et des membres de la basse Eglise qui regardent l'Eglise catholique comme une prostituée et un foyer de superstition et d'idolâtrie, les catholiques anglais étaient convaincus que l'union en corps d'une pareille société avec l'Eglise catholique était une très dangereuse utopie.

D'un autre côté, un certain nombre de catholiques du continent espéraient qu'un nouvel examen de la question de la validité des ordres anglicans pourrait aboutir à reconnaître cette validité, et que cette reconnaissance lèverait bien des obstacles et faciliterait l'union en corps des deux Eglises. Plusieurs même, trompés par les marques de profonde estime et de haute confiance prodiguées par les anglicans à Léon XIII, dont ils se plaisaient à exalter la largeur de vues, la sagesse et l'impartialité, allaient jusqu'à se bercer de l'espérance que, si leurs ordinations étaient, après un long et loyal examen, condamnées par un pontife jouissant à un tel degré de leur confiance, les anglicans se soumettraient à cette condamnation. Il leur paraissait que les ritualistes, un certain nombre du moins, et les plus influents, avaient, par leur attitude même, pris une sorte d'engagement d'honneur d'obéir à Rome et de pousser les autres à suivre leur exemple, et que, dès lors, il était bon de favoriser leurs vues et de les aider dans la poursuite de leur projet.

Lesquels de ces catholiques étaient en désaccord avec le Saint-Siège? Ni les uns ni les autres. Il semble même que, poussé par son grand amour de l'union, et peut-être trompé par certaines promesses, le Saint-Père penchât plutôt du côté de ceux qui espéraient.

Ainsi donc, si, avant l'encyclique et la bulle, il existait, parmi les catholiques, des divergences de vues au sujet de l'union des Eglises, elles portaient, comme cela arrive souvent, sur des points où, l'obéissance n'étant pas commandée, l'unité n'était pas en cause.

Qu'après l'encyclique et la bulle et la manière dont elles ont été accueillies par les partisans de l'union, il n'ait plus été possible sous aucun prétexte, et même en y mettant des réserves, de continuer à faire cause commune avec eux et de les aider à poursuivre leur projet d'union, sans se mettre en opposition avec le Souverain Pontife, et sans se rendre coupable d'une inconvenance, d'un manque de sens catholique, et d'une véritable désobéissance, cela n'est pas douteux. Les anglicans partisans de l'union sont entrés, surtout à partir de la bulle, dans une voie toute différente de celle qu'ils avaient suivie jusqu'alors, et où il ne saurait être permis à un catholique de s'engager, même sous le prétexte de chercher à les en faire sortir. Les ritualistes, en effet, ne se sont pas bornés, — ce qui eût cependant suffi pour obliger les catholiques à se séparer d'eux, — à faire de leur persistance à poursuivre l'union une protestation contre l'autorité du Saint-Siège, ils lui ont surtout donné le caractère d'une injure envers la personne et le caractère de Léon XIII. Ils expliquent la bulle par sa vieillesse, sa faiblesse, son manque de capacité. Ils se consolent de leur échec en disant bien haut qu'un autre Pape plus juste, plus éclairé, plus indépendant, plus capable, ne manquera pas de défaire un jour ce que celui-ci vient de faire sans réflexion et sans connaissance de cause. Ils en appellent du Pape actuel à un autre Pape. Évidemment, de la part des catholiques, s'associer à un projet d'union poursuivi dans ces conditions est devenu une complicité déguisée mais très réelle à une protestation contre l'autorité de l'Église et à une injure envers Léon XIII.

Il est très regrettable, il est profondément douloureux d'avoir à reconnaître que cette complicité a existé et qu'elle existe encore, mais la vérité y oblige. Après l'encyclique et la bulle, la *Revue anglo-romaine*, créée dans le but de poursuivre l'union en corps, n'avait plus de raison d'être. Elle continua néanmoins, en biaisant, en allant un peu à droite et un peu à gauche, un peu du côté de Léon XIII et un peu du côté de lord Halifax, cherchant par des

paroles équivoques à entretenir les espérances que l'encyclique et la bulle venaient de détruire. Dans son numéro du 27 septembre 1896, elle osait bien écrire ce qui suit :

« Que l'union se fasse un jour, nous le croyons fermement. Comment et sur quelles bases se fera-t-elle? Personne au monde ne le sait. »

Evidemment une telle revue devait disparaître. Elle disparut, non pas d'elle-même, mais sous le coup d'une condamnation formelle, exprimée dans un bref. Voici ce bref. Il a été publié en Italie et en Angleterre : en Italie, dans la *Civiltà cattolica*, et en Angleterre dans le *Tablet* et l'*English Churchman*; et le P. Brandi l'a placé dans l'appendice de son livre : *Roma e Cantorbery*. Il n'a pu être publié de la sorte qu'avec la permission du Saint-Père. Il appartient au domaine public.

Ce bref a été écrit pour les catholiques de France, et c'est surtout en France qu'il convient et même, on le voit déjà, mais on le verra encore mieux tout à l'heure, qu'il est devenu nécessaire de le faire connaître.

*A notre Fils bien-aimé François-Marie Richard, cardinal de la sainte Église romaine, archevêque de Paris*¹.

LÉON XIII, PAPE

« CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

« Dans le but de travailler, suivant notre charge, au bien de la religion et au salut éternel des âmes parmi les Anglais, nous avons

¹ *Dilecto Filio Nostro Francisco Maria S. R. E. Cardinali Richard Archiepiscopo Parisiensi.*

Parisiis.

LEO PP. XIII

Dilecte Fili Noster, salutem et Apostolicam benedictionem. — Religioni apud Anglos æternæque animarum saluti pro munere prospicientes, Constitutionem *Apostolicæ curæ*, ut nosti, proxime edidimus. In ea causam gravissimam de ordinationibus anglicanis, iure quidem a Decessoribus nostris multo antea definitam, indulgenter tamen a Nobis ex integro revocatum, consilium fuit absolute iudicare penitusque dirimere. Idque sane perfecimus eo argumentorum pondere eaque formularum tum perspicuitate tum auctoritate, ut sententiam Nostram nemo prudens recteque animatus compellere in dubitationem posset, catholici autem omnes summo deberent obsequio amplecti, tamquam perpetuo firmam, ratam, irrevocabilem. At vero diffiteri nequimus non ita a quibusdam catholicis esse responsum : id quod haud levi Nos ægritudine affectit. — Hoc tecum, Dilecte Fili Noster, communicare ideo placuit, quia ephemeridem *Revue anglo-romaine*, quæ istic evulgatur, præcipue attingit. Sunt namque in eius scriptoribus qui eiusdem Constitutionis virtutem, non ut par est

publié récemment, vous le savez, la Constitution *Apostolicæ curæ*. Dans cette Constitution, Notre dessein a été de juger d'une manière absolue et de trancher complètement la question très grave relative aux ordinations anglicanes, déjà justement jugée par nos prédécesseurs, mais que Nous avons bien voulu examiner de nouveau. Nous l'avons fait avec un tel poids d'arguments et en employant des formules si claires et d'une telle autorité que nul homme prudent et animé d'intentions droites ne saurait concevoir de doutes sur Notre décision. Quant aux catholiques, leur devoir est de l'accepter avec une pleine et entière soumission, comme perpétuelle, définitive et irrévocable.

« Mais nous ne pouvons nous dissimuler que tel n'est point l'accueil qu'elle a rencontré auprès de certains catholiques, et nous en avons éprouvé un grand chagrin. Nous avons jugé à propos de vous faire ces communications, bien-aimé Fils, parce qu'elles visent principalement la *Revue anglo-romaine*, qui est publiée dans votre diocèse. Parmi ses rédacteurs, il en est qui, au lieu de soutenir et d'expliquer notre Constitution comme ils le doivent, l'affaiblissent par leurs tergiversations et leurs discussions. Il faut donc veiller à ce qu'il ne paraisse plus rien dans cette revue qui ne soit pleinement d'accord avec nos intentions. Il vaut certainement mieux qu'elle se désiste et qu'elle garde entièrement le silence dès lors qu'elle apporterait un obstacle à Nos desseins et au but excellent que Nous poursuivons. De même aussi, puisque parmi les Anglais séparés de notre foi, ces certains hommes qui avaient l'air de chercher auprès de nous la vérité au sujet de leurs

tuentur atque illustrant, sed infirmant potius tergiversando et disceptando. Quocirca evigilare oportet ut ex tali ephemeride ne quid dimanet quod cum propositis Nostris non plene conveniat : certeque præstat eam desistere atque omnino silere, ubi eisdem propositis ceptisque optimis difficultatem sit allatura. Similiter, quando ex Anglis dissidentibus ii certi homines qui veritatem rei de ordinationibus suis exquirere a Nobis sincero animo videbantur, veritatem ipsam a Nobis coram Deo significatam, animo longe alio acceperunt, plane consequitur ut catholici quos supra commemoravimus, in eis que vir aliquis religiosus, agnoscant officium suum. Iam nunc enim nec æquum fuerit nec decorum sibi, illorum hominum adiungi et quoquo modo suffragari consiliis; quod etiam optato religionis incremento possit non minime obesse.

De his igitur rebus quæ magni momenti sunt, exploratæ prudentiæ ac sollertiæ tuæ, Dilecte Fili Noster, valde confidimus : auspiciemque divinorum munerum ac testem peculiaris Nostræ benevolentiæ, Apostolicam tibi benedictionem peramanter impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die V novembris anno MDCCCXCVI, Pontificatus Nostri decimo nono.

ordinations avec un esprit sincère, ont accueilli cette vérité avec des dispositions bien différentes, il suit de là que les catholiques dont nous avons parlé plus haut, et parmi eux un religieux, doivent reconnaître leur devoir. Désormais, il y aurait de leur part une transgression et une inconvenance à se prêter aux desseins de ces hommes et à les favoriser en n'importe quelle manière. Il résulterait de là un grand obstacle à l'accroissement désiré de la religion.

« Au sujet de ces choses qui sont d'une grande importance, Nous avons beaucoup de confiance, bien-aimé Fils, en votre prudence et en votre habileté connues : comme présage des dons divins et comme gage de notre particulière bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près de Saint Pierre, le 5 novembre de l'année 1896, la dix-neuvième de Notre Pontificat.

« LEON XIII, PAPE. »

Quand la *Revue anglo-romaine* eut cessé de paraître, l'*Univers*, qui l'avait soutenue jusqu'au bout, continua son œuvre.

Le dessein que Léon XIII défend expressément aux catholiques de favoriser *en aucune manière*, c'est le dessein qu'ont les ritualistes de poursuivre leur dangereuse chimère de l'union en corps. Ce dessein domine chez eux tous les autres, et ils l'ont tout particulièrement à cœur.

Ils tiennent à ce qu'il ne puisse être dit qu'ils ont renoncé à ce projet, parce que la perspective de cette union collective, quelque chimérique qu'elle soit, retient dans l'Eglise anglicane un grand nombre de ses membres. Voilà pourquoi, dans le bref qu'on vient de lire, le Saint-Père assure que favoriser les vues ritualistes, en continuant à parler d'union en corps, c'est porter un grand dommage aux progrès du catholicisme en Angleterre. C'est l'avis de tous les évêques catholiques et de tous les prêtres catholiques de l'Angleterre. C'est pour cette raison qu'ils n'ont jamais favorisé le projet d'union collective. Ils l'ont toujours regardé comme irréalisable, et sa poursuite leur a toujours paru de nature à enrayer le mouvement des conversions individuelles.

L'*Univers*, lui, est d'un avis tout contraire. Il pense et il ne cesse de dire que, même après les condamnations de Rome, il y a lieu de chercher à réaliser le projet d'union en corps. M. Tavernier écrivait, dans le numéro de l'*Univers* du 26 septembre, bien longtemps déjà après les condamnations de Rome, cet éloquent plaidoyer en faveur de l'union en corps :

« La grande affaire est d'encourager la bonne volonté, le zèle et la foi des anglicans qui travaillent à la restauration de l'unité. Ils

sont fort éloignés de nous, sans doute. Mais s'ils professaient la doctrine intégrale, il n'y aurait plus lieu de les exhorter et de les aider à faire un pas décisif. »

On pouvait croire et dire cela, au moins en France où nous ne voyons pas les hommes et les choses d'Angleterre d'assez près, avant l'encyclique et la bulle. Je l'ai cru et dit moi-même. Il n'est plus permis de le croire et de le dire maintenant, et pour le comprendre il n'était pas nécessaire que le Pape parlât : le sens catholique le plus élémentaire suffisait.

Aussi n'y a-t-il plus aujourd'hui, parmi les catholiques de France et d'ailleurs, pour penser ce que pense M. Tavernier et oser le dire, que ces esprits qui ont des raisons « que la raison ne connaît pas ». Ces esprits sont tout juste au nombre de deux : M. Tavernier lui-même et un jeune homme qui ose bien parler, mais qui n'ose pas se nommer. M. Tavernier, lui, a le courage de parler sans masque. Avec la permission de M. Eugène Veillot, bien averti (et dans tous les cas averti par moi dès le mois de septembre dernier, je puis en fournir une preuve écrite), de ce que cette persistance à favoriser les vues, pour le moins fort suspectes, de protestants en révolte ouverte contre le Pape a de choquant dans un journal catholique, — avec la permission de M. Eugène Veillot, M. Tavernier ne manque aucune occasion d'abuser de la publicité de l'*Univers* pour essayer de rallier les catholiques de France à la cause perdue des ritualistes. Il trouve ou feint de trouver des raisons de poursuivre le projet d'union collective jusque dans les raisons les plus évidentes de l'abandonner. On connaît la protestation publiée contre la bulle *Apostolicæ curæ* par les archevêques anglicans. Entre autres erreurs, — on en a compté soixante-douze, — ils nient formellement la papauté. Cette lettre parut à M. Tavernier de bon augure, et quelques jours seulement après sa publication dans les feuilles anglaises, et alors qu'elle n'était pas encore connue en France, on lisait en tête du numéro de l'*Univers* du 16 mars un article sur cette lettre, signé de M. Tavernier, et où à peu près tout est à reprendre. L'article fut blâmé par le *Tablet* et loué par le *Guardian*. Le *Guardian*, revue ritualiste, organe de lord Halifax, le trouva si bien en harmonie avec ses propres idées qu'il le reproduisit comme « très intéressant », *very interesting*. Je le crois bien ! C'est dans son numéro du 17 mars que le *Guardian* reproduisit cet article « très intéressant » publié dans l'*Univers* le 16 mars. Qu'on veuille bien s'arrêter un instant à considérer ces dates : elles sont aussi suggestives qu'incontestables. Elles montrent, surtout quand on tient un compte exact du temps exigé par les communications, les touchants

et fraternels rapports qui existent entre l'*Univers* et le *Guardian*. Ce « très intéressant » article se termine ainsi :

« Quand on n'envisage que ce qui reste à faire, on doute du succès final. Mais quand on pense à tout ce qui a été fait pour préparer un rapprochement qui semblait entièrement impossible, on se sent pénétré d'espérance. »

Quand il s'agit d'encourager les ritualistes à poursuivre leurs projets d'union et de blâmer les catholiques anglais, les évêques surtout, M. Tavernier ne se contente pas d'écrire dans l'*Univers* ; il ne craint pas de voyager et de traverser la Manche. Un mois après la publication de l'encyclique *Satis cognitum*, il allait assister au fameux *meeting* des ritualistes, tenu à Londres sous la présidence de lord Halifax, et il écoutait, afin de pouvoir le défendre, le déplorable, l'incroyable discours de M. Portal, un Lazariste ! Non seulement M. Portal exhorta les ritualistes à persister dans la poursuite de l'union en corps, mais il blâma ouvertement les évêques catholiques et tout le clergé catholique d'Angleterre, de s'attacher à la méthode des conversions individuelles. Le scandale fut très grand. Toutes les feuilles catholiques, le *Tablet* en tête, firent entendre des réclamations très vives. L'*Univers* tint tête au *Tablet*. Il devint dès lors évident que si le *Tablet* est l'organe du cardinal Vaughan, l'*Univers* est la Semaine religieuse de lord Halifax.

Ce n'est pas tout, ou plutôt cela n'est presque rien. Voici la grosse affaire.

Le jour où se tenait à Londres le *meeting* ritualiste où M. Portal, assisté de M. Tavernier, affirmait aux anglicans que les évêques catholiques anglais avaient tort de vouloir s'obstiner à suivre la vieille méthode des conversions individuelles, et qu'il fallait bien plutôt travailler à procurer l'union collective ; ce jour-là, dis-je, se trouvait également à Londres, par hasard sans doute, un jeune homme de Paris qui était secrétaire de la *Revue anglo-romaine*. Ce jeune homme a écrit dans le *Monde*, quand le *Monde* existait, quelques articles qu'il signait : *Vivian*. Il y eut aussi dans la *Revue anglo-romaine* un article de lui signé de ce nom. Quand cette revue eut été supprimée par Rome, « Vivian » continua la *Revue anglo-romaine* dans l'*Univers*, sous la forme de « Lettres d'Angleterre » et en prenant le nom de « Coningsby ». De même que « Coningsby » est « Vivian », de même les *Lettres d'Angleterre* sont la *Revue anglo-romaine* en petit. Même but : faire croire aux catholiques de France que, malgré les condamnations de Rome, lord Halifax a raison de poursuivre son projet d'union collective. Même esprit : la différence n'est que dans le dosage.

Ce dosage est pratiqué avec une habileté qui fait honneur à « Coningsby » ou à lord Halifax. Ces « Lettres d'Angleterre » sont destinées à tenir au courant de ce qui se passe d'intéressant de l'autre côté de la Manche, des événements politiques, de la question scolaire. Tout naturellement, il faut parler aussi, — surtout dans un journal comme l'*Univers*, — de la question religieuse, de la question anglicane. C'est un point que l'ancien secrétaire de la *Revue anglo-romaine* n'oublie jamais et surtout qu'il n'oublie jamais de traiter exactement comme le traitait la *Revue anglo-romaine* et comme le traiterait lord Halifax lui-même s'il tenait la plume sans vouloir être reconnu. Les vues de « Coningsby » coïncident d'une manière remarquable avec celles de lord Halifax, et à ce sujet, je ferai remarquer que ce nom de « Coningsby » n'est pas seulement un pseudonyme : il est un mensonge. Il tend à faire croire que ces lettres sont écrites par un catholique anglais, et que, parmi les catholiques anglais, il s'en trouve un certain nombre qui sont favorables aux vues de lord Halifax. Or cela est un mensonge.

Du reste, cette invention de « Coningsby » est assez bien imaginée. Elle est commode. Seulement lord Halifax en abuse un peu. Il ne se contente pas de s'en servir pour essayer de propager ses idées parmi les catholiques de France ; il y trouve aussi un moyen de rehausser à nos yeux les dignitaires anglicans dont il croit s'être assuré le concours, le nouvel archevêque de Cantorbéry, par exemple, le docteur Temple. Le mal est qu'il nous le recommande d'une manière qui suppose une haute idée de notre naïveté. C'est ainsi que dans le numéro de l'*Univers* du 17 janvier, « Coningsby » nous représente le docteur Temple comme adonné à l'étude de saint Thomas. Quel digne archevêque ! Les Anglais qui ont lu le numéro de l'*Univers*, à commencer par le docteur Temple lui-même, ont dû quelque peu sourire.

Lord Halifax, voyant qu'on le laissait faire et qu'on paraissait le croire, même quand il dépassait les limites de la vraisemblance, s'est enhardi peu à peu. Le 1^{er} juin, il adressait à l'association de ritualistes dont il est le président, un long discours très étudié où la révolte contre Rome est plus accentuée encore que dans les précédents : ce qui est beaucoup dire. Il y représente, avec ce ton de mépris dont il ne se départ plus, Léon XIII comme un pauvre vieillard qui ne sait pas le premier mot des questions religieuses sur lesquelles il s'est prononcé et qui se laisse mener par les catholiques anglais. Il est d'avis qu'il ne faut pas lui en vouloir. Il exhorte ses partisans « à attendre avec patience les revanches du temps ». Il est convaincu que la bulle *Apostolicæ curæ* sera un

jour réformée. « Il n'arrivera pas toujours que les chefs de l'Eglise romaine regarderont comme de leur devoir d'élargir le plus possible l'abîme entre eux et d'autres chrétiens afin d'obtenir des conversions. Des conseils plus sages et plus charitables prévaudront un jour. »

Voici maintenant ce que « Coningsby », dans le numéro de l'*Univers*, du 18 juin, nous dit de ce discours qui n'est qu'un tissu de sophismes et d'allégations injurieuses à notre grand et admirable Léon XIII :

« Lord Halifax a retracé l'histoire de l'Eglise anglicane pendant le règne dont on s'apprête à célébrer le soixantième anniversaire. Il l'a fait d'une façon magistrale... Lord Halifax a tenu à rendre solennellement hommage aux généreuses intentions de Léon XIII, se refusant à voir dans la publication de la bulle *Apostolicæ curæ* le terme d'un plan organisé uniquement en faveur des conversions individuelles. »

Eh bien, je l'affirme et je renvoie ceux qui ne me croiraient pas au texte anglais du discours de lord Halifax qu'ils trouveront dans le numéro du *Church Times* du 4 juin, cette assertion n'est pas à peu près le contraire, elle est absolument le contraire de la vérité.

Dans ces mêmes « Lettres d'Angleterre », où il analyse si fidèlement le discours de lord Halifax, « Coningsby » nous donne une information significative : « Sa Seigneurie, dit-il, a exprimé plus fortement que jamais l'espoir qu'en dépit des difficultés, anciennes ou nouvelles, l'heure n'est pas éloignée où il sera permis de reprendre avec le Siège apostolique ces négociations fructueuses entamées naguère en vue d'arriver à l'union. » Ce n'est pas tout à fait ce que Sa Seigneurie a dit aux Anglais. C'est seulement ce qu'il dit aux Français. La nuance vaut la peine d'être remarquée, parce qu'elle montre que tout est calculé dans ces informations. Aux Anglais Sa Seigneurie a simplement dit, sans ajouter un mot de plus, — on peut s'en assurer : « La réunion s'accomplira malgré tous les obstacles, *Despite all obstacles reunion will yet be accomplished.* » Quant à l'heure, Sa Seigneurie s'est bien gardée de dire aux Anglais qu'« elle n'est pas éloignée ». Ils voient très bien que, même simplement, l'heure de reprendre des négociations avec le Saint-Siège est très éloignée, si jamais elle arrive. D'ailleurs, les Anglais savent attendre. Pour les Français, c'est une autre affaire. Il n'y a aucun inconvénient à les traiter en gens crédules, et il faut toujours les traiter comme des gens pressés. On leur dira donc que « l'heure n'est pas éloignée ». Cela entretiendra leur enthousiasme. Grâce à l'*Univers*, toutes

les fois que lord Halifax parle, il a deux publics : un public anglais et un public français. En ne prononçant qu'un seul et même discours, il ne dit pas la même chose aux deux, et ne traite pas les deux de la même manière. Avec le second de ces deux publics, il se gêne assez peu.

Là où son sans-gêne paraît le plus, c'est dans la manière dont il joue un double jeu, se montrant en Angleterre tel qu'il est, c'est-à-dire un esprit aigri par un échec et un révolté irréconciliable, et posant devant le public français comme un homme qui rend justice à Léon XIII et qui est bien près de se soumettre aux condamnations qui l'ont frappé. Si on objecte à « Coningsby », — cela a été fait dans le n° du 25 juin de l'*Univers*, — que lord Halifax a prononcé les phrases que j'ai citées plus haut, il n'est pas embarrassé pour si peu. Il répond dans le n° du 30 juin de l'*Univers* que ces phrases s'expliquent par « le milieu dans lequel elles ont été prononcées ». Mais je vais citer tout ce passage : on ne me croirait pas.

« L'important, dit « Coningsby », l'important pour apprécier avec justice les paroles de lord Halifax, c'est de bien se rendre compte de la personnalité de l'orateur et du milieu dans lequel elles ont été prononcées. Lord Halifax est un anglican, président d'une société anglicane, parlant à des anglicans. » Puis arrivant à la bulle *Apostolicæ curæ* que lord Halifax a déclarée réformable, « Coningsby » explique très bien cela aussi : « Il ne se soumet pas encore à la condamnation formelle qu'elle contient; mais, s'il en était autrement, cela voudrait dire que lord Halifax a quitté l'Église anglicane, et, malheureusement, ce n'est pas encore le cas. »

Ce morceau est un pur chef-d'œuvre. Pour le rendre tout à fait admirable, il suffirait de ce *pas encore*. Je voudrais bien savoir ce que les ritualistes, et surtout lord Halifax lui-même, pensent de ce *pas encore*. Mais plutôt, je sais très bien ce qu'ils en pensent; ce que je désire savoir, c'est ce qu'ils ont à en dire.

Cette figure de lord Halifax, qui m'apparaît sous des aspects différents suivant que je la regarde dans les journaux anglais ou dans l'*Univers*, me rappelle ce *christ* que j'ai vu autrefois au musée d'Avignon. Si on le regarde en face, on est frappé par ce qu'il y a, dans cette figure, de détresse et de douleur. De profil, au contraire, il présente l'expression d'une résignation sereine. De même pour lord Halifax. Vu du côté de l'Angleterre, du côté des journaux anglais, de tous sans exception, anglicans et catholiques, c'est-à-dire du côté par où il est obligé de se montrer tel qu'il est, c'est le sectaire opiniâtre qui ne pardonne point, qui ne pardonnera jamais à Léon XIII de l'avoir condamné, et qui s'obstine à rester

dans la ligne d'où il a voulu le faire sortir et exhorte les autres à y demeurer avec lui. Mais c'est surtout l'homme humilié devant le public et contrarié dans ses vues qui se console d'un échec et se venge d'une condamnation par le mépris. Depuis la bulle *Apostolicæ curæ*, tous ses discours suent le mépris pour l'auguste personne de Léon XIII. C'est, du reste, la note qui domine dans les feuilles ritualistes, dans les feuilles qui représentent le plus fidèlement les dispositions de lord Halifax. Elles ne se lassent point d'y revenir et d'y insister. Le grand organe ritualiste, le *Church Times*, disait encore, dans son numéro du 23 juillet, que « Léon XIII n'est qu'un outil entre les mains des catholiques anglais », et que les catholiques anglais eux-mêmes « cachent mal leur mépris pour lui ». Le *Church Times* ajoute : « Nous, anglicans, nous avons pour ce Pape un respect bien plus sincère, non sans un mélange de pitié, que ceux qui font mouvoir les fils de son gouvernement. » Mais, dans le mépris qu'ils ont montré pour Léon XIII, ni le *Church Times* ni le *Guardian* n'ont égalé lord Halifax.

Et voilà l'homme dont l'*Univers* s'est fait la Semaine religieuse, et dont il favorise les projets!

Pour voir lord Halifax sous cet aspect, il n'y a qu'à le regarder du côté de l'Angleterre, ce que l'on ne fait guère en France. Pour moi, il y a longtemps que je le regarde de ce côté. Outre les journaux et les revues que je reçois par occasion, en grand nombre, et une correspondance anglaise assez étendue, je reçois et lis régulièrement le *Tablet*, le *Guardian* et le *Church Times*. De plus, je suis de nouveau en Angleterre depuis plus d'un mois. Eh bien, j'affirme que le lord Halifax que je viens d'esquisser est le seul que l'on connaisse ici. S'il en est un autre, qu'il se montre. Qu'il dise seulement qu'il reconnaît comme authentique et ressemblant le portrait qu'il fait tracer de lui dans l'*Univers*.

Mais, dira « Coningsby », lord Halifax ne peut se montrer en Angleterre aussi catholique qu'il l'est sans compromettre le succès du projet d'union collective. Il faut tenir compte du « milieu ». On nous a raconté cette histoire pendant deux ans, et elle a rencontré passablement d'auditeurs naïfs. Je ne me cache pas d'avoir été du nombre. Mais, pour y croire aujourd'hui, il faut autre chose que de la naïveté. D'ailleurs, non seulement il n'est plus possible d'y croire, mais cela n'est plus permis. Léon XIII, très heureusement, y a mis son *veto*. Il a vu, lui aussi, lui surtout, cette double figure de lord Halifax. Il a vu à ses pieds un lord Halifax désireux de rattacher l'Eglise anglicane au siège de Pierre, un lord Halifax presque catholique et dont la conversion ne tenait qu'à un fil, un lord Halifax ne cherchant que la vérité, et « paraissant la demander

au successeur de Pierre relativement aux ordinations anglicanes dans des dispositions sincères. *Qui veritatem rei de ordinationibus suis exquirere a Nobis sincero animo videbantur.* » Et puis il en a vu un autre : le lord Halifax qui « lorsque cette vérité qu'il cherchait avec tant d'empressement lui a été signifiée par le Vicaire de Jésus-Christ, devant Dieu, l'a accueillie avec des dispositions bien différentes. *Veritatem ipsam a Nobis coram Deo significatam animo longe alio acceperunt.* » Il en a tiré cette conclusion vraiment obvie, *plane consequitur*, que les catholiques qui avaient jusqu'ici soutenu les ritualistes devaient cesser de les soutenir, et il leur a formellement interdit de se montrer favorables à leurs desseins en *aucune manière, quoquo modo.*

Or l'*Univers* fournit au projet de lord Halifax un appui d'autant plus considérable qu'il passe pour un journal catholique. Cet appui vient, non des adhérents à la cause ritualiste qu'il recrute en France, — il n'en recrute aucun, — mais de ce qu'il paraît représenter un courant d'opinion, qui, même après les condamnations de Rome, serait favorable à la poursuite de l'union en corps. Ce prétendu courant d'opinion parmi des catholiques, permet à lord Halifax d'opposer, avec des apparences de vérité très propres à convaincre les ritualistes, catholiques à catholiques, les catholiques de France aux catholiques d'Angleterre, et de présenter sous un aspect vraiment séduisant sa thèse favorite. Cette thèse, c'est que si les catholiques anglais voient de mauvais œil qu'il poursuive son projet d'union en corps, cette opposition ne leur est point inspirée par des sentiments catholiques, mais par des sentiments de rivalité et de jalousie. La preuve c'est que les catholiques français, tout aussi bons catholiques que ceux d'Angleterre, se montrent favorables à la poursuite de ce projet et qu'ils l'encouragent, même après les condamnations de Rome, par l'organe de l'*Univers*. L'obstacle mise au succès de ce projet vient uniquement des personnes et, par conséquent, il n'est que momentanément. Cet obstacle vient tout simplement de ce que, par jalousie, l'archevêque actuel de Westminster est opposé à ce projet, et de ce que le Pape actuel se laisse mener par cet archevêque comme une marionnette. « Si un homme comme le cardinal Wiseman avait été archevêque de Westminster, disait lord Halifax, dans son discours du 1^{er} juin, que « Coningsby » nous signale comme « magistral », les résultats auraient pu être très différents... Quand on considère l'animosité déployée par le cardinal Vaughan et ceux qui ont agi pour lui, peut-on être surpris de ce qui est arrivé? »

L'animosité d'un archevêque et la faiblesse d'un pape, voilà, d'après lord Halifax, d'où sont sorties les condamnations récentes.

Vienne un archevêque bienveillant ou simplement un pape indépendant et capable, et tout sera vite arrangé. C'est bien ainsi, toujours d'après lord Halifax, qui a soin de mettre les apparences de son côté, c'est bien ainsi que les catholiques de France, dont l'*Univers* se prétend l'organe, considèrent les choses. Ils n'osent rien dire du Pape. Mais ils ne négligent aucune occasion de montrer leurs sympathies pour les ritualistes et leur blâme pour l'animosité dont ces ritualistes sont l'objet de la part du cardinal Vaughan. Pour faire croire cela à ses partisans, lord Halifax n'a pas besoin de grands frais d'éloquence. Il lui suffit de déployer devant eux certains numéros de l'*Univers*, le numéro du 15-16 juillet, par exemple, qui contient de très remarquables « Lettres d'Angleterre » de « Coningsby ». Il y parle de la conférence de Lambeth. Il était bon d'en parler. Dans cette réunion de deux cents dignitaires de l'Eglise anglicane qui, au lendemain de la bulle déclarant leurs ordinations nulles, forment une espèce de concile comme s'ils étaient des évêques, il y a un acte éclatant de protestantisme et de révolte contre Rome qu'il eût été digne d'un journal catholique de dénoncer et de flétrir. Mais dans les « Lettres d'Angleterre », pas un mot de blâme. « Coningsby » nous fait admirer la beauté des cérémonies accomplies et la majesté des offices célébrés par ces évêques. « Le service d'ouverture, dit-il, a été des plus imposants. » Vraiment! Et il nous en fait, avec une visible complaisance, une description détaillée. Il rapporte le singulier début de la singulière allocution adressée par l'archevêque de Cantorbéry aux évêques anglicans. Pas une observation sur ce début et sur cette allocution. Belles cérémonies, discours qu'on paraît trouver édifiant, que veut-on de plus?

Il y a eu un autre office célébré à Westminster-Abbey, où l'archevêque d'York, le très ritualiste docteur Maclagan, a adressé, lui aussi, une allocution aux évêques qui étaient sur le point de se réunir à Lambeth. Cet ami de lord Halifax a déblatéré contre l'Eglise catholique, contre l'Immaculée-Conception et contre le culte de la sainte Vierge en général. Bien entendu, « Coningsby » se garde bien de nous parler de cet exploit ritualiste et de beaucoup d'autres du même genre par lesquels les étranges Pères du concile, tant admirés par l'*Univers*, se sont préparés à entrer dans le cénacle de Lambeth. Cela aurait gâté les affaires de lord Halifax. Il nous dit seulement que « le mouvement de la haute Eglise gagne chaque jour du terrain, préparant les esprits à des évolutions futures ».

Dans ces mêmes « Lettres d'Angleterre », l'ancien secrétaire de la *Revue anglo romaine* attire notre attention sur un article du

Month, la revue des PP. Jésuites anglais. C'est un article du P. Tyrrell, intitulé : *Perspectives de la réunion*. Ces perspectives sont multiples et le P. Tyrrell les expose avec une grande finesse d'analyse. La plus frappante est celle-ci : « Il n'y a pas à penser à la possibilité d'une union en corps », dit le P. Tyrrell. De cette perspective-là, « Coningsby », comme on le pense bien, ne dit pas un mot. En analysant le mouvement ritualiste, le P. Tyrrell met en relief ses traits caractéristiques, par exemple l'inquiétude qui le tourmente, le malaise auquel il est continuellement en proie, le mécontentement de lui-même, le besoin de sortir de son isolement et de se rattacher à l'Église. De tous ces traits « Coningsby » ne nous dit rien. Mais il y a une pensée du P. Tyrrell, qui est celle de tous les catholiques, et que le cardinal Vaughan en particulier a plusieurs fois exprimée, et même fortement exprimée, et que notre « Coningsby » nous signale avec admiration comme si jamais personne ne l'avait émise avant le P. Tyrrell. C'est que le mouvement ritualiste « doit être attribué à l'action directe et immédiate de l'esprit de vérité, non à coup sûr dans l'Église anglaise, mais chez ceux qu'il pousse à sortir de cette Église ». Pourquoi « Coningsby » a-t-il signalé cet article? Uniquement pour relever cette pensée. Pourquoi a-t-il relevé cette pensée? Uniquement pour avoir l'occasion de lancer cette épigramme qui est purement et simplement une calomnie. « Loin de considérer les anglicans comme « des suppôts du diable », le P. Tyrrell veut voir en eux des instruments de la Providence qui font pénétrer des éléments de vérité dans des milieux non encore préparés à recevoir la vérité intégrale ».

Mais vraiment qui donc pourrait bien être en désaccord avec le P. Tyrrell sur ce point? Il y a donc quelqu'un qui a dit ces odieuses paroles mises entre guillemets que les anglicans sont « des suppôts du diable »? Non, ces paroles, aussi absurdes qu'odieuses, personne ne les a dites, absolument personne. Mais il y a quelqu'un qui les prête au cardinal Vaughan, et ce quelqu'un, c'est lord Halifax. Je ne crains pas de le dire, lord Halifax n'a pas seulement été l'inspirateur de ces « Lettres d'Angleterre », mais par mégarde il y a mis sa signature. On m'assure que quelques jours avant que ces « Lettres d'Angleterre » parussent dans l'*Univers*, le jeune « Vivian », devenu « Coningsby », afin de continuer la *Revue anglo-romaine*, était l'hôte du noble lord. J'ai peut-être été mal informé. J'espère que nous saurons bientôt à quoi nous en tenir. C'est un bruit qui, vu les circonstances, mériterait, s'il était faux, d'être démenti.

Je reviens maintenant au *Church Times*. Il verra, par ces pages, que j'aurai soin de lui faire envoyer, que je suis loin de ne

pas attacher d'importance à la légèreté avec laquelle certains catholiques se mettent en désaccord avec le Chef de l'Eglise sur des questions religieuses. Mais encore n'y a-t-il rien là qui détruise ou même qui affaiblisse l'unité de l'Eglise catholique. Parce que M. Tavernier et le jeune « Coningsby » écrivent de temps à autre des entrefilets où perce une sourde opposition aux vues du Souverain Pontife, et parce qu'un journal catholique consent à leur prêter sa publicité, l'unité de l'Eglise catholique est-elle menacée? Assurément non. Elle l'est si peu que, d'un signe, le Souverain Pontife pourrait faire cesser ce manège. Ce signe, il n'aura pas besoin de le faire. Pour mettre fin à ce manège, il aura suffi de le signaler. Dans le numéro de l'*Univers* du 1^{er} août, son rédacteur en chef dit, probablement pour la centième fois : « Nous suivons invariablement Rome. » On voit ce qu'il en est. Mais, pour continuer à vivre, il faut que l'*Univers* garde cette enseigne, et, gardant cette enseigne, il ne pourra, maintenant que son jeu est découvert, continuer, même d'une manière sournoise, son opposition au Pape. Les choses ne se passent pas dans l'Eglise catholique comme dans l'Eglise anglicane, quoi qu'en dise le *Church Times*. La *Revue anglo-romaine* suivait une ligne contraire aux vues du Pape; le Pape n'a eu qu'à écrire à l'archevêque de Paris : *præstat eam desistere*, et la *Revue* a disparu. Que le Pape écrive ces mots à l'archevêque de Paris au sujet de l'*Univers*, et l'*Univers* disparaîtra demain ou se modifiera. Si l'archevêque de Cantorbéry et même tous les évêques récemment réunis à Lambeth faisaient savoir au *Church Times* qu'il est en désaccord avec eux sur tel ou tel point, au sujet de l'union des Eglises, par exemple, le *Church Times* disparaîtrait-il, et même s'en troublerait-il le moins du monde? Très certainement non.

Il y a entre l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane cette petite différence que l'Eglise anglicane n'a pas de tête, pas de chef pouvant réclamer et obtenant l'obéissance en matière religieuse, tandis que l'Eglise catholique en a un : l'évêque de Rome que, depuis bientôt dix-neuf siècles, les catholiques n'ont cessé de regarder comme le successeur de Pierre et le Vicaire de Jésus-Christ.

P. RAGEY,
Mariste.

La fin prochainement.

GORGEANSAC¹

IV

La maison de Jean Flahor était une gentilhommière, isolée au sommet d'une colline, entre les champs et la forêt. Derrière les pins qui l'abritaient au nord s'ouvrait une gorge profonde; en face, à perte de vue, sillonnée de routes, la campagne déroulait ses larges ondulations.

Un pays de chasse et de rêve, une lande sauvage, dominant des marécages où les touffes de joncs s'animaient du cri des bécassines; les roseaux d'un étang poissonneux y favorisaient l'embuscade des hérons et l'hiver y faisait refluer des vols d'oiseaux, surpris par la neige ou harassés par le vent.

Le poète vivait là, exempt d'inquiétudes matérielles.

Edgard Poë affirme que les quatre conditions élémentaires du bonheur sont : « la vie en plein air, l'amour d'une femme, le détachement de toute ambition et la création d'un beau nouveau. »

De cet art, personnel et inattendu, Flahor avait au moins le désir et la passion, deux signes de noblesse intellectuelle.

Le plein air, les grands horizons, la vie de la forêt, les évolutions des terres cultivées, toute l'objective beauté des choses l'avait séduit; il en poursuivait les reflets et composait des poèmes avec le paresseux amour de ceux qui n'ont pas d'ambition.

Quand la solitude lui pesait, il s'en allait dans la plaine retrouver les bergers. Il aimait les petites gens pour leur bonne foi, leurs effusions, leur langue imagée. Il appréciait les aristocrates. Il accueillait les pauvres comme des envoyés du Christ. Aux murs de sa chambre, beaucoup de paysages et des volumes de choix.

Ses poètes d'élection étaient Villon, La Fontaine, Alfred de Vigny, Baudelaire. Du côté des prosateurs : Bossuet, La Bruyère, Saint-Simon, La Rochefoucauld, Chateaubriand, Flaubert. Entre tous les étrangers, il préférait François d'Assise, Goethe, Dante, Spinoza. Et parmi les lointaines figures de philosophes, de théologiens et d'apôtres, celle de saint Paul lui apparaissait comme la plus grande de toutes.

Le soir, en compagnie de sa vieille tante et de la servante au-

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1897.

vergnate qui l'avait bercé, il lisait volontiers l'almanach; il écrivait aussi des suppliques aux puissants de la terre, à ceux qui disposent des emplois ou qui peuvent soulager les misères humaines.

— Nous sommes ridicules, ma pauvre tante, avec nos protégés. Est-ce que tu crois que ce commandant de corps d'armée va nous répondre? Et cette Excellence? Elle ne me connaît ni d'Eve ni d'Adam!

— Ecris, écris toujours, répondait l'humble femme en égrenant son chapelet.

Elle répandait la vertu des *Ave Maria* sur les phrases de son neveu. Et beaucoup répondaient à ce rimeur inconnu.

Les soirées s'achevaient en causeries : projets d'avenir, histoires de famille, souvenirs des morts. Jean aimait à parler de son père, qu'il retrouvait dans sa mémoire, beau et souriant; de sa mère, partie si jeune, et dont les yeux mélancoliques restaient ouverts sur lui.

Les morts ne sont pas loin de nous. Si nous les interroignons plus souvent, ils amèneraient nos cœurs à des certitudes qui se dérobent aux recherches vaines de l'esprit.

Toutefois, l'homme ne veut pas être seul. Au fond de ses visions panthéistiques, Jean retrouvait cette jeune fille que la fortune n'avait pas éblouie. Pourquoi cette amazone l'avait-elle suivi? Pourquoi lui souriait-elle et pas à d'autres? Il l'aimait aussi, mais pour elle-même, d'un amour qui l'effrayait. Elle était trop riche; dans les résistances qu'il prévoyait, les accusations d'ambition et de calcul le blessaient déjà.

Elle allait venir bientôt. Il lui dirait loyalement sa pensée, en dehors de cet oncle qui ne soupçonnait rien.

Oh! rien absolument. Du haut de sa vénerie, Gorgeansac voyait venir à lui les marquis et les comtes. Les barons ne comptaient pas, à plus forte raison ce poète de vingt-six ans, avec ses quelques mille livres de rente, une misère.

Toutefois, Gorgeansac le ménageait, à cause de ses relations. Ce paysan avait des personnages dans sa manche. Le duc de Saint-Christophe le défendait aux *Jardins d'Académus*; le cardinal de Juilly l'honorait de son affection; des ministres, que ses opinions n'arrêtaient pas, l'invitaient dans l'*inter amicos*, et comme ce sauvage ne demandait jamais rien pour lui, Gorgeansac trouvait tout cela curieux, inexplicable et stupide.

C'était un mystère dont il subissait le prestige.

Aussi, lorsque Marie parla d'une visite à la tante du poète, le châtelain répondit :

— Nous irons dimanche dîner chez eux, j'ai reçu un mot.

Marie eut beaucoup de mal à dissimuler sa joie.

Ce dimanche-là, un maître sous lequel Jean Flahor avait étudié, le vicomte de Lougé, poète illustre et joyeux convive, mangeait un lièvre chez son élève. Grand propriétaire, conseiller général, le vicomte représentait une force électorale.

Gorgeansac, qui avait l'œil sur l'arrondissement, dit à sa nièce :

— Je ne suis pas fâché que le vicomte y vienne, à ce dîner, car, en somme, un poète. comme relations, c'est un peu maigre.

Elle lui démontra que les grands seigneurs avaient toujours honoré la poésie et qu'il devait en faire autant, s'il voulait se maintenir dans la tradition.

« Très forte, cette petite, pensait l'ex-distillateur, elle m'initie à des choses... »

Il lut l'histoire d'Alain Chartier.

Cette dauphine qui baise sur la bouche un poète endormi... Cette fille de sang royal... Inconcevable!...

— Flahor nous attend, allons dîner, Marie, allons dîner...

Quand le coupé s'arrêta devant la maison du poète, Gorgeansac fut reçu par le vicomte et le curé du Saubillon.

— Comment donc êtes-vous venu, monsieur le Curé?

Jean qui s'avancait, répondit :

— Le bon pasteur est venu à pied, par la traverse!

— C'est très mal, fit Gorgeansac. Vous savez pourtant, monsieur le Curé, que tous mes cochers sont à vos ordres.

Il avait dit cela : « Tous mes cochers! »

Il se tourna du côté de la plaine :

— Tiens, une belle vue, et ce vieux logis, très drôle.

Il en fit le tour :

— Deux tourelles en encorbellement, mazette! Des nobles ont vécu là-dedans, jadis?

Après avoir tâté la pierre : « Solides, ces murs-là ». Puis, les bras étendus vers le soleil couchant, Gorgeansac cria :

— Mâtin, quel site!

A Jean :

— Dites donc, si vous voulez me vendre ce morceau de lande qui m'avoisine, je l'achète. Combien d'hectares?

— Quatre cents.

— Fichtre!

On entra :

— Beau, ce vestibule; un peu froid; escalier de pierre, rampe de fer forgé, bigre! C'est le salon ici? Ah! voici madame votre tante.

Gorgeansac s'inclina.

Il s'attendait à une bonne femme de campagne et voilà que, sauf

l'extrême simplicité de la mise, il se trouvait en face d'une douairière.

Elle lui fit des compliments dont il resta étourdi. Le distillateur bredouillait, maintenant. Le vicomte parla de faire un tour, avant le dîner, sur le « morceau de lande ».

— Nous allons vous montrer des arbres plus beaux que ceux du Saubillon.

— Ah ! par exemple, je voudrais voir ça.

M. le Curé resta au salon. Gorgeansac et le vicomte sortirent avec une certaine impétuosité.

Marie et Jean, qui les suivaient de loin, s'arrêtèrent dans le bouquet de pins qui couronnait le plateau. Par une éclaircie, à l'occident, ils virent l'immense déroulement des terres. L'orbe du soleil disparaissait, là-bas, sous la colline. Des bandes de corbeaux revenaient aux grands bois. Le vent du soir, apportant leurs cris, fit passer sur les pins le frisson de l'hiver. La jeune fille se rappela deux strophes : elles étaient de Jean.

— Comment trouvez-vous ces vers-là, demanda-t-elle en souriant.

— Délicieux, dits par vous.

Le silence ramena leurs yeux sur le paysage, plein de choses voilées. Ça et là, des têtes d'arbres, quelque tournant de route, avec la masse informe et mouvante d'une charrette. Puis, ce fut, dans un reste de lumière, très loin, la silhouette d'un homme en marche. Un être perdu. Le passant douloureux que le soir amène sur les horizons.

D'où vient-il ? Où va-t-il ? Cet être vague emporte quelque chose de nous. On voudrait savoir quelque chose de lui. A-t-il un foyer ? Est-il attendu ? Est-ce vers lui que monte cette plainte : O cher absent, l'heure est tardive et nous écoutons tes pas dans la nuit.

Mais le marcheur, que l'ombre enveloppe et diminue, s'enfonce, s'enfonce toujours et disparaît.

Marie, silencieuse et immobile, regardait encore. La beauté de son profil triste fascina Jean.

— Je suis heureux d'avoir vécu ces quelques minutes de grande poésie avec vous. Est-ce que vous les oublierez ?

— Jamais, répondit la jeune fille.

Ils se rapprochèrent, leurs mains s'unirent et elle lui donna le front que ses lèvres désiraient.

.....
Une voix forte les fit tressaillir.

— Il faut cinq hommes pour l'embrasser.

— Cinq hommes.

— Oui, monsieur Gorgeansac, cinq hommes.

Il s'agissait d'un chêne.

Les jeunes gens échangèrent un sourire.

— Allons voir, fit Jean.

Ils arrivèrent au pied de l'arbre; les châtelains s'y querellaient.

— Ce géant, mon bon monsieur, a huit cents ans.

— Où donc avez-vous pêché cela, vicomte?

— En de vieux papiers.

— Si vous ajoutez foi aux vieux papiers! Dans tous les cas, je nie les cinq hommes.

— Essayons, proposa le vicomte, en étendant les bras autour du chêne.

— Soit, dit Gorgeansac, en ouvrant les siens; Marie, fais comme nous; et vous, Monsieur Flahor, prenez la main de ma nièce.

Jean s'empessa d'obéir.

Ils se tenaient tous les quatre collés à l'arbre.

— Ne nous lâchons pas, commanda Gorgeansac.

Le poète, qui serrait la plus jolie petite main du monde, trouva l'ordre exquis.

Le vicomte de Lougé riait dans sa barbe. Il pensait : « Ce petit jeu doit joliment amuser mon disciple : je vais tenir, aussi longtemps que je le pourrai, la patte de Gorgeansac. »

— Nous devrions l'embrasser, cria celui-ci.

— Est-ce votre avis, Jean?

— Oui, mon cher maître.

Marie riait de tout son cœur. Le chêne avait une circonférence énorme. On ne « l'embrassa » pas.

Gorgeansac en parut surpris et mécontent. Cela l'irritait que le plus bel arbre de la contrée fût si près de lui sans être à lui. Le chêne étendait ses branches sur la forêt, ses racines y pénétraient. « On me l'a volé, pensait le liquoriste, probablement aux mauvais jours de cette sacrée Révolution. »

Il fallut toutes les promesses du menu pour dissiper sa mauvaise humeur. En dehors du civet, les truites sauce blanche et le salmis de bécassines l'intéressaient particulièrement. Et les vins : monthélie, clos-vougeot, champagne rouge.

Clos-vougeot? Ah! oui. Le papier souffre tout. Il douta des vins jusqu'au civet, qui les fait valoir.

Le premier verre de monthélie lui sauta aux papilles et lui arracha une opinion qui fut d'ailleurs partagée par les convives :

— Ce vin laisse du feu dans la bouche.

— Vingt-cinq ans de bouteille.

— Vous badinez, vicomte?

— On ne badine pas avec le bourgogne.

Le sauvagin des bécassines appelait le clos-vougeot, qu'on versa religieusement.

— Mettez le nez dessus, fit le vicomte.

Jamais narines de distillateur ne vibrèrent sur un fumet plus aristocratique.

— Toute la Côte-d'Or est là dedans, murmura Gorgeansac.

Il fixa Jean :

— Vous avez donc hérité d'un empereur?

— Pas tout à fait.

— Mais de qui?

— D'un vieil ami, inspecteur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, en Bourgogne. Il m'a légué son caveau.

— Timbre et Domaines! Vous en avez beaucoup, de ce vin-là?

— Il en a douze cents bouteilles, répondit le vicomte, sans parler de toutes celles qu'il a bues et commentées. Ce trésor va du romanée au richebourg en passant par le pomard, le corton, le chambertin, le musygnny, le clos-vougeot et le champagne rouge. Les plus grandes années du siècle.

Gorgeansac demeura interdit.

Au champagne, il porta le verre à ses lèvres, d'une main que la jalousie et la curiosité faisaient trembler. Il avait l'ombrageuse vanité du caveau.

Mais, à la fin, les sensations physiques prirent le dessus. Toute la face du liquoriste s'illumina d'un beau rayonnement d'animalité satisfaite. Il fut plein d'attentions pour la tante de Jean Flahor, il donna la réplique au vicomte et trouva des épithètes imagées.

— D'où tenez-vous ce café, dont l'arome est inimaginable?

— D'un ami, planteur à la Guadeloupe.

— Et ce calvados, d'une note si franche?

— Du baron Panthou.

— Et ces havanes bruns?

— Un cadeau de maître Alzamora, l'avocat péruvien.

Le curé essaya de donner un petit tour géographico-religieux à la conversation : le Pérou, la Turquie, le massacre des Arméniens. Ces choses n'intéressaient pas le distillateur, qu'une très vieille eau-de-vie absorbait maintenant. Il pensait :

« Cette grande champagne fleurit la noisette, elle est aussi bonne que la mienne... même couleur, même finesse, un velours sur le palais. Et ces larmes grasses qui glissent aux parois intérieures du verre à moitié vide, quelle garantie de vieillesse et d'authenticité!... Ce sacré Flahor! »

Alors, tout haut, paternellement :

— Jean, votre cognac est divin, remplissez mon verre.

Jean hasarda :

— Je crois qu'un peu de musique maintenant...

— Musique! Je vois : vous désirez que Marie chante. Allez au piano, mes enfants, je vous écouterai d'ici, nous fumerons des havanes, n'est-ce pas, monsieur le Curé?

Le bon curé s'excusa quant aux cigares, mais il tint compagnie au châtelain.

Jean, que sa tante, le vicomte et Marie avaient suivi, commença par une valse d'Alexandre de Bertha, un morceau mélancolique, d'un rythme déconcertant. Le poète aimait cette musique, il en goûtait la maîtrise ardente. Une âme subtile, ailée et tourbillonnante y disait son tourment.

— Vous allez entendre Marie, monsieur le Curé. Après quatre mois de leçons, personne n'a chanté comme elle.

— Je sais qu'elle est artiste.

— Jusqu'au bout des ongles... Ecoutez. *Les adieux de l'hôtesse arabe*, de Bizet. Vous connaissez? Ecoutez-moi ça.

Avant la fin du morceau, Gorgeansac cria :

— Bravo! Tu es en voix! De l'Offenbach, maintenant.

La jeune fille choisit du Schumann.

Bon, la voilà lancée. Nous allons avaler du Schumann, du Schubert, du Beethoven. Que le diable les emporte, tous ces Allemands! La voilà lancée, Flahor en est cause, il lui perd le goût.

Puis, tout bas, à l'oreille du curé.

— Vous savez, Montormel me l'a demandée.

— Qui?

— Ma nièce.

Le curé eut un soubresaut.

— Chut! Marie ne sait rien encore.

Le curé joignit les mains.

— Oui, je sais, reprit Gorgeansac, du même ton confidentiel, le comte se débat sous les hypothèques, mais la terre de Montormel vaut un million, on peut la sauver.

Puis, avec une flamme d'énergie orgueilleuse et imbécile dans le regard :

— Comtesse, monsieur le Curé, hein? Comtesse!

V

Un vent pluvieux soufflait aux fenêtres du salon où Gorgeansac, mollement assis près du feu, lisait à sa nièce le compte-rendu d'un grand mariage parisien.

Le colonel, marquis des Grumes, venait d'épouser M^{lle} Gouleau,

filles du richissime raffineur et petite-fille du célèbre chocolatier. En lisant le défilé à la sacristie, Gorgeansac croyait avoir tous les sucres, tous les chocolats et tout l'armorial de France dans la bouche.

— C'est véritablement splendide.

Marie ne répondit pas, elle continua de broder. Ces splendeurs la laissaient froide.

Le châtelain en parut vexé, il lâcha le journal, suivit un instant le travail de sa nièce, puis, d'un ton sec :

— A propos, tu sais la nouvelle?

— Quelle nouvelle?

— Jean Flahor.

— Eh bien, demanda-t-elle en relevant la tête.

— Il est ruiné.

— Vous dites?

— Je dis : ruiné.

— Comment savez-vous...? Qui vous a raconté cela?

— Le curé du Saubillon.

Marie devint très pâle. Gorgeansac ne s'attendait pas à tant d'émotion ; il reprit, moins sèchement :

— Qu'est-ce que tu veux, un bon garçon, Flahor, mais d'intelligence moyenne, après tout. Loyal, certes ; désintéressé, je ne dis pas ; mais complètement nul en affaires. Aussi, le voilà nettoyé.

Puis, feignant l'irritation :

— On ne se laisse pas ruiner ainsi ! On ne commet pas d'imprudences pareilles !

— Qu'est-ce qu'il a fait ? demanda la jeune fille anxieuse.

— Ce qu'il a fait?... C'est incroyable ! Il a d'abord placé toute sa fortune, environ deux cent mille francs, au taux ridicule de trois et demi pour cent chez le fameux Du Préau, notaire à Pommeville. Pourquoi trois et demi pour cent et pas cinq, et pas dix ? J'avoue que ça me renverse.

— Mais c'est très honorable ! s'écria Marie.

— Comment, toi aussi ? Le curé m'a donné ce matin l'opinion de Bossuet là-dessus. C'est impayable ! L'usure ! Comment l'usure ? J'entre dans une affaire, je spécule, je prête, je joue, donc je m'expose. Je gagne ou je perds, n'est-ce pas ? Si je perds, ce n'est pas Bossuet qui viendra à mon secours, probablement. Alors si je gagne, laissez-moi gagner, voyons ?

— Tout cela ne me dit pas...

— Comment Flahor a perdu. Voici : Du Préau, sous le couvert d'hypothèques fausses et d'emprunts imaginaires, spéculait avec l'argent du poète.

— Alors, il l'a indignement trompé.

Gorgeansac, très supérieur, avec une nuance de pitié :

— On est toujours indignement trompé, ma pauvre fille.

Il se croisa les bras :

— Mais, oui, trompé, à moins d'être exceptionnellement malin. Du Préau l'était, malin ; seulement, voilà, les gros dividendes vous éblouissent, le jeu vous attire, on risque davantage, on s'expose, la chance tourne, on s'obstine, on rafle les dernières économies des gogos et finalement on va s'engloutir dans une mine quelconque où il n'y a pas plus d'or, d'argent, de nickel, de houille ou de charbon que sur mon pouce. C'est l'histoire de Du Préau. Filé maintenant, disparu, englouti. Voilà, tu es renseignée.

Il se leva :

— Vois-tu, ma fille, l'art est gai et la vie est sérieuse, comme a dit Bismarck. Et Bismarck, en son temps, fut un lapin. Les hommes d'imagination, peuh ! Des hommes pleins de trous. Qu'est-ce qu'il va devenir, ce rimeur, avec sa tante et une vieille domestique sur les bras ? Le curé prétend qu'il accepterait la plus obscure des besognes. Laquelle ? Marchand de pruneaux ? S'il ne lui fallait qu'une place de garde...

Un éclair de révolte passa dans les yeux de la jeune fille.

Gorgeansac sentit qu'il avait été loin :

— Je ne dis pas cela pour humilier Flahor, mais il faut manger, ma chère amie. Le curé m'a parlé d'une représentation de vins. C'est une idée. Si le poète vend du vin, je lui en achèterai. Une ou deux commissions par an. D'ailleurs, il a son caveau. Douze cents bouteilles à six francs font sept mille deux. Une jolie poignée d'argent. J'ai chargé le curé d'une proposition.

— Déjà ?

— Comment, déjà ?

— Vous n'allez pas lui acheter sa maison, au pauvre poète ?

— Si, mais nous avons le temps.

— Vous ne craignez pas les amateurs ?

— Mon Dieu...

— Vous offriez jadis vingt mille francs du morceau de lande.

— Oui, mais comme il ne rapporte que cent écus par an, merci.

— C'est beau, tout cela, fit Marie, qui contenait son indignation. Elle se dirigea vers la porte. Gorgeansac lui barra le passage :

— Je veux connaître ta pensée.

— A quoi bon ?

— Je le veux, fit-il impérativement.

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Ton sentiment !

Puisque vous l'exigez, mon sentiment est qu'on doit redoubler

d'égarde pour ceux que le malheur frappe. Vous n'avez pas à offrir d'emploi à M. Flahor, de commission à lui donner, de marché à lui proposer, vous devez le recevoir comme autrefois, mieux qu'autrefois; s'il vous demande un avis, conseillez-le; s'il vous demande un service, rendez-le-lui. D'ici là, attendez.

— A ses ordres, n'est-ce pas? De quel personnage parlez-vous donc, mademoiselle?

— Du plus grand de tous : d'un honnête homme.

Et la jeune fille quitta le salon, d'un pas rapide, pendant que Gorgeansac, menaçant, le poing tendu, disait :

— Oh! mais, nous verrons!

Deux jours après, Gorgeansac descendit au presbytère où le poète devait venir; il l'y trouva, causant du triste événement avec son vieux maître. Le châtelain fit une entrée discrète, en s'excusant. Il serra longuement la main de Jean Flahor, l'assura de son amitié, de son dévouement, de son admiration et l'invita, pour le soir même, à la fortune du pot, tout à fait en ami. Le curé paraissait très affecté, Gorgeansac eut aussi des velléités d'attendrissement. C'est à peine s'il fit allusion au caveau.

— Si ma proposition vous déplaît, je la retire. Je n'ai qu'un désir, celui de vous être agréable; quand vous me mettez à contribution, c'est moi qui serai l'obligé.

Puis, très naturellement :

— C'est dimanche que vous quêtez à l'église avec ma nièce, mon cher Flahor?

— Oui, oui, répondit le curé.

— Bon. Elle avait l'intention de répondre à une invitation des Dames de Saint-André, mais...

— Ne la contrariez pas, fit Jean, frappé au cœur.

— Il s'agit d'une retraite, continua Gorgeansac, en consultant sa montre; tout cela, c'est de la dévotion excessive. D'ailleurs, puisque vous venez ce soir, vous causerez avec elle. Quant à moi, je suis pour la quête. A tantôt. Vous savez que je compte sur vous, monsieur le Curé.

Jean le regarda s'éloigner. « Quant à moi, je suis pour la quête... Quant à moi..., quant à lui... Ah!... »

Gorgeansac connaissait l'extrême susceptibilité du poète. Plusieurs fois, le curé lui avait dit : « N'essayez pas de réconcilier Jean avec tel et tel; comme chrétien, il leur pardonne; il leur rendrait même des services; mais quant à les revoir, jamais. »

« Voyez-vous cela, grondait intérieurement l'ancien liquoriste, un bonhomme qui n'a rien et qui se permet d'être susceptible. Je m'en

charge, moi, de le blesser ! Il a hypnotisé Marie, cet animal-là ! C'est honteux, ma parole ! Ah ! mon gaillard, je vais d'abord te jouer un tour de ma façon, et si, par hasard, une sottise ne suffit pas, sois tranquille, on t'en fera deux. »

Aussitôt rentré, Gorgeansac alla trouver sa nièce qu'il embrassa paternellement.

— Nous aurons ce soir trois convives au lieu d'un, ma mignonne.

— Trois ?

— Oui, Montormel, notre vieux curé...

— Et puis ?

— Jean Flahor.

Elle tressaillit, cachant mal sa joie. Depuis deux jours, sa pensée n'avait pas quitté Jean ; elle était résolue à l'aller voir, et c'est lui qui venait. Tout son cœur monta vers Dieu. Celui qui souffrait, elle l'aimait davantage, de toute la souffrance partagée ; elle lui avait donné son front et c'était l'aveu ! elle lui donnait maintenant son âme, et c'était le serment. L'amour rapproche, mais la douleur unit. Les yeux qui pleurent secrètement sont les plus beaux. Le don suprême est celui des larmes silencieuses.

Gorgeansac arpentait le salon, il vint s'asseoir auprès de Marie et prit des airs contrits. Une ombre affectait son visage. Il dit, avec une effroyable bonhomie :

— J'ai réfléchi, mon enfant, la scène d'hier a été fâcheuse, oublions-la. Aussi bien, est-ce la colère qui m'a fait parler ; voir un brave homme ruiné par un coquin, c'est irritant ; de là, mon emballement. C'est vrai, je m'emballe ; après quoi les situations m'apparaissent très nettes. L'événement ne diminue Flahor qu'aux yeux du vulgaire ; il n'est pas amoindri pour nous. Tu m'as positivement ouvert le cœur et les yeux. Les femmes sont plus délicates que nous.

D'une main qu'il croyait légère, il lui caressa les joues, la chevelure et taquina une boucle près de l'oreille.

C'était l'heure du dîner, on entendit la cloche.

Le châtelain regarda par une fenêtre :

— Ils ne viennent pas, observa-t-il.

Revenu près d'elle :

— Vous deviez quêter ensemble, dimanche ?

— Mais, oui.

— Il m'en a parlé tantôt, comme d'une chose qui lui répugnerait.

— Vraiment ?

— Un accès de fierté, probablement. Le désir d'éviter les regards du monde, après cette aventure. Au fond, moi, je le désapprouve. Tâche de le décider avec l'aide du curé. Ah ! très bien, les voici.

Les trois convives arrivaient ensemble. Montormel et Flahor s'étaient rencontrés dans le vestibule et froidement salués.

Marie s'avança vers Jean, mais il évita son regard et c'est à peine s'il toucha la main qu'elle lui tendait; il s'effaça pour laisser le comte auprès d'elle. Gorgeansac causait avec le curé, tout en épiant le poète du coin de l'œil. Le dîner fut annoncé. Marie se tourna du côté de Jean, elle eut un petit mouvement d'audace affectueuse qu'il feignit de ne pas saisir.

La jeune fille fut obligée d'accepter le bras de Montormel.

Repas glacial. Le comte et Gorgeansac avaient beau crier, ils ne faisaient que du tapage. C'étaient des paroles sans écho, des éclats qui n'allumaient rien.

— Nous chasserons le chevreuil vendredi, je compte sur vous, mon cher poète?

— Désolé, mais je pars demain pour un mois.

— Vous ne serez pas là dimanche!

— Non, j'allais vous prier de m'excuser...

— Voyons, Jean, fit le curé.

Marie eut aussi un regard suppliant. « Je vais lui dire, au salon, tout le chagrin qu'il me cause, » pensait-elle.

Comme elle est indifférente, pensait Jean, auquel la présence de Montormel était odieuse.

Le jeune homme en devenant jaloux cessait d'être clairvoyant. Il ne se doutait pas que Gorgeansac, à ses yeux plus sot que d'habitude, jouait l'existence de Marie et la sienne avec un double mensonge.

Après le café, Flahor accepta un cigare et sortit. Quand il rentra, Marie causait avec Montormel. Alors, sous le coup d'un soupçon terrible, le poète traversa le salon et se dirigea vers la jeune fille qu'il salua froidement, pour prendre congé.

Interdite, elle eut à peine la force de lui tendre une main inerte, qu'il ne serra pas.

Gorgeansac, au moment de reconduire Flahor et le curé, dit à celui-ci, très haut, pour qu'on l'entendît :

— Je regrette beaucoup que cette quête n'ait pas lieu, mais, quelle que soit la somme recueillie l'année dernière, je la double.

Quand le vieillard et le jeune homme furent dehors :

— Mon pauvre Jean, fit le bon curé, mon cher enfant, pourquoi piétiner ainsi sur ton cœur?

— Laissez-la donc aller à sa retraite.

— Mais...

— Ne m'en parlez plus, fit Jean d'une voix brève, je vous quitte, adieu.

Et il embrassa son vieux maître, le seul ami dont il ne pouvait pas douter, les autres ne lui ayant montré, depuis son malheur, que l'égoïsme et la fausseté du cœur humain.

Le poète ignorait qu'en cette affreuse nuit celle qui lui avait donné son âme et sa vie pleurait, plus déchirée, plus abandonnée que lui. Il ne se doutait pas du désir qui était en elle, désir de le retrouver, de le revoir, de lui parler encore, de lui demander :

— Pourquoi fuyez-vous? Qu'est-ce que je t'ai fait?

Le lendemain, dans l'après-midi, sous prétexte d'une promenade à cheval, Marie partait seule, au petit trot de sa jument *Fleur d'Epine*, du côté de la forêt. A l'embranchement d'une allée et d'une route, elle s'arrêta, hésitante.

La route conduisait tout droit à la maison de Jean Flahor. Par un mouvement instinctif, dans une sorte d'obéissance à un désir dont elle oubliait la force, la jeune fille mit sa jument sur la route.

Elle donna un léger coup de cravache et partit d'une allure plus vive, contente de l'air et du mouvement, trouvant de la douceur au paysage qu'elle ne voyait pas, entraînée délicieusement vers un but qu'elle s'avouait à peine.

Unie au mouvement de sa monture, elle était gracieuse, élégante, dans sa robe sombre; elle avait relevé son voile et ses joues étaient animées.

Au bas d'une côte, elle modéra l'allure de sa jument. Une voiture descendait, une patache lente et lourde, mollement traînée par des chevaux dont les corps maigres semblaient flotter dans les harnais.

Tout à coup, par une vitre baissée près de la portière, Marie aperçut Jean. Il fit un mouvement, comme un signe de tête. Cette vision l'avait fait pâlir; il s'en détacha.

Pour ne pas tomber, Marie saisit la crinière de sa bête, qui fit un écart du côté de la voiture qu'un tournant rapide entraînait.

La jeune fille attendit; elle écouta quelques secondes, les roues du véhicule criaient toujours sur la route, la patache avait disparu, elle s'éloignait...

Fleur d'Epine, maintenue sur la berme, gagna lentement le haut de la côte. L'amazone entendit encore le claquement d'un fouet; puis, peu à peu, le trot des chevaux maigres s'éteignit...

Le jour diminuait. Elle se trouva seule et comme perdue dans la tristesse des choses.

Il n'y avait plus rien autour d'elle, qu'un être absent, celui que les cœurs sublimes ne remplacent jamais.

Elle descendit la côte et partit, abandonnée au trot de sa jument. Du côté de la forêt, dans la direction du château, elle reconnut une

ligne qu'elle prenait toujours avec Jean, au retour des chasses. Elle s'y enfonça résolument, avec une horrible angoisse. Les souvenirs étaient là, tous. Ils remplissaient le chemin, la guettaient au passage, étreignaient son cœur, essayaient de la retenir; mais la jument, sur le sentier jonché de feuilles, courait toujours, foulant, écrasant des choses mortes.

Derrière le plateau lointain où la ligne montait, droite, le soleil avait disparu. Une lueur restait sur le ciel. La jeune fille y passa.

Elle apparut, svelte et noire, portant, sous son voile baissé, dans sa robe sombre, tout le deuil de la vie.

VI

Le professeur Hector Le Franc, du lycée Charles IX, classait des compositions, lorsqu'on vint lui demander sa signature pour une lettre recommandée. Le professeur signa, fit sauter l'enveloppe et lut la lettre avec un mécontentement visible.

M^e Poildeloup, notaire à Cradillac, lui annonçait que M. Ézéchiel Cidredoux venait de mourir et qu'il laissait à son cousin, M. Hector Le Franc, professeur à Paris, toute sa fortune, sans aucune condition. L'avoir de M. Ézéchiel Cidredoux consistait en une somme de 130 000 francs, déposée en l'étude de Cradillac, et en un vignoble où l'on récoltait, bon an mal an, trois cents barriques d'excellent vin.

M^e Poildeloup ajoutait qu'avant d'expirer, M. Cidredoux avait simplement manifesté le désir que quatre petites sommes, quelques centaines de francs, fussent remises à chacun de ses cousins : Guillaume, Philibert, Théodore et Théodule Cidredoux, domiciliés à Pommeville (Orne).

— Une succession, quelle tuile! murmura le professeur.

C'était un philosophe clairvoyant, incapable d'une joie vulgaire. Il savait combien l'arrivée subite d'une fortune est abêtissante. Elle trouble l'homme, déränge sa vie, gâte parfois son cœur et modifie toujours sa vision.

Si l'on eût dit au notaire de Cradillac que sa lettre était arrivée chez un monsieur plutôt fâché, M^e Poildeloup ne l'eût pas cru.

Le professeur que des générations d'élèves aiment et glorifient, l'homme dont l'existence matérielle est assurée, l'intellectuel qui a signé de beaux livres, n'a pourtant pas besoin qu'un parent vienne lui jeter, *in articulo mortis*, trois cents barriques de vin à travers les jambes.

Le professeur Hector Le Franc eut donc, ce jour-là, dans son cabinet de la place Vavin, quelques minutes d'ahurissement.

C'était un homme de cinquante ans, dont le large front fuyait sur un crâne dégarni; ses lunettes abritaient des yeux pacifiques; son nez charnu descendait sur une moustache révoltée; sa mâchoire d'Auvergnat, son col court, ses épaules, indiquaient l'hercule, mais un hercule qu'on devinait inapte aux coups. Sa voix était chaude, cordiale, pleine de franchise et de simplicité. C'était une joie de l'entendre.

Ceux qui parlent franchement et simplement sont des diplomates sans le savoir : ils font les plus belles conquêtes du monde, ils démontrent aux habiles l'espèce d'inutilité du mensonge.

Le professeur Hector Le Franc avait le don des grandes persuasions; il édifiait les bons, déconcertait les méchants et donnait aux plus vils des tentations d'idéal. Sa présence éloignait momentanément tout ce qu'il y avait de mauvais chez les autres.

Tel était l'homme que M^e Poildeloup venait de bouleverser avec son héritage. Le Franc se demandait comiquement : « Qu'est-ce que je vais devenir ? » Il avait un ami, l'abbé Nathède, un savant plein de noblesse et de modestie. Il lui envoya deux télégrammes. L'abbé accourut, comme pour une catastrophe.

— Vous êtes malade ?

— Presque. Lisez.

— C'est moins grave que je ne pensais, fit l'abbé, on s'en tirera.

Il lut tout haut :

— Pommeville (Orne), n'est-ce pas le pays de notre ami Jean Flahor ?

— Oui, et c'est lui qui pourrait nous dire si les Cidredoux sont dignes d'intérêt, seulement...

— Seulement ?

— Vous ne savez donc pas ?

— Non.

— Flahor a perdu toute sa fortune.

— Ah ! fit l'abbé d'un ton chagrin.

— Nous habitons une étrange planète, s'écria le professeur. Les mauvais s'y enrichissent et les bons s'y ruinent. Je proteste.

— Taisez-vous, commanda l'abbé, votre héritage tombe à pic.

— Vous croyez que Flahor... ? Jamais de la vie ! Il est trop fier, et il a bien raison.

— Je crois simplement que le poète vous renseignera volontiers sur vos cousins, si vous voulez faire quelque chose pour eux. Ne pas lui écrire, ce serait douter de lui, de la joie qu'un homme de cœur, quelque malheureux qu'il soit, trouve toujours dans le bonheur des autres.

— Ecrivons, dit Le Franc.

Ils firent une lettre en collaboration. On priaît Flahor de bien vouloir annoncer la bonne nouvelle aux cousins, s'ils étaient dignes d'intérêt; de les amener à Paris, s'ils étaient libres; de les habiller, s'ils étaient pauvres. On lui parlait confidentiellement de la somme que le professeur voulait donner à chacun des Cidredoux.

Tout de suite, Jean se mit à la recherche des cohéritiers. Il les découvrit assez vite. Guillaume était maquignon; il tirait le diable et les rosses par la queue. Philibert était couvreur et faillit dégringoler d'un toit quand sa femme lui annonça bêtement, sans la plus élémentaire précaution, qu'il y avait de l'argent pour eux à Paris. Théodore était sacristain. Veuf, il brûlait du désir de convoler en secondes noces. Théodule était un pauvre laboureur, écrasé d'enfants.

— Théodule! Théodule! criait d'une voix perçante la mère Cidredoux.

— Qu'est-ce qu'elle a encore à crier, cette bougresse-là?

— Théodule! dépêche-toi donc! Mon Dieu! mon Dieu!

— Encore un malheur, c'est le taureau qui crève, fit le bonhomme, en prenant ses jambes à son cou.

Il trouva sa femme qui bouleversait l'armoire. Elle en avait extrait une chemise de toile écruë, un gilet à fleurs, une redingote.

— Es-tu folle?

— Non, habille-toi.

— Pourquoi faire?

— Je vas te le dire.

Et, tout en le déharnachant, elle lui annonça la chose.

Théodule, suffoqué, ne pouvait plus faire un mouvement. Il se laissait vêtir comme un enfant.

— Aide-moi donc, criait la bonne femme; si tu ne sais plus t'habiller, à ton âge! Voyons, dépêchons-nous; le train n'attend pas; il faut que tu sois avant quatre heures à la gare de Sainte-Gauburge.

La redingote était vieille de trente ans. Théodule la fit craquer de toutes parts en l'endossant.

— Tu as grossi depuis notre mariage, observa la bonne femme; mais ça ne fait rien, elle ne te va pas mal tout de même, et puis, c'est plus convenable. As-tu des mouchoirs? Voilà ta bourse, n'oublie pas ton parapluie. Surtout, sois bien poli avec le cousin de Paris.

Elle l'embrassa, et il partit.

Les quatre cousins montèrent en wagon le soir même, avec Jean Flahor qui les fit royalement voyager en seconde.

Un prêtre s'installa dans leur compartiment. Les quatre cousins

le saluèrent. Ils étaient en seconde, ils voulaient faire preuve d'éducation. Un chasseur, qui s'excusait de monter avec un chien, fut extrêmement bien accueilli.

A Laigle, ils furent complétés par deux Petites-Sœurs de la Miséricorde, auxquelles le couvreur et le sacristain cédèrent galamment leur coin.

Les Cidredoux étaient encore dans la surprise de leur succession, ils en savouraient déjà le bien-être. Tout ce qu'ils voyaient, entendaient et disaient, leur semblait charmant et nouveau. A la fin, le compartiment fut plein d'une immense sympathie.

— Messieurs, fit le prêtre, je suis heureux de ce qui vous arrive.

— Je vous souhaite la forte somme, dit le chasseur.

— Faut croire, à n'en pas douter, qu'il y a quelque chose, répondit le maquignon en se coiffant sur l'oreille.

— Le cousin ne nous fait pas aller à Paris pour des prunes, observa le couvreur, qui s'excitait dans l'espérance.

— J'ai connu la cousine Le Franc, ajouta le sacristain, la crème des femmes.

Théodule restait silencieux; il ne conversait qu'avec lui-même, en tremblant. Il pensait à ses dix enfants, à son terme en retard, au taureau brangé qui allait crever. Je ne suis pas en chance, pensait-il, je n'ai jamais eu de chance, je n'ai jamais hérité de rien, je les ai tous ratés, mes héritages, ça va encore mal tourner pour celui-ci, car ça n'est pas naturel.

Aussitôt débarqués, Flahor emmena les quatre cousins aux Halles. Ce spectacle matinal leur ayant ouvert l'estomac, il les fit déjeuner au vin blanc pour leur donner du souffle. Il les conduisit ensuite au *Pont-Neuf*, où quatre commis les habillèrent de pied en cap. Tous en drap bleu.

— Qui est-ce qui va payer? se demandait Théodule devant la glace, qui est-ce qui va payer tout ça?

A midi sonnant, les quatre cousins arrivèrent chez le professeur Hector Le Franc. Les Cidredoux se demandaient comment leur cousin avait la figure faite. Ils aperçurent l'abbé Nathède.

— Encore un curé, pensa le maquignon, c'est bon signe, j'aime ces oiseaux-là.

Flahor fit les présentations. Votre famille est-elle nippée, mon cher Le Franc?

Rire général et accolades. On se mit à table. On parla pommes, beurre, fromages, chevaux, bœufs, veaux, vaches.

On parla du cousin Ézéchiël, mort si jeune. A quatre-vingts ans! Était-ce malheureux tout de même.

— Si nous pleurions, demanda Jean à l'oreille de l'abbé.

— Flahor, versez la goutte aux cousins. Nous allons passer dans mon bureau.

Voilà le grand moment, pensèrent les Cidredoux. Au fond, ils n'étaient pas rassurés.

— Mes amis, déclara le professeur, après avoir lu la fameuse lettre, légalement je ne vous dois rien.

— Je m'en doutais, pensa Théodule, ça va mal tourner.

— Moralement, je vous dois quelques centaines de francs; mais, d'accord en cela avec mes amis Flahor et Nathède, je vous donnerai à chacun 25 000 francs.

— Quand? demanda Guillaume.

— Tout de suite.

Et Le Franc prit dans un tiroir quatre liasses contenant chacune vingt-quatre beaux billets, il joignit à chaque liasse un rouleau d'or de 1000 francs, afin que les cousins disposassent tout de suite d'un peu d'argent de poche.

Il y eut un moment de stupeur.

Le maquignon se remit le premier. Il fit glisser les billets de mille entre ses doigts, en homme qui en a manié d'autres, souleva les pièces d'or à petits coups d'ongle et dit, en ouvrant une bourse verte à courroies :

— Cousin, le compte y est.

Le couvreur étala un grand mouchoir de poche au centre duquel il plaça le trésor; il fit nœuds sur nœuds, sacrifia encore un mouchoir et fourra le tout dans sa chemise.

Le sacristain glissa les billets dans un portefeuille que M. le curé de Pommeville lui avait prêté pour la circonstance.

Quant à Théodule, il se demandait si ces billets étaient bien des billets, si cet or était vraiment de l'or.

Le Franc lui dit :

— Théodule, j'aurais dû vous donner davantage, puisque vous avez dix enfants, mais j'aurai l'œil sur eux.

Il ajouta :

— On doit, mes amis, vous attendre impatiemment au village. Vous êtes libres.

Les quatre cousins embrassèrent le professeur, le poète et l'abbé; ils partirent sans avoir pu prononcer un mot, l'émotion les étranglait.

Dans la rue, le couvreur s'arrêta. Il dit aux autres :

— Garçons, c'est pas un homme, le cousin de Paris, c'est pas un homme, c'est le bon Dieu, quelque chose comme Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— Je ne m'y fierais pas, répondit le sacristain.

Théodule ajouta :

— Oui, mais maintenant faut pas qu'on se quitte, faut s'en aller tous ensemble; s'agit pas de se faire assassiner.

Pendant que les Cidredoux retournaient en Normandie, Jean Flahor filait sur Cradillac.

Cédant aux supplications d'Hector Le Franc, il allait visiter la propriété, goûter les vins, s'assurer de l'honnêteté du régisseur auquel le vieil Ezéchiel Cidredoux avait confié l'exploitation de ses vignes.

Le chai contenait de vieilles réserves, le régisseur était honnête, le cru fameux. Flahor en informa son ami qui lui répondit :

« Eh bien, puisque mon vin est bon, vendez-le; n'étiez-vous pas disposé à vendre celui des autres? Je connais les mobiles qui vous ont déterminé, ils sont très nobles. N'entrez pas chez des étrangers, devenez le maître chez moi; fondons fraternellement la raison sociale Le Franc et Flahor, vendez notre vin.

« Libre et seul, vous feriez autre chose. Vous seriez peut-être moins grand. Il n'y a de besognes vulgaires que celles qui sont mal faites. Si, par quelque côté, ma proposition vous souriait, j'en éprouverais une joie vive et je deviendrais doublement votre obligé.

« Je me réjouis même à la pensée que vous allez enfin connaître le monde, voir la vraie figure des gens, devant ceux qu'ils croient tombés. C'est le rideau qui se lève sur la comédie humaine. Regardez bien, prenez des notes et fixez des types. Et quand vous serez bien écœuré, songez que des hommes comme vous ont toujours des amis. Ne les oubliez pas et surtout, entre vos correspondances commerciales, faites de beaux vers, le long des routes. »

Jean Flahor revint chez lui, établit des prix courants, dressa des listes, arrêta un itinéraire et partit en voyage.

Il était marchand de vin.

Dans la petite ville où il s'arrêta le premier jour vivait une vieille dame éplorée qui gémi-sait, depuis dix ans, par une sorte d'habitude verbale, sur la mort de son mari. M^{me} Fromagin avait toutes les apparences de la bonté, elle conformait son geste aux situations et trouvait des cris pour toutes les douleurs. « Mon Dieu, monsieur, comme cette chose me chagrine; vous le croyez bien, n'est-ce pas? Ah! si mon pauvre mari!... »

Et elle semblait prendre à témoin les âmes du purgatoire, où gémissait le défunt.

Jean avait d'elle un souvenir lointain, mais précis, presque

obsédant, le souvenir d'une dame en noir qui était accourue à l'inhumation de sa mère, d'une dame qui pleurait en accusant le destin. Elle s'était précipitée sur lui, en proie à une de ces douleurs où se laissent prendre les enfants et les hommes.

Quand il fut lauréat, le poète lui envoya ses *Fleurs sauvages*. M^{me} Fromagin écrivit : « Sublime! sublime! Oh! si votre pauvre mère, ma chère camarade de pension, était encore là! Oh! si M. Fromagin, qui cultivait les Muses, était encore là! Oh! si le vénérable archiprêtre était encore là!... »

— Oh! fit Jean, en voilà assez.

La dame en noir resta, quand même, doucement photographiée dans sa mémoire.

Aussi, pour ne pas la foudroyer, en pénétrant chez elle comme négociant, Flahor prépara les phrases où il dirait à l'excellente M^{me} Fromagin sa fortune engloutie et son entrée dans le commerce.

Après cela, comme elle était riche, il lui ferait prendre une demi-batterie de vieux cradillac.

Quand les poètes arrangent les choses...

— C'est vous, monsieur, s'écria la veuve, comment! c'est vous! J'ai appris avec peine! Oh! Une si belle fortune! Pensez-vous, monsieur, que tout soit perdu? M^{me} Du Préau reste riche. Et qu'est-ce que vous faites, maintenant?

— Je vends du vin.

— On me l'avait dit, je ne pouvais pas le croire, comme c'est pénible! Oh! du vin! je n'en bois pas, ma cave en est pleine. Ah! si M. Fromagin était encore là, lui qui l'aimait tant! Est-ce que les gens que vous représentez sont honnêtes? Quant à vous, monsieur, je sais quelle confiance..., je sais, j'é sais... Mais, dites-moi, tous ces messieurs vont vous en acheter, car vous aviez des relations! si belles! Oh! vos anciens amis, autant de clients! n'est-ce pas? Vous en vendrez, du vin, allez, vous en vendrez! A propos, est-ce bien vrai?

— Quoi?

— Que M. le comte de Montormel épouse prochainement la nièce de M. Gorgeansac?

Flahor reçut le coup en pleine poitrine. Il regarda cette vieille scélérate avec des yeux hébétés.

Elle eut peur, d'autant que le poète, debout maintenant, venait de remettre son chapeau en plein salon. Pour M^{me} Fromagin, c'était un signe d'aliénation mentale.

D'ailleurs, le poète n'avait guère prononcé que ces mots : Je vends du vin. Était-ce bien sûr qu'il en vendit?

Elle le reconduisit jusqu'au fond d'un corridor où sifflait la bise.

C'est l'hiver, monsieur, c'est l'hiver. Il ne l'entendait plus, il écoutait les plaintes du vent, des plaintes aiguës où quelque chose de lui criait.

Au moment de fermer la porte, M^{me} Fromagin dit :

— Comme le vent souffle! Adieu, adieu.

Jean erra par les rues de la petite ville. Des jardins, des cours plantées d'arbres, des murs froids qui cachaient la vie, faisaient, entre les maisons, des intervalles de silence.

Il consulta son carnet. Des noms de médecins, d'avocats, de juges, de rentiers, dansaient devant lui. Ils représentaient des êtres spéciaux qu'il fallait visiter, chapeau bas, le boniment aux lèvres.

Tout ce monde de privilégiés prenait, aux yeux de Jean, une importance énorme. Ces gens bien abrités, qu'on va voir et qui se chauffent, comment diable avait-il pu les ignorer jusqu'à présent?

Il vit venir un gros homme, couvert d'une peau de loup. C'était un banquier dont l'obséquiosité l'avait frappé dans les chasses. Jean salua le premier, l'autre répondit à peine et passa.

Le marchand de vin continua de longer les maisons. Il tendait le dos sous la bise. Des sonnettes le sollicitaient. Il lut sur une plaque : *Monsieur du Hautfourneau*. Encore un courtisan de Gorgeansac. Il le connaissait, du Hautfourneau et sa femme, et M^{lle} du Hautfourneau. Oh! là là... Ces gens flattaient le seigneur du Saubillon et cherchaient à envelopper Marie.

Jean écouta; les sons d'un piano lui parvinrent... un prélude de Chopin, un de ceux qu'il faisait jouer à Marie Beaupré. Du Chopin ici? Bien étrange. Tout à coup, une idée lui vint : Marie... Si c'était elle! Rien d'étonnant; il écouta plus attentivement, reconnut son jeu, crut l'entendre...

Il la vit.

Elle souriait à quelqu'un, à l'autre.

Alors, il s'en alla, comme un fou, avec cette atroce vision, jusqu'au bout de la ville.

Le soir, après la table d'hôte, il entra dans l'estaminet de l'hôtel, parmi les fumées. Il s'assit dans un coin et regarda des voyageurs de commerce qui jouaient une manille aux enchères. Ils étaient gais, audacieux dans leur jeu, ils buvaient, ils riaient, ils avaient pris des commissions dans la journée, ceux-là, ils avaient vendu des pruneaux, de la moutarde ou du fil. C'étaient des hommes! Et Jean les imagina spirituels, actifs, débrouillards. Il supputa leur chiffre d'affaires et vit leurs bénéfices aux chartreuses qu'on leur servait. Il les envia, ils avaient du génie, le génie du commerce.

Ils n'auraient pas eu de mal à séduire la mère Fromagin ceux-là;

ils l'auraient chatouillée de leur bagou ; ils seraient entrés chez l'avocat, chez tout le monde. Enfin, ils auraient pris des commissions. Tandis que lui, rien. Imbécile !

C'est avec cette opinion de lui-même qu'il monta dans sa chambre. Couché, il s'expliqua nettement le mépris des hommes positifs pour les rêveurs. Il se méprisa. « Ceux qui arrivent ? Des positifs. Eh bien, je vais le devenir, positif. Gorgeansac et Montormel le sont bien, positifs. Et je ne pourrais pas, moi, Flahor ? Ah ! par exemple !... » Il se croisa les bras, ferma les yeux et s'endormit dans une grande colère.

Il eut la chance de débiter le lendemain chez des gens de condition moyenne que sa visite honora beaucoup. Ces braves gens furent même étonnés qu'une célébrité départementale daignât leur offrir du vin.

Jean, réchauffé par cette admiration inattendue, se sentit tout de suite en verve. Il enleva sa première barrique de cradillac avec un certain brio. On lui proposa de l'accompagner chez M^{me} Saint-Gaëtan, une jeune veuve qui aimait la poésie.

M^{me} Saint-Gaëtan se fit bien un peu tirer le bout de son oreille rose, mais Jean, qui s'enflammait pour le commerce, ne lâcha pas. Il cita Lamartine et vendit sa deuxième barrique de cradillac.

Avant la fin de la journée, il inscrivait la huitième sur son carnet, et le soir, au cercle, il flanquait deux quartauts d'une année supérieure au sous-préfet.

Le président du tribunal, rentré de Paris, la veille, invita Flahor à déjeuner. Ce magistrat, qui briguaient un siège de conseiller à la Cour, était allé voir le garde des sceaux. Le ministre lui avait révélé l'existence de Jean Flahor.

— Vous avez un curieux poète dans votre ressort.

En déjeunant, le président dit à Flahor :

— Depuis longtemps, je vous suis, vous irez loin.

Le maire de la ville voulut aussi donner une soirée en l'honneur du marchand de vin, sa femme ayant déclaré que le poète des *Fleurs sauvages* était du dernier bien.

Ce maire, un gros courtaud, gravitait dans l'orbite de sa femme, un astre aux cheveux roux.

M. Triton, car il s'appelait Triton, dit à Jean :

— Veinard, vous avez plu à ma femme. Comment la trouvez-vous ?

— Qui ?

— M^{me} Triton ?

— Je la trouve divine, répondit Flahor.

— Avez-vous rencontré beaucoup de sourcils comme les siens?

— Ma foi, non.

— Et puis, vous savez, continua le maire, pour l'intelligence..., d'ailleurs, elle est d'une famille... C'est une Vizour... Jacques Vizour, l'écrivain fameux est son oncle.

— Le feuilletonniste?

— Le romancier, rectifia M. Triton, l'auteur d'*Ecarbouillé*. Vous avez lu *Ecarbouillé*? Vous n'avez pas lu *Ecarbouillé*! Ah! mais, il faut lire cela, vous savez. Un roman de six cents pages, torché en deux mois et demi, mon cher.

— Mazette!

— Et payé vingt mille balles par le *Quotidien*.

— Votre cousin a du génie, monsieur le maire.

— Il gagne cent mille francs par an, cet animal de Vizour. Dame! il vous en abat, des pages, dans une journée. Moi qui vous parle, je l'ai vu se mettre en chemise.

— Son génie l'échauffait, interrompit Flahor.

— Tout juste, Auguste, fit M. Triton, qui aimait la rime. Ah! vous n'avez pas lu *Ecarbouillé*. Ne dites pas cela à ma femme, elle veut vous recommander à son oncle.

— Ah!

— Oui, mais là, franchement, combien mettriez-vous de temps, vous poète, à confectionner un roman?

— Flaubert a mis six ans pour *Madame Bovary*.

— Six ans! Quel imbécile! Autant se coucher. Pas de facilité, alors, ce Flaubert! Parlez-moi de Jacques Vizour, c'est autre chose, hein?

— Oh! oui, répliqua Jean.

Les deux hommes se séparèrent, extrêmement convaincus tous les deux.

Jean quitta la petite ville. Il y avait rencontré beaucoup de distinction morale chez les gens simples, beaucoup d'agitation mesquine, d'égoïsme et d'imbécillité chez les autres.

Il emportait surtout une vision nouvelle d'êtres mélancoliques, passants des cités mortes, passantes que sa tristesse imaginait encore plus désolées; jeunes filles ou jeunes femmes qu'une vie sans idéal a blessées et dont le rêve est ailleurs. Elles glissent le long des murs; leur souffrance est comme leur marche: discrète et mystérieuse. On ne les entend pas, elles apparaissent, vous croisent et s'en vont. Leur deuil a traversé le silence des rues mornes et des places solitaires.

Et les pauvres vieux, qui arrivent tous les jours aux mêmes endroits, avec le même ennui. Ils ont le costume, les idées, le visage

d'un autre temps. Ceux-là meurent lentement dans la monotonie des petites villes. Le poète les avait suivis et médités. Certains vieillards ont des regards particuliers; comme rien ne leur sourit plus, on dirait qu'ils revoient tout ce qui est mort.

Le poète examinait le monde à travers sa propre mélancolie.

Il voyagea, il comprit le commerce, fait d'habiletés et d'activités en dehors de sa nature à lui. Des écœurements lui vinrent. Il ne comprenait ni les préoccupations ni le langage des gens qu'il visitait. Il s'absentait de leurs conversations. Quand il fallait rire ou parler, il n'était plus là. Il subissait les tortures d'un artiste égaré en des milieux bourgeois où le chef de famille revient du conseil municipal avec des nouvelles pour les siens, où les demoiselles interprètent la *Valse des roses* et *Cœur d'artichaut*. On lui demandait des monologues, on s'étonnait qu'il n'en fit pas. Il disait des vers quelconques, aussi mal que possible et quand il en avait subi les commentaires, le pauvre poète se demandait : « Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter de tels supplices? »

A l'hôtel, on venait le relancer pour des soirées où des clercs d'huissier déclamaient le *Caïn* de Victor Hugo, pour des concerts dont le produit devait servir à la création d'un marché aux veaux. Alors il s'enfuyait, laissant la clientèle en plan, abandonnant des affaires ébauchées. Il avait soif de solitude, de routes désertes, d'immensités nues.

Une après-midi qu'il marchait sous la pluie, le passage d'un train dans la campagne le fit se hâter. Le train ayant stoppé, une voix cria : « Montormel! Montormel! » C'était une halte, bâtie en rase campagne, dans le voisinage d'un château dont la forme confuse apparaissait en un ciel brouillé.

Lorsque Jean arriva dans la salle d'attente, le train venait de partir. Le poète s'installa dans un coin, regarda par la porte ouverte, du côté du château, et ne bougea plus.

Quand la préposée rentra, il lui demanda simplement : « Le train pour les Authieux? »

— Dans deux heures, monsieur.

Il eut l'idée d'interroger cette femme, de lui demander si le comte de Montormel était marié; mais la préposée, trouvant le voyageur bizarre, ferma la porte et rentra dans son bureau.

La pluie tombait, lourde et pénétrante, noyant le paysage, étouffant les bruits. Seuls, les battements d'une horloge arrivaient aux oreilles de Jean; ils tombaient sur les heures d'une chute invariable et monotone. Parfois, quand le vent balayait le ciel, la silhouette du château se découpait sur les vitres.

Montormel! c'est là que le comte, le dernier de sa race, avait

amené Marie Beaupré, c'est là qu'elle vivait avec ce débauché. Le poète, du moins, se l'imaginait.

Il la voyait, dans la beauté terrible des trahisons, fermer ses bras au col de l'époux. Il découvrait, dans la nuit de son cœur, que la femme n'est ni amante, ni épouse, que toute l'éternité de l'amour féminin n'est qu'une affaire de minutes et qu'il n'avait baisé qu'un front banal. A quoi bon les regrets?

Plus sagement, il pensait encore :

« Si je m'étais trompé? Est-ce que la jalousie ne m'égare pas? Chez une noble créature, l'indifférence ne peut naître en un jour. »

Il revoyait l'amazone, arrêtée sur la route, là-bas, si triste et si pâle en cette rencontre, qu'il eût dû commander à l'horrible voiture de s'arrêter et, revenu près de la jeune fille, lui dire avec toute son âme : « Marie, chère Marie, c'est vers moi que vous accouriez, je t'aime! je t'aime! »

Mais la phrase de M^{me} Fromagin : « M. le comte de Montormel va prochainement épouser la nièce de M. Gorgeansac », ces abominables paroles revenaient brusquement à sa mémoire, elles le déchiraient, il y croyait.

Oui, celle qui lui souriait autrefois devait sourire maintenant à des préparatifs de noces, aux propos d'un Montormel, tout à fait digne de cette vierge.

Leur union, il désirait qu'elle fût consommée et qu'ils apparussent là, tous les deux, en cette halte qui portait leur nom. Ils verraient, à son salut, à l'indifférence éternelle de son geste, comment les êtres de frivolité tuent les autres.

— Monsieur, voilà le train.

Jean prit un billet et monta. A la gare des Authieux, son ami, le R. P. Abel, franciscain, l'attendait.

Le P. Abel prêchait une retraite aux Authieux.

Le premier soir, du haut de la chaire, le missionnaire avait clamé :

« Comment! j'ai fait cent lieues pour sauver vos âmes et l'église est aux trois quarts vide! C'est de l'impolitesse au premier chef. Il me faut du monde demain, vous entendez, beaucoup de monde. Dites à ceux qui ne sont pas là que le P. Abel les aime et qu'il n'a pas l'habitude de prêcher dans le désert. »

Et le Franciscain, redressant sa taille, enflant sa voix, envoya des paroles et des gestes sur les murs, afin que la grâce de Dieu, en les traversant, pût s'échapper à travers le monde.

Deux jours après, l'église était pleine.

Ce moine magnifique plaisait aux foules. Il leur jetait son enseignement par lambeaux, passant de l'enthousiasme à la colère, du

rire à l'attendrissement, au hasard des inspirations, dans le tumulte et la belle surprise des idées qui surgissent.

C'était une âme qui chantait, au-dessus des rhétoriques, trop superficielles pour exprimer quelque chose de grand.

Avant de plaire, la parole de Dieu doit enseigner ; avant d'éblouir, elle doit convaincre. Le miracle de l'éloquence chrétienne, c'est de mettre l'homme à genoux.

Quand le P. Abel avait parlé, tout le monde devenait meilleur.

Jeune encore et majestueux, le Père traversait les rues en agitant sa robe aux larges plis. Beaucoup s'inclinaient devant cette robe. On eût dit qu'elle était assez ample pour couvrir l'universalité des péchés. Un jour, elle avait flotté sur les fauteuils d'orchestre d'un théâtre mondain ; une charmante actrice, en apercevant l'étrange auditeur, s'était écriée : « Le beau moine ! »

On rapporta l'exclamation au P. Abel, qui répondit en souriant :

— Elle a dit cela ? Tant mieux, tant mieux, je pourrai peut-être un jour « pincer cette petite âme ».

Dans ses carêmes et ses missions, il opérait sur les masses, mais dans la vie ordinaire, il aimait à pincer, de loin en loin « une petite âme ». Car c'était un homme d'effusion, d'apostolat direct et spontané, toujours disposé à faire un saint abus de son prestige, pour l'amour du Christ et la gloire de Dieu.

D'ailleurs, aux jours d'alarme, de souffrance et de deuil, quand tout le monde s'enfuyait, le P. Abel arrivait.

A ceux que la douleur, l'abandon et la misère accablaient, il disait :

— Mes enfants, voilà le P. Abel ! Est-ce que vous ne l'attendiez pas ?

Alors, il distribuait les consolations, les secours, les emplois. Tout cela débordait de son cœur par les larges manches de son habit.

Le Père avait prié Jean Flahor de venir le rejoindre aux Authieux. Il s'agissait d'une grande nouvelle.

— Mon pauvre Jean, tu n'as pas bonne mine.

— Ah !

— Tu as donc manqué le premier train ?

— Oui.

— Qu'est-ce que tu deviens ? Qu'est-ce que tu fais ?

— Rien, répondit sèchement Flahor.

— Rien, répéta le Père interdit, rien...

Et, comme il ne trouvait pas autre chose, le moine ajouta :

— C'est admirable.

Les deux hommes gravissaient un sentier.

— Arrêtons-nous, fit le Père, si tu ne fais rien, tu vas voir que nous travaillons, nous autres. Voici mon carnet.

Jean lut :

M^{me} Chalumeau, une barrique, expédiable de suite, valeur à trente jours, escompte.

M. le docteur Plumet, une barrique, payable au passage.

M^{me} la Supérieure du Cœur bleu, une barrique pour l'année prochaine.

M. Fiscal, percepteur et M. Du Rocq, notaire, une barrique, ensemble.

— Ah! tu sais, déclara le P. Abel, M^{me} Du Rocq est comme moi, elle adore tes *Fleurs sauvages*. Tu iras la voir, je le lui ai promis.

Jean ferma le calepin et s'écria :

— Non, ah! non, par exemple. Je suis venu pour te parler, pour une grande nouvelle ou, mieux, pour toi. Je ne suis pas venu pour les beaux yeux de M^{me} Du Rocq; elle m'ennuie M^{me} Du Rocq, avec ses *Fleurs sauvages*. Elle joue aussi du piano, probablement? *Cœur d'artichaut*, n'est-ce pas? J'aimerais mieux mourir.

— Qu'y a-t-il donc? demanda le Franciscain.

— Il y a que j'en ai assez de la vie.

— De cette vie, reprit le moine, dont les épreuves passagères, dont les peines d'un jour contiennent de l'éternité? Ah! mon garçon, moi, je plains ceux qui n'ont pas souffert, car ce sont des ignorants. On dirait qu'ils ne portent pas la marque d'élection et que Dieu les oublie. Tu es las des choses qui assurent ton salut, pilier de purgatoire!

Puis, saisissant le bras de Jean, et comme s'il eût vu le fantôme d'une jeune fille dans les yeux de son ami, le Père déclara, d'un ton rude :

— Elle n'est pas mariée.

— Pas mariée?...

— Puisque je te le dis. J'ai vu le curé du Saubillon. En voilà un qui t'aime! Elle n'est pas mariée, un coup de Providence est encore possible.

— Ah! oui, fit Jean.

Le moine se croisa les bras :

— Dis donc, tu vas me faire le plaisir de ne pas douter de la Providence, hein? Et je ne vais pas te laisser croupir dans cet état, tu vas t'humilier, tu vas t'agenouiller.

— Ici, dans la boue? demanda Jean.

— Pourquoi pas? gronda le Père. Mais montons encore, j'ai un poème à te réciter.

Ils arrivèrent au sommet d'une colline.

Le moine désigna le paysage :

— Vois ce magnifique horizon. Nous avons des villages à nos pieds, des chaumières, des fermes, des châteaux et plusieurs villes, au loin, perdues dans la brume.

Il y a là des habitants d'un jour. Ils travaillent, ils aiment, ils haïssent, ils pleurent, ils espèrent comme s'ils ne devaient pas mourir. Dans quelques années, dans une heure, à l'instant même, la mort va les saisir, dans leurs lits, à leurs tables, sur les routes. et celui qui resterait ici un peu de temps verrait, vers les cimetières, tous les cortèges descendre.

Voilà la vie, rapide, éphémère, mais grande et féconde lorsque des actes de vertu l'ont honorée, quand les énergies de l'homme s'y sont dépouées dans le sens de Dieu.

Je livre le poème à tes méditations; maintenant, voici la nouvelle : Dernièrement, après un discours enflammé du P. Abel, le comité du *Globe* l'a nommé directeur de ce périodique.

— Tu ris?

— Je ne ris pas, je pleure. Je pleure sur ton manque de foi. Ta foi! je l'ai pourtant exaltée. J'ai menti, à ce qu'il paraît. Un monsieur qui ne croit pas à la Providence. Voici l'engagement du comité. Prends, lis, savoure, mauvaise tête, mauvais cœur, mauvais... Enfin, voilà, mon petit Jean.

Le jour baissait, une cloche sonna. L'heure était venue pour le moine d'aller parler à d'autres âmes. Il descendit et s'enfonça dans l'ombre; mais il était bien le disciple de Celui qui a déclaré : « Ce que vous aurez dit dans les ténèbres se publiera dans la lumière : *Quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur.*

Paul HAREL.

La fin prochainement.

LES LIVRES DE PRIX

Vous me direz qu'on ne les lit jamais : détrompez-vous. Les livres de prix, pour les écoliers du moins, sont aussi des livres de lecture; vous pouvez vous en rapporter là-dessus à une expérience déjà ancienne. On les lit d'abord parce qu'on les a gagnés, et c'est là un sentiment bien naturel de propriétaire. On les lit ensuite parce que le temps n'est pas toujours beau, même en vacances, que la pluie n'est pas amusante à voir tomber, et qu'un bon livre est une compagnie et une distraction entre deux ondées.

Mais, voilà. Donne-t-on de bons livres de prix aux enfants, soit à l'école primaire, soit au collège, j'entends des livres faits pour eux, appropriés à leur âge et à leur condition, choisis et contrôlés avec soin, bref, attrayants et utiles tout à la fois? La pédagogie est à la mode chez nous depuis quelques années; nous nous vantons un peu trop de l'avoir découverte : ce n'est pas vrai. Sans remonter plus haut que les admirables maîtres de Port-Royal, nos maîtres à tous, on l'a pratiquée en France bien avant nous. N'oubliez pas que la France, avant d'être le pays privilégié des politiciens, des cuisiniers et des couturières, a été la terre d'éclosion la plus fertile des pédagogues et des moralistes. Les deux vont ensemble : il n'y a de bonne pédagogie que celle qui s'inquiète surtout de moralité. Où en sommes-nous aujourd'hui en matière de livres pour distributions de prix et où allons-nous? Avons-nous des principes et des tendances? A-t-on essayé d'heureuses innovations et réalisé quelques progrès? Ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas mieux faire encore? Rien n'est indifférent ni négligeable de ce qui touche à la jeunesse, puisqu'elle est notre avenir et notre espérance. Je voudrais, au lendemain même de toutes nos cérémonies scolaires, réfléchir un peu avec vous, en père de famille, sur ce petit problème de librairie appliquée à l'éducation.

*
* *

Pour ne point parler des choses légèrement et à la volée, je me suis livré à une enquête, sans parti-pris; j'ai recueilli et on m'a

donné des renseignements. Voici mes sources. J'ai sous les yeux tout un paquet de catalogues de libraires, demandés, comme il était nécessaire pour être impartial, à des maisons différentes. Rassurez-vous : je ne ferai de réclame à aucune d'elles; on ne m'a point payé pour cela et je ne m'attends pas à l'être, même en nature : la mienne s'y refuserait. J'ai pu me procurer aussi des échantillons différents. De jeunes amis, garçons et filles, qui ont eu assez de prix dans leur vie scolaire pour en former une petite bibliothèque, l'ont ouverte, à cette occasion, exprès pour moi : ils ont même dressé pour mon usage la liste de leurs prix, durant ces huit ou dix dernières années. En rappelant les souvenirs de ma jeunesse, j'ai pu faire la comparaison d'aujourd'hui à autrefois, et je me suis, comme disent les archivistes, documenté.

Un archiviste philosophe, — il y en a, — reconnaîtrait tout de suite, à première vue, que les livres de prix de maintenant sont plus beaux à voir que leurs aînés. Le cartonnage en est plus solide et plus élégant, même pour les livres des écoles de campagne, qui sont beaucoup mieux habillés; le papier en est meilleur, l'impression plus soignée : — les caractères ont gagné au moins en typographie; — mais bonne renommée vaut mieux que couverture dorée. Regardons de plus près.

On cherche trop, je crois, à instruire encore nos enfants avec leurs livres de prix, ou, en d'autres termes, leurs livres de prix sont trop souvent encore des livres de classe, endimanchés. Ce n'est point un mal, si vous voulez; c'est un tort tout de même, à mon avis, et voici pourquoi. Ces chefs-d'œuvre classiques, mieux vêtus, et dont on a doré les tranches, comme on met ses beaux habits à un enfant pour le jour des prix, font double emploi avec les autres, les livres d'usage. Ils sont moins fatigués; sont-ils plus engageants sous leur robe neuve? Il n'y a guère que les écoliers studieux, très studieux, qui soient tentés de les rouvrir en vacances. Et encore, puisque c'est là travailler, retournent-ils de préférence à leurs livres de travail qu'ils ont moins peur de salir et que l'habitude leur a rendus plus familiers. Les autres, les beaux, on les regarde, on les admire, on les fait admirer quelquefois, par un amour-propre exagéré, mais naturel; puis on les range et on les oublie...

On se place donc trop souvent, dans le choix des livres de prix, au point de vue de l'instruction proprement dite, pas assez, en revanche, à cet autre point de vue, non moins légitime et si nécessaire en éducation, du plaisir utile, du développement moral, de l'apprentissage de la vie. Il en est des livres de prix qu'on distribue aujourd'hui aux écoliers comme des exemples d'écriture qu'on donne maintenant dans les écoles. Un vieil instituteur qui sait

très bien son métier me disait dernièrement, à ce propos : « Nous avons trop modifié nos exemples d'écriture; nous avons eu tort. Autrefois nous dictions à nos écoliers des règles de conduite et des préceptes de morale, comme ceux-ci : Honore ton père et ta mère, Ne prends jamais le bien d'autrui, etc. Ils écrivent maintenant : La Seine est un fleuve qui passe à Paris. — La pomme de terre est un tubercule nourrissant. — Le phonographe est une belle invention. Les leçons de choses, les connaissances pratiques éliminent les notions nécessaires, sans les remplacer... » Revenons aux livres de prix.

Je ne demande pas qu'on nomme une commission spéciale, — il y en a peut-être déjà une, — pour réviser les catalogues et pour en dresser un nouveau, ministériel sinon obligatoire, qui serait censé servir à toute la France. Je ne crois pas beaucoup à la vertu des commissions; je crois plutôt à l'initiative individuelle et à la discussion libre pour éveiller, en cela comme en tout, l'esprit public. Cet article n'a pas d'autre ambition, justement, et pas d'autre but que de soulever, je ne dis pas d'épuiser, la question des livres de prix pendant les vacances. Les pères de famille, les chefs d'établissement, les auteurs et les libraires, les écoliers eux-mêmes, sont invités par nous à une sorte de *referendum* où chacun peut avoir son avis et dire son mot.

Je ne tiens pas, et je vous ai dit mes raisons, aux livres purement instructifs dans les distributions de prix. Je ne tiens pas davantage (et je prie qu'on veuille bien me lire jusqu'au bout, sans méconnaître ma pensée ni dénaturer mon intention) aux livres de lecture pieuse et tout édifiante. Le catéchisme, les Evangiles, le paroissien romain, un recueil de méditations spirituelles, un « Guide de l'âme » ou une « Voie du salut », ne sont pas plus des livres à donner en prix, couramment, que des éditions classiques, même très savantes. C'est aux mères de famille, c'est à ceux qui sont chargés du soin religieux de veiller sur la croyance et sur l'âme des enfants qu'il appartient de leur former d'année en année une bibliothèque pieuse. Certes, ce serait un mauvais livre à donner en prix qu'un livre dangereux et profane à l'excès qui viendrait jeter le trouble dans une conscience encore jeune et peu formée; mais ce serait, d'autre part, abuser des principes et de l'enseignement religieux que de transformer les livres de prix en livres de dévotion. La société de Saint-Jean l'Evangéliste ou la société de Saint-Augustin, dont je viens de parcourir les catalogues, s'étonneraient elles-mêmes, j'en suis convaincu, d'être chargées à elles toutes seules, fût-ce dans les maisons ecclésiastiques les plus sévères, d'approvisionner de livres les lauréats.

*
* *

Ce sont des petits Français de sept à vingt ans (je ne veux pas descendre au-dessous de l'âge de raison), que nous avons à récompenser avec un livre, ne l'oublions pas, et de jeunes Français de la fin du dix-neuvième siècle, presque du vingtième. Je voudrais surtout, — et ce serait une bonne manière de travailler au rapprochement et à l'union des âmes dans notre cher pays, — que les livres de prix pussent contribuer, du seuil de la vie intellectuelle au début de la vie active, à faire éclore, à entretenir, à développer dans les âmes et dans les intelligences de la jeunesse, l'amour de la patrie, la claire notion du devoir social bien entendu, l'énergie virile, l'ambition nécessaire et permise, l'idée de travailler à l'OEuvre française dans l'ordre des temps...

Ne prenez point cela pour de vains mots. Le rôle des livres de prix, à le bien considérer, n'est pas inutile dans l'éducation collective et nationale de l'âme française.

Voulez-vous des preuves et des exemples? A l'école primaire ou au collège, on apprend à ces jeunes Français la géographie, celle de leur pays et celle du monde, mais on la leur apprend mal, je veux dire qu'on la leur apprend très bien, aussi bien que possible, avec des manuels, des tableaux de statistique, des figures de géologie et des atlas. Un atlas n'est pas un livre de prix. Parlez-moi d'un livre de voyages, écrit par un voyageur; d'une France illustrée, racontée, décrite, peinte, avec de belles images, province par province, département par département. Il y a là de charmantes et d'utiles monographies, faites ou à faire, qu'on peut mettre, qu'il faut mettre entre les mains de nos meilleurs écoliers. Ceux même qui resteront chez eux pendant les vacances s'amuseront ainsi à voyager dans cette France qu'ils n'ont pas vue tout entière, dont ils ne connaissent qu'un petit coin, un tout petit. Les Allemands donnent de très bonne heure à leurs enfants la connaissance du pays natal, — *Heimatkunde*. — Faisons de même. Révétons, au moins par les livres, la Flandre aux Provençaux et la Bretagne aux Champenois; apprenons-leur, puisqu'ils sont compatriotes, à voisiner. Dépaysons-les un peu sans les transplanter; promenons un Beauceron sur la Cannebière... Un livre de prix ainsi entendu, c'est un voyage circulaire, sans les auberges.

Ce goût des voyages, nous nous évertuons à le répandre dans notre jeunesse. On reproche volontiers à nos jeunes Français d'être trop sédentaires, trop casaniers, trop accoutumés à leur horizon étroit, trop acoquinés au bien-être de la maison familiale, à la tié-

deur du nid. Vous voulez faire des migrateurs de ces casaniers, donnez-leur des ailes; donnez-leur, en attendant, des livres de prix qui éveillent en eux la hardiesse du premier vol, et qui aident leurs ailes à pousser. Tous les écoliers qui auront lu *le Tour du monde* n'auront peut-être ni l'envie ni l'occasion de le faire; mais ils verront de leurs yeux que d'autres l'ont fait; ils sortiront de chez eux, au moins en imagination, et c'est déjà quelque chose; vous encouragerez la vocation des aventureux, vous donnerez un regret ou un remords aux endormis.

Et l'histoire! notre histoire! non pas la petite, celle des précis et des cours (n'infligeons pas, comme récompense, au « prix d'histoire » le livre qu'il a lu toute l'année; il n'en voudrait plus), mais la grande histoire de France, vivante, parlante, et toujours avec des images, monuments, portraits, médailles, fac-similé, etc., quelle mine inépuisable de livres attachants et nécessaires! Et pour ces livres, à donner en prix partout, dans toutes les classes de tous les établissements, rivaux ou non, car il n'y a plus ici de rivalité, que de formes diverses, prises et à prendre, depuis les biographies de nos grands hommes, notre *De viris*, jusqu'à la morale en action tirée de notre trésor national d'actes héroïques, notre *Selectæ*! Un livre de prix bien conçu n'enseignera jamais l'histoire de France dans un esprit de parti. Je l'imagine élevé au-dessus de ces misères, de nos querelles et de nos malentendus, au moins de toute la hauteur d'une estrade; je le veux loyal, généreux, hospitalier, ne s'abaissant à rien effacer, à rien renier du patrimoine glorieux de la nation, ne grattant pas les fleurs de lys, sévère pour les idoles, mais respectueux de toutes les statues méritées, donnant un asile et un temple à toutes nos gloires. L'histoire ainsi comprise, pour livres de prix, ce serait notre Panthéon en plusieurs volumes, ne trouvez-vous pas?

J'attends des livres de prix, tels que je me les figure et que nous les aurons quand on le voudra, un autre service. On est souvent embarrassé sur la vocation naissante et encore indécise des enfants. Eux-mêmes, à l'âge de prendre parti, ne savent pas trop où aller. Pourquoi des livres de prix, composés pour eux, ne leur souffleraient-ils pas un bon conseil? Je vous parlais tout à l'heure d'une série de livres sur la géographie ou sur l'histoire de notre pays; je demande une nouvelle série de livres utiles, non pas rédigés en courant par des amateurs, mais confiés à des spécialistes attrayants, sur les vocations et les professions diverses. Et ce que je demande ici, ce n'est pas une simple réédition des *Manuels Roret*, d'une technique un peu sèche et décourageante : c'est tout autre chose. La preuve que mon idée n'est pas mauvaise, c'est qu'elle a été, en

partie, réalisée. Un éditeur intelligent a publié une Bibliothèque du petit Français. Sa collection, qu'on peut encore étendre et améliorer, se compose de livres comme ceux-ci : *Tu seras agriculteur, Tu seras soldat, Tu seras commerçant*, etc... « Tu feras quelque chose et tu seras, dans ta sphère, ou tu tâcheras d'être quelqu'un » : c'est un beau programme à donner à un enfant. Quand ses livres de prix pourront l'aider à le remplir, ils ne seront plus seulement des livres de luxe; ils deviendront, à leur manière, des livres de secours et de direction.

Nous ne connaissons pas assez en France, même à la fin du dix-neuvième siècle, ce qui se passe chez les autres peuples du vaste monde : leur vie, leurs usages, leur histoire, leur littérature. Nous sommes les premiers à nous en plaindre et à nous en accuser; nous nous en vantons quelquefois, par étourderie d'amour-propre. Des livres de prix, curieux et renseignés, corrigeront nos enfants de ce défaut de leurs pères. J'en ai trouvé trop peu de ce genre-là dans les catalogues que j'ai parcourus et dans la liste, assez longue pourtant, qui m'a été soumise. La librairie Hachette elle-même, si ingénieuse et si bien fournie ordinairement, n'en a pas assez. Je fais appel aux ethnographes de bonne volonté, aux polyglottes, aux nomades, aux anciens élèves de l'École des sciences politiques, égarés aujourd'hui dans les ambassades ou inoccupés dans les consulats, aux normaliens voyageurs qui ont galopé sur les routes d'Asie, à nos officiers revenus de Madagascar et d'ailleurs, à nos fonctionnaires coloniaux qui ont du loisir, un encrier — et une plume, — pour nous donner enfin ce qui nous manque. Qu'ils ne pensent pas déroger ni perdre leur temps en travaillant pour les distributions de prix : ils travailleront pour nous tous et pour eux-mêmes. Ils se vendront d'abord, je le garantis; la clientèle des distributions de prix est une bonne clientèle, et puis, qui sait? l'Académie française dont le catalogue des prix Montyon est si complaisant, couronnera peut-être leurs livres qui auront servi à des « têtes couronnées ».

Il y a toute une catégorie de livres ineptes et inutiles, qui n'ont pour mérite, si c'en est un, que leur cartonnage multicolore, dont j'aurais rougi de vous parler. A quoi bon se moquer d'eux? Ils n'en valent même pas la peine. Ceux-là ne servent à rien qu'à entretenir la niaiserie. Je voudrais qu'on les mit au pilori une bonne fois, pour nous débarrasser à jamais de toute cette pacotille. Ce sont, en général, de petits contes à dormir debout, roses, verts et bleus, comme les perroquets, et, sous prétexte qu'ils s'adressent au premier âge, on y abuse vraiment des puérités. On dit que la mode commence à en passer. Je n'en suis pas sûr. On

met toujours si longtemps, en matière d'éducation, à se guérir des préjugés, à revenir des erreurs et à se corriger de la sottise!

*
* *

J'ai simplement cherché, dans cet article de circonstance, à exprimer ou à suggérer quelques idées qui m'ont paru neuves et utiles. Les distributions de prix sont entrées, je crois, dans nos mœurs pédagogiques et tout porte à supposer qu'elles y resteront. C'est, chez nous, une sorte d'habitude nationale ou, au moins, de tradition scolaire, à laquelle ni les écoliers, ni les familles ne voudraient, je pense, renoncer. Il est naturel qu'on s'inquiète un peu, de loin en loin, des livres qui sont donnés aux enfants dans ces distributions généreuses de fin d'année et qu'on les choisisse, comme on les décerne, en y regardant. Le mieux n'est pas toujours l'ennemi du bien; je crois et je me suis borné à dire qu'on pouvait encore mieux faire que ce qu'on a fait jusqu'à présent. Du progrès en matière de livres de prix! Ce serait une belle matière à philosopher. Je la propose à vos méditations.

Henri CHANTAVOINE.

REVUE DES SCIENCES

Physique : La fin des boîtes à musique. — Plus fort que le pianista. — Nouveau phonographe à haute voix. — Orateurs automatiques en plein air. — Discours phonographiques. — Musique sous bois. — Marches militaires. — Opéras, duos, chansonnettes. — Applications. — La voix de famille. — Inscription subsistant pendant un siècle. — Sécurité des maisons de campagne. — Un veilleur de nuit. — Le phonographe au Trocadéro et à la Société d'encouragement. — Rouleaux inusables en celluloid. — Encore les rayons X et la douane. — Nos objections. — Opinion des physiciens. — Les rayons X de la douane et les amateurs de photographie. — Clichés voilés. — Conséquences. — Télégraphie sous-marine. — Nouveau récepteur pour câbles transatlantiques. — Augmentation du débit. — Pour doubler le nombre des dépêches transmises. — 1000 mots signaux à la minute au lieu de 400. — Physique du globe : Au pôle Nord en ballon. — Départ de l'expédition Andrée. — Pas de nouvelles.

On va reparler du phonographe? Il n'en était plus guère question, du phonographe, depuis quelques années. La vogue était-elle épuisée, ou bien le trouvait-on décidément imparfait pour la reproduction fidèle des sons? Pour cette raison ou une autre, la mode avait désigné de préférence le cinématographe et ses variantes. Ce n'est pas fini, bien au contraire! Dans quelque temps, le phonographe régnera partout; je crains même qu'il ne finisse par prendre trop de place dans notre existence. Il est vrai que le phonographe dont je vais parler laisse bien loin derrière lui l'ancien appareil Edison et ses dérivés. Se souvient-on encore du phonographe de l'Exposition de 1889? Il était armé de petits tuyaux de caoutchouc, terminés par une embouchure d'ivoire; chacun s'emparait d'un petit tuyau; on mettait le pavillon dans l'oreille et le visage des curieux reflétait l'impression d'étonnement causée par l'appareil. Aujourd'hui c'est bien changé. Il n'y a plus besoin de cornets acoustiques. On entend la voix à distance, et elle est si peu déformée que l'illusion est complète. Aussi bien j'ai été trompé moi-même par un phonographe, comme je vais le raconter en quelques mots.

J'entrai tout dernièrement, rue Thibaud, tout là-bas, derrière le Luxembourg, dans une vaste cour bordée de maisons à cinq étages. Tout le monde était aux fenêtres, écoutant un discours prononcé d'une voix haute et bien timbrée. J'entendais distinctement, mais je cherchais en vain l'orateur. Au fond de la cour, j'aperçus comme une petite estrade couverte d'un tapis rouge. C'est là, pensais-je. De plus près, personne, mais l'estrade avait pris la forme plus précise d'un trépid

à moitié caché par une étoffe de velours rouge. Sur le velours, une sorte de cassette métallique, et en avant un gros pavillon ou cornet en métal. Tout s'expliquait. L'orateur, c'était un phonographe! mais un phonographe singulièrement perfectionné.

Tout le monde a entendu, dans sa vie, un discours gouvernemental, à l'inauguration d'une statue, dans une cérémonie publique quelconque. Tel le discours prononcé dans la cour par le phonographe. On entendait la voix à plus de 30 mètres de distance en plein air. Et l'illusion était complète, puisque les applaudissements éclataient bruyants de toutes les fenêtres.

Ce nouveau phonographe a été combiné par M. Lioret et présenté récemment à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale par M. Cailletet, de l'Académie des sciences. Il possède une intensité de son qui n'avait jamais été obtenue jusqu'ici, et quand tout fonctionne bien, l'articulation est d'une extrême netteté, le timbre excellent; et l'appareil se prête fidèlement à toutes les reproductions : discours, opéras, opérettes, duos, trios, fanfares, orchestre, marches militaires. A peine dans la cour de l'inventeur, rue Thibaud, l'appareil avait-il terminé son discours, que brusquement on entendit battre les tambours, retentir les clairons. Puis ce fut un joueur de biniou, un air de hautbois. Quelle souplesse! C'en est bien fini des boîtes à musique. Désormais chacun pourra avoir chez soi les chanteurs qu'il préfère et entendre exécuter opéras et opéras-comiques. Le nouveau phonographe peut fonctionner aujourd'hui plus de cinq minutes, et avec un artifice très simple plus d'une heure. Il sera donc possible d'entendre un air entier, tout comme avec le théâtrophone. Et la collection des morceaux déjà préparée est considérable. Chacun pourra choisir, dans les œuvres de Mozart, Meyerbeer, Wagner, etc., et même parmi les chansons du Chat-Noir.

Et comme c'est simple à faire fonctionner. Trois pieds comme ceux d'une longue-vue; un petit plateau de bois que l'on recouvre d'un tapis élégant qui les masque. Sur l'étoffe on pose l'appareil muni de son pavillon sonore. Dans un nécessaire en maroquin sont enfermés des rouleaux de quelques centimètres de longueur, en celluloïd. Chaque rouleau, c'est le morceau préféré, condensé sur quelques millimètres, c'est l'ancienne bande perforée des pianista. On ajuste le rouleau sur l'appareil, on pousse un petit levier, et, c'est à n'y pas croire, on perçoit jusqu'à la respiration des chanteurs. On plie bagage, on va installer l'appareil sous les grands arbres, le soir, par clair de lune, au milieu des fleurs, et le phonographe chante tout ce que nous lui demandons. L'opéra sous les arbres, en plein air!

Très étrange d'entendre ainsi sa propre voix à distance. On fait inscrire sur un rouleau quelques paroles, une conversation, etc., en parlant un peu fort. C'est enregistré pour toujours. Si vous voulez

vous entendre, il n'y a qu'à installer le rouleau sur le phonographe et à mettre l'instrument en action. Voilà votre voix, votre timbre, votre diction! C'est bien vous. On peut envoyer ainsi sa voix à Marseille ou à Madagascar, et l'on entendra là-bas tout comme si vous étiez là, avec un phonographe, bien entendu.

On peut utiliser le phonographe comme signal d'alarme. Récemment, un ingénieur prudent, qui s'absente souvent, avait installé un phonographe dans sa villa de Bellevue. Il avait fait exécuter par M. Lioret un rouleau sur lequel on inscrivit très fortement ces simples mots : « Au voleur! en arrière; sinou, feu! » A la suite, sur le même rouleau, on inscrivit une marche militaire avec tambours et clairons. Puis l'ingénieur relia le phonographe électriquement aux portes et aux fenêtres, de telle façon qu'à la moindre effraction le phonographe se mit à fonctionner. Et il eut une bonne idée, car pendant qu'il était à Bruxelles, on força une serrure. A deux heures du matin, les voisins entendirent : « Au voleur! » et furent tout à fait réveillés par le bruit d'un appel de clairons. La villa ne fut pas dévalisée.

Après les effets obtenus, la description sommaire du nouveau phonographe! On se souvient du principe de l'appareil indiqué dès 1877 par Ch. Cros dans un paquet cacheté à l'Académie des sciences. On parle ou l'on chante devant un disque vibrant muni d'une pointe. A portée de la pointe, un rouleau de matière molle tourne régulièrement. La pointe, entraînée par la vibration du disque, trace de très fines marques sur le rouleau. C'est l'enregistreur des sons. Réciproquement, quand on fait tourner de la même façon le rouleau enregistré devant une autre pointe fixée à un disque vibrant, la pointe fait vibrer le disque, et les sons sont reproduits.

Les perfectionnements apportés par M. Lioret résident dans l'ingéniosité du dispositif. Le rouleau est mû par un mouvement d'horlogerie; un régulateur à ailettes assure une rotation absolument régulière. Mais le mouvement d'horlogerie entraîne le rouleau par l'intermédiaire d'une petite lanière en caoutchouc, vraie trouvaille, parce que le caoutchouc empêche de se produire les vibrations parasites qui gênent la bonne perception des sons. Enfin, le disque vibrant est très large pour augmenter l'intensité et encastré dans une boîte plate formant résonnateur à la base même du pavillon. L'amplitude des sons est agrandie et les sons eux-mêmes très peu déformés. Lorsqu'on veut accroître beaucoup l'intensité sonore et augmenter la netteté de l'audition pour les grands espaces, M. Lioret dispose devant le premier cornet, et indépendamment, un second pavillon tronçonnique en métal mince. Le résultat est remarquable. Aussitôt la portée des sons est triplée environ et les paroles arrivent à l'oreille avec une netteté admirable. On a pu s'en rendre compte au Trocadéro, où l'acoustique de la salle est assez mauvaise. Il y a quelques jours à

peine, M. Lioret a encore heureusement modifié le pavillon résonnateur; en fixant à l'intérieur, vers le milieu, un petit bouton métallique, on augmente encore la netteté. Enfin, au lieu de se servir d'une pointe effilée en saphir, comme dans l'ancien dispositif, pour assurer le contact avec les petites marques tracées sur les rouleaux, il emploie maintenant une pointe légèrement aplatie. Résultat : une bien plus grande sonorité. Ces résultats sont très curieux.

Quant à la fabrication des rouleaux, elle se fait dans des ateliers spéciaux où les artistes, les musiciens, viennent chanter ou jouer de leurs instruments devant une plaque enregistrante dont la pointe trace les sillons sur les rouleaux en celluloid ramolli par une opération préliminaire. Les anciens rouleaux de cire d'Edison ne résistaient guère aux voyages, à la chaleur. Les rouleaux de celluloid sont à l'abri des chutes et peuvent défier les siècles. On a objecté que le nouveau phonographe n'est pas réversible, c'est-à-dire que l'on ne peut préparer soi-même les rouleaux. C'est une erreur. Seulement, il est clair que l'inventeur préfère de beaucoup les fabriquer lui-même, et il est certain d'ailleurs qu'ainsi ils sont bien préparés.

Avec le nouveau dispositif, le phonographe va évidemment entrer dans nos mœurs. La mère voudra avoir la voix de ses enfants à dix ans, à vingt ans, etc.; le mari celle de sa femme, etc. Après les portraits de famille, la voix, le timbre, la diction. La voix et les traits! C'eût été un rêve; c'est aujourd'hui une réalité. Et puis quelle distraction le soir, en hiver, au coin du feu! Je répète que je crains l'abus. Tous les grands hôtels de Suisse vont renoncer à la boîte à musique dans laquelle on jetait 40 centimes; ils réclament des phonographes automatiques. Ils en auront. Mais les touristes... pourvu qu'ils n'aient pas bientôt assez du phonographe!

Quelques personnes amies du nouveau ont trouvé que je m'étais montré sévère pour la méthode d'investigation des malles et des valises par les rayons X. Et cependant tous les physiciens partagent mon opinion. L'idée serait excellente si elle était vraiment pratique. Malheureusement elle ne le sera pas souvent. Un physicien de valeur incontestée, M. Ch.-Ed. Guillaume, du Bureau international des poids et mesures, vient d'exprimer son avis, encore moins indulgent que le mien, pour le procédé auquel on a donné tant de retentissement¹. « A première vue, dit M. Guillaume, rien de plus séduisant. Examinant les voyageurs à l'écran phosphorescent, dans la supposition que l'on ne trouve là aucune violation du droit, on reconnaîtra d'un seul coup d'œil les portefeuilles, les montres, les bijoux entrés en fraude. Puis on s'attaquera aux malles que l'on n'aura plus besoin de bouleverser, à la grande joie des voyageurs. Qu'y verra-t-on? Les objets de métal,

¹ Dans *la Nature* du 31 juillet.

les armes, les cartouches métalliques, les pièces de cristal, miroirs et flacons de toilette, les bijoux. Saura-t-on davantage si les armes sont prohibées, si les bijoux sont introduits en fraude et sans contrôle, si les flacons contiennent des liqueurs soumises aux droits? Evidemment non. Les rayons ne donneront qu'un premier renseignement qui ne dispensera nullement d'ouvrir une malle. Mais supposons qu'un voyageur bien au courant de la question bourre un colis de tabac, de dentelles, de vêtements neufs, de poudre de guerre non enfermée dans des cartouches, les rayons X ne laisseront absolument rien voir de tout cela. Et aucun indice ne permettra de suspecter la malle en question. Jusqu'ici il n'y a que demi-mal; les douaniers auront été conduits par les rayons X sur de fausses pistes, et, croyant à leur infaillibilité, auront laissé passer les bonnes proies. Mais voyez un touriste qui, après un voyage de quelques mois, rapportera une précieuse collection de clichés photographiques qu'il n'aura pas eu le loisir de développer. Quelques secondes d'exposition au tube et toutes les plaques seront voilées comme si les boîtes avaient été ouvertes au grand jour. Une fois, deux fois le désastre tombera sur un voyageur timoré qui se bornera à regretter ses clichés et jurera qu'à l'avenir il les développera avant de passer à la douane. Mais que pareille aventure arrive à un touriste grincheux et connaissant son droit, il saura qu'en aucun cas les douaniers ne sont autorisés à exposer les plaques photographiques à la lumière; les experts déclareront que les rayons X sont assimilables à une lumière quelconque, et les tribunaux condamneront la douane à des dommages-intérêts. Peut-être alors trouvera-t-on que les rayons X, dont l'avantage dans les douanes est bien problématique, présentent décidément quelques inconvénients... et on les supprimera comme on les avait introduits... On ne saurait blâmer le zèle louable des fonctionnaires qui ont cherché dans les nouveaux rayons un moyen rapide de se renseigner. Mais il eût été du devoir des techniciens appelés en consultation d'exposer les défauts de la méthode plutôt que d'encourager des essais qui ne pouvaient être que malheureux. Mais voilà : on aurait perdu une occasion de faire une grande publicité autour d'un instrument qu'il y a tout intérêt à vendre. » M. Guillaume a raison, ce nous semble. La question est tranchée. Passons.

On multiplie partout les câbles sous-marins et cependant, depuis plusieurs années, la télégraphie transatlantique n'a pas fait de progrès. On tire mauvais parti des signaux, ou plutôt une ligne sous-marine quelconque ne débite pas le nombre de mots qu'elle pourrait transmettre. Ceci tient aux appareils récepteurs du courant qui n'obéissent pas assez vite à l'appareil transmetteur. Leur inertie est telle, que l'appareil perd beaucoup de temps pour indiquer le signal. On sait que les signaux sont envoyés à travers les câbles sous-marins par des

courants d'une très courte durée et successivement renversés. Ils sont renversés pour décharger rapidement la ligne; autrement celle-ci serait incapable de laisser passer aussi loin un flux sensible d'électricité. Lorsque les courants arrivent dans un sens, ils représentent les points de l'alphabet Morse; quand ils parviennent dans l'autre, ils figurent les traits de l'alphabet Morse.

Les appareils dont on se sert pour recueillir les signaux sont le galvanomètre à miroir ou le siphon recorder imaginés par lord Kelvin. Dans le premier appareil, une toute petite aiguille se déplace selon le sens du courant devant un miroir. Un rayon lumineux l'éclaire et l'ombre portée sur un écran amplifie les déviations et permet de lire les signaux. Dans le siphon recorder, le télégramme s'inscrit directement en traits à l'encre. A chaque passage du courant, un système ingénieux oblige un siphon minuscule plein d'encre à déposer une gouttelette sur une feuille de papier qui se déroule. On obtient une ligne sinueuse irrégulière qu'avec un peu d'exercice les télégraphistes traduisent en langage ordinaire.

Ces deux appareils rendent de grands services et l'on s'en sert partout. Cependant la transmission n'est pas aussi rapide que l'on pourrait le souhaiter. Un bon télégraphiste, avec le récepteur à miroir ou le siphon recorder, ne lit guère plus de 400 signaux par minute. En outre, les signaux ne se succèdent pas assez vite. M. Ader vient d'imaginer une combinaison qui, en évitant ces inconvénients, pourrait bien prendre place à bref délai dans la télégraphie sous-marine. Son récepteur est tout différent du galvanomètre à miroir; très léger, sans inertie sensible, par suite rapide, et les dépêches sont livrées toutes prêtes à déchiffrer. Voici brièvement le système. Imaginons un puissant aimant placé horizontalement. Entre les branches polaires passe un fil conducteur extrêmement fin, de quelques décimètres de long, pincé à ses deux extrémités, et enfin en relation avec le courant du câble. Ce fil, s'il n'était fixé aux deux bouts, se déplacerait selon sa longueur sous l'influence de l'aimant et du courant qui le traverse. Mais immobilisé, il oscille à droite ou à gauche selon le sens du courant qui lui arrive. Or ses oscillations sont l'image même des ondes électriques transmises par le câble. Il suffit de les enregistrer pour avoir le télégramme. Pour cela, les rayons lumineux d'une lampe ordinaire sont envoyés le long du fil par l'ouverture d'un écran et vont inscrire les mouvements sur une bande de papier photographique qui se déroule d'un mouvement continu devant une fente. Le fil employé n'ayant que deux centièmes de millimètre, l'ombre portée par lui sur le papier serait invisible. Aussi l'a-t-on armé sur une petite portion d'une gaine en moelle de plume qui, sous un volume relativement grand, représente un poids insignifiant. Ainsi grossi, le fil peut marquer en traits suffisants ses

oscillations sur le papier photographique. La bande télégraphique est aussitôt passée dans des bains fixateurs et sort prête à être lue.

Ce récepteur, à cause de la légèreté de ses organes, obéit vite au courant. On l'a essayé sur le câble transatlantique de Brest à Saint-Pierre et sur les câbles Marseille-Alger. Dans le premier cas, il a fourni très aisément 600 signaux par minute au lieu de 400. Dans le deuxième cas, on pouvait encore lire les signaux transmis à la vitesse de 1600 par minute, alors qu'avec les appareils actuels on ne dépassait pas 600. Il semble donc que le progrès réalisé soit sensible. Mais on a tant de surprises en électricité. Attendons les épreuves en service courant; elles seules nous renseigneront définitivement sur la valeur pratique du nouveau système.

L'expédition en ballon au pôle Nord est partie. On avait dit à tort que M. Andrée avait eu des scrupules au dernier moment et que, pour ses compagnons surtout, il avait renoncé à son projet. C'était bien mal le connaître. Si le ballon ne s'était pas élevé l'année dernière, c'est que le vent n'était pas propice. Mais, tout l'hiver, M. Andrée pensa à l'expédition, et dès le 18 mai, le navire de guerre suédois le *Swensksund* quittait Gotthenbourg, ayant à son bord le personnel de l'expédition et tout le matériel; il était suivi du *Virgo*, porteur des acides et des métaux nécessaires à la production de l'hydrogène. On débarqua à Danskeen, petite île de la côte nord-ouest du Spitzberg. L'installation, l'abri, le hangar de 1896 avaient peu souffert. On retira le ballon de sa caisse; on le déplia, et le gonflement commença le 19 juin. Trois jours après, l'aérostat se dressait superbe derrière l'abri; des hommes grimpèrent sur sa partie supérieure comme sur un grand dôme et contrôlèrent les coutures, les mailles du filet, etc. L'imperméabilité du tissu fut reconnue moins bonne qu'en 1896; les plis avaient détérioré le vernis et, en quelques jours, le ballon perdit 250 mètres cubes de gaz, soit un volume de 25 mètres cubes par jour. Mais après nouveau vernissage, la perte fut réduite et le ballon pourra rester encore, sauf imprévu, environ 20 jours dans l'atmosphère. Sur la demande de M. Andrée, le ballon, renvoyé l'année dernière à Paris, a été agrandi à l'équateur d'une bande de 1 mètre de haut, ce qui a porté son volume à plus de 350 mètres cubes. Maintenant, il cube 5100 mètres.

La nacelle fut aménagée. Elle a deux étages avec fenêtres latérales; dans l'étage inférieur, on a disposé un sommier recouvert d'une peau de renne, pour servir de lit de repos. Aux parois sont suspendus des livres, des armes, munitions, objets de toilette, cartes, batterie de cuisine. Pour faire cuire les aliments, un petit réchaud à alcool, renfermé dans un cylindre qu'une sangle de 10 mètres de long maintiendra au-dessous de l'orifice pratiqué dans le plancher de la nacelle. Un méca-

nisme, mû par une cordelette, permettra d'enflammer à distance l'allumette destinée à mettre le feu à la lampe. Pour éteindre, on souffle sur elle par un tuyau de caoutchouc qui longe la sangle; une marmite de petite dimension, déposée sur le réchaud, amène l'eau à l'ébullition en quelques minutes. Au premier étage, se tiendront toujours deux aéronautes, un se reposant au-dessous, deux veillant au-dessus. A un mètre au-dessus de la nacelle, une suspension à la Cardan où l'on a accroché les instruments, boussoles, sextants, baromètres, hygromètres, théodolites, appareils photographiques, etc., puis de légères embarcations et un petit traîneau, etc. Là aussi, comme dans un garde-manger, on a pendu les provisions et les boîtes de conserves pour plusieurs mois. Enfin, un panier emporte quatre pigeons voyageurs, etc. Tout était prêt le 1^{er} juillet. Il n'y avait plus qu'à attendre le vent propice. Chaque jour, on lança de petits ballons d'exploration. Mais le vent restait au nord. Enfin, le 10 juillet au soir, les courants changèrent et le vent souffla franchement du sud-ouest.

En route! On hâta les derniers préparatifs. Chacun écrivit aux siens, et M. Andrée signa avec ses compagnons le télégramme suivant au royaume de Suède : « Au moment de leur départ, les membres de l'expédition au pôle Nord prient Votre Majesté d'accepter leurs très humbles salutations et l'expression de leur très vive reconnaissance. » Puis, le 11, au matin, on commença à dégager le ballon de l'abri avec précaution.

M. Alexis Machuron, le neveu du constructeur du ballon, M. Lachambre, a bien voulu nous envoyer avec plusieurs photographies quelques détails sur le départ auquel il assistait.

La plus grande difficulté était de sortir le ballon sans avarier le tissu contre les bois du hangar. Toutes les parties proéminentes sont garnies d'une épaisse couche de feutre et tout danger est maintenant écarté. Pour empêcher l'aérostat de rouler pendant les dernières manœuvres, il est entouré à la hauteur de l'équateur par de larges sangles qui sont fixées à la partie restante du hangar.

Les préparatifs vont vite, à deux heures, la nacelle est glissée à sa place et reliée au cercle qui est amarré solidement à terre par trois câbles. Tout est prêt et bien paré.

Les explorateurs font leurs adieux, rapides et touchants; peu de paroles sont échangées, mais de franches poignées de mains où les cœurs se comprennent. Puis Andrée, entrant sur le pont de la nacelle, appelle d'une voix ferme : « Streindberg..., Fraenkel... Allons!... » Aussitôt ses deux compagnons prennent place à côté de lui.

Le commandant Ehrensvard transmet à ses marins les ordres qui sont exécutés ponctuellement; les sangles équatoriales tombent, le ballon, débarrassé, roule un peu malgré son abri; il faut attendre quelques secondes et profiter d'une accalmie pour partir.

Trois marins, armés d'un couteau, se tiennent prêts, au premier

signal, à trancher les trois câbles qui, seuls, retiennent captif le ballon. Arrive le moment opportun. « Coupez... », s'écrie Andrée...; une seconde à peine..., le navire aérien s'élançe dans l'espace, salué de nos plus vifs hurrahs.

Le ballon s'éleva lentement à 200 mètres environ et prit son vol vers le nord-est avec une vitesse de 35 kilomètres environ à l'heure, le guide-rope traînant dans la mer et ne faisant pas de résistance. Le vent avait d'ailleurs de la force. Une heure plus tard, l'*Ærnem* (l'Aigle) disparaissait à l'horizon.

La composition de l'expédition a été un peu modifiée par la retraite de deux des membres inscrits en 1896. M. Andrée est parti avec deux compagnons seulement : MM. Fränkel, ingénieur des chemins de fer scandinaves, et un tout jeune homme de vingt-deux ans, M. Streindberg. Depuis le départ émouvant du 11 juillet, on n'a plus entendu parler du ballon l'*Aigle*. Aussi les commentaires vont leur train un peu partout. On a déjà annoncé qu'un baleinier avait cru reconnaître flottant en mer les restes de l'aérostat, etc. En réalité, à l'heure actuelle, on ne sait rien sur l'expédition Andrée. Et il ne faudrait pas s'étonner si plusieurs mois se passaient sans que nous en ayons aucune nouvelle; à moins qu'un courant venant du nord n'ait ramené le ballon vers le sud et l'ait poussé dans la mer, il est évident que l'expédition a dû s'enfoncer vers les régions arctiques. Elle franchira rapidement les 1000 kilomètres qui la séparent du pôle. Si tout a été à souhait, M. Andrée doit être loin. Si le vent n'a pas été favorable, s'il a fallu abandonner l'aérostat, pour une cause ou pour une autre, l'expédition aura dû s'arrêter sur la banquise, et elle a pris d'avance toutes ses précautions pour hiverner comme Nansen.

Dans cette hypothèse, il faudra du temps avant que l'on entende parler des trop hardis explorateurs. En somme, il convient de ne pas trop s'inquiéter de ne rien savoir encore de la destinée de l'*Aigle*. En supposant que tout se soit passé comme on l'espérait, on ne revient pas des régions polaires facilement, et si le retour a lieu par la Sibérie, nous en avons pour longtemps avant d'être fixé sur l'aventureuse expédition de M. Andrée. Il y a bien les pigeons; mais est-ce bien certain que les pigeons reviendront au colombier, au milieu des brumes et des froids polaires? C'est pourquoi il n'y a pas lieu de partager l'opinion pessimiste des personnes trop pressées et de croire déjà à une catastrophe. On peut aller au pôle en ballon en quelques jours, mais on n'en revient ni aussi vite ni aussi commodément. Attendons donc avec patience et faisons, une fois de plus, des vœux pour que ce voyage extraordinaire ramène parmi nous, sains et saufs, M. Andrée et ses courageux compagnons.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 août 1897.

Les Chambres se sont séparées. C'est le temps des vacances; M. Félix Faure l'emploie à parcourir le Dauphiné et la Savoie, en attendant son voyage en Russie. Mais pour les députés ce congé a des côtés plus graves; c'est le temps des réflexions sérieuses. Les voici révenus dans leurs départements. Y reviendront-ils l'année prochaine, à pareille époque, dans les mêmes conditions? Un événement qui les touche de près se sera accompli d'ici là. Le scrutin aura prononcé sur leur sort. La législature dont ils font partie ne sera plus; une autre Assemblée l'aura remplacée au Palais-Bourbon; en seront-ils encore membres? Auront-ils gardé les suffrages de leurs électeurs?

Question importante, décisive, pour ceux qui ont fait de la politique « une carrière », comme disait avec candeur ce député des Deux-Sèvres, M. Goirand, dont le nom fut mêlé aux affaires du Panama. Perdre son mandat, c'est tout perdre pour ceux qui, n'étant pas quelqu'un par eux-mêmes, n'étaient quelque chose que par lui. Les députés doivent donc penser, non sans quelque mélancolie, à cette échéance, et nous ne doutons pas que, pour la plupart, ils n'en prennent souci.

A vrai dire, s'ils interrogent les populations, ils ne sauraient attendre de leur part de bien chaudes félicitations. Franchement, cette Chambre a fait triste figure; elle se présente devant le pays les mains vides, et l'histoire lui rendra service en la passant sous silence. La seule œuvre qu'elle apporte, le seul bienfait dont elle se fasse honneur, n'est qu'un trompe-l'œil; c'est ce dégrèvement de 25 millions, voté à la dernière heure avec une précipitation telle qu'on ne s'est pas donné le temps d'examiner avec quelles ressources on comblerait le vide qu'on allait créer dans le budget. Le gouvernement qui, lui-même, n'a pas dit son secret, faute peut-être de le connaître, s'est borné à se porter fort pour la Chambre, et à déclarer qu'elle n'avait certainement pas retiré ces 25 mil-

lions de la loi de finance sans être décidée à les remplacer. Mais avec quoi et par quoi? Nul ne l'a dit; nul ne le sait. Il est probable que ce sera avec des charges créées sur d'autres objets, et qu'on n'aura délivré de ce poids certaines épaules que pour le transférer sur d'autres, ou peut-être pour le replacer, sous un nom nouveau, sur les mêmes.

En revanche, on aura introduit un précédent dont les socialistes ne manqueront pas de se prévaloir. Ils l'ont déjà fait. Quelques jours après le départ des Chambres, M. Jaurès relevait dans le *Matin* ce que le vote du Parlement contenait de favorable pour les prétentions de son parti. C'était jusqu'ici un axiome d'État que l'impôt devait être impersonnel, s'attachant au signe extérieur du revenu, sans distinguer entre les individus. La loi nouvelle a dérogé à ce principe. Le propriétaire d'un champ, dont la cote foncière est de 10 francs, ne payera rien, s'il n'a pas d'autres domaines, eût-il un portefeuille de valeurs mobilières qui lui constituent une fortune; il sera au contraire soumis à l'impôt, n'eût-il pas d'autres fonds, s'il possède un autre champ, quelque minime qu'en soit l'étendue. « A la rentrée, que pourra-t-on répondre, écrit le député socialiste, quand nous demanderons qu'on étende aux petits patentables un procédé de dégrèvement analogue à celui que la Chambre a adopté pour les petits contribuables fonciers? Et ainsi, de proche en proche, l'impôt *personnel et progressif absorbera les impôts.* »

Il y a sans doute dans les lois de tous les peuples bien des inconséquences, et le pays le plus libre du monde, l'Angleterre, a des institutions dont la logique n'est pas le trait distinctif. Mais la tentative est plus grave en France, où les raisonnements sont plus absolus et les esprits plus enclins à tirer d'un principe une fois posé des applications extrêmes.

Quant à la réforme fiscale, dont le ministère prétend demander à la Chambre la réalisation, nous sommes persuadé qu'il ne l'obtiendra pas. Cette Chambre est hors d'état de l'accomplir; le cabinet ne peut se faire d'illusion sur ce point. Il ne sortira de l'impasse où il s'est engagé par des assurances imprudentes qu'en imaginant, à la veille des élections générales, quelque apparence nouvelle de dégrèvement, quelque expédient de parade destiné à jeter aux yeux du peuple souverain une poudre qui se dissipera après le scrutin.

Les meilleurs impôts, on l'a souvent dit, sont ceux qui existent. Les populations en ont l'habitude; elles y sont résignées. Il n'y a qu'à les maintenir, en les diminuant, ou à abolir ceux qu'une prospérité financière, hélas! reléguée dans les rêves, aurait fait juger superflus. Mais, pour cela, il faudrait faire des économies,

c'est-à-dire changer son régime; c'est à quoi les malades ont le plus de peine à se décider. Ils consentent bien à entasser les médicaments, les potions, les fioles de toute espèce et de toute forme; mais réformer le train de vie, modifier l'hygiène, se faire une existence régulière et saine, c'est là ce qui leur coûte le plus. Nos gouvernants ne sont pas plus raisonnables; ils accumulent les projets, les nouveautés, les inventions plus ou moins ingénieuses; mais consentir à cette chose si simple, qui consisterait à dépenser moins et à supprimer les abus, c'est ce qui dépasse leurs forces et leur volonté.

De là vient que rien ne se fonde dans nos institutions, et qu'on leur trouve toujours un aspect indécis et provisoire. La république est établie; elle est immortelle, c'est entendu, et, avec cela, quelque chose manque à l'édifice; c'est une bâtisse plus qu'un monument; on n'y voit partout que constructions inachevées ou temporaires. Il n'est pas un service, pas un domaine, dans lequel les principes essentiels, les assises fondamentales, ne soient absents ou contestés. Dans le discours même où il défendait l'ordre établi contre les collectivistes, M. Deschanel énumérait, il y a quelques jours, les lois, les réformes qu'il déclarait urgentes, et cette liste, loyalement développée, était à elle seule un témoignage contre le néant des œuvres accomplies depuis vingt ans par les pouvoirs publics.

Ce n'est pas seulement sur l'ordre financier que les républicains portent leurs critiques, accusant tout sans discernement et ne réformant rien. En ce qui touche la marine, nous les entendons exprimer les plus sombres prophéties, et nous voyons le gouvernement, qui a commencé par protester contre les détracteurs, finir par leur donner une apparence de raison en apportant lui-même des propositions que, la veille de ces attaques, il n'avait pas songé à introduire. Dans l'ordre militaire, il y a des années qu'on réclame l'organisation de l'armée coloniale; on n'arrive pas à s'entendre pour la créer. On voudrait résoudre la question du haut commandement, cette question capitale pour la sûreté du pays, cette question qui, depuis des siècles, est tranchée dans tous les États européens; on n'en vient pas à bout, et plusieurs, parmi les républicains, ne craignent pas de faire entendre que la constitution du haut commandement n'est point compatible avec le principe de leur gouvernement.

Parlerons-nous du droit d'association? M. Deschanel y insistait dans son discours, et il montrait, par ce que les syndicats agricoles ont déjà tiré d'un petit article inséré, comme par hasard, dans la loi des syndicats ouvriers, ce que l'initiative privée pourrait faire

avec le droit pleinement et franchement établi. Cette loi des associations n'existe pas; et cependant, dès les premiers jours de la réunion de l'Assemblée nationale à Bordeaux, M. Floquet, M. Lockroy, M. Clémenceau, réclamaient impérieusement l'abolition de l'article 291 du Code pénal; ils déclaraient indigne de la République de maintenir un seul jour des prohibitions imposées par l'Empire. Plus de vingt-cinq ans se sont écoulés. M. Floquet, M. Lockroy, ont été ministres; M. Clémenceau a été plus que ministre, gouvernant, sans portefeuille, Chambres et cabinets. L'article 291 subsiste toujours, et le dernier projet sur les associations qui ait été présenté à la Chambre actuelle, projet qui, d'ailleurs, ne sera jamais discuté, est plutôt fait pour restreindre la liberté des associations que pour la donner.

Tel est le bilan que le Parlement peut présenter au pays.

Il semble du moins que les conservateurs devraient tirer parti de cet état de choses. Étrangers aux fautes commises, en ayant prévu les suites, ils auraient droit de rappeler qu'elles ne se sont produites que du jour où le pouvoir a cessé d'être entre leurs mains. Mais, plus occupés de se lamenter ou de se distraire que d'agir, plus portés à se quereller sur des questions de nuances qu'à s'unir pour la défense des principes communs, les conservateurs se taisent. On ne les entend nulle part; c'est à peine si quelqu'un d'entre eux intervient dans les grandes discussions parlementaires, et, tandis que les radicaux, les socialistes, les républicains de gouvernement, se répandent dans le pays, y provoquent des réunions, y font des conférences, les conservateurs demeurent silencieux et inaperçus, comme s'ils avaient abdiqué toute influence. Qui profite de cette abstention et de cet effacement? Les socialistes. En réalité, les socialistes ont leur part dans tous les actes qui se sont accomplis depuis que la République existe; lois scolaires, loi du divorce, envoi des prêtres à la caserne, épuration de la magistrature, premiers essais de l'impôt progressif dans les lois de finance, tout cela n'est qu'une application partielle de leurs idées et, pour tout dire, du programme de la Commune. Ils sont donc responsables, comme les autres, des fruits de cette politique, et elle serait encore pire entre leurs mains. Mais, comme ils n'ont pas exercé à titre officiel le gouvernement, ils peuvent se donner, — et l'on sait s'ils usent de ce droit, — comme innocents des souffrances et des abus qu'ils dénoncent; ils peuvent prétendre que, sous leur règne, abus et souffrances disparaîtraient, et, si l'on n'y prend garde, ils bénéficieront de la situation faite par le régime actuel en disant que ce régime n'était pas la vraie République et qu'à eux seuls il appartient de la réaliser.

Ce n'est pas avec la solidarité scientifique, préconisée à la Sorbonne par M. Rambaud, — solidarité dont ne s'étaient avisés ni Jeanne d'Arc ni saint Vincent de Paul, — qu'on arrivera à combattre les socialistes. Un soldat qui ne s'exposerait à la mort que parce que « le citoyen peut être obligé, dans certaines circonstances déterminées par les lois, jusqu'au sacrifice de sa vie », un homme qui ne ferait du bien à son pays ou qui ne sauverait son semblable que parce qu'il aurait tenu une sorte de compte de *doit* et *avoir*, d'où il résulterait pour lui qu'il a une dette à payer envers la nation ou envers autrui, n'irait pas loin sur le chemin de l'héroïsme et du dévouement. Quelle peine ces sociologues, — puisqu'ainsi on les nomme, — se donnent pour éviter les mots que l'Évangile a consacrés? On est tenté de leur dire comme La Bruyère : « Acis, vous vouliez dire qu'il fait froid ; que ne disiez-vous : Il fait froid? » Vous voulez dire que les hommes doivent s'entr'aider : que ne rappelez-vous tout simplement les préceptes du Sauveur : « Aimez-vous les uns les autres. Aimez votre prochain comme vous-même. Faites à autrui ce que vous voudriez que l'on vous fit à vous-même. »

Ces paroles auront toujours plus de prise sur l'âme humaine que vos formules scientifiques, et, quoi que vous fassiez, les vôtres auront passé, quand celles-là seront toujours jeunes.

En vérité, il semble que ceux qui prétendent repousser les socialistes aient pris à tâche, depuis vingt ans, de leur frayer la route.

La science que le ministre de l'instruction publique se plaît à invoquer, attribue, nous dit-on, au déboisement des montagnes ces effroyables trombes qui, ne rencontrant devant elles aucun obstacle, ont ravagé dernièrement quelques-unes de nos provinces. Nous avons vu depuis vingt ans les dominateurs de notre pays entreprendre ou tolérer un déboisement moral, qui, lui aussi, a laissé à peu près sans digue ni point d'arrêt le torrent révolutionnaire dont nous sommes menacés. Il s'avance, il grossit, et il est impossible de méconnaître chez ceux qu'il porte avec lui, une audace, une confiance, une poussée de vie qui font contraste avec l'hésitation, l'impéritie et la débilité de leurs adversaires.

Le cabinet actuel se dit de force à les arrêter, et si nous n'écouions que son chef, M. Méline, nous ne saurions douter de sa résolution. Mais comment croire à la fermeté et à l'efficacité de cette résolution, lorsqu'il nous faut, dans chacune de ces revues de quinzaine, relever les contradictions, les démentis que les agents de ce gouvernement, avec sa tolérance ou sous son inspiration, ne cessent de lui infliger?

Il y a quelques jours, M. Méline développait un programme de concorde à Péronne, où l'avait appelé l'inauguration du monu-

ment de Marie Fouré. « Nous avons fait appel, disait-il, à toutes les bonnes volontés, à tous les concours. Sur ce terrain, j'avais cru qu'une trêve de tous les partis était possible. On ne l'a pas permis. Dès le premier jour, je me suis trouvé en face d'une opposition systématique et sans merci. »

D'où lui est venue cette opposition? Non pas des conservateurs qui, dans les Chambres, malgré bien des mécomptes et bien des griefs, n'ont cessé de soutenir le cabinet. Elle lui est venue des radicaux, des socialistes; ce sont eux que le ministre a voulu désigner. Mais M. Méline est-il bien sûr que l'opposition ne se soit rencontrée que dans leurs rangs, et ne la retrouve-t-il pas, sur plus d'un point, chez ses propres agents? On a déjà cité les actes de l'administration à Tulle, à Nevers, à Versailles. Voici un autre exemple, pris dans le département du Puy-de-Dôme, où la pression exercée par le dernier ministère radical eût rendu plus nécessaire la manifestation d'une politique conciliante et modérée.

Le jour même où M. Méline faisait entendre à Péronne des paroles d'apaisement, le préfet du Puy-de-Dôme assistait à l'inauguration d'une mairie et d'une école de filles à Issoire. Il y avait là, il le savait, un maire radical et un député qui est à la Chambre un adversaire muet, mais acharné, du ministère; la minorité du conseil municipal, le préfet le savait encore, composée de républicains modérés, avait refusé de prendre part à cette fête, dont elle prévoyait le caractère. En présence du représentant du gouvernement, le maire et le député ont prononcé deux discours, qui n'ont été qu'un ramassis d'odieuses et stupides injures contre les religieuses, les frères et les prêtres : « Si vous voulez faire de vos enfants des laïques comme vous, a dit le maire, confiez-les à des laïques, et non à des êtres qui ne ressemblent aux autres hommes ni par les costumes ni par les mœurs, qui vivent d'une vie à part, ayant leur chef à Rome, des établissements dans tous les pays, et la patrie nulle part. » Le député, à son tour, parlant des religieuses, s'est exprimé ainsi : « On n'instruit pas dans les écoles congréganistes; mais on façonne des jeunes filles pour en faire plus tard de bonnes dévotes à la merci des curés et des ensoutanés de toute nature. »

Tel a été le ton général, aux applaudissements d'une bande qui criait : « A bas les curés ! »

Ce que les républicains modérés, les amis du ministère actuel, n'avaient pas voulu entendre, le préfet, l'agent principal de ce ministère, l'a écouté sans broncher, et quand le moment est venu pour lui de prendre la parole, il a adressé ses félicitations au maire, en se disant « en parfaite communauté d'idées avec lui »; il

a salué le député, cet adversaire déclaré du cabinet Méline, il l'a salué comme l'un des auteurs de « l'œuvre d'enseignement si justement élaborée par le gouvernement républicain » ; il a célébré « l'émancipation de la femme par l'enseignement laïque », et pour toute protestation contre le langage des deux orateurs, il s'est énergiquement défendu de toute compromission avec le parti clérical, « auquel nous résistons, a-t-il dit, et résisterons toujours ».

Rapprochement curieux et qui ne laisse pas d'être instructif. Le soir du jour où ce scandale officiel se produisait à Issoire, une réunion socialiste se tenait au chef-lieu du département, à Clermont-Ferrand. On y voyait, entre autres citoyens de marque, l'ancien communal Vaillant, aujourd'hui député de la Seine. Qu'a-t-on dit dans cette réunion? Exactement ce que le maire et le député, en présence du préfet, avaient dit à Issoire. Mêmes attaques contre l'Eglise, mêmes outrages aux prêtres, mêmes conseils donnés à la femme « de s'émanciper de l'Eglise et de nous faire des enfants républicains ». Il n'y a eu, entre les deux réunions, qu'une différence, c'est qu'à Issoire le préfet présidait la fête et qu'à Clermont les socialistes mettaient sur le même pied l'Eglise et le gouvernement, dénonçant comme clérical le ministère dont le représentant fraternisait, à Issoire, avec les insulteurs de la religion.

C'est ainsi que la « trêve des partis », invoquée par le président du Conseil, est pratiquée par ses fonctionnaires. Comment veut-on que les populations s'y reconnaissent? Et que parle-t-on de lutter contre les socialistes, que parle-t-on de les vaincre, quand on commence par invectiver et par exclure ceux qui, pour la défense sociale, furent toujours au premier rang? Que dirait-on d'un chef d'armée qui, pour mieux assurer sa victoire, laisserait ses lieutenants s'unir à l'ennemi pour tirer sur ses propres troupes?

Mais ces considérations touchent peu, paraît-il, M. Félix Faure et ses ministres. Les maires du Dauphiné viennent de défiler à Grenoble devant le Président de la République. L'occasion était bonne pour M. Félix Faure de leur signaler celui d'entre eux qui avait le mieux compris et appliqué la politique du gouvernement. Qui M. Félix Faure a-t-il choisi? Qui ses ministres lui ont-ils désigné? Le maire de la Mure, M. Chion-Ducollet, l'homme qui s'est fait une notoriété unique par l'extravagance de ses haines religieuses, ce tyranneau légendaire qui ne souffre pas que, dans sa commune, les premières communiantes se montrent vêtues de blanc, mais qui, en revanche, — le *Figaro* le rappelait hier, — au lendemain de l'échec électoral d'un ancien officier de notre armée, permettait à des misérables de promener dans les rues un

âne portant une immense croix de la Légion d'honneur! Et c'est cette croix, c'est la croix de la Légion d'honneur, que M. Félix Faure, grand-maître de l'ordre, vient de conférer à M. Chion-Ducollet! Quelle pitié et quelle honte!

Il n'y a qu'une conclusion à tirer de ce spectacle, c'est que, contre les assauts qui se préparent, les honnêtes gens, sans distinction de parti, ne doivent compter que sur eux-mêmes. Malheureusement, dans notre pays, les honnêtes gens ne sont pas accoutumés à marcher sans chefs, et de quelque côté qu'on regarde, les chefs manquent. On réclame le haut commandement dans l'ordre militaire, et l'on a bien raison. Mais combien nous aurions besoin du haut commandement dans la vie civile! Car ce n'est pas seulement la patrie, c'est la société qui est en cause, et quelle armée se formera pour la défendre s'il n'y a pas de chefs pour la mobiliser et la conduire?

Le Landtag prussien a confirmé par un nouveau vote son opposition au projet de loi sur les associations, que lui avait présenté le gouvernement. Amendé par la Chambre des seigneurs, dans un sens conforme aux vues du pouvoir, ce projet a été porté de nouveau au Landtag, qui l'a repoussé, non plus seulement dans ses dispositions restrictives, mais en bloc. Il est vrai que le rejet n'a eu lieu qu'à une majorité de quelques voix. L'empereur, qui tenait beaucoup à l'adoption de cette loi, tentera-t-il quelque effort pour détacher les suffrages qui lui ont manqué, ou se décidera-t-il à dissoudre la Chambre des députés? C'est ce qu'aucun indice ne permet encore de pressentir.

Guillaume II est rentré en Allemagne, de retour de sa croisière dans la mer du Nord, interrompue, on le sait, par un accident qui, au premier moment, avait fait craindre pour lui la perte d'un œil. Il va bientôt se rendre en Russie. Quoique très animé contre les socialistes, il se résignerait peut-être à l'insuccès du projet de loi sur les associations, qui était surtout dirigé contre eux. Mais il a un autre souci pour lequel il a encore eu à essayer l'opposition du Parlement; c'est l'augmentation de la flotte allemande. Le Reichstag lui a refusé les crédits qu'il réclamait; on suppose qu'à l'exemple de son aïeul, qui emporta de haute lutte les crédits militaires, il n'entendra pas céder sur les crédits maritimes, et que cette résolution inspirera les remaniements qu'il médite dans le personnel de son ministère. Il s'agit pour lui de trouver un autre Bismarck, qui l'appuie dans ce conflit avec la représentation nationale.

Au temps de Guillaume I^{er}, c'était l'ambition de la France que M. de Bismarck invoquait pour justifier les crédits destinés à for-

tifier l'organisation militaire. Aujourd'hui, c'est la rivalité croissante avec l'Angleterre qui motive les propositions faites pour augmenter la flotte. Les rapports entre le Royaume-Uni et l'Allemagne sont de plus en plus tendus. On a remarqué que Guillaume II s'était abstenu de se rendre en Angleterre pour le Jubilé de sa grand'mère, et la presse allemande constatait, à cette occasion, la disposition des peuples de l'empire avec la Grande-Bretagne : « Nous sommes fatigués, disait, entre autres, la *Deutsche Zeitung*, du ton protecteur et de l'arrogance de nos cousins d'outre-mer. Ils essayent par tous les moyens d'arrêter le mouvement d'expansion que prend notre pays, depuis qu'ils ont commis la faute de nous laisser fonder notre empire sur les champs de bataille de la France. Demandez aujourd'hui à n'importe quel sujet de l'empire quel est le peuple le plus antipathique; il vous dira sans phrases que c'est l'Anglais. »

Ce n'est pas la dénonciation du traité de commerce anglo-allemand qui améliorera les relations entre les deux Etats. Par suite de la notification que vient de faire le *Foreign Office* au gouvernement impérial, ce traité, qui date du 20 juillet 1865, prendra fin le 30 juillet 1898. L'Angleterre est en négociations avec ses colonies, et tout d'abord avec le Canada, pour obtenir d'elles la réduction des droits qui frappent les marchandises importées de la métropole sur leur territoire; mais ses traités de commerce avec l'Allemagne et avec la Belgique accordant à ces deux pays la clause de la nation la plus favorisée, aussi bien dans les colonies britanniques que dans le Royaume-Uni, l'Angleterre a dû les dénoncer pour obtenir du Canada des avantages que celui-ci, pas plus que les autres colonies anglaises, n'entendait accorder aux peuples étrangers. C'est une sorte de ligue douanière que l'Angleterre va conclure avec ses colonies, et cette défection à la cause du libre-échange par la nation qui en avait jusqu'ici arboré le drapeau n'est pas sans désorienter un peu les économistes. C'est qu'aussi bien que les Etats-Unis, dont le Congrès s'est occupé, dès l'avènement au pouvoir de M. Mac-Kinley, d'aggraver les tarifs douaniers, l'Angleterre ne vit pas de principes abstraits; elle consulte d'abord ses intérêts et, suivant leur réponse, elle est protectionniste ou libre-échangiste. Le *Times* le dit aujourd'hui sans embarras : « Il a toujours été difficile de concilier les traités de commerce avec la pure théorie du libre-échange; mais des objections abstraites de ce genre ne sauraient avoir aucun poids quand il s'agit de convenances pratiques. »

La dénonciation du traité n'en devient pas moins un nouveau grief de l'Allemagne contre l'Angleterre. C'est sous cette impres-

sion que Guillaume II va rendre sa visite à l'empereur de Russie. Il précédera de peu de jours à Saint-Pétersbourg M. Félix Faure. L'ordre des fêtes, qui se préparent en son honneur, ne diffère guère du programme de la réception qui attend le Président de la République, et si l'on ne s'en rapportait qu'à ces manifestations du protocole, on aurait peine à démêler quelle distinction peut s'établir entre les deux voyages. La seule nuance qu'on pourrait y voir, c'est que le monde officiel, plus habitué en Allemagne à ces entrevues de souverains, en fait moins d'étalage que nos républicains tout prêts à considérer comme une victoire l'admission d'un président aux galas d'une cour impériale. Il n'y a évidemment entre l'Allemagne et la Russie ni les sympathies intimes, ni la communauté d'intérêts, qui portent l'une vers l'autre la Russie et la France. Cependant un rapprochement s'est fait entre les deux empereurs. Ils se sont témoigné dans le conflit gréco-turc une déférence mutuelle, et les mouvements révolutionnaires des Indes, qui inquiètent en ce moment les Anglais, pourront leur fournir des sujets de conversation sur lesquels ils ne risqueront pas d'être en désaccord.

Qui peut dire ce qui sortira de la question d'Orient? Elle est loin d'être résolue.

La Turquie ne paraît avoir cédé sur un point que pour élever sur un autre des difficultés nouvelles. Ce n'est pas seulement sur la Thessalie et sur l'indemnité à exiger de la Grèce que portent les objections et les temporisations du Sultan. Il fait mine de revendiquer les droits auxquels il avait renoncé sur la Crète. Cette île, que l'Europe n'a refusée à la Grèce qu'en promettant d'assurer elle-même son autonomie, attend toujours son organisation. Elle ne sait même pas quel gouverneur on lui destine. L'ancien président de la Confédération helvétique, M. Numa Droz, désigné pour ce poste par quelques puissances, est récusé par l'Allemagne. Cependant Abdul-Hamid envoie en Crète, comme commandant des troupes turques, son ancien grand vizir, Djevad-Pacha. Avant que la nomination fût officielle, M. Curzon, sous-secrétaire d'Etat, la déclarait à la Chambre des communes impossible, parce qu'elle serait, disait-il, « pour les puissances une provocation directe ». Djevad-Pacha n'en a pas moins été nommé; il a débarqué à la Canée, au su et au vu de l'escadre internationale qui, l'ayant laissé passer, s'alarme aujourd'hui de la fermentation que son arrivée a excitée parmi les musulmans.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé des démêlés de l'Angleterre avec le Transvaal. S'il faut en croire les dernières déclarations que M. Chamberlain a faites à la Chambre des communes,

ces démêlés tendraient à s'apaiser, et l'on aurait lieu d'espérer un règlement amiable des questions qui avaient mis en conflit la République et le Royaume-Uni.

Les incidents qui se sont produits depuis quelques mois ne nous avaient pas préparés à cette bonne nouvelle. Sans doute, le président Krüger avait eu soin de s'associer aux fêtes du Jubilé de la reine, en ordonnant qu'en ce jour solennel tous les offices publics du Transvaal seraient fermés. Mais il n'en prenait pas moins ses précautions contre les difficultés qu'il prévoyait avec le grand empire. Des armes étaient rassemblées, des troupes organisées au Transvaal, tandis qu'un traité, ratifié par les Chambres des deux républiques, était passé entre le gouvernement de Pretoria et l'Etat libre d'Orange.

De son côté, M. Chamberlain n'avait laissé échapper aucune occasion de manifester des vues inquiétantes pour la sécurité du Transvaal. En s'élevant contre une demande de crédits pour fortifier la situation militaire de l'Angleterre dans l'Afrique australe, le chef de l'opposition, sir William Harcourt, avait reproché au ministre des colonies de tout faire pour exaspérer la république sud-africaine et pour provoquer une guerre avec elle. A cette attaque, M. Chamberlain avait répondu en alléguant les armements du Transvaal et la nécessité de faire respecter les droits de la nation anglaise par un Etat qu'on ne pouvait, disait-il, en langage diplomatique, appeler ami (l'Angleterre se réservant sur lui une véritable suzeraineté). Le traité passé avec l'Etat libre d'Orange était précisément un des griefs mis en avant par le cabinet britannique contre le Transvaal, à qui ce cabinet ne reconnaissait pas le droit de passer des conventions de ce genre sans l'agrément de l'Angleterre.

Ce qui, pour le Transvaal, ne paraît pas plus rassurant que ce langage, c'est la conclusion donnée aux travaux de la commission d'enquête, instituée par le Parlement pour rechercher les responsabilités encourues dans l'expédition de Jameson. En dehors de M. Labouchère, qui représentait dans cette commission l'opinion radicale, l'opposition, dirigée par sir W. Harcourt, a paru d'accord avec le gouvernement pour étouffer l'enquête commencée. La commission a remis au Parlement son rapport sur la première partie de ses recherches, sans demander à les pousser plus loin. Elle a fait peser sur M. Cecil Rhodes la responsabilité de l'attentat, en l'accusant de s'être servi de ses hautes fonctions pour encourager l'invasion de Jameson ; mais elle n'a pas eu grand mérite à le faire, M. Rhodes ayant lui-même, dans les interrogatoires auxquels il a été soumis, hautement et hautainement revendiqué cette responsa-

bilité. M. Rhodes s'est exprimé en homme qui a des secrets et qui sait les ménagements qu'on lui doit. Il n'a pas été trompé dans son attente. Les ministres, M. Balfour et M. Chamberlain, n'ont eu garde de l'accabler, et M. Balfour, en priant la Chambre des communes de laisser au cabinet le soin d'arrêter à l'égard de l'ancien gouverneur de la Chartered les mesures nécessaires, ne lui a pas dissimulé sa résolution de « prendre en considération les grands services rendus par M. Rhodes ». Le complice de Jameson reste, comme devant, conseiller privé de la reine.

En réalité, M. Rhodes garde la faveur de l'Angleterre, comme Garibaldi, tout désavoué qu'il fût, gardait celle de Victor-Emmanuel.

M. Chamberlain, à son tour, qu'on avait cru quelque peu compromis dans l'affaire, en sort innocent comme un nouveau-né. Il a bien dû reconnaître lui-même devant la Commission qu'il n'avait ignoré ni la concentration de 120 hommes de police à Mafeking, ni la réunion de 200 hommes sur un autre point des frontières du Transvaal; mais il n'avait jamais soupçonné, ni lui ni les employés du Colonial Office, que ces forces fussent destinées à envahir le Transvaal. On citait bien au Colonial Office des fonctionnaires qui avaient recueilli sur l'insurrection projetée des informations plus complètes; mais M. Chamberlain n'en avait rien su; ils avaient reçu leurs renseignements comme particuliers, et non comme fonctionnaires. Enfin, M. Rhodes avait en mains des télégrammes importants qui auraient pu faire la lumière sur les relations de quelques personnages officiels avec les insurgés. Mais il a refusé de les remettre à la Commission qui n'a pas insisté pour les avoir. La Chambre des communes ne s'est pas montrée plus curieuse; elle a rejeté, à une immense majorité, une motion de M. Philip Stanhope, tendant à exiger que ces dépêches fussent communiquées au Parlement.

Les dernières nouvelles venues du Transvaal nous apprennent que le rapport de la Commission d'enquête et les débats de la Chambre des communes ont péniblement impressionné le gouvernement de Pretoria. Il n'y aura que M. Chamberlain pour en être surpris, ou du moins pour le paraître.

Louis JOUBERT.

LE PROCÈS DU « CORRESPONDANT »

Oui, le *Correspondant* vient d'avoir un procès, où sa loyauté, son honneur, son bon renom, comme on dit aujourd'hui, étaient en cause; et je me hâte d'ajouter tout de suite qu'il l'a gagné avec éclat.

On l'accusait de contrefaçon, de plagiat, de fraude littéraire, comme si la Revue des illustres catholiques qui ont été la gloire de ce siècle avait abandonné leurs traditions et cherché le succès par d'autres moyens que ceux dont ils lui ont légué l'exemple! Non; ce n'est pas après soixante-neuf ans d'une carrière où il s'est montré constamment fidèle à lui-même et qui lui a conquis une si haute estime, que le *Correspondant* se serait abaissé à de telles manœuvres. Outre qu'il n'en a pas besoin pour agrandir sa clientèle, ses principes lui eussent interdit l'emploi de procédés pareils, et il ne croit pas avoir à s'en défendre auprès de lecteurs qui sont, au contraire, les témoins permanents de ses initiatives et de ses efforts pour rajeunir la vieille Revue, en lui donnant le caractère propre et personnel qu'on est unanime à lui reconnaître.

Il suffit, d'ailleurs, d'exposer simplement les faits pour être assuré de l'appréciation qu'ils provoqueront chez tous les esprits libres et impartiaux.

Lorsque, au printemps dernier, la nouvelle se répandit que Nansen, revenu de sa dramatique expédition au Pôle Nord, allait arriver à Paris, le *Correspondant*, toujours à l'affût des actualités et justement désireux de faire connaître à ses lecteurs l'homme et le récit de ses aventures, se mit aussitôt en quête d'un travail sur cet émouvant sujet et le demanda à la plume virile et éloquente d'une de ses collaboratrices, M^{me} Dronsart.

Précisément, deux ouvrages considérables, traduits du norvégien en anglais, paraissaient à Londres à ce moment même. L'un, consacré à Nansen par un de ses compatriotes, racontait toute sa vie, depuis son enfance jusqu'à la fantastique expédition du *Fram*; l'autre, en deux gros volumes, était le récit de l'expédition par l'explorateur lui-même. — Les deux ouvrages sortaient à peine des presses. Le *Correspondant* les fit venir en hâte d'Angleterre. M^{me} Dronsart se mit au travail avec fièvre; en une dizaine de jours, par un véritable tour de force, tout fut lu, annoté, coordonné, et, le 10 mars, au moment même de l'arrivée de Nansen à Paris, la

Revue publiait, en tête de sa livraison, le bel et saisissant article qui obtenait un tel retentissement que des exemplaires, ainsi qu'en témoigne le jugement du tribunal de la Seine, nous en étaient demandés de différents points de l'Europe.

Le *Correspondant* avait ainsi devancé tous les autres organes de la presse, sauf une publication spéciale, l'*Illustration*, qui, par une convention particulière passée avec Nansen, avait acquis le droit de reproduire seule en France le récit de l'explorateur. Mais cette convention, ignorée de tout le monde, et enregistrée seulement le 12 mars, c'est-à-dire quarante-huit heures après la publication du *Correspondant*, par conséquent n'ayant de valeur légale que postérieurement à cette publication, n'avait pu d'aucune manière porter atteinte à notre droit de parler de Nansen d'après son biographe norvégien, et de résumer d'après lui-même, en les appréciant, les épisodes les plus saillants de son voyage au Pôle.

Néanmoins, le directeur de l'*Illustration*, plus jaloux sans doute d'être distancé dans la publication projetée que lésé réellement dans ses intérêts, crut pouvoir actionner le *Correspondant*, en l'accusant d'une contrefaçon chimérique pour laquelle il réclamait 5,000 francs d'indemnité.

C'est dans ces conditions que l'affaire est venue devant la première chambre du tribunal civil de la Seine le 15 juillet dernier. Les prétentions de M. Marc, directeur de l'*Illustration*, étaient soutenues par M^e Reboul; la cause du *Correspondant* était défendue par M^e Poincaré, l'ancien ministre.

Nous devons dire que l'honorable avocat de M. Marc, tout en développant la thèse de son client, s'est montré plein de courtoisie pour notre Revue comme pour sa direction, et nous tenons à lui en adresser ici nos remerciements.

Quant à M^e Poincaré, que nous avons précisément choisi parce qu'il ne pouvait être suspect d'amitié politique à notre égard, lui aussi a voulu rendre hommage au caractère du *Correspondant*, « placé, par sa fidélité aux idées qu'il a toujours servies, bien au-dessus d'imputations que dément son existence entière. »

L'éminent avocat, avec cette parole claire et précise, forte et sobre à la fois, qui distingue son éloquence et qui fait irrésistiblement la lumière, a écarté de la cause tous les arguments secondaires pour revendiquer le droit du critique et de l'historien de juger un auteur en le citant, quand les citations ainsi faites pour le besoin de la démonstration ne sont d'ailleurs ni dissimulées ni dommageables, ce qui était bien notre cas puisque l'article incriminé citait soigneusement, entre guillemets, les passages traduits par M^{me} Dron-sart, et indiquait les ouvrages avec le nom des éditeurs.

Un moment, M^e Poincaré a fait passer un véritable frisson sur l'auditoire en lisant d'une voix vibrante, et au milieu d'un silence recueilli, une belle page de M^{me} Dronsart sur les combats engagés par l'âme humaine contre la matière brutale, sur la grandeur de ces luttes de géants qui donnent à certaines créatures, dans l'imagination populaire, des proportions quasi surhumaines; puis, se tournant vers son adversaire, il lui a demandé brusquement, sous le coup de l'émotion générale : « Est-ce dans Nansen, tout cela?... Non, ce n'est pas une contrefaçon; non, ce n'est pas un plagiat; c'est l'œuvre personnelle d'une Française jugeant un étranger et mettant son âme dans l'appréciation des faits qu'elle raconte... »

Dès ce moment, il a bien paru à l'assistance, qui se tenait pour ne pas applaudir, que la cause était gagnée, et, quoique le jugement ait été remis à huitaine, personne ne doutait plus du résultat.

Cette confiance n'a pas été trompée.

En effet, à l'audience du 22 juillet, — trop tard pour que nous ayons pu l'enregistrer dans notre livraison dernière, — le tribunal, conformément aux conclusions du ministère public, a rendu le jugement suivant :

« Le Tribunal,

« Attendu que, suivant acte sous seings privés en date du 30 janvier 1897, enregistré à Paris le 12 mars suivant, Nansen a cédé à Marc, moyennant 5,500 francs, le droit de publier dans le journal *l'Illustration* le récit de son voyage d'exploration dans les mers du Nord et les dessins et photographies destinés à illustrer ce récit; qu'il était stipulé que Marc aurait le droit de résumer le texte de l'édition originale, ainsi qu'il l'entendait, et même d'en supprimer certaines parties; que, de plus, il devait avoir terminé la publication du récit dans le délai de deux mois après la réception de la dernière partie du texte et des illustrations, Nansen s'interdisant jusqu'à l'expiration de ce délai toute publication en langue française de son récit sous quelque forme que ce fût dans aucun journal, aucune brochure ou aucun livre;

« Attendu que Marc, se prétendant ainsi cessionnaire exclusif, pour la période de temps déterminé au contrat, de tous les droits de propriété littéraire de Nansen en France, a, suivant exploit du 23 mars dernier, fait assigner devant le Tribunal Lavedan, Gervais et Marie Dronsart à raison de la publication faite par eux dans le numéro du *Correspondant*, du 10 mars dernier, d'un article de M^{me} Dronsart, intitulé : *Vers le Pôle : Fritjof Nansen*; qu'il soutient que cet article n'est qu'une traduction française abrégée de l'édition anglaise du récit de Nansen, et que cette publication,

faite au mépris des droits qui lui ont été cédés, lui cause un préjudice pour réparation duquel il demande contre les défendeurs une condamnation en 5,000 francs de dommages-intérêts;

« Attendu qu'il suffit de lire l'article publié par le *Correspondant* et de le rapprocher soit des articles publiés par l'*Illustration* dans les numéros des 6, 13, 20 et 27 mars, 3 et 10 avril 1897, soit de l'édition anglaise en 2 volumes in-8° publiée par Archibald Constable and C^o pour reconnaître qu'il ne saurait à aucun titre constituer une contrefaçon;

« Qu'il répondait tout d'abord à un courant d'opinion auquel obéissait alors toute la presse française, qu'au mois de mars 1897, la France se préparait, en effet, à fêter à Paris le grand explorateur norvégien; que tous les journaux retentissaient de son nom et du bruit de son exploration au Pôle Nord; que Lavedan jugea convenable de mettre les lecteurs de la Revue qu'il dirige au courant du fait tout d'actualité et chargea de ce soin M^{me} Marie Dronsart; que pour accomplir sa mission, celle-ci, dont les investigations se sont étendues à la vie tout entière de Nansen, alors que la publication faite par l'*Illustration* n'a porté que sur son dernier voyage, s'est procuré deux ouvrages dont elle a soigneusement indiqué les titres au bas de la première page de son article, une biographie de Nansen par M. C. Bragger et Nadhas Bolsen, traduite par William Archer, et l'édition anglaise du récit du voyage au Pôle Nord; qu'en demandant cette dernière à Constable and C^o, elle précisait elle-même, dès ce moment, le caractère de l'étude qu'elle voulait faire en leur disant qu'elle se proposait d'écrire un article de critique; que c'est là ce qu'elle a fait, et que loin d'avoir contrefait les ouvrages dont elle s'est servie et de s'être bornée à en donner un résumé ou un abrégé, elle s'en est assimilé la substance et en a tiré une œuvre qui, par la variété et le nombre des aperçus originaux joints au récit des faits, lui est absolument personnelle; qu'ayant à retracer la vie d'un de ces hommes qui entrent tout vivants dans l'histoire, elle n'a pu accomplir sa tâche qu'en racontant les événements mêmes de ses voyages; mais qu'elle a su marquer son récit de sa note originale en ajoutant à chacun des détails qu'elle relevait ses commentaires individuels et l'impression de ses propres pensées;

« Quelle a dû sans doute aussi, pour donner à sa narration toute sa précision, emprunter parfois aux livres dont elle s'est servie des citations textuelles; mais qu'elle n'a pas ainsi excédé le droit qui appartient à l'historien et au critique de donner à leur œuvre toute son autorité en rappelant les documents eux-mêmes sur lesquels ils fondent leur opinion; qu'elle a pris le soin, pour

éviter toute confusion dommageable sur l'origine des fragments qu'elle a cités, d'indiquer par des guillemets les textes empruntés, comme elle avait, par la note qui accompagne la première page de son article, fait exactement connaître les sources où elle avait puisé; que des passages, par elle directement traduits de l'édition anglaise, sans qu'elle ait jamais eu recours à la traduction de l'*Illustration*, qu'elle n'a connue que postérieurement au 10 mars, sont en outre peu importants, puisqu'ils ne contiennent pas 400 lignes de l'édition originale, soit sa soixante-dixième partie au maximum; que, bien loin d'être assez étendus pour tenir lieu du récit de Nansen, ils ne peuvent que suggérer au lecteur le désir de lire l'original lui-même, ainsi qu'en témoigne la lettre écrite de Bucharest à M^{me} Dronsart par M^{me} Hélène Bouron; que, dans ces conditions, on ne saurait voir dans l'étude incriminée soit une contrefaçon, soit un plagiat; qu'elle constitue une œuvre de critique sérieuse, loyale et permise et que la demande de Marc doit, par suite, être repoussée;

« Par ces motifs,

« Dit Marc mal fondé dans sa demande, fins et conclusions, l'en déboute et le condamne aux dépens. »

Nous n'avons pas besoin de signaler l'importance de cette décision judiciaire au point de vue des droits de la critique et de l'histoire. Elle fixe un point capital pour les écrivains, en dégagant de la question de propriété littéraire le droit supérieur de citation et d'appréciation sur documents.

On peut la résumer ainsi :

Ne constituent ni contrefaçon, ni plagiat, les emprunts ou citations textuelles, d'ailleurs de peu d'étendue, que l'historien ou le critique sont obligés de faire pour donner à leur œuvre toute son autorité, en rappelant les documents mêmes sur lesquels ils fondent leur opinion.

Nous sommes heureux d'avoir provoqué une décision de cette valeur, formulée pour ainsi dire d'avance dans la victorieuse plaidoirie de M^e Poincaré, et nous manquerions à nos meilleurs sentiments si nous n'ajoutions ici la vive expression de notre gratitude pour notre éminent défenseur.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LE DUEL ANGLO-ALLEMAND

PREMIÈRES ESCARMOUCHES LES PROJETS DE GUILLAUME II

Le *Correspondant*, fidèle à sa coutume, a marqué l'heure exacte, il a même devancé les événements : cinq jours après sa livraison du 25 juillet, le traité de commerce anglo-allemand était dénoncé par le cabinet de Londres.

Le duel entre l'Allemagne et l'Angleterre est donc commencé publiquement. Ce ne sont encore que des escarmouches, mais les deux adversaires s'observent depuis deux ans avec une vigilance inquiète, et l'on peut être assuré qu'ils fourbissent leurs armes et s'appêtent pour de rudes assauts.

On n'a pas oublié les colères que déclencha en Angleterre le télégramme de Guillaume II au président Krueger : la presse de Londres ne se possédait plus, elle qui, d'ordinaire, ne dépouille pas, même dans la polémique, le flegme britannique. Un des principaux organes de la Cité alla même jusqu'à traiter le César allemand de « caneton ». Evidemment il n'avait pas consulté le protocole.

Le coup de main sur le Transvaal avait échoué, l'ambition de l'Angleterre était démasquée, et Guillaume II bravait par surcroît le cabinet de Londres. La mesure était comble; seule, l'épithète de « caneton » parut au publiciste anglais à la hauteur de l'affront.

Ce n'était, d'ailleurs, pas seulement au Transvaal que l'Angleterre se heurtait à l'initiative fébrile de Guillaume II. L'empereur allemand avait, dans l'Asie septentrionale, fait échec à l'Angleterre et secondé la Russie à la suite de la guerre sino-japonaise. Après

le Mikado, c'est la Russie, en effet, qui a tiré le plus clair profit de la défaite de la Chine : elle a vu croître son influence au nord du Céleste Empire au détriment de l'Angleterre, grâce à l'intervention de Guillaume II.

Le cabinet de Berlin, il faut l'avouer, a joué serré et joué habilement. Il a trouvé moyen de donner des gages à la Russie et d'atteindre l'Angleterre sans risquer ni un thaler ni les os d'un grenadier poméranien. En même temps, il a travaillé très efficacement en faveur du commerce allemand en lui ouvrant des débouchés asiatiques qu'il fermait au négoce britannique.

Non content de chercher noise à l'Angleterre en Asie, au Transvaal, Guillaume II terminait et inaugurerait le canal de Kiel — son canal des Deux-Mers, hélas ! — Il devenait ainsi prépondérant dans la Baltique, il était en mesure, à un moment donné, de jouer dans la mer du Nord un rôle maritime qui n'est point à dédaigner. Il affichait enfin, et il affiche en toutes circonstances, la volonté bien arrêtée de faire de l'Allemagne une grande puissance navale. C'était plus qu'il n'en fallait pour exciter la mauvaise humeur de l'Angleterre, qui surveille d'un œil grognon les deux hémisphères.

Mais Guillaume II ne s'en est pas tenu là : il a pris une situation dominante à Constantinople, où il a supplanté, non seulement la Russie ou la France, mais encore l'Angleterre.

Le cabinet de Londres a longtemps érigé en dogme l'intégrité de la Turquie : telle fut la politique des lords Palmerston et Beaconsfield, pour citer deux des hommes d'État d'outre-Manche les plus renommés. Or, dernièrement, l'Angleterre, soit qu'elle voulût brouiller les cartes en Orient, en vue de réaliser en Afrique ses plans dévorants, soit qu'elle espérât s'emparer de l'île de Crète, soit qu'elle se proposât de faire pièce à la Russie, l'Angleterre abandonna son ancienne politique à l'égard de la Turquie et poussa la Grèce à déclarer la guerre au Sultan.

La France et la Russie manquèrent toutes deux à leur mission historique et à leurs traditions. La France de Navarin, la Russie d'Andrinople, d'Ali-Kaïnardji et de San Stefano laissèrent écraser les chrétiens d'Orient, après avoir toléré les massacres d'Arménie.

Au milieu des hésitations, des défaillances de l'Europe, un seul homme eut du coup d'œil et de la décision : et cet homme, c'est Guillaume II. Il saisit habilement l'occasion de se substituer, à Constantinople, au cabinet de Londres, de devenir le protecteur de la Turquie, d'inféoder le Sultan à l'Allemagne.

Ah ! certes, il n'a guère écouté les conseils du cœur et les inspirations de l'Évangile. Lui qui invoque sans cesse le Dieu des chrétiens, il s'est mis du côté du Croissant contre la Croix, du côté

de l'opresseur contre les opprimés, de l'égorgeur contre les égorgés.

Sa fibre familiale n'a pas vibré davantage : lui, le frère de la future reine de Grèce, le puissant empereur d'Allemagne, il a dirigé les canons turcs contre son beau-frère, contre une femme, sa propre sœur, et l'a atteinte en plein cœur. Les temps chevaleresques sont passés, on s'en aperçoit de reste. Chez Guillaume II, le sentiment ne tient pas une place absorbante; n'est-il pas venu, dans sa hâte de ceindre la couronne impériale, épier à San Remo l'agonie de son père, Frédéric III?

A ses yeux, sans doute, la raison d'Etat justifie tout : à ce point de vue, il faut reconnaître qu'il a vu juste, en appuyant le Sultan, en lui prêtant son concours diplomatique et ses meilleurs officiers d'état-major.

Le succès des armes turques a été surtout un succès allemand, succès dont les conséquences sont encore plus considérables qu'on ne le suppose communément.

En devenant prépondérant à Constantinople, Guillaume II oblige la Russie à compter davantage avec le redoutable ami d'Abdul-Hamid : le Sultan, en effet, tient les clefs de la mer Noire et de la Méditerranée, le Bosphore et les Dardanelles. Il dispose d'une armée qui vient de prouver une fois de plus sa valeur et dont la Russie a pu apprécier, il y a vingt ans, l'énergie, la force de résistance autour de Chipka, de Gourny-Doubniak et de Plevna.

En outre, Guillaume II a supplanté l'Angleterre sur le Bosphore. Il est en mesure de tourner contre la Grande-Bretagne le Sultan, qui est encore le suzerain de l'Egypte et le chef des croyants. Or, si relâchés que soient les liens de vassalité du khédivé, l'intervention du Divan, appuyé par l'Allemagne, pourrait susciter de réels embarras à l'Angleterre dans la vallée du Nil. Quant au pouvoir moral, au prestige du chef des croyants, ils sont encore immenses, et l'action du représentant de Mahomet sur les sujets musulmans de la Grande-Bretagne serait de nature, à un moment donné, à créer à l'Angleterre les plus graves difficultés en Egypte, aux Indes et en Afrique.

Le cabinet de Londres a compris, — mais un peu tard, — le nouveau coup que Guillaume II venait de porter à son influence.

Tenue en échec au Transvaal, en Asie, en Orient, l'Angleterre rencontre partout devant elle Guillaume II, la diplomatie allemande, l'action allemande, l'industrie allemande, la concurrence allemande. Elle peut mesurer aujourd'hui l'étendue des fautes qu'elle a commises en laissant écraser le faible Danemark en 1864 et en ne se portant pas, en 1870, au secours de la France, la rivale trop jalouée.

Décidément, l'égoïsme obscurcit la vue et porte malheur, même en politique.

*
* *

Quoi qu'il en soit, la lutte est nettement engagée entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Le gouvernement britannique a profité des fêtes du jubilé de la reine pour passer en revue, non seulement la flotte anglaise, l'armée anglaise, mais aussi ses forces coloniales. Il a tenu conseil avec les « premiers » des colonies et examiné avec eux les mesures à prendre pour barrer la route à l'invasion commerciale allemande. (*Made in Germany.*)

Il a cherché et il a trouvé : le 30 juillet, il a dénoncé le fameux traité de commerce qui, depuis trente ans, réglait ses rapports avec l'Allemagne.

A l'abri de la clause de la nation la plus favorisée, le commerce germanique venait faire impunément à l'Angleterre une concurrence victorieuse sur son propre terrain, dans ses propres colonies.

D'un trait de plume, l'Angleterre reprend sa liberté d'action et supprime, d'après les statistiques les plus dignes de foi, *près du cinquième* des exportations de l'Allemagne.

C'est un coup rude et un coup droit.

Certainement, l'Allemagne ripostera : cependant les barrières qu'elle élèvera devant l'importation anglaise ne compenseront pas le préjudice que la dénonciation du traité anglo-allemand causera au commerce germanique.

*
* *

Mais Guillaume II a bien d'autres projets en tête, et la guerre de tarifs n'est que secondaire dans le plan gigantesque qu'il poursuit.

Etrange et complexe figure que celle du César allemand, mélange d'autocrate, d'étudiant et de reître. Il unit l'imagination mystique des Wittelsbach, l'exaltation d'un troubadour de Wagner aux plus hautes ambitions humaines. Prince héritier, il aspirait avec volupté, d'après son télégramme à Bismarck (il l'aimait alors...), le charme des « nuits paradisiaques » du Bosphore : empereur, il promène ses rêveries dans les fiords de Norvège. C'est un solitaire qui s'enivre de ses idées. Poète et despote tour à tour, rêveur et violent tout ensemble, il est hanté de l'idée de jouer le premier rôle sur la scène du monde. Il a soif d'apothéoses.

Après avoir cherché successivement à être l'empereur de la réforme sociale, puis le chef visible de l'Europe, il a dû y renoncer devant les progrès effrayants du socialisme allemand, devant

l'entente franco-russe. Il a formé et abandonné bien des projets avant de s'arrêter à une conception déterminée. Aujourd'hui il semble être fixé et depuis deux ans il nourrit son projet, qui est d'abattre l'Angleterre.

Génie latin et clair, Napoléon avait imaginé le blocus continental pour réduire la Grande-Bretagne. Le cerveau compliqué de Guillaume II a germanisé cette combinaison : il veut étreindre la fière Albion dans tout l'univers, il veut annihiler sa diplomatie, au profit de l'Allemagne, la supplanter sur le marché du globe au profit du commerce allemand. Mais, pour réaliser ce grand dessein, Guillaume II a besoin non seulement de l'Autriche et de la Turquie, sur lesquelles il exerce une action directe et prépondérante, mais surtout de la France et de la Russie. Il paraît décidé à ne reculer devant aucun obstacle. La marche ascendante du socialisme en Allemagne stimule encore son ardeur fiévreuse.

Guillaume II se dépense, se multiplie. Il était ces jours derniers l'hôte de l'empereur de Russie. Il s'est jeté à la tête du tsar, il s'est prodigué en déclarations, en protestations, en paroles sonores.

Son toast de Péterhof a eu un immense retentissement : il est, en effet, tout à fait inusité. Guillaume II a affirmé une fois de plus son amour de la paix. Avez-vous remarqué qu'on ne parle jamais autant de paix qu'à la veille des chocs terribles et des grandes chevauchées? L'empereur allemand a mis la main droite sur son cœur pacifique, mais en tenant la main gauche sur la garde de son épée. Il a juré qu'il sauvegarderait la tranquillité générale, il l'a juré avec solennité, avec violence. Il a pris son peuple à témoin de son serment. Et en même temps il semblait prêt à tirer le glaive. C'est un pacifique menaçant.

Il menaçait en effet quelqu'un : l'Anglais, et quelque chose : l'Angleterre!

Dans les conférences prolongées qui ont eu lieu entre lui et son impérial hôte, entre Nicolas II et M. de Bülow, entre les chanceliers russe et allemand, il n'a pas été, à coup sûr, exclusivement question du voyage au Pôle Nord et de la musique de Glinka.

Au reste, Guillaume II a encore accentué cette manifestation directe, — quoique indirecte, — contre l'Angleterre, en se rendant à Cronstadt avec une puissante escadre, lui qui n'avait daigné envoyer à la revue de Spitehead qu'un vieux bateau, ce que les loups de mer appellent un « sabot ». C'était d'une galanterie négative à l'égard de sa respectable aïeule, l'impératrice-reine Victoria, et d'une insolence illimitée à l'égard de la Grande-Bretagne.

*
* *

Naïf et bien naïf serait le cabinet de Londres s'il ne comprenait pas la situation : or la candeur ne passe pas pour être son principal défaut.

Il mesure donc exactement le péril qui menace le Royaume-Uni ; il en mesure la gravité et l'étendue.

L'Angleterre est venue à bout de terribles adversaires, elle a fini par abattre Napoléon. Elle prend sûrement ses précautions pour faire face au danger de demain, elle s'apprête à tendre tous ses muscles, tous les ressorts de sa puissance et de sa volonté pour lutter contre Guillaume II et la coalition projetée.

Il ne s'agit de rien moins pour l'Angleterre que d'être ou de n'être pas. Nul besoin pour elle de relire Shakespeare et l'austère monologue d'Hamlet.

Elle voit avec la dernière évidence que la Russie et la France sont les arbitres de ce duel formidable, les arbitres de la situation.

Par conséquent, elle fera assaut, avec son antagoniste, de prévenances et de concessions auprès des cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg. L'Allemagne dénoncera « l'égoïsme féroce » de l'Angleterre ; la Grande-Bretagne dénoncera « l'insatiable ambition » des Hohenzollern. Et ce ne seront pas des calomnies !

Que feront la France et la Russie ?

Nul ne le peut prévoir.

Elles examineront mûrement le point de savoir si elles doivent se porter soit isolément, soit ensemble, du côté de l'Allemagne ou du côté de l'Angleterre. Elles auront aussi à envisager s'il n'est pas plus expédient pour elles de se réserver et d'observer provisoirement une attitude expectante.

La Russie, à cet égard, est en meilleure posture que la France. Elle a sur elle la supériorité de la monarchie sur la république, de l'esprit de suite sur l'instabilité, de l'hérédité sur les volontés changeantes des multitudes. Dans son entretien célèbre avec lord Loftus, à la veille de la guerre turco-russe, l'empereur Alexandre II avait prononcé ces fières paroles, impériales de noblesse et de vérité : « Vous avez la garantie de ma parole, et ma parole n'est pas révocable au gré des majorités. »

Il est hors de doute que le ministre des affaires étrangères de France, à supposer même que ce soit un homme supérieur, n'est jamais sûr d'être suivi par la majorité du Parlement. Toujours à la merci d'un vote des Chambres, il ne peut suivre la même politique qu'un gouvernement maître du lendemain. Un beau jour, il est renversé, on ne sait pourquoi, sur un incident intérieur, il

glisse sur une pelure d'orange, il est remplacé par un homme qui n'a ni son tempérament, ni ses vues, ni le même horizon. Comment, dès lors, asseoir une politique extérieure digne d'un grand pays? C'est là, hélas! notre infériorité fondamentale; elle découle des institutions mêmes et ne cessera qu'avec elles.

Il est non moins certain que si la France était en monarchie, elle pourrait jouer au dehors, à la faveur du duel imminent entre l'Angleterre et l'Allemagne, un rôle considérable et recouvrer une situation hors de pair, sinon tout à fait prépondérante.

Malheureusement, il n'en va pas ainsi et, malgré les vices dangereux d'une Constitution qui désarme presque entièrement l'exécutif en matière extérieure, le gouvernement français devra prendre un parti quelconque.

Il lui faudra opter. Quelle que soit la solution à laquelle il s'arrêtera, elle aura les plus graves conséquences.

C'est un métier scabreux que celui de prophète, et Dieu me garde de hasarder aucune prédiction! Mais ce que je sais bien, c'est que la France a pour premier devoir de consulter son intérêt, et seulement son intérêt, en ces difficiles conjonctures.

Le moment approche où l'Angleterre et l'Allemagne auront besoin de la France l'une contre l'autre. Le moment approche où elles essayeront de la mettre l'une et l'autre dans leur jeu : or il est capital de ne pas se laisser mettre... dedans.

C'est à la France à se défier de toutes les tentations, de tous les pièges, voire de tous les présents.

On la sollicitera en même temps, et d'une manière pressante, de se faire anglaise, de se faire allemande. Elle doit rester elle-même, rien qu'elle-même, songer à elle, rien qu'à elle, surveiller les événements, et agir seulement lorsque l'intérêt français sera clair, impérieux, décisif.

Jusque-là, qu'elle se tienne sur ses gardes et se souvienne de la fable de notre La Fontaine : *l'Huître et les Plaideurs*.

UN ANCIEN DIPLOMATE.

LES MINES D'OR DU YUCON

On chantait dans un opéra célèbre, au commencement du siècle : « L'or est une chimère », il semble que nous allons voir la prédiction se réaliser, que nous allons être saturés d'or et que, par suite, sa baisse est inévitable, amenant avec elle une nouvelle perturbation dans le système monétaire et économique de tous les pays. La Californie, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Russie¹, produisent chaque année des quantités de plus en plus considérables du précieux métal; les chimistes annoncent que l'eau de mer en renferme qu'il serait possible d'extraire, et voici que des mines nouvelles dont la richesse dépasse tout ce que nous savons des mines rivales vont augmenter l'extraction et la circulation de l'or dans des proportions encore difficiles à apprécier.

La Colombie anglaise où ces mines sont situées fait partie depuis le 1^{er} juillet 1873, par le libre vote de ses représentants, de la Dominion du Canada², cette agglomération de provinces réunies par la prévoyante sagesse du gouvernement britannique et assurément destinées à un grand avenir³.

La superficie de la Colombie, dont la capitale Victoria est située sur le Pacifique, est de 382 300 miles carrés, sans y comprendre

¹ Une commission a été envoyée par le gouvernement russe pour étudier la puissance aurifère des rivages de la mer d'Okhotsk. Le rapport de cette commission vient d'être publié; il annonce la découverte de l'or sur douze points différents. Selon ses membres, la Sibérie serait destinée à devenir une nouvelle Californie.

² Le Canada, au début de ce siècle, ne comptait guère que 240 000 âmes. En 1851, ce nombre s'était élevé à 1 840 000; en 1871, à 3 635 000; au dernier recensement enfin, celui de 1891, à 4 800 000. Mais l'étendue de la Dominion est telle (3 456 583 miles carrés), que la densité de la population est seulement de 4,5 par mile carré.

³ Une discussion, qui n'a qu'une importance locale, s'est élevée sur la question de savoir si le district du Yucon, où sont situées les mines, n'appartient pas plutôt aux provinces du nord-ouest, autrefois connues sous le nom de terre du Prince-Rupert. La limite nord de la Colombie paraît avoir été fixée au 60^e parallèle et le district du Yucon serait au 65^e.

les lacs et cours d'eau, sans y comprendre surtout les régions arctiques sans valeur hier encore, mais qui vont par la découverte de l'or, acquérir une importance exceptionnelle. Sa population était, en 1881, de 49 459 âmes; en 1891, de 98 173. Si les faits que les journaux anglais et américains rapportent chaque jour se confirment, elle est destinée à un rapide accroissement.

La présence de l'or dans les alluvions du Yucon¹ et d'un de ses principaux affluents le Klondike² était connue depuis longtemps. Ces alluvions étaient même exploitées sur une petite échelle. Mais le terrible hiver arctique, la longue absence du soleil, la difficulté des communications, l'impossibilité de l'importation des moteurs, des broyeurs, des laveurs, de tout le matériel qui facilite singulièrement le travail du mineur, paraissaient d'insurmontables obstacles. Un banquier de Seattle (Etat de Washington), très au courant de la question, disait récemment qu'il était facile de recueillir l'or du Yucon avec un profit très appréciable, à la condition de pouvoir le transporter. Les Indiens se prêtent difficilement au portage; ils travaillent pendant trois ou quatre jours à un prix élevé et, quand ils ont touché quelques dollars, ils disparaissent sans que rien puisse les retenir et ils ne reviennent que quand ils ont perdu au jeu, leur passion dominante, l'argent souvent si péniblement gagné. Jusque-là, il faut les attendre avec patience, ce qui, à coup sûr, ne saurait convenir aux mineurs à qui la rareté et le haut prix des provisions font la vie dure.

Cette situation allait rapidement changer, le bruit de la fabuleuse richesse de la région du Yucon se répandit avec une inconcevable rapidité. Des fortunes considérables avaient été faites en quelques jours. Ce n'étaient pas seulement les alluvions qui apportaient l'or, les prospecteurs signalaient des filons de quartz aurifère s'étendant sur une longueur de plus de 15 miles. Ce n'était là, ajoutaient-ils, qu'un début et, pendant des années, des siècles peut-être, ces terres désolées seraient le grand réservoir où viendraient puiser toutes les nations du globe.

Les confirmations officielles ne se firent pas attendre. Sir C. Tupper, ancien premier ministre de la Dominion et haut commis-

¹ Le Yucon prend sa source au 135° (longitude de Greenwich) auprès du fort Selkirk. Il se jette dans la mer de Behring; sa largeur est souvent de 1 mile, son parcours d'environ 2400 miles, 2600 même selon le colonel Domville, membre du parlement de la Dominion; 1800 miles sont navigables. C'est au point où le Yucon reçoit le Klondike que la navigation commence. Warburton Pike, *Through the Sub-Arctic Forest*.

² Le nom indien est *Thron-dak*, rivière poissonneuse. Le saumon y abonde.

saire auprès du cabinet de Saint-James, dans un discours prononcé à Londres, énumérait avec complaisance les ressources du Canada; le charbon, le fer, se rencontraient en quantités presque inépuisables; le pays possède l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, avant tout le nickel ¹, qui rivalise avec les dépôts les plus importants que l'on connaisse. Les mines du Klondike, ajoutait-il, dépasseront comme étendue, comme richesse de filons, tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour dans les différentes régions du globe.

Un inspecteur de police, arrivé récemment à Ottawa pour demander les renforts nécessaires au maintien de l'ordre, affirmait au correspondant du *Standard* que rien de ce que rapportaient les journaux anglais ou américains n'était exagéré, et que des centaines de ruisseaux roulaient des alluvions aussi riches que ceux déjà connus.

M. Ogilvie ², un des commissaires chargés de délimiter la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, à qui sa longue résidence dans la région donne une compétence particulière, n'avait pas paru tout d'abord aussi confiant. Mais, en 1895-1896, il avait visité les *claims* ³ déjà concédés, il avait vu les mineurs à l'œuvre et les appréciations de son rapport que le gouvernement canadien vient de publier sont bien différentes. Il existe déjà, dit-il, un certain nombre de campements, et les ouvriers s'emploient, pendant l'hiver, à amonceler le *drift* (sable durci par la gelée) qu'ils lavent ensuite durant les mois d'été, ce qui leur donne, par l'or qu'ils en retirent, un large bénéfice. Un claim à Miller's Creek donnera ainsi, cette année, de 75 à 80 000 dollars (375 à 400 000 francs). Chaque lettre, ajoute-t-il, qui m'arrive de Bonanza Creek apporte des détails de plus en plus incroyables sur les rendements obtenus. Un homme, durant la belle saison, en lavant les alluvions (*the dirt*), peut, sur ce point, gagner de 1000 à 12 000 dollars par jour. Le roc est encore loin d'être atteint, et un seul claim de 500 pieds de longueur pourra donner d'ici à peu d'années 4 millions de dollars (20 millions de francs) ⁴. Les placers

¹ Le nickel est assez rare; il se rencontre dans les terrains de transition de la Saxe, du Dauphiné, de la Suède, de l'Angleterre. Il se trouve fréquemment dans les aérolithes.

² Déjà en 1887, M. Ogilvie avait fait partie d'une commission chargée d'étudier toute la région du nord-ouest.

³ Tel est le nom donné aux concessions.

⁴ A Bonanza, où sont situés, il est vrai, les dépôts les plus riches, un mineur racontait au commissaire canadien qu'il avait tiré d'un seul *pan* 14 dollars 25 d'or; 7 dollars par *pan* est une moyenne ordinaire. Or, on compte de 9 à 10 *pans* (mesure adoptée par ces mineurs) au pied cube. D'après ces données, on peut calculer le produit en or sur une étendue

sont aussi encourageants que les alluvions; ils peuvent produire au delà de 100 dollars à la tonne¹; mais, tandis que les alluvions peuvent être facilement traités par des ouvriers isolés, le filon de quartz aurifère dont l'épaisseur reconnue jusqu'ici varie entre 3 et 8 pieds, ne peut être travaillé avec un profit sérieux que, dans de meilleures conditions économiques, par des sociétés munies de toutes les ressources de la grande industrie moderne. Les conditions économiques se modifieront rapidement; quant aux conditions climatériques, ajoute M. Ogilvie avec la confiance inhérente au caractère anglais, on arrivera à les vaincre. Un ingénieur américain, enfin, très compétent sur les questions minières, estime que la production de la saison actuelle dépassera, malgré l'insuffisance de l'exploitation, 50 millions de dollars.

A mesure que ces faits, à peine soupçonnés jusqu'ici, se répandaient dans le public, l'émotion devenait extrême et grandissait chaque jour. Bientôt la fièvre de l'or battait son plein, et il faut lire les journaux américains pour se rendre compte de son intensité. Le *rush* atteint des proportions considérables; du Canada, des Etats-Unis, de l'Australie, des côtes de l'Atlantique et de celles du Pacifique, les émigrants accourent en foule. Ni les difficultés du voyage, ni la crainte de mourir de faim dans un pays désert où le thermomètre descend chaque hiver à — 40°, — 50° et même à — 60°², ne les arrêtent. L'*auri sacra fames*, les récits, encore amplifiés et exagérés de fortunes faites en quelques mois, souvent en quelques jours, dissipent toute crainte, toute hésitation. A New-

de 500 pieds de longueur dont la largeur et la profondeur sont encore imparfaitement déterminées. Le chiffre donné ne paraît pas exagéré; d'autres faits viennent le confirmer et singulièrement le dépasser. M. Ogilvie lui-même extrayait de ses mains 560 dollars d'un seul pan, et un mineur, Clarence Berry, 338 dollars. Cette richesse, m'écrit-on, tout étonnante qu'elle puisse paraître, est parfaitement authentique. On cite aussi un Européen, nommé Carmach, qui avec l'aide de deux Indiens avait recueilli en trois jours 1200 dollars, et cela malgré un travail très irrégulier et l'obligation de transporter assez loin, sur leur dos, la terre qu'ils avaient piochée. M. de Windt, enfin, pour terminer ces récits qui paraissent fantastiques, a connu un chauffeur, qui gagnait 8 dollars par mois à bord d'un bateau naviguant sur le Yucon, qui retournait chez lui avec 170 000 dollars, près de 900 000 francs!

¹ L'or du Klondike n'est pas, paraît-il, aussi pur que l'or californien. L'or de l'Eldorado, un des principaux gisements, renferme en moyenne 25 pour 100 d'argent et se vend à San Francisco 15 dollars l'once; celui de Bonanza, où la proportion en argent n'est guère que de 12 1/2 pour 100, vaut 17 dollars. Ces prix sont inférieurs de 1 à 4 dollars à celui de l'or de la Californie.

² M. Ogilvie a constaté lui-même, au mois de janvier 1896, le thermomètre à — 63° à Circle-City.

York, à San Francisco, les agents, les armateurs ne savent à qui entendre. Les télégrammes affluent déjà de tous les points du globe; ils s'amoncellent sur le bureau des expéditeurs. Chacun veut partir immédiatement, partir à tout prix. On achète, on nolise tous les bâtiments, quelle que soit leur vitesse ou leur tonnage, et tous les steamers des États-Unis et du Canada seraient insuffisants à transporter ceux qui se présentent. Chaque train qui arrive du Sud, de l'Est ou de l'Ouest est bondé de chercheurs d'or.

Les capitalistes et les banquiers ne restent pas, on le pense inactifs, et déjà ils supputent leurs bénéfiques futurs. Des compagnies se forment en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, avec un capital considérable. Les journaux sont remplis de leurs statuts, de magnifiques promesses à leurs actionnaires. A Chicago, des spéculateurs importants, des *prominent citizens*, comme on les désigne de l'autre côté de l'Atlantique, organisent, sous le nom de *Klondike Trust*, une Société au capital de 25 millions pour l'exploitation du quartz aurifère des placers. Nous allons probablement assister à une nouvelle fièvre de hausse des valeurs minières; on oublie bien facilement celle qui, dans des jours si près de nous, a fait un nombre incalculable de victimes.

Le gouvernement du Canada, il faut lui rendre cette justice, tout en proclamant la grande valeur des gisements, s'efforce de ralentir le mouvement qui entraîne vers ces régions désolées des populations entières. Le ministre de l'intérieur disait récemment qu'il fallait que ceux qui voulaient se rendre aux mines se renseignassent exactement sur la durée du voyage et surtout sur les moyens de se nourrir à leur arrivée. Le voyage jusqu'au fort Cudahy, dans les conditions les plus favorables, dure au moins six semaines; les vivres importés jusqu'à présent sont en quantité très limitée, et cette pénurie durera jusqu'à ce que des routes aient été ouvertes et la question des transports favorablement réglée. Si donc des immigrants se rendent au district du Yucon sans avoir pris les précautions nécessaires, il faut qu'ils sachent que c'est à leurs risques et périls. Le gouvernement, continue le ministre, décline toute responsabilité à cet égard.

Le gouvernement des États-Unis s'associe à ces sages efforts; mais jusqu'ici tout est inutile. Le commissaire américain télégraphie de Juneau que des milliers d'hommes campent autour de Dyea, sans pouvoir partir, et consomment rapidement les provisions déjà apportées en trop faible quantité. Des steamers arrivent chaque jour chargés d'immigrants, d'autres sont annoncés de tous les ports du Pacifique, et le commissaire reçoit des avis lui annonçant que ces arrivages continueront sans arrêt durant

tout le mois d'août. A la fièvre de l'or, il n'est nul remède.

Des télégrammes semblables arrivent au secrétaire d'Etat de la Dominion. Chacun veut arriver au Klondike. Les conseils des hommes les plus compétents, de ceux qui ont visité le pays, leur montrant que la saison du départ est depuis longtemps passée, ne modèrent en rien la folie des émigrants¹.

Le Yucon, qui traverse une partie de l'Alaska, mais dont les traités assurent la libre navigation à l'Angleterre, n'est navigable que pendant trois mois de l'année. Le reste du temps, il est complètement obstrué par les glaces. On ne peut donc arriver que par terre, et la route offre des difficultés et des dangers que ceux-là qui l'ont tentée peuvent seuls apprécier.

L'année 1895 était des plus favorables; la température, à Circle-City n'avait jamais dépassé — 44 degrés, et il y avait eu une absence presque complète des vents du nord, si dangereux à cette latitude. Malgré ces conditions, que l'on peut dire presque exceptionnelles, un courrier de la poste nous raconte les difficultés du voyage. La glace entre le lac Lebarge et la petite ville de Pelly était si abrupte, qu'il fallait souvent la briser à coups de hache pour permettre au traîneau et aux chiens de continuer la route. A Pelly, son unique compagnon, complètement découragé, refusa d'aller plus loin. Le manque de vivres commençait à se faire sentir. A Circle-City, la farine se vendait seulement 4 dollars; à Klondike, il fallait la payer 50 dollars (250 fr.)². A Forty Mile Creek, non loin du Yucon, la nourriture de ses chiens lui coûta 215 dollars (1075 fr.), et cette nourriture, qu'il dut parfois partager avec eux, consistait surtout en jambon tellement pourri que l'on était forcé de le faire bouillir loin du campement, à raison de l'insupportable puanteur qu'il répandait. J'ai sous les yeux le règlement du principal hôtel de Klondike, si l'on peut accepter le nom pompeux dont il se pare. Si le prix est élevé, le confort laisse à désirer. La pension doit être payée d'avance; si le mineur veut des haricots ou des pois à ses repas, elle est de 25 dollars par semaine; s'il consent à s'en passer, de 12 dollars seulement. Des pommes de terre doivent être servies au dîner, mais aucun extra n'est autorisé, et il est surtout défendu de rien emporter de la table. Les *gentlemen* sont invités à se laver hors de l'hôtel; ils doivent fournir eux-mêmes l'eau nécessaire à leurs ablutions, et la glace seule est à leur disposition en quantité illimitée. Les pensionnaires doivent aussi se procurer la

¹ Ces émigrants semblent si peu se douter de la contrée où ils vont s'établir qu'il en est qui ont débarqué à Dyea des bicyclettes!

² Plus tard, le prix même est monté à 500, et à 750 francs! De vrais prix de famine, comme on voit.

paille sur laquelle ils couchent. Les lits, dans la maison, sont réservés aux anciens clients, et les places auprès du poêle se paient à part. Les autres s'établissent comme ils peuvent, sous un hangar voisin, et leur seule compensation est de dormir une heure de plus; ils ont le droit de ne se lever qu'à six heures, tandis que les honorables habitants de l'hôtel sont tenus de déguerpir dès cinq heures. L'ouvrier qui gagne en moyenne 6 shillings (7 fr. 50) par heure peut facilement suffire à ces dépenses.

Si l'ouvrier gagne beaucoup d'argent, le rapport présenté, il y a deux ans, par le docteur Wills ne peint pas sa situation comme très enviable. Un règlement émané de l'autorité canadienne exige pour chaque cabane de mineur une superficie de 12 pieds sur 14, avec des murs de 6 pieds de hauteur et des pignons de 8 pieds. Le toit est fortement couvert de terre, de façon à pouvoir résister aux ouragans. Deux et quelquefois trois ou quatre hommes couchent dans cet étroit espace, sans ventilation appréciable. Ceux qui n'amoncellent pas les terres alluvionnaires de leur concession, durant les mois où toute autre occupation est impossible, se livrent à une indomptable paresse que le froid favorise. Ils s'engourdissent même tellement qu'ils ne veulent plus se donner la peine de préparer convenablement leur nourriture. Pendant l'été, tous travaillent sans relâche¹; ils n'ont guère le temps de faire cuire leurs aliments. Ils mangent comme ils peuvent, à leurs moments perdus. Un tel régime, auquel il faut ajouter l'absence de toute nourriture végétale², amène rapidement l'anémie et le scorbut. Des journées passées dans l'eau et dans la glace engendrent des pneumonies, des bronchites, des rhumatismes, et les excès de boisson, la seule distraction dont ces hommes puissent user, achèvent la destruction des plus vaillants. A tout prendre cependant, si un mineur pouvait bien se vêtir et surtout mieux se nourrir, le climat du Yucon serait moins meurtrier que celui des tropiques.

Le triste état de choses que je viens de décrire changera rapidement à mesure que des routes seront ouvertes et la sécurité des mineurs plus assurée. Ils pourront alors obtenir des aliments meilleurs, des habitations plus saines et plus spacieuses. Déjà la *British Yucon Chartered Company* annonce l'établissement pour le début de la saison prochaine d'une flottille de vingt steamers destinés au service du Klondike, Il est de l'intérêt, bien entendu, de la Dominion, pour qui ces dépôts aurifères seront la source de

¹ On pense bien qu'il n'est guère question dans ces parages de la journée de huit heures ni même de celle de douze heures.

² On tente de créer des jardins potagers. La culture des légumes, bien que le froid la rende peu abondante, est très rémunératrice.

revenus considérables, de hâter le moment où ces régions seront ouvertes et de satisfaire les populations qui le réclament avec énergie. Jusque-là, heureux encore seront les immigrants qui profiteront de la maigre hospitalité qu'on leur vend si chèrement. Les autres sont littéralement condamnés à mourir de faim à côté de leur or si péniblement amassé ¹.

J'ai dit le voyage du courrier de la poste. Veut-on le récit d'une exploration plus saisissante encore? M. Harry de Wyndt la raconte dans des lettres au *Times* et au *Standard*. Il partit de Juneau, petit port sur le Pacifique à 700 miles environ du Klondike, sur une chaloupe à vapeur qui pouvait, à la rigueur, porter vingt-cinq personnes et sur laquelle on en avait entassé cinquante-sept ². La mer était démontée et deux fois le bâtiment surchargé faillit couler à pic. Le débarquement à un mile en mer, en face de Dyea, un des ports de l'Alaska, fut plus difficile encore que la traversée; les bagages et les provisions de M. de Wyndt eurent beaucoup à souffrir. C'était pour notre voyageur une perte irréparable, car l'Alaska ne produit absolument rien, et, sur les 2000 miles de côtes, entre Juneau et la mer de Behring, on ne compte que trois villages magnifiquement décorés du nom de villes Dyea, Forty Mile City et Circle-City, où l'on peut se procurer quelques objets de première nécessité. A Forty Mile City, il régnait une véritable famine et M. de Wyndt ne put obtenir que des boîtes de sardines et un petit sac de farine tellement avariée que l'on eut beaucoup de peine à l'utiliser.

La distance de Dyea au Klondike est d'environ 200 miles à travers le pays le plus difficile qui se puisse concevoir. Il faut le traverser tantôt en traîneau, tantôt sur un bateau, et, plus souvent encore, durant ce qu'il est convenu d'appeler la belle saison, sur un frêle et dangereux radeau. Le mineur qui tente ce voyage ne trouvera guère à s'occuper avant le mois de juin, quand la glace se fond sous les rayons du soleil; elle est formée de nouveau avant la fin de septembre; on voit combien le temps propre au travail est limité.

La traversée des gorges de Chilkoot, à 4000 pieds d'altitude, était la partie la plus dangereuse du voyage; à partir du point où la végétation cesse, elle devient vraiment hasardeuse, et un vieux mineur disait à notre explorateur : « Je ne voudrais pas traverser

¹ Les journaux américains rapportent qu'il y a actuellement au Klondike des pépites pour plus de 4 millions de dollars que l'on n'a aucun moyen de transporter.

² Il s'embarqua le 12 juin 1895, avant que la fièvre de l'or ne se fit sentir avec son intensité actuelle.

de nouveau le Chilkoot quand on me donnerait mille dollars par jour. »

Le froid était intense; sur quelques points, la montagne est à pic. Il n'existe aucun sentier, et il serait même difficile d'en établir un; le rocher offre si peu de sécurité que le passage d'un homme suffit souvent pour déplacer un boulder et l'envoyer rouler dans la vallée, entraînant avec lui tout ce qui se rencontre sur son passage. Des crevasses sans nombre montrent le danger auquel la moindre chute expose. Des nappes d'une neige fine et blanche paraissent offrir quelque sécurité, mais minées par des eaux souterraines, elles sont plus dangereuses que les crevasses. « J'ai fait depuis quinze ans, continue M. de Wyndt, de rudes voyages¹ en Sibérie, dans l'île de Bornéo, dans la Tartarie chinoise, et j'affirme que celui de Yucon a été le plus terrible de tous. »

La descente ne fut pas moins difficile. Un vent glacial, une neige absolument aveuglante, la rendaient plus pénible encore. Il fallait traverser des ruisseaux démesurément grossis par les pluies. Un des compagnons de notre explorateur faillit être entraîné par les eaux, et ce ne fut qu'au prix des plus grands efforts que l'on parvint à le sauver.

Après une marche de quinze heures faite presque tout le temps dans la neige jusqu'aux genoux, les voyageurs arrivèrent enfin au lac Lindemann, meurtris, éreintés, les pieds en sang, mais heureux de se retrouver tous sains et saufs. Ils n'étaient pas au bout de leur peine; il leur fallut construire de leurs mains une barque pour naviguer sur le lac. Les Indiens étaient incapables de les aider ou, poussés peut-être par quelque superstition, ils refusaient tout concours.

L'histoire de ces régions est jusqu'à ce jour une suite de misères sans nom. Chaque année, la Compagnie commerciale de l'Alaska est obligée de rapatrier un grand nombre d'immigrants, et le chiffre de ceux qui ont succombé à la peine dans les déserts qui entourent Circle-City et Forty Mile Creek, est plus élevé encore. Ce qui est plus triste à dire, presque tous ces malheureux sont morts de faim et leurs tombes marquent comme un suprême avertissement le chemin que les mineurs doivent suivre.

M. Ogilvie confirme tous ces faits. Il courut, au passage du Chilkoot, les mêmes dangers que M. de Wyndt et, plus malheureux que lui, il lui fallut essayer toutes les difficultés du portage. Les Indiens avaient accepté de l'accompagner jusqu'au lac, moyennant le prix de 4 dollars par charge de 100 livres, pour le trans-

¹ « I have roughed it », selon l'énergique expression anglaise.

port de ses bagages. Arrivés au sommet, tous disparurent, sauf deux, et ceux-là étaient restés, nous dit-il, dans l'espérance de voler quelque chose à leur gré. M. Ogilvie et ses compagnons, irrités de cet abandon, tentèrent la descente traînant leurs bagages avec eux. Mais la pluie et la neige étaient des obstacles trop formidables, et il fallut, bien à contre cœur assurément, recourir aux Indiens; consentir à une augmentation du prix stipulé et le porter à 5 dollars. Un Américain, qui avait épousé une femme Tagish, put, après de longs pourparlers, décider les hommes de sa tribu à accepter ces conditions. Mais les Tagish vivent dans une perpétuelle crainte des Indiens de la Côte, qui prétendent avoir seuls droit aux profits du portage. Aussi arrivèrent-ils en tremblant et, à chaque minute, on craignait de les voir s'enfuir de nouveau. Il fut cependant possible de les retenir en leur refusant péremptoirement tout à compte. Dans ces conditions, ils se décidèrent, de fort mauvaise grâce, à terminer leur tâche.

La découverte récente d'un autre passage ¹ dont les Indiens, nous ne savons pour quel motif, dissimulaient avec soin l'existence, facilitera singulièrement le voyage du Klondike. Le *White Pass*, ainsi nommé en l'honneur de l'honorable M. White, ministre de l'Intérieur, est à une hauteur inférieure de mille pieds à celle du Chilkoot ², et la construction d'une route carrossable ³ et même celle d'une voie ferrée ne présenteront aucun obstacle insurmontable pour les ingénieurs canadiens ⁴. Ce chemin de fer pourrait être prolongé jusqu'à Skagway Bay, à 85 miles de Juneau, où les grands navires trouveraient une rade convenable et où l'on pourrait facilement établir des quais de débarquement et des grands magasins à l'abri des formidables tempêtes de neige si fréquentes dans le pays.

Le gouvernement canadien, dans un esprit de sage prévoyance, a voulu éviter que ces dépôts d'or ne fussent accaparés par de puissantes compagnies, comme celles de l'Afrique australe par exemple, qui, à côté de leurs incontestables avantages, offrent de

¹ On mentionne aussi le passage de Taku, mais il paraît absolument infranchissable.

² La végétation se montre abondante au *White Pass*. Elle consiste presque exclusivement en pins. Ils peuvent servir pour le chauffage et pour le travail des mines; mais, saisi par le froid, leur bois ne présente pas la consistance nécessaire à la charpente.

³ Ce chemin, d'après les dernières nouvelles qui me parviennent, est déjà commencé. On espère qu'il pourra être livré au public dès le début de la saison 1898.

⁴ Rapport officiel adressé au gouvernement canadien. — Lettres de M. de Wyndt aux journaux anglais.

sérieux inconvénients, des événements récents ne l'ont que trop prouvé. Il a fait délimiter les concessions ou claims et a décidé qu'aucun mineur n'aurait droit à plus d'un claim dans le même district. Ces claims ont, je l'ai dit, une longueur uniforme de 500 pieds. La largeur est variable, elle est fixée approximativement à 666 pieds; mais elle n'a qu'une importance secondaire; à mesure que l'on s'éloigne des cours d'eau la richesse des alluvions diminue, et bientôt l'or disparaît complètement.

Ces précautions deviendront-elles illusoires? Cela est possible. Nul ne peut empêcher un concessionnaire de vendre le claim qu'il a obtenu, et c'est par des acquisitions successives que les compagnies arriveront au monopole convoité. Elles devront seulement le payer chèrement. Déjà, avant les grandes immigrations que nous voyons, des propriétaires refusaient 50 000 dollars de leurs concessions. Seules, des compagnies pourront d'ailleurs exploiter les filons de quartz aurifère¹, qui exigent pour être rémunératrices de puissantes machines et une mise de fonds considérable.

On peut craindre que la possession de ces mines n'entraîne de vives discussions entre l'Angleterre et les États-Unis. La limite de la Colombie et de l'Alaska a été fixée d'un commun accord par les commissaires des deux pays, et la deuxième édition de l'excellent atlas publié par le *Times*, comme les plus récentes cartes américaines, la reproduisent exactement. Mais quand ces cartes ont été exécutées, quand cette limite a été tracée, la valeur des terrains aurifères était inconnue, on ne savait guère que les difficultés d'accès inhérentes aux terres arctiques, et nul ne se doutait de leur avenir. Jusqu'à présent cependant, les ingénieurs américains admettent que les dépôts aurifères sont à 35 miles en deçà de la frontière de l'Alaska. Mais qui peut répondre des passions d'un peuple démocratique? Qui peut répondre des âpres convoitises des Américains après l'étrange doctrine qu'ils ont émise que l'Amérique colonisée et peuplée par les Européens appartient aux seuls Américains! C'est l'avenir qui résoudra la question, mais on ne doit l'aborder qu'avec quelque méfiance.

En présence de ces éventualités toujours menaçantes, le gouvernement de la Dominion n'a pas été très prudent en imposant des droits régaliens très élevés sur la production de l'or et des taxes douanières sur les objets importés par le Yucon. Déjà les mineurs, qui seront avant peu en grande majorité des citoyens des États-Unis, se refusent à payer ces droits, et ce n'est pas avec les forces

¹ La dernière lettre de M. Ogilvie annonce la mise au jour d'un nouveau filon mesurant 12 pieds 6 pouces d'épaisseur. Ce filon est très supérieur comme puissance à ceux déjà connus.

de police actuellement dans le pays et que le gouvernement canadien vient d'augmenter de quatre-vingts hommes seulement, qu'il serait possible de les y contraindre. Ce sont là encore des difficultés de l'avenir, et quel est le gouvernement, quels sont les hommes d'Etat uniquement préoccupés d'un présent toujours si inquiétant, qui peuvent avoir souci de l'avenir? Malgré les vives protestations des représentants des Etats du Pacifique, malgré les excitations des journaux de San Francisco, le cabinet de Washington se refuse jusqu'à présent à entrer dans la voie des représailles, et il vient même d'autoriser le débarquement en franchise à Dyea des vivres et des effets destinés aux mineurs.

Maintenant, quel sera le résultat de ces découvertes? Quel sera le résultat de cet immense afflux d'or venant se superposer à celui extrait chaque année, en quantité toujours croissante, des mines en exploitation. Le métal jaune est-il destiné à subir la même dépréciation que le métal blanc? Nul ne le peut dire. Qui donc aurait pu prévoir, il y a quinze ou vingt ans, que notre écu de 5 fr. ne vaudrait plus que 2 fr. 45. Peut-être serons-nous réduits de même à voir notre louis tomber à 10 francs. Le dix-neuvième siècle lègue de redoutables problèmes à celui qui va bientôt le remplacer; et la solution de la question monétaire, d'où dépend, dans une si large mesure, la prospérité du commerce et de l'industrie, n'est assurément pas un des moindres.

Marquis DE NADAILLAC.

UN PARALLÈLE

ENTRE

LA RACE FRANÇAISE ET LA RACE ANGLO-SAXONNE ¹

VI

Nous le savons déjà : le prélude de la réforme sociale en France, aux yeux de M. Demolins, c'est le discrédit des coutumes qui nous ont été funestes. Parmi ces coutumes, dont il dénonce le vice, dont il signale le déclin, souvent avec une rare pénétration et toujours avec une saisissante vigueur, nous n'avons pas encore examiné les plus importantes. S'il faut l'en croire, jusqu'à présent, chez nous, ni l'enfance n'a été élevée, ni la jeunesse n'a été exercée, ni l'âge mûr n'a été occupé comme il convient. En ce qui touche l'enfance, notre système scolaire; en ce qui touche la jeunesse, notre système militaire; en ce qui touche l'âge mûr, notre système politique, lui paraissent pareillement critiquables, pareillement près d'être abandonnés. En passant en revue avec lui ces divers systèmes, comme il nous reste à le faire, nous embrasserons, sous ses aspects variés et dans ses périodes successives, le cours entier de notre vie sociale; nous l'observerons à la suite d'un guide qui donne à penser, même quand on ne pense pas comme lui.

Voici donc, selon M. Demolins, l'un des « symptômes » les plus significatifs d'un meilleur avenir : *l'échec unanimement avéré de notre système d'enseignement.*

Qu'entend-il par là? S'agit-il du régime des écoles, des méthodes d'instruction que l'on y pratique ou des matières que l'on y vient étudier?

S'il s'agit du régime, j'en tombe d'accord : les grands internats de l'État, qui séparent l'enfant de la famille et l'enferment prématurément à la caserne, ne sont propres à fortifier, ni physiquement ni moralement, la race française : le régime normal d'éducation, c'est l'externat, où le professeur fait participer toute la classe à une lumière commune, en laissant à chaque élève, ce que rien ne

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 août 1897.

remplace, la chaleur du foyer; où la vie domestique se concilie avec le premier apprentissage de la vie publique; et comme toutes les familles ne peuvent se plier aux exigences de l'externat, au moins faudrait-il que les internats soient transportés hors des villes, dans l'air vif et pur de la campagne, et que l'Etat abandonne de telles entreprises à l'initiative privée. L'Etat, en effet, peut en nos jours être estimé capable de donner l'instruction, mais non l'éducation; il est parvenu à former un corps de bons professeurs, mais non de bons maîtres d'étude. Aussi quand l'insuffisance et l'indiscipline de ces maîtres d'étude, éclatant au grand jour, comme nous venons de le voir, discréditent les collèges où ils sont employés, il n'y a pas lieu de le regretter.

S'agit-il des méthodes d'enseignement? J'en conviens encore avec M. Demolins : les méthodes communément suivies se proposent d'une façon trop exclusive de conduire aux examens et aux concours, exercent la mémoire aux dépens des autres facultés, fatiguent la mémoire elle-même, au lieu de la fortifier, et enfin n'accoutument l'élève ni à raisonner ni à se déterminer par soi-même. Qu'on les réforme donc, en s'attachant moins à remplir l'esprit qu'à l'ouvrir et à l'affermir, ou, comme disait Montaigne, « moins à meubler l'âme qu'à la forger ».

S'agit-il enfin des matières à enseigner? A mesure que le cercle des connaissances humaines s'élargit, il devient plus malaisé de déterminer non seulement par quels procédés la jeunesse y doit être initiée, mais aussi de choisir ce qu'il importe davantage de lui apprendre tout d'abord. Si je ne me trompe, M. Demolins souhaite écarter les études classiques au profit des études techniques; et, en général, il préfère, dès le premier âge, une instruction purement pratique à une instruction théorique. Cette manière de voir n'est pas sans péril. Sans doute, il n'est guère contestable, d'une part, que l'enseignement littéraire ait été trop répandu en France, ni même qu'il se soit singulièrement affaibli en se répandant; d'autre part, que l'enseignement professionnel, surtout en ce qui concerne l'agriculture, ne soit encore ni assez recherché ni assez développé. Le cardinal de Richelieu ne se trompait pas lorsqu'il écrivait, il y a deux siècles et demi, dans son testament politique, qu'il faut « en un Etat bien réglé plus de maîtres ès arts mécaniques que de maîtres ès arts libéraux ». Il est difficile de le méconnaître désormais. A quoi l'on doit ajouter que les arts mécaniques aujourd'hui exigent des connaissances plus étendues, et par conséquent un enseignement plus développé et mieux approprié qu'au temps de Richelieu. Aussi lorsque, au milieu du siècle présent, dans la commission qui a préparé la loi de 1850, M. de

Corcelles défendait cet enseignement professionnel, qu'on appelait alors l'enseignement « intermédiaire », contre M. Thiers, qui ne voulait admettre au-dessus de l'enseignement primaire que l'enseignement classique¹, c'est à M. de Corcelles que l'avenir devait donner raison. En mettant à profit la liberté d'enseigner pour sortir des vieux cadres d'études, pour ouvrir les écoles professionnelles les plus accréditées en France, telles que l'École d'agriculture à Beauvais, l'École préparatoire des mines à Saint-Etienne, l'École de commerce de la rue des Francs-Bourgeois à Paris, les Frères des écoles chrétiennes ont répondu aux besoins actuels et préparé les progrès futurs de la démocratie française.

Mais de ce que l'enseignement des « arts mécaniques » mérite d'être développé, s'ensuit-il que « les arts libéraux » doivent être délaissés? Parce que l'instruction technique convient au plus grand nombre, faut-il que l'instruction classique soit abandonnée par l'élite? Parce que les connaissances utiles, comme on les appelle, c'est-à-dire les applications de la science, sont de plus en plus recherchées, est-il à propos que la science elle-même, la science spéculative cesse d'être cultivée? Les Anglais, constamment cités en exemple par M. Demolins, ne l'ont pas pensé. Pour avoir traduit Homère, leur grand vieillard Gladstone n'a pas été trouvé incapable de présider durant un demi-siècle au progrès économique et à la transformation sociale de son pays. Dans le même temps, l'antagoniste de Gladstone, Disraeli, composait des œuvres d'imagination, des romans devenus comme classiques; et aujourd'hui encore, le *leader* de la Chambre des communes, l'homme public appelé peut-être à résoudre le redoutable problème de la

¹ M. DE CORCELLES : « ... Je demande à appeler l'attention de la Commission sur l'enseignement intermédiaire. Comme cet enseignement a été, dans une des dernières séances, l'objet de critiques sévères de la part de M. Thiers, dont la parole a une très grande autorité, je demande à répondre en quelques mots. Je crois qu'il faut reconnaître dans l'enseignement à tous les degrés un vice capital : c'est le défaut d'appropriation, et voilà ce qui me paraît motiver l'existence de l'enseignement professionnel. L'enseignement professionnel est indispensable dans l'état actuel de notre société, où on a besoin d'acquérir le plus promptement possible les connaissances nécessaires pour se créer une position que bien peu reçoivent de leurs parents... Nos collègues communaux demeurent, au fond, de mauvaises écoles intermédiaires, d'où sortent, sans pouvoir achever leurs études, environ annuellement 9000 élèves, sans obtenir le grade de bachelier. Or que deviennent ces individus? Pour remédier à ce mal, encourageons l'enseignement intermédiaire, beaucoup plus utile que cette instruction purement littéraire tronquée et incomplète; que cet enseignement ait ses grades et ses issues, car il n'est encore qu'une véritable impasse, sans diplôme. » (H. de Lacombe, *les Débats de la Commission de 1849*, p. 269.)

condition et du sort de l'Irlande, M. Balfour publie, entre deux sessions du Parlement un ouvrage de philosophie religieuse¹. Aussi les Anglais, en ouvrant leurs écoles nouvelles d'Abbotsholme et de Bedales que vante M. Demolins, se sont-ils gardés de fermer ou de désertier leur vieil et illustre collège d'Eton, leurs antiques et toujours florissantes universités d'Oxford et de Cambridge²; et quant au rameau plus jeune de la race anglo-saxonne, si le peuple des Etats-Unis a dû d'abord approprier à son usage la terre sur laquelle il était transplanté et tout entier travailler pour vivre, si ce rude labeur ne lui a guère laissé, durant un siècle, ni le temps ni le goût des études prolongées et désintéressées, il sent aujourd'hui que ces sortes d'études lui manquent. C'est pourquoi, au-dessus des *commons schools* et des *high schools*, dans lesquels il s'est façonné jusqu'ici, il fonde à son tour, dans les divers Etats de l'Union, des universités, qui garderont son empreinte et perpétueront son génie propre en l'élevant plus haut.

La France, parmi tous les peuples modernes, a jusqu'à présent excellé dans les lettres et, lorsqu'elle s'est tournée vers les sciences, elle en a recherché les principes avant d'en poursuivre les applications. Est-ce donc au moment où d'autres nations lui envient ou lui disputent le lot qui lui fut attribué, qu'elle doit elle-même y renoncer? Pour acquérir ce qui lui manque, faut-il qu'elle abandonne ce qui lui a toujours appartenu? Elle perdrait beaucoup à un tel échange, et qu'y gagnerait-elle? C'est le propre du génie français de tendre à réaliser l'idéal. Il a besoin de mettre en pratique les théories qu'il conçoit et de se rendre raison des pratiques qu'il adopte. C'est pourquoi, jusque dans le domaine de l'enseignement technique, la théorie n'est pas superflue et il est à propos, chez nous, de lui réserver une place.

M. Demolins raille notre Institut agronomique parce qu'il se trouve à Paris et qu'on ne s'y livre pas à la culture. Celui qui écrit ces lignes a, durant un court passage au ministère de l'agriculture,

¹ *The Foundations of Belief, being notes introductory to the study of theology.*

² Sur tous les points où j'ai contesté les opinions de M. Demolins, il me serait facile, si je ne me trompe, d'invoquer l'autorité de Le Play. Je l'ai déjà fait en ce qui concerne la famille; j'aurais pu le faire en ce qui concerne l'action morale et son efficacité sociale, et maintenant, en ce qui concerne l'instruction classique donnée par les universités, en dehors des écoles professionnelles, je retrouve le sentiment que je partage dans les lignes suivantes : « L'étranger qui visite Oxford comprend tout d'abord que ce grand établissement est « national », plus encore que « scientifique », qu'il tend moins à créer des gradués qu'à former des hommes capables d'occuper dignement une place dans la classe supérieure. » (*La Constitution de l'Angleterre*, par M. F. Le Play, avec la collaboration de M. A. Delaire. Tours et Paris, Mame et Dentu, éditeurs, 1875, t. II, p. 113).

préparé le rétablissement de cet Institut de concert avec le marquis de Dampierre et M. Léonce de Lavergne, membres de l'Assemblée nationale, et avec M. Eugène Tisserand, directeur au ministère. M. Demolins me permettra-t-il de lui indiquer les motifs qui nous ont déterminés, d'un commun accord, à le rétablir dans les conditions actuelles.

Je dis rétablir, car un Institut agronomique avait été inauguré à Versailles, sous la seconde République, en 1848; mais il n'avait pas duré, précisément parce qu'il avait un domaine à cultiver et qu'il n'en avait pas tiré bon parti. Subventionnée par l'État et coûtant infiniment plus qu'elle ne rendait, cette exploitation n'avait pas paru pouvoir être proposée comme un modèle. Les règles et les coutumes administratives se plient mal, en effet, aux entreprises agricoles, comme aux entreprises industrielles. Pour cette raison, il a fallu encore supprimer, plus tard, les fermes-écoles dont avaient été dotés les départements. C'était une dépense inutile. L'État, néanmoins, a continué d'entretenir à Grignon, à Montpellier, deux écoles où l'on enseigne en même temps qu'on cultive, et qui sont fort estimées; elles méritent de l'être. Mais j'ose certifier que, dans l'une et l'autre, ce qui est le plus difficile à conduire, c'est le ménage; ce qui donne le moins de résultats, c'est la culture, enserrée qu'elle est dans un cadre officiel et dispensée de se suffire avec ses propres ressources. On trouve là des expériences à observer bien plutôt que des exemples à imiter. Quoi qu'il en soit, en dehors et au-dessus de ces écoles, en face de notre Ecole centrale de l'Industrie qui s'élève, elle aussi, au-dessus de nos Ecoles d'Arts et Métiers, il a paru bon d'ouvrir un Institut où l'agriculture soit professée comme une science, où la théorie soit étudiée séparément de la pratique. Sans doute, théorie et pratique doivent s'accorder ensemble; mais quand elles n'ont pas d'abord été séparées l'une de l'autre, elles risquent de se nuire et de se fausser mutuellement. Pour diriger une ferme, le meilleur élève de notre Institut aura certainement besoin d'un apprentissage au milieu des champs, de même qu'un docteur en droit, par exemple, s'il veut plaider et gagner des procès, devra apprendre le métier dans un cabinet d'avocat ou dans une étude d'avoué. Mais quand l'apprentissage aura fait du jeune agronome un cultivateur, ce cultivateur-là saura obtenir de la terre ce que d'autres ne lui auraient pas demandé.

VII

Un autre signe précurseur de notre renaissance aux yeux de M. Demolins, c'est *la réaction effective de l'opinion contre le*

militarisme. Selon lui, « le développement du militarisme est un grand obstacle à la réforme sociale; non seulement il ruine la nation, mais il éloigne la jeunesse des arts usuels, des professions utiles ».

Quelles que soient les charges écrasantes que fait peser sur nous ce « développement du militarisme », il ne faudrait pas oublier comment il s'est imposé, il y a vingt-cinq ans, à l'opinion française. La France venait de traverser les plus grands revers qu'elle eût connus depuis des siècles. Elle ne les avait pas traversés sans honneur. Privée, dès les premières journées, de gouvernement et d'armée, elle avait résisté six mois à la puissance militaire la mieux ordonnée de l'Europe; tout entière, par un élan spontané, elle avait fait face à l'ennemi. Paris, dégarni de troupes dès le début de la lutte, avait soutenu un siège de quatre mois, le plus long qu'ait affronté dans les temps modernes aucune capitale. En province, il avait été demandé à la multitude plus de soldats à la fois qu'en aucune autre guerre; jamais il n'y avait eu moins de moyens de les contraindre et jamais peut-être il n'était resté, hors des camps, aussi peu de réfractaires. Au-dessus de cette multitude et parmi les classes élevées, tous ceux qui se trouvaient en état de servir n'avaient pas attendu l'appel des recrues rassemblées à la hâte, pour s'enrôler et combattre en volontaires. Sous un gouvernement de hasard, dont la plupart n'avaient rien à attendre et qui ne leur inspirait ni respect ni confiance, ils étaient venus de leur plein gré s'offrir, sans espoir et sans peur, aux coups de l'ennemi victorieux. Il s'agissait de l'intégrité de la patrie; le mouvement a été unanime. Mais, hélas! il n'a pas été efficace. La gloire du triomphe lui a été refusée et cette autre gloire même qui s'attache aux défaites fièrement supportées, a été obscurcie et comme éclipsée par le crime de la Commune, déchirant le sein de la patrie sous les yeux de l'étranger vainqueur. Ce qui a survécu à nos désastres, c'est, au plus profond de l'âme française, la conscience de ce qui nous avait manqué pour les conjurer et la volonté de l'acquérir à tout prix : de là est sorti notre nouveau régime militaire. La nation s'était levée tout entière et parce que cette levée en masse n'avait été ni préparée ni encadrée, elle n'avait pas suffi à préserver le territoire, il fallait donc organiser la nation armée. Qu'en cette organisation il ait été tenu plus de compte de la triste expérience du passé que des exigences de l'avenir, qu'en conséquence nos lois militaires doivent être réformées tôt ou tard, comme d'ailleurs celles de tout le continent, on peut l'admettre aujourd'hui. Ce qu'il ne faut pas réformer, ce qui doit se perpétuer, c'est le sentiment qui nous a portés à les établir : le patriotisme.

M. Demolins s'applique à discerner chez les peuples anciens ou modernes diverses « variétés du patriotisme », les unes funestes, les autres salutaires. Il en est une assurément légitime et précieuse, c'est le sentiment qui attache un peuple distinct à un territoire déterminé, comme une âme à un corps, qui forme de ce corps et de cette âme, étroitement unis ensemble, une personne vivant à travers les siècles et remplissant un office dans le genre humain. Lorsqu'une extrémité d'un tel territoire est frappée, le corps entier se sent atteint. Lorsqu'une portion est arrachée, la cicatrice reste à jamais douloureuse.

Ce patriotisme est le nôtre. Il est né, il a grandi avec la France elle-même; les institutions auxquelles il s'était longtemps attaché ont croulé et, ne périssant pas avec elles, il a paru plus que jamais vivace. Il est aujourd'hui dans la nation le seul sentiment qui relie encore l'avenir au passé, le seul qui soit commun à tous les Français et les pousse à sortir d'eux-mêmes, pour agir et se dévouer ensemble.

C'est le patriotisme qui nous a déterminés, d'un accord unanime, à établir nos nouvelles et pesantes institutions militaires, et nous a longtemps interdit de les contester. Seront-elles durables? Se prolongeront-elles beaucoup au delà des événements qui les ont rendues nécessaires, au delà de la génération témoin et victime de la guerre? Il est permis d'en douter et de prévoir que le même sentiment patriotique qui nous a poussés à les adopter nous amènera à les modifier un jour.

Pour nous inciter au désarmement, M. Demolins, selon sa constante habitude, nous présente l'exemple de l'Angleterre et du grand rôle qu'elle joue avec une petite armée. A vrai dire, l'exemple, en ce point, ne nous paraît guère concluant. Si l'Angleterre, n'ayant d'autre frontière que la mer, se contente, en effet, sur terre, d'une petite armée, elle ne cesse pas d'accroître sa flotte; elle l'étale, avec plus d'orgueil que tout le reste, dans son jubilé national, et de même que l'Allemagne veut s'assurer sur le continent une force militaire qui balance celle de tous les autres peuples ensemble, l'Angleterre prétend à une marine capable de faire face à la fois à toutes les marines du monde.

Aucun État en Europe n'a donc, à notre époque, entièrement échappé au « développement du militarisme ». Mais c'est précisément parce que ce « militarisme » s'est étendu partout, qu'il est destiné, on peut le présumer, à ne durer nulle part. Lorsqu'en effet, non plus une seule nation, mais toutes les nations ensemble se sont vues armées tout entières, le résultat inattendu, mais inévitable, de cet armement universel, a été de rendre entre

elles l'usage des armes comme impossible. Pour la première fois, une guerre courte, aboutissant à une grande conquête et n'ayant pas épuisé les belligérants, n'a point amené d'autres guerres. Ni le vainqueur n'a dépassé le but qu'il s'était fixé d'avance, ni le vaincu n'a tenté la revanche. Ce vaincu, ayant travaillé pour devenir inattaquable plutôt que pour attaquer à son tour, gardant le ressentiment de la défaite et de ce qu'elle lui a ravi, mais mal disposé à risquer plus encore, est resté, derrière ses frontières resserrées, frémissant et immobile. Le service universel et obligatoire a valu à l'Europe une des périodes de paix les plus longues qui se rencontrent dans son histoire.

Combien de temps cependant, Allemands et Français, demeurerons-nous armés sans nous battre? Quand cesserons-nous, des deux parts, de consumer notre jeunesse et notre richesse aux préparatifs d'une lutte qui ne s'engage pas? De sacrifier ou du moins de subordonner toutes les professions et tous les métiers utiles à l'apprentissage d'un métier sans emploi? Puisque, après tout, chaque nation reste armée tout entière, à son grand détriment, uniquement parce qu'on reste armé en face d'elle, qui donc désarmera le premier, le vainqueur ou le vaincu, et dans quelles conditions, à quel prix? Les conflits qui se tranchent par la force ne sont pas les seuls d'où dépend notre avenir. L'Europe n'est pas la seule portion du globe où les nations civilisées aient été appelées à s'étendre et grandir. Déjà pour nous distraire, sinon pour nous dédommager, de notre inaction sur nos frontières, nous avons entrepris plus d'une expédition, recherché plus d'une acquisition lointaine et, sur notre route, il nous est arrivé de rencontrer notre adversaire, notre vainqueur d'Europe, et de nous trouver, non sans quelque étonnement, d'accord avec lui pour balancer en ces parages reculés la prépondérance d'un autre rival. Cependant, nous ne sommes encore ni préparés, ni outillés pour les campagnes coloniales; la « nation armée » s'y prête mal, il y faudrait une armée de métier : on l'a bien vu à Madagascar. Aussi M. Demolins, qui pousse la France à coloniser, ne devrait-il pas souhaiter, comme il le fait, que l'esprit militaire se perde, mais plutôt qu'il se transforme et se ravive en se concentrant dans un cercle plus restreint, de telle sorte que la profession des armes, maintenant imposée à tous comme une obligation passagère, soit embrassée par quelques-uns comme une carrière durable.

Il se peut, en effet, que tel soit l'avenir qui nous attend, celui que nous devons souhaiter. Il se peut que les armées de métier se superposent et peu à peu se substituent à la nation armée. Il se peut que le régime qui préside au développement économique des

sociétés modernes, la division du travail, ce régime en vertu duquel les troupes réglées ont remplacé jadis les hordes barbares, redevienne applicable à l'état de soldat. Il en serait alors de l'esprit militaire comme de l'esprit littéraire dont je parlais tout à l'heure et qui s'est affaibli en se répandant à l'excès, qui peut se fortifier en se resserrant davantage. L'esprit militaire ne s'éteindrait pas, si le service cessait d'être universel; il échaufferait, au contraire, d'une flamme plus vive, des troupes moins nombreuses et mieux dressées; le métier des armes s'exercerait sans entraver l'exercice des autres métiers.

VIII

Les autres symptômes qui présagent la réforme sociale sont, d'après M. Demolins : *l'encombrement croissant des professions administratives et libérales; l'extrême tension des impôts; le discrédit croissant de la politique et des politiciens.* L'encombrement des professions administratives et libérales rejette les générations nouvelles vers d'autres carrières plus indépendantes et plus utiles. L'extrémité à laquelle sont montés les impôts empêche de les accroître, obligera tôt ou tard à les réduire, et c'est pourquoi l'Etat ne pourra plus ni étendre ses attributions ni multiplier les emplois, il devra les restreindre. Enfin, le discrédit de la politique et de ceux qui s'en occupent détermine les hommes de quelque valeur à tourner vers d'autres objets leur ambition. La puissance publique est poussée de la sorte à se resserrer et l'initiative individuelle à se développer.

Si M. Demolins s'était borné à souhaiter la diminution du nombre des fonctionnaires, c'est-à-dire des agents subordonnés et dépendants qui manient les affaires de l'Etat, je n'y contredirais pas. Que le mécanisme politique soit simplifié et qu'en conséquence il faille moins d'ouvriers pour faire mouvoir la machine, je le désire avec M. Demolins. Mais qu'il ne soit pas besoin de quelques habiles ingénieurs, pour construire, réparer et diriger cette machine, que l'élite d'un peuple se désintéresse impunément de la chose publique, je ne saurais l'admettre.

Il en est ainsi, allègue-t-on, aux Etats-Unis. En ce pays, les hommes les meilleurs et les plus considérables demeurent habituellement à l'écart du gouvernement; l'envie qui est le vice propre des démocraties les en éloigne et eux-mêmes ne se soucient guère d'y participer. Cela est vrai dans le cours ordinaire de la vie nationale. Un peuple jeune, vigoureux, entreprenant, prompt à changer de route quand il s'égare, n'ayant autour de lui ni rivaux qui le jaloussent ni limites qui l'arrêtent, peut, quand le temps

est calme, supporter, sinon sans dommage du moins sans ruine, des gouvernements malhonnêtes, malhabiles ou médiocres. Mais qu'une crise survienne, que l'existence même de la nation soit en jeu : alors du milieu des professions libres où s'est le mieux exercée l'énergie de la race, il sort des citoyens capables de faire face au péril. Par un soudain instinct de conservation, le peuple les discerne, les porte et les maintient au pouvoir, jusqu'au jour où il est sauvé. Tels étaient ceux qui déclarèrent et fondèrent l'indépendance de la nation, il y a cent vingt ans, et ceux qui en empêchèrent la sécession, il y a trente ans. Quels qu'aient été leurs successeurs, leur œuvre a subsisté.

Les peuples d'Europe ont d'autres besoins. Resserrés sur un étroit espace, pressés par des voisins qui leur disputent à la fois la richesse et la puissance, aux prises avec des difficultés continues et variées, ayant d'ailleurs à ménager une santé déjà vieillie et qui ne sait plus supporter impunément aucun excès, il ne leur suffit pas d'être bien gouvernés par intervalles : il leur faut un bon régime habituel, et c'est pourquoi rien ne leur est plus utile qu'une élite politique préparée et appliquée à les régir.

Chez aucun peuple cette élite n'est aussi bien formée qu'en Angleterre¹. M. Demolins, en certaines pages de son livre, semble faire peu de cas de l'aristocratie anglaise. Mais ailleurs, dans le même livre, je trouve citée et adoptée cette observation de Taine que, chez les Anglais, « le gouvernement est stable, parce qu'ils ont des représentants naturels ». A quoi notre auteur ajoute : En France, « le mal est que nous n'avons plus de représentants naturels ». On ne saurait mieux dire et je m'en tiens à l'opinion que je viens de citer.

C'est, en effet, parce que la nation anglaise a tiré d'elle-même et conservé des représentants naturels qu'elle a pu poursuivre des entreprises à longue portée, telles que l'établissement de ses colonies et, par exemple, que la politique avisée de ses hommes d'Etat a mis, à notre détriment, la main sur l'Égypte où les pionniers français avaient pénétré et travaillé les premiers. C'est grâce à ses représentants naturels, à son élite politique, que l'Angleterre a su, depuis deux siècles, se transformer et se renouveler sans révolution. C'est elle-même et son œuvre que cette élite, vouée au gouvernement, glorifie aujourd'hui lorsqu'elle célèbre le jubilé de sa

¹ « Les éléments invariables de la Constitution (en Angleterre) sont. . . une puissante hiérarchie, sortie des familles-souches, appuyée sur la propriété foncière, désignée au respect de tous par les vertus du gentleman, couronnée par la vraie noblesse. » (Le Play, *la Constitution de l'Angleterre*, t. II, p. 273.)

reine et qu'elle rassemble à cette fête le tableau des progrès accomplis en notre âge, autour de l'image vivante de la tradition nationale.

Il y a des siècles qu'une telle aristocratie parlementaire ne provient plus de la conquête, qu'elle n'est plus issue d'une race victorieuse s'assujettissant une race vaincue. Elle se forme de tout ce qui s'élève dans les diverses professions libres, l'industrie, le négoce et surtout l'agriculture; elle se recrute parmi les familles arrivées par le labeur de plusieurs générations à l'indépendance et qui, n'ayant plus à travailler pour elles-mêmes, se destinent à travailler pour la nation. Ces familles ne grandissent pas au hasard; la sève qui les fait croître et les entretient est tirée de la substance et de la moelle même de la patrie; elle ne s'épuise pas et, quand les tiges vieilles se flétrissent et se dessèchent, d'autres plus jeunes ont poussé pour les remplacer : ainsi se perpétue, à travers le changement des lois et des mœurs, la représentation nationale.

Quand la France en 1789 a voulu substituer à la monarchie absolue un gouvernement libre, il ne lui a pas été donné d'être représentée de la sorte. Dès cette époque, le plus profond observateur, le plus sévère censeur de la Révolution française parmi les étrangers, Burke, le remarquait : il comparait la composition de notre première Assemblée constituante à la composition de la Chambre des communes où il siégeait, précisément comme M. Demolins compare aujourd'hui notre Chambre des députés à la Chambre des communes actuelle; il recherchait dans quelles professions l'un et l'autre Parlement s'étaient recrutés de préférence, l'un parmi les hommes de plume et les hommes de loi subalternes; l'autre parmi les propriétaires ruraux, et, de même que M. Demolins encore, il expliquait par cette composition différente le succès différent de leurs entreprises ¹.

Avant quatre-vingt-neuf, ce qui a séparé le peuple de ses représentants naturels, c'est le pouvoir absolu. Depuis quatre-vingt-neuf, c'est l'antagonisme des classes, leurs méfiances réciproques survivant aux barrières jadis élevées entre elles. Que cet antagonisme, désormais sans objet, vienne à cesser; qu'en face d'un péril pressant, ces méfiances se dissipent, le peuple de France, par un instinct analogue à celui que nous signalions tout à l'heure chez le peuple d'Amérique, reconnaît soudain ses représentants naturels, et ils ne lui font pas défaut. On l'a bien vu en 1871, quand fut élue, ainsi que je le rappelais précédemment, une Assemblée de « ruraux ». Par sa composition elle ressemblait au Parlement anglais et ne lui paraissait pas inférieure. Elle s'était recrutée

¹ *Réflexions sur la Révolution de France*, 3^e partie.

parmi tous les hommes indépendants par position et par caractère que le second Empire, et plus tard la dictature républicaine, avaient tenus à l'écart. Dans cette Assemblée de Versailles, les héritiers des vieux noms et des vieilles gloires se rencontraient, rapprochés d'une élite d'hommes nouveaux; le culte de la tradition s'accordait avec l'amour de la liberté.

Il y manquait pourtant ce qui assure au Parlement anglais le succès de ses desseins : l'expérience des affaires. Elus à l'improviste, les « ruraux » débutaient presque tous dans la vie publique et, pour leur début, il leur incombait une tâche plus lourde et plus épineuse que n'en connut jamais aucun parlement anglais. Eh bien, cette tâche, dans une large mesure, ils l'ont remplie. Il leur a fallu d'abord, en face de l'étranger encore campé sur notre territoire et sans autre force que des troupes en déroute, tenir tête à la révolte la plus formidable dont notre siècle ait gardé mémoire, et ils l'ont fait. Pour la première fois, depuis quatre-vingts ans, une insurrection maîtresse de Paris ne l'a pas été de la France. Il leur a fallu ensuite, non pas seulement régir et conserver la patrie, mais en quelque sorte la refaire, lui recomposer les organes nécessaires de la vie nationale : des frontières, un territoire, des finances, une armée et, tantôt guidés ou secondés, tantôt aussi contrecarrés, dans cette œuvre, par le chef de l'Etat que la confiance publique avait désigné à leurs suffrages et qu'ils avaient d'abord placé à leur tête, ils l'ont fait. Il y a plus de vingt ans qu'ils sont relégués dans la retraite, et la France vit encore des ressources qu'ils lui ont ménagées.

Le pouvoir a passé depuis en d'autres mains, en des mains qui ne sont pas disposées à le partager. Peut-être plus d'un conservateur a-t-il pris sans trop de peine son parti de ce changement, s'estimant libre de se désintéresser de la politique. Cette indifférence, à laquelle je ne voudrais pas voir le talent et le crédit de M. Demolins fournir des prétextes spécieux, n'est pas nouvelle en France parmi les citoyens paisibles. Que de fois sous le second Empire, j'ai entendu M. de Montalembert dire aux hommes qui partageaient ses croyances : « Si vous ne voulez pas vous occuper de la politique, la politique s'occupera de vous, malgré vous et contre vous. » Aujourd'hui l'on peut voir, si c'est impunément que la portion du peuple la plus stable et la plus indépendante est éloignée du pouvoir, qu'à défaut d'hommes publics dignes de ce nom, les affaires d'Etat sont gérées par les politiciens et que le rebut de toutes les carrières occupe la place où ne monte plus l'élite. On sait déjà combien les intérêts religieux et moraux de la nation ont souffert de cet état de choses, on saura bientôt si les intérêts économiques et matériels peuvent le supporter sans dommage.

Aujourd'hui une question sociale se pose et ne saurait longtemps être éludée. Du progrès de l'industrie est issue une classe nouvelle : la classe des ouvriers de manufacture, qui ne paraît point encore organisée. Comment assurer sa liberté en sauvegardant celle des patrons, améliorer sa condition sans risquer la ruine des industries qui la font vivre? En pareille matière que doit et que peut l'Etat et que ne peut-il pas? Pour rassembler les données complexes d'un pareil problème, il faudrait connaître les ressources et les exigences de chaque industrie, aussi bien que les besoins et les griefs de la classe ouvrière, et pour exercer entre les prétentions contradictoires un arbitrage salutaire, il conviendrait de joindre la science et le culte de la justice au désintéressement, à l'indépendance. Tant de qualités et tant de lumières ne peuvent appartenir à un seul homme. Mais dans quelle Assemblée maintenant les trouver réunies?

M. Demolins signale comme un dernier symptôme précurseur de la réforme sociale : *l'explosion des doctrines socialistes*, non pas assurément qu'il soit favorable à ces doctrines : il les estime, au contraire, tellement opposées à la marche de la civilisation qu'elles ne peuvent, selon lui, éclater au grand jour sans être aussitôt répudiées. Il ne semble pas à craindre, en effet, que le socialisme prévale ouvertement en France; il est trop contraire à notre génie et à nos coutumes. Mais il peut se glisser subrepticement dans nos lois. L'ignorance, l'imprévoyance et la peur peuvent lui entr'ouvrir la porte, sous prétexte de le désarmer en le caressant. Il ébranlerait alors et il dégraderait la maison que nous habitons; il n'entreprendrait pas d'en construire une nouvelle.

Pour écarter de tels périls, pour résoudre de tels problèmes, il importe que, de la génération qui suit la nôtre, il sorte une élite politique, telle que je la vois définie dans un des meilleurs chapitres du livre que j'achève d'examiner, une élite où les divers éléments sociaux soient en équilibre et représentés en proportion de leur importance, où, par conséquent, les trois « professions essentielles », l'agriculture, l'industrie, le commerce, tiennent la place la plus considérable. Ainsi composée, la représentation nationale s'élèvera dans l'Etat, non plus comme une colonne étroite et branlante, mais comme une pyramide aux larges assises, imposante et stable, et, quant à ceux qui, dès leur entrée dans l'arène, ont été rejetés à l'écart, s'il leur est donné de saisir quelques indices d'une renaissance, quelques germes d'une moisson nouvelle pour une saison qu'ils ne verront pas, ils s'éteindront dans la retraite contents ou consolés.

LES CADRES DE L'ARMÉE COLONIALE

Le domaine colonial de la France s'est, depuis une vingtaine d'années, considérablement accru. Nous ne nous proposons pas de rechercher si cette expansion répondait à de véritables besoins de notre pays, et nous laisserons à l'avenir le soin de donner raison soit aux partisans de la politique coloniale, soit aux apôtres, non moins convaincus, de la politique de recueillement. Nous plaçant en face des événements accomplis, nous nous bornerons à constater qu'il importe surtout de tirer le meilleur profit possible des sacrifices que nous nous sommes imposés, et d'assurer, dans les conditions les moins onéreuses, d'une part, la conservation, d'autre part, la mise en valeur de ce nouveau domaine.

Il est un point sur lequel on semble d'accord : c'est que l'histoire de nos récentes conquêtes, la Tunisie, le Tonkin, l'Annam, le Soudan, le Congo, le Dahomey, Madagascar, a démontré la nécessité d'un instrument spécial qui réponde au double but d'assurer la garde de ces territoires et de parer, par son élasticité, à la formation des corps expéditionnaires qui pourront être appelés à réprimer des soulèvements toujours à prévoir, à repousser des agressions probables, à procurer enfin à certaines de nos possessions les débouchés indispensables à leur développement, les limites nécessaires à leur sécurité militaire ou à leur indépendance commerciale.

Cet instrument, l'armée coloniale, doit être en mesure de fonctionner d'une manière absolument indépendante de cet autre grand instrument, l'armée de la métropole, de façon à n'entraver, en aucune sorte, les rouages compliqués de sa mobilisation, à n'y apporter aucun trouble, aucun imprévu, aucun aléa.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de déterminer les conditions de recrutement, de groupement et d'organisation des effectifs de l'armée coloniale; nous nous bornerons, pour le moment, à constater que la logique et, avec elle, des expériences concluantes paraissent recommander l'emploi, dans une mesure

aussi large que possible, des éléments indigènes, combinés, suivant les régions, avec une quantité variable d'éléments européens; nous ajouterons que ces derniers ne sauraient être que des hommes faits, restant longtemps au service, en un mot, des professionnels dont l'endurance, la résistance au climat et l'expérience permettent de remplacer la quantité par la qualité.

Il est hors de doute que, dans cette armée coloniale, les cadres d'officiers et de sous-officiers européens seront hors de proportion avec les effectifs européens, puisque les officiers, pour la presque totalité, les sous-officiers, pour une notable partie, auront également à encadrer les effectifs indigènes. Le nombre en sera d'autant plus considérable que ce personnel comprendra, non seulement les éléments nécessaires au commandement des diverses unités organisées et à leurs états-majors, mais encore et dans une proportion qu'on peut évaluer au quart ou au cinquième de la totalité, ceux que les besoins de la relève mettent sur le chemin, aller ou retour, des colonies, ou que leur santé retient éloignés du service, dans les hôpitaux, les stations sanitaires ou la mère patrie.

C'est du recrutement de ces cadres que nous allons nous occuper exclusivement : la question est assez vaste pour nous conduire à l'examen des solutions les plus controversées, le rattachement de l'armée coloniale à la guerre, à la marine ou aux colonies. Nous écarterons, bien entendu, toute considération se rapportant à des intérêts privés, si respectables qu'ils puissent paraître, et nous chercherons à éviter, dans ce débat, tout ce qui aurait l'apparence d'une question de clocher.

L'entretien d'une armée coloniale est, pour le pays, une charge lourde, d'autant plus lourde que, se greffant sur celles que lui impose la situation actuelle de l'Europe, elle ne laisse entrevoir, comme compensation, que des bénéfices lointains et aléatoires, trop lointains pour les esprits impatientes, trop aléatoires pour ceux qui ne sont avides que de certitudes. Il convient de rechercher si, tout en acceptant ces charges, on ne pourrait en tirer, sans les aggraver, une rémunération immédiate et certaine, un profit tangible, une exploitation compensatrice; si, pour chercher une comparaison dans le domaine industriel, en utilisant quelque sous-produit de l'exploitation, on ne parviendrait pas à réduire les frais généraux.

Les énormes sacrifices qu'imposent aux nations armées de l'Europe les perfectionnements continuels de l'outillage de guerre, les progrès constants réalisés dans le domaine des engins de destruction, ont pour effet de présenter la perspective d'une guerre entre-

grandes puissances sous un aspect tellement redoutable dans ses conséquences, qu'ils semblent devoir la reculer de plus en plus, et ont, jusqu'ici, assuré la paix. Il serait plus que téméraire d'affirmer la durée indéfinie de ce résultat si peu d'accord, en apparence, avec les causes qui l'ont produit, mais il est permis de penser qu'une grande guerre européenne sera d'autant plus rare que ses résultats deviennent de plus en plus difficiles à calculer, et que les responsabilités qu'elle peut entraîner sont plus lourdes.

La conséquence la plus immédiate de cet état de choses est que les armées s'instruisent dans la paix, et que, dans un petit nombre d'années, la plupart des armées européennes présenteront l'aspect d'effectifs énormes qui, maintenus peu de temps sous les drapeaux, posséderont l'instruction et surtout l'éducation militaire que peut comporter ce court séjour; et ces effectifs auront la perspective d'être dirigés, sous le feu de l'ennemi, par des cadres qui, bien qu'ayant consacré toute une carrière à l'étude des choses de la guerre, et à l'instruction, en vue de cet événement, de toute une génération, auront à faire leur noviciat sous ce feu, tout aussi bien que leurs hommes.

On objectera que c'est là un inconvénient sérieux, à coup sûr, — et l'on ne saurait raisonnablement souhaiter ni faire la guerre dans l'unique but d'y habituer ceux qui sont appelés à la diriger; — que, toutes les armées européennes, ou à peu près, se trouvant dans le même cas, aucune n'a, du moins, sous ce rapport, de supériorité sur sa voisine, et que l'on en sera quitte, si la guerre éclate, pour se battre entre gens qui n'en auront pas l'habitude. Il n'en est pas moins incontestable que si l'une des armées que la guerre mettra en présence peut, au moment voulu, présenter en ligne des cadres dont une notable partie aura acquis quelque expérience et quelque habitude du feu, elle possédera un élément de supériorité morale qu'elle aurait tort de ne pas s'assurer si cela est en son pouvoir.

En dehors des connaissances professionnelles militaires qui peuvent s'acquérir en paix et en garnison, tant par l'habitude du maniement de la troupe que par l'étude des questions multiples qui se rattachent à l'art de la guerre, il est certaines qualités précieuses pour un officier, et de premier ordre, qui n'acquièrent leur complet développement que par l'exercice qu'il peut être appelé à en faire; telles sont l'initiative, la décision, la trempe du caractère, la connaissance du cœur humain et de ses ressorts.

Si chaque officier, à son début dans la carrière, apporte, en lui, le germe plus ou moins développé de ces qualités, il est hors de doute que le milieu dans lequel il se trouvera placé aura

une influence notable, prépondérante même, sur leur développement. Quel que puisse être le soin qu'apporteront ses chefs à faciliter ce développement, il ne dépendra pas toujours d'eux, dans les occupations régulières, monotones même, par leur renouvellement périodique et sans incidents, de la vie de garnison, de faire naître les occasions où il trouvera à les cultiver par l'exercice. Son initiative ne pourra s'exercer que dans un domaine très restreint; ses décisions ne porteront jamais sur des questions d'où dépendront le salut ou la sécurité du personnel placé sous ses ordres; il n'aura guère à traverser d'épreuves où son caractère puisse acquérir cette trempe si précieuse chez un chef; il ne trouvera à asseoir son ascendant sur sa troupe que par sa plus ou moins grande habileté à la diriger dans des manœuvres auxquelles manquera toujours la principale des consécérations, le danger, ou bien, encore et surtout, dans les entretiens familiers où il aura su, parlant le langage qu'il faut, développer l'éducation morale de ses hommes, exalter leurs âmes, en leur ouvrant, en même temps, un aperçu sur la sienne propre.

Si nous venons à transporter ce même officier de la vie de garnison dans un des postes avancés d'une de nos nouvelles conquêtes, tout autre sera le cadre dans lequel il aura à se mouvoir. Eloigné de ses chefs, livré souvent à lui-même, il se trouvera aux prises avec des difficultés au milieu desquelles son initiative s'exercera à jet continu, avec répercussion obligée sur le bien-être matériel, la santé, l'état moral de ses hommes; les dangers, les épreuves, auxquels il se trouvera exposé, appelleront des résolutions promptes et viriles, son caractère en sortira affermi, le sentiment de la responsabilité l'aura exalté; les victoires remportées sur le climat, les éléments, les événements, augmenteront sa confiance en lui-même; fier de son expérience, il saura se grandir à la hauteur des situations, faire partager à ses hommes la conviction qu'il en triomphera. S'il vient à être mêlé à des événements de guerre, il traversera cette épreuve connue sous le nom de baptême du feu; sûr de se présenter désormais au combat, affranchi de la préoccupation de savoir comment il s'y comportera, il pourra se consacrer tout entier à sa tâche de direction. En même temps, le contact permanent avec ses hommes, au milieu de circonstances des plus variées, permettra à son esprit d'observation de se développer, d'étudier le cœur humain qui se montre généralement à nu dans le danger, de connaître les ressorts qui le font mouvoir, qui permettent de le capter, de l'exalter, de le faire battre au moment voulu. Il acquerra l'art si difficile de manier les hommes, d'autant mieux que cette psychologie du commandement aura à

s'exercer sur des gens de races, d'instincts, de caractères, de tempéraments très divers. Il apprendra surtout qu'à des situations variées répondent les solutions les plus différentes, il se dégagera de la formule, du formalisme, assouplira son esprit et sa méthode, élargira son horizon, s'habituant à n'envisager que le but à atteindre et les plus sûrs moyens d'y parvenir.

Il aura même fréquemment, par suite de son isolement ou des nécessités locales, à déployer son activité dans des directions très diverses. Tour à tour diplomate, ingénieur, administrateur, quelque peu médecin, historien quelquefois, géographe, explorateur, topographe, il fera un peu de tout; le besoin rend industriel. Loin de nuire à sa spécialité, ces occupations à côté ne feront que la compléter, l'élargir, l'encadrer utilement autant qu'agréablement.

Nous croyons avoir suffisamment démontré que, de deux officiers également bien doués, celui que son ambition, son esprit aventureux auront conduit aux colonies, y trouvera, plus aisément que celui qui se sera voué à l'existence de garnison, les occasions d'acquérir ou de développer des qualités précieuses chez un chef.

Depuis un certain nombre d'années, l'élite de la jeunesse française semble s'être portée en masse vers la carrière militaire. Sans nous arrêter à rechercher les causes de cette affluence, à examiner s'il y a lieu de s'en réjouir ou de s'en inquiéter, nous nous bornerons à constater que, malgré l'énorme développement qu'ont pris nos cadres, malgré l'augmentation du chiffre annuel des admissions aux écoles militaires qui en a été la conséquence, jamais les portes de ces écoles n'ont été plus assiégées qu'en ce moment.

Examinons un peu sous quelle forme se présente cette carrière à ses nombreux postulants, quelle perspective leur ouvre le cours régulier des choses, et, tout d'abord, quelles aspirations les y entraînent, quelles satisfactions ils y cherchent. L'ambition et le goût des aventures paraissent devoir être les seules raisons qui les poussent à choisir ce moyen de servir leur pays; sans l'un de ces deux mobiles, en effet, la carrière militaire ne se présente guère que sous la forme d'un fonctionnarisme d'une espèce particulière, pour lequel aucune vocation spéciale ne semble nécessaire.

L'ambition, telle qu'elle doit être comprise, à peine de perdre toute noblesse, ne saurait être autre chose que l'aspiration à exercer, quel que soit le grade occupé, une part d'autorité susceptible de donner essor à notre besoin d'initiative ou d'activité. Ainsi définie, on peut dire d'elle que, si l'élévation en grade lui donne ordinairement satisfaction, cet événement ne procure, ni nécessairement, ni toujours, ladite satisfaction, qui dépend bien plutôt de la situation occupée que du grade lui-même. Il ne saurait,

bien entendu, être question ici de cette ambition vulgaire, toute d'apparence extérieure et d'effet produit, qui a sa mesure dans l'opinion que peut, autour de nous, donner de notre importance ou de nos capacités notre situation dans la hiérarchie, alors même qu'elle ne répond à l'exercice d'aucun commandement, mais bien de l'ambition envisagée comme la satisfaction d'une des plus nobles aspirations de l'homme, le sentiment intime de l'utilisation, de la mise en œuvre de son individualité.

Avec le cours régulier de la vie de garnison, qui est le lot de l'armée métropolitaine, il n'est guère permis, même à ceux qui ont conquis de bonne heure l'accès d'une école militaire, d'entrevoir autrement qu'à longue échéance la possession d'une situation où ils auront à faire acte d'un peu d'initiative, à exercer une autorité effective. La première de ces situations correspond, en effet, au commandement de l'une de nos plus petites unités, compagnie, escadron, batterie, et l'on sait qu'à l'heure présente, dans aucune de nos armes, cette situation n'échoit plus qu'à des capitaines en possession de leur grade depuis un certain nombre d'années passées dans la position bâtarde de capitaine en second ou du cadre complémentaire, quelque chose comme le surnumérariat du grade. Les plus favorisés atteignent, vers trente-six ans, ce moment tant désiré, ayant déjà parcouru la moitié du cours d'une carrière ordinaire. Voilà donc bien éloignée du début la première satisfaction donnée aux aspirations de l'ambition, celle à laquelle tous peuvent prétendre, les autres étant réservées à un petit nombre d'élus, qui va en se restreignant à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie et qu'il est facile de déterminer, par un simple rapprochement entre le chiffre de ceux qui, chaque année, débutent et les chiffres de ceux qui, chaque année également, parviennent aux différents degrés de l'échelle hiérarchique.

Voilà pour les satisfactions d'ambition ; elles peuvent, il est vrai, se trouver modifiées, dans des conditions incalculables, par la perspective d'une guerre européenne. Mais outre que cette perspective, ainsi qu'il a été dit plus haut, peut être reculée au delà des limites de toute une carrière, il est à prévoir que le résultat à peu près certain d'une guerre de ce genre, quelle qu'en soit l'issue, sera une réduction considérable de l'armée et des charges énormes qu'elle impose à ce pays, l'allègement de ce fardeau qui fait peser sur toute l'Europe, depuis tant d'années, sa transformation en une vaste caserne.

Quant à l'esprit d'aventure, quelques privilégiés de l'armée métropolitaine ont pu, jusqu'ici, lui donner carrière, parce que, l'outil colonial faisant défaut, il a fallu, toutes les fois qu'il s'est

agi d'une expédition un peu sérieuse, faire des emprunts à la métropole. Mais c'est là une perspective qui serait fermée du jour, où l'armée coloniale étant créée, l'autonomie de ses cadres viendrait à être, en même temps, décidée.

A l'heure actuelle, au moment où l'officier sort de l'école, deux voies s'offrent à lui : d'une part la carrière coloniale à long, pour ne pas dire à éternel bail ; d'autre part, la vie de garnison et sa monotonie. Entre ces deux perspectives, aucun milieu, la seule transversale permettant de passer de l'une à l'autre étant la permutation individuelle, avec toutes ses difficultés et tous ses aléas.

Il nous a été donné de voir bien des jeunes gens, au moment où ils avaient à se prononcer entre ces deux alternatives, réprimer l'élan généreux qui les poussait vers les aventures, parce qu'il s'agissait d'un engagement à trop long terme, portant sur toute une carrière, alors qu'ils eussent désiré mesurer leurs forces, s'essayer, tout en se réservant une porte de sortie facile pour le cas où leur santé, quelque obligation de famille, ou toute autre raison, serait venue modifier le cours de leurs idées, à un moment quelconque de leur carrière. Jusqu'à ce jour, ils se consolent en pensant que si une guerre européenne ne venait jeter dans leur vie la satisfaction de ce besoin d'aventure qui était au fond de leur tempérament, ils pourraient, du moins, profiter d'une circonstance où un appel fait à la métropole les trouverait parmi les élus.

D'autres, avec l'insouciance et l'inexpérience de la jeunesse, ignorants des monotonies de la vie de garnison, l'embrassent, convaincus qu'elle donnera satisfaction à leurs aspirations, et ne s'aperçoivent, qu'à l'usage, du vide qu'elle laisse dans leur vie, du côté non rempli de leur programme. La désillusion qui s'ensuit, les longues années passées dans une situation qui ne répond pas à leur idéal d'activité, déprime les moins bien trempés, révolte les autres moins faciles à se laisser terrasser, crée, d'une part, les résignés, d'autre part les mécontents. Heureux ceux qui, entre ces deux extrêmes, se contentent de philosopher, sans que leur philosophie s'imprègne de trop de scepticisme. Il suffirait probablement, pour guérir ces résignés, ces mécontents, ces sceptiques, de leur ouvrir la possibilité de jeter, pendant quelques années, dans leur existence, ce nouveau, cet élément d'activité qui y fait défaut, de faire germer cette semence sur le point de périr ou tout au moins de s'atrophier.

Si, d'autre part, on envisage la situation de ceux qui, à leur sortie de l'école, se sont résolument lancés dans la vie coloniale, on ne saurait contester que, pour beaucoup d'entre eux, l'existence pénible qu'ils mènent est une cause d'usure prématurée. Les

mieux trempés ne sauraient la continuer au delà d'une certaine limite. En dehors des pertes causées par le feu, la maladie et le surmenage en ont terrassé bon nombre; nombreux sont également ceux que la mort a épargnés et pour qui le retour dans la mère patrie a été l'inexorable condition du retour à la santé.

Il semble donc utile de faciliter le renouvellement fréquent des cadres de l'armée coloniale, et, par cadres, nous entendons, non seulement les officiers, mais encore les sous-officiers de carrière, qui, placés dans des conditions de bien-être forcément inférieures à celles des officiers, sont exposés à s'user plus vite encore. Il conviendrait d'adopter une formule qui, tout en laissant intact le principe du fonctionnement indépendant de l'outil colonial, en permît le fréquent renouvellement, du moins en ce qui concerne les cadres. Ce renouvellement se ferait au grand profit de l'armée métropolitaine, qui s'alimenterait ainsi d'éléments précieux, qu'elle ne saurait trouver ailleurs, qui lui feraient absolument défaut au bout d'un certain nombre d'années de paix, si, en même temps que la création de l'armée coloniale, venait à être décidée la spécialisation absolue de ses cadres, leur complète autonomie, si on venait à les séparer des cadres de l'armée métropolitaine, sans autre palliatif que le recours à la permutation individuelle, qui équivaut à un véritable changement de carrière.

Puisque nous avons la charge de l'armée coloniale, il nous faut en profiter pour introduire dans l'armée de la métropole, et dans la plus large mesure, une force morale qui peut exercer une influence sérieuse sur le succès. Il n'est pas possible, en effet, de nier qu'au jour de la mobilisation, il y aurait un avantage énorme à retirer de la présence, dans chacun de nos régiments de l'intérieur, d'un certain nombre d'officiers et de sous-officiers rompus à la vie de campagne, capables de s'imposer sans tâtonnements, par leur expérience et leur habitude du feu, à la confiance de leurs hommes. Il ne peut être indifférent à un chef d'unité, après avoir vu gonfler ses effectifs de paix par l'incorporation de réservistes arrachés brusquement à leurs occupations, et au moment de la lancer, sans transition, au milieu des épreuves les plus difficiles, de se savoir secondé par un certain nombre d'intermédiaires vigoureusement trempés et sachant aborder ces épreuves avec la sérénité d'esprit que donne l'habitude. La sécurité du commandement et le moral de la troupe y trouveraient un égal profit.

L'on pourra, il est vrai, objecter que le fréquent renouvellement des cadres de l'armée coloniale, s'il doit être profitable à l'armée de la métropole, risquera d'être préjudiciable, dans une certaine mesure, à la solidité et à l'aptitude professionnelle spéciale de

l'armée coloniale elle-même. Il est hors de doute que tout en cherchant à faire profiter le plus grand nombre d'officiers et de sous-officiers de cette initiation pratique, il conviendra de le faire dans une mesure telle, que, dans une même unité, le nombre de professionnels soit toujours suffisant pour assurer à la fois le bon commandement de l'unité et la prompte initiation des cadres nouveaux venus.

Si l'on s'en rapporte aux impressions qui résultent des conversations tenues par ceux de nos officiers qui ont vécu aux colonies, le goût de la colonie se développe assez généralement chez ceux qui en ont goûté, et l'on en revient rarement sans emporter le désir d'y retourner. Il n'y a donc pas à craindre, en ouvrant les cadres de l'armée coloniale, de la voir dégénérer en un lieu de passage et de n'y pouvoir retenir le nombre d'habitues, de professionnels indispensables au bon fonctionnement de l'institution.

Il ne paraît pas que, d'autre part, on ait à redouter la perspective du recours aux désignations d'office pour obtenir le renouvellement; l'esprit d'aventure qui anime la majeure partie des officiers, les avantages qu'ils retireront forcément des campagnes faites et de l'expérience acquise, seront toujours des mobiles suffisants pour provoquer de nombreuses demandes. Nous sommes convaincu que les concurrents seront toujours assez nombreux, tant parmi les initiés que parmi les novices, pour permettre de réaliser, dans la mesure voulue, la double condition suivante : introduire dans l'armée de la métropole la plus grande quantité possible de cadres ayant subi l'épreuve des colonies, tout en conservant, à tout moment, à l'armée coloniale, une suffisante proportion de cadres expérimentés.

Nous croyons nous être suffisamment expliqué sur le genre d'enseignement que nous cherchons, dans nos colonies, à procurer à nos cadres; il n'est nullement question de demander aux expéditions coloniales de servir d'enseignement tactique à nos officiers; ce qu'ils y ont à acquérir, c'est la trempe, au double point de vue physique et moral, que procure la vie active, l'habitude du danger, le besoin de prévoir. C'est l'éducation du corps et du caractère, c'est aussi l'éducation du cœur.

Parmi les officiers à qui cette épreuve nous semble le plus nécessaire, il convient de placer au premier rang ceux à qui paraît devoir échoir désormais le privilège de constituer la principale pépinière de nos généraux; nous avons nommé les candidats à l'École supérieure de guerre. Cette institution dont l'enseignement, sorti de la période des tâtonnements, répond aujourd'hui pleinement à son but, la diffusion dans l'armée d'un corps de doctrines

uniforme et soigneusement établi, n'est pas seulement l'école de nos états-majors, mais encore, et surtout, celle du haut commandement; et s'il est un personnel qui ait besoin d'acquérir, non seulement la profonde connaissance des saines doctrines qui résument l'art de la guerre, mais encore l'esprit d'initiative, de prévision, de décision, la trempe du caractère et l'expérience pratique des hommes et des choses, c'est assurément celui qui est appelé, dans l'avenir, à constituer en grande partie le haut personnel de notre armée. Aussi ne serions-nous pas éloigné de demander qu'à l'épreuve indispensable du concours d'entrée à l'École supérieure de guerre soit ajoutée l'épreuve préalable d'un séjour dans une de celles de nos colonies où les candidats pourraient le mieux témoigner qu'au goût de l'étude, aux capacités intellectuelles, ils savent joindre les qualités de caractère indispensables à un chef. Cette double garantie assurerait un recrutement hors pair et susceptible de donner les résultats les plus complets.

Tel est le rôle que nous voudrions voir jouer à l'armée coloniale; sa fonction serait d'alimenter l'armée métropolitaine en cadres expérimentés, et pour qu'elle soit à même de remplir cette fonction, il est indispensable qu'elle soit, organiquement du moins, rattachée au ministère de la guerre; c'est le seul moyen d'assurer, avec méthode et dans la mesure désirable, le va-et-vient de cadres d'une armée à l'autre.

Mais si le rattachement organique à la guerre s'impose, il n'en est pas de même, à notre avis, du rattachement administratif, et c'est au ministère des colonies que nous voudrions voir confier la gestion économique de l'armée coloniale. Outre l'avantage que nous trouverions, au point de vue budgétaire, de faire ressortir, bien nettement, les dépenses qu'entraîne chacune de nos colonies, nous pensons que c'est la seule manière d'assurer à l'administration des divers éléments de cette armée la variété de méthode que comportent les différents climats sous lesquels ils vivent, de faciliter l'emploi des ressources locales, notamment en ce qui concerne la nourriture et le vêtement des indigènes, de réaliser la suppression de tout procédé uniforme, d'éviter une gestion centralisée et les transports coûteux qu'elle entraînerait.

Le ministère des colonies trouverait également, dans les cadres de cette armée, des éléments pour recruter le personnel administratif de nos possessions. Ce procédé de recrutement a déjà été mis en usage dans plusieurs de nos colonies, notamment en Cochinchine, où il a donné d'excellents résultats. Des officiers, placés hors cadres, sont mis, sur leur demande, à la disposition

des autorités locales, et, sans perdre leur rang d'ancienneté dans l'armée où ils n'occupent plus d'emploi, accomplissent un stage plus ou moins long, au bout duquel ils peuvent, soit reprendre dans l'armée la place qu'ils occupaient, soit entrer définitivement dans l'administration coloniale, laquelle ne conserve ainsi que des fonctionnaires dont un essai préalable a permis de constater la parfaite adaptation à leurs fonctions. Ce procédé est, du reste, le plus favorable de ceux qu'on peut adopter, surtout pour faciliter, après une conquête, le passage d'un territoire des mains de l'autorité militaire, qui en a assuré la pacification, en celles de l'autorité civile, qui est appelée à le mettre en rapport. Il permet de ne confier les fonctions d'administrateur qu'à des individualités déjà au courant des mœurs et des lois du pays, souvent même de sa langue, et d'éviter ainsi bien des tâtonnements et des erreurs. Il assure enfin au recrutement des fonctionnaires coloniaux des garanties morales qu'aucune autre méthode n'offre à un même degré, tout en permettant aux officiers qui, conduits par leurs fonctions aux colonies, ont, après expérience faite, pris goût à l'existence qu'on y mène, de s'y consacrer définitivement.

Nous résumerions notre formule de la manière suivante : création d'une armée coloniale à fonctionnement indépendant et susceptible de suffire, non seulement à sa tâche journalière, la garde des colonies, mais encore aux éventualités d'extension ou de répression de soulèvements qui pourraient se présenter. Rattachement organique de cette armée au ministère de la guerre et fusion complète de ses cadres officiers et sous-officiers de carrière avec ceux de la métropole. Roulement établi entre les uns et les autres, de façon à introduire dans l'armée de l'intérieur le plus grand nombre possible d'officiers et de sous-officiers ayant subi l'épreuve coloniale, tout en assurant à l'armée coloniale, en permanence, un nombre suffisant de cadres expérimentés. Administration de l'armée coloniale par le ministère des colonies et recrutement, au moyen des cadres coloniaux, d'une partie du personnel administratif de nos possessions.

AU-DESSUS DE TOUT¹

TROISIÈME PARTIE

XIII

Ce soir-là, Valmeur rouvrait ses portes à la société de Nanteuil. Et c'était ainsi tous les ans, cette première fête des Desroseray, l'annonce de l'été revenu, la gaieté refléurie en la contrée, la résurrection attendue des châteaux, avec la rentrée des beaux équipages.

M^{me} Desroseray avait pris l'habitude d'expédier tout d'abord ses obligations de politesse vis-à-vis du régiment et de la ville, afin de recouvrer toute son indépendance pour les réceptions élégantes et fermées qu'elle réservait au voisinage de plus haut parage. S'ils en avaient été désobligés au début, les gens de Nanteuil s'étaient faits à ce triage, dont les combinaisons successives respectaient au moins l'harmonie des milieux. Ils se dédommageaient des dédains à venir, en s'amusant de leur mieux, tandis que c'était leur tour.

Valmeur n'offrait aucune apparence de château. C'était une vieille maison bourgeoise très spacieuse, sur laquelle avaient poussé deux petits pavillons modestes, ainsi qu'une vérandah vitrée. Elle s'ébouriffait seulement d'un fouillis de vignes vierges, de lierres et d'autres plantes grimpantes qui finissaient par la dévorer, à force de la couvrir ! L'entrée touchait de tout près à la route, et le parc relégué en côté se montrait en rapport avec l'habitation, de proportions restreintes, remarquable seulement par le luxe des fleurs et la profusion des verdure.

En pénétrant dans le vestibule, André de Maulac y trouva M^{me} d'Esparras, très belle dans une toilette mauve à deux tons, qui mirait ses épaules éblouissantes devant une psyché, comme pour se donner la première jouissance de leur pâleur nacrée, avant de les offrir à l'admiration de tous. D'Esparras contemplait d'un air

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 10 août 1897.

approbateur, chatouillé dans son amour-propre de mari délicieusement. Et un contraste qui n'était pas pour le désobliger s'établissait de la présence de M^{me} d'Orclat, femme d'un lieutenant du régiment. Menue, maigre, souffreteuse, elle entr'ouvrait sa sortie de bal sur un assemblage de grêles petites choses aiguës, qui produisaient quelque analogie avec une fricassée de cuisses de grenouilles. D'Orclat, en revanche, l'air poupin et limpide, semblait un enfant de chœur qu'on aurait mis en mue et nourri avec des choses blanches.

A côté l'on dansait déjà, et il arrivait des ivresses de valse entraînautes, quoique atténuées par ondes voluptueusement mourantes.

La porte de la salle à manger, transformée en buffet, s'ouvrit brusquement devant le cyclone de M^{me} Desroseray.

Elle se précipita, largement décolletée, — c'était son habitude de mettre trop d'expansion en tout, — serra les mains, gourmanda les retardataires, donna des ordres au vestiaire, entraîna un instant comme un fêtu la frêle M^{me} d'Orclat dans le tourbillon de sa jupe, et prenant le bras de Maulac :

— Vous, commandant, j'ai un compte à régler avec vous, intima-t-elle, avec un aplomb décidé, qui, généralement chez elle, servait de prodrome à une bêtise. Mon compliment, vous avez lâché sur vous cette estimable M^{me} Mairard, je passe ma vie à vous défendre...

Maulac reconnaissait ses torts, tout en alléguant les excuses ordinaires, les occupations, les délais d'arrivée dépassés, une présentation à attendre.

— Ne vous donnez pas la peine, continua-t-elle, nous savons ce qu'on dit en pareil cas et ce qu'il faut en croire. Si encore vous viviez en ermite, on mettrait tout sur votre misanthropie; mais on prétend que votre sauvagerie n'est exclusive que de ce qui vous ennuie et s'humanise aussitôt que les personnes vous plaisent.

— Il me serait impossible de le nier devant vous, répondit Maulac aimablement, cherchant des yeux un siège, où il pourrait déposer la maîtresse du logis.

Mais elle avait arrêté qu'elle ne le quitterait pas que ce malentendu n'eût été réparé, et elle l'entraînait vers M^{me} Mairard, qu'on voyait à distance s'envelopper d'une dignité de plus en plus glaciale, sentant venir l'amende honorable.

— Allons, se dit Maulac, d'abord la douche, ce n'est pas dans l'ordre.

Il surprit en même temps le regard de M^{lle} Germaine qui le surveillait assez tristement.

— Est-ce pour plaindre mon sort, pensa-t-il encore, ou serait-ce qu'on m'a noirci à ses yeux?

Mais déjà il était aux prises, et M^{me} Mairard laissait tomber impassible ces paroles vengeresses :

— Ma cousine m'avait, en effet, parlé de vous, monsieur ; toutefois il est probable qu'elle ne vous avait pas parlé de moi, puisque je n'ai pas eu encore le plaisir de vous voir.

Si Maulac avait su avec quelle innocence d'expression l'excellente dame, durant le dîner qui avait précédé la soirée, avait tissé sur sa personne la trame de ses sous-entendus perfides, il eût salué sur cette mercuriale et eût tourné les talons sans autre correctif. Mais se reprochant de l'avoir assez cavalièrement traitée suivant les rites provinciaux, il répondit :

— Je me regarderais, madame, comme impardonnable d'avoir tant différé une visite dont bien des fois j'ai voulu saisir l'occasion, si vous ne saviez par l'expérience de monsieur votre neveu, qui est un officier modèle, que la vie militaire a beaucoup d'exigences.

L'éloge d'Anatole détendait d'ordinaire toutes les rancunes de M^{me} Mairard et la rendait à la bonté naturelle aux personnes grasses. Cette fois pourtant, elles se montrèrent plus tenaces, car l'imposante cousine se contenta d'un signe de tête en remerciement et commença à s'entretenir avec M^{me} Desroseray, sans plus s'occuper du commandant.

Celui-ci, saisissant l'intention, s'éclipsa sans trompette et rejoignit M^{lle} Germaine.

Elle se trouvait très entourée de tous les jeunes qui se disputaient son carnet, et elle se débattait contre leurs prétentions.

L'arrivée de Maulac lui offrit une diversion :

— Tenez, s'écria-t-elle, voici justement le commandant à qui j'ai promis la valse qu'il voudrait, celle qui commence...

Et elle se laissa entraîner sur le bras de Maulac, bercée déjà au rythme passionné d'une valse hongroise qui montait et planait vibrante et douloureuse.

Lentement ils échappaient aux sécheresses précises des réalités ambiantes, ils se sentaient soulevés sur la vague sonore [de cette harmonie sensuelle, ils tournoyaient dans une ivresse de rêve, au milieu des toilettes claires, des épaules nues, dans l'étincellement des épaulettes et des lumières, sous le chatoiement des satins et des damas, parmi la mousse vaporeuse des tulles et des aériennes dentelles. Et leur être dilaté buvait la caresse de ces nuances exquises, des fleurs et des feuillages groupés en d'infinies combinaisons, le vertige de cette musique emportée et la joie d'être envolés du monde.

L'orchestre s'arrêta.

Ils se regardèrent, étonnés du réveil, déçus de se retrouver sur terre.

— Quelle minute exquise ! murmura Germaine, résumant leurs impressions.

Et elle lui demanda de la conduire sous la vérandah, afin d'y respirer un peu d'air frais.

Ils s'y virent seuls. C'était le moment où l'on refluit vers le buffet. Ils s'assirent sous un grand phénix qui faisait encoignure.

— C'est égal, dit aussitôt la jeune fille, avec cette vivacité qu'elle apportait en ses décisions, vous m'avez fait passer un mauvais moment ce soir.

Et, devant l'air étonné de Maulac, elle ajouta aussitôt :

— Oui, je n'aime pas qu'on touche à mes amis ; l'on a instruit votre procès en quatre points.

— La digne M^{me} Mairard, glissa le commandant.

— Pourtant je vous avais prévenu. Il fallait aller la voir, ce qui l'aurait calmée et m'aurait évité de la peine...

— De la peine ?

— Celle de constater que je n'ai même pas la pauvre petite influence de vous amener à faire une visite dans votre intérêt...

— Ne me jugez pas sur le cas de M^{me} Mairard.

— On juge sur ce qu'on peut.

— Cette grosse personne est donc insatiable d'hommages ? demanda le commandant. Le mien avait si peu d'importance...

— Ne faites pas le modeste, quand vous savez à quoi vous en tenir. Pendant huit jours vous avez été l'événement de Nanteuil, et cet événement n'a pas figuré dans le salon de mon opulente cousine...

— En tout cas, il y a longtemps que j'ai perdu mon privilège d'actualité ; d'autres ont pris ma place...

— C'est justement ce qui vous trompe. Vous l'avez gardé, en accordant hautement vos préférences, au nouveau ménage du régiment.

— Déjà ? interrogea Maulac, subitement assombri. Mais il n'est pas arrivé depuis cinq semaines...

— Précisément. Cela complique la particularité de votre cas, puisque vous en êtes aux visites dans l'intimité.

— Et c'est M^{me} Mairard qui a soulevé le voile de mes petites intrigues ? demanda le commandant, froissé de cette surveillance hostile, attristé pour celle qu'elle atteignait avec lui.

Mais la jeune fille ne répondit pas.

— J'ai peut-être tort de vous raconter ces choses, continua-t-elle, mais avec vous, le grand ami de Jacques, je parle comme je pense. Elles ont jeté une impression maussade sur mon retour à Valmeur.

J'espérais tant qu'on vous apprécierait ici comme vous le méritez, comme je vous vois ! Je croyais aussi y rester pour vous plus qu'une autre, puisque j'étais l'initiatrice. Et cela m'a un peu bouleversée d'apprendre qu'on vous jugeait injustement, et aussi... qu'il me fallait rabattre de mon ambition...

Devant ce candide aveu, André de Maulac se sentait ému et déconcerté.

C'était très doux de tenir une telle place dans ce cœur de jeune fille, si plein de noblesse et d'élan ; mais se jugeait-il digne de l'occuper, dans toute la sincérité désirable ? Il lui venait maintenant des doutes à s'y engager davantage, il hésitait sur les ménagements à prendre, cherchait les termes à employer ; une réserve subite glaçait sa primitive franchise.

Lui aussi, en pénétrant à Valmeur, s'était trouvé sous une impression différente de ce qu'il attendait. Il lui semblait que cette intimité éclosée au soleil de Provence s'était un peu décolorée en passant sous des cieux plus pâles. Il démêlait tout à coup qu'une jeune fille ne peut distraire aucune parcelle de son âme, avant qu'un prétendant la lui prenne toute. Et celui-là, il ne pouvait l'être, il le comprenait de toutes les façons. Seulement il s'étonnait de sa lucidité nouvelle et qu'elle eût si soudainement dissipé le brouillard de pensées plus flottantes.

Il répondit un peu vaguement :

— Ne me regardez pas avec les yeux des autres et vous verrez que rien ne change en moi, prononça-t-il, souriant.

Elle attendait une autre conviction, et un léger désenchantement perça dans ses paroles, lorsqu'elle continua :

— Chacun a son rêve. Le mien a toujours été d'être une bienfaitrice, non seulement autour de moi, sur mon terrain naturel, ce qui est le lot général, mais sur le sol d'autrui, dès qu'il m'est permis d'y prendre pied. Les miens sont heureux en eux-mêmes, à peine si j'y ajoute un peu ; ils ont leurs occupations, leurs plaisirs tracés ; j'y entre seulement pour l'appoint convenu. La famille n'apporte, sous ce rapport, qu'un intérêt médiocre. Mais quand le hasard d'une rencontre m'a fait toucher, chez M^{me} d'Euzières, une plaie profonde de tristesse découragée, je me suis senti sur elle la vocation d'une protection et je suis devenue son amie très intime, ce qui surprend, vu nos âges dissemblables. Vers vous, la reconnaissance m'a conduite d'abord, en considération du bien fait à mon frère. Et, sur votre existence trop rudement solitaire et séquestrée des hommes, il m'est venu l'ambition d'étendre un peu de salutaire distraction, joyeuse de guider vos premiers pas dans cette vie nouvelle dont l'initiation aura été mon œuvre.

En sa robe bleu pâle à gros bouillons de tulle, les joues rosées par l'émotion de sa grande audace, elle était en ce moment bien féminine et touchante, et André de Maulac ne put s'empêcher de le remarquer, en la remerciant d'un regard éloquent.

Ils paraissaient si bien occupés l'un de l'autre que M. Desroseray qui entrait, donnant le bras à M^{me} Deslyans, s'arrêta, surpris devant ce tête-à-tête imprévu, que les circonstances s'étaient chargées d'isoler.

— Voilà ce qui s'appelle concourir à l'animation générale, fit-il railleur.

Germaine avait relevé la tête.

— Oh! tant qu'on mange, pas de danger qu'elle tombe, répondit-elle indifférente. D'ailleurs, je vais faire comme les autres, si M. de Maulac veut bien me conduire au buffet.

Et ce fut au bras du commandant qu'elle alla saluer M^{me} Deslyans. On eût dit qu'elle avait combiné tout ce petit manège pour ce résultat-là.

La jeune femme tendit sa main à Maulac, échangea avec lui quelques paroles où, malgré d'obstinées interprétations, M^{me} Desroseray ne put trouver à reprendre, et les deux couples se séparèrent, emportant chacun la pensée l'un de l'autre.

« Serait-ce un signe avant-coureur, pensa M^{me} Deslyans; les confidences dans les petits coins conduisent à ces dénouements-là! Cependant, le peu que je connais M. de Maulac ne me l'avait pas laissé croire. »

Elle se remémorait leurs diverses rencontres et les illusions qu'elle en avait gardées. Il lui avait paru que tout ce qui palpitait en elle retentissait chez lui, et que leurs émotions mêlées les avaient un instant fondus dans un même sentiment. Lequel pourtant et dans quelle mesure identique de chaque part? Se trouvait-il plus de commisération pour elle, dans l'entreprise de salut, que pour le malheureux qui en était l'objet? Ou n'y avait-il pas un peu trop d'elle dans la pensée dirigeante de l'œuvre bienfaisante? Et, de son côté, était-elle demeurée complètement étrangère au charme d'exercer sa féminine influence sur une âme très spéciale? Ah! comment s'analyser, se compliquer autant dans des moments pareils! Elle voulait sauver son mari, tout le lui ordonnait, et elle y avait réussi.

Le commandant de Maulac lui avait tenu parole; déjà elle bénissait son intervention souveraine, confiante dans cette fermeté vigilante qui ne se démentirait pas. Que s'était-il passé entre les deux hommes durant cette suprême entrevue dont son mari était sorti livide, elle l'ignorait? Mais, à coup sûr, celui qui était jugé par

l'autre, se voyant si vite percé à jour, avait pris peur : peur de perdre ce régiment à grand'peine obtenu, peur de n'aller plus loin dans cette carrière militaire qu'il aimait après tout, peur de l'avenir désorienté et vague, de la hantise des effondrements!

Comme une personne qu'on vient d'arracher à un danger mortel, elle aspirait à grands traits d'espérance cette vie qui lui était rendue. Le moindre rayon de bonheur a sitôt fait de dissiper en nous l'obscurité des détresses passées. Aucun doute n'effleurait le sien, comme si la soudaineté de la victoire portait le gage de sa durée. Avec élan elle en rapportait toute la gloire à Maulac, cherchant à oublier sa part dans cette rédemption. Cependant, si sévère qu'elle fût aux plus légers écarts de sa pensée, elle la surprenait qui s'égarait parfois sur la pente de délicieuse flatterie où jette tout cœur de femme, même de la plus honnête, la nouvelle évidence de son empire. Et c'était précisément pour échapper à cette douceur qu'elle ne gardait pour elle aucun mérite dans le succès d'une cause qui passionnait son être.

« Eh bien, où serait le mal si M. de Maulac épousait M^{lle} Desroseray? finit-elle par conclure, en rentrant au milieu de la fête. Ce serait même très bien. »

Et elle regardait M^{lle} Desroseray, qui se posait de groupe en groupe, avec des grâces de papillon, très aimable, en quête de plaisir à ses invités.

« Et pourquoi ne l'aimerait-il pas, puisqu'elle est libre, en situation d'être aimée? » acheva sa pensée, décidément préoccupée du sujet.

L'on eût dit aussi que M^{me} Deslyans attirait la jeune fille, car elle revint pour rappeler son père à un devoir oublié et le remplaça auprès de la jeune femme.

Elles restaient toutes deux debout dans l'embrasement d'une des portes-fenêtres qui ouvraient sur le parc, et, de ce voisinage, s'affirmaient leur contraste encore plus saisissant.

M^{me} Deslyans portait une robe de damas blanc broché de violettes d'or et d'argent, le buste saisi dans des enroulements de dentelles d'Angleterre laissant à découvert les épaules et les bras. Une branche d'orchidées très légère se coulait dans cet ennuagement et, en fait de bijoux, une grosse perle seulement émergeait au creux du corsage.

André de Maulac, qui causait avec M^{me} Breuillat, les aperçut, et soudain, son attention se détourna vers elles. Sans qu'il analysât exactement le sentiment qui l'emplissait, il subissait les perplexités d'une comparaison entre la jeune femme et la jeune fille.

A toutes les deux il rendait un très sincère hommage, les voyant très au-dessus, si différentes des autres; mais lorsqu'il serrait de

plus près les conditions du plaisir qu'elles lui communiquaient, la nature de son culte se faisait plus obscure.

Ce qu'il admirait chez M^{lle} Germaine, c'était cette spontanéité d'affection si peu défiante du monde, si supérieure aux conventions, si volontaire dans sa noblesse, et aussi cette grande âme d'artiste qui, dès qu'elle apparaissait, effaçait aussitôt le peu qui subsistait des vulgarités ambiantes, la transfigurait en grande lumière d'idéal et de poésie. Toutefois son admiration s'était élevée vers elle par gradations successives; il l'avait peu à peu reconnue, découverte à tête reposée, et c'était successivement que les mouvements de son âme avaient augmenté leur ampleur.

Autre avait été l'impression produite sur lui par M^{me} Deslyans, dans sa soudaineté fulgurante. Elle lui avait résumé le charme souverain, tel qu'il l'entrevoyait en ses rêves imprécis, tel que, par des lueurs éparses, trop rarement surprises, il avait désespéré qu'aucune créature de ce monde pût le fondre dans son harmonieuse humanité. A peine s'était-elle montrée, qu'il s'était épanoui vers elle de toute son âme, sans aucune des hésitations, des appréhensions, des résistances ordinaires, comme une fleur engourdie par la nuit s'ouvre vers le soleil. Il ne l'avait pas comprise progressivement à la réflexion; il avait abdiqué ses facultés ravies dans un éblouissement.

Et maintenant encore qu'il les voyait ensemble, elle continuait, dans sa lumière, à tout obscurcir autour d'elle, même l'autre. De la tête presque elle la dominait, et cette tête, inclinée pour mieux écouter, prenait dans ce décor de fête, en face des rivalités envieuses, d'extraordinaires défis de beauté. Ses yeux surtout, ses yeux aux mystérieuses et troublantes profondeurs, planaient cependant sur tous avec une si expressive franchise qu'on sentait venir à soi le fond de cette âme; et combien l'annonçait belle, l'entrée d'un si beau regard. Immatériel, ce regard qui expliquait cette âme dont l'être entier était dominé, susceptible de connaître le bouleversement de la passion, mais inapte à céder, sinon dans l'absolue vérité de son devoir. Et puis, il y avait au fond de l'un comme de l'autre une sublimité de tristesse qui les montrait très loin du monde, trop haut peut-être, toujours inaccessibles.

Toutes deux causaient dans cette note détachée et souriante qui est l'armure de la mondaine et qu'elle garde héroïquement même sur ses blessures. Seulement au fond des pupilles sombres de M^{me} Deslyans, un peu de l'inquiétude douloureuse coutumière s'était éveillée, tandis qu'elle répondait, distraite en apparence, au petit interrogatoire qu'on lui faisait subir.

Aux compliments de circonstance adressés sur la beauté de la

fête, Germaine avait riposté en énumérant les ressources du régiment composé si exceptionnellement, et qui fournissait à Valmeur l'élément de ses réunions.

— Votre place y était indiquée, madame, et je sais qu'on a été content de vous voir venir, ajouta-t-elle.

— J'y suis encore bien peu connue, dit en souriant la jeune femme.

— Au moins ceux que vous avez déjà distingués vous connaissent bien et savent vous apprécier.

— Pour une tournée de visites et deux ou trois apparitions au tennis, c'est vraiment que l'examen a été aussi superficiel que bienveillant, déclara M^{me} Deslyans toujours sceptique.

— Cependant le commandant de Maulac, qui n'a jamais été prolix que sur votre éloge, n'est guère superficiel, reprit la jeune fille, incapable de diriger prudemment l'entretien qui la captivait.

— M. de Maulac? répéta M^{me} Deslyans, comme pour mieux savourer la joie de son étonnement. Le hasard nous a déjà un peu rapprochés, c'est vrai, assez pour qu'un pareil témoignage me soit précieux entre tous. Mais c'est votre amabilité, mademoiselle, qui, au retour de Nice, se fait un peu méridionale pour m'être agréable.

« Elle n'a pas nié, se répétait Germaine, elle n'a même pas su dissimuler devant la petite invention que j'ai forgée, comme miroir, pour cette belle alouette qui chante un peu trop haut son bonheur, »

Et, pour la première fois de sa vie, une rancune se mêla dans son cœur à de vindicatives pensées. Et M^{me} Mairard, laquelle avait l'œil à tout, remarqua que l'entrain du cotillon s'était ressenti d'une certaine nervosité et d'une préoccupation chez Germaine, qui le conduisait, ce dont il lui faudrait le fin mot.

XIV

De Valmeur à Marival il y avait bien neuf lieues, mais d'une route si jolie, à travers ce parc d'Ile-dé-France, qu'on les eût parcourues en voiture par pur caprice d'artiste, pour côtoyer la petite rivière d'Automne, aux bords tout pleins de surprises, et traverser ces bois de haute futaie qui ont essaimé sur la forêt de Retz, en la prolongeant. Cette distance était un jeu pour Germaine, qui l'enlevait lestement, avec son poney noir, sur sa petite charrette jaune. Son déplacement durait alors vingt-quatre heures et s'accomplissait de la façon la plus naturelle, puisqu'elle n'avait qu'à prendre possession de la chambre qui lui appartenait à demeure chez M^{me} d'Euzières. Par le chemin de fer, — il n'y avait que l'embarras du choix entre

les lignes de Betz et de Villers-Cotterets, — elle envoyait sa femme de chambre, qu'elle retrouvait, à son arrivée, d'un côté comme de l'autre. Au commencement, elle n'avait eu la disposition de son équipage qu'accompagnée de son père ou de son frère; maintenant elle sortait simplement avec un domestique, depuis que M^{me} Desrosery avait appris que c'était très anglais.

Ce jour-là, elle était partie de bonne heure, voulant être à Marival pour le déjeuner, en vue d'éviter la grosse chaleur. En cette fin de juin, subitement celle-ci s'était déclarée lourde, orageuse, comme au tard de l'été. Aussitôt les mouches avaient pris de la force, violentes maintenant, hostiles aux chevaux, sous bois surtout en terrible multitude. Le poney accusait son impatience par un tremoussement du moignon de sa queue aussi significatif qu'illusoire, et machinalement Germaine le délivrait délicatement du bout de son fouet d'un taon trop goulument collé à sa robe luisante. Déjà échauffée, la terre renvoyait cette chaleur inutile, tandis que le soleil lui en versait toujours davantage. Le ciel s'était assombri d'un bleu qui ne lui appartient pas sur la terre du Nord, comme s'il eût flotté dans l'air des gazes noires d'une infinie ténuité. La plaine s'uniformisait desséchée sous ses moissons mûrissantes, aux verts déjà éteints, décorée seulement par places d'une rude couleur de coquelicots et de bleuets. Et tout cela semblait ardent déjà, dans cette lumière trop éclatante pour un matin : les bois trop crus, le jaunissant manteau du sol, les fleurs vives, d'une teinte trop précise.

La journée s'annonçait brûlante, et la jeune fille partageait l'accablement général. Elle avait beaucoup réfléchi, depuis la fête de l'autre jour, et sa mélancolie s'en était accrue. Ce n'est pas qu'elle eût démêlé, pour l'attrister, rien de positif ni de bien fâcheux. Elle subissait simplement la confuse impression d'un premier découragement, à l'âge d'ascendante espérance, où la chose violente la nature, enraye la jeunesse brutalement. Qu'y avait-il entre elle et le commandant de Maulac, sinon une sympathie vite éclosée survivant à une éphémère rencontre? Qu'était-il entré, à son insu, dans cette sympathie, pour qu'elle devînt de sa part si autoritaire et agressive? Et, d'ailleurs, qu'aurait-elle trouvé à reprendre, que ne pût admettre l'amitié la plus jalouse, dans cette intimité étrangère à peine ébauchée qui pouvait, sans nuire à l'autre, se développer côte à côte? Eh bien, non, il n'y avait rien, c'était vrai, et pourtant il y avait tout! Il y avait la déception douloureuse d'une âme qui s'est crue intéressante, qui s'est laissée gagner jusqu'à s'offrir, dans sa vérité dévoilée, et qui s'aperçoit que son élan l'a laissée en route, que sa première manifestation n'a pas jeté la lueur triomphante qu'elle augurait, la déception plus amère de celle qui

se sait jeune, riche, jolie, convoitée, et, devant ce premier échec de ses dons, élève un doute sur leur efficacité trop vantée! Il y avait le tourment de la surprise causée par une dépossession imméritée. Elle y était allée de tant d'épanchement, d'aveu, d'affection, de tout, et le succès avait paru si bien répondre à son attente, qu'un tel désenchantement l'avait atteinte comme un coup droit.

C'était donc sûr, elle n'avait pas pris l'unique place rêvée dans ce cœur d'homme jusque-là fermé et qui ne se connaissait pas. Elle n'était pas pour lui la seule intervention amie, secourable, dirigeante, qu'elle s'était flattée d'être, l'étoile qu'il fixait, en un mot l'unique. Était-elle la première? Cette M^{me} Deslyans, avec sa beauté fatale et sa démarche de déesse, lui apparaissait une redoutable énigme. Que voulait-elle? Simplement conquérir à son mari les bonnes grâces d'un supérieur redouté, ainsi qu'on l'affirmait? Mais pourquoi cette préoccupation, quand tout naturellement vient la chose à qui la mérite? C'est que, au dire de M^{me} Mairard, il y avait là une situation militaire compromise, des antécédents détestables en rapport avec les notes, le grave souci d'un avenir très précaire. Dans ce cas, à quelles coquetteries pourrait avoir recours une femme résolue à assurer l'ascendant d'où dépendait en définitive son salut? Il fallait avouer qu'ici les apparences donnaient étrangement raison à M^{me} Mairard; l'empressement de ces visites, leur caractère intime, cette sympathie si promptement décidée, l'allure de complicité morale qui semblait créer entre eux une entente secrète, oui, tout cela donnait à rêver et à craindre.

Y avait-il là de quoi se désespérer et renoncer? Ce n'eût pas été connaître Germaine Desroseray que de l'admettre un instant. Energiquement, elle faisait face à l'obstacle, avec sa droiture, sa bravoure ordinaire; et, comme le feu pour le soldat, le danger précisait ses idées, illuminait ses résolutions. Et puis, elle se savait une force que l'autre n'avait pas : elle n'appartenait à personne, elle était libre.

Seulement, dans cette première crise de son existence, elle avait besoin de s'appuyer sur le conseil d'une amitié sûre, et elle avait naturellement songé à M^{me} d'Euzières. Celle-ci venait justement de reprendre possession de Marival, ayant avancé son retour, en vue des élections prochaines, pour lesquelles M. d'Euzières préparait sa candidature.

L'attente de Germaine avait mis le château en fête et, dans ce fond de bois qui l'emprisonnait, l'ardeur de cette journée estivale l'avantageait d'un éclat très doux, d'une illumination tempérée par une fraîcheur reposante. Les fleurs sortaient de partout, raffinées ou sauvages, massées en opulentes corbeilles, ou brillante poussière

par les prés. Les verdurees allumées avaient des moires fugitives, des irisements, des ruissellements d'eau vive; et la rivière proche s'immobilisait au contraire comme un miroir solide, un chemin de ciel par la campagne.

L'on fut tôt à table et, sous l'impression de repos délicieuse de la salle mystérieusement close, hors du chemin aveuglant de lumière et de poussière, ainsi qu'à la douceur fortifiante de l'influence amie, Germaine sentit renaître sa gaieté, reparaître son enjouement.

Entre les deux jeunes femmes, rieuses, vives, imprévues, Robert d'Euzières semblait un hanneton entre deux libellules. Compassé, lourd, méthodique, il apportait de la solennité aux moindres actes de la vie, appartenant à la catégorie de ceux qui se composent un mérite sur une attitude prétentieuse.

Il posait pour être sérieux, et n'obtenait que d'être ennuyeux. Jamais on ne l'avait vu sourire, aucune plaisanterie ne l'effleurait; il traitait tout doctoralement, de haut et sans nuances, dans un apport de lieux communs pouvant servir aux choses les plus diverses. Avec des précisions de tailleur qui aune le monde entier aux dimensions de sa lilliputienne cervelle, il avait le physique de l'emploi. Toute la ridicule médiocrité de sa personne le désignait avantageusement au suffrage universel dont il attendait sa consécration.

Du mari à la femme, le contraste était si éclatant, qu'il en était immoral. Pour associer cet être disgracié à cette belle créature, l'esprit se ressaisissait à l'ordinaire compromis des vilenies intéressées. Et pourtant il n'en était rien, au moins dans la mesure où cela se fût compris. Quoique suffisamment pourvue de fortune, M^{me} d'Euzières avait cédé à la tentation d'en avoir une plus grosse, épousant l'argent et s'accommodant du mari. Mais ces unions désassorties se détachent, à peine elles sont formées, trop mal nouées pour résister au moindre choc, même au frottement de l'habitude. M. et M^{me} d'Euzières n'avaient donc gardé que le décor matrimonial, vivant à part pour eux-mêmes, la femme livrée aux fantaisies de son humeur mobile, le mari à l'étalage de sa sottise immuable.

De la sécheresse trop grande, menaçante pour la terre, M. d'Euzières, qui se posait en champion de l'agriculture victimée, s'était haussé à de savantes considérations sur le conflit toujours plus aigu entre le sucre et la betterave, la lutte du producteur contre le fabricant, mangés tous deux par le monopole du raffineur. Il eût continué, une fois sorti de table, et développé la façon dont il entendait le remède, si on ne lui eût remis son courrier. Il sauta sur les journaux et s'abîma dans leur méditation. Mais ses instants

n'étaient pas libres, on vint sans ménagement l'arracher à sa jouissance favorite pour recevoir une fanfare dont il était président d'honneur et qui désirait le régaler d'une aubade.

Peu de temps après, de la fenêtre où elles s'étaient mises, M^{me} d'Euzières et Germaine le virent s'éloigner dans la direction du village, marchant en tête, à côté du drapeau, suivi des instruments qui lui soufflaient dans le dos, ridicule et candidat.

— Ne te marie pas, ma petite, fit M^{me} d'Euzières énervée, ça ne dilate pas l'amour-propre.

— Ils ne sont pas tous comme ça, répondit Germaine, continuant la pensée de son amie.

— Oh! ceux qui nous avantagent sont rares, ou alors ils nous gênent, reprit la jeune femme, non sans amertume.

L'on sentait qu'il y avait là, chez elle, une souffrance intime et qu'après se l'être masquée à elle-même, le cœur criait parfois sous la morsure.

— Cependant il en est qui seraient ce qu'on rêve, murmura la jeune fille; mais ils passent sans qu'on ait de quoi les retenir, ou l'heure s'en va sans qu'on ose parler. Déception et tristesse, le fond est toujours le même!

— Toi, tu as quelque chose, s'écria M^{me} d'Euzières, viens me le dire.

Et elle entraîna son amie sur cette même chaise-longue, où elle lui avait déjà surpris son secret, puis, après l'avoir embrassée tendrement, pour lui donner confiance, elle attendit.

C'est qu'elle avait un grand trouble à vaincre, la pauvre Germaine, une confusion de découragement et de délaissement à surmonter, le désolant aveu de sa première détresse de cœur à confesser. Il y avait si peu de semaines qu'à cette même place, elle faisait effort pour ne pas crier son bonheur, et maintenant elle n'avait pas la force d'ouvrir la bouche pour dévoiler ses doutes! Elle était là, frémissante, serrée contre son amie, refoulant ses larmes, appelant son grand courage à son secours. Enfin, elle dit ce qu'elle croyait être : les signes du changement survenu, assez vagues certainement, mais précisés par son pressentiment. Puis, quand elle eut dépeint M^{me} Deslyans, sa rivalité l'exaltant, la passion l'emporta, et âprement, sans une velleité de reculer, elle formulait sa grande résolution, pour laquelle elle n'avait consulté personne, qui terminait la lutte à son avantage dont le succès dépendait seulement de l'aide de son amie!

— Ah! ah! le grand jeu alors, répétait Magdeleine d'Euzières, tu veux l'épouser? Dame, c'est le coup décisif; mais c'est un peu fou tout de même de décider cela subitement par boutade, sans qu'on

ait parlé raison ni préparé les voies ! Sais-tu que tu n'y vas pas par quatre chemins !

— Et quand on raisonnerait à perte de vue, interrompit Germaine brusquement, qu'on discuterait les intérêts, qu'on déterminerait les convenances, à quoi aboutirait ce travail ? A prolonger la situation pour que je le perde davantage ? Ou à me démontrer que j'ai tort, que ce n'est pas le parti qu'il me faut ? Et si moi, je n'en veux pas d'autre, s'il est absolument nécessaire à mon bonheur, si mon cœur me le désigne impérieusement, si je l'aime enfin !

Elle s'était levée, d'une détente de tout son être et, droite, les mains crispées sur les épaules de M^{me} d'Euzières, la tête seulement baissée vers elle et les yeux dans ceux de son amie, elle frémissait sous l'effort qu'elle s'était imposé, de la secousse de l'aveu arraché.

— Ah ! ma pauvre Germaine ! gémit celle-ci, mettant dans cette exclamation l'infinie compassion que lui causait toute cette souffrance d'amour, dont, hélas ! elle avait connu, pour de moins pures aspirations, le maladif emportement, l'illusion décevante et l'effrayant délire dans l'inconnu !

Sous l'explosion du sentiment trop fort, Germaine avait retrouvé l'audacieuse liberté de son esprit. Elle voulait lutter, réussir. Sur M. de Maulac, il n'y avait rien à lui apprendre qu'elle n'eût déjà envisagé. Elle le savait sans fortune ; la sienne suffisait pour deux. Elle avait scruté les exigences d'une ambition militaire ; elle s'y soumettait. Du consentement de ses parents elle répondait ; ils ne résisteraient pas à l'évidence de son bonheur ; à la double pression du frère et de la sœur.

Mais là expirait sa puissance ; elle n'atteignait plus l'autre qui s'enfuyait d'elle ; sa dignité et sa pudeur se refusaient à la suivre, elle ne pouvait plus qu'attendre pour ne pas leur manquer.

— Alors c'est moi que tu charges du camp ennemi, demanda M^{me} d'Euzières !

Et sans attendre la réponse qu'elle connaissait :

— Vois-tu, ma petite Germaine, si tu t'étais adressée à beaucoup de bonnes âmes autour de toi, qui s'enivrent du respect universel, elles t'auraient faussé compagnie, sous prétexte que ces choses-là ne se font pas. Les fantaisistes de mon espèce qui ont servi de tremplin à toutes les langues, diffèrent en cela qu'elles n'ont pas l'habitude de se marchander, dès que le résultat leur apparaît bien-faisant. Et puis, quand me voyant triste et découragée un jour, dans un de ces moments noirs où l'on aimerait qu'on vous cassât la tête, tu t'es penchée sur moi avec tout ton cœur, si tendre et compatissante, il en a été de moi comme si l'on m'avait prise, avec tout ce que je vau, non moins qu'un simple objet, pour me donner à

toi. Ta chose ne discute pas ta volonté : elle reste où tu la poses.

Cet après-midi-là fut doux à M^{lle} Desroseray autant qu'à M^{me} d'Euzières. La force de leur mutuelle tendresse leur semblait le talisman de leur commun bonheur ; il le rassurait, le protégeait et l'agrandissait. De cette sécurité, il leur venait un élan de reconnaissance vers Dieu, qui avait permis cette chose, que deux âmes pussent s'ajuster au point de n'en plus faire qu'une. Et n'était-ce pas la forme par excellence du bienfait que sa Providence ait inventé pour ce monde ?

XV

Pour décider sa mère à passer quelques semaines sous son toit de garçon, André de Maulac n'avait pas eu besoin de l'en prier longtemps. C'était un cher projet que depuis longtemps elle caressait sans avoir pu y donner suite. Cette fois elle connaîtrait enfin cette installation de soldat d'où ne sortait guère sa pensée, et pénétrerait ce cadre intime où tenait tout ce qu'elle aimait. Et, si peu compliquée que fût cette âme de mère, il s'y glissait un autre mobile dont elle ne parlait pas, qui n'avait pas peu contribué à hâter son arrivée et auquel M^{lle} Desroseray n'était pas étrangère. La jeune fille ne se doutait point à quel point ce voyage l'intéressait, ni quelle auxiliaire il lui procurait.

En appelant sa mère auprès de lui à cette époque de l'année, Maulac n'avait en vue que la saison propice. Il souhaitait lui montrer le pays dans son luxe de nature et de mouvement, ses plaines en moisson, ses châteaux habités, ses antiquités visitées, tout en fête pour les yeux comme pour le souvenir, dans une petite résurrection d'autrefois. Et puis, il mettait un certain amour-propre à lui donner le spectacle de la fête du régiment dont il avait dû assumer toute l'organisation et qui, grâce à lui, allait prendre cette année une extension singulière.

Justement l'heure approchait de livrer au public le secret des patients préparatifs dont la ville s'entretenait depuis un mois. Le grand jour était commencé. Déjà la matinée avait été remplie par la présentation du drapeau et le service religieux. En grande tenue, le régiment avait défilé devant le saint emblème dont, en quelques mots vibrants, le colonel venait encore d'acclamer les hauts faits. Puis, librement, individuellement, tous s'étaient dirigés vers la vieille église sonnante à toute volée, pour cet acte de foi d'un régiment français. Et la foule les avait suivis, complice du grand mystère qui, dans le vent de l'encens, sous l'incendie des cierges, aux harmonies mêlées de l'orgue, des violons et des chants, soulevait tous ces enfants vers Dieu pour la patrie.

Encore impressionnée de l'émouvant spectacle de la matinée, M^{me} de Maulac, après un déjeuner rapide, mettait la dernière main à sa toilette pour accompagner son fils au quartier. Malgré de multiples occupations, celui-ci n'avait voulu céder à personne le soin de la piloter jusqu'à sa place. Il la pressait maintenant en raison de l'heure très pressante aussi, harcelé par la préoccupation de tous les préliminaires qui réclamaient sa présence et que nécessitait la mise au point d'un programme des plus chargés.

L'on avait réservé l'après-midi aux délassements de tous genres destinés à mettre en valeur les ressources si variées du régiment dans les branches les plus diverses, depuis la littérature jusqu'à la gymnastique. Le quartier flambait aux trois couleurs de banderoles et de drapeaux, d'écharpes enroulées parmi les verdure. Par les fenêtres festonnées de buis s'apercevaient les grands préparatifs des réfectoires pour le repas du soir, les décorations de feuillage frais, les illustrations de peintures drôles. Devant les cantines, des bars élégants s'étaient construits, enguirlandés de fleurs des champs, tapissés de mousse des bois, coquets et printaniers, avec des tables rustiques, tout un assortiment de vaisselle champêtre. Au fond de la grande cour, en avant des écuries, sous les arbres tendus de toiles de tente en façon de velums, se dressait la grande estrade destinée aux invités de marque.

On les voyait se hâter, le plus grand nombre à pied, les autres amenés par toutes les voitures de remise et de place dont pouvait disposer Nanteuil.

Au seul landau du général appartenait le privilège de pénétrer dans le quartier. Devant la garde rendant les honneurs, venait de défiler la famille Garridel, la voiture comble, les petits sur les genoux des grands, la femme de chambre sur le siège. On les avait entourés et, pompeusement, le colonel donnant le bras à M^{me} Garridel, le groupe se dirigeait vers les tribunes.

Et c'était ainsi, à chaque personnalité considérable qui survenait, un émoi, un flottement d'épaulettes empressées et, jusqu'aux gradins couverts d'andrinople, une processionnelle conduite entre deux haies de têtes curieuses et de jambes rouges.

L'attelage alezan des Desroseray, avec chaînettes et cocardes, produisait un grand effet, à la porte, au point d'avoir fait tort à l'entrée des Montlaumont qui représentaient pourtant la plus ancienne noblesse du pays. Leurs trois ménages s'étaient heurtés, dans la confusion de la cohue finale, au baron et à la baronne Averard de l'Empire qu'ils tenaient rigoureusement à l'écart et qu'ils avaient eu la mortification de voir placer tout près d'eux.

Dans ces occasions, pour les commissaires, la plus grosse diffi-

culté consistait à parquer M^{me} Mairard ainsi que M^{me} Le Helleuc, avec leur groupe, séparément et sans désavantage. Elles prenaient possession, avec des mines différentes, où l'on sentait cependant une rigueur de prétentions identiques.

M^{me} Le Helleuc s'avancait hautaine, d'un seul jet, bombant son buste, la tête rejetée en arrière, le regard autoritaire; l'on devinait qu'elle avait commandé.

M^{me} Mairard, au contraire, fléchissait sous l'émotion, s'empourpait de toutes ses pudeurs, se serrait tremblante contre le bras qui la guidait et semblait vouloir se couler avec des discrétions de belette qui se faufile jusqu'à son trou. Cette fois, une joie brilla dans ses yeux, car son visage cramoisi ne pouvait plus rien révéler, en constatant que toute sa bande au complet était là pour l'accueillir. Et la jolie M^{me} Perlon l'installa avec toutes les chatteries dont elle était capable et une grâce minaudière en rapport avec la circonstance.

Le programme se décomposait en deux parties, l'une en plein air, gymnastique et drôlatique, l'autre sous le hangar couvert, littéraire et patriotique.

Déjà le silence s'était fait; la première partie commençait. Massés sur huit rangs, deux cents boxeurs s'en étaient venus d'une marche vive et heurtée, les bras soulignant la cadence, comme un bloc mécanique dont tous les balanciers seraient en jeu. Puis, à un coup de sifflet, brusquement la phalange s'était rompue, désagrégée, éparpillée, et il n'était plus resté que des athlètes en garde, isolés et alignés, immobiles et hardis dans leurs vêtements de toile, coupés aux reins par une ceinture bleue. Et le regard les suivait, admiratif et charmé, dans leurs évolutions si précises, leurs gestes tant rythmés, l'ensemble si calculé de leur violence et de leur mesure, tandis que ces jambes alertes frappaient l'air, que ces corps, fièrement découplés, se baissaient, se repliaient, puis se détendaient, se grandissaient dans la lumière. Et lorsque les bâtonnistes leur succédèrent, que ces tiges légères, fluides, ailées, entre ces doigts agiles, tournoyèrent, voltigèrent, s'envolèrent comme de petites choses de rêve, ce fut presque un soulagement quand ce feu d'artifice s'arrêta qui déroutait le regard.

M^{me} de Maulac n'était pas la moins intéressée au spectacle. Très complimentée sur le talent d'organisation de son fils, elle tâchait à se retrouver le moins mal possible au milieu de tant de figures nouvelles, dont quelques-unes seulement avaient été entrevues au cours de visites hâtives. Le hasard, assoupli par son désir, l'avait placée auprès des Desroseray, tout proche aussi de M^{me} d'Euzières, qu'on lui avait présentée. Mise en confiance par cet entourage

sympathique, elle avait pris son parti de l'absence de son fils, trop occupé ailleurs, en écoutant l'éloge qui lui en venait.

Cela avançait d'ailleurs rapidement, et la première partie allait bientôt s'épuiser. Aux sauts périlleux des gymnastes, aux équilibristes sur la barre fixe, à toutes les rivalités étourdissantes de cette force souple et jeune, une pantomime s'était substituée, très remplie aussi d'acrobaties variées, mais surtout allumée de grosse farce et provoquant le rire sonore de la foule militaire en gaieté. Les méfaits de Pierrot, associé à Robert Macaire, en faisaient les frais, et, comme toujours, la poursuite des bons gendarmes, dans ses caricaturales péripéties, était saluée d'esclaffements homériques. Les invités eux-mêmes, emportés par cette folie contagieuse, s'amusaient franchement. Et ce fut au milieu de trépignements enthousiastes qu'on vit sauter en l'air la maison où Pierrot assassin soutenait un siège contre la justice dans une pétarade de bras, de têtes et de bottes et de chapeaux de gendarmes!

L'entr'acte était réservé au lunch. Un mouvement se dessina aussitôt vers la salle d'honneur et le bureau du colonel aménagés pour cette destination. Les officiers se multipliaient auprès des invités, mais leur nombre n'était pas en rapport de leurs devoirs. Cela permit à M^{me} d'Euzières de demeurer presque seule près de M^{me} de Maulac. Elle en profita pour lui proposer de faire un instant bande à part, afin de ne pas subir la poussée du premier flot. Puis, forte d'un acquiescement, insensiblement elle s'éloigna du mouvement, et, sûre qu'on ne pouvait plus l'entendre, résolument, simplement, elle aborda la palpitante proposition, dont elle revendiquait l'initiative.

Les femmes, contrairement aux hommes, ont l'audace adroite et légère, elles peuvent aller droit au fait sans choquer ni brusquer, tant la chose leur monte finement aux lèvres, facile et naturelle.

Après avoir énoncé son idée, la jeune femme raconta comment son affection pour M^{lle} Desroseray, naturellement en éveil sur tout ce qui la concernait, la lui avait suggérée à Marival, durant ces manœuvres récentes, auxquelles une coïncidence fortuite avait mêlé sa jeune amie. De la part de celle-ci, elle n'avait eu besoin d'aucun aveu pour reconnaître quelle profonde sympathie lui inspirait M. de Maulac et combien, à son insu, ses préférences parlaient très haut.

Mais si, en vraie jeune fille, Germaine était trop franche pour ne pas laisser voir ce qu'elle éprouvait, elle était trop fière pour s'en ouvrir. Il fallait donc lui épargner le chemin, sans tarder à aller à elle, car sa jolie tête volontaire était capable de prendre ombrage d'un délai prolongé, en l'interprétant comme une indifférence.

M^{me} de Maulac avait écouté la confidence sans l'interrompre.

Elle était très émue, comme lorsqu'un bonheur ardemment convoité descend de l'empyrée du rêve, se condense en une réalité. Quelque enveloppée qu'eût été suggérée l'invitation à marcher, elle l'eût comprise, tant elle correspondait à son secret désir. Mais, de l'entendre formuler si nettement l'avait saisie, délicieusement, du reste, quoique assez brusquement. Elle se taisait encore, et M^{me} d'Euzières en serait venue presque à douter d'avoir frappé juste, quand elle vit les beaux yeux restés jeunes la contempler dans une extase heureuse, et, très doucement, M^{me} de Maulac murmura :

— Ce serait combler mon vœu le plus cher. Je n'osais penser qu'il se réalisât jamais. Je crois maintenant. Comment le bonheur serait-il loin, précédé d'une si belle annonciatrice?

Elles revinrent lentement vers le public, tassé contre l'entrée de la salle d'honneur, et aperçurent celui-là même dont elles s'entretenaient qui se dégageait de la masse compacte, frayant un passage à M^{me} Deslyans. Elle était singulièrement belle, la jeune femme, et mise avec son habituelle simplicité recherchée, dans ses nuances un peu mélancoliques. Une robe de pékin gris argent, doublée de soie mauve, le corsage garni de dentelles blanches et de mousseline de soie pareille à la doublure, avec un grand nœud de satin noir sur le côté, dénotait son entente consommée de l'harmonie dans la couleur. Un chapeau de crin et tulle noirs, avec aigrette de roses blanches, assortissait la toilette et coiffait joliment sa belle tête expressive.

Elle prit le bras du commandant et, lentement absorbés par l'intérêt de leur causerie, ils se dirigèrent vers le hangar couvert, où il n'y avait encore personne. Mère jusque dans les inconséquences, M^{me} de Maulac ne put s'empêcher d'admirer leur couple harmonieux et de suivre amoureusement des yeux ces fières et fines silhouettes si poétiquement posées côte à côte, nobles dans leur ensemble, gracieuses dans leurs nuances. Et s'apercevant que le regard de M^{me} d'Euzières avait accompagné le sien :

— Elle est bien belle, fit-elle...

— Presque dangereusement, répondit la jeune femme.

M^{me} Deslyans, sous le coup d'une nouvelle alarme, avait besoin de son secours ordinaire. De toute nécessité il lui fallait parler à Maulac. Ne l'apercevant pas, occupé qu'il était partout, elle n'espérait guère d'un hasard pour le joindre, à moins que lui n'y aidât très délibérément. Et comme obéissant à l'inéluctable suggestion, il avait surgi devant elle, ayant déserté ses multiples emplois, attiré sur ses pas, incapable de laisser fuir l'occasion de la retrouver un instant.

Qu'il en convînt ou non vis-à-vis de lui-même, M^{me} Deslyans était devenue la première, pour ne pas dire l'exclusive préoccupation de sa pensée. Pour faire aboutir le moindre de ses désirs, il eût tout mis en œuvre, et les choses ne lui présentaient d'intérêt qu'en rapport de celui qu'y attachait la jeune femme. Par cela, il concevait l'extraordinaire métamorphose qui s'était accomplie en lui, l'être libre par excellence, ombrageux aux contraintes étrangères. Mais pourquoi l'aurait-il discutée, puisqu'il était sans force pour la combattre et aussi sans volonté? Qu'avait-elle, après tout, de tant effrayant, elle qui l'emplissait d'un bonheur inconnu et n'allait qu'à servir les nobles revendications d'une femme de devoir qui défendait son foyer? Le sentiment pouvait-il même s'égarer, quand il s'adressait à un être d'idéale pureté et d'intrépide honnêteté, dont elles rehaussaient la beauté radieuse, en constituant sa préservation? Ce qu'il s'appliquait à être auparavant, droit et noble, ambitieux des grandes choses, ne le serait-il pas pareillement, plus peut-être, sous une inspiration plus sensible, dans une exaltation partagée?

D'ailleurs, cette fois, il avait eu raison de tout quitter et d'accourir. Aussitôt qu'elle l'avait aperçu, elle l'avait imploré du regard et il avait vite compris qu'il s'agissait encore de quelque chose de grave. Elle avait pour lui, dans ces moments sombres, tant de prière au bord des yeux! Pourquoi cacher alors qu'il en ressentait une inavouable félicité, par le recours suprême qu'elle plaçait en lui, sinon par la crise douloureuse qui les faisait plus proches?

C'était encore une lamentable découverte qui venait de rouvrir l'ère des suspicions, des mortelles angoisses.

Elle avait hésité avant de croire, refusant presque de voir, tant cela lui répugnait de prendre en flagrant délit de parjure cet homme dont elle avait épuisé les protestations jusqu'aux serments! Eh bien, il jouait toujours, il jouait honteusement, sous un pseudonyme et sur les courses, il jouait par correspondance, et tandis qu'innocent en apparence, il vaquait à son service ou demeurait au milieu des siens, des sommes s'engloutissaient, la ruine se rapprochait! Ah! devant l'évidence, cette fois encore, il avait avoué, non pas vaincu par le remords, mais lâchement craintif, acculé par la nécessité.

— Que faire, gémit-elle enfin, retenant les larmes qui lui brûlaient les yeux, j'ai beau lutter, la honte revient toujours. Ah! tenez, je commence à croire qu'on ne la chassera pas, elle est plus forte que nous!

Maulac la sentait si ébranlée, si frémissante de sanglots comprimés, qu'il n'osait la renvoyer ainsi dans cette fête, brisée et

douloureuse. Il comprenait clairement à quel point l'être méprisable qu'ils protégeaient contre lui-même leur échapperait toujours, basement, hypocritement, et combien vaine était l'entreprise où ils s'acharnaient ! Le dégoût aussi le prenait de cette incessante mystification qui amoindrissait son autorité dans ce rôle ingrat, qu'il soutenait vis-à-vis d'un inférieur cynique et déloyal. A quoi bon s'entêter alors dans cette duperie, entretenir l'illusion de cette lutte sans espoir ? Que devait-il conseiller, sinon la rupture immédiate, nécessaire ? Pour M^{me} Deslyans, la séparation arrêta le désastre, sauva aussi les épaves de sa fortune, la rendait à la paix, si elle la vouait à la solitude des existences détruites ; c'était la fin de son supplice. Mais alors il fallait se résoudre à la quitter, la perdre sans doute à jamais, et une éventualité pareille, Maulac n'avait plus le courage de l'envisager. Il irait donc jusqu'au bout des concessions tolérables, recourant aux interventions misérables, traînant les choses en longueur, trompé, bafoué peut-être, pourvu qu'il fit durer sur sa vie cette pure vision de beauté et de charme dont rayonnait tout son bonheur. Il feignit une résolution confiante qu'il n'avait plus :

— Allons, dit-il, il ne se lasse pas, faisons comme lui. Il est vrai que plus il se cache, plus mon intervention devient difficile, sans trahir notre accord. Mais n'importe, tant que c'est vous que je sauve en m'occupant de lui, je ne me découragerai pas. A vous de voir jusqu'où vous voudrez le couvrir encore, moi je suis lié à vous aussi étroitement que votre propre pensée.

Il parlait d'une voix un peu haletante, le temps pressant, précipitée aussi par l'émotion. Il en disait là beaucoup d'un seul coup, plus que le sujet, plus même que le besoin de la consoler vite, ne le comportaient assurément. Mais c'était d'un élan si droit, d'une telle volonté pitoyable, il tenait surtout dans l'aveu une telle passion de dévouement, qu'on pouvait fermer les yeux sur le sentiment qui l'inspirait : celui qui comportait tout jusqu'à l'absolu et qui venait d'éclater ici dans sa manifeste évidence.

C'est ainsi, du moins, que l'interpréta la jeune femme. Elle tendit la main à André.

— Allez, fit-elle, et pardon de vous avoir tant retenu dans un moment pareil. Il n'y a que vous qui dissipiez ma nuit, vous serez encore cette fois ma lumière. Venez me voir demain, nous examinerons toutes ces tristesses, et surtout merci de ne pas vous rebuter de moi.

Déjà le hangar aux manœuvres, transformé en salle de théâtre, se trouvait aux trois quarts rempli, et l'affluence des invités ainsi que des soldats continuait à envahir ses portes. Maulac se hâta d'y

introduire M^{me} Deslyans et, après l'avoir placée avec une sollicitude qui n'échappa pas à M^{me} de Maulac, il regagna en hâte les coulisses où il était attendu depuis longtemps.

L'entassement était grand et la chaleur forte. De plus, la disposition du spectacle réclamait dans la salle une obscurité complète, afin de concentrer une lumière plus éclatante sur la scène. Toutes les ouvertures demeuraient donc masquées. Le général Garridel, interprète de beaucoup de spectatrices, tempêtait pour avoir de l'air. Mais, là-dessus les instructions de Maulac avaient été formelles ; l'on résistait pour sauver l'effet de nuit qui ouvrait la représentation.

D'ailleurs, le rideau se relevait et, dans le saisissement de ce premier décor, le silence subitement se faisait religieux. Par intermittences, la lune éclairait une campagne de Lorraine, avec un fond de bois, où veillait un petit poste français détaché d'une grand'garde. Devant les armes la sentinelle demeurait immobile, et tous ces soldats semblaient d'une humanité antérieure, très en dehors, très à part des gens qui passaient là, affairés, sur la route à côté. Leurs yeux regardaient plus loin, par-dessus les collines et les plaines, jusqu'à l'immatérielle démarcation qui tient en suspens toute l'armée et résume sa pensée.

Soudain à leur rencontre, venant de la terre de là-bas, une jeune fille se présente, blonde et coiffée du grand nœud d'Alsace, triste et incertaine de ses pas, étrangère sur ce sol nouveau.

Alors elle s'adressait à beaucoup sur cette route passante, exposant son abandon, parmi les ressouvenances d'un autre temps plus heureux, auxquelles elle se référait, croyant y trouver un appui. Mais tous semblaient pressés et l'entendaient à peine. Les uns allaient à leurs plaisirs, les autres à leurs affaires, tous exprimant un regret poli et s'effaçant.

Un prêtre, son premier espoir, l'avait écoutée avec bonté, mais secouant tristement la tête, à mesure qu'elle l'invoquait à son aide, il lui avait répondu qu'il ne pouvait rien, lui qu'on traitait maintenant en ennemi public !

Un financier avait fait mine de fouiller sa poche pour s'en débarrasser, puis saisissant de quoi il s'agissait, il s'était enfui avec horreur, en s'écriant : « Les fonds sont déjà si bas ! »

Puis, comme un homme politique passait, paternel et encourageant, elle était accourue. Mais, lui, méditatif et solennel, à l'aspect de son costume, l'avait péremptoirement arrêtée. De l'intérêt, sans doute, il en gardait pour elle, mais davantage encore pour ses électeurs, et, mettant un doigt sur sa bouche pour l'exhorter au silence, délicatement il lui faisait comprendre que ces deux intérêts ne s'entendaient pas du tout.

Honteuse et lasse, elle s'était mise à pleurer. Serviable et compatissant, un ouvrier l'avait accostée. Et, sitôt mis au courant, il s'était indigné, se déclarant prêt à la secourir. Mais la réflexion était venue; un découragement l'avait saisi. Alors, d'un grand geste désignant tous ces êtres dirigeants qu'elle avait suppliés en vain : « Ceux-là, avait-il dit, mènent les âmes, l'argent, l'Etat, et ils se sont récusés, eux qui sont les forces! Moi, qui ne sais que donner mon sang, je ne puis rien sans ces forces que tu n'as pu attendrir. Ah! si elles avaient voulu pourtant, j'étais si prêt, moi! » Et il s'éloignait aussi celui-là, enfoncé dans le sombre accablement de son impuissance.

Alors éperdue, trop oubliée et trop repoussée, la jeune fille aux tresses blondes, au grand nœud d'Alsace, s'était tournée pour s'enfuir, quand elle avait aperçu, par les champs, ceux qui veillaient en tenue de guerre. D'un grand élan elle avait été près d'eux, et soudain, sans qu'elle eût parlé, tous l'avaient reconnue, lui avaient tendu les bras, étaient accourus vers elle et ils lui disaient : « Que faisais-tu avec ces gens et qu'en attendais-tu? Ne sais-tu pas qu'ils ne songent qu'à eux-mêmes? Nous seuls te sommes restés fidèles, nous qui incarnons la tradition de France et ayons tant de peine à la défendre contre les autres, la foule qui roule le grand chemin! Si tu te désespères, si tu te crois abandonnée, imagines-tu ce que nous souffrons, nous, nous qui t'avons perdue, et qui sentons notre vitalité dépérir, au lieu de croître, le pays se retirer de nous, comme d'une charge, d'un souvenir trop lourds! Mais, va, nous restons d'invincibles croyants, parce que le rêve du passé nous illumine l'avenir, que nous nous raidissons contre la déchéance, en déduisant de ce que fut l'armée, ce qu'elle peut encore être! Viens, fais comme nous, regarde au-dessus de la terre, souris au rêve et espère. »

En ce moment, la nuit était tout à fait descendue, très sombre sur la scène, puis le fond du théâtre s'était ouvert laissant voir une deuxième scène éblouissante de lumière. Sur les degrés d'un Panthéon, étaient rangés par groupes, drapeaux aux centres, les soldats des différentes époques du régiment de Nanteuil.

Le premier, un soldat de Turenne s'avancait et, en vers superbes, il racontait cette campagne de quinze jours sous le grand capitaine qui avait délivré l'Alsace. C'était l'hiver par la neige, en d'impraticables sentiers; rien ne les avait arrêtés. A travers les Vosges, ils avaient marché, masqués par la montagne, protégés par la détresse de la nature, puis soudain ils étaient apparus et les champs de Mulhouse et de Turkheim étaient entrés dans l'immortalité.

A son tour, le soldat de Hoche venait dire comment ils avaient repris l'Alsace, ses camarades et lui. C'était encore l'hiver; aussi

vite que leurs anciens, ils avaient accompli leurs glorieuses besognes. Et alors il citait des noms tout sonnants pour lui de victoires françaises, Reichshoffen, Frœschwiller, Wœrth, Wissembourg...

« Noms maudits maintenant, intervenait le soldat de 1870, l'air sombre et le regard douloureux, entre ses rayonnants aïeux, noms de nos impérissables défaites, terribles revanches de vos vaincus! Ce que vous avez conquis et gardé, nous, nous l'avons perdu! »

Et il s'exaltait dans son désespoir, il implorait ses devanciers, il les suppliait de dire qu'entre ses mains la vertu française n'avait pas dégénéré, que c'était sous le nombre qu'on l'avait écrasée!

Alors, devant la plainte déchirante de ce vaincu, ils l'avaient tous entouré, non seulement ceux de Hoche et de Turenne, mais aussi ceux de la Grande Armée; ceux de l'armée d'Italie, ceux de Condé et ceux d'Iéna, et se tenant tous par la main, ils l'avaient couvert de leur prodigieux passé, l'héroïque vaincu qui en appelait à leur témoignage! Et s'avancant au milieu de tous, le plus infatigablement vainqueur, le soldat du grand Empereur, dans un chant d'apothéose, prenant toutes ces gloires de nos siècles, puisant à même dans ces somptueux fragments d'histoire, projetait leurs radieux faisceaux sur l'avenir, déchirait les voiles de la défaite, triomphait des obscurités présentes. Et tandis que tous ces drapeaux du passé, symboles sacrés, se groupaient autour de celui d'aujourd'hui dans un superbe flottement d'espérance, montait lentement au fond de la scène la lumineuse vision d'une Alsace reconquise aux couleurs de la France!

Cette fois, la patrie les avait mis tous debout, les assistants, dans une fière acclamation triomphante, sous cette étreinte trop vive d'un sentiment sublime qui pousse les larmes aux yeux. Frénétiquement ils applaudissaient, gagnés par l'émotion intense, unanimement vibrants, invités, officiers et soldats; ils applaudissaient ces drapeaux, ils applaudissaient ces guerriers, ils applaudissaient toute la France.

Puis, la toile baissée, il se fit un grand silence, les fenêtres furent ouvertes, le jour entra chargé déjà de crépuscule, et la mélancolie des réalités attristées impressionna cette foule, la saisit au sortir du rêve.

Maulac vint pour chercher sa mère.

On l'entoura pour le féliciter; il était lui-même très ému de la vision superbe qui emplissait encore ses yeux, dont il avait conçu l'idée et qui résumait sa foi. Alors seulement, pour la première fois de la journée, il vit M^{lle} Desroseray et remarqua chez elle une gravité qu'il n'avait jamais observée. Ils causèrent un instant et il la reconduisit avec sa mère jusqu'à la grille du quartier. Elle était

jolie plus encore que d'habitude, dans sa mélancolie un peu inquiète, tandis qu'elle s'encadrait pour prendre congé entre l'arc triomphal de feuillages et de drapeaux qui décorait l'entrée.

Sa robe de broderie anglaise en batiste blanche la détachait très pure et lumineuse, parmi cette verdure assombrie et, sous son grand chapeau de paille d'Italie surmonté d'un énorme bouquet de pavots rouges retenus par un nœud de velours noir, sa tête intelligente et fine se faisait bien attirante, tentante pour fixer une destinée.

XVI

Dans la petite maison un peu délabrée qu'habitait le commandant de Maulac, l'on se reposait maintenant de cette journée de fête finissante. Parmi les fleurs, de tout temps sa compagnie préférée, dans le jardin tout embaumé, la table avait été dressée pour le dîner, par cette chaude soirée d'été.

Elle était un peu triste, la vieille maison, du côté de sa petite cour haut murée, avec ses aspects noircis et ternis de choses d'autrefois, cette tonalité d'usure de ce qui a lutté contre le temps, contre la ruine inhérente à l'être. Du côté du jardin elle se faisait, au contraire, attirante d'une hospitalité mystérieuse et reculée du monde, d'une hospitalité chargée d'un passé de plusieurs générations, où il est resté quand même un peu de toutes ces vies qui s'y sont épuisées et qui, par les pierres, par les plantes, enveloppent encore ceux qui les suivent de leurs muets témoignages posthumes. Tombée maintenant à l'abandon des locations, Maulac l'avait héritée d'un ménage militaire changé de garnison, pour un prix modique, à condition qu'il la prendrait telle qu'elle était, sans toilette qui la rajeunit. Peu à peu, il s'était habitué à ces tant vieilles murailles et, tout en débroussaillant le jardin, en y introduisant un luxe d'espèces rares, il s'était plu à garder ces fleurs tout anciennes, passeroses, pavots, roses mousseuses, oubliées aujourd'hui et qu'on retrouve pourtant avec plaisir, pour leur air vieillot, leur charme démodé.

Retirée dans une encoignure fleurie de chèvrefeuilles, la petite table blanche décorée seulement d'une grosse touffe de roses, séparait le fils de la mère. Le repas était terminé; la conversation s'attardait à l'air rafraîchi du soir, bercée par le mourant murmure des rumeurs de la ville. A tous deux leur esprit était occupé ailleurs qu'aux choses qu'ils disaient. André de Maulac se demandait anxieusement comment justifier l'appui qu'on plaçait en lui, détourner de celle dont il était le secours la ruine et le désespoir.

M^{me} de Maulac songeait à mettre à profit la confiance de

M^{me} d'Euzières, en abordant le grave entretien auquel elle se préparait depuis longtemps. Mais le caractère énergique et décidé de son fils lui imposait; elle s'était toujours inclinée devant cette volonté supérieure. Et puis elle gardait des anciens usages le respect du chef de famille, du chef de nom et d'armes, ainsi qu'elle s'exprimait en sa langue d'autrefois. Il lui répugnait de paraître devancer l'initiative de ce chef à l'occasion d'une décision aussi grave, de laquelle dépendait l'avenir de la maison et qui, par conséquent, à tous égards, ne relevait que de lui seul.

Néanmoins, comme tous les deux s'étaient tus, que la nuit était venue emplissant de sa paix la ville déjà muette, la campagne profonde tout proche, que, dans le silence envahisseur, montaient seulement des chants de rainettes plaintives et la grêle modulation des grillons, elle s'enhardit de l'obscurité propice et de la gravité des choses pour s'ouvrir enfin du grand dessein qui oppressait son cœur.

— J'ai rêvé, fit-elle comme rappelant un souvenir, que tu n'habiterais plus longtemps ce vieux logis.

— Heureusement que le ministre ne tient pas compte de vos rêves, mère, car je suis bien nouveau à Nanteuil pour refaire déjà mes malles.

— Oh! le ministre n'aurait rien à voir ici.

Et comme elle sentait sa pauvre ruse près d'être éventée, elle se jeta résolument dans la mêlée, ingénieuse, souple, encourageante, entassant les arguments, réfutant les objections, faisant valoir le parti inespéré qui s'offrait à André, s'il voulait seulement laisser faire sa mère. Et alors elle exaltait les mérites de M^{lle} Desroseray, toute la séduction qui s'exhalait d'elle, et où l'on sentait que son âme gardait toujours la meilleure part. Rien qu'au récit qu'il lui avait fait à la Varlède de leurs rencontres dans le Midi, à Grasse et à Nice, elle n'avait pu se tromper sur cette pure révélation de jeune fille. Depuis, elle y avait songé souvent; elle avait compris toujours plus quel bonheur rejaillirait d'une semblable destinée sur celui qui l'associerait à la sienne. Alors cette union, peu à peu, avait hanté ses rêves, sa raison la repoussant comme irréalisable, mais sa passion maternelle plus grande l'imposant à sa méditation. Sa venue à Nanteuil avait augmenté son désir d'abord, puis bientôt son espérance. Dès sa première visite à Valmeur, le charme avait opéré, délicieusement triomphant. Sous ses dehors d'élégance raffinée, cette nature de vierge l'avait irrévocablement prise. Elle faisait penser à ces beaux lis qui poussent tout droit vers Dieu, d'une si fière élégance, d'une si noble beauté, qu'il ne viendrait à personne l'idée d'une profanation à les cueillir, si ce n'est pour les

offrir en parure aux autels. Elle aussi, il semblait qu'elle appelât la vision de l'autel, où elle s'offrirait devant Dieu, pour le bonheur d'un être, dans la plus haute consécration de la femme chrétienne.

Puis interprétant le silence d'André comme un acquiescement à ses paroles, le jugeant déjà gagné à son ardente conviction, elle poursuivit dévoilant la démarche de M^{me} d'Euzières, si implicite d'encouragement. Trop prompte et trop délibérément amenée pour n'avoir pas été concertée avec M^{lle} Desroseray, elle emportait la certitude d'une réciprocité attendue. Trop catégorique pour ne pas lever tous les doutes, elle ne supportait pas qu'on différât l'aveu provoqué par cette touchante avance. La jeune fille avait prévu la lutte qu'une âme fière livrerait à ses scrupules dans un pareil débat, où l'intérêt pouvait paraître marcher d'accord avec le sentiment. D'elle-même, elle abaissait la barrière de la disproportion des fortunes, laissait apercevoir qu'elle l'avait envisagée, l'acceptait et se disait prête à y soumettre les siens. Autant qu'elle l'avait pu, elle était venue à celui que son cœur lui marquait pour fiancé. Elle s'était déclarée, avec cette décision charmante qui jaillissait de son être expansif, signe de sa belle droiture, de son autoritaire volonté à se révéler telle qu'elle sentait.

De cette franchise limpide, tout prenait avec elle des attirances étranges : au lieu de se laisser arracher parcimonieusement son consentement, détaillant son âme par parcelles, subitement elle s'affirmait conquise, l'affaire jugée, sa destinée livrée. Ce qu'elle donnait ainsi en grande sincérité passionnée, jamais elle ne le reprendrait ; c'était voulu, réglé irrévocablement. Où trouver un bonheur qui s'annonçât sous de telles prémices ? Comment concevoir une union formée sous de plus touchants auspices ? Ce culte d'un soldat pour son chef se communiquant à une sœur chérie par commune aspiration d'idéal, par haute envolée d'âme, était-il roman plus touchant, plus flatteur à qui l'avait fait naître ? Jamais désignation de la Providence aurait-elle valu celle-là et quelle infinie gratitude n'en devait-on pas à la toute-puissante Bonté ? Quelle plus haute récompense celle-ci aurait-elle réservé à cet amoureux de sa patrie qui s'était tout retranché, afin de la mieux servir, et qui, dédaigneux du souci de son propre bonheur, le voyait venir à lui quand même, sous la forme la plus charmante, dans une provocation d'admiration sollicitude ?

Que ne parlait-il donc, que ne laissait-il déborder sa joie, car lui aussi avait entrevu ce rêve, dans les régions inaccessibles sans doute dont on s'écarte comme d'une impossibilité mesurée, tout en le regardant briller dans un lointain de ciel, sous lequel on eût aimé à guider son existence ? Ce rêve, oserait-il dire qu'il ne s'y fût

point bercé toujours un peu plus, tout en s'en défendant? Et à mesure que leur pensée à tous deux se mêlait davantage, s'unissait, se fondait à leur insu, une complicité déjà ne s'établissait-elle pas qui les liait presque d'un espoir inavoué? Se pouvait-il qu'il n'en eût reçu le choc, qu'il n'eût prévu les conséquences possibles de sa venue à Nanteuil sous l'influence qui l'y avait conduit, et qu'il restât là perplexe dans le saisissement de la réalité formulant son interrogation précise?

Tandis que sa mère parlait, André de Maulac retrouvait peu à peu la transparence habituelle de son âme, obscurcie depuis quelque temps par la confuse mêlée des impulsions contraires qui y étaient aux prises. La vision de Germaine s'y reflétait sans doute, mais pâlie, affaiblie, reléguée dans le passé déjà lointain, adoucie aussi dans une teinte de souvenir. Pourquoi si effacée déjà, quand ils se connaissaient depuis si peu et que si vite ils s'étaient plu? Ne lui plaisait-elle donc plus, n'était-elle donc plus la vive et délicate jeune fille, si vraiment jeune, si vraiment vierge, qui avait d'emblée captivé son attention? Assurément, en elle rien n'était changé; rien que de séduisant, de rayonnant n'émanait d'elle maintenant comme avant; lui seul n'était plus le même. A la vision de Nice, de Grasse, de Marival, à la vision gracieuse et gaie, d'une ambition déplacée peut-être, mais permise, s'en était substituée une autre d'une intensité victorieuse, violemment belle, âprement douloureuse, d'un rêve cruellement interdit. Et c'était celle-ci qui dominait l'autre, l'enfonçait impitoyablement dans cet oubli très vague, où si subitement elle s'était décolorée, au point de se reculer à l'infini des époques désagrégées de l'existence pour lesquelles le souvenir devient un effort.

Et cependant elle était là dans une réalité toute proche; par son fait le déroulement de leur vie respective se trouvait pour un temps juxtaposé, il lui parlait encore quelques heures auparavant. Si présente et pourtant si absente! Voilà même qu'il le constatait, au moment où elle faisait violence à ses pudiques réserves, autant que cela était en son pouvoir pour l'inviter à prendre possession du don éclatant où elle se mettait toute! Où placions-nous l'impartiale justice, la loyale attribution de nos sentiments, si notre cœur restait fermé à un tel appel, à la séduction d'une telle plénitude? Hélas! notre égoïsme s'érigeait-il donc quand même en implacable maître de notre destinée, au mépris des droits les plus touchants qu'on acquérait sur notre être! Egoïsme d'amour ici, le plus féroce, le plus intraitable, qui refoulait devant lui comme des ombres tout ce qui lui faisait obstacle, c'est-à-dire tout ce qui existait avant lui! Voilà pourquoi elle était partie si loin, la pauvre image

très pure de l'idéale figure issue d'une providentielle rencontre. Il aimait ailleurs. Donc il la sacrifiait, il la rejetait sans daigner se rappeler en quelle traîtrise d'attente il l'avait immobilisée vers lui sous une promesse heureuse.

Au point où il avait laissé venir les choses, son abstention devenait outrageante à l'égal d'un refus, et c'était par cette cruauté méprisante qu'il répondait à cette effusion de tendresse délicate.

Elle s'était confiée à lui, il l'avait trompée; elle s'offrait de toute son âme, et il la blessait jusqu'au fond! C'était qu'il aimait autrement et que, dans les mouvements de son cœur, une substitution s'était opérée dont le mystère lui demeurait fermé. Inconscience et fatalité, il n'avait rien d'autre pour couvrir la défection d'un homme qu'on avait cru loyal, résolu et sincère; — c'était peu! Et cependant que pouvait-il, puisqu'on l'obligeait à ouvrir les yeux, sinon se refuser nettement au mensonge où on le conviait, inacceptable sous peine d'infamie? Devant la réalité précise, il s'agissait maintenant de voir clair en sa vie, de reconnaître où il en était, de ne pas aggraver la faute de ses inconséquences, de rester au moins honnête homme pour le monde, si tant est qu'il le fût encore pleinement à ses propres yeux!

Comme terriblement vite les choses avaient marché, et quelle déroute de son existence en quelques mois à peine! Lui, l'indépendant passionné, en était venu non seulement à aliéner la liberté de son cœur, mais à ne plus pouvoir l'engager dans la voie légitime, ouverte à tous, qui aboutit seule au bonheur!

Condamné à aimer dans l'impuissance d'en rien manifester, sans espoir même que le don de son âme pût être soupçonné de celle qui en était l'objet, privé pour toujours de l'expansion mystérieuse où se dilate un être, son honnêteté à venir était liée à son silence, à son insensibilité apparente. C'est pourquoi il répondit lentement, content que la nuit dérobat sa confusion hésitante :

— Me marier, mère, mais vous savez, hélas! que j'y suis à tout jamais impropre, et que, si j'eusse pu y plier mes aspirations rebelles, il y a beau temps que sous ce rapport j'eusse comblé vos souhaits.

Et il se hâtait d'invoquer son âge, ses habitudes enracinées, la fièvre militaire qui seule avait consumé sa vie.

Alors elle l'interrompit vivement, le suppliant d'accepter de ses mains le bonheur, d'en croire son expérience maternelle, lui montrant la solitude où il se confinait impossible à prolonger pour lui-même, à concilier avec les exigences de sa carrière, vantant désespérément cette occasion inespérée, qui s'offrait brillante, entourée des garanties les plus sérieuses, enfin se suspendant à son cou et

l'inondant de larmes plus éloquentes encore que tous les arguments.

Il résistait, torturé, mais inflexible, il résistait sans se défendre, incapable de divulguer la raison formelle de son obstination.

Cette fois la mère eut une révolte, domina l'être doux et soumis dont jamais la voix ne s'était élevée pour un reproche, et soudain M^{me} de Maulac se redressa la femme qui défend une autre femme abusée dans sa candeur :

— Pourquoi se dérober maintenant, après avoir laissé s'engager les choses jusqu'au point où on ne peut plus les retenir, après avoir fait concevoir des espérances que tu étais décidé à ne pas réaliser, fit-elle brusquement? C'était s'amuser à un jeu bien dangereux, pervers ou inconséquent, indigne d'un homme vis-à-vis d'une jeune fille!

André protestait maintenant âprement, rendu par la lutte à sa nature autoritaire. Ironiquement il faisait valoir que toutes les rencontres fortuites, les échanges de conversations sympathiques ne pouvaient mener tête baissée au mariage, ou que les rapports sociaux deviendraient intenable. Il éprouvait pour M^{lle} Desroseray l'affection la plus dévouée et la plus haute; il l'admirait sans restrictions; il avait joui délicieusement de cette camaraderie bon enfant qui excluait chez elle toute coquetterie mauvaise, et c'était précisément parce qu'il l'avait jugée différente des autres qu'il s'était abandonné en toute sécurité à son charme si pur.

— Alors tu crois que cela se traite ainsi, un cœur de jeune fille! s'écria M^{me} de Maulac transformée par l'ampleur de la cause, autant que par la révolte tardive de ses jeunes tendresses étouffées sous l'écrasement des devoirs successifs. Tu crois que cela ne s'échauffe pas, ne sent pas, ne souffre pas, n'aime pas, qu'il est loisible d'y verser des impressions, des rêveries, des sentiments, sans qu'il s'émeuve, sans qu'il s'éprenne, sans qu'il se rende? Tu crois qu'on touche à cet objet sacré autrement qu'avec la gravité qu'on apporte aux choses saintes, et qu'on n'est pas responsable envers Dieu du ravage exercé, flétrissure douloureuse ou illusion déflourée? Va, mon pauvre enfant, je t'avais élevé pour plus de chevalerie; ou vraiment le temps d'à-présent, plus sûrement qu'en supprimant leur état, a fait table rase de tous les gentilshommes, puisque mon fils en est là!

André ne répondit pas, trop frémissant ou trop dompté. Ils se regardaient longuement dans la nuit, presque sans se voir. Lui n'aurait eu qu'un mot à dire, pour qu'elle comprit l'inexplicable résistance : avouer qu'il aimait ailleurs pour qu'elle n'insistât plus. Elle en eût souffert, mais l'eût absous. Cette fois l'épreuve dépassait ses forces, parce qu'elle ne pouvait pardonner l'incompréhensible

obstination qui, sans pitié, repoussait cet idéal amour, le sacrifiant, après s'en être amusé, au souci de son embarras, à la préoccupation d'un monstrueux égoïsme.

XVII

Pourquoi dans la lutte qu'elle soutenait, M^{me} de Maulac, incapable de se rebuter au premier échec, eût-elle l'idée de chercher de l'aide autour d'elle, et comment un maternel instinct guida-t-il son choix presque aussitôt vers M^{me} Deslyans? En quoi la belle jeune femme qui l'avait si vivement impressionnée à sa première visite, lui parut-elle posséder mieux qu'une autre l'ascendant nécessaire à fléchir l'obstination qui la désolait? L'admiration professée par son fils, la malignité de discrètes allusions, le long tête-à-tête de la veille remarqué de tous, furent-ils pour elle des signes indicateurs? Toujours est-il qu'au commencement de l'après-midi, sous prétexte que M^{me} Deslyans recevait ce jour-là, la mère d'André sonnait au vieux portail de la place Saint-Romuald.

Si voilée que fût la vérité d'un étrange silence, peut-être l'entrevoyait-elle aussi comme une de ces possibilités au moins dont il est prudent de s'enquérir. Alors, si l'obstacle provenait d'un sentiment contraire, profond et emporté, d'une soudaineté irrésistible, à qui devait-on en rapporter l'inspiration, si ce n'est à cette nouvelle venue, dangereusement belle, suivant l'expression de M^{me} d'Euzières? C'était déjà un indice révélateur que la sympathie d'André, d'ordinaire si lente à fixer, se fût déclarée cette fois brusquement et complètement. Si cette supposition était exacte, au moins reconnaîtrait-on sans peine jusqu'à quel point cet attachement se trouvait partagé. A la première ouverture du service qu'on souhaitait d'elle, avant même d'avoir parlé, M^{me} Deslyans se trahirait, car elle ne manquerait pas ensuite de feindre un concours qu'il eût été imprudent de paraître refuser. Au contraire, dans le cas où rien de tout cela ne se vérifierait, l'intervention sollicitée ne pourrait qu'être encore la mieux écoutée venant d'une personne tenue en une telle déférence de sympathie par celui qui en serait l'objet.

Cependant, à peine entrée, M^{me} de Maulac se repentit de sa démarche, en mesura l'inconséquence et se promit soudain de ne pas y donner suite. Seulement aussitôt qu'elle eut ainsi refoulé le pauvre espoir dont elle était encore soutenue, elle retomba à l'infinie tristesse qui avait déjà pesé sur l'insomnie de sa nuit. La transition fut si subite qu'elle demeura sans ressort pour la dissimuler, au point que M^{me} Deslyans en fut frappée. Venue souriante, celle-ci

avec cette adresse féminine incomparable qui s'affine aux contacts mondains, se nuança aussitôt d'une mélancolie compatissante en rapport avec la situation entrevue. Néanmoins, comme rien ne l'invitait à s'y associer autrement, elle aborda le seul sujet qui l'unissait à sa visiteuse en lui parlant du commandant. Tandis qu'elle exaltait avec une touchante sincérité les mérites que chacun louait en lui, elle s'aperçut, à l'émotion toujours plus visible, manifestée par M^{me} de Maulac, qu'elle touchait le point douloureux, et bientôt la pauvre femme n'y tenant plus et fondant en larmes lui livra le secret qui l'oppressait.

— Du bien de lui vous n'en direz jamais trop, madame, avouait-elle dans son naïf orgueil de mère, c'est bien le soldat le plus admirable et le fils le plus tendre qu'on puisse rencontrer. Et c'est précisément parce qu'il est tout cela que je me désespère de le voir enfermer tant de belles qualités pour son égoïste usage. Il a le cœur noble et généreux comme personne; la femme qu'il aimerait serait la plus heureuse des femmes. Pourquoi refuse-t-il obstinément de se marier? En ce moment même, — et c'est ce qui augmente mon chagrin au point qu'il m'a échappé devant vous, — il repousse, sans autre raison, un parti inespéré qui assurerait son bonheur dans ces conditions idéales où s'égaré toujours le rêve d'une mère.

Pourtant, à travers ses larmes, M^{me} de Maulac ne laissait pas d'observer M^{me} Deslyans, reprise maintenant à l'inquisition anxieuse qu'elle s'était promis d'exercer à l'égard de la jeune femme. De ce côté elle fut déçue, ou plutôt toute son appréhension tomba devant l'élan de compassion qui répondit à son chagrin. Et ce fut très naturellement que M^{me} Deslyans déplora de voir un homme tel que M. de Maulac se frustrer ainsi du bonheur que la Providence lui tenait en réserve et auquel, mieux qu'un autre, il avait des droits.

— Pour moi, ajouta-t-elle, en raison du généreux appui qu'il m'a prêté dans une circonstance intime et difficile, je lui ai voué une ardente reconnaissance. Il est devenu ma fidèle protection, je lui devrai de voir mon mari revenir à son devoir militaire, qu'il négligeait depuis trop longtemps avec une coupable insouciance. Après cela, comment ce qui touche à son bonheur ne serait-il pas au premier rang des vœux que je puis former! Vous pouvez donc être certaine que je suis de cœur avec vous, madame.

Cela fut dit si affectueusement, avec une telle franchise communicative, que M^{me} de Maulac n'hésita plus à se confier entièrement.

Elle racontait maintenant ses incertitudes, son délaissement dans cette cruelle anxiété, son isolement misérable, et comment tout à coup l'idée lui était venue d'aller vers celle dont la douce influence saurait s'exercer sur son fils, en raison même du respectueux et

rare attachement qu'elle lui avait inspiré. Puis, tout près du but, au moment de parler, elle avait reculé devant la démarche trop osée, ne trouvant plus le courage d'exposer sa détresse. Sans son chagrin qui l'avait trahie, elle serait donc repartie inconsolée, rapportant son cœur trop plein. Il n'avait pas fallu moins que la bienfaisante bonté de M^{me} Deslyans pour réussir à forcer son secret douloureux.

Eh bien, puisque la chose était faite cette fois, puisqu'elle lui avait tout confessé, elle la suppliait de l'aider jusqu'au bout, de sauver son enfant de cette funeste détermination injustifiée, où il engageait son avenir et qui lui préparait sans nul doute d'inconsolables regrets.

Elle restait là si implorante, si émouvante dans sa détresse, tellement impressionnante d'élan maternel, que M^{me} Deslyans, étonnée et inquiète du concours auquel on la conviait, finit par consentir. Une radieuse résurrection de lumière dans les beaux yeux de M^{me} de Maulac, jusqu'ici noyés par le chagrin, l'en récompensa aussitôt. Et cette mère, emportée par sa passion reconnaissante, attira à elle la jeune femme, et la tint étroitement embrassée, scellant ainsi le pacte de leur alliance.

Peu d'instants après, devant de nouveaux visiteurs survenus, elle se retirait, baissant sa voilette sur ses yeux rougis et encore tremblante de sa trop rude émotion.

Cependant, tout en s'efforçant de se montrer gracieuse et pressée pour ceux qui se succédaient à son jour, M^{me} Deslyans se préoccupait de la confiance imprévue, à laquelle elle se trouvait mêlée. Sa pensée en était ramenée, avec une insistance particulière, vers M. de Maulac, et elle avait peine à concevoir combien rapidement les événements s'étaient chargés de rapprocher étroitement leurs deux existences.

De quel riche parti était-il question pour lui? Cela venait-il de bien loin, une trouvaille due à M^{me} de Maulac, ou n'était-ce pas un projet éclos là tout proche, aux portes mêmes de Nanteuil, et fallait-il des yeux bien exercés pour en retrouver l'origine du côté de Valmeur? Assurément M^{lle} Desroseray avait de quoi tenter les plus difficiles, fortune, esprit, charme, bonté, et remettre entre ses mains le bonheur de M. de Maulac n'était pas l'aventurer. D'où venait pourtant que cette union irréprochable ne lui souriait pas, et qu'avait-elle entrepris d'y concourir? Franchement elle regrettait sa promesse. Sans qu'elle en précisât la cause, elle sentait ici son intervention déplacée. Il était tout naturel que M. de Maulac profitât d'un beau mariage, alors qu'il s'offrait à lui, et, en raison de l'affection qu'elle lui portait, elle ne pouvait que s'en réjouir. Mais de l'y exhorter de ses conseils, de le pousser délibérément vers

une autre, pourquoi y avait-il dans cette initiative quelque chose qui la révoltait, dans sa nature et dans sa droiture, quelque chose dont sa loyauté devait se préserver? Elle se défendait d'insister sur les raisons d'une telle répulsion. Et cependant, dans la confusion des sentiments qui l'agitaient, elle entrevoyait un procédé d'indifférence à essayer de le séparer d'elle pour le renvoyer à une autre, elle devinait combien ce dévouement ardent et chevaleresque lui était déjà devenu cher, puisqu'elle souffrait à s'en dessaisir, à n'en plus demeurer l'exclusif attrait! Qu'avait-elle donc accepté, de le détacher ainsi d'elle, d'entrer dans cette combinaison qui la rejetait très loin de lui? Après un si pressant appel pour s'en remettre à son appui, elle allait lui demander de le porter ailleurs? Cela lui paraissait d'une insensibilité monstrueuse. Et, la veille, elle l'implorait encore, et sa détresse se faisait toujours plus sombre, et jamais elle ne s'était sentie pour lui plus de reconnaissance exaltée!

Hélas! comment lui témoigner pourtant combien son cœur en débordait, si ce n'est en contribuant, dans une part quelconque, au bonheur qui pouvait l'atteindre?

D'elle-même, elle n'avait rien à lui donner, rien pour le rendre heureux, rien pour acquitter une dette dont son âme n'était plus libre de payer la rançon. Non, il ne lui restait rien qu'un concours désintéressé pour l'aider à trouver ailleurs, et quelque peu d'immolation personnelle dont il ne pénétrerait jamais le secret.

Elle l'attendait donc, anxieuse de le voir arriver, espérant d'une circonstance fortuite qu'il serait empêché, retardé au moins, qu'elle n'aurait pas le grand effort à surmonter dont elle n'avait pas mesuré l'étendue, pour lequel elle ne se jugeait pas prête.

Il vint exact, à l'heure qu'il avait annoncée, mais elle n'était pas seule.

Deux jeunes officiers prolongeaient leur visite, ignorant l'heure tardive ou captivés par un charme trop puissant. Elle s'ingéniait à les retenir, sentant qu'eux partis, elle n'aurait plus qu'à s'exécuter.

Ce dernier répit ne tarda pas à s'épuiser : les lieutenants se retirèrent. Alors elle s'oublia encore un peu à admirer en quelle soudaineté de joie s'était illuminé le visage de Maulac, à l'instant précis où la solitude s'était faite autour d'eux. Puis elle l'écouta qui parlait de l'autre sujet, celui qui l'épouvantait moins maintenant à mesure que se substituait dans son esprit la terreur de celui qui l'occupait si nouvellement.

Il s'exprimait avec tristesse, laissant comprendre qu'après avoir épuisé toutes les promesses, tous les gages d'honneur, il se jugeait bien désarmé pour pénétrer plus avant dans la vie privée d'un de ses officiers. L'on sentait qu'il était à bout d'espoir et de confiance,

qu'il se déclarait impuissant, du moment que le capitaine Deslyans ne donnait pas prise sur lui dans le service. Et pourtant il ne voulait pas encore porter un définitif arrêt, il avait trop peur de la jeter au désespoir s'il abdiquait sa tâche. C'est pourquoi il protestait encore que tout n'était pas perdu, que ces passions malades laissent ainsi quelque temps derrière elles certaines traînées honteuses, comme un feu qui s'éteint jette des lueurs imprévues, au point qu'il paraît se ranimer, qu'il y faut un temps très long pour se fier à son extinction.

En grande mélancolie elle était emportée par tout ce courant triste, frappée surtout du cruel devoir qui l'arrachait à cette branche de salut dont elle s'était désespérément emparée. Mais, se raidissant contre l'impression qui l'absorbait, afin de retrouver un peu d'enjouement, elle lui dit avec un charmant sourire résigné :

— Je ne vous occupe que de moi, ce qui est un bien lamentable sujet. Et cependant je pense souvent à vous, à votre avenir, à tout ce qui intéresse votre bonheur. Si nous en parlions un peu ?

— Quoi ? fit-il étonné.

Une pensée se lut dans ses yeux qu'il ne formula point. Est-ce qu'en s'occupant d'elle, ce n'était pas de lui-même qu'il s'inquiétait et pouvait-il entrevoir un intérêt pour lui quelque part où elle ne figurât pas ?

— Je veux dire, continua-t-elle, que votre solitude finira par vous peser, que vous n'êtes pas fait pour le cercle égoïste d'un vieux garçon, que votre avenir comme votre cœur doivent plaider d'accord pour que vous jetiez les bases du foyer heureux dont vous êtes digne.

— Vous avez vu ma mère, intervint-il très pâle...

Et comme M^{me} Deslyans légèrement troublée s'employait, sans rien nier, à dérouter cette perspicacité trop vive, rejetant une communauté fortuite de vues sur leurs réflexions isolées, en dehors d'une admissible entente, il reprit assez amèrement :

— Non, voyez-vous, sur ce chapitre-là, ma mère suffit ; mais, vous, ce serait trop. Il m'en coûte affreusement là-dessus de la faire souffrir, d'autant plus qu'il m'est impossible de rien lui expliquer. J'aime mieux croire que vous vous êtes entendues. S'il me fallait admettre que cette idée ne vous a pas été suggérée, j'en serais cruellement atteint, bien au delà de ce que je puis vous dire.

Elle le regardait inquiète et surprise, charmée au fond de cette révolte dont elle se défendait d'approfondir la cause. Ses grands yeux de sombre velours posés sur lui dans leur gravité émue semblaient l'implorer pour le mal qu'elle lui avait fait, pour la pitié qu'il lui devait, pour les paroles qu'ils échangeaient qui ne pou-

vaient traduire leurs sentiments. Sa belle tête toujours tragique, recueillie dans une expression d'idéale tendresse et de chrétienne soumission, montrait qu'elle abdiquait toute sa nature devant son devoir supérieur, et qu'en s'obligeant au silence son cœur ne perdait rien de ce qu'il pouvait retenir.

— Alors, il n'y a rien à faire ? hasarda-t-elle presque timidement. Je ne suis pas même heureuse quand il s'agit de vous conseiller...

Elle ajouta d'autres choses très vagues, consciente qu'elle battait en retraite sans discuter, devant le silence implacable où il s'enfermait, sous le regard chargé d'une infinie tristesse dont il la couvrait.

Des paroles, à quoi bon, puisqu'elles ne pouvaient correspondre à la pensée qui l'obsédait, et qu'il lui était interdit de préférer celles qui gonflaient sa poitrine tumultueuse.

Ces mots entre eux étaient vides de sens. Rien ne signifiait que l'obstiné silence qui oppressait leur âme inclinée sous la loi de l'éternel devoir. Ils comprenaient qu'en ce silence tenait toute une réciprocité d'estime, de loyauté et d'admiration, l'inaliénable trésor de la pure tendresse surhumaine. Ils se taisaient, trop émus pour chercher à feindre, et, dans cette violence du sentiment comprimé, une apaisante douceur entraînait en eux de l'ineffable certitude qu'ils étaient dignes l'un de l'autre.

L'heure était triste également. Dans l'assombrissement des tentures et des peluches, parmi l'obscurité croissante des meubles anciens, les légèretés des choses s'enfuyaient, la confusion se faisait lourde. Seule, rapprochée d'une fenêtre, M^{me} Deslyaus recevait toute la lumière finissante et la retenait à son mousseux corsage, à sa robe de mousseline blanche rayée de soie mauve, avec sa ceinture de moire pareille, à grands pans retombants.

En se levant pour se retirer, Maulac hésita à s'arracher à la claire vision qui rayonnait sur l'ombre, où les yeux, foyers étranges, et un vif œillet blanc piqué à la ceinture, faisaient trois taches de pure lumière. Il la contempla un instant, puis s'inclinant sur la main qu'on lui tendait :

— Qui vous verrait en ce moment dans ce salon, dit-il, aurait l'impression exacte de ce qui se passe en moi. Là où la part de lumière est prise, il n'y a plus que de la nuit pour le reste!

VILLEBOIS-MAREUIL.

La suite prochainement.

L'ÉMIGRATION ITALIENNE

EN FRANCE

M. le comte Paulucci di Calboli, secrétaire à l'ambassade d'Italie à Paris, a publié récemment, dans la *Riforma sociale*, de Turin, un article qui mérite de ne pas passer inaperçu en France. Il y est question, en effet, de l'émigration italienne dans notre pays, sujet qui s'impose trop souvent à l'attention publique et à celle du gouvernement pour qu'il nous laisse indifférents.

Ce n'est pas, du reste, pour la France seule que la question de l'émigration italienne est un problème délicat donnant lieu, parfois, à de désagréables incidents. Quand des désordres tels que ceux d'Aigues-Mortes viennent à se produire chez nous, une partie de la presse italienne prétend régulièrement en trouver l'origine dans la haine que nous sommes censés, au delà des Alpes, nourrir contre nos voisins d'Italie. Malheureusement pour cette thèse, des faits analogues se sont passés dans d'autres pays, fournissant la preuve que, si l'émigration italienne est souvent accompagnée de troubles, c'est à son caractère propre qu'il faut l'attribuer et non à une prétendue hostilité injustifiée des populations indigènes contre les nouveaux venus. Il n'y a, que nous sachions, aucune cause d'inimitié politique contre l'Italie dans des pays tels que la Suisse, les Etats-Unis ou le Brésil. Or, à Zurich, à la Nouvelle-Orléans et dans plusieurs villes des provinces méridionales du Brésil, des troubles se sont produits, semblables, en tous points, à ceux dont plusieurs localités françaises ont été le théâtre. Dirait-on, à défaut d'explication empruntée à la politique, que cette hostilité contre l'émigration italienne est due à une conception exagérée du protectionnisme économique, faisant voir en tout nouveau venu étranger un concurrent et un ennemi? Il suffirait, pour réfuter cette théorie, de lui opposer l'exemple de l'émigration d'autres pays. L'émigration allemande est, au point de vue de la concurrence économique, plus dangereuse encore que l'émigration italienne. Partout où ils vont, les Allemands sont, en effet, des concurrents redoutables. Mais, bien que, en tous pays, on s'efforce

de leur tenir tête sur le terrain pacifique et honnête de la lutte économique, il y a peu d'exemples de troubles matériels produits par leur présence. C'est donc à l'infériorité morale de l'émigration italienne qu'il faut attribuer les phénomènes dont nous parlons.

Quand, pour nous défendre des accusations formulées contre nous par certains journaux italiens, nous soutenions ce point de vue, — de même qu'on le faisait aussi dans d'autres pays, — on manquait rarement de chercher à nous convaincre de calomnie, après nous avoir convaincus de barbarie. Il nous plaît donc de constater qu'un juge impartial et intelligent, mieux placé pour connaître la réalité des choses que certains écrivains, qui, peut-être, n'ont jamais quitté leur pays, ne fait aucune difficulté de reconnaître le caractère spécial de l'émigration italienne.

Voici en quels termes M. le comte Paulucci di Calboli la juge d'une manière générale :

Le problème de notre émigration, dit-il, si complexe quant à ses origines, et si douloureux quant à ses causes, continue d'être la *vexata quæstio* de la troisième Italie, qui s'est efforcée jusqu'ici de trancher ce nœud gordien. Or cette question, non seulement n'est pas résolue, mais elle devient de jour en jour plus grave. L'exode désordonné continue, et tous les ans augmente le nombre effrayant des individus qui abandonnent l'Italie; en sorte que notre pays a le premier rang parmi les Etats à émigration. Terrible préséance que cette préséance de misère et d'ignorance, qui fait frémir de honte quand nous voyons à quels pauvres et tristes éléments est confiée si souvent à l'étranger la représentation de la patrie italienne.

Importante pour tous les pays, la question de l'émigration italienne l'est particulièrement pour le nôtre, soit parce qu'il est le voisin immédiat de l'Italie, soit parce que, d'une manière générale, l'émigration étrangère, dont l'émigration italienne est un des éléments essentiels, y a un caractère de gravité qu'elle n'a pas ailleurs au même degré. Nous ne referons pas ce qui a si souvent été fait durant ces dernières années, montrant, en présence de la population française qui tend à diminuer, une population étrangère plus considérable que dans tous les autres Etats européens, et dont le nombre, après avoir crû longtemps, de recensement en recensement, commence seulement à décroître. Bornons-nous à rappeler que le recensement de 1896 accuse 1 027 491 étrangers, alors que, en 1891, il y en avait 1 101 798. Ce que nous tenons surtout à faire remarquer, au point de vue du sujet qui nous occupe, c'est la part importante que représente

l'élément italien dans le total de la population étrangère en France. En 1891, les pays européens le plus fortement représentés chez nous se rangeaient dans l'ordre suivant :

Belgique.	465 860
Italie.	286 042
Allemagne.	83 333
Suisse.	83 117
Espagne.	77 736
Angleterre.	39 687

Pour 1896, il n'a pas été publié de recensement détaillé des étrangers, mais il n'y a pas apparence que ces chiffres aient subi d'importants changements.

Quand nous constatons l'état moral et économique de tant d'émigrants italiens en France; quand nous voyons, par exemple, ces légions d'ouvriers terrassiers, dont tout l'extérieur trahit comme une misère et une déchéance morale héréditaire; quand nous trouvons quantité de métiers considérés comme inférieurs, abandonnés aux représentants de cette nationalité, nous avons bien l'impression que c'est à quelque chose comme le rebut d'un peuple que nous avons affaire. Et, cependant, il paraît, — c'est le collaborateur de la *Riforma sociale* qui nous l'affirme, — que la partie de l'émigration italienne qui se porte vers notre pays est ce qu'il y a de mieux dans cette émigration. La raison qui nous en est donnée est assez plausible pour que nous n'ayons pas de doutes à cet égard. En effet, ce sont les provinces du nord de l'Italie, — Piémont, Lombardie, Ligurie, Emilie, — qui nous envoient leurs émigrants. Or, il est connu que ce sont aussi ces provinces qui sont les plus avancées au point de vue moral, et les moins mal partagées au point de vue économique. Quant aux provinces du Sud, ainsi que la Sardaigne et la Sicile, elles envoient leurs émigrants, les plus misérables de tous, en Amérique, soit aux Etats-Unis, soit au Brésil ou dans les Etats de la Plata. Ce sont ces infortunés qu'on embarque à Naples ou à Gênes, dénués de toutes ressources et qui, lorsqu'ils arrivent dans le Nouveau Monde, y deviennent la proie d'une misère plus profonde encore ou le jouet d'entrepreneurs sans scrupules, qui les emploient dans des conditions faisant d'eux, en quelque sorte, des esclaves.

Non seulement le niveau de l'émigration italienne en France est supérieur à ce qu'il est dans d'autres pays, mais il tend, en outre, à s'élever. Le fait lui-même paraît peu contestable. Des recherches de deux sociologues, l'un Français, M. Tarde, l'autre Italien, M. Tosti, il résulte, en effet, que les casiers judiciaires

des émigrants italiens en France accusent une diminution de la criminalité parmi eux durant les douze dernières années. A quelles causes faut-il l'attribuer? M. le comte Paulucci di Calboli les trouve aussi bien en Italie qu'en France.

En ce qui concerne l'Italie, le collaborateur de la *Riforma sociale* est convaincu que le niveau moral des populations italiennes, et surtout de celles des provinces du Nord, est sensiblement supérieur à ce qu'il était autrefois. Il en résulte que les conditions dans lesquelles se trouve la partie de ces populations qui émigre, — en supposant même que c'en soit la plus mauvaise partie, — doivent aussi s'améliorer. Nous ne voudrions pas contredire M. le comte Paulucci di Calboli sur un sujet qu'il doit connaître mieux que nous. Nous désirons même sincèrement qu'il ait raison, puisque notre pays doit profiter indirectement de l'amélioration qu'il signale. Nous nous permettrons cependant de lui faire remarquer que, dans son propre pays, son point de vue n'est pas partagé par tout le monde. Des plaintes s'y font souvent entendre, soit dans la presse, soit dans les assemblées délibérantes, à propos de la démoralisation croissante des classes populaires. Il est juste de constater que l'Italie n'est pas seule à être dans ce cas. Mais nous n'insisterons pas sur ce point, et nous passerons aux causes qui, en France, ont contribué à modifier le caractère de l'émigration italienne.

L'une des plus importantes paraît être la loi du 8 août 1893, destinée à fournir au gouvernement le moyen d'exercer un certain contrôle sur les étrangers résidant en France. Comme on le sait, elle les astreint à des déclarations de résidence sanctionnées par des dispositions pénales. On n'a pas oublié quelles protestations a soulevées cette loi dans les pays étrangers, dont les sujets établis en France verraient, assurait-on, leurs intérêts compromis et seraient exposés à des tracasseries injustifiées. Certains journaux conseillaient même à leurs concitoyens vivant parmi nous de ne pas se soumettre aux prescriptions de la loi. D'autres, les plus exaltés, demandaient que des représentations fussent faites, par voie diplomatique, à notre gouvernement. Quand nous objections que l'afflux anormal des étrangers en France rendait nécessaires des mesures spéciales, on nous traitait presque de Chinois voulant s'enfermer derrière leur muraille. Or, M. le comte Paulucci di Calboli, entre autres exemples d'impartialité dont son travail abonde, est le premier à reconnaître que nous avons le droit, et que nous avons eu raison, de prendre les mesures qui nous ont attiré tant de reproches. Ce témoignage, venant d'un diplomate étranger, est trop précieux pour que nous ne le reproduisions pas

en entier, afin qu'on puisse l'opposer, le cas échéant, à ceux qui seraient tentés, à l'avenir, de protester de nouveau contre l'application de la loi de 1893 :

Un régime sévère, dit M. le comte Paulucci di Calboli, je dirais presque un frein illibéral, et, en tout cas, l'application la plus rigoureuse de la loi, sont les conditions *sine quibus non* qui permettront aux éléments de notre émigration, comprenant dans une proportion de 90 pour 100 des personnes rudes et incultes, de s'engager aussitôt dans le droit chemin dès qu'ils seront transportés en pays étranger. Il est certain que la liberté illimitée dont jouissent à juste titre les Anglo-Saxons, et qu'ils accordent eux-mêmes à tous les émigrants, ne peut pas être sagement comprise par les nôtres, qui, il est douloureux d'en convenir, en abusent indignement, mais aussi inconsciemment. Aux doctrinaires libéraux nous ferons observer que notre émigration est la pire dans les pays les plus libéraux, où les métiers infimes et infâmes sont entre les mains des Italiens. D'ailleurs, le paysan, qui forme le gros de notre émigration, ne se trouve-t-il pas dans les mêmes conditions qu'un pauvre enfant qui, ignorant les premières notions de la morale, est jeté trop tôt dans le tourbillon du torrent humain ?

Il n'est donc pas étonnant qu'une application bien entendue des dispositions législatives qui, depuis quelques années, sont en vigueur en France en matière d'émigration, ait fait atteindre le but poursuivi.

Avant la loi de 1893, d'autres causes avaient déjà contribué à modifier, dans un sens favorable, le caractère de l'émigration italienne en France, en particulier la loi du 20 décembre 1874, sur la protection des enfants employés dans les professions ambulantes. Deux vices essentiels distinguaient, avant cette loi, l'émigration italienne dans notre pays : la traite des enfants et le vagabondage. En 1867, Petruccelli della Gattina calculait que les deux tiers de cette émigration se composaient d'éléments nomades, enfants ou jeunes gens imberbes ; il fut un temps où le nombre des petits Italiens arrêtés à Paris pour vagabondage se monta, en une seule année, à 1544.

Or la loi de 1874 a presque mis un terme à cette traite d'un genre spécial. Rappelons qu'elle interdit l'emploi des enfants de moins de seize ans par les acrobates, saltimbanques, ou gens exerçant des professions similaires, ou par des mendiants qui les dressent à exercer leur métier ; en outre, elle établit des pénalités contre les parents, tuteurs ou patrons, qui livrent gratuitement, ou à prix d'argent, leurs enfants, pupilles ou apprentis de moins de seize ans, à des individus exerçant les professions ci-dessus, ainsi

que contre les gens qui incitent des enfants de moins de seize ans à quitter le domicile de leurs parents ou tuteur pour suivre des individus appartenant à ces mêmes professions. L'application de cette loi eut un effet d'autant plus salutaire que, l'année précédente, en 1873, une loi animée du même esprit avait été promulguée en Italie. La mise en vigueur presque simultanée du même régime dans les deux pays eut pour conséquence de porter un coup mortel à la traite des enfants. Par contre-coup, d'autres professions nomades exercées par des Italiens se trouvèrent compromises : celles dont la prospérité reposait sur l'exploitation des enfants en bas âge.

En même temps que la loi créait ces entraves contre les professions condamnables, un esprit de protectionnisme national très prononcé commençait à se manifester; il devait aller toujours en s'accroissant, opposant de nouvelles difficultés aux ouvriers qui affluaient d'Italie. Les municipalités de plusieurs villes prenaient des mesures destinées à protéger le travail français contre le travail étranger. Pas plus tard que l'année dernière, le conseil municipal de Marseille décidait que, à partir du 1^{er} janvier 1897, la permission d'exercer le métier de marchand ambulant ne serait plus accordée qu'à des citoyens français.

Si l'on peut se féliciter, au point de vue national, des modifications qu'a subies l'émigration italienne en France du fait des causes que nous venons d'énumérer, M. le comte Paulucci di Calboli nous en signale, par contre, une autre dont nous n'avons guère lieu de nous réjouir. Il paraît, nous assure-t-il, que nombre de Français qui, autrefois, auraient cru déroger s'ils s'étaient livrés à certains métiers, s'ils avaient exécuté certains travaux abandonnés comme inférieurs à des Italiens, ne les dédaignent plus autant aujourd'hui et même les recherchent. Cela indique, évidemment, que les conditions économiques de certaines classes de nos populations ont empiré, à moins que, explication peu vraisemblable, on ne veuille admettre qu'à un orgueil exagéré ait succédé chez elles un sentiment de modestie. D'ailleurs, — et c'est là notre consolation, — la France n'est pas le seul pays à se trouver dans ce cas; en Angleterre aussi, on observe le même phénomène. Les joueurs d'orgue ambulants qui, naguère, étaient presque tous Italiens, sont, aujourd'hui, en majorité Anglais.

Les différentes causes que nous venons d'énumérer ont eu pour résultat de donner à l'élément italien en France un caractère plus sédentaire et, partant, de le rendre moins dangereux pour l'ordre public. Ce n'est pas cependant que le nomadisme et le vagabondage aient cessé d'être le genre de vie normal d'un grand nombre

d'Italiens en France; mais, d'une manière générale, les métiers que ces nomades exercent peuvent être considérés comme licites et honorables, sauf des exceptions toujours plus rares, qui rappellent les plus mauvais temps de l'émigration italienne. C'est ainsi que les professions ambulantes suivantes sont, pour la majeure partie, entre les mains d'Italiens : vitriers ambulants, marchands de sorbets, marchands de marrons, maçons, plâtriers, rémouleurs, étameurs et ramoneurs.

Nous croyons savoir que M. le comte Paulucci di Calboli a l'intention de consacrer une étude particulière à chacune de ces professions ambulantes en tant qu'elle est exercée en France par ses compatriotes. Cette série d'articles ne saurait laisser de présenter un réel intérêt, non plus au point de vue de l'émigration italienne considérée dans ses caractères généraux, politiques ou économiques, mais plutôt au point de vue purement pittoresque. Pour le moment, il se borne à nous parler d'une catégorie spéciale de ces nomades, qui présente cette particularité bizarre, qu'elle a choisi comme champ d'opération notre seul pays, alors que les autres nomades italiens se portent assez indifféremment vers un pays ou vers un autre. Il s'agit des vitriers ambulants. Nous en dirons quelques mots, comme entre parenthèse, et bien que ce sujet n'entre qu'indirectement dans le cadre de cet article, qui avait principalement pour objet de montrer ce qu'est, d'une manière générale, l'émigration italienne en France.

D'où vient cette prédilection exclusive des vitriers italiens pour la France et pour l'Algérie? Sommes-nous plus casseurs de vitres que les autres nations? Il semble plutôt qu'il faille attribuer cette particularité au fait que, pendant longtemps, l'art de tailler et de travailler le verre a été un monopole italien, exercé uniquement par des artistes italiens. Nous nous trouverions donc en présence d'un simple phénomène d'hérédité, les ancêtres, artistes en verre, ayant fait place aux simples vitriers. C'est dans les *Français peints par eux-mêmes*, ouvrage publié en 1841, qu'il est fait, pour la première fois, mention des vitriers italiens ambulants. Cependant, parmi les gens appartenant aujourd'hui à cette profession, on n'a pas gardé le souvenir de l'avoir vu exercer par des Italiens à une époque aussi reculée. Le plus vieux de ceux que M. le comte Paulucci di Calboli a interrogés lui-même faisait remonter les débuts de cette industrie italienne en France à 1867, année de l'Exposition universelle.

Un trait particulier de cette catégorie d'émigrants consiste en ce qu'ils ne nous arrivent que de certaines localités. La plupart des vitriers italiens qui parcourent la France viennent du Val di Soana,

c'est-à-dire des communes de Ronco Canavese, Valprato, Campiglia Soana et Inghia. Quelques-uns, mais en minorité, sont originaires des vallées de Lusernia, d'Aoste et de Domo d'Ossola. D'après les données recueillies par M. le comte Paulucci di Calboli, la seule commune de Ronco Canavese est représentée par 180 individus; puis vient la commune de Valprato, avec 90, celles de Campiglia Soana et Inghia, avec 25 représentants chacune. Le nombre total des vitriers italiens, en France et en Algérie, est évalué à 550, dont 330 environ viennent exercer leur métier à Paris. Ils y arrivent au commencement de septembre ou d'octobre, pour retourner en Italie au mois d'avril, afin d'y prendre part aux travaux de la moisson. Quelques-uns, séduits par la vie plus facile des villes, restent chez nous. Mais la plupart d'entre eux retournent régulièrement, à époque fixe, dans leur pays.

A Paris, les vitriers italiens vivent par groupes de dix ou quinze personnes, ou davantage encore, appartenant souvent à la même famille ou à la même commune. C'est surtout dans les 3^e, 5^e, 8^e, 12^e, 18^e et 19^e arrondissements qu'ils se fixent. Dans une seule maison de la Villette, on en a compté jusqu'à trente-trois; dans une autre de la rue de Tanger, trente-deux; dans deux auberges de la rue Riquet, trente-deux également. On en trouve aussi un nombre considérable dans la rue de la Chapelle, la rue Erard, la rue Beccaria, la rue Froissard, la rue du Pont-aux-Choux, la rue du Pot-de-Fer, la rue Citeaux, dans l'île Saint-Louis. Là, les vitriers italiens mènent, en tant qu'ouvriers, une existence consacrée tout entière au travail et à l'économie, se distinguant avantageusement par leur tranquillité relative d'autres ouvriers italiens dont la turbulence n'est que trop connue. Tempérants, ils ne dédaignent pas un verre de vin, mais ne s'adonnent pas à l'alcool, qui cause la ruine de tant d'ouvriers. Ils vivent retirés, ne font partie d'aucune association, sont complètement indifférents à la politique, absolument rebelles aux idées socialistes qui n'ont pas de prise sur eux. La plupart d'entre eux savent lire, écrire et compter. Mais ils lisent aussi peu que possible, considérant presque comme un péché de dépenser la moindre somme à s'acheter des livres ou des journaux. Les dix-huit vitriers habitant une auberge de la rue de Citeaux se vantaient de ne pas dépenser, tous ensemble, plus de 1 ou 2 francs par an pour l'achat de livres, de journaux ou de chansons. Ils se contentent de se faire lire, trois ou quatre fois par mois, des journaux italiens tels que la *Stampa*, le *Corriere della Sera* ou le *Secolo*, et c'est tout. Quant aux choses de la religion, elles les intéressent aussi peu que toutes autres questions d'ordre intellectuel. Bien que tous comprennent par-

faitement le français, on considérerait, parmi eux, comme un phénomène celui qui fréquenterait une église.

Au point de vue économique, la situation des vitriers italiens est beaucoup plus enviable que celle des autres émigrants appartenant à cette nationalité. L'exercice de leur métier leur fournit largement de quoi vivre, et leur permet aussi de faire des économies. C'est, sans doute, à cette prospérité matérielle qu'il faut attribuer le peu de tracasseries qu'ils causent à nos autorités. Ils constituent donc, au point de vue de la tranquillité du pays où ils habitent, l'élément idéal de l'émigration italienne nomade. En présence de ce tableau, on se prend presque à désirer que tous les nomades italiens parcourant la France soient des vitriers.

Cette oasis de l'émigration italienne n'est cependant pas sans présenter des parties arides et désolées. M. le comte Paulucci di Calboli nous les signale, quand il nous montre à quelle exploitation sont livrés des enfants italiens dans les verreries des environs de Paris.

C'est un chapitre douloureux, dit-il, et d'une triste actualité. Au lieu des solfatares de la Sicile, nous avons les verreries françaises.

C'est toujours l'infâme système employé par certains patrons qui crée, à la fin du dix-neuvième siècle, ce nouveau genre d'esclavage; et les causes du nouveau mal que nous avons sous les yeux sont les mêmes qui produisaient en France la traite des enfants. Les districts de Potenza et de Caserta sont les grands centres de productions où se trouvent des parents assez dénaturés pour vendre trois années de la vie de leurs enfants pour 80 ou 100 francs. C'est surtout de Sora, de Casalviesi et de Roccasecca qu'arrive cette marchandise. Au lieu d'être dirigée directement vers Paris, comme autrefois (on craint que l'ambassade d'Italie n'arrive à découvrir ce trafic), elle est expédiée de Lyon à Fontainebleau et toujours par petits groupes de deux ou trois personnes, pour ne pas donner l'éveil à l'autorité. Il y a vingt-cinq ans, on faisait de ces enfants des joueurs de harpe, de cornemuse ou d'orgue. Aujourd'hui ils sont expédiés de Fontainebleau en partie dans les départements les plus éloignés, en partie dans les verreries voisines de Paris, à Choisy-le-Roi, aux Quatre-Chemins, à la plaine Saint-Denis et au Bas-Meudon.

Nous avons recueilli, de la bouche de personnes dignes de foi et de celle de quelques-uns de ces enfants, de tristes et douloureux détails sur le genre de vie auquel ils sont condamnés. Les patrons perçoivent intégralement les salaires de leurs petits employés, salaires qui varient de 45 à 65 francs par mois. Il est vrai que, en retour, ils devraient les nourrir, les loger et les vêtir convenablement; mais le

chapitre des devoirs a toujours été, et est encore lettre morte pour les marchands de chair humaine. Ces malheureux enfants sont à peine vêtus, et dorment, moins bien partagés que les animaux, serrés les uns contre les autres, dans les réduits les plus malpropres. Quant à la nourriture, c'est le cas de répéter la phrase célèbre que battre un esclave c'est le nourrir. Et pourtant, les travaux qui leur sont assignés sont les plus durs, ceux que refusent d'exécuter les ouvriers français. Devant les fournaies ardentes, on voit toujours, au premier rang, ces corps malingres, qui succombent bientôt à cette horrible fatigue. Nous n'avons pas la statistique des morts, mais les vivants, vrais cadavres ambulants dans la fleur de l'enfance, nous en disent plus long que n'importe quel chiffre. Quant à l'état d'esprit de ces infortunés, il se trouve dans des conditions pires encore. Le sens moral n'existe plus chez eux. Nous n'en citerons qu'un exemple, celui d'un jeune garçon de quatorze ans, originaire de Capistrello, qui, ayant réussi à s'enfuir des mains de ses bourreaux après deux années de tortures, nous racontait, comme la chose la plus naturelle du monde, qu'il avait volé 100 francs à un ouvrier de la verrerie.

Quelques-uns de ces entrepreneurs ont jusqu'à quinze ou vingt enfants dans leur équipe. Nous en connaissons un qui en a treize, tous employés dans la verrerie X ¹, laquelle lui paye pour leur travail 750 francs par mois. Cet individu gagne de cette manière plus de 7000 francs par an ! Et si les enfants qu'il emploie veulent disposer de quelques sous pour apaiser leur faim, ils doivent faire en cachette des heures supplémentaires de travail, pour lesquelles les directeurs des verreries, dans un esprit de pitié, les rétribuent directement.

Il existe des sociétés riches et puissantes pour protéger les animaux domestiques contre la cruauté de l'homme. Malheureusement, ces pauvres enfants italiens, dont la vie est plus dure que celle des animaux, ne sont pas comptés dans cette catégorie, pour ce qui est de la protection.

Ces révélations de M. le comte Paulucci di Calboli, — nous lui en laissons, cela va sans dire, l'entière responsabilité, — nous ramènent, après une excursion dans des chemins moins sombres, aux tristes réalités de l'émigration italienne. Nous les avons reproduites, non seulement parce qu'elles nous font connaître un état de choses condamnable, et qu'il faut espérer voir disparaître, mais aussi parce qu'il est impossible qu'elles ne suggèrent pas à chacun des réflexions sur l'état moral et économique de certaines popula-

¹ Nous remplaçons par cette lettre le nom que cite M. le comte Paulucci di Calboli.

tions de l'Italie contemporaine. Et nous sommes distraits ainsi du point spécial de l'émigration italienne en France, pour porter notre attention sur l'émigration italienne considérée, quant à ses causes, d'une manière générale.

Ces parents de Potenza ou de Caserta, qui, pour 80 ou 100 francs, livrent leurs enfants au martyre qu'on vient de nous décrire, ne symbolisent-ils pas, en quelque sorte, les résultats de la politique à laquelle a été soumise l'Italie pendant un trop grand nombre d'années? Quand on représentait aux mégalomanes du genre de M. Crispi qu'il était criminel de gaspiller la fortune de l'Italie soit en armements, soit dans des expéditions lointaines, alors que le peuple italien était en proie à la misère, ils parlaient de manquements aux devoirs du patriotisme et cherchaient à contester que la misère régnât en maîtresse dans le pays. Mais voilà que cette misère s'affiche de tous côtés, et que les Italiens en arrivent à vendre leurs enfants ou quittent en masse un pays où la vie leur est devenue trop dure; et les choses en arrivent à ce point que le gouvernement lui-même se rend compte de la nécessité de faire intervenir la législation, pour enrayer un fléau public qui est une honte pour l'Italie contemporaine.

Peu de temps après la publication, dans la *Riforma sociale*, du travail que nous venons de résumer, une intéressante discussion a eu lieu, à la Chambre italienne, le 12 juillet; il a été longuement parlé de la question de l'émigration par M. le marquis Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères. Quelques-unes des idées exprimées par le ministre ne seront pas hors de propos à cette place, bien qu'elles n'aient pas trait particulièrement à l'émigration italienne en France :

... La question de l'émigration, a-t-il dit, tend toujours plus à devenir un des problèmes importants de l'Italie moderne. Elle ne peut plus être abandonnée à l'insouciance et au hasard. La représentation nationale doit lui consacrer son attention, et le gouvernement manquerait à ses devoirs s'il n'en faisait pas l'objet de ses études et de ses soins.

Je ne veux pas examiner la question de l'émigration au point de vue politique et économique, ni rechercher si nous sommes en présence d'un bien ou d'un mal. Mais je dis qu'il y a deux millions et demi d'Italiens à l'étranger d'une manière permanente, et que, chaque année, environ cent quatre vingt mille Italiens quittent leur patrie.

Il suffit de citer ces chiffres pour démontrer que ce phénomène social ne doit pas seulement être considéré au seul point de vue de la sécurité publique, et que le gouvernement et le pays ont bien

d'autres devoirs. Personne, bien entendu, n'entend cependant supprimer ou restreindre la liberté de l'émigration.

Je ne parle pas de ceux qui, seuls ou avec leur famille, conscients des devoirs que leur impose la loi de leur pays, et aussi des conditions où se trouvent les pays dans lesquels ils émigrent, spontanément et avec leurs propres moyens, abandonnent leur patrie avec la confiance ou l'espérance d'améliorer leur sort. Mais, depuis quelques années, un fait nouveau s'est introduit dans notre émigration et la domine. A l'émigration spontanée s'est substitué un courant provoqué par la spéculation.

Quelques États de l'Amérique se sont arrangés de manière à se procurer, dans le plus court espace de temps possible, le plus grand nombre d'émigrants. On a fait des contrats pour un nombre déterminé de bras, comme pour une quantité déterminée de marchandise.

Nos campagnes, nos provinces les plus pauvres, celles où les conditions économiques sont devenues le plus tristes, ont été et sont encore parcourues par des agents qui, s'adressant à ceux qui n'espèrent plus, qui n'ont plus confiance d'améliorer leur sort dans la terre qui les a vus naître, leur offrent le voyage gratuit pour des terres lointaines, et font miroiter à leurs yeux la perspective de gains importants, d'économies et de propriété. De là cet exode de paysans qui, avec leurs femmes et leurs enfants, partent vers l'inconnu, comme obéissant à l'impulsion du désespoir et de l'espérance.

M. le marquis Visconti-Venosta, après avoir si bien caractérisé le mal dont souffre l'Italie, a promis à la Chambre que le gouvernement lui soumettrait, à la rentrée, un projet de loi destiné à réglementer l'émigration et à combattre les abus qui l'accompagnent. Mais, nous permettrons-nous de faire remarquer, cette loi, si sage soit-elle, ne sera qu'un palliatif. C'est à la source du mal qu'il faut s'en prendre, à cette politique dont nous n'avons cessé, en France, de signaler les errements, et dont le résultat a été cet état de misère qui engendre une émigration aux proportions si anormales. Certains indices ont pu faire croire, durant ces derniers temps, que les hommes d'Etat de l'Italie commencent à se rendre compte que leur pays a été poussé dans une voie périlleuse. On ne peut que souhaiter qu'ils persévèrent dans ces dispositions. Peut-être n'est-il pas encore trop tard pour réparer le mal qui a été fait.

Alcide EBRAÏ.

PROPOS PHILOSOPHIQUES

SUR LE FÉMINISME

S'il est une question épineuse entre toutes, embroussaillée, irritante, c'est bien, assurément, la question féministe. Aussi a-t-il été de mode, tout d'abord, ou de tactique, de s'en désintéresser en riant. Mais les événements vont vite, à notre époque. Bientôt l'attention publique a été saisie, et les esprits clairvoyants inclinent à considérer désormais le féminisme comme une force dont il serait téméraire de nier l'existence et dangereux d'abandonner les effets au hasard des quantités négligeables. Dès lors, la presse et les revues ont ouvert un jour sur la question. Des femmes d'esprit et de cœur l'ont notamment étudiée, soit en Amérique, où elle a eu tout son éclat, soit en Angleterre, où d'assez vilaines ombres lui font noires taches. Cependant, si l'histoire a inscrit les faits, et principalement les faits d'actualité, la philosophie muette et expectante n'est point encore intervenue. Jusqu'ici elle n'a pas fait entendre, au-dessus des luttes de parti, les paroles pacifiantes dont elle est la gardienne et dont il serait temps, peut-être, de lui arracher le secret.

C'est pourquoi il paraît à propos de se demander d'où vient le féminisme et où il va.

Quelle est son origine, quels sont ses droits, les dangers dont il menace la société, ou les services que, fidèle à sa mission, il devrait lui rendre, — voilà ce qu'il importe de déterminer avant d'aborder l'étude des faits et leur évolution.

On peut considérer le féminisme sous deux chefs : théoriquement, au point de vue absolu, et pratiquement, au point de vue du mouvement actuel qu'il opère. Cette distinction, en devenant le *leit motiv* du thème, le soustrait aux dissonances qui le faussent, et offre l'avantage d'harmoniser entre elles ses différentes parties, de telle sorte que les conséquences pratiques et changeantes de la

question féministe se rattachent toutes aux principes immuables qui les éclairent et les expliquent.

Examiné au point de vue spéculatif idéal, le féminisme n'est-il pas un mal, du fait même de son essence, laquelle n'est autre que *l'individualisation des sexes*? Ne s'ensuit-il pas que la justice philosophique purement spéculative serait en droit de prononcer sa condamnation, car le féminisme se trouve en opposition avec le plan primitif qui avait conçu l'humanité homme et femme¹ et uni les sexes par des liens destinés à être les sources de la vie et de la félicité terrestres? Que fait-il en effet? Il individualise, — c'est son unique raison d'être, — donc il dissocie le couple humain et devient par là un ennemi de l'union sacrée sur laquelle reposent la famille, la société, le bonheur. Toutefois, si forte que paraisse cette remarque philosophique, il est à propos de reconnaître tout de suite qu'elle ne saurait à aucun titre constituer une objection susceptible de légitimer *en fait* la condamnation anticipée du mouvement féministe. Il y a lieu seulement de la mettre en évidence, attendu qu'elle renferme le motif supérieur des antipathies profondes que le mouvement féministe éveille souvent, sans qu'il soit besoin d'invoquer contre lui les écarts qui l'ont discrédité. Il faut inscrire en tête de ligne cette raison philosophique des aversions qu'il soulève, parce qu'elle les explique partout où elles se rencontrent, que ce soit chez les athées ou chez les croyants, chez les hommes ou chez les femmes; puis encore parce qu'elle est rarement invoquée dans la discussion, et enfin parce qu'elle oblige le penseur à remonter des causes secondes aux causes premières et à rattacher le féminisme au grand phénomène qui donne la solution philosophique des difficultés terrestres : j'ai nommé le péché originel.

Que si, maintenant, on passe de la spéculation à l'observation, le féminisme, considéré dès lors, non plus au point de vue du principe, mais au point de vue du fait, apparaît, au commencement des temps, comme une réalité naissante, plus ou moins retardée, mais tôt ou tard inéluctable. Suite prochaine des accidents malheureux qui brisèrent l'harmonie primitive, la dissociation du couple humain, manifestée à l'aurore des sociétés par les tolérances légales ou par la corruption des mœurs, annonce le féminisme et y prélude. Le féminisme est aussi vieux que le monde. Lorsque l'ange Michel, magnifiquement évoqué par Milton dans une page célèbre, conduisit Adam sur une montagne élevée pour lui montrer de là

¹ Genèse, ch. 1 « Il les créa à son image et les fit mâle et femelle. » — Selon la religion indoue, il en fut de même : « Manou se dédouble : une de ses moitiés forme l'homme, l'autre la femme. »

tous les désastres qui devaient atteindre l'humanité désobéissante; s'il avait pu distinguer le détail de nos malheurs, nul doute que son doigt menaçant n'eût signalé, parmi les fléaux à venir, l'initié du couple humain et n'eût ajouté à la liste de nos châtements, après la longue humiliation de la femme, après son exploitation séculaire, cette légitime levée de boucliers à laquelle nous assistons aujourd'hui et qui se nomme « le Féminisme ».

Beaucoup s'imaginent qu'il est né d'hier. Effectivement, oui; mais son germe, pour avoir fleuri tard, n'a pas laissé que d'éclater tôt et de pousser sous terre sa lente croissance. Dès que l'humanité ne marche pas par couples intégraux, la dissociation conjugale apparaît dans le monde. Cette dissociation fut connue des Juifs, puisqu'ils avaient légalement, selon le terme biblique, les concubines; elle fut connue des païens, qui vicièrent si atrocement les lois de la nature; elle fut connue des chrétiens, qui, par l'institution de la virginité monastique, lui donnèrent une solution supérieure; elle fut connue des musulmans, qui l'établirent dans sa manifestation la plus brutale. Et voilà les causes secondes qui, sourdement, préparaient le féminisme.

La dissociation du couple humain avait eu, jusqu'à nos jours, deux formes générales : la polygamie antique et la virginité chrétienne. C'est sous ces deux aspects que le féminisme, en dehors du mot, s'est tour à tour développé dans le vice ou dans la vertu. Assez ignoré pour échapper à une définition grammaticale, il fut longtemps inaperçu, et son état civil date à peine d'un quart de siècle. Mais s'il n'eût que tard, avec un nom, la libre allure désormais acquise, c'est lui néanmoins qui se recueille déjà sous la tente des patriarches, lui qui gémit dans les harems de Mahomet, lui encore qui, sanctifié, triomphe dans la vie claustrale. Dès que la monogamie immaculée et sans passions ne sait plus satisfaire l'homme dans un cœur à cœur immuable, le féminisme est né. Suscité par l'égoïsme masculin, noble ou vil, esclave ou libre, impudique ou virginal, quel qu'en soit l'esprit, il existe, il progresse. Voici venir la triste Agar, suivie d'une grande multitude. Ce sont les profanées comme elle, comme elle errantes dans les déserts de l'abandon, de la honte, de la misère, et qui enfantent par représailles les Cléopâtres fatales et éperdues. Voici venir plus haut, cohorte nimbée d'or, les saintes du Christ. — Mais qui êtes-vous, anges et sphinx, sinon les avant-gardes de la radieuse phalange qu'il était réservé à l'humanité d'enrégimenter pour le service du bien, ou que notre fin de siècle naturaliste devait armer pour la guerre des sexes!

Les nouvelles amazones rencontrent dans les institutions poli-

tiques un appui considérable du fait de la démocratie égalitaire et émancipatrice, tandis que le *struggle for life* juxtapose sur le terrain économique la formidable concurrence de l'homme et de la femme, d'où il résulte que le féminisme actuel n'est ni plus ni moins qu'une revendication par la femme de son honneur et de son pain. Le railler, l'exécuter, reste toujours une ressource; mais qui sait si le rire de Voltaire n'a pas trouvé son maître dans la désolation universelle, et qui nous assure que les autodatés en effigie ne sont pas le plus dérisoire des anachronismes?

Le mouvement féministe est engagé. Il s'accélère et se généralise. M^{me} Dronsart, dont les tableaux historiques se recommandent par l'exactitude du détail, assure que le féminisme américain, — et il est considéré comme le père de tous les autres, — ne compte que vingt-cinq années d'existence. Or voici que déjà il occupe, avec les immenses États-Unis, des positions plus ou moins avancées dans toute la vieille Europe. N'est-il pas temps de compter avec lui, et aussi d'admirer les prodiges qu'il a accomplis de l'autre côté de l'Océan? En France même, le féminisme invite, — que dis-je? — il force l'attention du penseur soucieux de garantir la société contre des troubles qui la menaceraient certainement si l'on n'avait soin de retenir dans la vérité chrétienne les apôtres d'une cause juste.

On évitera d'ailleurs toute équivoque sur cette question brûlante, en éclairant l'opinion par les hautes vérités qui la dominent, à savoir, — comme nous l'avons fait observer tout d'abord, — que la dissociation du couple humain résulte, ainsi que tous nos autres maux, de leur source commune, et qu'ainsi on ne peut pas plus invoquer, contre le féminisme que contre les autres mouvements sociaux, l'argument tiré du plan primitif. L'économie primitive est brisée, et, quoi qu'en disent les prophètes de l'âge d'or, il est à craindre, si l'on juge de l'avenir par le passé, que les nations et les individus ne reconstitueront guère ici-bas que des à peu près et rencontreront toujours, dans les produits mélangés de la civilisation, des conflits à concilier. Le féminisme en est un; c'est une force aujourd'hui développée, qui se combinera désormais, bon gré mal gré, avec les éléments qui entraînent la société à des destinées inconnues.

De deux choses l'une, ou bien cette force entravera la marche, toujours difficile, du progrès, ou bien, — et c'est là notre espoir, — elle s'orientera dans des hauteurs saines pour contribuer au perfectionnement des peuples et des individus, en accomplissant l'œuvre pie des temps modernes qui n'est autre que la restauration intime du couple humain. — On dira, dans la suite de cette étude,

quels sont les gages sur lesquels s'appuient les espérances optimistes.

Abordons sans autre préambule l'examen des faits contemporains, ramenés à deux groupes sur lesquels portera tout l'intérêt de ces observations : le féminisme américain et le féminisme français.

I

Le beau travail de M^{me} Bentzon que tout le monde a lu, et dont, après un tel succès, l'éloge n'est plus à faire, donne une vision aussi nette que vivante des mœurs et de l'activité féminines aux États-Unis. C'est, entre les ouvrages parus sur ce sujet, le plus impartial, le plus complet, le plus clair et par conséquent le plus propre à servir de thème aux écrivains français qui étudient les questions féministes. Mais, tel quel, ce thème est très vaste et très suggestif surtout. La pensée en quête de renseignements utiles se verrait entraînée à des considérations véritablement immenses si elle voulait faire le tour de chaque idée qu'il remue. — On se contentera donc d'examiner ici quelques-unes des plus importantes parmi celles qui intéressent directement les préoccupations actuelles.

Tout d'abord, quel est le trait qui semble caractériser la femme américaine photographiée dans les divers groupes représentés par le merveilleux instantané de M^{me} Bentzon?

Ce qui distingue la femme d'action américaine, c'est une tendance à *se déssexualiser* pour se dévouer, substituant à l'amour des hommes l'amour de l'humanité. Ce caractère propre, gros de conséquences assurément très complexes, explique l'antipathie de tant d'hommes et de tant de femmes de tous pays, comme aussi il justifie également en sens inverse la faveur que d'autres témoignent. En France, — c'est à la France que nous ramenons nos observations, — l'Américaine n'est pas sympathique. Profondément pénétrée, comme toutes les nations catholiques, par des influences religieuses qui, chez les races latines, ont développé une distinction des sexes prépondérante, la France s'est fait un tempérament réfractaire aux tentatives d'unification qui se produisent dans le nouveau monde, et elle en accueille avec humeur les triomphes, d'autant plus qu'elle a, certes, connu le dévouement et qu'elle a vu fleurir les plus belles œuvres de la charité sous l'inspiration d'un zèle catholique foncièrement étranger au mouvement américain. Toutefois, certaines rumeurs sourdes, de plus en plus perceptibles, annoncent déjà que le phénomène constaté aux États-Unis pourrait bien s'étendre des races saxonnes aux races latines, et de l'Amérique

gagner la France, surtout si la France achève de perdre la foi aux croyances traditionnelles.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce que la déssexualisation? — C'est une tendance de l'homme et de la femme à oublier leur sexe pour établir entre les individus mâles ou femelles, non pas l'union à laquelle les convie leur diversité, mais une égalité séparatiste de plus en plus complète; tendance qui paraît bien barbare en notre beau pays de galanterie et d'amour, et qui l'est, en effet, puisqu'il faut, pour l'expliquer, créer un de ces néologismes fatidiques que la langue des penseurs sanctionne sans doute plus volontiers que les dictionnaires des académies.

Vouée aux œuvres qui l'enfièvent et qui s'exercent non pas derrière des grilles inconnues là-bas, mais à l'air libre, la jeune Américaine, disons-le sans détour, bien qu'elle oublie son sexe au souffle de l'altruisme, se dénature incontestablement et par là elle peut exercer des influences dont l'entraînement serait redoutable, car on ne s'attaque pas impunément aux beaux mystères du cœur. La religieuse catholique, étrangère à l'amour humain, le respecte et l'honore dans son symbolisme dogmatique; elle reste donc philosophiquement supérieure à la célibataire philanthrope d'outre-mer. Mais pour étudier sans parti-pris la métamorphose de la femme américaine, il convient de se placer sur le terrain de l'actualité et des faits. On s'aperçoit alors que l'égalité séparatiste des sexes est un phénomène accompli, temporaire, espérons-le, car il est de l'ordre de ceux que les sociétés engendrent dans les périodes de transition et de renouvellement. Des circonstances spéciales ont fait de la femme, aux États-Unis, les pionniers nécessaires et infatigables de la civilisation; de là l'habitude des exercices violents, le goût dès lors utile des sports virils, toutes choses qui devaient largement contribuer à l'oubli du sexe vite et franchement avoué par la tenue et par le costume. Elles coupent leurs cheveux, prennent la casquette, la chemise de flanelle, la jaquette tailleur, la cravate d'homme, gardant d'ailleurs la jupe, car l'honnêteté est dans leur nature. Ce costume masculin et décent est-il une pure excentricité, une simple mode? Assurément non. Les engouements qui durent et se généralisent ont des causes moins futiles. Peut-être ne serait-il pas sans intérêt de les rechercher, fût-ce au prix de quelques efforts. La pensée superficielle, dans la rapidité de ses conclusions ordinaires, est presque toujours surprise des découvertes qui la frappent, lorsque, plus sérieuse, elle quitte les surfaces pour sonder les profondeurs. Ainsi la méditation des choses féminines en Amérique, passant de la constatation des usages à l'étude de la religion et des institutions nationales et

enveloppant dans un cercle élargi les éléments d'une analyse plus complète, découvre dans la démocratie, dans les croyances, dans les mœurs publiques, des forces destinées à produire, par de nouvelles combinaisons, de nouveaux phénomènes. Celui qui nous occupe dérive de ces trois facteurs.

La situation économique, en séparant les hommes et les femmes pour les besoins de la conquête territoriale et agricole, n'avait pas trop de leurs bras divisés ici et là pour créer un monde nouveau avant de le peupler; donc primitivement pas d'unions et, partant, pas de distinction de sexe. L'individualisme démocratique succédant à la lutte ardente pour la vie incite encore au maintien du célibat, même dans les pays conquis ou l'homme et la femme, habitués à la séparation, se rencontrent sans se chercher dans le mariage. Enfin la religion protestante, qui impose au célibat la forme laïque libre, ajoute aussi un agent puissant aux causes multiples qui ont tant favorisé l'oubli du sexe, car l'ordre surnaturel n'exerce pas ici son contre-poids nécessaire, tandis que le catholicisme, même chez les peuples démocratiques et avec les mœurs qu'entraîne l'émancipation de la femme, conservera toujours les distinctions sexuelles dont sa doctrine, nettement formulée par saint Paul, réclame le symbolisme.

Le phénomène de déssexualisation qui s'est opéré en Amérique s'explique donc de lui-même. Mais si de la constatation du fait et après l'indication rapide des causes particulières qui l'ont produit on se risquait à un interrogatoire plus complet, essayant de faire marcher d'un pas égal la civilisation et la philosophie équilibrées l'une par l'autre, les difficultés ne tarderaient pas à se multiplier. Il se pourrait qu'en jetant un coup d'œil d'ensemble sur l'évolution enveloppante de la société contemporaine, on vînt à lire au frontispice de l'avenir les termes d'un inévitable dilemme : ou bien la démocratie de moins en moins chrétienne et de plus en plus oublieuse des formules métaphysiques et dogmatiques qui sont depuis mille huit cents ans la boussole de l'humanité, marchera vers une déssexualisation forcée, croissante, implacable, tôt ou tard mortelle à la race; ou bien en revenant à l'Église, elle retrouvera dans ces formules antiques le secret d'adapter les exigences d'aujourd'hui aux principes d'hier, et par ce retour philosophique aux vastes conceptions originelles, elle rentrera dans l'intégrité du plan divin — et vivra. Puisque le célibat, qu'on le veuille ou non, tend à s'imposer à un nombre toujours croissant d'individus dans les civilisations avancées, la démocratie chrétienne substituerait du moins au célibat qui dissocie le couple, unifie, identifie l'individu, et par conséquent stérilise les cœurs et les esprits aussi bien que

les corps, un célibat respectueux, dans l'ordre intellectuel et moral, des correspondances fécondes résultant de la diversité des sexes; peut-être rebaptiserait-on alors le célibat futur du nom si imprudemment bafoué et cependant à jamais glorieux qu'il portait autrefois lorsqu'il s'appelait la virginité chrétienne.

En attendant, le célibat se présente aux Etats-Unis sous une forme qu'il est bien permis de trouver déplaisante, lorsqu'on se rappelle le plan primitif. Le célibat économique rompt totalement l'union voulue de Dieu, or Dieu n'a pas fait l'homme et la femme pour s'égaliser isolément, mais pour établir entre leurs facultés diverses un échange fécond d'idées et de sentiments. Cependant, si l'oubli du sexe paraît être un mal en soi, il n'en reste pas moins acquis qu'on doit le regarder aujourd'hui comme un agent de progrès moral transitoire, et correspondant à l'état actuel des sociétés. Qu'il entraîne, en se développant, la perte de choses regrettées, qu'un à un les lambeaux d'un passé cher se détachent et tombent, nul n'y peut rien. Les gens d'autrefois récriminaient en vain, car ce sont les gens d'aujourd'hui qui font les mœurs. La déssexualisation, après avoir saisi le nouveau-monde d'abord, commence à tenter l'ancien. Les protestations s'élèvent; le fait existe, il agit, il marche imperturbablement, rien ne l'arrête dans sa voie silencieuse, sourde aux échos du respect humain, libre, conquérante!

Mais pourquoi nous effrayer? Le christianisme catholique, en pénétrant le mouvement, n'est-il pas susceptible de le ramener à des fins sublimes?

II

Parmi tant de clameurs ameutées, les plus retentissantes partent du dilettantisme furieux et châtié. Son omnipotence outragée dénie aux Américaines les dons artistiques; et, de ce chef, fulmine contre leur métamorphose barbare. En peinture, en musique, disent nos esthètes, le beau leur échappe; elles ne le sentent pas. L'idéal plastique et harmonique de la forme et des sons ne les subjugue pas, ces femmes, qui n'en sont plus! Et ce n'est pas, comme on le prétend, parce qu'elles appartiennent à un monde trop jeune qu'elles ne sont pas artistes, mais parce que l'annihilation du sexe leur ôte le sentiment esthétique, car le sentiment vient de l'amour, et sans le sexe il n'y a pas d'amour. — Assurément; mais qu'y faire? L'évolution sociale a ses rigueurs; il en est d'implacables. Sur les avenues fleuries du progrès, les roses gardent leurs épines. Il semble qu'un arrêt cruel interdise aux générations orgueilleuses la

jouissance simultanée de tous les biens laborieusement conquis. Nous avons la main trop petite pour serrer les gerbes nouvelles avec les palmes d'antan. De même que les moissons de nos champs se consomment successivement, celles d'hier naissant sur la poussière de celles de demain, ainsi les floraisons du progrès ne sont point immortelles, et dissemblables en sont les fruits. Il y a là une loi que nous sommes trop enclins à oublier. Le trésor incorruptible de l'humanité ne se forme, d'ailleurs, que dans l'ordre moral. Consolons-nous; l'humanité y tend, elle y marche, et quand le christianisme aura pris possession de la démocratie qui ne peut pas se passer de lui, alors le vrai progrès, le seul, le progrès moral l'élèvera vers les altitudes supérieures : la société est obligée de les atteindre si elle veut goûter aux biens qui furent çà et là l'apanage d'aristocraties détruites et que l'effort transitoire de l'évolution actuelle cherche à assurer aux démocraties pacifiées et vertueuses.

Revenons à l'Amérique et aux Américaines. Avant de savoir ce que valent contre elles les fureurs de l'esthétisme, il importerait de considérer un peu les obligations de leur vie. N'ont-elles pas besoin, par exemple, d'acquérir les habitudes masculines qui sont naturellement contraires à leur sexe? Dans les conditions de l'activité qu'elles exercent aux Etats-Unis, est-il possible qu'elles les dédaignent, et les eussent-elles si bien acquises sans nécessité? Tout nous montre à quel point elles réussissent à développer les qualités qu'en France l'homme seul possède. Voyez les clubs si nombreux et regardez comment les femmes s'y comportent; elles y sont aussi paisibles que les hommes les mieux rompus à la vie publique. Les associations féministes de toutes sortes croissent et se multiplient de jour en jour; il règne entre leurs membres une entente qui étonne les Françaises; on y discute des questions que l'ancien monde paraît attribuer à l'homme, par droit de monopole intangible; on y connaît une discipline exacte. Les femmes, masculinisées par le goût de l'activité extérieure, le sont encore par l'émancipation dont elles jouissent, par l'influence qu'elles exercent dans les matières auxquelles, en Europe, elles demeurent tout à fait étrangères. On rencontre chez elles des virilités inouïes. Elles font la police, obtiennent justice, défendent la veuve et l'orphelin : elles sont les chevaliers de la démocratie.

On leur reproche de ne pas être *artistes* et on dit : c'est l'oubli du sexe qui fait ici échec à l'art. Théoriquement, la plainte est juste; pratiquement, est-elle légitime? N'est-ce pas plutôt le courant démocratique qui agit en ceci et entraîne l'art à des transformations inévitables? N'est-ce pas sa force saine qui transforme l'esthétisme quintessencié en une sorte de dilution qui paraît fade aux

déliçats, mais qui devient susceptible d'abreuver les masses? Les Américaines philanthropes ne bannissent point l'art. Sans connaître les hautes spéculations de la philosophie, elles arrivent, par le bon sens et par le cœur, aux mêmes conclusions que le génie, et elles pensent, avec La Mennais, que « l'art pour l'art est une absurdité¹ ». Elles voient dans l'art une parcelle d'idéal réalisé, elles s'appliquent à la recueillir pour consoler les déshérités. Ainsi compris, l'art, grâce à leurs efforts, trouve des fervents dans les rangs les plus humbles de la société, témoins ces ouvrières qui emploient leurs économies à l'acquisition de photographies de tableaux, et ces filles de cuisine qui lavent la vaisselle en pensant aux livres que la bibliothèque roulante va leur apporter. Ce ne sont pas des esthètes en ivresse ni des dilettante éperdus; ce sont des cœurs sensibles au beau qui prennent l'art comme une récréation fugitive, comme une récompense forcément éphémère, comme un encouragement rénovateur, et non point comme un délire enveloppant et mortel. Elles croient que la terre est le lieu de l'action, non celui de l'extase; elles pensent que l'esthétisme dilettante est fatalement corrupteur des peuples, parce que les individus qui composent les foules ne possèdent personnellement ni le génie ni la vertu suprême, double condition rarissime, en tous les cas toujours très relativement remplie, en matière d'art, pour conserver la suave innocence esthétique. Sages et judicieuses, ces Minerves américaines apprécient sainement les besoins indestructibles de l'âme humaine, et elles cultivent, non pas l'esthétisme qui heureusement n'a pas encore régné chez elles, mais le sentiment populaire de l'idéal qu'elles cherchent à développer. Il leur paraît injuste de confondre l'esthétisme avec un idéal d'art. Ne semble-t-il pas, en effet, que, sous l'empire des démocraties modernes², la nécessité de bannir l'esthétisme pour s'attacher à l'idéal est d'autant plus pressante que l'esthétisme contemporain subit davantage les subordinations naturalistes qui en sont l'essence? Dans les sociétés où il possède jusqu'à la folie les littérateurs et les artistes, voit-on revivre sous son influence le sentiment de l'idéal? Quand la sensation joue dans la délectation esthétique un rôle prépondérant qui la matérialise, le culte du plaisir triomphe, — et alors, malheur à l'idéal! C'est Taine qui le dit (et cependant il ne passe pas pour un ascète farouche ou un Savonarole irrité) en ces pages charmantes qui retracent le magnifique épanouissement d'art provoqué

¹ La Mennais, *De l'art et du beau*, p. 10.

² Il ne faut jamais confondre les démocraties modernes pures avec les démocraties de l'antiquité, qui avaient des esclaves et étaient, par conséquent, bel et bien des aristocraties.

par les Médicis avec une pléiade de talents incomparables. Taine indique, à cette époque florentine, la pente fatale sur laquelle on va glisser « par le culte du plaisir », qui est toujours la conséquence de l'esthétisme :

« Ici percent, dit-il, avec le paganisme restauré, l'allégresse épicurienne, la volonté de jouir quand même et tout de suite, et cet instinct du plaisir que la sérieuse philosophie et la gravité politique avaient jusqu'ici tempéré et contenu. Avec l'Arioste, l'Arétin et tant d'autres, on verra bientôt arriver la débauche voluptueuse, le scepticisme déclaré, plus tard le dévergondage cynique. Ces heureuses et délicates civilisations qui s'établirent sur le culte de l'esprit et du plaisir, la Grèce du quatrième siècle, la Provence du douzième, l'Italie du seizième, n'étaient pas durables. L'homme y manquait de frein. Après un vif élan d'invention et de génie, il s'échappait vers la licence et l'égoïsme; l'artiste et le penseur dégénérés faisaient place au dilettante et au sophiste ¹ ».

N'avons-nous pas, au dix-neuvième siècle, nos Ariostes et nos Arétins? Ne sont-ils pas mille fois plus dangereux aujourd'hui qu'alors, puisqu'au lieu de ne paraître, comme au seizième siècle, qu'au sein des aristocraties, parmi le groupe restreint des grands seigneurs, ils pullulent dans tous les rangs sociaux chez les peuples démocratiques? L'Américaine philanthrope conçoit l'idéal sous sa forme altruiste, dans la fleur de charité dont elle égrène les pétales sur la terre ingrate foulée par les petits et les déshérités. A ceux-ci elle offre précisément la coupe de l'idéal.

Mais cela semble nouveauté. M^{me} Bentzon elle-même s'en étonne. Après avoir décrit Wellesley, le superbe collègue, elle se demande s'il n'y a pas un inconvénient grave à faire vivre pendant quatre ans dans un véritable palais des jeunes filles destinées à mener ensuite une existence plus que modeste. N'est-ce pas le règne de l'esthétisme qui soulève une pareille question, n'est-ce pas l'abus qui compromet ici l'usage? Refuser l'idéal à son heure, c'est exposer le cœur humain, prisonnier des instincts, aux suggestions, aux excès réalistes, c'est faire le procès de la culture, c'est couper les ailes, c'est voiler les rayons. Les couvents ont été beaux, autrefois, quand ils étaient riches; de nos jours la chapelle y reste soignée, décorée : c'est pour honorer l'hôte divin, sans doute, mais c'est aussi pour donner, par ce luxe innocent, une idée d'élégance, c'est-à-dire une notion d'idéal.

Quels que soient, du reste, les avis sur les conséquences et le

¹ Taine, *Voyage en Italie*, t. II, p. 133.

préjudice que porte à l'esthétisme l'oubli du sexe, il est positif que si l'on compare la tentative américaine à l'effort contraire que la littérature contemporaine affole en France, on est bien forcé de reconnaître que c'est un très grand mal de ne voir jamais chez la femme que le sexe et dans les rapports de l'homme et de la femme que la sensation.

Du reste, la déssexualisation, qui serait, en effet, un malheur, une décadence innommable avec le matérialisme, se prête à devenir, au contraire, une véritable force dès qu'en supprimant l'esclavage sensuel elle rend à l'âme une vitalité magnifique dans l'esprit et dans le cœur. Elle peut très bien ne pas détruire la sympathie de l'homme et de la femme; elle ne l'atteint pas irrémédiablement, si l'on en juge par les conséquences qu'elle présente aux Etats-Unis. Telle qu'elle y existe, elle tend beaucoup plus à la sympathie que la volupté égoïste.

Peut-être la destinée qui tisse nos jours de misère et de gloire ne s'est-elle servie de la déssexualisation philanthropique indépendante que pour mettre à portée de tous les esprits les grandes vérités que les vieilles formules trop sublimes tenaient trop au-dessus de nos fronts courbés. La déssexualisation laïque altruiste ne devient-elle pas une espèce de virginité naturelle plus accessible? Pourquoi ne contribuerait-elle pas à populariser son aînée, la virginité surnaturelle dont nous parlions tantôt? Les vérités religieuses n'ont-elles pas pour habitude de se laïciser en se vulgarisant, comme la loi morale du Christ devenue la loi morale universelle du monde civilisé? Quand elles pénètrent la multitude après avoir été l'apanage exclusif d'une élite restreinte, n'est-ce pas alors qu'elles triomphent? C'est bien ce qui s'est produit surtout pour la fraternité. Sans doute les soldats, dans le premier éblouissement causé par la victoire, oublient le chef à qui ils la doivent; mais leur ingratitude passagère ne sert qu'à renforcer leurs acclamations prochaines. Célibat pour célibat, qui sait si, peu à peu, l'on ne préférera pas à la virginité indépendante avec l'oubli du sexe, la virginité chrétienne qui peut très bien ne pas être la rupture de l'homme et de la femme, qui n'entraîne pas l'agamie morale et qui doit, tout au contraire, cimenter des unions spirituelles et fécondes, telles que les saints les ont réalisées?

S'ils furent très certainement asexués dans leurs sens, leur âme garda du moins la dualité typique qui les rend participants aux splendeurs de la Trinité, et qui fut même très favorable aux arts, puisque la renaissance italienne se donne pour père précisément le grand mystique d'Assise, François l'Ascète!

La déssexualisation féministe n'est pas autre chose qu'un essai

d'assainissement physiologique et psychologique à la fois, opéré par une réaction vigoureuse contre la sexualisation excessive et désordonnée dont nous souffrons et qui amoncelle entre l'homme et la femme des haines farouches. Le joug de la volupté fausse les suprêmes ressorts de l'âme. Tout ce qui peut contribuer à la dégager doit être considéré comme un bienfait social, et il est assez naturel que le triomphe croissant de la fraternité soit favorable à cette camaraderie noble et pure qui fait, chez les peuples jeunes, de certains hommes et de certaines femmes, non plus des amants, mais des frères. Couples puissants, couples féconds de l'avenir, les esthètes eux-mêmes ont besoin de votre sang pour régénérer leur race étiolée, névrosée! Le jour approche où l'homme efféminé sera heureux de refaire ses muscles, et *c'est dans la virilité de la femme* qu'il retrempera la sienne!

III

A quoi les Américaines doivent-elles la faculté d'accomplir les grandes œuvres qu'elles ont entreprises? Qu'est-ce qui maintient entre elles la bonne intelligence si rare, dit-on, et non sans raison, dans les associations féminines? Comment imposent-elles à leurs compatriotes ce respect si frappant en Amérique et qui, en France, se pratique seulement d'homme à homme? Comment réussissent-elles dans leurs tentatives de coéducation qui sont très remarquables? Est-ce que leur succès, dans toutes ces choses, ne résulte pas, en grande partie, de la franche fraternité qui règne dans les sociétés américaines déssexualisées?

Les conséquences de ce fait sont énormes. C'est lui qui autorise les femmes laïques à exercer les œuvres de zèle en plein soleil, sans murailles, ni tours, ni grilles, sur le plus vaste pied qu'il soit possible d'imaginer, et en portant des secours innombrables, physiques, intellectuels, moraux sur tous les domaines.

Nobles croisés, apôtres héroïques, elles touchent à tout; elles ouvrent des écoles, bâtissent des collèges somptueux, tiennent des prisons, exploitent des fermes-modèles, créent des œuvres pour tous les besoins, logements d'ouvriers, cercles d'ouvrières, assistance des enfants abandonnés, refuges des étrangers indigents, discipline des vagabonds, éducation des nègres, des Indiens, moralisation de tous les vices, sociétés de tempérance, soins de toutes les maladies, elles ont même consacré un hôpital spécial aux ivrognes, elles organisent des clubs littéraires, artistiques; du haut en bas de l'échelle sociale, depuis les salons jusqu'aux étales,

depuis la salle d'asile jusqu'à l'Université, elles passent des grands aux petits, comme pour cimenter ensemble toutes les pierres brutes ou taillées de l'édifice social, et comme pour unir par je ne sais quel contact intime et profond les fractions éparses de l'âme humaine. Toutes les œuvres magnifiques dont les femmes s'occupent ont été fondées par elles, et ce sont elles qui les entretiennent de leurs deniers, ou plutôt de leurs dollars, car elles y emploient des fortunes royales. Aussi, par un de ces effets heureux que le bien multiplie, la déssexualisation à pente généreuse n'a pas peu contribué à tempérer en Amérique la haine du capital. Enfin, elles imposent le respect aux hommes, et c'est ici qu'on se réjouit surtout de la métamorphose bienfaisante qui transforme leurs rapports, ici qu'on en admire les plus beaux fruits, car, en se faisant respecter, les femmes attachent le respect à tout ce qu'elles touchent, et comme elles touchent à tout, en tout elles le sauvent.

Les clubs de femmes n'excitent pas un sourire en Amérique. Leur influence est acceptée et fertile partout où elle agit, et sous quelque forme que ce soit. Les « oratrices » se font écouter. Toutes ne possèdent pas l'éloquence sans laquelle la plus juste thèse ne tient pas, chez nous, vingt personnes assemblées : On les suit parce qu'elles traitent des sujets sérieux et parce que le dilettantisme n'exerce pas là-bas l'action délétère qui, en France, ne tend à rien moins qu'à détruire la puissance des idées et procède très directement de l'outrance de la sexualité. Les oratrices américaines ont l'intelligence des sujets qu'elles étudient, l'art de les présenter selon le point de vue de l'auditoire, la foi en leur thèse ; elles ont surtout le zèle désintéressé que la défense d'une grande cause inspire à ceux qui lui ont dévoué leur vie.

Si, d'ailleurs, la femme savait s'astreindre, aujourd'hui qu'elle veut parler aussi à l'Europe, à ne traiter que des thèmes honnêtes et justes, avec compétence, dans le but généreux de faire le bien, elle exercerait sur la société de l'ancien monde une action que Dieu peut-être attend d'elle. Peut-être détrônerait-elle, çà et là, le vieux tyran qui s'appelle la raillerie. Peut-être extirperait-elle quelques germes du scepticisme qui nous tue, et parviendrait-elle encore à restaurer publiquement la dignité de la femme chez quelques types marqués, ramenant peu à peu dans l'esprit des hommes le respect que tous ont plus ou moins désappris, que certaines féministes professionnelles achèvent de perdre par leurs excentricités, leurs utopies, leurs revendications impossibles ou haineuses, et qu'un moraliste et un penseur éminents, Legouvé et Le Play, ont à si juste titre considéré comme le facteur de notre relèvement social. — Le respect est bien près de l'amour. Qu'il renaisse parmi nous

en transformant l'affection conjugale, en remettant les sens dans leurs frontières, en rétablissant le culte du célibat honnête! Dans *le respect public* de la femme mariée ou non mariée, on retrouvera les doux accords de l'amour dans le mariage, dans la fraternité humaine et dans la divine charité.

C'est à cette action qu'il importe de convier le féminisme français. Il peut accomplir, ou tout au moins favoriser par une forte influence la plupart des innovations désormais inscrites en tête du programme social, innovations souvent risquées, et qui réclameraient, pour tourner à bien, des conditions de sécurité rigoureuses. La coéducation, par exemple, dont il est tant parlé aujourd'hui, que les uns redoutent, que d'autres désirent, qu'en droite philosophie il est difficile de ne pas approuver, au moins spéculativement, dès qu'on fait rentrer l'institution de la famille dans le cadre du plan primitif; — car dans la famille, frères et sœurs s'élèvent ensemble, — la coéducation, dis-je, a fait un pas en Amérique, grâce aux femmes qui l'ont essayée très prudemment et sous la sauvegarde des mœurs spéciales à leur pays.

La coéducation fleurit en Amérique sans inconvénients entre Indiens; nègres ou blancs. On la déclare impossible en France. Sans nul doute, elle y serait en effet très difficile à faire accepter, non seulement parce que d'infâmes promoteurs l'ont odieusement déshonorée, mais aussi parce que les mœurs nationales ne s'y prêtent pas. D'une part, l'incrédulité publique et officielle lui oppose, dans l'Université, une entrave insurmontable, alors qu'aux États-Unis les principes chrétiens gouvernent l'école; d'autre part, dans les établissements religieux, on ne pourrait la pratiquer qu'après avoir bouleversé tout ce qui existe, attendu que le système de la séparation des sexes y régit toutes les institutions éducatrices. Du reste, les essais publics de coéducation, officielle ou libre, seraient à l'heure actuelle extrêmement chanceux dans les deux camps, à cause de la sensualité universelle propagée par les lettres et les arts et qui a vicié le tempérament national. La rencontre de l'homme et de la femme n'échappe aux inconvénients qu'elle offre que dans deux milieux : en sont exempts les êtres simples doués d'une animalité saine et que n'a pas pervertis une imagination dissolue, ou bien les êtres supérieurs qui se sont élevés par une dogmatique transcendante au-dessus des régions troublées de la chair. La salubrité physiologique et psychologique des femmes qui l'ont essayée aux États-Unis dans une atmosphère réellement salubre, avec des [êtres] sains aussi et simples, sous l'autorité de la morale chrétienne, a permis à ces tentatives de s'exercer et de réussir; de sorte que la coéducation paraît devoir

ses succès ou son développement heureux en partie au progrès de la déssexualisation, en partie au maintien des croyances chrétiennes, et il y a assurément entre ces deux systèmes une corrélation profonde, favorable à l'un comme à l'autre. Les Américaines le savent si bien, qu'elles n'essayent la coéducation que là où la déssexualisation est fortement établie. On ne l'applique qu'aux sujets physiquement et moralement bons, jamais à l'enfance mauvaise. La société de l'homme et de la femme, si libre en Amérique, y est extrêmement redoutée dès qu'elle pourrait associer des créatures viciées. En pareil cas, ce jugement sûr qui naît de l'honnêteté sincère et qui gouverne les associations bienfaisantes aux États-Unis relève les grilles abattues et sépare inexorablement les sexes.

L'attention des penseurs ne méditera pas en vain les remarques de M^{me} Bentzon. Elles empruntent aux expériences d'un grand peuple de graves arguments contre les essais de coéducation qu'on tente chez nous précisément là où l'Amérique, dont on se réclame, les proscriit énergiquement. Les abominables résultats, qui ont fait récemment tant de bruit en France, ne prouvent donc rien contre le système de la coéducation. Ils indiquent seulement que les tentatives concluantes exigent une atmosphère honnête, des sujets simples, une religion forte; ils démontrent que les sociétés malades, impies et dissolues rencontrent dans la précoce immoralité de l'enfance, dans la complicité des mœurs et l'incrédulité des maîtres, des obstacles capitaux qui déjouent par avance tous les essais publics de coéducation. Quelle que soit donc l'opinion adoptée en principe par les esprits très divisés sur cette grave question, en fait ils s'accorderont sur un point, à savoir que, même si les pontifes actuels de la coéducation en France n'avaient pas compromis en d'inconcevables excès ce système d'éducation, il ne saurait être inauguré sous le règne du naturalisme, notre souverain. Pour en faire bénéficier l'école populaire, il faudrait le double concours d'une déssexualisation avancée en même temps que d'une rechristianisation nationale : or, toutes les tendances actuelles sont contraires à cette double condition de succès. — Il est donc probable qu'en France les essais publics de coéducation, impraticables jusqu'à nouvel ordre, sont pour longtemps ajournés.

Cependant quelques femmes chrétiennes et progressistes ont aussi pensé à préparer discrètement dans notre pays l'entrée de l'éducation dans les voies nouvelles qui s'ouvrent et où il importe tant de ne pas s'engager sans préparation. Les *Dames du préceptorat chrétien* se proposent de porter ce système, en raccourci et par occasion, au sein des familles où elles seront appelées. Là, sous

une surveillance assidue, dans des milieux de choix, pourquoi ne garderait-on pas les frères et les sœurs jusque vers l'âge de douze ou treize ans sous la pure et douce influence d'une femme-précepteur? On ferait ainsi dans de bonnes conditions des essais privés très opportuns et qui ne seraient pas inutiles si la coéducation doit passer dans les mœurs tôt ou tard.

IV

Si la France n'a pas apprécié à sa juste valeur le grand mouvement de la femme en Amérique, ce dédain s'explique surtout, d'ailleurs, par les différences de religion et de mœurs qui séparent les deux pays. Il s'entretient, dans le camp religieux réactionnaire, par les parallèles superficiels couronnés de conclusions arbitraires; dans le camp laïque progressiste, par les incongruences d'une société qui a longtemps voulu et espéré démocratiser l'homme, mais non la femme. Dans l'ordre des comparaisons religieuses usuelles, on a vite fait d'attribuer aux différences de croyances les qualités et les défauts de la France ou de l'Amérique, et voilà le monde catholique français en défiance contre le monde protestant américain. On n'admira pas les Américains parce qu'on croirait du même coup admirer le protestantisme. Dans les groupes indépendants libres penseurs, on ne l'admira pas davantage, parce que l'homme, malgré quelques exceptions plus tapageuses que sincères, n'accepte pas l'émancipation de la femme, qui est une concurrence. Dès qu'on approfondit tant soit peu les motifs qui ont tenu en suspicion le nouveau monde chez les catholiques et chez les libres penseurs, il serait juste de revenir à la sympathie, car l'antipathie préexistante résulte, en matière religieuse ou sectaire, d'une équivoque, et, en matière de mœurs, elle repose sur un anachronisme trop usé pour résister longtemps.

Observe-t-on ce qui se passe dans l'Amérique protestante, on enregistre des faits qui déconcertent l'opinion. D'après les statistiques bien renseignées, on ne compte pas moins de mille sectes aux États Unis; on voit régner entre ces différentes Eglises, ou plus exactement entre ces divers clochers, une entente assez parfaite pour grouper entre elles ces innombrables sectes sur le terrain de la charité. Elles font leurs œuvres côte à côte, souvent même ensemble. « Vous voyez bien, s'écrient dès lors les ennemis de l'Église, que le règne des sectes est excellent : au lieu de nuire à l'union, il la cimente. Les sectes s'accoutument de la variété des esprits, elles acceptent avec sagesse la multiplication inévitable

des points de vue humains : toute la gamme des idées donne ainsi sa note dans le beau concert des œuvres organisées par d'intelligentes fondatrices respectueuses de la liberté individuelle. » Et alors la libre pensée, bien décidée d'ailleurs à ne pas permettre que la liberté individuelle, si encensée lorsqu'elle sert à combattre l'Église, s'affirme dans les mœurs par l'émancipation de la femme, la libre pensée, dis-je, soulève une tempête d'applaudissements en faveur des sectes de l'Amérique. Or, si les libres penseurs applaudissent, les croyants ne savent mieux faire que de siffler. Dès lors la badauderie générale exploite, pour le malheur de la vérité, cette belle manifestation d'union. Détachée de ses causes, elle se tourne contre le principe de l'unité et engendre des conséquences philosophiques qui augmentent l'horrible confusion intellectuelle dans tous les camps. La libre pensée proclame à sons de trompe que les fruits de l'hérésie sont bien meilleurs que ceux de la vérité, et certains catholiques, aveuglés par une manœuvre dont ils sont les dupes, ne s'aperçoivent pas que ce qui agit si efficacement en Amérique, ce n'est pas l'erreur, mais bien, au contraire, les contacts de la vérité. D'où vient, en effet, l'union charitable des sectes ? Elle vient assurément des points communs qui rapprochent, non de ceux qui divisent ; elle résulte des vérités évangéliques que l'hérésie protestante a conservées, et non des erreurs qu'elle y mêle.

Quand les sectes ont des représentants comme les femmes américaines, en qui la passion de la charité allume vraiment les feux du divin amour, les âmes de ces apôtres empruntent au ciel sa force d'union, tandis que lorsqu'on voit, au contraire, des catholiques qui croient tous aux mêmes dogmes se diviser sur les opinions secondaires et fomenter entre eux la haine, l'indiscipline, la guerre, il est bien permis de jeter un regard d'envie là-bas, sur la terre encore heureuse où fleurit si belle l'union des femmes pour le bien. A force d'aimer, celles-là conquerront la foi complète ; à force de haïr, ne finirons-nous pas par la perdre ?

L'hôpital de Baltimore nous offre le type d'une association religieuse et laïque dont les membres appartiennent non seulement à des sectes différentes, mais à différentes religions. Ici les *nurses* protestantes travaillent avec les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. On remarquera, du reste, que les rapports respectifs des divers membres sont réglés selon les droits que l'Église n'abdique jamais et qui impose sa suprématie dans les collaborations entre protestants et catholiques. C'est la Supérieure Religieuse qui exerce « aimablement » une autorité inflexible. Ainsi les associations charitables qui, selon la pensée de Léon XIII, s'établissent avec le

concours de toutes les bonnes volontés, peuvent exister là-bas non seulement entre les différentes confessions protestantes, mais entre les sectes et l'Eglise, car elles sont toutes éminemment religieuses, et lorsque l'élément catholique y est représenté, c'est lui qui prime.

En France, les œuvres sont confessionnelles : ou catholiques, ou protestantes, ou juives. Quand elles ne sont pas confessionnelles et associent des membres d'opinions différentes, on les intitule « neutres », et cela signifie qu'elles sont athées; voilà pourquoi les catholiques sont forcés chez nous de les négliger. En Amérique, dans les écoles non confessionnelles, dans celles, par exemple, qui correspondent à nos établissements neutres, on ne demande pas de profession de foi, on n'en exige aucune de la part des enfants. Est-ce indifférence? — Nullement. Par suite d'un accord tacite et unanime, les grands principes de la foi chrétienne *ne sont pas discutés*, précisément parce qu'*ils sont acceptés*; et c'est d'après eux qu'on élève la jeunesse. Dans ces écoles mélangées que nous pouvons très bien comparer à nos écoles dites neutres, puisqu'elles ne se rattachent formellement à aucune confession particulière, la neutralité, au lieu d'être athée, s'applique fidèlement à rester chrétienne. Les enfants y lisent la Bible, ils y font la prière en commun, et parmi ces femmes qui les instruisent, venues de toutes les sectes pour unir leurs efforts dans l'accomplissement du bien, il n'y en a pas une seule qui soit ce que nous appelons « neutre » : elles croient toutes aux grandes vérités évangéliques, elles en pénètrent l'enseignement qu'elles donnent. Certains catholiques sont réellement bien malavisés quand ils leur refusent une équitable admiration, qui serait de leur intérêt même.

Si des antipathies religieuses nous passons aux antipathies de mœurs, elles sont grandes entre la femme américaine et la femme française. Celle-ci est encore gouvernée, dans notre société moderne, par des lois publiques et privées de l'ancien régime fortement ancrées dans l'esprit de l'homme. On doit observer cependant que des changements s'opèrent. La vie pratique a des exigences inexorables, des revanches inévitables. Dans une société individualiste, les hommes ont eu beau ne reconnaître légalement et effectivement que leur individualisme à eux, l'égoïsme masculin impliquait l'autre, et il faut bien avouer aujourd'hui que l'individualisme de la femme, né de celui de l'homme, se dresse contre l'homme et s'élève peu à peu, non pas sans doute bien menaçant pour ses droits, — car la raison du plus fort est toujours la meilleure, — mais fatal assurément à son bonheur.

Quoi qu'il en soit, la femme française imite déjà l'Américaine dans ses mœurs et l'imitera de plus en plus, par la force même de

l'impulsion démocratique accélérée. Elle exerce le professorat dans l'Université qui a créé pour elle des lycées de filles ; elle occupe un grand nombre de places dans nos administrations publiques ou privées ; elle fait de la médecine, de l'agriculture, des affaires ; elle remplit les ateliers de peinture et de sculpture ; elle vient de se faire ouvrir, non sans quelque bruit, l'École des beaux-arts ; bref, elle quitte l'aiguille, c'est-à-dire qu'elle s'élève du métier à la profession, et, dans la profession, elle brigue tous les emplois de l'homme ; partout elle commence à le suppléer, à le remplacer même en certaines occupations paisibles où ses qualités d'ordre, de patience, son esprit de passivité, d'application, excellent et lui ont fait déjà une sérieuse concurrence.

V

Ce qui ressort de l'étude du féminisme américain, c'est qu'il n'inscrit pas en tête de son programme le chapitre des revendications ; par là surtout, — nous aurons l'occasion de le démontrer, — il se distingue du féminisme français, lequel a, sur ce terrain, des raisons de combattre qui ne seraient pas motivées aux États-Unis. Des considérations particulières à ce point de vue feront l'objet d'un examen attentif et offriront des observations instructives.

En attendant, contentons-nous de remarquer avec M^{me} Bentzon qu'en Amérique les femmes dévouées à la cause revendicatrice (il y en a quelques-unes cependant) sont toutes de mœurs irréprochables et ne mêlent pas à leurs plaintes les fureurs révolutionnaires qui, lorsqu'elles se produisent, s'attirent de dures répliques et compromettent les réclamations les plus légitimes. La grande leçon du féminisme américain est, pour les femmes embarrassées de loisirs tristes et de forces stériles, un encouragement à l'action, une leçon d'apostolat. En occupant ces loisirs et en exerçant ces forces, les femmes françaises se mettront au niveau des Américaines, obtiendront le respect qui honore magnifiquement leurs sœurs d'outre-mer, donneront crédit et autorité à leurs ambitions opportunes. Et l'on doit observer qu'en France, où la femme ne jouit pas de droits nécessaires, il ne serait pas équitable de blâmer l'effort qu'elle fait pour les obtenir de la législation.

Qu'elles sont belles les qualités de ces Américaines généreuses ! Des convictions inébranlables les préservent du respect humain ; aucune crainte du ridicule ne les retient ; leur tact exquis obtient soumission des pires indisciplinés. Elles ont l'esprit et l'art du

commandement. Dans ce pays de la liberté, elles s'entendent à gouverner comme ailleurs, mieux qu'ailleurs. Elles se souviennent que la fermeté est un élément essentiel de la bonté et savent que, au contraire, la sensibilité lui est néfaste. Judicieuses et éclairées, le bon sens avec la connaissance profonde de la nature humaine se manifeste dans leurs œuvres. C'est ainsi, par exemple, que dans cette patrie de la coéducation et de la camaraderie des sexes, on redoute tellement les hommes au milieu des malheureuses femmes tombées, que le médecin lui-même est une femme. On a raison : l'homme le plus bienfaisant est un danger à la prison, à l'hôpital, à l'asile d'aliénées.

Parlerons-nous de l'héroïsme des Américaines ? Quelle dramatique et touchante odyssee que celle de miss Fletcher chez les Indiens ! Elle donne sa vie à l'une des œuvres les plus considérables qui aient été entreprises en Amérique, l'œuvre qui tend à résoudre le grand problème du rapprochement des races. Elle passe des années à étudier l'ethnologie, l'archéologie, la musique des Omahas, car c'est par leur amour de la musique, étrangement barbare d'ailleurs, que miss Fletcher essayera de gagner la confiance des Indiens. « Ces longues recherches, dit M^{me} Bentzon, la forcèrent de vivre au milieu des Indiens, dans quelles dures conditions, il faut le lui entendre conter, si modeste, si oublieuse de soi qu'elle puisse être. Un témoignage visible de ses souffrances frappe les yeux avant qu'elle ait parlé ; elle boite, — infirmité glorieuse comme une blessure reçue au feu. C'est la trace d'une maladie grave qu'elle subit sous la tente, soignée par les Indiens... »

En Amérique, les existences actives sont légion. En France, assurément, il ne pourrait y en avoir autant, et il faut s'en féliciter, car le nombre des femmes célibataires, jeunes ou vieilles, n'est que trop considérable ; il l'est moins cependant que parmi certaines populations très denses du nouveau monde. Le féminisme a le devoir de protéger cette phalange abandonnée, de la consoler, — de l'utiliser.

L'évolution que les femmes ont opérée aux États-Unis sera difficile à réaliser en France, bien qu'on y trouve actuellement presque tous les besoins de la jeune Amérique engendrés par les progrès de la démocratie ; mais des différences énormes entre les deux pays accumulent chez nous les difficultés. Tandis que la terre d'Amérique offre encore à l'extension de la société les vastes espaces de la prairie, dans l'ancien monde, au contraire, toute la place est occupée ; si, çà et là, cependant, on rencontre quelques champs improductifs, ce sont ceux que les ruines du passé encombrant sous forme de préjugés tenaces et qu'il faudrait extirper du terrain

avant l'ensemencement nouveau : grave obstacle qui multiplie les entraves et allume une guerre sourde ou déclarée. Entre les partisans d'hier qui veulent sauver l'ancienne loi et les partisans de demain qui cherchent à lui substituer la nouvelle, le progrès ne trouve pas sa voie. Il ne convient pas aux femmes de France de s'engager sans discernement dans une téméraire imitation. Le mouvement féministe n'aurait aucune chance de succès s'il calquait servilement son programme sur le programme américain.

En politique, par exemple, ne serait-ce pas une insigne folie que de prétendre à l'égalité des droits? Ce n'est pas à une époque où les excès et les inconséquences du suffrage universel se font si vivement sentir qu'il faut parler de donner le vote aux femmes. Du reste, il y a des femmes en Amérique qui ne le désirent pas ; on peut voir néanmoins combien elles agissent sur l'esprit public. Ce qu'il importerait d'imiter, ce sont les associations charitables de femmes non mariées et mariées, au lieu de continuer à croire que toutes les œuvres de zèle ne sauraient appartenir qu'aux cloîtres et que le monde ne peut vivre que de plaisirs. Il faut que les femmes du monde mettent la main au travail de moralisation exigé d'elles par le malheur des temps. Elles n'innoveraient certes pas, elles reproduiraient de beaux mouvements de l'histoire. Si, à propos des mœurs touchantes qui règnent dans les clubs aux États-Unis, M^{me} Bentzon remarque avec justesse que ces usages rappellent les scènes qui se passaient chez les premiers chrétiens, il ne serait pas moins exact d'observer que les femmes chrétiennes, en s'adonnant à la bienfaisance, continuent traditionnellement la belle action de charité qui a fait la gloire de l'Eglise et de la France. Sans remonter plus loin que le dix-septième siècle, et même sans sortir du nôtre, il est facile de retrouver dans les annales modernes et contemporaines des pages singulièrement glorieuses et suggestives.

Au dix-septième siècle, les femmes françaises, sous l'émulation de saint Vincent de Paul, ont émerveillé le monde par les prodiges de leur charité. Si l'on veut avoir une idée de ce qu'elles ont pu accomplir dans une société quand elles ont galvanisé la grande vocation généreuse qui est de tous les temps, il suffit de lire les beaux volumes que l'abbé Bougaud a consacrés à l'histoire de saint Vincent de Paul et les études émouvantes de Maxime du Camp sur la charité privée à Paris.

Nous devrions citer ici tout le chapitre dans lequel l'historien de « *Monsieur Vincent* » raconte l'admirable enthousiasme que ce saint souleva chez les femmes chrétiennes; nous devrions citer la liste entière des grands noms qui se sont immortalisés dans

l'exercice de la charité. On y verrait que l'armorial français a bien mérité de l'Eglise.

« Voilà donc », s'écrie l'abbé Bougaud, ému d'une sainte admiration, en voyant tant de femmes encore plus distinguées par leurs vertus que par leur éminente position, se consacrer entièrement au soulagement des misères, « voilà donc la plus haute noblesse de France et la reine elle-même aux pieds des pauvres. Voilà les grandes dames de Paris et de la province, mettant leur influence, leur cœur, leur fortune, leurs soins personnels au service des malades dans les hôpitaux, des enfants trouvés, des prisonniers et des forçats, consolant leurs douleurs, pansant leurs plaies et reprenant enfin, avec un éclat extraordinaire, ce ministère de la charité confié à la femme chrétienne, et qui avait un peu baissé dans le monde. » — « Il y a huit cents ans ou environ, disait saint Vincent de Paul aux Dames de charité, que les femmes n'ont point eu d'emploi public dans l'Eglise. Et voilà que Dieu s'adresse à vous, Mesdames, pour suppléer à cette lacune... La collation et l'instruction des pauvres à l'Hôtel-Dieu, la nourriture et l'éducation des enfants trouvés, le soin de pourvoir aux nécessités spirituelles et corporelles des criminels condamnés aux galères, l'assistance des frontières et provinces ruinées, la contribution aux missions d'Orient, du Septentrion et du Midi : ce sont là, Mesdames, les emplois de votre compagnie. Quoi! des dames, faire tout cela! Oui, voilà ce que, depuis vingt ans, Dieu vous a fait la grâce d'entreprendre et de soutenir. »

Et Maxime du Camp parlant de nos contemporaines :

« Il y a, dit-il, des femmes du monde, jeunes et jolies, faites pour tous les plaisirs, habituées à tous les luxes, sollicitées par tous les enivrements, qui visitent les pauvres, soignent les malades, bercent les enfants sans mère et ne s'en vantent pas. On dirait qu'elles sont fortifiées par le mystère même de leur dévouement; au milieu des tentations qui les assaillent, elles traversent la vie sans faiblir, soutenues par l'énergie intérieure qui les a faites charitables et discrètes. Au temps de ma jeunesse, il en est que j'ai surprises, cheminant dans la voie douloureuse où chacune de leurs stations était marquée par un bienfait. De loin, me dissimulant, je les ai suivies; j'ai pénétré après elles dans les bouges où elles étaient entrées comme un rayonnement, et j'y retrouvais quelque chose de la lumière qui les environnait. Plus d'une fois, il m'est arrivé de les rencontrer, le soir, dans un salon, sous la clarté des lustres, enjouées, spirituelles, plaisantes, aimant à plaire et conservant dans le regard, dans le sourire, cette sérénité qui est le parfum de l'âme satisfaite d'elle-même. Elles gardaient si bien leur

secret que, pour plus d'une, nul ne l'a jamais soupçonné. »

A côté de ces dévouements individuels qui sont d'un si grand prix et témoignent de l'existence en France du vrai féminisme à l'Américaine, il ne faut pas oublier qu'il existe aussi à Paris un assez grand nombre d'associations également inconnues. Elles se dissimulent comme les individualités du grand monde, d'abord parce qu'un instinct puissant de modestie les invite à pratiquer en corps la vertu d'humilité, — la chose est assez rare pour qu'on la loue en passant, — et puis parce que ces associations d'apparence purement philanthropique et humanitaire veulent apporter dans les établissements qu'elles visitent, avec le secours matériel, l'assistance morale, et qu'elles perdraient le droit d'entrer dans un hôpital ou dans une prison si elles avouaient qu'elles parleront de Dieu au détenu dans sa cellule de pénitence ou au mourant qui expire sur le lit abandonné de la salle commune.

Nous soulèverons dans une prochaine étude le voile qui recouvre ces mystères consolants en traitant du féminisme en France, et surtout d'un féminisme encore trop ignoré, œuvre de chrétiennes profondément attachées au bien, à la foi, à la justice, à l'Eglise, femmes modestes, ennemies du bruit, qui exercent un véritable apostolat avec désintéressement, sous le regard de Dieu et loin de la curiosité publique.

Nous les indiquons ici pour montrer que la femme française ne se laissera pas surpasser en générosité par la femme américaine.

Vicomtesse D'ADHÉMAR.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CANADIENS - FRANÇAIS

I

LA FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE

Lorsque, à la fin du siècle dernier, l'Angleterre s'empara du Canada, elle croyait fermement que les 63 000 Français restés sur le territoire de notre ancienne colonie seraient promptement dénationalisés.

Leur indomptable énergie, leur ardent patriotisme, l'inébranlable fermeté de leurs convictions religieuses, réservaient à la Grande-Bretagne une cruelle déception.

Groupés autour de leurs curés dont ils avaient fait leurs chefs politiques, leurs défenseurs contre la tyrannie, ces braves gens résistèrent désespérément à toute tentative d'assimilation.

Dix ans après la conquête, le peuple canadien, en dépit des persécutions et des dragonnades, défendait avec la même opiniâtreté qu'au premier jour sa foi, sa langue, ses usages, et prenait, à l'égard de son impitoyable vainqueur, une attitude de plus en plus menaçante.

Les Anglais finirent par s'effrayer des conséquences que pouvait entraîner une révolte au Canada alors que leurs autres possessions du nouveau monde manifestaient déjà des tendances séparatistes, et, désespérant de triompher par la force de la résistance des Français d'Amérique, ils leur accordèrent, en 1774, divers droits politiques, puis, un peu plus tard, une certaine autonomie.

Malheureusement, ces concessions étaient plus apparentes que réelles, et, pendant de longues années encore, les Canadiens ne devaient pas jouir des bienfaits de la liberté.

Effectivement, l'Angleterre ne respecta pas les nouveaux droits constitutionnels de ses sujets français, et, au mépris de tous ses engagements, elle continua la guerre à outrance qu'elle avait tout d'abord entreprise contre leur nationalité.

Ce fut sur le terrain de la légalité que, sans se laisser décourager par tant de mauvaise foi, les Canadiens se placèrent pour tenir tête à l'ennemi, mais ils combattaient trop souvent par groupes isolés, sans combiner suffisamment leurs efforts, ce qui diminuait sensiblement leur force de résistance.

Pénétré des dangers auxquels ce défaut d'entente et de cohésion exposait ses compatriotes, un homme d'un grand sens pratique, M. Ludger Duvernay, résolut de les réunir en un seul corps d'armée bien discipliné.

On était alors en 1834, à l'époque où lord Aylmer, l'un des gouverneurs les plus tyranniques que notre ancienne colonie ait connu, multipliait les persécutions contre ses administrés, et jamais le besoin d'une concentration de toutes les forces de la nationalité française ne s'était fait autant sentir qu'à ce moment.

M. Duvernay commença par fonder à Montréal une société qu'il plaça sous la protection tutélaire de saint Jean-Baptiste, patron du Canada, et qui présentait tout à la fois un caractère religieux, politique et humanitaire.

Veiller à la défense des intérêts généraux de la religion catholique et de la nationalité française, promouvoir les intérêts privés des Canadiens en favorisant l'essor de leurs entreprises commerciales, industrielles ou agricoles, secourir ceux d'entre eux frappés par l'adversité, telle était la tâche que la nouvelle Société recevait la mission d'accomplir.

Entourée de la triple auréole de la religion, du patriotisme et de la charité, l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal répondait merveilleusement aux aspirations de la population française, aussi réunit-elle rapidement des milliers d'adhérents.

L'imposante manifestation qui eut lieu le 24 mai 1834, lorsque la Société célébra pour la première fois sa fête patronale, prouva avec quel enthousiasme l'œuvre de M. Duvernay était accueillie par ses concitoyens.

Les Français d'Amérique n'ont pas oublié que le chant patriotique intitulé : *O Canada, mes amours*, qui est si populaire dans leur pays, fut composé à l'occasion de cette fête à jamais mémorable.

Encouragé par ce premier succès, M. Duvernay fonda alors, dans la province de Québec, d'autres sociétés semblables à celle qu'il venait de créer, les mit en rapport les unes avec les autres, et jeta de la sorte les bases d'une alliance nationale.

On pouvait aisément prévoir que les Anglais ne souffriraient pas longtemps l'existence d'une ligue aussi contraire à leurs intérêts, et, en effet, ils ne tardèrent pas à prendre contre elle des mesures de rigueur.

Lord Aylmer fit jeter en prison M. Duvernay, accabla de persécutions les membres des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, et finit par déclarer ces associations dissoutes. Le seul résultat qu'il obtint fut de surexciter le sentiment national des Canadiens-Français et de préparer les esprits aux résolutions extrêmes.

On ne saurait le nier, ces actes de violence contribuèrent puissamment à faire éclater le mouvement insurrectionnel de 1837, que le gouvernement britannique eut beaucoup de peine à maîtriser et qu'il réprima sans pitié.

Des centaines de patriotes montèrent sur l'échafaud, et la province de Québec, dépouillé de toute influence politique, cessa de former une unité administrative pour être rattachée à la partie septentrionale du Canada colonisée par les Anglais.

Réduits à l'impuissance dans les assemblées parlementaires, victimes des manœuvres les plus perfides de la part des irréconciliables ennemis de leur race, les Canadiens, issus de notre sang, auraient peut-être fini par se dénationaliser, s'ils n'avaient puisé dans leur fédération ultérieurement reconstituée, des forces suffisantes pour conserver leur unité.

Effectivement, dès que l'amnistie de 1842 lui eut permis de revenir dans son pays après cinq ans d'exil, M. Duvernay ne perdit pas un instant pour reprendre l'œuvre féconde qu'il avait dû laisser inachevée.

Précisément, à ce moment, le gouvernement britannique, persuadé qu'il avait porté à la nationalité française un coup dont elle ne pourrait jamais se relever, se montrait moins intraitable que par le passé à l'égard d'adversaires qu'il ne redoutait plus.

Dans ces conditions, M. Duvernay parvint à faire tolérer son œuvre, en ayant soin d'en dissimuler le caractère politique sous des apparences purement humanitaires.

Il commença par reconstituer la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, autour de laquelle il groupa quelques autres associations similaires, puis il augmenta progressivement le nombre de ces dernières.

Au bout de quelques années, il avait réussi à établir sans bruit, dans tout le pays, une vaste fédération qui puisait une force incomparable dans le merveilleux accroissement de la population canadienne-française.

Cette fédération était établie sur des bases indestructibles, quand M. Duvernay mourut en 1852, pleuré par tous ses compatriotes et laissant un nom impérissable dans l'histoire de son pays.

Depuis cette époque, l'influence de l'Alliance Saint-Jean-Baptiste n'a cessé de grandir, grâce au dévouement des éminents citoyens

qui l'ont dirigée, et aussi par suite du développement continu et prodigieux de la population française.

Par une sorte de miracle, sans le secours de l'immigration et par le seul effet de la natalité, les descendants des 63 000 Français, restés dans la province de Québec après la conquête, atteignaient, dès l'année 1866, le chiffre d'un million d'âmes.

De ce petit peuple bien décidé à tout tenter pour la défense de ses droits, l'Association Saint-Jean-Baptiste avait fait une phalange invincible dont l'hostilité compromettait gravement les intérêts britanniques dans la colonie.

L'Angleterre dut aviser, et se décida à faire à ses sujets français des concessions sérieuses.

En 1867, le Parlement de Londres vota « l'acte de l'Amérique britannique », qui érigeait, sous le nom de *Dominion of Canada* c'est-à-dire de Puissance du Canada, les possessions anglaises du nord du nouveau monde en une confédération de sept provinces pourvue d'une large autonomie.

La ville d'Ottawa devint le siège du gouvernement fédéral, les langues française et anglaise furent déclarées l'une et l'autre officielles dans toute l'étendue du Dominion, et l'on accorda aux catholiques des prérogatives particulières à leur religion, notamment en matière d'enseignement public.

Enfin, chacune des provinces de la Confédération devint libre de procéder, comme elle l'entendrait, à son organisation intérieure, et de constituer à sa guise son gouvernement particulier.

Nos anciens compatriotes en profitèrent pour faire de la province de Québec, au point de vue politique et social, une France nouvelle, une France catholique et américaine, qui compte à l'heure actuelle près de 1 500 000 individus appartenant à notre race et pratiquant notre religion nationale.

Cette province est, il est vrai, la seule qui soit presque exclusivement peuplée de Français, mais elle est, après celle d'Ontario, la plus importante de la confédération.

En outre, 500 000 Canadiens-Français, disséminés par groupes plus ou moins considérables dans les autres parties du Dominion, s'y organisent et s'y administrent en toute liberté.

Nous verrons enfin tout à l'heure que nos anciens compatriotes sont établis en très grand nombre dans les États de l'Union américaine limitrophes de leur pays.

Ainsi, depuis 1867, les Canadiens-Français jouissent d'une très large autonomie dans la province de Québec, et possèdent dans les autres parties de la Confédération des prérogatives spéciales à leur nationalité.

On le voit, l'Alliance Saint-Jean-Baptiste pouvait se montrer fière, à juste titre, de ces fructueuses conquêtes qui étaient en grande partie son œuvre.

Toutefois, son rôle était loin d'être terminé, car nos anciens compatriotes ont toujours à compter avec l'hostilité des Canadiens-Anglais qui disposent de la majorité dans les gouvernements particuliers de six provinces, dans le parlement d'Ottawa et le gouvernement fédéral, et écoutent docilement les conseils des loges orangistes, irréconciliables ennemies de notre nationalité et de la religion catholique.

La guerre entreprise en 1885 par le gouvernement fédéral contre les métis du Nord-Ouest, et le conflit scolaire qui s'est plus récemment produit entre catholiques et protestants dans la province du Manitoba, démontrent trop clairement la prépondérance politique des Canadiens-Anglais et leur hostilité persistante contre notre race.

Ces événements ont en même temps prouvé quels inappréciables services l'Alliance Saint-Jean-Baptiste pouvait encore rendre à la cause française.

Quelques lignes suffiront pour renseigner le lecteur à ce sujet.

On sait qu'il existe dans le nord-ouest de l'Amérique britannique une population métisse considérable, née de l'union des trappeurs français avec les filles des Peaux-Rouges.

Ces métis très civilisés, intelligents, instruits, parlant exclusivement notre langue, se montrent très attachés à notre nationalité, et pratiquent avec ferveur la religion catholique.

Or, il y a une douzaine d'années, le gouvernement fédéral les expropria de leurs biens presque sans aucune indemnité, fit vendre aux enchères les terrains où étaient construites leurs habitations, leurs églises, leurs maisons d'école, et livra à des sociétés anglaises de colonisation les héritages ainsi confisqués.

Poussés à bout par tant d'injustice, les métis prirent les armes, et, après une résistance acharnée, furent écrasés par les troupes fédérales commandées par le général Middleton.

Enfin leur chef, Louis Riel, fut pendu comme un vil malfaiteur après un odieux simulacre de procès. C'était un vaillant Français et un grand chrétien, qui mourut en héros pour la plus noble des causes, lâchement sacrifié aux basses vengeances des francs-maçons anglais.

Le traitement barbare infligé aux métis, l'assassinat juridique de Riel, provoquèrent une indicible explosion de colère dans la province de Québec, alors que, par contre, une violente réaction anti-française se manifestait dans les autres parties de la Confédération.

Un mouvement révolutionnaire ayant pour but l'écrasement par

la force et le démembrement du Bas-Canada]s'y dessina même très nettement, et l'on put craindre un instant les plus graves complications.

Ce fut l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui, aussi prudente que patriote, évita que les événements ne prissent une tournure plus tragique.

Par leur ferme modération, les hautes [personnalités qui étaient à sa tête surent en imposer aux politiciens fanatiques qui, dans le Haut-Canada, poussaient à la guerre civile, et réussirent en même temps à faire cesser toute agitation dangereuse] dans la province de Québec.

On ne saurait trop souvent rappeler l'immense service rendu, en 1885, par l'Alliance Saint-Jean-Baptiste à la cause française.

Voici maintenant en quoi consistait le conflit scolaire qui prit naissance, il y a quelques années, dans la province [du Manitoba et vient seulement de se terminer, du moins provisoirement.

Très libéralement, la Constitution fédérale accorde aux catholiques le droit de posséder, dans toute l'étendue de la Confédération, des écoles communales spéciales à leur culte et entretenues sur les fonds publics.

Or, au mépris de toute légalité, le gouvernement particulier du Manitoba supprima les écoles catholiques de cette province et voulut obliger nos compatriotes à envoyer leurs enfants dans les maisons d'éducation protestantes.

On comprend quelles violentes colères provoquèrent ces mesures, qui portaient une atteinte si profonde aux droits de la minorité française.

Le gouvernement fédéral n'osa mettre franchement un terme à ces actes arbitraires, et termina, il y a quelques mois, cette grave contestation par un compromis qui n'a satisfait personne.

La Fédération Saint-Jean-Baptiste a fait, dans cette circonstance, les plus louables efforts pour sauvegarder les intérêts des catholiques, et a énergiquement agi en leur faveur auprès des hommes politiques qui dirigent les affaires du Dominion.

C'est certainement grâce à elle qu'on n'a pas eu à déplorer, dans le règlement du différend scolaire du Manitoba, une solution trop contraire aux intérêts de la religion.

On peut conclure de ce qui précède, que l'ère des dangers n'est sans doute pas encore close pour les Canadiens-Français de l'Amérique britannique, et que l'avenir pourrait bien leur réserver plus d'une fâcheuse surprise.

En tous cas, quels que puissent être les événements, on peut être certain que l'Association Saint-Jean-Baptiste du Dominion se

montrera toujours digne de la haute mission confiée à son patriotisme, et qu'elle saura vaillamment défendre, en toutes circonstances, les intérêts de la religion catholique et de la nationalité française.

II

LA FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS DES ÉTATS-UNIS

Le lecteur vient de voir que, non contents d'avoir reconquis sur l'élément anglo-saxon la province de Québec, et de s'étendre chaque jour davantage dans le Haut-Canada colonisé par les Anglais, nos anciens compatriotes de l'Amérique du Nord ont, en outre, envahi par milliers les territoires des États-Unis limitrophes de leur pays.

Après avoir examiné la condition politique des Français restés sur le sol britannique, occupons-nous de ceux qui ont émigré dans l'Union américaine, où ils sont principalement groupés dans la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire dans le Maine, le Massachusetts, le Rhode-Island, le Connecticut, le New-Hampshire, le Vermont, et dans la partie septentrionale de l'État de New-York.

D'après les plus sérieuses statistiques, on évalue à plus d'un million le nombre de nos anciens compatriotes émigrés aux États-Unis ou nés sur le sol de ce pays de parents émigrés, de telle sorte qu'il existe en ce moment, tant au Dominion que dans l'Union américaine, environ trois millions de Canadiens-Français.

Le premier essai de colonisation tenté dans la grande république par nos congénères du nouveau monde, remonte à l'époque où la guerre de Sécession prit fin.

Momentanément arrêté dans son développement par le cours des événements politiques, le commerce américain reprenait alors un essor considérable, principalement dans les États de l'Est, où de hardis spéculateurs établissaient de nombreuses manufactures, pour remplacer les fabriques détruites ou ruinées dans les contrées du Sud.

Les Canadiens-Français se chargèrent de fournir aux industriels yankees les bras qui leur étaient nécessaires, et, abandonnant la ferme pour l'atelier, passèrent la frontière en nombre considérable.

Depuis cette époque, le mouvement d'émigration, qui prend sa source principale dans les diocèses de Trois-Rivières et de Rimouski, n'a pas discontinué, malgré tous les efforts qu'on a tentés pour l'enrayer.

Il eût porté un coup terrible aux intérêts de notre nationalité dans l'Amérique britannique, si la vitalité de notre race dans le pays n'était telle que la population française du Dominion continue

à s'accroître dans des proportions considérables, en dépit des pertes colossales que l'émigration lui fait subir.

A quelle cause faut-il attribuer la désaffection des habitants de la province de Québec pour le sol de leur pays, si connu pour sa fertilité, et leur émigration en masse aux États-Unis?

A une raison bien simple, à la difficulté que les cultivateurs, qui forment la grande majorité de la population française du Canada, y rencontrent pour vendre leurs récoltes.

En effet, par suite du régime protectionniste en honneur aux États-Unis, le marché américain leur est à peu près complètement fermé, et, d'autre part, ils écoulent difficilement leurs produits en Europe.

Ils préfèrent donc gagner au loin de bons salaires comme ouvriers de fabrique, plutôt que de vivre misérablement dans leurs fermes du Canada.

Sobres, laborieux, polis, moins exigeants à tous égards que les travailleurs yankees, ils sont très recherchés par les industriels américains. Mais, loin de rester isolés sur la terre étrangère et de se noyer dans les flots de la population anglo-saxonne les Canadiens-Français émigrés aux États-Unis se groupent les uns avec les autres, forment des centres de population à part, des centaines de petites républiques, et conservent avec un soin jaloux leur religion, leur langue, leurs institutions.

Ils s'organisent par paroisses, possèdent des églises à eux seuls, des écoles particulières, n'acceptent que des prêtres, des médecins, des instituteurs d'origine française, et n'achètent qu'à des compatriotes les objets nécessaires à leur subsistance. Enfin, ils ne lisent guère que les journaux spécialement rédigés pour eux dans notre langue.

Dans chaque paroisse, le curé gère presque sans contrôle les biens de son église, surveille les écoles, rédige les actes de l'état civil, sert d'arbitre dans les différends d'intérêts survenus entre les habitants, cumulant ainsi, en dehors de ses attributions sacerdotales, les fonctions d'inspecteur de l'enseignement primaire, de maire, de juge de paix.

Dans les campagnes, les Canadiens-Français éloignent par leur étroite cohésion les Yankees de leurs villages; dans les villes, ils se groupent dans un seul quartier que les Américains eux-mêmes appellent le quartier français.

En un mot, ils imitent un peu ces fils du Céleste-Empire qui vivent d'une existence à part dans les pays étrangers, et n'entretiennent avec les populations qui les entourent que les rapports de voisinage strictement nécessaires.

Actuellement, les colonies canadiennes des États-Unis, puisant sans cesse de nouvelles forces dans leur propre développement et

dans l'immigration, forment la majorité dans différentes villes manufacturières de l'Union américaine et constituent un dixième de la population des États où elles ont pénétré.

Enfin, les différents centres canadiens de la grande république sont reliés entre eux par une fédération puissante, semblable à celle qui existe dans le Dominion, et dont le but est également de défendre la religion catholique et de maintenir parmi les émigrés la langue et les institutions françaises.

L'initiative de cette fédération fut prise, il y a un quart de siècle, par Ferdinand Gagnon, un des plus vaillants champions de notre race et de notre religion sur la terre d'Amérique.

Animé d'un ardent patriotisme, orateur entraînant, écrivain distingué, Ferdinand Gagnon commença par fonder, en 1872, un grand journal, le *Travailleur de Worcester*, dans lequel il se fit l'éloquent apologiste de l'union fédérative qu'il projetait de créer. Ensuite, quand son idée fut devenue populaire, il entra résolument dans la période d'action.

Partout, à sa voix, les groupes de Canadiens disséminés dans les villes et les campagnes de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New-York, formèrent des sociétés patriotiques établies par paroisses sur le modèle de celles qui fonctionnent au Canada, et placées comme ces dernières sous la protection de saint Jean-Baptiste.

Quand ces sociétés furent suffisamment nombreuses, elles nommèrent un congrès qui établit entre elles les bases d'une association nationale.

Ce congrès décida, notamment, qu'à l'avenir une assemblée générale des délégués des Sociétés Saint-Jean-Baptiste des États-Unis se réunirait périodiquement pour veiller à la défense des droits de la nationalité française trop souvent mis en péril.

Le fait est que les Américains voient d'un très mauvais œil les efforts tentés par les Canadiens pour résister à l'assimilation anglo-saxonne, et combattent le plus possible leurs tendances particularistes.

Ainsi, les gouvernements de plusieurs États font ouvertement la guerre aux émigrés français, et opposent toutes les entraves possibles au développement de leur autonomie.

Dans le Maine, par exemple, des lois antilibérales ont été votées pour forcer les Canadiens à envoyer leurs enfants aux écoles publiques et à y recevoir une éducation exclusivement américaine.

La Fédération s'applique sans relâche à dissiper les injustes préventions des Yankees contre les Français, à faire abroger les lois nuisibles aux intérêts de ces derniers et à prévenir toute mesure nouvelle qui leur serait contraire.

On est heureux de constater, que souvent elle réussit dans cette tâche difficile.

Parmi les plus redoutables ennemis des Canadiens des Etats-Unis, on doit compter en première ligne les Irlandais, établis, comme on le sait, en nombre considérable dans le nouveau monde depuis un demi-siècle.

Ils sont d'autant plus à craindre pour nos anciens compatriotes, qu'ils poursuivent contre eux une guerre acharnée tout à la fois sur le terrain politique et sur le terrain religieux.

Par une inexplicable aberration, alors que, pour de si nombreux motifs, ils devraient se montrer les plus fidèles amis des Français, jamais ces fils dégénérés d'O'Connell ne manquent de s'unir aux descendants des anciens colons anglais pour porter atteinte aux institutions canadiennes et nuire à l'enseignement de notre langue.

Les prêtres et les évêques d'origine irlandaise, qui forment l'élément le plus considérable et le plus influent du clergé catholique d'Amérique, se font particulièrement remarquer par leur hostilité à l'égard de notre nationalité.

Ainsi, l'épiscopat irlando-américain s'efforce d'empêcher la création de paroisses françaises, refuse sans motifs plausibles de nommer des prêtres de notre race dans les centres canadiens, et cherche à imposer à nos compatriotes l'usage exclusif de la langue anglaise pour la confession, le catéchisme, la récitation des prières. Enfin, il encourage de toutes ses forces les mariages entre émigrés et indigènes.

On ne saurait oublier que le dernier congrès catholique des Etats-Unis qui eut lieu à Baltimore en 1890, et qui était en grande majorité composé de prêtres irlandais, s'éleva très vivement contre les tendances particularistes des Canadiens, et fit tous ses efforts, sans résultat d'ailleurs, pour déterminer nos compatriotes émigrés dans l'Union américaine à renoncer à leurs conventions nationales.

C'est l'archevêque de Saint-Paul, dans l'Etat de Minnesota, Mgr Ireland, dont le nom seul indique l'origine, c'est ce prélat bien connu en France, où il est venu, il y a quelques années, exposer ses doctrines démocratiques sur le rôle du christianisme dans la société moderne, qui se montre l'un des adversaires les plus résolus de notre nationalité aux Etats-Unis.

S'il est vrai que Mgr Ireland aime les Canadiens, comme on se plaît à le répéter, il faut reconnaître qu'il les affectionne à sa manière, en s'efforçant de les américaniser par tous les moyens possibles. C'est principalement en leur faisant perdre l'usage de leur langue qu'il espère obtenir ce résultat.

Précisément, le *Catholic World Magazine*, de New-York,

organe du clergé irlando-américain, a publié, dans son numéro du mois de mai dernier, un article dans lequel il préconise l'unification des différentes races établies dans l'Amérique du Nord, engage les prêtres et l'épiscopat catholiques à collaborer activement à cette œuvre, et applaudit aux efforts qu'ils ont déjà tentés dans ce sens.

A propos de Mgr Ireland et de la tâche qu'il s'est particulièrement imposée d'américaniser les catholiques n'appartenant pas à la race anglo-saxonne, le *Catholic World Magazine* s'exprime ainsi : « L'archevêque Ireland a accepté cette tâche aussi délicate que nécessaire dans la pleine mesure du devoir d'un citoyen patriote, et n'a pas hésité, pour amener ce résultat, à employer l'influence que lui donne sa position et son autorité dans l'Eglise. »

L'attitude hostile du clergé irlandais à l'égard des Canadiens émigrés aux Etats-Unis a amené, de la part de ces derniers, non seulement les plus vives protestations, mais encore des actes de rébellion contre l'autorité diocésaine. Ainsi, des prêtres d'origine anglo-saxonne ont été chassés des paroisses où ils avaient été nommés, et ces paroisses sont restées longtemps sans desservants.

Les luttes auxquelles l'hostilité de l'épiscopat irlandais donna naissance prirent même, dans certaines localités, notamment à Fall-River, un caractère tellement aigu, qu'elles finirent par jeter le trouble dans le monde catholique d'Amérique.

Dans ce déplorable conflit, l'Association Saint-Jean-Baptiste sut rendre à la cause française un immense service, en assurant la défense des Canadiens en cour de Rome.

Pour arriver à ce résultat, les hommes les plus marquants de la Fédération provoquèrent, sur le terrain religieux, l'alliance des Français avec les catholiques d'origine germanique.

Cette alliance était toute indiquée, parce que les Allemands d'Amérique exercent à Rome une influence considérable qui contrebalance celle du clergé irlandais.

Très puissants dans certains Etats de l'Union américaine, ils sont généralement desservis par des prêtres de même origine qu'eux, possèdent plusieurs évêques de leur nationalité et entendent, eux aussi, conserver leur autonomie religieuse.

Momentanément réunis par des intérêts identiques, Français et Allemands se sont donc tendu la main sur la terre d'Amérique.

Cette alliance n'indique d'ailleurs nullement que nos frères du nouveau monde aient oublié leur origine première, et soient devenus indifférents aux malheurs subis par la France en 1870.

Les Canadiens établis aux Etats-Unis ont conservé, pour leur ancienne mère-patrie, un attachement égal à celui dont leurs congénères du Dominion font preuve à notre égard.

Peut-être n'a-t-on pas oublié qu'il y a deux ans, à Montréal, ces derniers forcèrent, par leur attitude menaçante, le commandant d'un vaisseau de guerre allemand qui, pour l'anniversaire de Sedan, avait fait pavoiser son bâtiment, de cesser sur l'heure toute démonstration blessante pour la France.

Personne parmi nous ne saurait s'étonner de voir les Canadiens des Etats-Unis engagés dans une alliance avec les Allemands, puisque, par suite d'un singulier contraste avec ce qui se passe en Europe, cette alliance est précisément conclue dans l'intérêt de la nationalité française et de la religion catholique.

L'entente fructueuse que nous venons d'indiquer a fortifié la cause de nos compatriotes en cour de Rome, dans la plupart des cas où ils y élevaient des réclamations contre les atteintes portées à leurs usages religieux, inséparables de leurs prérogatives nationales.

Comme on le voit, c'est à leur Association Saint-Jean-Baptiste, c'est aux sages mesures prises par elle pour la défense de leurs intérêts, que les Canadiens des Etats-Unis doivent de ne pas avoir été absorbés et dénationalisés, depuis longtemps déjà, par l'élément anglo-saxon de ce pays.

Ferdinand Gagnon poursuivit, avec une indomptable énergie, jusqu'à sa mort, survenue en 1886, son œuvre admirable, que ses successeurs ont encore développée.

Aujourd'hui, on compte aux Etats-Unis environ quatre cents sociétés Saint-Jean-Baptiste qui sont unies par le lien fédératif le plus solide, et nomment régulièrement des délégués à des conventions qui se tiennent, à date fixe, dans l'une ou l'autre des grandes villes de l'Est américain. Ces sociétés obéissent avec une discipline parfaite aux décisions prises, dans leur intérêt commun, par les conventions qu'elles ont élues.

En présence des résultats féconds obtenus au Canada et aux Etats-Unis par l'Association Saint-Jean-Baptiste établie dans chacun de ces pays, il était facile de comprendre quelle force immense la nationalité française pouvait retirer de l'union de ces deux fédérations.

Nous allons voir que d'éminents patriotes sont parvenus à la réaliser.

III

LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE ET DES ÉTATS-UNIS

Ce fut Ferdinand Gagnon, le fondateur de l'Union nationale des Canadiens-Français des États-Unis, qui prit l'initiative d'une alliance

entre tous ses compatriotes du nouveau monde, en soumettant, en 1880, puis en 1884, aux délégués des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Dominion et de l'Union américaine, le projet d'une fédération générale.

Malheureusement, ces délégués ne purent s'entendre, parce que les uns voulaient restreindre, les autres favoriser l'émigration canadienne aux États-Unis, et que personne ne consentait à transiger sur ce point.

Aussi, en présence de difficultés sans cesse renaissantes, les plus ardents partisans de l'alliance commençaient-ils à se décourager, lorsqu'en 1886, l'année même où mourut Ferdinand Gagnon, la Fédération française du Canada choisit comme président l'une des personnalités les plus marquantes de ce pays, M. Adolphe Ouimet, bien connu en Amérique, non seulement comme ardent patriote, mais encore comme littérateur de grand talent.

On lui doit, en effet, un certain nombre d'ouvrages fort intéressants, écrits dans une langue excellente et qui ont obtenu le plus vif succès. Il a, notamment, publié sur la guerre entreprise, en 1885, par les Anglais contre les métis, des pages très documentées dans lesquelles il s'est révélé historien hors ligne.

Dialecticien émérite, orateur éloquent, M. Ouimet était plus à même que tout autre de conclure enfin cette alliance générale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, si ardemment souhaitée par tous les patriotes, mais qui rencontrait tant d'obstacles.

Il prouva que cette lourde tâche n'était pas au-dessus de ses forces. Sans retard, il élabora, avec l'aide d'un comité nommé par les sociétés nationales du Dominion, un projet d'alliance qui donnait, dans la limite du possible, satisfaction aux intérêts les plus opposés, puis il attendit l'occasion de le soumettre à l'approbation des délégués américains.

Justement, sur ces entrefaites, les Canadiens des États-Unis invitèrent la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à prendre part à la grande convention nationale qui devait avoir lieu à Rutland, dans l'État de Vermont, en juin 1886.

Cette invitation fut naturellement acceptée avec empressement, et la Société de Montréal décida que le comité qui avait rédigé le projet d'alliance assisterait en corps à la convention.

Cette assemblée s'ouvrit avec la plus grande solennité, et fut l'occasion d'une imposante manifestation nationale.

En effet, 650 délégués, choisis parmi les citoyens les plus notables de la population franco-américaine, y représentèrent dix États de la grande république et 800 000 de leurs concitoyens.

Le premier soin du congrès fut d'examiner le projet d'alliance

élaboré par le comité de Montréal, et qui offrait un intérêt si exceptionnel pour l'avenir de la race française en Amérique. A l'unanimité, les délégués l'adoptèrent sans changement, tant il correspondait bien aux aspirations de tous les intéressés.

Ainsi, grâce à leur tact et à leur habileté, M. Ouimet et ses collaborateurs réussirent à aplanir les difficultés qui avaient jusqu'alors retardé la conclusion définitive de l'alliance, et paraissaient, à première vue, presque insurmontables.

Ce sera, pour ces éminents patriotes, un éternel honneur et un titre impérissable à la reconnaissance de leurs concitoyens.

La « résolution » votée par le congrès portait que la fédération générale, ainsi créée, prendrait le nom d'*Alliance nationale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique*, et aurait pour but, comme les fédérations particulières du Dominion et des États-Unis, de favoriser l'essor de la nationalité française et de la religion catholique dans le nouveau monde.

A cet effet, elle devait principalement s'appliquer à créer de nouvelles paroisses françaises, à fonder des écoles où l'enseignement serait exclusivement donné dans notre langue, à pourvoir de prêtres, de médecins, d'artisans appartenant à notre race, les centres de population canadienne, à aider les Français dans leurs essais de colonisation dans le Dominion ou aux États-Unis, et, par contre, à leur fournir, le cas échéant, des secours pour revenir au pays natal.

Ainsi se trouvaient aplanies les difficultés relatives à la colonisation et qui avaient, en grande partie, amené l'échec des négociations antérieures.

L'Alliance comprenait trois divisions territoriales : la province de Québec, les autres provinces du Dominion, les États-Unis.

L'administration de chaque division devait appartenir à un bureau élu par les délégués des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, et la direction générale de l'Alliance était confiée à un comité exécutif investi des pouvoirs les plus étendus et nommé par les membres des bureaux divisionnaires.

Enfin, le congrès désignait le 24 juin de chaque année comme jour de fête nationale, et fixait à Montréal le siège de la Fédération.

Telles furent les principales conditions du traité d'union conclu en 1886, et toujours en vigueur.

Depuis cette date, plusieurs autres congrès sont venus consolider l'édifice dont l'assemblée de Rutland avait posé les premières assises.

Ainsi, en 1888, à Nashua dans le New-Hampshire, la 17^e convention des Canadiens-Français des États-Unis acclama de nouveau

le principe de l'alliance générale, et prit diverses mesures dans le but de hâter son organisation effective.

Dans cette convention figuraient 1100 délégués représentant tout à la fois onze Etats de l'Union américaine, 360 Sociétés nationales et une population française d'un million d'âmes. Parmi ces délégués, on remarquait 90 membres du clergé catholique, 25 propriétaires-rédacteurs de journaux français, et un grand nombre de citoyens occupant de hautes situations.

Enfin, l'importante convention tenue à Chicago, en 1893, a permis de concevoir les plus brillantes espérances sur l'avenir de l'Alliance nationale.

Toutefois, l'organisation de cet immense syndicat est tellement compliquée, qu'il ne fonctionne pas encore aussi régulièrement qu'on pourrait le désirer.

Comment pourrait-on s'en étonner quand on songe que la Fédération englobe des milliers de sociétés, qu'elle étend son action sur toute l'Amérique du Nord et que, sauf dans la province de Québec, les centres de population française sont isolés et souvent séparés les uns des autres par des distances considérables?

En tous cas, l'Alliance existe, et son organisation définitive, son fonctionnement régulier, ne sont plus qu'une question de temps.

Fiers de leur œuvre, les Canadiens de l'Amérique britannique et des Etats-Unis désirent vivement qu'elle soit connue et appréciée en France comme elle mérite de l'être.

« Faites-nous bien connaître en France, écrivait dernièrement à l'auteur de ces pages l'un des plus hauts dignitaires de l'Alliance Saint-Jean-Baptiste. Faites bien connaître notre œuvre à tous les Français, car si notre ancienne mère-patrie voulait bien s'occuper de ce que nous faisons, nous nous sentirions puissamment encouragés, et la réussite complète de notre gigantesque entreprise serait, à nos yeux, tout à fait assurée. Il ne faut pas que le vieux pays se désintéresse de ses fils d'Amérique. »

Que les Canadiens ne conçoivent aucune crainte à cet égard; qu'ils soient bien assurés que le « vieux pays » applaudira toujours avec émotion aux efforts qu'ils font pour conserver leur religion, leur langue, leurs institutions.

La France admire et encourage de ses vœux les plus ardents les vaillants patriotes qui, en créant l'Alliance générale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, ont groupé trois millions d'hommes autour du même drapeau, du drapeau tricolore qui est, comme le nôtre, celui de tous les Canadiens-Français.

Camille DEROUET.

LE CONCILE ANGLICAN

DE LAMBETH

LA LETTRE ENCYCLIQUE DES ÉVÈQUES ANGLICANS

Nous avons enfin « la Lettre encyclique *Encyclical letter* » des 194 évêques réunis à Lambeth pendant le mois de juillet. Elle fait partie d'un volume in-8° de 172 pages, où elle en occupe 31. Elle est précédée d'une double liste indiquant, en suivant l'ordre de leur promotion d'abord, puis celui des provinces, les noms des 194 dignitaires de l'Eglise anglicane qui ont pris part aux délibérations de Lambeth. Elle est suivie des résolutions formellement adoptées par la conférence. Elles sont au nombre de 63. Dans ces 63 résolutions, on ne trouve guère qu'une répétition de la « Lettre encyclique » mise sous forme de propositions brèves et précises comme les canons d'un concile.

Viennent ensuite les onze rapports des onze comités.

I

L'encyclique anglicane touche à une foule de points. En parlant, c'est par là qu'elle commence, de la tempérance, de la pureté, de la sainteté du mariage, elle se borne à des exhortations d'une banalité parfaite. Elle arrive ensuite aux devoirs de l'Eglise à l'égard des classes ouvrières. Sur ce point, « la Lettre, dit le *Times* lui-même, qui pourtant joue ici le rôle de feuille officieuse, la Lettre est d'un vague désappointant, *the Letter is disappointingly vague*¹ ».

Ce n'est pas seulement sur ce point que l'encyclique est d'un vague désappointant; c'est sur presque tous. Ce vague est voulu, cherché, calculé, intentionnel.

¹ Numéro du 5 août.

La manière dont est traitée, immédiatement après, la question de l'arbitrage international est plus satisfaisante, quoiqu'elle ne le soit pas complètement. On trouve, dans le rapport du comité chargé d'étudier cette importante question, des idées très justes et très chrétiennes qui, malheureusement, ne sont point poussées jusqu'à leur dernière conséquence. Si des préjugés protestants ne les eussent point aveuglés, les auteurs de ce rapport, remarquable d'ailleurs par plusieurs côtés, eussent reconnu que ce haut tribunal, qui devrait être placé, en quelque sorte, au-dessus des nations, pourrait presque dire au-dessus de la terre, il n'y a qu'un homme qui puisse le présider, l'homme que sa position met au-dessus des rois et qui est le représentant le plus autorisé qui soit ici-bas du Dieu de toute justice, le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de l'Eglise catholique.

Sur tous ces points, il a été facile aux 194 Pères du concile, aux « Pères de Lambeth, *the Fathers of Lambeth* », comme les appelle le *Guardian*¹, — ce qui prouve bien, pour le dire en passant, qu'il considère cette assemblée comme un concile, — sur tous ces points donc, il a été facile aux Pères de Lambeth de se mettre d'accord. Pour le reste, ils n'ont pu y arriver qu'en suivant strictement ce que le *Guardian* appelle très bien « le principe des compromis, des concessions mutuelles, du donnez et je vous rendrai, *The principle of compromise, of mutual concession, of give and take*² ».

De plus, ils ont dû s'interdire de toucher à aucune question de doctrine, ce qui est, pour le moins, fort étrange de la part d'hommes qui se donnent comme des évêques chargés de veiller au dépôt de la foi. « Après nous être unis dans la prière, dit l'encyclique, afin d'obtenir d'être guidés par l'Esprit-Saint, nous avons pris en considération les questions qui nous ont été soumises. » Les dignes successeurs des Apôtres ont cru qu'ils feraient sagement de se borner à implorer les lumières de l'Esprit-Saint pour bien traiter leurs affaires, et que, s'ils s'aventuraient dans des questions de doctrine, il était à craindre que l'Esprit-Saint ne réussît pas à les mettre d'accord. En fait de points de doctrine, à part quelques mots où ils montrent qu'ils admettent la révélation, ils ne se prononcent que sur un seul. Mais ils se prononcent très fortement. « Nous reconnaissons avec une chaude sympathie les efforts qui sont faits pour se soustraire à l'autorité usurpée du siège de Rome, comme nous l'avons fait nous-mêmes, il y a trois siècles, en récupérant notre liberté. » Sur ce point, on était sûr qu'il ne s'élèverait pas de voix discordante. Mais, quand on n'a pas d'autre base

¹ Numéro du 11 août.

² *Ibid.*

d'accord, quelques apparences d'unité qu'on se donne, on est en pleine anarchie. A ceux qui en douteraient, le concile de Lambeth est venu en donner une preuve nouvelle et éclatante. L'Eglise, représentée par ces 194 hommes d'affaires, est en pleine anarchie, précisément parce qu'elle repousse l'autorité du Pape et qu'elle n'en a et ne peut en avoir aucune autre à mettre à la place. Ces 194 hommes d'affaires ont parlé longuement pour ne rien dire et, en prenant toute sorte de précautions pour ne blesser aucun parti, ils les ont mécontentés tous.

« L'encyclique » est accueillie à la fois par la Basse Eglise et par la Haute Eglise avec un mécontentement et un mépris qui surpassent tout ce qu'on pouvait prévoir.

« La quatrième conférence de Lambeth, dit l'*English Churchman*, a marqué l'accroissement de la corruption dans l'Eglise établie d'Angleterre et la disparition graduelle de la foi dans la nation britannique ¹. »

« L'encyclique, dit le *Rock*, contient force assertions banales et évidentes. Elle sert à montrer combien peu les évêques comprennent la vraie situation de l'Eglise et du monde à l'heure présente. Si nous nous étions imaginé un instant qu'une réunion d'évêques, discutant *in camera*, aurait pour résultat de les aider à sortir leurs têtes du brouillard, nous serions fort désappointés par leurs déclarations ². »

Ce sont les deux grands organes de la Basse Eglise qui parlent des décisions de leurs évêques avec ce profond respect. Le *Church Times*, organe de la Haute Eglise, est très mécontent des évêques de Lambeth pour beaucoup de raisons, et en particulier parce qu'ils n'ont pas déclaré que « les partisans du cardinal Vaughan, *the followers of cardinal Vaughan* », sont des schismatiques et que les anglicans seuls sont des catholiques. Alors que venaient-ils faire? Mais, en somme, le *Church Times* ne cache pas la satisfaction qu'il éprouve de ce que les évêques « se sont séparés, non pas peut-être sans avoir fait du mal, mais du moins sans en avoir fait beaucoup. *Without doing much, if any, mischief* ³ ».

Pauvres évêques! Et cependant que n'ont-ils pas fait pour tenir la balance égale entre la Haute et la Basse Eglise! Le livre qui sert à l'Eglise anglicane de règle de foi, de missel, de bréviaire, de rituel, de tout, c'est le *Prayer-Book*. C'est en s'appuyant sur le texte très clair du *Prayer-Book* que les membres de la Basse Eglise démontrent aux ritualistes qu'ils sont des hérétiques. Ce n'est qu'en faisant de fortes infractions et de fortes additions au *Prayer-*

¹ Numéro du 12 août.

² Numéro du 13 août.

³ *Ibid.*

Book qu'un nombre considérable d'anglicans ont pu devenir ritualistes. Or, pour apaiser, pour tranquilliser les membres de la Basse Eglise, pour leur fermer la bouche et couper court à leurs critiques, à leurs lamentations, l'assemblée de Lambeth a déclaré que l'Eglise anglicane devait demeurer emprisonnée dans le *Prayer-Book*. « Le livre de la commune prière, dit l'encyclique, est immédiatement après la Bible elle-même, la règle de doctrine qui fait autorité pour la communion anglicane. »

Mais en même temps, pour donner satisfaction au ritualisme, l'assemblée ouvre une petite porte dérobée par où il pourra continuer à s'échapper librement. Les évêques pourront faire au *Prayer-Book*, ou du moins autoriser, tolérer les additions qu'ils jugeront nécessaires. Que l'on ajoute à cela le droit que l'assemblée n'a point donné, mais que chaque ministre anglican s'arroe sans façon, d'obéir à son évêque dans la mesure où il le juge à propos, et aussi cette petite circonstance que l'assemblée de Lambeth n'a aucune autorité, et on comprendra facilement que le ritualisme reste ce qu'il était, une contravention manifeste au *Prayer-Book*, aux XXXIX articles, aux Homélie, à tout ce qui fait loi dans l'Eglise anglicane, mais une contravention tolérée et même encouragée qui, très heureusement, fera des progrès de plus en plus rapides et finira par faire disparaître entièrement le vieil anglicanisme. C'est bien ce que prévoient les membres de la Basse Eglise et ce qui met le *Rock* d'humeur à parler en enfant terrible. « Le rapport sur cette question, dit-il, fournit la preuve évidente que, pratiquement, il y a eu là un compromis qui a pour but de maintenir cette feinte stupéfiante, *the stupendous sham*, que tous les évêques se sont mis d'accord sur les questions vitales, et qu'à l'exception de quelques mauvaises têtes qu'on rencontre partout, la communion anglicane est dans un état de délicieuse harmonie. »

La vérité est que la communion anglicane, après comme avant le concile de Lambeth, un peu plus après qu'avant, demeurera dans un état de complète anarchie. Seulement, elle sera désormais dans un état d'anarchie régularisée. Ces cent quatre-vingt-quatorze évêques, qui ne parlent que d'unité et qui sont venus de tous les points du globe pour rétablir l'unité dans l'Eglise anglicane, n'ont réussi qu'à y accroître et à y consacrer l'anarchie. Sont-ils donc incapables? Manquent-ils d'habileté? Non, assurément non. De l'habileté, ils en ont jusqu'au bout des ongles, et elle se révèle partout, et avec cela du bon sens, de l'expérience, une réelle valeur. Leur œuvre, que les anglicans accueillent avec tant de mépris, est vraiment remarquable par certains côtés. Sans doute, on n'y reconnaît des évêques que parce qu'ils parlent de leurs diocèses. Mais on voit se révéler à chaque ligne des hommes

d'affaires, des esprits pratiques et avisés très capables de faire marcher une entreprise. Un grand nombre d'entre eux sont d'anciens militaires, à commencer par l'archevêque d'York. Neuf ont commencé par être avoués, six par être médecins. L'évêque de Québec est un ancien négociant; l'évêque de Milwauker est un ancien banquier; les évêques de Rockhampton et de Newark étaient autrefois des ingénieurs, et l'évêque de Mackensie est un ancien fermier. En lisant cette encyclique et ces rapports si pratiques où les affaires de l'Eglise sont traitées comme s'il s'agissait d'une banque, d'une usine, d'une entreprise dont on voudrait de mettre les actionnaires d'accord entre eux, on se dit malgré soi : Quel dommage que ces hommes d'esprit ne se soient pas tous faits ou qu'ils ne soient pas restés banquiers, négociants, fermiers, ingénieurs ou avoués ! Il est certain, quoi qu'en disent les journaux anglais, le *Times*, le *Spectator*, le *St James's Gazette*, le *Daily Telegraph*, le *Manchester Guardian*, etc., qui, tous, se montrent plus ou moins défavorables, il est certain que les congressistes de Lambeth ont très habilement traité leurs affaires.

II

Parmi les affaires traitées par ces habiles praticiens, un bon nombre sont des affaires d'intérieur qui intéresseraient médiocrement le public catholique français. Nous lui en ferons grâce. Mais il en est trois qui méritent d'attirer son attention.

D'abord, l'affaire du patriarcat.

Eriger l'archevêché de Cantorbéry en patriarcat eût été une très bonne chose pour l'Eglise anglicane; cela la mettait, au moins dans son opinion, au niveau de l'Eglise latine, comme il lui plaît d'appeler l'Eglise catholique, et de l'Eglise grecque. On y songeait fortement. S'il ne se fût agi que d'accorder à l'archevêque de Cantorbéry un titre d'honneur, les cent quatre-vingt-treize évêques qui l'entouraient ne le lui eussent probablement pas refusé. Mais lui donner des droits sur eux, prendre l'engagement de lui obéir dans une mesure quelconque, limiter leur liberté d'action, cela ne pouvait leur sourire en 1897, et probablement ne leur sourira pas davantage plus tard. Les dignitaires de l'Eglise anglicane ont jugé qu'il n'était pas nécessaire, pour le moment du moins, que l'archevêque de Cantorbéry se mêlât de leurs affaires, et ils ont décidé qu'il resterait simplement primat de toute l'Angleterre. Seulement, l'assemblée a donné à ceux qui poussaient à l'érection d'un patriarcat toute la satisfaction compatible avec ses propres intérêts, en faisant ou en paraissant faire un premier pas dans cette voie. Elle a émis l'opinion que « ce serait bien que tout évêque sacré en Angleterre par ordre de la reine, pour le service des missions,

déclarât solennellement qu'il rendra à l'archevêque de Cantorbéry tout honneur et toute déférence ». Cela ne va pas loin. Et encore, l'assemblée ne décide ni ne commande rien. D'après elle, « ce serait bien, *it would be well* ». Mais, après tout, chaque évêque fera ce qu'il voudra.

De plus l'assemblée a chargé l'archevêque de Cantorbéry de former un corps consultatif central pour ceux qui voudront y recourir, à quelque branche de l'anglicanisme qu'ils appartiennent. Mais on demeurera libre de s'adresser à ce corps ou de ne pas s'y adresser, et il est entendu que « il ne peut avoir qu'une autorité morale ».

En pratique les choses resteront ce qu'elles ont toujours été. Mais par rapport à ce patriarcat qu'un assez grand nombre jugent nécessaire au prestige de l'Eglise anglicane, si l'assemblée n'admet pas la chose, elle encourage l'idée. On ne pouvait vraiment rien lui demander de plus.

III

L'assemblée de Lambeth s'est occupée, et même fort longuement, d'une autre affaire qui nous intéresse, nous catholiques, à un haut degré : les missions anglicanes. Par leur propagande de plus en plus active et de plus en plus étendue, les anglicans apportent des obstacles chaque jour croissants à l'œuvre des missions catholiques. Cette œuvre des missions qu'ils nous ont empruntée, ils y attachent une importance capitale parce qu'elle répond à leur ambition d'étendre l'anglicanisme de plus en plus, d'en faire une communion qui puisse rivaliser avec l'Eglise catholique. Ils en ont pris l'engagement. En présentant les évêques de Lambeth au lord-maire de Londres, à Mansion-House, l'archevêque de Cantorbéry n'a pas craint de dire : Nous sommes deux cents en 1897 ; à la prochaine conférence de Lambeth, nous serons deux cent cinquante. Pour créer cinquante nouveaux évêchés en dix ans, c'est-à-dire en moyenne cinq par an, il est nécessaire d'en prendre les moyens, des moyens pratiques et efficaces. Il faut des missions de plus en plus florissantes. Rien ne contribue autant que ces missions lointaines à donner à l'anglicanisme un faux air de catholicité. « Nous appelons notre Eglise, l'Eglise d'Angleterre, dit le *Standard* à propos du concile de Lambeth, comme les Romanistes appellent la leur l'Eglise de Rome. Mais en réalité c'est l'Eglise de millions d'hommes dont les yeux n'ont jamais rencontré nos rivages, qui ne sont point du même sang que nous et ne parlent pas le même langage. Il n'y a pas à se représenter l'Eglise d'Angleterre comme une Eglise locale : elle est aussi catholique que son ancienne rivale dans le sens matériel aussi bien que dans le sens spirituel ¹. »

¹ Numéro du 7 août.

Voilà ce que l'œuvre des missions lointaines fait penser et dire à des milliers d'anglicans. Voilà d'où vient que les évêques de Lambeth se sont occupés de cette œuvre avec une ardeur qui a surpris les anglicans eux-mêmes, *with almost unexpected fervour*, dit le *Times*¹.

Voici le début de la partie assez longue de l'encyclique consacrée à cette œuvre des missions :

« Nous arrivons enfin aux missions étrangères. C'est l'œuvre qui dans les temps présents doit être au premier rang de toutes les tâches que nous avons à remplir. Nous avons des raisons spéciales de rendre grâces à Dieu du réveil et de l'accroissement de zèle qui s'est produit dans toute notre communion pour cette œuvre principale de l'Eglise, l'œuvre pour laquelle l'Eglise a reçu sa mission de Notre-Seigneur. On peut dire que nous avons sommeillé pendant quelques siècles. Ce devoir n'était point complètement oublié; mais quelques particuliers, et des sociétés étaient seuls à se le rappeler. Le corps de l'Eglise, comme ensemble, n'y prenait aucune part. Le livre de la commune prière contient très peu de prières pour l'œuvre des missions. Nos grandes autorités, nos grands chefs semblent à peine avoir pensé, dans la compilation dont ce livre est formé, qu'il y a là une question qui doit préoccuper quiconque prend le nom de chrétien, et qu'un office ne saurait être complet s'il ne tend à obtenir, entre autres choses, la diffusion de l'Évangile. Nous ne faisons que commencer, mais nous commençons à voir ce que le Seigneur demande de nous. Il nous ouvre le monde entier, il nous y donne un accès facile, et en même temps qu'il nous trace le chemin, il ouvre nos yeux pour le voir, et aussi pour apercevoir sa main qui nous fait signe. »

« Le temps paraît mûr, dit le rapport du comité des missions, le temps paraît mûr pour développer le mouvement de la campagne de missions, et votre comité a la confiance qu'un des résultats de cette conférence sera de faire prendre à l'œuvre des missions, dans l'esprit d'un grand nombre d'ecclésiastiques, une place beaucoup plus importante que celle qu'elle y tenait jusqu'ici. »

L'idée de conquérir le monde à l'anglicanisme hante un grand nombre de cerveaux anglicans. Ils veulent racheter le temps perdu en mettant à profit les avantages véritablement immenses que leur offrent le développement de l'empire britannique et tout l'ensemble des ressources dont ils disposent. Des vaisseaux les portent sur toutes les plages, le drapeau britannique les abrite sous ses plis respectés. En ce moment la *Société pour la propagation de l'Évangile* entretient sept cent soixante-six missionnaires qui prêchent l'anglicanisme dans cinquante-quatre langues. On compte

¹ Numéro du 5 août.

que le nombre des missionnaires anglicans s'élève à 4500. Des femmes se dévouent à cette œuvre et lui apportent un précieux concours; en outre ils sont aidés par un corps de plus en plus nombreux de médecins missionnaires. Enfin ils ont à leur disposition des sommes considérables : de 12 à 13 millions de francs! D'où vient cet argent? De l'Etat? Non. Des particuliers. Ce sont des souscriptions privées, des souscriptions d'anglicans qui, croyant posséder la vérité, considèrent comme leur devoir de contribuer, sinon par un apostolat personnel, au moins par leurs dons, à la faire connaître aux autres. Quelle leçon pour les catholiques! Se laisseront-ils vaincre en générosité par des protestants?

Quelle leçon aussi pour les évêques catholiques d'Europe dont le zèle étroit se renfermerait dans leurs diocèses, que ces cent quatre-vingt-quatorze évêques anglicans pour qui « l'œuvre des missions étrangères tient le premier rang parmi toutes les tâches qui leur incombent! »

Le long rapport du comité, — il ne comprend pas moins de vingt-huit pages, — est divisé en cinq parties. Il examine les devoirs de l'Eglise :

- 1° A l'égard des païens;
- 2° A l'égard des juifs;
- 3° A l'égard des mahométans.

En quatrième lieu, il traite du développement des Eglises indigènes, et enfin il pose des règles au sujet des relations entre les évêques et le clergé des missions et les sociétés qui se vouent à cette œuvre.

Sur tous ces points, à côté de quelques idées fausses ou discutables, on en trouve d'autres qui sont très justes et dont les catholiques pourraient grandement profiter.

IV

Mais la grande affaire qu'avait à régler l'assemblée de Lambeth, celle qui préoccupait le plus vivement les deux partis dont nous avons parlé, surtout depuis quelques mois, et au sujet de laquelle on attendait sa décision avec le plus d'impatience et d'anxiété, c'était cette fameuse question de l'union en corps de l'Eglise anglicane avec l'Eglise catholique.

Evidemment, les dignitaires assemblés à Lambeth, qui sont des hommes de bon sens, n'avaient qu'une chose à faire. C'était de dire aux ritualistes : Cette union que vous rêvez est une utopie, cessez de la poursuivre. C'est précisément ce qu'ils ont fait. Ils y ont mis des formes, ils ont usé de précautions, ils ont pris des détours, mais, en somme, ils ont dit cela, et même très clairement; ou plutôt ils ne l'ont pas dit eux-mêmes, ils l'ont fait dire par le comité.

Dans cette assemblée de Lambeth, les comités ont vraiment été fort utiles. Toutes les fois que l'assemblée a voulu formuler une opinion sans oser se mettre en avant, elle s'est abritée derrière un comité.

« Sur l'unité de l'Eglise, dit prudemment l'encyclique, notre comité n'a pu proposer aucune résolution imposant une action immédiate. » Et elle renvoie au comité.

Le comité lui-même ne va pas droit au but. Il fait maints circuits, mais il y arrive. C'est l'essentiel. Dans son rapport très étudié, il passe en revue les diverses Eglises avec lesquelles l'Eglise anglicane pourrait s'unir. Qu'on cherche les moyens de s'unir à ces Eglises, le comité l'approuve; il y engage même, mais sans rien décider. Quant à l'union avec l'Eglise latine, il est formellement d'avis qu'il n'y a plus à y songer. La raison qu'il donne est bien simple. Par des documents récents, Rome a fait connaître très clairement et d'une manière définitive quel serait le prix de cette union. Or, ce prix, l'Eglise anglicane tout entière est d'accord pour déclarer qu'elle ne le payera jamais. Il n'y a donc plus lieu de songer à l'union.

Dans l'exposé des considérants qui motivent cet avis, le ton du rapport est calme et digne. Les auteurs de ce rapport ne disent point, comme lord Halifax et ses partisans, que Léon XIII ne connaît pas les choses d'Angleterre, qu'il s'est laissé mener et qu'il a été mû, non par l'amour de la vérité, mais par le désir de procurer des conversions. Au contraire, ils parlent de l'auguste pontife avec respect et avec reconnaissance. Ils conviennent qu'il a pris, dans tous les documents récents relatifs à l'Eglise anglicane, un ton courtois et qu'il a fait des efforts sincères pour en bien comprendre la position et ne pas la présenter sous un faux aspect. Ce qu'il a déclaré, ses principes, les principes de l'Eglise catholique, l'obligeaient à le déclarer. Il n'a mis dans ces déclarations aucune amertume. Mais elles n'en prouvent pas moins qu'il est impossible d'arriver jamais à une union en corps avec Rome. « Les membres du comité, dit le rapport, ont l'intention de ne soumettre aucune résolution à la Conférence touchant ce sujet de l'union avec l'Eglise latine. Ils désirent accepter, comme l'expression substantielle de leur propre opinion, les paroles d'un comité de la Conférence de Lambeth tenue en 1888 :

« Le comité a compris, avec un profond regret, que, dans les
« circonstances présentes, il était inutile de s'occuper de la question
« de la réunion avec nos frères de l'Eglise romaine. Car il sait que
« toutes les propositions de réunion ne seraient accueillies par les
« autorités de cette Eglise qu'à la condition d'une soumission com-
« plète de notre part à leurs prétentions d'exercer une autorité
« absolue et à la condition que nous accepterions des erreurs de

« doctrine et de discipline contre lesquelles, pour être fidèles à la parole de Dieu et aux vrais principes de son Eglise, nous avons été obligés de protester pendant trois siècles. »

Ces paroles ont, en 1897, une tout autre portée qu'en 1888. Les évêques anglicans qui s'exprimaient ainsi en 1888 disaient qu'à leur avis il serait inutile de faire des démarches auprès de Rome dans le but d'arriver à s'unir à elle, parce qu'ils prévoyaient que, vu ses prétentions à une suprématie que l'Eglise anglicane ne pouvait accepter et sa disposition à maintenir des dogmes auxquels eux, anglicans, ne peuvent souscrire, ces démarches n'aboutiraient pas. Un certain nombre d'anglicans n'ont point tenu compte de cet avis. Ils ont fait, auprès de Rome, les démarches que l'assemblée tenue à Lambeth en 1888, prévoyait devoir être inutiles et qu'elle déconseillait. Rome, avec une bienveillance exquise que le comité de 1897 a la justice de reconnaître, a fait à ces démarches la réponse que l'assemblée de Lambeth avait prévue en 1888. Cette réponse, il est impossible de ne pas voir que Rome la fera toujours. Il est donc démontré aujourd'hui qu'un projet d'union en corps de l'Eglise anglicane avec l'Eglise catholique est une pure utopie.

L'assemblée de Lambeth a été amenée à cette conclusion par l'évidence des faits. Mais ces faits, c'est visiblement la Providence elle-même qui les a ménagés. Les hommes n'ont été que les instruments de ses desseins, les évêques de Lambeth aussi bien que les autres. Cet acte par lequel ils condamnent timidement, mais clairement, l'utopie de l'union en corps, sert manifestement les desseins de la Providence. Cet acte n'est pas seulement le plus important de l'assemblée, c'est le seul pour lequel il était nécessaire qu'elle se réunît. Les ritualistes éludent la force des déclarations de Rome, en prétendant que ce sont des manœuvres pour obtenir des conversions individuelles et qu'elles ont été arrachées à la faiblesse du Pape par les intrigues de l'archevêque de Westminster. Diront-ils que les évêques de Lambeth ont cherché à procurer des conversions individuelles et qu'ils se sont laissé mener par le cardinal Vaughan?

Cet acte de l'assemblée de Lambeth est vraiment de nature à porter la lumière dans les esprits droits, sincères et qui ne sont pas irrévocablement décidés à s'aveugler eux-mêmes de propos délibéré. Il clôt le cycle très remarquable d'événements providentiels par lesquels Dieu a bien voulu, dans ces derniers temps, écarter le grand obstacle à la conversion des anglicans et principalement des ritualistes : le mirage séduisant d'une union en corps.

Un autre obstacle, beaucoup moins grave et essentiellement passager, succède à ce grand obstacle écarté par la Providence. C'est celui de l'irritation causée par les récentes déclarations de Rome. A la suite de ces déclarations, il s'est produit une sorte de réaction

dans le sens du vieil anglicanisme antipapiste, réaction peu accentuée, mais réelle. Il est facile de comprendre que cet obstacle-là même tournera au bien. Bien plus ce rêve d'union en corps, qui va enfin s'évanouir, aura eu lui-même son bon côté. Si, d'une part, c'est un devoir impérieux pour tout anglican d'entrer dans la véritable Eglise dès qu'il l'a reconnue, sans attendre ceux qui l'entourent, d'autre part, il est heureux que la partie de l'Eglise anglicane encore attachée aux préjugés et aux erreurs d'un protestantisme grossier ne soit point abandonnée à elle-même, mais qu'elle continue à se pénétrer, au contact du ritualisme, des principes dont les conséquences logiques mènent à Rome.

Sans doute, des obstacles de toute sorte empêchent un grand nombre d'esprits d'apercevoir ces conséquences ou d'y conformer leur conduite; mais ces obstacles, nous avons un moyen puissant, je dirai même un moyen infallible, de les lever : la prière. Oui, la prière non plus isolée et intermittente, mais s'élevant incessamment d'un très grand nombre d'âmes à la fois, et montant vers Dieu comme une clameur immense, ne peut manquer de couronner cette grande œuvre de la conversion de l'Angleterre à laquelle la Providence travaille d'une manière si visible. Nous n'avons plus que ce moyen d'y travailler avec elle. Les négociations et les explications ont été démontrées inutiles; la controverse ne peut qu'aigrir les esprits sans les éclairer. Il reste la prière.

On peut comparer l'Eglise anglicane à une flotte qui stationne en des eaux d'où l'on aperçoit au lointain les rivages de Rome. Un grand vaisseau s'écarte de la flotte et s'en va côtoyer ces rivages, espérant que les autres vaisseaux le suivront et qu'ils trouveront un port où il leur sera possible d'aborder tous ensemble. Car il ne veut pas aborder seul. On lui montre ce port et pour que tous puissent le découvrir de loin, on y allume un grand phare. On lui assure que ce port est le seul par où la flotte puisse jamais aborder. Le grand vaisseau retourne aussitôt au point d'où il était parti en disant : Non, jamais!...

Cependant des barques couvrent la mer. Il suffit de se jeter dans une d'elles pour arriver au port désormais désigné à tous les regards par le grand et splendide phare qui l'éclaire. Ce phare répand au loin une si vive lumière que, bon gré mal gré, tous les regards se dirigent vers lui. Si les catholiques, et en particulier les catholiques de France, s'unissent pour prier, un grand nombre d'anglicans reconnaîtront que ce phare est le phare de l'Eglise, le phare de la vérité.

P. RAGEY,
Mariste.

GORGEANSAC ¹

VII

Le moulin de la Galaisière, bâti en 1598, au confluent de la Brillante et du Hardy, n'a pas cessé, depuis trois siècles, d'écraser du blé.

Ce fut d'abord un moulin banal où ceux qui dépendaient de la seigneurie du Saubillon venaient moudre leur grain, moyennant redevance.

En 1727, le moulin fut loué par Guillaume, comte de Montormel, à Nicolas Gorgeansac.

Selon la coutume de Normandie, le comté de Montormel payait à cette date un relief de 83 écus un tiers.

Quant à Nicolas Gorgeansac, il payait pour un acre de « terre roturière » 12 deniers par an ; pour une mesure avec cour et jardin, 3 sols.

Pendant la Révolution, la terre du Saubillon passa aux mains d'un acquéreur de biens nationaux, dont les descendants, après cent ans de possession, l'avaient vendue trois millions au grand distillateur Gorgeansac, arrière-petit-fils du Nicolas qui vivait sous Louis XV.

Aux jours de bonne humeur, le nouveau propriétaire du Saubillon aimait à visiter son moulin, qu'il avait fait transformer. Deux cylindres y écrasaient cent sacs de blé par jour.

Le meunier s'appelait Duvaldestin. C'était un pauvre homme dont les ancêtres avaient exploité jadis un plein fief de haubert aux environs. M. Gorgeansac l'avait sorti de la ruine et placé à la tête de son moulin, par un sentiment de philanthropie vaniteuse qui est toute l'âme des parvenus.

Gorgeansac venait là maintenant, comme autrefois le fameux comte de Montormel, maréchal de camp des armées du roi, y descendait entre la guerre de la Succession d'Autriche et le traité d'Aix-la-Chapelle.

L'ancien liquoriste s'était bien gardé de jamais faire allusion, devant le dernier des Montormel, à ces lointains souvenirs de meun-

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 10 août 1897.

nerie, dans la crainte qu'ils n'arrêtassent le prétendant à l'heure où celui-ci viendrait solliciter la main de sa nièce. Mais l'idée de posséder le château que sa famille avait regardé de si bas et de si loin, intérieurement le ravissait.

Au Saubillon, les relations entre nobles et meuniers avaient toujours été cordiales. Le père de Gorgeansac, qui savait par cœur l'histoire des deux familles, ne tarissait pas d'éloges sur l'audace et la libéralité des comtes de Montormel. Chez eux, les hommes étaient braves et les femmes pas fières du tout, sauf une, morte un peu avant la Révolution. Un Gorgeansac, reçu dans la grande salle du château, s'imagina que la comtesse s'était levée de son siège pour le lui offrir : « Ne vous dérangez pas, madame », s'était écrié le bonhomme, en agitant son bonnet. Alors la comtesse, avec une impertinence qui semblait venir du fond des siècles : « Est-ce que vous croyez que je me dérange? »

Cette réponse historique faisait oublier au distillateur toutes les bontés des Montormel pour les siens. Il eût voulu être présent à la scène pour taper du pied, pour souffler à l'oreille du meunier : « Tout beau, madame, avant un siècle, ces fauteuils où vous vous prélassiez appartiendront à mon petit-fils! »

Parfois, Gorgeansac, étalé dans une bergère Louis XV, évoquait l'ombre de la grande dame, il bataillait avec elle; il lui disait : « Comtesse, vous n'êtes plus chez vous, maintenant, vous êtes chez moi! soyez polie. » Et quand il avait mis l'ombre au pas, il remplissait la grande salle d'un rire qu'il croyait voltairien.

C'est pour cela qu'on ne savait pas toujours pourquoi il riait.

Quand son estomac avait des réveils de glotonnerie, il se faisait servir à déjeuner au moulin. Ordinairement le menu se composait d'une truite, happée, sous ses yeux, dans l'eau vive de la Brillante, et d'un rôti, faisane, poulet ou bécassines. Il retrouvait là le pain de sa jeunesse, fait de farine blanche et de farine « bise »; le véritable pain complet.

Il autorisait Duvaldestin à le regarder manger.

M^{me} Duvaldestin, très accorte, disait en le servant :

— Monsieur ne vient pas assez souvent, nous sommes très honorés que monsieur veuille bien manger de notre pauvre cuisine. Est-ce que la faisane est à point? La prochaine fois, si monsieur désire une anguille à la tartare...?

— Volontiers, ma petite meunière.

Il revint, pour l'anguille, par une matinée de printemps. Il fredonnait de l'Offenbach en descendant la côte à pied. En arrivant, il prit le menton de M^{me} Duvaldestin :

— J'ai une faim de loup, qu'est-ce que vous avez?

— Deux anguilles, un canard sauvage et un plat de légumes; monsieur excusera...

— Mettez un couvert pour Duvaldestin.

Le meunier n'en crut pas ses oreilles. Il voulut se présenter avec ses bottines vernies. Ce jour, où il mangeait avec M. Gorgeansac, était un grand jour.

Plus grand encore qu'il ne le pensait. Pendant que le châtelain du Saubillon descendait au moulin, Montormel montait au château pour y renouveler à la nièce une demande officielle; faite à l'oncle trois mois auparavant.

Pendant trois mois, M^{lle} Beaupré s'était refusée à toute réponse; puis, soudainement, elle avait déclaré :

— Vous pouvez dire à M. de Montormel que je consens à l'entrevue que vous désirez tous les deux.

Et Gorgeansac, pour ne pas avoir l'air d'un tyran, était venu déjeuner au moulin.

Il versait du cidre pur à Duvaldestin.

— Monsieur veut me mettre en ribote, insinuait le meunier, du ton d'un homme qui ne demande pas mieux.

« La voilà enfin décidée, » pensait Gorgeansac, en jetant les cuisses du canard dans l'assiette du meunier. Il s'attribua les deux ailes, et à voix haute, sans nommer sa nièce :

— La voilà enfin décidée!

Duvaldestin ne savait quoi répondre.

Gorgeansac reprit :

— Trinquons, la voilà enfin décidée.

— Monsieur parle évidemment de quelqu'un? hasarda le meunier.

— C'est probable, fit Gorgeansac, qui voyait le comte aux pieds de Marie.

Aux pieds d'une Gorgeansac! Car elle était Gorgeansac par sa mère. Ah! si la rude lignée des bonshommes en bonnets de coton eût pu revenir! Quels tremblements dans les houpettes! Quels étonnements d'outre-tombe! Et la vieille comtesse, la hautaine et terrible comtesse, si... Tonnerre, quel coup de théâtre!

— Qu'est-ce que tu penses du comte de Montormel, toi?

— Monsieur, répondit franchement le meunier, je le trouve un peu déplumé!

Gorgeansac eut un regard terrible.

— Que monsieur n'écoute pas cet imbécile, la joie de manger avec monsieur et le cidre sans eau lui tournent la tête, s'écria M^{me} Duvaldestin.

Elle se répandit en éloges sur le comte. Les cheveux ne font pas l'homme.

Cet aphorisme plut à Gorgeansac, qui mangea deux parts de galette toute chaude et une belle poire de crassane.

Le millionnaire dit à M^{me} Duvaldestin, en lui montrant son mari :

— Il est ivre. Versez-nous le café.

Une demi-heure après, Gorgeansac fumait, seul, dans un bouquet d'arbres, au-dessus du moulin. Il interrogeait sa montre. Le comte allait bientôt venir le rejoindre; mais, en attendant, Gorgeansac reconstituait l'entrevue, qu'il dramatisait et poétisait. Il avait presque peur que Marie cédât trop vite.

Elle avait été très simple, l'entrevue. A la demande du comte, Marie s'était contentée de répondre :

— Vous m'honorez beaucoup, mais prendriez-vous pour femme celle qui n'aurait aucune affection pour vous?

— Oui, si j'avais l'espoir de m'en faire aimer plus tard.

— Et si c'était impossible?

— Quand on aime, on ne peut pas croire à l'impossibilité de l'amour.

— On ne donne son cœur qu'une fois, avait répliqué Marie, d'une voix qui tremblait. Vous voyez, monsieur, ce qui nous sépare... Maintenant je m'en rapporte à votre discrétion et à votre loyauté!

— Vous pouvez compter sur les deux, mademoiselle. Toutefois, j'éprouve un véritable chagrin, le plus grand de ma vie. Me ferez-vous l'amitié d'y croire?

— Je vous crois.

— Au revoir, mademoiselle, ou plutôt adieu; avec vous, je restais; sans vous, je pars. Ne m'oubliez pas.

Elle lui tendit la main et le regarda s'éloigner avec tristesse.

Grand fut l'étonnement de Gorgeansac.

— Mais, quelle raison vous a-t-elle donnée, mon cher comte?

— Aucune.

— Elle aime quelqu'un?

— Je ne crois pas.

— Voyons ne serait-ce pas ce qu'elle appelle « votre impiété! »

— Mon Dieu...

— Elle vous aura parlé du devoir pascal; elle me casse tous les jours les oreilles avec le devoir pascal.

— Eh bien, fit le comte, qui saisit cette occasion de mentir noblement, eh bien, je ne voulais pas vous le dire, mais vous y êtes.

— Alors, ça n'est pas sérieux.

— Mais si.

— Mais non, mon cher comte. Que vous n'ayez pas immédiate-

ment consenti, je l'admets. Seulement, une jolie fille vaut bien une pâque ! Voyons, sapristi, exécutez-vous !

— Ça, non.

— Et les regrets que vous m'exprimiez ?

— Je les ai toujours.

— Gentilhomme, va ! murmura Gorgeansac.

Il haussa les épaules et reprit tout haut :

— Laissez-moi faire, je m'en charge.

Le soir même, en offrant au salon un siège à sa nièce, Gorgeansac lui dit avec une gravité extraordinaire :

— Sais-tu bien, ma fille, que tu occupes le fauteuil où s'est assise la femme la plus hautaine du dix-huitième siècle ?

Marie n'en parut pas autrement émue.

Gorgeansac continua avec la même solennité :

— Oui, c'est ici que Pierre Gorgeansac, fils de Nicolas, a défait son bonnet devant une comtesse de Montormel qui venait de l'insulter.

Et, dans un geste mélodramatique :

— Les sabots de tes ancêtres ont sonné sur ces dalles.

La jeune fille regarda son oncle et maîtrisa difficilement une envie de rire.

L'ex-distillateur baissa la voix :

— Quand je pense qu'aujourd'hui même, l'héritier d'une illustre famille qui a lutté en Palestine, d'Urbain II à saint Louis, le descendant d'un maréchal de camp des armées du roi est venu, là, comme un esclave, solliciter ta main et t'offrir un titre de comtesse, quand je songe à cela, je me dis : Est-ce bien possible ? Suis-je vivant ?

Ah ! si l'on eût dit à Nicolas Gorgeansac, qui payait, en 1727, douze deniers pour un acre de terre roturière ; si l'on eût dit à ce pauvre homme, qui versait tous les ans trois sols pour une mesure, que l'une de ses arrière-petites-filles deviendrait un jour châtelaine du Saubillon, avec un Montormel pour mari, on l'eût fait certainement tomber raide.

Eh bien, je sais pourtant une chose plus étonnante encore : c'est la résistance, — oh ! passagère, — de la plébéienne à l'amour du grand seigneur ; c'est le refus — oh ! momentané, — d'une petite roturière à cette proposition magnifique. Et cela, pourquoi ? Pour le prétendu devoir pascal !

Marie eut un mouvement de surprise.

— Mademoiselle, ne faites pas l'étonnée. Le comte ne voulait rien dire, mais je lui ai arraché son secret. Vous le repoussez parce qu'il refuse de faire ses pâques, vous lui avez imposé cette condition, vous lui avez demandé cela comme vous me le demandez sans

cesse à moi-même, à moi, Gorgeansac! à lui, Montormel! à nous deux enfin qui avons des crânes autrement tournés et trempés que toutes vos caboches féminines, pleines de superstitions.

Il écumait.

Marie appréciait en silence le beau mensonge de Montormel.

— Le devoir pascal, reprit le liquoriste, non vraiment, c'est incroyable!

Puis, après une bordée d'arguments théologiques :

— Maintenant, s'écria-t-il, en guise de conclusion, tu obéiras ou tu rentreras au couvent.

— Quand vous voudrez, répondit simplement la jeune fille.

Elle s'en alla d'un pas tranquille.

Gorgeansac passa une affreuse nuit. Ses bras, hors du lit, ponctuaient les apostrophes : « Mauvaise tête, fille de ta mère, entêtée, bigote, ingrate, tu partiras! Je te renverrai seule, à pied, sans un sou, avec un jupon! Car tes robes, c'est moi qui les ai payées. J'ai payé tes chevaux, ton piano, tout ce qui est dans ta chambre. Tu n'es rien, tu n'as rien, je me passerai de toi, je me marierai! Ah! ah! petit démon, je te déshérite. »

Le lendemain, on lui présenta une paire de chevaux, deux carrossiers extrêmement beaux et parfaitement sains. Il cria :

— Je n'en veux pas, ils ont les jarrets pétés. [Emmenez] ces rosses! En voilà une qui porte sa tête comme une vache. »

Il déjeuna seul.

Dans l'après-midi, il voulut tendre lui-même des pièges à loup autour de son parc.

En rentrant, il ne répondit pas au bonjour de sa nièce. Elle vint au dîner dans une robe très simple. Elle était vêtue comme une personne qui va partir en voyage.

Marie se laissa verser un doigt de vin fin.

Alors Gorgeansac se mit à boire de l'eau pour lui donner une leçon. Quand on est pauvre, on ne boit pas d'alicante.

Il se leva de table avant elle, fit monter les journaux du soir dans sa chambre, parcourut le *Triboulet*, dont la gaieté l'indigna, et le *Gaulois*, dont les mondanités l'exaspérèrent.

Il erra le long des couloirs, exigea le silence dans tout le château, éteignit les lumières, et rentra dans sa chambre qui lui fit l'effet d'un tombeau.

Il s'imagina que Marie avait fui et s'en alla rôder du côté de sa chambre.

Certains êtres font le charme et la vie des maisons. Riche ou pauvre, la demeure a besoin de leur présence; ils ne l'ont pas encore quittée qu'on sent déjà tout ce qu'ils emportent.

Gorgeansac, sensible et fin pour lui-même, arrivait toujours, quand il le fallait, à la chute de l'orgueil dans la ruse.

Il comprit que le départ de sa nièce allait lui créer des ennemis et refaire le vide autour de ses millions.

D'ailleurs, elle l'avait habitué à des attentions auxquelles il ne renonçait pas volontiers. Elle le dorlotait. La tendresse de l'orpheline l'avait surpris d'abord et bientôt charmé. Il avait joui de cette affection comme un homme très fort qui devient très faible au moment de la perdre.

Au couvent, Marie disparaissait pour toujours; mariée, elle lui échappait bien un peu; mais il ne renonçait pas au mariage, il y tenait, pour la revanche de sa famille, pour cette joie spéciale du révolutionnaire qui fusionne.

Ce soir-là, il réfléchit longuement; puis, comme s'il eût happé une idée au vol, il se dit à lui-même : « J'y suis, j'irai voir demain le curé du Saubillon. »

Le lendemain matin, comme il arrivait devant la petite église, Marie en sortait. Elle vint lui offrir son front, qu'il baisa.

— Pourquoi ne m'as-tu pas dit que tu venais à la messe? J'aurais fait atteler et nous serions sortis ensemble.

Elle portait la même robe que la veille, une robe monastique qui déplut à Gorgeansac.

— Tu vas changer de toilette. Tu me le promets?

Elle promit en souriant.

« Elle a souri, ma parole, elle a souri, à la veille d'entrer au couvent. Hum! c'est une maîtresse fille. »

Il aperçut le curé.

— Eh! mon cher pasteur, votre messe est bien matinale. Je voulais la prendre en passant...

— Si j'avais su, je l'aurais retardée, répliqua le prêtre en souriant.

— Vous ne m'attendiez pas?

— Non, monsieur Gorgeansac, mais il fallait que nous nous vissions. J'ai quelque chose d'important à vous dire.

— Et moi aussi, monsieur le Curé.

— Alors, veuillez entrer, cher monsieur.

— Monsieur le Curé, fit Gorgeansac en s'asseyant, vous êtes bien l'homme le plus extraordinaire...

Le prêtre l'arrêta.

— Oh! pas de compliments, je vous en supplie. Vous me rendriez orgueilleux, à la fin. Vous me conduiriez en enfer.

— En enfer, eh bien! et après? Vous n'auriez pas peur de Satan, je suppose? Vous n'en feriez qu'une bouchée. Vous convertiriez les

démons; ils ne sont pas de force à lutter avec vous, ces gaillards-là.

— Ah! très bien, monsieur Gorgeansac, dès lors que vous plaisantez...

— Je ne plaisante pas. Il se dégage de vous une vertu qui séduit tout le monde. C'est l'opinion de Montormel, qui me disait dernièrement : « Le curé du Saubillon, en voilà un que j'estime! Il peut, celui-là, me demander tout ce qu'il voudra. »

— Le comte a dit cela?

— Il a dit cela. Vous avez sur lui un ascendant énorme.

— Je ne savais pas.

— Je vous l'apprends. Et maintenant, très carrément, pour une raison supérieure de principe et pour d'autres raisons que je vous dirai plus tard, il faut, monsieur le Curé, que vous ameniez ce diable de Montormel à faire ses pâques...

— A faire ses pâques?

— Parfaitement. Tentez un suprême effort auprès de lui; rappelez-lui que sa maison n'a pas raté une seule des huit croisades, et s'il revient au Christ, j'y reviendrai; s'il se convertit, je me convertirai, je vous en donne ma parole d'honneur; j'en signerais l'engagement devant vous, à l'instant même, contre un dédit...

— Monsieur, interrompit le prêtre, les choses de cette nature ne se traitent pas ainsi. Dans l'espèce, votre parole me suffirait. Je tenterais volontiers, et sans aucune condition, une démarche auprès du comte, mais il est trop tard, M. de Montormel est parti.

— Parti! Où?

— Au Soudan.

— Au Soudan?

— Oui, j'étais chargé de vous l'apprendre et je l'ai, tout à l'heure, annoncé à M^{lle} Marie.

Le liquoriste demeura une minute sans parler. Le curé voulut entrer dans quelques détails, Gorgeansac se leva.

— C'est inutile, pas de détails... Au Soudan..., très bien, très bien... Au Soudan.

Après une pause et avec effort :

— Si vous lui écrivez, à cet imbécile, dites-lui qu'il fera chaud quand j'irai l'y chercher, au Soudan!

Le châtelain se mit à rire nerveusement; cela fit dire à la vieille Brigitte :

— Tiens, M. Gorgeansac est gai, aujourd'hui. Ça ne lui arrive pas souvent.

En montant la colline, Gorgeansac répétait sur tous les tons : « Au Soudan, au Soudan... C'est trop fort... Et puis, quoi? Qu'il aille, après tout! Bon voyage, monsieur Dumollet! Je garderai ma

nièce; elle me soignera. Etais-je assez bête? J'allais donner cette belle fille à un singe, car, positivement, il a l'air d'un singe. »

— N'est-ce pas, Marie, que ce Montormel a l'air d'un singe?

La jeune fille sauta au cou du bonhomme et répondit :

— D'un singe! Pas du tout, c'est un homme admirable que j'aime beaucoup et pour lequel je prierai tous les jours de ma vie.

« Tous les jours de sa vie... Elle va prier pour Montormel, à présent; elle l'aime, maintenant; en voici bien d'une autre! J'y perds mon latin.

« Décidément, continua Gorgeansac, en se laissant choir dans un fauteuil, la vie est une chose étrange, les nobles sont des êtres bizarres et le cœur de la femme est un abîme. »

VIII

Devant sa grâce souriante et son empressement aimable, personne n'eût deviné ce que M^{lle} Beaupré gardait pour elle seule au fond de son cœur. Sa mélancolie, qui n'avait pas de témoin, ne mettait d'ombre sur personne. Marie comprenait mieux la tristesse que la joie, mais la joie des autres ne l'impatientait jamais. On la croyait heureuse, parce qu'elle semblait croire au bonheur.

Son antipathie pour le mariage surprit le monde et découragea les prétendants. Attirés par sa richesse, beaucoup s'en allaient avec le regret de sa beauté, de cette beauté intérieure qui affine le visage et prend tous les regards à son mystérieux charme.

A côté de cette belle et charmante fille, M. Gorgeansac apparaissait plus ennuyé que jamais. Ses millions ne lui laissaient aucun repos. Il se reprochait de n'avoir pas encore accompli de grandes choses; il se croyait tenu aux plus hautes conceptions et voulait, coûte que coûte, éblouir le monde.

Il cherchait. Toute idée nouvelle lui semblait merveilleuse. Et chaque tentative aboutissait à une déception. Cela le vieillissait.

Il boudait la vie.

Sa nièce, attentive et dévouée, lui démontrait, à l'aide de comparaisons inattendues, combien il avait tort.

Alors des ambitions nouvelles agitaient cet homme, qui recommençait à faire du bruit à la poursuite de bonheurs imaginaires.

C'était un être de tumulte.

Quand il vit qu'il fallait renoncer, avec sa nièce, à ce qu'il appelait « la fusion des races », il rentra dans une manie ancienne et fort innocente : celle des décorations.

Couvert de plaques étrangères, bardé de quincailleries exotiques,

les plus humbles présidences lui devinrent des prétextes à exhibition.

Il y arrivait, solennel et constellé. Il ne parlait presque pas. Son mutisme augmentait le mystère des crachats. Ces ordres inconnus, portés silencieusement, finissaient par en imposer. On y croyait, comme à toutes les choses dont l'origine est obscure.

Toutefois cette cuirasse étrange avait un défaut : la Légion d'honneur y manquait.

Demandée, quémandée depuis longtemps, la croix allait être enfin obtenue quand la chute d'un ministère remit tout en question.

L'*Etoile du Centre*, qui avait imprudemment devancé l'*Officiel*, fut blaguée par le *Phare des Côtes*; le *Phare*, en des entrefilets venimeux, tout pleins d'ironie départementale, déchiqueta M. Gorgeansac.

En d'autres temps, celui-ci eût bondi, mais les ressorts étaient brisés. Le châtelain du Saubillon s'enferma dans un silence tragique. Il perdit l'appétit; un peu de maigreur apparut. Dégénérescence grasseuse et hypocondrie. Le médecin, jusqu'alors inemployé, fut heureux de pouvoir enfin s'en mêler.

Pendant un mois, il vint faire le même discours à M^{lle} Beaupré. Il terminait comme le personnage de Molière : « Et voilà, mademoiselle, pourquoi votre oncle est muet ! »

Marie connaissait la maladie mieux que lui.

Elle en parla au curé du Saubillon. Le curé dit :

— Depuis longtemps je voulais écrire à... un ami, que nous avons là-bas, à Paris... c'est le moment... Je n'en suis pas bien sûr, mais je crois qu'il a déjà fait décorer quelqu'un. Je vais écrire, je vais écrire.

Il n'osa pas dire à qui. A quoi bon ! Dans leurs conversations, ils ne parlaient jamais de Jean. Ils y pensaient toujours. Ils l'évoquaient, dans un accord tacite, et leurs âmes, au-dessus des paroles banales, se répondaient discrètement.

M. Gorgeansac allait de plus mal en plus mal, lorsqu'un matin, une lettre, illisiblement signée et venue de Paris, l'informa que sa nomination, devenue certaine, allait figurer à l'*Officiel*, dans la fournée de janvier.

Pour M. Gorgeansac, la nouvelle était si agréable qu'il y crut immédiatement. L'idée d'une mystification ne lui vint même pas devant cette signature illisible.

Il relut vingt fois la lettre, en marchant dans sa chambre à grands pas.

Le médecin entra. Ce fut comme un coup de tonnerre :

— Bonjour, docteur, comment vous portez-vous ?

Le médecin recula, stupéfait.

— Comment! vous parlez?... C'est probablement l'emplâtre qu'on vous a collé cette nuit dans le dos.

— On ne m'a rien collé du tout, docteur. Quel temps fait-il?

— Un temps de chien. La neige couvre la terre.

— Eh bien, je pars pour Paris.

— Mademoiselle, s'écria le médecin en apercevant Marie, ne laissez pas faire cette folie à votre oncle!

— D'abord, ma petite nièce, il faut absolument que je parte; et puis, je t'assure que je suis guéri, et, d'ailleurs, pour te rassurer, j'emmène le docteur.

— Moi?

— Oui, vous.

— Mais je suis en veston.

— Voici une pelisse, regardez comme elle vous fait bien.

— Mais, ma femme n'est pas prévenue.

— Nous passerons chez vous, docteur.

— Et mes malades?

— Vous n'en avez pas, de malades. Il n'y en avait qu'un, au Saubillon : c'était moi. Puisque je pars, votre devoir est de me suivre. Vous ne serez pas fâché de revoir l'Opéra, docteur. Voici un télégramme où je retiens deux fauteuils pour *Sigurd*, après-demain.

— Vous me renversez, déclara le médecin.

— Je vous apprendrai à connaître les hommes de ma génération, fit Gorgeansac. Nous dînerons ce soir au Café Anglais, nous déjeunerons demain chez Bignon. Aimez-vous le Château-Lafitte? Ah! la voiture est avancée. Très bien, allons prévenir votre femme.

— Que va-t-elle dire, bon Dieu?

— En route, commanda Gorgeansac.

Habitée aux brusques changements d'attitude chez son oncle, Marie le laissa partir, sans lui demander d'explications, mais c'est avec l'espoir d'une bonne nouvelle qu'elle descendit le jour même au presbytère.

— Je vous attendais, mademoiselle, fit le curé, comment va M. Gorgeansac.

— Il va si bien, qu'il est en route pour Paris.

— Déjà! il veut s'assurer par lui-même..... Eh bien, vous serez plus vite informée que lui. Je vous annonce qu'il est décoré.

— Décoré?

— Oui. Ah! nous avons là-bas un ami dévoué... Il a mené cela tambour battant... Un véritable ami... Il est bien heureux, allez...

— Je suis très touchée, murmura la jeune fille.

Ils parlèrent de « la fournée de janvier ». Ils étaient bien con-

tents, bien émus, il faisaient de grands efforts pour ne pas parler de Jean, le curé surtout.

A la fin, il se leva :

— Mademoiselle, je ne vous renvoie pas, mais le jour baisse, le temps est encore à la neige; si vous le permettez, j'irai vous faire un pas de conduite.

Le vieillard ne pouvait plus tenir en place, il prit sa canne et se mit à marcher, comme un jeune homme.

— J'ai du mal à vous suivre, monsieur le Curé. Et vos douleurs?

— Je les crois parties, mademoiselle, je les crois parties.

Au haut d'une côte, ils aperçurent une forme noire, un corps penché aux longs bras ballants.

— C'est le père Milhuit, fit le curé, je le reconnais à son allure.

Le père Milhuit était présentement l'homme le plus heureux du Saubillon.

On l'avait marié jeune à une mégère qui martyrisait leur unique petite fille. Milhuit étant trop faible pour protéger sa fille contre cette misérable, l'Assistance publique avait recueilli l'enfant.

Quand sa femme mourut, Milhuit fut pris du désir violent de revoir sa fille, de « retrouver Joséphine ». Après trente ans de vie infernale, de coups donnés et rendus, il éprouva le besoin d'embrasser quelqu'un. Il songea naturellement à sa fille; il la demanda naïvement et vainement à l'Assistance publique. Il s'adressa aux conseillers généraux, aux députés, aux sénateurs; il fut au chef-lieu d'arrondissement, à la préfecture. Il écrivit à un neveu, gardien de la paix à Paris.

Peine inutile, rien. Pas le plus petit renseignement, pas l'ombre d'une adresse.

Alors, il vint trouver Jean Flahor.

— Monsieur Jean, la mère Fontaine m'a dit que j'étais l'homme le plus bête de France.

— Pourquoi?

— Parce que j'aurais dû venir plus tôt, pour vous demander de retrouver la petite, de retrouver Joséphine. Il n'y a que vous, il n'y a que vous, c'est la mère Fontaine qui le dit.

— C'est une vieille folle.

— Oh! oh! monsieur Jean, elle n'est pas si bête que ça, la mère Fontaine. Elle dit que si vous vouliez vous en mêler...

— Alors tu l'aimes, ta fille?

Milhuit se mit à sangloter.

— Allons, reviens dans quinze jours. J'essayerai d'ici-là; mais n'y compte pas, je ne la retrouverai pas.

— Oh! oh! fit le bonhomme, on verra ça.

Le soir du quinzième jour, le père Milhuit se présentait chez le poète.

— Tu tombes à pic, j'ai reçu des nouvelles ce matin.

— Ah! monsieur Jean, si vous avez quelque chose à me dire, ne me le dites pas tout d'un coup, car je crois bien que je vas m'évanouir, je suis toujours prêt à m'évanouir.

— Elle est loin, ta fille.

— Elle est loin...

— Elle est bien placée, Joséphine.

— Tant mieux, ça me fait plaisir.

— Elle sera enchantée de revoir son vieux père.

— Faut croire, apparemment, qu'elle vous l'a dit?

— Elle me l'a écrit. Tiens, voilà son adresse.

Le pauvre vieux fut sur le point de tomber à la renverse, mais Jean, l'ayant soulevé comme une plume, l'emporta dans la cuisine et dit à sa vieille servante :

— Constance, fais boire une bonne goutte à ce petit bonhomme.

Pendant que le curé du Saubillon et M^{lle} Beaupré montaient la côte, le père Milhuit la descendait en trottinant. Il penchait la tête et souriait à la neige. C'était un homme heureux. Il avait marié sa fille à un petit fermier du pays, et voilà qu'au bout de neuf mois, il était grand-père. Joséphine avait mis au monde deux jumeaux.

Milhuit souleva sa casquette.

— Bonjour, monsieur le Curé; bonjour, mademoiselle.

— Eh bien, vous êtes content, demanda M^{lle} Beaupré, vous avez deux jolis petits garçons.

— Ma foi! oui, mademoiselle, les petits gâs sont bien gentils, ils ont des petits yeux éveillés. On est content, quoique deux enfants comme ça, en rien de temps, c'est beaucoup. Et puis, c'est des embarras. Ainsi, pour le linge, c'est un embarras. Je sais bien que mademoiselle a déjà envoyé beaucoup de choses. Seulement, il y a d'autres embarras.

— Lesquels?

— Ainsi, mademoiselle, rien que pour le baptême... Je suis parrain d'un avec la mère Fontaine, Joséphine l'a voulu; seulement, pour l'autre pauvre petit qui est si petit, nous n'avons qu'un parrain, pas moyen de trouver de marraine.

— Vraiment?

— C'est tout comme je vous le dis, mademoiselle. J'ai un parrain, j'en ai un. Va donc chercher des marraines, va donc en chercher! Ah! oui... D'ailleurs, c'est impossible, les années sont dures.

Et Milhuit ajouta d'un air navré :

— C'est sûrement parce qu'on est des pauvres gens.

— Tranquillisez-vous, mon père Milhuit, je serai marraine, si cela peut vous être agréable.

— Ah! mademoiselle, s'écria Milhuit, vous me dites ça comme ça, tout d'un coup! Je crois bien que je vas m'évanouir, je suis toujours prêt à m'évanouir.

Il s'assit sur une borne et souffla.

— M. le Curé me connaît bien, reprit Milhuit, le cœur me palpite, c'est du temps de ma femme... Excusez.

Il se releva :

— Je vous remercie, mademoiselle, ce qui est entendu est entendu. Ah! quel bonheur! Je ne me serais pas attendu...

Comme il s'éloignait, Marie le rappela :

— Père Milhuit, vous ne m'avez pas dit le nom de mon compère?

Le visage du bonhomme s'illumina.

— C'est M. Jean, mademoiselle, oui, oui, c'est M. Jean. Ce qui est entendu est entendu.

Et il s'éloigna en trotinant.

Marie était devenue toute rouge, elle regarda le curé, qui regardait la neige à son tour.

— Mais, monsieur le Curé, c'est tout à fait impossible. Je ne savais pas...

— Ni moi, je vous assure.

— Monsieur le Curé, je vous fais juge... C'est un peu ridicule. Comment faire?

— Rassurez-vous. Ce qui est beau et bon n'est jamais ridicule.

Et, familier pour la première fois, le saint prêtre ajouta, d'une voix émue :

— Laissez faire la Providence, ma chère petite, laissez faire la bonne Providence.

Rentré chez lui, Milhuit dit à sa fille :

— Mets la main à la plume.

Il dicta :

« Monsieur Jean,

« Il y a deux petits gâs d'arrivés. On est content, quoique deux, comme ça, en rien de temps, c'est un train.

« Vous m'avez dit, monsieur Jean : Milhuit, quand tu auras besoin d'un parrain, tu pourras me faire signe. Voilà, je suis parrain d'un avec la mère Fontaine. Pour l'autre, c'est vous avec M^{lle} Marie. Voilà. M^{lle} Marie m'a demandé si c'était vous. J'ai dit : oui; j'ai dit : c'est entendu. Je n'ai pas bien entendu, mais je crois qu'elle a dit : c'est entendu.

« Donc, c'est entendu.

« Vous aviez dit, monsieur Jean, qu'on mangerait un coq le jour du baptême. Si ça ne vous fait rien, on mettra une petite poule dinde avec, car je crois que nous serons du monde.

« Enfin, on s'amusera. Pour le jour, choisissez le jour, pour le jour du baptême, vous êtes le maître. Dans l'attente d'une bonne réponse, Joséphine et moi on vous envoie nos salutations profondes.

« Celui qui vous aime, à la vie, à la mort.

« MILHUIT. »

Pendant que Jean Flahor savourait la prose du père Milhuit dans les bureaux du *Globe*, M. Gorgeansac, flanqué de son médecin, montait les escaliers d'un ministère où il connaissait un haut personnage.

Le docteur, mis au courant, avait eu l'imprudence de dire :

— Pourvu que ce ne soit pas une fumisterie, votre nomination. Cette lettre sans signature...

Et Gorgeansac avait peur, maintenant. Au lieu de le fortifier dans ses illusions, ce vivisecteur les lui enlevait.

Le médecin perdait aussi les siennés; il voyait s'écrouler le Café Anglais et l'Opéra. La satisfaction d'avoir vu juste ne le consolait pas de la perte du Château-Lafitte. Fumisterie, fumisterie. Le mot pénétrait dans leurs cervelles.

Ils montaient les escaliers.

Un huissier, qui veillait hostilement à une porte, les arrêta. Gorgeansac lui remit sa carte, et le médecin prit l'air souriant et informé de l'homme qui accompagne un malade. Il semblait dire : « Je vous amène un gros client qui vient vous importuner sous l'empire d'une folie douce. »

D'ailleurs, Gorgeansac lui-même considéra pendant une minute son médecin, comme un être de divination spéciale, comme l'un de ces hommes clairvoyants et instruits qui ne tombent pas dans le panneau. Il fut sur le point de lui dire, à l'oreille : « Docteur, si vous vous imaginez que j'y crois, à ma nomination. »

L'huissier revint :

— Ces messieurs peuvent entrer.

Gorgeansac était si pâle que le haut personnage lui demanda :

— Vous êtes souffrant?

— Je me porte bien, balbutia le millionnaire.

Il n'eut pas la force de présenter son médecin et tendit la lettre qu'il avait reçue.

— C'est votre nomination qu'on vous annonce. Tout à fait exact. Vous êtes décoré comme agronome. Mon collègue de l'Agriculture

m'a communiqué un rapport où vos titres sont énumérés : grande culture, fermes modèles, subventions aux comices, amélioration des races chevaline et bovine, primes dans les concours, rien n'est oublié. Ce rapport est signé d'un curé de campagne.

— D'un curé?

— D'un curé. Maintenant, il y a eu une grosse influence.

— Quelle influence?

— Je l'ignore, mais si vous tenez à la rosette, tâchez de la conserver, cette influence.

En mettant le pied sur le trottoir, le docteur éprouva le besoin de complimenter Gorgeansac, qui l'interrompit dédaigneusement. Le distillateur pensait : « Vous êtes un crétin, mon garçon, taisez-vous. »

Il l'envoya quérir un fiacre.

Au restaurant, Gorgeansac arrêta un menu princier. Le Lafitte dépassa le rêve du médecin. Gorgeansac demanda, négligemment :

— Vous avez bu du Johannisberg?

— Jamais, répondit le docteur, dont les yeux brillaient comme des aciers.

En versant le Johannisberg, Gorgeansac pensait : « Voyez-vous ce vermisseau qui doutait de mon ruban. »

Puis, tout haut :

— Docteur, vous irez seul à l'Opéra. Je rentre aujourd'hui même. Il faut que je sache quel est ce curé de campagne... Je m'en doute un peu. Maintenant, si vous voulez faire un tour au *Boul' Mich'*, permettez-moi cette petite avance sur vos honoraires.

— Mais c'est royal, fit le médecin, en tâtant le billet de mille.

Le soir même, Gorgeansac entra chez son curé.

— J'arrive de Paris, je descends du train, je viens remercier l'auteur du rapport auquel je dois ma nomination de chevalier. Ah! vous m'avez joué ce bon tour.

— Ce n'est pas moi...

— Vous mentez, monsieur le Curé, pour la première fois de votre vie, vous mentez.

— Je ne mens pas.

— Ce n'est pas vous?

— Non.

— Alors, qui? Je veux le savoir, c'est mon droit. Je veux connaître le nom de celui qui m'a protégé.

— Vous voulez dire défendu.

— Soit, mais je ne bougerai pas d'ici que vous ne m'avez dit le nom.

— Eh bien, c'est Jean Flahor.

M. Gorgeansac tenait sa promesse : il ne bougeait plus, une surprise immense le clouait sur sa chaise.

— Maintenant, reprit le bon curé, si vous désirez savoir comment...

Le châtelain fit un signe affirmatif.

— Voici : dernièrement, devant un des premiers polémistes du siècle, contre un homme dont il admire la bravoure et le grand talent, Flahor a défendu un très beau livre écrit par un homme d'Etat. Vous devez bien penser qu'on éprouve une joie particulière à se découvrir un ami intellectuel qui, spontanément, dans la belle irréflexion de l'emballement, défend votre pensée. Après cette découverte, l'homme d'Etat a rencontré le directeur du *Globe*. Alors, ils ont parlé de vous. Et voilà, mon cher monsieur.

— C'est décourageant, fit Gorgeansac.

— Pourquoi?

— Parce que, voyez-vous, c'est décourageant, c'est-à-dire admirable, incroyable, je veux dire sublime; voyez-vous, je suis renversé; je ne vous le cache pas, monsieur le Curé, moi, je n'aurais pas fait cela.

— Mais si.

— Mais non. Flahor est un brave garçon et moi je suis le dernier des hommes. N'essayez pas de me contredire, vous me feriez de la peine.

Gorgeansac se leva, il arpenta la pièce.

— Monsieur le Curé, voyez-vous, je n'en reviens pas. Flahor ne m'a jamais fait que des politesses, tandis que moi... Ces poètes ont une façon de se venger. Ah! je suis humilié. Vous m'en donnez des leçons, vous autres.

Le châtelain revint près du curé.

— Nous aurons, un de ces jours, une petite conversation au tribunal de la pénitence. Vous verrez quel homme je suis, monsieur le Curé, je vous ouvrirai ma conscience : une lèpre! J'ai le record du crime.

— Bah! fit le curé d'un air incrédule.

— Bah? vous dites bah? qu'est-ce que vous pensez de cela, par exemple?

Et Gorgeansac, piqué, avoua des fautes qu'avec raison il jugeait énormes.

Le curé ne broncha pas.

Vexé, le châtelain fit des recherches. Petit à petit, il épuisait les commandements de Dieu et de l'Eglise.

— Bien, bien, interrompait de loin en loin le curé.

— Comment, bien! répéta Gorgeansac en se relevant. Véritablement, ces saints-là sont des êtres curieux, rien ne les étonne.

Le curé ajouta :

— Avez-vous manqué à la messe le dimanche?

— Ah! mon pauvre ami, pendant cinquante ans! Faites le compte des dimanches, si cela vous intéresse.

— Avez-vous blasphémé?

— Toute ma vie, comme un Bourguignon.

— C'était très mal!

— Dites que c'était honteux.

— Alors, si le Christ qui est mort pour nous, vous apparaissait là, vous iriez à lui plein de regrets?

— Et de remords!

— Et vous auriez le désir de ne jamais recommencer?

— Jamais, en voilà une question!

— C'est bien, fit le prêtre, vous êtes confessé. Je pourrais vous donner la bénédiction.

— Je suis confessé?

— Mais, oui.

— Ce n'est pas plus malin que ça?

— Mais, non.

— Eh bien, monsieur le Curé, reprit le châtelain en se croisant les bras, vous allez me croire si vous voulez, mais je me sens soulagé.

— Je vous crois, cher monsieur.

— Décidément, continua Gorgeansac en levant les yeux vers le plafond, décidément nous vivons dans un rêve. Il y a des moments où des forces inconnues soulèvent l'homme. Je ne connaissais pas le bonheur, moi. Je commence à le goûter; il faut aller jusqu'au bout. Monsieur le Curé, je repars demain pour Paris. Si vous voulez m'accompagner, nous irons remercier le directeur du *Globe*, et comme je ne peux guère offrir la main de ma nièce à M. Jean Flahor, ce sera peut-être le moment de me la demander pour lui.

— Monsieur Gorgeansac, mon cher ami, j'ai envie de vous embrasser!

— Moi aussi, monsieur le Curé, hurla Gorgeansac.

Et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

LE POÈTE GILBERT

UNE FAUSSE LÉGENDE¹

I

Gilbert! ce nom rappelle tout de suite, à la plupart des lecteurs, un poète qu'on se représente pauvre et malheureux, persécuté par les philosophes du dernier siècle pour avoir dénoncé et combattu courageusement leurs pernicieuses doctrines. Mais la lutte était trop inégale contre des ennemis puissants : il traîne dans la misère une existence à laquelle la gloire n'aurait sans doute pas manqué s'il avait vécu plus longtemps; et, abandonné de tous, il meurt, avant trente ans, sur un grabat d'hôpital. Tous les amis des lettres ont retenu dans leur mémoire ses dernières plaintes et ses adieux à la vie :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs;
Je meurs; et sur la tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Les arts ont voulu perpétuer le souvenir de cette fin digne de pitié : souvent ils nous ont montré Gilbert couché dans cette triste et sombre salle de l'Hôtel-Dieu, où, à l'approche de la mort, la Muse vient une dernière fois le visiter, et lui apporte une de ses plus belles inspirations.

Toute cette histoire est touchante sans doute; mais n'est-ce que de l'histoire, et ne s'y mêle-t-il pas une part de légende? Gilbert a-t-il été vraiment victime de la haine des encyclopédistes? A-t-il

¹ La petite ville de Fontenoy-le-Château, dans les Vosges, s'apprête à élever un monument au poète Gilbert. Parmi les souscriptions recueillies dans ce but figure celle du roi de Suède Oscar II, dont l'aïeul Bernadotte fut assez lié dans sa jeunesse avec le poète, pour que celui-ci l'ait institué son légataire universel.

L'érection prochaine de la statue donne à la curieuse étude littéraire que nous publions un intérêt particulier, en faisant justice d'une légende trop longtemps accréditée.

(*Note de la Rédaction.*)

languit dans le besoin ! Avait-il un juste pressentiment de sa propre destinée lorsqu'il écrivait ce vers :

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré ?

Pour répondre à ces questions, nous n'avons pas eu à nous livrer à de longues recherches personnelles. Un bibliophile patient et laborieux, M. Schmit¹, né en Lorraine, comme Gilbert, avait pris à cœur la gloire de son compatriote. Pour connaître tout ce qui se rapportait à son poète, il n'avait négligé aucune investigation : c'est un travail dont il s'occupa pendant d'assez nombreuses années ; il voulait donner, en même temps que la biographie de Gilbert, une édition complète de ses œuvres en vers et en prose, avec toutes les variantes. Il avait aussi dressé la bibliographie de toutes les éditions antérieures, et la liste iconographique des tableaux, gravures, bustes et portraits qui représentent Gilbert avec plus ou moins de fidélité. Enfin, et pour la question que nous nous proposons d'examiner, ce n'est point la partie la moins utile de ces recherches, il avait compulsé toutes les gazettes et correspondances littéraires, non seulement de Paris, mais aussi de la province et même de l'étranger, pour en extraire les articles où il était rendu compte des divers écrits de Gilbert, à mesure qu'il les faisait paraître : nous avons ainsi tous les jugements, en bien ou en mal, des contemporains.

Peut-être pensera-t-on que cette sorte de monument élevé en l'honneur de Gilbert n'était pas tout à fait en proportion avec la valeur réelle de l'écrivain. Mais M. Schmit mourut au moment où il venait d'achever ce travail considérable. Il n'eut pas le temps de le publier ; mais il légua ses manuscrits à la bibliothèque de Nancy : c'est ainsi que nous avons pu les consulter.

A moins d'un hasard bien invraisemblable, il est à supposer qu'aucun document ne viendra plus s'ajouter à ceux qu'avait rassemblés le persévérant chercheur. On peut différer d'appréciations avec lui ; mais il faut toujours recourir aux informations qu'il a réunies et mises sous nos yeux, de sorte que nous lui sommes encore redevables d'avoir pu nous former un jugement, même quand notre jugement n'est pas conforme au sien.

II

Nous n'avons pas à faire ici la biographie de Gilbert. Nous parlerons donc très brièvement de tous les événements de sa vie antérieurs à son départ pour Paris. Il n'était pas né, quoi qu'on

¹ Mort conservateur-adjoint de la Bibliothèque nationale, le 5 janvier 1879.

en ait dit quelquefois, dans une famille indigente. Son père, qui, possesseur d'une petite métairie, joignait à la culture un commerce de grains, avait, pour un paysan de cette époque, une sorte d'aisance. De ses cinq enfants, quatre fils et une fille, Nicolas, celui dont nous nous occupons, était l'avant-dernier. Il reçut ses premières leçons de latin d'un Père Jésuite, retiré, après la dissolution de son ordre, au village de Fontenoy-le-Château. Il fit de rapides progrès. Ces premiers succès, en lui donnant l'idée qu'il pourrait plus tard se distinguer dans la carrière des lettres, lui inspiraient des dédains pour le labeur des champs, auquel ses frères s'étaient facilement soumis : de là, entre eux et lui, mésintelligence et parfois même paroles assez vives. « Je ne suis pas fait, disait-il, pour conduire le bétail. » Pour échapper à cette existence et à des occupations trop peu dignes d'un futur poète, il prit la fuite. Il y a plusieurs versions différentes des biographes sur l'emploi des années qui suivirent cette désertion de la maison paternelle : un seul point reste certain : c'est qu'il fut élevé au collège de Dole. Qu'après ses études il ait été à Lyon, chez des parents, et à Strasbourg, chez le cardinal de Rohan, pour solliciter sa protection, on l'a dit, mais rien ne le prouve. Ce qui est sûr, c'est qu'il vint à Nancy et y séjourna¹. Il avait dans cette ville un ami, le jeune Bonfils, qui l'introduisit, non seulement dans sa famille, mais dans quelques-uns des principaux salons de cette capitale de la Lorraine : il y fit la connaissance assez intime de Lacretelle aîné, de François de Neufchâteau, de Grégoire, celui qui fut plus tard le célèbre évêque constitutionnel. Bien accueilli, à cause du talent dont il donnait déjà des marques, il fit une lecture à l'académie fondée par Stanislas; il concourut même pour un des prix annuels dont elle disposait, ne fut point couronné² : est-ce là ce qui lui inspira des épigrammes contre cette société? Il est permis de le croire, quand on songe à l'irritation que lui causèrent, comme nous le verrons, d'autres échecs du même genre.

Il voulut ouvrir un cours de belles-lettres à l'hôtel de ville de Nancy. Professeur public presque à l'âge où l'on finit d'être écolier, une telle entreprise dénotait beaucoup de confiance en lui-même. Le succès ne répondit pas à ses espérances. Ce n'étaient pas cependant le mouvement et la chaleur qui devaient manquer à son enseignement : il en avait même beaucoup trop; car s'il est un point sur lequel tous les témoignages s'accordent, c'est que Gilbert déclamaît avec une grande exagération de ton et de gestes. Il ne pouvait, de l'aveu même de ses amis, composer ni réciter ses

¹ Il y fit même deux séjours, l'un probablement vers 1769, l'autre pendant une partie des années 1773 et 1774.

² A ce concours, ce fut Lacretelle qui fut couronné.

vers sans les hurler en quelque sorte; et c'est à lui, croit-on, que François de Neufchâteau, qui souvent, dans ces occasions, l'avait vu et entendu, pensait dans son discours sur *la Manière de lire les vers* :

Gardez-vous d'imiter dans sa folle lecture,
 Dans ses roulements d'yeux et ses contorsions,
 Ce fanatique amant de ses productions,
 Ce furieux rimeur, qui, d'un ton ridicule,
 Comme un vrai possédé, s'agite, gesticule,
 Tourmente notre oreille, épuise son gosier,
 Et croit être sublime à force de crier.
 Jadis sur son trépied, la sibylle tremblante,
 D'un dieu même remplie, était moins violente.

François de Neufchâteau fait à son ami la grâce de ne point le nommer; mais, plus tard, les adversaires de Gilbert ne lui épargnèrent point leurs moqueries au sujet de sa déclamation outrée¹. Ce n'était là sans doute qu'un travers, mais un travers qui permet déjà de juger du génie et du caractère du poète. Il n'a pas assez la possession de lui-même. Je sais bien qu'on a parlé souvent du démon des vers; mais de Gilbert on pourrait dire plus justement que c'est le diable au corps qui le tient.

Nancy pouvait arrêter quelque temps notre jeune Vosgien; mais ce n'était pas là, malgré l'accueil qui lui était fait dans la société, qu'il pouvait trouver la fortune littéraire à laquelle il aspirait : elle ne se conquiert qu'à Paris². C'est donc à Paris qu'il se rendit, avec des vers en portefeuille, mais sans beaucoup d'autres ressources; il n'avait pas vingt ans.

Des lettres de recommandation lui avaient été données par quelques Lorrains de marque pour des personnages fort connus

¹ Dans un article du *Journal de Lorraine et Barrois*, 1778, nous lisons : « Quand il récitait ses vers, il entraînait en convulsions, et ses accès faisaient craindre pour sa vie. » Ce *Journal*, dans l'ensemble, est plutôt favorable qu'hostile au poète. Nous pouvons donc croire que les ennemis n'exagèrent pas lorsque, dans une pièce anonyme en prose contre Gilbert, ils font dire à Tisiphone : « Tu déclames à peu près comme Cerbère aboie; j'ai cru le voir et l'entendre; tu m'as presque fait peur. » Et cet impromptu, anonyme aussi, d'un poète qui venait d'entendre Gilbert réciter des passages de sa *Mort d'Abel* :

Quand tu peins l'habitant de la nuit éternelle,
 Plus diable dans tes vers qu'il ne l'est dans Milton,
 Pardonne, tu le lis d'un si terrible ton,
 Qu'on te croit du portrait le peintre et le modèle.

² Pour n'avoir plus à suivre Gilbert qu'à Paris, nous avons réuni, dans ce qui précède, tout ce qui se rapporte aux deux voyages, rapprochés l'un de l'autre, que Gilbert fit à Nancy.

dans le monde des littérateurs et des savants, entre autres pour d'Alembert. Peut-être sera-t-on un peu surpris qu'il ait pu s'adresser à ce d'Alembert, l'un des écrivains auxquels il s'attaquera le plus vivement dans ses satires. Si la recommandation dont il était muni ne lui profita point, ce n'est pas qu'il eût renoncé à en user. Il se présenta chez le philosophe : il avait compté sur son appui pour obtenir une position qui le mît à l'abri du besoin ; il aurait voulu, dit-on, être précepteur chez M. de Chauvelin. Mais soit que d'Alembert n'eût point auprès de M. de Chauvelin tout le crédit qu'on lui supposait, soit qu'il eût à faire agréer un autre candidat, soit qu'il trouvât Gilbert trop jeune pour d'aussi graves fonctions, toujours est-il qu'il ne lui procura point cet emploi.

S'il faut en croire le *Journal de Lorraine et Barrois*, où écrivaient quelques-uns de ceux qui avaient le plus fréquenté Gilbert à Nancy, accueilli et soutenu par les gens de l'Encyclopédie « il aurait été philosophe pour la vie ». C'est peut-être aller fort loin ; mais enfin il semble constant que Gilbert n'avait point d'abord ces haines vigoureuses dont il se glorifia plus tard. La colère de se voir négligé par ceux en qui il avait espéré trouver des protecteurs ne contribua-t-elle pas à lui faire prendre en aversion leurs principes autant que leurs personnes ? « Nous l'avons entendu plusieurs fois, ajoute le journaliste, défendre avec chaleur les drames et les dramaturges », pour lesquels il n'eut plus ensuite assez de mépris. Peut-on attribuer ces changements d'humeur et ces contradictions uniquement au progrès de l'âge et de la raison ?

Un roman en deux volumes, *Amestris et Statira, histoire persane*, qui parut (1770) sans nom d'auteur, fut le premier écrit que Gilbert livra à la publicité. S'il avait compté sur cet ouvrage pour se faire quelque argent, il fut grandement déçu, car le roman n'obtint, et, nous ajouterons, ne méritait d'obtenir aucun succès. L'auteur, trompé dans ses espérances, dut accepter pour vivre une situation des plus modestes, celle de maître d'études dans une pension.

C'est dans la lutte pour l'existence que se révèlent surtout les âmes bien trempées. Combien d'écrivains et d'artistes, qui devaient un jour s'illustrer, et il nous serait facile d'en donner une longue liste, ont eu de pénibles débuts et ont connu la misère ! Mais, à force de travail et de volonté, ils ont vaincu tous les obstacles. Il ne faut pas demander aux hommes de deviner le génie encore caché ; c'est assez qu'ils lui viennent en aide quand il commence à percer. Le caractère de Gilbert, il faut bien le dire, n'était pas fait de patience et d'énergie : il ne se dit pas que son sort est celui de beaucoup d'autres ; qu'il faut souvent, pour se faire sa place, un persévérant effort. Les hommes ont eu le tort de ne pas le sortir

tout de suite de la gêne où il se débat ; il se regarde comme leur victime. Il écrit à Baculard d'Arnaud, qui lui avait témoigné de l'intérêt, et même fait quelque prêt d'argent : « Vous n'ignorez pas sans doute le parti que j'ai pris (de se mettre au service d'un maître de pension). Mon sort est pire que celui d'un laquais, mais du moins je ne suis plus à charge à personne, et c'est assez pour moi... Quand finiront mes malheurs ? Mon courage est à bout. » Et un peu plus tard : « C'est donc vous encore, homme de Dieu, qu'il faut que j'importune ! Le reste féroce des hommes m'outrage, m'humilie sans pitié ! Mais je jure par toute la reconnaissance que j'ai pour vous, par ce noble orgueil que renferme mon âme, que ce ne sera pas sans vengeance. Je n'ai que vous pour consolateur, pour dieu tutélaire. Vous seul ne rougissez pas de me connaître ! Vous seul me forcez de convenir qu'il est encore des hommes ! »

Quelles exagérations de langage ! Qu'il soit dur pour Gilbert de n'être pas né dans des conditions meilleures de fortune, qu'il se plaigne des choses, soit, quoique pourtant nos sympathies aillent surtout à celui qui ne s'irrite pas contre son sort, parce qu'il se sent assez de force et de résolution pour le changer. Mais, pour Gilbert, la lutte commence à peine contre les difficultés de la vie, et déjà il se déclare à bout de courage ! Et quelle expérience si cruelle a-t-il faite des hommes, pour leur reprocher d'être tous féroces ? Quels sont ces outrages, ces humiliations dont il jure de se venger ? Tant de griefs contre l'humanité quand on a vingt ans à peine !

Même à l'égard de ceux avec lesquels il paraissait le plus lié, Gilbert n'était sans doute pas d'humeur toujours commode, on le voit d'après ses lettres à Baculard d'Arnaud. Dès son arrivée à Paris, il avait été en relations assez intimes avec le poète Dorat ; il lui adresse même plus tard une épître fort louangeuse. Quel est le sujet de brouille qui le sépara, au moins momentanément, de cet ami, nous l'ignorons ; mais voici ce qu'il écrit à d'Arnaud : « Vous savez sans doute la scène qui s'est passée entre moi et le très obligeant M. Dorat. Les autres hommes me donneront tort sans doute ; je suis bien malheureux, mais je suis bien sûr d'avoir raison à vos yeux. » Dans une lettre suivante : « Quoique je sois très coupable à vos yeux, ne me croyez ni ingrat ni injuste. Je sais ce que je vous dois. Cet orgueil qu'on me reproche est le pivot même de ma reconnaissance. » Sans connaître le fond de la querelle, il semble bien qu'elle eut pour cause l'orgueil de Gilbert, à qui d'Arnaud, ainsi que les autres, donne tort.

Voici encore qui trahit une excessive et injuste susceptibilité. Deux ou trois ans plus tard, le poète s'est fait connaître par diverses pièces ; il est au mieux avec Fréron, qui a fait l'éloge de

ses vers. Mais un jour Fréron n'a pas, dans l'*Année littéraire*, entretenu assez vite ses lecteurs d'une nouvelle ode : c'est une offense pour l'auteur qui, de Nancy, écrit toujours au même M. d'Arnaud : « M. Fréron n'a point encore parlé de mon ode, et j'avoue que je suis très fâché contre lui. Je sais bien qu'il n'a de l'amitié que pour ceux qu'il voit. Je viens de lui écrire dans le moment, et j'espère qu'il se souviendra d'un homme qui ne mérite pas encore un silence aussi injurieux. » On voit comme il est prompt aux suppositions les plus fâcheuses. A propos de l'héritage de son père, comme il a eu avec ses frères quelques-unes de ces difficultés trop fréquentes dans les familles, il s'exprime en ces termes : « Il est temps que mes parents, si cruels à mon égard, soient enfin forcés de me restituer mon peu de fortune. »

III

En venant à Paris, Gilbert semblait n'avoir pas mis en doute que la vente de ses écrits lui rapporterait tout à la fois honneur et profit. Il a beau être fort jeune et encore entièrement ignoré du public, il semble surpris que les libraires ne lui achètent pas les œuvres qu'il va leur offrir. Les romans et les contes, aujourd'hui bien oubliés, de Baculard d'Arnaud, avaient alors beaucoup de vogue. Gilbert espère que, sur la recommandation d'un auteur si fort à la mode, les éditeurs se laisseront persuader. Voici donc en quels termes il s'adresse à celui qu'il appelle son protecteur : « S'il est vrai, Monsieur, que votre cœur vous parle encore pour un homme sur qui le sort semble verser avec plaisir et les malheurs et les chagrins, je vous prie de me rendre un service, il est en votre pouvoir. J'ai un roman intitulé : *Histoire des malheurs causés par le préjugé*, ouvrage qui pourra devenir considérable si la fortune et l'indulgence du public me permettent de le continuer. Il pourra former environ deux petits volumes maintenant. J'ai déjà vu plusieurs libraires. Mais comme il est écrit dans le livre des Destins : « Gilbert, tu seras toujours jugé avant d'être entendu, et les obstacles se multiplieront sur tes pas à mesure que tu les surmonteras, » ces messieurs m'ont toujours refusé. A l'ombre de votre réputation, il vous est aisé de me le faire vendre. Je puis m'abuser, mais je crois que cet ouvrage doit avoir du succès, si les succès sont proportionnés aux peines que l'auteur se donne pour plaire... J'ai formé le projet de continuer mon *Abel*. J'ai deux mille vers faits. S'il vous paraît plus facile de m'en procurer la vente que de trouver un arrangement pour l'autre ouvrage, vous ferez ce que votre cœur vous dira pour moi. Certainement, vous me rendrez un service plus grand que ceux dont vous m'avez honoré jusqu'à pré-

sent. J'aurai du moins la consolation de dire : Je recueille le premier fruit de mes travaux. »

Nous doutons fort que le roman eût grande valeur. Avec de la facilité et de l'imagination on peut, à vingt ans, faire des vers qui ne soient pas sans mérite ; mais la composition d'un roman exige, avec la connaissance du cœur humain, des qualités que l'âge seul peut apporter. Quoi qu'il en soit, l'*Histoire des malheurs causés par le préjugé* ne parut jamais ; mais un volume de vers fut publié au commencement de 1771, à quelles conditions, nous l'ignorons.

Le Début poétique — tel était le titre sous lequel l'auteur présentait les premières œuvres auxquelles il mettait son nom — n'était qu'un recueil de diverses pièces : héroïdes, épîtres, élégies, essais de poème épique, de poème descriptif, vers de société. Gilbert, dans une préface, a soin d'avertir les lecteurs de son extrême jeunesse ; il espère donc qu'on aura pour lui quelque indulgence. Mais la modestie est plus apparente que réelle, car il laisse bien entrevoir qu'il s'estime capable de produire, tout au moins dans l'avenir, des chefs-d'œuvre. « Il faut, dit-il, donner au génie le temps de se développer, de s'élever insensiblement, et d'aller de son vol toucher la voûte du ciel. » Puis il cite Corneille, qui ne fit point tout de suite *Cinna*. « Le fleuve, vers sa source, ne roule point d'abord des eaux profondes et majestueuses ; le soleil naissant est faible et peu radieux ; l'aigle, avant de s'élever aux nues, rase longtemps la surface de la terre. Et vous voulez que le poète seul soit à son aurore ce qu'il doit être à son midi ! »

Rien dans cet essai n'annonce, même de loin, le Gilbert qui se portera pour le vengeur de la morale et de la religion. Quelques pièces, *le Nouvel Epicure*, par exemple, sont d'une nature un peu légère, et figureraient assez bien dans une anthologie anacréontique. On peut être encore étonné de trouver une déclaration d'amour à une M^{lle} Rosalie, de son métier chanteuse à l'Opéra, et par surcroît courtisane¹. Les prochaines colères contre le philosophisme de l'époque ne se laissent nullement pressentir. Si, dans sa préface, il nomme Voltaire, c'est pour l'admirer ; « Heureux Voltaire d'être né avec un génie si éclatant ! » Et il cite « *la Henriade, Alzire, Brutus*, et tant d'autres chefs-d'œuvre ! »

C'est surtout contre les rigueurs de sa destinée que Gilbert s'irrite (*Quart d'heure de misanthropie, les Plaintes du malheureux*). Non content de maudire ici les hommes en général, il s'en prend même à ses parents qui ne sont plus : il leur reproche de lui avoir donné le jour, puisqu'ils ne pouvaient, en même temps, lui donner la fortune :

¹ Elle était la maîtresse du comte de Mercy-Argenteau.

Malheur à ceux dont je suis né!
 Père aveugle et barbare, impitoyable mère!
 Pauvres, vous fallait-il mettre au jour un enfant
 Qui n'héritât de vous qu'une affreuse indigence?

Le Début poétique fut accueilli, comme Gilbert l'avait demandé dans sa préface, avec indulgence, et même mieux que de l'indulgence. Tout en signalant certains défauts, les critiques estimaient que l'auteur annonçait les plus heureuses dispositions. Fréron alla même plus loin, et, dans son *Année littéraire* (27 mai 1771), il écrivit que certains passages de *la Mort d'Abel* étaient dignes de Milton; et, tout en conseillant à Gilbert d'être plus sévère pour lui-même, il ajoutait : « Le génie étincelle et ne demande qu'un goût plus épuré pour paraître dans toute sa force et dans tout son éclat. »

Mais il ne suffisait pas au critique d'avoir loué le jeune poète; Fréron, on le sait, était l'ennemi juré des philosophes : il saisit l'occasion de les dauber à propos de quelques stances adressées par Gilbert à d'Arnaud, pour le remercier d'avoir été le seul qui lui eût été secourable. Partout ailleurs les plaintes de Gilbert contre les hommes ne sortent pas des vagues généralités; mais ici elles prennent un caractère plus particulier : on sent une allusion à quelque circonstance de sa vie besoigneuse :

Vous, auteurs, qui, nageant dans des flots de richesses,
 Prêchez l'humanité dans des écrits pompeux,
 Répondez; avez-vous jamais, par vos largesses;
 Tari les pleurs amers de quelque malheureux?

Insensé! Jusqu'ici croyant que la science
 Donnait à l'homme un cœur tendre et compatissant,
 Je courus à vos pieds, plongé dans l'indigence;
 Vous vîtes mes douleurs et mon besoin pressant...

Vous refusâtes tout à mon humble prière,
 Et votre avare main loin de vous m'écartait;
 Je vous fuis en pleurant..., j'expirais de misère;
 D'Arnaud vient; c'est un dieu, mon malheur disparaît.

Toutefois, les gens dont Gilbert croit, avec plus ou moins de raison, avoir à se plaindre, ne sont pas encore bien nettement indiqués. Mais, sous la plume de Fréron, l'accusation devient plus précise : « M. Gilbert, dit-il, né sans fortune et malheureux, a frappé à la porte de plusieurs gens de lettres, les uns riches, les autres moins aisés; il s'est adressé de préférence à ceux qui prêchent le plus l'humanité dans leurs écrits. Tous lui ont refusé fort humainement de le secourir. » Pour tous les lecteurs qui

savaient quels écrivains le rédacteur de l'*Année littéraire* ne cessait de poursuivre, la désignation était assez claire.

Fréron usait d'un procédé assez habile pour attirer Gilbert dans la guerre qu'il soutenait contre les philosophes. Jusque-là, cependant, Gilbert ne s'était encore personnellement compromis dans aucune querelle; mais une déception littéraire allait lui mettre au cœur un profond ressentiment contre ceux dont Fréron s'était déjà fait l'adversaire. Il avait envoyé à l'Académie française, pour le concours annuel de poésie, une pièce sur le succès de laquelle il comptait beaucoup. Le titre seul, *le Génie aux prises avec la fortune ou le poète malheureux*, indiquait assez l'estime qu'il faisait de lui-même et de son œuvre. L'infortuné poète de génie qu'il fait parler, c'est lui, Gilbert; il n'y a pas à s'y tromper, aux détails qu'il donne sur sa naissance et ses premières années dans un village près de la Saône; sur la pauvreté de ses parents qu'il a perdus, sa mère d'abord, et puis son père.

Il avouait de bien hautes espérances :

Racine, dieu des vers ! Corneille, esprit sublime !
 Vous pouvez effrayer un cœur pusillanime ;
 Peut-être avec dédain vos mânes radieux
 Du haut des monts sacrés regardent qui nous sommes ;
 Mais, si j'en crois mon cœur, on peut vous égaler.

L'Académie rendit son jugement dans la séance du 25 août 1772; elle ne décernait point le prix, et renvoyait le concours à l'année suivante, en accordant seulement une mention honorable à deux pièces : Gilbert n'était point l'un des deux auteurs qui obtenaient cette demi-satisfaction.

D'ordinaire les concurrents évincés ne se hâtent point d'informer le public de leur déconvenue : ils gardent l'anonyme et renferment leur œuvre sous clef. Mais Gilbert né l'entend pas ainsi; il s'empresse de faire imprimer sa pièce; il y met fièrement son nom, et il la publie. Il n'avait pas perdu de temps, car dès le 9 septembre des critiques en rendront compte.

Le fait seul de cette publication aurait pu déjà passer pour une protestation contre la décision de l'Académie : car, à coup sûr, si un poète dont les vers n'ont pas été couronnés les met sous les yeux de tous, ce n'est pas pour démontrer qu'on a eu raison de ne pas les couronner. Jamais un auteur a-t-il été capable de tant d'humilité? Nous en doutons fort; dans tous les cas, ce n'était pas Gilbert : il appartenait bien à cette gent irritable dont parle Horace, *genus irritabile vatum*. Non content d'offrir sa pièce aux lecteurs, il la présente avec une épigraphe injurieuse pour ses juges : *Barbarus... ego sum, quia non intelligor illis*; lui, Ovide!

et eux des Scythes ! Ce n'est pas tout encore : il y joint une préface, et quelle préface ! « Pourquoi mettre au jour un ouvrage rejeté par l'Académie française ? Les lumières, la justice de ce corps respectable, peuvent-elles être suspectes ? Que voulez-vous, amis lecteurs ? N'est-il pas vrai que vous êtes bons catholiques ? Cependant croyez-vous tous à l'infailibilité du Pape ? L'Académie, qui n'est point inspirée du ciel, n'aurait-elle donc pu se tromper ? Par exemple, s'il vous en souvient, elle couronna l'an dernier un ouvrage dont je crois me rappeler le titre, c'est..., c'est... *les Talents dans leur rapport avec le bonheur et la société.* »

Le lauréat traité ici avec dédain, c'est La Harpe. La Harpe fut particulièrement odieux à Gilbert, qui ne lui pardonnait pas, et c'est un sujet sur lequel il reviendra souvent, ses nombreux succès académiques.

Gilbert en appelle donc au public, à qui seul il appartient vraiment de juger, et dont la décision, toujours juste, vengera bien les offensés. « Je sais, continue-t-il, combien ma franchise va me susciter d'ennemis : je connais leur pouvoir, mais quand on a le courage de dire la vérité, on sait souffrir avec constance tous les maux que peut nous causer cette noble audace. Un temps viendra peut-être où j'oserai davantage. Je dirai que... » Et il part de là pour attaquer Voltaire (il oubliait sans doute que naguère il l'avait grandement loué), Marmontel, d'Alembert, non pas, remarquons-le bien, pour les idées et les doctrines qu'ils ont souvent professées au détriment de la religion, on ne pourrait que lui en savoir gré, mais uniquement au point de vue littéraire.

Un sage conseiller, si l'amour-propre surexcité écoutait les conseils, aurait essayé de faire comprendre à Gilbert que, lorsqu'on a été chercher librement des juges, il y a tout au moins de l'inconséquence à venir ensuite les récuser quand ils ont rendu leur décision ; de plus, que si l'Académie n'était pas un corps infailible, ses jugements pouvaient cependant avoir quelque autorité ; et que, dans tous les cas, la malmener et lui faire la leçon avec cette assurance dédaigneuse, c'était, chez un jeune homme qui n'avait pas encore vingt-deux ans, autre chose, peut-être, que de la franchise, que le courage de dire la vérité, et cette noble audace dont il se targue.

L'Académie avait-elle eu si grand tort à ne pas distinguer et récompenser *le Génie aux prises avec la fortune* ? Avait-elle fermé les yeux sur des mérites éclatants ? Fréron lui-même, si mal disposé qu'il soit pour les juges, n'ose dire qu'ils auraient dû donner le prix à une pièce où il reconnaît qu'il y a des inégalités, absence de plan. Il lui semble seulement que « l'auteur de ce poème mérite des encouragements, et que si les endroits répréhensibles empê-

chaient l'Académie de le couronner, elle aurait pu, du moins, sans se compromettre, en faire une mention très honorable. » (*Année littéraire*, 9 septembre 1772.) Au fond, il est assez clair qu'il se rend compte de toutes les imperfections de la pièce, qui réellement est assez médiocre. Tout en ayant l'air de prendre parti pour Gilbert, il n'est pas fâché du résultat du concours; et pourquoi? « M. Gilbert, écrit-il, nous annonce qu'il imprimera bien autre chose... Enfin, qu'il manque encore deux ou trois prix, et nous aurons le plaisir de lui entendre dire à ses juges toutes leurs vérités. Je suis persuadé qu'il y a des gens assez malins pour désirer qu'il ne soit jamais couronné. » Croire que Fréron était de ces gens-là, serait-ce se tromper?

Le Mercure aussi parla de l'ouvrage; mais il était rédigé par La Harpe, que nous avons vu pris si vivement à partie dans la préface. Outre l'attaque que nous avons citée, Gilbert avait encore écrit: « Je prie M. de La Harpe d'assurer dans son prochain *Mercure* que mes vers sont détestables, car les siens me semblent fort mauvais. » Le rôle du critique était donc assez délicat, si l'on voulait que l'on ne crût pas qu'il songeait à se venger. La Harpe, disons-le, se tira de la difficulté à son honneur; il s'était piqué de modération, et son jugement est assez impartial pour qu'on y souscrive pleinement. Quand il parle de cette jeune tête qui fermente, qui est aigrie par des contradictions, des obstacles et des chagrins, n'est-ce pas, pour nous qui connaissons Gilbert, la vérité même? « Ceux qui cherchent le talent dans son germe, et ne jugent pas avec une sévérité trop dure les premiers essais d'un âge qui n'est guère que celui des fautes, apercevront à travers le désordre des idées et la foule des incorrections qui règnent dans cette pièce, des morceaux qui annoncent de la verve, et des tournures et des mouvements qui sont d'un poète. » (*Mercure* d'octobre 1772.) Au fond, cette appréciation s'éloigne-t-elle si fort de celle de Fréron? Disons-le tout de suite, ce qui nous frappe dans tous les articles de critique, et ils sont nombreux, dont Gilbert fut l'objet pendant sa vie, qu'ils viennent d'amis ou d'ennemis, c'est qu'ils ont un trait commun de ressemblance: les mêmes défauts et les mêmes qualités y sont signalés; seulement les uns insistent plus sur les qualités, et les autres sur les défauts.

« Peut-être aurions-nous pu, continue La Harpe, en détaillant quelques vers donner quelques avis à l'auteur, mais il n'en faut donner que lorsqu'ils peuvent être utiles; et M. Gilbert, dans la préface de sa pièce, dit trop de mal de celui qui en rend compte aujourd'hui, pour être disposé à profiter de ses conseils en matière de goût. Cette préface est ce qui doit faire le plus de peine à ceux que les dispositions qu'annonce l'auteur pour la poésie pourront.

intéresser à lui. » Puis La Harpe fait une critique de détail : ses observations peuvent être parfois sévères, mais elles sont généralement justes et dignes de celui que souvent on appela plus tard le Quintilien français.

Une fois parti en guerre, Gilbert ne devait plus s'arrêter. Au printemps de 1773 il écrit *Le Carnaval des auteurs ou les masques reconnus et punis*, sorte de satire en prose, où il fait démasquer et fustiger par la Vérité une foule d'écrivains, qu'il a soin de présenter sous des noms burlesques, Voltaire (Vole-à-terre), La Harpe (Antichaleur), Thomas (Ronflonbombe), Diderot (Obscurot du Fatras), Saint-Lambert (Force-nature), Palissot (Faible-sot), et bien d'autres encore. Il les tourne tous en ridicule; il n'en épargne guère qu'un seul. Pour avoir l'heur d'échapper ainsi aux verges par lesquelles passent les écrivains même les plus renommés, il ne faut pas moins sans doute qu'un mérite supérieur. « La déesse distingue dans la foule le chanfre modeste de *Pâris*; elle l'appelle. A son nom je tressaille de joie. C'est un laurier qu'il a mérité! La Vérité m'avait prévenu; et je parlais encore que le front de ce poète ingénieux s'élevait déjà ceint d'une guirlande immortelle. »

Plus d'un lecteur cherchera peut-être quel est ce privilégié. C'est, il faut bien le nommer, car on risquerait fort de ne pas deviner quel est celui auquel, entre tous, Gilbert fait décerner une si belle couronne : c'est Imbert, l'auteur d'un poème qu'on ne lit plus aujourd'hui, *le Jugement de Pâris*. Imbert ne fut pas le moins surpris de cet hommage excessif et inattendu. Il pouvait être dangereux pour lui d'être ainsi loué aux dépens d'écrivains qu'il était loin d'égaliser; et pour se dégager d'éloges compromettants, Imbert composa une fable assez médiocre du reste : *la Pie et le Souriceau*. La pie, qui s'est mêlée de juger toute sorte d'ouvrages, donne le prix à un souriceau, qui a le bon sens de le refuser en disant :

A ce cadeau je ne m'attendais guères :
 Quand nos maîtres ici sont fustigés par toi,
 Ne vois-tu pas bien que c'est moi
 Qui reçois seul les étrivières?

On pouvait, on devait croire que Gilbert, après sa virulente sortie contre les académiciens, ces juges si peu éclairés, n'irait plus jamais solliciter leurs suffrages. Tel était l'avis de Grimm, car, dans sa correspondance d'octobre 1772, nous lisons : « M. Gilbert ne se gêne pas dans sa préface sur l'Académie française. Apparemment qu'il n'aspire pas au prix de l'année prochaine. » Mais ce qui semblait si vraisemblable ne fut pas vrai. Sans s'inquiéter s'il ne se met pas ainsi en contradiction avec lui-même, notre

poète se présente de nouveau au concours de 1773 : c'était, qu'il le comprit ou non, une sorte d'amende honorable. S'il avait eu le prix, il n'eût pas trouvé sans doute que le docte aréopage jugeait si mal; et qui sait s'il n'eût pas été amené à chanter, comme on dit, la palinodie. Mais il ne fut pas soumis à cette épreuve; sa pièce : *le Jugement dernier*, ne fut pas plus heureuse que la précédente. Elle valait mieux cependant, et renfermait, de l'aveu de tous, quelques réelles beautés. C'est ainsi qu'amis et adversaires s'accordèrent à reconnaître la magnificence de ses derniers vers :

L'Éternel a brisé son tonnerre inutile;
Et d'ailes et de faux dépouillé désormais,
Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

« Une des plus belles images, écrit Grimm, qu'on ait peut-être hasardées dans notre langue. »

Est-ce à dire pourtant que l'Académie s'était montrée vraiment injuste? Tout au plus pourrait-on la trouver sévère : elle fut surtout frappée des défauts, et ils étaient nombreux. Fréron lui-même (*Année littéraire*, 27 septembre 1773), tout en cherchant querelle aux juges, ne peut s'empêcher de reconnaître que, dans la pièce, il y a beaucoup de choses faibles, vicieuses, des expressions peu naturelles, des strophes vagues et mal écrites.

Que Gilbert ressentît un vif mécontentement, on n'en douterait pas, même s'il n'en avait pas donné la preuve. Il publie *le Jugement dernier*, comme il avait publié *le Poète malheureux*. Il se plaint amèrement de ses juges, qui ne se donnent même pas la peine de lire les ouvrages qu'on leur soumet. C'est, du moins, ce qu'il avance dans une lettre à Imbert : « Lorsque, après de longs efforts, un poète aura composé quatre odes passables, je lui conseille de les envoyer successivement à l'Académie : elle daignera peut-être en lire huit vers. N'a-t-elle pas lu une stance entière du *Jugement dernier*? » On voit jusqu'où l'entraîne son dépit; à qui fera-t-il croire pareille énormité?

Passons sur quatre odes, celles sans doute auxquelles il vient de faire allusion, que Gilbert fait paraître en 1774. Remarquons seulement que l'une d'elles est consacrée à célébrer Louis XV, dont il fait un héros. On peut en être surpris quand on voit dans l'éloge de Léopold I^{er}, duc de Lorraine, Gilbert, s'engageant à respecter toujours la vérité, s'élever contre ces écrivains « qui se font les panégyristes des princes et couvrent leurs vices des couleurs et du nom de vertus ».

H. DRUON.

La fin prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Les voyages présidentiels. — Du Rhône à la Newa. — Costumes et discours. — France et République. — Au théâtre romain d'Orange. — Vision dans les Alpes. — Le nom d'une capitale. — Philosophie de l'histoire. — Cargaison de cadeaux. — Laurent-le-Magnifique. — Faute de savoir le latin. — Parole d'homme d'État. — Un duel à sensation. — Fanfaronnade italienne et petitesse anglaise. — Les distributions de prix. — Avalanche de discours. — Pathos et balançoires. — Enseignements officiels et morale d'État. — A qui le fauteuil? — *Vanitas vanitatum*. — Cabotinage et publicité. — Une vertu oubliée. — Au Conservatoire. — L'utile et le superflu. — Allemagne et France. — Bière lourde et vin pétillant. — Pluie de Congrès. — Les « clous » de l'Exposition. — Deux monuments en détresse. — Rage de démolition. — Le ballon du Pôle.

IL est parti pour le pays des neiges après s'être entraîné dans la région du soleil; IL a passé par les Alpes de Bonaparte pour aller à la capitale de Pierre le Grand, comme s'IL eût voulu d'abord s'égaliser à toutes les hauteurs, et au moment où paraît cette Chronique, essoufflée à suivre sa course vertigineuse, IL a l'orgueil d'entendre son nom retentir d'une extrémité de l'Europe à l'autre,

Des bords du Tanaïs aux sommets du Cédar,

comme a dit Lamartine d'un de ses prédécesseurs; et c'est au bruit des canons, des cloches, des musiques, des acclamations sans fin, à travers tous les éblouissements de la grandeur humaine, qu'IL est salué, presque porté en triomphe, par un des plus puissants empires de l'univers! Non, jamais, depuis que le monde existe, tanneur ne s'est trouvé à pareille apothéose!

Décidément, comme l'a dit un penseur, le cuir mène à tout, à condition qu'on le quitte...

Et il n'y a pas à le contester : cet homme fait bonne figure, avec sa haute prestance, son bel estomac, son endurance infatigable.

Sur la terre ou sur l'onde, à pied comme à cheval, toujours il reste le même, aussi droit, aussi frais, aussi dispos, toujours « en forme », pour employer une élégante expression de la langue cycliste de nos jours. On ne sait pas ce qu'il a sous le crâne, ce qu'il sent, ce qu'il rumine, ni même s'il pense quelque chose, mais l'inconscience même et l'espèce d'infatuation ingénue dans lesquelles il se meut donnent à sa physionomie une apparence de dignité qui rayonne sur l'ensemble, et, pour tout exprimer d'un mot bien moderne qui s'applique à sa personnalité mieux qu'à toute autre, il est *décoratif*!

Mettez à sa place la physionomie lourde et simiesque du père Grévy, la tête en bois du pauvre Carnot, la rigidité désagréable de Casimir-Périer, même le masque grimaçant de M. Thiers malgré tout l'esprit qui animait son petit corps, vous n'arriverez pas au degré de représentation et de solennité qu'atteint tout de suite, et naturellement, sans rien dire et sans penser davantage, l'ineffable, « l'auguste » Faure, ainsi que l'ont qualifié deux prélats du pays de Tartarin.

— Pourquoi m'appellent-ils Auguste puisque je me nomme Félix?... lui a fait dire une caricature.

C'est peut-être ce qu'il s'est réellement demandé tout bas à lui-même, sans se rendre un compte bien exact des choses, mais en restant malgré tout majestueux, comme le fut l'immortel Prudhomme, comme le sont dans nos jardins certains types de la création.

IL est donc, à cette heure, l'hôte adulé d'un peuple; IL fraternise avec le successeur de Pierre, de Catherine et des Alexandre; IL aspire à pleines narines l'encens grisant des ovations; IL marche dans la féerie! Mais, avant de raconter les splendeurs de ce rêve, il nous faut d'abord suivre la route enguirlandée qu'IL a parcourue lui-même pour monter, de la vallée du Rhône et du pays de Chion-Ducollet, à ce fantastique Capitole.

C'étaient les fêtes du félibrige et les manœuvres alpines avec, ça et là, l'inauguration de quelques statues, qui avaient servi de prétexte au voyage : en réalité, le Président avait voulu se faire le pied, la main, l'allure, la voix, la tête qu'il se préparait à porter dans l'empire des czars. Aussi, dès le début, s'embarque-t-il sur une galère toute bordée de velours, assis sous un velum frangé d'or à la façon des empereurs légendaires, et se fait-il saluer de cent un coups de canon dans les cités qu'il traverse. — Il va, du reste, volontiers au-devant des députations, il s'offre d'instinct au populaire, il reçoit avec complaisance les gerbes de fleurs, il embrasse galamment les jeunes filles, et je sais qu'il a dit récem-

ment à son entourage, avec un accent d'inexprimable candeur, cette parole demeurée inédite, mais vraiment digne d'être conservée : « Ce peuple a besoin d'aimer... »

N'est-ce pas touchant? L'homme ne se peint-il pas là tout entier, et le trait n'est-il pas pour fléchir les malicieux et les railleurs? — « Ce peuple a besoin d'aimer... » Rien que pour ce mot, plein de profondeur dans sa naïveté désarmante, je pardonnerais beaucoup à M. Faure...

Rien ne l'embarrasse, d'ailleurs; il fait face à toutes les harangues et multiplie les discours avec l'aisance d'un improvisateur de profession. On a successivement admiré, dans les montagnes dauphinoises, « l'écho précurseur » de la Liberté, — cet écho qui, d'habitude, suit le son, mais qui, par une hardie métaphore, devient ici le messenger même de l'idée dont il ne devrait être que la répercussion affaiblie, — puis « les joyeux bérets qui fleurissent à la hauteur des neiges éternelles » et encore « les sentinelles vigilantes qui guettent à l'horizon la montée, chaque jour plus radieuse, de la fraternité... »

Ne la voyez-vous pas, en effet, s'épandre et grandir parmi nous, cette fraternité, chaque jour plus large et plus tendre?

Les développements oratoires et les « envolées » comme on dit à présent, ne le gênent pas davantage. — Au banquet de Valence, présidé par un tanneur comme lui, M. Faure s'est trouvé aussi à l'aise que dans son ancienne maison de commerce du Havre. — « J'ai connu beaucoup d'entre vous dans le monde des affaires », a-t-il dit avec une bonhomie protectrice, puis, s'élevant aux considérations de la plus haute politique, il a gravement ajouté : « Vous avez fait allusion au voyage que je vais entreprendre; soyez sûrs que le Président, se sentant soutenu par les sentiments patriotiques que vous venez d'exprimer, trouvera sa *tâche* plus facile dans l'accomplissement de la *mission* qu'il va remplir. »

Remarquez qu'il aurait pu dire avec autant de bonheur : « trouvera sa *mission* plus facile dans l'accomplissement de la *tâche*, etc. »; et c'est précisément l'avantage de ces formules éloquentes de pouvoir se retourner et s'intervertir *ad libitum*, avec l'élasticité d'un cuir assoupli, sans rien perdre de leur grâce ni de leur portée.

Seulement, pourquoi M. Faure et ses interlocuteurs parlent-ils toujours de la République et jamais de la France, comme s'ils reconnaissaient implicitement que l'une n'est pas identifiée à l'autre? — A Valence, c'est le président du Sénat, M. Loubet, qui lui dit : « Vous allez rendre à l'empereur et à l'impératrice de Russie la visite qu'ils ont faite à la République française... »

Et au banquet de Grenoble, en buvant aux alpins, c'est le Président qui s'écrie : « Au nom de la République, je salue les soldats dévoués, etc. »

Je le répète, que devient la France dans tout cela? C'est à elle pourtant qu'a été faite la visite historique de l'automne dernier; c'est elle seule, en dehors et au-dessus de tout esprit de parti, qui inspire le patriotisme de son armée. Dès lors, pourquoi ne jamais parler d'elle?

En gravissant les pentes ardues des Alpes, M. Faure a dû rêver plus d'une fois de l'image légendaire de Raffet où Bonaparte à cheval, la redingote grise soulevée par le vent des cimes, semble porter la victoire dans son regard d'aigle. Malheureusement, il ne suffit pas, pour marcher sur les traces du Premier Consul, de porter une culotte de velours à côtes, des molletières en drap chamois, une chemise rouge et un chapeau Cronstadt; il faut revenir de Marengo, ce qui est un peu plus difficile.

Les journaux ont raconté la série des costumes arborés par le Président au cours de cette excursion fameuse : complets de couleurs variées, jaquettes familières, redingotes de demi-tenue, simples vestons de flanelle, jambières d'étoffe crème ou de cuir verni, chemises tour à tour molles ou glacées, selon les circonstances, bérêts d'alpiniste, chapeaux fermes, mous, gris, noirs, toute une gamme de nuances et de formes savamment établie. Mais pourquoi chicaner M. Faure sur ses toilettes? La mode n'est-elle pas une des supériorités de l'art français, et Garat, le célèbre chanteur, ne subjuguait-il pas d'abord ses auditeurs par le goût achevé de ses cravates?

L'indiscrétion des reporters a également révélé que les mulets de l'escorte, outre les valises élyséennes, portaient aussi la baignoire où, chaque matin, se retrempe le Président, et même le fauteuil..., le siège..., la chaise..., comment dire? où l'on peut trouver quelque soulagement à s'asseoir en voyage. Mais, pour être Président, on n'en est pas moins homme, et si M. Faure savait le latin, il ne manquerait pas de répondre, avec le vers connu de Térence : *Humani nil a me alienum...*

D'ailleurs, dans toutes les occasions où il a fallu s'élever au-dessus des choses vulgaires, ne l'a-t-on pas trouvé constamment au niveau de son rôle? Au théâtre romain d'Orange, dans le décor grandiose où, sur les immenses gradins, s'étaient entassés dix mille spectateurs, il a sans broncher, et jusqu'après minuit, reçu en pleine poitrine les alexandrins d'Agamemnon, de Cassandre, de Clytemnestre; et, pour un tanneur, même entraîné, il faut reconnaître qu'il y avait là un acte de rare vaillance.

Certes, *Antigone* et les *Erinnyes*, sont un noble spectacle, mais qui oserait garantir qu'il ne lui eût pas préféré une comédie de Labiche ou quelque opérette d'Offenbach?

Le seul accident de cette première partie du voyage a été la décoration scatologique de M. Chion-Ducollet, erreur d'un moment, qui prouve que les plus grands hommes ont leurs minutes de défaillance. Mais il faut pardonner cette légère faiblesse en raison même de la gaieté trop rare qu'elle a provoquée dans l'âme française, et reporter bien vite la pensée vers des objets plus avouables.

A propos de ce voyage en Russie, plusieurs journaux, même des plus sérieux et des plus académiques, affectent, par une abréviation qui est une vraie laïcisation, de dire simplement Pétersbourg, en débaptisant la capitale russe du titre religieux attaché à son nom. C'est là plus qu'une faute d'histoire : c'est une atteinte à l'essence même des choses ; c'est un exemple fâcheux, presque un encouragement donné à des passions destructives. Il fut un temps où l'on disait, à Paris, le faubourg Antoine, le quartier Honoré ; veut-on revenir à ces jours de sombre mémoire ? Qu'on y prenne garde : en France surtout, l'esprit populaire, par une logique glissante, passe vite des mots aux réalités qu'ils expriment, et, si on l'habitue à décapiter la grande ville russe de son appellation religieuse, il en arrivera promptement, chez nous, à des assimilations d'un caractère politique et social assez dangereux. Nous aurons bientôt l'École de Cyr, le boulevard Germain, le parc de Cloud, les villes d'Omer, de Briec, de Malo, de Flour, de Quentin, de Gaudens, de Dié, d'Amand, d'Angély, et peut-être Grenoble redeviendra-t-il Grelibre, comme en 93...

Ne jouons pas avec ces choses ; respectons ce qu'ont fait le temps, les mœurs, l'histoire ; ne permettons pas à un faux dilettantisme de toucher à ce qui est le fond même d'une nationalité séculaire, et commençons par laisser à la cité de Pierre le Grand le nom dont l'a sacrée son glorieux fondateur.

Donc, M. Faure aborde en Russie à l'heure où nous écrivons ces lignes, escorté des vœux de plusieurs conseils généraux où se retrouve un peu de la courtoisie de l'Empire. Quant à lui, il emporte là-bas toute une cargaison de présents, vases de Sèvres, services variés, statuettes, pièces d'orfèvrerie, coffrets, écrins, tabatières, médailles, jusqu'à des bustes de sa personne, afin de laisser au moins un souvenir tangible de son passage. — Parmi ces cadeaux figure, paraît-il, non pas une couronne, mais un rameau d'olivier, en or fin, d'une exécution merveilleuse, destiné à être déposé par M. Faure sur le tombeau d'Alexandre III,

et le ruban d'or qui s'enroule délicatement autour de la branche, parmi les feuilles et les fruits de l'olivier, porte gravée cette inscription latine : *In pace concepta firmat tempus*.

Notre Président, qui ignore la langue de Cicéron, a-t-il bien compris le sens et la portée de cette devise? Quand le sentiment national s'est enthousiasmé chez nous pour l'entente franco-russe, et quand il a si généreusement consenti à tous les sacrifices capables de resserrer l'accord, c'est qu'il aimait à y entrevoir le gage d'une revanche prochaine. — Mais si la convention « purement défensive » à laquelle se borne, assure-t-on, la prétendue alliance, n'a d'autre résultat que de consacrer en fait et de perpétuer l'état de choses dont saigne notre patriotisme, c'est-à-dire l'incorporation indéfinie de l'Alsace-Lorraine à l'empire allemand, — *In pace concepta firmat tempus*, — c'est avec un sentiment d'humiliation et de colère que sera jugé le pacte auquel nous avons attaché d'abord tant d'espérances.

Il s'agit donc de savoir ce que M. Faure nous rapportera de Saint-Petersbourg, en dehors des fourrures, des étoffes, des icones, des bijoux et autres pilules dorées.

Je me souviens d'avoir entendu jadis un éminent homme d'Etat, sollicité, dans une circonstance épineuse, de se rendre en Angleterre, répondre à ceux qui le pressaient : « Ce n'est pas tout d'aller à Londres : il faut en revenir... » C'est-à-dire ne pas en revenir berné, dupé, les mains vides, sans résultat ni solution.

C'est là le mot d'un politique. — J'ai bien peur que M. Faure n'en ait pas pensé aussi long, et qu'il soit allé en Russie par simple emballement, pour le plaisir, pour l'honneur, pour la gloire, sans se préoccuper du lendemain. Il apprendra peut-être là-bas que Tourguénéff a écrit un roman d'une haute portée philosophique, *Fumée* : qu'il prenne garde de n'en rapporter que le titre...

Après les voyages de M. Faure, c'est le duel du prince Henri d'Orléans qui a le plus occupé la Chronique. L'affaire a fait autant de bruit et soulevé autant d'émotion que s'il se fût agi d'un corps à corps entre la France et l'Italie, tandis que le récit du voyageur ne mettait en cause que sa personne en tant que collaborateur d'un journal, et l'amour-propre de quelques officiers italiens, égratignés par une correspondance. Mais les rapports entre les deux pays sont si tendus et les antipathies si vives que le duel a pris tout de suite les proportions d'un événement international, et que les deux adversaires en lutte ont été considérés comme les champions des deux peuples. On eût dit Horace et Curiace sous les yeux d'Albe et de Rome.

On connaît l'issue de la rencontre, et nous n'avons pas à en retracer ici les détails ; mais un trait assez caractéristique a frappé les observateurs : c'est que, si la « furia » est une expression italienne, on ne l'a guère trouvée dans l'attitude et le procédé du comte de Turin, tenant l'épée plutôt à la façon d'un « bravo » que d'un chevalier, et que cette « furia » légendaire est restée toute française avec le prince Henri.

Ce qui n'est pas moins digne d'être noté, c'est, à ce propos, la passion, également mauvaise et aveugle, des deux races qui nous détestent : des Italiens, qui s'efforcent de voir dans « la victoire de Vaucresson » la double revanche des désastres d'Adigrat et d'Adouah ; des Anglais, qui veulent y trouver le châtimeut des appréciations du prince français à l'égard de leur politique égoïste et jalouse. Ah ! si nous pouvions n'écouter que l'esprit de vengeance et oublier un instant l'Alsace-Lorraine, de quel cœur nous irions nous unir à ceux qui rêvent d'abattre l'insolente et haïssable Angleterre !

Mais il faut être avant tout patient et prévoyant, selon les sages conseils publiés en tête de cette livraison.

*
* *

Ce sont aussi des duels, mais tout pacifiques, que ceux où se mesurent nos jeunes générations scolaires et qui ont pour arène les distributions de prix. Nous aimons à les passer en revue chaque année parce qu'il s'en dégage des indications et des enseignements utiles, et bien que plusieurs semaines aient passé déjà depuis la répartition des récompenses, il n'est pas sans intérêt de recueillir et de juger les traits principaux de l'ensemble.

Et d'abord, faut-il donner des prix ? A-t-on tort ou raison de conserver cette vieille coutume ? La question, posée de temps en temps, a été débattue par plusieurs journaux, dont la majorité conclut au maintien de « l'usage antique et solennel », en dépit de l'exemple de certains pays, tels que l'Angleterre et les États-Unis, qui ont introduit chez eux cette réforme.

Dans le remarquable ouvrage apprécié ici même avec des vues si hautes et si judicieuses, M. Demolins rapporte que le directeur d'une école anglaise très florissante lui disait : « Défectueuse est la méthode de travail qui fonde le progrès sur la jalousie mutuelle, et non sur le sentiment du devoir ; il ne faut pas que les enfants puissent croire que le prix, la récompense honorifique, soit le but et la fin de l'éducation ; il est bon, au contraire, de combattre ce mauvais penchant de la nature humaine... »

Un Américain, également directeur d'école, corrobore ainsi cette opinion : « Nous ne distribuons jamais de prix à nos élèves ; nous ne les faisons jamais composer... ; un enfant ne doit pas se dire qu'il est supérieur à un autre, mais supérieur à ce qu'il était lui-même une semaine ou un mois avant. »

Théoriquement, c'est parfait, mais peut-on demander à des enfants une vigueur de conscience et une élévation de caractère qu'on ne trouve pas chez les hommes ? L'émulation est partout nécessaire, et on peut dire que les prix qui la surexcitent se distribuent en réalité à tous les âges comme sous toutes les formes. Qu'est-ce, en effet, que le ruban rouge, le ruban violet, le vert poireau lui-même, sinon autant de prix ? Qu'est-ce qu'une couronne académique, un grade militaire, un avancement civil, sinon encore des prix ? A ce compte, dans le système anglo-américain, ou plutôt spartiate, qu'on préconise, on en viendrait presque à supprimer le baiser d'une mère, cette récompense suprême des meilleurs cœurs !

Qui l'eût cru ! M. Anatole France est de ce sentiment rigide. — « J'ai toujours pensé, écrivait-il naguère, qu'en élevant des enfants dans la peur des punitions et dans l'espoir des récompenses on faisait des âmes petites. » — Pourtant, qu'est-ce que l'habit à palmes vertes, sinon un prix que l'auteur de la *Reine Pédauque* a non seulement accepté, mais poursuivi comme une distinction méritée, et sans croire, avec raison, qu'en se parant de cet honneur il rapetissât son âme ?

Non ; tant que les hommes ne seront pas des saints, attachés uniquement par vertu au travail et au devoir, tant que les enfants ne seront pas des anges, aimant passionnément la science et l'étude pour elles-mêmes, il y aura des prix, sous des noms ou des formes diverses, parce que la pauvre nature humaine, portée d'instinct à la mollesse, à l'indiscipline, au *far niente*, aura toujours besoin d'un stimulant pour l'exciter à l'effort et au sacrifice.

Après la question des prix, celle des discours. — Faut-il les supprimer ou les maintenir ? J'avoue qu'ici j'inclinerais à la réforme, en raison des abus et parfois des excentricités dont sont l'occasion ces aimables solennités scolaires qui devraient être uniquement des fêtes de famille.

Si les discours étaient brefs, souriants, appropriés à l'âge et à la disposition morale des enfants, on pourrait les comprendre et les admettre ; mais ne sont-ils pas le plus souvent un délayage aussi pompeux qu'interminable de lieux communs rebattus et de banalités creuses ? Et les orateurs ne mettent-ils pas trop en oubli le jeune auditoire auquel ils ont l'air de s'adresser, pour

faire montre d'éloquence devant les familles, les notabilités placées sur l'estrade et les représentants du pouvoir? Il y a des discours dont le débit somnifère ne dure pas moins de trois quarts d'heure, en dépit du bâillement expressif des élèves et de l'impatience fébrile des parents, et quand le malheureux auditoire se croit enfin libéré, il arrive encore souvent que la douche d'un second discours lui est administrée, comme pour achever de l'abattre. C'est cruel! *Maxima debetur puero reverentia*; c'est-à-dire il faudrait avoir plus pitié de l'enfance, et ceux qui l'enseignent devraient, ce semble, être les premiers à se souvenir du précepte. Mais non, on veut avant tout briller pour son propre compte : de là ces périodes sans fin sur le Progrès, le Devoir, la Morale, la Solidarité, dont on s'abstient d'ailleurs soigneusement d'indiquer la vraie source et la règle immuable pour éviter de se compromettre aux yeux de ceux qui n'admettent pas que le nom même de Dieu soit prononcé dans ces harangues. — Après l'orateur désigné, — généralement un professeur de la maison, — c'est le président de la cérémonie, personnage officiel et souvent politicien, qui prend à son tour la parole afin de s'en faire une réclame auprès de ses électeurs, comme le socialiste Flaissières à Marseille, le ministre Cochery à Orléans, et tant d'autres.

Il semble que, cette année, la Solidarité ait été le mot du jour et le sujet favori du monde officiel. A la Sorbonne, c'est la Solidarité qu'à célébrée le professeur chargé du discours, et c'est elle aussi qu'a exaltée M. Rambaud, reprenant pour son compte le thème de son délégué. Mais quelle est la base, la raison fondamentale de cette solidarité, et d'où découle pour chacun de nous l'obligation morale de la pratiquer dans la vie? C'est ce que le ministre s'est bien gardé de dire et pour cause. *Verba et voces!* Balançoires et sonorités!

Le ministre nous a appris que le mot de Charité, vieilli par un usage de dix-huit siècles, avait été remplacé, à l'époque de la Révolution, par le mot beaucoup plus juste de Fraternité; mais que celui-ci, usé à son tour (peut-être par la pratique qu'en ont faite ses apôtres sous la Terreur), se transforme de nos jours et se rajeunit heureusement sous le nom de Solidarité.

Ainsi, plus de Charité : c'est trop vieux jeu! Plus même de Fraternité, où se retrouve encore une sorte de reflet évangélique et clérical. Mais l'avènement de la Solidarité moderne, loi supérieure du monde, aussi régénératrice et bienfaisante que la douce Revalescière Dubarry!

Avec la Charité, il y avait toujours des misères et des souffrances; avec la Fraternité, il y avait encore des divisions et des haines.

Grâce à la Solidarité, tous ces maux vont disparaître : « Elle assure la fin des préjugés et le désarmement des haines. »

On le voit bien, en effet, au spectacle de ce qui se passe. Qui pourrait se méprendre sur l'efficacité de cette Solidarité souveraine en regardant seulement du côté de l'Arménie et de la Crète, ou, sans aller si loin, en constatant ce qui s'accomplit chaque jour au milieu de nous, dans l'effusion de la tendresse et de l'amour?

Au terme de sa harangue, M. Rambaud s'est écrié victorieusement : « On s'est demandé si l'État, qui n'a pas de religion, a une morale. Comment pourrait-on en douter? »

Oui, qui oserait en douter, en face d'Arton et des parlementaires engrenés dans le Panama, en face des ministres concussionnaires et de leurs complices, en face des ombres de Reinach et de Burdeau, devant toutes les pièces du colossal dossier Le Poittevin?

Si l'État a une morale? Mais il en a même plusieurs : par exemple, celle qui attend la prescription des coquinerics pour songer à les poursuivre; celle qui applique des ordonnances de non-lieu comme des bandages sur des plaies qu'on veut cacher; celle qui fait donner des millions à Cornélius Herz avec le grand cordon de la Légion d'honneur, pendant qu'elle fait saisir et vendre aux enchères publiques la vache et le mobilier des Sœurs de charité, etc., etc.

Reste à savoir si toutes ces morales-là sont un fondement bien solide pour un État, et si la société qui s'appuie là-dessus ne court pas le risque de s'effondrer quelque matin dans une catastrophe retentissante...

C'est aussi la Solidarité qu'on a chantée au lycée Condorcet, en mettant les « jeunes élèves » en garde contre « la fausse solidarité », mais malheureusement sans dire à quels signes on reconnaît la fausse et en quoi consiste la véritable.

C'est encore la Solidarité qu'a prônée le ministre des finances, M. Cochery, en la recommandant avec chaleur aux jeunes potaches orléanais : « Vous êtes responsables de l'avenir du pays, leur a-t-il dit, et à ce titre, vous devez vous efforcer d'être les meilleurs de ses enfants... Vivre pour soi n'est point vivre... Au-dessus des places, des honneurs, de l'argent, de l'opinion même, mettez votre perfectionnement moral... Je reconnais que, pour pratiquer ces vertus et cette solidarité, il faut une volonté fortement trempée, mais les sociétés qui ont renversé les barrières politiques et religieuses d'un autre temps doivent avoir des fondements mieux assis et plus larges... »

Langage de noble désintéressement, qui atteste bien que, prêchant d'exemple et au milieu des soucis qui l'accablent, l'héroïque

ministre ne songe qu'à son perfectionnement moral, toujours prêt à sacrifier sa place, ses honneurs, son portefeuille, son mandat législatif même, à cette solidarité sociale, inspiratrice dominante de toutes ses actions...

En voyant ainsi M. Rambaud, M. Cochery, d'autres politiciens de profession présider et pérorer aux distributions de prix, je ne pouvais me défendre d'une pensée : pourquoi toujours des ministres, des députés, des quêteurs de suffrage universel, enclins à se faire de l'estrade universitaire un tremplin électoral? Pourquoi même des professeurs, dépourvus de prestige aux yeux de leurs élèves, usés par l'incessant contact, sans influence sur leur jeune imagination? Combien auraient plus d'attrait et plus de prise sur leur esprit un général en uniforme, un savant illustre, un artiste célèbre, un orateur éminent de la chaire ou du barreau, un des grands industriels qui font la puissance et la richesse du pays! A Orléans, par exemple, quelle impression n'auraient pas ressentie les jeunes lycéens en voyant monter au fauteuil le général Duchesne, commandant du corps d'armée, dont la seule apparition, avec l'épée au côté, leur eût dit par quelles qualités viriles on élève son âme à la hauteur des entreprises les plus rudes et des plus difficiles succès? Vous figurez-vous l'intensité d'attention, la profondeur d'émotion qu'eussent provoquées en pareille circonstance Berryer, Lacordaire, Pasteur, Mac-Mahon, Lavigerie, le duc d'Aumale, pour me borner à quelques noms parmi les morts?

Je suis charmé de me trouver à cet égard en plein accord avec un aimable écrivain du *Journal des Débats* que je soupçonne, sous le voile de son pseudonyme, d'être un éminent universitaire, et dont je cite avec plaisir la page suivante où il met excellemment en relief la pensée que nous esquissons.

« Un homme vaut mieux qu'un discours pour parler à l'imagination et pour durer dans la mémoire des écoliers. On a besoin, à leur âge, d'impressions vives et fortes, que la plupart des présidents ou des harangueurs scolaires ne donnent pas. Voilà des enfants, des jeunes gens, qui ne demandent qu'à vivre. Montrez-leur quelqu'un qui vient de traverser la vie et qui saura, non pas en homme arrivé, en parvenu décoratif et vaniteux, mais en homme qui a mérité de parvenir, leur raconter tout simplement son itinéraire. Deux jours après, les écoliers ne se rappelleront peut-être plus très bien ce qu'il leur aura dit; mais son image leur restera, vivante et parlante, devant les yeux. Vous me direz qu'à ce compte on risque d'encourager, de surexciter les ambitions. Oui, peut-être; mais pourquoi pas? Un pays où il n'y a plus de jeunesse ambitieuse est un pays

perdu. Ne vaut-il pas mieux conseiller aux jeunes élèves de gagner des épaulettes que de gagner de l'argent? »

On s'abandonne, d'ailleurs, à d'autres façons bien moins heureuses d'exciter l'amour-propre et le mauvais orgueil des enfants en les livrant tout vifs, pour la vanité des parents, à la publicité polluante des journaux, et on ne recule plus même devant l'affichage des filles à ce Moulin-Rouge de la presse. On y placarde brutalement le nom des écolières, en attendant qu'on y étale les toilettes des jeunes filles et le succès des jeunes femmes. N'y a-t-il pas là une absence de délicatesse et presque de pudeur qui équivaut à une sorte de défloration?

L'abus va, sous ce rapport, jusqu'au ridicule. N'avons-nous pas vu, il y a peu de jours, un organe sérieux publier cette note inouïe : « Nous avons omis, dans la nomenclature des élèves couronnés du lycée X, le jeune François de P., élève de huitième. » — Ainsi, voilà un bambin, à peine échappé de la *nursery* et que doit moucher encore quelque femme de chambre, qu'on a l'incroyable prurit d'afficher déjà dans un journal!

Savez-vous la conséquence de ces jolis procédés? Les feuilles publiques viennent de nous l'apprendre : un jeune élève du collège Rollin, âgé de quatorze ans, humilié de ne pas voir son nom ainsi placardé dans les colonnes d'un journal et à qui son père faisait le reproche de n'avoir pas procuré cette gloire à la famille, s'est frappé d'un coup de couteau, comme s'il eût été déshonoré!

Bien entendu, on imprime aussi désormais les noms des collégiens qui triomphent au baccalauréat, en ayant bien soin d'ajouter que le jeune vainqueur est le fils de tel député, le neveu de tel académicien, le petit cousin au 17^e degré de tel général ou l'enfant naturel de telle comédienne en renom. Il n'y a plus de réserve ni de mesure; c'est la rage de la publicité sans frein ni limite; c'est le cabotinage obscène à tous les degrés de l'échelle sociale!

Pourtant, la modestie est une vertu, et dans le déballage de perfectionnement moral auquel viennent de se livrer tous les discoureurs officiels, il me semble qu'on a oublié de lui faire une petite place...

Mais nous n'avons pas que des discours masculins; pour la première fois, nous avons entendu le discours traditionnel prononcé par des femmes dans les lycées de filles, et s'il faut en juger par celui de l'Ecole Edgar-Quinet, l'innovation ne semble pas très heureuse. — Après avoir entretenu l'auditoire du mouvement féministe, pour lequel elle paraît éprouver une vive sympathie, l'oratrice s'est hâtée d'ajouter : « Pendant que d'autres luttent pour conquérir ces droits nouveaux, nous travaillons à

donner aux femmes le sentiment de leurs devoirs et le moyen de les pratiquer. » — Excellent ! Mais où puiser le sentiment de ces devoirs ? Où trouver la force d'y rester fidèle à travers toutes les tentations et toutes les difficultés de la vie ? Voilà ce que n'a pas indiqué le discours, et ce qui pourtant eût été essentiel.

« Quand nos élèves sortiront de l'école, a dit encore l'oratrice, elles auront appris à connaître la beauté du devoir, le prix de la sérénité de l'âme, la joie de l'effort, et nous les verrons sans inquiétude entrer dans la vie avec l'idéal moral qu'elles porteront au foyer. » — Irréprochable, quoique un peu vague. Mais, encore une fois, d'où viendra aux femmes cet idéal moral ? En quoi consiste-t-il ? Où iront-elles chercher l'appui nécessaire pour ne pas défaillir ?

C'est bien simple : dans Victor Hugo et dans Michelet... Ecoutez : « Je crains beaucoup pour nos élèves certaines lectures ; je ne crains pas du tout celles des œuvres de... Victor Hugo et de Michelet. » — Et aussi, sans nul doute, celles d'Edgar-Quinet, puisque ces paroles étaient prononcées dans l'établissement scolaire qui porte son nom comme une enseigne.

A coup sûr, Victor Hugo et Michelet peuvent donner de brillantes leçons de style ; mais, au point de vue éducationnel, leur philosophie laisse quelque chose à désirer, et les ériger en professeurs de morale pour jeunes filles, c'est peut-être aller un peu loin... Relisez *l'Amour* ou *le Prêtre et la Femme*, et vous me direz ce que vous en pensez.

Au Conservatoire, où se fait aussi une distribution de prix tapageuse, et où se prononcent également des discours, on n'affiche pas, du moins, la prétention d'enseigner la morale, et on a raison, car le lieu ne serait guère propice.

Nous demandions tout à l'heure s'il faut des prix et s'il faut des discours. Peut-être allons-nous scandaliser quelques lecteurs en faisant un pas de plus et en demandant s'il faut un Conservatoire ?

Est-il, en effet, nécessaire à la vie sociale, et même artistique, de la France de posséder et d'entretenir à grands frais un établissement d'Etat pour former des ingénues qui ne le sont pas assez, des amoureuses qui le sont trop, des coquettes déjà suffisamment inspirées par la nature, des danseuses assez portées par elles-mêmes à toutes les pirouettes ? Rachel ne venait pas du Conservatoire, la Ristori non plus, et l'admirable Duse n'a jamais passé par là.

Quant aux comédiens, où pourraient-ils trouver de meilleure école qu'au Palais-Bourbon ?

Est-il essentiel que l'Etat forme des joueurs de violon, de flûte, de trombone, de basson? Nous n'avons pas d'écoles d'Etat payées par le budget pour former des bottiers, des tailleurs, des chapeliers, des couturières, des modistes; pourquoi en aurions-nous pour former des basses-tailles, des ténors, des clarinettes? Les uns semblent plus indispensables que les autres, et cependant c'est à l'inutile, tout au moins au superflu, qu'on prodigue les soins, les subventions et les couronnes.

Savez-vous combien on a distribué cette année de prix et de médailles au Conservatoire, dans les différentes classes de chant, d'instruments et de déclamation? — 253! Et, de l'aveu de tous, le concours a été des plus médiocres! Le concours de tragédie, en particulier, s'est montré si faible qu'il n'y a été décerné qu'un modeste accessit.

Eh bien, loin de supprimer le Conservatoire, il est question de le rebâtir sur un plan plus vaste, avec des salles nouvelles, des améliorations, des perfectionnements, de manière à nous fabriquer un nombre plus considérable de comiques, de traîtres, de pères nobles, de jeunes premiers, de pianistes surtout, dont il paraît que nous n'avons pas assez.

Toutefois il a été prononcé à cette distribution de prix du Conservatoire des paroles dignes d'être recueillies parce qu'elles tendent à venger la musique française de l'idolâtrie wagnérienne et à la relever des injustes dédains qu'affichent à son égard les enthousiastes de la nouvelle école allemande.

« J'admets, a dit M. Berger, et je conseille qu'on ne soit pas exclusif en dilettantisme musical, à condition de se souvenir que la musique française a son école que caractérisent la grandeur de l'inspiration, l'esprit et la limpidité des œuvres. La musique française puise sa verve dans le génie particulier de notre race, comme les vins de France puisent leur sève dans le sol de nos terroirs privilégiés. Mouillons nos lèvres à la coupe rhénane, mais ne vidons pas celle-ci jusqu'à l'enivrement. Les vins de France conviennent mieux à notre tempérament avec leur couleur de rubis qui est celle de notre sang généreux, avec leurs pèüllements qui sont ceux de notre imagination. »

C'est le bon sens même, et nous souhaitons qu'il réagisse contre les engouements du jour. — L'école primaire allemande, l'organisation militaire allemande, la musique allemande, la politique allemande, demain peut-être l'alliance allemande, c'est beaucoup! Tâchons de rester un peu Français...

Après les distributions de prix, les Congrès. Jamais on n'en a

tant vus! Que nous sommes loin des temps primitifs où Béranger chantait avec stupéfaction : Un congrès, deux congrès, trois congrès! — Aujourd'hui, ils pullulent; ils sont innombrables comme les étoiles d'août, sinon aussi lumineux qu'elles. — Rien que dans cette dernière quinzaine, il s'en est tenu plus de *quarante*, tous suivis de banquets, bien entendu. Sans banquet final, pas de congrès; c'est le couronnement inévitable. Aussi, dès qu'une assemblée de ce genre est annoncée dans une localité, met-elle tout de suite en mouvement traiteurs et cuisiniers. N'est-il pas juste, en somme, que l'art culinaire ait ainsi le premier rang, puisque c'est lui qui fait vivre tous les autres?

Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Saint-Etienne; — Congrès international pour la protection ouvrière, à Zurich; — Congrès des caisses rurales et ouvrières, à Tarbes; — Congrès scientifique international des catholiques, à Fribourg; — Congrès international textile, à Roubaix; — Congrès des Sociétés françaises de géographie, à Saint-Nazaire; — Congrès des aliénistes, à Toulouse; — Congrès international de médecine, à Moscou; — Congrès des jurisconsultes catholiques, à Paray-le-Monial; — Congrès sténographique, à Paris; — Congrès de la Ligue de l'Enseignement, à Reims; — Congrès israélite, à Bâle; — Congrès du Tiers-Ordre franciscain, à Nîmes; — Congrès eucharistique, à Venise; — Congrès des mineurs, à Carmaux; — Congrès archéologique, à Malines; — Congrès international du Tourisme, à Amsterdam; — Congrès Olympique, au Havre; — Congrès des fabricants de liqueurs, à Chicago; — Congrès des médecins de race noire, à Washington; — Congrès des Orientalistes, au Collège de France; — Congrès des Sociétés pour l'alimentation rationnelle du bétail; — enfin, à Bruxelles, une accumulation de Congrès de tout genre, comme jamais peut-être capitale n'en a contemplés à la fois : Congrès colonial, — Congrès des accidents du travail, — Congrès des habitations ouvrières, — Congrès des assurances sociales, — Congrès des bibliophiles, — Congrès international des architectes, — Congrès féministe, — Congrès d'avocats (faisant sans doute concurrence au précédent); — j'en passe, non des meilleurs; et, pour clore cette longue nomenclature, Congrès des pêcheurs à la ligne, qui tient ses pacifiques séances au bord de la Seine, entre le pont de l'Alma et le pont d'Iéna; puis Congrès des sapeurs-pompiers de France et d'Algérie, comptant plus de six cents membres, dans la salle des fêtes du Trocadéro...

Si celui-là s'est donné la charge d'éteindre les incendies préparés par certains autres, il ne manquera pas de besogne.

On comprend l'impossibilité matérielle de rendre compte, même sommairement, de tous ces Congrès; une livraison entière n'y suffirait pas. En les énumérant, nous avons seulement voulu donner une idée du mouvement intellectuel qu'ils accusent, et ainsi de l'espèce de fraternisation scientifique et économique qui s'établit de plus en plus entre les peuples.

Il serait tout aussi difficile de rendre compte ici de tous les projets plus ou moins fantastiques, plus ou moins ingénieux, soumis par l'initiative privée à la Commission supérieure de l'Exposition de 1900 et sur lesquels M. Mesureur vient de présenter un rapport étendu. Il n'y en a pas moins de 115! La plupart sont des œuvres d'imagination plutôt que de science pratique, et il en naîtra encore tant et tant d'ici à l'année fatidique que ce n'est pas la peine de s'y arrêter.

Une idée, pourtant, mérite d'être recueillie dans le tas, parce qu'elle pourrait donner lieu à l'une des plus belles manifestations esthétiques qu'on ait vues depuis longtemps : c'est l'idée d'organiser une exposition internationale d'art chrétien ancien et moderne, avec toutes les merveilles d'Espagne, d'Italie, des Flandres, d'Allemagne, des vieux couvents et du trésor de nos cathédrales.

Quant aux « clous » sensationnels qu'attend toujours la badauderie populaire, ils n'ont pas encore fait leur apparition, comme si le génie français, habituellement plus fertile, demeurerait en cette occasion impuissant à éblouir le monde.

En attendant, on tâche de construire les palais destinés à recevoir les produits variés de l'univers, mais les entrepreneurs ne semblent pas mettre beaucoup d'empressement à se charger de la besogne, comme s'ils trouvaient la tâche trop lourde ou les circonstances trop aléatoires. C'est ainsi que le grand palais des Champs-Élysées, mis en adjudication publique à 2,640,000 francs, n'a été l'objet d'aucune offre, et que le pont Alexandre III lui-même, dont la première pierre a été si solennellement posée en octobre dernier, mis en adjudication à 2,775,000 francs, n'a pas davantage trouvé preneur.

Ces deux mésaventures sont un peu humiliantes et font presque pendant à l'accident du *Bruix*...

Pour se consoler de ne pouvoir encore bâtir, on se donne au moins la satisfaction de démolir. Les derniers pans de muraille du Palais de l'Industrie tombent sous la pioche; le Dôme central du Champ de Mars aura fini de disparaître dans quelques jours, et ainsi que nous le notons plus haut, on s'apprête à démolir la salle des concerts du Conservatoire, consacrée par tant de sou-

venirs et dont chaque pierre est comme une page de l'histoire de l'art français.

Mais c'est la rage de nos maîtres du jour de tout jeter à bas, palais, institutions, monuments, traditions, principes, croyances, — jusqu'à l'heure, plus prochaine peut-être qu'ils ne le pensent, où ils seront eux-mêmes ensevelis sous les décombres qu'ils auront faites...

Et pendant qu'on érige des statues à Carnot, le protecteur des panamistes, et à Bancel, le tribun révolutionnaire; pendant qu'on décore Chion-Ducollet, que M. Faure se grise d'encens au bord de la Néva et que se préparent des chocs formidables dont sera bientôt secoué le vieux continent; pendant que, de tous les points du monde nouveau, des milliers d'êtres se ruent vers les mines tentatrices du Yucon avec l'espoir avide d'y trouver la richesse et la jouissance; — là-bas, dans les brumes du Nord, au-dessus des montagnes de glace, plus haut que toutes les agitations terrestres, plus haut que tous les appétits, plus haut que l'or et les jouissances matérielles, plane, dans l'infini silencieux, un ballon qui cherche le mystère du Pôle, à travers les nuits, le froid, les privations, — symbole saisissant de l'Idéal que nous poursuivons tous, à travers la vie, comme un besoin suprême de la nature humaine...

CHRONIQUE POLITIQUE

23 août.

A l'heure où nous écrivons, M. le Président de la République débarque à Cronstadt. Il reçoit, sur le quai de Péterhof, l'accolade de l'autocrate de toutes les Russies, le pain et le sel que lui offrent, sur un plateau d'argent, les magistrats de la ville. Il prend possession des appartements que son hôte auguste lui a réservés et décorés dans son palais. Ce soir, il verra représenter au théâtre de la cour, comme le porte le programme officiel, un ballet, le *Songe d'une nuit d'été*. C'est, en effet, un songe que M. Félix Faure va avoir tout éveillé. Au milieu des fêtes éblouissantes qu'il traversera, il pourra souvent dire, comme le doge de Gênes à Versailles : « Ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir. »

Nous sommes convaincu d'avance que le représentant de la France sera reçu en Russie avec une sympathie cordiale qui prendra même une note particulière de spontanéité et de vérité. La France est la nation la plus sociable du monde; elle a, comme on le disait de Mirabeau, le don terrible et charmant de la familiarité. Nulle race peut-être n'a mieux senti cette humeur communicative, à la fois aimable et aimante, de la France, que la race slave. Au lendemain de l'incendie de Moscou, les Russes, maîtres de Paris, étaient les plus faciles, les meilleurs enfants de nos ennemis; et sur les débris de Sébastopol, bien des poignées de mains s'échangèrent entre qui s'étaient échangé tant d'obus. Nous ne doutons donc pas que, sur tous les points de la terre russe où se présentera le chef de l'Etat de France, il ne soit accueilli, non comme un étranger de passage, mais comme l'ami de la maison.

A ce sentiment très instinctif de tous les temps que les guerres les plus meurtrières n'ont pas déraciné, il faut joindre l'attrait de ce lien spécial d'aujourd'hui qu'on appelle indifféremment et confusément l'alliance, l'amitié, l'entente, ou encore le rapprochement franco-russe. Comme l'objet n'a jamais été défini, les synonymes s'entassent et s'embrouillent pour le qualifier. La visite de M. le

Président de la République donnera plus d'éclat que de clarté aux rapports qui unissent présentement les deux nations. Elle n'y ajoutera rien ou pas grand'chose dans la réalité.

Pour éviter tout mécompte, l'essentiel c'est de bien se fixer sur la nature de ces rapports, c'est de les mettre au point. Chez nous, l'opinion publique s'était surexcitée, l'an dernier, avec une naïveté exubérante d'enthousiasme et d'espérance, lorsque le couple impérial de Russie avait fait à Paris un voyage de lunc de miel politique. Elle a eu ensuite quelques retours amers. Elle a été dépitée de ne pas trouver dans la corbeille de noces où elle avait mis tout son cœur, l'Alsace et la Lorraine reprises aux Allemands, puis l'Egypte reprise aux Anglais, puis d'autres choses encore. Ne devait-elle pas s'accuser elle-même de sa déconvenue? Ce que l'accord franco-russe signifie, c'est le *statu quo* européen; c'est la garantie que, si le *statu quo* n'est pas amélioré en notre faveur, il ne sera pas aggravé. Ce que l'intervention personnelle de l'empereur Alexandre II avait fait accidentellement pour nous lorsque M. de Bismarck avait ruminé quelques mauvais desseins, — l'évolution dont l'empereur Alexandre III a pris l'initiative en mettant hardiment et hautement sa main dans notre main, l'a réglé à l'état fixe dans les relations européennes.

C'est un résultat qui a son importance; c'est un avantage qu'il ne faut ni mesquiner ni enfler. Il est probable que ces dispositions, solennellement affichées, de la Russie, ont eu, parmi leurs conséquences, celle d'orienter plus décidément vers la paix l'esprit de l'empereur Guillaume II. Il se trouve, en effet, qu'aujourd'hui, si l'air est différent à Berlin et à Saint-Pétersbourg, la chanson est la même; c'est un hymne à la paix. L'empereur Guillaume, que M. Faure va remplacer dans le palais des tsars, a dit à l'empereur Nicolas II ces paroles, qui sont l'expression de leur politique à tous deux; paroles qui écartent à la fois toute idée d'agression contre la France et de revanche pour elle: « Je jure (et en faisant ce serment j'ai, je le sais, tout mon peuple derrière moi) que j'aiderai de toutes mes forces Votre Majesté à accomplir la grande œuvre tendant à conserver la paix aux peuples, et que je prêterai aussi à Votre Majesté mon appui le plus énergique contre quiconque essaierait de troubler ou de rompre cette paix! » Voilà qui est entendu; la paix ne sera troublée ou rompue, ni pour nous, ni par nous, ni contre nous. Nous ne pensons pas que la Russie nous présente d'autre formule de son alliance que cette assurance mêlée de cette réserve.

La situation, comme on le voit, ne ressemble en rien à celle des dernières années de la Restauration, où la France, la grande

vaincue de Leipzig et de Waterloo, était redevenue, en quinze ans, l'arbitre de l'Europe et se servait de la Russie, qu'elle protégeait, pour préparer la révision des traités de 1815 et le juste rétablissement de nos frontières.

N'oublions pas ces indéniables vérités pour apprécier le voyage de M. le Président de la République en Russie, les bonnes paroles qui seront échangées, les cris de bienvenue qui seront poussés. Une imposante et consolante manifestation se produira, qui sera utile à nos intérêts nationaux, si nous consentons à ne pas chercher midi à quatorze heures et à ne pas prendre des vessies pour des lanternes. La leçon de l'année dernière doit profiter au gouvernement comme à tout le monde. Il y a moins d'un an, à la suite des massacres d'Arménie et au moment des complications crétoises et grecques, les membres du cabinet actuel, et tout particulièrement M. Hanotaux, qui, en ces passes difficiles et dangereuses, faisait ce qu'il pouvait, ont été en butte à d'excessives attaques qu'ils ne méritaient pas toujours, mais qu'ils s'étaient attirées. Ils expiaient d'imprudentes vanteries qui, comme de juste, leur retombaient en affronts. Ils avaient tellement chanté victoire à propos de l'alliance russe, qu'on trouvait bien maigres les profits. Lorsque, par exemple, M. Félix Faure s'était écrié à Angoulême, le 17 septembre 1896, « qu'il nous est donné de voir aujourd'hui la France républicaine plus forte que jamais » ; et lorsque, renchérissant encore, M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, tenu plus qu'un autre de savoir l'histoire qu'il a enseignée, avait osé parler de notre déchéance nationale sous le glorieux gouvernement de la Restauration ; ils s'étaient exposés à ce qu'il leur serait dit, devant notre douloureuse et fatale impuissance en Crète, en Arménie, en Grèce, en Egypte, sur tous les vieux théâtres de notre ancienne gloire, maintenant baignés dans le sang ou livrés à l'ennemi : Cette France, que vous prétendiez avoir rendue si grande, pourquoi la faites-vous si petite ?

Nous ne blâmons pas le gouvernement de la résignation contrainte et pénible qu'il a dû et doit montrer encore. Elle est la suite inévitable des blessures que notre grandeur a reçues, et qui, en dépit de quelques déclamateurs et flagorneurs, saignent toujours. A chaque instant nous la ressentons, cette blessure, tandis que dure cette interminable question grecque, sorte de toile de Pénélope. Certes, l'Europe se serait épargné bien des ennuis, bien des mécomptes, bien des écueils si, dès le principe, elle avait laissé la Crète s'annexer à la Grèce. C'était une solution locale qui n'engageait et ne compromettait rien. C'était une idée de la Restauration qui, d'abord admise, n'avait échoué

que devant l'opiniâtre résistance de l'Angleterre, se vengeant de ne pouvoir empêcher la Grèce de naître, en l'amoindrissant le plus possible. La Crète annexée à la Grèce, c'était la Crète préservée, non seulement du Turc qui l'opprime et l'épuise en pure perte, mais de l'Anglais qui convoite, pour la domination de la Méditerranée, la baie de la Sude, l'une des plus belles, vastes et sûres qui soient au monde. La Crète annexée à la Grèce, c'était une satisfaction légitime donnée à ce petit peuple hellénique, qui, pour son malheur, ne pouvait se jeter étourdiment sur la Thessalie sans y rencontrer, avec l'indifférence des populations indigènes, avec l'avidité et envieuse hostilité des chrétientés voisines et rivales de la péninsule balkanique, le choc formidable des masses ottomanes, l'écrasement, la déroute, la ruine. La Crète annexée à la Grèce, c'était l'Europe déchargée de la tâche ingrate qu'elle a assumée de donner au pays de Minos un vice-roi de son choix; vice-roi qu'elle n'arrive pas à trouver sur le marché, et dont l'attente indéfinie permet au sultan de rentrer dans la place sous les traits d'un malin et expérimenté personnage, Djavad-Pacha, qui, débarqué au nez ou à la barbe des amiraux des cinq grandes nations, est en train de soutirer à lui l'administration de l'île. Tout cela est vrai, tristement vrai; en se mêlant des affaires de la Crète, l'Europe s'est fourvoyée dans son fameux labyrinthe où elle a perdu le fil et où elle ne voit goutte.

La France aurait-elle pu parler plus haut, apporter plus d'autorité retentissante dans ses plaidoyers pour l'humanité et le droit? Il est manifeste que, moins heureuse que sous la Restauration, le temps des fières initiatives et des revendications hardies n'est pas encore revenu pour notre patrie. Même appuyés par la Russie, nous aurions joué gros jeu; et cet appui, nous ne l'avions qu'à dose très restreinte, pour des visées qui étaient plutôt les siennes que les nôtres. La position respective de la Russie et de l'Allemagne en Orient est singulière; avec des arrière-pensées très contraires, elles marchent présentement d'accord, *ibant obscuri*. Trouvant ingrates les chrétientés du Levant, la Russie ne s'y intéresse que mollement; elle a repris vis-à-vis du Sultan le rôle de protecteur et de mentor qu'elle avait déjà essayé, il y a soixante ans, au traité d'Unkiar-Skelessi. Et d'un autre côté, l'Allemagne s'établit elle-même en suzeraine à Constantinople; derrière les bataillons turcs, l'élite de ses officiers instructeurs s'est démasquée. Selon qu'elle rencontrera confiance ou défiance à Saint-Pétersbourg, elle pourra lui aplanir ou lui barrer les voies à Stamboul. Créancière de la Grèce pour la plus grande partie de la dette hellénique, elle réclame contre cet Etat obéré, dont les charges et

indemnités de guerre accroîtront encore l'insolvabilité, une sorte de conseil judiciaire où, sous le couvert du contrôle européen, elle aura une place prépondérante. En dehors de la sécurité de ses frontières des Vosges, il n'y a donc pas lieu, pour la France, de compter beaucoup sur la panacée de l'alliance russe. On ne voit pas encore comment elle guérirait nos plaies sur le Rhin ou sur le Nil; soyons très expansifs dans nos démonstrations et très prudents dans nos engagements.

La Russie, soutenue par l'Allemagne, serait-elle pour quelque chose dans les gros nuages qui ont l'air de se former du côté de l'Afghanistan, aux frontières britanniques de l'Hindoustan? Ici encore, nous devons mesurer nos démarches. Malgré tous les torts insupportables du cabinet de Londres en Egypte, en Afrique et ailleurs, notre politique n'est pas de travailler à faire des colosses sans contrepoids. Si notre intérêt d'aujourd'hui est avec la Russie, notre intérêt de demain sera plutôt avec l'Angleterre, même avec l'Allemagne.

Est-ce à dire que les ovations dont la Russie saluera le messager de la France, le chef de son Etat, le Président de sa République, n'auront pas une portée bienfaisante? A Dieu ne plaise! Il sortira de l'âme slave des effusions de sympathie populaire qui pénétreront les calculs de la diplomatie et les inclineront de plus en plus vers nous. Tout absolu qu'il est, le gouvernement russe est un gouvernement d'opinion. Il trouve sa force à condenser en haut ce qui fermente en bas. Et puis, il faut bien l'ajouter, notre concours est d'un tel profit pour la Russie! Elle nous emprunte notre argent, bien plus, hélas! qu'elle ne nous prend nos produits. Ce sont nos épargnes qui l'aident à s'outiller, à préparer le moment où elle pourra se passer de nous, à devenir la formidable nation de deux cents millions d'hommes que verra le siècle prochain.

Les bonnes dispositions pour la France, auxquelles le voyage de M. Félix Faure donnera un nouvel élan en Russie, — c'est à nous, à notre gouvernement, à nos partis à les féconder. Nous n'avons, pour cela, qu'un moyen efficace, c'est d'avoir une politique intérieure qui rassure nos amis et décourage nos adversaires du dehors. Il faut que notre politique soit conservatrice, et qu'elle offre un lendemain à qui veut traiter avec nous. Ce n'est un secret pour personne que, si le souverain le plus autocratique du monde a mis la main dans celle de notre République, ce n'est pas *parce que*, c'est *quoique*. Outre que la forme républicaine est naturellement désagréable à toutes les monarchies contre lesquelles elle semble une conspiration permanente, — elle est soumise, par la périodicité chronique de ses élections qui changent ou peuvent

changer à échéances très fréquentes et répétées tout le personnel et toutes les maximes de gouvernement, à une telle incertitude que les mieux intentionnés n'osent s'engager avec elle à long terme. Lorsqu'au commencement de notre siècle, Paul I^{er} se prit d'engouement pour la France, il fut le plus ardent à féliciter, à presser même le général Bonaparte, dont il était l'admirateur, de donner une base ferme à son pouvoir. Sur cette base ferme, il voulait, lui, asseoir une alliance solide. Rien de pareil aujourd'hui; nous devons vivre dans l'instabilité perpétuelle. Raison de plus pour que notre République soit tenue de donner à nos alliés, par la bonté et la fixité de sa politique intérieure, la sécurité qu'elle leur refuse par le caractère mobile de ses institutions.

Il est hors de doute que les gouvernements et les peuples qui nous veulent du bien, doivent souvent regarder la France par-dessus ses institutions. Au delà de nos politiciens ils aperçoivent notre société vaillante, notre monde du travail qui répare ce que nos frêlons dissipent, notre méritante armée qui porte au cœur cette belle devise qu'un de ses plus dignes chefs, le général Voisin, rappelait ces jours-ci à l'inauguration du monument du général de Miribel : « En haut! toujours en haut! » Les élections de notre Chambre des députés auront lieu dans six mois; quelle représentation de la France nous donneront-elles? C'est une question dont la solution importe autant à nos affaires extérieures qu'à nos affaires intérieures.

Notre honorable premier ministre, M. Méline, vient encore, à son conseil général et à ses comices agricoles des Vosges, de déclarer nettement que, s'il a accepté le pouvoir, c'est « pour arrêter dans sa marche un parti qui ne cache pas sa résolution de renverser le gouvernement et la société actuelle, et qui proclame que, pour cela, tous les moyens sont bons ». Le programme est sage; le but, digne d'être poursuivi et atteint. Il s'agit de la guerre, non seulement au socialisme qui est le vol sans phrases, mais au radicalisme qui n'en est que la préface sournoise. Plus M. Méline sera fidèle à son programme, et plus il trouvera d'adhérents, pour le plus grand bien de la France, au dedans comme au dehors de nos frontières. Seulement, M. Méline le comprendra, ce programme engage; et, par habileté comme par loyauté, il doit être rempli tout entier. Faire, ou plutôt laisser faire de temps à autre, des actes qui, blessant les convenances et les consciences, — comme, par exemple, la décoration récente d'un petit maire bêtement tracassier de l'Isère, — ne semblent que des avances menaçantes au radicalisme, ce sont de fausses manœuvres qui, loin d'assurer le succès, le compromettent. Elles indisposent les conser-

vateurs et les libéraux ; et, en même temps, elles surexcitent les radicaux qui se remettent à douter de la solidité d'un ministère qu'ils voient si obséquieux à leur égard, et qui redoublent d'injures et d'exigences. M. Méline a prononcé une parole qui devrait corriger ses collègues de ces platitudes et de ces manigances : « La vérité, c'est que nous aurons beau faire, nous le savons bien, nous ne désarmerons jamais des adversaires implacables qui trouvent que nous avons duré trop longtemps, et qui proclament bien haut qu'ils n'ont qu'une politique, le renversement du ministère. »

Les mesures de ce genre sont d'autant plus impardonnables que l'opinion publique ne les demande pas. Elle dirait volontiers à ceux qui parlent encore de cléricanisme : vous m'ennuyez ! C'est à peu près la réponse que M. Trouillot, — qui figure, avec MM. Pochon, Cocula, Chion, Rabier et quelques autres, parmi les gros bonnets d'âne du radicalisme, — vient de recevoir de ses collègues du conseil général du Jura, à propos de violences qu'il sollicitait contre les congrégations religieuses non autorisées. M. Jaurès lui-même est las, il estime que le cléricanisme est une vieille chanson et à cet os plus que rongé, ses amis et lui préfèrent, comme plat plus substantiel, le capital et les capitalistes à avaler. Dans les Bouches-du-Rhône, le maire socialiste de Marseille, M. Flaissières, a obtenu du conseil général un vœu tendant à défendre aux instituteurs et institutrices de mener leurs élèves aux exercices religieux, — sans doute pour qu'ils n'y apprennent pas : *Le bien d'autrui tu ne prendras*. Mais les adeptes du maire ont dû reconnaître en plein conseil que, si cette consigne était exécutée pendant la période de la première communion, tous les élèves feraient grève dans les écoles.

Le pays est mûr pour une large politique d'union dans la liberté et l'égalité pour tous. La session des conseils généraux qui s'achève, n'a révélé aucune de ces passions sectaires dont vivent les politiciens de Paris. A l'exception de quelques rares départements, aucune parole de haine sociale ou religieuse n'a été prononcée. Les dissidences politiques n'ont pas effacé dans les cœurs tout respect de soi-même et des autres. Le président du conseil général de l'Oise, un sénateur républicain, a rendu, au milieu d'applaudissements unanimes, l'hommage du deuil national à M. le duc d'Aumale. Dans l'Orne, un autre président républicain a, dans des termes qui ont rencontré la même approbation, exprimé la sympathie de tous pour un membre absent, M. le baron de Mackau, retenu à Paris par les suites judiciaires de cet incendie du Bazar de la Charité où il avait été si cruellement éprouvé et si généreusement dévoué. Les élections de l'an prochain ne seront bonnes que

si elles s'inspirent de ces pensées d'union. Seront-elles donc si difficiles à des hommes également menacés par un parti qui s'intitule lui-même le parti de la haine? Les conservateurs peuvent faire d'avance dans leurs provinces une consultation électorale, tâter le terrain, examiner consciencieusement si, dans l'état présent du pays, il y a place et chance pour une politique exclusive, pour des programmes discordants en dehors de la plate-forme constitutionnelle, pour l'étalage des thèses absolues qu'on arbore à huis clos dans les conférences et les banquets. De la réponse impartiale qu'ils se feront à eux-mêmes dépendra peut-être l'avenir immédiat de notre patrie.

Nous parlions tout à l'heure du parti de la haine; c'est aussi le parti du crime qu'il faut dire. Demandons-nous quelles garanties l'avènement d'un gouvernement radical donnerait à la société européenne, et ce qu'il en adviendrait de l'alliance russe! Il se trouve qu'aujourd'hui la plupart des mêmes journaux qui exaltaient le cabinet de M. Bourgeois, sont les plus indulgents pour l'assassinat de M. Canovas del Castillo, les plus prodigues de tous les sophismes sanguinaires qui ont inspiré ce forfait. M. Canovas a été assassiné comme l'avait été M. Rossi en 1848; et là encore, comme on l'a dit à cette époque, le crime a prouvé, non seulement la scélératesse du parti qui l'a conçu et exécuté, mais aussi le sentiment que ce parti a de son impuissance, et l'inférieure résolution qui l'anime d'arriver à tout prix. Qu'on ne nous réponde pas que ce sont des exceptions solitaires et monstrueuses; le milieu qui les enfante est partout, perpétuellement surchauffé par la bande des politiciens.

M. Canovas laisse dans son pays un vide que tous les honnêtes gens d'Espagne, sans distinction d'opinion, ont patriotiquement ressenti. Il a glorieusement inscrit son nom dans l'histoire de cette régence d'une mère, d'une veuve, d'une reine qui, pour mieux protéger la couronne de son fils, s'est mis au front l'auréole de la vertu. L'Espagne avait déjà vu, en ce siècle, une régence orageuse de femme; de vigoureux soldats, sans scrupules, Espartero et Narvaez, se l'étaient comme disputée. Simple civil, M. Canovas a su vouloir avec une fermeté et une suite qu'auraient pu lui envier ces gens de guerre. Il n'a pas eu seulement un pays agité à gouverner, il a eu à le garder contre les deux effroyables tempêtes, toujours grondantes, qui l'ont assailli à Cuba et aux Philippines. Certes, la lassitude aurait pu lui venir dans ces luttes éternelles et interminables, où plus d'un militaire d'importance a paru faiblir, et derrière lesquelles il était facile de discerner les intrigues étrangères qui attisaient le feu. M. Canovas avait au cœur cet orgueil espagnol

qui, dans la décadence de la monarchie de Charles-Quint, lui a conservé encore, aux heures les plus critiques, un grand air.

Nous faisons les vœux les plus sincères pour que la noble Espagne triomphe des difficultés où l'a trouvée la mort de M. Canovas, et que cette mort a augmentées encore. Aux Philippines comme à Cuba, elle défend, avec son droit, les derniers éléments de son antique richesse coloniale; à Cuba, elle défend aussi le droit de l'Europe, que menacent les États-Unis avec leur maxime commode : l'Amérique aux Américains. Si nous n'écoutions que notre égoïsme, nous verrions avec plaisir l'Espagne rendue aux affaires d'Europe. Ses obligations comme puissance coloniale l'ont réduite à abdiquer comme puissance continentale; elle ne peut les mener de front sous peine d'échouer dans l'une et l'autre. Elle aurait de grands intérêts à surveiller au Maroc et dans la Méditerranée; et elle aurait assurément plus de raisons que l'Italie pour revendiquer un siège dans les congrès européens.

Nous ne pouvons ne pas dire un mot de l'Italie qui vient encore, à propos d'un incident récent, d'exhaler de bien mauvais sentiments et une bien méchante humeur contre la France. Dans des lettres sur l'Abyssinie, un jeune prince de la maison de France, qui voyageait en simple particulier, a cru devoir reproduire quelques-uns des récits qu'il avait recueillis des habitants du pays sur l'attitude d'officiers et de soldats italiens pendant leur captivité. Ne valait-il pas mieux couvrir du silence ces misères auxquelles, dans la démoralisation des grandes souffrances, les plus braves n'échappent pas toujours? On peut répondre à cela que, dans nos temps de publicité implacable, le secret d'autrefois n'est plus possible. Les quelques lignes écrites par le prince Henri d'Orléans n'avaient pas assurément la gravité de la *Débâcle*, où une plume française a prétendu peindre l'armée française de 1870. Elles avaient encore moins l'énormité de cette fameuse dépêche de 1860 où le général Cialdini parlait des héroïques vaincus de Castelfidardo et que releva si rudement le maréchal Pélissier.

Quoi qu'il en soit, si les Italiens se jugeaient atteints par les impressions de voyage du prince Henri d'Orléans, ils n'avaient qu'un moyen de les réduire à néant, c'était de provoquer une enquête qui eût victorieusement démontré la fausseté des allégations. Le duel n'était qu'un hors-d'œuvre. Il n'a servi qu'à mettre en présence, dans une regrettable rencontre, deux courages dont personne ne doutait : le courage du petit-fils du prince que nos zouaves proclamaient leur caporal à Palestro, et le courage si connu et plus extraordinaire du prince Henri d'Orléans, qui, pour le service de la France et de la civilisation, passe sa jeunesse à

braver la mort dans les solitudes perdues de l'Extrême-Orient et de l'Afrique.

Ce qui, pour nous, est plus attristant encore que tous les douloureux incidents de cette affaire heureusement close, c'est le fonds inépuisé de haine inassouvie qu'elle a remué, sur quelques points de l'Italie, contre la France, contre la libératrice de Magenta et de Solférino.

Le duel des deux princes a eu lieu le jour de l'Assomption, le jour où le roi Louis XIII, l'ancêtre du prince Henri, a voué la France à la Vierge. Et, remémorant ce souvenir, nous nous rappelions la jolie scène du pas de Suze qu'a si bien peinte Saint-Simon. Elle montre les changements survenus par la politique à jamais maudite de Napoléon III : « Après la bataille eut lieu l'entrevue du roi et du duc de Savoie. Le roi demeura à cheval, ne fit pas seulement mine d'en vouloir descendre et ne fit que porter la main au chapeau. Monsieur de Savoie aborda à pied de plus de dix pas, mit un genou en terre, embrassa la botte du roi, qui le laissa faire sans le moindre semblant de l'en empêcher. Ce fut en cette posture que ce fier Charles-Emmanuel fit son compliment. Le roi, sans se découvrir, répondit majestueusement et courtement. »

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LA PREMIÈRE RENCONTRE

DU PAPE ET DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BONAPARTE ET CALEPPI A TOLENTINO

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU SAINT-SIÈGE

Après avoir été, depuis le début de la Révolution française, en butte aux pires injures, brûlé en effigie, dépouillé de plusieurs provinces, le Pape voit enfin, en 1796, ses États envahis par l'armée d'Italie. Il n'avait fourni aucun prétexte à ces insultes, il ne leur oppose pas davantage de résistance; et, pour prix de ces outrages, le Directoire vient, non lui offrir, mais lui demander des réparations. C'est là toute l'histoire du traité de Tolentino. Rarement, il faut en convenir, semblable défi fut porté au bon sens en même temps qu'au bon droit; mais ce défi était soutenu par une armée partout victorieuse; aussi, tout en feignant de négocier un traité, cherchait-on surtout à imposer une loi. L'exécution, pensait-on, serait sommaire et sans doute rapide. Comment advint-il que, tout au contraire, des pourparlers furent successivement échangés à Milan, Bologne, Paris, Florence, et enfin Tolentino; et par quel concours vraiment surprenant de circonstances, les violences du Directoire et les menaces de Bonaparte furent-elles tenues en échec, pendant neuf mois entiers, par un prince sans armée et sans alliances?

Les détails de cette curieuse histoire ont déjà été recherchés, et deux écrivains contemporains¹ ont trouvé, dans les archives de France et dans celles d'Alcala, les dépêches des négociateurs français et des médiateurs espagnols. Mais ces pièces, assurément précieuses, n'ont qu'imparfaitement répondu à l'attente; trop souvent partiales, elles présentent des événements un aspect incom-

¹ L. Sciout, *le Directoire*. Paris, 1895. — L. Séché, *les Origines du Concordat*. Paris, Delagrave, 1894.

plet, partant inexact, et, en les lisant, on regrette de n'entendre guère qu'un seul témoignage dans une querelle où la violence des passions mises en jeu et l'importance des intérêts débattus rendent un contrôle doublement nécessaire. Si désirable qu'il fût, cet examen n'était jusqu'à ce jour pas possible, car aucun des papiers des négociateurs pontificaux n'était connu ni même, semblait-il, conservé.

Au cours d'études récentes dans les archives secrètes du Vatican, j'ai eu la bonne fortune de découvrir enfin, parmi des liasses non encore classées, une partie des documents qu'on croyait disparus, ce que je pourrais appeler le portefeuille du célèbre cardinal Caleppi, celui-là même que, lors de la discussion du traité, Pie VI opposa à Bonaparte. Les pièces qui s'y trouvent renfermées sont les minutes et les notes intimes du plénipotentiaire, celles qu'il écrivait pendant les séances du Consistoire, sous la dictée des cardinaux, celles aussi dont il se servit pendant les conférences contradictoires. Chargées de ratures, marquées au crayon rouge, elles ressuscitent, dans leurs palpitants détails, les scènes dont elles furent les instruments. Le cardinal les avait soigneusement étiquetées lui-même dans ses archives personnelles; après sa mort, elles furent portées aux archives du Vatican, depuis lors oubliées, et ce n'est pas sans une réelle émotion que j'ai, le premier peut-être après lui, rouvert ses dossiers. Ils m'ont paru présenter la contrepartie qui jusqu'ici manquait à cette histoire, et, sur plus d'un point, rétablir la vérité que la passion avait défigurée.

A ces récits écrits, il m'a été donné de joindre des souvenirs, pour ainsi dire vivants encore, en recueillant de la bouche du commandeur J.-B. de Rossi, d'illustre mémoire, les derniers échos d'événements dont son père, secrétaire intime de Caleppi, avait connu tous les secrets.

Peut-être estimera-t-on que ces divers témoignages apportent quelques couleurs plus vives et plus vraies au drame qui, il y a juste cent ans, mit aux prises le pontife octogénaire et le jeune vainqueur d'Arcole et de Rivoli.

I

Armistice de Bologne. — Conférences de Paris. — Le bref du 5 juillet. — Un concordat fut-il négocié en 1796 ?

Le 6 germinal an IV (26 mars 1796), Bonaparte prenait, au quartier général de Nice, le commandement de l'armée d'Italie. Une série rapide de victoires et de traités le rendait en quelques

semaines maître de tout le pays; le roi de Sardaigne signait, le 9 floréal (28 avril), un armistice, et le 26 un traité; le 20 floréal, le duc de Parme se voyait imposer un armistice; le duc de Modène faisait également sa soumission, et, de loin, la cour de Naples demandait à traiter. Pie VI se vit donc contraint, à son tour, d'acheter la paix. Aussi, dans les derniers jours du mois de mai, envoya-t-il au-devant du général en chef, avec deux plénipotentiaires chargés de signer la convention, le chevalier d'Azara qui devait la négocier. Dès l'année précédente, par un article secret du traité du 4 thermidor, l'Espagne avait été reconnue médiatrice entre la France et le Saint-Siège, et nul assurément n'était plus capable de mener à bien cette délicate mission que son ambassadeur à Rome. Don José Nicolas d'Azara était un vieux diplomate de carrière. Accrédité près du pape Clément XIII, dès l'année 1765, et toujours depuis maintenu à son poste, il s'était initié à toutes les traditions de la chancellerie pontificale. Pendant vingt ans ami et parfois rival du cardinal de Bernis, ambassadeur du roi, il ne connaissait pas moins bien les usages de la diplomatie française. Il devait donc à merveille représenter auprès des envoyés de France les principes de la cour romaine. La renommée le rangeait parmi les plus experts de son temps, et la réputation qui le précédait devait assurer son crédit, — on l'espérait du moins, — auprès des jeunes représentants du Directoire.

Milan avait été désigné comme lieu de rencontre. Le chevalier d'Azara y arriva, le 28 mai 1796, au milieu d'une confusion dont ses lettres au cardinal secrétaire d'Etat¹ font une lamentable description. L'armée française l'occupe; quatre-vingts des notables de la ville ont été arrêtés comme otages et « la nuit passée, soixante d'entre eux viennent d'être emmenés dans seize carrosses accompagnés d'un corps de cavalerie...; les plaintes des mères, des femmes et des familles brisent le cœur... Hier, au Lazaret, une interminable procession de gens venait livrer ses armes. Leur vue a rassuré les Français, qui les ont trouvées pour la plupart rouillées et hors d'usage. Il n'y a plus maintenant une seule maison qui possède une arme, même d'apparat. Tout est réuni au Lazaret, et les Français se partagent les plus belles. Ces jours-ci on a travaillé sans relâche à fabriquer la mitraille... Hier a expiré la trêve...

¹ Le détail de ces préliminaires est demeuré jusqu'ici inconnu; et la correspondance d'Azara avec le Pape et avec le cardinal de Zelada, à laquelle j'emprunte la plupart de ces informations, publiée à Rome dans un recueil spécial (*Spicilegio Vaticano di documenti inediti e rari*; fasc. II et III; Rome, Lescher, 1890), n'a encore jamais, à ma connaissance, été traduite ni reproduite en France.

l'assaut sera donné à la citadelle demain... »; et le secrétaire de l'ambassadeur, Evangelisti, particulièrement ému, ajoute : « Dans toute ma vie, je n'ai traversé de jours plus tristes, plus écœurants. » Pouvait-il en être autrement, quand les représentants du Pape voyaient vendre dans les rues des calices et des ciboires encore remplis d'hosties!!! Ces dépouilles sacrilèges étaient apportées de Pavie et de Binasco que venait de saccager Saliceti, et le spoliauteur était celui-là même avec lequel il fallait négocier.

« Il me reçut avec beaucoup de courtoisie et de bonnes manières », poursuit l'ambassadeur; mais la première conférence ne fut guère encourageante. Le Directoire, en effet, dont les finances étaient fort obérées, pensait trouver dans les Etats du Pape d'immenses richesses, et Cacault, agent de France à Gènes, lui écrivait qu'il pourrait tirer de Rome seule 100 à 200 millions. Aussi exigeait-il, comme condition première de tout armistice, 50 millions à titre de contribution de guerre. Azara accueillit cette demande invraisemblable par un éclat de rire, puis exposa au commissaire français la situation très précaire dans laquelle se trouvaient les Etats pontificaux, et, après une longue discussion, lui persuada d'entendre des propositions plus honnêtes. Invité alors à les mettre lui-même par écrit, il rédigea un projet de convention réduisant la contribution à 10 millions. Saliceti se récria à son tour, et l'on convint d'expédier sur-le-champ un courrier à Paris pour y demander des instructions précises. « Il faudra maintenant attendre dix ou douze jours, écrit Azara; je ne ferai pas à Votre Eminence la peinture de ce que nous voyons et souffrons, ni de la dose de patience dont nous avons besoin, car je crois que Job lui-même ne s'est pas trouvé à pareille épreuve. »

Les envoyés du Directoire prenaient plus gaiement leur parti de l'attente. « Le faste des rois n'égale pas celui de cet homme », disait l'ambassadeur en décrivant l'existence de Saliceti. Installé chez un riche Milanais, le comte Greppi, l'austère républicain usait, sans trop se faire prier, d'une large hospitalité. Il était accompagné de sa femme, de ses secrétaires et d'une garde de quarante dragons qui occupait les portiques du palais. Les écuries du comte n'avaient de chevaux que pour lui, et chaque jour il tenait aux frais de son hôte table ouverte de vingt ou trente couverts. Chaque jour aussi, il y conviait Azara et, rendu généreux sans doute par la prospérité, l'entourait d'attentions et de prévenances, ne trouvant pas de termes pour exprimer sa joie de le voir et l'assurant qu'on respecterait les Etats du Pape par considération pour le négociateur qu'il avait eu l'inestimable inspiration de choisir. Le vieux diplomate, dont les manières séduisaient à ce point le jeune commissaire, rece-

vait avec un sourire de si galantes paroles, mais laissait aux événements le soin de les confirmer.

Autant que Saliceti, Bonaparte devait influencer sur les conseils du Directoire. Azara tint donc à le voir, et, le 7 juin, il eut avec lui un long et fort curieux entretien dont il s'empessa d'instruire le Saint-Père en ces termes : « Le début fut sur un ton assez haut, mais peu à peu il s'adoucit. Il (le général) voulait avant tout, et avant même de commencer à traiter, que Votre Sainteté chassât tous les émigrés de Rome et des Etats pontificaux. Je lui ai dit en riant que ce serait le plus grand service qu'on pourrait rendre à Votre Sainteté, mais qu'elle considérerait ce fait comme une trahison à laquelle Elle ne voulait ni ne pouvait consentir, que, chef de la religion, Elle ne saurait faire moins que de donner asile et assistance aux prêtres catholiques persécutés. » Le général se plaignit que le Pape envoyât ses prêtres en France avec des brefs pour soulever le peuple. L'ambassadeur répondit que ces prêtres étaient simplement munis de pouvoirs pour absoudre les pécheurs, — chose assurément fort différente, — que nul n'ignorait les obstacles opposés à l'entrée des émigrés laïques dans les Etats pontificaux ; et il ajouta enfin, avec quelque hauteur, qu'il se plaisait à espérer que ces réclamations ne visaient pas Mesdames de France, placées sous la protection de son souverain.

Sur ces divers points, les deux interlocuteurs tombèrent d'accord. Mais « le plus difficile, continue Azara, fut la demande qu'il me fit d'une bulle adressée à la France et approuvant son gouvernement. Je vis que lui-même ne comprenait pas ce qu'il me demandait et je lui dis : « Si vous vous mettez en tête, vous « autres, de faire faire au Pape la moindre chose contre le dogme « et ce qui s'y rattache, vous vous trompez, parce qu'il ne le fera « jamais. Vous pouvez vous venger en saccageant, brûlant et « détruisant Rome, Saint-Pierre, etc., mais la religion restera « debout en dépit de vous. Si, par ailleurs, vous voulez que le « Pape exhorte d'une façon générale aux bonnes mœurs et à « l'obéissance aux puissances légitimes, cela il le fera volontiers. » Il m'a paru enchanté de cette explication, ajoutant seulement qu'il ne pouvait faire cette demande au nom de son gouvernement, — et j'ai bien compris pourquoi, — mais qu'il exigeait ma parole que la chose se ferait, et je n'ai pas eu de peine à le lui promettre, puisque cela s'est déjà fait pour la Prusse, pour l'Angleterre, etc. ; seulement, j'ai dit qu'il fallait me laisser retourner en conférer avec Votre Sainteté. »

Il fallait aussi connaître la réponse du gouvernement français, et les envoyés du Pape, bercés de belles promesses, se flattaient

qu'elle serait favorable. « Grâces à Dieu, lit-on dans une lettre d'Azara au marquis Gnudi¹, j'ai toutes les garanties humaines que l'État ecclésiastique ne sera lésé en rien, et que l'on n'y exercera non plus aucune réquisition, si ce n'est en cas de besoin absolu. La paix se fera au prix d'un sacrifice léger; en somme, nous en sortirons avec honneur et sécurité. »

Deux semaines s'écoulaient dans cette douce confiance. Enfin, le 19 juin, Azara reçoit une missive des commissaires Saliceti et Garrau l'informant que le courrier du Directoire est arrivé, et qu'ils l'attendent à Bologne pour terminer le traité. En deux heures de temps, l'ambassadeur est en route, et, voyageant sans trêve ni repos, jour et nuit, il vole au lieu du rendez-vous. Déjà en chemin, il croit remarquer des signes de désordre, mais quelle n'est pas sa douleur quand, parvenu à Bologne, il apprend que les Français occupent la ville, que l'autorité du Pape y est abolie, et le cardinal légat de Ferrare prisonnier! Il était alors minuit. Malgré l'heure tardive, il se rend aussitôt chez Saliceti et lui demande compte de ses promesses. Pour toute réponse, le commissaire lui montre les instructions formelles du Directoire. *Non possono esser più atroci e bestiali*, écrit Azara², avec une énergie d'expression que toute traduction affaiblirait. Dans ces conditions, déclarait-il, la chose lui semblait terminée, car il était inutile d'offrir ce qu'il était impossible de donner. On décida pourtant de s'en entretenir une fois encore avec Bonaparte et avec Garrau, avant de briser.

Le lendemain donc, l'envoyé du Pape, accompagné des deux commissaires en grande cérémonie, se rend, officiellement cette fois, chez le général, qui tout d'abord le reçoit avec infiniment de hauteur, conteste la validité de ses pouvoirs, et affirme que, décidé à ne pas traiter avec le Pape, il ne consentira à négocier avec le représentant de l'Espagne que par considération pour sa cour. Puis il lui signifie, sans autre forme de procès, qu'il demande à Rome « tout ce qu'il pourrait avoir s'il était lui-même maître du Capitole ». — « Allez le prendre vous-même alors, s'écrie Azara, car si c'est là ce que vous voulez, un traité est bien inutile. » A cette réponse, Bonaparte bondit, tempête, jure qu'il le fera, et dans sa fureur, il déchirait avec ses dents et mâchait une feuille de papier qu'il tenait à la main. Les commissaires s'efforcèrent de le calmer, et Azara, continuant à lui parler « sur un ton à lui faire voir, dit-il, qu'il n'avait pas peur », déclara qu'il allait informer son souverain du mépris avec lequel étaient traités son nom et sa

¹ *Spic. Vat.*, fasc. III, 404.

² Azara au cardinal de Zelada. (*Spic. Vat.*, III, 408.)

médiation. « D'ailleurs, ajouta-t-il, par les dernières lettres d'Espagne, il venait précisément d'apprendre que Sa Majesté avait fait parler en faveur du Pape par le prince de la Paix à l'ambassadeur de France, et que ce dernier s'était empressé d'écrire au Directoire exécutif... » Le général se borna à répondre que, pendant qu'on négocierait à Paris, il se chargerait bien d'emporter de Rome jusqu'aux pierres. « Il y aurait un volume à faire de toutes ces grossièretés (*bestialità*) », conclut le négociateur, désespéré.

D'autres tristesses l'attendaient au sortir de cette orageuse conférence. Il apprit en effet que, pendant qu'il défendait avec tant d'énergie les États pontificaux, des défections se produisaient parmi ses protégés. Toutes les villes de la Romagne avaient, à l'approche de l'armée, envoyé des députés à Bologne pour offrir soumission et argent, et demander à être délivrées de la dépendance du Saint-Siège. Leur servilité était poussée à tel point que les Français eux-mêmes la raillaient, leur refusant parfois la faveur qu'ils mendiaient d'élever des arbres de la liberté et d'arborer la cocarde tricolore. Enfin, pour comble d'outrage, un des deux plénipotentiaires mêmes du Saint-Père, chargés de signer l'armistice alors en cours de négociation, François Marescalchi, prêtait devant le Sénat le serment de secouer l'autorité du Pape et de soutenir la *République de Bologne*. La trahison se glissait jusque dans la Ville éternelle, et Saliceti montra au chevalier d'Azara une pièce qu'il venait d'en recevoir. C'était l'inventaire détaillé de tout ce qu'il y avait à Rome de précieux en or, argent, bijoux, tableaux, sculptures, ainsi qu'une liste des palais et des personnes riches. « Ils avaient déjà tout dévoré dans leurs projets », et, pour mieux s'assurer de ces trésors, comptaient envoyer en France comme otages les personnages de marque, ecclésiastiques et laïques. En première ligne figuraient le duc Braschi, neveu du Pape, et le cardinal Romuald, son frère. Le Saint-Père serait dépouillé de tous ses Etats, dont les débris serviraient à récompenser ceux qui se seraient le plus docilement employés au service de la France; il lui serait accordé, s'il le désirait, de demeurer évêque salarié de Rome. On comprend l'émotion que ces communications, adroitement glissées entre deux conférences, durent inspirer aux négociateurs pontificaux. « La fureur des Français ne saurait se dépeindre, écrivait Evangelisti¹ terrorisé, car elle dépasse tout ce qu'on peut imaginer. La vengeance leur sort par les yeux; toutes leurs menaces, ils les mettront à exécution et par des moyens encore pires que ceux qu'ils annoncent. Il n'est pas

¹ Evangelisti au cardinal de Zelada, 22 juin 1796. (*Spic. vat.*, III, 410.)

humainement possible d'en faire le tableau; imaginez cependant ce qu'il peut y avoir au monde de plus sinistre et de plus désastreux. » Moins expansif, le chevalier d'Azara n'envisageait pas avec un moindre embarras les conditions dans lesquelles il lui fallait négocier : le Directoire croyait son adversaire riche, le savait faible et le voyait divisé; jamais plus belle prise ne s'offrirait à sa cupidité. Comment donc espérer obtenir sa pitié ou forcer son respect? La diplomatie seule n'opère pas souvent semblables prodiges. « Si Dieu n'y pourvoit pas par un miracle, s'exclamait Evangelisti, nous sommes tous perdus. »

Les pourparlers furent repris le 23 juin au matin, et la discussion se rouvrit sur le montant de la contribution de guerre. Les commissaires exigeaient 40 millions et, à tout moment, augmentaient la « dose ». Azara tint à sauver le trésor de Lorette, mais dut le payer un million. Si, lassé de ces exigences incessamment aggravées, il se récriait, Bonaparte lui répondait avec arrogance : « Qu'ai-je à faire de vos propositions? Les peuples eux-mêmes m'en font de supérieures! » Enfin, après avoir lutté sans relâche, défendu le terrain pied à pied, devant l'imminence du danger et l'ordre envoyé par le Directoire au général de marcher sur Rome, l'ambassadeur signa l'armistice. Les conditions, quoique adoucies, demeuraient encore fort dures : l'armée française, évacuant Ravenne, resterait à Bologne et à Ferrare, et la place d'Ancône lui serait remise avec son artillerie et ses approvisionnements. Le Pape livrerait cent tableaux et statues, notamment le buste de Brutus, et cinq cents manuscrits; il payerait à la République française 21 millions de livres à des époques déterminées.

« Le traité que j'ai fait est inique, barbare et outrageux, écrivait au Pape le négociateur désolé¹; mais, pour l'excuser, je dirai que j'ai sauvé une planche du naufrage. La personne de Votre Sainteté, sa dignité, le Saint-Siège, la religion, le sacré collège, tous les habitants de Rome, et tout ce qui s'y trouve de sacré et de profane était irrémédiablement perdu, et l'Etat ecclésiastique démembré, sans qu'on pût même augurer ce qu'il deviendrait. »

L'inquiétude avait été si vive à Rome, en l'absence de nouvelles, que la seule annonce d'un armistice y fut accueillie avec soulagement. « Enfin, nous respirons donc », dit à diverses reprises le Saint-Père à Mendizabal, secrétaire de l'ambassade d'Espagne. Aussitôt, le gouvernement pontifical se mit en devoir de tenir la parole donnée. On tira du château Saint-Ange l'antique trésor que les Papes y avaient amassé et conservé sous la menace de

¹ Azara au Pape, 24 juin 1796. (*Spic. vat.*, III, 422.)

terribles excommunications pour le cas de calamités, et, comme ces ressources étaient fort insuffisantes, ordre fut donné à toutes les églises des Etats pontificaux de livrer leurs objets d'or et d'argent, aux citoyens de remettre à la Trésorerie la liste complète des métaux précieux qu'ils possédaient. Enfin, le banquier Turlonia et plusieurs autres émissaires durent aller faire appel au crédit des diverses villes d'Italie. Le plus urgent, toutefois, était de hâter les conclusions d'une paix définitive. L'article deuxième de la convention signée à Bologne stipulait que le Pape enverrait immédiatement un plénipotentiaire à Paris. Azara désigna l'abbé Pieracchi comme pouvant heureusement remplir cette mission. Mais la République française n'accepterait pas de traiter avec un ecclésiastique; Pieracchi devrait donc revêtir des vêtements laïques et n'être appelé que du titre de comte. Evangelisti, qui avait assisté aux premiers pourparlers, pourrait utilement l'accompagner. Le Saint-Père ratifia ces choix et, parti de Rome le 30 juin, le nouveau ministre traversa, deux jours après, Florence, où l'ambassadeur d'Espagne le présenta à Bonaparte, puis, à peine muni de ses passeports, reprit le chemin de Paris.

Les instructions qu'il emportait, et dont le résumé se trouve dans les papiers de Caleppi¹, lui enjoignaient, en raison de la situation particulière dans laquelle se trouvait placé le Saint-Siège, d'attendre, mais non de présenter des propositions de paix. Elles rappelaient les outrages faits à la personne de Pie VI et à celle de ses représentants, l'invasion d'Avignon, du Comtat et des Etats ecclésiastiques, insultes que le Pape avait subies sans jamais se départir, pendant toute la durée de la guerre, de la neutralité qu'il avait déclarée dès le début. Les griefs de la République étaient donc sans fondement, et l'envoyé pontifical devrait s'efforcer d'obtenir quelque adoucissement aux dures conditions de l'armistice; mais, sous aucun prétexte et dans aucune mesure, il ne saurait « accepter d'écouter des propositions pouvant porter atteinte à la religion, car cet objet était sacré, et ne souffrait ni hésitation, ni discussion, ni transaction, alors même qu'il s'agirait d'une question de vie ou de mort ».

Pieracchi arriva à Paris le 22 juillet. Le marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne, et à ce titre médiateur à son tour dans la nouvelle négociation, le présenta au ministre des relations extérieures, Delacroix, et le 12 août, les conférences s'ouvrirent. Mais à peine l'envoyé romain eut-il exprimé les espérances que Sa Sainteté fondait sur la générosité du Directoire, que le ministre

¹ Archives secrètes du Vatican. — Papiers de Caleppi; dossier n° 12.

déclara avec véhémence que le seul fait de traiter avec le Pape était, pour la République française, un sacrifice incalculable... Maîtresse de toute l'Italie, elle pouvait y faire ce que bon lui semblait..., mais elle désirait établir la paix et rendre impossibles les troubles sous prétexte de religion¹. Comme suite à ce préambule, Delacroix lut à ses interlocuteurs un article du projet de traité par lequel le Pape déclarerait désavouer, révoquer, annuler tous ses brefs, bulles, monitoires, rescrits et décrets apostoliques concernant les affaires de France depuis 1789 jusqu'à ce jour.

Cet article allait précisément à l'encontre des instructions formelles du Saint-Siège, et Pieracchi et del Campo, aussi stupéfaits qu'indignés, le marquèrent au ministre. Le Saint-Père, disaient-ils, serait disposé à témoigner par un nouveau bref qu'il n'avait jamais entendu s'immiscer dans les questions relatives au gouvernement intérieur des États, mais il demeurait seul juge dans l'ordre spirituel et ne pourrait, en conséquence, consentir à aucune rétractation sur ce point. Insensible à ces plaintes, le ministre reproduisit dans leur intégrité les exigences du Directoire, et devant une fermeté égale de part et d'autre, force fut de remettre au lendemain la suite des pourparlers.

Il n'est pas besoin de faire observer combien ces prétentions étaient inacceptables; mais peut-être est-il assez piquant de remarquer que, si elles blessaient la justice, elles ne violaient pas moins les règles de la politique française au moment où elles étaient émises. La Constitution de l'an III, qui régissait alors la France, affectait, en effet, d'ignorer jusqu'à l'existence même d'aucune religion; il était donc étrange de voir faire d'une question essentiellement religieuse le pivot d'une négociation. De plus, le retrait des brefs était exigé, parce qu'ils condamnaient l'Eglise constitutionnelle, institution d'Etat, et, par suite, disait-on, le gouvernement qui l'avait établie, c'est-à-dire, dans l'espèce, le roi, sous la Constitution de 1791. Or, depuis cette époque, l'Eglise schismatique était elle-même abolie et persécutée; on sait quel avait été le sort du roi; enfin, la Constitution de 1791 était proscrite et peine de mort prononcée contre quiconque voudrait y revenir (loi du 27 germinal an IV). C'était donc à une Eglise dissoute, à une monarchie détruite et à une Constitution abhorrée que l'on voulait contraindre le Saint-Père à faire amende honorable. La Révolution française foulait aux pieds ces institutions brisées, le Pape aurait dû s'humilier devant elles. Rarement, on le reconnaîtra, la logique fut à pareil point en défaut; mais le Directoire

¹ Archives de Alcalá de Henarès. — Le marquis del Campo au chevalier d'Azara, 13 août 1796.

ne s'en mettait guère en peine, sa passion était aveugle, sa haine inquiète, et on aurait pu lui appliquer ce que Carnot disait plaisamment d'un de ses membres : « Le petit La Revellière avait tellement peur du Pape, qu'il le voyait sans cesse à sa poursuite, étendant ses doigts pour lui donner sa bénédiction. »

Aussi la seconde conférence que tinrent les plénipotentiaires et une conversation intime qui la suivit quelques jours après n'amènèrent-elles aucun résultat. Delacroix se refusait à toute transaction. En vain l'envoyé pontifical cherchait-il à limiter la déclaration au « domaine temporel » et à en exclure les matières religieuses; le ministre entendait, au contraire, les comprendre dans une rétractation sans condition. Pieracchi demanda enfin qu'il lui fût du moins permis d'envoyer un courrier au Saint-Père pour prendre ses derniers ordres. On ne lui laissa pas le temps de recevoir la réponse : le 30 fructidor, le ministre des relations extérieures lui communiquait un arrêté du gouvernement rompant toute conférence et l'expulsant du territoire sans délai.

Le Directoire se fût peut-être moins hâté de recourir à un procédé aussi brutal s'il eût connu ce que renfermait encore le portefeuille du ministre du Pape. Grande, en effet, fut la surprise quand, peu de jours après son départ, on vit apparaître un bref adressé aux catholiques résidant en France, les exhortant à la paix et à la soumission aux pouvoirs constitués. Cette pièce n'équivalait assurément pas à la rétractation demandée au Saint-Père; elle se bornait à rappeler les principes généraux de l'Eglise et les règles que saint Paul prescrivait déjà aux chrétiens pendant le temps des persécutions. Mais, formulés dans des circonstances aussi solennelles, ces conseils n'auraient pu que répondre aux vues du gouvernement. Le bref ajoutait que cette soumission porterait les gouvernants « à chérir et à protéger le culte par l'observation des préceptes de l'Évangile et des règles de la discipline ecclésiastique ».

À vrai dire, il aurait fallu être doué d'un optimisme peu commun pour conserver de si belles espérances au lendemain de l'expulsion du plénipotentiaire pontifical. Aussi le Directoire, surpris lui-même d'une confiance qu'il n'avait rien fait pour mériter, crut-il à quelque méprise. Il fit interroger Cacault, alors agent de France à Rome, sur l'authenticité du document. Cacault répondit qu'il sortait des presses de l'imprimerie de la Chambre apostolique et qu'Azara lui en avait remis plusieurs exemplaires. Aucun doute n'était donc possible : on chercha aussitôt à Paris à en tirer parti, et Delacroix, se faisant obligeamment le porte-voix du Saint-Père, adressa à l'abbé Sicard, directeur des *Annales catholiques*, une copie cer-

tifiée conforme. Mais ce bref dont nul ne savait l'origine, que le gouvernement présentait mais que les évêques ignoraient, ne rencontra auprès des catholiques que contradiction et méfiance. Il devint un nouveau champ de lutte au lieu d'être un terrain d'accord, et quand le nonce de Lucerne, qui avait soumis ses doutes au cardinal secrétaire d'Etat, reçut de lui l'assurance que, si Sa Sainteté avait voulu *publier* ce bref, Elle ne se serait pas écartée des formes suivies jusque-là, la résistance s'en trouva singulièrement fortifiée. Toutefois, la lettre, non reconnue, n'était pas davantage désavouée, de sorte que l'incertitude ne fut pas éclaircie. Elle a subsisté jusqu'à nos jours, et quand des discussions récentes ont rendu quelque actualité à cette pièce, on s'est aperçu, non sans étonnement, qu'elle ne figure pas dans la collection officielle des Actes authentiques du Saint-Siège¹.

Les archives secrètes du Vatican nous livrent aujourd'hui seulement la clef du mystère. On a vu que Bonaparte avait le premier, lors des pourparlers de Bologne, émis l'idée d'une bulle destinée à approuver son gouvernement. Azara réduisit cette demande à de plus justes proportions, et, aussitôt rentré à Rome, rappela à Pie VI la promesse qu'il avait faite. Dès le 6 juillet, un courrier fut expédié à la suite de Pieracchi afin de lui porter ce qui n'était encore qu'un projet de bref. Le plénipotentiaire demeurait juge de l'opportunité de la publication, subordonnée, comme de raison, au développement des négociations. Celles-ci avaient été conduites avec une dureté et suspendues avec une brusquerie qui n'autorisait aucun tempérament : toute concession eût semblé une capitulation. Pieracchi remporta donc la pièce pontificale, à laquelle une imprudence ou une indiscretion donna seule la publicité. Il n'en était pas moins vrai qu'elle demeurait dépourvue de toute autorité, et, en présence des événements qui se déroulèrent peu après, le Pape ne put que se féliciter de n'avoir pas hâtivement offert sa confiance à qui devait si indignement la tromper.

L'entente, on le voit, n'était pas près de se faire. Aussi n'est-ce pas sans surprise que l'on a accueilli récemment l'apparition de Mémoires dans lesquels il est affirmé que le Directoire avait, à ce moment-là même, négocié et presque conclu avec le Saint-Siège un concordat réglant, à la satisfaction commune, toutes les questions religieuses pendantes. L'abbé de Salamon, alors chargé des affaires du Saint-Siège en France, déclare², en effet, avoir

¹ Voy., sur cette question, une intéressante brochure de M. H. Welschinger, *le Directoire et le Concile national de 1797*. Paris, Picard, 1895.

² *Mémoires inédits de l'internonce à Paris pendant la Révolution*, publiés par l'abbé Bridier. Paris, Plon, 1892, p. 234 et suiv.

eu mission en même temps que l'abbé Pieracchi, et sous la médiation de l'ambassadeur d'Espagne, de traiter avec le ministre des relations extérieures; il donne les détails du projet de concordat, qui aurait même été déjà imprimé quand les exigences du gouvernement au sujet d'un nouveau serment, l'auraient fait échouer. L'affirmation émane du négociateur lui-même et ne saurait être plus formelle. Faut-il l'admettre sans contrôle? Faut-il reporter désormais à 1796 l'origine du concordat de 1801 et attribuer le mérite de cette conception, non plus au Premier consul, mais au Directoire? Quelques-uns l'ont pensé, et un auteur contemporain a même cru pouvoir faire de cette hypothèse le point de départ d'un important travail¹. Pourtant, quelque téméraire que puisse paraître ici la contradiction, j'inclinerais à penser qu'un examen un peu plus sévère devrait à tout le moins précéder ce bouleversement historique.

Si, en effet, un traité de cette importance avait été préparé par deux plénipotentiaires du Pape, un médiateur espagnol et un ministre français, si les conditions en étaient arrêtées et le texte même imprimé, il serait bien étrange qu'il n'en fût demeuré aucune trace. Or c'est précisément le fait; non seulement le prétendu concordat ne figure dans aucune série de documents, mais aucun contemporain, autre que M. de Salamon, n'en a connaissance, et jusqu'ici ni les archives de France, ni les archives d'Espagne, ni enfin celles du Vatican dont j'apporte aujourd'hui le témoignage, ne semblent en avoir gardé la moindre trace. Par quel hasard vraiment extraordinaire, les négociateurs, en désaccord sur tous les points, se seraient-ils rencontrés seulement dans le mystère qu'ils gardent sur celui-ci? Comment, dans leurs dépêches confidentielles, rendant compte de leur mission à leur gouvernement, en auraient-ils omis l'article principal, au sujet duquel le silence aurait paru coupable, si le secret eût été possible? De pareilles invraisemblances sont significatives.

La question de date ne l'est pas moins. En effet, tandis que les documents diplomatiques sont tous contemporains des événements auxquels ils se réfèrent, les Mémoires de M. de Salamon ne furent écrits qu'entre 1808 et 1812, c'est-à-dire à tout le moins douze ans plus tard. Or, pendant ce long espace de temps traversé par tant d'autres catastrophes et tant de naufrages, serait-il surprenant que quelques souvenirs aussi s'en fussent allés à la dérive?

L'erreur, du reste, n'est pas très difficile à expliquer. Assurément, les hommes qui chassaient si lestement le ministre du Pape ne

¹ *Les Origines du Concordat*, par L. Séché.

semblent pas avoir jamais eu la pensée d'offrir à l'Église un concordat honorable; mais il est hors de doute que l'opinion publique souhaitait la paix religieuse; les catholiques et une partie même des constitutionnels la réclamaient, et le Saint-Père désirait ardemment l'accorder. C'est sous l'empire de cette préoccupation qu'il s'était laissé persuader d'écrire un projet de bref conciliant au delà de toute espérance. Ce bref était aux mains de Pieracchi, négociant sous la médiation de l'ambassadeur d'Espagne; il était imprimé et prêt à paraître quand survinrent les événements dont on a lu le récit. Ne peut-on voir dans ce fait l'origine d'une confusion assez naturelle avec le soi-disant concordat? L'époque, le but, les négociateurs, le médiateur, sont les mêmes; dans l'un et l'autre cas, la tentative est interrompue par l'expulsion du négociateur. Pareille extrémité n'est certes pas un accident commun; elle frappe assez fort pour marquer, et surtout pour être remarquée, si elle se reproduit deux fois. Comment donc ne pas être porté à conclure qu'il s'agit au fond d'une seule et même négociation, et que l'acte supposé de 1796 n'est autre que le bref du 5 juillet, vraiment prédestiné, semble-t-il, à être la source de perpétuelles méprises? M. de Salamon, écrivant avec plus de bonne humeur que de précision¹ des réminiscences déjà anciennes, en aurait donc quelque peu mélangé les détails. Plus d'une fois sans doute, il avait dans sa pensée devancé l'œuvre du Premier consul, et espéré la conclusion d'un concordat dont le bref confié à Pieracchi serait le préambule. Sa vive imagination forma aussitôt des projets qui n'étaient pas sortis de sa mémoire, et, par une confusion tout instinctive, il s'est trouvé plus tard prendre ses inspirations pour des souvenirs. Tel le soleil couchant dore les plages dont il s'éloigne.

Quoi qu'il en soit, toute négociation était suspendue. Pieracchi quitta Rome le 23 août, tandis qu'une congrégation de cardinaux, assemblée aussitôt après l'arrivée de son courrier, approuvait à l'unanimité sa conduite. Le Directoire avait annoncé qu'il envoyait des instructions aux commissaires près l'armée d'Italie pour reprendre les négociations. Il ne restait donc plus qu'à attendre les événements.

¹ Il commet dans le récit de ces événements d'autres erreurs : Pieracchi, selon lui, serait venu à Paris pour « être son second » (p. 235), tandis qu'il était chef de la mission, et que M. de Salamon ne semble même pas en avoir fait partie. — L'armistice de Bologne avait été négocié par le chevalier d'Azara et non par le cardinal Mattei, et le duc Braschi, etc., etc. (p. 236).

II

Rome en 1796 : Images miraculeuses et surexcitation populaire. — Mgr Caleppi. — Conférences de Florence. — Rupture de l'armistice et invasion.

Rome se trouvait à cette heure dans un état de complet bouleversement. Les premières mesures prises pour satisfaire aux conditions de l'armistice avaient [rencontré dans la population une hostilité fort légitime, mais] aussitôt exploitée par un parti secrètement favorable aux Français. Celui-ci formait le projet de piller la ville à l'arrivée de l'envahisseur et de lui livrer la noblesse, les cardinaux et le Pape lui-même en otages. Les troubles ne pouvaient donc que servir ses vues, et quand le gouvernement, pour rétablir l'ordre, faisait publier quelque édit, des mains séditeuses en collaient à côté un autre ouvertement contraire. Il s'ensuivait des incertitudes et des querelles qui ajoutaient une note de discorde à l'émotion à laquelle le peuple romain était déjà en proie pour d'autres motifs.

En effet, dès les premiers jours de juillet, c'est-à-dire au lendemain de la signature de l'armistice, le bruit se répandait que des prodiges avaient été observés dans divers sanctuaires où les madones auraient ouvert les yeux, où les christes, disait-on, remuaient les bras. Ces faits merveilleux, dont les annales de Rome rapportaient déjà des exemples à d'autres époques de calamités, passionnaient la population. Elle courait aussitôt pour les contempler; quelques-uns voyaient, d'autres ne voyaient pas. De là, confusion et disputes, invectives à l'image sainte aussi bien qu'à ses fidèles; les têtes s'échauffaient et peu s'en fallait souvent que, au coin des rues, l'on ne se donnât des coups de couteau par dévotion. Le lendemain, les prodiges se renouvelaient, se multipliaient, et on comptait bientôt plus de cent madones qui ouvraient les yeux. Dans les églises, au fond des échoppes, dans ces pittoresques recoins que connaissent tous ceux qui ont visité Rome, chaque image miraculeuse avait ses fervents; des pèlerins la venaient visiter, les passants s'arrêtaient, récitant à haute voix leurs prières, puis chacun s'en retournait chez soi devisant sur ces signes et sur les graves événements dont ils devaient être l'annonce.

De cette exaltation religieuse qui n'allait pas sans quelque mélange de superstition, il résultait un état général de malaise et de trouble, passablement inquiétant à la veille de l'arrivée des commissaires du Directoire. Aussi le Pape crut-il devoir intervenir,

et, afin de disposer à la paix et à la résignation un peuple dont les égarements étaient toujours fort à craindre, il ordonna que des missions fussent prêchées sur les six principales places de la ville. Des foules immenses s'y rendirent; pendant deux heures, un prédicateur populaire exhortait ses auditeurs à la pénitence, puis il allait chercher le Saint Sacrement dans l'église la plus proche et, d'un autel improvisé en plein air, bénissait l'assistance. Un jour, place Barberini, le Pape en personne vint assister à la mission, d'une des maisons voisines; puis il descendit, revêtu de ses ornements pontificaux, entouré de toute sa cour et donna lui-même la bénédiction avec l'ostensoir. Le spectacle était imposant. D'autres scènes plus impressionnantes encore se déroulaient les jours suivants à travers les rues de la ville que parcouraient des « processions de pénitence », et dont l'aspect était trop caractéristique pour ne pas mériter ici une mention. Après un *fervorino* du prédicateur de la mission, le cortège se formait : en tête s'avancait un grand crucifix, porté par le cardinal-vicaire ou par quelque autre personnage marquant et suivi d'ordinaire par des cardinaux, des prélats, des dignitaires de la cour et une foule d'hommes, dont quelques-uns pieds nus et la corde au cou. L'image de la sainte Vierge venait ensuite. Les dames de la noblesse, la duchesse de Rignano, la princesse Doria, la duchesse de Fiano et d'autres se disputaient l'honneur de la soutenir; elles étaient suivies à leur tour par le groupe des femmes. Des prêtres en habit long, les frères de la congrégation des *Sacconi*, des torches à la main, encadraient le cortège, pendant que d'un bout à l'autre de ces longues files formées de plusieurs milliers de personnes s'élevait le chant des litanies entremêlé du rosaire. Arrivés au but de la procession, les pèlerins recevaient la bénédiction du Saint-Sacrement donnée en plein air devant le portail de l'église; puis ils se dispersaient, acclamant de nouveau la Vierge : *Evviva Maria, Evviva la gran Madre di Dio!* Les ordres religieux, les confréries diverses, la cour pontificale, les gardes nobles, la garde cuirassée, tous tinrent à honneur de visiter ainsi en corps les sanctuaires miraculeux. La ville, le soir, était éclairée *a giorno*, et les cafés, tavernes et autres lieux semblables étaient fermés par ordre. Tout négoce et tout travail était suspendu et, jour et nuit, les rues pleines de clameurs donnaient l'illusion « d'une place prise d'assaut ». — « Depuis que le monde est monde, écrivait Azara¹, on n'a pas vu de cité jetée en aussi fanatique convulsion que l'est aujourd'hui Rome. »

Il en était de même d'ailleurs dans le reste des États pontificaux

¹ Le chevalier d'Azara au prince de la Paix, 20 juillet 1796.

et dans plusieurs parties de l'Italie. A Cività-Vecchia, d'après une curieuse relation trouvée dans les papiers de Mgr Caleppi, ce ne sont plus seulement les madones qui font des prodiges, c'est la statue de sainte Ferma, patronne des hommes de mer, qui élève et abaisse tour à tour la main dans laquelle elle tient une galère d'argent, emblème de sa protection. Deux marins vénitiens, témoins du fait, courent prévenir les religieux qui desservent l'église, lesquels voient aussi le miracle; aussitôt moines et marins de sonner les cloches. La population s'empresse, et parmi elle « trois officiers de vaisseau au service de la République française ». Tous contemplent et admirent le fait, et tandis que l'artillerie des gardes-côtes pontificaux exécute les salves réglementaires du salut royal, les Français eux-mêmes dans leur enthousiasme font tonner leurs canons en l'honneur de la sainte.

Les galériens du port, informés du prodige et touchés à leur tour, invoquent tout haut la madone : *Maria santissima, ancora noi siamo vostri figli; fateci la grazia...* La Vierge répond à leurs vœux, et sur la galère Saint-Pierre on voit tout à coup un tableau s'animer : Marie incline la tête vers son fils qui tend les bras pour la caresser. Quatre Turcs captifs, qui se trouvaient au nombre des condamnés, demandèrent aussitôt le baptême.

Ces récits et d'autres semblables se prêtent malaisément à la critique, et la vérité est difficile à distinguer des embellissements que l'imagination ou la dévotion populaire ne se faisait sans doute pas scrupule d'y ajouter ¹. Mais cela importe peu au point de vue de la marche des événements, et si j'ai cru devoir relater quelques-uns de ces traits, simples et naïfs comme les légendes du moyen âge, c'est que, légendes ou réalités, ces manifestations exerçaient sur ces populations méridionales une impression également vive. Elles inquiétaient, d'autre part, les envoyés du Directoire, peu accoutumés, on le conçoit, à pareilles fêtes. Mais en vain tel commandant français rendait-il un édit « défendant les miracles », les saints ouvraient les yeux en dépit du commandant. A Florence, on avait célébré un triduum de prières dans diverses églises, sans démonstrations extérieures, mais au milieu d'un grand concours de monde.

¹ Il est à observer toutefois que ces faits donnèrent immédiatement lieu à une enquête ordonnée par le cardinal-vicaire. Le procès, conduit avec toute la circonspection dont la cour romaine est coutumière, porta sur vingt-six images dites miraculeuses, comprit quatre-vingt-six dépositions faites sous la foi du serment et se termina par un décret d'approbation que j'ai sous les yeux, constatant la réalité des cas examinés. J'achève ces lignes à Rome (décembre 1796) précisément au moment où des fêtes solennelles célèbrent le centenaire de ces prodiges.

Aussitôt, Miot, le ministre de France, s'en était ému, et le troisième jour de ce triduum, quelques heures seulement avant sa clôture, il en avait exigé l'interdiction; puis, pris de peur, il avait manifesté l'intention en partant pour Rome de se faire escorter par une garde de cinquante dragons français. Azara avait eu fort à faire pour lui persuader que cette singulière violation du droit des gens compromettrait sa sécurité au lieu de l'assurer. Mais que dirait-il quand il verrait l'état de la ville qui dépassait toute attente, des miracles « à chaque coin de rue » et tout ce régime de « pénitence ardente » auquel le Pape soumettait son peuple pour le calmer et dont le premier effet était de le surexciter? Les pires excès pouvaient se produire, — le meurtre de Basseville en était la preuve, — sans doute l'envoyé français s'empresserait de quitter Rome, et tout serait remis en question.

Tel est le sens de diverses dépêches fort pressantes que le chevalier d'Azara adresse au cardinal secrétaire d'Etat pendant le courant du mois de juillet ¹.

Ces craintes ne se réalisèrent pas, et pendant que le plénipotentiaire du Pape se rendait à Paris, on commença sans trop de trouble à exécuter l'armistice. A la suite des mesures dont j'ai déjà parlé, on livra aux commissaires français tout ce qu'il fut possible en lingots d'or et d'argent, vêtements pour la troupe, alun, couleurs pour peindre les navires, bœufs pour l'alimentation, animaux reproducteurs, etc., etc. La remise des objets d'art compris également dans la convention sembla un plus cruel sacrifice. Ce peuple d'artistes ne pouvait s'y résigner, et une protestation fut rédigée pour supplier le Directoire de considérer que Rome était la ville des arts; que transporter au loin ses chefs-d'œuvre, incapables de résister aux heurts du voyage, serait un acte de vandalisme qui dépouillerait leur patrie sans enrichir la France, et qu'il serait plus digne d'elle de les réunir à Rome même, dans un musée où ils seraient reconnus sa propriété; mais ces prières furent vaines. Sans s'en préoccuper aucunement, les commissaires procédèrent rigoureusement à leurs choix, réunissant dans une bizarre association les bustes de Brutus et les tableaux de vierges et de saints, poussant même l'audace jusqu'à vouloir piller, en outre des musées de la ville, les galeries particulières.

Sur l'article de la poudre de guerre également réclamée par la France, le cardinal Borgia éleva quelques difficultés : il assurait que les règles de l'Eglise prohibaient ces livraisons ². A cette déclai-

¹ Arch. secr. du Vatic. — Papiers de Caleppi; dossier n° 10.

² Le cardinal assimilait sans doute la République française qui avait

ration Azara bondit : « Borgia court grand risque, écrit-il incontinent au cardinal secrétaire d'Etat ¹, car si Bonaparte en est informé, il ne manquera pas de demander au Pape de le lui livrer pour le faire fusiller. Ce sont ses délices ! » On préféra livrer la poudre.

Ainsi, sur chacun des articles de l'armistice, la France avait obtenu satisfaction. Certes, le peuple ne pouvait maîtriser sa douleur quand il voyait dépouiller les images saintes des *ex-voto*, dont la piété de ses ancêtres les avait ornées ; quelques-uns même lui affirmaient que bientôt tout objet précieux, jusqu'aux boucles d'oreilles et aux bijoux des femmes, serait jeté dans les caisses des rapaces étrangers, et il se demandait, non sans raison peut-être, si tous ces sacrifices n'attireraient pas le conquérant au lieu de le satisfaire. Mais, avec une philosophie faite autant de fatalisme antique que de résignation chrétienne, il subissait la loi inévitable, allumait une lampe de plus à la Madone, et sachant qu'on négociait à Paris, attendait son salut de quelque combinaison ou de quelque miracle. Aussi, quand éclata tout à coup la nouvelle que Pieracchi, l'envoyé du Souverain Pontife, venait d'être brusquement expulsé de France, elle provoqua dans Rome une véritable explosion d'effroi et de colères.

Le Pape, tout au contraire, l'accueillit avec calme et fermeté, car aucune hésitation ne lui semblait permise dans une question où la religion était en jeu. Sur l'article des contributions de guerre, si lourdement qu'elles dussent peser sur lui, il avait dès l'armistice subi les prétentions du vainqueur. Sa condescendance n'était pas moindre en ce qui touchait les cessions territoriales, tout inique que fût aussi cette spoliation ; mais, poursuivi jusque sur le terrain religieux, il s'arrêtait et arrêtait son adversaire devant la limite que les devoirs de sa charge rendaient infranchissable. Par malheur, c'est contre cet obstacle lui-même que le Directoire dressait ses batteries avec un acharnement sectaire, n'acceptant ni transaction ni tempérament, aussi décidé à obtenir que le Saint-Père était résolu à refuser. La négociation attendue n'offrait donc que de faibles chances de succès. Mais Pie VI envisageait sans effroi les pires éventualités, et déjà il s'était déterminé, au cas de rupture, à quitter Rome et à fixer son siège à Malte, pour y attendre que la tourmente fût apaisée.

Une circonstance nouvelle ajoutait bientôt à l'angoisse de ses envahi les États du Pape aux Turcs, auxquels il avait effectivement été interdit de vendre de la poudre.

¹ 3 août 1796. (Arch. secr. du Vatican. — Papiers de Caleppi ; dossier n° 10.)

inquiétudes l'amertume d'une défection. Il avait mandé auprès de lui le chevalier d'Azara, dont le dévouement s'était jusqu'alors montré à la hauteur du talent, le priant de lui continuer le secours de sa médiation. Quelle ne fut pas sa tristesse quand l'ambassadeur lui écrivit, puis vint lui répéter de vive voix, que la chose était impossible! Il avait, de son côté, disait-il, pris des avis compétents, fait rédiger par le P. Quinones, général des Dominicains, une consultation en règle, et il estimait désormais que l'article relatif à la révocation des brefs pouvait parfaitement être admis, comme ne renfermant rien que le Pape dût en conscience réprover. Cet article serait à nouveau proposé par les commissaires, et tout projet d'amendement devenait inutile, car ses correspondances l'assuraient qu'on n'y admettrait aucun changement. « Pour ma part, enfin, » concluait froidement le chevalier, « je n'en proposerai pas le moindre, parce que cela produirait une plus grande irritation¹. » Si le Pape fut sans doute quelque peu surpris de la leçon de théologie, il ne comprit pas davantage les mobiles qu'Azara alléguait à sa conduite. Le Directoire, dans ses exigences, ne respectait rien; que pouvait-on donc redouter de sa « plus grande irritation »? Fallait-il céder tout, de peur apparemment qu'on exigeât davantage? Sans se laisser aller à aucune irritation, le Saint-Père insista auprès du vieil ambassadeur, longtemps, les larmes aux yeux, et avec tant de force qu'il obtint enfin une réponse favorable. Mais cet assentiment était une concession faite à sa personne, non à son opinion. Le chevalier allait aborder la discussion avec la persuasion de son inutilité, condition peu favorable au succès. « Je tenterai tout, je ferai tout ce que je pourrai, — écrivait-il, en effet, — pour obtenir une paix que je crois néanmoins presque impossible. »

Celui qui devait vraiment porter le poids de cette difficile négociation était Mgr Laurent Caleppi². Plusieurs missions déjà remplies avec bonheur le désignaient à la confiance du Saint-Père. Auditeur

¹ Le chevalier d'Azara à Pie VI, 27 août 1796.

² Lorenzo Caleppi, né en 1741, auditeur à la nonciature de Pologne en 1772, puis à la nonciature de Vienne où il demeura ensuite comme chargé d'affaires (1782), négociateur du traité de Tolentino (1797), envoyé auprès de Murat (1801) pour détourner des Etats pontificaux une nouvelle invasion, nommé archevêque de Nisibe et nonce en Portugal (1801), premier nonce au Brésil, cardinal en 1816, mourut le 10 janvier 1818. Le commandeur C. L. de Rossi qui, depuis 1795 jusqu'à sa mort, demeura attaché à sa personne, a laissé sur lui d'intéressants mémoires auxquels j'ai eu l'occasion de faire divers emprunts. (*Memorie intorno alla vita del Card. Lorenzo Caleppi ed alcuni avvenimenti che lo riguardano, scritte dal commendatore Camillo Luigi de Rossi*; Roma, 1843.)

de la nonciature en Pologne lors du premier partage de ce malheureux pays, il s'y était, pour ses débuts dans la carrière, fait tout particulièrement remarquer. Aussi, quelques années plus tard, ce fut encore lui qui, attaché à Vienne, eut le redoutable honneur de prononcer l'oraison funèbre de l'impératrice Marie-Thérèse, et la parfaite mesure avec laquelle il parla de la guerre de Sept ans lui valut tout à la fois les compliments du roi de Prusse et des distinctions de la part de Joseph II. A une habileté diplomatique éprouvée dans de si difficiles occurrences, il joignait autant d'activité que de zèle. Le premier mouvement de la nature, qu'il ne parvenait pas toujours à contenir, était sans doute impétueux; mais il se reprenait aussitôt et une raison maîtresse d'elle-même dictait seule ses décisions. Son désintéressement complet de toute ambition humaine, surtout de celle de l'or, — dit un de ses biographes, — était cité comme une qualité qui semblait peu commune; enfin, il parlait la langue française avec la plus grande aisance. Ces diverses circonstances déterminèrent le choix du Pape devant lequel Caleppi ne put que s'incliner. Aussitôt que les commissaires du Directoire eurent informé la cour de Rome qu'ils attendaient son plénipotentiaire, le 4 septembre 1796, il partait pour Florence avec le P. Soldati, dominicain, secrétaire de la Congrégation de l'Index, qui l'accompagnait en qualité de théologien consultant.

Pendant que les voyageurs se rendent ainsi à leur destination, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les instructions dont ils sont munis et d'y voir l'attitude que le Saint-Siège adopte dans une situation qui paraît sans issue. Cet examen nous réserve une surprise. On a cru, en effet, jusqu'ici, que le Saint-Père se borna à repousser sans discussion la rétractation des brefs exigée par le Directoire, et rien, il faut l'avouer, n'eût été plus naturel. Mais il n'en fut rien : loin de répondre à la violence par un simple refus, il s'efforça une fois de plus de la fléchir par une concession. Pieracchi, on s'en souvient, avait déjà été chargé d'un projet de bref, d'ailleurs demeuré sans emploi; Caleppi, à son tour, emportait une pièce plus importante encore et plus inattendue. On en jugera sous peu. Voici quel en était le préambule.

« Considérant que la religion est l'objet des premiers devoirs du Pontife romain, Mgr Caleppi déploiera tout son zèle pour faire comprendre à MM. les commissaires l'impossibilité où se trouve Sa Sainteté d'admettre l'article présenté au comte Pieracchi dans les conférences de Paris. Il proposera d'y substituer l'autre article ci-joint que Sa Sainteté offre comme le seul qui puisse, en répondant au but de pacification générale que poursuit la République française, se concilier avec les devoirs indéclinables de sa charge

apostolique. Au reste, Mgr Caleppi sait bien qu'en dehors de cet article approuvé par Sa Sainteté et par la Congrégation déléguée, tout autre article ou tout changement que l'on proposerait de faire à celui-ci devra d'abord être soumis à Sa Sainteté, car en matière de religion, on ne peut donner de pleins pouvoirs. Si, par ailleurs, MM. les commissaires de la République française se contentaient du bref que le comte Pieracchi a déjà emporté imprimé à Paris, Mgr Caleppi pourra le rendre officiel ¹. »

Les instructions s'étendaient ensuite sur les adoucissements qu'il conviendrait d'apporter aux conditions de l'armistice visant les provinces envahies et les contributions de guerre. Le Saint-Siège se trouvait en effet d'autant plus empêché d'acquitter les sommes demandées qu'il était dépouillé de ses plus riches provinces, et n'avait rien reçu d'Avignon ni du comtat Venaissin depuis huit années. Ces deux Etats étaient occupés par la République française qui avait promis en retour une indemnité, mais l'offre était restée sur le papier. Le Pape réclamait encore en faveur des émigrés réfugiés sous sa protection la bienveillance que l'on « pouvait espérer, disait-il, d'une nation noble et généreuse comme la nation française ». Enfin, pour observer toutes les règles de la courtoisie, Mgr Caleppi était expressément invité à mettre tous ses soins et tous ses efforts à s'attirer l'estime des commissaires français. « Il la mériterait par la loyauté de ses procédés dignes d'un envoyé apostolique, et les persuaderait ainsi du sincère désir de Sa Sainteté de voir rétablir le plus tôt possible le bon accord entre le Pape et leur République. »

La République à laquelle on prodiguait de si belles formules avait-elle un aussi « sincère désir » du bon accord? Les événements ne tarderont guère à nous le dire. Mais auparavant il nous faut prendre connaissance de l'instrument diplomatique le plus important et le plus curieux de la négociation : je veux dire l'article que Caleppi était autorisé à proposer comme transaction sur la question du retrait des brefs. Le soin qu'on avait mis à le préparer atteste la valeur qu'on y attachait; les lettres du cardinal Busca ² nous en révèlent l'histoire.

Quatre projets de formule avaient été rédigés, trois par le cardinal Antici, le quatrième par Mgr di Pietro. Le cardinal secrétaire d'Etat les fit passer à tous les membres du sacré collège pour recueillir leur avis. Albani, Antonelli et Borgia étaient opposés à

¹ Archives secrètes du Vatican. — Papiers de Caleppi, dossier n° 13... *Istruzioni che per ordine di nostro Signore si danno a monsignore Caleppi, etc., Del Palazzo Quirinale, questo di 3 settembre 1796.*

² Le cardinal secrétaire d'Etat à Mgr Caleppi. — Papiers de Caleppi, 12.

toute formule, tandis que Gerdil, Joseph Doria, della Somaglia et d'autres inclinaient pour celle de Mgr di Pietro. Le Pape approuva cette dernière, et ce fut celle-là dont le cardinal Busca transmit le texte au plénipotentiaire, l'autorisant à l'insérer dans les préliminaires du traité, au cas où les commissaires en feraient une condition absolue. Mais, ajoutait-on, cet article devrait être rédigé soit en italien, soit en latin, afin d'éviter toute surprise, car avec des négociateurs qui n'étaient pas précisément très scrupuleux, on ne saurait prendre trop de sécurités, et le point en question était singulièrement délicat. Le lecteur l'appréciera sans doute en comparant le texte que le Directoire dictait au Pape avec celui que Pie VI offrait spontanément. Je crois devoir appeler l'attention sur ce dernier, car il est demeuré jusqu'ici absolument inédit; le Directoire lui-même n'en eut jamais connaissance, et le rapport secret de Caleppi est, si je ne me trompe, la seule pièce qui nous l'ait conservé. Or, jamais on n'avait soupçonné jusqu'à quel point le Saint-Père se serait montré conciliant si la République avait voulu sérieusement négocier avec lui.

La déclaration que le Directoire entendait imposer au Pape était la suivante :

« Sa Sainteté reconnaît avec le plus vif regret que des ennemis communs ont abusé de sa confiance et surpris sa religion pour expédier, publier et répandre en son nom plusieurs actes dont le principe et les effets sont contraires à ses véritables intentions et aux droits des nations. En conséquence, Sa Sainteté désapprouve, révoque et annule les bulles, rescrits, brefs, mandements apostoliques, monitoires, instructions pastorales, et, en général, tout écrit émané du Saint-Siège ou d'une autorité quelconque soumise au Saint-Siège, depuis 1789 jusqu'à ce jour. »

Inutile d'insister sur les motifs pour lesquels le Pape devait repousser cette formule; voici celle qu'il permettait à Mgr Caleppi d'y substituer :

« Sa Sainteté a appris avec le plus vif regret que ses brefs, rescrits, instructions et autres écrits émanés d'Elle, relativement aux affaires ecclésiastiques de France, depuis l'année 1789 jusqu'à ce jour, ont été accusés d'avoir porté préjudice aux droits respectifs des nations, tandis qu'Elle a, au contraire, manifesté ses véritables intentions dans les brefs publiés depuis le début presque de la présente révolution, où Elle a plusieurs fois solennellement déclaré qu'Elle ne cherchait et ne voulait qu'une chose, la conservation intacte des droits sacrés de l'Eglise et du Siège Apostolique¹, et

¹ *Se id unum quærere atque urgere ut sancta jura Ecclesiæ et Apostolicæ Sedis illæsa servantur.* (Bref : *Quod aliquantum*, du 10 mars 1791.)

encore que ses soins et sa sollicitude ne se rapportaient qu'aux choses de la religion ¹.

« Aussi Sa Sainteté, pour prévenir tout abus qui pourrait être fait des brefs, rescrits susdits, etc., déclare expressément qu'Elle n'a jamais entendu s'immiscer dans l'administration intérieure des gouvernements, et qu'Elle ne le fera pas davantage à l'avenir.

« Et, afin qu'il ne subsiste sur ce point le moindre doute, Sa Sainteté est disposée à conseiller, conformément aux maximes et aux constants enseignements de ses prédécesseurs, la fidélité et l'obéissance qui, sous tous les régimes, sont dues, — la religion demeurant sauve, — à la puissance suprême qui tient en mains les rênes du gouvernement. »

Ainsi donc le Saint-Père, qui ne pouvait rétracter ses brefs, consentait à venir les expliquer. Assurément, rappeler aux peuples qu'ils devaient l'obéissance de fait à un pouvoir de fait, ce n'était pas accorder à la République l'approbation qu'avait demandée Bonaparte, mais quel parti le Directoire n'eût-il pas pu tirer de la déclaration ! L'art des commentateurs florissait déjà en ce temps ; quelques interprètes eussent aisément complété la parole du Pape, et des amis zélés n'auraient pas manqué de colporter la version nouvelle. Avec un prétexte plus plausible que lors du bref du 5 juillet, on eût placé sous l'égide pontificale le gouvernement révolutionnaire, et présenté comme exemple aux catholiques le Saint-Père coiffé du bonnet rouge ². Pareilles métamorphoses se sont vues à d'autres époques.

Le danger n'en était sans doute pas apparu aux yeux du Saint-Père, et la concession qu'il venait de faire lui semblait uniquement un gage de paix. Peut-être Mgr Caleppi se flattait-il du même espoir pendant qu'il roulait vers Florence ; mais à peine son carrosse entraît à Radicofani, le 5 septembre au matin, que tout à coup il est arrêté, et le courrier pontifical, Bartolomeo Radavero, lui tend un pli du chevalier d'Azara, qui l'avait précédé en Toscane.

La lettre était ainsi conçue ³ :

¹ *Curas et sollicitudines suas unice ad res Religionis referri.* (Bref : *Charitas*, du 13 avril 1791.)

² On peut en juger par ce fait : Cinq mois plus tard, lors de la signature du traité de Tolentino, bien que Pie VI n'eût pas accordé pareille concession à Bonaparte, on donna au théâtre de la Scala une pièce, vulgairement appelée le *Ballet du Pape*, où il était représenté comme l'apôtre de la Révolution, la proclamant dans ses États, se coiffant du bonnet rouge et l'imposant à tous. Telle était l'interprétation populaire, donnée avec la connivence muette des autorités, à la bienveillance du Pontife.

³ Arch. Vat. — Papiers de Caleppi, 12.

« Buonconvento, 4 sept., à 4 h. de la nuit.

« Monseigneur et très estimé ami,

« Barthélemy m'a retrouvé tout près d'ici. Il m'a été envoyé par les commissaires qui sont en ce moment à Livourne; ils viendront à Florence pour vous recevoir avec courtoisie. Mais la négociation sera terminée en cinq minutes, parce qu'ils ont ordre de ne pas entrer en discussion sur l'article et de ne pas m'accepter comme médiateur, car, disent-ils, il ne s'agit pas d'un traité, mais d'une loi, etc. Il y a encore d'autres articles plus durs à digérer.

« Venez donc..., nous visiterons ensemble le musée!

« Je compte être demain pour dîner à Florence.

« Je suis tout à vous,

« AZARA. »

Cette missive ne promettait guère, — en dehors des plaisirs artistiques, — mais la réalité devait encore dépasser les craintes. Dès son arrivée et avant de repousser les attaques des commissaires du Directoire, Caleppi allait se voir entravé par les faiblesses du médiateur et obligé de soutenir celui-là même dont il devait espérer l'appui. Azara, en effet, se montra à lui profondément découragé, disant qu'il savait par des confidences que la perte de l'Etat pontifical était résolue sans appel, et que lui-même, Caleppi, ne reverrait pas Rome, d'où le Pape serait contraint de s'enfuir; les Français avaient besoin de ses dépouilles pour poursuivre la guerre en Italie et se venger de Naples, dont les souverains seraient renvoyés, le roi en Espagne, la reine en Allemagne. Ses inquiétudes trouvèrent un douloureux écho chez son interlocuteur; toutefois celui-ci répondit que plus la situation était grave, moins on pouvait tolérer qu'Azara se laissât exclure de la négociation, comme il semblait si facilement s'y résigner, et qu'après avoir été médiateur, lors de l'armistice, il ne fût pas admis à conclure la paix par lui préparée. Caleppi fit au dévouement de l'ambassadeur, à la dignité de sa mission, à tous ses nobles sentiments, le plus pressant appel, mais ce ne fut qu'en le menaçant de quitter Florence sur-le-champ qu'il obtint du chevalier la promesse de livrer sur ce terrain une première bataille.

Le prélat fut moins heureux sur la question du retrait des brefs, point sur lequel le diplomate espagnol croyait, on le sait déjà, la lutte inutile. A toutes les objections, il répondait : « Impossible de l'éviter, parce que les jansénistes le veulent. » Si cet obstacle devait tout arrêter, au moins fallait-il, pensa Caleppi, qu'une

protestation solennelle fût remise entre les mains des commissaires, afin de justifier la conduite du Pape et de laisser au gouvernement français la responsabilité d'une guerre de religion. Azara en tomba d'accord et rédigea lui-même en français une pièce ¹ simple, digne, et qui se terminait par ces belles paroles : « Détruire la puissance temporelle du Pape, dépouiller Rome et ses Etats..., changer la forme de son gouvernement..., on ne doute pas de la puissance de faire tout cela; mais ce qu'on ne fera pas, c'est de détruire la papauté, ni d'ôter aux catholiques ce centre de leur union. Ce Pape-ci pourra manquer, on lui donnera un successeur. Quelque part qu'il réside, il aura la même puissance, et les catholiques le reconnaîtront. Le scandale de voir un vieillard de quatre-vingts ans fugitif, errant, pauvre et persécuté frappera tout l'univers, même les gens qui ne sont pas de notre communion, et rendra odieux infailliblement le gouvernement français... La guerre même pourra changer de nature en devenant guerre de religion... Le Pape est résolu à souffrir toutes les pertes, même celle de la vie, plutôt que de signer un article qu'il croit contraire à la foi... »

Cette déclaration était accompagnée d'un projet d'article conçu dans des termes se rapprochant plus ou moins du texte apporté de Rome. Azara, content de sa rédaction, lut ce document à Caleppi, le relut au prince Rospigliosi, qui était survenu, et promit d'en adresser copie au cardinal secrétaire d'Etat. L'envoyé du Pape n'était pas moins satisfait peut-être; il avait dû, pour ainsi dire, faire un siège en règle pour reconquérir le concours du médiateur, mais il y était parvenu et, si la lutte avec les représentants du Directoire promettait d'être chaude, le terrain en était bien préparé.

L'espérance ne devait pas être de longue durée. Le matin même, en effet, les négociateurs rendaient visite à Miot, ministre de France en Toscane; son accueil fut froid, sa parole sèche, et il s'attacha à ôter aux plénipotentiaires tout espoir du moindre adoucissement : le Directoire entendait dicter la paix, non la négocier. La raideur de l'agent français détruisit en un moment chez Azara les dispositions que la chaleur communicative du prélat romain avait eu tant de peine à réveiller, et, de nouveau, il s'abandonna à toutes ses craintes. Caleppi, ne sachant vraiment à quelle nouvelle ressource recourir, parla alors de partir pour Paris; mais Azara l'en détourna et il revenait invariablement au même dilemme : ou signer l'article, ou se hâter de mettre en sûreté le Pape, le trésor de Lorette, tout ce que l'on pourrait sauver d'un

¹ Papiers de Caleppi, 12. *Relazione umiliata all' E. mo Segretario di Stato*, etc., note III.

naufnage inévitable. Son opinion était tellement affirmative en même temps que son attitude si étrange que Caleppi ne put se défendre d'un soupçon. Il se rappela qu'au cours de leurs conversations, il lui avait révélé le projet conçu par les Français de former un Etat indépendant composé de Bologné, Ferrare et d'une partie de la Romagne unis à Modène, à Reggio et au Milanais; et il en vint à se demander si l'ambassadeur espagnol ne nourrissait pas quelque espérance en faveur de l'infant de Parme, époux de l'infante, fille du roi d'Espagne. Ce n'était là qu'un soupçon; mais la froideur du médiateur semblait l'autoriser; elle n'était plus douteuse, apparaissait aux yeux de tous et faisait naître un malaise singulier entre des négociateurs dont l'unité de vues aurait seule pu, en d'aussi graves circonstances, assurer l'utilité d'action.

Deux jours s'écoulèrent dans ces alternatives. Le jeudi matin, enfin, Azara informa son collègue que les commissaires arriveraient dans la journée, mais que les présentations n'auraient pas lieu avant le lendemain, car il tenait à s'entretenir tout d'abord seul avec eux. Caleppi, surpris de cette ouverture, insista au contraire pour être présent à la première entrevue, mais ce fut sans succès. Le soir, apprenant que l'ambassadeur avait retrouvé les commissaires au théâtre, que ceux-ci lui avaient fait le plus cordial accueil, et même, affirmait-on, transmis des remerciements au nom du Directoire, il se rendit à sa demeure et attendit son retour. Cette fois encore, il se heurta à un refus; Azara persistait à vouloir de nouveau rencontrer seul les envoyés français. La démarche était assurément fort extraordinaire, et Caleppi qu'elle troublait ne fut pas rassuré quand il en apprit l'issue. Le lendemain matin, en effet, le chevalier lui annonça que tout était définitivement perdu; il le savait désormais, non plus par les confidences de Miot, mais par des déclarations officielles; le Directoire, très irrité contre Rome, était intraitable; la protestation arrêtée en commun, et qu'il assurait avoir lue aux commissaires, ne les avait que surexcités davantage. Le sort en était donc jeté : signer ou périr. A plusieurs reprises, l'ambassadeur répéta ces paroles, et aucun argument, aucune considération ne semblait plus avoir prise sur son esprit.

C'était dans ces conditions, peu encourageantes, que le ministre du Pape allait entrer en scène. Il crut devoir tout d'abord rendre une visite de simple politesse aux commissaires, et, le vendredi 9 septembre, vers quatre heures du soir, Azara le conduisit à leur résidence. Caleppi va nous faire lui-même le récit de cette curieuse entrevue :

« Ils (Garrau et Saliceti) étaient encore à table, et l'accueil fut plutôt obligeant. Ils se levèrent, et je les abordai successivement

l'un et l'autre, leur exprimant la confiance que le Saint-Père et que Votre Eminence avaient en la justice et la générosité du Directoire, ainsi qu'en leur entremise. Ils devinrent alors sérieux, et répondirent qu'ils n'avaient pas de pouvoirs pour traiter, mais bien des ordres formels. J'insistai, parlant d'envoyer un courrier, ou encore de me rendre moi-même à Paris. Ils répliquèrent avec chaleur, sans insolence toutefois, que leurs ordres étaient précis, et qu'ils ne devaient accepter que la signature pure et simple. Avec M. Garrau, j'entrai plus avant dans la question sur l'article relatif au retrait des brefs. Il me dit que les Français étaient bons catholiques et qu'ils désiraient continuer à l'être, mais que le gouvernement, laissant à chacun sa liberté de conscience, n'entendait pas voir de disputes religieuses, que lesdits brefs avaient fait et faisaient encore le plus grand mal à la France, et que, pour ce motif, *on en voulait* le retrait. Je répondis que, si l'on consentait à s'entendre amicalement, nous serions bientôt d'accord, que Sa Sainteté recommanderait aux catholiques l'obéissance au gouvernement et la paix, même avec ceux de communions différentes; que tout conseil donné à la suite d'un article de traité paraîtrait extorqué, non émané de la libre volonté du Pape, et, en conséquence, ne produirait pas l'effet désiré; que, dans les brefs eux-mêmes, il avait été fait abstraction des questions civiles, dans lesquelles Sa Sainteté n'avait jamais entendu s'immiscer, s'abstenant même de toute autre démarche pour éviter à la France de plus grands malheurs; que le Pape aimait la nation, et que, une fois la bonne harmonie rétablie, les Français retrouveraient leur ancienne influence sur notre commerce et recueilleraient les fruits de notre reconnaissance. Je m'abstins pourtant de proposer l'article que le Saint-Père avait approuvé — cela... pour ne pas consentir à un pareil sacrifice sans l'espoir d'aucun avantage. »

« Pendant que je m'entretenais avec le commissaire Garrau, M. le chevalier s'était retiré dans une autre pièce avec Saliceti et avec M. Miot. Celui-ci revint et invita Garrau à passer dans cette pièce; il se tourna ensuite vers moi et me pria de faire de même, en sorte que nous nous trouvâmes réunis : M. le chevalier d'Azara, les deux commissaires, M. Miot et moi. Alors le chevalier dit que MM. les commissaires, étant fort occupés et pressés de donner une prompte exécution aux ordres du Directoire, avaient désiré me communiquer le soir même leurs feuilles et qu'ils y avaient joint une note pour moi. — Je répliquai que, n'en connaissant pas le contenu, je ne pouvais rien répondre; que véritablement, pour la dignité des parties contractantes et pour celle du médiateur, j'aurais espéré moins de précipitation et pensé obtenir quelque

délai, au moins pour exposer les objections... qui m'auraient semblé fondées et par là apporter des éclaircissements qui ne seraient pas inutiles aux divers objets en litige.

« Tout fut peine perdue, leur réponse invariable était qu'ils avaient ordre formel de demander simplement l'acceptation ou le refus. Dans cette dure extrémité, je reçus les feuilles des mains de M. le chevalier, et nous partîmes ensemble pour les lire, en promettant de leur envoyer la réponse. »

Elle ne devait pas tarder, et on devine sans peine quels durent être les sentiments de Galeppi en constatant que, non seulement le fameux article relatif au retrait des brefs était de nouveau réclamé, mais que nombre d'autres clauses non moins inadmissibles avaient été insérées dans le traité. Des concessions territoriales livraient aux Français tout l'Etat pontifical jusqu'aux portes mêmes de Rome; des contributions de guerre étaient imposées chaque mois, en dehors des millions déjà stipulés lors de l'armistice; et ce n'étaient encore là que les moindres exigences. Le Saint-Père devait en outre s'engager pour le présent et pour l'avenir à traiter les ennemis de la France comme ses ennemis déclarés, — ce qui nécessairement interrompait tous ses rapports avec l'univers chrétien, — accorder des privilèges exorbitants aux moindres agents français, dont les demeures seraient devenues autant de refuges pour les perturbateurs; enfin supprimer la congrégation de l'Inquisition, et, suprême outrage! proclamer dans ses Etats la liberté des cultes.

Ainsi se développait le plan du Directoire. Des pourparlers de Milan à l'armistice de Bologne et aux négociations de Paris, il semblait avoir pris à tâche de multiplier ses prétentions en raison même des obstacles opposés; à Florence enfin, il venait sommer le Pape de se faire son vassal, et, selon l'expression de Cacault, de lui reconnaître « la même autorité de fait que le Grand Seigneur sur le patriarche de Constantinople ». A la violence du fond répondait la brutalité de la forme, et, par une ironie nouvelle, les envoyés soi-disant plénipotentiaires de la France n'avaient pouvoir d'accorder ni la concession d'un mot, ni une heure de répit.

Les mauvais coups s'exécutent dans l'ombre. Aussi était-ce dans la nuit même qu'on voulait la réponse du ministre pontifical. A peine Galeppi eut-il achevé la lecture du projet de traité, qu'Azara lui demanda s'il comptait l'accepter. Il déclara que cela était impossible. — « Alors, reprit l'ambassadeur, que comptez-vous faire? — Envoyer immédiatement un courrier à Rome et partir moi-même tout à l'heure. » Azara approuva la première détermination, combattit la seconde, et entreprit à nouveau de représenter au prélat

tous les dangers que son attitude ferait courir au Saint-Siège. Mais Caleppi ne s'attarda plus à écouter des conseils dont les mobiles lui échappaient; il donna aussitôt l'ordre d'atteler son carrosse, et se mit en route pour Rome. — Les commissaires lui avaient accordé six jours seulement pour aller demander au Pape son dernier mot.

Les pourparlers, on le voit, n'avaient pas été longs, et comme Pieracchi lors de son expulsion de Paris, Caleppi remportait de Florence, sans en avoir pu faire usage, le projet de conciliation dont il était chargé. Ainsi par deux fois le Souverain Pontife avait fait preuve de la plus large bienveillance à l'égard de la république nouvelle, et par deux fois, ce gouvernement, aveuglé par sa haine, ne lui avait même pas laissé ouvrir la bouche. Qu'aurait-on pu faire de mieux pour donner raison à ceux qui pensent qu'à tendre la main aux sectaires, on risque trop souvent d'être victime et toujours d'être dupe?

Caleppi arriva à Rome le 12 septembre au soir; dès le lendemain matin, il soumettait au cardinal secrétaire d'Etat son rapport¹, et tous les cardinaux étaient invités à se rendre au Consistoire solennel qui se tiendrait le soir même. La nouvelle de la rupture se répandit rapidement dans la ville, et on vit aussitôt circuler un bulletin annonçant qu'une guerre de religion allait être déclarée; le Pape, ajoutait-on, « dit qu'il veut terminer avec honneur les derniers jours de sa vie et que Dieu fera le reste ». En transmettant cette feuille au ministre des relations extérieures, Cacault² dépeignait la situation sous des couleurs assez différentes : ici « on est frappé comme de la foudre..., la nouvelle de nos dernières victoires est arrivée en même temps (que celle du traité). C'est ce qui peut le faire passer. J'aurai demain de plaisantes conférences à soutenir au sujet de ce traité qu'il faut accepter ou rejeter dans six jours. »

Il n'en devait rien être. L'heure n'était plus aux conférences, et la longanimité du Saint-Siège, dont on s'était joué trop longtemps, était arrivée à son terme. Quand le Consistoire fut assemblé, en la présence du Saint-Père, le plénipotentiaire fit un exposé de la situation, précis et bref, présenta les projets que lui avaient remis les commissaires, et le sacré collège fut aussitôt appelé à les discuter. Suivant la tradition, chacun des cardinaux dut successivement prendre la parole et émettre un suffrage motivé. Pendant ce temps, Caleppi, la plume à la main, inscrivait, l'un après l'autre, chacun de ces votes. C'est sa note même que j'ai sous les yeux.

¹ *Relazione umiliata all' Eminentissimo Segretario di Stato*, etc. (Arch. Vat. — Papiers de Caleppi, 12.)

² Rome, 26 fructidor an IV.

Elle nous introduit dans le secret du Consistoire, à l'instant le plus grave, et rien n'est saisissant, — ai-je besoin de le dire? — comme la scène qu'elle fait revivre. Il semble que l'on voie passer devant soi, dans un solennel défilé, tous ces princes de l'Église, se relevant un moment de la tombe, à l'appel de leur nom, pour répondre une fois encore à ceux qui osèrent leur offrir la paix au prix de la trahison.

Le cardinal-doyen parle le premier; il se prononce formellement contre le traité et ajoute, d'après le résumé de Caleppi : « Qu'on s'arme. — Une proclamation. — Inviter Cacault à se retirer. — S'allier avec Naples. » Le cardinal duc d'York opine de même contre le traité et pour la guerre. Antonelli, Archinto, Caraffa, unanimes sur le point principal, sans hésitation comme sans défaillance, déclarent repousser l'ultimatum du Directoire. Sur le mode d'action seulement, les opinions variaient. Quelques membres du sacré collège, Busca, secrétaire d'Etat alors en charge, Roverella, Ant. Doria, bien que parfaitement fermes dans leur refus, étaient d'avis de gagner du temps pour organiser la résistance ou, comme le demandait doucement della Somaglia, parce qu'il fallait malgré tout « avoir à cœur le salut des Français ». Mais le plus grand nombre rejetait tout délai. « Puisque nous n'espérons aucun adoucissement, dit Borgia, il faut une réponse catégorique. — Qu'on brise immédiatement, s'écrie Braschi. » Le vieux cardinal de Zelada, interrogé à son tour, répond avec la même énergie antique : « Non (pour le traité) *e che si rompa!* » Livizzani, enfin, élève encore plus haut la voix : il veut une bulle pour prêcher la croisade, déclarer en état de péché quiconque combattra pour l'ennemi, accorder des indulgences à qui combattra contre lui.

Le vote achevé, il fallut formuler la décision. Consalvi avait préparé un projet de note qui fut soumis au Consistoire; mais cette pièce, quoique précise dans ses conclusions, était longue, enveloppée d'explications qui auraient pu sembler des excuses et des protestations d'amitié où le Directoire eût sans doute vu de la faiblesse. L'amitié, d'ailleurs, venait-elle bien à son heure? Le sacré collège estima qu'il fallait une réponse plus ferme, et Caleppi fut chargé de la rédiger. Le lendemain, 14 septembre, au matin, il la porta au Saint-Père et lui en fit la lecture. Dans un langage sobre et d'une parfaite dignité, ce document exposait l'impossibilité absolue pour le Saint-Siège de retirer les censures et d'accepter des clauses « préjudiciables à la religion catholique et aux droits de l'Église ». Il se terminait une fois encore par l'espérance que le Directoire exécutif voudrait bien « considérer

les puissants motifs qui ont contraint la conscience de Sa Sainteté à un refus qu'Elle serait obligée de soutenir au péril même de sa vie. » A ces mots le lecteur s'arrête et, tournant les yeux vers le Souverain Pontife :

— Votre Sainteté a-t-elle bien entendu ces mots?...

— Oui, reprend résolument le Pape, oui... *au péril même de la vie*¹.

Le sort en était jeté; Caleppi repartit sur-le-champ pour Florence, et, à peine arrivé, remit aux commissaires la réponse officielle du Saint-Père².

Cette réponse, j'allais dire ce défi opposé aux menaces du Directoire, appelait de promptes représailles. Mais, tout au contraire, surpris que de si grandes menaces n'obtinsent qu'un si médiocre résultat, les agents du gouvernement français paraissaient désormais éprouver la consternation qu'ils avaient tenté d'inspirer. Ils refusèrent tout d'abord d'accepter comme définitive la déclaration du plénipotentiaire pontifical, sous le prétexte qu'elle portait la signature du chevalier d'Azara qu'ils ne reconnaissaient pas, disaient-ils, comme médiateur. Caleppi se borna à confirmer le document et attendit. Azara proposa alors l'arbitrage du roi d'Espagne, et les mêmes commissaires qui venaient de repousser sa médiation s'empressèrent d'accueillir cette nouvelle espérance de paix. Le Saint-Père ne la rejeta pas, mais il fit des réserves. « Sa Sainteté, écrivait le cardinal secrétaire d'État à Caleppi³, n'entend y consentir qu'en ce qui concerne le temporel, et jamais en rien de ce qui a trait à la religion, aux matières ecclésiastiques ou à ce qui en dépend.

¹ Je tiens ce détail de M. le commandeur J.-B. de Rossi, auquel son père l'avait maintes fois raconté.

² M. Léon Séché qui a publié récemment sur *les Origines du Concordat* un ouvrage où abondent les pièces intéressantes a cru devoir émettre (I, 40) l'opinion suivante : « La question du retrait des brefs qui fut la cause apparente de la rupture de l'armistice pourrait donc bien n'avoir été que secondaire, et rien ne prouve que Pie VI aurait refusé cette satisfaction au Directoire, si on lui avait laissé les légations de Bologne et de Ferrare, car il était aussi jaloux de son pouvoir temporel que de son pouvoir spirituel, et la correspondance de Cacault et d'Azara nous apprend... que le sacré collège était partagé d'opinion sur le point de savoir s'il était contraire à la religion et aux canons de l'Eglise de retirer des brefs et des bulles de cette sorte. »

Je ne crois pas nécessaire de beaucoup insister pour faire voir que tout s'accorde, au contraire, à détruire ces conjectures que M. Séché, dans son impartialité, n'aurait assurément pas émises, s'il avait pu connaître les documents aujourd'hui restitués à l'histoire.

³ Arch. Vat. — Papiers de Caleppi. Le cardinal Busca à Mgr Caleppi. Rome, 22 et 26 septembre 1896.

Sur tous ces points, Elle seule est juge et ne peut partager avec aucune autre personne l'autorité qu'Elle tient de Dieu. » Puis, redoutant encore quelque surprise, Busca ajoutait : « Dans toutes vos négociations et tous vos discours, rappelez-vous toujours ce principe qui est de la plus haute importance, et ôtez de l'esprit de qui que ce soit l'idée que le Saint-Père puisse jamais revenir sur les déterminations et les mesures qu'il a déjà prises quant à ce qui concerne la religion et l'Eglise. »

Cette déclaration est nette. Veut-on savoir pourtant les illusions qu'à ce moment-là même le ministre de France entretenait à Paris? Il suffit d'ouvrir la correspondance de Cacault; le rapprochement est piquant : « Je prévois, écrivait-il au ministre des relations extérieures¹, qu'au retour de M. Caleppi de Florence, une nouvelle congrégation de tous les cardinaux sera assemblée. Il ne serait pas impossible qu'on prît enfin le seul parti raisonnable : celui de se jeter avec une soumission entière dans les bras du Directoire, et d'envoyer à Paris un cardinal ambassadeur pour demander quelques adoucissements aux traités et signer tout ce qu'on voudra. »

Il est juste d'ajouter que c'est dans une dépêche officielle que Cacault insérait cette singulière appréciation, et cet agent, qui, à d'autres moments, se qualifiait lui-même de « révolutionnaire corrigé », tenait à avoir l'oreille des Directeurs. Mais l'erreur, peut-être involontaire, qu'il commettait aurait pu s'accréditer. Afin donc que personne n'eût lieu de se méprendre sur sa situation réelle, le Pape fit remettre une note diplomatique aux puissances, en même temps qu'il adressait une proclamation à son peuple. Il entendait, disait-il, demurer sur la défensive, tout en chargeant d'avance, dans le cas où les Français envahiraient ses États, « tous les évêques, curés et magistrats d'encourager le peuple à prendre les armes, au besoin en faisant sonner le tocsin ». Des levées de milices et de troupes de lignes furent en même temps ordonnées et, aussitôt réunies, massées sur les frontières du côté de Pérouse, Viterbe et Cività-Vecchia. Une garde civique de 4000 hommes devait défendre Rome. « Le mot de (guerre de) *religion*, bien qu'il n'ait pas encore été prononcé, écrivait, au milieu des armements, le cardinal Busca², a donné à tous du courage, et la guerre ne fait plus si peur. Des offres généreuses sont faites par *les Barons*, en particulier par Conestabile, par le prince Giustiniani et d'autres, et il ne manque pas de simples particuliers aisés pour suivre cet

¹ De Rome, le jour complémentaire de l'an IV.

² Le cardinal Busca à Mgr Caleppi; Rome, 6 octobre 1796.

exemple. » De la ville, l'émotion gagna bientôt les provinces, se répandit dans la péninsule entière, et Azara, demeuré à Florence, mandait au prince de la Paix : « On ne peut s'imaginer l'effervescence qu'a produite dans toute l'Italie la dureté avec laquelle ils ont voulu traiter le Pape... La chose en est arrivée au point que si Bonaparte éprouve le moindre contre-temps, toute l'Italie se lèvera en masse..., et pas un Français ne repassera les Alpes, car les pierres mêmes se tourneront contre eux¹. »

Aussi était-on plus attentif que jamais à Rome aux nouvelles qui arrivaient du dehors, et bien que le cardinal secrétaire d'Etat eût ses propres courriers, Cacault mettait une obligeance toute particulière à joindre à ses informations celles qu'il recevait lui-même des armées françaises. Elles étaient, il s'entend, toujours victorieuses, et cela même eût été plaisant si la situation n'avait pas été aussi grave. Le 27 septembre, par exemple, le cardinal Busca écrit à Caleppi que le courrier de Vienne a apporté le matin des nouvelles intéressantes de la guerre en Allemagne : l'archiduc Charles a battu à plusieurs reprises le général Jourdan, 6000 Français sont tués, 2000 prisonniers, 100 pièces de canon enlevées. Les armes autrichiennes remportent aussi, dit-on, des succès en Italie. *Wurmser aurait fait sa jonction avec la garnison de Mantoue assiégée*; un corps de 12 000 Français serait en Tyrol, coupé du reste de l'armée. Puis, cette même lettre se termine par le *post-scriptum* suivant :

« M. Cacault me fait tenir à l'instant même une feuille imprimée annonçant des victoires des Français en Italie. *Wurmser, avec les faibles restes de son armée, se serait réfugié à Mantoue...* »

Presque chaque jour, l'agent français glissait au cardinal secrétaire d'Etat de semblables messages destinés à lui inspirer de salutaires réflexions. Mais ces efforts étaient vains. Les préparatifs de guerre se poursuivaient sous ses yeux à son grand étonnement, et d'autres incidents allaient encore sous peu accroître singulièrement sa contrariété. En effet, le Pape, sans déclarer l'armistice rompu, en fit tout naturellement suspendre les conséquences. Ordre fut donné de ramener un troupeau de bœufs et de taureaux que l'on dirigeait sur Bologne. Les statues furent déballées et remises en place, et on arrêta également le paiement des 400 000 écus déjà envoyés à Rimini. Tant que les pourparlers avaient duré, une barque était restée en observation dans le port, pour soustraire ce dépôt à un coup de main possible; après l'échec

¹ Le chevalier d'Azara au prince de la Paix, 20 et 30 septembre 1796. (Archives de Alcalá de Henarès). Voy. Séché, *op. cit.*

des négociations, le secrétaire d'Etat le fit rapporter à Rome. A cette nouvelle, Cacault se montra tout particulièrement ému; il courut chez Mendizabal, secrétaire de l'ambassade d'Espagne et fit dire par lui au cardinal Busca que, « comme les caisses contenant cette somme portaient le cachet des commissaires français, ce serait une infraction que de les faire revenir ». Sans discuter ce que le mot d'infraction présentait d'étrange, alors que tout était brisé entre la France et Rome, le cardinal répondit fort doucement qu'il n'y avait aucune inquiétude à concevoir, car les cachets ne seraient certainement pas touchés, mais qu'il lui semblait préférable que ces caisses demeurassent provisoirement auprès de lui¹. Cette assurance ne parut pas tranquilliser l'envoyé français. Force lui fut toutefois de s'en contenter, puisque Rome ne voulait pas entendre raison et mettait tant de mauvais vouloir à fournir à qui menaçait de l'envahir les moyens d'y arriver.

Enfin, sentant que, malgré toutes ces dispositions, ses forces réunies ne sauraient offrir à l'ennemi qu'une résistance bien inégale, le gouvernement pontifical cherchait encore à s'assurer des alliances. Il faisait demander par Mendizabal, l'appui de son souverain, envoyait le cardinal Albani auprès de l'Empereur et négociait activement un traité d'union avec Naples. Le marquis del Vasto vint dans ce but à Rome, fut reçu avec honneur au palais Farnèse, et, au cours d'entretiens nombreux avec le Pape et avec son secrétaire d'Etat, jeta les bases de l'alliance. On parlait de 8000 hommes de troupes papales et de 15 000 Napolitains, sous le commandement du roi en personne, et les pourparlers furent bientôt avancés à ce point que le cardinal Busca écrivait : « Notre négociation va si bien qu'on peut presque dire qu'elle est parvenue à son terme..., et j'espère que, peut-être avant le départ de cette lettre, le courrier de Naples apportera à M. le marquis del Vasto l'autorisation de signer². Averti par la rumeur publique, Cacault s'agita une fois de plus; le 6 octobre, au matin, il envoyait au secrétaire d'Etat une note annonçant son départ. Quelques heures après, il lui en adressait une autre l'informant qu'il ne partait plus, car on lui avait affirmé que le traité n'était pas signé; et le cardinal, qui racontait ces détails à Caleppi, ajoutait avec une pointe de malice : « Il partira bientôt, et ce pourrait bien être aujourd'hui même ». Mais, pendant que l'envoyé du roi négociait ainsi avec le Saint-Siège, Acton, son ministre, envoyait au prince de Belmonte, à Paris, l'ordre de traiter avec le Directoire, et la nouvelle que Naples avait conclu la

¹ Le cardinal Busca à Mgr Caleppi; Rome, 26 septembre 1796.

² Le cardinal Busca à Mgr Caleppi; Rome, 6 octobre 1796.

paix éclata à Rome, aussi soudaine qu'inattendue. On ne peut imaginer la stupeur que provoqua ce coup de théâtre. Azara lui-même, informé d'avance, se refusait à y croire, déclarant que « ce serait une perfidie dont l'histoire n'aurait pas d'exemple ». Rien pourtant n'était plus vrai.

Plus que jamais l'État pontifical semblait donc une proie facile à conquérir. Il était isolé au sud; la triomphante armée d'Italie était presque à ses portes; comment expliquer, pourtant, que trois semaines se fussent déjà écoulées depuis la rupture des rapports sans que la tempête dont elle devait être le signal eût encore éclaté? Le motif en était fort simple. Bonaparte, alors à la tête de l'armée, venait de se faire investir des pleins pouvoirs militaires; les pouvoirs politiques en découlaient de fait; il devenait donc le maître de tout régler à son gré. Or, sans être fort dévot, il ne partageait pas les haines du Directoire et n'entendait pas davantage servir ses passions, montrant d'ordinaire, suivant la plaisante expression de Sybel, « pour les décisions de son gouvernement, à peu près autant d'égards qu'un monarque belligérant pour les vœux exprimés par une grande puissance voisine ». Il avait mis le siège devant Mantoue, et était impatient de franchir les Alpes pour porter la guerre dans les Etats héréditaires de l'Empereur. Ce plan ne pouvait se concilier avec une expédition sur Rome, où il eût perdu du temps, immobilisé des troupes et remporté peu de gloire. Mieux valait à tous égards, au lieu d'une guerre sans éclat, une paix pleine de profits, et les 16 millions de l'armistice, dont il avait un pressant besoin, tentaient bien autrement le général qu'une ville désertée dont il ne saurait que faire. Mais cette paix elle-même présentait plus de difficultés que la guerre, car Rome, forte de sa position et drapée dans sa dignité, attendait sans rien demander. On vit alors Bonaparte, avec la merveilleuse souplesse de son génie, se transformer, et le conquérant, accoutumé aux coups durs et rapides, se montrer négociateur souple et patient. Pendant deux mois entiers, il mit en œuvre toutes les ressources de sa diplomatie, pour éclairer sur ce qu'il assurait être ses véritables intérêts le Saint-Père peu pressé à son tour de conclure un traité que son adversaire désirait si ardemment. Les rôles semblent ainsi complètement intervertis, et ce n'est pas un des spectacles les moins curieux de cette histoire que le guerrier poursuivant la paix avec opiniâtreté, pendant que le pacifique Pontife prépare la guerre.

Cette campagne d'un nouveau genre s'ouvrit par une visite de Cacault au cardinal Busca. Elle demeura sans résultat. Quelques jours après, second message : le même agent transmet au secrétaire d'Etat une lettre de Bonaparte demandant si la cour romaine avoue

une proclamation récente qui pousse les peuples à la guerre. Le cardinal garde le silence, et Cacault ne peut que rendre compte au général de l'insuccès de sa mission ¹. Celui-ci conçoit cette fois le dessein de faire intervenir le cardinal Mattei, archevêque de Ferrare, qu'il tenait en grande estime depuis la fière réponse qu'il avait reçue de lui ², et, le 30 vendémiaire an V, il lui écrit, feignant d'accorder ce qu'en réalité il demande et rachetant pour ainsi dire par la violence de la forme la modération de ses ouvertures :

« La cour de Rome veut la guerre, elle l'aura. Mais avant de pouvoir, de sang-froid, prévoir la ruine et la mort des insensés qui voudraient faire obstacle aux phalanges républicaines, je dois à ma nation, à l'humanité, à moi-même, de tenter un dernier effort pour ramener le Pape à des conditions plus modérées, conformes à ses vrais intérêts, à son caractère et à la raison. Allez à Rome, voyez le Saint-Père, éclairez-le sur ses vrais intérêts... Le gouvernement permet encore que j'écoute des propositions de paix, tout peut s'arranger... » Le cardinal se rendit à Rome, eut une audience du Pape et fut reçu par la Congrégation d'Etat, mais il n'obtint pas davantage : le Saint-Siège ne pouvait qu'attendre les propositions, non en faire, et le général *écouterait* en vain, on n'avait rien à lui offrir.

Une semaine s'écoule et Bonaparte s'inquiète; il rappelle à Cacault (Vérone, 7 brumaire, — 28 octobre 1796) que le Directoire lui a donné de pleins pouvoirs pour la paix ou la guerre; qu'il aime « bien mieux être le sauveur que le destructeur du Saint-Siège. Donnons la paix à cette belle partie du monde et la tranquillité aux âmes », et le charge en conséquence d'ouvrir de nouvelles négociations. Bien qu'il n'eût pas été heureux lors de ses derniers messages, Cacault invita aussitôt le cardinal secrétaire d'Etat à désigner un plénipotentiaire. Instruit par sa récente et douloureuse expérience, le cardinal ne répondit pas.

Depuis longtemps déjà, l'agent de France trouvait sa présence à Rome inutile et désirait se retirer, mais des ordres incessants

¹ Cacault à Bonaparte, 10 et 17 octobre 1796.

² On sait qu'après l'armistice de Bologne, le cardinal Mattei fit réoccuper par les troupes papales la ville de Ferrare qu'évacuaient les Français. Irrité de ce fait, Bonaparte manda l'archevêque à son quartier général de Brescia, et aussitôt : « Savez-vous, Monsieur le cardinal, que je pourrais vous faire fusiller? — Vous en êtes le maître, répondit Mattei avec calme, je ne demande qu'un quart d'heure pour me préparer. — Il n'est pas question d'un quart d'heure, reprend le général... Comme vous êtes animé!... Pourquoi avez-vous occupé ma citadelle? Dans votre cour, Eminence, vous avez mauvaise opinion de mes dispositions. Détrompez-vous. Que l'on traite avec moi. Je suis le meilleur ami de Rome. »

de Bonaparte l'y retenaient : « Maintenez-vous à Rome jusqu'à la dernière extrémité », écrivait-il le 11 vendémiaire; puis, le 15 : « Continuez, quelque chose qui arrive, de rester à Rome, à moins que vous ne soyez chassé officiellement »; et le 18 : « Restez à Rome à moins de raisons majeures; si jamais vous sortez, il faut que, vingt-quatre heures après votre départ, la foudre gronde. » Le 26 vendémiaire et le 8 frimaire enfin, mêmes injonctions d'avoir patience.

Mais la patience était chose difficile dans la situation à laquelle se trouvait réduit l'envoyé français. Il vivait retiré et sans le moindre éclat, ce qui le faisait appeler par d'agréables compatriotes le ministre sans-culottes, et la cour pontificale le tenait à l'écart, alors même qu'il venait au nom de son gouvernement lui porter de bonnes paroles. Il offrait la paix, on lui opposait le silence, et force lui était encore de se tenir pour satisfait. Cette position était assurément peu digne d'envie. Aussi, voyant que ses nouvelles ouvertures ne recevaient pas meilleur accueil que les précédentes, s'en plaignait-il à toute occasion : « Il y a aujourd'hui vingt-trois jours que j'ai fait la déclaration », écrit-il le 13 frimaire, assez déconcerté. Puis, comme les semaines succèdent aux jours, il les compte avec un désespoir quelque peu comique¹ : « Il y a 37 jours, 41, 50, 69 jours »; enfin, le 7 pluviôse : « Il y a deux mois et demi, s'écrie-t-il, que nous proposons la paix sans qu'on daigne nous répondre. La peur ne gagne ni le Pape, ni ses ministres, ni les Romains... Ces messieurs veulent voir s'il leur convient ou non d'entrer en négociations avant de répondre... » C'était, à ses yeux, simple outrecuidance, et il conclut sentencieusement : « Rome est dans un délire révoltant et qui fait pitié. »

Bonaparte, qui n'était pas chaque jour aussi accommodant, ne se décourageait pourtant point encore, et l'année ne devait pas s'achever sans une nouvelle tentative. Recevant à Bologne, vers la fin de décembre 1796, le marquis Manfredini, premier majordome du grand-duc de Toscane, il lui confia à son tour son vif désir de faire la paix avec le Pape à des conditions douces et sans parler de religion. Manfredini s'en fut aussitôt transmettre ce message au nonce de Florence, qui en informa le cardinal secrétaire d'État; mais celui-ci, remerciant de la bonne intention, répondit qu'il faudrait autre chose que ce discours « académique » pour déterminer la reprise des négociations.

Pendant ce temps, les préparatifs de la guerre occupaient tout

¹ Cacault au ministre des relations extérieures, 13 et 27 frimaire, 2, 11 et 30 nivôse. Cacault à Bonaparte, 7 pluviôse.

entière l'activité de Rome. L'armée pontificale comptait déjà 40 000 hommes; le jour des Rois de la nouvelle année 1797, avait lieu à Saint-Pierre, en grande pompe, la bénédiction des drapeaux ornés d'images de saints et du labarum de Constantin avec la devise : *In hoc signo vinces*. Au même moment on annonçait le général Colli, que l'Empereur envoyait pour commander l'armée, et le cardinal Busca allait en personne l'attendre à deux postes en dehors des murs. Son entrée dans la ville était triomphale; le Pape le recevait avec émotion et le peuple au théâtre l'acclamait avec transports, quand soudain un cavalier arrive en toute hâte et remet à Cacault, de la part du général en chef de l'armée d'Italie, la lettre suivante :

Quartier général de Vérone, 3 pluviôse an V.

« Vous aurez la complaisance, citoyen ministre, de partir six heures après la réception de la présente lettre, et vous rendre à Bologne. On vous a abreuvé à Rome d'humiliations, on a tout fait depuis trois mois pour vous faire sortir. Soyez sourd aujourd'hui à toute sollicitation, et quelque chose qu'on fasse pour vous retenir, partez. »

Que s'était-il donc passé? Bonaparte ne parlait que des humiliations dont, à vrai dire, il n'était pas besoin de trois mois pour s'apercevoir; mais le véritable motif de cet ordre était autre. En effet, un courrier du Pape venait d'être saisi dans les lignes françaises; ses dépêches avaient été ouvertes au quartier général, et, parmi elles, un pli du secrétaire d'État adressé au cardinal Albani, à Vienne. Dans cette lettre, datée du 7 janvier 1797, le ministre de Pie VI disait en résumé : Nous désirons toujours l'alliance autrichienne. Voyez M. de Thugut; tant que nous pourrons l'espérer, nous nous refuserons à traiter avec la France qui en a le plus ardent désir, et ne cesse de nous y inviter par tous les moyens. Pour appuyer cette affirmation, le cardinal joignait à sa dépêche la copie de celle du nonce de Florence relatant les dernières insinuations de Bonaparte à Manfredini, et la réponse négative de la cour de Rome.

A la lecture de ces lignes, le général tressaillit. Le silence de Rome cachait donc des projets secrets; ses propres ouvertures servaient à lier alliance contre lui; il était joué! En proie à une violente colère, il rappela, comme on l'a vu, Cacault, et écrivit une fois encore, mais sur un ton fort différent, au cardinal Mattei, en lui communiquant les documents qu'il avait surpris. Dites au Pape et au peuple que nous viendrons, concluait-il, qu'ils n'ont rien à craindre pour leur sécurité ni pour « la religion de nos pères »,

mais que nous mettrons fin à la dégradation de l'Italie. Puis, peu après, il lança deux proclamations¹ : l'une déclarait l'armistice rompu, l'autre annonçait avec quelque emphase l'entrée des troupes dans les États pontificaux : « Le soldat français porte d'une main la baïonnette, sûr garant de la victoire, offre de l'autre... paix, protection et sûreté. Malheur... à la vengeance d'une armée qui a, dans six mois, fait 100 000 prisonniers des meilleures troupes de l'Empereur, pris 1000 pièces de canon, 110 drapeaux et détruit cinq armées ! »

Il n'était certes pas besoin de tant de menaces, car la marche de 12 000 hommes aussitôt mis en mouvement ne fut guère qu'une promenade militaire. Le 5 février, en effet, Bonaparte écrase, sur le Senio, l'armée pontificale; deux ou trois coups de canon brisent les portes de Faenza, où la troupe entre au pas de charge pendant que le tocsin sonne; le 8, elle est à Ancône, dont la garnison se rend à la première sommation; le 9, elle occupe Lorette². Partout les Romains se débandent à son approche et, dans leur fuite, ils se heurtent aux députés des villes plus lointaines qui viennent spontanément apporter au vainqueur leurs clefs et leur soumission. Enfin, à Tolentino, Bonaparte s'arrête, attendant là, dit assez pompeusement M. Thiers, « les effets de la clémence et de la peur ».

A Rome, les premiers bruits de défaite furent accueillis avec incrédulité; on soupçonnait quelque piège jacobin; mais l'illusion ne dura guère. Des courriers arrivaient d'heure en heure, porteurs de sinistres nouvelles. L'un assurait avoir rencontré 800 soldats du Pape que les Français emmenaient prisonniers; un autre avait été arrêté, puis relâché par Bonaparte, avec ce message : que *Sa*

¹ Bologne, 13 pluviôse an V (1^{er} février 1797). — En même temps, et comme contre-partie de la protestation publiée par le Saint-Père, Bonaparte faisait imprimer à Bologne un mémoire intitulé : *Raccolta di documenti riguardanti le presente emergenza tra la Repubblica francese e la Corte di Roma*. Accompagné des pièces officielles et rédigé en italien, ce récit par lequel le général cherchait à s'appuyer sur l'opinion publique était, comme le disait justement Caleppi, le plus habile des manifestes de guerre.

² Les troupes françaises n'entrèrent pas à Assise, arrêtées, s'il faut en croire un récit inédit du temps, par un prodige digne de faire suite aux charmantes *Fioretti* de saint François. Un détachement s'avancait pour occuper la ville; la population émue implore son saint avec ardeur, et presque aussitôt les chevaux de la troupe s'arrêtent, refusent d'avancer et un contre-ordre les rappelle. Des officiers et des soldats de la République vinrent de Pérouse et de Foligno visiter pieusement le sanctuaire, demandèrent des reliques et laissèrent même des aumônes. Rentrant aux cantonnements, les soldats attachaient une image de saint François à leur coiffure et s'en allaient disant : *Celui-là est un grand saint, un grand général!* (Arch. Vat. — Pièces relatives à la Révolution française).

Sainteté l'avait obligé de tirer l'épée et qu'il ne la remettrait dans son fourreau qu'au Capitole ; le général Colli lui-même confirmait la déroute complète de l'armée pontificale et la marche foudroyante des Français. Pour comble de malheur, on apprit enfin, coup sur coup, l'échec des négociations d'Albani à Vienne, la reddition de Mantoue et l'écrasement des Autrichiens. Aussi, en quelques heures, la ville fut-elle dans un complet désarroi. Un Consistoire tenu de nuit décida le départ immédiat du Pape ; les préparatifs en furent rapidement faits, et déjà le Saint-Père allait quitter ses appartements, quand on lui annonça encore un député de Bonaparte.

Celui-ci, qui redoutait précisément la fuite du Pontife, avait, en traversant Forli, dépêché à Rome en toute diligence le P. Fume, général des Camaldules, porteur d'une lettre de l'archevêque de Ravenne et d'assurances destinées à le retenir : « Vous direz à Pie VI que Bonaparte n'est pas un Attila et que, quand il en serait un, le Pape devrait se souvenir qu'il est le successeur de Léon. » Moins convaincu peut-être par ces déclarations qu'inquiet des représailles que provoquerait son départ, le Pape renonça à quitter Rome. Le lendemain, 12 février, à midi, arrivait une autre estafette du général Colli, insistant sur l'imminence du danger et la nécessité de traiter de la paix, puisque la guerre n'était plus possible. Enfin, le cardinal Mattei recevait de son correspondant, vraiment infatigable, un nouveau pli : « Je veux bien encore, disait Bonaparte, prouver à l'Europe entière la modération du Directoire... en accordant cinq jours pour envoyer un négociateur qui se rendra à Foligno, où je me trouverai et où je désire pouvoir contribuer en mon particulier à donner une preuve éclatante de la considération que j'ai pour le Saint-Siège¹. »

Quand ce message parvint à Rome les plénipotentiaires pontificaux étaient déjà sur la route du quartier général. La négociation allait prendre une allure plus vive et aboutir enfin à l'entente désirée.

Mais si vraiment l'acquiescement du Pape à de nouveaux pourparlers devait suffire à obtenir un traité honorable, n'est-on pas surpris que Pie VI ne soit pas entré plus tôt dans cette voie, et n'ait pas avec plus d'empressement accepté la paix que si ardemment il souhaitait ? Sans doute, l'attitude expectante du Saint-Siège avait été fort digne ; elle eût été habile si elle avait réussi. Sans doute encore, la lutte et la défaite avaient du moins sauvé l'honneur ; mais on est assez naturellement porté à se demander si,

¹ Ancône, 25 pluviôse an V (13 février 1797). *Correspondance de Napoléon I^{er}*, 1493.

quand il s'agissait de sauvegarder les intérêts de l'Eglise, la prudence permettait de repousser la main que Bonaparte n'avait pas toujours coutume de tendre avec autant de patience. Conclue à Vérone, par exemple, la paix n'eût-elle pas été plus douce qu'à Tolentino?

La sévérité sur le passé est facile; mais en l'exerçant ici on risquerait fort de méconnaître le caractère tout spécial des faits que nous racontons? Assurément, si le Pape eût capitulé avant que les troupes françaises eussent pénétré au centre de ses Etats, il n'aurait pas eu à faire d'aussi fortes cessions territoriales; mais sur la question religieuse, principal si ce n'est unique objet de ses sollicitudes, il eût certainement trouvé le général plus intraitable. La résistance força son estime au lieu de décourager ses efforts, et quand celui qui osait ainsi se montrer insensible aux menaces et sourd aux invites n'était qu'un vieux prêtre et le prince le plus faible de l'Europe, risquant son trône et sa vie pour la défense d'un principe, Bonaparte, en politique avisé, dut comprendre qu'avec un tel principe, il fallait, non pas lutter, mais transiger.

C'est la dernière phase de cette négociation, et non la moins curieuse, qu'il nous reste à connaître.

III

Le général Bonaparte. — Reprise des négociations. — Dernière lutte. —
Signature du traité de Tolentino.

La députation envoyée au général Bonaparte était composée du cardinal Mattei, du marquis Massimi et de Mgr Caleppi. Celui-ci fut le seul véritable négociateur, et ce sont encore ses papiers¹ qui vont nous restituer les scènes émouvantes qui précédèrent la signature du traité.

Partis dans la nuit du dimanche, 12 février, les plénipotentiaires romains rencontrèrent entre Baccano et Monterosi le courrier dépêché par le général au cardinal Mattei, et le 14, à deux heures de l'après-midi, ils arrivèrent à Foligno où ils durent attendre leurs passeports. L'approche de l'ennemi se faisait déjà sentir. Une proclamation affichée par les ordres du général Victor et adressée au peuple romain l'assurait que l'armée envahissante n'était composée que de frères et d'amis, accourant pour le délivrer des méchants et garantir sa félicité. Propriétés, personnes, religion,

¹ Arch. Vat. — Papiers de Caleppi, dossier n° 15. — Voy. aussi *Spic. Vat.*; fasc. III.

seraient scrupuleusement respectées, s'il se rendait à la générosité française. Mais « si quelqu'un s'obstinait à chercher son malheur en s'armant..., qu'il tremble!... La mort est le sort qui l'attend. » Aussi les habitants devaient-ils livrer leurs armes dans les vingt-quatre heures, ordre assez inutile d'ailleurs, car déjà les troupes romaines elles-mêmes, terrifiées par la marche rapide de l'envahisseur, commençaient à se débander. Peu d'heures avant l'arrivée des plénipotentiaires, un corps de 400 hommes venait, à la seule vue des vedettes françaises, d'abandonner le poste de Serravalle, laissant ainsi ouvert le passage des Apennins, et Colli, contraint de se retirer à Spolète, disait aux négociateurs : « Courez, faites la paix à tout prix ! »

Le lendemain, au sortir de Foligno, les envoyés du Pape croisaient l'artillerie française qui avançait déjà, et, le jeudi, ils parvenaient à Tolentino. Bonaparte y arriva en même temps. Le soir même, il reçut, avec une parfaite courtoisie, la première visite des ambassadeurs pontificaux et la leur rendit aussitôt, suivi de tout son état-major; on convint d'une suspension d'armes pendant la négociation et encore d'un délai de quarante-huit heures pour informer le Saint-Père au cas de désaccord final. Les Romains, charmés de cet accueil, étaient remplis d'espérance.

Il n'en fut plus de même, hélas! le matin suivant. Dès l'ouverture des conférences, en effet, Bonaparte se plaignit amèrement qu'au lieu d'exécuter les conditions de l'armistice, le Pape eût fait des armements, cherché des alliances auprès des ennemis de la République, et refusé de répondre à la note de Cacault. Les plénipotentiaires repartirent avec assez de justesse que le Directoire était seul responsable du fait, car, en faisant la guerre au Saint-Père, il l'avait obligé à employer à sa propre défense les sommes encore dues et à s'assurer des appuis étrangers; quant au message transmis par Cacault, Sa Sainteté était trop loyale pour lui faire une réponse qui serait forcément demeurée vague et incertaine.

« Au fond, répliqua le général, vous autres, vous espérez en l'Empereur, et si Mantoue n'était pas tombée, nous aurions perdu les fruits de l'armistice. Mantoue est tombée, et il est juste que vous en payiez les frais. »

Entrant alors dans le vif de la question :

« Nous signerons, poursuivit-il, les articles de Florence, excepté ceux qui concernent la religion, et je conserverai les Etats occupés jusqu'ici. Vous satisferez à l'armistice et nous ferons la paix. »

Caleppi se récria devant des conditions aussi dures, et, reprenant une idée qui paraissait préoccuper son interlocuteur, il offrit en échange des cessions territoriales une compensation en numéraire

pour les frais de la guerre. La discussion se prolongea fort tard sur ce point. Enfin, voyant qu'il ne pourrait obtenir plus de trois millions d'écus :

« Eh bien, conclut Bonaparte, j'accepte les trois millions d'écus, et je restituerai tous les Etats, excepté la province de Romagne. Ceci est mon *ultimatum*. Réfléchissez-y; nous nous reverrons dans deux heures. »

On protesta, mais en vain. Le prince de Belmonte fut envoyé en médiateur; il n'obtint pas davantage et revint bientôt prévenir les négociateurs que le général les attendait pour la réponse définitive. Ceux-ci insistèrent encore auprès de Bonaparte, demandèrent seulement trois jours pour expédier un courrier au Pape. Ce fut en pure perte. *Ou céder ou rompre*, fut le dernier mot du vainqueur. Force fut donc de céder. On parla alors de divers autres articles; puis la suite des conférences fut remise au lendemain, jour où Cacault devait arriver. En les quittant, Bonaparte invita les représentants pontificaux à préparer le projet de traité, et leur signifiâ son intention de le signer dès le jour suivant. De nouveau ils réclamèrent contre cette précipitation; mais « fermeté et prières », tout fut inutile; à chaque objection, le terrible général menaçait toujours de briser.

Avec Cacault, le samedi matin, la négociation devint encore plus difficile. Les plénipotentiaires avaient apporté le projet de paix demandé; il déplut et fut jeté au feu. Ce n'était pas d'un traité qu'il s'agissait, — leur fut-il dit cette fois, — mais « de la capitulation d'une place assiégée » et de nouvelles prétentions furent formulées. On voulait l'exil des notables de Rome et l'abandon de leurs biens à la République; Rome deviendrait port franc, ouvert aux seuls Français; enfin Bonaparte émettait sur les matières religieuses des prétentions exorbitantes. Il entendait que la France eût dans le conclave le droit d'exclusive, non seulement du cardinal candidat à la tiare, mais encore du cardinal déjà élu pape. Pareille prérogative était inadmissible, comme aussi sans précédent.

Caleppi, qui dès l'origine était, on s'en souvient, peu favorable à une entente, avait néanmoins tenu à négocier en toute loyauté; bien que chacune des exigences nouvelles le confirmât dans ses craintes, tant qu'elles n'avaient lésé que le pouvoir temporel du Pape, il avait protesté, puis cédé. Mais l'attaque venait d'être portée sur le terrain religieux. Là on pouvait, là on devait résister, — ce qui convenait à merveille d'ailleurs à l'ardeur de son tempérament. Aussi, arrêtant immédiatement le général, lui déclara-t-il tout net que le privilège qu'il réclamait était contraire au

droit ecclésiastique, et que ni lui ni aucun autre ne saurait jamais l'obtenir¹.

Surpris de cette insistance, Bonaparte résista, menaça, tempêta. Cette fois, ce fut le négociateur du Pape qui devint inflexible. Alors, s'abandonnant à toute la violence de sa colère :

« — Eh bien, cria fortement le général, puisqu'il en est ainsi..., il n'y a plus de traité! »

Il déchira la feuille qu'il tenait à la main, et se leva avec vivacité. Caleppi se leva également, rappela la promesse d'un délai de quarante-huit heures pour informer le Saint-Père, puis, sans ajouter une parole, se retira, suivi des députés romains. Bonaparte sortit par une autre issue; mais les deux portes ouvraient sur un même salon d'attente, en sorte que les groupes de négociateurs s'y retrouvèrent en même temps. Le général, que la conduite de son adversaire avait d'abord déconcerté, mais qui s'était aussitôt repris, se dirigea alors vers Caleppi, et, brusquement :

« — M'affirmez-vous, du moins, que l'Empereur n'a pas le privilège que vous me refusez?

« — Il ne l'a pas, je vous l'ai déjà dit, général, répondit le prélat.

« — Eh bien, en ce cas, reprit Bonaparte, subitement calmé, je retire ma demande.

« — Maintenant, général, il est trop tard, repartit simplement l'envoyé du Pape. »

Et il passa au milieu de la stupeur générale².

Cette attitude fière confondit les envoyés pontificaux eux-mêmes, et Caleppi dut bientôt reconnaître avec regret qu'il avait trop présumé de leur fermeté. A peine rentré dans ses appartements, il subit de leur part des assauts et des prières qu'interrompit seule l'arrivée de Cacault, apportant l'ordre de Bonaparte de signer le traité dans la nuit même. Il était alors six heures du soir. La discussion reprit sur des points accessoires et se prolongea jusqu'à minuit, à travers des incidents divers parmi lesquels il en fut même de plaisants, — l'histoire présente parfois de ces contrastes. On parlait de la contribution de guerre dont une partie devait être acquittée en nature, et l'agent français réclamait trois

¹ J'ai recueilli le récit qui va suivre de la bouche du commandeur J.-B. de Rossi. Voy. aussi les *Mémoires* déjà cités de C.-L. de Rossi, chap. II.

² Bonaparte qui estimait ceux qui osaient lui résister avait conservé de Caleppi un vif souvenir, et lorsque, comme Premier consul, il traitait avec Mgr Spina, il lui demanda un jour de ses nouvelles, ajoutant : « Il a bien de l'esprit, ce gaillard-là. »

mille bœufs. Caleppi répondit qu'il ignorait si l'Etat pontifical, alors fort appauvri, pouvait s'engager à fournir ce chiffre, et qu'il fallait interroger le duc Braschi; mais celui-ci, brisé par la fatigue, s'était retiré. « Peu importe, dit-on, il faut l'appeler. » On réveille le duc, il refuse d'abord de se lever, puis il arrive, d'assez méchante humeur, et s'informe de ce qu'on lui veut. « Savoir si les Etats du Pape pourraient livrer à l'armée française trois mille bœufs », lui fut-il répondu. A ces mots, le duc perdit patience : « Comment, s'écria-t-il, c'est pour six mille cornes qu'on vient déranger un gentilhomme! » Cacault, piqué au vif par la boutade, entra en fureur à son tour, et il ne fallut rien moins que l'intervention du cardinal Mattei pour l'apaiser. On s'avisa enfin que les buffles portaient également des cornes et qu'ils pourraient compléter, s'il en était besoin, le nombre des bœufs.

Mais ce n'étaient là que questions de détail, et pendant qu'elles s'éclaircissaient, les négociateurs pontificaux étaient encore en dissentiment sur l'opportunité même du traité. Caleppi tenait toujours qu'un traité, quel qu'il fût, donnerait un titre à l'usurpateur et, de plus, dépouillerait le Saint-Père des ressources dont il aurait un pressant besoin au cas où il voudrait s'éloigner de sa capitale. Les trois autres plénipotentiaires, par contre, se montraient plus effrayés par le péril présent, par l'ordre déjà donné à l'armée de marcher sur Rome : elle était assoiffée de butin, toutes les choses sacrées seraient exposées à la profanation; fallait-il donc, disaient-ils, en brisant précipiter ces malheurs? Et pendant la matinée entière du dimanche, ils firent valoir ces arguments auprès de leur trop intrépide collègue. Devant cette résistance unanime que rien ne parvenait à vaincre, Caleppi dut renoncer à une politique dont l'union des efforts pouvait seule assurer le succès et, se faisant à lui-même une violence telle que sa santé, d'après le témoignage de son secrétaire, eut longtemps à en souffrir, il se rendit enfin. Le sort en était jeté, et le traité fut signé, le 19 février 1797.

Ainsi parvenait à son terme cette longue et épineuse négociation. Vue d'ensemble, elle présente un intérêt qui dépasse singulièrement la portée des incidents qui lui donnèrent naissance. Il ne s'agissait pas là, en effet, d'un traité ordinaire réglant des intérêts entre deux puissances, et ce n'est pas pour quelques lambeaux de territoire ou quelques millions que l'on discuta pendant neuf mois entiers. Entre le Souverain Pontife et le gouvernement français, la lutte véritable était engagée sur une des questions les plus hautes qui puissent intéresser l'humanité : je veux dire la liberté religieuse elle-même. Dans ce conflit qui ne devait être d'ailleurs que la première rencontre du Pape et de la République française, le Directoire

prétendait contraindre l'Église à une soumission sous la forme d'un désaveu, tranchons le mot, à une capitulation; l'Église résistait avec une calme et indomptable énergie.

De là le réel intérêt, de là aussi l'allure inattendue, il faut le reconnaître, de la négociation. Elle traversa quatre phases successives : deux fois le Directoire l'avait entamée — et, à Paris comme à Florence, tout avait été rompu, — deux fois Bonaparte y avait mis la main — et chaque fois il avait réussi : à Bologne, il jetait les bases de l'entente qu'il devait conclure à Tolentino. Cette coïncidence n'était pas l'effet du hasard. Était-ce déjà l'étoile du futur empereur qui se levait à l'horizon? Peut-être, en ce sens du moins que, sous l'influence de son esprit pratique, il poursuivait dès lors les réalités plutôt que les utopies. Les directeurs étaient sectaires; s'acharnant à exiger du Pape des concessions doctrinales inadmissibles, ils s'étaient brisés. Bonaparte n'apporta pas de haines à la discussion; prudemment il abandonna tous les articles relatifs aux questions religieuses pour n'exiger que des sacrifices matériels; le Pape céda. Ses Etats étaient ruinés, mais la religion demeurait sauvée et une héroïque défense ajoutait une belle page de plus à l'histoire du Pontificat romain.

Si, pour clore ce chapitre d'histoire, nous voulions résumer la diversité d'impressions des négociateurs, il nous suffirait de pénétrer dans leur cabinet après qu'ils ont déposé leur personnage officiel, et de lire ce que l'un et l'autre confiaient au papier.

Bonaparte, fier de sa victoire, en rendait compte aussitôt au Directoire¹; il énumérait avec complaisance les avantages obtenus : trois provinces, Bologne, Ferrare, la Romagne, « tout ce qu'il y a de meilleur dans l'État ecclésiastique », et 30 millions de contributions de guerre. Puis il ajoutait ces mots qui auraient singulièrement accru la douleur de Caleppi en justifiant ses craintes : « Mon opinion est que Rome ne peut plus exister; cette vieille machine se détraquera toute seule. Je n'ai point parlé de religion, parce qu'il est évident que l'on fera faire à ces gens-là, par la persuasion et l'espérance, beaucoup de démarches qui pourront être alors vraiment utiles à notre tranquillité intérieure. Si vous voulez me donner vos bases, je travaillerai là-dessus... » Toutefois, à travers la joie du succès, le souvenir des quelques concessions qu'il a faites paraît le troubler un instant : « Enfin, écrit-il encore, il est possible que je me sois trompé dans le parti

¹ *Correspondance de Napoléon*, 1510.

que j'ai pris ; mais on ne m'accusera pas d'avoir sacrifié à ma gloire l'intérêt de ma patrie. »

La plume du prélat est plus sobre. Caleppi ne voit que les capitulations arrachées, les sacrifices accomplis. En renfermant les pièces de la négociation dans le dossier même d'où je les ai extraites, il écrivait sur la première feuille :

Pace di Tolentino 1797

et, au-dessous, ces mots significatifs :

Oh Dio! Che pace!

Sans se laisser illusionner par les assurances de Bonaparte qui s'empressait, au soir de Tolentino, d'écrire au Pape que la République française allait devenir « une des amies les plus vraies de Rome »¹, Caleppi semblait dès lors pressentir quelque drame. Combien il était loin pourtant de percevoir le mystère du plus prochain avenir !

Le 20 février 1798, les dernières rumeurs d'une nuit de carnaval s'éteignent à peine sur la ville, quand un carrosse s'arrête, à l'aube, devant l'entrée du palais pontifical. Au ciel, l'orage gronde et les éclairs déchirent la nue ; les chevaux piaffent avec impatience. Enfin les portes s'ouvrent, et le Pape sort, bousculé par des hommes d'armes. Malade et épuisé, le vieillard se plaint doucement et prie qu'on ait du moins pitié de ses quatre-vingts ans et de ses derniers jours. — « On meurt partout », lui est-il répondu, et le carrosse s'ébranle. Pie VI quittait Rome pour toujours !

Comme par un jeu cruel de la destinée, cette scène se passait un an, jour pour jour, après la signature du traité de Tolentino.

¹ *Correspondance de Napoléon*, 1512.

LE DUC D'AUMALE

I

LES ANNÉES DE JEUNESSE LE PREMIER EXIL

Sans tenir la première place dans les événements qui ont marqué les temps où il a vécu, le duc d'Aumale en a occupé une considérable. Il la devait non seulement à sa naissance, mais encore à cette impression, qu'il donna sans cesse à ceux qui l'approchaient, que s'il lui eût été permis d'exercer quelque influence sur ces événements, peut-être en eût-il changé le cours et les eût-il fait aboutir à d'heureuses issues. Parfois, quand on l'écoutait, il semblait dater d'un autre âge et appartenir à ces époques où les âmes françaises apparaissent plus hautes, plus fières, plus ardentes que de nos jours. Cependant, tel que nous l'avons connu, avec son vibrant patriotisme, son libéralisme de pensée et d'action, l'universalité de ses connaissances, sa vivacité intellectuelle, sa bravoure militaire, ses goûts de grand seigneur et d'artiste, il était certes le plus moderne des princes, — une sorte de trait d'union entre le présent et le passé.

Comme pour grandir sa physionomie et la rendre digne de figurer au premier rang dans l'histoire, le destin mit sur sa route, en une suite d'événements privés ou publics, tout ce qui contribue à créer les légendes : la gloire précoce, les deuils cruels, l'exil amer, les rigueurs imméritées, — celles du sort et celles des hommes. Il porta en chrétien, en prince, en Français, le faisceau de ses trop rares joies et le fardeau de ses trop nombreuses tribulations. Une fois rentré dans son pays, il parlait sans amertume de ceux qui, par deux fois, l'avaient proscrit, comme si, en touchant le sol natal, il s'était trouvé subitement consolé, guéri, et avait

pardonné aux proscripteurs. A la fin de sa vie surtout, tout en lui témoignait de cette généreuse clémence, et, de même aussi, ses paroles, ses actes, trahissaient l'immense joie qu'il ressentait à vivre dans sa patrie et à fouler de ses pieds « la poussière de France ». Cependant, comme s'il n'eût pas épuisé toutes les douleurs du prince, du patriote, du fils, de l'époux, du père, du soldat. la destinée lui en réservait une autre dont, heureusement, il n'eut pas le temps de souffrir : celle d'expirer loin de cette patrie bien-aimée à laquelle, dès qu'il put sentir et comprendre, il avait donné tout son esprit et tout son cœur.

Ainsi tout a contribué, — ses origines, sa valeur personnelle, les circonstances de sa vie, — à lui créer un piédestal d'où, vivant, il ne descendit jamais une fois qu'il y fût hissé et où, mort, il semblera de plus en plus grandi. On a pu déjà prévoir ces choses au moment de son trépas, dans les regrets et dans les hommages prodigués autour de son cercueil. L'histoire leur donnera plus de précision, un relief plus accusé. Peu d'hommes, depuis cinquante ans, ont été, autant que le duc d'Aumale, un « personnage historique ».

Le premier souvenir que j'ai gardé de lui remonte à l'époque de sa rentrée en France, en 1871. Depuis, je le revis souvent et j'ai toujours vécu parmi ses amis les plus intimes et les plus chers. Historien, familiarisé par des études antérieures avec les grands épisodes où figurèrent ses parents, l'idée devait naturellement m'être suggérée d'écrire un livre en guise d'hommage à sa mémoire. Ce livre, mes souvenirs personnels et la bienveillance des amis du prince m'ont permis de l'entreprendre. J'en livre ici quelques fragments.

ANNÉES D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

Il existe aux Archives nationales un registre in-folio, doré sur tranches, relié en velours bleu, orné sur sa couverture d'un écusson fleurdelysé. C'est sur ce registre, confié à la garde des pairs du royaume, qu'étaient inscrits, au temps de la monarchie, les actes de l'état civil des princes de la maison de France. On y voit figurer, à la date du 16 janvier 1822, l'acte de naissance de Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, cinquième fils de Son Altesse sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans et de Son Altesse royale Madame la duchesse d'Orléans¹.

¹ En sa qualité de fille du roi de Naples, Madame la duchesse d'Orléans était traitée d'Altesse royale, tandis que son mari, à qui le roi Louis XVIII

« La naissance a été constatée, aux termes de l'ordonnance du roi, du 23 mars 1816 par M. le chancelier de France, accompagné du marquis de Sémonville, pair de France, grand référendaire de la Chambre des pairs et du chevalier Cauchy, garde des archives de ladite chambre, greffier de l'état civil de la maison royale, en présence du marquis de Lauriston, pair de France, ministre secrétaire d'Etat de la maison du roi, et du marquis de Brézé, pair de France, grand maître des cérémonies de France.

« Les témoins désignés par le roi et qui ont signé, en cette qualité, tant le procès-verbal que l'acte de naissance sont : M. le marquis de Lally-Tollendal, pair de France, ministre d'Etat, et M. le prince duc de Poix, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi. L'un et l'autre de ces actes ont été inscrits sur le double registre de l'état civil de la maison royale, déposé aux archives de la Chambre des pairs. »

Le lendemain, 17 janvier, le *Moniteur* annonce dans sa partie officielle l'accouchement de la duchesse d'Orléans. Le 18, la partie non officielle ajoute : « Son Altesse sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans est venu annoncer au roi l'heureuse délivrance de Son Altesse royale, son épouse, qui est accouchée d'un garçon. Madame¹, les princes² et Son Altesse royale Madame la duchesse de Berry se sont rendus au Palais-Royal pour rendre visite à Madame la duchesse d'Orléans. » Le même jour, le roi envoie le duc d'Avray complimenter les parents du nouveau-né. Il sera tenu sur les fonts baptismaux par Mademoiselle d'Orléans et par le duc de Bourbon, fils du prince de Condé et père du duc d'Enghien. En attendant la cérémonie du baptême, il a été ondoyé par le curé de Saint-Roch.

Avant d'entrer dans le récit qui complètera ce qu'on sait déjà du noble prince dont les formalités d'une antique étiquette accueillaient ainsi la naissance, il convient de décrire le foyer familial où il allait vivre.

refusait obstinément le même titre, n'avait que celui d'Altesse sérénissime.

Lorsqu'ils allaient ensemble aux Tuileries, un huissier ouvrait la porte à deux battants et annonçait :

« Son Altesse royale Madame la duchesse d'Orléans. »

Puis, refermant un des battants, il reprenait :

« Son Altesse sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans. »

Ils se plaignirent à plusieurs reprises, l'un et l'autre, de cette différence de traitement. Mais le roi, qui n'aimait pas le duc d'Orléans, refusa toujours de faire droit à ses réclamations comme à celle de la princesse. C'est Charles X qui, lors de son avènement, mit fin à cette anomalie.

¹ La duchesse d'Angoulême.

² Le comte d'Artois et le duc d'Angoulême.

« Au milieu des grandeurs de la cour, disait-il plus tard en parlant de ses parents, le duc et la duchesse d'Orléans vivaient en gens simples. Montés sur le trône, ils se firent honneur de persévérer dans cette simplicité d'aspirations, de manières, de goûts, qui rendait leur intérieur agréable et charmant et qu'ils communiquèrent à leurs enfants. Un esprit de famille régnait parmi eux, créait entre eux cette solidarité qui naît de la tendresse réciproque de ceux qui vivent au même foyer. Les leçons d'urbanité, de modestie, de noble fierté, sortaient tout naturellement, grâce à la ferme bonté des parents, de cette existence où tout aboutissait à la conclusion que la valeur personnelle développée par le travail est nécessaire à tous¹. »

Il est aisé de comprendre, après avoir lu ces lignes, quels principes le duc d'Aumale suça avec le lait. Aussi garda-t-il toujours de son enfance, de la sollicitude dont elle avait été enveloppée par son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, un souvenir attendri en même temps qu'une admiration profonde pour ceux à qui il devait « le meilleur de lui-même » et de qui il aurait pu dire comme le poète :

Car en moi rien n'est bon qui ne vous appartienne².

La vie du duc et de la duchesse d'Orléans, quand il vint au monde, était aussi paisible qu'elle était simple, l'hiver au Palais-Royal, l'été à Neuilly, presque une vie bourgeoise, relevée par ces goûts rares et délicats que Louis-Philippe, quand il fut roi, manifesta en restaurant le palais de Versailles et en en faisant un musée historique et national. Le futur souverain des Français vivait à cette époque très en dehors de la politique. Louis XVIII l'en tenait systématiquement éloigné. Les relations entre les Tuileries et le Palais-Royal restaient correctes, mais sans cordialité. Les souvenirs de la Révolution pesaient toujours sur elles. Bien que pendant l'émigration, le roi eût exigé et accepté la soumission des princes d'Orléans et qu'elle eût été, de la part de ceux-ci, entière et complète, le seul d'entre eux qui fût encore vivant était toujours l'objet d'une défiance et de rancunes que ni le temps ni son attitude n'avaient effacées. Il ne paraissait donc à la cour que lorsque le roi ou les formalités d'une étiquette méticuleuse l'y appelaient. Il vivait chez lui, entouré de quelques amis fidèles, très soucieux de garder son rang, mais également préoccupé de ne pas paraître

¹ Propos tenus à l'auteur par le duc d'Aumale, à l'issue d'un déjeuner à Chantilly.

² Victor de Laprade, Dédicace des *Poèmes évangéliques*.

s'imposer aux Tuileries, suivant de haut et de loin les incidents de la vie publique, dissimulant de son mieux combien ils le passionnaient, se consacrant à sa femme et à ses enfants en homme pour qui les joies du foyer domestique sont les plus grandes qu'on se puisse donner ici-bas. Tel est le milieu dans lequel le duc d'Aumale passa ses premières années, entendant parler à toute heure des devoirs auxquels, aux hauteurs où l'avait mis sa naissance, il était plus tenu que d'autres, et rarement des droits qu'elle lui donnait.

Le duc d'Orléans était soucieux de ne pas élever ses enfants ainsi qu'il l'avait été lui-même. Il avait trop souffert de l'abandon de son père, de l'intrusion, dans la vie de celui-ci, de femmes dont l'influence était une injure à sa mère et des singuliers procédés d'éducation qu'employait à son égard M^{me} de Genlis, pour ne pas craindre d'imposer à ses fils le même supplice. Il se rappelait avec amertume le temps où, absolument livré à l'autorité de cette éducatrice, privé de tendresse et de conseils affectueux, il était contraint à mille servitudes qui le blessaient et l'humiliaient sans lui rien apprendre d'utile à l'état qui l'attendait dans le monde, sans améliorer son esprit et son cœur¹. Pourquoi M^{me} de Genlis exigeait qu'avec sa sœur, il montât le bois, allât puiser de l'eau, cultivât un jardin et portât à ses chaussures des semelles de plomb, il ne l'avait jamais bien compris, et quand lui-même eut des enfants à élever, il se promit, d'accord avec la duchesse d'Orléans, et tout en leur donnant des maîtres, de ne jamais oublier que les meilleurs éducateurs sont encore le père et la mère, quand ils sont pénétrés des obligations que leur imposent la conscience et la loi naturelle. Il entendait que leur intelligence et leur âme fussent cultivées dans une atmosphère familiale, dans la douceur fécondante des foyers unis. A toute heure, même quand il fut roi, il faisait trêve aux soucis, aux occupations dont il était accablé, pour s'occuper de ses enfants, se rendre compte des développements de leur raison, de leurs progrès intellectuels, de leur santé. Il ne dédaignait pas de partager leurs jeux ou de les associer à ce qu'il considérait comme un plaisir pour lui-même.

« Le plus ancien souvenir que je conserve du théâtre est celui-ci, racontait un jour le duc d'Aumale dans l'atelier d'un peintre qui faisait son portrait. J'étais tout petit et je jouais, après-dîner, sur le tapis du salon au Palais-Royal. Mon père entra et dit à ma mère :

« Je vais emmener Henri voir Talma. »

¹ Il en parlait avec amertume et, dans ses papiers inédits, on retrouve fréquemment l'impression pénible et douloureuse qu'il avait gardée de ces premiers temps de sa vie.

« Il me prit dans ses bras et, par le corridor qui reliait le Palais-Royal à la loge de la cour, me fit faire ma première entrée à la Comédie-Française. Il m'installa dans un coin de la loge, en me recommandant d'être bien sage. Je le lui promis, et d'abord, je n'eus pas grand'peine à tenir ma promesse. J'étais ravi d'apercevoir devant la rampe à quinquets se promener de belles dames, qui s'avançaient majestueusement, en faisant des gestes magnifiques pour raconter des choses que je ne comprenais pas. Hélas! à l'entrée de Talma, tout se gâta. Le sublime artiste jouait Oreste. Au moment de ses fureurs, je me mis à pousser des cris horribles à la vue de cet homme terrifiant. Mon père n'eut que le temps de me rapporter au plus vite près de ma mère qui, avec beaucoup de peine, réussit à me consoler. Telle fut ma première et tragique apparition au Théâtre-Français¹. »

Le duc d'Aumale goûta donc, en venant au monde, et dans toute sa douceur, le miel des tendres caresses qui, non moins que l'exemple et mieux que les trop dures leçons, façonnent l'âme et la préparent à la vie, quand elles ont pour contrepoids une discipline morale de tous les instants, d'autant plus efficace qu'elles sont assez intelligemment prodiguées pour en alléger le poids et la rigueur. A cet égard, on peut dire que Louis-Philippe était passé maître. Nul n'eut à un plus haut degré que lui l'art de corriger, par la discipline, dans sa famille, les excès de la tendresse, et de tempérer, par les témoignages incessants de cette tendresse, les sévérités nécessaires. Pour remplir ce devoir, il trouva dans la noble princesse qu'il avait associée à sa vie une collaboratrice intelligente, qui toujours l'approuva dans ses vues sur leurs fils et n'eut jamais à le désavouer.

Un des anciens condisciples du duc d'Aumale² a raconté que

¹ Communiqué par M. Henri Cain, auteur d'un beau portrait du prince, au pastel, et qui tient de lui diverses anecdotes de sa vie, racontées au cours des séances de pose.

² M. Buisson, ancien député de l'Aude, à l'Assemblée nationale de 1871, jadis condisciple du duc d'Aumale au lycée Henri IV et auteur d'une très attachante étude intitulée : *Henri d'Orléans duc d'Aumale*. Quoique publiée depuis la mort du prince, elle avait été écrite de son vivant. L'auteur voulut la lui lire, ce à quoi se prêta le duc d'Aumale avec sa bonne grâce accoutumée.

« Pendant que je la lui lisais, nous a écrit M. Buisson, il la soulignait de coups de tête approbatifs, précisément aux passages relatifs à ses sentiments et à sa conduite dans l'Assemblée nationale. Après ma lecture, je lui dis :

« Monseigneur, si vous vous trouvez ressemblant, je vous demande un signe. J'ai cité Macaulay; je ne sais pas l'anglais et j'ai pris la traduction

l'expérience de roi Louis-Philippe avait établi, pour le bien commun de son intérieur et de l'Etat, une hiérarchie sérieuse entre ses fils. Rien n'est plus vrai. Il ne voulait pas que l'aîné, l'héritier de son trône, pût être gêné par les autres. D'après les lois de cette hiérarchie, cet aîné, le duc d'Orléans, celui qu'on appelait le Prince Royal, avait seul le droit de s'occuper des questions courantes de la politique. Seul il était admis à les discuter, à en poursuivre l'étude, à les critiquer, le cas échéant. D'autre part, ses frères, dans la pensée de leur père, lui devaient le respect. Ils le lui accordèrent sans peine et sans cesser de l'aimer. Le duc d'Aumale, notamment, conçut pour son aîné, doué de qualités si variées et si fortes, une déférence mêlée de fraternel amour, qui le lui fit toujours considérer comme un chef digne de vénération. Après le tragique événement où périt ce prince sur qui reposaient tant de légitimes et radieux espoirs, cette déférence se transforma en une sorte de culte que le duc d'Aumale a conservé toujours aussi vivace jusqu'à la fin de sa vie. On peut dire que son frère fut le modèle qu'il s'était proposé et de la conduite duquel il lui était doux de s'inspirer dans les diverses circonstances de sa longue carrière, où il eut à prendre des résolutions importantes. Il aimait alors à se demander : « Qu'aurait fait d'Orléans? Que m'eût-il conseillé? »

Du reste, il avait ce bonheur de pouvoir se reporter avec la même confiance au souvenir de ses parents. Il savait que de là aussi n'auraient pu lui venir que de bons conseils, et ces conseils il les eût suivis avec la docilité d'un enfant plié à l'obéissance dès le berceau.

Plus tard, le roi Louis-Philippe résumera comme suit les effets de l'éducation qu'il a donnée à ses fils.

« Ne vous y trompez pas, dira-t-il un jour à M. Guizot, mes fils sont d'excellents fonctionnaires¹. »

Et c'est bien là ce qu'ils avaient voulu qu'ils fussent, à l'exception du duc d'Orléans, qui devant régner un jour avait droit à une initiative que ses parents n'eussent pas tolérée de la part de ses frères. Fonctionnaires! Ceux-ci ne considéraient pas que l'épithète fût offensante pour eux. Il est arrivé au duc d'Aumale de se l'appliquer à lui-même dans des entretiens avec ses amis, sans croire se diminuer en se qualifiant de la sorte. Plusieurs actes de sa vie que nous aurons à rappeler au cours de ce récit, lesquels ont

« je ne sais où. J'aimerais à l'avoir traduite par vous et écrite de votre main. Ce sera la preuve que j'ai dit de vous ce qu'il fallait en dire. »

« Je reçus la traduction le surlendemain. »

¹ Raconté par M. Guizot chez le duc de Broglie.

surpris ou affligé ceux de ses familiers qui auraient voulu le voir alors plus net et plus résolu, se peuvent expliquer par cette première éducation. Elle le poussa à considérer que sa volonté devait céder à celle des dépositaires du pouvoir. Il s'est toujours énergiquement prononcé à ce sujet. Et sans doute est-ce là ce qui a pu faire supposer parfois, à l'étudier à travers certains de ses actes, qu'il était dépourvu de résolution. Il ne serait pas cependant impossible d'établir que ce défaut de résolution n'existait chez lui qu'en apparence. Il lui a été surtout reproché par ceux qui trouvaient mauvais qu'il se fût refusé à jouer un rôle de prétendant ou d'aspirant au gouvernement, alors qu'il n'était qu'un prince de sang royal sans droits personnels. On en pourrait mieux juger s'il se fût trouvé, de par sa naissance, le chef de sa maison, et, par exemple, à la place du comte de Chambord. Un jour, comme il revenait de Versailles en chemin de fer, un de ses compagnons de route citait devant lui cette parole de l'auguste exilé de Frohsdorf :

« Je ne peux oublier que je suis le descendant de saint Louis. »

— Eh! sacrebleu! s'écria le duc d'Aumale, il devrait bien aussi ne pas oublier qu'il est le descendant d'Henri IV¹.

On peut en conclure que lui ne l'eût pas oublié.

Quoi qu'il en soit, s'il fut trop hiérarchisé, au gré de quelques-uns de ses amis, on ne saurait perdre de vue que c'était le fait de son éducation, des leçons qu'il avait reçues de son père, lequel avait voulu qu'il en fût ainsi.

Le duc d'Aumale venait d'atteindre sa cinquième année, lorsque, en 1827, Louis-Philippe, encore duc d'Orléans, songea à lui donner un maître qui devait commencer son instruction et la continuer jusqu'au bout. Trouver ce maître digne d'élever son fils n'était pas chose aisée. Mais la difficulté fut promptement vaincue. Le hasard amena au Palais-Royal, du premier coup, l'homme qui convenait le mieux à ces fonctions. C'était un jeune professeur, nommé Cuvillier-Fleury, naguère attaché comme secrétaire particulier au roi Louis, frère de l'empereur Napoléon². « Vous étiez un enfant, disait, quarante-six ans tard, au duc d'Aumale, M. Cuvillier-Fleury, en le recevant à l'Académie; j'étais un jeune homme. Nous allions être, vous, mon disciple, moi, votre maître. Nous avons

¹ Cité par le *Times*.

² Nous avons trouvé dans les papiers du premier duc Decazes un billet de l'ex-roi de Hollande, en date du 15 août 1814, et ainsi conçu : « Je prie M. Fournier et M. Decazes de donner en mon nom, sur les fonds qu'ils ont à moi, des secours proportionnés à leurs besoins : 1^o à la famille Cuvillier-Fleury; 2^o à la fille du colonel Donnat, mon ancien aide de camp. — Louis. »

vécu ainsi douze ans, tout le cours d'une éducation classique, dans ces rapports où la subordination vous était facile, moins par mon fait que par le vôtre. J'avais accepté une tâche, celle d'élever un prince français, que les plus grands docteurs de l'Eglise chrétienne n'abordaient qu'en tremblant; l'Université me prêtait la force qui m'eût manqué. Vous aviez une mère admirable qui a fait l'éducation de votre âme. Le roi Louis-Philippe vous apprenait la vie humaine, dont il avait l'expérience déjà longue et la pratique toujours active. L'Université était la véritable institutrice de votre esprit. »

Ces quelques lignes ne contribuent pas peu à caractériser l'enseignement du jeune maître à son élève. Ce fut au plus haut degré un enseignement universitaire et démocratique, ce dernier mot étant pris dans son sens le plus juste et le plus élevé. Louis-Philippe avait, en ces matières, on l'a vu, des idées très personnelles, très audacieuses même pour le temps où il les exprimait et les pratiquait.

« Il faut que mes fils restent princes, disait-il à M. Cuvillier-Fleury; le métier est rude aujourd'hui; je ne veux pas, sous prétexte de renoncer à quelques avantages de leur état, qu'ils échappent à ses devoirs ou à ses dangers; mais, il faut élever les princes comme s'ils ne l'étaient pas. »

La doctrine était téméraire autant que neuve. « Les grands, prêchait jadis Massillon, ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics... et ils sont faits pour le peuple. » A la faveur de ces paroles, il est permis de se demander si Louis-Philippe, lorsqu'il souhaitait que les princes fussent élevés comme s'ils ne l'étaient pas, n'anticipait pas sur son temps; si, même encore aujourd'hui, il n'est pas nécessaire qu'un prince soit élevé comme tel et spécialement pour sa fonction, pour son office social, avec l'idée supérieure que, de la place où ils sont, les princes voient des motifs de décision et d'action qui sortent de la règle commune, dans les circonstances critiques. Mais ceci est la doctrine aristocratique, et Louis-Philippe en professait une toute différente qui, mise en pratique à l'égard de tous ses fils, lui a si bien réussi qu'on ne saurait le blâmer, après l'expérience faite pour l'aîné, d'avoir continué pour les autres. Le duc d'Orléans avait été mis au collège. Ses frères y allèrent après lui, et le collège Henri IV s'ouvrit pour le duc d'Aumale, quand il eut l'âge d'y entrer, comme il s'était ouvert pour eux.

Il y a de ces temps quelques jolis souvenirs. Comment ne pas rappeler celui que, dans un éloquent et courageux discours prononcé le 2 juillet 1870 à la tribune du Corps législatif impérial,

évoquait un vaillant défenseur des princes d'Orléans proscrits? « Leur éducation a été celle de tous les citoyens. Vous les avez vus se mêler sur les bancs de nos écoles aux jeunes gens de leur âge, et, il y a quelque temps, siégeait dans cette enceinte un ministre qui, au collège, avait pu dire à l'un d'eux : — Monsieur d'Aumale, vous ne savez pas votre leçon; allez-vous-en à votre place! — Et des hommes qui sont aujourd'hui dans l'armée, dans la magistrature, et j'en vois même ici, pouvaient dire aussi : — Montpensier, passe-moi ton dictionnaire! — Joinville, prête-moi ta balle!¹ »

A côté de ce souvenir, il en est d'autres par où s'affirme encore le caractère démocratique de l'éducation que reçut le duc d'Aumale. L'éminent orateur que je viens de citer m'en a communiqué un qui n'est pas des moins piquants. M. Cuvillier-Fleury avait quelquefois à réprimer les révoltes de son élève, soit que celui-ci lui tint tête avec opiniâtreté, soit qu'il lui présentât des devoirs mal faits. Alors, le professeur se fâchait, affectait de l'appeler « Monsieur d'Aumale » d'un ton sévère et dédaigneux, ce qui indignait le jeune Estancelin, camarade du prince. Il eût voulu que M. Cuvillier-Fleury témoignât plus d'égards à son élève. Un jour que le duc d'Aumale avait été traité avec la plus grande dureté par son précepteur, il se plaignit à son ami.

— A ta place, s'écria ce dernier, je l'enverrais faire lanlair et je lui flanquerais mon dictionnaire à la figure.

Le mot ayant été entendu et répété, Estancelin, à la demande de M. Cuvillier-Fleury, fut séparé de son condisciple pour la durée d'un mois et privé de l'occasion de lui donner de mauvais conseils.

Ce n'était là d'ailleurs que des crises accidentelles. Le prince était intelligent, docile, studieux, appliqué, et ses rapports avec son maître, surtout au fur et à mesure qu'il entraît plus avant dans la période des hautes études, empreints de cordialité².

¹ Discours de M. Estancelin, député de la Seine-Inférieure, prononcé à l'appui d'une pétition des princes demandant l'abrogation des lois d'exil. Ce discours où s'exprimait le dévouement passionné qu'a toujours témoigné à la famille d'Orléans M. Estancelin est un des plus beaux qui aient été entendus à la tribune française. Il ne précéda que de quelques semaines la guerre et la chute de l'Empire, et cette circonstance achève de lui donner le caractère d'un acte de rare grandeur.

² Il n'a jamais cessé de lui témoigner sa reconnaissance, sa vie durant. Il l'avait nommé secrétaire de ses commandements. M. Cuvillier-Fleury étant mort, le prince continua à combler sa famille d'attentions et de soins, M^{me} Cuvillier-Fleury surtout. Il avait pris l'habitude, quand il était en France, d'aller lui faire une visite toutes les semaines. Avant de partir pour ce voyage de Sicile d'où il ne devait pas revenir, il ne manqua pas à ce devoir. Elle reçut ses adieux. Elle mourut peu de jours après lui.

Déjà le jeune collégien manifestait un goût prononcé pour l'histoire et pour les littératures étrangères. « J'ai grandi en France, disait-il plus tard à des savants anglais dans la compagnie desquels il cherchait quelque allègement aux douleurs de l'exil, j'ai grandi avec une des premières générations qui ont commencé à étudier les littératures étrangères. On commentait, on citait Shakspeare; on l'imitait même quand il se trouvait quelqu'un d'assez audacieux pour tenter l'épreuve. Vos livres étaient dans toutes les mains et je me souviens que plus d'une fois au collège, j'ai caché un des romans de Walter Scott sous mon pupitre. Tel est notre goût naturel en France pour ce que nous appelons le fruit défendu. »

Aimer Walter Scott, c'était aimer l'histoire plus encore que le roman. Dès son adolescence, le duc d'Aumale se passionnait pour les études historiques, pour ces visions du passé dont il a tenté avec tant de succès la reconstitution dans son livre sur les princes de Condé. A Henri IV, il eut pour professeur d'histoire M. Duruy. Il ne se pouvait de meilleur maître, et celui-ci n'eut pas de disciple plus attentif ni plus appliqué.

Mais, quelle que fût la passion du duc d'Aumale pour les grandes choses d'autrefois, celles du présent et de l'avenir le captivaient aussi. La politique même, bien qu'il lui fût interdit d'y toucher, l'attirait. Entre temps, son père avait ceint la couronne. Les incidents de la vie publique arrivaient au duc d'Aumale, à toute heure, sous mille formes; il les suivait à travers les préoccupations de ses parents dont il recueillait les échos aux heures où la vie familiale le réunissait à eux. Quoi d'étonnant qu'il lui soit arrivé souvent de lire en cachette les débats des Chambres ou les articles à sensation que publiaient les journaux.

Quoique son père fût devenu roi, rien n'était changé au foyer, rien, si ce n'est le cadre. On avait quitté le Palais-Royal; on était maintenant aux Tuileries; mais là encore, en dépit de tant d'impérieux devoirs qui les absorbaient, le roi et la reine ne semblaient pas en avoir de plus impérieux que ceux qu'ils avaient contractés envers leurs enfants. Malgré les criminels attentats dirigés contre Louis-Philippe et auxquels toujours il échappait miraculeusement, malgré les troubles de la rue, malgré les violences de la tribune, malgré les innombrables méfaits commis contre la couronne au nom de la liberté, le roi ne tenait jamais à ses fils un langage moins libéral, moins humain, moins modéré que celui qu'il leur avait toujours tenu. Il les élevait dans le goût et le culte de la liberté. Peut-être eurent-ils l'occasion d'entendre dans sa bouche ces grandes parolès de Montesquieu : « Les dieux qui ont donné à la plupart

des hommes une lâche ambition ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais, quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux. »

Le duc d'Aumale n'eût-il pas été convaincu de cette vérité par l'enseignement et les exemples qui lui étaient donnés qu'il s'en serait bien rapidement pénétré au contact de l'aîné de ses frères, le duc d'Orléans. Il est certain que c'est de cet aîné qu'il vénérât, autant que de son père, qu'il apprit à être le libéral qu'il a toujours été. A l'âge qu'il avait alors, les idées libérales creusent naturellement dans les âmes généreuses une empreinte plus profonde que les idées autocratiques. Quand on se souvient du testament du duc d'Orléans, de cette recommandation faite à ses fils, et surtout à celui qui devait hériter de la couronne, « d'être avant tout des hommes de leur temps et de la nation », et quand on sait quelle aveugle foi avait le duc d'Aumale dans son frère aîné, on n'a pas besoin de chercher longtemps pour découvrir quels étaient les principes auxquels il s'était attaché sous l'influence des fréquentations de collègue, à la faveur de l'atmosphère en laquelle il vivait aux Tuileries, comme des formules dont il y était en quelque sorte quotidiennement nourri.

C'est encore là qu'il puisa, en même temps que son libéralisme de pensée et d'action, ce patriotisme ardent et éclairé qui a dominé toute sa vie, inspiré tous ses actes, toutes ses paroles, et auquel il les a tous subordonnés. Son père disait : « J'ai toujours dormi parce que je n'ai jamais rien écrit qui ne pût être lu sur la place publique. » Le duc d'Aumale eût été en droit de tenir le même langage et il aurait eu raison d'ajouter : « Je n'ai jamais rien fait dont le patriotisme le plus rigoureux aurait pu s'offenser. » Non seulement il a personnifié ce que, dans la langue du dix-huitième siècle, on appelait un prince, mais encore il a été le patriote qui met au-dessus de tout les intérêts de son pays. C'est ainsi qu'il a conquis ce titre de bon Français en qui semblent, quand on regarde à sa vie du commencement à la fin, se résumer les mérites par lesquels il s'est distingué. On le verra, à toutes les heures de cette vie si pleine, dans les crises les plus graves, en 1848, en 1870, dans l'exil, partout, se souvenir toujours qu'il est Français.

Aux jours les plus sombres, quand tout est autour de lui défaites sanglantes, catastrophes irréparables, amers découragements, il aura foi dans l'avenir de sa patrie ; il dira : « La France est cassée ; mais les morceaux en sont bons », et il répétera le cri qu'un de ses aïeux poussait au lendemain d'Azincourt « le cri chrétien et français : Espérance ! » Et en agissant, en parlant ainsi, il ne fera que

révéler et trahir ce que l'éducation qu'il a reçue, les exemples des siens, les leçons qu'ils lui prodiguaient, ont mis dans son cœur d'admiration pour sa patrie, d'orgueilleuse confiance dans ses destinées. Fils respectueux, il honorera toujours en elle, même quand elle le traitera durement, le sol natal que ses aïeux ont arrosé de leur sang et dont, par de glorieuses conquêtes, ils ont incessamment reculé les frontières, l'*alma mater* à qui on ne donne jamais assez de dévouement et d'amour, la terre sacrée loin de laquelle on ne peut vivre heureux et pour laquelle il est doux de mourir.

Dans l'exil auquel elle l'a condamné, oublieuse de ses services et de sa patriotique abnégation, loin de chercher à tirer vengeance de ceux qui la gouvernent et qui l'ont si cruellement méconnu, loin d'intriguer contre eux, il suivra anxieux, ému, troublé parfois, comme disait M^{me} de Sévigné, « au-delà de la raison », les péripéties de son histoire. Il refusera énergiquement de conspirer contre elle ¹; il s'associera à ses douleurs comme à ses joies, saignera de ses blessures, appellera l'heure des suprêmes revanches, et du relèvement final, incapable de se résigner à rester indifférent à ses maux ou à n'être plus pour elle qu'un étranger.

Le 9 août 1855, tandis que sa pensée attentive accompagne sur les rivages de Crimée l'armée française, il écrit : « La guerre de Crimée absorbe en ce moment toute l'attention et je fais un peu comme tout le monde; je ne pense guère qu'à cela. Vous qui nous connaissez, vous devez comprendre ce que nous souffrons en assistant de si loin à ces batailles livrées sans nous, en voyant nos soldats se couvrir de gloire, nos amis tomber sans que nous soyons là. J'ai tout supporté en philosophe depuis 1848; mais cette épreuve-ci a passé mes forces; l'exil n'a pas changé mon cœur; il est inséparable du drapeau. Il y aurait cependant beaucoup à dire sur l'expédition de Crimée. Je crois, quoi qu'on en dise, que le commandement local a fait à peu près ce qu'il pouvait; l'armée a fait peut-être plus qu'on ne pouvait attendre; jamais la France n'en a eu de meilleure. Mais tout le monde est-il aussi à l'abri de

¹ « Depuis treize ans, si je ne me trompe, les princes d'Orléans vivent à l'étranger, sur une terre hospitalière pour tous les exilés, dans une retraite profonde, dignes, calmes et respectés, groupés autour d'une sainte et vénérable mère que couronne la triple auréole de la grandeur passée, du malheur et des plus touchantes vertus. N'est-ce pas là la vie qu'ils mènent depuis plus de treize ans?... Pendant ce temps, quels murmures ont-ils fait entendre, quels signes de conspirateurs ont-ils donnés? » (*Plaidoirie de M. Dufaure, prononcée en 1861, devant la sixième Chambre du tribunal correctionnel où avaient été traduits l'éditeur et l'imprimeur de la célèbre LETTRE SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.*)

la critique? Ce n'est pas à moi qu'il appartient de prononcer. Le détail du siège de Sébastopol doit vivement vous intéresser. Mon Dieu! que j'aimerais à en causer avec vous, car, malgré tout, je suis soldat dans l'âme ¹. »

En 1859, au moment où se prépare la guerre d'Italie, son patriotisme éclate encore dans sa correspondance. « Aurons-nous la paix ou la guerre? Dépenserons-nous le plus pur de notre sang? Exposera-t-on la France aux plus grands périls sous le prétexte d'importer en Italie les libertés que nous n'avons pas et qu'en fin de compte, on se garderait bien d'établir ailleurs? Je crains fort que la réponse ne soit affirmative. Je dis : je crains, et cependant, si je n'étais qu'un ennemi passionné de l'empereur, je désirerais la guerre. Mais, je suis bon Français avant tout, et en ce moment je forme des vœux ardents pour le maintien de la paix ². »

Enfin, lorsque la guerre a éclaté, c'est encore un patriotique souci qui le poursuit dans sa retraite de Twickenham. « J'avoue qu'en ce moment, un seul souci m'absorbe et m'ôte toute liberté d'esprit. Je n'ai nul goût pour les airs de bravache et je n'ai pas l'habitude de m'exciter à froid. Mais l'idée que mon pays est lancé dans toutes les incertitudes de la guerre et que je ne puis le servir, que l'armée française se bat et que je ne suis pas avec elle, cette idée est un ver rongeur qui ne me laisse pas de repos ³. »

En tenant ce langage, le duc d'Aumale ne parlait pas seulement en patriote, il parlait aussi en soldat. Soldat! il l'était « dans l'âme »; il l'était jusqu'aux moelles. Sur les bancs du collège, avant même d'avoir revêtu l'uniforme auquel le destinaient, comme tous les princes de son nom, les traditions séculaires de sa race, il avait déjà « la folie de l'épée ⁴ ». Ses camarades, pour qui c'était une récompense de jouer avec lui, — cette récompense n'était accordée qu'aux dix premiers de la classe, — nous le montrent choisissant, durant les récréations, et préférablement à d'autres jeux, ceux qui simulent la guerre. Il se grisait au récit des batailles. Il aimait à en mettre en action les épisodes, à feindre les résistances désespérées ou les attaques héroïques. Il s'élançait à l'assaut de forteresses improvisées ou défendait le drapeau qui flottait à leur sommet, et sa jeune imagination paraît de grandeur et de poésie ces simulacres d'épopées guerrières.

Encore quelques mois et quand, au moment d'atteindre ses

¹ Documents inédits communiqués par le baron de Chabaud La Tour et extraits des papiers de son père.

² Documents inédits, *ibid.*

³ Documents inédits : Archives de Broglie.

⁴ Buisson (de l'Aude), *Henri d'Orléans duc d'Aumale*.

quinze ans, il recevra en guise d'étrennes, — le 1^{er} janvier 1837, — le grade de sous-lieutenant d'infanterie et pourra enfin revêtir cet uniforme si passionnément souhaité, on l'entendra formuler ce souhait :

« Moi, je n'ai d'autre ambition que d'être le quarante-troisième Bourbon tué sur le champ de bataille. »

Et ces paroles ne sont point une fanfaronnade, un air de bravoure chanté en un jour d'enthousiasme où la gloire de ses ancêtres échauffait son sang et électrisait sa jeunesse. Souvent encore, il les répétera et, plus tard, beaucoup plus tard, quand la neige des ans commencera à blanchir ses cheveux, les fatigues des campagnes africaines à bronzer sa peau, à sillonner son visage de rides précoces, à assombrir ses yeux bleus; quand, par de mémorables actions d'éclat, il aura prouvé qu'il était digne des grades qu'il ne dut, au début de sa carrière, qu'à sa naissance et à la faveur; quand, revenu d'exil, réintégré dans le rang, il sera parvenu au sommet des honneurs militaires; quand il commandera le corps d'armée le plus proche de la frontière, celui qu'en cas de guerre il devra conduire à l'ennemi, on l'entendra encore formuler ce même vœu d'une mort glorieuse, les armes à la main.

« Oui, certes, c'est beau de commander une armée, dira-t-il un soir à quelques-uns de ses officiers réunis autour de lui. Mais, commander une division de cavalerie et tomber comme un Condé, en menant une charge, voilà qui est encore plus beau ¹.

Ce n'est pas qu'il aime à verser le sang; c'est amour de l'armée, amour du métier. Il est « cocardier ² ». Ce mot revient souvent dans sa bouche, ce qui ne l'empêche pas de ne pas vouloir que le sang soit inutilement versé. Il professe ce principe « qu'à la guerre, on ne doit tuer que par nécessité ³ ». Mais il est soldat. Il le fut dès l'âge le plus tendre; il le sera toujours; et lorsque d'abominables et arbitraires lois l'auront dépouillé de son uniforme et privé du droit de porter l'épée, il pleurera de douleur et ne se consolera jamais.

¹ Raconté à l'auteur par l'un de ces officiers.

² En parlant du prince Jean d'Orléans, second fils du duc de Chartres, officier dans l'armée danoise, il disait : « Celui-là, je l'aime. Il est « cocardier » comme son père, comme moi. »

³ « Dans une escarmouche africaine, le prince avise de loin un sous-lieutenant qui prend le fusil des mains d'un soldat en embuscade et semble rectifier son tir. Il vise sur un gros de Kabyles, un homme tombe, le groupe s'enfuit. Le soldat recharge, l'officier tire toujours; il a pris goût à la besogne. Le duc d'Aumale arrive sur lui au galop :

« — Reprenez votre épée, Monsieur; à chacun son arme; à la guerre même on ne tue que par nécessité. » (Buisson, *Henri d'Orléans duc d'Aumale.*)

Avant que ses quinze ans fussent révolus, il avait été, nous l'avons dit, nommé sous-lieutenant d'infanterie; l'année suivante, il reçut le grade de lieutenant. En cette qualité, il suivait les manœuvres du camp de Fontainebleau, dirigeait l'école de tir de Vincennes, ne faisant d'ailleurs qu'un peu accidentellement, comme un surnumérariat, son apprentissage de la vie militaire. Ses études classiques, coupées de quelques voyages en compagnie de M. Cuvillier-Fleury et qui contribuaient à son instruction, le retenaient encore. Il apparaissait souvent à la Faculté des lettres, consacrant plusieurs heures par jour à la littérature, à l'histoire, aux arts, complétant son éducation intellectuelle en commençant son éducation de soldat, non encore entièrement émancipé de cette vie de famille, à laquelle d'autres devoirs allaient bientôt le soustraire, vie très douce dont il nous a permis d'entrevoir le cadre souvent traversé par les émotions, les deuils, les alarmes, et de deviner le caractère tendre, confiant et affectueux dans un récit qu'il a écrit aux derniers temps de sa vie, en mémoire de son père :

« Le 12 mai 1839, — c'était un dimanche, — mon frère Montpensier et moi nous faisons une partie à Neuilly avec nos camarades de classe. En montant en char-à-bancs pour retourner aux Tuileries, nous vîmes un peloton de lanciers qui venait nous chercher. Un mouvement révolutionnaire avait éclaté; le chef du poste du Palais de Justice, le lieutenant Drouineau, venait d'être assassiné par le chef d'une bande d'insurgés. Barbès, auteur du crime, fut condamné à mort par la Cour des pairs. Le Conseil des ministres insistait pour l'exécution. Un dimanche après-midi, j'étais dans le petit cabinet de ma mère qu'on appelait la *Scrivania*. Mon père entra tout en larmes; il me tendit un papier : « Tiens ! lis cela à ta mère. » Et je lus :

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe,
 Par ce royal enfant, doux et frêle roseau,
 Grâce encore une fois ! Grâce au nom de la tombe !
 Grâce au nom du berceau !

12 juillet, minuit.

VICTOR HUGO.

« Le comte de Paris n'avait pas un an; ma sœur Marie, l'artiste inspirée, venait de mourir ¹. »

Ce n'est pas pour rappeler que le roi des Français, à la prière du poète, fit grâce à Barbès que nous avons reproduit, d'après le

¹ *Le roi Louis-Philippe et le droit de grâce*, étude lue à l'Académie française le 18 mars 1897. On verra dans la suite de ces souvenirs à quelles piquantes remarques, venues des endroits les plus opposés, donna lieu la publication de ce travail.

duc d'Aumale, cet émouvant épisode, mais parce que ces quelques lignes, en même temps qu'elles constituent un délicieux et vivant tableau de l'intérieur de la famille royale, nous prouvent combien les membres de cette famille vivaient solidaires, associés et étroitement unis dans la joie et dans la douleur, et qu'ils permettent de préciser ce qu'était alors la vie du duc d'Aumale.

A la date où se place son récit, il avait été promu depuis quelques mois capitaine au 4^e de ligne. Mais il ne semble pas qu'il fût encore autre chose qu'un officier honoraire, ni qu'en dehors des écoles spéciales, il eût figuré ailleurs qu'aux revues où souvent l'immenait le roi. En dépit de ses épaulettes, il n'avait pas renoncé aux jeux de son âge. La surveillance maternelle s'exerçait toujours sur lui. A la première alerte, il redevenait l'enfant à qui la sollicitude des parents est encore nécessaire, et on l'envoyait chercher « par un peloton de lanciers ». N'empêche qu'il touchait au moment où cette période de la première jeunesse allait se clore pour lui. L'Afrique où, depuis dix ans, l'armée française, au milieu de difficultés et de périls, se couvrait de gloire, attirait et fascinait le prince. Il brûlait d'y faire ses premières armes et d'y gagner ses éperons. Ce désir ne devait pas tarder à être exaucé.

Vers la fin de 1839, le duc d'Orléans, qui avait exercé déjà un commandement en Algérie, se préparait à y retourner, lorsqu'à sa demande, le roi décida que le duc d'Aumale s'y rendrait avec lui. « Je partirai d'ici avec mon frère d'Aumale, qui fera ses premières armes sous vos ordres », écrivait, le 4 décembre, le duc d'Orléans au maréchal Valée, gouverneur général de l'Algérie. Et quelques semaines plus tard, le 17 mars 1840, il ajoutait : « Excepté le général Baudrand, j'aurai les mêmes officiers; et mon frère, le duc d'Aumale, ne sera accompagné que par un des officiers d'ordonnance du roi. » C'était le quatrième fils de Louis-Philippe qui entra en ligne et, comme le disait son frère aîné, il entra par la bonne porte : « Il tiendra toujours bien sa place, car je vous le donne comme étant des plus solides et des plus intelligents ¹. »

Durant les quelques mois qui précédèrent son départ, le duc d'Aumale vécut comme en une sorte d'exaltation et de griserie. Avec plus de passion que jamais, il suivait la marche de nos soldats sur la terre africaine, se figurant déjà qu'il partageait leurs dangers et leur gloire, étudiant la topographie algérienne, suivant sur les cartes géographiques les itinéraires qu'il espérait parcourir bientôt en combattant. Le cabinet de travail qu'il occupait au second étage des Tuileries regardant la Seine du côté du Pont-

¹ Le duc d'Orléans au général Aupick, 2 juin 1840.

Royal, était rempli de livres techniques, de cahiers sur le tir, les marches en campagne, les fortifications, la tactique militaire. Il y passait de longues heures, impatient de partir, franchissant par la pensée la route des mers et puisant, dans une incessante préparation à la destinée qui s'ouvrait pour lui, la force de se résigner à l'attente.

Parfois, dans le silence de ce cabinet, une voix jeune et mâle s'élevait. C'était le prince qui répétait les formules de commandement ou qui chantait joyeusement : *la Casquette du père Bugeaud*. Peut-être marquait-il le pas en la chantant. Ses amis venaient-ils le voir, il ne pouvait les entretenir d'autre chose que de l'Algérie, du voyage qu'il allait y faire, de l'espoir qu'il caressait de prendre part, dès son arrivée, à quelque action militaire, à quelque combat qui le mettrait en face d'Abd-el-Kader.

« Pourvu qu'une fois là-bas, et sous prétexte que je suis trop jeune, on ne veuille pas me retenir, m'empêcher d'aller de l'avant, » disait-il.

Le fait est qu'il avait à peine dix-sept ans et, quoiqu'il eût été décidé par le roi qu'il verrait le feu, on n'entendait pas le laisser encore se jeter au plus épais des mêlées. Mais il se promettait bien de tromper la surveillance dont il serait l'objet et de n'en faire qu'à sa tête. Cela, il ne le confiait qu'à de rares amis, les amis de cœur, choisis parmi ses condisciples d'Henri IV, et qu'il conviait souvent à venir le voir aux Tuileries.

L'un d'eux nous rapporte le trait suivant, qui nous ouvre le cabinet de travail du prince et nous permet de l'y surprendre au milieu de ses camarades, venus à son appel pour y passer quelques heures auprès de lui.

« Ce jour-là, nous étions à peine réunis, lorsque son valet de chambre, Dumonville, frappa discrètement à la porte.

« — Entrez, s'écria le prince.

« Et, reconnaissant son serviteur, il reprit :

« — Qu'est-ce ?

« — Monseigneur, c'est le tailleur qui vient essayer les habits que Monseigneur désire emporter en Afrique.

« — Qu'il attende.

« Le prince était en verve, heureux de se trouver parmi ses amis de collège et il eut bientôt oublié qu'il était attendu. Une demi-heure s'écoula et Dumonville de revenir :

« — Monseigneur, le tailleur est toujours là.

« Cette fois, le prince se fâcha.

« — Je n'aime pas à être dérangé quand je suis avec des
« Henri IV.

« Et il reprit l'entretien ; il parlait de la guerre d'Alger, Dieu sait avec quelle émotion profonde et communicative. Puis, comme son récit amenait l'histoire de l'incident à propos duquel fut inventée « la casquette à Bugeaud », il se mit à chanter la chanson populaire chère aux soldats africains. Dumonville, qui était resté dans l'antichambre, eut alors une inspiration. Il ouvrit à moitié la porte et, dans l'entre-bâillement, on l'aperçut tendant au prince une casquette.

« — Monseigneur demande sa casquette ? fit-il.

« Le duc d'Aumale ne put s'empêcher de rire et, se levant, il dit :

« — Allons essayer nos habits, puisque Dumonville le veut ¹. »

Quelques jours après, il voguait vers Alger, sous la protection de ce frère aîné qu'il admirait autant qu'il l'aimait et que déjà guettait ironiquement la mort impitoyable. J'aime à me les figurer tous deux, à cette heure fortunée où le plus jeune rêve de gloire et d'aventures de guerre, où l'aîné, le prince royal, homme déjà depuis longtemps, par conséquent plus grave, de raison plus mûre, envisage les pesants soucis du pouvoir qui lui est destiné, à cette heure qui précède de si peu de jours celle d'un nouveau et irréparable deuil ². Je les vois l'un et l'autre, assis, le soir venu, à la proue du navire qui les emporte vers les terres lointaines. A la clarté des étoiles qui deviennent plus brillantes du côté de l'orient, au bruit monotone des flots qui s'ouvrent devant eux, ils causent librement, en amis, en frères.

L'aîné développe cette idée que la guerre d'Afrique est aujourd'hui la première affaire de la France, non seulement parce que l'honneur de nos armes y est engagé, non seulement par l'importance intrinsèque de la question, mais aussi par le contre-coup qu'elle aura sur toutes les autres questions qui touchent le pays et où se trouvent mêlés des intérêts français. Et il dit les incidents, les épisodes, les périls de cette guerre si nouvelle, si différente de toutes celles où la patrie a été jusque-là engagée : les marches dans les gorges sauvages, l'ennemi surgissant à l'improviste de derrière chaque buisson, la barbarie de ses coutumes ; il en célèbre les héros, morts ou vivants, cet Abd-el-Kader, grandiose figure, guerrier indomptable, champion de patriotisme et de fanatisme religieux, avec ses allures d'insaisissable sphinx, si souvent vaincu et jamais abattu, dont l'héroïsme n'est égalé que par celui des adversaires qu'on lui oppose : Bugeaud, Duvivier, Négrier, Baraguey d'Hilliers, La Moricière, Bedeau, Changarnier, Cavaignac, Yusuf et

¹ Documents inédits communiqués par M. Buisson.

² La famille royale pleurait la princesse Marie.

tant d'autres, phalange glorieuse que grossiront les années qui viennent et qui ajoutera aux fastes de la France des pages immortelles.

Le plus jeune des deux frères écoute l'autre. Electrisé par ce qu'il entend, l'âme gonflée de l'espoir de se montrer égal à ses aïeux et aux chefs dont il connaît les prouesses, il s'exalte à ces récits. Sa taille svelte serrée dans la tunique d'uniforme se redresse et, sous le képi d'où s'échappent les boucles de ses cheveux blonds, son jeune visage à l'expression martiale, aux yeux bleus, trahit toutes les émotions qui se pressent dans son cœur.

Et, peut-être, au même moment, là-bas, bien loin, dans une chambre du palais des Tuileries, leur père et leur mère les suivent-ils par la pensée. Peut-être, au fond, tout au fond d'eux-mêmes, le roi et la reine maudissent-ils la loi compensatrice qui fait des fils des rois des otages et des victimes expiatoires, sacrifiés aux intérêts de la couronne et au bonheur des peuples. Mais, s'ils ressentent quelque tristesse en songeant à ces fils chéris qui s'éloignent d'eux, à celui surtout qui n'avait pas encore quitté le foyer et qui vient d'en partir pour la première fois, ils savent du moins que dans ce cadet comme dans l'aîné tout est nobles aspirations, grandeur, dévouement à la patrie. Ils se rassurent, convaincus qu'ils n'auront jamais à rougir de l'avoir mis au monde. Et partagée entre la crainte des dangers qu'il va courir et l'espérance de son heureux retour, la mère s'agenouille et elle prie Dieu pour ses enfants.

Le nom du duc d'Aumale est impérissablement lié à l'histoire de la conquête africaine. C'est en Algérie qu'il passa, ainsi qu'il se plaisait à le dire, les plus belles années de sa vie. Colonel, maréchal de camp, divisionnaire, gouverneur général, il révéla, en des circonstances d'un incomparable éclat et qui l'ont illustré à l'âge où tant d'autres cherchent encore leur voie, les qualités de l'homme de guerre et du colonisateur. Adolescent et inconnu quand il mettait le pied sur le sol algérien, il lui fut donné d'accomplir de mémorables choses. Il semblait destiné à en accomplir de plus grandes encore, et quoique toutes les joies que l'homme peut souhaiter lui eussent été précocement départies, personne n'eût pu dire sans injustice qu'il ne les avait pas méritées. Entre temps, il avait associé à sa vie une compagne selon son cœur. Un fils grandissait à son foyer. Tout lui souriait. Il était mûr maintenant pour les grandes épreuves : les amertumes et les douleurs de l'exil.

L'EXIL

Aujourd'hui que, depuis longtemps, sont éteintes les passions sous lesquelles succomba le gouvernement de Juillet, on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que sa chute aussi foudroyante qu'inattendue eut le double caractère d'une surprise et d'une injustice. Déjà, le roi Louis-Philippe s'était enfui de Paris, que dans les provinces où arrivait la nouvelle de la révolution qui venait de le renverser, on refusait encore de se rendre à l'évidence ni de croire qu'il eût cessé de régner. Amis et ennemis se demandaient avec stupéfaction pourquoi, comment il n'avait pas résisté à l'émeute, pourquoi, comment il avait abdiqué. Ses partisans blâmaient les conseillers funestes qui, malgré la reine, malgré la princesse Clémentine, malgré les serviteurs les plus dévoués de la royauté, avaient arraché cette abdication à son effarement et entraîné la duchesse d'Orléans au Palais-Bourbon, au lieu de la laisser mettre ses fils sous la protection de l'armée, ainsi qu'elle en avait eu d'abord le dessein.

Il s'étonnait surtout qu'en ces circonstances tragiques, on n'eût pas songé au duc d'Aumale. Gouverneur général de l'Algérie, il disposait de quatre-vingt mille hommes solides, fidèles, accoutumés à l'admirer, à lui obéir, et qu'il tenait dans sa main. Le prince de Joinville se trouvait en ce moment dans les eaux d'Alger avec l'escadre qu'il commandait et qui professait pour lui les mêmes sentiments que l'armée pour son frère¹. Leur intervention eût peut-être sauvé la monarchie, non qu'il leur fût possible de ramener en France la totalité de leurs troupes, mais parce qu'il leur eût suffi, pour tenir la république en échec, de refuser de la reconnaître et de déclarer qu'ils ne remettraient les pouvoirs que leur avait donnés un gouvernement légal qu'à un gouvernement régulièrement établi.

On a su plus tard que, dans l'affolement général qui favorisa la victoire de l'émeute, quelques amis de la famille royale avaient été hantés par la pensée de faire appel au duc d'Aumale. Il y eut notamment un jeune homme qui déployait déjà pour la cause des d'Orléans un dévouement dont il n'a cessé depuis de fournir des preuves éclatantes, et qui, soutenu par la princesse Clémentine,

¹ Le commandant du *Solon* qui, quelques jours après, les transporta en Angleterre, disait plus tard à M. Estancelin : « Partout où ils auraient voulu aller, je les aurais conduits. »

On retrouve les mêmes sentiments dans les propos recueillis alors parmi les équipages de la flotte et dans la garnison d'Alger.

sollicita du roi un ordre qu'il se chargeait de porter aux princes. Cet ordre leur eût enjoint de ne pas reconnaître la république. Le roi le refusa¹. Il courbait le front sous la tempête, aussi docile à la soi-disant volonté nationale quand elle le précipitait du pouvoir que lorsque, dix-huit ans avant, elle l'y avait porté, — préoccupé surtout de ne pas provoquer par sa résistance la guerre civile et l'effusion du sang, ne comprenant pas que sa faiblesse les rendait inévitables.

Mais le roi était un vieillard, tandis que ses fils étaient jeunes et ardents, et s'il est aisé d'admettre les raisons qui le déterminèrent à ne pas résister, il serait plus difficile de comprendre que des princes, populaires dans le pays, chéris des soldats et des marins, respectés des chefs, aient imité son abnégation, et, disposant d'une force immense, renoncé à y recourir, si l'on ne tenait compte de cette éducation première dont nous parlions plus haut, et qui les avait hiérarchisés. Lorsque la nouvelle de la révolution arriva à Alger, la pensée ne leur vint même pas de protester. Il est vrai que le gouvernement, trop habile pour tenter de les contraindre ou de les menacer, s'était contenté de s'adresser à leur patriotisme. En touchant cette corde, il était sûr d'être entendu. Un patriotisme peut-être trop désintéressé dicta seul les lettres et les proclamations qu'ils écrivirent alors. Ils avaient décidé de se soumettre. Vainement, autour d'eux, on disait : « Restez ! restez ! Nous vous suivrons partout ; nous vous obéirons aveuglément. » Ils aimaient trop leur pays pour songer « à y porter la discorde ». D'ailleurs, en se soumettant, ils étaient convaincus d'être en communauté de pensée avec leur père².

Le 3 mars, les habitants d'Alger furent témoins d'un spectacle inoubliable : les deux princes, leurs femmes, leurs enfants portés dans les bras des serviteurs, traversant la ville à pied, sous la pluie glacée, dans la boue, escortés du général Changarnier, gouverneur par intérim, et d'un brillant état-major qui semblait conduire un deuil, et suivis d'une foule attendrie, respectueuse,

¹ Communiqué par M. Estancelin. C'est lui qui avait le plus insisté pour qu'on recourût au duc d'Aumale et qui s'était offert pour lui porter les ordres du roi.

² Ils ne se trompaient pas. M. Estancelin a raconté depuis comment, se trouvant à Claremont au moment où le roi et la reine venaient d'y arriver, ils reçurent en sa présence les journaux qui racontaient le départ des princes et reproduisaient la proclamation du duc d'Aumale au moment de quitter Alger. A chacune des phrases de cette proclamation, le roi disait : « Très bien ! Très bien ! »

Ce pathétique récit a été inséré dans un livre trop peu connu : *les Dernières heures d'une monarchie*.

où des mains se tendaient vers eux, tandis que sur les joues coulaient des larmes. Ils allaient s'embarquer à bord du *Solon*, qui devait les transporter en Angleterre. Lorsque, quelques jours plus tard, le navire, après avoir traversé le détroit de Gibraltar, voguait dans les eaux de Brest, et que les princes, debout sur le pont, jetaient un dernier regard vers les côtes de France, le commandant s'approcha d'eux, et leur désignant le port qu'on voyait à travers la brume :

« Eh bien, y entrons-nous ? » demanda-t-il ¹.

Ils courbèrent la tête sans répondre; leur sacrifice était fait; ils se résignaient à l'exil.

« L'exil ! s'écriait, vingt-cinq ans plus tard, le duc d'Aumale, en une circonstance mémorable, que de souvenirs ce mot réveille dans mon cœur ². » Il eût pu ajouter qu'entre tant d'autres qui attristaient son retour en France, celui de son calvaire de proscrit n'était pas le moins douloureux. La blessure ne se cicatrisa jamais tant elle avait été large et profonde. Il ne pouvait se rappeler sans une sorte d'horreur tout ce qu'il avait alors souffert dans ses sentiments de patriote et de Français. A ses yeux, l'exil était le pire des maux. Un jour qu'à Chantilly un de ses intimes parlant de son neveu, Monsieur le duc d'Orléans, reprochait à ce prince avec trop de sévérité quelques frasques de jeunesse, le duc d'Aumale, qui d'abord avait écouté en silence, se leva soudain :

— Vous n'êtes pas juste, protesta-t-il. Vous oubliez que ce malheureux enfant a eu tout contre lui, oui tout, puisqu'il a eu l'exil.

Et sa voix, s'assombrissant sur ces derniers mots, parut gonflée d'indignation ³.

Cependant, encore qu'il eût eu aussi « tout contre lui », il revint de son long séjour à l'étranger sans être aigri. Loin que ses qualités morales fussent altérées et dépréciées par la proscription, elles parurent s'être développées. C'est qu'il n'avait jamais perdu la confiance et l'espoir. Il avait adopté pour devise cette simple parole : « J'attendrai ». Il attendait du temps un dédommagement, une revanche, la réparation d'un abominable injustice. A Claremont où il résida avec sa famille jusqu'à la mort de son père, à Twickenham où il s'installa ensuite en des conditions conformes à sa fortune et à son rang, il vécut toujours comme un hôte qui ne fait que passer, prêt à en partir pour rentrer dans son pays.

¹ Communiqué par M. Estancelin.

² Discours de réception à l'Académie française.

³ Raconté par un témoin.

Il affectait d'y rester entouré des signes visibles de la grandeur de la France. Dans son cabinet de travail, des drapeaux tricolores, des étendards africains, l'épée du grand Condé, des fusils et des sabres de fantassins lui parlaient sans cesse d'elle. A côté de ces glorieuses reliques, ses archives, ses livres, ses tableaux, quelques rares meubles envoyés de Chantilly, les journaux et les revues de Paris lui donnaient à toute heure l'illusion de la patrie absente. Lorsqu'il entreprit d'occuper les loisirs de sa nouvelle existence et de demander au travail un allègement à sa douleur, c'est à retracer quelques-uns des grands épisodes de notre vie nationale qu'il se consacra. Tous ses écrits conçus dans cette atmosphère vibrante sont comme des plaidoyers pour la France, où il a versé tout chaud le patriotique amour qu'elle lui inspirait, cet amour toujours inassouvi qui se manifestait en ces années de malheur, jusque dans les plus minces détails de la vie.

A la chasse, pour se donner l'air plus français, il endossait la blouse bleue de nos paysans. Les visiteurs qui venaient le saluer à Twickenham par quelque belle journée pouvaient voir, en entrant à Orléans House, sur les pelouses du parc, des uniformes militaires étalés au soleil. C'étaient les uniformes du prince, pieusement conservés dans l'exil, qu'on étendait fréquemment au grand air par son ordre, sous sa surveillance, afin de les préserver des vers. Souvent, on le surprenait tout près de là, debout, immobile, comme cloué au sol et hypnotisé; il les regardait¹. Et si le visiteur auquel avait été donné ce spectacle était un Français et arrivait de France, le prince aussitôt s'emparait de lui, l'entraînait pour l'entretenir des choses de la patrie, l'interroger, le pousser à parler de cette patrie dont rien ne pouvait détourner sa pensée.

Il y avait laissé des amis fidèles dont ni le temps, ni l'absence, ni la mauvaise fortune n'ébranlèrent la fidélité. Leurs voyages en Angleterre étaient fréquents. A défaut d'eux, leurs lettres tenaient le prince au courant des événements. Chaque jour, un volumineux courrier partait de Twickenham, emportant ses réponses, ses appréciations sur les actes du gouvernement impérial, sur les incidents de la politique européenne. Il jugeait les uns et les autres avec une rare sagacité, à la faveur des renseignements que la grande situation qu'il avait en Angleterre lui permettait de recueillir et dont s'éclairaient ses jugements. Que de fois c'est de lui que sont venus les encouragements et la lumière à ses amis de France troublés et déconcertés par le caractère arbitraire du régime de ce temps. Nulle question, nul fait ne le trouvaient indifférent. Quand

¹ Raconté par un témoin.

on dépouillera sa correspondance, on sera surpris par la quantité de sujets auxquels il a touché : lettres, arts, politique, guerre, et toujours avec autorité, en homme que l'expérience et l'étude ont conduit au fond de toutes les questions.

Nous avons cité plus haut ses jugements sur les grandes guerres du second Empire. En combien d'autres encore il a révélé sa compétence et trahi la passion qu'excitaient en lui les questions françaises. Celles d'Algérie tenaient la première place dans ses préoccupations.

« Je porte toujours, écrit-il en 1855, le plus vif intérêt aux affaires de ce pays qui est tout mon passé et dont la conquête reste une des principales gloires du règne de mon père, de ce gouvernement constitutionnel qui était pacifique, il est vrai, mais qui cependant savait mener à bien ses entreprises militaires...

« Après la domination des Arabes, la question essentielle est, à mon avis, celle des travaux publics. C'est là qu'est le nerf, la vraie base de la colonisation. Or leur exécution immédiate simultanée et rapide en doublerait incontestablement l'importance et l'utilité. Trois cents millions dépensés tout d'un coup changeraient la face du pays, et, selon moi, la France ne saurait mieux placer l'argent dont il paraît qu'elle regorge. Le gouvernement actuel aurait, à cet égard, des facilités qu'aucun autre n'a possédées et ne possédera probablement. Mais le malheur et le châtement des gouvernements absolus, qui peuvent tout ce qu'ils veulent, est de ne pas toujours vouloir ce qu'il faut¹. »

Au commencement de 1860, alors que depuis quelques mois le prince Napoléon, après une tentative avortée, avait cessé d'être ministre de l'Algérie, le prince Albert de Broglie publia une attachante étude sur la situation de notre colonie, où il venait de résider durant plusieurs mois. Il rappelait la gloire qu'y avait acquise le gouvernement de Juillet, les rapides progrès imprimés par ce gouvernement à la conquête et à la colonisation ; il rendait un hommage mérité au jeune gouverneur général de 1847, dont la révolution de Février avait soudainement arrêté l'œuvre à peine commencée. Ce remarquable travail valut à son auteur une belle lettre du duc d'Aumale. Comme celles que nous avons déjà citées, elle témoigne de l'attention passionnée avec laquelle il suivait les affaires de France.

Après avoir remercié le prince de Broglie, « au nom de cette Algérie où il avait passé les meilleures années de sa vie, et au nom de cette armée d'Afrique à laquelle il était fier d'avoir appartenu »,

¹ Documents inédits : Papiers du général de Chabaud La Tour.

il exposait le but qu'il se proposait alors, ce qu'il eût voulu faire pour notre grande colonie, s'il en avait eu le temps :

« J'étais un peu effrayé de la bienveillance qu'on m'accordait et des espérances qu'on voulait bien faire reposer sur moi. J'étais bien certain de ne pouvoir obtenir des résultats aussi complets ni surtout aussi prompts que ceux qu'on voulait bien attendre alors. Le temps est un élément dont on ne tenait pas assez de compte. Je me serais certainement retiré plutôt que de me prêter à l'essai de révolution si brusque, si radicale, j'ajouterais si impossible, tentée plutôt qu'exécutée par le premier ministre de l'Algérie. Mais nous aurions cherché à mettre le temps mieux à profit qu'on ne l'a fait de 1848 à 1858. A part les opérations militaires, et malgré le mérite, l'aptitude de la plupart des gouverneurs généraux, du maréchal Randon en particulier, il est incontestable que les secousses révolutionnaires d'abord, et ensuite l'apathie administrative, grande de tout temps, mais singulièrement augmentée par l'absence de discussion publique, ont maintenu l'Algérie, pendant ces dix années, dans un état de stagnation à peu près complète. Les allures de l'autorité militaire ont eu certainement, comme vous le dites, une certaine influence sur cette absence de progrès; mais le système des concessions, les mille restrictions, le manque de toute liberté, la nuée de fonctionnaires qu'il fallait occuper, n'étaient pas le fait de l'autorité militaire. Mon but était de soustraire les Européens à l'autorité militaire, mais de les affranchir en même temps, autant que possible, du joug des fonctionnaires civils, moins brutal, mais plus constant, plus minutieux et au fond aussi lourd que celui des traîneurs de sabre¹. »

Toute la lettre est sur ce ton; elle passe en revue les questions qu'il y a lieu de résoudre pour assurer l'avenir de la colonie; elle discute les plus importantes : l'aliénation des terres, l'émancipation des indigènes, les bureaux arabes. Elle constitue en quelque sorte un testament politique. Du reste, cette question algérienne était peut-être celle qui passionnait le plus le duc d'Aumale. On ne pouvait associer son nom à celui de l'Algérie, rappeler le rôle qu'il y avait joué sans le faire tressaillir, sans qu'il s'émût et s'excitât. Un discours de Jules Favre où se trouvait une allusion à ce passé que le prince regrettait toujours, à ses intentions, à ses efforts, quand il gouvernait la colonie, aux souvenirs qu'il y avait laissés, lui arrachait un cri de gratitude qu'il soulignait d'une avance significative à l'orateur de l'opposition.

¹ Documents inédits : archives de Broglie. La longueur de cette lettre ne nous permet pas de la donner ici *in extenso*.

« Sans avoir la moindre envie de copier ce que l'empereur a écrit à son cousin, je suis forcé d'avouer que je ne suis pas sur tous les points d'accord avec M. Jules Favre. Mais je puis déclarer hautement que la péroraison de son premier discours m'a été au cœur, et qu'en m'associant aux sentiments qu'il a exprimés, au vœu qu'il a émis, je suis, j'ose le dire, plus sincère que M. Baroche. Légalité et honnêteté, voilà notre vrai cri de ralliement. Il faut que nous formions tous un grand parti, une opinion qui domine toutes les autres : l'opinion libérale qui a soif de garanties, de régime légal, qui a horreur de toute espèce de servitude, de tyrannie, de révolution. Si vous trouvez une occasion de faire connaître mes sentiments à M. Jules Favre, je vous en serai reconnaissant ¹. »

L'armée ne le préoccupait pas moins que l'Algérie. « Avez-vous lu, demandait-il le 12 juin 1860, l'exposé des motifs du projet de loi modifiant la fameuse loi de l'exonération et de la dotation de l'armée? C'est un document curieux par ce qu'il dit et par ce qu'il ne dit pas. 39 000 hommes exonérés en 1859; 8000 remplaçants, — je prends les chiffres ronds, — obtenus par la voie administrative, c'est-à-dire en substituant l'État aux compagnies dans cette traite des Blancs qu'on voulait abolir. Différence : 32 000. Or, on ne nous dit pas si ni comment cette différence a été couverte. Du chiffre des réengagements, pas un mot. Y a-t-il eu déficit sur le contingent? A-t-il été comblé? Comment? Il y a là une série de problèmes qui mériteraient d'être étudiés. La loi ne fonctionne pas bien; voilà ce qui est certain. Les palliatifs qu'on propose ne seront pas un remède. Mais ils augmenteront la confusion et l'obscurité des opérations. Est-ce là ce qu'on veut? » Dix ans avant nos désastres où la désorganisation militaire apparut en toute sa nudité, la question n'a-t-elle pas un caractère prophétique?

Après l'Algérie et l'armée, les élections. A chacune des périodes où elles se reproduisaient, il y cherchait avec anxiété la marche et les modifications de l'opinion. A la veille de 1863, il s'en montrait plus particulièrement préoccupé.

« Nous touchons aux élections. C'est une époque critique, un moment d'épreuve. Hélas! je ne crois pas que nous en sortions très brillamment; je suis loin de compter sur une victoire, même sur un semblant de victoire. Mais tout vaut mieux que l'inaction. Si le parti libéral peut sortir de sa catalepsie, s'il peut seulement donner

¹ Documents inédits : Papiers d'Haussonville, communiqués par son fils.

² Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

signe de vie et au moins sur quelques points marcher un peu d'accord, ce sera déjà un grand point de gagné¹. »

Bientôt après, il lui semblait que le parti libéral se réveillait; il reprenait espoir.

« Divers étrangers que j'ai rencontrés sur ma route m'ont paru très frappés du mouvement électoral. Je ne veux guère espérer de résultats positifs, afin d'éviter les déboires. Mais, quoi qu'il arrive, un grand pas aura été fait. Sous le régime actuel, le triomphe électoral du gouvernement n'ajoutera rien à sa force, et le moindre succès du parti libéral sera une grande victoire. Enfin, tout ce qui sera semé portera ses fruits un jour, sinon maintenant. Ne nous laissons pas décourager par les incidents; acceptons tous les bons vouloirs. Ne témoignons aucune humeur des boutades ou abstentions plus ou moins gênantes. Il me semble qu'on a fait au centre tout ce qu'on pouvait ou devait faire; plus serait peut-être trop. Selon moi, il ne reste qu'à encourager l'action locale par la publicité, — ce qui est déjà bien commencé, — et à l'assister par tous les moyens². »

Le 15 juin, les élections ayant eu lieu, ces fameuses élections de 1863 qui sont une date dans l'histoire de la liberté sous l'Empire, il exultait.

« Vous vous rappelez que j'ai toujours été partisan déclaré de l'action légale, convaincu que, même dans les circonstances les plus défavorables, elle était préférable à l'abstention. Mais, le pays, il y a six semaines encore, semblait si endormi que le résultat m'a pris par surprise et a dépassé mes plus hardies espérances. Par une contradiction naturelle à l'esprit humain, le succès de ce mouvement si vif et si inattendu redouble, en quelque sorte, les regrets que m'ont causés certains échecs. J'aurais voulu voir sur les bancs de l'opposition nouvelle la grande figure libérale de Barrot; j'aurais voulu voir rendre à la politique la parole mordante de Dufaure qui va toujours droit au but et frappe comme une hache; je regrette la voix puissante et passionnée de Montalembert, l'énergie spirituelle et infatigable de Lasteyrie, le talent si élevé de Rémusat, la science économique et le grand nom de Périer, et les nouveaux venus, comme Paradol, qui devaient rajeunir le vieux sang parlementaire. J'en passe et des meilleurs. Mais ne faut-il pas saluer aussi le triomphe de Marie, de Simon, de Berryer, des Cinq, et celui de Thiers, dont on pourrait dire ce que Louis XIV disait du maréchal de Montal, que sa présence valait une armée. J'en-

¹ Documents inédits : Archives de Broglie.

² Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

tends répéter : « Nous sommes battus; les amis du gouvernement « se réjouissent, il leur sera toujours facile de s'entendre avec les « rouges. » Si le gouvernement se croit vainqueur, il a bien caché son jeu à l'avance; je me borne à lui souhaiter beaucoup de victoires semblables. Je cherche les rouges et je ne les vois pas. Je vois une démocratie puissante, disciplinée, redoutable si l'on veut, mais qui se transforme aussi et qui gagne chaque jour en lumière et en modération. Le gouvernement du Deux-Décembre prétendait être le véritable représentant de la démocratie française; le scrutin démocratique de Paris lui a répondu : non. Les quelques succès et le grand nombre de voix que, malgré tout, l'opposition a réunis sur tant de points attestent l'aspiration vers un gouvernement contrôlé, vers un changement de système, le progrès d'un libéralisme pratique. Dans tout cela, je ne vois rien que de rassurant pour l'avenir¹. »

Les incidents de la politique étrangère ne lui laissaient pas plus de repos. En 1860, lors du coup de main de Garibaldi sur les Deux-Siciles, il était à Londres. Il regardait, il observait et, ce qui le frappait, c'était l'enthousiasme des Anglais pour le grand agitateur de l'Italie.

« Cet engouement passera, ajoutait-il, comme tous ceux qui saisissent successivement ce grand pays, souvent si léger et si mobile malgré sa gravité. Pour moi, je réserve mon jugement. Bien que le gouvernement des Deux-Siciles ne soit pas aussi noir qu'on le représente et qu'il pêche surtout par inintelligence, il n'est pas de nature à commander les sympathies libérales et il achèvera de se perdre s'il se jette *in extremis*, comme on l'assure, sous la protection dérisoire et perfide de Louis-Napoléon. Mais l'entreprise de Garibaldi a été une violation éclatante du droit des gens. S'il fonde quelque chose d'honnête, de sensé et de libéral, il méritera l'absolution. S'il se borne à créer le gouvernement révolutionnaire avec tout son cortège de violences et à livrer la Sicile à tous les patriotes inoccupés et embarrassants qu'on lui enverra du nord de l'Italie, ce n'est qu'un hardi et vaillant entrepreneur de bouleversements... Quel rôle le gouvernement français a-t-il joué et va-t-il jouer dans tout ceci²? »

Ce rôle, il l'avait depuis longtemps deviné et pressenti, car, dès 1859, il écrivait : « L'empereur a trop dit qu'il voulait le rétablissement des petits souverains italiens pour ne pas être décidé à les sacrifier; il va les offrir en holocauste sur l'autel de

¹ Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

² *Ibid.*

l'entente cordiale; à ce prix, l'Angleterre le tirera d'embarras et deviendra vis-à-vis des conservateurs européens le bouc émissaire de la révolution italienne¹. » Il jugera de même l'expédition du Mexique : « Voilà Puebla pris. Je n'ai jamais cru à un échec de nos armées et je me réjouis cordialement de leur succès. Les vœux dont nous accompagnons toujours notre drapeau ne nous empêchent pas de juger la conduite de ceux qui l'engagent, et les victoires de nos soldats ne justifient pas les entreprises injustifiables². »

Ainsi, bien qu'éloigné de sa patrie, il ne pouvait se désintéresser des événements qui s'y déroulaient ni de ceux qui, quoique s'accomplissant au delà de ses frontières, devaient exercer nécessairement leur influence sur ses destinées. Il en subissait tous les contre-coups, joies ou tristesses, avec une sensibilité par où se trahissaient les incessantes exaltations de son patriotisme. Ses jugements étaient souvent sévères. Mais on a pu voir, dans les extraits que nous venons d'en donner, qu'ils ne respiraient pas la haine. La haine lui fut toujours étrangère. Elle coulait entre ses doigts. De quelque indignation que s'emplît parfois, au spectacle de grandes fautes, son cœur de patriote et de libéral, elle ne l'empêchait pas d'exprimer, sous des formes modérées, mesurées, sereines, les protestations qu'arrachait à sa plume une politique qui choquait les opinions de toute sa vie et dont il entrevoyait clairement les périls.

Il y eut un jour cependant où cette modération, si visible en tous ses écrits, fut mise tout à coup à une trop dure épreuve et où le soldat d'Afrique se retrouva avec sa fougue juvénile et son esprit de décision. L'épisode vaut qu'on s'y arrête. Il n'en est pas, durant cette triste période de l'exil que nous essayons de reconstituer, qui révèle mieux ni sous un jour plus éclatant et plus favorable l'homme de résolution et de courage qu'était le duc d'Aumale dans les circonstances où le devoir lui apparaissait dégagé de ces ombres trompeuses dont l'enveloppe trop souvent la politique. C'était en 1861, en ces heures, les plus brillantes de l'Empire, qui précédaient tant d'autres heures sombres et tragiques. Le régime impérial pouvait alors défier sans crainte ses ennemis du dedans comme ceux du dehors. Encore soutenu par la faveur populaire, deux fois vainqueur en ses entreprises guerrières, il semblait avoir atteint l'apogée de la puissance et de son ascendant sur l'Europe. Quand on est heureux, il est doux et aisé d'être magnanime. La

¹ Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

² *Ibid.*

générosité est alors facile à exercer; elle naît naturellement dans les consciences droites et dans les âmes généreuses. C'est cependant le moment que choisit celui des membres de la famille impériale qui était le plus en vue, le prince Napoléon, pour monter à la tribune du Sénat et s'y livrer à une sortie, aussi déplacée qu'intempestive, contre les princes de la maison de France. Le 1^{er} mars, dans la discussion de l'Adresse, exaspéré sans doute par les éloges qu'au Corps législatif, et à propos de l'Algérie, Jules Favre avait accolés au nom du duc d'Aumale, il oublia tout à la fois les bienfaits que le gouvernement de Juillet avait prodigués à ses parents, ce que ce souvenir, le malheur des Bourbons, l'humanité, lui commandaient; il oublia qu'ils avaient été dépouillés par l'Empire, qu'ils étaient dans l'exil, désarmés et impuissants. Sans utilité pour le régime impérial, sans nécessité, ne cherchant que la basse satisfaction d'assouvir des ressentiments qu'on ne lui soupçonnait pas, il fit entendre des paroles injurieuses, qui affligèrent d'ailleurs ses amis, et dont personne ne lui sut gré, pas même l'empereur. Le prince Napoléon avait parfois de ces saccades.

Comme tous ceux de sa famille, le duc d'Aumale sentit l'outrage. Dans un coup de colère, il résolut d'y répondre, et spontanément il y répondit. La fameuse *Lettre sur l'Histoire de France* écrite à Twickenham en trois jours fut littéralement improvisée. Très enfiévré en la composant, le prince lisait le soir à sa famille et aux quelques amis accourus de France sur sa demande les pages écrites dans la journée. L'un d'eux emporta à Paris le précieux manuscrit. Il trouva pour le publier deux hommes courageux, et, peu de jours après le scandaleux discours du Sénat, on vit apparaître un matin aux vitrines des librairies la réplique foudroyante du duc d'Aumale, portant la date du 15 mars, sans nom d'auteur sur la couverture, mais signée Henri d'Orléans¹. Le retentissement en fut aussi con-

¹ C'est le comte d'Haussonville qui avait été chargé par le prince d'en assurer la publication. Il accomplit son mandat avec cet entrain et cette belle humeur qui le caractérisaient, excité en cette circonstance par son attachement aux d'Orléans. L'imprimeur qu'il choisit se nommait Henri Beau et avait ses ateliers à Saint-Germain. La brochure composée et tirée secrètement portait le nom du libraire-éditeur Dumineray. Les épreuves en furent corrigées par M. de Guerle, qui avait été précepteur du fils de M. d'Haussonville et qui fut plus tard préfet, puis trésorier-payeur général. Il s'était installé à Saint-Germain à cet effet. Un des premiers exemplaires fut enfermé dans une boîte de dragées et déposé chez le préfet de police avec, dans la boîte, une carte portant ces mots : « Dragée amère ». On n'avait mis chez les libraires qu'un petit nombre d'exemplaires par crainte d'une saisie probable. Le reste du tirage avait été réparti entre diverses personnes sûres. L'une d'elles, par suite d'un malentendu, prit peur avant même que la saisie eût été opérée et brûla trois mille exemplaires. On en

sidérable qu'il pouvait l'être sous le régime césarien. Beaucoup de journaux étrangers la reproduisirent; en France, elle circula sous le manteau, après qu'elle eut été saisie, car elle le fut quelques heures après sa mise en vente. Il existe, à la date du 18 août, une curieuse lettre du duc d'Aumale adressée au prince de Joinville et qui révèle son état d'âme après cette éclatante manifestation :

« Je trouve à l'instant une occasion, mon cher ami, écrivait-il. L'effet me paraît avoir été bon à Paris; c'est le principal. Pas mauvais ici, surtout dans le monde non officiel; on me compare à Junius; c'est énorme ici. Pas de critique blessante; les plus sévères mêlées d'éloges. Le monde officiel dit : « C'est vrai, mais il « aurait mieux fait de se taire. » J'ai eu avec d'Azeglio une explication satisfaisante et amicale. La seule injustice est qu'on me présente comme un réactionnaire; or, je ne crois pas avoir mérité ce reproche. Mais la France! la France! là est l'essentiel.

« J'espère qu'on s'occupe de parer à tout ce que le gouvernement peut entreprendre. S'il y a procès, je désire qu'avant tout on tâche de s'assurer Dufaure; à son défaut, quelque autre bleu; je n'aimerais pas Berryer pour cela. Si, ce que je crois plutôt, on se borne à lâcher la meute des pamphlétaires à gage, je suis bien décidé à ne pas reprendre la plume; il faudrait seulement examiner si dans l'hypothèse de telle ou telle attaque, la mort du duc de Bourbon ou autre chose, il y aurait à faire répondre ou rectifier; il faudrait songer à cela dès maintenant, se préparer, réunir des matériaux au besoin. A première vue, il me semble qu'il n'y aura rien à faire ou à dire.

« Si le principal intéressé prenait la plume lui-même, je suis aussi bien décidé à ne pas accepter la controverse, tout au plus, selon les circonstances, une lettre de quatre ou cinq lignes. Et encore! Enfin, s'il se décidait à une démarche directe, je tâcherais de le recevoir convenablement. Cette lettre s'adresse à ON ¹, encore plus qu'à toi; fais-la lui voir. Je ne peux lui exprimer combien je suis reconnaissant. Il comprendra pourquoi je ne lui écris pas directement. Veut-on des exemplaires sur papier fin? Je demande qu'on profite de la première occasion pour me tenir au courant et me dire ce qu'on fait, ce qu'on prépare, ce qu'on conseille. Santés bonnes ici. Tout à toi. »

Puis, en post-scriptum :

avait expédié un certain nombre à l'étranger. Indépendamment de la première édition introuvable aujourd'hui, la *Lettre sur l'Histoire de France* figure dans les *Ecrits politiques* du duc d'Aumale publiés à Bruxelles sous l'Empire.

¹ ON était le comte d'Haussonville.

« Je vois dans les journaux belges que le gouvernement s'est décidé à poursuivre l'éditeur et l'imprimeur. Qu'on ne perde pas de temps pour organiser la défense : Dufaure et, si on le juge convenable, Barrot. Faire bien sentir que je n'ai abandonné nulle part le terrain libéral, même sur l'Italie. D'Azeglio lui-même en convient. Pas de réclame dynastique, pas d'excitation à la révolte, la sympathie partout pour la cause des libertés constitutionnelles. »

L'éditeur et l'imprimeur furent défendus par Dufaure et, à défaut d'Odilon Barrot, par le bâtonnier Hébert. Le tribunal les condamna. Mais les vaincus ne furent pas ceux qu'on frappait. Le procès venait de rappeler à la France que les princes d'Orléans existaient toujours et que celui d'entre eux dont l'armée n'oubliait pas la glorieuse carrière savait manier la plume aussi bien que l'épée.

On fit grand bruit, au cours du procès, d'une lettre qu'à la nouvelle des poursuites, le prince Napoléon avait adressée à l'empereur pour obtenir qu'elles fussent arrêtées. En réalité, cette lettre, à y regarder de près, n'était qu'un acte de fausse et perfide mansuétude. Ainsi que le fit remarquer Dufaure dans sa défense, le prince Napoléon, en présentant l'écrit du duc d'Aumale non comme une attaque personnelle, mais comme une attaque contre le gouvernement impérial, « un manifeste orléaniste », avait rendu les poursuites inévitables.

Quant à cet écrit, les quarante-cinq ans qui ont passé sur lui n'ont pu en éteindre la fougue et la jeunesse. Il est toujours vibrant dans son éloquence mâle et concise. Il raille et il flagelle ; il résume avec d'éclatantes couleurs, en termes inoubliables, en tableaux saisissants, toute une période de notre histoire. Depuis longtemps le discours qui mit la plume aux mains du duc d'Aumale est oublié : on lit toujours, on relira longtemps la *Lettre sur l'Histoire de France*. C'est une page accablante et vengeresse, parée de toute la grandeur des circonstances qui l'inspirèrent et que prennent forcément, sous un régime arbitraire, les manifestations libérales.

Après l'avoir écrite, le duc d'Aumale s'attendait à recevoir les témoins du prince Napoléon. En prévision de leur arrivée, il désigna les siens. Mais son adversaire ne fit pas mine de vouloir demander raison. A Orléans-House, on attendit en vain son cartel. On racontait, entre temps, qu'au plus fort des émotions auxquelles donnait lieu l'événement, le prince s'était présenté un soir aux Tuileries, et qu'en le voyant entrer, l'impératrice l'avait salué de ces mots :

— Tiens ! c'est vous ? Je vous croyais à Londres.

Des incidents aussi retentissants étaient rares dans la vie des exilés. Voilée de mélancolie, traversée par des deuils cruels,

elle eût été intolérable pour le duc d'Aumale s'il n'avait su la remplir par son activité intellectuelle. Comme le grand Condé, dont il a raconté l'histoire, « c'était un esprit auquel il fallait de l'emploi ». Aussi s'ingéniait-il sans cesse à en alimenter les ardentes curiosités et les nobles appétits. Il s'était affilié aux sociétés savantes d'Angleterre. Il entretenait des relations permanentes avec les plus hautes personnalités du Royaume-Uni, se mêlait volontiers à toutes les manifestations de la vie sociale anglaise, acceptait des invitations dans les demeures aristocratiques, dont les opulents propriétaires se faisaient honneur de le recevoir et de déployer pour lui toutes les splendeurs de leur faste traditionnel ¹. Il était respectueusement accueilli et, quand il prenait la parole, religieusement écouté. Il s'imposait par le tour naturel de son esprit si cultivé, si plein de souvenirs qu'il évoquait en toute occasion au fur et à mesure que les entretiens sur les questions qui préoccupaient alors l'Europe leur donnait quelque actualité.

Il n'était pas moins aimé dans la famille royale d'Angleterre. On l'y voyait souvent, quoique, à cette époque, il y eût partie liée entre la politique anglaise et la politique impériale et que le palais de Windsor et le palais des Tuileries entretenissent des rapports affectueux. En ces circonstances, il faisait trêve aux critiques que lui suggéraient les actes du gouvernement impérial. Il était Français et il eût craint en blâmant l'Empire dans des cercles cosmopolites de porter atteinte au prestige de la France. Partout, dans les fréquents voyages qu'il faisait à travers l'Europe et surtout là où l'appelaient les liens de parenté, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, il s'inspirait des mêmes scrupules. Si l'on croyait le flatter en lui disant du mal du gouvernement de son pays, on était bientôt détrompé. Bon entre compatriotes de récriminer, d'attaquer, de critiquer, de prédire des catastrophes qu'une politique aveugle ne permettait que trop de prévoir; mais, devant des étrangers, jamais.

Lorsque, après ces excursions au dehors, il rentrait à Orléans-House, il se hâtait de reprendre la plume, ayant toujours quelque œuvre en train. Dès 1855, c'est des souvenirs des guerres d'Afrique, des exploits des zouaves et des chasseurs à pied qu'il s'était inspiré. Ces récits à travers lesquels on croit entendre résonner le clairon et qui sentent la poudre parurent sans signature dans la *Revue des Deux Mondes* d'abord, en volume ensuite,

¹ « Chez le père du marquis de Salisbury actuel, à Hatfield, nous étions, chaque jour, à déjeuner comme à dîner, cinquante maîtres à table, et le service était fait en assiettes d'argent pendant le repas et en vermeil au dessert. » (*Les Dernières heures d'une monarchie.*)

et sous ces deux formes obtinrent le même succès. Il parlait de ces épopées africaines avec tant d'enthousiasme, avec une chaleur si communicative qu'il en faisait aimer le décor et admirer les héros.

Puis, ce fut l'histoire des princes de Condé qu'il entreprit d'écrire. Dans leur héritage, il avait trouvé leurs archives dont l'étude le passionna. Comme Victor Cousin pour les héroïnes de la Fronde, il s'éprit d'eux, du plus illustre d'entre eux surtout, dans lequel il avait pu relever plus d'un trait de caractère par où il lui ressemblait¹. Toute la première partie de cette œuvre considérable, le livre sur les zouaves, trois courtes études écrites pour la Société de l'histoire de France, consacrées à Mazarin, au roi Jean, au siège d'Alésia, et enfin une série de lettres sur la politique impériale, publiée dans un journal belge sous le pseudonyme de Verax, représentent le travail littéraire, la tâche d'historien qui remplirent et charmèrent les longues journées de l'exil.

L'administration de sa grande fortune y tenait aussi une large place. Ses biens de France avaient été confisqués. Mais il en possédait de considérables à l'étranger, en Sicile notamment, pays de sa mère et de la duchesse d'Aumale, où le petit palais de Palerme, habité par ses parents de 1806 à 1814, après leur mariage, lui était échu. Il avait acquis, en Sicile, ce domaine de Zucco, maintenant consacré par sa mort. Sa présence y était souvent nécessaire, car il avait entrepris de le transformer en vignobles. Et puis, la beauté de ce site incomparable l'attirait : le golfe de Castellamare, ses collines d'or, sa mer toute bleue, ses buissons de roses et de géraniums, ses bois d'orangers et ses avenues d'oliviers vingt fois séculaires. Jusqu'à la fin de sa vie, il aima par-dessus tout son cher Zucco, où nous le suivrons plus tard, durant ces journées, à tant de titres émouvantes, qui précédèrent sa mort.

Ernest DAUDET.

La suite prochainement.

¹ On sait que lorsque parurent les deux premiers volumes de l'*Histoire de Condé*, la police les saisit, on n'a jamais su pourquoi, et prétendit en empêcher la vente. L'auteur et l'éditeur durent s'adresser aux tribunaux qui leur donnèrent raison.

LA CRISE AGRICOLE

LE PAYSAN ET LE PROPRIÉTAIRE

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Le socialisme a récemment porté à la tribune du Parlement son programme agraire, et aussitôt des réfutations victorieuses lui ont été opposées de toutes parts au nom de l'histoire, de la science économique, de l'expérience et du bon sens.

Néanmoins, je ne crois pas que, sur ce problème si complexe de la crise agricole, tout ait encore été dit; que le sujet ait été étudié sous tous ses aspects et creusé jusqu'au fond; et puisque la première demande formulée par les novateurs est celle d'une vaste enquête sur l'état présent du monde agricole, nous réclamons notre droit d'y comparaître et d'y faire entendre notre témoignage.

I

D'abord, il eût semblé assez naturel d'attendre les résultats de cette enquête avant d'en tirer des conclusions. Mais on ne les met pas en doute; on les connaît d'avance, et c'est bravement, sans hésitation, que, se faisant l'écho de cette voix paysanne qu'il voudrait voir devenir assez forte pour se faire entendre de tous, M. Jaurès a dressé, suivant ses propres expressions, les cahiers de ses doléances.

Ce n'est pas sans raison qu'il a parlé de la transformation profonde accomplie, depuis un demi-siècle, dans le monde rural. Mais cette transformation, il n'en a présenté qu'une seule face, alors qu'elle en a deux. Et encore, connaît-il mal et incomplètement celle dont il parle.

Oui, toutes les conditions de la vie rurale se sont renouvelées depuis cinquante ans. Oui, il n'est que trop vrai de le dire, le développement des moyens de communication, la multiplication des voies ferrées, ont détruit l'ancienne fixité des familles rurales.

Oui, la concurrence étrangère, en abaissant le prix des denrées agricoles et réduisant les bénéfices du cultivateur, a sensiblement diminué, sinon complètement aboli son ancien amour de la terre. Oui, l'appât des salaires plus élevés que lui offre l'industrie, le goût des plaisirs qu'il a contracté dans son passage à la caserne, précipitent chaque jour davantage l'émigration de l'ouvrier agricole vers les villes. Oui, tout cela est vrai. Mais n'y a-t-il pas d'autres causes encore à ce mouvement qui détourne le fils du fermier de succéder à son père, et fait de lui un facteur, un cantonnier, un employé de chemin de fer, un instituteur quand il se peut, et, suivant une heureuse expression de M. Jaurès, ne nous laisse plus aujourd'hui que « des paysans provisoires » ?

Et, d'un autre côté, le tableau qu'on nous trace du prolétariat rural est-il bien exact? Est-il vrai que le petit fermier, le métayer, le journalier, le valet de ferme, languissent aujourd'hui à la merci de maîtres impitoyables, n'ayant qu'une demeure sordide, qu'une nourriture pauvre, vivant dans des conditions de mauvais aménagement et de promiscuité révoltante aussi dangereuses pour la moralité que pour l'hygiène; soumis à un travail excessif pour lequel ils ne touchent que des salaires insuffisants? Est-il vrai, pour employer les propres expressions de M. Jaurès, qu'à l'heure actuelle, les maîtres ne laissent au paysan de la viande que les os, du beurre que le petit-lait, de la volaille que la plume, et qu'au sortir des vignes qu'ils fécondent, les vigneron ne boivent que de l'eau? Est-ce uniquement aux fautes, à l'avarice, à l'égoïsme des propriétaires, qu'il faut imputer les maux dont souffrent aujourd'hui les populations rurales? Les cultivateurs, les paysans de toute sorte, n'ont-ils aucun reproche à s'adresser?

Pour répondre à ces questions, rien ne saurait être à nos yeux plus intéressant et plus décisif que de comparer le paysan d'aujourd'hui au paysan d'il y a cinquante ans.

II

Si l'on rapproche trait pour trait le paysan d'aujourd'hui de celui qui vivait il y a un peu plus d'un demi-siècle, le fils du grand-père, on trouve que tout a changé : non seulement les conditions de sa vie matérielle, mais ses mœurs et, disons-le d'un seul mot, son âme elle-même. Aux yeux de l'école socialiste, aujourd'hui encore, le paysan est le grand déshérité de tous les biens de la vie. Essayons de serrer la question d'un peu près.

Et d'abord l'habitation.

Est-il vrai que nos cultivateurs soient aussi mal logés que le

prétendent les apôtres de la doctrine nouvelle? Si l'on compare leurs demeures d'aujourd'hui à celles de 1850, pour ne pas remonter plus haut, quel changement! Au lieu de ces chambres basses, enfumées, sans air ni lumière, n'ayant qu'une porte étroite et pas de fenêtre et d'autre plancher que la terre, vous trouvez aujourd'hui presque partout des maisons confortables, sinon coquettes, ayant un étage suffisamment élevé, de larges ouvertures, soigneusement carrelées et blanchies et répondant à toutes les exigences essentielles de l'hygiène. Ces propriétaires qu'on représente comme si durs et si avarés ont compris qu'ils ne pouvaient laisser croupir leurs fermiers dans des bouges étroits et infects où leur santé comme leur moralité étaient également menacées. Ils n'ont pas hésité à sacrifier un gros capital devenu tout à fait improductif, pour leur assurer le bienfait d'une habitation large et saine.

Et cette révolution en a amené bien d'autres. Si l'habitation s'est transformée, que dire du mobilier¹?

Il y a cinquante ans, il se composait, presque partout, d'un ou plusieurs lits à colonnes, enveloppés de grands rideaux de serge verte; d'une ou deux armoires, d'une *huche*, sorte de meuble allongé, se fermant avec un couvercle mobile, et contenant le pain, le beurre, la viande et tous les aliments destinés à la consommation du ménage; enfin d'une table longue et basse entourée de bancs.

La plupart du temps ces meubles étaient fabriqués sur place par des ouvriers du pays, avec des bois secs et durs; ils étaient massifs et inusables. Ils sont aujourd'hui remplacés par des menuiseries légères souvent achetées au loin; le vieux lit à colonnes par un lit élégant en bois clair; la huche par un buffet; les bancs par des chaises; une table ronde et bien cirée occupe le milieu de la chambre. Dans la plupart des fermes l'un des trois appartements est aménagé en une sorte de salon qui ne sert guère que les jours de fête. Sur la tablette de la cheminée, à côté de la couronne de la mariée précieusement conservée sous un globe, les livres de prix des enfants, quand il y en a, s'étalent dans une sorte d'étagère. Une lampe à essence a presque partout remplacé le lumignon fumeux de résine fixé sur un crochet en fer au côté de l'antique cheminée, qui était encore, il y a un demi-siècle, l'unique éclairage des chaumières ou la modeste lampe qui brûlait l'huile récoltée sur les noyers de l'exploitation. Si les changements se bornaient là il n'y aurait sans doute qu'à applaudir. Mais, hélas! ce n'est pas seulement le bien-être, ce sont des goûts nouveaux, de nouveaux besoins, tranchons le mot: c'est le luxe qui a pénétré dans les

¹ Ces réflexions s'appliquent plus spécialement à l'ouest de la France où j'habite.

campagnes et tend chaque jour à les envahir de plus en plus.

La nourriture a changé. Autrefois, il était sans exemple qu'un paysan ne fit pas lui-même son pain. Il boulangeait et consommait son propre blé, en y mêlant parfois un peu de seigle, de maïs ou de fèves. Il obtenait ainsi, à très bas prix, un pain un peu noir peut-être, mais savoureux et nourrissant. Aujourd'hui, dans plus d'une province, spécialement dans les Charentes et le Bordelais, le paysan ne fait plus son pain. Il aime mieux vendre son blé et prendre chez le boulanger un pain fait de farines exotiques mélangées de riz ou d'autres substances, souvent mal cuit, et n'ayant pas toujours le poids. Ce pain est beaucoup moins nourrissant et lui coûte sensiblement plus cher que celui qu'il fabriquerait lui-même. Mais il le prend à crédit; de là sa préférence. Deux ou trois jours par semaine, on entend retentir sur les routes la corne d'appel du boulanger, et, à ce signal, on peut voir descendre des fermes voisines une procession de ménagères qui viennent chercher leur pain à sa voiture.

De même pour la viande. Autrefois le paysan n'allait jamais à la boucherie. Il engraisait un ou deux porcs; les jambons fumaient dans sa large cheminée. Il avait un troupeau d'oies, des canards, des poulets, parfois des dindons. La ménagère faisait des *rillettes*, des conserves de toute sorte, et le tout, joint aux œufs, au lait, aux légumes, aux fruits, suffisait amplement à la consommation de famille. Il buvait un peu de vin dans les pays de vignes, un peu de cidre dans les pays à pommiers, ailleurs un peu de boisson de cormes et, dans les grandes circonstances, on terminait le repas par un verre de liqueur de ménage. Aujourd'hui, la viande de porc commence à être dédaignée et remplacée par du bœuf pris à la boucherie. Je ne me plains pas de voir le café s'ajouter à l'alimentation ancienne, car je le crois utile à l'hygiène de l'homme des champs, surtout pendant les moissons; mais le paysan fréquente le marchand de vins, et, au lieu des boissons simples et saines dont il savait se contenter autrefois, il boit des liqueurs frelatées dont l'effet le plus clair est de vider sa bourse en ruinant sa santé.

De même pour les vêtements et pour le linge. Le linge se fabriquait autrefois dans la maison du paysan. Dans chaque ferme, on récoltait un peu de lin ou de chanvre. Les femmes filaient à la veillée et de petits tisserands locaux leur confectionnaient pour un prix modique ces belles et solides toiles dont on faisait des draps, des serviettes et des chemises qui suffisaient au service de plusieurs générations. Souvent il en était de même des vêtements de travail : le fond en était une étoffe moitié fil moitié laine, venant des troupeaux et des récoltes de la ferme, filée par les femmes, tissée par

les ouvriers locaux, et qui fournissait à tous les membres de la famille des vêtements inusables dont on s'accommodait aussi bien pour l'hiver que pour l'été. Aujourd'hui, on achète dans les grands ou petits magasins du linge qui n'a que de l'apparence sans solidité, et l'on va chercher chez le marchand de nouveautés des vêtements qui brillent, mais ne durent guère. Il faut au paysan de nos jours des vêtements de citadins; il lui faut des étoffes brillantes pour sa femme et pour ses filles.

Autrefois le paysan avait peu de dépenses extraordinaires. Il vivait de la vie familiale. Sa plus grande distraction, c'étaient les rapports de voisinage. On se réunissait le dimanche pour faire une partie de boules. Uniquement occupé et préoccupé de son travail, il s'absentait peu. Aujourd'hui, il va aux expositions, non seulement à celles qui ont lieu dans sa province, mais aux grandes exhibitions de Paris. Dans certains départements voisins des côtes, il commence à promener sa famille sur les plages. Autour de Paris, dans un rayon d'une trentaine de lieues, ce n'est pas seulement le jour de la fête nationale ou de quelque grand événement comme la visite d'un tsar, c'est presque chaque dimanche que les cultivateurs de la Beauce et de la Brie abandonnent leurs maisons pour aller passer la journée dans la grande ville. Le même fait se reproduit plus ou moins autour de toutes les agglomérations importantes.

Aussi quand j'entends l'orateur du socialisme prétendre qu'aujourd'hui encore les cultivateurs ne sont que des manants ou des serfs qui ont besoin de prendre conscience de leurs droits et de leurs forces, je suis tenté de sourire et de penser qu'il a peu vécu à la campagne et qu'il connaît mal ce dont il parle. Il n'a guère entendu nos cultivateurs traiter leurs affaires et discuter leurs intérêts. Il eût vite appris qu'ils y sont passés maîtres et que, pour arrêter les conditions d'une vente ou d'un bail, ils en pourraient remontrer à M. Jaurès lui-même.

Quand je l'entends convier les paysans à prendre l'habitude de la nourriture forte et de la boisson généreuse, mon étonnement redouble, et je suis tenté de penser qu'il leur donne un bien mauvais conseil. Qui ne sait, en effet, que l'alcoolisme a pénétré dans nos campagnes et commence à y faire son œuvre détestable? Le paysan d'autrefois était sobre; et il devait à sa sobriété la santé et la fécondité. Il y avait des maladies qui ne l'atteignaient pas, ainsi de la goutte. Je n'ai jamais connu qu'un seul paysan gouteux : c'était un riche cultivateur de la vallée de la Loire, auquel ses aïeux avaient laissé une dizaine de mille livres de rente en terres, ce qui prouve, par parenthèse, qu'il n'est pas impossible de s'enrichir à la campagne. Il était sous Louis-Philippe électeur censi-

taire; mais, bien qu'il eût conservé l'habit du paysan, il buvait sec et ne travaillait guère, aussi avait-il la goutte. Mais, en vérité, c'était sa faute; il n'était pas un paysan sérieux, il n'était qu'un bourgeois.

Le paysan d'autrefois était grand marcheur, il faisait aisément et sans se plaindre quinze à vingt lieues dans sa journée. J'ai connu dans ma jeunesse des cultivateurs qui, les jours de grande foire, partaient à minuit ou une heure du matin, se rendaient à pied à la ville, y faisaient leurs affaires et rentraient chez eux le soir après avoir fait vingt grandes lieues. Ce sont ces générations d'intrépides marcheurs qui ont fait l'invincible infanterie des armées de la République et de l'Empire, ces soldats que Napoléon entraînait en quelques semaines du camp de Boulogne au champ de bataille d'Austerlitz sans laisser en arrière ni traînards ni malades. On les chercherait vainement aujourd'hui. Nos paysans ne voyagent plus qu'en voiture. Aussi tous les généraux ont-ils constaté sur ce point la déchéance de nos troupes. Les jeunes recrues ne savent plus marcher, et ce n'est qu'après un pénible entraînement qu'elles supportent les longues étapes.

Un mal général à notre époque, c'est la multiplicité des foires. Il n'y a guère de pays en France où, dans un rayon de trente à quarante kilomètres, n'aient lieu deux ou trois foires chaque semaine. Grâce aux chemins de fer, aux tramways partout répandus, le paysan se rend en peu de temps et pour quelques sous à ces foires, sans affaires, sans nécessité, uniquement par goût de se distraire. Il s'y attable pendant des heures dans des cabarets où on lui sert un alcool frelaté et toxique. Le besoin crée l'organe. Pour répondre à ces passions nouvelles, les débits de boissons se sont multipliés dans des proportions effrayantes. Je pourrais citer tel chef-lieu de canton où, sur vingt-six maisons qui bordent la place du marché, il y en a dix-huit qui sont des cabarets. Tous les dimanches, tous les jours de marché, tous les jours de foire, ces cabarets sont remplis de buveurs, de fumeurs, de joueurs qui crient, chantent des refrains obscènes, se querellent, se battent sous l'œil paternel de la gendarmerie qui ne dit rien, avec la tolérance, quand ce n'est pas avec l'encouragement de la municipalité! Je connais une commune rurale dont presque tous les habitants, même ceux qui habitent le village, travaillent comme journaliers agricoles. Ils gagnent 3 francs par jour; ils boivent chaque jour pour 1 franc d'eau-de-vie! Leurs enfants, des adolescents de quinze à dix-huit ans, suivent ces exemples, et les fermiers dont les habitations sont voisines du village voient (je le tiens de leur propre bouche) leurs domestiques, leurs valets de ferme

s'échapper le soir pour aller au cabaret. Faut-il s'étonner qu'avec de pareilles mœurs, la santé publique s'affaiblisse et la natalité décroisse?

Le mépris de la religion, le dédain de l'autorité paternelle, l'indiscipline des gens de service, tendent de plus en plus à remplacer dans les campagnes les vieilles croyances et l'antique union des familles.

Les églises sont de plus en plus désertées; il y a déjà des communes où l'on ne voit plus, le dimanche, un seul homme à la messe, et où ce sont maintenant des femmes qui chantent au lutrin. Je sais bien que, pour certaines gens, c'est là un progrès auquel ils applaudissent; mais si je vois clairement le mal qu'a fait aux gens de la campagne l'affaiblissement de leurs croyances, je n'aperçois pas aussi nettement les biens qu'il leur a donnés.

Qui ne se rappelle ces belles familles d'autrefois, avec leurs nombreux enfants, dont trois ou quatre, souvent mariés, vivaient ensemble et en paix dans la même ferme, sous l'autorité respectée du père et de la mère? Il y avait là dix personnes valides travaillant ensemble, et non seulement elles vivaient dans l'aisance, mais elles s'enrichissaient en vingt ans et devenaient propriétaires à leur tour. Cette même ferme abrite aujourd'hui le père et la mère, parfois quelque vieux parent impotent, un ou deux enfants, rarement trois, car, aujourd'hui, les unions sont volontairement stériles; et ces enfants, dès qu'ils le peuvent, abandonnent la maison pour voler de leurs propres ailes. Autrefois les domestiques de ferme s'attachaient à leurs maîtres, prenaient soin de leurs intérêts, vivaient de longues années sous le même toit, et faisaient en quelque sorte partie de la famille. Aujourd'hui, les vieux domestiques se font rares, malgré les prix que leur décernent les comices agricoles. Pour la moindre observation, pour le plus léger reproche, fût-il le mieux justifié, ils rompent leurs engagements et vont chercher fortune ailleurs.

Le mépris de la religion devait amener, par une conséquence nécessaire, le mépris de la morale. Aussi, quelle décadence dans les mœurs! quel progrès dans les scandales, dans les naissances naturelles, dans l'immoralité sous toutes les formes! On comptait, autrefois, les filles qui avaient failli. Dans certains pays, on compte aujourd'hui celles qui arrivent pures au mariage¹. Il n'est pas rare d'entendre aujourd'hui, à la campagne, des cris de colère contre le travail, de menace contre la société, qu'on n'y eût jamais entendus autrefois. On y surprend jusque dans la bouche de jeunes

¹ Ce fait m'est affirmé pour certaines communes de la Normandie.

enfants des propos et des blasphèmes qui navrent et scandalisent. « Qu'il y a loin, m'écrivit un homme qui connaît et aime la campagne pour y avoir longtemps vécu, qu'il y a loin de nos dandys de village, avec leurs vêtements de citadins, la moustache en croc, l'air arrogant, le langage grossier, à la physionomie sereine, patiente et douce du paysan d'autrefois, à son attitude simple et modeste, à sa politesse grave et cérémonieuse, à son langage mesuré, naïf, sentencieux, plein d'originalité, de trouvailles, de vérités précieuses! Qu'il y a loin des blasphèmes et des chants obscènes d'aujourd'hui à cette mélodie tranquille, à ces avertissements paternels donnés à leurs bœufs sur un ton paisible par nos pauvres anciens paysans, qui labouraient en sabots et en grands bonnets de coton blanc, chantant quelque-une de ces chansons locales, imprégnées de la poésie mélancolique et touchante des champs, du matin, du bon soleil, de la bonne verdure, de cette bonne brise de France, si maternelle à ses enfants!¹ »

En résumé, depuis un demi-siècle, le cultivateur n'a cessé d'augmenter volontairement ses dépenses, pendant que ses recettes diminuaient avec la même régularité; et du long parallèle que nous venons d'instituer, nous pouvons conclure que cette même période a vu peu à peu, chez les populations rurales, la passion du luxe succéder à l'ancienne simplicité, le goût du plaisir à celui du travail, l'intempérance à la sobriété, l'affaiblissement à la vigueur, la stérilité à la fécondité, l'indifférence à la foi, l'inconduite à la pureté des mœurs, l'envie, une sorte de fureur d'égalité et le mépris de toute autorité à la tradition et au respect.

Deux choses surtout ont précipité cette révolution morale : l'instruction sans éducation et la presse à un sou. Je ne sais pas de plus grave erreur que de croire qu'il suffit d'instruire pour moraliser. Ce n'est pas ici le lieu de faire le procès de l'école neutre. Mais le moins qu'on en puisse dire, quand on observe avec attention et bonne foi l'état de nos campagnes, c'est qu'elle y favorise le développement de l'indifférence. Les inspecteurs eux-mêmes le constatent : la jeunesse sortie de ces écoles n'a plus ni croyances ni idéal, et ils sont unanimes à déplorer la déchéance de ses mœurs.

Et cette presse, qui aujourd'hui inonde nos campagnes, quel mal n'y a-t-elle pas fait et n'y fait-elle pas? Tout ce que lui disent les journaux, le paysan incline à le croire. Il avait autrefois en tout ce qui est imprimé une foi aveugle. « Cela est vrai, car cela

¹ Nous empruntons cette citation et une partie des détails qui précèdent à une très intéressante communication de M. Henry Troy, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux. Qu'il veuille bien agréer ici nos vifs remerciements.

est moulé », était une de ses maximes favorites. Il garde encore quelque chose de cette ancienne superstition.

Le maire d'une petite commune rurale d'un département de l'Ouest, ancien officier de marine, homme intelligent et distingué, me racontait récemment que sa commune, éloignée de tout grand centre, de toute voie ferrée, était demeurée fidèle à ses anciennes traditions et à ses anciennes mœurs jusqu'à l'époque où des vélocipédistes vinrent, chaque jour, apporter de la ville des paquets de journaux. Depuis ce moment, l'esprit frondeur chez les jeunes gens, le dévergondage chez les femmes, le scepticisme chez tous, n'ont cessé d'y faire des progrès. Et comment en serait-il autrement quand on sait ce que ces journaux contiennent, quand ils peuvent tout dire, attaquer impunément les principes les plus sacrés, les autorités les plus respectables, les plus honorables réputations; quand on voit aujourd'hui, non seulement les femmes mariées, mais des jeunes filles de quinze ans, abandonner leurs travaux pour se repaître avec avidité des scandales qu'ils racontent et des romans immondes dont leurs colonnes sont remplies? Un membre de l'Institut le constatait hier encore avec l'autorité qui lui appartient : « Il faut l'avouer, une sorte d'affaiblissement et de langueur se fait sentir dans les esprits et dans les cœurs, dans les mœurs privées comme dans la vie publique. Il suffit de jeter les yeux autour de soi pour en constater les inquiétants symptômes, une certaine littérature et surtout une certaine presse empoisonnent et flétrissent les imaginations, excitent les convoitises mauvaises, obscurcissent le sentiment des délicatesses morales et jusqu'à la notion du bien et du mal, et s'efforcent de préparer à la France des générations énervées, qui ne seront capables ni de la servir pendant la paix, ni de la défendre pendant la guerre. C'est à la jeunesse que s'adressent et s'attaquent surtout ces entrepreneurs de démoralisation publique¹. »

III

Dans ses trois discours, M. Jaurès s'est complaisamment étendu sur les souffrances des paysans. Il s'est bien gardé de parler de celles des propriétaires. Il n'eût été que juste pourtant d'en dire un mot.

Eh bien, on peut l'affirmer hautement, ils souffrent, eux aussi, et ils souffrent à un double point de vue, au point de vue économique et au point de vue moral.

¹ Discours de M. Monod à la distribution des prix de l'Ecole alsacienne, 27 juillet 1897.

Depuis vingt ans, tous les grands ou moyens propriétaires ont perdu une partie importante de leurs revenus. La diminution a varié, sans doute, suivant les pays et pour d'autres causes encore. Mais il n'en est pas qui n'aient vu le produit de leurs terres diminuer au moins d'un huitième, et pour beaucoup la perte a été d'un sixième, d'un quart ou même d'un tiers.

Aujourd'hui, dans l'ouest de la France, qui est pourtant l'une des contrées les plus favorisées, si l'on tient compte de tout, impôts, assurances, réparations indispensables, améliorations nécessaires, la terre ne rapporte pas plus de 2,50 0/0 du capital qu'elle représente. On ne peut faire d'exception que pour le petit propriétaire qui cultive lui-même de médiocres surfaces, pour les prairies qui ne sont annexées à aucune propriété bâtie et pour les vignes nouvellement reconstituées qui sont dans tout l'essor de leur fécondité; et encore, pour celles-ci, faut-il tenir compte du capital énorme exigé par la reconstitution, qui n'est pas inférieur à 4000 ou même à 5000 francs l'hectare, suivant les pays. Mais en dehors de ces exceptions, une ferme de grandeur moyenne, louée à prix d'argent, ne donne pas en général un revenu supérieur à 2,50 0/0 de sa valeur en capital. Peut-être y a-t-il lieu de faire une faible différence en faveur du métayage. Mais, s'il donne en général un produit un peu plus élevé que le fermage, il ne faut pas oublier que, dans ce mode de culture, le propriétaire apporte, en plus de la valeur de la terre, la moitié du cheptel en bestiaux. Somme toute, 2 fr. 50 0/0 avec le fermage, 2 fr. 75 avec le métayage, tel est le revenu net que donne aujourd'hui la propriété rurale. Osera-t-on prétendre qu'il soit excessif¹?

De même pour l'hypothèque. On prétend qu'elle grève surtout la petite propriété. Je n'ai pas à ma disposition les registres des conservateurs ni les statistiques officielles. Mais je crois pouvoir affirmer que, dans l'Ouest au moins, ce n'est pas la petite propriété qui succombe sous le poids de l'hypothèque, c'est la grande. Ce n'est qu'exceptionnellement, rarement même que le petit propriétaire rural a recours à l'emprunt; il n'emprunte guère que des sommes modiques, et il est empressé à les acquitter; il a pour cela le bas de laine. Au contraire, combien de grands propriétaires, malgré la diminution des revenus, n'ont rien voulu changer à leur train de maison, ont emprunté imprudemment dans l'espoir de temps meilleurs, se sont trouvés débordés par le service des intérêts, et ont ainsi couru ou courent à la ruine? Qu'on interroge les notaires. Combien n'avons-nous pas vu de ces

¹ Le chiffre moyen que nous donnons ici est certainement plutôt au-dessus qu'au-dessous du revenu réel.

grandes propriétés en vente? N'occupent-elles pas la plus large place dans les annonces des journaux et dans les affiches qui recouvrent nos murs? Et, neuf fois sur dix, la vente n'a lieu que pour éviter la saisie du créancier, quand ce n'est pas sur cette saisie même.

Or qui ne voit que cette diminution de revenu, ce malaise de la grande et de la moyenne propriété est le plus grand obstacle au relèvement des salaires, et menace directement toutes les industries de luxe qui font vivre tant de gens?

Et pourtant, ces salaires eux-mêmes, s'ils ne sont pas aussi élevés qu'on pourrait le souhaiter, pendant que des revenus ne cessaient de diminuer, ils ont suivi une progression constante. M. Jaurès se lamente beaucoup sur leur modicité. Dans le pays que j'habite, les simples journaliers gagnent, en général, 2 fr. 50 l'hiver, 3 francs l'été; les faucheurs sont payés 4 francs, et ont, en plus, une bouteille de vin; les moissonneurs qui travaillent à la tâche arrivent aisément à gagner le même prix. Si ces prix ne sont pas trop élevés pour ceux qui les reçoivent, ils sont, à coup sûr, fort onéreux pour ceux qui les payent à raison de la dépréciation de toutes les denrées agricoles. Les domestiques de ferme deviennent de plus en plus rares, et il est notoire que, depuis un an, leurs gages ont augmenté d'un cinquième. Et, de même, la plupart des objets de consommation sont devenus plus chers. Qui ne sait que le prix du pain n'a pas diminué en proportion de celui du blé, que la viande est hors de prix, et que ce sont les boulangers et surtout les bouchers qui s'enrichissent?

Voilà pour le côté économique. Voyons maintenant le côté moral. Je ne prétends pas que la grande et la moyenne propriété n'aient aucun reproche à se faire et n'aient encouru aucune responsabilité. Dans beaucoup de familles la vie simple et patriarcale d'autrefois a fait place à un luxe excessif qui est trop souvent une cause de gêne, parfois de ruine, toujours un mauvais exemple. Pendant longtemps les propriétaires se sont trop désintéressés de la condition de leurs terres et de la vie de ceux qui les cultivent. Il a trop souvent fallu l'aiguillon du besoin pour les rapprocher d'eux. C'était devenu, il y a quelques années, presque un lieu commun de parler de l'absentéisme des propriétaires. Sans doute ils sont rares aujourd'hui ceux qui consentent à passer l'année entière à la campagne, sans doute encore on ne trouve pas aisément dans les classes élevées de la société une jeune fille qui, en se mariant, consente à fixer sa vie aux champs; et celles qui y ont été élevées aspirent trop souvent à les quitter. Ce mouvement qui, autrefois, portait vers la vie rurale la plupart des hommes ayant parcouru une car-

rière, magistrats, soldats, industriels, commerçants, s'est sensiblement ralenti. De même que les cultivateurs n'aiment plus autant la terre, les propriétaires se sentent de moins en moins attirés vers elle. Et comment s'en étonner quand on sait à quelles tracasseries ils sont maintenant en butte à la campagne, quelles persécutions de toute sorte y sont organisées contre eux. Ils venaient y chercher le repos et ils n'y trouvent que la lutte. Les rapports avec les ouvriers, fermiers, colons, journaliers sont devenus tendus et difficiles. Tout leur semble permis contre le propriétaire; rien n'est permis au propriétaire contre eux. Combien de fermiers ne payent pas leurs fermages, même quand ils ont les moyens de le faire, et versent à la Caisse d'épargne? Ne voit-on pas des métayers abandonner la culture au milicu de l'année, parfois même après avoir vendu le cheptel à eux confié? Si le propriétaire essaye de faire respecter son droit, on lui jette la pierre. Mais, si ses cocontractants peuvent impunément se dégager de leurs obligations envers lui, il est, lui, bien entendu, strictement tenu de remplir celles qu'il a contractées envers eux.

Il est notamment une propriété qu'il lui est presque impossible de défendre, ce sont les bois. Un garde surprit, il y a quelques années, dans un bois des femmes qui étaient en train de le piller. Le propriétaire se borna à leur administrer une verte semonce. Huit jours après, on les y reprenait. Cette fois, la femme du propriétaire crut faire merveille. S'imaginant que les délinquantes étaient pauvres et que c'était le besoin qui les poussait au pillage, elle fit charger une charrette de bois et la leur fit conduire et distribuer par le garde même qui les avait surprises. Quarante-huit heures après, on les retrouvait dans le même bois, mais cette fois armées de serpes et de tous les instruments nécessaires pour le mettre en coupe réglée. Il y a, m'écrit un de mes correspondants, une jurisprudence établie; c'est que les biens des petits propriétaires sont sacrés, mais que ceux des grands ou moyens propriétaires sont la chose de tout le monde. Et voici quelques-unes de ses formules : On ne peut en prendre que là où il y en a. — Monsieur un tel en a bien assez, etc.

Comment s'étonner que dans de telles conditions les capitaux se retirent de la terre et qu'on voie s'en éloigner de plus en plus cette classe d'hommes instruits ayant traversé la vie, apportant à la campagne, avec leurs connaissances générales, les idées de civilisation, de douceur, de bonté; et avec la sympathie pour le paysan, l'inappréciable bienfait des conseils éclairés et des bons exemples?

Avoir quelque fortune, jouir du capital péniblement amassé par le labeur de nombreuses générations, tend, chaque jour davan-

tage à devenir un crime inexpiable. Et, quoi qu'on fasse, on a peine à se faire pardonner sa richesse; l'envie est le mal propre des démocraties. Les envieux sont naturellement portés à doubler, tripler, décupler même les fortunes. Comme ils ne voient que les biens que les propriétaires ont au soleil, sans se rendre compte des charges qui y correspondent et de la diminution constante des revenus qu'ils produisent, tout ce que font les riches leur est compté pour rien; tout ce qu'on voudrait qu'ils fissent et qu'ils ne font pas leur est imputé à crime, et c'est ainsi que l'imagination populaire fait des plus généreux des avarés qu'elle marque d'un fer rouge pour les vengeances de la révolution prochaine.

Qui donc, aujourd'hui, le paysan trouve-t-il en face de lui dans un grand nombre de contrées de la France? Une nouvelle classe, et pour parler le langage du jour, une nouvelle couche. Ce sont ces artisans, marchands, spéculateurs de toute sorte, peuple hier encore et aujourd'hui sortis de ses rangs; parvenus sans moralité ni scrupules, rapidement enrichis par des moyens douteux, ayant bien souvent, comme intermédiaires, soutiré au paysan le plus clair de sa substance; mille fois plus durs et plus insolents envers leurs inférieurs que les nobles et bourgeois véritables, mais plaisant au peuple parce qu'il croit voir en eux son image, parce qu'ils épousent ses préjugés, flattent ses passions et encouragent ses vices. Ils croient tout savoir sans avoir rien appris, ont du bagou, paient d'audace et se jugent destinés à gouverner des empires. Ce sont là les cadres de la démocratie, les futurs députés; ce sont eux que, trop souvent, le suffrage universel enverra siéger au conseil municipal, au conseil général ou même à la Chambre plutôt qu'un vieux magistrat vieilli dans la pratique des affaires, qu'un vieux soldat qui a versé son sang sur le champ de bataille ou qu'un grand propriétaire dont la famille est, depuis plusieurs générations, la bienfaitrice du pays. Ce sont ces gens qui, prodiges de l'argent des autres, partout dans les petites communes veulent faire grand, poussent aux dépenses de toute sorte et grossissent démesurément le chiffre des centimes additionnels. Détestable race des politiciens qui prétend servir le peuple et qui, grâce à son aveuglement, ne fait que se servir de lui.

IV

Donc, les paysans souffrent, les propriétaires souffrent. Peuvent-ils attendre de mesures législatives le remède à leurs maux?

Il serait injuste de méconnaître tout ce que, depuis quelques années, les pouvoirs publics, les associations agricoles et l'initiative

particulière ont fait ou projeté de faire pour y remédier. J'ai eu l'occasion de signaler ici même le déplorable développement de la mendicité et du vagabondage, les périls qu'ils faisaient courir aux habitants des campagnes et le lourd impôt qu'ils prélevaient sur leur bourse. Si cette plaie n'a pas complètement disparu, elle a, du moins, diminué dans une proportion sensible.

Depuis son avènement au pouvoir, l'honorable M. Méline paraît avoir compris que, pour rendre la vie aux campagnes, pour en arrêter la dépopulation croissante, y fixer ou y ramener les cultivateurs, la première chose à faire est d'y rappeler la richesse. Aussi s'efforce-t-il d'assurer l'efficacité trop compromise du régime douanier voté il y a quelques années, par la réforme du régime des admissions temporaires des marchés fictifs et des entrepôts, d'amener une entente internationale qui, en généralisant l'adoption du bi-métallisme et la détermination d'un rapport fixe et uniforme entre l'or et l'argent mette fin à cette différence de valeur entre les monnaies, qui permet aux produits étrangers de se vendre chez nous à si bas prix, malgré les droits protecteurs.

L'enseignement agricole tend à se développer de plus en plus. Depuis quelques années, le gouvernement a institué dans chaque département un professeur d'agriculture. Cette institution, excellente en elle-même, n'a pas produit, sans doute, les résultats qu'on en pouvait attendre. Les professeurs ont bien parcouru les communes en faisant des conférences; mais le nombre des localités qu'ils ont à visiter est trop grand pour qu'ils puissent y revenir assez souvent et s'y faire écouter. Leur contact avec les populations a été jusqu'ici trop rare et trop fugitif pour exercer une action bien efficace. On ne saurait dire, pourtant, qu'elle ait été nulle. Tout autrement utile serait un enseignement agricole sérieusement organisé dans les écoles primaires avec un champ de démonstration convenablement choisi et permettant d'éclairer et de compléter la théorie par des expériences pratiques. Nous savons qu'on travaille à généraliser les essais tentés sur divers points et à donner à cet enseignement une organisation régulière. La Société des agriculteurs de France n'a pas hésité à se mettre à la tête du mouvement. Depuis plusieurs années, elle décerne quelques-unes de ses plus hautes récompenses à ceux des instituteurs publics ou libres qui sont à cet égard les plus méritants. Les syndicats agricoles eux-mêmes sont entrés dans cette voie. Plusieurs ont institué des concours auxquels sont conviés les élèves des écoles libres ou publiques qui reçoivent l'enseignement agricole et décernent des diplômes à ceux qui en sont dignes. A Rennes, sous la présidence de l'archevêque et avec le concours des Frères de l'institut de

Ploërmel, s'est fondée une vaste association pour le développement de l'enseignement agricole. Elle a institué un diplôme décerné chaque année à la suite d'un concours auquel, dans toute la Bretagne, de nombreux élèves des écoles libres, et même un certain nombre d'élèves des écoles publiques, n'hésitent pas à se présenter. L'année dernière, cinq mille candidats environ ont sollicité ce diplôme, et les deux tiers l'ont obtenu.

Il serait également injuste malgré la lenteur qu'imposent à l'adoption de tout projet de loi les formalités compliquées du régime parlementaire, de prétendre que l'action législative n'ait rien fait depuis quelques années pour l'intérêt des populations rurales. La loi de 1891 sur les accidents du travail a étendu aux ouvriers agricoles le bénéfice de ses dispositions, et l'a fait au delà même peut-être de ce qui était juste et raisonnable.

Bien autrement importante est l'innovation consacrée par les lois des 30 décembre 1894 et 25 mars 1896. Faisant enfin droit aux réclamations persistantes des économistes, ces deux lois ont tenté d'enrayer pour la petite propriété rurale les conséquences parfois si déplorables du partage forcé. Elles sont encore à peu près ignorées des populations des campagnes et pourtant on ne saurait trop leur faire connaître, car il est bien peu de lois qui les intéressent à un égal degré et présentent pour elles une semblable importance. Après l'extension que leur a donnée le Sénat, ces deux lois s'appliquent dans les campagnes à toutes les petites habitations rurales et à l'enclos qui les entoure, pourvu que leur valeur locative ne dépasse pas 132 francs dans les communes de moins de 1000 habitants, et 225 francs dans les communes de 1000 à 5000 habitants. Comme on l'a dit, « la loi crée pour ces immeubles un nouveau régime successoral dans le but de permettre le maintien de l'habitation rurale dans les familles après la mort du père ou de la mère. Elle fait échec au principe que nul n'est tenu de demeurer dans l'indivision et à l'obligation du partage en nature ou de la licitation aux enchères publiques, quand le partage en nature n'est pas possible¹ ».

D'après le Code civil l'indivision ne pouvait être maintenue que par l'accord de tous les héritiers. Elle peut l'être désormais à la demande d'un seul ayant droit, même contre la volonté des autres parties, si le juge de paix estime que cette mesure est favorable aux intérêts de la famille. Si le défunt ne laisse que des enfants majeurs, l'un de ces enfants ou le conjoint survivant peut demander le maintien de l'indivision pendant cinq ans à partir du

¹ *Bulletin des Sociétés des agriculteurs de France*. Session de 1897, p. 316 et suivantes. Notice de M. Boullaire.

décès. S'il existe des mineurs parmi les descendants, l'indivision peut être maintenue pendant cinq ans à partir de la majorité de l'aîné des mineurs. Enfin, si le défunt ne laisse pas d'enfant, le conjoint survivant peut demander le maintien de l'indivision pendant cinq ans à partir du décès, s'il habite la maison et s'il est copropriétaire de l'immeuble au moins pour moitié.

Ce sont là déjà des innovations considérables. La loi en édicte une bien plus importante encore. Comme l'indivision présente toujours des inconvénients, la loi autorise tout héritier ainsi que le conjoint survivant à réclamer l'attribution de la maison sur estimation, et à écarter ainsi la licitation et la possibilité d'aliénation au profit d'un tiers. Si les parties ne sont pas d'accord sur la valeur à donner à l'immeuble, l'estimation est faite par le comité des habitations à bon marché et homologuée par le juge de paix; s'il n'existe pas dans le département de comité des habitations à bon marché, l'estimation est faite par un expert que le juge de paix désigne.

Quand plusieurs ayants droit réclament à la fois l'attribution de l'immeuble, l'ordre fixé par la loi donne la préférence : en premier lieu, à celui que le défunt a désigné; en second lieu, à l'époux survivant, s'il est copropriétaire au moins pour moitié.

Pour les autres héritiers, c'est la majorité qui décide : à défaut de majorité, le juge de paix procède à un tirage au sort.

Telle est cette loi éminemment favorable au maintien des familles rurales que la Société des agriculteurs de France souhaite de voir « porter par une active propagande à la connaissance des habitants des campagnes, et recevoir parmi eux une fréquente application¹ ». Une proposition déposée par M. Siegfried, au nom d'un groupe de députés, demande que les dispositions en soient étendues à tout domaine rural ayant au maximum une étendue de 5 hectares, et une valeur de 5000 francs, habitation comprise.

Combien d'autres mesures² émanant soit de l'initiative gouvernementale soit de l'initiative privée dont la plupart seraient déjà converties en lois, si, comme l'a justement dit M. Méline, elles n'avaient rencontré dans les Chambres l'obstruction persistante du parti radical socialiste! Abaissement des droits de mutation; déduction du passif de l'actif successoral; représentation de l'agri-

¹ Vœu du 13 avril 1897.

² Je ne parle pas du dégrèvement de 25 millions voté par les Chambres et destiné à soulager les petites cotes foncières. Cette mesure, inspirée par d'excellentes intentions, mais contraire aux principes sur lesquels avait jusqu'ici, en France, reposé l'assiette de l'impôt, ne nous paraît pas de nature à apporter à la situation de l'agriculture une amélioration appréciable.

culture; développement des orphelinats agricoles; création de fermes-écoles modèles; établissements de caisses rurales et fondation du crédit agricole, assurances, remboursement de la plus-value, réforme des lois sur la mendicité et le vagabondage, autant de mesures qui, certainement, ne tarderont pas à être réalisées. Et combien d'autres qui sont à l'étude! la dispense de deux années de service militaire pour les diplômés des écoles d'agriculture, à la condition qu'ils prennent l'engagement de rester dans la culture jusqu'à trente ans; l'exemption d'impôts pour les pères ayant un certain nombre d'enfants.

L'honorable M. Le Barrois propose la fondation de caisses de retraite pour les ouvriers agricoles. Ces caisses seraient alimentées comme celles des sociétés de secours mutuels par des versements minimes et périodiques. M. Le Barrois voit, dans une mesure de ce genre, un des meilleurs moyens de combattre l'alcoolisme et voudrait, par l'appât d'une retraite assurée pour leur vieillesse, déterminer parmi les ouvriers agricoles un mouvement qui les amène à donner à l'épargne ce qu'ils donnent aujourd'hui au cabaret.

Je ne crois pas que, dans aucun temps, la condition des populations rurales ait été l'objet d'aussi vives et d'aussi multiples sollicitudes.

V

Il est impossible qu'un pareil mouvement reste absolument sans résultat. Et pourtant, s'il faut dire toute notre pensée, ce ne sont là que des palliatifs et c'est bien le cas de dire : Que peuvent les lois sans les mœurs? Oui, sans doute, la question agricole est une question économique; mais c'est bien plutôt encore une question morale et sociale. Oui, sans doute, paysans et propriétaires souffrent de la concurrence étrangère et de l'abaissement qu'elle a amené dans le prix de toutes les denrées agricoles. Mais il y a à leurs souffrances une cause plus profonde encore : c'est l'anarchie morale qui règne aujourd'hui dans la société tout entière, la destruction du principe d'autorité, le mépris de toute hiérarchie sociale, l'affaiblissement de l'autorité paternelle et de l'esprit de famille, la perte des croyances religieuses, et, comme conséquence, la fièvre de la jouissance, le dégoût du travail, l'aspiration malsaine et à moitié inconsciente à je ne sais quel moyen plus commode de s'enrichir. De pareils maux ne se guérissent pas avec des réductions d'impôts, des droits protecteurs ou des artifices économiques. Il y faut d'autres remèdes.

Sans doute, on peut être tenté de regretter le paysan d'autrefois, si robuste, si simple, si modeste, quoique fin et avisé. Mais

les fleuves ne remontent pas vers leur source, et il faut prendre son parti de la révolution qui, depuis un demi-siècle, a si profondément transformé sa condition matérielle et morale. Le ramener à son ancienne simplicité serait désirable sans doute. C'est impossible. Comment donc lui rendre l'amour de la terre? Comment lui faire aimer sa condition? Comment lui en faire comprendre les avantages et la dignité?

Nous l'avons dit : pour retenir aux champs les cultivateurs, il faut d'abord leur permettre d'y vivre. Plus on leur rendra la terre féconde et plus ils s'attacheront à elle. Mais faut-il surexciter des appétits déjà trop éveillés; non seulement donner aux paysans le goût de la nourriture forte et de la boisson généreuse, mais développer encore en eux la passion du luxe et de toutes les jouissances? Faut-il leur montrer les propriétaires comme des ennemis qui abusent de leur faiblesse, s'engraissent de leur travail en se renfermant dans un étroit égoïsme? Comme l'a dit excellemment un jeune et éminent écrivain, faut-il « de résignés faire des révoltés¹? » La belle besogne, en vérité, et bien propre à rendre à la terre sa fécondité, et à la société la paix!

Le socialisme demande aux travailleurs agricoles de sortir de leur inertie et de prendre conscience de leurs droits, pour devenir une force irrésistible. Et, pour cela, il leur propose deux choses : d'abord, de s'associer, de s'organiser en syndicats, à l'exemple des ouvriers des villes; et ensuite, de se rapprocher de plus en plus de la classe ouvrière, par la pensée et par l'action. Oui, sans doute, l'association est la vraie solution de la crise agricole. Là, comme partout, c'est dans l'alliance du capital et du travail qu'on trouvera le meilleur moyen de ramener aux champs la prospérité et la concorde. Mais, pour cela, il ne faut pas commencer par prêcher la haine des classes, soutenir qu'il y a un antagonisme irréductible entre les ouvriers agricoles et les propriétaires, une différence de nature entre la petite propriété et la grande; il ne faut pas opposer à des syndicats de propriétaires des syndicats de fermiers. Il faut d'abord rapprocher le propriétaire et le fermier dans le métayage, les réunir ensuite dans des syndicats mixtes, leur montrer par l'expérience que, loin d'être antagonistes, leurs intérêts sont solidaires. On ne sait pas assez quels effets d'apaisement on obtient de cette méthode. J'ai connu un fermier qui avait fait de mauvaises affaires. Il était aigri et arrivé à un état de véritable exaspération contre la société. Pour le tirer d'embarras, le propriétaire lui proposa un jour de cultiver à moitié fruits : « Jamais ! » répondit-il avec

¹ M. René Bazin, *Figaro* du 4 juillet 1897.

insolence. Cependant, comme c'était son unique moyen de salut, il revint quelques jours après solliciter lui-même la combinaison qu'il avait d'abord si hautement rejetée. Il disait à qui voulait l'entendre que ce n'était pour lui qu'une solution provisoire. Peu à peu, cependant, ses préventions se dissipèrent. Le propriétaire lui fit quelques avances, lui donna des conseils, lui apprit à appliquer les engrais chimiques et à user de nouvelles méthodes. Le succès revint, au moins relatif, et le désarma. Il comprit que le propriétaire n'était pas son ennemi, mais son allié. La confiance et l'harmonie succédèrent à l'envie et à la haine.

Et ces exemples ne sont pas rares, tant en agriculture comme ailleurs, l'association est bienfaisante et féconde! Si d'ailleurs le paysan français répond trop souvent aujourd'hui au portrait que nous en avons tracé, il y a pourtant encore, Dieu merci! de nombreuses exceptions; il en reste beaucoup qui sont laborieux et honnêtes. Et ils se rencontrent surtout dans les pays où le métayage se pratique et où la foi religieuse s'est conservée. On peut l'affirmer sans crainte, la prospérité agricole est en proportion exacte avec l'association du capital et du travail, et le maintien des anciennes croyances. On pourrait aisément citer tel arrondissement de France où depuis longtemps déjà, les cultivateurs pratiquent le métayage où ils ont aussi généralement conservé leur foi. Ils ont également gardé leurs mœurs et maintenu la prospérité de leurs cultures. Sans doute, la crise que nous traversons n'a pas été sans les atteindre, mais elle ne les a pas abattus. Si elle les a appauvris, elle ne les a pas ruinés. A force de travail, d'intelligence, d'union, ils sont parvenus à conserver à leurs terres un revenu raisonnable. Là, chaque année, le propriétaire fait au métayer l'avance de tous les engrais nécessaires à l'exploitation : ce n'est qu'au bout de l'année et après la récolte que le métayer lui rembourse sa part. Là, chaque année, le propriétaire se procure des semences de choix, que, la plupart du temps, il cède à son métayer au prix ordinaire et sans plus-value. Là, le propriétaire est pourvu d'un outillage perfectionné, charrues Brabant, extirpateurs, herses coulevres, trieurs, etc., qu'il prête gratuitement au colon. Ces sacrifices intelligents, la communauté des efforts, lui ont mérité l'affection de ceux qui travaillent avec lui. Les cœurs se sont rapprochés. Presque partout, le propriétaire y tutoie le métayer et ses enfants; et avec quelle franchise on se serre la main! quelle cordialité dans les rapports! Qu'on me permette de citer ici un fait bien simple, qu'on me racontait, il y a quelques mois, et qui me paraît de nature à donner une idée exacte de ce que sont encore aujourd'hui dans certains pays les relations des grands proprié-

taires avec leurs tenanciers et un exemple de ce qu'ils devraient être partout. Au cours du dernier hiver, un riche propriétaire, qui est, en même temps, un grand seigneur, travaillait dans le beau cabinet du château qu'il habite. Le vent, la pluie, faisaient rage au dehors. Il était assis dans un large fauteuil près d'un grand feu qui flambait dans la vaste cheminée. On introduit une femme de la campagne, qui vient lui demander un renseignement. Cette femme est mouillée et il s'aperçoit qu'elle tousse. Aussitôt il se lève, la force, malgré sa résistance, à s'asseoir pour se chauffer dans le fauteuil qu'il a quitté, prend une simple chaise, et c'est ainsi que, pendant une demi-heure, il écoute la requête qu'on vient lui présenter. Et tout cela simplement, sans aucun calcul d'intérêt même électoral (il en est incapable), par bonté naturelle, par sentiment humain et chrétien. La pauvre femme, qui jamais peut-être ne s'était assise sur un pareil siège, sortit de là le cœur plein de reconnaissance. Le mérite est petit, dira-t-on peut-être. Mon Dieu, oui ! Mais pourtant qu'on me permette de rappeler ici le vers du poète :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Et de semblables rapports entre propriétaires et fermiers, disons mieux entre riches et pauvres, sont loin d'être rares.

Si nous ne nous trompons, c'est là vraiment la solution de la question agricole et même, d'une façon plus générale, la solution de la question sociale. On saisit là, sur le vif, le grand rôle auquel sont appelées aujourd'hui ces classes que, par habitude, on appelle encore dirigeantes; l'influence de ce patronage de justice, de conseil, de bonté, d'assistance sous toutes les formes, qu'elles ont à remplir près de ceux qui les entourent. Et leur renvoyant l'appel que les rhéteurs du socialisme adressent aux paysans, je me permettrai de leur dire à mon tour : C'est à elles de prendre conscience de leur force, de se rendre compte de ce qu'elles peuvent et de ce qu'elles doivent. Le relèvement, le salut du pays, sont à ce prix.

Ce rôle, elles le comprennent certainement mieux aujourd'hui, elles sont mieux préparées à le remplir qu'il y a un demi-siècle. Mais l'œuvre est difficile et il y faut le concours de tous. Quelle tâche que celle de relever les ruines accumulées par les fausses doctrines et les passions mauvaises ! Rendre au paysan l'amour de la terre, du travail, de l'épargne, lui faire comprendre la grandeur et la dignité de sa condition, c'est une œuvre que l'instruction seule n'accomplira jamais, que l'éducation peut seule réaliser. Car il ne s'agit de rien moins que de restaurer l'ordre moral et de refaire au paysan une âme.

Pour cela, il faut que l'Etat, éclairé par l'expérience et par les avertissements qui lui arrivent de toute part, se décide enfin à rétablir dans l'école primaire l'enseignement religieux. Comment, en effet, sans lui, relever le respect de l'autorité, la dignité paternelle, l'esprit de famille; comment ramener la pureté dans les mœurs, la modération dans les désirs, la fécondité dans les unions? Il faut aussi qu'il se décide à modifier les lois sur la presse et à réprimer ces publications licencieuses qui pénètrent aujourd'hui dans toutes les parties du corps social pour y corrompre les jeunes générations; à réviser la législation relative à l'ouverture des débits de boisson et à entrer résolument en lutte contre l'alcoolisme.

Il faut ramener vers la terre les capitaux qui s'en éloignent, tant d'intelligences et de bonnes volontés qui la désertent; il faut que, de leurs ressources, de leurs efforts, de leurs lumières, associés au travail des cultivateurs, naissent, sur tous les points du territoire, une série d'associations, une hiérarchie de coopérations qui transforment le monde rural et le fécondent dans l'union et dans la paix. C'est aux privilégiés de ce monde, tant qu'il en reste encore, à donner l'exemple et à ne pas se résigner devant les maux dont ils sont les témoins. M. le ministre de l'instruction publique parlait, il y a quelques jours, de la solidarité qui doit unir tous les membres de la famille humaine. *Civis totius mundi*, le mot n'est pas nouveau. Cicéron l'avait dit avant le christianisme. Eh bien, nous l'acceptons. Tout en tenant à conserver le beau mot de charité et aussi la chose, nous ne nous refusons pas à nous faire solidaires de nos frères. Mais, de grâce, qu'ils nous payent de retour. Qu'ils cessent de voir dans les propriétaires des ennemis dont ils se défient, des riches qu'il faut spolier, des puissants qu'il faut abattre. Ces fils de paysans, enrichis par le travail de leurs aïeux, n'ont ni à baisser la tête, ni à rien répudier du passé. Quand ils regardent en arrière, ils ne trouvent que travail et honneur à la source de leur fortune. Comme l'a si bien dit M. Deschanel, ils sont fiers de leurs pères, de ces pères qui ont fait la France! Qu'on cesse donc de prêcher la haine des classes, l'antagonisme du capital et du travail, d'exciter le pauvre contre le riche, de faire à ceux qui ont quelque aisance un crime de leur fortune. C'est leur reprocher leur travail et leur épargne, ou le travail et l'épargne de leurs aïeux. Oui, l'union pour la vie, et non la lutte pour la vie! Ils acceptent le mot et la chose. Mais, pour Dieu, ils ont, eux aussi, le droit de vivre.

Adolphe LAIR.

AU-DESSUS DE TOUT¹

QUATRIÈME PARTIE

XVIII

Septembre était arrivé. Les routes résonnaient du pas des colonnes, les villages du froissement des armes. Le pays était tombé en servitude de cantonnement; paysans et soldats, bêtes et gens, s'éveillaient aux mêmes alertes. Des bivacs s'allumaient à l'orée des bois; la plaine jaunie, vide de moissons, se hérissait sous le soleil, bleuisante de baïonnettes. Le canon tonnait en ces solitudes agrestes; arrachée à son sommeil, la campagne s'était peuplée d'une vie intense; le réseau des communications, désert ordinairement, animé maintenant, roulait des flots rouges d'uniformes français.

Entre la Marne et l'Oise, deux corps d'armée mobilisés s'appliquaient à reproduire, en exercice de grandes manœuvres, la part de cette campagne de géants qui, moins d'un siècle auparavant, avait été sculptée sur ces lieux dans son originale splendeur.

La foule était heureuse. C'était le spectacle sans danger, le patriotisme facile, la guerre pour rire, le frisson des assauts jusqu'au chatouillement délicieux sans l'appréhension d'une terreur, la gêne un peu pour se serrer chez soi devant l'envahissement, mais si bien payée, sous une telle averse de belle monnaie! Et puis, il y avait la course folle des véhicules de toute époque, de toute carrure, les parties sur l'herbe, la monotonie rompue, le vertige du mouvement, toute une dépense d'activités sollicitées.

La troupe non plus ne se plaignait pas. Un peu d'inconnu au bout de l'étape, un peu d'illusion au fond de la bataille, un peu de vanité des fatigues surmontées, du concours de peuple, des ovations villageoises, elle retrouvait en ces diminutifs un certain fantôme de sa raison d'être, de ses ambitions stimulantes. C'était, en outre, le couronnement de l'effort annuel, l'époque des permissions ou des libérations pour l'active, la rentrée prochaine au foyer pour les

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 10 et 25 août 1897.

autres de la réserve ; et puis, c'était du plein air, du pays nouveau, l'oubli de la caserne !

A cette époque de l'année se lève un léger vent d'orgueil sur le pays tout entier. Il s'échauffe de tout l'été finissant, il s'anime à l'espérance ; la moisson rentrée, il échappe aux byzantines disputes où se débat sa fortune, et, pour un court instant, il se croit rendu à la vie, parce qu'il s'est secoué de ses impuretés. Alors, devant cette armée en simulacre d'action qui lui parle encore du temps où il était autre, il se redresse à des rêveries de jeunesse recommençante, jusqu'à ce que, ces noirs canons remisés, ces beaux régiments disloqués, il se retrouve, la scène vide et l'illusion flétrie, en la réalité de cet âge refroidi où les discours ont remplacé les faits.

Au régiment de Nanteuil-les-Eaux, tout s'était passé pareillement aux années précédentes. L'on avait laissé à Nanteuil le quart des réservistes, pour pieds trop plats, ventres trop pleins, poitrines trop creuses, défaut de vision, d'instruction ou de prononciation. Les premières marches avaient fait la trouée parmi les mauvais marcheurs, les herniaires, les excoriés de toutes provenances, les lymphatiques de toutes catégories, qui s'en étaient retournés par le chemin de fer à la garnison, sans bruit, sans réclamations, sans papiers administratifs, à l'anglaise. Ce second quart écoulé, le régiment, définitivement nettoyé, cheminait depuis des semaines, émergeant sur les plateaux, s'enfonçant dans les vallons, s'espaçant par les plaines, se rassemblant derrière les bois, trottant tout le jour, ne dormant la nuit que d'un œil, sans jamais laisser un homme en arrière, traînard ou malade. C'était toujours l'inexorable revanche de la nature contre la folie du nombre, la sélection obligée, la réalité se substituant à la fiction, mais c'était également la même obstination à fermer les yeux, à ne pas tenir compte de l'effrayant déchet, pour ne pas conclure, pour ne pas détruire la légende chère à la foule.

Là-dessus Maulac savait depuis longtemps que les résultats ne s'enregistrent qu'en raison de la satisfaction qu'ils procurent, et qu'il ne viendrait à personne la malencontreuse idée de rapprocher les effectifs d'un régiment à son départ pour les manœuvres et à la revue qui les clôture. Il faisait donc comme les autres, éliminant les douteux, préférant ses compagnies restreintes mais alertes ; et le triage consciencieusement opéré, il s'en allait par les routes, son bataillon derrière lui, l'esprit en repos autant qu'un touriste qui eût vagué pour son compte.

Pour lui, d'ailleurs, les manœuvres présentaient toujours l'attrait d'une nouveauté désirée. Perdre de vue sa garnison, emmener ses hommes au hasard de cantonnements toujours changeants, les

façonner à la fatigue, aux combinaisons soudaines inspirées par le terrain imprévu, par les mouvements inopinés de l'adversaire, lui apportait, si affaibli qu'en fût le reflet, une pâle image du rêve torturant qu'il poursuivrait sans jamais l'atteindre.

Cette fois, il leur devait encore davantage. Pour un temps, elles mettaient un terme à la contrainte gênée qu'il observait vis-à-vis de Valmeur, depuis la confiance de sa mère. Entre elle et lui l'entretien n'avait pas été renoué, ne pouvant être repris que de son initiative sur un pareil sujet, si bien qu'il en était resté aux conjectures dans la détermination des ingérences dont il avait méconnu le bon effet. Toutefois il était difficile de douter que l'assentiment de M^{lle} Germaine ne leur eût été acquis.

D'ailleurs, le départ de M^{me} de Maulac, trop brusquement survenu pour ne pas accuser le chagrin d'un définitif insuccès, avait été suivi de la part des Desroseray, d'un refroidissement auquel le commandant n'aurait su se méprendre. Dans de telles circonstances, comment, en effet, ne pas restituer à cette fuite sa véritable signification? L'enchaînement se devinait. Mis au courant par Germaine et incapables de lui résister, ses parents avaient finalement acquiescé à son désir, non sans l'avoir combattu d'abord. Puis, leur siège fait, ils avaient considéré la chose comme décidée du moment qu'ils ne lui faisaient plus d'opposition. Aussi leur stupéfaction avait dû égaler leur dépit devant le silence dédaigneux où avait abouti l'ouverture dont la responsabilité les atteignait, si étrangers qu'ils y fussent demeurés.

André percevait tout cela fort nettement. Aussi bien, avec M^{me} Desroseray, moralement trop massive pour se contraindre aux nuances, les transitions n'étaient jamais ménagées. Elle passait de l'effusion à la froideur par soudaineté instinctive d'âme un peu animale. Et personne ne lui eût imposé des réserves, dès qu'elle avait du mécontentement à témoigner envers quelqu'un, eût-il été galonné jusqu'au coude. Le commandant n'avait donc pu longtemps ignorer sa disgrâce. Se jugeant justement frappé, il ne lui restait qu'à se soumettre à l'exclusion progressive qui le rejetait d'un intérieur où n'était plus sa place. Mais il se sentait malheureux du chagrin immérité qu'il y avait apporté, qu'il n'était pas en son pouvoir d'adoucir et qui se trahissait sur un jeune visage par une lourde mélancolie persistante. Il lui tardait d'échapper à cette vue, de mettre un terme à l'ironie de sa présence dans un milieu qu'il s'était aliéné, encore plus que d'en finir avec les froideurs calculées qu'on ne lui épargnait pas.

Les manœuvres, sous ce rapport, s'étaient donc présentées pour lui comme une délivrance. En outre, le mois qui les précédait coin-

cidait avec l'époque où Nanteuil revêtait une particulière tristesse, se dépeuplant des familles du régiment attirées par les villes d'eaux, les plages, les séjours à la campagne, toutes les diversions estivales en faveur de nos jours.

M^{me} Deslyans était partie elle aussi, se rendant, avec ses enfants, près de ses parents. Elle avait bien promis, il est vrai, que son absence ne se prolongerait pas au delà des manœuvres, qu'elle ferait même en sorte d'en prendre un peu sa part, en assistant à la grande bataille finale. Mais voilà qu'on y touchait, sans que Maulac eût rien appris d'elle. Cette fièvre d'attente toujours déçue, il l'apportait, d'étape en étape, à chaque gîte nouveau.

Certes, le jour où il s'était imposé le devoir d'affliger sa mère, en refusant de la suivre dans la voie qu'elle lui ouvrait, il avait loyalement agi dans l'exacte appréciation de ses sentiments. L'irrévocable était entré dans sa vie par une porte condamnée sans doute, dont l'usage lui demeurerait interdit; mais, si caché qu'il dût rester enseveli au fond de son âme, il s'y était établi pour n'en plus sortir et pour y tout remplir. L'idée chérie lui semblait mériter d'autant plus de ferveur qu'elle ne devait prétendre qu'à un culte secret. Elle avait pris possession de sa solitude ou plutôt elle lui était devenue une bienfaisante compagnie d'un commerce inépuisable. Tandis qu'il chevauchait par les routes, que ses regards interrogeaient la campagne, que son rêve militaire, soulevé par le spectacle armé, s'élançait vers des aspirations grandioses, l'autre rêve s'élevait côte à côte, dans sa grâce souveraine, dans sa douceur conquérante, et il se disait, ce soldat, que son existence consacrée à l'action n'aurait abouti qu'à ces simples rêves, décevants par essence, mais tous deux bien beaux!

L'on approchait du dernier épisode de ces manœuvres calquées sur l'histoire. Le corps d'armée Nord, après avoir effectué le passage de l'Aisne à Soissons, avait d'abord songé à se couvrir de la rivière pour arrêter la poursuite du corps Sud. Puis, en se concentrant dans le voisinage de la route de Soissons à Laon, afin d'en rester maître, il avait dû se contenter d'observer celle de Reims qui traverse l'Aisne à Berry-au-Bac. Le corps Sud, bien renseigné par sa cavalerie, s'était porté tout entier sur la direction libre, avait surpris le pont de Berry et cherchait à atteindre Laon avant l'adversaire, pour le couper de sa ligne de retraite.

C'est dans ces conditions que le corps Nord, renouvelant la manœuvre de Blücher, avait dirigé deux de ses divisions sur le plateau de Craonne, par le chemin des Dames, pour arrêter le corps Sud dans sa marche de flanc, l'obliger à faire tête en situation désavantageuse. Et, tandis qu'il l'immobiliserait sur l'obstacle,

toute sa cavalerie, suivie à distance par sa troisième division, reprendrait, en le corrigeant, le mouvement tournant de Winzingeroode et viendrait déboucher, par la vallée de la Bièvres, sur la route de Reims, au sud de Festieux, prenant l'attaque ennemie à revers ou, au moins, débordant son flanc droit.

Malheureusement pour le corps Nord, l'ennemi s'était levé de meilleure heure, ou avait marché plus vite. Le petit plateau de Craonne se trouvait déjà au pouvoir d'une de ses flanc-gardes, fournie précisément par le bataillon du commandant de Maulac. Or, le petit plateau se relie au grand par l'isthme d'Hurtebise, dont la ferme devient, en quelque sorte, la clef de la position, puisque, au delà de cet étranglement, les flancs de la montagne tombent presque à pic dans deux vallées marécageuses. Maulac y avait donc solidement installé une de ses compagnies, tandis qu'il gardait les trois autres en réserve, échelonnées défensivement.

Forcé d'atterrir sur le petit plateau, s'il voulait commander la route de Reims, le corps Nord ne pouvait se dispenser de franchir le défilé, et son avant-garde était tenue de s'engager à fond pour la possession de la ferme qui en barrait l'accès.

La flanc-garde n'eût présenté qu'un bien mince obstacle à l'orage qui s'amassait sur elle, si les fantassins de Maulac n'eussent été servis par cette circonstance inappréciable, qu'il était impossible à l'artillerie de se mettre en batterie à plus de 1000 mètres pour les canonner. C'eût été dans la réalité faire détruire les attelages avant d'avoir décroché les avant-trains, et il en résultait, pour y conformer la fiction, la stricte obligation de limiter la lutte au combat d'infanterie. Vu le resserrement du terrain, deux cents fusils en valaient dix mille, tant que dureraient les munitions.

Bientôt l'air s'emplit de petites détonations sèches, rageuses, espacées d'abord, puis de plus en plus nourries. On se guidait par l'oreille, les yeux s'efforçant en vain, et ce crépitement lointain arrivait de directions vagues. La ligne de combat travaillait invisible. Mais bientôt un mouvement de chevaux signala sa position; des officiers d'infanterie restés en selle malgré le règlement, des états-majors installés parmi les tirailleurs malgré la vraisemblance. Maulac, à la lorgnette, compta deux généraux et n'eut pas de peine à deviner et à faire immédiatement signaler par ses cavaliers qu'il allait avoir sur les bras au moins une division.

De toutes parts d'abord la bataille semblait aspirer les combattants. Du côté de l'attaque, la ligne se prolongeait, contournant les bords du plateau, s'en abritant, tandis que derrière le masque du terrain affluaient les troupes, le rassemblement s'effectuant en vue du dispositif de combat qui allait en sortir. D'autre part, le corps Sud

poussait ses masses par Vauclerc, par Vassogne, enserrant, puis dépassant le petit plateau, hâtant leur mouvement par les vallées, afin de devancer l'adversaire sur ce grand plateau devenu le but de chaque déploiement. Néanmoins l'avantage se dessinait en faveur du corps Nord qui, déjà maître des hauteurs, n'avait devant lui qu'un bataillon pour l'empêcher de progresser. Mais soudain, avec un fracas de tonnerre, l'artillerie de corps des troupes Sud, débouchant à toute allure par le défilé d'Hurtebise et soutenue par le seul bataillon de Maulac, vint jeter dans l'action le poids de ses neuf batteries favorisées par un champ de tir suffisamment étendu. Alors un tressaillement secoua le rassemblement adverse. Des batteries s'en échappèrent pour répondre, cherchèrent sans succès un emplacement en avant, et finirent par se loger en contre-bas à l'abri des pentes, tirant d'écharpe. Une brigade d'infanterie, précédée d'un bataillon de chasseurs, s'était déjà détachée, cheminant de manière à prendre le plateau par le sud et à se redresser vers le nord en balayant tout ce qu'il contenait. Mais son mouvement devait être heurté de flanc par les troupes venant de Vassogne, et le manque d'espace, en raison des portées actuelles, rejetait les adversaires face à face, cramponnés aux bords du plateau convoité.

Cette fois, le corps Nord résolut d'en finir par son autre aile, en faisant déboucher par Ailles une nouvelle brigade. Des deux parts l'offensive se montrait acharnée, et cette seconde tentative enveloppante allait encore être contrecarrée par la progression des troupes de Vauclerc qui, arrêtées dans leur escalade, engageaient le combat à fond dans la vallée.

Sur la droite s'entendait une violente canonnade. C'étaient les deux cavaleries aux prises, celle du corps Sud s'opposant désespérément au mouvement enveloppant qui menaçait son infanterie. De toutes façons il fallait aller vite. Le commandant du corps Sud donna l'ordre à trois brigades d'aborder simultanément le grand plateau par Ailles, Vassogne et Juvigny et, après l'avoir enlevé, de refouler vivement l'ennemi au delà du couloir de Cerny.

Une lourde attente planait autour de l'espace disputé. L'on sentait qu'il se préparait quelque chose de décisif. Tout à coup l'artillerie éclata sinistre et grave : les batteries de corps tirèrent par salves, le tumulte devint assourdissant. La fusillade redoubla, monta, s'étendit, couvrant la grande voix du canon de ses grêles sifflements secs et crépitants. Les pentes s'animent d'une houle humaine poussant toujours plus haut son flot mouvant, la bande frangée des képis de la ligne de combat comme une écume rouge, se dressant, s'abaissant, au hasard des aspérités, par grappes de compagnies entières. Et les batteries divisionnaires attachées aux

traces de leur infanterie, s'aidant de tous les sentiers, s'accrochèrent aussi à la montagne, hardies et droites dans l'espace, suspendues au-dessus du vide de la vallée, dans une audacieuse ascension de chevaux, de voitures et de pièces emmêlés ! C'était à qui de ces batteries arriverait la première en position. Enfin l'une cria son hurrah par ses gueules d'acier, et les autres, se ruant à cet appel, entrèrent successivement dans le formidable concert.

Alors une colère d'impatience secoua toute l'infanterie ; d'un dernier bond, elle couronna le plateau. Arrêtée un instant devant l'espace vide qui la séparait de l'adversaire, elle sembla le mesurer des yeux, puis les baïonnettes jaillirent étincelantes, une clameur éclata violente, irrésistible, les tambours et les clairons firent rage, hurlant la charge, les drapeaux flottèrent découverts, et une trombe humaine de seize mille fantassins s'ébranla dans une fureur d'assaut foudroyante.

Ce n'était qu'un spectacle, mais grandiose et impressionnant, même dans sa fiction ; un tableau saisissant d'une réalité effrayante. Lorsque la masse de rupture s'arrêta victorieuse sous son frémissement d'acier, chez tous les artères battaient, les yeux luisaient d'un étrange défi, les âmes étaient montées aux folies d'énergie. Entraîné, grandi, subjugué comme les autres, exalté, en outre, par les émouvants souvenirs qui planaient sur cette scène, André de Maulac, instinctivement, tourna ses regards vers la Mutte-au-Vent, ce tumulus d'où Napoléon, en avant de sa vieille garde, avait ordonné, suivi, dirigé la bataille.

Il s'y trouvait, cette fois encore, un nombreux état-major, des généraux et des cavaliers de tout rang, de fiers chevaux de bataille, tout l'appareil du haut commandement. Mais l'empereur, le petit chapeau, la légendaire redingote grise n'y étaient plus. On y voyait un autre chef d'armée, vêtu d'effets civils, cravaté d'un plastron autour d'un col droit, le masque finaud sous un chapeau rond, la taille épaissie sous la jaquette ajustée. Et le soleil se jouait au vernis de ses bottes, les faisant étinceler ; mais c'était tout le rayonnement qui se dégageait de sa personne. Entre l'empereur et ce bourgeois, il n'y avait pas la chute d'un siècle entier, mais celle d'une nation ; des splendeurs de l'histoire aux bas-fonds ignorés où les peuples se perdent inconnus, égarés dans des méandres obscurs. Entre l'armée de l'empereur, qui battait Woronzoff et Blücher, sur ce plateau de Craonne, et celle qui paraît sous les yeux de ce chef civil, demandant timidement sa voie aux imitations des successeurs de Blücher, le siècle aussi avait marché, la distance était en concordance.

XIX

Dans les régiments, c'est une époque terne et grise que celle qui suit les grandes manœuvres. La caserne s'est vidée de la classe libérée, des privilégiés du service de dix mois dont le nombre va toujours s'augmentant et qui atteint parfois aujourd'hui à la moitié des compagnies, de tous les permissionnaires de longue durée empressés à jouir de vacances méritées. Elle demeure un grand bâtiment mort, aux cours désertes, emplies de capotes qui sèchent nettoyées, séparées à jamais des êtres par qui elles furent portées, anonymes et flasques dans le silence écrasant. Avec le repos qui suit les fatigues prolongées, une certaine désaccoutumance militaire s'est emparée de ceux qui restent. Tous, ou presque, sont devenus employés, nettoyant quelque part, fourbissant quelque chose, adonnés à la fonction qui les protégera contre l'exercice, leur vie militaire durant. On ne les voit pas; ils vivent perdus dans les chambres trop vastes, enfouis au fond des sombres magasins, envolés du quartier; l'effectif s'est désagrégé, éparpillé en une impalpable poussière. Le poste est réduit, la décision n'enregistre plus rien d'intéressant, la parlote de la salle d'honneur a fait relâche, les officiers sont absents, inoccupés, distraits vers autre chose. Seuls, les chevaux sont au complet, et leur interminable file à la promenade quotidienne témoigne par surplus de la disparition de leurs cavaliers.

Aux pays du Nord, par les beaux jours déclinants, les premières fraîcheurs automnales convient déjà aux réclusions plus étroites, aux prudents aménagements d'hiver. Au matin, les brouillards derment plus longtemps sur les plaines, paresseux à s'enfuir devant la montée du soleil. Les nuits s'allongent, impressionnantes en leur venue d'une froide mélancolie crépusculaire. Les oiseaux en migration passent, emportant l'adieu des chaudes soleillées épuisées. C'est la tristesse des choses qui revient, accusant déjà l'atteinte mortelle de la nature, avec les feuillages jaunissants et caducs, les glèbes éventrées et dépouillées, les tournoyantes rafales stridentes chargées de plaintes, de pluie dévastatrice, de débris de végétation finissante.

Cette première impression d'hiver septentrional affectait Maulac presque douloureusement. Il avait trop la souvenance des clémences persistantes du ciel de là-bas, de la rajeunissante splendeur de la terre provençale, alors que tout, ailleurs, dort son sommeil glacé. Ses regrets y allaient plus insistants peut-être, attendu que moralement aussi, en conformité des sévérités physiques, les choses s'étaient refroidies autour de lui. Il n'entrait plus qu'en cérémonie

à Valmeur. Lorsque le hasard de ses promenades à cheval l'y conduisait, il s'en détournait aussitôt, évitant également la route de Marival, fréquentée si souvent par Germaine. Quelquefois, il avait aperçu de loin sa fine silhouette d'amazone, mais toujours assez tôt pour se jeter dans un chemin de côté ou revenir sans affectation sur ses pas. Par ce chômage d'exercices, il montait de préférence le matin, diminuant ainsi les chances de rencontre. Il galopait à haute allure, dans la brume déjà laiteuse des premiers rayons de soleil, sur le sol humide plaqué de feuilles mortes, et le plus volontiers sa promenade s'égarait vers la rivière, usurpant le chemin de halage. C'était le bon moment de sa journée. La rivière fumait dans un nuage; au fond du brouillard les travailleurs des champs se mouvaient comme des ombres, arrachant les betteraves tenaces, et des charrettes haut engerbées coupaient la buée enlevées par un attelage fantôme. Malgré l'activité déployée, le silence régnait autour de ce labeur rude, un silence de souffrance sur ces hommes et ces femmes écrasés sous la tâche, les doigts crispés par la rosée glacée, les reins cassés, le cerveau brouillé de vertige, tout l'être trop ramassé, trop penché vers la terre. Mais cette souffrance aussi s'estompait comme le reste, noyée dans cette nature de rêve, imprécise, incolore et muette, hallucinante et étrange.

Pendant, comme la rivière côtoyait Valmeur, ses bords se faisaient très attirants pour les promenades de M^{lle} Desroseray, et un matin, qu'elle s'était senti de bonne heure un besoin de plein air, la trouva sur le chemin de halage, le brouillard aidant, face à face avec Maulac. Ils s'en venaient à la rencontre l'un de l'autre, au pas de leurs chevaux, silencieusement sur le sable mouillé, elle accompagnée de près par le domestique qui la suivait. Pareillement à des ombres, ils émergèrent tout à coup de la brume qui les voilait et se reconnurent en s'apercevant. Une même subite pâleur leur répondit de leur émotion réciproque. Il s'était incliné, arrêtant son cheval comme pour se ranger. Elle n'osa passer outre, domina son émotion et parla aussitôt, dissimulant son embarras :

— Je suis heureuse de vous annoncer la prochaine arrivée de mon frère, dit-elle.

Et elle se tut, comme si dans ces simples mots tenaient tout un passé écroulé, les confidences heureuses sous le ciel de Nice, le dernier lambeau du lien qui les avait unis, le muet reproche de son âme.

Il le comprit si bien que, à son insu, son intonation était triste, lorsqu'il formula son plaisir de ce retour et son désir d'en mettre au mieux la durée à profit.

Tandis qu'elle énumérait machinalement les distractions de ses

journées avec cette sorte de complaisance mondaine qu'on apporte à la nomenclature de ces passe-temps, il la considérait très droite en selle, le buste moulé par son corsage de drap noir, toute la forme accusée harmonieusement dans le mouvement qui l'assemblait au cheval. La décision de sa grâce un peu volontaire s'accusait ici du costume, de la fine bête de sang frémissante sous le mors, de l'effort qu'elle s'imposait et que reflétaient ses yeux fiers, ses narines palpitantes. Jamais elle ne lui avait paru plus jolie, ou plutôt jamais elle ne s'était ainsi révélée à lui dans la pureté de son type d'amazone, souple et cambrée, nerveuse et hardie, être de résolution et d'élan sous une élégante et frêle enveloppe. Chez elle, tout était délicatesse et vivacité : sa main gantée de blanc jouait avec les rênes ; le bout de sa fine botte vernie tremblait légèrement sous l'étrier poli ; revenues de leur pâleur soudaine, ses joues, animées par la course, devenaient roses imperceptiblement, et, sous son petit chapeau crânement posé sur la masse de ses cheveux tordus à la nuque, brillaient très imposants ses yeux noirs, déroutés de leur sérénité coutumière.

Avait-elle conscience de l'impression qu'elle produisait ? Espérait-elle le troubler dans sa détermination, ou ajouter à son remords ? Quelque temps elle prolongea la halte, puis, le saluant d'un sourire grave, elle s'enleva d'un léger galop, dans une dernière et saisissante apparition de mouvement gracieux, de jeunesse, de noblesse et d'élégance souveraine.

André eut un instant l'intuition que tout n'était pas dit, s'il le voulait, que la démarche, attendue encore, s'il la prononçait, ensevelirait dans l'oubli le ressentiment de ses hésitations, de ses retards, de son abandon. Il vit sa mère rendue au bonheur, sa destinée à un brillant horizon, il comprit l'indulgence de ce dernier répit, et il se dit que rien ne l'engageait ailleurs, ni un mot, ni un acte, ni une obligation, rien que sa volonté. Il mit en regard de la spontanéité de ce cœur libre qui s'offrait à lui, par-dessus les obstacles, dans l'entêtement de son amour, le sentiment mesuré, réduit et éphémère, comprimé par la servitude, auquel il pouvait prétendre dans une réticence d'illégitimité. D'un coup il embrassa toutes ces choses et se détournant à demi vers Nanteuil, dont Saint-Romuald, de sa masse, finissait par percer les vapeurs attardées, dans la sincérité de son âme, il se courba sous l'évidence.

« A quoi bon, pensa-t-il ? S'agit-il de savoir si l'on m'aime ici ou là, si je suis en demeure de faire raison à tel sentiment plutôt qu'à tel autre ? Et quand même tout le droit serait d'un côté, toute l'injure ailleurs, quand tout le bonheur tiendrait dans une main, le malheur, même la honte, dans une autre, puis-je me retenir

d'aller où je dois, ai-je à discuter mon sort? Je suis lié où j'aime, en dehors de toute considération étrangère à moi-même, au-dessus de tout intérêt étranger à mon amour; là est désormais pour moi l'honneur, la vérité et l'avenir. Et j'aime, cela est certain, de toute ma force désespérée! »

Violamment, son regard s'enfonça vers la vieille église qui lui marquait une place chérie, son regard empli de toute son âme farouche et résolue, pour une conviction suprême.

Ce n'était pas pourtant qu'il pût donner grand aliment au sentiment qui dévorait sa vie, ni qu'il songeât seulement que cela viendrait un jour. Il connaissait trop bien l'admirable créature à qui s'adressait son culte pour supposer qu'il fût possible de l'aimer autrement qu'à grande distance silencieuse. Elle-même, en sa prudence ombrageuse, eût pris à tâche de le lui rappeler, tant elle mettait de soins extrêmes, de coquetteries d'honnêteté, à rompre autour d'elle l'emmaillement des habitudes sympathiques, dès qu'elle croyait y discerner un danger. Autant sa droiture montrait de crânerie à ne pas s'embarrasser des malignités du monde, plaçant en principe sa conduite au-dessus du soupçon, autant elle était prompte à décourager les pensées qui ne pouvaient plus prendre place dans son existence. Elle apportait dans sa manière d'être, dans son langage, dans ses habitudes, toute la liberté qu'elle croyait compatible avec celle de son cœur. Mais, sur ce point, elle était inflexible, n'admettant pas qu'on eût l'air de la mettre en cause. Une femme ne subit pas les contacts du monde, douée d'une éclatante beauté, d'esprit et de charme supérieurs, sans être en cible à beaucoup d'hommages, insultants souvent, désintéressés rarement, profonds et touchants exceptionnellement. Elle le savait d'expérience et y avait acclimaté son indifférence, inconsciente à ce point du trouble provoqué et des protestations qui la suivaient, qu'elle les ignorait ou les confondait dans le plus insouciant mélange.

Plus elle se reconnaissait abandonnée par moments, la maison désertée par son mari trop ouvertement, moins elle se fût crue admise aux légèretés que bien des mondains se permettent, et dont l'innocence ne réside que dans l'indéterminé du vocable étranger qui les couvre. Et l'eût-elle pu, que sa nature sincère, entière et fière, se serait refusée à ramper dans l'ornière vulgaire, parmi les hypocrisies de cette homœopathie amoureuse. Son esprit avait d'autres envolées. Elle envisageait le don d'elle-même comme une chose absolue, inviolable et sainte, résultat d'une démarche si grave, qu'il n'était pas en son pouvoir d'honnête femme d'y revenir.

Si gaie, si enjoué, si drôle même qu'elle fût souvent, lorsque le chagrin n'était pas plus fort que son exubérance de propos spiri-

tuels, elle s'appliquait scrupuleusement à révéler, par les moindres détails de son ajustement, cette préoccupation d'honnêteté souveraine dont elle était possédée. La tenue extérieure d'une femme gardait à ses yeux une expresse signification dont il lui paraissait impossible de se départir sans qu'il en résultât un dommage pour l'être auquel elle servait d'enseignante. Aussi, dans la sévérité de ses élégances, était-il facile de s'apercevoir qu'elle n'abandonnait rien au caprice, ni au hasard, ni à la mode, se maintenant, jusqu'en ses raffinements, dans une note discrète et mesurée, en rapport avec son goût et sa noblesse impeccables.

La première, dès que sa féminité en éveil lui eût fait pressentir un danger du côté d'André de Maulac, elle s'était rendu compte de la nécessité d'espacer leurs rencontres et surtout d'y atténuer, avec un tact infini, l'expansion de sympathie très chaude qu'il lui communiquait si naturellement. Si assurée qu'elle fût du respect de son admiration, elle devinait que, le temps aidant, dans l'incessant échange d'une intimité trop régulière, la pente aux confidences pouvait se faire glissante. Mieux valait y pourvoir sans faiblesse, quoique avec de prudents ménagements, de manière à conserver à l'affection dévouée dont elle était fière sa flamme bienfaisante et claire, sans l'approcher jusqu'au péril d'un contact trop incendiaire.

Le commandant de Maulac ne se rencontrait donc maintenant que rarement avec la jeune femme. D'ailleurs, en cette saison, elle n'avait plus son jour, et l'eût-elle gardé, qu'il n'eût pas été tenté de la rechercher trop souvent, au milieu de cet appareil mondain, où la femme ne peut plus être elle-même, à force de devoir être à tous. Il se contentait de mendier sa vue par les chemins, par faveur de hasard, sans repères bien fixes pour s'orienter, tant elle était devenue versatile sur la direction des promenades qu'elle partageait avec ses enfants. Il n'y avait guère qu'à la messe de onze heures, le dimanche, qu'il était assuré de l'apercevoir, occupant, avec ses deux fils, par habitude, la même rangée de chaises, proche la chaire, en avant de la place qu'il s'attribuait par conséquence invariable. De même que, pour la voir entrer, il s'arrangeait à arriver le premier, il s'ingéniait à la devancer à la sortie, comptant la retenir au passage, la saluer un peu longuement sous le porche. Et cette petite satisfaction provinciale, qui naguère l'eût fait sourire, concentrait maintenant ses plus ambitieux désirs. Il était reconnaissant surtout à l'excellent curé de la lenteur méthodique avec laquelle se scandait chaque syllabe de son homélie coutumière, pour la durée de plaisir prolongée dont il bénéficiait à contempler l'admirable profil qu'il chérissait tourné de trois quarts vers le prédicateur.

Depuis quelque temps déjà aucun fâcheux indice n'avait attiré

l'attention sur le capitaine Deslyans. Il semblait revenu à de meilleurs sentiments, moins enclin à sa funeste passion, plus appliqué à son métier. Chasseur, il était bien partagé autour de Nanteuil-les-Eaux, où les invitations ne lui manquaient pas et où s'était établie bien vite sa réputation de fusil émérite. S'il s'attardait parfois après la chasse en des parties de table qui dégénéraient peut-être en parties de cartes, sa conduite régularisée par son plaisir paraissait désormais exempte de ces dessous honteux d'où l'on craignait toujours de voir sortir la ruine.

Et cependant c'était de ces tristes écarts et sous leur pression douloureuse qu'avait jailli le confiant abandon, où M^{me} Deslyans lui avait exposé toute son âme. S'il n'eût écouté que l'égoïste réclamation de la sienne, il en serait venu à regretter qu'ils eussent pris fin, tant il leur avait dû de joie profonde, d'exquise douceur d'illusion. Pour un instant, il avait pu se croire l'arbitre d'une destinée chérie; on le lui démontrait avec de si suppliantes prières, on le rappelait avec une si affectueuse obstination à sa mission! Il fallait maintenant rentrer dans la réalité. L'épreuve avait pris fin, son intervention s'éloignait à l'état de souvenir et, s'il y avait laissé son âme à la traîne, il ne pouvait sérieusement espérer qu'on lui en rendrait compte!

Des objections désenchantées que sa raison opposait à son désir, il lui vint un noir découragement, un besoin de s'isoler comme par le passé; sa sauvagerie reparut; mais, dans sa solitude enfiévrée, il n'exista plus rien du calme d'autrefois.

Ce fut dans ces conditions misérables que le surprit un jour la visite du jeune sergent Jacques Desroseray, venu en permission de vingt jours, dans la première fierté de ses nouveaux galons. Rien ne pouvait détruire le sentiment qu'ils s'étaient voué. Le même élan les porta l'un vers l'autre, en harmonie de leurs mutuels souvenirs, et cependant une ombre glissait sur leur joie qui en tempérerait l'expansion. Peu à peu, cependant, cette gêne s'atténua par l'intérêt de leurs confidences militaires. C'étaient, après des compliments au jeune sergent, des questions sur l'emploi de son été, la durée de ses manœuvres, le caractère de son nouveau capitaine, des renseignements sur d'anciens camarades, une enquête de nouvelles sur tous ceux, sous-officiers ou soldats, qui revenaient en leur mémoire.

« On vous a longtemps regretté », avait dit Jacques. « Oui d'abord, et c'est déjà beaucoup, songeait Maulac, puis on a cessé d'y penser, le nouveau venu a pris le pas dans les préoccupations générales, comme cela devait être, comme c'était naturel, et l'absent peu à peu est tombé à l'oubli en suite de la logique des choses. Toujours la vie qui passe sur les uns pour produire les autres! »

Il s'y attendait, et pourtant d'en retrouver l'évidence l'attristait à l'égal d'une disparition de lui-même. Plus qu'ailleurs il avait cru marquer son œuvre sur cette compagnie d'Alpins, il y avait mis tout l'amour, tout le génie dont il était susceptible, et, de cet apostolat, quelques mois avaient suffi pour effacer même la trace, au point que la nouvelle classe ignorerait jusqu'à son nom ! Et maintenant c'était la même inanité d'efforts et d'espérances, partout, à quelque grade qu'il arrivât, il ferait ainsi œuvre vaine et son souvenir tomberait au rebut en même temps qu'il disparaîtrait lui-même, parce que jamais, si ce n'est par la guerre, fût-il ministre ou généralissime, un militaire ne laisse rien de lui ! Sans elle, il est improductif, il n'a droit qu'à disparaître dans le total des inutilités. Le symbole de la fin est partout autour des chefs, dans les regards de cette jeunesse qu'ils inspectent, dans la montée des idées nouvelles qui détrônent les leurs, dans la chute des pages de l'*Officiel*, enregistreur automatique de l'œuvre du temps à chaque nouvelle extinction de la limite d'âge. En vain, plus le terme approche, ils tournent leurs regards anxieux vers l'avenir : les événements sont muets. Toute la dépense de leur existence est éparse par les garnisons, sans qu'il en subsiste rien ; on la leur a payée avec ce grade que l'âge leur ravit. Ils s'insurgent contre ce néant qui va les saisir, ils se rappellent ce qu'ils valaient, ils se comparent à tant d'autres qui n'étaient pas meilleurs, qui ont fait œuvre durable dans les arts, dans les lettres, par des inventions, par des créations, par l'édification d'une fortune, qui ont réussi à écrire leur nom quelque part. Que leur aurait-il fallu pour conquérir la gloire ? Un après-midi heureux. Ils ne l'ont pas eu, et l'oubli les recouvre en pleine vie, au faite des honneurs, à l'heure où la carrière leur était la plus belle !

La pensée de Maulac entraît dans l'avenir avec épouvante ; c'était donc si peu que cela l'action militaire en temps ordinaire, et la dépossession du rôle se faisait aussi foudroyante ! Lui, on l'avait longtemps regretté ! Les mêmes hommes, la même compagnie, et il n'y avait pas six mois, lui qui s'était donné des années sans compter !

Il en demeurait triste confusément, trop hanté par cette fin qui l'impressionnait déjà de son néant. Et voilà que le sujet militaire qui était entre eux venait aussi à s'épuiser et qu'ils restaient en face, ayant conscience de l'autre qu'ils ne pouvaient aborder. Jacques n'osait parler de Valmeur ; à Maulac était interdit toute allusion à ce qui avait été. Ils se sentaient comme deux êtres désireux de s'étreindre et séparés par un abîme. Pourtant le cœur du plus jeune se fondit le premier, incapable de supporter cette contrainte de froideur inhabituelle.

— Que vous avez eu tort de nous [quitter, mon commandant,

s'écria-t-il avec émotion, vous étiez si bien fait pour nous, pour les sévérités de notre existence alpine, pour nos montagnes et nos rêveries d'avant-garde ! Ici, l'air est trop changé pour vous, les gens sont autres, les habitudes nouvelles vous pèsent. Si vous nous reveniez, dites ? Le commandant Alliès est près de son cinquième galon. Voyez-vous le 33^e chasseurs sous vos ordres, tout ce que vous en feriez !

Maulac souriait, doucement remué. Autrefois, il y avait songé à ce projet. Il revenait à son effusion naturelle en pressant les mains de Jacques qui s'éloignait. Décidément, il l'aimait bien, ce petit, il l'eût volontiers pris sous sa coupe pour en faire quelqu'un. Mais la sœur ne le séparait-elle pas du frère désormais, les hasards de la vie qui les avaient si expressément réunis n'avaient-ils pas tourné contre eux ? Et puis, était-il libre comme avant ?

XX

Le régiment de Nanteuil-les-Eaux n'avait pas voulu demeurer en reste de politesses avec le voisinage des châteaux et la haute bourgeoisie de la ville : il avait donné un bal. L'époque était favorable, le corps d'officiers au complet, l'incorporation de la classe terminée, le pays en pleine animation de réceptions et de visites, de chasse à courre et de battues. Le cercle des invitations avait donc pu recevoir toute l'extension désirable, et la clémence de la température avait encore aidé à l'empressement qui leur avait répondu. Les véhicules, en fin de compte, s'étaient trouvés insuffisants au débarquement des trains, les hôtels à court de chambres, et plus même qu'aux veillées de Noël, par la campagne enténébrée, les routes avaient retenti sans trêve des sonnailles des grelotières, du martèlement cadencé des attelages, du grondement des roues lointaines.

Secouée de sa torpeur, la population encombrait les abords du *Cheval d'Or*, où avait lieu la fête. De cet afflux de curiosité s'arrangeaient tant bien que mal, vu l'étroitesse de la rue, la confusion des voitures, la police insuffisante et la descente des invités en plein trottoir, sous un abri de circonstance. Les soldats se multipliaient pour faire dégager l'arrivée, aider au service d'ordre, dissoudre la cohue. Il y en avait beaucoup, ceux qu'on avait choisis, ceux qui s'étaient offerts, ceux qui de leur propre mouvement s'étaient désignés, toute la caserne, en somme : il y en avait trop. Mais il ne pleuvait pas, la bonne humeur régnait et l'on riait des voitures accrochées, du stationnement prolongé, des bousculades et du sauve-qui-peut sous la voûte, les gens en belle disposition de s'amuser. D'ailleurs, la musique militaire jouait dans le jardin ; du flonflon des cuivres une gaieté arrivait jusqu'à la rue.

Frileusement serrées dans leur sortie de bal, les femmes se précipitaient; puis, aussitôt dans le vestiaire, se débattaient, se pomponnaient, se chiffonnaient, avec des airs d'oiseaux qui lustrent leurs plumes. Parmi les hommes, les uniformes dominaient naturellement. Il en était venu d'un peu partout des garnisons avoisinantes, des cavaliers, des fantassins, des artilleurs, clairs ou sombres, les épaules très carrées, avec des tuniques serrées à cols démesurés, et des loques cassées, tortillées, bouchonnées, qui voulaient être des képis. Des habits rouges s'étaient glissés parmi les noirs; cela sentait la fantaisie, le *rallye*, la partie champêtre.

Les salons du *Cheval d'Or*, loués pour la circonstance et décorés militairement, rutilaient dans l'embrasement du gaz. La salle d'honneur avait été dépouillée à leur intention, et les guirlandes de buis, les sapins et les houx, faisaient cadre aux trophées. Quoi qu'on eût mis, cela sentait encore la salle de noces, aux dorures trop crues, aux dimensions économiques, aux éblouissements de lumière bon marché. L'orchestre tenait trop de place, le buffet pas assez. Mais l'entrain sauvait tout, le coup d'œil était original, imprévu. Si l'on entrait un peu comme au moulin, le colonel ayant déserté la porte, lassé d'un rôle qui l'écrasait, les quarante ménages du régiment s'employaient auprès des invités avec des grâces de maîtres de maison qui auraient fait les honneurs pour leur compte.

Par exemple, avant minuit, l'on s'étouffait déjà et l'on perdait ainsi le détail des délicieuses toilettes où l'invention féminine du monde militaire s'était donné carrière. Celle de M^{me} d'Esparras, surtout, excitait l'admiration, et vraiment elle était admirable. Sur une jupe de satin noir à traîne de tulle pailleté d'acier, à grands nœuds de broderies d'acier formant deux quilles par devant, un corsage d'étoffe pareille dressait sa corolle ouverte, lamée d'acier sur le buste, mousseuse de tulle drapé blanc et noir, encadrant la gorge et les épaules. Celles-ci émergeaient, superbes, d'une chair éblouissante, d'une ligne inimitable, défiant de leur éclat laiteux une touffe d'azalées blancs piquée à la ceinture. Elle dansait à peine, afin de ménager cette pâleur nacrée qui seyait à sa beauté. On l'entourait beaucoup, au point que M^{me} Mairard, à laquelle rien n'échappait et qui patronnait M^{me} Perlon, ne pouvait en prendre son parti. Elle finit par dire à des Vrignères qui causait avec elle :

— Ah! qu'est-ce qu'ils trouvent donc de si extraordinaire chez M^{me} d'Esparras? Ils retardent de dix ans.

— A moins que ce ne soit elle qui retarde les années, fit des Vrignères, légèrement emballé. En tout cas, elle s'arrange bien.

— On en a besoin à nos âges, souligna la grosse dame, car nous nous valons presque sur l'état civil.

L'officier corrigea dans une grimace l'exclamation qui allait lui échapper.

— Cela vous étonne, continua-t-elle un peu hargneuse, parce que vous êtes tous les mêmes. Pourvu qu'on vous pose une femme dans le monde, vous ne vous demandez pas à quoi d'autre elle peut servir. Entre M^{me} d'Esparras et moi, il y a des différences que vous ne soupçonnez pas. Je me lève à six heures; elle, à midi; je garde mes enfants avec moi; elle met les siens au collège; à dix-sept ans j'étais mariée; elle ne s'y est décidée qu'à vingt-cinq. C'est comme cela que ses fils sont en cinquième et que j'ai des filles bonnes à marier; qu'elle vous allume comme une jeune femme et que je vous éteins comme une grand'mère!

— Elle s'est conservée; vous vous êtes dépensée, répondit des Vrignères, poli.

— Conservée pour plaire, quelle pitié! quand on songe aux dangers qui guettent notre jeunesse et combien nous devrions avoir hâte d'abrèger ce temps difficile!

Et M^{me} Mairard levait vers le ciel des yeux qui disaient ses luttes, tandis que sa figure certifiait son sauvetage.

— Comme j'aime mieux M^{me} Perlon, continua-t-elle, admirative, voyez-moi quel sérieux, quoique jeune, comme on sent que c'est élevé en province!

— C'est pas ça qui lui ferait une fortune à Paris, remarqua le lieutenant.

— En tout cas, cela lui assure le suffrage des gens qui aiment les grâces pudiques, les beautés chastes, les femmes qui ne se livrent pas.

« Livrer quoi? pensa des Vrignères, inspectant M^{me} Perlon, qui les frôlait en valsant. Elle appartient aux beautés chastes qui n'ont rien à montrer! » Et son regard gouailleur détaillait ce décolletage qui eût été osé autre part qu'entre ces platitudes.

— Il n'y en a qu'une qui brave la discussion, la voilà, fit-il en désignant M^{me} Deslyans, qui attendait, pour regagner sa place, les dernières mesures de la valse finissante.

— C'est un objet fabriqué à Paris, je conçois qu'il vous plaise, ricana M^{me} Mairard. Tout est trop truqué pour moi dans ce ménage-là!

— Parlez du mari. C'est un particulier qui ne doit guère s'embarasser de tout ce qui le gêne!

— Et sa femme trouve ça charmant, puisqu'elle le laisse faire.

— Tout le monde n'est pas M^{me} Mairard, lança des Vrignères, flatteur et caustique... ni M. Mairard, ajouta-t-il. Où la difficulté commence, c'est avec le mari canaille, et celui-là est d'une jolie rosserie, je vous le garantis...

— Racontez-moi cela, demanda l'excellente femme insinuante.

— Il y en aurait trop. Ce monsieur-là se fera décortiquer un de ces jours. Mais il est certain que sans sa femme, on lui aurait déjà regardé dans le ventre ! Et on y verra de laides choses, ça ne fait pas de doute. Le seul côté curieux de son affaire sera de savoir combien il aura duré, alors que tant de pauvres diables, à la première peccadille, sont impitoyablement débarqués. Et ceux qui réfléchissent admireront cette jeune femme qui, plutôt que de fuir la catastrophe en désavouant le drôle, aura défendu pied à pied l'honneur de ses enfants pendant tant d'années !

— Le monde n'est pas d'esprit si ingénieux, décida M^{me} Mairard, il lui faut des appréciations simples, il n'absout que les ménages qui comme les peuples heureux n'ont pas d'histoire.

Et elle se rangea avec empressement pour faire une petite place à M^{me} des Vrignièrès, qui accourait.

— Ma femme me chasse, fit l'officier jouant la désolation, je vais voir là-haut si la partie marche.

Par son mélange, le bal présentait un coup d'œil peu ordinaire. Il se trouvait trop d'éléments étrangers les uns aux autres, pour qu'il ne s'y fût formé des groupements séparés par une démarcation invisible, vers lesquels se réfugiait chacun, suivant sa stratification, comme on se presse aux oasis dans le désert. Entre eux, les uniformes établissaient une fusion factice aussitôt rompue dès que les individualités retournaient à leur pente naturelle. Les toilettes des femmes et les tournures des hommes semblaient étonnées d'être ensemble, les unes en harmonie, les autres en contradiction du local. Le clan des Montlaumont dirigeait sa curiosité dédaigneuse sur le coin occupé par la sous-préfète et sa bande, tandis que celle-ci s'égayait aux dépens de l'aristocratie, tout en notant soigneusement ce qu'elle lui voyait faire, afin d'en tirer quelque profit d'imitation par la suite. Après les premiers frais, les ménages du régiment eux-mêmes étaient retombés à leurs habitudes, à leur milieu de prédilection.

En familier de Nanteuil, des Vrignièrès devinait ces manèges, souriait à ces prétentions inconciliables, aux méchancetés qui se débitaient, aux propos ironiques qui se croisaient, à toutes ces petites noirceurs d'âme qui se détachaient, pour la joie de son observation, de ce fouillis de jolies choses claires, de fraîches couleurs, de chairs rosées, d'étoffes chatoyantes, de gazes frissonnantes.

« Quiconque verrait le monde tout nu s'en dégoûterait pour la vie, pensait-il, rien n'y tient que par l'armature du corset et de la convention ! » Et comme pour lui donner raison, le général et

M^{me} Garridel, appuyés l'un sur l'autre, passaient de groupe en groupe, accueillis par les mêmes obséquiosités, reconduits par les mêmes sourires désobligeants. « Humanité en désaccord de fonction, comme ça se remarque, même au bal », grogna l'officier se détournant du couple important!

Un peu plus loin, le commandant de Maulac causait avec le colonel. « En voilà deux qui n'y sont pas pour leur plaisir. Ceux-là au moins doivent se parler à cœur ouvert », se dit encore des Vrignères, après les avoir dépassés. Et apercevant M^{lle} Desroseray escortée par un lieutenant de dragons : « Gentille, ma foi ! songea-t-il, elle est passée à la cavalerie quand elle ne demandait qu'à se fixer dans l'infanterie. M. de Maulac est un drôle de corps. »

Il éprouva quelques difficultés à franchir le buffet, où l'affluence était houleuse, et réussit enfin à atteindre la petite porte qui conduisait dans la salle de jeu.

La fougue entraînant de l'orchestre venait, d'ailleurs, de fondre, pour un temps, ces êtres dépareillés; et, parmi les couples tournoyants au vent de la valse, s'envolaient les rivalités et les médiantes pensées, dans le bercement d'une agitation heureuse.

Maulac en avait profité pour rejoindre M^{me} Deslyans qui se reposait, content et mécontent à la fois d'être si près d'elle sans l'avoir pour lui seul. Elle était le point de mire de tous les étrangers pris au rayonnement de son étonnante beauté, et les fringants cavaliers surtout ne la lâchaient plus, l'obligeant à tenir cour plénière, quelque encombrante qu'elle la jugeât. C'est d'une inconséquence de papillons très jeunes, éphémères comme leur nom, d'accourir, à la lumière la plus brillante, dans un désir de voir et de plaire également enfantin, également présomptueux. On dirait d'un concours ou d'un tournoi, d'une conception de collégien attardé et de chevalier débutant, d'une émulation de qualités qui s'essayaient et, s'ignorant, se supposent irrésistibles. En tous cas, c'est l'affaire d'une superbe témérité, en rapport avec une belle jeunesse et une égale irréflexion, et, pour certains, on s'étonne à voir comme là-dessus, même quand il a neigé sur eux, le cœur persiste à rester printanier. Toutefois, on ne saurait nier que cet état d'esprit ne s'entretienne un peu d'une question de profession. Les militaires, piaffeurs par métier, y sont tout naturellement désignés, et l'arme impulsive par excellence, la cavalerie, y prédispose plus particulièrement les siens.

Aussi, pour la circonstance, les garnisons de troupes à cheval des environs étaient-elles largement représentées autour de M^{me} Deslyans, gros frères, dragons et légère, chacun revendiquant pour son bouton l'honneur d'une telle conquête.

La jeune femme, si elle n'eût écouté que son désir, eût demandé à Maulac de l'arracher à cette persécution trop aimable, en lui offrant son bras pour la conduire ailleurs. Elle était tant lasse des masculins hommages, toujours prévus, toujours les mêmes, autant vides que désenchantants ! Partout elle les avait rencontrés, formulés dans les mêmes termes, pour une précision d'attente si humiliante, en une sommation de désir si révoltante ! Et cela recommencerait partout, parce qu'elle possédait un nez un peu plus droit, une nuque un peu plus svelte, des cheveux un peu plus longs, sans qu'on se préoccupât seulement de savoir si elle avait l'âme un peu plus haute ! Franchement qu'espéraient-ils ceux qui se succédaient, sonnait ainsi perpétuellement son hallali prochain, l'étourdissant de leur ronde toujours reformée : que son cerveau s'obscurcirait au point de perdre ses notions répulsives, ou qu'eux s'ennobliraient tout à coup à ses yeux, transfigurés dans une lumière d'apothéose ? S'ils eussent surpris seulement le jugement qu'elle promenait sur eux et sur elle : sur eux si nuls, sur elle si lasse ! Mais son visage, confisqué par sa volonté mondaine, ne trahissait aucun symptôme de son indifférence découragée, au point que Maulac prenait ombrage à la voir si souriante, si bien à tous, si peu à lui.

Elle préférerait se mentir à elle-même que de se dévoiler à lui dans sa franchise. C'est qu'elle avait pris peur de lui et d'elle. Et, dans sa timidité nouvelle, elle n'osait pas s'échapper, à ce bras qui lui était trop cher, de cette foule importune dont elle était excédée. Cependant, à la longue, il lui parut surhumain d'éterniser cette attente. Subitement elle se décida. L'orchestre préludait à une valse. Se tournant tout à coup vers le commandant, elle la lui donna. Puis, se levant, elle attendit les premières mesures.

Pour la première fois ils allaient valser ensemble. Cela les emplissait en même temps de douceur et de gravité. Si liés l'un à l'autre pour cette minute furtive, et cependant si irrémédiablement séparés dans le cours fatal de leur existence ! Ils voyaient cela cruellement, l'insaisissable durée de l'ivresse, la perpétuité du reste. Perpétuelles les obligations, les contraintes, les servitudes de tout ordre, les surveillances hostiles et les prétentions étrangères, la pesanteur d'autrui ; ils iraient, tirant cette charge jusqu'au bout, sans jamais se l'alléger l'un à l'autre dans une alliance ouverte de sympathie et de secours. Trop tard ils s'étaient rencontrés. Peu importait qu'ils se fussent reconnus, jugés et mérités, le passé révolu se dressait entre eux ; on ne le remonte jamais. Entre le remède impie qui consiste à l'abolir, en vertu de l'erreur reconnue, et la correction trompeuse des palliatifs interdits, il ne restait qu'à souffrir.

Sur les sentiments qui les agitaient, les résolutions étaient loin d'être pareilles. Comme toujours la femme dominait l'homme de son inviolable conception du devoir, de l'impassibilité de ses résistances, de sa haute beauté morale. Mais, si entre leurs deux volontés le mérite n'était pas égal, l'une entraînant l'autre, l'immolation silencieuse de chaque part se trouvait pareillement garantie. L'aveu qu'ils retiendraient, M^{me} Deslyans ne le laisserait pas échapper, parce qu'elle ne le devait pas, qu'il lui était commandé plus qu'à une autre de porter irréprochable, pour ses enfants, un nom entaché déjà par leur père; et l'infranchissable respect qu'elle inspirait le glacerait toujours sur les lèvres de Maulac. Cependant, du secret qu'ils enfermaient au plus profond d'eux-mêmes, il lui avait tout livré inconsciemment, quand, au contraire, elle était [demeurée résolument impénétrable.

Durant la minute troublante, où André tint la jeune femme serrée contre lui, il frissonna d'une épouvante délicieuse à voir s'abaisser jusqu'à lui son rêve inaccessible, si décolorée qu'en fût la réalité éphémère. De tout ce qui se mouvait autour d'eux, des physionomies et des êtres, des couleurs et des choses, il avait perdu la notion; il ne percevait rien qui ne fût elle, mais cependant très lointaine, très reculée de lui, dans une atmosphère étrangère, dans une région où les mortels ne pénètrent pas.

Lorsqu'ils s'arrêtèrent, il était très pâle, subjugué par l'émotion de son bonheur douloureux. Encore affamé de sa présence, il hésitait à s'éloigner d'elle; mais, en plein bal, un entretien est circonscrit en sa durée comme en ses confidences.

Elle se dirigeait vers M^{me} d'Esparras.

Il comprit qu'elle le quittait :

— Vous êtes heureuse, maintenant? dit-il un peu anxieusement.

— Oui, cela va mieux.

Et elle ajouta :

— Grâce à vous, avec un sourire, en le remerciant d'un signe de tête.

En se retournant, il aperçut des Vrignères, l'air très ému, qui s'approcha, manifestant le désir de l'entretenir en particulier.

Maulac suivit le lieutenant au vestiaire, désert à cette heure, et, sitôt qu'ils se furent isolés dans un coin, des Vrignères dit brusquement :

— Le capitaine Deslyans est en train de tricher honteusement depuis le commencement de la soirée. Nous nous sommes mis plusieurs à le surveiller et moralement notre conviction est faite. Il importe maintenant d'obtenir une preuve matérielle qui permette de débarrasser l'armée de ce monsieur. C'est vous qui êtes son chef de

bataillon, mon commandant, c'est à vous que nous nous adressons.

— Comment cela? interrompit Maulac, troublé à son tour.

— C'est bien simple à saisir. On joue l'écarté à côté, une chouette, c'est-à-dire que le perdant cède sa place. Lorsque vient le tour de M. Deslyans, il substitue adroitement une portée préparée aux cartes du jeu après qu'on a coupé, il joue gros sur ce premier coup qu'il est sûr de gagner, puis il court la chance des coups suivants ayant affranchi sa mise par son premier gain. Si nous avions été entre nous du régiment, nous aurions déjà prié un capitaine de lui saisir la main au moment voulu. Mais, ici, devant tous ces étrangers, cela ne se peut, le scandale serait trop déplorable.

— Mais alors, mon intervention aura le même résultat désastreux, observa le commandant.

— Mes camarades m'ont envoyé pour vous signaler le fait, convaincus qu'une fois l'affaire entre vos mains, elle aurait la suite qu'elle comporte.

— La preuve matérielle est nécessaire, objecta encore le commandant.

— Dame, on la trouve sur les gens, laissa échapper des Vrignères...

— Oh! fit Maulac révolté, fouiller un officier!

— Ecoutez, mon commandant, poursuivit le lieutenant, particulièrement insistant, il faut que la chose soit tirée au clair, sans scandale public, si vous voulez vous en charger, en procédant seul vis-à-vis de M. Deslyans aux mesures nécessaires; ou sinon, sans ménagement, et par nous-mêmes, avec les moyens de défense très sommaires dont disposent les joueurs contre ceux qui les exploitent.

— Soit, j'y vais, décida Maulac, je verrai d'abord et j'agirai ensuite suivant mon devoir.

Peu après ils entraient dans la salle de jeu et, comme pour répondre à leur préoccupation, M. Deslyans s'asseyait à une table, prenant la succession d'un perdant.

Maulac devina aussitôt que le capitaine était l'objet d'une surveillance passionnée, s'étonnant presque qu'elle ne fût pas remarquée par celui-là même qui en subissait l'insulte. Sans aucun embarras, Deslyans rapprochait ses jetons, regardait mêler les cartes, indifférent en apparence, attendant son tour de donner, froid, correct, supérieurement distingué.

Un pli mauvais barrait son front par instants, comme sous le réveil subit d'une lancinante pensée; ses yeux fuyants erraient, incapables de soutenir le regard qui les cherchait. Pour quiconque survenait, initié au drame, il était impossible de se méprendre à l'angoisse sourde qui suppliciait cette âme. Un observateur d'humana-

nité tel que Maulac devait être surtout frappé de ce désaccord, perceptible seulement par éclairs, entre l'attitude voulue et les défaillances furtives du masque sous la revanche de la conscience. L'être que sa destinée a placé en pleine carrière d'honneur, si bas qu'il tombe ensuite, ne peut jamais vaincre complètement l'épouvante de faillir à ce qui fut sa loi. Malgré son âpre volonté, celui qui était là semblait traqué par l'implacable et invisible ennemi qu'il avait déchaîné : son remords le talonnait.

« Le misérable ! pensa Maulac, il n'y a qu'à le regarder, il sue la honte ! »

La venue inopinée de son chef de bataillon, dont Deslyans s'acharnait en vain à dérouter l'infatigable surveillance, avait achevé de le troubler. Son sourire contraint s'était figé en un rictus, ses yeux se détournaient lâches et incertains ; sous son impassibilité de commande, il était blême. Il planait sur la scène rapide un silence lourd d'une étrange oppression ; chaque carte qui tombait semblait recéler une signification dénonciatrice, l'attention s'était détournée du jeu, elle n'embrassait plus que les acteurs. Certains regards se levaient à la dérobée vers Maulac, comme pour épier une impression sur son visage ; c'étaient les officiers du régiment de Nanteuil présents à cette partie et dont des Vrignères avait été le mandataire. Puis, du juge, ils revenaient à l'accusé, presque colères qu'il tardât tant à se trahir !

Il est certain que celui-ci, soit que son trouble eût été le plus fort, soit qu'il se sentît surveillé, achevait de perdre cette première partie et qu'il était impossible de rien surprendre d'incorrect dans sa manière de jouer. Néanmoins, à force d'observer les mains de l'officier, le commandant avait fini par s'intéresser à un détail insignifiant de la manche gauche de la tunique, à l'endroit où l'étoffe se replie dans le voisinage des galons. Il lui trouvait une raideur peu naturelle, soulignée par deux cassures régulières, très peu visibles à la vérité, comme par manque de continuité avec un contact de chose étrangère, flexible aussi, mais moins souple. Instinctivement il considérait cette anomalie, et les conséquences, en même temps que le détail physique, s'en précisaient dans son esprit. « Les cartes préparées sont là, se dit-il, le malheureux n'a pas osé s'en servir et elles laissent sur sa manche leur sillon accusateur. » Jusqu'ici il s'était tenu en face de M. Deslyans, afin de bien l'embrasser d'ensemble, jusque dans ses moindres mouvements. Il fit mine de s'en aller, puis vint se placer tout près de lui. Cependant la partie s'achevait et le capitaine la perdait. Sur les visages se lisait un désappointement féroce : des Vrignères se rapprocha vivement du commandant et lui glissa à voix basse :

— Il se méfie maintenant, mais les cartes sont sur lui.

Si Maulac eût eu des hésitations, cette intervention tenace les eût dissipées, en lui prouvant que le scandale était imminent s'il n'agissait pas, tant les esprits étaient surexcités. De toutes façons, mieux valait prendre l'affaire à son compte et la conduire régulièrement, en évitant l'éclat.

Très naturellement, il interpella le capitaine :

— Venez donc fumer une cigarette avec moi dans le jardin, Deslyans, dit-il, ça chassera la guigne!

Et voyant l'officier inventer un prétexte et s'apprêter à refuser, il l'interrompit :

— Bah! une minute seulement; et puis, j'ai un mot à vous dire.

Familièrement, il lui avait pris le bras, faisant mine de l'entraîner, et, en réalité, le mettant dans l'impossibilité de se débarrasser de son bagage compromettant.

La pièce qui servait de salle de jeu ouvrait sur un de ces jardins d'hôtel où les arbres sont des myrtes en caisse et où s'alignent, entre des bordures de buis serties dans l'asphalte, de souffreteuses plantes en pots, convergeant vers un bassin de rocaille animé par de pâles cyprins. Toutes les issues de l'hôtel y aboutissaient comme sur une cour intérieure et il se terminait seulement au porche d'entrée, qu'on apercevait encombré par les tentures de la fête. Cependant, malgré cette excitation si proche, aucune lumière ne veillait aux fenêtres à cette heure déjà avancée de la nuit; du dehors, où la curiosité s'était lassée, ne venait aucune rumeur; un brouillard humide d'hiver mou suintait aux murs, pénétrait les êtres, traînait sur les toits. Des salons arrivaient des bouffées d'orchestre, avec une lueur vague, comme une pénombre lumineuse. Une tristesse indéfinissable montait du sol noyé, sortait des pierres pleurantes, s'imposait de ces fins de choses dont ne se percevait que l'impression mourante.

Deslyans frissonna au premier saisissement de l'humidité nocturne, il grelottait, physiquement il se sentait mal à l'aise. Cependant, il fit effort d'assurance.

— Je pense, mon commandant, commença-t-il, que l'endroit est bien mouillé et que nos capotes ne seraient pas de trop, si l'entretien doit se prolonger.

— Vous avez cependant une tunique qui me paraît assez proprement doublée, monsieur, fit brusquement Maulac, en lui saisissant la manche et écrasant entre ses doigts crispés les cartes qui s'y dissimulaient.

— Où voulez-vous en venir? articula le capitaine d'une voix

rauque, cherchant à se dégager. Oubliez-vous que vous parlez à un officier ?

— Ah ! ne ramassez pas vos épaulettes où elles traînent, elles vous couvriraient simplement d'un peu plus d'infamie. Un officier qui triche au jeu, monsieur Deslyans, est mort pour l'armée.

— On n'insulte pas sans preuve, rugit celui-ci, ce serait d'un lâche !

Et d'un effort désespéré il arracha son bras à l'étreinte du commandant. Mais, dans la secousse, la doublure se déchira, lâchant son secret, les cartes jaillirent et elles s'éparpillèrent autour du misérable, l'enveloppant du muet témoignage de son déshonneur.

Un instant il demeura atterré, écrasé sous l'évidence trop poignante. Puis une angoisse horrible lui serra le cœur, il sentit dans ses veines mourir la vie, une sueur glacée inonda ses tempes, il eut peur, il se mit à trembler. Enfin il se raidit dans une prière suppliante ; mais sa gorge serrée s'ouvrait mal pour livrer passage aux paroles, le trouble de son esprit suffoquait leur plainte murmurante. Il osait encore implorer le silence, la pitié et l'oubli, conjurer le châtement prêt à s'abattre, au nom des siens, attendrir sur son sort en le liant au leur. De sa nature féline, il subsistait des câlineries d'intonation, des souplesses d'invocation qui eussent apitoyé sur un autre. Mais c'était un immense dégoût qu'il excitait chez Maulac, un dégoût mêlé d'une colère grandissante. L'honnête homme ne pardonnait pas à cet être avili d'entraîner dans la ruine de son infamie la créature de ciel qui lui était unie par la dérision du croisement des destinées ! Il lui en voulait mortellement d'être entré à faux dans cette vie si riche, de l'avoir saccagée de toutes manières, dans son bonheur d'abord et maintenant dans son honneur. Penser qu'il la flétrissait avec lui, elle, l'incomparable, la madone adorée à de telles hauteurs de culte, et qu'il était impossible d'anéantir cette souillure, même en supprimant le misérable ici courbé dans sa bassesse ! Cette honte se savait, on en avait chuchoté, maintenant on en parlait, on la crierait demain. Et tandis que l'entouraient ces imbéciles, en arrêt sur sa beauté, que de ses yeux étrangement profonds, de sa royale chevelure teintée d'or, de sa chair troublante comme un orient de perles, s'allumaient tant de lueurs ardentes, la poétisant d'une radieuse auréole, c'était son agonie de honte qui commençait, l'histoire déshonorante colportée de groupe en groupe ! Et lui qui eût sacrifié tous les êtres avec lui pour le moindre usage de son caprice, il n'avait rien imaginé pour la sauver, il restait là désarmé devant la catastrophe, désœuvré à l'approche de son imminente souffrance ! Comment n'avait-il pas trouvé ou plutôt jusqu'où s'était-il laissé berner pour n'avoir su

rien empêcher ni prévoir? Alors, abîmé sous sa navrante impuissance, il s'épouvanta du rôle qu'il avait assumé près d'elle, de l'espoir chimérique qu'il avait fait luire à ses yeux, par peur de la perdre, de briser le seul lien qui subsistait entre eux, de la déshabituer de lui trop tôt! Il s'épouvanta aussi du devoir impitoyable qui le rendait l'instrument involontaire de cette œuvre de torture. Il se vit avec une sombre désespérance exclu non seulement de cette vie, mais encore de ce cœur désormais renfermé sur une pensée d'amer reproche. Alors se sentant perdu, lui aussi, dans ce grand désastre, il abaissa un regard froidement cruel sur l'auteur de ces destructions :

— Vous pouvez ramasser cette preuve dont vous parliez, monsieur. Ensuite vous vous retirerez chez vous et y demeurerez jusqu'à ce que le colonel ait prononcé sur votre sort.

Devant l'implacable résolution qu'il lut dans ce regard, Deslyans comprit cette fois que c'était fini, qu'il allait être exécuté. Alors il se redressa dans une suprême révolte, tentant d'en avoir raison par intimidation.

— Je sais si bien jusqu'où va la sympathie dont vous m'honorez, mon commandant, fit-il d'un ton subitement arrogant, que je ne cherche pas à l'apitoyer en ma faveur. Mais elle s'est égarée par ailleurs sur une personne qui me touche de près, assez visiblement pour que je ne vous fasse pas observer qu'il y aurait maladresse de votre part à me casser.

— Ah! quel abject personnage vous faites! s'écria Maulac dont la colère ne se contenait plus.

— C'est possible, répondit l'autre sardonique, mais vous voudrez bien vous souvenir avant de faire votre rapport que toucher à moi, c'est vous priver de M^{me} Deslyans.

A ce nom dans cette bouche, plus encore qu'à l'insulte, Maulac avait saisi le misérable à la gorge, l'étranglant, l'abattant à ses pieds. L'autre résistait en vain, il était le jouet de cette force farouche qu'il venait de déchaîner et qui satisfaisait une formidable haine. Elle le roulait là dans cette boue, aveugle dans sa correction, lui infligeant un traitement de valet, le pétrissant comme une vile matière. Puis, l'écoeurement vint, et le soldat vengé se détourna de cet être de rebut écroulé et sanglant qui se relevait péniblement, et, honteux de son acte, s'enfuit plus accablé, sa surexcitation tombée.

VILLEBOIS-MAREUIL.

La fin prochainement.

LE POÈTE GILBERT

UNE FAUSSE LÉGENDE¹

IV

Nous avons beau chercher jusqu'ici les persécutions dont Gilbert aurait été l'objet; nous ne les trouvons pas. Il n'a pas obtenu, il est vrai, de prix académique : est-ce une raison pour faire de lui une victime? Les critiques mêmes les plus sévères n'ont pas voulu le décourager : ils lui reconnaissent du talent; et quand ils signalent les défauts qui se mêlent à ce talent sont-ils aussi durs, aussi dédaigneux pour ce jeune poète qu'il l'est lui-même pour beaucoup d'écrivains en renom? Dira-t-on que s'il dépasse la mesure, c'est qu'il est excité par sa légitime aversion pour les coryphées de la fausse philosophie? Cela pourrait l'excuser en effet; mais il faut bien reconnaître que tout ce qu'il a encore écrit ne décèle que des préoccupations purement littéraires.

Que Gilbert ait eu et gardé, même dans les années les plus agitées de sa vie, un fond de sentiments religieux, nous n'en voulons pas douter. Il serait injuste de ne pas croire à sa parfaite sincérité, quand il attaque plus tard le parti des incrédules. Mais dans ce parti on comptait la plupart de ceux dont il pensait avoir à se plaindre; et, sans lui faire injure, il est permis de supposer que ses rancunes d'auteur contribuèrent à le pousser dans cette guerre qu'il déclara aux ennemis des idées chrétiennes.

En 1775, il publie son *Dix-huitième siècle*, véhémement satire contre les mœurs et la littérature de son temps. Il dénonce en beaux vers tous ces faux sages qui s'efforcent de détruire la religion :

Un monstre dans Paris croît et se fortifie,
Qui, paré du manteau de la philosophie,
Que dis-je? de son nom faussement revêtu,
Etouffe les talents et détruit la vertu, etc.

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 août 1897.

Ces fausses doctrines n'ont déjà fait que trop de mal.

Et quel frein contiendrait un vulgaire indocile,
 Qui sait, grâce aux docteurs du moderne évangile,
 Qu'en vain le pauvre espère en un Dieu qui n'est pas ;
 Que l'homme tout entier est promis au trépas ?
 Chacun veut de la vie embellir le passage ;
 L'homme le plus heureux est encor le plus sage.

.
 Et la Religion, mère désespérée,
 Par ses propres enfants sans cesse déchirée,
 Dans ses temples déserts pleurant leurs attentats,
 Le pardon sur la bouche, en vain leur tend les bras.
 Son culte est avili, ses lois sont profanées...

Le mépris des idées religieuses a produit la corruption des mœurs. Gilbert dépeint en vers énergiques tous les désordres, tous les vices, toutes les hontes qui s'étaient alors aux yeux. Que de passages nous pourrions citer ; nous en prenons un au hasard. Il n'est plus ici question que d'un travers, si l'on veut, mais d'un travers qu'il flétrit justement, cette fausse sensibilité, alors si fort à la mode, et qui n'avait pas empêché, quelques années auparavant, les dames du plus grand monde d'aller, au grand scandale des honnêtes bourgeois, assister, comme à une représentation, à l'affreux supplice d'un innocent, l'infortuné comte de Lally :

Parlerai-je d'Iris ? Chacun la prône et l'aime :
 C'est un cœur, mais un cœur..., c'est l'humanité même.
 Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé
 Frappe, en courant, son chien qui jappe épouvanté,
 La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes ;
 Un papillon souffrant lui fait verser des larmes.
 Il est vrai ; mais aussi qu'à la mort condamné,
 Lally soit, en spectacle, à l'échafaud trainé,
 Elle ira la première, à cette horrible fête,
 Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.

Dans toute cette première partie de son œuvre, relative aux mœurs, Gilbert ne sort pas des généralités ; ceux même auxquels il avait songé sans doute, en traçant ses portraits, pouvaient donc, à la rigueur, ne pas s'y reconnaître. Mais, dans la seconde moitié, sur la décadence et l'abaissement des lettres, les écrivains qu'il visait étaient trop clairement désignés, même quand il ne les nommait pas (et il les nomme presque toujours) pour qu'ils pussent ne pas se sentir atteints. Quand on voit avec quelle verve, avec quelle

abondance et quelle variété de traits il poursuit tous les auteurs qu'il n'aime pas (et ils sont légion), on ne peut méconnaître en lui un vrai tempérament de satirique.

Il faut le dire toutefois, il frappe plus fort que juste. Même après ses sarcasmes, l'Académie, à laquelle il en veut beaucoup, ne s'en portera pas plus mal.

... Forts par le nombre, et vantés en tous lieux,
 Les corrupteurs du goût en paraissent les dieux.
 Si Clément les proscrit, La Harpe les protège.
 Eux seuls peuvent prétendre au rare privilège
 D'aller au Louvre, en corps, commenter l'alphabet.
 Grammairiens jurés, immortels par brevet,
 Honneurs, richesse, emplois, ils ont tout en partage,
 Hors la saine raison que leur bonheur outrage;
 Et le public esclave obéit à leurs lois.

Est-il bien équitable pour tant d'auteurs qu'il traite avec mépris? Dans ses conversations, si ce que rapporte un de ses anciens amis est exact, il disait qu'il lui était impossible de lire trois vers de *la Henriade* sans avoir envie de vomir. Ici, il ne va pas aussi loin : il veut bien, à la rigueur, concéder quelque mérite à Voltaire, malgré *ses vers tournés sans art, habillés d'une moitié de rime, bouffis de grands mots, et se traînant deux à deux, malgré sa prose frivole, aiguisée en pointes*. Il reconnaît :

Que ses chefs-d'œuvre faux, trompeuses nouveautés,
 Etonnent quelquefois par d'antiques beautés;
 Que par ses défauts même il sait encor séduire,
 Talent qui peut absoudre un siècle qui l'admire.

Mais, après avoir ainsi loué Voltaire, si cela peut s'appeler louer, il va se rattraper sur les autres :

Mais qu'on m'ose prôner des sophistes pesants,
 Apostats effrontés du goût et du bon sens,
 Saint-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante
 Fait des vers fort vantés par Voltaire qu'il vante;
 Qui, du nom de poème ornant de plats sermons,
 En quatre points mortels a rimé *les Saisons*;
 Et ce plat Beaumarchais qui, trois fois avec gloire,
 Mit le mémoire en drame et le drame en mémoire;
 Et ce lourd Diderot, docteur en style dur,
 Qui passe pour sublime à force d'être obscur;
 Et ce froid d'Alembert, chancelier du Parnasse,
 Qui se croit un grand homme, et fit une préface;

Et tant d'autres encor dont le public épris
 Connaît beaucoup les noms et fort peu les écrits ;
 Alors certes, alors ma colère s'allume,
 Et la vérité court se placer sous ma plume.

Est-ce bien la vérité qu'il nous présente? Tous ces écrivains sont-ils, comme écrivains, si méprisables? D'Alembert, par exemple, avait-il si peu de valeur? Ce que Gilbert appelle si dédaigneusement une préface n'est rien moins qu'un vaste et fort remarquable tableau des connaissances humaines, le *Discours préliminaire* composé pour l'*Encyclopédie*. Gilbert a cherché une expression piquante : il l'a trouvée, mais elle n'est que piquante. Combien plus sa satire eût été vraie et utile, si, au lieu de dénier contre toute justice, à d'Alembert et à tant d'autres, tout talent, il avait seulement réprouvé l'usage qu'ils en faisaient trop souvent! Prenez tous ceux qu'il nomme pour les flageller : le grand, l'unique reproche qu'il leur adresse, c'est, nous ne saurions assez insister sur ce point, c'est d'être de méchants auteurs. Il s'érige surtout en justicier de la littérature.

La satire eut tout de suite plusieurs éditions. Outre que tout ce qui flatte la malignité humaine obtient plus facilement le succès, elle était vraiment d'un poète. Elle eut donc un grand retentissement.

Il n'est qu'un vrai malheur, c'est de vivre ignoré,

avait écrit Gilbert dans *le Poète malheureux*. Ce malheur-là, il n'avait plus à le craindre; son nom désormais était fort connu.

Si nous consultons maintenant les critiques qui ne sont inféodés à aucun parti, nous voyons que, tout en louant l'incontestable talent du satirique, ils s'accordent à condamner l'usage auquel il l'a fait servir. « C'est, lisons-nous dans le *Journal de politique et de littérature*, un malheur pour M. Gilbert d'avoir adapté une aussi belle poésie à une satire aussi injuste. Il était impossible de dire des choses plus fausses en meilleurs vers. » Et, dans la *Gazette des Deux-Ponts* : « On connaît la satire de M. Gilbert, intitulée *le Dix-huitième siècle*. On y a trouvé de beaux vers, un talent précieux, dont on regrette l'usage. Il faut espérer que l'auteur en fera un meilleur emploi lorsque le temps aura mûri son esprit, et qu'il rougira lui-même d'avoir insulté des hommes qu'il devait respecter, et de s'être joint à cette foule de prétendus gens de lettres, dont il a suivi les traces, et auxquels il est certainement supérieur. » Métra, qui est hostile aux encyclopédistes, dont il

relève tous les défauts, dans sa *Correspondance littéraire secrète* (29 juillet 1775) blâme Gilbert qui manque de justice et se laisse emporter par sa passion.

Gilbert sentit sans doute que l'opinion ne lui était pas de tout point favorable; car, dans des *Réflexions* qu'il fit paraître en tête d'une nouvelle édition de son ouvrage, il se plaint que « les gens du monde semblent avoir fait une ligue avec nos prétendus philosophes pour décrier la satire... On doute, au moins en apparence, qu'un satirique puisse être honnête homme ». Et il se justifie par l'exemple de Boileau qui mérita l'estime de tant de personnages distingués. « Appuyé de l'autorité d'un écrivain si judicieux, nous soutenons que quiconque blâme la satire est un homme dupe des opinions d'autrui, un sot à prétentions ou une âme corrompue. » Il n'y va pas de main morte, comme on voit, avec ceux qui ont le tort de ne pas priser le genre dans lequel il vient de se signaler. Il invoque Boileau; mais ce critique inexorable, comme il l'appelle, ne se laissait guider que par son goût exquis et sa droite raison; aussi la postérité a confirmé tous ses arrêts. Gilbert est-il bien sûr que ceux qu'il maltraite si fort passeront plus tard pour de pitoyables écrivains?

Le dépit de ceux dont Gilbert s'était fait l'adversaire s'exprima publiquement, à l'Académie. D'Alembert avait été piqué au vif par la satire du *Dix-huitième siècle*: il trouvait donc ce genre détestable; et, dans l'*Eloge de Boileau*, qu'il lut à la séance solennelle du 25 août 1774, il fit ses réserves sur cette partie de l'œuvre du poète, qui a eu le malheur de produire « une fort mauvaise engeance ». Voici ce que nous trouvons vers la fin de ce discours: « La classe des écrivains satiriques trouvera toujours des motifs d'encouragement bien propres à favoriser la propagation de l'espèce. Il y a eu de tout temps une ligue secrète et générale des sots contre les gens d'esprit et de la médiocrité contre les talents supérieurs... La satire sera, dans tous les temps, le talent de ceux qui n'en ont point d'autres... Nous sommes éloignés de vouloir disputer cette ressource à la médiocrité, car il est juste que tout le monde vive. »

D'Alembert ne nomme personne; mais il n'y a pas à s'y tromper, c'est bien Gilbert qu'il vise. Voyons la suite:

« Il (Boileau) a donné l'essor à ces nombreux essaims de misérables imitateurs qui, croyant avoir hérité de son talent, n'ont pas même hérité de son aiguillon, et qui tâchent, pour emprunter ici une heureuse expression de Montaigne, d'être pires qu'ils ne peuvent. Despréaux, s'il revenait parmi nous, rougirait des enfants nains et contrefaits qui osent l'appeler leur père, et qui se croient

descendus de lui parce qu'ils portent quelques méchants lambeaux de sa livrée. »

Voilà pour la lecture publique ; mais quand cet éloge de Boileau fut imprimé, d'Alembert y ajoutait en note : « Le plus grand tort de cet illustre écrivain, a dit un philosophe, est d'avoir été par ses satires le père d'une vilaine famille, qui s'autorise de son exemple sans approcher de ses talents. Il n'y a pas un de ces rimailleurs qui ne se croie un Despréaux, pour avoir dit à nos bons écrivains des injures en mauvais vers. Ils font bien mieux encore que de se rendre les défenseurs du bon goût ; ils se déclarent ceux de la religion qu'ils prétendent venger par leurs écrits, et qu'ils déshonorent par leurs mœurs. Ils ont pris le parti de s'afficher comme très religieux dans leur prose et dans leurs vers. C'est dommage que la notoriété de leur conduite et de leurs discours donne le démenti à leurs pieux écrits. En jouant avec impudence cette comédie ridicule et scandaleuse, ils espèrent que d'estimables protecteurs, qu'ils ont su tromper, seront la dupe de leur hypocrisie ; ils seraient bien fâchés que d'autres s'y méprissent. » Et enfin ce dernier trait : « On a remarqué que la plupart des satiriques modernes, tant en prose qu'en vers, ont souvent manqué le prix de l'Académie, tant en prose qu'en vers : *hinc iræ, hinc lacrymæ.* »

Il y a du fiel dans ces paroles de d'Alembert et de graves insinuations ; mais Gilbert, à ce qu'il semble, aurait dû être surpris tout le premier, si aux coups trop peu mesurés qu'il avait portés on n'avait pas riposté par d'autres coups. Il s'y attendait assurément lorsqu'il se glorifie, dans sa satire, de braver les colères qu'elle pourra susciter :

J'ai vu les maux promis à ma sincérité,
Et pouvant craindre tout, j'ai dit la vérité.

Quelques versificateurs, aujourd'hui inconnus, prirent fait et cause pour ceux que Gilbert avait attaqués. C'est ainsi qu'un M. Vigier publia une *Épître aux membres de l'Académie française, décriés dans le « Dix-huitième siècle »*, avec cette épitaphe :

Que peut contre vos vers une ignorance vaine ?

Un autre, M. Milcent, fit aussi sa pièce, *le Dix-huitième siècle vengé*. Il se moque surtout de la déclamation de Gilbert, qui, nous l'avons déjà constaté, péchait par beaucoup d'exagération :

Doué, pour mieux crier, des poumons de Stentor,
A sa voix dure et rauque il peut donner l'essor.

Il faut le voir, amis, l'œil hagard, immobile,
 Au lieu de vermillon le teint couvert de bile,
 Dans les plis de son front les sourcils confondus,
 Sa grande bouche ouverte et ses poings suspendus,
 Détonner à grands cris son vers dur et pénible.
 Eperdu de fatigue à cet aspect horrible,
 Tu croirais voir un fol qu'il est bon de lier,
 Ou le diable qu'on plonge au fond d'un bénitier.

Cela n'était pas bien méchant et ne pouvait nuire au poète. Mais Gilbert ne supportait pas qu'on se permit de rire de sa manière de lire les vers ; et à ce sujet voici ce que nous rapporte Bachaumont, à la date du 1^{er} novembre 1774. Une baronne de Prinzen avait le privilège du *Journal des Dames*, où elle insérait ses insipides productions. « Cette dame se trouvait, il y a peu de temps, dans une petite société littéraire où chacun a la liberté de produire ses ouvrages. Un sieur Gilbert, poète dans toute la valeur du terme, qui ne manque pas de talent, et surtout est doué d'une chaleur singulière, telle qu'il a l'air d'un énergumène en récitant ses opuscules, lisait une pièce de poésie de sa façon. La baronne, sans égard pour l'amour-propre de l'auteur, causait et riait avec une grande indécence pendant cette lecture, au point que le sieur Gilbert s'en apercevant, et ne pouvant y tenir de rage, mit son papier sur la table, et regardant M^{me} de Prinzen, lui adressa le quatrain suivant :

Ah! Prinzen, par pitié, daignez au moins m'entendre.
 Oui, mes vers sont d'un froid et d'un lourd sans égal ;
 Mais le mal que je fais, vous pouvez me le rendre :
 Faites-moi quelque jour lire votre journal.

Que dites-vous de ce dur rappel à l'ordre? La dame ainsi semoncée et moquée en public dut en garder une profonde rancune. Encore une haine que venait de s'attirer Gilbert ; mais une de plus ou de moins, il n'y comptait pas de si près.

V

Sa satire lui avait fait beaucoup d'ennemis, mais elle lui procura aussi des protecteurs. C'est de cette époque, en effet, que paraissent dater ses rapports avec l'archevêque de Paris, Mgr Christophe de Beaumont, auquel il fut présenté par l'abbé Grozier et recommandé par l'abbé de Crillon. Fréron du reste (le fils, car le père venait de mourir), lui promettait, dans son *Année littéraire*, que de hauts patronages ne lui manqueraient pas : « Si jamais il arrive

qu'il se sente découragé par le grand nombre d'ennemis que ses vers lui susciteront, il doit se rappeler qu'il est toujours beau de s'immoler pour la cause publique. Tôt ou tard, ses talents lui donneront de puissants protecteurs. Les satiriques honnêtes ont toujours obtenu l'appui des grands princes : Horace fut ami d'Auguste; Henri IV honora de ses bienfaits notre bon Régnier; Boileau reçut de Louis XIV, jusqu'aux derniers moments de sa vie, des marques flatteuses d'estime et de bienveillance; M. Gilbert, en marchant sur leurs traces, a des titres et des droits à la même protection. »

Ainsi réconforté, si tant est qu'il eût besoin de l'être, par le souvenir d'Horace, de Régnier et de Boileau, Gilbert allait bientôt reprendre la plume du satirique. Citons, toutefois, une œuvre qu'il composa avant de renouveler ses attaques, l'*Ode sur la bataille d'Ouessant*. Elle renfermait plusieurs strophes très belles, celle-ci, par exemple, où le poète s'adresse à nos marins :

Vengez-nous! Il est temps que ce voisin parjure
 Expie et son orgueil et ses longs attentats;
 D'une servile paix prescrite à nos États
 C'est trop laisser vieillir l'injure.
 Dunkerque vous implore : entendez-vous sa voix
 Redemander les tours qui gardaient son rivage,
 Et de son port dans l'esclavage
 Les débris s'indigner d'obéir à deux rois?

La Harpe, en rendant compte de cette ode dans le *Mercur*e (5 décembre 1778), la juge avec équité. Il en cite quelques passages, et dit : « Ces vers sont également beaux par le mouvement, par la tournure, par l'expression, et c'est en écrivant ainsi que l'on peut parvenir à manier la lyre de Rousseau. » Il relève sans doute aussi les défauts; mais, en cela, il est dans son rôle de critique; et, après avoir énoncé quelques principes littéraires, il ajoute : « Que M. Gilbert réfléchisse sur ces vérités. S'il en profite, le même talent qui lui a inspiré quelques belles strophes pourra le conduire jusqu'à faire un ouvrage. » Malgré ces réserves, est-ce là le langage d'un détracteur passionné? La Harpe est beaucoup plus juste pour Gilbert que Gilbert ne l'était pour La Harpe et pour la plupart des écrivains de son temps. Du reste, l'*Année littéraire* avoue à plusieurs reprises que les qualités du poète n'étaient pas méconnues, même par ceux contre lesquels il avait exercé sa verve. « Le talent de M. Gilbert n'est plus contesté. Ses ennemis mêmes, c'est-à-dire ceux dont il a démasqué avec le plus de succès les travers ou les fausses vertus dans sa satire du *Dix-huitième siècle*, se

sont vus forcés de rendre justice aux beautés dont elle étincelle, et ils ont eu la noble et rare franchise d'avouer que cette pièce annonçait le talent le plus décidé pour la poésie (1776, III). » Et ailleurs encore : « Ses ennemis n'osent lui refuser le génie poétique et l'art de tourner supérieurement les vers (1778, VII). » Celui qui parle ainsi, c'est, ne l'oublions pas, l'un des Fréron.

Les anciens échecs de Gilbert dans les concours lui tenaient toujours fort au cœur; car, après plusieurs années écoulées, il revient à ses griefs contre l'Académie et les prix académiques. Il compose, en prose, une *diatribe* : c'est le titre qu'il donne lui-même à sa protestation contre les concours littéraires. Il se met en scène avec un lauréat fier de ses nombreuses couronnes, et qu'il a soin, bien entendu, de rendre ridicule. Comme s'il n'avait jamais prétendu lui-même à l'un de ces prix pour lesquels il témoigne maintenant plus que de l'indifférence, il explique qu'il se gardera bien de les rechercher. Il insinue en termes ironiques que les décisions des académiciens sont dictées, non par la justice, mais par l'intrigue. « Ce n'est pas la crainte de trouver des juges prévenus ou injustes qui m'a fait embrasser cette sage résolution : je sais que nos sénateurs littéraires se piquent d'une justice incorruptible. Jamais les prix ne sont décernés avant que le concours ne soit ouvert; jamais les combattants n'ont été d'avance connus de leurs juges..., jamais l'esprit de parti n'a fait rejeter les productions d'un insurgent antiphilosophes, etc. Ces faits sont incontestables : si les railleurs les nient, les railleurs ont tort. » Si ce n'est pas là une injurieuse impertinence à l'Académie tout entière, nous ne nous y connaissons pas.

Mais que sont, demande Gilbert, les ouvrages qu'elle a toujours honorés de ses suffrages? « Des rapsodies plates ou emphatiques, des poèmes bâtards. Ces vérités n'ont pas besoin de preuves; faut-il cependant les démontrer par des exemples? Et il cite La Harpe et les pièces qui lui ont valu les prix : trois pages sont consacrées à faire le procès de « ce rimailleur qui n'a jamais soupçonné les premiers éléments du genre lyrique ». Bref, l'Académie, en couronnant des ouvrages qui ne sont que « des monstres sans forme et sans nom, avec ses préférences scandaleuses a rendu funeste aux lettres une institution qui pouvait contribuer à leurs progrès ».

N'est-ce pas tenir en assez petite estime ceux qui prennent part à ces concours que d'écrire : « Une foule de raisons plus puissantes les unes que les autres décideront toujours l'homme jaloux d'une vraie gloire, et qui s'intéresse au sort de la poésie, à ne point se battre avec une troupe d'enfants pour la médaille périodique »? Mais que pensera donc le lecteur qui sait que Gilbert a été au moins

deux fois ¹ au nombre de ces enfants? Il n'a point l'air de se douter que toutes ces belles réflexions, lorsqu'elles sont présentées par un concurrent exclu du prix, n'ont guère d'autre effet que d'amuser le public à ses dépens.

Au moment où il écrivait sa *Diatribé*, Gilbert avait déjà sur le métier une seconde satire en vers, qui parut au printemps de 1778, *Mon apologie*. On en enleva quatre éditions en quelques semaines, sans parler de plusieurs contrefaçons. Sous un autre titre, c'est le même sujet que l'auteur a déjà traité dans *le Dix-huitième siècle*. On lui reprochait ses précédentes attaques contre les mœurs et la littérature du temps : loin de s'en excuser, il s'en fait gloire ; il les renouvelle. Les écrivains qu'il n'aime pas sont encore par lui pris à partie ; d'Alembert, surtout, et La Harpe : il a pour eux une aversion toute particulière, et elle lui inspire quelques-uns de ses vers les plus mordants. Voici pour le premier :

Sous une périphrase étouffant ma franchise,
 Au lieu de d'Alembert faut-il donc que je dise :
 C'est ce joli pédant, géomètre orateur,
 De l'Encyclopédie ange conservateur,
 Dans l'histoire chargé d'inhumer ses confrères ;
 Grand homme, car il fait leurs extraits mortuaires.

Et ce qu'il dit de La Harpe n'est-il pas resté dans toutes les mémoires?

C'est ce petit rimeur, de tant de prix enflé,
 Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
 Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
 Tomba de chute en chute au trône académique.

Pour l'*Apologie*, comme pour *le Dix-huitième siècle*, les critiques impartiaux comme ceux du *Journal de Paris* et du *Journal des sciences et des beaux-arts* admirèrent la forme, mais firent des réserves pour le fond.

Gilbert s'inquiétait assez peu du courroux des écrivains dont il se moquait, et il se promettait de revenir encore à la charge :

Je l'ai juré, je veux vieillir en les sifflant.

Mais il provoquait d'autres colères plus redoutables. Les auteurs qu'il n'aime pas, il les nomme en toutes lettres, nous l'avons déjà remarqué. Il n'en est pas de même pour les personnages décriés

¹ Gilbert, au dire de quelques-uns, aurait même concouru trois fois ; mais cela nous semble fort douteux.

par leurs vices. Si dans ces satires le public en a reconnu et désigné quelques-uns, c'est lui qui a trahi l'anonyme, et non pas Gilbert; le poète a soin de nous le faire observer :

... Plus d'un grand se plaint que, divulguant sa vie,
L'audace de mon vers, du lecteur retenu,
A flétri ses amours d'un portrait reconnu.
De quel droit se plaint-il? Ce tableau trop fidèle,
L'ai-je déshonoré du nom de son modèle?
Quand de traits différents, recueillis au hasard,
Pour corriger les mœurs, je compose avec art
Un portrait fabuleux et pourtant véritable,
Si du public devin la malice équitable
S'écrie : Ah! c'est un tel, ce marquis diffamé!
Qu'il s'en accuse seul : ses vices l'ont nommé!

A propos d'un de ces portraits, Gilbert, pour l'avoir fait trop ressemblant, s'attira une mauvaise affaire. On racontait que le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, ne pouvant séduire une jeune fille, avait fait mettre le feu à la maison du père afin de pouvoir, dans la confusion causée par l'incendie, enlever la fille à ses parents. Or, voici ce que Gilbert écrit dans l'*Apologie* :

... Une vierge, aussi sage que belle,
Un jour à ce sultan se montra plus rebelle.
Tout l'art des corrupteurs auprès d'elle assidus
Avait pour le servir fait des crimes perdus.
Pour son plaisir d'un soir, que tout Paris périsse!
Voilà que dans la nuit, de ses fureurs complice,
Tandis que la beauté, victime de son choix,
Goûte un chaste sommeil sous la garde des lois,
Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires;
Il court, il livre au feu les toits héréditaires,
Qui la voyaient braver son amour oppresseur,
Et l'emporte mourante en son char ravisseur.
Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime;
Il est puissant : les lois ont ignoré son crime.

Que l'histoire fût vraie ou fausse, il suffisait qu'elle eût cours pour que le duc de Fronsac se crût désigné dans ces vers. De là, grande colère et menaces. Gilbert s'effraye, et il se hâte d'écrire au duc la lettre suivante : nous la donnons tout entière, parce qu'elle est vraiment curieuse :

« Monsieur le duc,

« De toutes les persécutions que mes ennemis pourront me susciter, ils ne sauraient m'en faire éprouver une qui soit plus sen-

sible que de me noircir injustement dans votre esprit. Votre rang, le respect que je dois à votre personne, mon nom placé à la tête de mon ouvrage, suffiraient pour rendre invraisemblables les sentiments qu'on me prête si généreusement. La diffamation se cache dans l'ombre. Si mon dessein eût été de vous offenser, aurais-je eu l'imbécillité de me nommer? Ne me serais-je pas mis à couvert de votre juste vengeance sous le voile de l'anonyme? Aurais-je eu, en me nommant, la ridicule bêtise de vouloir, moi, homme de lettres, isolé, lutter de crédit avec un duc et pair, un premier gentilhomme de la chambre? Vous avez trop d'esprit, Monsieur le duc, pour en croire mes calomniateurs. Jetez les yeux sur ma satire. Un grand dérobe à des laquais une courtisane; un comte ou un marquis l'épouse; il en ravit plusieurs encore qu'il jette à l'Opéra. Pourrait-on rassembler plus de traits, plus de caractères propres à repousser loin de votre personne l'ombre du moindre soupçon? Duc et pair, ayant épousé une demoiselle d'une maison conforme à la vôtre, pouvez-vous vous reconnaître dans ces vers où je peins un personnage si contraire à Monsieur le duc? Mes détracteurs profiteront de tout, inventeront tout pour couvrir d'un grand nom leur vengeance. Mais vous êtes juste et noble, et je me flatte que les persécutions qu'ils ont voulu me faire éprouver par votre moyen tourneront à leur confusion, et que vous imposerez silence à leurs calomnies en m'accordant une protection déclarée : cette conduite du moins aurait été celle d'un Richelieu. »

Cette lettre nous laisse quelques regrets; nous aimerions mieux qu'elle n'eût pas été écrite, car elle ne nous semble pas fort à l'honneur du poète; pour sortir de la situation où il s'est jeté, il cherche des faux-fuyants. Sans doute, assez de grands et de riches donnaient l'exemple de quelques-uns de ces scandales contre lesquels il s'élève, pour que la satire ne parût pas s'appliquer particulièrement à tel comte ou à tel financier. Mais mettre le feu à un quartier de Paris pour se donner la facilité d'enlever une jeune fille, c'était un fait exceptionnel, unique; et les raisons qu'énumère Gilbert pour démontrer qu'il n'a pu songer au duc de Fronsac sont d'assez pauvres raisons. C'est avant d'écrire ses vers qu'il aurait dû penser qu'il y avait quelque danger à les écrire : si c'était une imprudence de s'attaquer à un grand seigneur, l'imprudence au moins était courageuse, pourvu que le poète la soutînt jusqu'au bout. Mais il ne s'est avancé que pour reculer : est-ce digne de cette franchise et de ce courage qu'il annonçait fièrement? A surveiller mieux sa plume, il ne se serait pas condamné à une sorte de désaveu.

Cette lettre, quoi qu'elle eût dû coûter à l'orgueil de celui qui

l'écrivait, ne fléchit pas la colère de celui à qui elle était écrite. On prétendit même que le duc de Fronsac fit battre par ses valets le satirique à coups de bâton, sur la place Louis XV, et que c'étaient les coups que Gilbert avait reçus à la tête qui avaient amené sa maladie et sa mort. Mais ce récit n'est pas exact, au moins dans sa dernière partie. A supposer, ce qui est douteux, que M. de Fronsac ait fait infliger cette bastonnade, elle n'eut point d'aussi cruelles conséquences. Gilbert mourut des suites d'un accident dont nous aurons à parler tout à l'heure.

L'*Apologie* est sa dernière pièce d'une assez longue étendue. On ne connaît plus ensuite de lui que quelques courtes stances, *le Charme des bois*. Elles sont assez légères; et on peut être surpris de rencontrer cette gaillardise chez un écrivain qui se piquait ailleurs d'une religieuse austérité. Cela ne suffit pas pour donner créance aux mauvais propos de ceux qui mettaient en doute la sincérité des sentiments dont il faisait profession publique; mais cela prouve tout au moins qu'il y avait chez lui des accès de jeunesse.

VI

Nous avons exposé aussi fidèlement que possible la guerre entre Gilbert et les philosophes; mais qui l'avait déclarée? Prendre parti pour les encyclopédistes est bien loin de notre pensée : ils ont à leur charge bien des torts et des méfaits; mais enfin on peut en avoir commis beaucoup sans mériter cependant toutes les accusations, et il faut être juste même envers ceux que l'on n'aime point. Or d'où vinrent les premières attaques? La réponse ne peut être douteuse : c'est Gilbert qui engagea la lutte. Nous ne songeons pas à lui en faire un reproche : prendre en main la défense de la morale et de la religion, c'était un rôle qui pouvait tenter une âme honnête et courageuse. Nous aimerions mieux, toutefois, que Gilbert n'eût pas été poussé par le ressentiment de plusieurs échecs dans les concours et son indignation de n'avoir pas trouvé, à son entrée dans la carrière des lettres, chez d'Alembert et quelques autres, les secours auxquels il se croyait des droits par ses talents.

Que n'ont pas dit, en effet, quelques biographes sur son talent méconnu? Mais était-on si « coupable de n'avoir pas été au-devant de sa muse, avant même qu'on sût s'il en avait une? » C'est La Harpe qui parle ainsi; et, quoique La Harpe soit un ennemi, on peut penser qu'il a raison. — Gilbert, dans sa détresse, ne fut un peu soutenu que par Baculard d'Arnaud. — Oui, sans doute, il n'eut pas à se louer de la bienfaisance des philosophes; mais trouva-t-il chez les adversaires des philosophes plus d'empresse-

ment à le sortir de sa misère? Si ce fut une faute de ne l'avoir pas secouru à ses débuts, c'est une faute qu'il ne faut pas reprocher aux encyclopédistes seulement; car n'oublions pas que ce fut après la publication de sa satire du *Dix-huitième siècle* que Gilbert obtint quelque aide efficace de ceux au service desquels il venait de mettre sa plume. Ils avaient contracté une sorte de dette : ils la payèrent; ce n'était que justice.

« Je sais combien ma franchise va me susciter d'ennemis », avait écrit Gilbert. Oui, sans doute, il aurait fallu que ceux sur lesquels il frappait fussent doués d'une bonne dose de patience évangélique pour ne point crier; mais ils n'étaient pas si chrétiens que cela : ils recevaient des coups, ils en rendaient; c'était de règle. « Les personnes qu'il n'avait pas épargnées dans ses ouvrages, dit plus tard (1^{er} janvier 1779) le *Journal encyclopédique*, sont devenues autant d'ennemis intéressés à le décrier; le droit de représailles est bien cher à l'amour-propre, et l'on peut s'en rapporter au dépit des auteurs pour exercer ce droit dans toute sa rigueur ».

Ces représailles furent-elles plus violentes que les attaques? Nous avons rapporté tout ce qui fut écrit de plus vif contre Gilbert. Citons encore de La Harpe cette expression : « Un nommé Gilbert », et ailleurs : « On a dit qu'il était au pain de l'archevêque et au vin de Fréron. » C'est fort dédaigneux, mais après tout assez inoffensif. On peut juger si Gilbert avait si fort le droit de se plaindre et de se dire victime.

Mais, en dehors de ce qui s'écrivait contre lui, y a-t-il eu quelque persécution organisée qui l'ait poursuivi et atteint dans ses plus chers intérêts? Dans sa réputation littéraire? Mais les critiques les plus mal disposés ne niaient pas, nous l'avons vu, son talent. Dans sa fortune? Elle ne commença que du jour où il s'était fait des ennemis, et précisément parce qu'il s'était fait des ennemis contre lesquels ce qu'on appelait le parti religieux eut à cœur de le soutenir.

D'Alembert, dans cet éloge de Boileau dont nous avons parlé, demandait, en s'élevant contre les satiriques, « si dans un pays où la presse est libre, il est plus juste de laisser outrager un écrivain estimable qui honore sa nation qu'un homme puissant qui l'avilit ». Il semble donc que d'Alembert (et cela n'est pas précisément à sa louange) aurait vu assez volontiers la police, avec les procédés dont elle usait alors, prendre fait et cause pour lui contre l'audacieux auteur du *Dix-huitième siècle*. Mais si l'esprit public était alors du côté des philosophes, le pouvoir les voyait d'un assez mauvais œil : non seulement Gilbert ne fut pas inquiété pour la satire

qu'il avait commise, mais elle lui valut de hautes protections et des faveurs pécuniaires.

Jusque-là, il n'avait pas retiré grand profit de ses écrits. Il ne trouvait pas facilement d'éditeur. Le succès de vente ne lui arriva qu'avec la publication de sa satire. Il ne l'avait pas encore composée quand il écrivait à Baculard d'Arnaud : « Je voudrais faire paraître une nouvelle édition de toutes mes poésies corrigées, et qui peuvent maintenant faire un volume in-12. Si Le Jay (c'était un libraire) pouvait s'en accommoder, et que vous voulussiez lui en parler, vous me rendriez un service important. Il connaît assez ma manière pour s'arranger avec vous sur votre parole. J'ai plusieurs odes encore inconnues ou non publiques, et je crois que mon ouvrage pourrait valoir 1200 livres au moins. Au reste, il formera quinze feuilles d'impression en l'imprimant à la mode. Estimez-le... »

Si l'on songe que toutes les pièces réunies ne devaient encore faire qu'un volume assez mince, et que l'argent avait alors une valeur bien plus grande qu'aujourd'hui, on trouvera que Gilbert mettait ses vers à un assez haut prix. C'était chez Le Jay qu'avait paru *le Début poétique*; mais il ne se chargea pas d'une réimpression. Ce n'est qu'en 1787, c'est-à-dire plusieurs années après la mort de Gilbert, qu'il donna une édition complète de ses œuvres.

Le talent poétique de l'auteur ne lui avait donc pas encore assuré de moyens d'existence, jusqu'au moment où la célébrité qu'il avait acquise par sa satire fit de lui le protégé de Mgr de Beaumont, dont l'active bienveillance ne tarda pas à s'exercer en sa faveur.

Les relations qu'il eut avec ce prélat ont donné lieu à une anecdote qu'on a souvent rapportée; elle nous paraît fort suspecte; mais, si elle était vraie, elle prouverait combien, par excès d'amour-propre, Gilbert était prompt à se juger offensé. Un jour, dit-on, au cours d'une de ses visites à l'archevêché, il fut retenu pour y dîner. Il avait compté s'asseoir à la table même de Mgr de Beaumont : quelle fut sa surprise et son humiliation de se voir, quand arriva l'heure du repas, appelé à la table des domestiques. Son indignation d'être relégué en pareille compagnie fut telle qu'il en eut, à quelque temps de là, le transport au cerveau dont il mourut. Que Mgr de Beaumont ait été ainsi responsable de sa mort, rien de plus faux, comme nous le verrons. Que peut-il donc rester de vrai? Ceci tout au plus : un archevêque de Paris était un grand personnage, qui avait une sorte de cour; d'après l'étiquette du temps, il ne lui était permis (l'étiquette avait souvent de singulières exigences) d'admettre à sa propre table que des gens de condition. Ceux qu'on appelle ses domestiques, c'étaient, dans la circonstance,

les officiers de sa maison, ses secrétaires. S'il n'était pas pour Gilbert aussi flatteur de dîner en leur compagnie qu'en celle de l'archevêque, il n'y avait là cependant rien qui dût l'humilier.

Quoi qu'il en soit, la situation du poète changea du jour où Mgr de Beaumont prit en main ses intérêts. C'est vers cette époque qu'il se donne le plaisir, toujours un peu coûteux, de monter à cheval. Il retourne pour quelque temps dans son pays natal, et un de ses neveux, alors enfant, se souvenait, après de longues années écoulées, d'avoir vu son oncle arriver de Paris, vêtu d'habits brillants et portant l'épée.

Ces détails seuls suffiraient pour démontrer l'amélioration de sa fortune. Mais nous avons des chiffres positifs à citer. Mgr de Beaumont, à diverses reprises, ouvrit sa bourse pour donner à Gilbert. A quelle somme s'élevèrent ses dons, nous l'ignorons; mais, outre ses bienfaits personnels, il fit, afin que son protégé obtînt une pension, des démarches auprès du ministre de Vergennes, auprès de Madame Louise de France et du roi lui-même; il représenta combien il était nécessaire de soutenir un jeune poète de beaucoup de talent qui « s'affichait » pour la religion. Nous avons même à ce sujet plusieurs lettres écrites par Madame Louise; par ses ordres, une enquête fut faite sur le caractère et les mœurs du satirique, et de nombreux témoignages furent recueillis : ils lui étaient favorables.

L'archevêque avait déjà commencé ses sollicitations pour Gilbert quand on réimprima le *Dix-huitième siècle*; car, dans cette seconde édition, nous trouvons ce passage bien significatif :

Oh! si ces vers, vengeurs de la cause publique,
 Qu'approuva de Beaumont la piété stoïque,
 Portés par son suffrage, auprès du trône admis,
 Obtiennent de mon roi quelques regards amis;
 S'il prête à ma faiblesse un bras qui la soutienne,
 On verra de nouveau ma muse citoyenne
 Flétrir ces novateurs que poursuivront mes cris :
 Ils ne dormiront plus qu'en lisant leurs écrits.

Cette promesse de revenir à la charge fut en effet bientôt tenue dans l'*Apologie*.

Les appels aux bienfaits du roi furent entendus : une pension de 1000 livres sur le département des affaires étrangères¹ fut accordée au poète; jointe à d'autres ressources dont nous ne savons

¹ On a dit aussi qu'il lui avait été donné une pension de 800 livres sur la cassette du roi, une de 100 écus sur le *Mercur de France*, et une de 500 livres sur la caisse épiscopale des économats, et que Mesdames, tantes du roi, lui faisaient régulièrement adresser 600 livres pour ses étrennes. Mais il n'y a de bien certain que la pension de 1000 livres.

pas exactement la provenance, mais que l'on ne peut mettre en doute, car lui-même les indique dans une lettre que nous allons citer, elle ne lui assurait pas seulement de quoi subsister, elle lui permettait même de faire des économies.

Sur un livre de comptes, qu'il tenait régulièrement, ces économies étaient inscrites à un chapitre spécial, et pour l'année où il mourut elles montaient à 816 livres. Ajoutons que parmi ses dépenses de cette même année on relève 57 livres pour leçons d'armes, 156 livres pour leçons de danse, 56 livres à son perruquier pour poudre et pommades. Comme nous sommes loin de la prétendue indigence¹!

Gilbert en avait donc fini avec les difficultés matérielles de l'existence quand il fut la victime d'un grave accident. Il fit une chute de cheval sur le boulevard Montparnasse, et eut la tête fortement endommagée. L'archevêque le fit transporter dans sa maison de campagne de Conflans et soigner par ses médecins. La blessure nécessitait l'opération du trépan; cette opération parut réussir; mais la commotion causée par la chute avait sans doute été trop violente, et Gilbert ne s'en remit point. Aussi malade d'âme que de corps, et sentant le besoin d'être soutenu par quelqu'un sur l'affection de qui il pût compter, il consentit à ce que son plus jeune frère, Pierre, vînt habiter avec lui. Voici ce qu'il lui écrivait² :

« Conflans-les-Carrières, ce 13 juillet 1780.

« Je reçois votre lettre, mon frère, et j'y répons sur-le-champ. Votre présence sûrement me serait très utile; vous imaginez bien que dans la situation où je suis, abandonné à la bonne foi de ma gouvernante, n'ayant pas la force de m'occuper un instant, parce que mon esprit est nécessairement affaibli par les saignées du pied et la longue diète qu'on m'a fait faire, j'ai besoin de quelqu'un qui veille à me faire soigner et à ma dépense. Cependant, je vous le répète, ne quittez votre emploi que dans le cas où vous seriez résolu à courir les risques de le perdre. Vous pouvez vivre ici fort à votre aise avec moi, quand même je vivrais encore un an. Dans le cas où, si vous venez, il me serait arrivé un accident avant votre arrivée, je vous dis ici, et vous pouvez garder ma lettre pour faire foi de ce que j'aurai laissé, qu'on doit trouver chez moi deux

¹ Ce livre de comptes donné par la petite-nièce du poète, M^{me} Pernot, à M. Salmon, correspondant de l'Institut, a été offert par ce dernier à la Bibliothèque nationale.

² Cette lettre a été donnée dans les *Souvenirs de France et d'Italie*, p. 161, par M. le comte Joseph d'Estourmel, qui tenait l'original du frère même de Gilbert.

reconnaisances de M. de Maisonneuve, négociant, faubourg Saint-Antoine, un de mes amis : l'une de 80 louis, l'autre de 50 et quelques louis. Si je meurs, il est chargé de payer mes dettes là-dessus, et toutes mes dettes possibles ne montent pas maintenant à 1200 livres. En outre, il y aura mes meubles, linge et habits, etc., et l'argent qui sera trouvé chez moi, mais sur lequel vraisemblablement on ne doit pas compter; et de plus un quartier de ma pension de 1000 livres, que le ministre aurait sûrement la bonté de me faire payer. Peut-être si j'eusse vécu aurais-je, dans la suite, pu vous tirer de votre situation; et si, par un miracle que je n'espère pas, je recouvre ma santé, vous pouvez compter sur mes efforts pour vous obliger. Je jouis à présent, comme je vous l'ai écrit il y a quelque temps, de 2200 livres de revenu viager; mais tout cela doit être perdu pour vous, parce que c'est ou des bienfaits, soit du roi, soit d'un ami, soit de l'argent que j'ai placé à fonds perdu. Sans ce triste accident, dont je suis la victime, je me serais retiré à la campagne, et je songeais à vous appeler près de moi. Dieu en dispose autrement. D'après cet exposé, que j'ai à peine la force d'esprit de vous faire, c'est à vous de voir si vous voulez venir. Mais j'y mets cette condition expresse, c'est que vous suivrez de point en point mes conseils. Quand je vous dis que mon esprit est affaibli, il ne faut pas que vous croyiez pour cela être assez instruit pour contrarier mes idées. Telle est la nature de ma maladie, ou plutôt, suivant moi, telle est la scélératesse des médecins qui m'ont tué, qu'ils s'efforcent de persuader que chez moi l'imagination est plus affectée que le corps. Ainsi j'ai, comme vous le voyez, besoin d'un homme doux, complaisant, et qui n'achève pas de me faire périr par une humeur aigre et bourrue. Ne vous offensez pas, mon frère, si je m'explique ainsi. Quand vous ne viendriez point, si je meurs plus tôt que je ne le crois moi-même, ma tendresse ne vous fera pas moins part de ce qui me restera. Mais si vous voulez venir, étudiez mes conditions et décidez-vous. Incapable que je suis de lire, d'écrire rien, de faire même aucun exercice de corps un peu constant, je serais charmé d'avoir toujours quelqu'un avec qui je puisse, soit me promener, soit vaquer à mes jeux d'enfant, puisque enfin des médecins m'ont réduit à l'enfance, et voilà en quoi vous me seriez utile. Si votre amitié vous porte à risquer votre emploi, que je vous conseille de garder, dans le cas où vous pourriez le regretter, venez. Ayez un air un peu propre. Une fois ici, vous ne manquerez ni de linge ni d'habits. J'en ai assez pour vous tenir décemment. Adieu. »

Si nous avons reproduit la lettre tout entière, quoiqu'un peu

longue, c'est qu'elle établit, de la manière la plus incontestable, que Gilbert était au-dessus du besoin. Avoir une gouvernante, pouvoir prêter à un ami plus de 3000 livres, être en mesure de pourvoir, sans s'incommoder, à l'entretien d'un frère, n'est-ce pas jouir d'une très honnête aisance?

Et puis, quel état d'esprit nous révèle cette lettre! On devine assez, en la lisant, un caractère inquiet, soupçonneux, une humeur sans doute difficile. Mais que dire surtout du rôle qu'il attribue à ses médecins? Hanté de cette idée qu'on le persécute, il ne voit dans leurs soins que l'exécution d'un complot contre sa personne; il accuse leur scélératesse; il fait d'eux de véritables assassins.

Il en était même arrivé, c'est du moins ce qu'on raconte, à s'imaginer que certains membres du clergé s'étaient ligués contre lui avec ses ennemis : il serait allé, dit-on, dès l'aurore, à peine vêtu, chez le curé de Charenton, demander les sacrements. Celui-ci l'ayant engagé vainement à retourner chez lui, il courut chez l'archevêque, criant qu'il allait mourir, et que les philosophes avaient gagné le curé pour lui faire refuser les secours de la religion.

Il tournait à la folie. Un de ses exécuteurs testamentaires, M. Salaun, ne l'avoue-t-il pas lorsque, dans une lettre adressée au *Journal de Paris*, le 22 novembre 1780, il écrit ces lignes : « Il semble que le Ciel se plaise quelquefois à réprimer l'orgueil de notre esprit par le trouble de notre raison. M. Gilbert, peu de mois avant de mourir, s'était forgé des fantômes qui répandaient sur ses actions une sorte de délire. Il s'imaginait que l'univers entier conspirait contre sa personne; tout lui faisait ombrage. » Et Fréron fils, qui cependant lui était tout dévoué, dit dans l'*Année littéraire* (1780, VIII, 239) : « Tous ceux qui l'approchaient, ses meilleurs amis mêmes, dans les derniers mois de sa vie, lui paraissaient des gens intentionnés à lui nuire. Rien ne pouvait vaincre une idée qui menaçait son esprit d'un prochain égarement. » De longue date les amis et les admirateurs que Gilbert avaient laissés en Lorraine craignaient pour lui qu'il ne finît par la démence. Le *Journal de Nancy* (1^{er} numéro de 1781), dans un article où l'on sent une réelle sympathie pour le poète, reconnaît que « cette fin malheureuse n'a étonné aucun de ceux qui ont connu particulièrement M. Gilbert. Tous avaient prévu qu'il mourrait fou ». Ils avaient pu, en effet, s'apercevoir de bonne heure qu'il n'y avait pas chez lui équilibre des facultés, et que l'imagination, prompte à s'exalter, prédominait trop au détriment de la raison.

L'idée de sa mort prochaine poursuivait Gilbert. Ce n'est pas, comme on l'a dit, à l'Hôtel-Dieu qu'il composa les stances qui

devaient, plus que tous ses autres écrits, préserver son nom de l'oubli; ce fut à Conflans, dans une heure de lucidité d'esprit. Plus tard, une crise de folie se déclara. Vers la fin d'octobre 1780, dans un accès de fièvre chaude, il alla mettre en émoi la maison de l'archevêque. On dut le transporter là où il pouvait surtout recevoir les soins que réclamait son état, à l'Hôtel-Dieu. Mais, toujours obsédé par la crainte d'ennemis imaginaires qui cherchaient, pensait-il, à lui ravir ses écrits, dans son délire il avala la clef de la cassette où il tenait ses papiers renfermés; elle s'arrêta dans la gorge et il mourut étouffé. Il n'avait pas encore accompli sa trentième année.

Nous avons essayé, à l'aide des nombreux documents réunis par M. Schmit, d'exposer, aussi exactement que possible, l'histoire de la lutte de Gilbert contre les philosophes. Il s'était fait de nombreux ennemis : peut-on dire cependant qu'il succomba à leurs persécutions? S'il nous avait apparu que l'on pouvait justement imputer aux encyclopédistes les infortunes dont il ne cessait de se plaindre et sa fin prématurée, nous n'aurions eu aucun regret à le constater, car nous avons le souci, non de leur réputation, à laquelle nous nous intéressons fort médiocrement, mais de la vérité; et la vérité pour nous, c'est que s'ils souhaitaient, ce qui est possible et même bien probable, beaucoup de mal à Gilbert, ils ont été dans l'impuissance de lui en faire : que l'on cite une seule circonstance où, réellement, ils lui aient nui.

Et cette misère, sur laquelle on s'est tant apitoyé, nous savons maintenant ce qu'il en faut penser. Que le poète n'ait pas eu tout de suite l'existence facile, nous ne le nions point : il eut cela de commun avec une foule d'hommes distingués, qui sont passés par les mêmes épreuves, sans accuser l'humanité tout entière. Remarquons-le d'ailleurs, pour Gilbert la gêne des premières années ne fut jamais ce qui peut s'appeler vraiment l'indigence, et les jours meilleurs ne devaient pas tarder à luire.

Est-ce à dire pourtant qu'il n'ait point mérité qu'on le plaignît? Malheureux, oui, sans doute, il le fut, mais par son caractère plus que par la rigueur des choses et des circonstances. Né avec un excessif amour-propre, il ne se trouve jamais prisé à sa juste valeur, et il ne voit que malveillance et haine chez tous ceux qui n'ont pas pour lui toute l'estime à laquelle il croit avoir droit. Avec ses idées malades, il finit par se figurer le monde tout entier comme acharné à sa perte. Son malheur, c'est en lui-même qu'il le portait : à cela, il n'était guère de remède.

H. DRUON.

A LOURDES

LE JUBILÉ DU PÈLERINAGE NATIONAL (1873-1897)
LA JOURNÉE HISTORIQUE DU 23 AOUT 1897

Je suis revenu de Lourdes avec les pèlerins du Blésois et de la Touraine. Avec eux, j'ai participé au Jubilé du pèlerinage national; avec eux, j'ai vécu des heures surnaturelles; avec eux, j'ai vu des scènes de l'Évangile. Et je voudrais essayer de retracer quelques-unes des impressions recueillies du 20 au 24 août, et surtout dans l'après-midi du 23 août 1897, la journée des miracles, la journée historique, l'une des plus prodigieuses des annales de l'Église.

*
* *

Après Henri Lasserre, il semble qu'on n'ait plus rien à dire : il n'a pas écrit un livre, il a écrit le livre de Lourdes. Mais de même que les poètes, les historiens et les statuaires qui ont abordé l'épopée de Jeanne d'Arc ont traité le sujet sans l'épuiser, de même le plus modeste gobelet peut, après le hanap d'or, puiser à la source de Lourdes, sans jamais la tarir. Ce qui touche à la foi, à la souffrance, n'est-il pas toujours jeune et toujours nouveau?

A peine arrivé à Lourdes, on est saisi et entraîné dans un courant de dévouement et de charité.

On se rend de suite à la Basilique ou au Rosaire, aux piscines ou à la grotte de Massabielle. Et aussitôt commence une sorte de travail surnaturel, où toutes les puissances de l'être et de la volonté sont tendues dans un effort continu pour la guérison des malades.

Res sacra miser. Le malade est, après Dieu, le roi de Lourdes. A lui vont toutes les sollicitudes. Pour lui, on s'impose toutes les

fatigues, toutes les privations. L'élite de la France catholique se penche sur ses plaies, épie ses moindres désirs pour les satisfaire, ses moindres souffrances pour les soulager. Elle se fait la servante du pauvre, du miséreux, de l'infirmes.

C'est pour lui que les plus grandes dames veillent et prient nuit et jour, pour lui que les meilleures parmi les meilleures restent debout des heures entières aux piscines, à la grotte, à l'hôpital des Sept-Douleurs.

C'est pour lui que les plus grands noms de France se transforment en hospitaliers et en brancardiers. De cinq heures du matin à sept heures du soir, ils portent et ramènent, des hôpitaux aux piscines ou à la grotte, avec une infatigable abnégation, toutes les infirmités.

On voit là toutes les misères, tous les ulcères, toutes les difformités, des choses qui n'ont de nom dans aucune langue. Mais l'amour du prochain surmonte toute répugnance, console la douleur et l'apaise.

*
* *

Comment rendre le va-et-vient, le fourmillement perpétuel autour du Rosaire, de la crypte et de la Basilique, où le bonnet en éventail des Boulonnaises et la coquette coiffure des Arlésiennes se mêlent aux types, aux costumes les plus divers, où tous les idiomes, toutes les pensées, unies dans la même foi, implorent en commun Marie « pleine de grâces », celle que dom Guéranger appelle si noblement la « Mère de l'humanité »?

C'est un mouvement permanent et une permanente oraison devant plus de cent autels, où des prêtres de tous les diocèses, de tous les pays, célèbrent incessamment le saint Sacrifice.

Cependant d'autres pèlerins montent la rampe du Calvaire, d'où l'on jouit d'un panorama ravissant : le Gave rapide, aux eaux transparentes, les vertes prairies, les montagnes baignées d'une atmosphère bleuâtre, le paysage le plus frais, le plus varié, charmement les yeux ; mais on est venu pour prier.

Les uns, conduits par des prêtres ; d'autres, en groupes, s'arrêtent successivement aux treize stations surmontées de croix en bois. Plus loin, c'est un ménage, un homme isolé, qui, chapelet en main, font leur chemin de croix : ils sont graves et recueillis. Ils posent leurs genoux sur le roc, puis, leurs dévotions terminées, ils redescendent par le sentier des grottes, le plus pittoresque, le plus imprévu qu'on puisse imaginer. Quelques-uns s'arrêtent, les yeux rêveurs et humides ; qui donc n'espère ou ne regrette quelque chose ? qui donc n'a quelque détresse intime, quelque deuil secret,

« quelque larme à verser », selon l'expression d'Alfred de Musset?

Le soir approche, le soleil se couche. Voici la procession aux flambeaux. Des milliers de cierges s'allument. Et de tous les chemins, de tous les sentiers, sortent des lueurs nouvelles, pareilles à des âmes qui palpitent. L'interminable défilé se déroule dans la prairie jusqu'au pont des Pères, aux chants de l'*Ave Maria*, entonnés par des multitudes. Puis les cierges s'éteignent, et, vers neuf heures du soir, dix à douze mille voix chantent à plein cœur le *Credo* de Dumont à la clarté des étoiles. C'est viril et saisissant.

La nuit est complète. Ailleurs, c'est l'heure du sommeil : à Lourdes, on ne connaît pas le repos. De nouveaux pèlerins se succèdent au Rosaire, de minuit à l'aurore. Et la prière monte, elle monte encore, elle monte sans discontinuer vers le ciel, blanche et pure colombe. C'est l'oraison en commun, l'aspiration continue, l'holocauste sans cesse renouvelé devant les autels, devant les sabres, les épées, les ex-voto innombrables suspendus aux parois de l'édifice, témoignages multipliés de grâces reçues, de miracles accomplis.

*
* *

Mais nulle part le spectacle n'est plus émouvant qu'à la grotte et aux piscines. A vrai dire, c'est le centre de Lourdes, le foyer de la pitié et de la fraternité.

Au petit jour, les malades sont amenés et installés avec des soins, des précautions infinis. Ils regardent la statue de la Vierge immaculée : elle plane douce et miséricordieuse au-dessus de la grotte, au-dessus de la douleur, entourée de milliers de béquilles, qui lui forment comme une auréole de miraculeuses guérisons.

Bientôt une clochette retentit : le prêtre passe au milieu des malades et leur dispense la communion. *Ecce agnus Dei!*

Et alors, de six heures du matin à six heures du soir, des milliers de pèlerins, tête nue, chapelets aux doigts, les bras en croix, prient pour les malades et répètent les invocations des Pères de l'Assomption.

Sans cesse arrivent de nouveaux malades, sans cesse les piscines sont remplies, sans cesse le *Pater* et l'*Ave Maria* succèdent au *Parce Domine*, aux exhortations des Pères, aux invocations courtes, pressantes : « O Marie, vous êtes notre Mère! Guérissez nos malades! Vous le pouvez! Guérissez les malades! Vous le pouvez! »

Et, par trois fois, après le Père, la foule répète les invocations. Et cela dure des heures, et encore des heures, sans arrêt, sans trêve ni répit. Et, par instants, l'invocation redite par des milliers de voix retentit stridente, avec un bruit métallique. Du Calvaire où

j'étais monté, j'ai eu la sensation d'une décharge de mitrailleuse. L'invocation est impérieuse : elle fait violence au ciel.

Tout à coup le *Magnificat* éclate. Un malade est guéri : son visage reflète une beauté inexprimable. C'est un miracle, mais miracle plus grand encore : nul sentiment d'envie chez ceux qui ne sont pas guéris. L'égoïsme et la jalousie sont comme suspendus.

La première émotion dissipée, prières et invocations reprennent. On se dépense sans compter. Combien vrai ce mot que m'a dit un artisan près du bureau des constatations : « Il faut venir ici pour apprendre à prier. »

A peine remarque-t-on, de midi à deux heures, un certain ralentissement. Vers deux heures, les supplications redoublent de ferveur. Le moment décisif approche, celui de la procession de l'après-midi, qui est presque toujours marquée par de miraculeuses guérisons. La foule devient plus compacte de minute en minute.

La procession sort de la Basilique et descend le grand escalier. Elle se dirige vers les piscines et la grotte. La prière revêt un caractère plus pressant. Les malades sont dans l'attente. Le saint Sacrement arrive à la grotte. Les invocations se succèdent plus ardentes que jamais : « Hosannah au Fils de David ! Guérissez les malades ! Nous vous en supplions ! Hosannah ! Guérissez les boiteux ! Guérissez les aveugles ! Guérissez les enfants ! »

Et la foule de répéter trois fois de suite, d'une seule voix, ces invocations précises, nettes, brûlantes. A ce moment, chez des milliers d'hommes, l'unité d'âme est absolue, la volonté unique, la fraternité-intégrale. Tout ce que l'être peut donner est donné, et sans réserve. Les entrailles tressaillent d'une immense pitié. Les malades fixent le saint Sacrement avec des yeux extraordinaires. Oh ! ces regards ! Ils semblent voir Dieu même ! Il est impossible de maîtriser son émotion. Les plus forts sont vaincus, la gorge se serre, les larmes coulent invinciblement. C'est poignant et c'est divin...

A l'issue de la procession, les malades sont ramenés aux hôpitaux ; ils ne profèrent aucune plainte. Ils sont résignés. L'un d'eux murmure : « Je n'ai pas assez prié. » Un autre dit : « Je ne suis pas guéri ; je ne l'ai pas mérité. » Ils comprennent que Dieu ne leur doit pas le miracle. Ils sont consolés, réconfortés, et ils attendent avec confiance le lendemain et, au besoin, un autre pèlerinage. Il en est qui reviennent depuis dix ans, et leur espoir reste entier. N'est-ce pas admirable ?

Et ces scènes touchantes, ces prières en commun, cette tension de l'âme, cet effort de dévouement, de charité, se prolongent durant quatre jours, d'une manière continue, infatigable, persévé-

rante. J'ose dire que c'est là peut-être le plus grand miracle de Lourdes.

*
* *

Voici venir la journée historique, la journée du 23 août.

La veille, la procession des *miraculés* avait eu lieu sous une pluie battante, une pluie torrentielle, une de ces pluies pyrénéennes, qui paraissent vider toute l'eau des nuages. Malgré le vent et l'orage, processionnistes et miraculés avaient tenu bon sous l'averse durant deux heures. Mais la grande manifestation du 22 août était manquée : il fut décidé qu'on recommencerait le lendemain, et le ciel, menaçant dans la matinée, se dégagea tout à fait vers midi.

Le chemin de fer et les voitures particulières amenaient sans discontinuer des nuées de visiteurs et de pèlerins, avides d'assister à ce défilé historique de plusieurs centaines d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles, guéris miraculeusement depuis vingt-cinq ans. C'était le couronnement nécessaire du Jubilé.

Dans la matinée du 23 août, la prière en commun avait été particulièrement ardente autour des piscines et de la grotte. Un Père de l'Assomption avait profondément remué la foule par ces invocations brèves et pénétrantes, répétées par des milliers de bouches : « Vive la croix ! vive la souffrance ! vive la patience ! »

A un moment donné, le Père s'arrête et dit : « Il y a ici quelqu'un qui ne croit pas : il déclare qu'il ne croira que si cet enfant est guéri. » Et il touche la tête d'un jeune malade. Il reprend avec force : « Je demande un sacrifice, je demande qu'un malade se dévoue et consente à souffrir toute sa vie pour la conversion de cet homme. »

Un silence se fait court, presque tragique. La respiration de tous est suspendue. Un homme se détache : c'est un ouvrier malade. Il s'offre pour son frère incrédule. Presque aussitôt, une jeune mère s'avance rapidement et offre son petit garçon, un enfant à l'œil noir et chaud, un enfant de huit ans, qui a compris et qui, à toute force, réclame pour lui ce sacrifice. L'assistance est transportée : plus d'un aurait donné sa vie à cette minute exacte. J'ai vu de mâles et rudes visages se contracter, d'anciens officiers se mordre la lèvre au sang pour ne pas pleurer comme des enfants.

*
* *

A trois heures et demie, la procession se mit en marche.

Les grands escaliers, la place du Rosaire, la grotte, les piscines et leurs alentours, les bords du Gave, le Calvaire, tous les points

d'où l'on peut voir sont couverts de monde. On a évalué à plus de quarante mille le nombre des spectateurs.

Le ciel est radieux. La procession s'avance : en tête, les plus hautes personnalités catholiques, et aussitôt après les *miraculés* (un médecin est parmi eux), portant une oriflamme blanche avec inscriptions bleues, puis les bannières, encore des bannières resplendissantes sous les rayons du soleil, et enfin le dais et le saint Sacrement. La foule et les processionnistes chantent les cantiques, *Ave Maria* et *Nous voulons Dieu*.

La procession déroule son immense théorie devant la grotte, devant les piscines, le long de l'esplanade qui s'étend du Rosaire au pont des Pères, puis lentement elle revient vers la place du Rosaire et s'avance majestueuse au milieu des malades rangés des deux côtés. Les chants redoublent. Le saint Sacrement passe; les fronts s'inclinent, les genoux fléchissent, les malades prient, les yeux luisants. La procession monte les degrés du Rosaire. Le P. Picard donne la bénédiction pontificale. Il exhorte ensuite les malades, pour lesquels on a tant prié et travaillé depuis trois jours, à adresser au Ciel un dernier et énergique appel. Il termine en disant : « Levez-vous et marchez! »

Et alors des malades se dressent, des paralytiques marchent. Des tonnerres d'acclamations éclatent avec les strophes du *Magnificat*, enlevées par trente mille poitrines.

De nouveaux malades quittent leurs grabats : des brancards et des béquilles sont mis en l'air. Encore des guéris!

Et pendant plus de deux heures, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, au chant répété du *Magnificat*, alternant sans cesse avec les invocations, les exclamations de gratitude et d'amour, quarante malades (exactement 41) sont guéris et marchent.

Cela, je l'ai vu, les spectateurs l'ont vu, quarante mille personnes l'ont vu. Cela s'est passé de quatre heures et demie à sept heures, en plein jour, à Lourdes, le 23 août 1897.

Ce jour-là, la parole du Christ s'est réalisée à la lettre : « Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent... »

La plume est impuissante à rendre de pareilles scènes. Des milliers d'hommes ont touché du doigt le surnaturel, ont vu de leurs yeux le miracle, et le miracle continu, le miracle répété, le miracle quarante fois renouvelé.

A la fin du dix-neuvième siècle, siècle de doute et de négation, Dieu s'est manifesté à d'innombrables multitudes comme aux temps bibliques, comme aux temps de l'Évangile.

La journée du 23 août 1897 marque une date à part dans l'histoire de l'Eglise.

*
* *

Et le soir, des chanteurs languedociens, réunis autour de la belle statue de la Vierge qui fait face au Rosaire, ont chanté de leurs voix chaude où le soleil du Midi a comme accroché ses rayons, une délicieuse cantilène : *le Sourire de l'Apparition*.

Par une heureuse inspiration, ils avaient planté au pied de la statue des centaines de cierges allumés, et la bouche divine de Marie, toute illuminée, semblait prendre vie et sourire tendrement à l'humanité heureuse et réconciliée.

*
* *

Des aveugles volontaires persisteront peut-être à nier. Des hommes nient l'âme et le miracle, parce qu'ils ne les ont pas trouvés au bout de leur scalpel. De peur de croire, ils en arrivent à récuser non seulement les autres, mais leurs propres yeux, leurs propres oreilles...

Ils parlent de névrose, d'hypnotisme, de suggestion. Or quand un sourd entend, quand marche un paralytique, quand un aveugle voit, où est la suggestion, où l'hypnotisme, où la névrose?

L'homme est entouré de mystères. Qu'est-ce que le temps, qu'est-ce que l'espace, qu'est-ce que la vie, et même l'électricité? Et cependant nul ne songe à nier la vie, le temps, l'espace, l'électricité.

Pour le croyant, l'omnipotence de Dieu rend tout possible, tout simple, tout facile. Pour l'incrédule, tout reste inexplicable à Lourdes.

Tous ceux qui ont vu, de leurs yeux vu, ce qui s'appelle vu, comme dit Molière, tous ceux qui ont eu le privilège d'assister le 23 août à l'éclatante manifestation de la toute-puissance de Dieu et de l'intercession de la Vierge immaculée, tous ceux-là diront, dans la plénitude de leur bonne foi et de leur raison, ce simple mot qui résume ce qu'il y a de plus grand, de plus beau et de plus vrai sous le soleil :

Credo!

Henry DE CARDONNE.

L'ÂME FRANÇAISE

ET LES INFLUENCES ÉTRANGÈRES

(1870-1897)

Il n'y a pas que l'économie politique où l'on parle de protection et de libre-échange, on en parle aussi en littérature. Faut-il nous protéger contre les idées et les livres venus du dehors? Nous ne manquons pas de critiques, — ou de douaniers, — qui sont féroces là-dessus et intransigeants. Faut-il plutôt laisser faire et laisser passer? La controverse n'est pas près d'être épuisée : on discutera, on se disputera longtemps encore sur l'âme française et les influences étrangères. Sans entrer ici dans le détail, qui demanderait un rapport très volumineux, je voudrais me borner simplement à chercher les causes principales de ces influences étrangères, consenties ou sollicitées par nous depuis environ vingt-cinq ans; à en préciser, s'il est possible, les caractères et les résultats les plus généraux; à voir enfin dans quelle mesure nous les avons acceptées ou combattues, et si l'âme française y a gagné ou perdu quelque chose, tout compte fait. C'est un bilan à établir, actif et passif : calculons un peu.

*
* *

Et d'abord y a-t-il une âme française? Certes, oui, puisqu'il y a un pays de France et qu'un pays a une âme, comme vous et moi : un grand pays ressemble toujours à une grande personne. Nous avons un passé qui nous a légué des traditions, une littérature classique que l'Europe nous envie et qui vaut la peine d'être admirée; elle a survécu aux profanations. Nous avons une langue « limpide et belle », que les étrangers apprennent, mais qu'ils ne parlent pas, pas plus, du reste, que nous ne pouvons parler la leur; on ne sait jamais qu'une langue, celle de son pays. Le sol, le climat, la religion et l'histoire ont fait de nous, avec le temps, une race à part, gréco-latine ou gallo-romaine, comme il vous plaira, qui ne peut renier ni ses origines, ni son héritage. Ce sont là des vérités élémentaires, qui n'échappent, je crois, à personne, et sur lesquelles il serait superflu de trop insister.

... Tels que nous sommes, curieux, « d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance ¹ », sociables, polis et un peu badauds, — la badauderie est une des formes naïves de la sociabilité, — nous avons toujours fait bon visage aux étrangers. Notre histoire politique et littéraire en fournit la preuve. Les proverbes sont la sagesse des nations. *A beau mentir qui vient de loin*, dit un de nos proverbes les plus populaires et les plus sages. Un étranger qui vient chez nous fait prime tout de suite sur le marché. Nous ouvrons tout grands les yeux, la bouche, les bras, la bourse même; les emprunts étrangers, jusqu'à ceux des républiques les plus vagues, se couvrent aisément chez nous. Curieux, hospitaliers, nous le sommes toujours, par nature et par humeur, — notre humeur inquiète, malgré tant et tant de désillusions. Nous sommes à la fois le plus routinier, le plus casanier, le plus renfermé de tous les peuples, et le plus sensible, par moments, à l'air du dehors. Nous n'aimons pas à sortir de chez nous, mais il ne nous déplaît pas qu'on vienne nous y trouver : c'est un plaisir d'amour-propre; nous nous piquons de courtoisie et de bon accueil. Et puis, l'amour de la nouveauté nous passionne, nous entraîne, et quelquefois nous égare.

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde;

nous demandons l'Amérique, le nouveau monde, tous les matins.

La nature nous a pétris de contradictions... Les Français sont inconstants, avec des habitudes enracinées; légers, avec une gravité intermittente; étourdis, avec un fond de sérieux. Chaque Français, de race pure, est un Gaulois qui tourne à tout vent, comme le coq de son clocher, une girouette. Nous avons besoin d'idéal, mais nous en changeons volontiers; nous sommes assez souvent les jouets et les dupes de nos caprices...

La curiosité, l'amour du nouveau et du changement, l'engouement irréfléchi et provisoire, mais très vif, pour ce qui nous vient du dehors, le caprice, la Mode, la Mode surtout, qui est maîtresse dans notre pays : voilà donc, — à la volée, — les grandes causes déterminantes, chez nous, des courants d'opinion; voilà qui ouvre si aisément la grande porte à toutes les influences étrangères.

*
* *

Ainsi, après la guerre de 1870, nous avons traversé une crise d'imitation dont nous ne sommes pas encore remis.

Comme il était entendu, tant on le criait à satiété sur tous les toits, que le maître d'école allemand avait gagné la bataille de

¹ Montesquieu, *Lettres persanes*.

Sadowa et quelques autres, nous avons pris à l'Allemagne, à une autre Allemagne que celle de M^{me} de Staël (1809), son système militaire, dont nous n'avons pas à parler ici, et nous lui avons emprunté sa « pédagogie », son système d'éducation, ses méthodes, ses livres, etc., le tout, pêle-mêle. La mode le voulait; nous nous sommes germanisés à plaisir, ou nous l'avons cru. La science allemande, la philosophie et la philologie allemandes, la critique allemande, la musique allemande, nous sont arrivées d'outre-Rhin. Nous étions disposés à les recevoir; nous avons acclamé ces étrangères dont nous admirions tout jusqu'au pédantisme et à la brutalité. C'a été une autre période d'occupation. Depuis, nous nous sommes un peu libérés et ressaisis; mais tous, plus ou moins, pendant des années, nous nous sommes affiliés à cet Ordre teuto-nique; nous étions, tour à tour, si je puis dire, prussophobes, par rancune, et germanophiles, par émulation. On a, d'ailleurs, chez nous, l'antipathie complaisante et admirative : il y avait du dépit, un peu de honte, et un premier désir de revanche dans notre engouement.

Puis, nous nous sommes aperçus, un beau matin, que nous étions tout de même en démocratie. Nous avons voulu en avoir l'air. Alors on a regardé vers l'Amérique et l'on a beaucoup admiré les Américains. Nous ne pouvions prendre aux Américains leur littérature : ils en ont trop peu, jusqu'à présent, du moins, et nous ne la connaissons guère, — cela viendra; mais nous leur avons pris ou plutôt nous avons pris chez ces hommes d'affaires une conception de la littérature qui était un peu américaine pour des gens de goût. Nous nous sommes dit que puisque tout le monde savait lire, ou à peu près, il fallait écrire pour tout le monde et fabriquer de la littérature industrielle, à bon marché. Des Chinois et des nègres s'y sont mis, comme en Amérique. Le joli livre français, l'article de Paris et de la province, à l'ancienne mode, s'est vu, peu à peu abandonné; la fine espèce des délicats, difficiles et dégoûtés, est devenue rare : il en restait quelques-uns, mais noyés dans la masse et impuissantes contre ce déluge de papier noirci. Nous avons été la proie des naturalistes, ces entrepreneurs et ces fabricants de grosse littérature. La réaction devait venir; elle est venue, mais il était temps!

La débauche du naturalisme nous a redonné le goût du naturel, et, comme le naturel ne suffisait plus, de la naïveté. Corrigés par les excès des naturalistes, que nous trouvions vraiment trop contemporains, nous sommes retournés en arrière, aux primitifs. Botticelli, par exemple, et Ghirlandajo nous ont enchantés. Quelques-uns de nous, littérateurs ou peintres, sont allés revoir la vieille Italie, la terre classique de l'Amour et de la Beauté, pour se rajeunir l'âme et se rafraîchir les yeux. Chose assez curieuse, nous

avons quelquefois passé par l'Angleterre pour aller en Italie. Les Anglais, compatriotes et disciples de Ruskin, nous y avaient précédés : ils allaient là-bas chercher le soleil que voilent les brouillards de Londres, échapper, en se livrant au sport délicieux des excursions d'art, à ce bruit de machines qu'on entend, toute l'année, dans leur île commerçante. Les esthètes français, les préraphaélites et les botticelliens du Paris élégant de ces dernières années, doivent beaucoup aux esthètes anglais, qui les ont initiés. C'a été chez nous une nouvelle forme du dandysme, venue, elle aussi, d'Angleterre et qui s'est, un instant, acclimatée.

De même la poésie anglaise contemporaine, celle de Tennyson, d'Elisabeth Barrett Browning, de Robert Browning, de Swinburne, de Gabriel-Dante Rossetti, l'auteur de *la Demoiselle élue*, n'a pas été sans influence sur le symbolisme français. L'École, — car il y en a une ou il y en avait une, — de M. Stéphane Mallarmé, professeur d'anglais, a des affinités anglaises. Comme en Angleterre, la poésie a voulu se faire et parler chez nous une langue qui n'était plus celle des autres hommes; elle a méprisé la prose et le sens commun; elle s'est amusée, appliquée même à traduire des impressions rares ou des rêves étranges sous une forme harmonieuse mais subtile et obscure, où la cadence et la caresse des mots ne cherchaient pas à éveiller des idées précises. Nous avons en France, avant ces jeunes symbolistes anglo-français, l'horreur du vague, la haine de l'obscurité, la peur de l'inintelligible, — et du ridicule. Ils ont changé tout cela : ils ont, du reste, changé eux-mêmes au bout de quelque temps; les meilleurs sont revenus au clair parler de France, à la poésie et à la prosodie indigènes; ils s'en trouvent bien.

Nous aimions trop les Russes, même avant de les connaître plus intimement, pour ne pas leur emprunter quelque chose. Le livre célèbre de M. E.-M. de Vogüé sur le *Roman russe* date de 1885 : il y a déjà douze ans, comme le temps passe! Le roman russe, qui passait alors pour être réaliste (et qui ne l'est peut-être pas autant qu'on l'a dit, car il y a toujours un fond mystique dans l'âme slave), et le *Tolstoïsme*, qui était idéaliste de tout évidence, ont fait fureur en France durant une période assez longue, longue pour nous. Pouchkine et Gogol ne nous ont pas dit grand'chose : nous ne savons guère que leurs noms; Tourguénief était à peine un Russe pour des Français, puisqu'il habitait parmi nous; mais Dostoïewsky et Tolstoï nous ont un peu, comme on aime à dire en France, « révolutionnés ». *Crime et Châtiment*, *la Guerre et la Paix*, *Anna Karénine*, ont été, sinon entre toutes les mains, du moins, dans le monde qui lit ou qui est censé lire, sur toutes les tables.

Et nous avons cru avoir pour la première fois « la religion de la

souffrance humaine », qui est pourtant vieille comme le monde. On excusera mon pédantisme; je vais citer du latin d'il y a dix-neuf cent et quelques années, du latin de Virgile :

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

Nous avons été heureux de nous trouver aussi sensibles, et, comme elles nous arrivaient de Russie, nous n'avons pas reconnu tout de suite de vieilles émotions. Le nihilisme et le mysticisme de là-bas nous ont paru des choses toutes neuves dont la mode s'est entichée immédiatement. Le grand Tolstoï, qu'ils n'ont toujours ni bien compris ni exactement pratiqué, parce que son rêve était trop haut, son ascétisme trop dur et son évangile trop... évangélique, a été l'apôtre des néo-chrétiens. Une vague religiosité s'est alors répandue sur la jeunesse pensive, sur la jeunesse des écoles, en particulier, à laquelle des prophètes d'occasion disaient tous les jours : « Croyez, agissez », mais sans lui dire assez nettement ce qu'il fallait croire ni lui prêcher d'exemple ce qu'il fallait faire. Vous vous souvenez de la belle parole de l'*Imitation* : « L'homme a deux ailes pour s'élever au-dessus des choses de la terre, la simplicité et la pureté. » On essaya de remonter à Dieu sur ces deux ailes brisées d'un christianisme, romanesque ou romantique, renouvelé de Chateaubriand : l'imagination sans la foi et la sensibilité littéraire sans l'émotion du cœur. Puis, la mode changea. L'âme russe avait à peine effleuré l'âme française.

Enfin, puisqu'on était dans le Nord, Ibsen, qu'il ne faut ni diminuer ni surfaire, nous vint des pays froids avec son théâtre. Ce théâtre, un peu étrange, comme Hamlet, nous parût ardent pour un théâtre septentrional, et ce premier paradoxe nous mit en goût. La mode était justement au théâtre libre, très libre, et même (on me pardonnera d'employer un néologisme fâcheux, mais indispensable dans cet inventaire rapide de nos importations, de nos *excentricités*), au théâtre russe. Le théâtre libre — et l'autre — affectaient bruyamment la prétention d'être le théâtre de l'avenir. Quand on veut réussir chez nous, il faut toujours annoncer l'avenir de n'importe quoi : on court la chance d'être un augure et le bon peuple vous regarde sans rire. Jusqu'à Ibsen, la prétention de ces messieurs semblait excessive : ils n'avaient pas d'ancêtres, et le théâtre de l'*Oeuvre* lui-même marchait cabin-caha : son directeur avait la foi, mais sans les œuvres; ce n'est pas assez. Ibsen et d'autres, également Scandinaves, mais lui surtout, devinrent les porte-bannière de tous les dramaturges inconnus qui brûlaient de se faire connaître, de tous les incompris qui n'avaient pas su ou pas daigné se faire comprendre. On les admira d'enthousiasme et sur commande; il y eut des ibséniens et des ibséniennes pendant

quelque temps. La *Maison de poupée*, le *Canard sauvage*, les *Revenants*, le *Constructeur Solness*, éveillèrent, par leur titre seul, une curiosité inquiète que la réclame surexcita. On joua, ici ou là, les pièces sympathiques et prônées d'Ibsen et des autres. Elles perdirent, sans doute, de leur valeur à la traduction et à la scène; mais, en somme, l'air de Paris ne leur fut pas bon et la France presque tout entière les ignora.

*
* *

Nous nous retrouvons aujourd'hui, en l'an de grâce 1897, ce que nous étions en 1870, à peu de chose près.

Dans cette période de vingt-sept ans, l'âme française a subi ou traversé tour à tour bien des influences étrangères. Ces influences, dont quelques-unes seulement l'ont émue ou altérée, au passage, ne l'ont pas modifiée d'une manière sensible dans son fond constitutif et permanent. Au demeurant, elle n'y a rien perdu d'essentiel; elle a plutôt profité de presque toutes (c'est une loi pour les peuples et pour les esprits vraiment originaux), ne fût-ce que pour prendre d'elle-même une conscience plus sûre et plus éclairée. Les comparaisons lui ont servi.

On nous a donné à lire ou forcé à entendre tant de choses obscures que nous nous sommes repris d'un amour plus vif pour la douce et jolie lumière de chez nous. Comme des gens honteux d'une courte infidélité, nous sommes revenus à nos traditions et à nos modèles héréditaires; nous nous sommes remis à boire dans notre verre, grand ou petit, le vrai vin de France, le vin du cru, mûri à notre soleil et vendangé sur nos coteaux. Ces coteaux modérés ne sont ni l'Himalaya ni même l'Oural, mais chacun y peut monter, et, quand on est sur le plateau, quand « le coche arrive au haut », comme dit notre La Fontaine, on découvre et on aperçoit bien du pays.

On nous a montré, d'autre part, des pays si étranges, on nous a promenés, quand nous étions en humeur et en veine de découvertes, à travers des œuvres si insensées, que tous ces voyages dans l'irréel et dans l'absurde, à la poursuite de fantômes, nous ont fatigués, après nous avoir déçus. Nous voulons croire, avec « notre père Descartes » que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée » et que le génie lui-même doit avoir sa part de sens commun. On a essayé de faire de nous tantôt des esthètes, et tantôt des mystiques. Avertis déjà par notre bon sens national, nous avons été sauvés, décidément, par notre malice. Nous rions de ceux qui sont ainsi; nous en rions trop volontiers pour ne pas craindre de faire rire de nous, en leur ressemblant. Nous pensons, après notre Pascal, que « l'homme n'est ni ange ni bête, et que, qui veut faire

l'ange fait la bête ». Nous ne voulons plus, au moins la faire exprès.

Grâce à nos qualités natives et vivaces de bon sens, de clarté, de simplicité, de franchise, de fantaisie sans étrangeté, de profondeur sans ténèbres, de sérieux sans fracas et sans ennui, nos écrivains ont été longtemps les maîtres à penser et à écrire de toute l'Europe. Nous avons approvisionné de bonne littérature le marché du monde. Ne méprisons pas et n'ignorons pas aujourd'hui la concurrence étrangère, devenue plus active et plus heureuse; laissons entrer chez nous ce dont nous avons besoin, ce que nous ne produisons pas nous-mêmes, quand cela vaut la peine d'être importé; mais gardons notre marque de fabrique. Gardons aussi notre poinçon de contrôle, notre droit de visite et de quarantaine. Ne cherchons pas non plus à contrefaire nos voisins et méfions-nous de leurs propres contrefaçons : ni les contrefaçons, ni les malfaçons, ne valent jamais rien en littérature; l'acheteur et le vendeur lui-même, à la fin, n'y trouvent pas leur compte.

Les expériences et les écoles de ces dernières années nous auront, je l'espère, rendus plus sages. On n'empêchera jamais, bien entendu, et ce n'est point désirable, le libre-échange des idées et des livres entre les nations civilisées. Restons chez nous ou rentrons chez nous, sans méconnaître et sans déprécier sottement ce qui se fait de bien ailleurs, sans le copier non plus, par engouement et par genre, si nous avons mieux.

Chacun, pris dans son air, est agréable en soi.

Nous avons l'air de notre pays, pourquoi le perdre? Ne demandons, par exemple, à nos romanciers, ni le roman anglais, ni le russe, ni, le plus nouveau, l'italien, dont la première vogue a, d'ailleurs, je crois, un peu baissé; demandons-les seulement à nos libraires. Exigeons, par contre, de nos jeunes poètes, ceux d'aujourd'hui et de demain, qu'ils se mettent plus souvent à notre portée, ce qui ne veut pas dire à notre niveau; de nos dramaturges, qu'ils fassent mouvoir des personnages vivants et humains dans un cadre où l'on puisse les retrouver; de tous ceux qui tiennent une plume, qu'ils aient à cœur d'exprimer, d'élever, de défendre, au besoin, cette âme française qui a mérité, qui mérite encore de ne pas mourir...

Quant à notre langue, elle se défendra toute seule, si on l'aide un peu. Elle se venge, du reste, lorsqu'on la maltraite. Elle aussi, pendant ces vingt dernières années, a subi bien des épreuves. Beaucoup de gens ont pu dire d'elle, comme Antony : « Elle me résistait, je l'ai assassinée! » Celle-là, ce n'est pas tant contre les étrangers qu'il faut la défendre que contre les barbares.

Henri CHANTAVOINE.

MÉLANGES

A PROPOS DE L'ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DE SEPTEMBRE

UN ÉVÊQUE MARTYR

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT ¹

La plupart des Parisiens et la presque totalité des provinciaux connaissent à peine de nom l'église des Carmes de la rue de Vaugirard. Mgr d'Hulst, avant de monter dans la chaire de Notre-Dame, et plus tard l'abbé de Broglie, avant d'être foudroyé par le revolver d'une monomane, y groupaient le dimanche un auditoire d'élite, aujourd'hui dispersé. Les rares visiteurs qui pénètrent dans l'église lèvent un regard distrait vers la coupole, où des fresques à l'italienne montrent Elie, le patron du Carmel, enlevé au ciel et jetant son manteau à Elisée; ils déchiffrent les épitaphes de quelques prélats du temps de la Restauration, morts comblés d'années et d'honneurs, après avoir souffert la persécution et l'exil pour la défense de leur foi; puis ils s'en vont sans savoir ou sans se rappeler que cette église solitaire et les locaux qui l'environnent ont été, il y a un peu plus d'un siècle, le théâtre d'un drame horrible ².

Les vestiges de cette abominable scène ne se retrouvent que dans la crypte, ouverte au public tous les ans, pendant les trois premiers jours de septembre. A la lueur vacillante des lampes, on distingue un pan de mur couvert de taches de sang; plus loin, ce sont les ossements des victimes, retirés d'un puits pêle-mêle avec les débris de la vaisselle qui avait servi à l'orgie des bourreaux; au centre, la statue de la Vierge, aux pieds de laquelle plusieurs ont voulu recevoir le coup fatal; sous des vitrines, des lambeaux de vêtements et d'ornements sacrés. Autour de la crypte, des plaques de marbre relatent

¹ *Deux victimes des Septembriseurs : Pierre-Louis de La Rochefoucauld, dernier évêque de Suintes, et son frère, évêque de Beauvais*, par Louis Audiat. Paris, Desclée, 1897. 451 pages grand in-8°.

² Notre collaborateur, M. l'abbé Pisani, professeur à l'Institut catholique, a consacré une très intéressante monographie à l'histoire de l'église et du couvent des Carmes de la rue de Vaugirard.

les noms des cent vingt prêtres fusillés ou égorgés le 2 septembre 1792, pour s'être obstinés à refuser le serment à la constitution civile du clergé. En tête figurent trois prélats, tous trois anciens membres de la Constituante : le dernier archevêque d'Arles, Du Lau; le dernier évêque de Saintes, de La Rochefoucauld, et son frère, évêque de Beauvais.

Un Saintongeois de naissance ou d'adoption, M. Louis Audiat, vient de consacrer à l'évêque de Saintes une biographie où la piété le dispute à l'érudition. C'est un témoignage de plus qui s'ajoute à ceux qu'a accumulés M. l'abbé Sicard, dans son beau livre sur les évêques de l'ancienne France. Au moment où revient le cent cinquième anniversaire des massacres de septembre, il est à propos de résumer en quelques traits la carrière d'une des plus insignes victimes.

*
* *

Pierre-Louis de La Rochefoucauld-Bayers était issu d'une branche obscure et pauvre de cette illustre famille, fixée sur les confins du Périgord et de l'Angoumois : venu le dernier de dix enfants, ce furent deux domestiques de ses parents qui lui servirent de parrain et marraine. Si la légende est fautive, qui montre son père réduit à exercer le métier de menuisier, il est exact que, malgré plusieurs alliances dans la robe, les revenus étaient médiocres, et que le train n'avait rien de luxueux dans la gentilhommière du Vivier.

C'était un des plus nobles côtés de l'esprit de famille, dans la France d'autrefois, que la solidarité qui portait les grands seigneurs à soutenir leurs parents pauvres de leur bourse et de leur crédit. Ce sentiment était surtout développé parmi les hommes d'Eglise; on sait l'histoire de Brienne, qui découvre, en traversant Marseille, trois jeunes Loménie dont il n'avait jamais entendu parler, se charge de leur avenir, procure un régiment à l'un, une frégate à l'autre, et fait du troisième son coadjuteur. La même fortune advint à deux des jeunes La Rochefoucauld-Bayers, destinés à l'état ecclésiastique. Dominique de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, futur cardinal, l'un des plus riches et des plus influents prélats du royaume, s'intéressa à ces deux séminaristes qui portaient son nom. Grâce à lui, l'aîné, François-Joseph, reçut à trente-six ans l'évêché-pairie de Beauvais. Le plus jeune, vicaire général de son frère, titulaire de plusieurs bénéfices, fut, en 1775, sur la désignation de la province de Normandie, nommé agent général du clergé de France. Ce poste de haute administration temporelle valait toujours aux titulaires un évêché à bref délai. La Rochefoucauld y eut pour collègue l'abbé de Jarente, assez triste personnage, l'un des rares *jureurs* de l'épis-

copat français de 1790. Tous deux gèrent l'agence avec habileté, et tous deux aussi, selon l'usage, furent officiellement recommandés à la bienveillance royale par une délibération dont la formule, à cent ans de distance, nous semble furieusement gallicane ¹. Jarente eut Orléans, et La Rochefoucauld le petit évêché de Saintes, qui le rapprochait du pays natal : il fut sacré en janvier 1782.

*
* *

Il fut reçu par les habitants de sa ville épiscopale avec mille protestations de respect et quelques précautions qui décelaient une traditionnelle défiance : c'est ainsi qu'on lui fit jurer de ne point porter atteinte aux privilèges du chapitre. Son prédécesseur lui léguait un conflit avec le parlement de Bordeaux, qui avait prétendu connaître d'une cause jugée en premier ressort par l'officialité : ces sortes de querelles étaient fort communes, et, pour les trancher, il fallait un acte du pouvoir souverain.

Mal doué pour la parole publique, souvent en proie à une timidité qui le faisait accuser de fierté, Pierre-Louis de La Rochefoucauld était au fond le plus débonnaire des gentilshommes et le plus paternel des évêques : dans sa résidence d'été, il jouait aux quilles avec les villageois et riait de voir les gamins grimper derrière sa voiture. Dans un temps où Paris, où la cour attiraient tant de prélats, il se fit une loi de séjourner presque constamment dans son diocèse ; suivant l'usage d'alors, il s'entourait d'un état-major de neuf grands-vicaires, qui tous eurent une attitude irréprochable pendant la Révolution. Il partageait son temps entre la visite des paroisses et la rédaction d'instructions pastorales, où les plus sages prescriptions se trouvent mêlées à certaines idées fort contestables de l'ancien clergé français. C'est ainsi qu'il s'autorisait d'un vieux canon de concile particulier pour fulminer l'*excommunication* contre quiconque manquerait trois dimanches de suite la grand'messe ou messe paroissiale : à ce compte, que de bons catholiques parisiens seraient excommuniés sans merci !

Les seules difficultés sérieuses, les seuls ennuis plutôt, lui vinrent des jansénistes. Je sais peu de choses plus tristement fastidieuses que l'agonie de cette secte, qui, après avoir débuté par les chefs-d'œuvre de Pascal, d'Arnauld et de Nicole, s'éteignit dans les commérages et les querelles de sacristie. Les discussions relatives à la bulle *Unigenitus* étaient à peu près épuisées, et La Rochefoucauld ne pro-

¹ « Leur naissance, leur mérite, leurs talents, vous feront sûrement désirer qu'il plaise au roi de les élever aux premières places de l'Église ; et les grâces qu'ils recevront de Sa Majesté... » On n'eût point parlé autrement d'une pension ou d'un emploi civil.

céda à aucune mesure de rigueur; mais les jansénistes, prenant l'offensive, l'attaquaient fréquemment dans leur journal sur l'extension qu'il donnait au culte du Sacré-Cœur, sur les faveurs qu'il accordait aux anciens Jésuites, sur les sentiments intimes de son entourage. On allait jusqu'à prétendre que les initiales J. M. J., dont l'usage commençait à se répandre avec la dévotion à la Sainte Famille, avaient la portée d'un vœu secret et signifiaient : *Je mourrai Jésuite!*

*
* *

Lors de la convocation des États Généraux, l'évêque présida les délibérations assez agitées du clergé de Saintes. Le cahier qui en sortit offre un bizarre assemblage de vues sensées, de sophismes inquiétants, de passions rétrogrades; à côté du libre accès de tous aux bénéfices ecclésiastiques, on réclamait l'abolition de l'édit sur l'état civil des protestants, le remplacement du casuel par un traitement de l'Etat, et, ce qui est plus étrange encore, l'attribution d'une dotation aux religieux mendiants, pour leur épargner « l'humiliation des quêtes ». Par suite des jalousies démocratiques d'un grand nombre de curés, La Rochefoucauld ne fut élu qu'au second tour.

Il alla s'asseoir à l'Assemblée à côté de son frère chéri, l'évêque de Beauvais, et ne prit la parole qu'une fois, pour défendre ce frère contre un absurde grief de conspiration. Il vota silencieusement avec les députés de la minorité et, après l'adoption de la constitution civile du clergé, eut la méritoire modestie, au lieu de rédiger une protestation personnelle sous forme de lettre pastorale, de faire publier dans son diocèse celle du nouvel évêque de Boulogne, Asseline, une des lumières du clergé de France.

Aux deux sièges de Saintes et de La Rochelle, la constitution civile substituait « l'évêché de la Charente-Inférieure », dont le titulaire résidait à Saintes, alors chef-lieu du département. Sur le refus de serment de La Rochefoucauld et de son confrère Coucy, évêque de La Rochelle, on procéda à l'élection. Il y eut beaucoup d'abstentions; mais, à côté de protestants ou de philosophes déclarés, l'assemblée électorale groupa un certain nombre de naïfs, convaincus qu'ils revenaient aux mœurs de la primitive Eglise et décidés à faire un choix sérieux. On commença par entendre la messe du Saint-Esprit, et le président, un avocat de Saintes, se répandit en effusions bibliques dans son discours de clôture : « Filles de Sion, réjouissez-vous; votre époux va venir bientôt à vous, rempli de douceur et accompagné du cortège brillant des vertus!... » L'élu fut un curé de campagne, Isaac Robinet, personnage nullement méchant, mais d'une intelligence et d'un caractère au-dessous du médiocre : lors de la tourmente de 1793,

s'il n'apostasia pas bruyamment comme tant d'autres, il s'esquiva de l'évêché, après avoir remis les archives au département, et, abdiquant toutes fonctions ecclésiastiques, mourut obscurément dans sa famille.

La Rochefoucauld, qui avait eu la tristesse de voir plus de la moitié des prêtres de son diocèse prêter le serment, adressa de Paris une première protestation à l'assemblée électorale, puis fit une lettre pastorale pour rappeler qu'il était seul évêque légitime. Ce fut la source de dénonciations contre lui et de persécutions contre les catholiques fidèles : au mépris de la liberté des cultes, l'administration, d'accord avec Robinet, interdit aux communautés de femmes d'ouvrir leurs églises au public.

*
* *

A la fin des séances de la Constituante, les deux frères, refusant d'émigrer et de se cacher, vécurent ostensiblement à Soissons, puis à Paris. Quelques jours après le Dix Août, on vint arrêter l'évêque de Beauvais : celui de Saintes insista pour partager le sort de son frère. Après un court interrogatoire au séminaire Saint-Sulpice, devenu le siège de la section du Luxembourg, ils furent incarcérés aux Carmes, avec l'archevêque d'Arles et un grand nombre de prêtres. Entassés d'abord dans l'église, on leur permit bientôt de circuler dans le jardin et de recevoir des visites. Le domestique de l'évêque de Saintes lui apporta des vêtements civils et le pressa de s'enfuir : il ne voulut pas se séparer de son frère.

Faut-il refaire le récit du massacre ? Une première fusillade fit plusieurs victimes et cassa la jambe à l'évêque de Beauvais. Puis on affecta un semblant d'appareil judiciaire : appelés un à un, les prêtres furent sommés de jurer la constitution civile et conduits aux égorgeurs. L'évêque de Saintes défila l'un des derniers ; après lui, on dut porter son frère au lieu du supplice. La Commune avait tout ordonné, et le gouvernement laissait faire ; quant à la population, la moitié était hébétée de terreur, et l'autre moitié, comme le rapporte Thiébault, croyait que les massacres étaient une nécessité de salut public. N'affirmait-on pas, depuis des semaines, que les prisonniers étaient d'accord avec Brunswick pour brûler Paris ? Ceci se passa d'ailleurs au lendemain d'une époque réputée pour ses « lumières » et sa « sensibilité ». J'oubliais d'ajouter qu'un plaisant promena dans le quartier les oreilles des deux évêques.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions : Aux États-Unis. — L'argentaurum. — Un nouveau métal. — Transmutation des métaux. — Les alchimistes modernes. — L'argent changé en or. — La méthode. — Achat de lingots d'or artificiels par la Monnaie. — Mystification ou réalité. — Sages réserves. — L'unité de la matière. — Les métaux inconnus de la série Mendeleef. — L'argent allotropique. — Variétés probables de l'architecture moléculaire des métaux. — L'argent au Mexique et l'argent en France. — Le soleil et les dollars mexicains. — Les expériences de 1848 au Mexique. — Singuliers résultats. — Physique : L'ombre du son. — Economie rurale : Triomphe de la médecine vétérinaire. — Traitement des animaux de la ferme par le sérum antitétanique. — 2727 animaux traités, 2727 animaux sauvés. — Viticulture : Les acariens des vins de Grenache, Moscatel, Malaga, etc. — Les acariens des raisins de Corinthe, des figues et des pruneaux. — Les acariens dans les vins de Bordeaux et de Champagne. — Mécanique : Nos moyens de locomotion. — Toujours plus vite. — La vitesse des hirondelles. — De Compiègne à Bruxelles en une heure. — Marine : Voiles trouées. — Voile parasol.

Depuis quelque temps, on fait certain bruit en Amérique et en Europe autour d'une découverte singulière de M. le docteur Emmens. Les alchimistes vont tressaillir d'aise dans leurs linceuls. Il s'agit presque en effet de la transmutation des métaux. M. Emmens aurait trouvé le moyen de faire de l'or avec de l'argent. M. le docteur Emmens a publié un intéressant mémoire à ce sujet. Et M. Emmens n'est pas le premier venu ; il est très connu dans le Nouveau Monde, il est membre de la Société américaine de chimie de l' « American Institute of Mining Engineers », inventeur de l' « emmensite », explosif adopté par le gouvernement des États-Unis pour la défense des côtes, d'une méthode de traitement des zincs sulfureux, etc. Donc, M. Emmens transforme l'argent en un métal lequel, s'il n'est pas de l'or, en possède du moins toutes les propriétés physiques. Il a baptisé ce métal *Argentaurum*. On a même constitué un syndicat à New-York sous le nom de Syndicat de l'Argentaurum. Et ce syndicat livre de l'or fabriqué au Bureau de contrôle des États-Unis. Quand nous avons

commencé à suivre les premiers essais de M. le docteur Emmens, il n'était sorti du laboratoire de New-York qu'un simple lingot d'argentaurum vendu pour de l'or. Maintenant les livraisons au Bureau des Monnaies sont devenues presque régulières. Voici, au surplus, quelques chiffres :

Date des dépôts des lingots.	Poids en onces.	Contenance pour 1000		Valeur des lingots en dollars.
		en argent.	en or.	
13 avril 1897	7	658	260	95,63
23 avril	9,65	601	326	120,10
7 mai	11	649	275	147,65
22 mai	12,12	685	233	171,48
12 juin	16,64	578	340	200
6 juillet	16,80	—	—	220
				955,01

M. Emmens ne révèle pas son secret. Il fabrique un métal nouveau, très voisin de l'or, si ce n'est de l'or, par des procédés particuliers qu'il nous indiquera sans doute un jour. En principe, il s'agirait de procédés permettant de modifier moléculairement l'argent, de façon à le faire passer à l'état d'or. L'idée n'est pas précisément neuve. Déjà MM. Edison, Tesla, Lee de Philadelphie, ont cherché dans cette voie. Bien avant eux, un Français, M. Tiffereau, dès 1848, affirmait être en état de transmuter l'argent en or. A cette époque, comme aujourd'hui encore, ces affirmations, qu'elles viennent d'Amérique ou de France, n'amènèrent qu'un sourire sur les lèvres des sceptiques.

Il est évident qu'au point de vue philosophique la transmutation de l'argent en or ne semble pas un problème ridicule à se poser. En vertu de nos connaissances acquises sur l'unité de la matière, il serait imprudent d'affirmer que l'on ne puisse faire rentrer l'un dans l'autre l'architecture des molécules constitutives de deux métaux aussi voisins physiquement l'un de l'autre que l'or et l'argent. On ne voit strictement pas pourquoi on ne passerait pas de l'argent à l'or. M. Lecoq de Boisbaudran en poursuivant ses études spectrales a découvert un métal nouveau « le Gallium »; or M. Mendeleef, l'éminent chimiste russe, en appliquant la loi qu'il a trouvée de la périodicité en série des corps simples avait théoriquement prouvé qu'il devait exister un métal ignoré précisément où l'a rencontré M. Lecoq de Boisbaudran. On peut traiter les corps moléculaires un peu comme les astronomes fixent l'existence de petites planètes dans l'espace. M. Emmens, en tirant parti de la loi de groupement de M. Mendeleef, a reconnu qu'il devait exister un métal intermédiaire entre l'argent et l'or, l'*Argentaurum*. Et en manipulant, comprimant l'argent extrêmement divisé, il a produit, s'il n'y a illusion de sa part, ce fameux *Argentaurum*, si voisin de l'or, que la Monnaie de New-York l'accepte pour de l'or.

Nous disions que M. Emmens n'a pas révélé son traitement de l'argent. C'est regrettable. Il a seulement, dans diverses lettres, répondu aux questions que des chimistes lui ont posées. Ainsi M. William Crookes, de la Société royale de Londres, ayant reçu un échantillon d'Argentaurum, lui a demandé des renseignements. Voici en substance ce que lui a écrit M. le docteur Emmens. Je regarde, dit M. Emmens, le diamant et le graphite comme « interchangeables au point de vue moléculaire », ce qui signifie que je les regarde comme composés d'une même substance présentant des conditions différentes d'arrangement moléculaire. Lorsque le diamant est converti en graphite, vous pouvez correctement appeler le changement ainsi survenu « transmutation ». Mais ce mot ayant, par un long usage, toujours impliqué dans la pensée des alchimistes un changement de substance, pourrait, par son emploi, causer de fausses interprétations. Aussi, par « l'interchangeabilité » de l'or et de l'argent, je n'entends ni plus ni moins que ce que je viens de dire à propos du diamant et du graphite. L'Univers est constitué par une matière unique. Les éléments chimiques sont des *modes* de cette substance universelle variables en raison de l'énergie qu'ils possèdent. En changeant le *mode*, nous changeons l'*élément*, mais point la substance. Notre façon de procéder a déjà été modifiée depuis le début de mes recherches. Nous passions, en 1896, par l'intermédiaire de l'argent allotropique ou de l'argent dissous. Maintenant nous employons directement les dollars mexicains que nous soumettons aux cinq manipulations suivantes : 1° Traitement mécanique; 2° action d'un fondant et granulation; 3° traitement mécanique; 4° traitement par les oxydes de l'azote, soit par l'acide nitrique modifié; 5° Affinage.

Comme j'en ai prévenu le professeur Dewar, ajoute M. Emmens, il suffit de mettre en jeu l'effet combiné de la compression et d'une température très basse pour produire un peu d'or. Prenez un dollar mexicain (la Monnaie des Etats-Unis certifie que cette monnaie ne contient pas d'or, ou seulement des traces inappréciables); mettez ce dollar, quand il aura été divisé en poudre, sous pression; comprimez, battez, faites agir une basse température, et après ces opérations, vous trouverez dans le dollar de petites quantités d'or. Avec un autre argent que celui du dollar mexicain, l'essai réussirait-il? Je n'en sais rien. Il est possible qu'il y ait des variétés d'argent quant à l'arrangement moléculaire. En tout cas, conclut M. Emmens, je ne veux pas affirmer, bien que ma conviction soit faite à cet égard, que le métal ainsi obtenu soit de l'or, mais enfin, il lui ressemble complètement, et si bien qu'il est acheté pour de l'or.

Dans une autre lettre, M. le docteur Emmens s'explique sur l'argent allotropique, tel que le préparent MM. Wolsler, de Mulhmann, M. Carey

Lee, etc. Ce n'est plus de l'argent; c'est un corps doué d'autres propriétés; il revient d'ailleurs si vite à l'état d'argent, tant son instabilité est grande, que l'analyse chimique est impuissante à différencier ces deux formes de l'argent. Cependant, raconte M. Emmens, j'ai constaté que l'évaporation de l'argent dissous aux rayons directs du soleil provoque dans sa masse un changement. Une portion de la solution repasse à l'état d'argent ordinaire, et l'autre portion se maintient en dissolution avec sa teinte vineuse, mais elle n'est plus précipitée par l'acide chlorhydrique. Voici donc une substance qui se montre différente de l'argent, tout en provenant de l'argent.

Enfin M. Emmens a écrit aussi une lettre à M. Tiffereau, dans laquelle il lui parle de ses anciennes recherches et lui fait remarquer que, comme lui, dans le traitement adopté aujourd'hui, il emploie effectivement l'acide nitrique.

Il est assez curieux, en effet, de rapprocher les manipulations de M. Emmens, en 1896 et 1897, des expériences de M. Tiffereau en 1848. M. Tiffereau était alors au Mexique, à Guadalajara. Il raconte ainsi son premier essai de transmutation de l'argent en or. « Après avoir exposé pendant deux jours à l'action des rayons solaires de l'acide azotique pur, j'y projetai de la limaille d'argent pur, allié à du cuivre pur, dans la proportion de l'alliage de la monnaie. Un dégagement nitreux se produisit et se continua pendant douze jours. On porta, au bout de cinq nouveaux jours, à l'ébullition, et l'on fit évaporer jusqu'à siccité. »

M. Tiffereau traita de nouveau par l'acide azotique bouillant pendant dix heures. La matière passa au vert clair, et, après nouveau traitement, à la couleur jaune de l'or naturel. C'était effectivement de l'or, d'après l'analyse.

Un groupe de capitalistes chargea un chimiste, M. Gustave Hasse, d'étudier cet or artificiellement produit. Il résulte de son rapport que M. Tiffereau a bien produit de l'or ainsi. Seulement l'or artificiel est bien plus dense que l'or naturel; les réactions chimiques sont à peu près les mêmes, mais l'or artificiel résiste mieux que l'or naturel à un mélange d'acide azotique et d'acide iodhydrique.

Le second essai de M. Tiffereau eut lieu à Colima. Mêmes résultats, sous l'influence de la lumière solaire, qui ne cessa d'agir pendant le traitement de l'alliage par l'acide azotique. Troisième expérience, aussi favorable encore, à Guadalajara. Le résidu fut trouvé constitué par de l'or pur. M. Tiffereau revint en Europe et recommença ses essais. Il échoua complètement. Pour quelle raison? Il l'ignore lui-même. Le soleil brûlant du Mexique joue-t-il un rôle? Existe-t-il dans le pays de l'or un principe ignoré, analogue à un ferment, qui manque en Europe? Les hypothèses peuvent se multiplier. En tout cas, on n'a

jamais pris, à Paris, au sérieux, la transmutation de l'argent en or de M. Tiffereau. Peut-être a-t-on jugé un peu vite des faits peu compréhensibles dans l'état actuel de nos connaissances. M. Tiffereau ne semble pas un illusionné; tout le monde connaît sa bonne foi; c'est aujourd'hui un vieillard simple et modeste, plus convaincu que jamais de l'exactitude rigoureuse des résultats qu'il a obtenus au Mexique.

Nous ne pouvons, à ce propos, ne pas noter cette assez singulière coïncidence de la réussite de M. Tiffereau au Mexique et de l'emploi par M. Emmens des dollars mexicains. L'argent du Mexique aurait-il une tendance moléculaire spéciale à se transformer en or? En tout cas, la fabrication industrielle de l'or marchand à New-York donne une portée singulière aux vieilles expériences du chimiste français.

Il n'en faut pas moins déclarer, pour mettre les choses au point, que toutes ces nouveautés américaines suggèrent, dans les laboratoires français ou non, de vives critiques. On a été jusqu'à dire que l'on envoyait à la Monnaie de New-York des lingots d'or et d'argent qui n'avaient rien à voir avec l'Argentaurum, que tout cela ne pourrait bien être qu'une nouvelle mystification comme il s'en produit si souvent en Amérique. C'est émettre un jugement sommaire sans doute, surtout en présence d'une personnalité comme celle de M. le D^r Emmens. Mais, en définitive, l'avenir nous renseignera sur la réalité de la découverte américaine, qui reste problématique. Nous ne pouvions la laisser ignorer. Nous avons raconté les faits; ils sont, dans tous les cas, intéressants pour l'histoire de la science.

Peut-on voir l'ombre du son?

Le son résulte comme on sait des vibrations d'un corps transmises par l'air. Le corps ébranlé vibre; le mouvement de va-et-vient se transmet à l'air et de l'air au nerf acoustique par l'intermédiaire de la membrane de l'oreille. Les ondes sonores sont semblables aux ondes que l'on voit naître dans une pièce d'eau dans laquelle on jette une pierre. Tout autour du caillou naissent dans le liquide des rides circulaires qui se propagent assez vite de la région ébranlée aux rives; il se forme de petites vagues, des élévations et des creux qui rappellent les flots de l'Océan. Ainsi pour les ondes sonores; elles se propagent comme de petites vagues, avec des condensations et des dépressions à la vitesse de 333 mètres à 0°. Puisqu'il y a condensation et dépression de l'air, on pouvait se demander si une série d'ondes se produisant entre le soleil et un écran ne formeraient pas ombre sur l'écran ou simplement sur le sol? On devrait voir apparaître une série concentrique de courbes plus ou moins foncées. Jusqu'ici, soit que l'expérience ait été mal faite ou que les ondes sonores eussent manqué d'intensité, on n'avait obtenu aucune apparition d'ombres quelcon-

ques. Mais voici que M. Ryves, en Angleterre, affirme avoir réussi à voir l'ombre du son.

Il a produit une puissante explosion avec 35 kilogrammes de coton-poudre, pendant que le soleil brillait. Il a très bien distingué une ombre qui se déplaçait rapidement. M. Boys a recommencé l'expérience. L'ombre des vibrations sonores est de forme annulaire, figurée par une ligne noire circulaire très accentuée ayant le lieu de l'explosion pour centre. L'anneau d'abord de petit diamètre relatif va sans cesse grandissant. M. Boys a tenté de photographier l'image produite, mais jusqu'ici il a échoué. Du reste, il appelle l'attention sur le phénomène surtout parce que, en cas d'explosion un peu considérable, on pense, si le soleil s'y prête, à observer les ombres courant sur le sol. Ainsi, s'il n'y a pas illusion, — et M. Boys est un physicien distingué, — on pourrait réellement voir l'ombre des sons, percevoir les anneaux de condensation et de raréfaction de l'ondulation sonore, quand la vibration se propage entre le soleil et le sol.

Il ne faudrait pas laisser passer inaperçu un véritable triomphe de la médecine vétérinaire, le grand succès du traitement sérothérapique du tétanos chez les animaux. Du 1^{er} avril 1895 au 1^{er} juin 1897, M. Nocard a distribué en France 7000 flacons contenant 10 centimètres cubes de sérum antitétanique. Le traitement préventif comportant deux injections de 10 centimètres cubes, le sérum expédié devait suffire pour prémunir contre le tétanos environ 3500 animaux. On a inoculé 2727 sujets, dont 2395 chevaux, ânes ou mulets, 44 taureaux, 82 béliers ou agneaux et 206 porcs. Ces 2727 animaux peuvent se subdiviser en deux groupes distincts. Un premier groupe, le plus nombreux, comprend 2300 animaux qui ont reçu la première injection immédiatement après l'opération : castration, amputation de la queue, ablation de tumeurs, opération de la cryptoschidie ou de hernies, etc. Or, *pas un seul de ces 2300 animaux n'a contracté le tétanos.*

Le deuxième groupe comprend seulement 400 sujets. Ceux-là n'ont reçu l'injection que 1, 2, 3, 4 jours et plus après le traumatisme accidentel dont ils avaient été victimes : clou de rue, enclouure, javart, morsures, blessures par dents de herse, coups de pied, chutes graves, blessures souillées par de la terre ou du fumier, etc. Il semblait probable que pour ce groupe les résultats du traitement seraient moins favorables que pour ceux du premier groupe, puisque l'injection avait été tardive. Malgré tout, *aucun de ces 400 animaux traités plus ou moins tard après le traumatisme n'a succombé au tétanos.* Les vétérinaires chargés des opérations sont émerveillés de ces résultats remarquables.

Tous les animaux traités un peu partout dans les départements,

appartenant à des écuries, à des fermes, à des villages, où le tétanos avait fait des victimes quelques jours, quelques semaines ou quelques mois auparavant. Beaucoup d'entre eux étaient voisins immédiats d'animaux tétaniques. Dans nombre de cas, il s'agissait de localités où le tétanos était si fréquent que les propriétaires avaient renoncé à faire subir à leurs animaux certaines opérations usuelles qui en augmentent la valeur marchande. Les vétérinaires auxquels M. Nocard avait envoyé des flacons de sérum, et qui n'ont perdu aucun des 2727 animaux traités, avaient observé 259 cas de tétanos sur des animaux non traités, dont 101 chevaux, 57 béliers et 11 bovidés.

En somme, de l'avis de tous ceux qui ont pratiqué les injections après des opérations sanglantes, le sérum antitétanique, employé préventivement, est d'une efficacité absolue. Il est important de le dire, de le répéter partout, pour que nulle part on ne pratique plus d'opération sans injection tétanique préventive. La sérothérapie sauvera annuellement des milliers d'animaux de la ferme. C'est de ce chef une augmentation certaine de la richesse agricole de notre pays.

Après les microbes les acariens ! Le commerce des vins s'est ému, dans le Midi, de la présence d'un acarien qui pullule non seulement dans les vins de Grenache, mais encore dans le Malaga, le Banyuls, le Moscatel, le Samos, etc. Les acariens de ces vins de liqueur sont parfaitement vivants et, à côté des adultes, on trouve des petits, ce qui démontre qu'ils se développent au sein du liquide. M. le docteur Trouessart consulté a examiné les acariens des vins de Grenache et de Malaga. L'espèce est bien connue ; il s'agit de *Acarus passularum* décrit par Hering en 1838, et que Robin a étudié en 1869 sous le nom de *Carpoglyphus passularum* sur des figues sèches, des dattes et des pruneaux. Dans les vieilles pharmacopées, *Passula* est le nom du raisin de Corinthe avec lequel on faisait au siècle dernier des boissons béchiques (remède contre la toux). Linné désigne le vin de Corinthe sous le nom de *Passula Corinthica*, d'où le nom d'*Acarus passularum*, puisque l'acarien abonde à la surface des vieux raisins de Corinthe que l'on utilise pour faire des boissons de ménage. M. le docteur Trouessart pense que la plupart des vins où l'on rencontre les carpeglyphes sont ou des vins de raisins secs mêlés aux vins naturels, ou des vins qui ont été mis en fûts dans des tonneaux où l'on avait mis des vins de raisins secs. On sait bien que les vins dits de Grenache proviennent non seulement du Roussillon mais encore d'Alicante, qui est un des principaux centres d'exportation de raisins secs.

L'acarien paraît vivre seulement à la surface du vin où il forme un voile blanchâtre ; il se développe surtout dans l'obscurité ; il suffit de mettre les bouteilles pendant quelques heures en plein soleil pour le

tuer. D'ailleurs sa présence ne donne aucun goût particulier au vin.

Pour se débarrasser de cet hôte envahissant, il suffit, d'après M. Trouessart, de filtrer soigneusement le vin, et surtout de passer les tonneaux avant de s'en servir à l'eau bouillante. Quant au consommateur, il lui est aisé de reconnaître l'existence de l'acarien au voile blanc qui recouvre la surface du vin.

M. Trouessart admet que l'acarien se développe, non pas à même le liquide même, mais bien à même les cellules d'une levûre du vin. Cette opinion peut être exacte en ce qui concerne les vins de liqueur, mais il ne faudrait plus soutenir comme hier encore que les liquides alcooliques sont à l'abri des acariens, tyroglyphes, glycéphages, etc. En effet, à propos de la communication de M. Trouessart à l'Académie des sciences, M. Mathieu, professeur à Cherbourg, a fait savoir qu'il avait trouvé des acariens dans des vins de grands crus de Champagne et même de Bordeaux et dans des vins authentiques d'Anjou, de Touraine, de Bourgogne. Ce sont des glycéphages d'une autre espèce que celle des vins de Malaga, Banyuls, etc. M. A. Giard, professeur à la Sorbonne, les a examinés. Ce sont des *Glyciphagus cursor* (Gervais) et des *Tiroglyphus farinæ* (de Gyer). Ces acariens se développent dans la masse liquide, n'altèrent pas son goût, mais s'y accumulent en assez grande quantité. Ils finissent par mourir à la longue, quand ils ont absorbé le principe du vin qui les nourrit. M. Matthieu les a trouvés en grand nombre dans son laboratoire. Il suppose que l'invasion de son laboratoire par ces acariens a été produite par l'emballage des échantillons de vins présentant ces acariens, qui probablement devaient être abondants dans la cave d'origine. Ces acariens se sont surtout propagés à l'obscurité sur les moisissures développées autour des bouchons des bouteilles couchées qui laissent suinter le vin. M. Matthieu les a vus également se multiplier très abondamment dans un tube d'essai renfermant quelques gouttes de vin blanc non sucré que l'on renouvelait tous les jours, et sans qu'il ait paru aucune moisissure ni *mycoderma vini*, ce qui fait supposer que ces espèces peuvent s'alimenter directement du résidu à l'évaporation du vin à l'air.

Les observations de M. Mathieu élargissent sensiblement la question. Est-ce que la plupart des vins seraient habités par des acariens? Leur introduction dans l'économie ne semble pas bien dangereuse; déjà les amateurs de fromages absorbent sans inconvénients des glycéphages; mais enfin il serait désagréable de penser que nos grands vins sont des cultures d'acariens. Espérons donc encore qu'il ne s'agit que d'exceptions. Mais on fera bien de poursuivre des études indiscrètes dans cette voie inexplorée jusqu'ici.

Toujours plus vite. L'homme devient difficile. Il ne se contente plus des vitesses qui étonnaient nos ancêtres. Après 5, 6 lieues à

l'heure, nos chemins de fer leur ont donné 40, 60, 70, 80, 100 kilomètres et même, momentanément, des vitesses de 120 à 125 kilomètres. On lui a procuré pour remplacer ses jambes la bicyclette, qui fait facilement ses 18 à 22 kilomètres. Nous ne parlons pas des prouesses des coureurs. Ce n'est plus assez. Il rêve des aéroplanes traversant l'air avec des vitesses de 150 à 200 kilomètres. Tous les rêves de l'homme se sont déjà réalisés en grande partie. Comme la terre est jeune, très jeune encore, et qu'il y a de la marge pour les inventeurs, on ne peut vraiment pas dire qu'un jour ou l'autre, on n'ira pas de Paris à Marseille en quelques heures. Certains oiseaux le font, dit-on; pourquoi l'homme n'en viendrait-il pas à bout? Il n'y a rien à répondre à cette assertion un peu hardie. Tout est possible. Toute la question réside dans l'invention d'un moteur extrêmement puissant sous un poids extrêmement léger. Car, lorsqu'on nous parle des oiseaux, il ne faut pas oublier que leur force est très supérieure, à poids égal, à celle dont nous disposons. Les insectes possèdent, à poids égal, dix fois, vingt fois plus d'énergie musculaire que le cheval. Mais, enfin, rien ne prouve que l'on ne trouvera pas un jour le moteur désiré. En attendant, il est certain que certains oiseaux possèdent des vitesses à rendre jalouses nos meilleures locomotives. En voici encore une preuve bien convaincante ¹.

En mai 1896, une hirondelle prise à Anvers fut marquée d'un peu de couleur pour pouvoir être reconnue plus tard. On la confia à un convoyeur qui emportait 250 paniers de pigeons voyageurs destinés à être lâchés à Compiègne. Le lâcher eut lieu le 17 mai à 7 h. 15 m. du matin. Aussitôt l'hirondelle rendue à la liberté comme les pigeons ne tournoya pas comme eux, elle prit son vol rapide dans la direction de son nid et elle y entra dès 8 h. 23 m. Les pigeons n'arrivèrent qu'à 11 h. 30 m. Par conséquent, l'hirondelle avait franchi les 250 kilomètres qui séparent Compiègne d'Anvers, en *une heure huit minutes*, soit avec une vitesse de 207 kilomètres à l'heure ou de 58 mètres par seconde. Les pigeons n'ont atteint qu'une vitesse de 57 kilomètres à l'heure ou de 15 mètres par seconde. Pour revenir d'Afrique à Paris ou à Bruxelles, il ne faudrait donc à l'hirondelle qu'une demi-journée.

En présence de ces vitesses extraordinaires, on conçoit que beaucoup d'esprits de notre génération admettent que les véhicules de l'avenir seront, à nos moyens de locomotion, ce que les chemins de fer actuels sont encore vis-à-vis des vieilles diligences du commencement du siècle. L'espérance est toujours agréable.

¹ D'après *Ciel et terre*.

On vient d'expérimenter en Angleterre un nouveau système de voiles pour bateaux. Il y a quelques mois, on a beaucoup parlé des voiles trouées, d'ailleurs bien connues dans certains pays. Les voiles trouées, en empêchant le rebondissement du vent, détruisent la contre-pression et, sous certains angles, donnent au navire une vitesse de marche plus grande. Aujourd'hui, on nous signale un original système de voilure, la voile parasol. Les inventeurs, MM. Pe-rey, Pilcher, de Londres, et Wilson, de Dublin, ont réalisé le nouveau système et l'ont essayé dans les eaux de Southampton.

Avec la voilure ordinaire des navires, une partie de la force du vent tend à faire pencher le bateau, et si cette force devient plus grande que celle que produit le poids de la quille, l'embarcation chavire inévitablement. La voile parasol supprime le danger, car l'action du vent tend au contraire à soulever le bateau. En effet, la force de soulèvement se produisant parallèlement au mât, il en résulte que la coque ne subit de ce chef aucune inclinaison. Le mât est monté sur pivot et peut se mouvoir dans deux glissières. La voile est de forme elliptique, le grand axe étant dans le sens horizontal; elle est disposée sur une monture qui rappelle celle d'un parapluie et peut se replier dans le sens du petit axe. L'inclinaison habituelle de la voile est de 45° sur l'horizon, mais cet angle peut se modifier selon l'intensité de la brise.

Il est clair que ce système ne semble pas devoir être d'un emploi général. Mais les inventeurs le recommandent surtout pour les bateaux de sauvetage. Car, en termes marins, au lieu d'« assommer le bateau », la voile parasol tend constamment à le faire monter sur la lame. Et c'est en effet ce qu'ont mis hors de doute les premiers essais dans la baie de Southampton. M. Selvyn Edward, de Newbury, fait construire en ce moment dans les chantiers bien connus de M. Torny-croft, de Chiswick, un bateau de 14 mètres de longueur sur lequel il compte étudier complètement les avantages et les inconvénients de la nouvelle voiture. On saura donc bientôt à quoi s'en tenir sur la véritable portée de l'invention. Peut-être, cette fois, y aura-t-il vraiment du neuf sous le soleil, car je ne pense pas que l'on ait encore songé à coiffer nos bateaux d'un grand parapluie pour les faire progresser sur l'eau.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre 1897.

Quoique le voyage de M. le Président de la République en Russie commence déjà à entrer dans l'ombre des choses d'hier, il nous est impossible de ne pas parler d'un événement qui a fait tant de bruit. L'explosion a été telle que le silence contrasterait trop avec les acclamations premières. L'empereur Nicolas II, — qui avait d'abord voulu régaler M. Félix Faure par la représentation d'un ballet, le *Songe d'une nuit d'été*, emblème assez parlant de sa visite, — lui a adressé pour adieu une parole qui, mieux que l'opéra-comique de ce nom, a vraiment éclaté comme l'*Etoile du Nord*. Il s'est conduit comme le plus savant des metteurs en scène. Il a gradué ses effets. Il a été *crescendo*. Au premier toast qu'il avait porté à la santé de son hôte et à la prospérité de la France, il avait parlé « des liens d'amitié, de sympathie profonde qui unissent la France et la Russie ». C'était tout platonique et sentimental. Au second toast, la température avait un peu monté. L'empereur levait son verre « en l'honneur de nos camarades de l'armée française ». Sous sa forme aimable, le toast n'était encore qu'une devinette : l'empereur entendait-il par là la confraternité d'armes, la confrérie sacrée qui relie ensemble les militaires de tous les pays ? Ou bien signifiait-il que, même sous leurs tentes, les soldats des deux peuples étaient prêts à défendre mutuellement leurs deux patries ? Enfin l'empereur s'est décidé ; il a lâché le mot ; il a donné tout haut à l'amitié, à la sympathie, à la camaraderie, leur caractère précis et politique. Il a salué « les deux nations amies et alliées ».

Nous concevons et nous partageons la satisfaction profonde que cette déclaration d'alliance a causée à tout cœur français. Elle a fortifié le sentiment de la sécurité. En 1870, c'est notre isolement qui consumma notre perte ; il se trouva même que le coup de grâce nous fut donné par cette même Russie qui, pour se venger de nos encouragements à la Pologne et pour obtenir la radiation définitive des derniers résultats de notre inutile et meurtrière guerre de Crimée, empêcha l'Autriche, encore ulcérée de sa défaite de Sadowa et de son expulsion de l'Allemagne, de nous venir en aide. Aujourd'hui tout est changé. Sans rien aventurer d'excessif, on peut dire avec certitude que, si l'Allemagne attaquait la France, elle serait rappelée et retenue sur ses derrières par le contrepoids

énorme de la Russie; et on peut ajouter avec la même assurance que cette perspective de l'intervention russe sera pour l'Allemagne, sinon le commencement, du moins le complément, de la sagesse.

De toutes les garanties qui pouvaient être apportées à la paix européenne, l'alliance de la Russie avec la France est la meilleure. La Triple-Alliance avait beau dire que, elle aussi, elle avait pour but la paix; la paix n'était pas en sûreté entre des mains toujours maîtresses de la rompre. Ce qui était jusqu'à ces dernières années l'effet du bon plaisir de l'empereur Guillaume II est devenu le résultat de la nécessité. C'est donc une modification heureuse dans l'état général de l'Europe : heureuse pour tout le monde; heureuse, en particulier, pour la France. Avec l'embarras de nos finances; avec le doute profond que l'application des nouvelles lois militaires et du service à court terme laisse dans les meilleurs esprits sur les qualités réelles de notre armée; avec nos entreprises coloniales, disséminées de tous les côtés, et qui, sous peine d'être elles-mêmes ruinées par le soulèvement des populations indigènes ou voisines que nos ennemis ne manqueraient pas d'exciter, devraient garder, pour leur propre défense, leurs régiments spéciaux qui sont l'élite de nos troupes et le noyau le plus solide de nos cadres; avec cette Exposition universelle, dans laquelle nous avons déjà engagé tant d'efforts et de capitaux, nous ne pouvons que désirer la paix. C'est ainsi, du reste, que les intérêts, qui ont survécu en France aux convictions et aux passions, ont compris le mot fatidique d'alliance, tombé des lèvres impériales à bord du *Pothuau*. Le Président de la Chambre du commerce de Dunkerque a remercié M. Félix Faure d'apporter à notre pays « une assurance nouvelle que, grâce à l'alliance de deux grands peuples, il continuera à jouir des bienfaits de la paix, si nécessaire à sa prospérité ». Même note, même diapason à Paris. Le conseiller municipal, président de la délégalion permanente des Chambres syndicales de commerce et des Chambres de commerce françaises à l'étranger, a montré à M. Félix Faure les populations « applaudissant avec enthousiasme au succès éclatant qui a été le couronnement de sa visite, en assurant à la France et au monde les bienfaits de la paix ». Le président du Comité du commerce et de l'industrie de Paris n'a pas été moins lyrique dans ses effusions pacifiques : « Nous nous réjouissons surtout à la pensée que tous nos concitoyens bénéficieront des heureux effets d'une prospérité que nous avons le droit d'espérer. La paix est notre vœu le plus cher; elle nous permettra d'accomplir l'œuvre de 1900. » Le maire de la ville de Rouen et le président de sa Chambre de commerce ont encore renchéri sur ces déclarations.

Tout cela est juste et naturel. Mais tout cela, en même temps, nous apprend que cette paix si précieuse, dont les paroles pronon-

cées en rade de Cronstadt nous sont un nouveau gage, implique, non la réparation, mais la confirmation du traité qui a mutilé la patrie. Il est ratifié en bloc avec tous les traités sur lesquels repose en ce moment la paix de l'Europe. Il y a bien, dans l'allocution impériale, une intention exprimée de « maintenir la paix du monde dans un esprit de droit et d'équité ». Cette noble réserve vise évidemment le présent et l'avenir plus que le passé; sans quoi, elle atteindrait, non moins que l'Alsace et la Lorraine, la Pologne arrachée à son droit séculaire, même au droit que lui avaient conféré les traités de 1815 de former un royaume distinct sous le sceptre des héritiers de la grande Catherine.

Prenons donc les choses comme elles sont. Cette paix, c'est la paix courante, sans grande espérance que, s'y résignant, les peuples cessent de s'épuiser en armements. Ne luttant pas à s'égorger, ils lutteront à se ruiner; rangés en longues files et gorgés de mitraille, leurs canons continueront à se regarder comme des chiens de faïence. La guerre étrangère qui n'éclatera pas, couvrera sous le poids accablant de ses inutiles apprêts la guerre sociale alimentée par tant de misères.

Dans cette indéniable situation, nous nous demandons si les fêtes commandées et organisées sur tout le territoire pour célébrer les bonnes paroles de l'empereur Nicolas II au déjeuner du *Pothuau*, n'ont pas quelque peu excédé la mesure. La France pouvait témoigner sa très légitime satisfaction, mêlée de quelque résignation, sans se livrer à des manifestations dont l'excès risquerait de manquer à la vérité, à la dignité, à l'habileté. En bonne conscience, y a-t-il proportion entre l'acte du tsar qui, après de longs attermoiemens, nous avoue pour alliés, et des débordemens d'enthousiasme que n'égalèrent pas nos lointaines victoires de Crimée, et que ne dépasserait pas la triomphante nouvelle de Metz et de Strasbourg rendues à la France? La Triple-Alliance s'est faite avec moins de cris et de lampions; nous aurions probablement souri si l'Autriche, qui allait y gagner la Bosnie et l'Herzégovine, et si l'Italie, qui s'enorgueillissait de se voir ainsi recherchée, avaient célébré avec de pareilles démonstrations la bonne volonté du César allemand.

L'inconvénient de ces exagérations, c'est de surexciter des espérances qui se tournent ensuite en déceptions irritées. M. Hanotaux en sait quelque chose. S'il n'a pas rapporté de Cronstadt la revanche de la France, il en a momentanément rapporté la sienne : conspué, il y a six mois, après la visite du tsar à Paris, qui n'avait pas interrompu les massacres du Levant, il est applaudi aujourd'hui. Gare au premier incident! Les diplomaties qui font trop la roue sont vite déplumées.

Il y a bien aussi une question de dignité qui devrait nous défendre contre de trop bruyants entraînements. Quelque prix considérable que nous attachons et avons raison d'attacher à l'alliance russe, elle ne nous sauve pas la vie; nous n'avons pas besoin de prendre l'attitude d'un courtisan qui, attendant sa fortune d'un *placet* impérial, le reçoit en ne se possédant plus. L'alliance entre deux grandes nations est un service qu'elles se rendent mutuellement; ce n'est pas une grâce que l'une fait à l'autre. La démocratie moderne ne saura-t-elle jamais trouver un milieu entre piétiner sur les majestés d'ici-bas et se mettre sous leurs pieds? Montesquieu était amer lorsque, au chapitre v de sa *Grandeur et décadence des Romains*, il nous raconte que les Grecs à leur déclin « se livraient à une joie stupide » dès que l'étranger se présentait à eux comme un libérateur. Faisons en sorte que les critiques malintentionnés de l'avenir ne nous adressent pas le même reproche. La France d'aujourd'hui, la vaillante blessée de 1870, mérite que les tsars lui redisent ce qu'ils ont dit à la France de Louis XIV, même de Louis XV, de Louis XVI, de Napoléon, de Charles X :

L'amitié d'un grand peuple est un bienfait de Dieu.

Et cette dignité sera, par surcroît, de l'habileté. Les gens ne comptent avec vous que dans la mesure où vous vous faites compter vous-même. Cela est vrai entre les États comme entre les individus. Le jour où, à force d'entendre nos acclamations de reconnaissance et de sauvetage, l'empereur de Russie se persuadera à lui-même qu'il est bien notre bienfaiteur nécessaire, et regardé comme tel par nous-mêmes, il développera ses vues en conséquence; et il pourra nous enlacer dans des propositions et combinaisons que nous ne déclinons qu'en froissant notre allié ou que nous n'adopterons qu'en blessant nos intérêts. Tout en comprenant très bien que le gouvernement ait des raisons sérieuses de ne pas divulguer le texte du traité, s'il y a traité, et de ne pas lever un secret dont il n'est pas le seul maître, il est certain que nous ignorons absolument à quoi nous sommes engagés vis-à-vis de la Russie.

Les écrivains officieux nous disent que le toast du *Pothuau* n'a pas créé une situation nouvelle; que l'alliance existait depuis quelques années; qu'il n'y a, de plus, qu'un mot prononcé en public. Nous le pensons volontiers. Il faut bien confesser, en même temps, qu'en dehors de la sécurité plus fermement assurée à nos frontières des Vosges, l'alliance nous a peu servi, et qu'elle a même dû tenir en échec les inclinations et les traditions les plus respectables de notre politique nationale. Un de ces écrivains officieux rappelait, ces jours-ci, que le premier signe de l'alliance russe avait été un emprunt de 500 millions, réalisé en France avec plein succès.

« Le marché de Paris, ajoutait-il, se trouvait substitué à celui de Berlin pour le placement des valeurs moscovites. » Ce genre de succès, la Russie, nous n'en doutons pas, nous le procurera encore, tant que nous le voudrons; nous avons, hélas! exporté chez elle plus de numéraire que de marchandises. Avons-nous eu, au moins, l'intérêt de notre argent par un redoublement d'influence dans les pays où la Russie, munie de nos fonds, étend et consolide la sienne? Elle nous a pris notre clientèle du Japon. Elle nous paralyse et nous annule dans l'Asie Mineure où nous ne défendons encore les derniers vestiges de notre antique prépondérance que par nos admirables ordres religieux. Lorsque le plus gros événement de ces dernières années, l'extermination de la race arménienne, qui a engendré le soulèvement de la Crète, l'appel aux armes des Grecs, et la situation toujours troublée et menaçante de l'Orient, a commencé, il n'y avait vraiment qu'un Etat qui, par son voisinage des contrées où s'accomplissaient ces horreurs, pouvait les arrêter : c'était notre allié de Saint-Petersbourg. Il était assez proche de l'Arménie pour que le Sultan eût compris à demi-mot un langage clair et net. Il n'en aurait pas attendu la sanction. Certainement sollicité par nous, notre allié n'a pas tenu ce langage, il est demeuré impassible et inflexible, nous laissant accuser nous-mêmes d'indifférence et d'impuissance; et M. Hanotaux, pour excuser ce qu'il ne pouvait nier, a été réduit à plaider les circonstances atténuantes de notre faiblesse. Dans une question d'humanité, nous avons les mains liées. Par qui? Peut-être par notre alliance.

De tout cela il résulte et il ressort que l'alliance russe ne saurait être un retentissant baiser Lamourette qu'on renouvellerait de temps à autre : c'est une partie sérieuse, où il faut jouer serré. Tous les historiens qui, depuis une quinzaine d'années, ont raconté les tentatives de rapprochement analogue sous l'ancienne monarchie, l'empire napoléonien et la Restauration, ont insisté, peut-être plus que de raison, sur la fluidité de la diplomatie russe, très captieuse, très insinuante, aussi prompte à s'avancer qu'à se dérober. Prudence et loyauté, telle doit être notre devise. Comme elle en a le droit, la Russie, à qui les malheurs de l'Europe occidentale ont préparé un si merveilleux bonheur, pousse de tous les côtés les trames de son immense empire. Le même journal nous apprenait hier qu'elle venait d'acquérir en Corée un dépôt de charbon, et qu'elle mandait d'Ethiopie dix-huit jeunes gens qui, élevés dans ses écoles, retourneraient répandre son esprit et son prestige dans leur pays. Les remuements des Indes soumises à la domination anglaise nous montrent que, dans l'Afghanistan et le Beloutchistan, des événements graves pourraient se passer qui frayeraient aux Russes le chemin si convoité vers la mer. La

France n'a dans toutes ces affaires que des intérêts de seconde main ; elle ne peut en espérer que des contre-coups qui, occupant et frappant les Anglais, les rendraient plus malléables ou vulnérables sur les points où, comme en Egypte, ils nous sont incommodes. Nous sommes d'autant plus obligés à ne pas nous laisser enguirlander et enchaîner que, sur ces théâtres divers, la politique allemande sera plutôt pour la Russie un aiguillon qu'un frein. Si nous avons les mains vides, ayons aussi les mains libres.

M. le Président de la République et son ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, ont pu voir en Russie quelle place cette nation fait dans ses convictions et même dans ses ambitions à la religion. Elle lui emprunte sa puissance rayonnante. Les deux représentants de notre État athée ont assisté à la pose de la première pierre du pont Troïtsky sur la Néva ; ils ont vu hisser au sommet d'un mât une grande croix de bois avec une Sainte Face enchâssée au cœur, qui restera, tout le temps des travaux, à la tête du pont ; ils ont entendu le Métropolitain, après avoir lu l'Évangile et un fragment des Actes des Apôtres, unir dans ses prières la Russie et la France : « Des larmes sont dans les yeux, écrivait le correspondant d'un grand journal, et un frémissement court dans les chaires. » MM. Faure et Hanotaux ont-ils compris que, devant l'humanité entière, la nation qui croit en Dieu a une incalculable avance sur celle qui, officiellement, fait semblant de ne pas y croire ?

Puisque, d'après toutes les apparences et tous les commentaires, c'est une ère de paix consolidée que les toasts du *Pothuau* marquent pour l'Europe, écartant à la fois les deux idées d'agression allemande et de revanche française qui, même sans raison, hantaient les imaginations, — tâchons du moins que cette paix nous profite. Elle nous profitera si nous savons de plus en plus mériter le respect, l'estime, la confiance, la sympathie, même la crainte des nations par un bon régime intérieur, sans scandale, sans dilapidation de nos finances qui énerve notre force militaire, sans mesures iniques et tracassières qui entretiennent les divisions entre les citoyens. Qui sait si, au bout d'un certain temps, la paix sagement employée ne dénourerait pas à notre profit, presque à l'amiable, les questions que nous avons le plus à cœur, et qui semblent le plus embrouillées ?

L'empereur Guillaume, tout en conviant son armée à défendre l'œuvre de son grand-père, vient, à Coblenz comme à Hombourg, de chanter, lui aussi, son hymne à la paix. Il a émis des vœux à plein cœur pour que, loin du bruit des armes, les joyeux refrains des vigneronns puissent retentir librement dans les montagnes et les marteaux résonner librement dans les forges. Mais, en même temps, il n'a pas dissimulé qu'au dedans de son empire tout

n'allait pas tout seul. Encore frémissant de l'offense que le Landtag aurait faite à Sa Majesté en rejetant le projet de loi sur les associations, il a tenu le plus impérieux et le plus menaçant langage. Il a rappelé que son grand-père, en quittant Coblentz, « se considérait comme un instrument choisi par le Seigneur ». Il a rappelé encore qu'il avait reçu de lui « un joyau que nous voulons tenir pour sacré : la royauté par la grâce de Dieu ». Et il a déclaré que cette royauté dont il était revêtu « porte une responsabilité terrible devant le Créateur seul, responsabilité dont aucun homme, aucun ministre, aucune Chambre des députés, aucun peuple ne peut délier le prince ».

Si l'empereur Guillaume tire de ses paroles la conclusion qu'elles renferment, c'est la lutte avec le Parlement, même avec la nation. Le mieux, pour la France et pour les Français, c'est de ne pas se mêler du travail de désaffection ou de désagrégation qui peut se faire au sein des populations violemment comprimées dans le cercle de fer de l'unité germanique. Moins l'étranger y mettra la main ou le regard, plus les éléments en fermentation se détacheront ou se heurteront. Il est cependant impossible de ne pas noter, — comme le faisait récemment, dans une grande Revue anglaise, un anonyme qui signe Germanicus, — qu'un mouvement particulariste, dont l'intensité, non l'existence, peut être contestée, se produit depuis quelque temps, non seulement parmi les catholiques du Sud, mais même dans une partie considérable des protestants qui habitent au midi du Mein.

Tandis que l'empereur Guillaume observe ces symptômes dans l'enceinte de ses Etats, il en constate d'autres non moins inquiétants chez ses alliés. L'Autriche est faite pour éveiller ses soucis. Elle traverse une crise laborieuse où l'influence allemande risque de sombrer, ou, en tout cas, de passer au second plan. Obligé de compter avec la nouvelle majorité parlementaire en face de laquelle l'a placé l'ensemble des pays de la monarchie, le président du Conseil, le comte Badeni, a fait ce que la loi, comme la nécessité, lui commandait; il a reconnu aux Tchèques de la Bohême l'usage particulier et officiel de leurs idiomes, au lieu de maintenir la prédominance exclusive que s'était arrogée partout la langue allemande, au détriment des races qui pouvaient invoquer l'égalité ou la supériorité du nombre sur le même sol. Il a appliqué ce qu'au seizième siècle on appelait dans les contrées slaves l'*ex-æquo* des droits, *coæquatio jurium*. Les Allemands se sont fâchés. Ils veulent être maîtres sans partage. Ils ont d'abord essayé de l'obstruction au Parlement en désertant ou en troublant les séances. Ils ont refusé de conférer avec le gouvernement sur les compromis qu'il leur offrait. Après avoir tenu à Prague une conférence qui a maintenu

ces résolutions négatives, ils organisent pour la mi-septembre une réunion plénière de tous les députés allemands, pour forcer le gouvernement à retirer le règlement sur les langues qui touchent les Allemands moraviens et silésiens, autant que ceux de Bohême. Soutenus par la presse de Berlin, qui traite l'Autriche avec les mêmes injures dont elle honore habituellement la France, ils espèrent faire capituler le ministère Badeni en le menaçant de ne pas voter la prolongation provisoire du compromis avec la Hongrie, ce qui, supprimant en droit le gouvernement austro-hongrois des affaires communes, laisserait en suspens et mettrait en péril la monarchie entière.

Le comte Badeni, si violemment attaqué à Berlin, s'est conformé à son devoir de ministre constitutionnel; ne pouvant ramener la minorité à la modération et par la modération, il a cherché son appui dans la majorité. Une conférence des délégués des différents partis de la majorité de la Chambre s'est réunie à Vienne le 1^{er} septembre, sous la présidence du chevalier Jaworski, président du club polonais. Le parti des jeunes-tchèques et celui des grands propriétaires féodaux de la Bohême y étaient représentés. Et, d'accord avec le gouvernement, une ligne politique a été arrêtée qui, d'une part, entourera de garanties plus larges l'autonomie des différents pays; et, d'autre part, permettra au pouvoir central de briser l'obstruction révolutionnaire et antinationale de la minorité allemande. En face de cette minorité se dresse, rangée autour du ministère, une majorité où, à côté des représentants de la Bohême, siègent ceux des Polonais, des Roumains, des Slaves méridionaux, des populations catholiques.

L'Autriche ne triomphera de ses difficultés intérieures que par le respect de toutes les nationalités dont elle est la mosaïque. Le prince de Metternich avait autrefois fait son jeu de les opposer les unes aux autres et de les occuper en les mettant aux prises. Ce jeu a échoué. Comme l'Autriche n'a pas, pour faire régner l'ordre dans son sein formé de pièces et de morceaux, l'harmonie préétablie que le plus grand des philosophes allemands, Leibnitz, avait imaginée pour l'univers, il lui reste pour ressource : l'égalité dans la justice. Sans cette égalité, elle périrait par la confusion des langues, plus vite que la tour de Babel. Son vénérable empereur que l'adversité a mûri, non aigri, faisait entendre ces jours-ci en Hongrie de sages conseils que l'empereur Guillaume et même notre République feront bien de méditer. Aux autorités ecclésiastiques de Hongrie, il disait : « Puisse votre large influence avoir toujours le privilège d'éveiller dans les cœurs des croyants l'esprit vraiment chrétien, éveiller et développer l'amour de la conciliation, pour votre propre bien et pour celui du pays! » Et aux autorités civiles : « J'espère

voir se faire l'accord des deux nationalités par la modération, les concessions mutuelles et les efforts soutenus des habitants, pour la lutte pacifique dans l'intérêt du pays. »

La France ne peut que voir avec plaisir cette brèche faite à l'hégémonie allemande dans les conseils de l'Autriche. Elle est intéressée à ce que cette vieille Autriche réunisse et même attire dans son orbite les Slaves catholiques, ainsi que toutes les races mêlées de l'Orient de l'Europe. Elle est une de nos sauvegardes contre le pangermanisme et le panslavisme, deux excroissances dangereuses. A une époque où l'éducation politique était plus forte dans toutes les classes et dans tous les partis, le ministre des affaires étrangères de la République de 1848, M. Jules Bastide, écrivait avec raison à notre ambassadeur à Vienne, le 13 octobre de cette année-là : « Il serait grand temps que l'Autriche s'appliquât à occuper la place qui lui appartient légitimement dans le monde, c'est-à-dire qu'elle employât ses efforts à devenir la tête d'une confédération danubienne. »

L'empereur Guillaume vient de recevoir à Hombourg, avec les démonstrations les plus tendres, le roi d'Italie : « Les souverains, dit la dépêche officielle, se sont embrassés à plusieurs reprises. » Ces embrassements répétés ont bien l'air de consolations et de condoléances. Au moment où se passait l'entrevue, un incident se produisait au congrès catholique allemand de Landshut, en Bavière, qui a donné à réfléchir au Kaiser et à son hôte. Le congrès s'est ouvert avec la correction la plus constitutionnelle, puisque l'une de ses premières motions a été un hommage au souverain, que le souverain a très gracieusement accepté. Puis, ce devoir rempli, il a revendiqué avec une énergie extraordinaire le pouvoir temporel du Pape dans cette Rome qui lui a été prise. Il a redit avec une unanimité croissante la protestation qu'élevait, il y a plus de trente ans, l'épiscopat prussien et qui gronde toujours. « Nous voulons qu'il soit impossible qu'un potentat orgueilleux puisse être exposé un jour à la tentation d'abuser de l'humiliation du Souverain Pontife, dépouillé de son pouvoir temporel et ravalé au rang d'un vassal, pour assouvir des appétits de prépondérance et de conquête. » Répondant à l'objection que ce serait la guerre au roi d'Italie, un des orateurs a demandé, aux applaudissements de l'immense auditoire, que la question de Rome, cause de perturbation en Europe et dans le monde entier, fût réglée, comme venait de l'être celle de Crète, par les puissances assemblées. Si ce mode d'arbitrage pacifique s'introduisait dans les affaires humaines, il pourrait résoudre aussi, sans effusion de sang, la question de l'Alsace-Lorraine.

L'empereur Guillaume est trop intelligent pour ne pas sentir que

cette question de l'indépendance pontificale, si chère aux catholiques allemands, c'est-à-dire à près de la moitié de son empire et au groupe le plus puissant de son Parlement, n'est pas une question négligeable; elle est une des nombreuses pailles de ce fer mal forgé qu'on appelle la Triple-Alliance.

Faut-il mentionner que M. l'abbé Gayraud vient de rentrer à la Chambre avec une majorité un peu accrue? Il a eu pour ses meilleurs agents électoraux ces politiciens qui, sous le nom de commissaires enquêteurs, se sont abattus un jour, aux frais de l'Etat, sur les populations du Finistère pour les guérir du cléricalisme. Ils ont été des repoussoirs qui ont servi à souhai- ter le candidat. Lorsque les électeurs bretons ont vu que la question se posait entre eux et lui, ils n'ont pas hésité. Si M. Rabier faisait son devoir, il demanderait une nouvelle invalidation de M. l'abbé Gayraud au nom de l'assistance maladroite, mais incontestable et décisive, que sa présence et sa personne lui ont prêtée.

Sur le rôle du prêtre dans les assemblées de la République actuelle, nous avons déjà exprimé notre sentiment que les débuts parlementaires du réélu de Brest n'ont fait que confirmer et aggraver. Même avec du talent et du tact, la situation y serait difficile à tenir et le bien à faire. La plus grande force du prêtre, c'est encore le respect qu'il inspire. Il aura peine à l'obtenir dans le pêle-mêle des passions et des idées contemporaines; si, pour mieux agir sur les politiciens de son temps, il faisait mine de leur ressembler, il perdrait jusqu'à l'autorité morale de son caractère sacré. Le mouvement démocratique qui emporte toutes les sociétés amène des nouveautés, même des irrégularités sur lesquelles la sagesse qui veille à Rome a les regards fixés. Un avertissement du Vatican vient de rappeler que les congrès qui se tiennent dans les églises ne devaient pas s'occuper de politique. L'éloquent et courageux évêque de Nancy, Mgr Turinaz, vient également de déclarer au congrès catholique de Fribourg, où les discussions ont été si élevées et si fécondes, que le pape Léon XIII était très inquiet de quelques allures du mouvement qui s'intitule socialiste chrétien, et qu'il préparait un document sur cette question. Prendre la peau et l'étiquette du socialisme pour enlever aux pires ennemis de toute société les multitudes qu'ils égarent, procède d'une inspiration louable; mais il faut avouer que hurler avec les loups, même pour un bon motif, ne conviendra jamais aux représentants de Celui qui est l'Agneau sans tache.

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Cardinal Bourret, souvenirs intimes, par M. l'abbé RICARD, son ancien secrétaire, son ancien vicaire général. 1 vol. in-8°, avec portrait. Bloud et Barral.

L'auteur nous a donné, dans ce volume, l'histoire intime du cardinal Bourret. Il considère tour à tour l'homme, le prêtre, le pontife, le causeur, l'écrivain, l'orateur, le diplomate, l'administrateur, etc., dans celui qui fut l'évêque de Rodez pendant vingt-cinq ans, et il rattache à ces titres tous les souvenirs qu'il avait pu abondamment glaner durant les longues années qu'il a passées avec lui. Le récit des épreuves et des sacrifices du cardinal donne un poignant intérêt à ces *Souvenirs intimes*.

La Pathologie de l'Islam et les moyens de le détruire, par D. KIMON. 1 vol. in-12. 196, rue de Rivoli.

Dans ce volume, M. Kimon aborde les sujets les plus graves. Il résout hardiment la question arménienne et la question d'Orient par l'anéantissement du système politique des Turcs. Les propositions qu'il formule au point de vue politique, social et militaire ont pour but de créer un nouvel état de civilisation en Orient et de mettre un terme aux excès de cruauté et aux massacres chroniques de chrétiens dans toute la zone géographique de l'Islam. Livre très curieux, mais dont les conclusions paraissent peu pratiques pour l'instant.

L'Ordre de Malte — le Passé, le Présent, par L. DE LA BRIÈRE. (Chailley.)

Aucun lettré n'ignore les exploits des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, leur permanente croi-

sade pour la préservation de l'Occident chrétien, la glorieuse histoire de leur militante souveraineté à Rhodes et à Malte jusqu'à la Révolution française. Mais la capitulation de Malte, conquise par le général Bonaparte en 1798, l'existence perpétuée de l'Ordre de Malte, d'abord en Russie, puis à Rome, avec sa hiérarchie d'autrefois, ses biens et commanderies conservées encore dans une moitié de l'Europe, ses œuvres hospitalières partout répandues, ses membres religieux et honoraires accueillis et reconnus dans toutes les cours, sa diplomatie officielle accréditée en plusieurs Etats, et même sa branche française régulièrement constituée, sont choses peu étudiées et de curieux intérêt.

Voilà précisément ce que raconte M. de La Brière dans son nouvel ouvrage *l'Ordre de Malte. Le « Passé »*, tout palpitant d'héroïsme, les assauts révolutionnaires éprouvés par l'Ordre, les spoliations accomplies par la Convention et le Directoire, la lutte finale de 1798, et surtout le fonctionnement actuel d'une organisation rajeunie et puissante, fournissent à l'auteur des tableaux très attachants. Il instruit en bon style; et, pour notre génération, le sujet a vraiment l'attrait de l'inconnu. L'auteur y a mêlé le charme de l'esprit et celui de l'émotion.

Bossuet et le jansénisme, par A.-M.-P. INGOLD. Paris, Hachette, 1897, 155 pages in-8°.

Ces quelques pages sont l'œuvre d'un prêtre très pieux, d'un esprit très indépendant, d'un érudit très armé et d'un polémiste très alerte. Tout en prouvant l'entière orthodoxie de Bossuet, l'abbé Ingold touche à bien des points de l'histoire ecclésiastique du dix-septième siècle... et du nôtre. Sa brochure sera

lue par quiconque a le goût des grandes controverses religieuses; il faut signaler particulièrement le chapitre sur *Bossuet et les Jésuites*.

Le conventionnel Hyacinthe Richaud, par Georges Moussoir. Paris, Plon, 1897, XII-459 pages in-18.

Monographie quelque peu enthousiaste, mais intéressante, surtout au point de vue de l'histoire de Versailles, dont Richaud était maire en 1792, et de Lyon, où il fut envoyé en mission après Thermidor. L'auteur a su habilement mettre en œuvre nombre de documents peu connus ou inédits.

HUON DE PENANSTER, Une Conspiration en l'an XI et en l'an XII. Paris, Plon, 1896. XI-327 pages in-18,

On savait déjà que le procès de Cadoudal, Moreau et consorts avait donné lieu à bon nombre d'abus, pour ne pas dire d'infamies, de la part de la police et de la magistrature. M. Huon de Penanster apporte à cet égard quelques documents nouveaux et irrécusables, puisqu'ils sont d'origine officielle. Où il va bien loin, c'est quand il prétend établir que la conspiration fut inventée de toutes pièces par Fouché, désireux de rentrer en grâce en persuadant à Napoléon qu'il lui avait sauvé la vie. Beaucoup de lecteurs auront également de la peine à admettre la complète apologie du caractère et du rôle politique de Moreau.

Zénaïde Fleuriot, sa vie, ses œuvres, sa correspondance. Un vol. in-16 orné de quatre gravures hors texte. — Hachette.

Zénaïde Fleuriot avait manifesté le désir que l'on n'écrivit rien sur elle après sa mort; M. Fleuriot-Kérinou, tout en s'y conformant, a su satisfaire les lecteurs et amis de sa tante, en leur présentant (grâce à la publication de ses notes intimes et de sa correspondance) sa

vie écrite par elle-même. Il a mis tout son talent à s'effacer, et nous devons à cette ingénieuse méthode de pénétrer plus avant dans cette intelligence si brillante et si féconde, dans cette âme si belle et si pure.

Les relations épistolaires de M^{lle} Z. Fleuriot avec la princesse de Sayn-Wittgenstein, née Iwanowska, nous montrent tout l'éclat de son esprit; ses lettres à ses parents et à ses amis, toutes les tendresses de son cœur. Ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher la retrouveront avec une émotion profonde. Ceux qui ne l'ont connue que par quelques-uns de ses charmants ouvrages la découvriront et l'aimeront. C'est elle tout entière, et, comme on l'a si bien dit sur sa tombe, « Zénaïde Fleuriot n'était pas seulement un écrivain consciencieux et délicat, ce fut une ardente chrétienne ».

La baie de Somme, Boulogne et Calais, par J. PIZZETTA. (*Les Etapes d'un touriste en France*). 1 vol. in-12 illustré, avec cartes. Hennuyer.

La librairie Hennuyer pourrait très justement s'appeler en sous-titre « la providence des voyageurs et des touristes ». Nous avons déjà signalé bien des fois les très intéressants volumes qu'elle publie à leur intention. Voici le plus récent, dont on peut dire, en toute vérité, qu'il est digne de ses aînés, et qui ne peut manquer d'avoir le même et légitime succès.

L'émigration française aux colonies, par Eugène POIRÉ. — Paris, Plon, 1897, 381 pages in-18.

Voici un sain et courageux petit livre, dont certaines pages sont discutables, mais dont la lecture est à recommander à tous les pères de famille, à tous les vrais patriotes; froissés peut-être au premier abord dans quelques-uns de leurs plus chers préjugés, ils ne tarderont pas à acquiescer aux idées de l'auteur, et peut-être à les mettre en pratique autant qu'il dépendra d'eux.

Souvenirs et correspondances de Martial Delpit, publiés par P. B. DES VALADES. Paris, Firmin-Didot, 1897, in-8° avec portrait.

Ces lettres très vivantes et très spirituelles d'un député à l'Assemblée nationale de Versailles seront indispensables au futur historien de cette période; dès aujourd'hui, elles offrent une lecture pleine d'attrait et de patriotique émotion.

Trois années de la question d'Orient (1856-1859), d'après les papiers inédits de M. Thouvenel, par L. THOUVENEL. Paris, Calmann Lévy, 1897, vi-386 pages in-8°.

Sous ce titre de circonstance, on publie la correspondance privée et semi-officielle de M. Thouvenel, alors ambassadeur à Constantinople, au sujet de l'organisation des principautés moldo-valaques. Bien des détails minutieux n'intéressent que l'histoire roumaine, et la question d'Orient proprement dite est rarement en jeu dans ce volume; mais on y verra à quel point la direction de notre politique étrangère était vacillante sous le second Empire, et combien les plus sages conseillers finissaient par prendre leur parti de n'être point écoutés.

Le Monde et le demi-monde, sous le Consulat et l'Empire, par Joseph TURQUAN. Paris, Librairie illustrée, 1897, 314 pages, in-18.

Comme les précédents volumes de la même collection, c'est une suite d'anecdotes plutôt risquées, empruntées aux récits des moins charitables et moins véridiques contemporains.

GÉNÉRAL MARQUIS DE MALEYSSIE : Mémoires d'un officier aux gardes françaises (1789-1793),

publiés par G. ROBERTI. Paris, Plon, 1897, xxviii-397 pages avec portrait.

Ces très attachants Mémoires ont le double mérite d'avoir été écrits quelques mois à peine après les événements, et de nous donner l'impression d'un témoin oculaire sur quelques-uns des épisodes capitaux du début de la Révolution.

Histoire contemporaine, par Samuel DENIS. Tome I. Paris, Plon, 1897, ii-516 pages, gr. in-12.

Le premier volume de cet important ouvrage retrace les événements compris entre juillet 1870 et la fin d'octobre. Quelque détaillé et intéressant que soit le récit, il est permis de regretter que l'auteur n'ait point mis à profit plus de témoignages, ni donné à son livre une note plus personnelle.

Carrier à Nantes (1793-1794), par le comte FLEURY. Paris, Plon, 1897, 523 pages in-8°.

L'auteur a mis à profit les travaux et les conseils de M. Alfred Lallié. Il établit d'abord que Carrier a eu à Nantes de nombreux complices, lesquels sont restés impunis, puis que bien d'autres conventionnels ont toléré ou encouragé ailleurs des horreurs presque égales.

Mémoires et notes de Choudieu, publiés par Victor BARRUGAND. Paris, Plon, 1897, xv-484 pages, in-8°.

Il y a bien des longueurs et fort peu de détails nouveaux dans cette autobiographie d'un Montagnard impénitent; elle peut néanmoins servir à expliquer l'état d'âme de toute une catégorie de personnages, et c'est à ce point de vue qu'elle constitue un document intéressant.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LE DUC D'AUMAË¹

II

FIN DE L'EXIL — PROLOGUE DU RETOUR

FIN DE L'EXIL

Ce qui caractérise la vie du duc d'Aumale durant la période que nous racontons, c'est son incomparable activité. Il est jeune encore, il est vigoureux; sa santé robuste défie toutes les fatigues. Levé tôt et couché tard, il va, vient, circule, s'ingéniant à combler, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue matériel, le vide irritant des trop longues heures de l'exil. De plus en plus dominé par ses instincts de soldat, il parcourt les champs de bataille de la guerre de Trente ans, ceux de la Révolution et de l'Empire, un jour à Rocroy, à Fribourg-en-Brisgau, à Norlingue, au défilé de Saint-Péter, théâtre des exploits de Condé et de Turenne, un autre jour à Iéna, à Friedland, à Waterloo, afin d'y reconstituer, pour son instruction personnelle, les mémorables actions qui s'y sont jadis déroulées.

Il lui est interdit de franchir les frontières de France mais les pays étrangers sont ouverts à ses études. Les campagnes des armées françaises en Allemagne, en Italie, en Espagne, n'ont plus de secrets pour lui. Dans les pays où le besoin de voir et de savoir le conduit, les hommes de guerre les plus éminents se mettent à sa disposition pour lui servir de guides. Il les étonne par sa compétence, la variété de sa science historique et technique, la sûreté de sa mémoire. Ils l'ont accompagné afin de lui apprendre ce que,

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1897.

vraisemblablement, il ignore. Mais souvent il arrive qu'il en sait plus qu'eux sur leur histoire nationale. Il rectifie ou complète leurs dires; il leur révèle des faits qu'ils ne connaissaient pas.

Il profite de ces excursions pour étudier l'organisation des armées étrangères, leurs effectifs, leurs manœuvres. Le soir venu, à la table où il s'assied avec ses compagnons de la journée, il achève de les captiver en leur racontant quelques-uns des souvenirs dont sa mémoire est pleine. Il laisse ainsi à tous ceux qui l'approchent l'impression d'un brillant soldat et d'un grand charmeur.

Mais, encore une fois, ce qui les surprend et les déconcerte, c'est son activité de corps et d'esprit. Hier, il était en Allemagne ou dans les Pays-Bas, lassant les plus infatigables, prenant sur les heures de sa nuit pour écrire ce qu'il a vu, ce qu'on lui a dit, car il tient depuis l'enfance et il tiendra jusqu'à sa mort le journal quotidien de ce qu'il fait. Aujourd'hui, le voici rentré en Angleterre, et ceux qui le croyaient très loin sont tout surpris de voir sa voiture, cocher et valet de pied à la cocarde tricolore, traverser Hyde Park, le ramenant à Twickenham.

Un jour, vers 1860, dans ce même Hyde Park, son équipage, à l'improviste, en croise un autre dont les gens, comme les siens, portent à leur chapeau la cocarde aux couleurs françaises. Il se penche et, dans la calèche découverte qu'emportent deux fringants trotteurs, il croit reconnaître le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, ambassadeur de France à Londres. Ils ne se sont pas revus depuis l'Afrique. Pélissier, était alors sous les ordres du prince. L'a-t-il reconnu, lui aussi, et, s'il l'a reconnu, osera-t-il se souvenir et ne craindra-t-il pas de le saluer? Le cœur serré par les visions que cette rencontre a ramenées devant ses yeux, le duc d'Aumale se rejette attristé dans le fond de sa voiture.

Brusquement, il aperçoit à deux pas de lui, celle du maréchal qui a rebroussé chemin, et tout debout, tête nue, le vainqueur des Russes qui s'incline respectueusement. Des larmes jaillissent des yeux du duc d'Aumale. Il crie à son cocher d'arrêter, il met pied à terre; Pélissier fait de même; le prince exilé et le représentant du gouvernement impérial tombent dans les bras l'un de l'autre, tandis que les promeneurs qui ne comprennent pas encore regardent, intrigués et étonnés.

« Monseigneur, s'écrie le maréchal, je sers la France sous Napoléon III comme je l'ai servie sous votre père; mais, je n'ai rien oublié. Votre portrait est resté dans mon cabinet de travail. Je porte toujours la croix de Saint-Louis que les Bourbons m'ont donnée et j'ai bien soin de la mettre en évidence quand je vais

voir « mon padischah ». C'est ainsi qu'il appelait l'empereur. — Et il n'ignore pas l'attachement que je vous ai voué, ajoute-t-il. Maintenant j'espère bien que nous nous reverrons ¹. »

Ce sont là les rares joies de l'exil et les plus douces. Quand arrive un de ces événements, le duc d'Aumale en a pour longtemps l'âme réchauffée et reconfortée.

Tel était donc dans celui que nous essayons de faire revivre le prince, le patriote, le soldat et, pour tout dire, l'homme public qui brillait partout, qui, par sa naissance, ses mérites, ses actions, ses services, appartient à l'histoire. Le portrait que nous traçons de lui serait incomplet si nous ne dressions sur le même piédestal l'homme de famille qui doublait l'homme public, celui qu'on vit sans cesse prendre à un si haut degré souci du bonheur des siens tant qu'il put leur prodiguer son amour et qui, jusqu'à la fin de sa vie, en dépit des occupations dont il la remplissait, demeura inconsolable de les avoir perdus. Fils, époux, père, l'homme de famille en lui est à la hauteur de tous les devoirs. Si nombreux et si lourds que fussent ceux qui lui incombaient à ce titre, il ne les oubliait pas. Il ne les négligea jamais.

Le roi et la reine recueillaient dans leur vieillesse le prix de l'infatigable sollicitude dont ils avaient entouré leurs enfants et de la forte éducation qu'ils leur avaient donnée. Ceux-ci les chérissaient et les vénéraient. Il y avait assaut entre eux pour répandre incessamment aux pieds de leurs parents, tant qu'ils vécurent, les témoignages de leur filiale tendresse. Le duc d'Aumale avait sa part dans ce concert. Comme ses frères, comme sa sœur, il était digne des bénédictions que leur père, en mourant, versa sur eux, récompense suprême que sa paternelle gratitude distribuait à ceux qui étaient nés de lui et dont il avait tant de fois éprouvé le cœur.

Après la mort du roi, nous l'avons dit, le duc d'Aumale s'était installé à Twickenham, à deux lieues de Claremont, où la reine était restée. Presque tous les jours, il venait la voir. Il partait à cheval de Twickenham. Un temps de galop et il était auprès d'elle, et Dieu sait combien affectueux, respectueux, attentif. C'est à Claremont que, chaque dimanche, il allait entendre la messe. Le jour de Pâques, cet homme jeune, svelte, vigoureux, qu'on voyait, botté et éperonné, s'approcher de la table sainte, avec tous les membres de la famille royale, c'était lui ². A cette époque, il y avait là, à côté de ses enfants, deux adolescents qu'il se plaisait à com-

¹ Récit d'un témoin.

² Récit d'un témoin. A Claremont, la messe était servie par un valet de chambre de la reine, originaire de Franche-Comté. Plus tard, cet homme se retira dans son pays. Bien des années après, le duc d'Aumale, pendant

bler de soins. C'étaient les fils de son frère aîné : l'un, le comte de Paris, déjà traité comme le chef de la maison d'Orléans ; l'autre, le duc de Chartres, plus vif, plus pétulant, et dont il disait :

« Il est bien Bourbon, celui-là. »

Quand ils eurent perdu leur mère, il s'occupa d'eux comme s'ils eussent été siens, de leur carrière, de leur avenir. Le duc de Chartres avait alors dix-huit ans, — c'était en 1858 ; — il brûlait du désir d'être soldat. Soldat ! Où, puisqu'il ne pouvait l'être en France ? Son oncle lui conseilla de prendre du service en Piémont. Il voulut aller lui-même demander au roi Victor-Emmanuel d'ouvrir au jeune prince les rangs de l'armée piémontaise.

Le roi accueillit joyeusement le duc d'Aumale. Sa demande faite, le prince ajouta :

« Je ne me dissimule pas que c'est difficile à cause de l'empereur. Mais si Votre Majesté le veut, cela sera.

« — Je serai très fier d'avoir un d'Orléans dans mon armée, répondit Victor-Emmanuel. Je vais tâcher d'arranger les choses. Mais, surtout, gardez-vous d'en parler à Cavour. »

Le duc d'Aumale remercia sans comprendre pourquoi le roi désirait faire mystère à Cavour de l'objet de leur entrevue. Il eut soin de ne rien promettre, n'ignorant pas que l'influence du premier ministre était toute-puissante et qu'il importait de se l'assurer. En quittant le palais royal, il se rendit chez le prince de Carignan, auquel il fit part de sa démarche.

« Voyez Cavour, lui dit le frère du roi ; ça ira tout seul. »

Placé entre la recommandation du souverain et le conseil du prince de Carignan, c'est ce conseil que le duc d'Aumale se décida à suivre. Le comte de Cavour, mis au courant de son désir et des dispositions favorables du roi, se fit fort d'avoir raison des difficultés qui pourraient venir du côté du gouvernement impérial, bien que, à vrai dire, il n'en craignît pas. Il se réserva, pour la forme, un délai de quelques jours avant de donner une réponse définitive que, dès ce moment, d'ailleurs, il faisait pressentir favorable.

« Je vais l'attendre chez mon cousin le roi de Naples, lui dit le duc d'Aumale en prenant congé de lui. C'est là que je vous prie de me la faire tenir. »

son commandement de Besançon, dirigeait les grandes manœuvres quand, un matin, son ordonnance entra et lui dit :

« Mon général, il y a là l'ancien sacristain de votre maman, qui vient pour vous voir. »

C'était, en effet, l'ex-valet de chambre de la reine qui venait saluer le maître qu'il avait jadis servi.

On ne pouvait mieux indiquer que, si le gouvernement piémontais refusait les services du duc de Chartres, ils seraient agréés par la cour de Naples. Le comte de Cavour parut le comprendre ainsi. La crainte d'une solution qui lui déplaisait facilita celle que désiraient les princes français. On fut très ému dans la famille royale de Naples en apprenant que le duc de Chartres entraît dans l'armée piémontaise.

« Pourquoi pas dans la nôtre? demanda-t-on à son oncle. Nous eussions été si heureux de l'y recevoir. »

Mais la question était résolue; il n'y avait pas à y revenir¹. C'est ainsi que, grâce au duc d'Aumale, le duc de Chartres prit du service en Piémont et que, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment Royal-Cavalerie, il eut sa part dans la campagne d'Italie, en goûtant la joie de combattre à côté du drapeau tricolore².

Le duc d'Aumale, en ce temps-là, jouissait du plus rare bonheur domestique. La duchesse d'Aumale, princesse de Salerne, qu'il avait épousée en 1843, était l'épouse idéale, la compagne fidèle des bons et des mauvais jours, celle dont la raison conseille, dont le courage reconforte et dont la tendresse console. Initiée aux pensées de son mari, associée parfois à ses travaux, lui servant tour à tour de lecteur et de secrétaire, elle ne le quittait que rarement. Dieu avait béni leur union en la rendant féconde. Deux enfants grandissaient à leur foyer. L'aîné, le prince de Condé, s'annonçait, dès l'adolescence, comme un homme du plus haut mérite. La délicatesse de son cœur, sa simplicité, son intelligence affinée et ouverte, embellissaient sa belle jeunesse, attrayant écrin de ses brillantes qualités. Il se faisait gloire de ne penser en rien autrement que son père. En 1861, on offrit au duc d'Aumale la

¹ Pendant le séjour qu'il fit à Naples, le duc d'Aumale, un soir, à une réception de la cour, se trouva nez à nez, dans l'embrasement d'une porte, avec le marquis de Sartiges, qui représentait alors la France dans les Etats napolitains. L'ambassadeur s'inclina et dit, à défaut de mieux :

« Je vois avec plaisir, Monseigneur, que Votre Altesse Royale jouit d'une santé parfaite.

« — Oui, ça ne se confisque pas, » répondit le duc d'Aumale.

Le mot était dur, adressé à un homme qui n'en pouvait mais. Le prince le comprit et, dès le lendemain, il faisait porter à M. de Sartiges l'expression de son regret et ses excuses pour n'avoir pu retenir une phrase désobligeante.

² Récit d'un témoin. — Ce qu'il y eut de plus piquant, c'est que, lorsque le duc d'Aumale, repassant par Turin, alla remercier le roi, celui-ci lui dit, moitié plaisant, moitié grondeur :

« Vous, vous êtes un jésuite. Vous avez parlé à Cavour, malgré ma recommandation.

« — Ah! Sire, je n'avais rien promis. »

couronne de Grèce. Il n'hésita pas à la refuser. Français, il était ; Français, il voulait rester. Mais, après avoir pris sa décision, il se crut tenu envers son fils aîné, qui avait seize ans, — le cadet, le duc de Guise, était encore un enfant, — de lui rendre compte des motifs qui l'avaient dictée.

Le prince de Condé étant à ce moment éloigné de lui, il lui écrivit. La réponse arriva quelques jours plus tard. C'est la duchesse d'Aumale qui la reçut en l'absence de son mari. Elle la lut et ses yeux s'emplirent de larmes. Le fils approuvait son père, partageait ses sentiments patriotiques ; il le remerciait d'avoir voulu que ses enfants restassent Français, et ces choses étaient si bien dites, sous une forme si clairement révélatrice d'une âme admirable, que la mère, soudain exaltée et toute vibrante d'orgueil maternel, se tourna vers une amie qui se trouvait là et s'écria :

« Tenez, écoutez cette lettre et dites-moi si Dieu ne nous a pas fait la part la plus belle en nous donnant un tel enfant et si nous n'avons pas le droit, son père et moi, d'être fiers de lui¹. »

Ce fils qu'ils idolâtraient, ils songeaient cependant à s'en séparer. Dans l'intérêt de son avenir, et pour fortifier son instruction militaire déjà commencée, le duc d'Aumale avait résolu de le livrer à lui-même en le transplantant dans un autre milieu. La question de savoir où on l'enverrait et à qui on le confierait, fut longuement débattue entre les parents. Elle n'était pas encore résolue, quand un de leurs amis de Paris, le comte d'Haussonville, les mit en rapport avec un notable habitant de Genève, M. de La Rive². Consulté par eux, M. de La Rive leur désigna Lausanne comme le séjour le plus favorable aux études et à la santé de leur fils. Il pourrait prendre part aux manœuvres de l'armée suisse, qui étaient alors intéressantes. Il fut décidé que le prince de Condé s'établirait à Renan, près de Lausanne, chez le colonel fédéral Aubert, qui se chargeait de veiller sur lui et de le diriger.

L'heure de la séparation suivit de près ces décisions. Le duc d'Aumale voulut préparer lui-même l'installation de son fils à Renan. A son retour, le 20 octobre 1862, il écrivait au comte d'Haussonville : « Me voici de retour de Suisse, mon cher ami, et avant d'y retourner encore, je veux vous remercier de m'avoir mis en rapport avec M. de La Rive. C'est, je crois, une bonne connaissance de toute façon ; de plus, fort aimable homme. Il a été d'une obligeance extrême et, grâce à lui, j'ai pu arranger à peu près ce que je voulais. Je vais jeter mes fils à la mer, comme disait le duc

¹ Récit d'un témoin.

² Auteur d'un beau livre sur le comte de Cavour. Son fils devint l'ami du duc d'Aumale. Cette amitié ne s'est brisée qu'à la mort du prince.

de Broglie, pas encore tout à fait sans pilote. Mais, enfin, je vais l'enlever à la douce et un peu assoupissante discipline du toit paternel et le livrer à peu près à lui-même. En deux ans, il pourra apprendre tout ce qu'il aurait appris dans une école militaire, sans être aussi exclusivement absorbé qu'on y a coutume de l'être par l'X et la broutille, mais aussi avec quelques infériorités inévitables. De plus, il vivra dans un pays neutre, au milieu d'hommes libres et jusqu'à un certain point dans un milieu français¹. »

Le prince de Condé resta durant deux années dans la direction du colonel Aubert. Il y fit des progrès rapides. Il se lia avec quelques-uns des hommes les plus distingués de la Confédération helvétique, des militaires surtout, et entre autres le général fédéral Lecomte, auteur de savants ouvrages de stratégie. Quelquefois, il interrompait ses études pour aller embrasser ses parents à Londres; plus souvent, ils venaient le voir.

Cet apprentissage terminé, il retourna auprès d'eux. Mais il devait y rester peu. D'accord avec son père, il avait conçu le projet d'un grand voyage d'outre-mer. Quoique de constitution délicate, il semblait cependant en état de supporter les fatigues de cette longue excursion durant laquelle il devait être accompagné d'un jeune médecin de Paris².

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver une lettre de lui, écrite le 21 janvier 1866, à son futur compagnon de voyage. Elle témoigne des heureuses dispositions en lesquelles il se trouvait au moment de partir.

« Je vous écris, Monsieur, afin d'avoir fait un peu connaissance d'une façon quelconque, avant de nous mettre à faire ensemble un voyage d'un an, et aussi pour vous annoncer que notre départ a été définitivement fixé hier au 4 février, de Southampton. Je partirai donc de chez mon père le 3 et j'espère que vous nous arriverez le 1^{er} ou le 2, afin de pouvoir faire un peu connaissance avec ma famille avant de nous en aller. »

Après avoir chargé son compagnon de divers achats de boussoles et de chronomètres à faire à Paris, « où malheureusement il ne pouvait se rendre lui-même », le prince ajoutait : « J'emporte des boîtes à insectes, car l'entomologie a été de tout temps une grande passion chez moi, et aussi tout ce qu'il faut pour empailler des animaux et collectionner des œufs, comptant profiter de ce voyage pour avancer mes connaissances dans l'histoire naturelle, tant

¹ Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

² Le docteur Paul Gingeot, auteur d'une relation du voyage publiée par le *Correspondant*, en 1867, et qui lui valut de touchants remerciements du duc d'Aumale.

passée que présente, et qui nous offre, je crois, de bien grands trésors en Australie et dans les îles de la Sonde. Je compte aller jusqu'à Ceylan avec mon cousin Alençon qui va aux Philippines faire du service militaire. Le temps qu'il passera au service, je voudrais le passer en Australie, où j'irai de Ceylan. D'Australie à Java, de Java aux Philippines, de là en Chine, et peut-être au Japon, avec le retour par l'Inde et l'Égypte, voilà en gros traits le plan de mon voyage dont nous nous entretiendrons plus en détail à votre arrivée ici et pendant les longues traversées qui nous séparent de notre but.

« Je me suis fait préparer une assez grande quantité de livres pour lire à bord, traitant des pays que nous devons visiter, de sorte que je crois que vous aurez suffisamment de lectures avec, et nous pourrons les étudier ensemble, ce qui sera très utile, si... les fantasques mouvements du navire ne me forcent pas à interrompre le cours de mes occupations. La mer vous dompte-t-elle aussi? ¹ »

Au jour du départ du prince de Condé, son père, sa mère, son jeune frère le duc de Guise, ses oncles, ses cousins, plusieurs amis venus de France, l'accompagnèrent jusque sur le navire. Cette seconde séparation fut plus cruelle à ses parents et à lui-même que ne l'avait été la première. La mère si vaillante en une circonstance précédente sentit cette fois son cœur défaillir. Le père, au dernier moment, eut besoin de tout son courage pour écarter la tentation de retenir son fils? Était-ce pressentiment de ne pas le revoir?

Les débuts du voyage furent heureux. Le père écrivait : « Merci de ce que vous me dites pour mon fils. Il est parti en *high spirits* et j'ai eu la satisfaction de le savoir hors de l'Atlantique et des effroyables tempêtes qui l'agitent cet hiver. J'espère que la Méditerranée, le Pacifique, et surtout le climat des tropiques, lui seront cléments ². » Partout où passait le prince, il était reçu avec les égards dus à un petit-fils de roi, et partout il séduisait et charmait ceux qui, sans le connaître, venaient vers lui pour rendre hommage au nom qu'il portait. Mais, à Ceylan, l'excès des fatigues qu'entraînait son voyage et les fêtes qu'on lui donnait tous les jours se manifesta en des conditions alarmantes. Les soins qui lui furent prodigués eurent d'abord raison du mal. Lorsque, vers la mi-avril, il arriva à Sydney, en Australie, sa santé semblait rétablie. Brusquement, au commencement de mai, elle fut de nouveau compromise et une partie de pêche la cause visible et déterminante de la crise qui se préparait. Cédant à une sorte d'émulation juvénile, le prince, à l'exemple de ses compagnons natifs du

¹ Documents inédits, communiqués par le docteur Gingeot.

² Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

pays, était resté durant plusieurs heures dans l'eau jusqu'à mi-corps. La nuit qui suivit fut toute d'insomnie et de fièvre. Il dut demeurer alité le lendemain et les jours suivants. Puis survint une amélioration. On put le transporter à la campagne. L'air des bois parut hâter son rétablissement.

Mais, le 12 mai, il apprit à l'improviste, par un journal, la mort de sa grand'mère. La reine Marie-Amélie avait succombé le 24 mars. Il l'adorait; il fut au désespoir de n'avoir pu assister à ses derniers moments et recevoir sa bénédiction. La commotion fut trop forte pour sa nature sensible et frêle. Il dut reprendre le lit et, en peu de jours, il tombait au plus bas. Une fièvre typhoïde s'était déclarée, le mal que sa mère redoutait le plus pour lui.

« La fièvre typhoïde est toujours terrible dans la famille d'Orléans, » disait-elle.

Il n'en devait pas guérir. Malgré les dévouements qui l'entouraient, malgré les efforts de la science, il mourut le 24 mai. La nouvelle de sa maladie arrivée en Angleterre vers la mi-juin ne précéda que de peu de jours celle de sa mort¹. C'était la quatrième catastrophe de ce genre qui frappait la famille royale depuis l'exil : le roi, la duchesse d'Orléans, la reine; maintenant, le prince de Condé. Le coup fut effroyable pour les infortunés parents. Le 26 juillet 1866, de Ramsgate, où il passait l'été, le père écrivait à un ami cher entre tous, frappé dans le passé d'une douleur pareille à la sienne :

« Ah! mon cher général, je comprends maintenant ce que vous avez dû éprouver il y a quelques années, ce que vous ressentez encore, ce que nous ressentirons toujours. Je ne prévois pas de terme ni d'adoucissement à mes regrets, à ma douleur. Le fils que j'ai perdu était déjà mon meilleur ami; il ne m'a pas donné un chagrin; il était bon et brave; il avait toutes les qualités de l'esprit et du cœur. J'ai la foi que son âme noble et pure est retournée au ciel où celle de ma mère l'a de si peu précédée. Puissé-je les y retrouver un jour². »

Ne semble-t-il pas qu'on sente, à travers cette lettre éplorée et

¹ La ville de Sydney rendit aux restes du prince de Condé, au moment où le cercueil fut embarqué pour l'Angleterre, les honneurs royaux. C'est le docteur Gingeot qui le ramena à Londres, où le 11 septembre, le duc d'Aumale, entouré du duc de Guise, du comte de Paris et du duc de Nemours, vint le recevoir. Il dit au docteur Gingeot :

« Je sais que vous avez fait tout ce qu'on pouvait faire, et comme dévouement, et comme savoir. »

Enterré d'abord en Angleterre, le corps du prince de Condé fut ramené à Dreux, en 1872, avec ceux du roi, de la reine et de la duchesse d'Orléans.

² Documents inédits : Papiers du général de Chabaud La Tour.

dans toute sa plénitude, cet amour que Montalembert définissait avec tant d'éloquence dans son éloge de Lacordaire, « cet amour qui est de tous le plus pur et le plus ardent, le plus tendre et le plus légitime, qui, né le dernier, l'emporte sur tout et survit à tout, la passion du père pour l'enfant » ? Elle est admirable cette page de Montalembert. Le duc d'Aumale la cita tout entière, le 3 avril 1873, en prenant séance à l'Académie française. Elle était alors redevenue pour lui d'une cruelle actualité. Depuis quelques mois, il pleurait son second fils, le dernier, ce charmant duc de Guise qui semblait n'être apparu dans la patrie de ses ancêtres que pour y mourir, — six ans après le prince de Condé. Les auditeurs du duc d'Aumale à l'Académie se souviennent encore de l'accent d'accablement et de douleur que prit sa voix quand il prononça la dernière phrase de la citation, celle qui couronne cette magnifique apologie des joies paternelles : « Je m'arrête de peur que ces lignes n'aillent navrer quelque cœur désespéré de n'avoir pas connu cette félicité ou, l'ayant connue, de l'avoir perdue sans retour. » C'est que, dans cette phrase, il retrouvait un écho de son âme, une image de sa douleur inconsolée.

Après la mort du prince de Condé, la maison de Twickenham, dont il avait été la lumière, s'enveloppa de ténèbres et de deuil. Si charmeur et si tendre que fût l'enfant qui survivait à son frère, il ne pouvait le faire oublier ni tenir la place de deux. On entoura le duc de Guise d'un peu plus de sollicitude ; mais l'amour qu'on lui prodiguait n'allait pas sans alarmes. La crainte de le voir partir aussi, comme l'autre, ne laissait à ses parents ni trêve ni repos. Leur vie, assombrie par d'implacables regrets, fut alors empoisonnée par ces cuisants soucis, par ces tourments de toutes les heures que cause au père et à la mère la santé d'un fils unique, quand elle est délicate et quand la mort a déjà fauché autour d'eux. Les cœurs déchirés sont plus sensibles, plus prompts à trembler.

Le duc d'Aumale, à travers de si dures épreuves, déploya un mâle courage. Quoiqu'il souffrit en son cœur, il resta debout et tête haute durant les années qui suivirent. Il s'était jeté avec une ardeur nouvelle dans le travail, dans ses occupations accoutumées, dans l'étude. De graves événements s'accomplissaient en Europe. La victoire de la Prusse sur l'Autriche était devenue une menace pour la France dont le gouvernement n'avait pas su l'empêcher. L'ère des péripéties commençait annonçant aux esprits clairvoyants des troubles prochains dont les conséquences pouvaient être redoutables. Il y avait là de quoi remplir la vie et absorber l'attention du prince, mieux placé que d'autres pour suivre, en leur marche rapide et logique, tant de faits précurseurs de catastrophes.

Puis d'autres soucis l'absorbaient. En 1869, les deux premiers volumes de l'*Histoire des princes de Condé*, publiés en 1863, saisis par la police impériale au moment de leur apparition, iniquement détenus durant six ans, furent enfin délivrés par un arrêt de justice et soumis à l'appréciation des lecteurs français. L'auteur suivait, avec une attention d'auteur, leur marche à travers le monde. Il écoutait les critiques, toujours prêt à y répondre, disposé à en tenir compte dans la suite de son œuvre. Il répliquait aux observations, s'attachant avec ténacité à défendre ses opinions ou à les justifier.

Nous trouvons encore, dans sa correspondance à cette époque, une lettre qui nous le montre aussi net en ses théories historiques qu'il était bon soldat. Elle est datée de Twickenham.

« En rentrant ici, mon cher général, je trouve votre bonne et cordiale lettre. Je veux vous en remercier tout de suite, et me laissant aller à causer avec vous, comme jadis autour d'un feu de bivouac, je répondrai à une de vos observations.

« On trouve, me dites-vous, que je suis sévère pour les protestants. Presque au moment où je recevais votre lettre, je lisais dans une Revue catholique que j'étais injuste pour les Etats de la Ligue, pour les Guises, pour Philippe II, etc. Ces reproches ne me surprennent pas. Au seizième siècle, comme bien souvent de nos jours, je crois que la vérité se trouve entre les opinions extrêmes; je suis pour le juste milieu, comme mon père; et quand on professe ces opinions, on s'expose, vous le savez, à être attaqué de droite comme de gauche.

« Mes aspirations d'historien s'accordent avec mes aspirations politiques. Impartial autant qu'il m'est donné de l'être, j'ai tâché de rester patriote, laïque et libéral.

« Si vous prenez la peine de lire mes deux volumes d'un bout à l'autre, vous y trouverez, je crois, à mainte page, l'expression de ma sympathie, souvent de mon admiration pour les Réformés de France et aussi de mon indignation contre leurs persécuteurs. Mais, tout comme je réprovoque la conduite des ligueurs, je blâme et dénonce les huguenots lorsqu'ils se montrent intolérants et deviennent le jouet des influences cléricales, lorsqu'ils veulent briser l'unité de la patrie ou qu'ils ouvrent ses portes à l'étranger.

« Si vous rencontrez, çà et là, une appréciation (que pour moi je crois vraie) des travers de caractère et des fautes de Coligny, vous trouverez ailleurs l'éloge de ses grandes qualités et de ses grandes actions.

« Non seulement je suis de ceux qui regardent la Saint-Barthélemy et la révocation de l'Edit de Nantes comme des actes aussi

exécrables qu'impolitiques (ceci est presque un lieu commun); mais je considère que du jour où les Réformés avaient renoncé à former un corps politique, le jour où ils avaient cessé d'être l'instrument de passions et d'ambitions diverses, ils étaient devenus un élément essentiel de la nation; groupe d'hommes austères, éclairés, bons citoyens, bons soldats, âpres au travail, fermes et limités dans leurs desseins, ayant toujours certains travers particuliers, mais doués, en somme, de vertus que beaucoup de leurs compatriotes n'avaient pas toutes au même degré. Et lorsque la nation a été comme jetée dans le creuset pendant le dix-huitième siècle pour en sortir refondue au jour où la Révolution a brisé le vase qui contenait tant de métaux en fusion, je crois que le vieil élément réformé a fait défaut dans cet alliage qu'on appelle la France moderne. C'est ce que j'essaierai d'indiquer dans un de mes prochains volumes. Pour aujourd'hui, je me borne à vous souhaiter le bonsoir ¹. »

On peut voir à ces traits sous l'empire de quelles hautes préoccupations vivait le duc d'Aumale. L'esprit chez lui dominait incessamment le corps. Plus le destin l'abreuvait d'épreuves, plus, à la faveur d'une rare force d'âme et d'un goût passionné pour l'étude, il se raidissait, recevant sans faiblir les coups qui se succédaient. En dépit d'une admirable et bien chrétienne résignation, la duchesse d'Aumale ne pouvait opposer à son malheur le même courage. Elle était femme, elle était mère. Ce qui occupait le père, ce qui le détournait de ses chagrins, ne s'exerçait pas sur elle au même degré. Elle pleurait toujours l'un de ses fils et toujours s'inquiétait pour l'autre. A pleurer et à s'inquiéter ainsi, elle usait lentement mais sûrement toutes les forces vives de son être, et bientôt on la vit décliner. La mort la guettait, elle aussi. Son mari, désespéré, lui ferma les yeux, le 6 décembre 1869.

Ainsi, l'exil en se prolongeant s'aggravait pour lui de toute une suite de maux amers et cuisants qui le lui rendaient plus lourd, plus intolérable, plus sombre. Un ami des princes d'Orléans, qui était allé les voir vers ce temps, rapportait de son voyage des impressions qu'il exprimait en ces termes : « L'exil leur est devenu extrêmement pénible, aux jeunes comme aux vieux. Ils sont à bout de patience. Le prince de Joinville se ronge; le séjour de l'Angleterre et les Anglais lui sont insupportables. Le duc d'Aumale, depuis qu'il a perdu sa femme, est sans intérieur et devenu mélancolique et nerveux. Le comte de Paris est très distingué d'esprit, très Français de sentiments. Il brûle de faire connaissance avec un pays qui est

¹ Documents inédits : Papiers du général de Chabaud La Tour.

le sien, qu'il n'a jamais vu et dont toutes les affaires l'intéressent par l'intelligence et par le cœur. Le duc de Chartres est une nature toute bouillante, dont les instincts sont très militaires. Il ne rêve que de brandir une épée à la tête d'un régiment de cavalerie¹. »

Pour le duc d'Aumale, non moins que pour ses frères et ses neveux, cette description traduisait avec exactitude un état d'âme auquel il n'était qu'un remède : l'air apaisant du ciel natal. A travers l'exil, il avait passé par tant d'étapes douloureuses qu'il pouvait à bon droit se demander si les épreuves subies ne constituaient pas une rançon suffisante, le prix de sa délivrance, de ce retour dans sa patrie qu'il avait si passionnément souhaité quand les êtres chers à son cœur pouvaient en partager la joie avec lui, et qu'il souhaitait encore, non seulement pour lui-même, comme un bienfait réparateur, mais aussi pour le fils qui lui restait et qu'il espérait alors conserver pour sa vieillesse.

LE PROLOGUE DU RETOUR

Au commencement de 1870, la politique impériale subissait une transformation profonde. Un peu à l'improviste, Napoléon III s'était décidé à faire droit aux exigences que depuis plusieurs années formulait, à la tribune et dans la presse, cette opposition libérale, dont il n'avait pu conjurer les audaces et à laquelle s'associait l'élite du pays; il tentait l'essai d'un gouvernement libéral. A la faveur d'une manifestation plébiscitaire, qui semblait consolider sa puissance et la rajeunir, et sous l'influence d'un ministre sorti du groupe des Cinq, il promettait, dans un ensemble de réformes, ce que Thiers avait appelé les libertés nécessaires.

Ces solennelles promesses furent très diversement accueillies. Les amis du régime de 1852 étaient effarés; dans leur effarement, ils proclamaient que c'en était fait des institutions et de la dynastie impériales. Les adversaires de ce régime ne montraient pas un moindre affolement. Ils contestaient la sincérité des promesses réalisées ou annoncées, déclaraient qu'elles cachaient quelque piège, alarmés en réalité par ce qui, dans cette transformation

¹ Documents inédits. — Indépendamment des papiers du comte d'Haussonville, que son fils m'a ouverts avec une libéralité qui lui assure toute ma reconnaissance, il m'a permis de consulter le journal manuscrit que son père a tenu, du 28 juillet 1870 au 27 janvier 1871, et où se trouvent racontés par un des observateurs les plus attentifs et les plus pénétrants de ce temps les événements qui précédèrent et suivirent le 4 septembre, et notamment les principaux incidents du siège de Paris. J'ai tiré de ce précieux document, pour la suite de ce récit, les plus intéressantes informations en ce qui touche les princes d'Orléans.

inattendue, leur semblait de nature à consolider le trône des Napoléon. Néanmoins, on vit quelques-uns d'entre eux se rapprocher du pouvoir. D'illustres vétérans des luttes parlementaires donnèrent à entendre qu'ils croyaient à la bonne foi de l'auteur de ces bienfaits si peu prévus. Ils acceptaient avec reconnaissance la liberté restituée sans regarder à la main qui venait de s'ouvrir. M. Guizot lui-même apparut dans un salon officiel. On put supposer que de vieilles haines allaient enfin désarmer.

Les princes d'Orléans crurent alors que l'heure était opportune pour demander l'abrogation des lois qui les avaient exilés. A leur instigation, deux Français résidant en France, l'un, M. Degouve Denuncques, ancien préfet; l'autre, M. Crousillat, propriétaire provençal, sollicitèrent du Corps législatif, par voie de pétition, l'abrogation des lois votées contre les princes. Ceux-ci approuvèrent cette demande, et ils s'y associèrent en adressant eux-mêmes aux membres du Corps législatif une requête à l'effet d'obtenir d'être autorisés à rentrer dans leur pays. « Messieurs les députés, disaient-ils, vous êtes saisis de la demande d'abroger les mesures d'exception qui nous frappent. En présence de cette proposition, nous ne devons pas garder le silence. Dès 1848, sous le gouvernement de la République, nous avons protesté contre la loi qui nous exile, loi de défiance que rien ne justifiait alors. Rien ne l'a justifiée depuis, et nous venons renouveler nos propositions devant les représentants du pays.

« Ce n'est pas une grâce que nous réclamons, c'est notre droit, le droit qui appartient à tous les Français et dont nous sommes seuls dépouillés.

« C'est notre pays que nous redemandons, notre pays que nous aimons, que notre famille a toujours loyalement servi, notre pays dont aucune tradition ne nous sépare et dont le seul nom fait toujours battre nos cœurs, car, pour les exilés, rien ne remplace la patrie absente. »

Avant d'être expédiée, cette pétition fut soumise à un petit nombre d'amis dont il importait avant tout de connaître l'opinion. Tous n'approuvèrent pas. Si quelques-uns étaient d'avis qu'il était bon de protester de temps en temps contre les lois d'exil, d'autres redoutaient que cette manifestation des princes, quelle qu'en fût la légitimité, fit par trop contraste avec l'attitude qu'ils avaient toujours gardée et les exposât à perdre le bénéfice du calme si digne et du silence de bon goût qu'ils observaient depuis vingt ans¹. Mais les princes, nous l'avons dit, étaient à bout de patience.

¹ Documents inédits : Journal du comte d'Haussonville.

Ils avaient hâte de se rappeler à leur pays, et de quelque prudence que s'inspirassent les conseils qui leur étaient donnés, ils passèrent outre.

Ce fut une émouvante séance que celle du 2 juillet 1870, où leur pétition fut discutée. On s'attendait à voir paraître parmi leurs défenseurs quelque vieil orléaniste, Thiers notamment. Il n'en fut rien. On remarqua et on commenta cette abstention. C'est un ami personnel des princes, M. Estancelin, qui se fit leur avocat et soutint leur demande. Avant lui, un de ses collègues siégeant à son côté dans le groupe des libéraux, le comte de Kératry, adjura le garde des sceaux, M. Émile Ollivier, de déclarer avant tout, « au nom de la vérité, au nom de la justice », s'il existait dans les archives de son département ministériel une seule preuve attestant que, depuis 1848, les princes d'Orléans eussent jamais conspiré ou essayé de conspirer. Le garde des sceaux refusa de répondre; il se réservait. Son silence n'en était pas moins un aveu et comme une justification de la requête des exilés.

M. Estancelin prit alors la parole. Il faut relire cette harangue pour se rendre compte de l'effet qu'elle produisit. En termes d'une rare éloquence, il fit l'apologie des princes d'Orléans. Pour louer leur vaillance, leur patriotisme, leur attachement à la France, pour signaler et célébrer les services qu'elle avait reçus d'eux, il trouva des tours heureux, des accents superbes. Il fut écouté dans un respectueux recueillement.

Il s'en fallut de peu, d'ailleurs, que cette séance ne donnât lieu au plus bruyant incident. Comme tous les partisans des d'Orléans, M. Estancelin avait gardé sur le cœur la malencontreuse sortie du prince Napoléon au Sénat, en 1861. Le 2 juillet, comme la séance où il devait prendre la parole allait s'ouvrir, on vint lui dire que le cousin de l'empereur y était attendu; il avait fait retenir sa place dans la tribune de la maison impériale. C'était une occasion inespérée de tirer vengeance de ses paroles d'autrefois. M. Estancelin résolut de ne pas la laisser échapper. Sans écrire à l'avance son discours, il en avait tracé les grandes lignes en des notes qu'il comptait avoir sous ses yeux, tandis qu'il le prononcerait. Il s'enferma dans un des bureaux de la Chambre, et là, en marge de ces notes, à la suite de la description du cabinet de travail du duc d'Aumale à Twickenham, il improvisa cette phrase qu'il se proposait de jeter comme un défi à la face du prince Napoléon, en le montrant du doigt :

« C'est dans ce cabinet qu'en face de l'épée du grand Condé, le duc d'Aumale écrivit cette brochure célèbre que vous avez tous lue et qui, sifflant comme un coup de cravache, est venue s'abattre

sur la joue d'un homme que je n'ai pas à vous nommer ici¹. »

Toute la vie de M. Estancelin témoigne de son esprit de résolution et de son énergie. On peut donc croire que cette phrase ne lui eût rien coûté, qu'il l'eût courageusement lancée, prêt à en accepter toutes les conséquences. Mais le prince Napoléon avait changé d'avis. Il ne vint pas à la séance et la phrase ne fut pas dite, à la grande satisfaction de quelques amis de M. Estancelin, qu'il avait avertis de son projet.

Au surplus, cette manifestation offensante n'était pas nécessaire pour grandir l'effet de son discours. Prononcé à la veille des événements qui allaient emporter les Bonapartes et, à la suite de sanglantes défaites, les frapper de cet exil dont ils avaient maintenu et aggravé contre les d'Orléans les impitoyables rigueurs, ce discours, à vingt-sept ans de distance, apparaît comme un dramatique prologue de la juste vengeance des dieux. Il apprenait au pays ce que valait cette réserve de princes proscrits qu'un malheur immérité avait séparés de lui et qui brûlaient du désir d'être associés de nouveau à ses destinées.

Personne ne s'était fait illusion sur l'issue de ce solennel débat, ni ceux qui l'avaient provoqué, ni ceux qui l'écoutèrent. Le ministre Emile Ollivier prit la parole après M. Estancelin pour combattre les pétitions des princes et de leurs partisans. Il invoqua la raison d'Etat. Les princes d'Orléans auraient beau dire et beau faire, ils étaient et seraient toujours des prétendants. Ils ne reconnaissaient pas les institutions actuelles de la France. L'avenir de ces institutions exigeait qu'ils ne rentrassent pas. Après tout, se trouvant dans une situation privilégiée, ils devaient en supporter les fatalités. Et le ministre rappela cette parole de Berryer en 1848 : « Un Bourbon ne peut entrer en France que comme roi ou à la suite du roi. » Après une réplique de Jules Favre et diverses observations présentées à droite et à gauche en faveur des princes, les pétitions qui rencontrèrent devant elles les paroles acerbes de Jules Grévy, partisan des lois d'exil, furent repoussées par cent soixante-quatorze voix contre trente et une. On compta près de cent abstentions. La partie était perdue. Il n'en est pas moins vrai qu'il y avait quelque chose de changé dans l'Empire, puisque le droit de la justice venait d'être proclamé contre le droit de la force.

Le retentissement de la journée du 2 juillet fut considérable. Les journaux du temps en conservent la preuve. L'un d'eux disait : « Le 2 juillet, si nous ne nous trompons, sera l'une des dates

¹ Documents inédits. Note de M. Estancelin.

mémorables du régime actuel. Depuis vingt-deux ans, personne ne songeait plus aux princes exilés; on les avait oubliés; on ne savait même plus leurs noms. Rentrés en France, ils auraient passé inaperçus au milieu de nous, comme de simples citoyens. Le vote des cent soixante et quatorze vient de les élever sur le pavois, de leur mettre au front une auréole. Le gouvernement et le Corps législatif viennent de les sacrer prétendants. » La dernière phrase était de trop. Elle dépassait la vérité. Il eût été plus juste de dire que les éloquentes et courageuses paroles prononcées à la tribune du Corps législatif non moins que l'attention respectueuse qu'on leur avait prêtée et les émotions qu'elles éveillaient dans les âmes généreuses prenaient, vu les circonstances, un caractère prophétique. Evidemment, on entraît dans des temps nouveaux. On put penser ce jour-là que si le gouvernement impérial persévérait dans les dispositions libérales que manifestait le ministère Ollivier, le retour des exilés s'imposerait dans un avenir rapproché. L'exil et la proscription ne sont guère compatibles avec un régime de liberté. On ne pouvait prévoir alors, par suite de quels événements tragiques, s'ouvriraient, à trois semaines de là, pour les princes d'Orléans les portes de la patrie.

Ils se firent tous un devoir d'écrire à M. Estancelin, afin de lui exprimer leur reconnaissance. Le duc de Chartres le remerciait de l'avoir présenté au pays comme « un soldat ». Quand au duc d'Aumale, il lui disait : « Mon noble et courageux ami, je viens de vous lire; j'ai les larmes aux yeux. Je vous remercie et je vous félicite. Vous vouliez remplir un devoir d'honnête homme et de fidèle ami : Dieu vous a inspiré et récompensé. Vous avez eu un succès, un très grand succès, non seulement de cœur, mais de talent. Vos belles paroles sont des semences qui porteront leurs fruits un jour. Je vous écris bien en hâte, entre deux trains. Je serai à Wiesbaden, hôtel des *Quatre-Saisons*, jusqu'au 19 et 20 juillet. Je vous embrasse du fond du cœur. — H. D'ORLÉANS. »

Cette lettre est une des dernières que le duc d'Aumale ait datées de l'exil. C'est à Wiesbaden que le surprisent les préliminaires de la guerre. Il se hâta de rentrer à Twickenham, où ses frères et ses neveux l'attendaient. Ils avaient maintenant d'importantes résolutions à prendre; elles devaient être prises en commun. Quand ils les eurent arrêtées, trois d'entre eux, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, le duc de Chartres, repassèrent la mer et vinrent s'installer à Bruxelles, où nous allons maintenant les suivre. A ce moment de leur histoire, il est impossible de parler de l'un sans parler des deux autres.

Pour saisir de quels mobiles ils s'inspiraient en ces circonstances,

il ne suffit pas de se souvenir que tous les trois étaient soldats, que le prince de Joinville avait commandé une escadre, le duc d'Aumale l'armée d'Afrique, que le duc de Chartres avait fait campagne en Italie et aux Etats-Unis; il faut aussi se rappeler les pathétiques débuts de la guerre qui venait d'éclater entre la Prusse et la France.

Après l'insignifiant engagement de Sarrebruck que le gouvernement s'imagina de grossir parce que le prince impérial y avait vu le feu pour la première fois, survenait, le lendemain, cette incroyable affaire de Wissembourg, où une brigade de la division Abel Douay se laissa surprendre par l'ennemi qu'elle devait surveiller. Trois jours plus tard, à Frœschwiller, la première bataille livrée se transformait, pour nos armes, malgré d'héroïques efforts, en une sanglante défaite. Elle ouvrait aux Allemands la route de Paris. Les princes d'Orléans étaient arrivés à Bruxelles avec le formel dessein de demander à servir leur patrie, même sous le gouvernement impérial, si la guerre menaçait de mal tourner. Après Frœschwiller, il n'y avait plus à hésiter. C'est à ce moment, ou jamais, qu'ils devaient donner suite à leurs projets.

Dès le 8 août, le prince de Joinville qui avait appris à Spa, où il se trouvait pour quelques heures, ces tristes nouvelles, adressait à l'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la marine, le télégramme suivant :

« En présence du danger de la patrie, je demande à l'empereur d'être employé à n'importe quel titre à l'armée active et à mon ancien camarade de m'aider à l'obtenir. — François d'ORLÉANS. »

Ce télégramme expédié, le prince rejoignait en toute hâte à Bruxelles son frère et son neveu. Ensemble, ils attendaient une réponse à cette première démarche. Au bout de vingt-quatre heures, ils se décidaient à la renouveler. Le prince de Joinville confirmait par lettre au ministre de la marine son télégramme de la veille. Le duc d'Aumale, de son côté, écrivait au ministre de la guerre :

« Monsieur le ministre, vous venez d'appeler tous les Français à combattre pour la défense de la patrie. Je suis Français, soldat et valide. J'ai le grade de général de division. Je demande à être employé dans l'armée active. — Henri d'ORLÉANS. »

À l'exemple de ses oncles, le duc de Chartres formulait la même sollicitation :

« Monsieur le ministre, comme Français, comme ancien officier des guerres d'Italie et d'Amérique, j'ai l'honneur de vous demander un emploi à l'armée active. Mon vœu le plus ardent est de combattre pour la défense du sol de la patrie, fût-ce même comme simple volontaire. — Robert d'ORLÉANS. »

Remises en des mains sûres, ces trois lettres parvenaient, le

même soir, à Paris, à M. Edouard Bocher¹, l'homme de confiance des princes, l'ami des jours de joie et l'ami des jours de tristesse, le serviteur admirable en qui s'incarnaient depuis un quart de siècle et devaient s'incarner longtemps encore, cultivés à l'égal d'une rare et délicate vertu, un incomparable dévouement à la maison d'Orléans et la plus touchante fidélité à tous ceux qui portent ce nom glorieux. Les instructions données à M. Edouard Bocher étaient précises. Elles lui prescrivaient de tenir la démarche des princes rigoureusement secrète, tant pour leurs amis que pour les journaux, aussi longtemps qu'il n'aurait pas reçu de réponse. Si la réponse était conforme à leurs désirs, ils se rendraient là où ils seraient envoyés. Si elle était négative ou si M. Edouard Bocher restait trois jours sans rien recevoir, il était autorisé à communiquer les lettres aux amis des princes et aux journaux, sans en demander et sans en interdire non plus la publication.

A l'heure où elles lui arrivaient, il ne pouvait plus guère se faire illusion quant au sort qui leur était réservé. Il connaissait déjà l'accueil fait au télégramme envoyé de Spa par le prince de Joinville au ministre de la marine. En le recevant des mains de l'amiral Touchard, l'amiral Rigault de Genouilly en avait référé au Conseil des ministres, lequel avait répondu que « cela était bien généreux de la part des princes, mais que les lois d'exil ne permettaient pas d'acquiescer à leur demande ». M. Edouard Bocher n'en était pas moins résolu à se conformer aux instructions qui lui avaient été données et à remettre les lettres à leur adresse.

Quoiqu'il fût également décidé à les tenir secrètes durant trois jours, il ne crut pas cependant devoir en faire mystère au comte d'Haussonville qui se présenta chez lui comme il les recevait. Le comte d'Haussonville, qui venait d'arriver à Coppet, en Suisse, au moment de la déclaration de guerre, comptant y passer l'été, s'était hâté de rentrer à Paris en apprenant les premiers revers². A peine débarqué, il se rendait chez M. Edouard Bocher. Il se trouva livré à toutes les émotions que comportaient les circonstances et la

¹ Documents inédits. Ces détails et ceux qui suivent sont tirés du Journal du comte d'Haussonville.

² Il y arriva le 9 août, résolu à n'en plus partir. Il y passa tout le temps du siège dont il a raconté les péripéties dans son Journal. Malgré son âge, il entra volontairement dans la garde nationale. Son fils, le vicomte Othenin, s'était engagé dans les mobiles de Seine-et-Marne. Il fut ensuite attaché à l'état-major du général Princeteau, qui commandait l'artillerie à Paris. Sa jeune femme, née d'Harcourt, dont deux frères étaient officiers dans l'état-major de Mac-Mahon, était revenue à Paris avec son beau-père et y demeura avec lui, infirmière à l'ambulance du Grand-Hôtel. C'est à elle que le Journal du siège est dédié.

grave mission qu'il avait à remplir. Il en reçut de lui la confiance. Le comte d'Haussonville était aussi ami des princes. En toutes les circonstances critiques de leur exil, ils avaient eu recours à ses conseils. Sa proverbiale sincérité, sa droiture, ses allures franches et décidées, servies par une parole originale et volontiers ironique, son libéralisme sans compromis ni défaillance, sa grande expérience de la vie publique, sa science d'historien, le rang social qu'il occupait dans le pays et la considération dont il jouissait dans tous les partis, tout contribuait à faire de lui un conseiller précieux et utile, toujours bon à écouter. M. Edouard Bocher lui ayant communiqué les trois lettres princières, le comte d'Haussonville fut également d'avis qu'elles devaient être portées le même jour, — c'était le 19 août, — au ministre de la guerre.

Il était dans la voiture de M. Edouard Bocher, quand celui-ci se rendit au ministère. Le général Decaen venait d'être remplacé par le général de Montauban, comte de Palikao. Il ne résidait plus à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, où son successeur n'était pas encore arrivé. M. Edouard Bocher fut reçu par l'un des officiers d'ordonnance du ministre démissionnaire, qui, très poliment, mais très positivement, refusa de prendre possession des lettres qu'on voulait lui laisser. Le comte de Palikao avait seul qualité pour les recevoir. Il fut convenu que M. Edouard Bocher les lui porterait.

Le lendemain, dès la première heure, le comte d'Haussonville se rendait chez M. Thiers, avec qui il était depuis longtemps lié. Pendant toute la durée de l'Empire et surtout dans les dernières années, l'ancien ministre de Louis-Philippe avait tenu dans le parti libéral une place considérable, à vrai dire la première. Il la devait à son passé, à son âge, à sa popularité, à son expérience et surtout aux importants et lumineux discours qui avaient marqué sa rentrée dans la vie publique. A cette heure, alors que, dès les premiers échecs de l'armée française, chacun avait pressenti que, s'ils se renouvelaient, la dynastie régnante ne résisterait pas au choc populaire, M. Thiers seul conservait assez d'influence au dedans et au dehors pour prendre utilement la direction de ce gouvernement anonyme dont, en prévision de la chute de l'empereur, bien des gens considéraient déjà l'avènement comme certain. Par la force des choses, dans les ténèbres où la France menaçait de s'enfoncer, il commençait à apparaître comme un phare, tous les regards à se tourner vers lui.

Depuis quelques jours, son salon ordinairement si fréquenté ne désemplissait plus. Tout ce qui comptait dans le parti libéral, orléanistes et républicains, se faisait honneur d'y venir. Les nouvelles y affluaient. On les discutait, on en examinait la portée et les

conséquences. Tel était alors le crédit du maître de la maison, qu'aux Tuileries, dans l'affolement qu'y causait le malheur de nos armes, on songeait à s'adresser à lui pour obtenir qu'il prît le pouvoir comme s'il était juste de lui faire endosser la responsabilité d'une situation que non seulement il n'avait pas créée, mais dont, afin de la conjurer, il s'était maintes fois évertué à signaler les périls dans ses discours.

Le comte d'Haussonville n'ignorait pas à quel point M. Thiers était mêlé aux événements. Il considérait qu'il importait de le tenir au courant de tout ce qui se passait, et encore qu'on ne lui en eût pas donné mandat, il avait voulu lui faire connaître l'attitude prise par les princes d'Orléans. Quand il arriva à l'hôtel de la place Saint-Georges, M. Thiers, en toilette du matin, se promenait dans son jardin avec M. Nefftzer, le directeur du journal le *Temps*. Au premier mot que lui dit le comte d'Haussonville touchant la démarche des princes, sa figure se contracta. Un haussement d'épaules acheva de traduire son mécontentement. Il entraîna dans son cabinet ses deux visiteurs. Là, donnant carrière à son irritation et s'adressant au comte d'Haussonville, il s'écria :

« Il paraît que c'est ma destinée de prêcher toujours à tout le monde le bon sens et la bonne conduite et de n'être écouté de personne. Les princes ont mille fois tort, leurs amis les conseillent très mal. C'est funeste, c'est coupable de faire en ce moment une démarche qui va causer beaucoup d'ombrage et de compromettre, par suite de préoccupations personnelles, tous les efforts pénibles que je tente pour tirer notre pays d'une passe affreuse. »

Il parla longtemps sur ce ton. Sa colère était manifeste et violente. « Il en avait une sourde contre moi, dit le comte d'Haussonville en retraçant cette scène, parce qu'il supposait que j'avais conseillé la démarche des princes et que je voulais savoir ce qu'il en pensait. » Il continuait à parcourir à pas rapides son cabinet, comme il avait coutume de faire quand il était agité. Le comte d'Haussonville l'écoutait sans l'interrompre, attendant l'occasion de placer son mot. M. Thiers s'étant arrêté, il lui répondit de ce ton bref, un peu cassant, qui était dans ses habitudes :

« Est-ce que vous vous imaginez, demanda-t-il, que je viens ici vous tâter le pouls, comme on dit vulgairement, de la part de ces personnes dont vous parlez avec tant de mauvaise humeur ? Je n'accepte pas ces rôles-là. Si elles m'avaient chargé de vous dire quoi que ce soit de leur part, je l'aurais fait tout uniment, en vous prévenant que je vous parlais de leur part. Il n'en est rien. J'ai été informé de ce qu'elles ont décidé de faire, de ce qui a déjà été fait en leur nom, et j'ai cru devoir vous mettre au fait de cet inci-

dent, pour votre gouverne personnelle, entendez bien, et pour que vous soyez en mesure d'en penser et d'en dire, à l'occasion, ce que bon vous semblera. »

Après ce préambule, le prudent avocat des princes entreprit de défendre la démarche que leur reprochait M. Thiers. Quant à lui, il ne l'approuvait pas, pas plus qu'il n'avait approuvé, trois mois avant, leur protestation contre les lois d'exil. Il leur en avait même démontré les inconvénients. Mais, s'il n'avait pas conseillé ces actes, il ne se croyait pas le droit de les juger sévèrement. Il fallait pourtant savoir se mettre à la place des gens. L'exil était devenu odieux aux princes, « aux oncles aussi bien qu'aux neveux ». C'était bien aisé à dire, qu'ils devaient supporter les inconvénients de leur situation, après tout privilégiée. L'argument eût été compréhensible de la part de personnes qui se seraient considérées elles-mêmes comme liées vis-à-vis des membres d'une dynastie royale. Logiquement, les partisans de la branche aînée étaient en droit d'imposer une certaine ligne de conduite au comte de Chambord, parce qu'il pouvait à son tour leur en imposer une. Mais tout autres les relations des libéraux avec les princes d'Orléans.

« Nous avons gardé notre liberté d'action, disait le comte d'Haussonville; il faut trouver simple qu'ils gardent aussi la leur. Ont-ils tort? Ont-ils raison d'agir comme ils font? Je n'en sais rien; l'avenir nous l'apprendra. Mais leur droit est entier... Vous supposez des habiletés, des manœuvres là où il y a surtout beaucoup de malaise, de souffrance... Les uns et les autres cèdent à un mouvement sincère, impétueux, je dirais presque involontaire, quand ils expriment l'envie de rentrer à tout prix en France. »

M. Thiers avait gardé le silence pendant que le comte d'Haussonville s'abandonnait ainsi aux entraînements de son cœur, en présence de M. Nefftzer, seul témoin de ce débat. Il parut alors regretter sa vivacité.

« J'ai été peut-être un peu vif dans mon langage, dit-il; mais tout ce qui se passe est si gros. La moindre démarche fausse pourrait faire tant de mal. »

On se sépara en se promettant de se revoir souvent. M. Thiers prévoyait, comme tout le monde, le grand rôle auquel le destinaient les événements. Il s'y préparait et émettait à toute heure le désir de rester en communication constante avec ses amis. Il voulait des témoins qui pourraient témoigner un jour de ses patriotiques efforts. Nul témoignage ne pouvait lui être plus précieux que celui du comte d'Haussonville, dont il avait apprécié la sagesse, la franchise, l'esprit de décision, la spontanéité. Il lui disait souvent :

« C'est vous qui écrirez mes Mémoires. »

A la même heure, M. Edouard Bocher était reçu par le ministre de la guerre, comte de Palikao, et s'acquittait de son message. Au vu des lettres des princes qui lui étaient présentées par leur envoyé, le général « fit comme un bond d'effroi en arrière ». Il refusa, lui aussi, de les recevoir et, quoi que pût lui dire M. Edouard Bocher, il persista dans son refus. Cependant, dans l'après-midi, un haut fonctionnaire du ministère, que la relation à laquelle nous empruntons ces détails ne nomme pas, vint, autorisé ou non, trouver M. Edouard Bocher.

« Donnez-moi ces lettres, lui dit-il. Je me charge de les faire parvenir à leur adresse. »

Il les emporta. M. Edouard Bocher en avait naturellement gardé des copies. Convaincu de plus en plus que le gouvernement ne répondrait pas ou que, s'il répondait, la réponse serait négative, il était décidé, d'accord avec le comte d'Haussonville et conformément aux instructions des princes, à rendre publiques ces lettres si honorables pour eux. Le lendemain, dans la matinée, le comte d'Haussonville était chez M. Edouard Bocher pour régler avec lui les détails de la communication à faire aux amis et aux journaux, quand arriva de Bruxelles une nouvelle lettre signée du prince de Joinville. Elle a sa place dans le récit de ces incidents, si propres à mettre en lumière l'ardent patriotisme de ces fils de France qui attendaient, impatients, à la frontière, les armes qu'ils avaient demandées.

« Je dévore les journaux, mon cher monsieur Bocher; ils ne m'apprennent rien de nouveau. On se prépare évidemment, de part et d'autre, pour une lutte suprême. Nous avons encore de grandes ressources, car, après tout, il n'y a que le corps de MacMahon hors de service. Celui de Frossard a peu souffert et les autres sont intacts. Il y a en plus la rage de voir l'ennemi sur le territoire. Mais il faut être commandé. Le serons-nous ?

« Le bruit de Paris me fait horreur. Je ne comprends rien à la Chambre; je ne comprends pas qu'il se prononce un mot, qu'il se fasse un acte ayant un autre but que de venir en aide aux armées, seul espoir de la France aujourd'hui. Quel que soit le gouvernement actuel, il vaut mieux, tant qu'on a chance de résister, que le provisoire, par le seul fait qu'il est organisé. Et si la résistance ne peut se prolonger, c'est lui seul qui doit avoir à subir la loi du vainqueur. Mais tout plutôt que cette alternative.

« Je n'ai reçu encore aucune réponse à ma demande d'aller servir à l'armée sous l'empereur. J'attends avec une anxiété que vous comprendrez. Je viens de lire que les bourgeois de Wissembourg ont tiré sur l'ennemi pendant le combat. Les braves gens!

Si tout le monde fait de même, si on réussit à mettre Paris en état de défense, si enfin notre brave armée trouve un chef pour la diriger, les efforts des Allemands viendront s'épuiser au centre de la France, et ils y trouveront leur Borodino. Rien n'est perdu, et je rêve encore un grand mouvement national par lequel la France rejetera l'ennemi de son sein. Les heures, les minutes sont précieuses, je ne vis plus... »

Cette lettre complétait et commentait éloquemment celles qui étaient depuis la veille entre les mains des ministres. Il convenait d'en donner connaissance aux journaux en même temps que des autres. Le comte d'Haussonville offrit d'aller porter le tout dans les principales rédactions, au *Journal de Paris*, au *Temps*, au *Siècle* et aux *Débats*. Il devait laisser partout copie des trois demandes. Quant à la dernière lettre du prince de Joinville, il était seulement autorisé à en donner lecture à qui il jugerait bon.

Au *Journal de Paris*, le directeur, M. Edouard Hervé, se déclara prêt à les publier, quelque danger qu'il pût courir.

« Mais il vaudrait mieux être plusieurs pour risquer cela, observa-t-il. Voulez-vous que nous allions au *Temps*? »

Au *Temps*, les choses furent vite arrangées au gré du prince, grâce à M. Nefftzer. Au *Siècle*, les rédacteurs politiques étaient absents. C'est à un rédacteur littéraire que le comte d'Haussonville exposa le but de sa visite et laissa les lettres. Aux *Débats*, ce fut autre chose. Le directeur, Edouard Bertin, remercia le comte d'Haussonville de sa communication. Mais il redoutait d'en faire usage avant que d'autres journaux lui eussent donné l'exemple. N'accusait-on pas déjà les *Débats* d'être le moniteur de l'orléanisme?

« Nous les insérerons quand elles auront paru ailleurs, promit-il.

« — J'y compte bien, répliqua malicieusement le comte d'Haussonville. Si vous étiez seul à ne les pas donner, il y aurait là une sorte d'affectation qui pourrait vous compromettre. »

Tous les grands organes de la presse, non inféodés au gouvernement, se firent un honneur de les publier le même soir, et le lendemain, les *Débats*, qui paraissent le matin, s'exécutèrent. Nul journal n'eût osé, quinze jours avant, se faire complice d'une manifestation aussi subversive et partant aussi dangereuse. Mais le régime impérial allait s'effondrant. On parlait presque ouvertement de sa chute prochaine. On ne le redoutait plus. L'affaire, au surplus, en resta là. Comme M. Edouard Bocher l'avait prévu, le gouvernement s'en tint à la réponse officieuse qu'il avait donnée au reçu du télégramme du prince de Joinville, par l'entremise de l'amiral Touchard. Il n'en restait pas moins à l'actif des d'Orléans qu'à la nouvelle des périls que courait leur pays, ils s'étaient

offerts pour concourir à sa défense et servir « sous l'empereur ».

Quelques jours plus tard, M. Thiers, qui devenait de plus en plus le point de mire et le conseiller du parti libéral, avouait au comte d'Haussonville que des négociants de Paris d'opinions très diverses étaient venus lui déclarer qu'ils étaient prêts à se battre et à se faire tuer, mais qu'ils ne voulaient pas que ce fût au profit de l'empire. Ils avaient ajouté qu'ils étaient les uns monarchistes, les autres républicains, mais qu'ils accepteraient la branche d'Orléans si lui-même croyait qu'il fallût faire appel aux princes de cette famille. « Toute la bourgeoisie de Paris, disaient-ils, est dans ces dispositions. »

Peut-être M. Thiers se trouvait-il sous l'impression de ces démarches lorsque, dans la seconde quinzaine d'août, il chargea le vicomte d'Haussonville de faire à son père une ouverture très inattendue et que ne pouvait laisser prévoir la colère qu'il avait ressentie en apprenant que les princes d'Orléans demandaient à entrer dans l'armée.

« Je n'ai pas approuvé leurs dernières démarches, dit-il. Suivant moi, elles étaient inutiles, et tout ce qui est inutile est nuisible. Mais il serait également fâcheux pour eux de négliger l'occasion favorable qui peut-être se présente aujourd'hui. L'idée d'un gouvernement anonyme est celle qui rallie à présent le plus de monde. Cependant l'envie de se débarrasser de la dynastie impériale est si grande que, peut-être, à un moment donné, elle fera tourner les yeux du côté des d'Orléans. Il ne faudrait pas qu'à ce moment on ne les trouvât pas sous la main. Beaucoup de personnes me parlent d'eux. Une idée m'a traversé que je voudrais leur faire transmettre, mais non point par les complaisants de leur entourage qui bâtiraient là-dessus des espérances peu raisonnables. Est-ce que le prince de Joinville, le duc d'Aumale, le duc de Chartres, ne pourraient pas lever un corps franc, en prendre le commandement, et venir guerroyer sur les flancs de notre armée. Il n'y a pas un préfet ni un général qui oserait les faire arrêter. Quand ils auraient fait brillamment le coup de fusil, les soldats français finiraient par se dire les uns aux autres : « Vous savez qui est là, c'est le duc d'Aumale. » Bien entendu, ce n'est pas un conseil positif que je donne. C'est une possibilité que j'entrevois et, cherchant tout ce qui pourrait utilement être fait pour mon pays, je me crois obligé par conscience d'indiquer les diverses chances de salut qui s'offrent à mon esprit. Mais ce que je désire surtout, c'est que ma pensée ne soit traduite aux princes qu'avec beaucoup de prudence et avec toutes les restrictions dont je l'entoure. »

Venant de M. Thiers, la communication avait son importance

et son intérêt. Le comte d'Haussonville jugea qu'elle devait être transmise aux princes. Il s'empressa de la leur faire tenir à Bruxelles, où ils s'étaient établis en permanence pour être plus à portée des nouvelles de Paris et de celles du théâtre de la guerre.

Le conseil qui leur était donné les étonna plus qu'il ne les séduisit, non qu'ils le jugeassent absolument inexécutable, mais parce qu'il les exposait, quoi qu'en eût dit M. Thiers, à être mis hors la loi par le gouvernement français et à devenir des artisans de guerre civile en présence de l'ennemi. C'est au grand jour, dans les rangs de l'armée, qu'ils voulaient servir et défendre leur pays. Ils espéraient, d'ailleurs, le faire bientôt, en dépit de tous les obstacles. La chute du régime impérial devenait de plus en plus probable. Dans leur pensée, l'abrogation des lois d'exil serait la conséquence naturelle de l'événement. Ils pourraient alors rentrer dans leur patrie et remplir leurs devoirs de citoyens et de soldats. Ils restèrent donc dans l'attente, guettant l'occasion propice pour donner suite à leurs desseins.

Pendant ce temps, sur le théâtre de la guerre, se succédaient d'émouvantes péripéties dont le contre-coup se faisait sentir dans Paris, où la population en prenait connaissance, frémissante et exaspérée, au milieu des préparatifs du siège qui, maintenant, semblait inévitable. La capitulation de Sedan, connue dans la capitale le 3 septembre, fit éclater la crise qui, depuis un mois, s'annonçait. La journée du lendemain est une des grandes dates de notre histoire, la date de l'effondrement du régime impérial. Ce même jour, alors que le Corps législatif allait être saisi d'une proposition de déchéance, le comte d'Haussonville étant venu chez M. Thiers, celui-ci, de nouveau, lui parla des princes d'Orléans.

« Que vont-ils faire? lui demanda-t-il.

« — Je n'en sais rien, répondit le comte d'Haussonville. Je m'imagine que si vous décrétez un gouvernement anonyme, ils viendront aussitôt s'offrir à lui pour combattre l'étranger.

« — Cela sera gênant, très gênant! s'écria M. Thiers. Comprenez-moi; au fond, je désire que cela tourne pour eux, mais, pas à présent, pas tout de suite; il faut absolument, pour je ne sais combien de temps, le terrain neutre. »

Le comte d'Haussonville en tomba d'accord avec son interlocuteur. Mais restait pour les princes le droit de faire, comme citoyens, comme Français, comme militaires, ce qu'ils jugeaient être leur devoir, « ou, si vous voulez, rectifia-t-il, ce qu'ils pensent être de leur intérêt, quoique je les croie plus portés à se déterminer par le sentiment du devoir qu'en vue de leur intérêt ». Il pensait que M. Thiers n'avait pas de conseil à leur donner et qu'eux-mêmes n'avaient pas à lui en demander.

« Certainement, il importe que vous puissiez dire en toute vérité, à tout le monde, particulièrement au parti avancé, que vous avez été étranger à leur résolution, quelle qu'elle soit. Laissez-les donc faire ce que leur esprit et leur cœur leur dicteront.

« — Oui, laissons faire, conclut M. Thiers. Mais je crois que leur retour en ce moment serait très fâcheux. »

On ne saurait contester qu'il fut sincère en tenant ce langage. Ses objections avaient leur source dans des raisons dont sa conduite ultérieure permet de mettre en doute le désintéressement, mais que l'attitude des hommes de désordre qui, à la même heure, s'agitaient dans Paris ne justifiait que trop. Soit qu'il redoutât que le retour des princes d'Orléans ne devint le prétexte de manifestations dangereuses, soit qu'ambitionnant le pouvoir et certain qu'à un jour prochain on le lui offrirait, il craignit de trouver parmi eux un compétiteur, il se prononçait contre leur rentrée avec d'autant plus de vivacité que la situation se présentait de plus en plus confuse et troublée. Mais les princes ne pouvaient se déterminer par des motifs analogues.

Depuis que la guerre avait éclaté, ils ne se tenaient plus. Paris les attirait invinciblement. S'ils avaient dompté jusque-là la tentation d'y venir, elle devenait trop puissante, après la chute du gouvernement impérial pour qu'il leur fût possible d'y résister plus longtemps, malgré l'opinion contraire de M. Thiers qui leur avait été transmise. Comme ne cessait de le répéter le comte d'Haussonville, ils étaient à bout de résignation. C'était leur rêve « de faire brèche dans la barrière qui les retenait hors de leur pays ». Au mois de juillet, ils avaient protesté contre les lois d'exil ; au mois d'août, à l'entrée des Prussiens sur le territoire, ils avaient publiquement offert de venir se battre sous les ordres de l'empereur. Cette double démarche ayant été généralement approuvée, ils étaient conséquents avec eux-mêmes si, de la même manière, par les mêmes raisons, avec bien plus d'opportunité, puisque le péril du pays était devenu plus grand, ils venaient offrir de combattre les Prussiens sous les ordres du gouvernement de la Défense nationale.

Telles étaient leurs dispositions au moment où ils apprenaient la capitulation de Sedan. Durant cette journée du 3 septembre, alors que cette sinistre nouvelle venait de leur parvenir et qu'ils n'en connaissaient que ce qu'en disaient les premières dépêches arrivées à Bruxelles, le duc d'Aumale, qui résidait à l'hôtel de Flandre, se trouvait dans son appartement, avec le duc de Chartres, quand on lui apprit qu'un publiciste français, M. Jules Claretie, retour de Sedan, était descendu en cet hôtel. Il logeait dans une chambre

voisine. Le prince, aussitôt, lui fit dire qu'il désirait le voir. M. Jules Claretie se rendit à cet appel.

Le duc d'Aumale alla à sa rencontre « nerveux, irrité, l'œil enflammé ».

« Alors, c'est vrai, la défaite? s'écria-t-il. Vous avez vu cela! Parlez, je vous en prie, parlez ! »

Et M. Jules Claretie de lui raconter les scènes tragiques de cet invraisemblable désastre. Le prince écoutait, la fièvre aux mains et aux joues, la stupéfaction et la colère dans le regard. Lorsque le narrateur s'arrêtait, il l'interrogeait, le provoquait encore à parler, avide de se convaincre que ce n'était pas l'armée qu'il fallait accuser, mais le gouvernement, dont la négligence, l'impéritie, l'imprévoyance, avaient laissé venir cette guerre sans l'avoir préparée, et qui, par des plans conçus à la hâte, sous l'empire de préoccupations dynastiques, venait d'imposer à la France la honte du plus humiliant revers.

Quant au duc de Chartres, bouleversé de même au récit de ces douloureux événements, il n'avait qu'une phrase à la bouche, toujours la même :

« Je veux me battre. Je ne suis pas prétendant; je suis soldat, je suis Français; je veux me battre. »

Et comme la conversation était tombée sur la néfaste politique qui portait de tels fruits, le duc d'Aumale reprit :

« Comment, durant tant d'années, le peuple français a-t-il pu supporter l'Empire! Un peuple qui a fait 89, qui a fait 92, qui a fait 1830. » Et se redressant, il acheva : « Qui a fait 1848! »

Le lendemain, ce même peuple faisait le 4 septembre. L'heure que les princes prévoyaient et attendaient sonnait enfin. La France maintenant s'ouvrait devant eux; il eût été au-dessus de leurs forces de renoncer à y rentrer.

Leur décision, M. Thiers la prévoyait et s'en inquiétait. Le 5 septembre, à une réunion qui eut lieu chez lui et à laquelle assistaient le duc de Broglie et le comte d'Haussonville, ses préoccupations se trahirent une fois de plus et de nouveau donnèrent lieu à une scène d'une extrême vivacité. Le duc de Broglie ayant demandé s'il y avait des nouvelles de Londres, si les princes songeaient à se montrer en France, et ayant observé que « ce serait bien le moment », M. Thiers, en entendant leur nom, ne put se maîtriser.

« Quoi! ils penseraient à venir en ce moment? fit-il. Mais ce serait absurde, ce serait coupable. C'est nous jeter en plein dans la guerre civile. Mon Dieu! tout cela finira probablement par eux,

¹ Récit de M. Jules Claretie.

je le prévois et je le souhaite. Mais, actuellement, il faut se rallier au gouvernement de la République, et non lui créer des embarras. Voyez l'effet de la présence des d'Orléans à Paris : les légitimistes deviendront ombrageux ; les républicains crieront à la trahison du comité de la Défense nationale, et les cinquante mille faubouriens s'apprêteront à tirer sur les partisans des princes au lieu de tirer sur les Prussiens du haut des remparts.

Il s'échauffait et s'exaltait. Il y avait là, indépendamment du duc de Broglie et du comte d'Haussonville, des hommes considérables, ses amis, ses familiers : Odilon Barrot, Nefftzer, Chambolle, Delaunoy, gendre de M. Asselin, secrétaire des commandements du comte de Paris. Il les interpellait, et si, tandis qu'il parlait, entraient de nouveaux venus, il recommençait pour eux son discours, les dévisageant, s'adressant à eux, quémendant leur approbation. Ah ! l'on parlait de la venue des princes ! Il ne voulait pas de surprises ni d'ambiguïté de conduite. Il fallait convoquer sur-le-champ Rémusat, Bocher, Piscatory, Roger. Il entendait s'expliquer devant eux comme il s'expliquerait devant le public... Il dirait tout haut ce qu'il pensait de cette démarche des princes.

« S'ils poursuivent, dans les circonstances où nous sommes, un but égoïste, j'en penserai et j'en dirai ce que je pense et ce que je dis des Bonapartes. Comment ! je me serai exténué à parer au jour le jour au danger d'une affreuse situation, j'aurai usé mes forces à préserver notre pays des dernières calamités, et l'on viendra me jeter de pareils bâtons dans les jambes ! On ne le fera point sans que je proteste. N'ai-je pas raison, monsieur Barrot, cent fois raison ?

Interpellant ensuite M. Delaunoy, qu'il savait en relations constantes avec les princes, il reprit :

« Entendez bien, monsieur, ce que je viens de dire et faites-le savoir à qui de droit. »

M. Delaunoy ayant timidement hasardé quelques observations, ce fut de la part de M. Thiers une nouvelle explosion de colère accompagnée de gestes de désespoir. Personne ne soufflait mot. Alors le comte d'Haussonville essaya de mettre un terme à cette virulente sortie. Il convint que les raisons qu'avait développées M. Thiers étaient graves. Venant de lui, en un tel moment, elles devaient peser d'un grand poids sur les déterminations des princes. Il se pouvait cependant qu'ils se crussent obligés à ne pas s'y conformer. Et le comte d'Haussonville reproduisit en leur faveur l'argumentation qu'il avait déjà fait valoir dans ses précédents entretiens avec M. Thiers.

« Vous ne voulez voir que l'effet politique de leur démarche, ses inconvénients, ses dangers, que je ne méconnais pas, quoique

peut-être vous les exagériez un peu. Mais considérez aussi les motifs qui poussent les princes. Ils sont moins égoïstes, moins personnels, moins politiques, beaucoup plus sincères que vous ne pensez... Vous avez connu leur père, le roi Louis-Philippe, quand il était déjà âgé, devenu un peu sceptique. Songez à ce qu'il était à vingt ans, aux jours de Jemmapes et de Fleurus, Souvenez-vous du duc d'Orléans, des termes de son testament. Rappelez-vous aussi la duchesse d'Orléans. Les pères et les fils sont éminemment Français, Français jusqu'au bout des ongles. On se bat pour repousser l'ennemi. A toute force ils veulent en être, comme nous le voudrions tous si nous avions leur position et leur âge. C'est leur droit, c'est presque leur devoir. »

Mais vainement le comte d'Haussonville s'évertuait à convaincre M. Thiers, à lui faire partager son opinion. Il prêchait dans le désert. Comme il émettait l'idée que très vraisemblablement, au moment où il parlait, les princes étaient en route pour Paris, M. Thiers se récria. Il ne voulait pas admettre qu'ils pussent arriver d'un moment à l'autre, comme le supposait le comte d'Haussonville. Alors celui-ci suggéra l'idée d'envoyer au-devant d'eux, en Belgique, quelqu'un de leurs amis, un homme sûr, qui leur ferait connaître la manière de voir de M. Thiers. Il désigna même le comte de Jarnac, M. Delaunoy et M. Pougny comme éminemment propres à cette mission de confiance. M. Thiers accepta la proposition et, finalement, il fut décidé que deux de ses messieurs partiraient aussitôt, afin d'arrêter en chemin les trois princes, dont l'arrivée à Paris lui semblait si dangereuse..

Le comte d'Haussonville, dont le Journal nous a permis de reconstituer le récit de ces curieux incidents, raconte que le même soir, s'étant couché tôt, il dormait, lorsque, à onze heures, M. Edouard Bocher se fit annoncer chez lui et, entrant dans sa chambre, le réveilla en lui disant :

« Ils sont ici ! »

C'était vrai. Le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le duc de Chartres, partis secrètement de Bruxelles dans la matinée, étaient arrivés à Paris vers la fin de l'après-midi. Ils avaient pris domicile rue de la Ville-l'Évêque, chez M. Auguste Laugel, secrétaire du duc d'Aumale.

Après en avoir donné la nouvelle au comte d'Haussonville, M. Edouard Bocher ajouta :

« Réfléchissez à ce qu'il serait bon pour eux de faire ou d'écrire. Je viendrai vous chercher demain de bonne heure. Ils désirent vous voir. »

La suite prochainement.

Ernest DAUDET.

25-26 AOUT 1897

LE « POTHUAU » EN RUSSIE

Oh! les impressions — trop rapides et trop ténues, hélas! insuffisamment conscientes, à peine senties, trop multiples aussi et trop complexes, — oh! les impressions de cet inoubliable voyage! Je voudrais en fixer les traits fugitifs. Je voudrais, dans le sanctuaire des choses intimes qui restent chères et sacrées, en conserver pieusement, vierge de tout contact, la trace à la fois lumineuse et légère. Le peuple croyant des tsars autocrates vient, en un élan passionné, d'ouvrir ses bras à la nation républicaine et libre-penseuse; l'empereur et le président se sont étreints dans d'affectueuses accolades. Depuis trois semaines cet événement historique sans précédent défraye la chronique européenne; des milliers de pages déjà sont tombées, en toutes les langues, de la plume de milliers de gens. Je ne les ai pas lues, je ne veux pas les lire encore, craignant de déflorer mes souvenirs personnels, de les voir submerger sous le flot des détails et des informations, parfois bien inexacts, de la presse quotidienne, pauvres souvenirs modestes auxquels je tiens comme à des reliques m'étant propres, et qui suffisent à m'emplir l'âme d'un contentement ému, sans que le lot des autres puisse y ajouter grand charme.

Je conteraï simplement ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, fort peu ce que j'ai pensé : nous ne pensions guère durant cette course vertigineuse qui, trois jours, nous a emportés de féerie en féerie, de triomphe en triomphe...

.....
Ce fut grandiose le départ de Dunkerque, le 18 août. Toute la matinée, il avait fait un temps affreux : pluie et vent, tristesse et

obscurité. Mais, vers onze heures, cela s'était levé tout de bon. De nombreux bateaux en fête, chargés de curieux, circulaient dans les rangs de l'Escadre, tout enguirlandée du grand pavois et mouillée sur deux longues files, tandis qu'à terre la plage et les jetées, noires de monde, formaient de grandes taches grouillantes au-dessus desquelles flottaient gaiement, par la bonne brise qu'il faisait, les oriflammes et les drapeaux.

Vers une heure, pendant que les batteries de terre tonnaient majestueusement, M. Félix Faure quittait le sol de France, s'embarquait sur l'*Elan*. Bientôt le coquet petit navire, battant pavillon aux marques croisées FF, se dessina entre les deux estacades et déboucha en rade, éclairé par quatre torpilleurs marchant de front, et suivi de la *Flamme*. A ce moment l'Escadre entière envoya un salut de vingt et un coups de canon. L'*Elan* gagna l'arrière des lignes, puis revint lentement entre elles, salué au passage par les honneurs réglementaires. Et, comme il y avait un peu de mer, ce fut vraiment alors un beau spectacle que de voir, du *Pothuau*, venir et défiler de front, entre ces deux haies de cuirassés, les quatre torpilleurs, parfaitement alignés, plongeant dans la lame avec l'aisance de marsouins gigantesques, véritable peloton de cavalerie navale, vite et bondissant comme les fringants hussards qui, sur terre, ouvrent au galop la marche devant la voiture du chef de l'Etat.

Quelques instants après, le Président, en habit et portant le grand cordon de la Légion d'honneur, montait à bord du *Pothuau* avec sa suite chamarrée, au son de la *Marseillaise* et au fracas d'un nouveau salut. Tête découverte, il écoutait à la coupée l'hymne officiel, prenait congé des divers personnages qui l'avaient accompagné et se retirait dans ses appartements. Et ce fut tout à coup, à bord, une invasion d'habits brodés, de plumes blanches, de poitrines constellées, parmi lesquels se remarquait le bel uniforme et la superbe toque d'astrakan blanc d'aide de camp général de l'empereur, portés par le baron Freedericksz, attaché militaire de l'ambassadeur de Russie.

On mit aussitôt au poste d'appareillage. Escorté de sa maison, M. Félix Faure se rendit sur la passerelle arrière, d'où il répondit, souriant, du chapeau et de la main, aux acclamations sans fin dont il était l'objet. Dès que nous fûmes en marche, chaque bâtiment de l'escadre tira encore vingt et un coups de canon. Les jolies volutes blanches allèrent, comme un souhait de voyage heureux, voiler les gros nuages noirs qui couraient sur le ciel très sombre. Nous dépassâmes le *Hoche*, superbe malgré son encombrante superstructure, bien peint, admirablement tenu, imposant avec ses

rangées de matelots immobiles. Le *Bruix* et le *Surcouf* prirent la ligne de file. Quantité de vapeurs, d'embarcations, de chaloupes, tentèrent de nous faire la conduite, voulurent courir derrière nous. Mais déjà *la Division de Cronstadt* gagnait le large, marchant à quatorze nœuds vers sa destination.

Ensuite, ce fut, par une mer exceptionnellement clémente, le train-train calme du bord, que, seule, la mésaventure du *Bruix* vint troubler au début. Nous vîmes, non sans compatir sincèrement à sa déconvenue, le pauvre croiseur blessé reprendre le chemin de Dunkerque, emportant l'ordre, pour le *Dupuy-de-Lôme*, de faire tout le possible pour nous rejoindre avant Cronstadt. Loin du télégraphe, du téléphone, des habituelles agitations, nos passagers goûtèrent avec délices ce repos bienfaisant, cette sorte d'engourdissement et d'arrêt dans leur vie fiévreuse. Le Président, de tous le plus heureux, tantôt, en humant l'air salin, se promenait rêveur sur la plage arrière où, bien seul, il pouvait, sans déchoir, fumer sa chère pipe; tantôt, allait causer avec les officiers sur la passerelle, s'intéressant à la route, consultant les cartes, lorgnant les navires que le *Pothuau* croisait, ou la terre quand on la voyait. Parfois, à une table montée sur le pont, il provoquait au whist son ministre des affaires étrangères, le général Freedericksz, le général Hagron, M. Le Gall, l'amiral Gervais. Ou bien il visitait une partie du bâtiment, demandant qu'on fit fonctionner sous ses yeux les pièces et les tourelles. Et les heures coulaient, douces et rapides. Les repas, cependant, cette grande ressource d'occupation en mer, n'étaient guère prolongés. Matin et soir, la table du chef de l'Etat, que celui-ci présidait avec une gravité bon enfant, se complétait à seize convives par l'invitation de trois officiers du bord à tour de rôle. Le soir, on était en épauettes, la musique jouait, et, après le dîner, les gros personnages faisaient le domino de M. Félix Faure, tandis que les autres, après avoir causé un moment en fumant, se retiraient discrètement à l'anglaise.

Dès le 19 au soir, on aperçut les feux de la côte du Jutland. Toute la nuit, le *Pothuau* navigua dans le Skager Rack. A quatre heures et demie du matin, le 20, il doublait le cap Skagen, au sémaphore duquel le Président fit signaler : « Tout va bien à bord », puis tournait dans le Cattégat. Le passage de cet étroit canal qu'est le Sund fut une agréable distraction pour tous. On y rencontre de nombreux vapeurs, on y voit la terre. Tout le long de la côte suédoise, des villes industrielles avec de hautes cheminées, dont les fumées mettent une brume noire sur le ciel. En face, une terre charmante, la terre danoise, toute boisée de grands arbres avec de délicieux cottages. Sur les deux rives, partout des forêts de pins

couronnant des collines peu élevées, des fermes à l'aspect prospère et très propre. Entre Helsingborg, port de Suède considérable, et Elsenour, cité danoise dont le château, immortalisé par Shakespeare, évoque la folie d'Hamlet, le détroit a deux milles à peine. Nous avons passé à deux cents mètres au plus de cette citadelle d'Elseneur, qui est hardiment campée sur la mer et dresse fièrement vers le ciel un clocher original. Une surprise y attendait M. Félix Faure. De ces remparts partit un salut de vingt et un coups de canon à son adresse que nous rendîmes coup pour coup avec nos quatorze, et auquel se mêlèrent les hourras poussés par une population curieuse d'entrevoir et contente d'acclamer la France dans la personne de son premier magistrat. Un peu après, nous devinâmes Copenhague à des clochers et à une énorme coupole émergeant sur un horizon embrumé. Devant la ville, des bâtiments de guerre danois s'envelopèrent encore de fumée blanche qui acheva de la voiler à nos yeux. Nous n'entendîmes pas les détonations et le *Surcouf* répondit à cette salve muette qui, de trop loin, nous souhaitait bon voyage. Puis, toujours guidés par nos deux pilotes danois, braves gens silencieux à la face couperosée, nous franchîmes à toute petite vitesse et à la sonde le *Flint*, partie terminale et la plus dangereuse du Sund, dans laquelle on rencontre des fonds de 8 mètres à peine.

La Baltique nous fut aussi bonne que la mer du Nord : sans brume, sans houle, sans froid, calme comme un lac sous un ciel merveilleux et un air tiède. Le 21, dans l'après-midi, nous mouillions une heure à Wisby, chef-lieu de l'île suédoise de Gottland, longue d'environ cent milles, plate, toute couverte de sombres forêts de pins qui couronnent une falaise de roches grisâtres. La ville, aux maisons de bois blanches avec des toits rouges tranchant sur la verdure des jardins, est assez coquette. Des remparts énormes, ruines splendides des temps gothiques, l'enserrent encore. Cathédrale blanche surmontée de cinq clochers noirs. Dans cette contrée tranquille, l'arrivée du *Pothuau* fit naturellement sensation, et tandis qu'on portait les dépêches à terre, les indigènes, dans des embarcations et des vapeurs, vinrent autour de lui pousser des hourras frénétiques, brefs et ronflants comme des coups de tambour. Le Président, du haut de sa passerelle, n'était pas indifférent à ces ovations; il saluait de la tête, de la main, du chapeau; mais sa figure s'illumina tout à fait quand la terre, qui avait des canons, le salua, hommage inattendu, de vingt et un coups...

Le lendemain matin, dimanche 22, nous nous trouvons dans les eaux russes, devant Revel, port de 60 000 âmes, situé à l'entrée du golfe de Finlande. Un bâtiment de guerre russe doit

nous apporter, au large, des nouvelles du *Dupuy-de-Lôme* en réponse au télégramme que, de Wisby, le Président a expédié en France au sujet de ce croiseur. On voudrait savoir à quelle heure il a pu partir et si, par suite, malgré le détour qu'il est obligé de faire par les Belt, en raison de son tirant d'eau, plus fort que le nôtre, qui l'empêche de passer par le Sund, il pourra rejoindre la division avant l'arrivée à Cronstadt, fixée au lundi 23, dix heures du matin. Une énorme citadelle carrée et une flèche d'église pointant au-dessus de la mer, c'est tout ce que nous apercevons de Revel. L'avis attendu se dirige sur le *Pothuau*. Il passe, à nous toucher, à contre-bord, avec beaucoup de hardiesse. De l'équipage, rangé à la bande pour les honneurs, part, suivant la coutume russe, cette phrase étonnante, articulée en cris scandés et défigurée par l'accent : « Bonjour, Monseigneur, comment allez-vous ? » Puis les hourras réglementaires auxquels les nôtres répondent. On apprend que le *Dupuy-de-Lôme* a quitté Dunkerque jeudi, à onze heures quarante-cinq de la matinée : il y a donc des chances pour qu'il rallie la nuit prochaine à l'île d'Hogland, rendez-vous convenu avec lui. Le commandant du *Compass* nous quitte, emportant nos lettres, et nous nous remettons en marche.

A Hogland, petite île basse et boisée, où nous arrivons sur le soir, nous avons du temps à perdre afin de ne pas entrer à Cronstadt avant le moment indiqué. Aussi y croisons-nous quelques heures, faisant, par fusées et par projections, sur le ciel, de faisceaux électriques, les signaux de grande distance. On croit apercevoir, on aperçoit bientôt, loin, bien loin derrière nous, d'autres faisceaux lumineux sur les nuages, et on espère qu'ils émanent du *Dupuy-de-Lôme*. En même temps se découvrent devant nous les feux d'une escadrille russe de six ou sept bateaux. Elle nous rejoint, change de cap, et se met à nous escorter, en se tenant par tribord en avant de notre ligne.

41/23 août, lundi. — Cette date du 23 août, de toutes façons, sera mémorable. Comment cela va-t-il se passer aujourd'hui, et quelle sera, sur le destin des nations, l'influence des faits encore suspendus qui, ce soir, appartiendront à l'histoire ? Chacun de nous ressent en lui l'émotion des heures solennelles...

Le *Dupuy-de-Lôme* nous a rejoints à quatre heures du matin, ayant fait la traversée avec une vitesse moyenne de plus de dix-sept nœuds. C'est un beau succès. Aussi le Président, tout radieux de voir son escorte au complet, fait-il signaler sa satisfaction au commandant Valéry. Quant à la division russe, elle nous a convoyés toute la nuit. Au jour, elle nous salue de son artillerie, puis nous

fausse compagnie pour reprendre sa route, interrompue dans cette intention aimable.

Tout le monde, à bord, a revêtu la grande tenue. M. Félix Faure, en habit, portant le grand cordon bleu pâle de Saint-André, prend, avec son entourage, position sur la passerelle. Le temps est maussade, avec des grains de pluie. De chaque bord, on aperçoit la côte très basse, et, droit devant, les forts, les dômes, les clochers, les mâtures de Cronstadt, port militaire en même temps que de commerce établi, comme on sait, sur une île dans l'embouchure de la Néva. Voici, déjà, que des torpilleurs nous joignent, que nous rencontrons des vapeurs bondés de monde. A la hauteur du *Pothuau*, ils changent de route et lui font escorte. Dès lors le nombre de bateaux de toutes sortes venus au-devant de la division présidentielle grossit de minute en minute, que dis-je, de seconde en seconde. Yachts princiers, chaloupes, remorqueurs, paquebots, canots et simples barques, tout cela est pavoisé, enguirlandé de feuillage et de fleurs, orné d'écussons, de trophées, de draperies aux couleurs des deux nations; tout cela est chargé de femmes en toilette et d'officiers en grande uniforme. C'est un fourmillement maritime sans précédent, qui va toujours grandissant et d'où éclate une formidable clameur de hurrahs et de vivats, clameur qui se renforce des appels forcenés des sifflets à vapeur, des chants de la *Marseillaise*, du vacarme des fanfares et des orphéons, qui entonnent alternativement notre hymne national et l'hymne russe. Bientôt la voix tonitruante du canon domine toute cette cacophonie grandiose; elle gronde de tous les forts, de tous les vaisseaux de guerre qui sont là et qui disparaissent dans d'épais nuages blancs. Ainsi que des enfants câlins dans les pas d'une grande personne, les plus petits bateaux se mettent dans les eaux du croiseur présidentiel, le suivent, l'entourent, s'en rapprochent à quelques mètres seulement, comme pour lui donner une caresse. Tous les mouchoirs et les chapeaux s'agitent frénétiquement. Les dames lancent des bouquets et envoient des baisers. Nous goûtons, en cette inoubliable arrivée, les griseries du triomphe, et le Président est ému là-haut, d'où il salue sans repos la foule en délire.

Nous sommes maintenant en rade, marchant le plus doucement possible dans les eaux douces de la Néva, sous un beau soleil, au milieu de ce peuple de navires. Toute la population de Cronstadt est sur les quais, et ces braves gens, soldats, matelots, moujiks en longue tunique rouge, avec femmes et enfants, superposent leurs ovations et leur allégresse à tout le bruit qui se fait déjà, à toute la joie qui, déjà, se donne cours. Sur les vergues des bâtiments de guerre, les équipages, rangés en brochettes irréprochables, pous-

sent aussi des hourras fort nourris. On n'entrevoit rien de Saint-Pétersbourg qui est loin dans le fleuve, à deux heures de navigation d'ici. A droite, loin aussi, les collines boisées où se cache le Versailles de Pierre le Grand, le château de Péterhof. Nous croisons la *Rossia*, notre voisine de Spithead, et, continuant notre route, nous parvenons enfin près du *Standard*, le yacht splendide qui amena, l'an dernier, Nicolas II à Cherbourg. C'est là que nous mouillons à dix heures.

Quel tableau à ce moment ! Plus de deux cents bateaux de toutes dimensions nous entourent, nous acclament, se pressent, se serrent, vont, viennent, manœuvrent, véritable foule qui a ses remous, ses bousculades, sa cohue, et sous laquelle disparaît la mer. Au milieu d'elle évolue à la voile — audace incompréhensible — une grande goëlette blanche qui, à chaque instant, s'arrête et vire de bord comme une jolie mouette effarouchée. Un merveilleux canot bleu et blanc, rehaussé d'or, superbement *nagé* par de vigoureux rameurs qui, à chaque coup, relèvent leurs avirons en un mouvement fort gracieux, se dirige vers notre coupée tribord. A son mât de pavillon doré, dont la pomme est une aigle impériale, flotte la marque distinctive du grand-duc Alexis, oncle de l'empereur, chef suprême de la marine russe. Les personnages chamarrés qui emplissent la chambre gravissent l'échelle et sont introduits auprès du Président auquel le grand-duc souhaite la bienvenue. Quelques instants après M. Félix Faure quitte le *Pothuau*, suivi des dignitaires russes, de sa maison, du comte de Montebello et du haut personnel de l'ambassade, et il prend place dans la belle embarcation qui, ornée maintenant du pavillon tricolore croisé de deux *F* d'or, le conduit sur le yacht *Alexandria*, où l'attend S. M. Nicolas II.

Laissons les deux chefs d'Etat s'embrasser et se serrer les mains comme des amis de vieille date qui s'attendrissent. Sur le *Pothuau*, tandis que l'*Alexandria* vogue vers Péterhof, c'est soudain un envahissement inimaginable. Les vapeurs et les barques, que la présence du chef de l'Etat ne retient plus à distance respectueuse, veulent tous nous accoster à la fois, et déversent sur le pont leurs passagers par torrents. Nous sommes littéralement pris d'assaut par les jeunes filles en toilettes claires, aussi bien que par les vieux papas à longue barbe ou les officiers au brillant uniforme. Le bâtiment devient, en un instant, une fourmilière joyeuse parée des trois couleurs. Des passerelles aux soutes, on circule, curieux, agité, enthousiaste. En arrivant à la coupée, les dames embrassent à pleine bouche les officiers qui sont là ; les hommes les imitent. C'est une fraternisation générale, c'est l'accolade de tout un peuple. De tous côtés on nous donne des fleurs, et au bras de

toutes les jolies femmes, nous nouons des rubans du *Pothuau*. On se félicite, on rit, on est heureux, on exulte. Les bateaux ont formé sur les flancs du navire français une quadruple et quintuple ceinture; il est prisonnier dans des liens très doux, toute évacion lui est impossible.

Il faut pourtant déjeuner; si ahuri qu'on soit par un accueil aussi chaud, l'appétit ne perd pas ses droits. Cette chose si banale ne manquera pas, pour aujourd'hui, d'originalité. D'abord, sur la table, par enchantement, sont venues de merveilleuses et monumentales corbeilles de fleurs rares, enrubannées aux couleurs russes et françaises, avec des inscriptions de circonstance. Puis, sur deux curieux plats de chêne sculpté recouverts d'une serviette brodée, le pain et le sel, — ce dernier dans de drôles de petites boîtes d'argent, en forme de chaise basse, gravées de souhaits de bienvenue, — nous sont offerts, suivant la touchante coutume slave, par les deux lieutenants de vaisseau qui sont attachés au carré pour la durée de notre séjour et nous guideront partout avec le dévouement le plus prévenant et le plus amical : le prince André Galitzine et M. Serge Zilotty. Tous deux ont habité longtemps la France et parlent notre langue comme des Parisiens. Tandis que nous essayons de nous sustenter, on défile dans le carré, on nous contemple avec une curiosité béate, on nous sourit, on nous questionne. Quelques-uns, pris d'un nouvel accès d'enthousiasme, nous réembrassent. Des dames s'installent sur les coussins. Comme bien on pense, nous ne sommes pas longs à offrir des rafraîchissements à nos aimables visiteuses, le champagne coule à flots, et le déjeuner se transforme en un vaste lunch qui se prolonge fort avant dans l'après-midi. De leur côté, nos matelots s'en donnent de piloter de frais minois et de « taper sur le ventre » de supérieurs russes. Il n'y a plus de galons, tout le monde est frère, et on échange entre soi les menus objets qu'on a sous la main. Le soir, au souper, il faudra longtemps pour faire évacuer le bord, et on sera obligé, à regret, de renvoyer à demain ceux et celles qui, sur leur paquebot ou dans leur canot, ont attendu des heures le moment où ils pourraient mettre le pied sur le croiseur français. Le *Pothuau*, bien qu'il ait amené son beau pavillon aux *F* d'or, est naturellement le plus recherché de nos trois bâtiments. Le *Dupuy-de-Lôme*, qui cale plus que nous, est mouillé en grande rade, près de la *Rossia*. Quant au *Surcouf*, il va remonter à Pétersbourg pour montrer dans la capitale même, comme en 1891, les couleurs de la nation amie.

A peine avons-nous eu notre ancre au fond de l'eau que les invitations ont plu : grand déjeuner à midi à l'amirauté, à Cronstadt, chez l'amiral Kasnakoff, préfet maritime; grand lunch, pour

deux heures, au cercle de la Marine, à Cronstadt, lunch suivi d'une sauterie, qui ne prendra fin que vers cinq heures. Il ne sera que temps, alors, de se changer en grande tenue pour se rendre à Péterhof, où cinq d'entre nous doivent trouver place à la représentation de gala de la cour. En même temps, la presse russe nous offre, à Saint-Pétersbourg, un concert, puis un grand banquet qui se poursuivra dans la nuit. Jamais nous ne pourrons assister à tout cela ! D'autant, ce qui n'est pas pour simplifier les choses, que Péterhof est à une grande heure de traversée de Cronstadt, et Saint-Pétersbourg, au troisième coin du triangle, à deux heures et demie.

C'est dans un petit yacht princier que, pour gagner Péterhof, nous prenons passage le soir, vers sept heures et demie, tout agités encore par la précipitation avec laquelle il a fallu faire installer, tant bien que mal, sur nos uniformes, les croix de chevalier de Sainte-Anne ou de Saint-Stanislas, que le commandant vient de nous remettre de la part du tsar. Le débarcadère impérial est fort bien organisé, large, spacieux, éclairé à la lumière électrique, avec de beaux chantiers couverts pour remiser les embarcations. Des valets de pied nous y aident à gagner les voitures de la cour, rangées là en grand nombre, et qui nous emportent au grand galop de leurs étalons fins et nerveux. Nous passons sous un splendide arc de triomphe édifié aux abords de l'appontement, et, tout de suite, nous sommes en plein parc de Péterhof. Nous n'avons même pas eu le temps de détailler à loisir l'éclatante livrée des valets de pied et des cochers : rouge écarlate avec, partout, un semis d'aigles ressortant en noir sur des bandes jaunes. Les cochers portent le bicorne en bataille, et tellement sur l'oreille qu'on se demande par quel miracle d'équilibre ils restent coiffés. Désormais, nous ne connaissons que sous la dénomination d'« hommes rouges » ces serviteurs de grand style.

Le parc est rempli par une foule compacte que nous traversons sans encombre au milieu de cris de : « Vive la France ! » et d'ovations sans fin. On se presse autour de nos calèches, au risque de se faire écraser. On nous jette des fleurs, même des petits paquets contenant de menus présents. Nous saluons gravement, évitant de trop crier : « Vive la Russie ! » pour ne pas déchaîner le délire du peuple. Parfois nos bêtes nous emportent, ventre à terre, par des allées presque désertes, au sol dur sur lequel leurs sabots claquent. Puis, nous retombons dans des masses qui voudraient dételer nos chevaux et que nous ne pénétrons qu'avec difficulté. Promenade féerique, sous les grands arbres, entre des rideaux incandescents, dans la fraîcheur et le murmure d'eaux jaillissant partout avec une extraordinaire puissance de foyers embrasés ! L'œil, qui n'a pas le

temps d'admirer, n'entrevoit de tous côtés, comme en un rêve fantastique, que guirlandes de feux colorés, au sein de la verdure, et monuments de tous genre dessinés en traits resplendissants dans la nuit sombre. Sur toute cette fantasmagorie éblouissante plane, solennelle, une grande rumeur confuse. Péterhof, œuvre d'architectes français, est le Versailles russe, avec ses Marly et ses Trianon, et, aujourd'hui, ses milliers de jets d'eau, de cascades, de bassins, font fête à la France. La vue de la grande percée centrale qui va du château à la mer, et qui, partant de chutes sous la terrasse même du palais, s'étend en vaste nappe jusqu'au débarcadère, entre des lignes de jets d'eau, de statues d'or, de vases de marbre et de grands pins, nous émerveille.

Sous une pluie fine qui augmente la boue épaisse, nous descendons de voiture à l'entrée du théâtre. Nous traversons une grande galerie tout éblouissante de lumière. Au vestiaire, des laquais s'empressent. Ces laquais sont en costume d'apparat, tout enfermés dans une carapace d'or semée d'aigles impériales noires, d'un luxe inouï. Plusieurs, signe sans doute d'un emploi spécial, portent une toque chargée d'une énorme touffe de plumes multicolores. La salle, en fer à cheval, comme tous les théâtres, peut contenir de quatre à cinq cents personnes. Elle est entièrement blanc et or, avec tentures de velours rouge. Nous sommes de bonne heure. Cela nous permet de regarder le superbe programme que l'officier vient de nous distribuer et dont la couverture reproduit, dans des encadrements Louis XV, divers sites de Péterhof, et d'assister à l'entrée des personnages et dignitaires qui, peu à peu, gagnent leur place. C'est bientôt un chatoiement incomparable d'uniformes flambants neufs, un scintillement incroyable de diamants, de grands cordons, d'ors et de chamarrures. Ils sont de très bon goût, très seyants, très riches, variés et de grande allure les uniformes russes, mais je trouve qu'ils sont réellement trop surchargés de décorations. Du cou de beaucoup de personnages qui sont là, il en descend des cascates et le drap des tuniques disparaît parfois totalement sous un revêtement serré de croix et de crachats. C'est qu'en Russie, il existe beaucoup d'ordres et que, de plus, on institue, en maintes occasions, des médailles commémoratives. Le corps diplomatique, avec ses costumes de tous pays, est au complet, y compris l'ambassadeur de Perse, étincelant de brillants et de broderies, et le ministre de Chine avec sa queue et sa toque à plume de paon. Point d'habits noirs, sauf quelques journalistes qui, dissimulés dans les coins, lorgnent à outrance. Peu de femmes, mais en grande toilette.

Voici qu'un mouvement se produit et que l'orchestre entonne

la *Marseillaise*. L'assistance se lève et fait face, respectueusement, à la loge impériale située droit devant la scène. Les souverains, le Président et leur suite font leur entrée. On écoute debout l'hymne français; puis, l'impératrice s'assied, à sa droite M. Félix Faure, à sa gauche l'empereur. Le rideau se lève sur le ballet du deuxième acte de la *Vie pour le Tsar*, de Glinka, qu'on regarde et qu'on écoute dans le plus grand silence; il ne serait pas correct, en présence de Leurs Majestés, d'applaudir ou de causer. On sait que les Russes prisent beaucoup ce genre de spectacle et que le corps de ballet de Saint-Pétersbourg est le premier qui soit. Décors, mise en scène, danses et chœurs, tout est splendide. En dehors de cet enchantement des yeux et des oreilles, j'admire cette salle unique où brille aujourd'hui dans d'éclatants uniformes, tout ce que la capitale russe compte de plus aristocratique et de plus élégant. A l'entr'acte, somptueux buffet dans le vaste hall d'entrée. Ce beau monde, immobile tout à l'heure, se détend maintenant dans une animation discrète et de bon ton. Les augustes spectateurs de la loge impériale ne descendent pas au buffet; ils ont, en haut, leurs salons particuliers. Le *Songe d'une nuit d'été* continue la représentation. Le ballet fantastique de Mendelssohn surpasse encore le précédent en richesse et fraîcheur de costumes, en évolutions gracieuses et savantes, en nombre de danseuses. Délicieux travestissements des roses, des cigales, des papillons, des chauves-souris, des chouettes, des lutins, et apothéose finale dont je ne saurais dépeindre les magnificences. La cour se retire comme elle est venue et l'on redescend au buffet, auquel on fait honneur.

Notre aimable guide, M. Zilotty, nous met ensuite en voiture, et nous emmène à la gare. Car il ne faut pas croire, bien qu'il soit minuit, que nous allons retourner à bord du *Pothuav* pour y dormir du sommeil du juste. Non, le banquet de la Presse nous attend à Saint-Pétersbourg! Le train impérial, qui va reconduire dans la capitale tous les nobles invités de la représentation de gala, nous reçoit aussi. Nous nous y installons confortablement à côté de généraux et d'ambassadeurs. Une heure après, l'on s'arrête. Au sortir de la gare, ovations de la part des attroupements de curieux qui reconnaissent des uniformes français. Nous montons dans de bizarres véhicules à deux places, les fiacres du pays, conduits par des cochers non moins extraordinaires. Ce sont des façons de petites victorias toutes plates, desquelles, au moindre cahot, au premier tournant, on craint de choir. Le cheval porte une sorte d'arceau en guise de collier, et les traits partent du moyeu des roues de devant. Sur le siège, l'automédon trône, engoncé dans une immense robe à

plis, et coiffé d'un singulier haut de forme très bas. La base de ce personnage, d'ailleurs très sympathique, présente, en général, un développement invraisemblable, dû aux tuyaux rembourrés de sa huppelande. Vu de dos par le voyageur, il lui paraît se composer de trois étages de moins en moins larges, l'assise, le buste, la tête, et ressemble à une courge géante. Je dois dire que ces braves cochers conduisent avec une dextérité surprenante leurs ardents petits chevaux, qui vont comme le vent, passant sans malheur à travers les embarras de voitures ou de piétons. Quand on est habitué aux fiacres agonisants de Paris, c'est une sensation délicieuse que de se sentir emporté dans l'espace, d'autant que, malgré l'affreux pavé de Saint-Pétersbourg, et grâce aux roues toujours caoutchoutées, on ne tressaute réellement pas trop. Nous galopons dans de très larges rues, sur des places immenses, devant des palais qui s'évanouissent dans la nuit comme des fantômes. Enfin, nos *iztwotchiks* nous déposent devant un jardin tout illuminé. Nous nous dérobons tant bien que mal aux acclamations populaires qui recommencent à l'entrée, et l'on nous introduit dans une très belle salle où un festin, supérieurement ordonnancé, est préparé pour deux cents personnes. C'est le restaurant Coutant. La Presse Russe y a convié les représentants de la Presse française et les officiers de l'Escadre. Nous y recevons le plus cordial accueil. Ceux d'entre nous qui n'ont pas été à Péterhof sont déjà là. Un concert leur a été donné par les choristes de l'Opéra, qui exécutent encore des cantates spécialement écrites pour la circonstance, des romances slaves, mais surtout l'hymne russe et la *Marseillaise* que, vingt fois pour le moins, on redemande. Le souper, joyeux et animé, coupé de nombreux toasts qui célèbrent à qui mieux mieux l'alliance des deux nations pour la paix universelle, se prolonge jusqu'à quatre heures du matin.

Quand nous sortons, il fait grand jour. Nos deux infatigables et précieux cicerone, — entre leurs mains il n'y a qu'à se laisser faire, — nous installent de nouveau dans les étranges petites voitures, et nous repartons par la ville solitaire, toujours à fond de train, et dépassant les palais, les statues, les cathédrales aux clochetons d'or, presque sans avoir le temps de les entrevoir. Je puis me rendre compte cependant que les rues sont très larges, très régulières, bien percées; que la décoration en est splendide et, généralement, de très bon goût. Aux maisons privées, plus basses qu'à Paris, des guirlandes de verdure et de fleurs alternent avec des draperies, parfois somptueuses, aux trois couleurs; des trophées de drapeaux, des écussons aux initiales de la République ou du Président rehaussent partout l'ornementation. Je remarque aussi que les édi-

fices n'ont pas, comme chez nous, une même teinte grise uniforme, mais que, repeints fréquemment, ils sont ou bruns, ou jaunes, ou rosés, ou rougeâtres, ce qui donne à la ville un cachet plus chaud et particulier. Mais les façades sont simples et plates : elles ne sont pas encombrées de balcons et de saillies, et l'ensemble en est un peu nu.

Nous roulons maintenant sur les quais fameux de la Néva, large comme trois ou quatre fois la Seine, longeant une suite de palais et d'hôtels, passant devant la célèbre statue équestre de Pierre le Grand, contemplant, sur l'autre rive, les opulentes verdurees des Iles, perles enchanteresses nées dans les bras du grand fleuve, et la masse imposante de la forteresse Pierre-et-Paul d'où s'échappe, comme une aiguille d'or démesurée, la flèche si merveilleusement élancée de la cathédrale qui abrite les tombeaux des tsars. C'est dans un charmant et confortable yacht de la cour, qui nous attend, que nous prenons passage pour retourner à Cronstadt. Des oreillers, — on a pour nous toutes les prévenances, — ont été, dans le salon aux moelleux coussins, préparés à notre intention, et nous nous étendons, non sans plaisir, bercés par le léger mouvement. Deux heures et demie après, nous sommes par le travers du *Pothuau*. On nous tire difficilement des mains de Morphée et nous rentrons à bord. Il est sept heures du matin !

12/24 août. *Mardi*. — Est-ce la peine de se coucher ? A dix heures, nous devons repartir ; et d'ici là, il faut faire sa toilette, changer de tenue pour aller à Saint-Pétersbourg, d'où nous arrivons, à la pose de la première pierre du pont Troïtsky. Le prince Galitzine et son frère nous offrent, avant la cérémonie, un déjeuner intime à l'hôtel de *France*, rue Newsky ; nous nous rendons ensuite au pont ; puis, visite de la ville, et, enfin, grand dîner offert par la municipalité de Saint-Pétersbourg au restaurant Ernest, dans les Iles ; retour enfin dans la nuit à Cronstadt par train et bateaux spéciaux. Le programme, s'il est chargé, n'en est que plus séduisant. Malheureusement, un contre-temps nous retarde, et nous devons aller directement à l'inauguration, pour ne déjeuner qu'après, ce qui écourtera nécessairement notre promenade dans la capitale. Un petit vapeur princier vient encore nous prendre. A l'approche de Saint-Pétersbourg, ce sont les chantiers des constructions navales, les cales de lancement, les magasins et les entrepôts, plusieurs cuirassés en achèvement à flots, tout le complément de l'arsenal de Cronstadt. Nous débarquons à un appontement où le Président vient d'arriver. Des « hommes rouges » nous aident à monter dans des voitures de la cour, et nous filons,

bride abattue, sur les quais de la Néva, refaisant, en sens inverse, une partie de la route parcourue cette nuit. Tout le long du trajet, nous sommes acclamés : nous jouissons de nos triomphes du fond de nos calèches, malheureusement fermées à cause de la pluie, tantôt nous découvrant, tantôt inclinant la tête par un mouvement bien vite automatique, faisant de la main des gestes larges, amicaux ou protecteurs, répondant parfois par des baisers à ceux que des fenêtres on nous envoie, épuisant en un mot toute l'échelle des manifestations dignes, affables et tendres. Et nous constatons que le métier de Président ne doit pas être une sinécure !

Nous voici arrivés près d'un pont flottant sur pontons, long de 630 mètres, qui est le pont Troïtsky et qui, reporté un peu plus loin et édifié en pierre et fer, deviendra le pont Alexandre III. Une place, que bordent des palais aux tons chauds et rougeâtres. Sur cette place, de vastes tribunes qu'emplit la société pétersbourgeoise; puis, plus près de l'eau, une tente originale, surmontée de l'aigle impériale sous laquelle, au milieu des ambassadeurs et des dignitaires qui arrivent, attendent, complètement vêtus d'or, la tête chargée d'une lourde tiare d'or incrustée de pierres précieuses, semblables à des icones, le métropolitite et le haut clergé. Ils sont d'aspect fort vénérable, ces archevêques et évêques, avec leur barbe de fleuve et leur somptueux habillement d'église, autour d'un autel qui porte des images miraculeuses très saintes. De petits choristes en robe bleue, des orchestres religieux sont rangés un peu plus bas. De chaque côté du plan incliné, qui est l'amorce du futur pont, sont élevées des tribunes où l'on s'écrase. La rivière est couverte aussi de tribunes flottantes et de bateaux bondés de curieux. On fait placer les officiers français sur un rang, à la place d'honneur, tout à côté de la première pierre. Nous serons à trois pas à peine des chefs d'Etat. Les voilà précisément qui arrivent en canot, venant de l'autre rive de la Néva où Nicolas II est allé rejoindre M. Félix Faure à la maison de Pierre le Grand. Tous deux semblent rayonnants. Ils débarquent au milieu d'un enthousiasme indescriptible, passent devant nous avec leur cortège brillant de grands-ducs et de hauts dignitaires, et se rendent sous la tente, auprès des officiants. Les chants liturgiques s'élèvent aussitôt d'une douceur pénétrante ou d'une gravité majestueuse. Ils se prolongent assez longtemps. Puis le clergé, précédant l'Empereur, le Président et leur suite, s'avance, bénit et oint une grande croix de bois qu'on plante aussitôt tout auprès et qui protégera les ouvriers tant que dureront les travaux, et lit le procès verbal de la cérémonie gravé sur une plaque de cuivre. L'Empereur, le Président, les membres de la famille impériale, le maire de Saint-Petersbourg, les principaux

personnages, déposaient successivement, dans la cavité pratiquée dans la pierre, des pièces d'argent neuves, puis des tablettes de marbre à leur nom. L'inscription commémorative est fixée et M. Félix Faure procède au scellement au moyen des outils traditionnels, truelle et marteau d'argent, tandis que Mgr Palladius, dont le tsar baise la main, appelle sur le pont les bénédictions du ciel, que les chœurs entonnent des chants d'action de grâces et que de la foule partent des hurrahs, formidables comme un grondement de mer.

On se sépare sous la nuit, qui gâte, à la fin, cette cérémonie grandiose. Nicolas II se réembarque pour retourner à Péterhof. M. Félix Faure s'en va continuer la visite de la capitale, escorté par de magnifiques Cosaques en robe rouge lie de vin, la lance inclinée sur l'encolure de leurs bêtes qui, pleines de feu, se cabrent, caracolent et bondissent. Sur la place, pendant un quart d'heure, c'est un grand mouvement d'équipages somptueux, une magnifique confusion de chevaux qui piaffent, de cochers en livrée de gala, de piétons, de cavaliers qui font l'ordre. De tout cela s'exhale une forte senteur de cuir de Russie dont, en ce pays, l'air est toujours plus ou moins imprégné. A chaque uniforme français qui passe, les tribunes et la foule, insensibles à la pluie fine, font une longue ovation. Enfin c'est notre tour de partir. De nouveau, nous recevons fleurs et baisers; et fiers, tout enivrés de l'accueil triomphal fait à la France en nos humbles personnes qu'une capitale entière contemple, nous saluons à droite, nous saluons à gauche, avec toute la grâce et la dignité des chefs d'Etat. Nous repassons devant le Palais d'Hiver, immense quadrilatère rouge longé sur un côté par la Néva, traversons la place énorme qui borde une autre de ses façades et que décore la colonne Alexandre I^{er}, franchissons une arcade à la voûte de bronze et arrivons à l'hôtel de *France*, au commencement de la perspective Newsky, la voie la plus belle et la plus fréquentée de Saint-Petersbourg. L'animation y est grande, moins grande cependant que nous ne l'aurions cru. Il est vrai qu'il pleut, que nous sommes habitués à l'incroyable encombrement de Paris, et qu'ici, où on ne compte encore qu'un million d'âmes, les rues sont d'une largeur démesurée. Faut-il tout dire? La cité de Pierre le Grand, en dehors des endroits particulièrement intéressants où la foule se porte, nous paraît relativement déserte et endormie par ces jours de fêtes uniques. Les Russes, au contraire, déclarent n'avoir jamais vu, dans leur capitale qu'ils ne reconnaissent plus, un mouvement, une agitation, une allégresse pareille : en temps ordinaire, Saint-Petersbourg est une ville très tranquille dont les belles « perspectives » sont un peu solitaires, où il n'est pas de mise, même aux

solennités, de se livrer à des démonstrations bruyantes, ni d'arborer des drapeaux sur la rue.

A l'hôtel de *France*, on commence, suivant la mode russe, par goûter debout à une multitude de hors-d'œuvre très délicats, du caviar surtout, qu'on arrose de *vodka* ou de *kwass*. La *zakouska* finie, on se met à table, mais on s'est laissé tenter par tant de fins apéritifs qu'en général on n'a plus grand faim. Nous faisons cependant grand honneur au festin que nous offrent nos aimables hôtes, car il est trois heures et nous n'avons rien pris depuis le matin. Vers quatre heures, longuement restaurés, nous nous mettons en devoir de parcourir la ville. Nous n'aurons plus le temps de visiter grand chose. Heureusement, les jours sont encore longs, surtout à cette latitude, en cette saison. Nous remontons dans nos calèches, encore fermées, car il pleut à torrents, hélas ! Nous suivons d'abord la perspective Newsky, cette voie célèbre, magnifiquement décorée aujourd'hui. C'est pour nous, malgré le mauvais temps, une allée triomphale. La physionomie du moindre moujik s'épanouit à notre passage. De toutes les fenêtres, de toutes les voitures, des omnibus et des tramways, les gens qui reconnaissent nos uniformes, ou qui, simplement, les devinent, nous adressent salutations et baisers. De jeunes femmes, heureuses, pour échanger deux mots avec les officiers français, de se tremper jusqu'aux os, courent à la portière, nous serrent les mains, nous remettent des fleurs. Nous voulons, au *Bazar*, série de grands magasins d'ailleurs fermés, nous arrêter un instant pour faire des emplettes ; mais nous sommes immédiatement entourés, presque soulevés de terre, au milieu d'acclamations forcées, par une multitude qui veut dételé nos chevaux. Nous nous réfugions précipitamment, et non sans peine, dans nos voitures, craignant d'être séparés, enlevés et de nous perdre, et nous ne repartons qu'avec les plus grandes difficultés, heureusement sans écraser personne. On a l'âme remuée et grisée par cet emballé de tout un peuple. L'enthousiasme est sincère et tout spontané : derrière ces yeux bons et doux qui, de tous côtés, nous contemplent, nous sentons clairement le cœur qui se donne.

Nous revenons, par cette même rue Newsky et toujours acclamés, aux quais de la Néva, passant avec regret devant la cathédrale Isaac, qui rappelle notre Panthéon, et dont nous ne pouvons, faute de temps, visiter l'intérieur d'un luxe dont rien n'approche. Mais nous entrons au Palais d'Hiver, où sont entassés de merveilleux trésors. D'innombrables « hommes rouges » y sont partout à leur poste, et, sous leur conduite, nous parcourons en hâte ces appartements où, tout à l'heure, le Président recevra le corps diplomatique et les députations. Nous traversons une suite interminable de

pièces où tout est d'une richesse inouïe, meubles, bibelots, lustres, parquets : immenses salles des fêtes, salles du trône, salles des gardes, salons privés, chambres de souverains et de grands-ducs. Je note au hasard, parmi tant de choses qui éblouissent, des collections de plats précieux qui ont servi à l'hommage du pain et du sel ; une chambre dont tout le mobilier, lit, chaises, tables, est en argent massif ; l'escalier d'honneur, d'un effet grandiose avec ses colonnes monolithes de marbre rare rehaussées d'or. Nous donnons une attention émue au cabinet de travail du tsar Alexandre II : depuis la mort tragique de cet infortuné monarque, rien n'y a été changé ; on voit sur le bureau, à leur place coutumière, les objets familiers dont il se servait, et même un paquet, non déficelé, qu'il y avait fait déposer par un de ses serviteurs. J'allais omettre de consigner que, dans le palais, montent la faction de vieux grenadiers portant le lourd bonnet à poil et l'uniforme du commencement du siècle : ils me semblent des revenants de la Grande Armée, envoyés par l'ombre réconciliée de Napoléon pour faire le service de garde de l'arrière-petit-neveu de son vainqueur.

Sortis de ce Palais d'Hiver auquel il faudrait consacrer des semaines et auquel nous n'avons pu donner qu'une heure à peine, nous remontons en calèche. La pluie a à peu près cessé et, pour mieux voir, nous faisons, cette fois, baisser la capote. Quel coup d'œil incomparable on a, de la terrasse de ce quai, sur la Néva, large et tranquille comme un beau lac, par-delà laquelle émergent clochetons, dômes, coupoles dorées ! Quelle féerie ce serait sous un ciel bleu, avec la chaude gaieté du soleil ! Mais déjà ce sont les mauvais jours ici et nous ne verrons les splendeurs et les enthousiasmes de la capitale russe qu'à travers une brume grise, une pluie froide et triste. Nous franchissons le fleuve, allant aux fameuses *Iles* d'où surgit, là, tout près, se perdant dans le ciel, cette merveilleuse aiguille d'or de la cathédrale Pierre-et-Paul. Nous longeons les murs épais de la forteresse qui l'entoure et traversons le vieux Pétersbourg, car c'est de ce côté de l'eau que le grand Tsar avait assis la ville dont il comptait faire, sur les canaux de la Néva, une nouvelle Amsterdam. Nous roulons maintenant, par des allées douces et sablées, dans des parcs étendant à perte de vue les frondaisons de leurs grands arbres, recelant des villas, des palais, des théâtres, des jardins en fleurs, des cafés-concerts et des restaurants. Nous passons des rivières, bras de la Néva, sur des ponts rustiques ; nous côtoyons des étangs, croisons quelques rares équipages. C'est à la fois le bois de Boulogne et les Champs-Élysées avec, en plus, beaucoup d'eau, et, en ce moment du moins, beaucoup de solitude. Cette promenade nous enchante. Il nous est

si reposant de goûter le calme et la fraîcheur de cette belle nature, de ne plus tressauter sur les petits cailloux qui pavent la ville, de nous reconnaître et de respirer un peu. Sans doute, des hôtels et des villas qui se cachent dans la verdure, de gentils minois nous jettent encore des fleurs, nous envoient des baisers; mais c'est tranquille et charmant : ce n'est plus la grande clameur de la foule qui, en enivrant, lasse un peu. Nous arrivons à *la Pointe*, site pittoresque où l'élite de la société se retrouve comme, chez nous, à *la Cascade*. De ce point extrême on découvre, fuyant loin, dans sa majestueuse ampleur, le cours de la Néva, les chantiers du port, la cité elle-même avec son ciel de clochers d'or qu'elle dresse à la rencontre du firmament étoilé. Aujourd'hui, *la Pointe* est déserte : les fêtes de la ville et de l'ambassade de France ont retenu les habitués du lieu.

Nous revenons lentement pour nous arrêter au restaurant Ernest, l'un des plus en vogue de ceux qui sont installés dans les *Iles*. C'est là que la *Douma* de Saint-Pétersbourg nous offre, dans une salle superbe et superbement décorée, à des tables somptueusement servies, un festin princier de trois cent cinquante à quatre cents couverts. Le général Hagron, représentant le Président, qui assiste au gala de l'ambassade, l'amiral de Courthille, l'amiral Skrydloff, — un passionné de la France et des Français, — un grand nombre de notabilités et d'officiers russes arrivent successivement. Les conseillers municipaux, portant la chaîne d'argent, insigne de leurs fonctions, reçoivent leurs invités avec une affabilité qui, si elle nous touche, ne doit plus nous surprendre, en ce pays au cœur chaud. M. Ratkow-Rojnow, maire de Saint-Pétersbourg, empêché par le dîner de l'ambassade de France, a tenu cependant à faire une courte apparition pour serrer la main de ses hôtes. Splendide *zakouska* et promenade dans les jardins en attendant le moment de se mettre à table. Menu exquis, toats chaleureux et multipliés. A partir de dix heures, illuminations, danses et chants de tziganes authentiques en pittoresques costumes, promenades aux jardins-concerts voisins de l' Aquarium et d' Arcadia. La fête se prolonge bien avant dans la nuit, jusqu'au train spécial de deux heures trente. Plusieurs d'entre nous estiment qu'il ne serait pas inopportun de dormir un peu, car demain, dès sept heures et demie, il faudra être sur pied pour se rendre à la grande revue de Krasnoé-Sélo. Aussi nous supplions le prince Galitzine et M. Zilotty, — qui ont le don d'ubiquité et sont toujours là quand nous avons besoin d'eux, — de nous faire prendre le train ordinaire d'une heure du matin. Ils consentent, non sans peine, à ce que nous cessions de nous amuser. A deux heures et demie, nous arrivons à

destination, après bien des ovations sur le parcours. Mais ne nous croyez pas rendus pour cela : Cronstadt est une île ! C'est encore toute une traversée à faire. Un vapeur nous emmène, et ce n'est qu'à trois heures et demie que nous rentrons dans nos pénates, après avoir touché à Cronstadt pour y laisser les voyageurs qui y habitent. Nous sommes un peu fourbus, il faut l'avouer. Et il va falloir se lever à six heures pour faire sa valise !

13/25 août. Mercredi — Le réveil est plutôt difficile. Cependant, aiguillonnés par ce que la journée promet, nous sommes prêts à l'heure dite en tenue numéro deux. Nous prenons passage, cette fois, sur un torpilleur. Dans nos valises, notre grande tenue pour le dîner de gala de ce soir, au palais de Péterhof, où nous nous changerons. Il ne pleut pas, mais le ciel est resté maussade. Une heure de traversée et nous débarquons à l'appontement du Château, déjà connu. Des « hommes rouges » s'emparent de nos valises et les expédient au Palais. Nous prenons place dans des voitures de la cour, et, à une allure toujours endiablée, traversons le parc, puis la petite ville de Péterhof, entrevoyant son bel arc de triomphe et salués par tous, généraux ou moujiks. Superbes salons d'attente à la gare, joliment décorée. Nous nous asseyons dans de luxueux wagons de la cour. A ce moment, on remet à l'un de nous qui, étant déjà officier de Sainte-Anne, n'a pas pu recevoir de décoration, un petit écrin aux armes impériales. C'est un superbe brillant monté en bague, présent personnel de Sa Majesté, laquelle fait un reconnaissant et un heureux de plus. Rien d'intéressant le long du trajet : le train nous emporte à travers une plaine sans fin, assez bien cultivée. Toute cette région de la Russie est basse et sans relief. La voie, comme chaque fois que la cour se déplace, est gardée militairement. A une station, une poétesse russe nous envoie ses compliments en vers français. Nous sommes à Krasnoé-Sélo vers onze heures, autant du moins que nous sommes capables de l'estimer en l'absence de nos montres, car nous avons absolument perdu la notion du temps, depuis que nous menons une vie aussi agitée. Au milieu des arbres, de tous côtés, des habitations, des casernes, des baraquements. A la gare, une foule de voitures attendent : calèches, landaus, victorias, et aussi des sortes de traîneaux sur roues, à trois et quatre chevaux de front, dont les sièges dos à dos semblent faits de deux canapés accolés, et dans lesquels nous prenons place. Le nôtre est attelé en *troïka*, c'est-à-dire de trois chevaux dont le deuxième seul garde le trot, les deux extrêmes tirant de côté au galop. Il y a six places dans ces singuliers véhicules, très bas, peu confortables sous la pluie surtout et

dont, à chaque instant, au train d'enfer dont vont nos bêtes, on craint d'être précipité. Nous nous engouffrons sous un merveilleux arc de triomphe, fait d'éblouissantes cuirasses jaunes, puis nous courons, bride abattue, dans la plaine sans bornes visibles, où cinquante mille hommes, dans le lointain, sont serrés en masses sombres. La crotte jaillit sous les roues en cette course vertigineuse : nous en sommes couverts. De partout accourent, au grand galop, de fringants attelages d'où sortent des uniformes chamarrés. Nous sommes descendus au pied d'un tertre, sur lequel est étendue une tente assez exigüe, la tente impériale. Par côté, quelques tribunes déjà bondées. En dehors de cette assistance d'élite, perdue dans ce champ immense, point de spectateurs. Sans doute Krasnoé est trop éloigné pour les commodités du peuple ; je crois, du reste, qu'il faut des cartes pour assister à la revue et qu'on n'en a délivré qu'au beau monde. On ne peut donc dire qu'il y ait foule : c'est un spectacle offert à des invités de marque. Tous les grands-ducs, ceux du moins qui n'ont pas de commandement dans les troupes présentes, ont déjà pris position, à cheval, sur la droite du tertre. Les officiers français se rangent symétriquement à gauche. Il fait un temps à souhait pour une revue : couvert et sans pluie, pour le moment du moins.

Le canon tonne : ce sont les souverains et le Président qui arrivent en appareil très simple, et sans escorte. M. Félix Faure offre le bras à l'impératrice pour gravir le tertre, et tous deux se placent sur le devant de la tente, tandis qu'autour d'eux se groupent un certain nombre de personnages. La tsarine est en toilette et manteau blancs qui lui siéent à ravir. L'Empereur, portant l'uniforme vert foncé de colonel des grenadiers de la garde, traversé par le grand cordon de la Légion d'honneur, est monté à cheval et se tient entre les grands-ducs et les officiers français, devant l'Impératrice et le Président. Derrière Nicolas II, trois trompettes qui transmettront ses commandements aux troupes, le ministre de la guerre, le grand-duc Wladimir, commandant en chef de l'armée russe, et plusieurs généraux aides de camp. Les hommes sont tous en tenue de campagne. Le défilé commence aussitôt : il n'y a pas de revue proprement dite, l'habit civil de M. Félix Faure l'ayant finalement empêché de paraître à cheval sur le front des troupes. Comment dire les régiments succédant aux régiments, les escadrons innombrables défilant au pas, au trot, au petit galop, ou au galop de charge, ou encore passant d'une allure à l'autre, selon les commandements sonnés par les trompettes du tsar ? Ce sont les Cosaques de l'Escorte de l'Empereur, les gardes Préobrajensky, les écoles militaires, les bataillons de Finlande, les chevaliers-gardes, les gre-

nadiers de la garde, les cuirassiers de l'Empereur, les lanciers de l'Impératrice, les régiments d'artillerie et les sections d'obusiers, les Cosaques du Don et ceux de l'Oural, etc., etc. Tout cela est superbe d'allure, de vigueur, de force sérieuse et sans appareil. C'est avec respect et émotion qu'on salue les drapeaux, rarement neufs, le plus souvent glorieuses loques le long d'une hampe, lambeaux déchiquetés par les boulets et les balles et qui ne sont renouvelés qu'après cent ans d'honneur. Chaque chef de corps, après avoir salué du sabre vient au grand galop, en une volte gracieuse, se mettre auprès de l'Empereur pendant que son régiment défile. L'Empereur, à chaque régiment qui passe crie, suivant la touchante coutume russe, de sa voix claire comme ses yeux bleus, un mot de compliment ou de bienvenue : aux écoles d'officiers : « Bonjour, messieurs » ; aux autres troupes : « Bonjour, frères », « Merci les grenadiers », « Bravo, mes enfants », « Très bien, mes braves », ou quelque chose de ce genre. Et les hommes, la tête tournée vers celui qu'ils appellent le « petit père », répondent en chœur, en la scandant bien, la phrase réglementaire : « Nous serons heureux toujours de faire notre possible pour plaire à Votre Majesté. » Les Cosaques, aux yeux farouches, aux superbes robes, aux fines montures, ont le privilège de crier les premiers au tsar : « Bonjour, père ! » N'est-ce pas charmant, et rien peut-il rapprocher davantage le soldat de son chef suprême, l'inféoder plus à lui dans la soumission dévouée ? Le pas de l'infanterie est vif et alerte. Les gradés tiennent le sabre au clair presque horizontal, comme s'ils marchaient à l'ennemi : cette attitude donne à l'ensemble je ne sais quoi de plus guerrier, de plus entraîné qu'en France où les revues, peut-être, ont trop l'air de simples parades. Dans la cavalerie, les chevaux sont, en général, d'une robe uniforme, ou tous blancs, ou tous noirs, ou tous bais, et cela est fort joli à l'œil. Et quelles belles bêtes, petites, mais nerveuses et rapides ! Ce défilé de la cavalerie, surtout de la cavalerie cosaque, était pour nous le grand attrait de la revue. Cette dernière se termine par le lâcher d'un aérostat militaire qui emporte bien haut vers le ciel, écrit en énormes lettres sur sa vaste sphère, ce cri de tout le peuple russe : « Vive la France ! »

Maintenant l'air est tout parfumé d'une odeur intense de cuir de Russie, émanée de ces milliers de bottes, d'équipements, de harnachements qui viennent de passer. Le défilé a duré deux grandes heures, pendant lesquelles tout le monde, l'Impératrice elle-même, est resté debout. Cette splendide fête militaire se clôt dignement. Tandis que, sous la pluie fine qui commence à tomber, les masses sombres des régiments disparaissent peu à peu,

l'Empereur met pied à terre et les élèves des diverses écoles militaires se forment sur trois lignes, devant la tente impériale, en rectangle ouvert. Par une attention très délicate, Nicolas II a retardé jusqu'à ce jour la promotion de sortie qui sera la « Promotion du Président ». Ils sont là un millier environ, ces jeunes gens qui vont être solennellement investis de leur premier grade et recevoir l'épaulette. L'Empereur, suivi de quelques grands-ducs et chefs militaires, passe sur notre front, puis sur celui des élèves. Il s'arrête un instant devant chaque école, prononce ces mots sacramentels : « Messieurs, vous êtes officiers », puis adresse quelques paroles aux nouveaux promus. Les majors de promotion vont ensuite recevoir des mains de l'Impératrice ou du Président leurs brevets et des médailles. Toute cette jeunesse dont les visages rayonnent, pousse alors des hourras frénétiques. Les pères, émus, vieux généraux ou hauts fonctionnaires, ne résistent pas au bonheur de féliciter leurs enfants et, devant toute l'assistance, les serrent dans leurs bras avec une simplicité touchante. Puis la cour, dans le même simple appareil qu'elle est venue, regagne Krasnoé-Sélo, et nous suivons sous la pluie torrentielle, dans nos étranges voitures basses où rien ne nous abrite. La boue du camp ne s'attache heureusement pas aux effets, et nous pouvons arriver sans trop de dommages au Palais. Sous la grande tente impériale, vaste construction en forme de hall, est servi un déjeuner de cinq cents couverts. La cour fait bientôt son entrée, et l'Empereur et le Président s'étant assis à la table centrale, l'un à la gauche de l'Impératrice, l'autre à sa droite, le service commence, assuré par d'innombrables laquais rouges, tandis que deux musiques militaires se font entendre. Pièces d'orfèvrerie splendides, vaisselle de Sèvres, argenterie massive aux manches pesants et cubiques, frappés aux armes impériales, fleurs partout. Les menus eux-mêmes, longs de 40 centimètres et larges en proportion, sont de véritables œuvres d'art. Sur un léger encadrement de rameaux de chêne et d'olivier, emblèmes de la Force et de la Paix, et de banderoles aux trois couleurs franco-russes, délicieusement enroulées, se détache en noir, un dessin à la plume, allégorie transparente : un Cosaque, au regard assuré, lance au grand galop son coursier fougueux, docile cependant dans la main de son maître comme la nation russe dans celle de son tsar ; à côté un Arabe, calme comme son camarade, maintient sa monture qui, non moins généreuse, mais impatiente de liberté, se cabre avec une furie toute française dans un mouvement superbe. L'ensemble est de teintes très douces et l'encadrement est traversé de ces inscriptions en lettres d'or : *Krasnoé-Sélo-Chdlons*. — 13 août 1897.

J'ai la chance de me trouver entre deux des aides de camp temporaires du Président, qui parlent admirablement le français, comme la presque totalité des gens de distinction en Russie : MM. de Drouginine, lieutenant-colonel d'état-major de la Garde, et de Korostowetz, capitaine aux Gardes Préobrajensky. A un moment donné, le colonel dit au capitaine : « Tous deux nous avons le grand honneur d'avoir été choisis comme aides de camp du Président. Il faut que cette commune fonction éphémère reste marquée dans notre vie par un lien durable. A partir d'aujourd'hui, je vous demande de me tutoyer et j'en ferai autant. » Pacte délicat et charmant, aussitôt conclu ! A tous les degrés de l'échelle sociale, il est resté au cœur de cette race slave je ne sais quel abandon naïf, quelle sensibilité touchante du peuple primitif, avec un cachet d'orientalisme. Nous en goûtons d'autant plus la fraîcheur, nous autres Français, que nous avons dépouillé l'expansion confiante, l'affabilité émue, la galanterie, la spontanéité dans l'enthousiasme et dans l'élan, voire même parfois la fameuse politesse, tout ce qui constituait le charme du caractère chaud de nos pères, pour nous renfermer dans une raideur gourmée, une insensibilité triste, froide, pâle, comme nos âmes désillusionnées, blasées, desséchées par le scepticisme. L'un de nous dit à un officier russe combien ce temps affreux est regrettable, et cet officier laisse tomber en réponse ces simples mots délicieux : « La Russie pleure : ses amis s'en vont ! » Ce peuple a conservé des trésors de charme et de grâce, parce qu'il n'a pas perdu encore toute son âme d'enfant.

C'est debout et dans le plus profond silence qu'on écoute les deux toasts portés par l'empereur et le Président. Ce dernier article le sien d'une voix bien nuancée, qui en fait valoir chaque terme. Après le déjeuner, les souverains, retirés en un coin de la salle, conversent avec divers personnages. On nous avertit que l'Impératrice a demandé qu'on lui présentât nominativement les officiers français, et que, par une faveur très grande, nous allons être admis à lui baiser la main. Nous nous dégantons la droite, et on nous fait avancer. Nous avons tout le loisir alors de contempler à nouveau Sa Majesté Alexandra Féodorowna qui s'entretient à quelques pas de nous avec son entourage. Très grande, surtout à côté de l'empereur qui est de petite taille, elle a, bien qu'un peu empâtée comme toutes les Allemandes, une tournure des plus élégantes que fait valoir une toilette allant à ravir. Tête radieuse de beauté fine, essentiellement douce et sympathique, avec un joli sourire réservé, et une pointe de timidité, qu'on aime. Dignité souveraine dans tout le maintien avec beaucoup d'aisance et de naturel. La tsarine vient vers nous, cause un instant avec chacun des trois

commandants, et, successivement, l'amiral appelle notre nom. Sa Majesté avance à chacun de nous sa main nue, une main un peu forte peut-être pour une main d'impératrice, mais à la peau douce et laiteuse. Chacun la prend dans la sienne et, s'inclinant profondément, la porte à ses lèvres.

Nous regagnons en voiture la gare de Krásnoé-Sélo, et le train nous ramène vers quatre heures à la station de Péterhof, d'où d'autres voitures nous conduisent au Palais. Une dizaine de chambres, au rez-de-chaussée, à gauche de l'entrée principale, nous y ont été préparées. Des « hommes rouges » nous brossent, apportent nos valises et nous procédons à un changement de toilette. On vient alors nous inviter, de la part du colonel des Cosaques de l'Escorte de l'Empereur, dont la caserne est toute proche, à assister aux chants et aux danses de ses beaux guerriers. Nous acceptons avec empressement, et, comme la pluie vient de cesser, nous sortons à pied. Devant le château, à la longue façade rouge et blanche, du haut de la terrasse, bordée de statues d'or, nous admirons la vue féerique de la grande nappe d'eau centrale qui s'épand jusqu'à la mer, des cascades qui ruissellent sur des escaliers géants, à travers un étincellement d'ornements d'or, des groupes mythologiques, aussi d'or, qui crachent partout des torrents d'eau, et que le *Samson* domine de son puissant jet de cristal, lancé à 25 mètres de haut. Tout cela, ce soir, s'illuminera de milliers de flammes, en une débauche d'eau, de feu et d'or. Que ne disposons-nous d'une heure pour parcourir ce merveilleux parc tout semé, comme Versailles, de châteaux, de fermes, de villas, de théâtres, d'étangs, de cascades et de grandes eaux ! Mais nous ne pouvons être partout à la fois. Et puis, nous risquerions fort de nous faire enlever par la foule en des débordements d'enthousiasme, car le parc est ouvert au public jusqu'aux abords du château.

A la caserne des Cosaques, nous trouvons, de la part du colonel de Meyendorff et de la baronne, sa femme, l'accueil le plus cordial. Nous nous asseyons en demi-cercle dans la cour, devant la musique qui exécute, en notre honneur, ses plus beaux morceaux. Ils ont grand air, ces Cosaques, à l'uniforme si luxueux dans son originalité. Il rappelle, par certains côtés, celui de nos zouaves, avec une robe bleue au lieu des culottes bouffantes. Sur la poitrine, les cartouches, enfermées dans de petits étuis d'argent. Passementeries d'argent aussi. Bonnet d'astrakan noir. A la ceinture, un long poignard au fourreau ciselé. Un vaste peplum en peau de bête complète l'équipement et sert de manteau. Les bottes, molles et sans semelles, sont confectionnées par les hommes eux-mêmes. Chaque Cosaque est propriétaire de son cheval et fait quatre ans de

service. Il faut être de sang cosaque pour entrer dans ce corps. Les chœurs que nous entendons, à plusieurs parties, sont d'une mélodie pénétrante, et, parfois, d'une infinie douceur. Ils dénotent un sens musical profond. Ce n'est certes pas de la musique de « sauvages », que ne sont pas les Cosaques, comme, en France, on est trop porté à le croire. Plusieurs cavaliers dansent aussi au son d'espèces de guitares. Ils ont une souplesse et une légèreté de ballerines, et en remonteraient à nos plus fameuses étoiles.

De retour au Palais, on nous fait monter : c'est l'heure. Nous traversons divers salons et appartements princiers pour nous arrêter dans une salle blanc et or. Les convives arrivent successivement, et des laquais, sur des plateaux de vermeil, passent la *zakouska*. On entre ensuite dans la grande *Salle blanche* de Péterhof, où, en effet, tout est blanc, du plafond au plancher et des colonnes aux sièges. Là, sur quatre tables, dont une en fer à cheval, la table d'honneur, est dressé, en une magnifique ordonnance, un dîner d'au moins trois cents couverts. Sous les lumières tombant des lustres en cristal de roche, les surtout d'or et d'argent massif étincellent parmi les fleurs. Le service est de vieux Sèvres, cadeau, dit-on, de Napoléon à Alexandre I^{er}. De beaux menus, représentant l'arrivée du *Pothuau* à Cronstadt ; et celle à Cherbourg, l'an dernier, du yacht impérial *l'Etoile polaire*. Le long des murailles un régiment de laquais immobiles, toujours en livrée rouge : il y en a pour le moins une centaine. On nous place. Nous sommes tout à fait dans les honneurs et ce sont de très gros personnages que nous avons pour voisins. Tous nous sommes captivés par l'affabilité et les prévenances dont ne cessent de nous entourer les plus grands dignitaires, nous, pauvres petits officiers. Je suis à l'extrémité la plus rapprochée de la table impériale. A ma gauche, le général Bilderling, premier aide de camp du Président et sous-chef d'état-major général de l'armée russe ; à ma droite, la place est marquée au nom d'un général de division qui ne vient pas. Tout près le prince Dolgorouki, grand maître des cérémonies. Les souverains font, comme le matin, leur entrée avec le Président. L'Impératrice, éblouissante de diamants, est en grand décolleté blanc ; l'Empereur, en tenue de capitaine de vaisseau, avec, toujours, le grand-cordon rouge. Quelques princesses et dames d'honneur et l'ambassadrice de France, aussi en toilette de cour, sont les seules invitées.

Le général Bilderling est non seulement un soldat illustre, mais aussi un savant, un lettré et un artiste, qui crée des musées dans ses loisirs. Il connaît bien la France et pratique notre langue avec tant d'aisance et de distinction que c'est plaisir de l'écouter. Nous parlons de la Russie et de la France, du caractère russe et des idées

françaises sur le Pouvoir, et nous admirons ensemble comment il a pu se faire que ces deux natures de peuples si dissemblables se soient unies dans une sympathie irrésistible, que le Président d'une république démocratique ait reçu, au chant ininterrompu de la *Marseillaise*, un accueil aussi délirant dans le sanctuaire même de l'autocratie. Jamais on n'avait rien vu, jamais même on n'avait rien imaginé de pareil, et Nicolas II a fait, en la circonstance, preuve éclatante de largeur d'esprit et de grand libéralisme. Le tsar, chef politique, mais aussi religieux, est, pour ses innombrables sujets, une sorte de dieu qu'ils vénèrent, sans songer à le discuter. Tout ce que fait ou ordonne le tsar est bien fait, bien ordonné. Il a derrière lui tout son peuple battant d'un seul cœur, marchant comme un seul homme, et c'est le secret de la force inouïe de l'autocratie russe. Nicolas II est, d'ailleurs, très populaire; on aime sa simplicité que tous vantent. En France, nous nous faisons des idées fausses au sujet du tsar. En réalité, il est peut-être plus accessible et moins entouré d'apparat que nos présidents. Point de haies de troupes quand il se déplace, une simple escorte de fidèles Cosaques; point d'huissiers devant sa personne, ni de piqueurs devant sa voiture, d'ordinaire très simple. N'ayant pas à asseoir ni à ménager son prestige, le tenant de sa naissance, — et c'est un des avantages de l'hérédité, — il peut rester dans la simplicité noble, l'affabilité charmante qui est le signe caractéristique des gens de grande race. Ses sujets pensent être tous ses enfants au même titre, et quand il voyage dans les provinces, les délégués des paysans trouveraient fort mauvais qu'il les reçût sur un autre pied que ceux de la noblesse. Le tsar tient réellement le globe de l'empire dans sa main, et, à son âge actuel, le peuple russe, enfant qui s'égarerait s'il n'avait pas son « petit père » pour le conduire, n'entend certainement rien à notre organisation de république ni aux subtilités de la souveraineté nationale : M. Félix Faure, pour lui, c'est le tsar des Français. Cela me rappelle qu'un de nous, sur l'invitation d'un officier russe, a fait demander successivement à un Cosaque : « Tu es content d'être l'ami des Français? » Réponse : « Oh ! oui, puisque le petit père l'a dit. — Et si le petit père te disait de te battre contre les Français, serais-tu content? » Réponse : « Mais oui, si le petit père le disait. » *Puisque le petit père l'a dit, tout est là !*

Les toasts sont écoutés respectueusement comme ce matin, puis on regagne les salons où l'on sert le café. Les souverains et les princes le prennent dans une pièce séparée, d'où, du balcon, ils se montrent à la foule, ce qui provoque une explosion de hourras et de vivats assourdissants. Puis, la cour rentre dans le salon commun.

Pendant que le Président s'entretient avec les hauts dignitaires russes, l'Impératrice, isolée au milieu de la salle, fait mander successivement, par un de ses chambellans, M. Hanotaux, l'amiral Gervais, M. Le Gall, les principaux personnages français, y compris l'aumônier de l'escadre, et converse aimablement avec chacun d'eux. De son côté, l'Empereur demande à l'amiral de Courthille de lui présenter ses officiers et vient à notre groupe. Il daigne rester avec nous une bonne demi-heure à causer avec les commandants, l'aide de camp de l'amiral, le mécanicien principal du *Dupuy-de-Lôme*, nous tenant sous l'attraction communicative de sa physionomie douce, de sa voix limpide, de ses clairs yeux bleus très beaux, au regard franc et droit, figure d'un repos un peu hiératique, mais qui devient tout à fait charmeuse dès qu'elle s'illumine d'un sourire. Il s'intéresse aux choses de notre marine, s'informe, tout en caressant sa barbe, qu'il porte en pointe, de tel ou tel bâtiment qu'il a vu à Cherbourg, de tel ou tel officier dont il a gardé la mémoire, demande des détails sur l'accident du *Bruix*, et sur la belle traversée du *Dupuy-de-Lôme*, se fait expliquer les difficultés, en raison des déviations magnétiques, de la navigation dans le golfe de Finlande, et, en riant, confesse à ce propos qu'il n'est pas très ferré sur la théorie des compas. Et ce petit homme qui veut être, et qui est si affable pour de modestes officiers français, qui, tout en restant très digne et très noble, sait être si naturel et si simple, est le chef suprême de 420 millions d'hommes, répartis dans un empire vaste comme deux fois l'Europe!

S. A. I. le grand-duc Alexis, oncle de Nicolas II et commandant en chef de la marine russe, et qui ressemble étonnamment à son frère Alexandre III, vient aussi converser aimablement avec l'amiral et les commandants.

Souverains et princes, avec le Président et sa suite, se retirent dans un salon privé dont la porte, refermée sur eux, est gardée par un grand diable de serviteur au teint chocolat en costume oriental rouge. C'est pour nous le signal du départ. Le feu d'artifice que nous devions aller voir a été tiré : pendant que l'Empereur nous honorait de sa présence, nous en entendions les détonations. Nous avons du moins l'avantage de traverser, une fois encore, au milieu des acclamations dernières, ce parc maintenant tout embrasé, cadre magique du beau rêve qui prend fin. Un yacht à vapeur nous attend à l'appontement et nous reconduit, toujours pilotés par nos deux infatigables amis, dont l'entrain et l'inépuisable complaisance ne se démentent pas un seul instant, en rade de Cronstadt, à bord du *Pothuau*, où nous sommes vers une heure du matin.

14/26 août. Jeudi. — Temps affreux survenu ce matin : larmes en quoi se résout la mauvaise humeur permanente du ciel. Leurs Majestés, avec les membres de la famille impériale, viennent déjeuner à bord, honneur inespéré pour le *Pothuau* ! Toute la journée, hier, et toute cette nuit on a travaillé furieusement à transformer la plage arrière en une salle de festin. Et c'est réussi : grande table, de cinquante couverts, en fer à cheval, abritée sous une tente de pavillons ; service de vieux Sèvres sans prix ; joli menu dessiné par Detaille et représentant des matelots qui font, à la coupée, le salut militaire ; beaucoup d'illuminations électriques et des fleurs à profusion avec des trophées d'armes et de verdure. Naturellement, nous n'assistons pas à ce déjeuner : on a déjà eu de la peine à trouver de la place pour tous les grands-ducs et une table supplémentaire de vingt couverts a été dressée dans la salle à manger du Président. M. Faure revient de Péterhof sur l'*Alexandria* avec l'Empereur et l'Impératrice, visite le *Standard* en leur compagnie, puis rentre à bord du *Pothuau*. Les souverains le suivent de près. M. Faure descend en bas de la coupée recevoir la tsarine à laquelle est remise une superbe gerbe de fleurs. Le bel étendard impérial jaune à aigle noire vient alors, à la pomme de notre grand mâât, marier ses plis à ceux du pavillon présidentiel. Les augustes convives passent sur le front des officiers, rangés dans la batterie, se débarrassent de leurs manteaux dans les appartements de l'arrière, et montent à la plage. L'Empereur, comme hier, porte la tenue de capitaine de vaisseau et l'Impératrice une élégante toilette bleu marin. Déjeuner mémorable, déjeuner historique, où pour la première fois les deux chefs d'Etat, échangeant les toasts significatifs qui devaient faire tant de bruit, ont prononcé le mot si désiré d'*alliées* en parlant des deux nations !

Au départ des souverains, qui s'en vont avec le Président visiter la *Rossia*, le canon tonne et les hourras retentissent. Quand l'Impératrice, au bras de M. Faure, passe devant nous, qui nous serrons contre la cloison pour élargir l'espace, elle nous rend, souriante, notre salut, et j'admire une dernière fois son joli visage, empreint de grâce un peu timide. Un peu plus tard, le Président rentre à bord avec sa suite et prend congé des officiers russes attachés à sa personne. On s'embrasse cordialement entre Russes et Français, et, tout de suite, nous levons l'ancre. Le *Pothuau*, lentement, s'ébranle, et l'*Alexandria* passe à contre-bord, portant l'Empereur, l'Impératrice et la famille impériale, tous sur le pont, malgré l'impitoyable pluie, et échangeant les suprêmes saluts avec le Président. Un assez grand nombre de vapeurs et de canots, chargés de francophiles intrépides, nous escortent, formant une ligne sur

chacun de nos flancs avec, en tête, des torpilleurs. Alors, d'un bout à l'autre de l'immense rade de Cronstadt, couvrant les dernières acclamations, les forts et les navires se mettent à gronder, s'enveloppent de volutes blanches. C'est le dernier éclat de ce beau rêve déjà évanoui. Les bateaux qui nous suivent peu à peu nous quittent. Les torpilleurs nous restent le plus longtemps fidèles; mais ils nous laissent, eux aussi, emportant le lieutenant de vaisseau Larionoff qui, depuis le départ de Dunkerque, était attaché au croiseur présidentiel. Et nous voici dans le golfe de Finlande, en ligne de file, nous éloignant à 14 nœuds, c'est-à-dire bien vite, de ce Péterhof, de cette capitale, de ce Cronstadt, de toute cette Russie et de ces bons Russes qui nous ont tant donné de leur cœur! Notre triomphe est fini. Il va falloir rentrer dans la réalité de la vie, après avoir hanté la cour et les palais du plus grand potentat du globe, commercé avec princes et grands-ducs, trempé ses lèvres à la coupe grisante des faveurs populaires. De notre cœur, nous aussi, nous laissons un lambeau, reconnaissant, sur cette terre amie. . . .

27/31 août. — Le temps, qui nous a été si boudeur pendant tout notre séjour, est devenu superbe. Il le restera jusqu'à Dunkerque. La traversée de retour s'effectue sans encombre. Tout le monde est joyeux, content du beau succès du voyage. Le Président rayonne. Il a repris sa bien-aimée pipe, son petit chapeau de mer marron, ses guêtres blanches et ses gants gris perle. Nous revoyons, toujours dans un lointain embrumé, Copenhague reconnaissable à ses clochers et son grand dôme. Laissant le *Dupuy-de-Lôme* passer par les Belt, nous franchissons de nouveau, sans accroc, le dangereux Flint que marque une ligne de bateaux-feux. A l'approche d'Elseneur, un vapeur portant le pavillon royal en tête de mât se détache de la côte de Suède, se dirigeant vers nous : c'est le yacht du roi Oscar, lequel veut rendre au Président la politesse que celui-ci lui a faite en lui télégraphiant de Wisby, à l'aller. Les deux chefs d'Etat échangent des coups de canon et se transmettent, par signal, des compliments amicaux. A Elseneur, nous stoppons un moment, le temps de remettre à une barque des correspondances, dont un télégramme du Président à l'Impératrice-mère de Russie, en ce moment à la cour de Danemark. Le beau vieux château de Cronberg salue encore le Président de son artillerie; puis le *Pothuau* regagne le large. Dans la nuit du 30, la division mouille devant Gravelines pour perdre du temps, l'arrivée à Dunkerque étant convenue seulement pour le 31, neuf heures du matin. Le 31, nous rencontrons des torpilleurs venus au-devant de nous,

puis bientôt toute l'escadre du Nord au mouillage, laquelle rend les honneurs réglementaires. La mer est forte : aussi ne s'effectue pas sans difficulté le transbordement sur l'*Elan*, chargé de mener le Président, M. Hanotaux et leurs collaborateurs aux ovations méritées qui les attendent sur la terre française. Le pavillon tricolore, aux *F* d'or en croix, descend lentement, comme à regret, du grand-mât du *Pothuau* et la « Division détachée » de Cronstadt, sa glorieuse mission remplie, cesse d'exister et rentre dans le rang. Au moment où elle se disloque, saluons les restes du matelot Ogor, l'un des meilleurs hommes du *Pothuau*, dont nous avons eu l'affliction d'apprendre la mort accidentelle dans la Néva, et auquel l'amitié de la Russie, plus vive encore et aussi plus touchante dans le deuil que dans la joie, a fait des funérailles splendides au milieu d'une énorme affluence.

Pour nous, nous garderons fidèlement la vision impérissable de ces jours bénis. D'ailleurs, comment les oublierions-nous? L'Empereur nous a donné, à chacun, la croix d'un de ses ordres, souvenir sacré de ce beau voyage. Et puis, nos hôtes, déjà si généreux, ont tenu à nous en perpétuer la mémoire sous une forme matérielle et sensible. Ils nous ont comblés de cadeaux, thé, tabac, confiseries, pains d'épices, brochures, et surtout pièces d'orfèvrerie russe (samovars de cuivre et d'argent, *bratina* et gobelets de vermeil émaillé), dons princiers de la *Douma* de Saint-Pétersbourg. Le Président aussi nous a témoigné sa courtoisie. Sans parler des décorations qu'il a remises à plusieurs, chacun de nous, en outre de sa photographie signée, a reçu une épingle de cravate ou des boutons de manchettes en or, d'un travail très artistique. Certains de ces bijoux représentent, en un fini de médaille merveilleux, deux têtes de jeunes femmes, joue contre joue, les cheveux emmêlés : la Russie et la France. Puisse ce gracieux symbole rester éternellement l'image de la réalité!

LES TROUBLES POLITIQUES DE L'INDE

JUGÉS PAR UN INDIEN

Le temps est loin dans le passé, où, l'empire du Mogol tombant en poussière, Maharattas, Sikhs et Afghans se disputaient ce butin envié, où chaque aventurier se taillait un trône dans cet édifice croulant, où le génie de Dupleix se levait au-dessus de ces éléments de fortune en collision et planait sur des perspectives que nul œil français n'avait jusque-là contemplées. Je veux dire son hardi dessein de fonder dans les Indes orientales un empire français colonial qui eût dépassé en richesse, en force et en grandeur tous les rêves de la France dans l'Amérique du Nord. Mais Dupleix, La Bourdonnais et Lally n'eurent d'autre récompense que la prison ou le billot, et Clive moissonna où ils avaient semé.

Voilà pourquoi l'Inde demeure un souvenir cher à la France. Mais, sans rappeler même ces rêves à jamais enfuis et en dehors de l'intérêt poétique qui s'attache à une ancienne contrée, le sort de ce pays ne peut qu'éveiller encore la sympathie et l'intérêt dans les âmes françaises, à cause de ses épreuves multipliées et de sa situation unique dans la politique des temps présents.

En ce moment, l'Inde est ravagée en tous sens par une famine sans précédent dans le passé, les villes sont dépeuplées par le fléau, et les régions épargnées ont été dévastées par un épouvantable tremblement de terre. Par milliers et milliers, les habitants sont balayés par la mort qui passe et jette le deuil dans toutes les agglomérations et toutes les familles : car la famine, loin d'avoir disparu, n'a jamais été plus meurtrière qu'aujourd'hui. Et ce ne sont là que des épreuves matérielles, dues à l'irresponsable nature. Voyons les autres maux qui sont infligés à l'Inde.

Patiente et endurente par tempérament, la population de l'Inde a été frappée au delà de ce que peut supporter l'humanité; est-il étonnant que pour elle la vie ne vaille plus la peine de vivre et que, çà et là, des protestations longtemps contenues éclatent tout à coup, dans cet excès de malheur, contre ceux qui la gouvernent? Faut-il les attribuer uniquement à l'ignorance et à la superstition? Est-ce là un simple soulèvement des tribus de la frontière du Nord, une simple révolte contre l'autorité légitime?

Passons sans retard à l'examen de ces questions, qui sont d'extrême importance pour la civilisation elle-même.

La tragédie qui se passe présentement sur la frontière de l'Inde est l'affligeant commentaire du système britannique dans ce pays. Conformément à sa vieille politique, l'Angleterre envahissait, en 1895, la région sauvage et inculte du nord de l'Inde et occupait Chitral qui est à 150 milles environ de la frontière. La population se leva pour repousser l'invasion, mais fut défaite, non sans de grandes pertes d'hommes. L'Angleterre ne voyant aucun profit à garder ces terres improductives au risque d'entretenir l'hostilité permanente d'une vaillante race dont la neutralité, sinon l'amitié, serait désirable au cas d'une invasion de la Russie dans les Indes, s'engagea sur l'honneur, par l'organe du dernier ministère libéral, à retirer ses troupes de Chitral et de Swat Valley ¹. Mais vint alors le cabinet Salisbury qui jeta le masque et déclara « que là où les troupes britanniques ont mis le pied elles restent, et que pas un pouce de territoire ne serait évacué ».

Les Afridis, les Swats, les Mohmands, tous habitants de cette contrée, n'avaient pas compris, jusqu'à présent, cette intention de l'Angleterre et croyaient sincèrement qu'elle en était à préparer l'évacuation. Mais enfin, se rendant compte de la réalité, — l'Angleterre n'avait aucune idée de garder la parole donnée, — ils se sont levés en masse pour repousser les envahisseurs ². Est-ce là ce qu'on doit appeler une révolte? N'y doit-on pas voir plutôt la lutte désespérée d'un peuple brave pour s'affranchir de l'étreinte d'un ennemi perfide? Ce peuple n'est lié par aucune espèce de fidélité envers l'Angleterre, qui ne s'en est jamais réclamée; elle n'était là qu'en passant, pour mettre les choses en ordre!

Est-il besoin à un Indien de mentionner ce fait aux lecteurs français? Pour eux, l'occupation de l'Égypte est une leçon de choses, dont il suffit de reporter les traits à cette partie de l'Inde, en les grossissant mille fois, — puisque là il n'y a plus la France pour montrer les dents, — et l'on comprendra alors le vrai caractère de ces troubles dans les Indes. L'on comprendra aussi par quel parti-pris les publicistes anglais s'efforcent de dénaturer les faits pour ne pas révolter l'opinion européenne.

Récemment, les tribus dont je parle ont été défaites dans un

¹ Ce ministère fit même de cette promesse l'objet d'une proclamation à la population indienne.

² Dans une lettre au *Times* du 12 août 1897, le général sir John Adye, qui fait autorité dans les questions relatives aux Indes, établit nettement que cette guerre est uniquement due à un manque de foi de la part du gouvernement.

grand et terrible engagement qui leur a fait perdre 3000 hommes : les journaux anglais ont sonné l'annonce d'une « glorieuse victoire ». Quand, peu de jours après, les troupes britanniques furent battues, laissant 300 morts sur le champ de bataille, les journaux mirent dans leurs dépêches que « 300 hommes avaient été massacrés par les rebelles ». Cette hypocrisie n'est qu'une éclatante preuve de plus de cette *unctuous rectitude*, qui est un élément avoué de la politique étrangère des Anglais.

Les lecteurs observeront que je n'ai pas discuté le côté moral de la question : combien n'est-il pas contraire aux principes chrétiens, de la part d'un peuple si croyant, si consciencieux, si « observateur du dimanche » (*sunday observing nation*), d'engager une guerre injuste, occasionnée par sa propre perfidie et de tremper ses mains dans le sang d'un autre peuple ! Ce fut toujours une prétention anglaise de n'être point comme les autres nations, *sicut cæteri hominum* ; la justice, l'honneur, la droiture, voilà, paraît-il, le mot d'ordre de la mission qu'ont les Anglais de porter la civilisation aux races enténébrées ; mais, après de longues recherches sur la descendance du pharisien qui monta prier au Temple, nous n'avons pas encore la satisfaction de connaître les héritiers légitimes de cet ancêtre de dix-neuf siècles.

Ce n'est encore là, dans l'histoire des troubles de l'Inde, que le côté qui frappe les yeux : voici de non moins tristes choses. La famine actuelle ravage une population d'environ 88 millions d'hommes, et en réduit un grand nombre à un absolu dénuement. Pour soulager cette misère, l'Angleterre a fourni un secours de 530 000 livres sterling, environ 13 millions de francs, qui sont une goutte d'eau dans l'Océan.

Tandis qu'elle en agissait de la sorte devant le monde, la population indienne subissait d'un autre côté un traitement inouï.

A l'époque du bimétallisme, la roupie valait 2 shillings ; à la fin du bimétallisme, sa valeur en monnaie anglaise a déchu rapidement, jusqu'à ce que, en 1893, elle valût à peine plus de 1 shilling. A ce moment, et par égard surtout pour les intérêts des fonctionnaires et des commerçants anglais, le gouvernement de l'Inde arrêta, d'un trait de plume, et *sans en avertir personne*, la frappe de la monnaie. Qu'arriva-t-il ? Pour le comprendre, il faut se rappeler que, dans l'Inde, c'est un usage immémorial et universel de convertir les valeurs d'espèces en ornements d'argent que l'on porte sur soi ou qu'on remet à la Monnaie en temps de détresse, comme pendant une peste ou une famine. Ces valeurs privées représentent environ 1 milliard 300 millions d'onces d'argent, soit 3 milliards 500 millions de roupies, environ 8 milliards de francs

au taux du pays. Or, quand éclata la présente famine, on voulut convertir en roupies toute cette argenterie pour se procurer les vivres indispensables; mais la Monnaie était fermée. Il arriva donc que toutes ces richesses n'eurent aucune valeur utilisable : les voilà devenues un luxe dont bien peu se soucient à un moment d'universelle pénurie. Quelquefois on peut les vendre à moitié prix tout au plus. Aussi la population de l'Inde commence-t-elle à comprendre que le gouvernement a, sans crier gare, confisqué la moitié de sa fortune, environ 4 milliards de francs; il a fait cela d'un trait de plume. Est-il étrange que les mécontentements éclatent enfin?

J'en viens à une considération d'un autre ordre et dont la gravité, eu égard aux mœurs de nos compatriotes, n'échappera à personne. Le monde civilisé a été ému de sympathie au récit des souffrances de l'Arménie et des outrages dont les Arméniens ont été récemment victimes; on a su qu'il était presque impossible à un Arménien d'obtenir justice contre un Turc, même quand il s'agissait du plus brutal et du plus révoltant des crimes. J'espère que mes lecteurs m'accorderont aussi attention et sympathie quand je dénonce au monde civilisé les actes de tyrannie et les outrages commis aux Indes par les agents de l'Angleterre. Leur violence ne le cède en rien à la brutalité des Turcs en Arménie. Ce n'est point dans un esprit d'hostilité contre l'Angleterre que je parle de la sorte. Les nombreux mérites de l'Anglais, considéré individuellement, me sont connus. Mes accusations sont dirigées seulement contre la ligne de conduite des politiciens anglais à l'égard d'un peuple faible et malheureux. Autant et plus que personne, j'estime, j'admire et j'aime les Anglais chez eux. Mais, ici, je m'occupe de personnes entièrement différentes, je veux dire des Anglais tels qu'ils sont aux Indes. Il est même de l'intérêt de l'Angleterre que les faits que je veux révéler soient sans retard mis au jour, car je vois le pilote manœuvrer dans le sens d'un récif contre lequel je crains que le vaisseau ne se brise. J'aperçois à l'extrême horizon un léger nuage, à peine visible, qui pourra s'élargir, monter, assombrir tout le ciel, — signe avant-coureur d'une tempête dont le résultat serait la ruine de l'Empire anglais aux Indes. Je désirerais amener tout Anglais sincère et ami du droit à l'examen de ces faits dans leur repoussante réalité, à y porter toute son attention tandis qu'il est encore temps.

Durant la vice-royauté de lord Ripon, il fut question de donner à des juges indigènes une certaine juridiction sur les Anglais. Les circonstances firent que cette proposition aboutit seulement à investir ces magistrats du droit de juger les vagabonds d'origine

anglaise, réfugiés aux Indes, pour des délits ordinaires, tels que l'ivrognerie, l'inconduite, — et de leur imposer une légère punition. Mais les Anglais et, ce qui est un peu étrange, les *Eura-siens* ou créoles (lesquels, reconnus comme « indigènes » par le gouvernement, devaient bénéficier de cet avantage) s'opposèrent à la mesure, sous prétexte qu'elle était la violation de leurs droits les plus sacrés. Une agitation immense, ayant pour effet de jeter le blâme sur l'idée de lord Ripon et de ses conseillers, fut organisée et fomentée dans toutes les Indes par les Anglais; comme dernier argument, ils en vinrent jusqu'à menacer le gouvernement d'une résistance à main armée. Terrifié, le gouvernement retira son projet, et la sédition qui en avait été la cause se calma d'elle-même. Mais l'incident n'en produisit pas moins sur la population indigène un effet inattendu. Pour la première fois dans l'histoire de l'Inde on s'aperçut que le gouvernement britannique, jusque-là tenu pour invulnérable, pouvait être contrecarré, obligé de céder, que la menace d'une revendication « à main armée » était la ressource suprême à laquelle il fallait recourir dans les démêlés avec l'Etat. Ce fut le premier acte du drame.

Les conséquences de l'agitation fomentée partout contre la mesure dont nous venons de parler ne tardèrent pas à se produire. Une disposition spéciale de la loi dans les Indes établit que la procédure légale, à tous ses degrés, doit avoir lieu devant un tribunal anglais, c'est-à-dire devant des magistrats et juges anglais, avec un jury anglais. Il en résulte une véritable impossibilité d'obtenir justice quand le délit est à la charge d'un Anglais, quelque brutal que soit le meurtre, quelque révoltant que soit l'enlèvement dont l'indigène est victime; et cela, même lorsque l'accusé est un de ces repris de justice de la pire espèce, fléau d'un pays, dont on ne tolère pas la présence en Europe et dont on approuve unanimement l'exécution, comme une sécurité. On me permettra de citer quelques exemples.

Le premier est extrait du dossier de O'Hara, Cour suprême de Calcutta, 1890. (*Empress V. O'Hara, High Court of Calcutta, 1890.*) Un simple soldat d'un régiment anglais en garnison près de Calcutta sort une nuit sans permission de la caserne avec trois de ses camarades, en quête de boissons et d'alcool. Vers onze heures du soir, ils entrent dans la cabane d'un paysan et exigent des liqueurs fortes; celui-ci ne peut leur en servir : alors O'Hara se met à le frapper de coups de pied, le maltraite de toutes manières en présence de la femme et des enfants, le menace de mort. La peur fait consentir le paysan, type d'agriculteur indien à la face creusée par la privation de vivres, à aller chercher, avec les soldats,

la boisson demandée. Il les précède; O'Hara le frappe à coups de pied pour hâter sa marche, et le fait tomber dans une mare infecte. Le malheureux s'efforçait d'en sortir en rampant sur ses mains : O'Hara épaula froidement son fusil, met un genou en terre pour viser et étend le laboureur raide mort. Au tribunal, la preuve la plus évidente du crime de O'Hara fut la déclaration de ses camarades, témoins oculaires du meurtre, ajoutée à la déposition de la veuve et aux constatations médicales. Les officiers du régiment tentèrent d'établir un alibi en faveur de leur compatriote et ne purent y réussir : le jury le reconnut coupable. En prononçant la peine de mort, le juge, un Anglais, fit remarquer que jamais jusque-là, dans aucune Cour de justice, on n'avait rencontré des preuves plus palpables et plus accablantes contre un accusé, et qu'il était « à la fois étonné et attristé de voir des officiers anglais s'entendant pour détourner la justice de ses voies et laisser la veuve et les orphelins dans la plus extrême indigence. » Aussitôt, les résidents anglais de Calcutta, civils et militaires, poussèrent les hauts cris, menacèrent de se soulever, si un des leurs était condamné pour avoir tué un « maudit nègre » et de purger la ville de tous ces « maudits nègres ». Une fois de plus, le gouvernement fut effrayé et, chose inouïe, fit relâcher le meurtrier. (*Indian law Reports, Calcutta Series, 1890, page 642.*)

Le cas suivant, d'une extrême gravité, est extrait du dossier de Howard. (*Empress V. Howard, High Court of Calcutta, 1895.*) Un soldat anglais est cité devant la Cour suprême pour avoir assassiné un pauvre indigène au service du régiment, et cela, dans des circonstances plus lâches encore que dans le cas précédent. En dépit de la plus frappante évidence et de l'aveu même du coupable, le jury se prononce pour l'acquiescement, peut-être afin de ne pas voir son verdict annulé, comme tout à l'heure, par le gouvernement, et éviter à ce dernier le désagrément d'une pareille mesure.

Il serait fastidieux d'apporter d'autres faits. Il suffit d'affirmer que l'Anglais, dans les Indes, se fait un jeu de mettre à mort les indigènes, qu'il s'en sert souvent comme d'une cible vivante, qu'enfin la vie d'un indigène n'a pas plus de prix pour lui que celle d'un chien abandonné. Mais il est important de noter que cette cruauté s'exerce uniquement contre les faibles, incapables de résistance, et dans les localités où l'habitant n'a point d'armes pour se défendre.

Je vais maintenant toucher à un sujet qui, je le désire, intéressera tout le monde, — sujet pénible, mais dont la conséquence est telle que, laissé dans l'ombre et négligé, il pourrait causer à lui seul la ruine de l'empire britannique dans l'Inde. Il est un fait,

attesté par une femme éminente¹ qui, mieux que personne en Angleterre, connaît la vie et les sentiments intimes de ces tribus; c'est que toujours les Indiens combattent pour leur religion et l'honneur de leurs femmes. Il n'y a pas de pays au monde où la vertu de la femme soit en si haute estime et l'objet d'une vigilance aussi jalouse qu'aux Indes. C'est pour cette raison que les veuves indiennes ne se remarient point, qu'autrefois même elles s'immolaient sur la tombe de leurs époux; et que la femme indienne préférerait mourir plutôt que d'accepter les soins d'un médecin. Si jamais ce peuple venait à croire que ce trésor sans prix de la vertu de la femme est en danger, il se révolterait certainement, comme il le fit en 1857, pour défendre cet autre trésor qu'il s'imaginait être en péril, ses dieux et sa religion. Voyons donc si les Anglais savent respecter l'honneur de la femme indienne, et si les tribunaux s'inquiètent de la violation de cet honneur.

Le fait le plus frappant est celui de Bartlett. (*Empress V. Bartlett, High Court of Calcutta 1895.*) Une jeune Indienne, âgée de quinze ou seize ans, est trouvée seule dans un compartiment de chemin de fer, à Assansole, station importante des Indes. Comme pour lui rendre son billet perdu, on l'entraîne à l'extrémité de la gare, parmi plusieurs employés, dont l'un veut tout à coup lui fermer la bouche. Elle peut, malgré cela, pousser un cri, qui arriva jusqu'au chef de gare et à plusieurs voyageurs, mais sans les alarmer sur le moment. L'infortunée dut subir un attentat sans nom de la part de ces employés; ils étaient quatre; les hommes de l'art constatèrent à l'hôpital, où elle dut rester plusieurs semaines, qu'elle avait été violentée par chacun d'eux. Or Bartlett seul, qui était Eurasien (ou créole), fut condamné; les trois autres accusés, qui étaient Anglais, furent acquittés.

Autre fait. Quelques jeunes filles indiennes, de quatorze à seize ans, furent insidieusement attirées dans une caserne anglaise, où on les retint plusieurs jours, livrées de force au brutal caprice des soldats. Deux dames, appartenant à une mission américaine, en référèrent au gouvernement. Mais les autorités nièrent le fait. Ces deux dames n'hésitèrent pas à faire visiter les jeunes filles et purent opposer au gouvernement des preuves accablantes. Le gouvernement, contraint de se prononcer, avoua simplement qu'il y avait eu « erreur judiciaire ». Et ce fut tout.

Je ne puis m'exposer à fatiguer le lecteur par l'énumération de faits du même genre. Qu'il suffise de dire que les Anglais, dans les Indes, parlent avec jactance de leur conduite à l'égard des jeunes

¹ M^{me} Flora Steel, dans une lettre au *Times*, 3 août 1897, et ailleurs.

filles du pays, racontent avec cynisme la faible résistance que la timidité naturelle de celles-ci leur oppose, comment elles préfèrent tout subir et se taire plutôt que de révéler les outrages qui leur sont faits, et combien fréquemment elles mettent fin à leur honte par la mort volontaire.

Depuis la divulgation de ces faits déplorables, est-il surprenant qu'un vent de terreur ait soufflé sur la population de Poona, quand la nouvelle lui parvint que les soldats anglais seraient employés à combattre le fléau de la peste? Je ferai observer qu'à Bombay, centre réel de l'épidémie, les autorités furent assez sages pour n'employer que des cipayes; en sorte que la population n'opposa aucune résistance. Mais à Poona, où le fléau sévissait peu, ce furent les soldats anglais qu'on réquisitionna. Or, d'après les règlements, ces soldats purent pénétrer dans les habitations pour la visite sanitaire. On imaginera les facilités et les tentations que rencontra le soldat, quand la femme, — toujours soustraite, comme on sait, aux regards des hommes, — se trouva seule, privée de la protection de l'homme ou des hommes de la famille.

Connaissant la conduite passée des soldats, la population redoutait que tout ne leur fût permis, une fois armés et munis de ce droit si extraordinaire de visite domiciliaire. Elle protesta et, dans les journaux, supplia le gouvernement de choisir d'autres mandataires de ses ordres. Le gouvernement ne prit même pas connaissance de ces pétitions. Alors, au paroxysme de l'indignation et du désespoir, ces gens tuèrent à coups de feu deux des principaux Anglais de Poona.

Je ne veux point pallier ce crime; je montre seulement comment le peuple y est parfois poussé par la tyrannie de ses maîtres, quand, même contre les plus monstrueux abus, il ne peut obtenir justice.

Impuissant à découvrir les meurtriers, le gouvernement laisse voir sa faiblesse en frappant les innocents et les désarmés. Plusieurs personnes sont jetées en prison, ou déportées sans jugement, « par lettre de cachet. » Il y a peu de jours, le directeur d'un journal, dont le seul délit était d'exhorter ses compatriotes à suivre l'exemple donné par le Canada dans la revendication de la justice commerciale, était condamné à la prison à vie, pour crime de « sédition ».

C'est une haute prétention, chez les Anglais, que, contrairement aux autres Etats, l'empire britannique ne reconnaît pas de délits politiques et que son sol est l'asile de tous les réfugiés étrangers. C'est aussi la coutume de la presse anglaise de vilipender la Russie et ses principes de gouvernement, en répétant à la population de l'Inde que la justice anglaise est bien supérieure à la tyrannie moscovite qui relègue ses sujets en Sibérie. Mais en voyant le sys-

tème des « lettres de cachet » employé aux Indes, en voyant des hommes condamnés à un exil perpétuel pour avoir exprimé des désirs légitimes et inoffensifs, en voyant la justice refusée à ce peuple par les tribunaux suprêmes du pays contre des outrages brutaux dont il ne se commet de semblables qu'en Arménie, les lecteurs reconnaîtront, je pense, que l'hypocrisie qui ne sait plus rougir s'allie à la perfidie systématique.

Passons maintenant à la considération d'une règle de conduite capitale suivie par le gouvernement anglais aux Indes. Elle jettera quelque lumière sur l'état actuel des choses. Etant moi-même d'origine indienne, je constate avec peine que la religion divise mes compatriotes en deux camps ennemis : d'un côté, celui des mahométans au nombre d'environ 40 millions; de l'autre, celui des Hindous comptant 200 millions de partisans. Les premiers sont donc l'infime minorité. Malgré cela, tandis que les Hindous sont généralement paisibles et soumis à la loi, les musulmans, au contraire, sont presque toujours en émeute et en rébellion. De temps immémorial, ils ont, sous des prétextes religieux, attaqué les Hindous sans y être provoqués. Les Hindous ont donc fait preuve de grande patience; mais, à la fin, poussés à bout et ne recevant aucune protection du gouvernement, ils se sont mis parfois sur la défensive et ont repoussé leurs agresseurs. Le gouvernement, alors, envoyait habituellement les Hindous, qui pourtant ne faisaient qu'user de leurs droits, en exil ou en prison, tandis qu'il avait pour les musulmans, seuls coupables, de grands ménagements ¹. Sa politique était de semer la désunion entre les Indiens en fortifiant le parti musulman; car il reconnaissait que de la continuation de cette rivalité entre deux partis contraires dépendait la stabilité de l'empire britannique aux Indes.

De plus, les Anglais ont une peur terrible des musulmans. Le vice-roi lord Mayo et le président de la Cour suprême Norman ont été assassinés par des fanatiques musulmans. C'est aussi un article du dogme mahométan, que quiconque souffre la mort pour avoir tué « un incroyant » est un martyr et jouit au paradis d'une éternelle récompense. En conséquence, les Anglais, aux Indes, craignent beaucoup pour leur vie. Ils peuvent (ce qu'ils font souvent) opprimer les Hindous et les traiter avec cruauté, mais ils n'osent pas même parler des musulmans, si ce n'est avec le plus grand respect, sachant bien, en effet, qu'à chaque instant un fanatique peut faire feu sur eux ou les poignarder. Le favoritisme

¹ C'est ce qui eut lieu dans les grandes émeutes de Salem (Madras), de Calcutta et de Bombay.

dont le gouvernement use à l'égard des musulmans va si loin, qu'il excite souvent l'indignation des Hindous. Les positions honorables et bien rétribuées ont été données aux musulmans de préférence aux Hindous. Pour les fêtes du Jubilé de la reine (en juin dernier), vingt-deux sous-officiers indiens furent choisis et envoyés des Indes pour représenter l'armée étrangère; quoique la majorité et l'élite de cette armée ne soit pas mahométane, il y avait cependant sur ces vingt-deux sous-officiers seize mahométans et seulement six Hindous (Rajputs, Sikhs et Gurkhas, la fleur de l'armée étrangère). Autre fait : en Angleterre, la reine a une maison indienne composée d'un secrétaire particulier et d'un certain nombre d'attachés qui, tous, sont mahométans.

Quel effet produit sur les Hindous ce favoritisme? Ils constatent qu'ils sont paisibles, soumis aux lois, et que, cependant, ils n'ont aucune faveur, qu'ils sont même souvent maltraités. D'autre part, ils savent que les musulmans sont remuants, toujours en rébellion, n'hésitant pas à assassiner un Anglais qui les provoque, et que, malgré cela, ils sont traités avec de grands égards, et reçoivent à profusion les distinctions et les faveurs. N'est-il pas dans la nature humaine de rapprocher ces faits, et de se sentir incliné à agir de la même façon pour obtenir le même résultat?

Il est à remarquer que, par un profond sentiment religieux, les Hindous font souvent peu de cas de leur vie, que le suicide est fréquent parmi eux. D'où l'on est naturellement conduit à supposer que l'Hindou, qui croira rendre service à ses concitoyens en assassinant un Anglais, ne sera pas arrêté par la crainte de subir la mort en conséquence de son acte. S'il persiste dans cette politique, dont les Hindous sont justement froissés, le gouvernement ne craint-il pas que ces derniers ne finissent par se laisser aller aux pires attentats contre la domination qui les opprime? Là, à mon avis, est la clef du mystère qui enveloppe encore le meurtre de deux officiers anglais de Poona, survenu en juin dernier. Je crains aussi, non sans raison, que si le système actuel des lettres de cachet, rendu plus odieux encore par la déportation d'éditeurs hindous, demeure en vigueur, d'autres assassinats ne soient commis.

Au moment où j'écris ces lignes, arrive encore la nouvelle qu'un Hindou, membre du Conseil du gouverneur de Bombay, a été condamné à dix-huit mois de prison pour avoir écrit quelques vers à la louange de Sivagi, un ancien héros national. Les Anglais ne sauraient trop prendre garde à des rigueurs aussi injustifiées; car j'ai des raisons de croire que mes compatriotes, si on les pousse à bout, pourront se livrer à des actes regrettables.

Cette politique s'étend même hors des Indes. Dans la question ottomane, lord Salisbury a été visiblement influencé par la crainte des 40 millions de musulmans indiens. Maintes et maintes fois, les journaux ont demandé au gouvernement d'abandonner les Arméniens à leur sort, car toute mesure adoptée contre le Sultan aurait pu occasionner un soulèvement des musulmans aux Indes. Ces journaux vont jusqu'à dire que les musulmans constituent la « race guerrière des Indes ». Il semble vraiment que l'esprit anglais se laisse plus facilement influencer par la crainte que par la justice et la droiture. Comment qualifier l'ignorance des feuilles britanniques à ce sujet ! La portion guerrière des Indes est composée de Sikhs, Gurkhas, Rajputs, qui ne sont pas musulmans et qui forment l'élite de la légion étrangère ! Quant aux musulmans, à part quelques exceptions, ils sont disséminés dans toutes les Indes et ne se distinguent du reste de la population ni par l'extérieur, ni par la langue, ni par les habitudes ; leur licence et leur fanatisme seuls les font reconnaître. L'appréciation de la presse anglaise est réellement une insulte pour les Sikhs, les Gurkhas et les Rajputs.

Quelle est la conduite du gouvernement vis-à-vis de ces tribus qui constituent, comme je viens de le dire, la fleur de l'armée étrangère ? Ils ont plus d'une fois sauvé le gouvernement qui, sans leur secours, aurait été abattu par ses ennemis du dedans ou du dehors. C'est leur fidélité et leur bravoure qui ont sauvé l'Angleterre lors de l'insurrection de 1857, avant que des renforts aient eu le temps d'arriver de la métropole. Depuis lors, ils ont été mêlés à tous les engagements sérieux et difficiles, tandis que les soldats anglais sont restés dans leurs retranchements. Aujourd'hui même, nous lisons dans le *Reuter's Telegramme*, qu'ils se sont battus avec les Afridis et que, pendant ce temps, les troupes anglaises étaient à l'abri. Nous lisons aussi que « 21 hommes du 36^e régiment des Sikhs ont défendu un petit avant-poste contre 1000 Afridis durant six heures et demie, qu'ils sont tombés en combattant et en refusant de se rendre, — que le soldat sikh défendant le trésor a tué 20 assaillants avant de tomber lui-même » (*Reuter's*, 13 septembre).

D'autres actes héroïques de ce genre ont été souvent accomplis par les cipayes (la légion étrangère) pour la gloire de l'Angleterre, et cependant on leur a toujours refusé la croix de la reine Victoria (récompense à tout soldat de l'Empire Britannique), tandis qu'on l'a accordée à des soldats anglais pour des actes moins héroïques. Bien plus, si les cipayes supportent le poids de toutes les grandes batailles de l'Angleterre en Orient, pourquoi y entretenir des troupes anglaises, aux frais des pauvres habitants des Indes ? Voici la réponse : « Les troupes anglaises sont là pour surveiller les

cipayes, pour lutter contre eux et les réduire, au besoin... »

La preuve, c'est que le gouvernement s'efforce de maintenir la légion étrangère dans une infériorité évidente par rapport aux troupes anglaises, quoique ses soldats versent leur sang pour le service de l'Angleterre.

Le gouvernement : 1° donne aux cipayes des armes inférieures à celles des soldats anglais; 2° il place toute l'artillerie entre les mains de soldats anglais; 3° il ne permet pas à un cipaye de franchir le grade de sous-officier; en sorte qu'un jeune lieutenant, à son arrivée d'Angleterre, est placé au-dessus de vétérans indiens, couverts des blessures de quarante campagnes.

Que peuvent penser les cipayes de cette façon d'agir?

On le devine aisément :

Ils en sont blessés, et personne n'en saurait être surpris. Voici une preuve caractéristique de cet état d'esprit.

Un télégramme du *Reuter*, en date du 13 septembre, disait : « Maharaja Pertab Singh, de Jodhpur, a rejoint l'état major du général Elles (dans la guerre actuelle contre les Afridis). Son arrivée a excité un grand enthousiasme parmi les cipayes, qui sont très heureux que leur propre chef prenne part en personne à leur campagne. » Ceci montre que les soldats hindous aiment mieux être commandés par leurs concitoyens que par des officiers anglais. Le gouvernement a souvent promis d'ouvrir une école militaire aux Indes, où seraient admis les Indiens de haute naissance destinés à devenir officiers, afin que les cipayes puissent avoir à leur tête des chefs de leur propre race. Mais cette promesse, comme beaucoup d'autres, attend toujours son exécution!

Voyons maintenant comment le gouvernement se comporte au point de vue de l'administration civile. Sa conduite dans ce domaine est aussi une des principales causes du mécontentement actuel des classes supérieures des Indes. Il y a seulement soixante-quinze Indiens environ employés dans l'administration civile du pays; encore pour la plupart occupent-ils des places subalternes. Tous les autres postes sont dévolus à des Anglais. Les hautes classes de la population indigène se voient donc interdire toute position élevée soit civile soit militaire.

Le gouvernement a bien promis à plusieurs reprises de laisser aux Indiens libre accès aux emplois civils, mais il a toujours trouvé quelque prétexte pour éluder sa promesse. Je ne puis mieux faire que de citer les paroles d'une dépêche de lord Lytton ¹ au gouvernement anglais, lorsqu'il était vice-roi. « Ces promesses ne furent

¹ D'abord vice-roi des Indes, puis ambassadeur d'Angleterre en France.

pas plus tôt faites que le gouvernement chercha quelque moyen de ne pas les tenir. Elles ont réveillé dans le cœur des indigènes instruits des espérances et des aspirations qui ne seront jamais satisfaites par nous. Nous avons eu à choisir entre éloigner les indigènes des fonctions publiques et les tromper et, par un subterfuge voulu et manifeste, nous avons pris ce dernier parti. Nous avons usé de tous les moyens en notre pouvoir pour ne pas tenir des engagements qui n'étaient dans notre bouche qu'une vaine promesse. »

Cette déclaration d'un vice-roi des Indes montre clairement que les Anglais n'hésitent pas à employer la perfidie à l'égard des Indiens.

La cause principale d'une telle ligne de conduite est l'avantage pécuniaire que l'Angleterre trouve aux Indes. Tous les frais de l'administration anglaise civile et militaire sont supportés par les Indiens, qui, chaque année, paient en outre une somme d'environ 17 000 000 livres sterlings pour pensions d'officiers en retraite, etc. De plus, les Indes sont obligées de payer annuellement 1 500 000 livres sterlings pour le recrutement, l'entretien en Angleterre de troupes anglaises, dont la présence à un moment donné pourrait être nécessaire aux Indes ! Elles ont à supporter encore les frais de toutes les guerres entreprises en Orient pour le maintien du prestige de la nation anglaise, — fait avoué par lord Salisbury et lord Beaconsfield. Lorsque les souverains et princes d'Orient sont venus en Angleterre, les frais de leur visite ont été payés par les Indes. Ainsi en a-t-il été pour la visite du Sultan après la guerre de Crimée, celle du shah de Perse, et du fils de l'émir de l'Afghanistan. Les troupes indiennes ont été souvent employées en Egypte, au Soudan, etc., et leur entretien était toujours aux frais des Indes. Toutes les fois, enfin, qu'on a pu obliger ce peuple dans l'indigence à se charger des dépenses d'une contrée riche comme l'est l'Angleterre, on l'a fait sans scrupule.

Je ne veux pas prolonger ces incriminations. Je voudrais pourtant rappeler au gouvernement une prophétie renfermée dans les livres saints des Hindous qui, à leur avis, n'a pas encore reçu son accomplissement. Le neuvième et dernier avatar (incarnation) de leur grand dieu Krishna n'a pas encore eu lieu. Elle doit avoir pour effet de faire revivre le règne glorieux des puissantes dynasties qui gouvernèrent leur pays dans les temps anciens. Ils sont en cela comme les Juifs qui, disséminés sur toute la surface de la terre, croient que le Messie viendra relever Israël déchu de son antique splendeur, et rebâtir les murs de Jérusalem. D'un moment à l'autre, les Hindous peuvent croire que le temps marqué pour

l'accomplissement de la prophétie est arrivé, et agir en conséquence de leur croyance.

Quoique Indien d'origine, je serais affligé de voir surgir une séparation, une scission entre mon pays et l'Angleterre. Quel sera l'avenir? Je l'ignore. Pour le présent, il me serait douloureux d'apprendre que les Indes sont dans un état général d'effervescence. C'est donc dans l'intérêt véritable de l'Angleterre que j'écris ces lignes, que je signale les dangers qui menacent son empire. A mon avis, il n'y a qu'une solution à la difficulté, une seule manière de prolonger en la fortifiant la domination britannique aux Indes : il faut qu'il y ait entente mutuelle entre le peuple et le gouvernement. On y arriverait par les trois mesures suivantes :

1° En permettant aux Indiens de devenir officiers dans la légion étrangère (*Cipay army*);

2° En leur laissant libre accès aux postes civils de leur pays;

3° En rendant justice égale aux Anglais et aux Indiens.

Examinons en détail chacune de ces réformes.

1° Beaucoup de familles aux Indes ont de grandes traditions militaires. Elles sont en outre riches et bien considérées. Leur principale ambition est naturellement de ne pas paraître avoir déchu de la valeur de leurs ancêtres au champ d'honneur. Mais, dans l'état actuel de l'organisation militaire, elles peuvent seulement servir leur pays dans les rangs de la légion étrangère. Elles ont, dans le passé, rendu de grands services au gouvernement, tout spécialement pendant l'insurrection de 1857. Cependant, aucune carrière militaire ne leur est ouverte. Si le gouvernement était assez sage pour établir une école militaire où seraient formés des officiers indiens pour l'armée indigène, alors même qu'il n'y admettrait d'abord que les fils des princes, un souffle d'enthousiasme passerait sur toute la population guerrière, sur les hautes classes qui pourraient satisfaire leur ambition militaire, et sur les classes inférieures qui seraient heureuses d'avoir à leur tête un des leurs. Tous les officiers de l'armée indigène ne seraient pas Indiens, il y en aurait seulement quelques-uns, mais ce serait assez. Je crois que ce moyen serait plus efficace pour protéger l'empire britannique aux Indes que tout un corps d'armée.

2° Quant à l'administration civile, des Anglais eux-mêmes reconnaissent que quelques-uns des *Native States* (Etats gouvernés surtout par des officiers indiens, sous le contrôle de l'Angleterre), sont dans une excellente situation. Le peuple est plus heureux, ses affaires plus prospères. Considérons, par exemple, l'Etat de Mysore (un des plus grands *Native States*). De 1834 à 1881, il a été gouverné par des Anglais. J'ai eu des relations personnelles avec le

dernier gouverneur anglais, homme très intelligent et très consciencieux. Pourtant les finances du Mysore allaient de mal en pis : la dette publique commençait à monter; il y avait, chaque année, un déficit dans le budget. Dans des conditions si désespérées, Mysore fut remis entre les mains de la dynastie hindoue qui l'avait autrefois administré. Qu'en résulta-t-il? En quatorze années, la dette fut payée, et le déficit budgétaire converti en un constant bénéfice. De plus, chose qui n'existe pas dans les Indes britanniques, une Chambre composée de représentants du pays fut établie pour faire les lois. Actuellement, Mysore est l'Etat le mieux gouverné de toutes les Indes, et son maharaja est le meilleur et le plus loyal ami des Anglais.

Ce fait prouve que les Indiens ont conservé leurs aptitudes pour l'administration, et sont capables de gouverner lorsqu'ils ont reçu une éducation conforme aux principes modernes. Je crois, par conséquent, que si quelques-uns des postes civils aux Indes britanniques étaient confiés à des indigènes instruits, l'Angleterre gagnerait pour jamais la confiance et la bonne volonté des Indiens, des hautes et des basses classes. Les premiers auraient libre accès à une carrière qui leur est actuellement fermée; les derniers auraient des administrateurs qui comprendraient leur langue, connaîtraient leurs mœurs, leurs usages et leurs sentiments religieux. En ce moment, peu d'officiers anglais les comprennent. Je ne propose pas de choisir tous les fonctionnaires civils parmi les indigènes, mais je désirerais qu'il y en eût au moins quelques-uns, tout en réservant les postes les plus élevés pour les Anglais.

3° Pour ce qui concerne l'administration de la justice, la première réforme qui s'impose est l'abolition des lettres de cachet. C'est un reste de barbarisme; nous avons pensé que la Révolution française l'avait fait totalement disparaître, mais nous le retrouvons florissant sous le gouvernement britannique aux Indes. Un pareil procédé ne peut qu'irriter la population, et la pousser à des actes désespérés. Je souhaiterais aussi que les magistrats indiens, qui ont mérité par leurs talents et leurs longs services la haute position qu'ils occupent, aient le même pouvoir que les magistrats anglais de juger tous les criminels, soit indigènes, soit Anglais.

On ne se sert actuellement d'un jury que dans des cas très rares; et, même alors, c'est une pure comédie; car les juges ont toujours la faculté de décider contrairement au verdict du jury. On devrait donner au jury la même autorité que dans toute contrée civilisée, et en user dans tous les cas sérieux. Les statistiques prouvent qu'aux Indes les jurys sont plus aptes à rendre la justice que les juges eux-mêmes, pris individuellement; car les sentences

de juges cassées en appel sont plus nombreuses que celles des jurys. Pour ce qui regarde les lois, il ne devrait pas y avoir de distinction entre les criminels anglais et les indigènes, comme il en existe aujourd'hui. Pour le même délit, en effet, la sentence varie selon le coupable; s'il est indigène, il est sévèrement puni; s'il est Anglais (et que le délit ait été commis contre un indigène), il est renvoyé, ou puni très légèrement. Cependant il tombe sous le sens que l'intérêt bien compris du gouvernement est de punir les criminels anglais plus sévèrement même que les indigènes. Et ceci pour deux raisons : 1° pour impressionner les indigènes, et leur laisser voir que les Anglais ont une plus haute idée de la justice et du devoir qu'eux-mêmes; 2° pour prévenir autant que possible ces crimes dont se rendent coupables les Anglais, et qui mettent la sécurité du gouvernement en péril, en excitant dans l'esprit des indigènes le désir de se venger.

Tels sont, à mon avis, les moyens d'assurer les fondements de l'empire britannique aux Indes. Quelle pitié de voir une nation glorieuse comme l'Angleterre perdre, par sa négligence et son égoïsme étroit, une occasion sans pareille d'acquérir une éternelle renommée, une occasion qu'elle seule de toutes les nations (si l'on en excepte la France) est capable de mettre à profit! Jamais jusqu'ici, dans l'histoire du monde, une grande nation n'a eu l'occasion de régler les destinées d'un peuple ancien auquel se rattachent d'illustres traditions. Jamais les desseins insondables de la Providence n'ont placé dans les mains d'une nation éclairée le pouvoir de causer la régénération, la résurrection d'un peuple tombé, il est vrai, bien bas, mais qui, certes, fut autrefois aussi grand qu'elle.

Un tel résultat serait un monument élevé à la gloire de l'Angleterre, que les ravages du temps ne pourraient détruire. Malheureusement, jusqu'ici, l'Angleterre, par amour d'un gain sordide et périssable, a préféré tenir ce peuple enveloppé dans les ténèbres et la misère. Elle ne songe donc pas qu'elle peut avoir à rendre compte de son administration, de ses négligences volontaires, et être trouvée trop légère dans la balance de la justice! Puisse-t-elle ouvrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard, et comprendre les mots mystérieux tracés sur la muraille. C'est mon plus sincère désir et ma plus loyale espérance.

A.-S. GHOSH.

UN AMI DE CHATEAUBRIAND

M. ET M^{me} DE CHATEAUBRIAND INTIMES
LETTRES INÉDITES

Ce sont de simples souvenirs que j'ai réunis, ils me semblent avoir un certain intérêt, en faisant connaître quelques détails intimes sur deux amis, dont l'un porta un nom ancien dans l'histoire, illustre dans la littérature; et dont l'autre était un Anglais plein d'érudition et d'esprit, joignant à un caractère élevé cette nuance d'originalité qui disparaît de plus en plus. Je n'ai pas la prétention de parler longuement du premier, M. de Chateaubriand, tout a été dit sur lui, et cependant il reste un coin ignoré, qui le montrera sous un jour nouveau et sympathique, du moins à mes yeux.

Ses amitiés si fidèles, le respect qu'il avait pour M^{me} de Chateaubriand, sa bonté pour les enfants, toutes ces qualités, presque inconnues, nous ont décidé à publier des lettres familières à son ami M. Fraser Frisell; elles nous paraissent d'autant plus attachantes que nos souvenirs d'enfance sont pleins de la bienveillance de M. de Chateaubriand pour nous, de la grâce piquante de M^{me} de Chateaubriand, tous deux amis intimes de M. Frisell. Malheureusement la correspondance des deux amis est incomplète, beaucoup de lettres ont été perdues, mais, telle qu'elle est, on y trouvera des pages intéressantes pour les esprits délicats et curieux.

John Fraser Frisell appartenait à une vieille famille d'Ecosse. En l'an 800, la tradition veut que Pierre Fraser, d'origine française, étant venu en Ecosse, lors de la première alliance de celle-ci avec la France, fût chargé par Charlemagne de conduire des troupes contre Disodérius, roi de Lombardie. Pierre Fraser épousa Fergu-

sina, fille du thane Scholta, en eut un fils que l'empereur Charlemagne tint sur les fonts baptismaux et qui porta le nom de Charles; il fut créé thane de l'île de Man, épousa Eugénie, fille de Donald Graham et fut le chef d'une longue descendance.

La légende raconte qu'un Fraser, ayant offert, en 916, au cardinal légat de Monte Calto, un plat de fraises d'une rare beauté, celui-ci demanda qu'un Fraser portât pour armoiries des fleurs de fraisier sur champ d'azur, de là le surnom de Fraise *Fraisil*, et en gaellic *Frisell*.

Le dernier qui porta le titre de baron ou de thane de l'île de Man eut plusieurs enfants; en 1795, l'aîné de ses fils servait sous les ordres de l'amiral Howe, à bord du vaisseau *la Royale Charlotte*; le plus jeune, dont l'érudition était remarquée à l'Université de Glasgow, était prisonnier en France. John Fraser Frisell, alors âgé de dix-huit ans, était venu par simple curiosité, *pour voir* la révolution française; cette fantaisie faillit lui coûter cher : arrêté et jeté en prison à Dijon, il s'y rencontra avec une femme charmante, d'un esprit d'élite, la comtesse de Guitaut, propriétaire du château historique d'Epoisses : elle était enfermée avec d'autres prisonnières, parmi lesquelles des femmes de mauvaise vie; le jeune Fraser Frisell obtint à prix d'argent une chambre et un cabinet pour lui, et offrit avec plus de réserve que de galanterie de partager ce logement avec la comtesse de Guitaut. La société dans les prisons était en général des mieux composées, on ne s'y ennuyait pas, tout en attendant la mort; l'esprit du jeune Ecossais, sa bonne grâce, sa tenue parfaite, lui attirèrent beaucoup de sympathies; et là prit naissance, entre lui et la comtesse, une de ces amitiés respectueuses et tendres, incomprises aujourd'hui, et qui dura toute la vie. Cette affection fut inébranlable, mais capricieuse, car tous deux avaient beaucoup d'esprit, et du plus acéré.

Le Directoire arriva, puis le Consulat, et les prisonniers retrouvèrent la liberté; mais les souvenirs de la prison restèrent chers au jeune homme qui revint pendant de longues années au château d'Epoisses. Le Premier Consul autorisa le jeune Frisell, *comme savant*, à résider en France au moment où tous les Anglais y étaient suspects; ce séjour se prolongea si bien qu'il resta presque toujours en France, au grand déplaisir de sa famille, qui ne comprenait pas que

La patrie fût aux lieux où l'âme est enchaînée.

La France et l'Italie furent ses séjours de prédilection. Helléniste distingué, bizarre dans son esprit et dans ses habitudes,

M. Frisell passait une partie de ses nuits à lire et à commenter les auteurs grecs ; il prétendait que les caractères grecs reposaient la vue, et le fait est qu'avec des yeux superbes il put lire sans lunettes jusqu'à la fin de ses jours ; on n'a de lui qu'un seul ouvrage : *De la Constitution de l'Angleterre*, remarquablement écrit en français ; de tout le reste de ses œuvres, il ne voulut rien publier.

Doué d'un esprit plein d'à-propos et très hardi, il faisait accepter les mots les plus osés. Tout jeune encore, il avait inspiré une passion aussi sénile que violente à la vieille marquise de Coislin ; elle ne voulait rien moins que l'épouser et lui léguer son bel hôtel de la rue Royale, et comme il refusait en riant, cherchant à lui faire comprendre qu'un homme jeune qui se respecte ne peut accepter la main et les dons d'une vieille femme, la marquise furieuse lui dit :

— Vous êtes bien fier, mon cher, car enfin il y a des gens qui disent que vous n'êtes qu'un espion de l'Angleterre !

— Il ne faut jamais croire que la moitié de ce qu'on dit, répondit-il ; on m'a bien raconté que vous aviez été quinze jours la maîtresse de Louis XV, mettons-en huit, et n'en parlons plus.

A ce propos, voici une charmante lettre que lui écrivit M^{me} de Chateaubriand, sur un projet de mariage avec une veuve riche et jeune dont il avait eu l'idée :

« Vous avez bien fait de m'écrire, j'étais bien en colère de votre silence. Ne songez plus à *votre dame*, restez-nous garçon, vous ne gagneriez que de l'argent à ce mariage, pas assez pour compenser les peines du ménage quand il n'y a pas de sympathie de caractère ; *je n'en parle pas pour l'avoir éprouvé, mais pour l'avoir entendu dire*. M^{me} de Coislin envoie de temps en temps chez Joubert (l'auteur des *Pensées*) savoir si vous êtes marié, elle n'a pas renoncé à l'espoir de vous donner sa main, *voire même* une postérité.

« Je voudrais vous dire un mot de politique, mais les lettres sont ouvertes et je suis peureuse. Dans ce moment, il y a dans la chambre de M. de Chateaubriand un incorrigible royaliste, un pauvre prêtre jeté en prison sous Robespierre et sous l'empereur ; actuellement, il meurt de faim, les révolutionnaires le honnissent, et l'abbé de Quélen, conseiller de l'archevêque de Reims et je ne sais quoi à la chapelle du roi, lui refuse des secours sous prétexte *qu'il est janséniste* ! Notez que cet abbé de Quélen (le saint du jour), était l'âme damnée de Fesch et aumônier de l'empereur ; il a chanté le *Salvum fac Imperatorem*, comme il chante le *Salvum fac Regem* ; voilà pourtant les gens comblés aujourd'hui ; on appelle cela des conversions ! J'en ai connu de sincères, mais humbles, où

on se souvient de son péché : *peccatum meum contra me est semper*. Si M. de Chateaubriand m'entendait, il me mettrait à la porte, mais je sors quelquefois de mon imbécillité politique, quitte à perdre toute prudence, et je me scandaliserai toujours de la prospérité des méchants.

« Nous vous attendons dans un mois ; marié ou garçon, vous serez toujours bien reçu. Mille tendres compliments de tous vos amis, à la tête desquels vous voudrez bien nous placer.

« Comtesse DE CH. »

Cette lettre est sans date.

Les années s'écoulaient, les séjours à Epoisses, les voyages se succédaient ; vers 1810, M. Frisell perdit sa jeune femme ; elle laissait une petite fille de quelques mois, jolie et frêle comme sa mère. La petite Elisa fut la cause de maints voyages destinés à fortifier sa santé, mais bien inutilement, car elle était destinée à mourir jeune, après avoir inspiré à M. de Chateaubriand les stances : *Jeune fille et jeune fleur*, plus précieuses comme témoignage d'affection que comme poésie.

Peut-être dans les lettres qui vont suivre s'en trouvera-t-il quelques-unes ayant déjà paru, nous en avons prêté plusieurs, mais elles ont leur place ici. En 1815, pendant les Cent-Jours, M. de Chateaubriand écrivit à M. Frisell :

« Gand, 3 juin 1815.

« Je voulais tous les jours vous écrire, mon cher ami, mais je n'ai pas un moment à moi. Ma femme a été *très malade*, et c'est encore assez pour m'inquiéter, puis j'ai eu beaucoup de travail et d'ennuis de toute espèce ; il n'y a que mon amour pour la France et pour le roi qui ait pu m'engager à les servir dans ce moment. Mais il faut que cela finisse, car je suis un peu las ; au reste, quant à ma position politique, vous savez que je suis dans le conseil du roi, mais jusqu'ici sans titre et sans position déterminée ; j'ai seulement *ordre* de parler au roi de l'*intérieur* ; cela veut-il dire que si nous retrouvons jamais un *intérieur*, on me chargera de ce ministère ? Je n'en sais rien et je ne le crois pas. On attend M. de Talleyrand cette semaine, c'est lui qui doit tout régler ; ce qu'il y a de certain, c'est que je suivrai son sort.

« Je suis bien noir, mon cher ami, et si vous étiez ici vous en verriez bientôt la cause ; si nous ne prenons pas garde, nous périssons sans retour. L'Autriche m'a offert une retraite et une existence honorable ; cela sera ma dernière ressource en cas d'événements. J'irai mourir à Rome et peut-être je vous y verrai. Je suis charmé

que vous travaillez ; vous êtes le seul Anglais qui connaisse bien la France et vous aurez très certainement un grand succès¹. Si nous prospérons, vous savez combien je vous suis tout dévoué.

« J'ai vu toute l'histoire de la réimpression de mes *Essais* : d'abord cela m'a un peu fâché, j'ai donné ordre de poursuivre, puis j'ai pris le parti de laisser tout là ; désormais les chicanes littéraires ne me peuvent plus rien, et elles tombent d'elles-mêmes.

« Les hostilités ne commencent pas avant la fin du mois, époque à laquelle les Russes seront en ligne ; ce retard augmentera encore les difficultés et cela fera encore du mal à la France ! Bonjour, mon cher ami, écrivez-moi, et croyez que je vous suis tendrement attaché.

« DE CHATEAUBRIAND ».

La même année :

« 14 août 1815.

« J'ai reçu votre lettre, mon cher ami. M^{me} de Castellane² a dû vous dire combien nous étions occupés de vous. Croyez-vous que, après les eaux, votre petite ne pût être ramenée ici, ou en Normandie, du côté de Harfleur où l'air est si doux et le climat si tempéré ; vous seriez en pays civilisé et près de nous ; ce parti en vaut bien un autre et serait très sage ; vous voyez qu'il fait tout aussi mauvais temps dans le Midi que dans le Nord, et l'air de l'Océan est la seule bonne chose aux enfants. Du côté de Caen ou de Honfleur, le climat est doux, et en Bretagne aussi, mais la propreté et le *confort* de la vie vous manqueraient. Puisque les eaux ont réussi, vous pouvez avoir de raisonnables espérances, et vous y retournerez l'année prochaine. Vous êtes bien éprouvé, mon cher ami, et je vous plains de toute mon âme ; ma position n'est guère meilleure que la vôtre, et devient pire chaque jour ; je travaille et, dès que je pourrai redevenir indépendant, je prendrai un grand parti, je veux finir mes jours en paix. Ma femme vous a écrit deux fois, une fois à Bordeaux, une fois à Pau, poste restante. Revenez donc, mon cher ami, ou, du moins, rapprochez-vous de nous, je vous embrasse tendrement.

« DE CHATEAUBRIAND. »

Sont-ce là les lettres d'un égoïste ou d'un indifférent ? Il est regrettable que nous n'ayons pas les réponses de son ami ; l'affection

¹ C'est alors que M. Frisell écrivait son livre sur la *Constitution de l'Angleterre*.

² Femme du maréchal dont elle eut plusieurs enfants : la seule survivante aujourd'hui est M^{me} la comtesse de Beaulaincourt.

qu'il portait à M. de Chateaubriand le rendait très intolérant pour ceux qui insistaient sur la froideur réelle ou apparente que l'on disait régner dans le ménage de l'illustre écrivain; voici quelques lettres de ce dernier qui témoignent d'une vive sollicitude pour sa femme :

« Juillet 1817.

« Mon cher ami, je suis désolé de ne pas vous avoir vu avant votre départ; si vous aviez forcé la porte, nous nous serions embrassés.

« Je suis poursuivi par le diable : M^{me} de Chateaubriand a maintenant la rougeole! Il est dur de n'en être pas quitte pour un catarre (*sic*) qui a duré cinq mois.

« Veuillez apprendre cette désagréable nouvelle aux Joubert, je leur avais écrit un mot sans savoir le sort qui m'était réservé. N'oubliez pas notre affaire (?).

« Tout à vous pour la vie; je retourne auprès de ma malade.

« DE CHAT. »

Un peu plus tard, toujours en juillet 1817, il écrivait :

« J'ai été bien inquiet, mon cher ami; je suis un peu calmé, ma malade est bien faible pour le moment; aujourd'hui, il y a encore eu une crise. Je vous remercie de ce que vous faites pour la Vallée, je n'ai chargé personne d'en parler et de s'en occuper; de ce côté, vos craintes ne sont pas fondées, mais je crois que nous ne réussirons pas. Il paraît que vous n'avez pas vu *la sœur du frère*¹; vous vous souviendrez de tout ce que je vous ai dit à cet égard, comme nous en étions convenus. Au milieu de tous mes désastres, j'écris, et puisque l'on me fait tant de mal, j'en ferai à mon tour à ceux qui m'en font. M^{me} de Chateaubriand vous dit de tendres choses du fond de son lit, et moi je vous embrasse tendrement; je ne suis plus rien en politique, et on me traite de vieux souvenir.

« CHAT. »

Autre lettre, qui ne porte malheureusement aucune date :

« Mon bon ami, voilà la pauvre tragédie remise à quand? C'est dommage, car la Muse était descendue; n'importe, j'aurai toujours trois actes complets et corrigés à porter à Paris. Savez-vous ce qui suspend ma verve? Je suis nommé *juré!* à la prochaine session de la Cour d'assises! Quel changement! Au lieu de faire mourir mon

¹ M^{me} de Montcalm, sœur du duc de Richelieu.

héroïne, je vais condamner à mort quelque voleur de grand chemin ou envoyer à la Salpêtrière de pauvres diablasses qui le méritent moins qu'Aryane. La conclusion de tout cela est que vous m'arrêtiez un logement sur-le-champ ou, au plus tard, pour le 30; *j'entre en fonctions* le 2; vous savez que mon prix est de 150 à 200 francs. Hors l'hôtel du Congrès, tous les hôtels nous seront bons autour de vous. Quand vous aurez vu un logement, vous m'écrirez, et ma femme ira le voir; pour moi, je veux m'ensevelir ici ces derniers huit jours et travailler comme un nègre; ce dérangement vient mal à propos, et il n'y a pas moyen de l'éviter, il y a *amende et prison*.

« A vous toujours.

« CHATEAUBRIAND. »

Nous arrivons à une lacune dans la correspondance des deux amis, qui cependant ne fut pas interrompue, ainsi que nous le montrent quelques lettres retrouvées de 1821 et qui semblent en continuer d'autres. M. Fraser Frisell avait été revoir en Angleterre quelques anciens amis ou parents : lord Henry Vane, lord Holland, le vieux lord Mac Donald, un peu son parent, qui joignait à la rude piété des Covenanters les qualités appréciées en Ecosse de chasseur infatigable et de solide buveur; c'est au retour de ce voyage que M. de Chateaubriand écrivait à M. Frisell, le 23 août 1821 :

« Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres de Brighton et celle datée de Paris; je vous regrette bien, et mon ennui s'est encore augmenté depuis votre départ.

« Je ne sais absolument ce que je deviendrai et je me laisse aller à la Providence. Pour vous, mon cher ami, allez chasser et être heureux, si vous pouvez. Au reste, le temps passe si vite que cela ne vaut guère la peine de se plaindre. J'ai vu mettre dans un trou de six pieds celui que j'avais vu la veille manger de si bon appétit à ma table; vous voyez qu'un bon dîner même ne fait rien à la chose; ainsi, comme il plaira à Dieu.

« Je vous embrasse.

« CHATEAUBRIAND. »

Vers 1824, l'amour des voyages et la santé délicate de sa fille conduisirent pour la seconde fois M. Frisell en Espagne. Pendant ce voyage, sa chaise de poste fut un jour arrêtée par une troupe de brigands qui le prenaient pour l'ambassadeur d'Angleterre. Avec son inaltérable présence d'esprit, il versa dans les rainures des glaces de la voiture tout ce qu'il put glisser de louis d'or,

laissa prendre le reste, parlementa avec les brigands, leur expliqua qu'il n'était pas un si grand personnage, mais un brave gentil-homme qui venait avec sa petite fille voir les beautés de leur pays et jouir d'un climat chaud; il leur offrit une très belle montre, quelques vieux pistolets, puis il demanda à leur chef de lui donner, comme souvenir de leur rencontre, le foulard rouge dont il ceignait sa tête, et son poignard¹.

Le galant chef de voleurs, charmé de tant de sang-froid et de gaieté, consentit et laissa partir sains et saufs les voyageurs qui venaient en somme d'échapper à un grand danger. Les lettres suivantes se rapportent à cette époque :

« 1824.

« J'ai reçu, mon bon ami, votre lettre de Barcelone; le beau ciel et la bonne santé de votre petite ont produit sur vous leur effet; je désire bien que vous soyez resté dans cette disposition d'esprit, car les jours vont vite quand ils sont seulement passables, et il faut en jouir. Je sais qu'on vous a envoyé d'ici toutes les lettres de recommandations que vous désiriez et que vous n'avez plus besoin de moi, d'ailleurs je ne connais plus personne et je ne suis pas en faveur.

« Ma pauvre femme commence à souffrir des approches de l'hiver, nous songeons à quitter l'infirmerie. Où pourrions-nous aller? Nous aurons plus de peine à quitter le ministère des pauvres que les autres!

« Je suis plongé dans les travaux de mon édition, j'avance lentement parce que je souffre, et aussi parce qu'à Paris on est toujours interrompu. Je serai bien aise de savoir si votre gaieté a continué, et si vous comptez toujours faire la course de Grenade; dans ce cas, je vous conseillerais de revenir par Séville et Madrid, et vous auriez alors à peu près vu toute l'Espagne.

« Pourquoi n'emmèneriez-vous pas Elisa avec vous? Vous rentreriez en France par Bayonne pour revenir aux Eaux-Bonnes pour la petite.

« Que vous êtes heureux d'être libre, de n'avoir aucune entrave dans la vie que celles que vous trouvez dans vos affections. C'est au printemps, quand je serai *riche*, que je prendrai un parti sur mon avenir. Bonjour, mon cher ami, ma femme vous dit mille choses; les Joubert sont à Villeneuve, mais ils doivent arriver ces jours-ci.

« DE CHAT. »

¹ Qui est encore en la possession d'une de ses petites-filles, M^{lle} Bartholoni.

« Paris, septembre 1824.

« Votre lettre, adressée à ma femme, cher ami, a été ouverte par moi, par mégarde; je ne m'en repens pas, parce que je puis redresser vos idées sur deux ou trois points. D'abord M^{me} de Chateaubriand n'est plus ici, elle est à Neufchâtel; je ne l'ai pas ramenée, et il est possible que je retourne à Neufchâtel, le dimanche 4 octobre, pour chercher ma pauvre malade, sans être sûr de la ramener. En tous cas, je serai à Paris le 30 octobre; il serait possible, en revenant, si vous étiez à Epoisses, que je vous prie de me présenter à M^{me} de Guitaut; mais ma vie est si incertaine que je ne puis me flatter de rien, surtout des choses qui me plairaient.

« Et ensuite, je n'ai *pas fait* un article dans un journal censuré. J'ai fait une petite brochure insérée dans les *Débats*, la *Quotidienne* et le *Moniteur*; mais *jamais l'ignoble* censure ne me verra écrire sous sa férule. Le roi a été satisfait; je crois que ce sera notre roi, à nous autres royalistes, que ce roi-là ¹.

« Ne croyez pas que la fortune va me revenir; des hommes qui m'ont traité d'une manière si indigne, si ingrate, doivent continuer d'être armés contre moi.

« Voilà le gros des choses, mon cher ami; ajoutez que je vais loger dans la rue du Regard, peut-être à bon marché, et que, n'ayant pas de chevaux, ni vous non plus, nous pourrons nous donner de temps en temps, cet hiver, par un beau jour de gelée, rendez-vous à moitié chemin, sur le Pont-Royal, par exemple.

« Prenons tout en patience, la vie est courte, cela ne durera pas longtemps. Présentez mes respectueux hommages à M^{mes} de Guitaut quand vous les verrez. A propos, j'ai reçu dans le temps votre lettre datée du Mont-d'Or (*sic*).

« CHATEAU... »

Les lettres de M. de Chateaubriand nous indiquent les différentes étapes de sa vie et de celle de son ami; en octobre 1825, il lui écrivait :

« J'ai reçu votre lettre datée de Pau du 6 de ce mois; je vous félicite, mon cher ami, de pouvoir quitter la France; moi, je suis condamné à y rester. Ma femme, n'ayant plus de chevaux, s'est tuée tout l'été à aller à pied soigner ses malades à l'Infirmerie ².

¹ Charles X.

² L'Infirmerie de Marie-Thérèse avait été fondée par M^{me} de Chateaubriand pour recueillir les prêtres âgés et infirmes, et les vieilles femmes pauvres de la société.

Il y a six semaines, il lui a fallu se mettre au lit avec une fièvre qui a commencé par les plus vives douleurs dans toutes les parties de la tête; mon beau-frère est tombé malade chez moi, et le pauvre Théodore, mon petit bossu de domestique, va mourir. Joignez à cela ma misère, la vente de mes assiettes et de mes voitures pour vivre, et vous aurez une idée du bonheur dont je jouis.

« Je désire bien, mon cher ami, que toutes les prospérités dont je suis débarrassé tombent sur vous; j'en vois le commencement dans l'amélioration de la santé de votre petite. M^{me} de Castellane n'est pas encore partie; elle part ces jours-ci et vous enverra une lettre de recommandations à Perpignan.

« Votre projet de course à Grenade est très bon, mais il vous prendra deux mois.

« Bonjour, mon cher ami, prospérité, joie, santé, tout ce que je n'ai pas. Quand vous reviendrez, j'aurai probablement fini mon travail, je serai libre, et si j'ai la clef des champs, vous ne me trouverez plus. Ma femme vous dit mille choses.

« DE CHATEAUBRIAND. »

Non seulement M. Frisell était le correspondant assidu de M. de Chateaubriand, mais aussi de sa femme, dont les lettres charmantes sont peut-être, si on ose le dire, plus spirituelles que celles du mari. Je crois qu'il semblera intéressant d'en lire quelques-unes, que nous avons choisies parmi les très nombreuses que nous avons entre les mains; celle-ci est à peu près de la même époque que la précédente, datée de 1825, sans autre indication plus précise :

« J'entends tout ce que vous dites de mon jugement et de celui du pauvre Lafond (M. Joubert); il est vrai qu'il n'y en avait pas trop à vous écrire à Bordeaux, où vous ne deviez que passer; mais comme nos lettres ne signifient rien, elles peuvent rester dans les bureaux de la poste sans autre inconvénient que celui de ne pas renfermer quelques dures vérités pour ceux qui les liront. M^{me} de Castellane nous a donné des nouvelles de votre petite Elisa, à qui elle porte tout l'intérêt que vous pouvez désirer; elle prend une part bien sincère à toutes vos sollicitudes.

« Clausel n'est pas encore de retour, M^{me} de Duras est à Saint-Germain, tout le monde aux eaux ou à la campagne, Paris est un vrai désert; néanmoins, je ferme souvent ma porte pour éviter deux personnes de votre connaissance dont je ne puis plus supporter l'ennui. Vous savez que les Joubert ont trouvé des trésors dans votre secrétaire; si c'eût été moi, je les eusse confisqués au profit de l'Infirmerie.

« Ma santé est bonne, celle de mon mari aussi. J'aurais une drôle d'histoire à vous raconter, mais peut-être êtes-vous triste, et rien n'augmente la peine comme une imprévoyante gaieté. Quand vous m'écrirez, dites-moi si la pauvre Cavalier a mis un peu d'esprit ailleurs que dans ses yeux noirs; tant pis si vous n'êtes pas content d'elle, car elle est fort contente de vous.

« Embrassez pour moi la chère petite malade.

« La Vicomtesse DE CHATEAUBRIAND. »

Cette M^{me} Cavalier était une gouvernante placée auprès de la petite Elisa par M^{me} de Chateaubriand; elle était fort jolie et bête à miracle.

La lettre suivante, encore sans date, mais évidemment de la même époque, est écrite de Neufchâtel.

« Je suis décidée à retourner à Paris, mais M. de Chateaubriand m'y précédera de quatre ou cinq jours; son projet est toujours de passer par Epoisses et d'y faire sa cour à M^{me} la comtesse de Guिताut, puisqu'elle veut bien le lui permettre. Je sais comme vous que le pèlerin (surnom que M^{me} de Chateaubriand donnait volontiers à son mari) n'aime pas les rencontres; mais nous savons aussi que, lorsqu'elles arrivent, il est le meilleur homme et le plus poli de la terre. Il doit partir samedi au plus tard et sera à Epoisses du 16 au 18. N'êtes-vous pas effrayé de la rue du Regard? Pour moi, je ne suis pas trop fâchée de me trouver là comme à cent lieues de Paris; ensuite très près de la pauvre Infirmerie que, malgré moi, je vais me remettre à gouverner; Dieu sait comment je le ferai, car je n'ai plus la santé ni la volonté nécessaires... Cependant, puisque me voilà sur ce chapitre, n'oubliez pas de répandre la bonne odeur de son chocolat dans toute la Bourgogne¹. Ce qui m'empêche de partir avec M. de Ch., c'est que je ne veux pas être à Paris avant le 28; si, comme je l'espère, je puis passer par Epoisses, je mettrai bien de l'empressement à profiter de la permission que M^{me} de Guिताut a bien voulu me donner, et dont je serai bien heureuse de la remercier moi-même.

« Je vous défends de jamais me dire du mal de Neufchâtel ni de la Suisse; je m'y plais, je m'y porte bien, j'engraisse et je les regretterai beaucoup.

« Vicomtesse DE CH. »

¹ On fabriquait à l'Infirmerie du chocolat dont la vente aidait à subvenir aux dépenses de la maison.

Dans les lettres de M^{me} de Chateaubriand, on ne trouve nulle part les traces de cette mesquine jalousie qu'on lui attribue quelquefois ; au reste, pour beaucoup de ses contemporains, les grandes passions de M. de Chateaubriand, sauf quelques exceptions, furent des amitiés tendres, un peu théâtrales, qui lui servirent de thèmes pour exécuter les plus belles variations sur l'amour ; et qui, pour la plupart, laissèrent sa femme assez calme ; de loin en loin, elle se vengeait par un coup de griffe qui ridiculisait un peu la rivale du moment et même faisait sourire aux dépens de son illustre époux.

Vers le commencement de 1826, M. Frisell annonça son retour à Paris, il voyageait encore en Espagne et s'y ennuyait. M. de Chateaubriand lui écrivait :

« 25 février 1826.

« J'étais chez M^{me} de Duras, mon cher ami, lorsqu'elle a reçu votre lettre (je crois, du 8) ; elle est si souffrante qu'elle ne peut écrire elle-même les dix lignes que vous lui demandez ; elle ne peut baisser la tête sans avoir des étourdissements qui lui font, grâce à Dieu, plus de peur que de mal ! C'est moi qu'elle a chargé de sa réponse. Vous désirez, mon ami, passer votre hiver au coin du feu de M^{me} de Duras ; je le désire bien vivement aussi pour vous ; ce serait la preuve que vous ne songez plus à craindre pour votre petite, et vous auriez le bonheur d'être au milieu de vos amis ; pourtant, vous ne me retrouveriez plus ; vous avez sans doute pressenti mon projet dans la lettre que je vous écrivais, il y a quatre mois. J'ai résisté à ma destinée tant que je l'ai pu, mais enfin il faut qu'elle s'accomplisse. Je quitte la France où je ne puis plus demeurer, je vends mes guenilles et je vais en Suisse pour travailler, et ensuite le monde sera devant moi. M^{me} de Chateaubriand est déjà repartie, elle est allée faire une pose (*sic*) dans le midi de la France, tandis que je mets ici son lit et le mien à l'encan, et aussitôt que j'aurai fermé les portes et remis les clefs, elle viendra me rejoindre dans les environs de Lausanne. Ainsi va le monde ! mon bon ami ; j'ai servi fidèlement trois rois, trois frères ! et j'ai été dépouillé sous les trois frères ! De mon patrimoine sous Louis XVI, — de ma petite Vallée et de mes livres sous Louis XVIII — de mes pensions et de mes traitements sous Charles X ; qu'importe ; vive le roi quand même ! J'espère que le travail auquel je me livre empêchera ma femme de mourir à l'hôpital ; mon ambition ne va pas plus haut que cela, et je ne demande à Dieu qu'un peu de santé pour nous mettre à l'abri de la dernière misère. Vous partez, mon cher ami, vous allez revoir Grenade et le beau pays que j'ai parcouru dans des jours plus heureux et déjà

bien loin de moi. Saluez pour moi toutes les scènes où j'ai laissé ma jeunesse; quelque part que je sois, vous aurez là votre meilleur ami.

« DE CHATEAUBRIAND. »

Cette lettre est une des plus belles de celles de M. de Chateaubriand. A ce moment, M. Frisell fut assez heureux pour faire accepter à son ami un prêt assez considérable qui l'aida dans ces jours cruels; il revint pour peu de temps à Paris et passa en Angleterre; d'autre part, les projets de M. de Chateaubriand furent modifiés, il retarda son départ ainsi qu'il l'annonce :

« Paris, 1828.

« Allons, mon cher ami, je suis bien aise que l'air de l'Angleterre vous fasse mal, parce que vous nous reviendrez et peut-être essayerez-vous de Rome; les voyages nous font du bien, ils sont notre élément et ils fortifieront votre fille. Il faudra bien que je la revoie, cette Rome, dont je ne me soucie plus guère à mon âge. J'ai eu un grand succès à la Chambre des pairs dans la loi de la Presse dont j'ai favorisé le vote, mais je ne sais si ce succès m'a précisément servi ou desservi, s'il est bon pour rester ou pour partir. C'est toujours au mois de septembre que nous nous mettons en route, je voudrais bien vous embrasser avant mon départ.

« Ma femme vous remercie et attend avec impatience la robe que vous lui annoncez. Lord Stuart va retrouver toutes les joies de Paris. Tout à vous, mon cher ami, dites bien des choses pour moi à M. Billing, je vais parler de lui ce matin même au ministre des affaires étrangères.

« CHATEAUBRIAND. »

« Rome, 20 décembre 1828.

« J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre de Brighton, que m'a apportée M. Clutterbuck; tout ce qui m'est ou me sera adressé par vous sera toujours reçu du mieux que je pourrai... Je suppose que vous êtes à Paris, j'envoie cette lettre à Henry¹, qui vous cherchera. N'étaient les années, je me trouverais très bien ici où je suis traité à merveille et où la modération forme un grand contraste avec nos congréganistes français; mais, à mon âge, il ne faut plus voyager; les ruines sont bien belles quand on est jeune; quand on est vieux, on se passe très bien de la vue des monuments

¹ Son secrétaire.

sempiternels, on a bien assez de la vue de ses propres débris. Ma rue d'Enfer, ma chatte, et, quand il plaira à Dieu, mon cercueil. Voilà désormais ce qu'il me faut. Je n'ai jamais eu d'ambition ! il serait trop bête d'en supporter les charges sans en avoir les plaisirs.

« Bonjour, mon cher ami, j'espère vous embrasser au printemps, comptant demander un congé après Pâques ; la pauvre infirmerie a besoin de notre présence et ma santé bien besoin des eaux. Bonne année à vous, à la petite Elisa, et pour jamais à vous, mon bon ami.

« CHATEAUBRIAND. »

Malheureusement, nous n'avons rien retrouvé de cette correspondance dans les années troublées qui précédèrent la révolution de Juillet. M. Fraser Frisell voyageait sans cesse, le repos l'énervait, le mouvement le reposait ; le voyage était pour lui plus qu'une passion, c'était un besoin ; aussi connut-il la société de tous les pays. Nulle part il ne voulut se fixer, et l'idée d'être propriétaire, d'avoir une maison à lui, l'horripilait. Avec un aspect plutôt frêle, il ne fut jamais fatigué ; sa plus chère manie était de se croire malade, mais sans se reposer néanmoins ; l'Espagne, l'Allemagne, surtout l'Italie, furent constamment parcourues ; il connaissait le moindre tableau dans les musées d'Europe, savait l'histoire de tous les pays, débrouillait les dynasties des Pharaons et l'histoire des républiques italiennes ; il visita tous les monuments, depuis les temples d'Agrigente jusqu'à la fameuse cathédrale de Cologne, et comme tout Anglais qui suit les traditions de son pays, il cueillit des fleurs au laurier-rose qui ombrage le tombeau de Virgile et à l'aubépine célèbre que planta, dit-on, Septime-Sévère, à York.

Quoique libéral, il était l'ennemi des idées révolutionnaires et il détesta toujours le gouvernement du roi Louis-Philippe ; son antipathie n'épargnait même pas la reine Marie-Amélie. Après la révolution de Juillet, M. de Chateaubriand lui écrivait :

« Paris, 8 août 1830.

« J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 31 juillet ; je dicte ma réponse à Hyacinthe. Maintenant vous savez tout, et vous aviez tout prévu ! (Ceci est le plus vif éloge de la perspicacité de M. Frisell.)

« Les deux Chambres ont décerné hier la couronne à M. le duc d'Orléans.

« J'ai réclamé, pour l'honneur de ma vie et de mes serments ; je me suis sacrifié une dernière fois pour une famille ingrate qui

m'éloignerait encore si elle revenait, mais j'étais dans une de ces positions qui ne laissent pas le choix.

« Vous verrez mon discours dans les journaux. Nous allons, vraisemblablement, ma femme et moi, quitter la France et nous retirer peut-être à Genève, mais il faut avant vendre le peu qui nous reste et notre dernier exil sera bien misérable. Les rentes vont bien et j'espère que la France sera heureuse. Je suis charmé des bonnes nouvelles d'Elisa; nous nous reverrons peut-être un jour.

« Adieu, je vous embrasse avec la sincérité d'une vieille amitié.

« CHAT.

« P.-S. — Ma femme a assez bien supporté ces orages, elle vous dit mille choses et embrasse Elisa. »

Du même :

« Paris, 19 août 1830.

« Je suis bien malheureux, mon cher ami; j'ai fait ce que je devais faire, j'en recueille l'estime, et pourtant je me sacrifie à une cause que je n'approuve pas, et à des sots qui, s'ils m'entendaient, seraient encore plus mal pour moi. *De l'autre côté*, on me comble de bontés; ici, on m'a *tout offert*, on ne peut agir avec plus de grâce et plus de bienveillance, et je ne puis rien accepter! Quelle bizarrerie de mon sort! quoi qu'il arrive, je suis écrasé par les événements. Mais avez-vous vu tous les Judas de la Chambre des pairs?

« J'ai grand'peur que vous ne me retrouviez plus, je compte partir dans les premiers jours d'octobre, mais, en voyage, peut-être un jour me trouverez-vous sur votre passage; soignez bien vos rhumatismes et la petite Elisa.

« CHATEAUBRIAND. »

En juillet 1830, M^{me} de Chateaubriand avait écrit à son ami :

« Vous connaissez ma misérable santé, cause de mon silence; je vous écris entre une migraine et une autre qui va revenir. M. de Chateaubriand et moi parlons sans cesse de vous et d'Elisa.

« Dans quelque temps, *si rien n'est changé* à l'état actuel des choses, nous aviserons à notre destinée; mais, en partant, justice sera faite : M. de Chateaubriand dira *tout*, et à tout le monde; ce sera curieux de voir quels seront les royalistes du jour.

« L'ami Clausel, qui ne fait point de visites inutiles, ne nous

vient plus, pas plus que son frère l'abbé, qui nous était si fidèle à l'ambassade à Rome, où il nous arrivait chargé de lettres de son frère le juge (pour nous) et de son frère l'évêque (pour lui), lesquelles étaient toutes des espérances que la monarchie ne pouvait être sauvée que par M. de Chateaubriand. Je garde avec reconnaissance ces précieux gages de leurs constantes opinions; mais laissons ces misères; revenez vite avec Elisa bien portante. M. de Chateaubriand vous embrasse; moi, je vous fais mes meilleures amitiés.

« La Vicomtesse DE CHATEAUBRIAND.

« M^{me} Joubert¹ vient me voir quand elle le peut... Ecrivez-moi, je vous en prie. »

M^{me} de Chateaubriand avait un esprit pénétrant et moqueur, quoique bonne et sensible, et elle se plaisait à retrouver les mêmes tendances ironiques chez M. Frisell. Elle lui fut une amie aussi tendre et aussi fidèle que l'était son mari. Pendant ces années agitées, M. Frisell avait eu le malheur de perdre sa fille, et il en eut un chagrin d'autant plus violent qu'il avait lutté pendant de longues années contre la maladie qui lui enleva sa chère enfant; il se remit à voyager seul et ne revint en France que lorsque le temps eut adouci ses regrets; il rencontra dans l'hospitalier château d'Époisses une jeune fille vertueuse, belle et sans fortune, protégée et aimée de M^{me} de Guitaut, M^{lle} de Courteille, qui lui plut et, en 1833, il l'épousa. Nous retrouvons cette lettre de M^{me} de Chateaubriand à l'occasion de ce mariage :

« Paris, février 1833.

« Je fais mon compliment à l'heureux ménage; M. de Chateaubriand et tous les amis se joignent à moi pour le féliciter et lui demander que ce voyage finisse promptement.

« Nous voilà, monsieur, partant pour la Sicile; ensuite, comment quitter Rome et Naples? Quand on a une fois le *pied dans la botte* , on n'en peut plus sortir.

« Nous étions bien installés à Genève, mais votre ami n'a pas plus tôt entendu parler de l'arrestation de M^{me} la duchesse de Berri qu'il est accouru pour la défendre. Vous avez lu dans les journaux au moins quelques extraits de cette brochure dont vous me parlez; elle a fait, dit-on, assez de bien, hors à moi, qui en craignais les suites; non qu'elle pût être légalement chicanée, mais l'arbitraire

¹ Femme de l'auteur des *Pensées*.

est très à la mode à Paris; le gouvernement s'en fait gloire et profit. Voulez-vous dire à M^{me} Frisell que j'ai eu l'honneur de voir M^{me} sa mère, qui se portait à merveille; elle m'avait annoncé votre prochain retour; j'aimais beaucoup cette nouvelle, je vous en veux de la reprendre. Encore si nous pouvions aller vous rejoindre! Mais, au printemps, il faudra retourner à Genève reprendre les travaux interrompus... Je crois, comme dit Bossuet, qu'il me faudra « arriver au tombeau traînant la longue chaîne de mes espérances « trompées ». Le pauvre ami Joubert est toujours dans son triste hôtel garni; son appartement est prêt, mais son fils craint l'odeur de la peinture, et cette odeur ne sortira de l'appartement que lorsqu'elle sortira de sa tête, ce qui ajourne indéfiniment ce retour; quant à Clausel, il est toujours le même, oubliant s'il a diné ou non, mais le meilleur des amis, et particulièrement le vôtre; votre mariage lui a fait tant de plaisir qu'il en a oublié la politique pendant plus de cinq minutes. Puisque nous ne pouvons pas aller auprès de vous, revenez donc, cher et éternel voyageur; me voilà comme les damnés; je ne devrais pas vous souhaiter dans notre enfer, mais on a beau dire, il y a toujours un brin d'égoïsme dans l'amitié!...

« Recevez tous mes sentiments les plus sincères et les plus dévoués.

« La Vicomtesse DE CHATEAUBRIAND. »

De Paris, en août 1833 :

« Si je pensais que mes lettres vous fissent plaisir, *je ne vous écrirais pas*. Je serais bien bonne de vous amuser à Naples, où vous ne vous plaisez que trop. Au surplus, en oubliant un peu vos amis, vous ferez bien de rester où vous êtes; ici, tout est ennui et chagrin. La revue a été belle, le temps superbe; pour les *cris*, ceux commandés et ceux *recommandés* « étaient pitoyables », un seul inspiré, celui de : « Vive l'empereur! » Celui-là a été mille fois répété par une population entière.

« Il n'y a point de miracle qui puisse sauver *l'enfant du miracle* ¹! A la fin des empires, la stupidité a une force invincible. Avez-vous beaucoup de Français à Naples? Ce que je sais, c'est qu'il y en a bien peu à Paris; nous en sommes réduits à quelques oiseaux de passage qui suivent le bon vent. Quand j'aperçois un nouveau venu, je me dis : Voilà un mécontent, et je me trompe rarement; il faut que le patron ait la patience d'un saint pour paraître (de si

¹ Le duc de Bordeaux.

bonne grâce) la dupe d'un parti qu'il connaît aussi bien que moi.

« Le soir, en faisant notre examen de conscience, il en résulte cette morale qu'on n'est heureux que lorsqu'on est assez riche pour vivre où on veut. Hélas! c'est ce bonheur qui nous manque. Cependant nous espérons que la Providence fera ce que les rois n'ont pas fait et mettra un peu d'or dans notre bourse pour aller vous chercher à Castellamare ou ailleurs.

« Non seulement il est à la mode d'aller en Italie, mais il est de bon goût (comme dit le duc de Laval) d'aller en Allemagne; mais c'est une mode qui passera plus vite que *celle du café*, et on n'ira à Prague qu'aussi longtemps qu'il y aura une chance de retour sur Paris.

« Vous ne me parlez pas de votre santé, j'en augure bien; j'espère que M^{me} Frisell est bien rétablie; pour moi, j'ai des : à bas, que j'attribue à la politique, qui m'impatiente sans m'intéresser. M. de Chateaubriand devrait « posséder la terre », car il est doux et pacifique; cependant il sent comme moi, mais il a plus de vertus; du reste, il n'a d'autres maux que quelques rhumatismes, dont on ne guérit pas à nos âges; pour le cœur, il est toujours sain et plein d'un sincère attachement pour vous. Hommages et compliments à M^{me} Frisell.

« VICOMTESSE DE CHATEAUBRIAND. »

Il y avait une très grande différence d'âge entre les deux époux; M. Fraser Frisell avait plus de soixante ans et sa jeune femme à peine trente; mais il paraissait encore si jeune, il était si alerte, si infatigable dans ses incessants voyages que les années ne semblaient pas l'effleurer. Sa femme lui fut sincèrement dévouée, une compagne irréprochable et un modèle de vertus; elle sut inspirer l'estime et conquérir l'affection des amis de son mari; d'une santé très délicate, on craignait qu'elle ne devînt poitrinaire. M. Frisell, très frappé de la mort de sa fille et redoutant pour sa jeune femme le climat de Paris, l'emmena en Italie et y passa avec elle quelques années qui affermirent sa santé. Vers la fin de l'été, M. Frisell quitta l'Italie et s'en fut voyager en Suisse; il passa quelques jours à Constance pour y voir des amis, entre autres M^{me} Récamier, qui y était de passage, ainsi que M^{me} Sauvage, née Vieillard, ardente bonapartiste. Chez elles, M. Frisell rencontra le prince Louis-Napoléon qui, plus tard, fut Napoléon III; ils causèrent fort longtemps; M. Frisell offrit au prince un exemplaire de son ouvrage sur la Constitution anglaise. Le prince le remercia avec sa bonne grâce habituelle et ajouta : « Je vous enverrai demain un projet de constitution que je mettrai à exécution *lorsque* je gouvernerai

la France. » Cette phrase excita une vive surprise parmi ceux qui l'entendirent, et une jeune femme dit à M. Frisell : « Quel dommage que ce jeune prince si aimable soit aussi complètement fou! — Je serais bien trompé, répondit M. Frisell, si ce jeune prince que vous ne trouvez qu'aimable ne devenait pas un des hommes les plus célèbres du siècle... »

M. et M^{me} Fraser Frisell quittèrent Constance, emportant un petit itinéraire entièrement écrit de la main du prince, indiquant les sites les plus pittoresques, et leur recommandant surtout de ne pas quitter Constance sans visiter le cachot où souffrit Jean Huss, pour lequel il avait une prédilection toute particulière. — Voici une lettre de M^{me} de Chateaubriand qui doit trouver sa place ici :

(Sans autre date.) 1833.

« Que vous êtes heureux de faire de beaux projets et de pouvoir les exécuter! Rome, Naples, Malte, la Sicile, Constantinople, que désirer encore? la Grèce, Jérusalem, vous êtes bien homme à vous en passer la fantaisie; pour nous, nous restons à Paris, nos voyages se borneront à traverser le Luxembourg; nos plaisirs, à entendre *rugir* les libéraux, *mentir* le juste milieu et *déraisonner* les royalistes. J'étais bien sûre, monsieur, de l'horreur que vous éprouveriez de la déclaration du *Moniteur*¹! On dit qu'il faut y croire, c'est un grand malheur! mais ce qui est un CRIME INOUI, c'est de retenir une pauvre femme prisonnière, en méditant un supplice non encore inventé, de donner la honte de la victime en spectacle à la France!

« Enfin, le 27 (?), la Providence nous a accordé un beau jour pour notre fête à l'Infirmierie, l'assemblée était nombreuse et la quête excellente; la charité a réuni toutes les nuances d'opinions, et nous avons reçu avec la même reconnaissance l'offrande de M^{me} de Jumilhac, de la duchesse de Maillé, de M. Clausel et d'Armand Carrel, de M^{me} Duroure et de M^{me} de Noailles; enfin, de Roger, le bras droit de Villèle, et de Laborie, les deux bras de Polignac. M^{me} de Noailles nous a demandé mille fois de vos nouvelles, votre mariage lui a causé une vraie joie.

« Je n'ai rien de nouveau à vous raconter, les événements politiques sont trop graves pour en faire des *commérages* de salon, et les journaux vont plus vite que les lettres; il ne reste que les réflexions, je les laisse à *mon maître*. Cependant, j'ai fait votre commission à Joubert, il dit vous avoir écrit deux fois, mais peut-être qu'il le croit seulement; le pauvre homme est éperdu d'amour

¹ La grossesse de M^{me} la duchesse de Berri.

pour le roi, son auguste maître ; jugez s'il doit adorer cette cour du roi-citoyen ! Je ne veux pas finir cette lettre sans vous prier de parler de moi à M^{me} Frisell et lui dire d'être assez bonne pour ne pas trop partager les projets qui vous éloignent de vos amis ; je cède le reste de la feuille à M. de Chateaubriand. »

« Ma femme, mon cher ami, vous a tout dit, je n'ai plus qu'à former des vœux pour vous revoir, tout en trouvant que vous êtes très heureux de ne pas habiter notre triste France. Je voudrais bien mourir à Rome, mais on ne meurt pas quand ni où on veut.

« Je vous embrasse, mille hommages à votre charmante femme.

« CHATEAUBRIAND. »

L'éternel voyageur, comme l'avait surnommé M^{me} de Chateaubriand, continua ses pérégrinations en Italie ; puis, se sentant ou se croyant souffrant, il alla passer quelques mois en Angleterre ; c'est là qu'il reçut la lettre suivante :

« 16 mai 1836.

« Votre lettre, mon cher ami, me fait une peine extrême ; permettez-moi de croire que votre mal n'est pas aussi profond qu'on vous le dit ; j'ai trop de misères dans le présent pour y joindre celles de l'avenir.

« Dites-moi, croyez-vous le climat de l'Angleterre bon ? et ne ferez-vous pas mieux de nous revenir ? Et puis, vous seriez de nouveau sur le chemin de l'Italie, et un climat doux vous fait toujours du bien. Pensez-y, nous serions si heureux, ma femme et moi, de vous revoir bientôt. M^{me} de Chat a ses maux ordinaires surmontés de la grippe et d'un rhumatisme ; la saison est abominable.

« Je parle souvent de vous avec le bon Clausel de Coussergues, qui s'est cru mort tout l'hiver et que je n'ai jamais vu mieux portant. Je vous embrasse tendrement, mon vieil ami ; à vous, mon cher ami, et à toujours.

« CHATEAUBRIAND. »

Deux ans après, M. de Chateaubriand lui écrivait la lettre suivante, terminée par une sorte de prophétie qui semble se réaliser de nos jours.

« Juin 1839.

« Je me sers de la main d'Hyacinthe, mon cher ami, pour vous écrire ; une goutte molle comme celle de Fontenelle est en permanence sur ma main droite. Moi qui me suis ennuyé dès le ventre

de ma mère, je comprends votre ennui. Les pertes que vous avez faites, à l'exception de celle de M^{lle} d'Alpy, nous sont communes. J'ai vu mourir la pauvre vieille M^{me} Joubert¹; qui n'ai-je pas vu mourir? En s'en allant, elle a beaucoup parlé de vous.

« Certainement, on ne sait bien *causer* qu'en France, et c'est cette sociabilité, sentie de tous les peuples, qui fait notre véritable et *seul* mérite. J'ai eu, depuis que vous nous avez quittés, bien de nouvelles misères; nous avons cédé notre ermitage, près de l'Infirmierie, à l'archevêque de Paris; nous sommes venus rue du Bac, n° 112, près des Missions étrangères.

« M. Dalloye, ancien officier dans la garde, avait été obligé d'entrer dans la garde après les journées de Juillet, avait apporté dans ses affaires une loyauté et une bonne foi qui ont été trompées. Vous savez peut-être que c'était lui qui s'était mis à la tête de la société devenue propriétaire de mes Mémoires posthumes; sa faillite n'a pas atteint précisément mon premier marché, mais elle a fait manquer un second arrangement par lequel mon sort et celui de M^{me} de Chateaubriand se trouvait très amélioré. Hélas! avant de mourir, je voudrais bien revoir l'Italie; mais, à moins d'une faveur spéciale de la Providence, qui, jusqu'ici, ne nous a pas gâtés, il faut renoncer à tout voyage.

« M^{me} Récamier a été très malade l'année dernière; elle a bien passé l'hiver, mais la voilà qui souffre de nouveau, et qui parle d'aller aux eaux d'Ems; qui sait?

« M^{me} de Chateaubriand est toujours comme vous l'avez vue; je lui ai dit que vous aimiez ses lettres, et elle se propose de vous écrire; vous savez combien elle vous aime et combien elle aime sa petite filleule². Elle est vraiment bien gentille, la petite Marie-Thérèse; j'espère que vous vivrez assez longtemps pour assister à ses noces, comme j'étais à son baptême, avant de quitter la terre, vieux témoin d'un autre âge, embrassez-la pour nous et offrez nos tendres souvenirs à sa mère.

« M. Clausel nous a quittés probablement pour jamais; il a perdu, comme vous savez, successivement sa fille et sa femme, il s'est retiré dans ses montagnes du Rouergue. Voilà, mon cher ami, comme tout se disperse; à notre âge, quand on se quitte on ne se retrouve plus; je vous embrasse les larmes aux yeux. Je ne vous parle pas de politique, vous savez que depuis longtemps je regarde la vieille société comme *étant perdue*, c'est une moribonde à

¹ Femme de l'auteur.

² Marie-Thérèse Fraser Frisell, fille du second mariage, devenue M^{me} Bartholoni.

l'agonie; elle traînera plus ou moins longtemps dans son hôpital, mais elle mourra!

« Vicomte DE CHATEAUBRIAND. »

A partir de ce moment nous ne retrouvons plus de lettres de M. de Chateaubriand; sans doute quelques-unes furent perdues, car celles que nous donnons de M^{me} de Chateaubriand indiquent que si la correspondance des deux amis est plus rare, l'amitié est restée la même.

« Avril 1840.

« Ne voulant pas me servir de secrétaire, je profite, monsieur, du premier moment où il est permis à mes yeux de voir, et à ma main de tenir une plume, pour vous écrire. J'ai fait de plus longues maladies que celle que je viens d'éprouver, mais aucune ne m'a laissé une pareille faiblesse.

« J'espère que ma lettre vous trouvera à Rome, car, d'après la vôtre, vous ne vous mettez en route qu'après les fêtes de Pâques. La mort de M^{me} de Jumilhac vous aura fait un grand vide; c'était une des plus aimables et des plus spirituelles personnes du monde, un peu méchante, mais elle y mettait tant d'esprit et de bon goût, qu'on lui aurait passé une raillerie faite à vos dépens. Je la vis chez M^{me} Récamier, la veille de son départ, elle songeait peu que l'adieu qu'elle nous faisait était le dernier. La duchesse de Lévis, qui est de retour, nous a dit que vous aviez été presque sérieusement malade, et que M^{me} Frisel était souffrante; vous voyez, cher monsieur, que le beau ciel d'au delà des Alpes ne vaut pas mieux que le triste ciel de la Gaule. Vous avez en plus la fatigue du voyage et, j'espère, un peu le regret d'avoir quitté vos amis; cette fois, dites-vous, vous êtes parti avec la résolution de nous revenir, et pour toujours; M. de Chateaubriand n'en croit rien, ce qui ne l'empêche pas de le désirer comme moi.

« Pas de nouvelles, celle du changement de ministère étant une vieillerie dont on ne parle plus; il est vrai que pendant deux jours on en parlait en s'arrachant les yeux. On dit que Molé ne se console pas du triomphe de M. Thiers; je l'ai vu peu de jours avant le *jour fatal*, il paraissait sûr de l'emporter, comptant sur les 221 qui lui sont fidèles, à la boule près. Reste le mariage du duc de Nemours qui ramènera les fêtes, et la nomination d'un archevêque, dont ici on ne s'occupe pas plus qu'à Constantinople.

« Clausel est toujours dans ses montagnes, jouissant de tous les privilèges d'un seigneur de paroisse, des privilèges honorifiques s'entend, car je pense que le respect de ses vassaux demi-sauvages ne va pas jusqu'à la dîme, ni au.....?

« Les Joubert vont bien, sauf le pauvre Lafond¹, qui boit et mange, mais dont le visage n'est pas de ce monde; on n'en voit de semblable qu'au Père-Lachaise. Nous n'avons aucun projet pour cet été, ou plutôt nous en avons mille qui ne s'exécuteront pas; M. de Chateaubriand devait aller aux eaux, mais il devient paresseux et avare, deux péchés qui jusqu'à présent n'étaient pas trop à son usage; voilà deux mois que nous sommes sans pluie, les paysans et les marchands de choux jettent les hauts cris, cependant les marchés sont très bien fournis. Si vous aviez la sérieuse pensée de venir habiter le faubourg Saint-Germain, il y a dans notre maison un appartement ravissant à louer; la vue va se perdant au Calvaire, en passant par-dessus vingt maisons et le dôme des Invalides; vous seriez près des Tuileries, à deux pas de M^{me} Récamier, et vous pourriez, *comme M. de Chateaubriand*, y finir vos matinées.

« Adieu, Monsieur, voici une lettre bien longue pour une convalescente qui ne sait ce qu'elle dit, mais qui sait bien ce qu'elle *pense* lorsqu'elle vous renouvelle, ainsi qu'à M^{me} Frisell, l'assurance des sentiments sans réserve qu'elle vous a voués à tous, y compris la chère petite filleule; vous savez si ces sentiments sont partagés par mon mari.

« La vicomtesse DE CHATEAUBRIAND. »

M. Fraser Frisell était lié avec presque toutes les personnalités plus ou moins intéressantes de cette époque, le prince de Polignac, le comte de La Ferronnays, qui fut ambassadeur; à Rome; il se lia avec Horace Vernet et connut chez lui M^{me} Malibran. A Florence, il était reçu dans une intimité flatteuse à la petite cour du grand-duc Léopold; très lié avec la Catalani, il lui faisait de fréquentes visites dans sa villa de Fiesole, enfouie sous des milliers de rosiers du Bengale², et tant d'autres personnes dont la nomenclature serait fastidieuse. Il fut aussi accueilli avec beaucoup de bonté par la duchesse de Berri; il eut l'honneur de recevoir à Rome le jeune duc de Bordeaux, qui assista chez lui à un très beau concert. Du reste, jamais il ne sympathisa avec « le gouvernement de Juillet, » comme il appelait le gouvernement de Louis-Philippe; il faillit se brouiller avec plusieurs de ses amis qui, ralliés au *gouvernement*, avaient accepté la pairie avec ce que M. Frisell appelait la *racaille jacobine*. Heureusement, on lui passait toutes ses boutades, et malgré ses idées réactionnaires, il était l'ami de beaucoup de libéraux,

¹ M. Joubert.

² Elle avait épousé le comte Valbrègue et eut pour enfants: M^{me} Kakoskine, le général Valabrègue et le comte Valabrègue, chambellan de Napoléon III.

notamment de Gioberti; mais il ne pouvait supporter le grand agitateur de l'Irlande, O'Connell, le *sans-culotte*, ne trouvant jamais d'épithète assez dédaigneuse pour le qualifier.

Une certaine froideur s'était invisiblement glissée entre M. de Chateaubriand et son ami, sans que l'on en ait jamais connu la cause positive. Quelques-uns ont pensé que M. Frisell, ayant trouvé que la traduction du *Paradis perdu* de Milton manquait de la grandeur simple de l'original, que certains passages avaient trop de pompe et d'exagération, aurait fait part de son opinion en se moquant un peu de l'emphase du traducteur, que M. de Chateaubriand en aurait été plus froissé qu'il n'avait voulu le paraître. Est-ce une faiblesse de ce génie? Toujours est-il que, tout d'un coup, ses lettres devinrent rares; mais celles que nous donnerons de M^{me} de Chateaubriand sont d'un intérêt au moins égal.

« 1843.

« Il n'y a que ses péchés, cher monsieur, qu'il faille avoir toujours devant les yeux; j'avoue donc que je n'y mets qu'une fois vos lettres, ce qui est assez pour m'en souvenir; votre dernière, comme les autres, me ferait grand plaisir si elle me donnait de meilleures nouvelles de votre santé. Pour moi, voici six semaines que je suis dans mon lit avec un rhumatisme aigu, lequel est assaisonné d'une espèce de dyssenterie qui me laisse une faiblesse dont je ne sais pas quand je sortirai.

« Je ne savais pas que les Raynal voulaient passer l'hiver dans le Midi, voilà comment, dans notre rue du Bac, on a les nouvelles de la rue Saint-Honoré en passant par les pays étrangers; cela prouve que nous ne voyons pas souvent nos amis de Paris; il faudrait que l'amitié vieillit en même temps que les amis, puisqu'au bout du compte les sentiments ne nous laissent que des regrets.

« Vous croyez donc aussi que j'ai eu, un temps, la fantaisie d'être duchesse? Si cela m'était passé sérieusement par la tête, j'aurais insisté pour que M. de Chateaubriand acceptât ce titre qui, *pour cause*, lui a été offert deux fois, mais il n'a pas fait comme son ami, qui trouve que le duc Mathieu vaut mieux que le vicomte de Montmorency; si, par la suite, un de nos neveux prenait la manie d'un titre, comme il y a deux principautés dans la maison de Chateaubriand, il pourra choisir; et cela pourrait en effet l'aider à épouser quelque parvenue à millions qui regarde les ducs d'aujourd'hui comme de hauts et puissants seigneurs!

« Sans avoir là votre lettre, je me rappelle avec envie l'article gibier, 3 francs un faisan! M. de Chateaubriand n'a qu'un cri

après un si bon pays ; ici, depuis qu'on fait la guerre aux pauvres braconniers, les oiseaux du ciel ne se montrent au marché que comme des phénix et coûtent en proportion ; le poisson, dit mon cuisinier, est rare et cher ; alors que reste-t-il?...

« Je vous supplie, intérêt personnel à part, de venir passer votre hiver à Paris où on se porte aussi bien qu'ailleurs et où l'on peut, le moins mal, arranger sa vie. Vous me parlez à peine de Marie ; je suis sûre, si je la revois, qu'elle sera devenue trop sage ; je la voudrais toujours comme je l'ai laissée ; son portrait fait ma joie, il est fort remarqué, bien qu'il soit moins joli que l'original.

« M. de Chateaubriand vous dit tout ce qu'on peut dire à quelqu'un qu'on aime tendrement et baise *tendrement* la main de *M^{lle} Marie*, et moi je finis en vous assurant tous des sentiments d'attachement que je vous ai inaltérablement voués. Je ne vous ai pas parlé du cruel accident arrivé à votre neveu, n'aimant pas à renouveler une douleur, mais vous pourriez croire que j'y ai mis de l'indifférence, et il n'y en aura jamais dans mon cœur pour ce qui vous touche.

« VICOMTESSE DE CHATEAUBRIAND. »

Ce neveu dont il est question était dans la marine anglaise et s'appelait Christophe Fraser ; le bâtiment sur lequel il était disparut dans une tempête ; on ne le sut que longtemps après en retrouvant une bouteille échouée dans le port même de sa ville natale, et qui contenait la relation de la destruction progressive du navire ; les derniers mots annonçaient une fin imminente dans la solitude, tous ses compagnons ayant péri avant lui.

En novembre 1844, *M^{me}* de Chateaubriand écrivait la lettre suivante :

« Dieu vous garde d'avoir un panaris ; après le péché, c'est le plus grand de tous les maux. C'est vous dire, cher monsieur, que j'en ai eu un qui m'a fait souffrir pendant trois semaines des douleurs dont les rhumatismes ne m'avaient jamais donné l'idée... Je crois que tout ce que le ciel renfermait d'eau est tombé depuis deux mois sur Paris ; j'espère que, malgré l'*entente cordiale*, vous n'aurez pas eu le même temps en Angleterre ; de cette humidité il résulte des rhumes qui atteignent grands et petits, jeunes et vieux ; de ces derniers, M. de Chateaubriand est un des plus maltraités, il tousse depuis trois mois, lui qui ne toussait jamais ; il est vrai qu'on ne peut lui faire avaler une goutte de tisane, à laquelle il supplée en mangeant bien, dormant de même et engraisant ; ces remèdes en valent bien d'autres. Pour moi, mes maux ne s'accom-

modent pas de cet hiver prématuré, mais, enfin, je ne suis pas dans mon lit. Rien de nouveau; en fait de journaux, je ne lis plus que les feuilletons, sans excepter celui du *Juif-Errant*, ouvrage d'autant plus diabolique et dangereux qu'en France on est trop porté à appliquer aux gens pieux, et en particulier aux Jésuites, les caractères odieux sortis du cerveau de M. Eugène Sue. Nous n'avons encore personne à Paris, sauf Agier qui ne sait rien, pas même ce qui se passe au Palais, et l'abbé Deguerry, qui ne songe plus qu'à conduire pieusement sa nouvelle paroisse¹, ce qu'il fait à la satisfaction des dames de la Halle, qui trouvent qu'il a « une belle prestance » et qu'il prêche comme *un chérubin*. Le pauvre Joubert est souffrant et fort changé; sa femme dit qu'il n'a plus que l'âme, c'est tout ce que Dieu lui avait donné. Comment votre femme s'arrange-t-elle de votre vaporeuse patrie? Je sais qu'elle manquera toujours d'une volonté qui ne serait pas d'accord avec la vôtre; aussi je n'ai d'espoir que dans la petite Marie, qui m'a promis d'être entêtée, colère et gourmande aussi longtemps qu'on la tiendra loin de sa marraine, qui l'aime de tout son cœur.

« Vous qui courez le monde, cher Monsieur, vous n'avez pas connu le bonheur d'avoir treize ans une chatte, et surtout le chagrin de la perdre, ce qui nous est arrivé hier. Nous regrettons bêtement cette pauvre vieille bête, compagne de nos vieux jours; toute la maison est dans le deuil, hors le cuisinier. M. de Chateaubriand s'unit à moi, monsieur, pour vous prier de nous revenir promptement, et en attendant pour vous souhaiter une bonne santé, la seule chose que peuvent avoir à désirer les heureux habitants de Brighton.

« La Vicomtesse DE CHATEAUBRIAND. »

Avant de quitter Florence et Rome, qu'il avait tant aimées, pour revenir en Angleterre, M. Frisell avait eu de fréquentes audiences du pape Grégoire XVI, et un jour, avec son excentricité habituelle, il avait fait dériver la conversation. Parlant alors des vins de France, il demanda à Sa Sainteté si elle connaissait le vin de Champagne, le vin français et élégant par excellence; le Pape ayant répondu que oui, M. Frisell lui demanda la permission de lui en offrir, et, à la stupéfaction de son entourage, Grégoire XVI accepta en souriant; M. Frisell fit venir ce qu'il y avait de mieux en vin de Champagne, le fit porter au Vatican, le Pape daigna l'accepter, le trouva à son gré et lui en parla souvent. Ce petit

¹ L'abbé Deguerry, alors curé de Saint-Eustache, devenu curé de la Madeleine, fusillé en 1871, lors de la Commune, à Paris.

manquement à l'étiquette ne déplut pas au Souverain Pontife et ne troubla nullement M. Frisell qui, un autre jour, amena à l'audience sa petite fille; l'enfant se tint très sagement, mais refusa obstinément de baiser la mule du Pape, disant en italien qu'elle ne voulait pas *embrasser* le soulier, mais qu'elle voulait bien embrasser le vieux curé. Alors le Pape, dans sa bonté, dit à l'enfant : « Tu as raison », et, la prenant sur ses genoux, la bénit, l'embrassa et lui dit en riant : « Souviens-toi que tu as été embrassée par un Pape, et que c'est rare. »

De Rome, M. Fraser Frisell avait fait un assez long séjour à Florence qu'il connaissait en savant et qu'il aimait en artiste, puis, tout à coup, pris d'un désir de revoir l'Écosse, d'y mener sa femme, il partit, ne pensant guère qu'il ne reviendrait jamais, laissant des caisses pleines de livres précieux, de notes pleines d'intérêt, et un long travail sur la littérature grecque. Tout cela fut confié à un ami, mort peu de temps après, et tout fut perdu.

Nous citerons encore quelques lettres de M^{me} de Chateaubriand :

« Avril 1846.

« Il faut que je me hâte de vous écrire, étant menacée d'un catarrhe, comme d'habitude. Je comprends très bien maintenant, d'après la description de votre maison, comment un beau jour, ou plutôt une vilaine nuit, vous pourriez vous éveiller *noyé*. Je n'ai jamais vu de trombes, mais j'en lis de si effrayants récits que je les vois en rêve escalader nos forts détachés, sans s'embarrasser des baïonnettes, pour venir fondre sur la bonne ville de Paris.

« Voilà donc les faisans mis de côté; la bonne manière de ne pas s'en dégoûter, c'est, comme nous, de n'en pas manger souvent. Un chasseur de nos amis vient de m'en envoyer qui seraient arrivés bien à propos avant-hier, où nous avions à dîner des évêques, qui ne se nourrissent pas seulement de la parole de Dieu. Vous avez tort de faire infidélité à Paris; on dit que l'hiver sera très doux. Vous savez la mort de M. Raynal¹; on dit les Joubert très affligés et M^{me} Raynal inconsolable; c'est le temps qui nous l'apprendra.

« Nous pensons comme vous que les puissances étrangères mettront toujours un veto sur le mariage du duc de Bordeaux; ce n'est pas qu'elles aiment Louis-Philippe, mais elles le croient habile, et qu'il saura mieux que la branche aînée mettre des *poucettes* à la révolution, dont il ne s'est servi que pour arriver.

¹ Gendre de M. Joubert.

Il est certain qu'avec l'enceinte continue et autant de bastilles qu'il y a de corps de garde à Paris, il n'y a pas moyen d'espérer la plus petite émeute¹; ce qui n'empêche pas les émeutiers d'aller remuer l'Italie, voire la Prusse, et même, dit-on, l'Autriche. Je suis charmée que vous ne soyez pas ultramontain comme Bonnet, mais je voudrais, mon bien cher ami, que vous fussiez comme lui catholique apostolique et romain; n'est-il pas plus raisonnable de choisir, en religion, la plus sûre? C'est celle de votre femme et de votre enfant.

« Voilà un beau sermon; heureusement il ne vous endormira pas comme le font ceux de mon curé. Votre changement de ministère cause ici une grande agitation; pour moi, ce que je vois de très clair, c'est que la politique élastique de M. Guizot et compagnie sera la très humble servante du pouvoir arrivant, whigs ou tories, comme elle l'était du pouvoir sortant; et de cette sorte l'entente cordiale ira toujours son train.

« M^{me} Récamier, qui ne vous oublie pas, est fort triste de la perte de ses yeux; elle n'y voit presque plus, et les oculistes qu'elle a consultés sont tous d'accord que l'opération de la cataracte ne lui rendrait pas la vue. La cécité est un bien triste avant-coureur de la mort.

« J'embrasse tendrement ma filleule modèle et vous prie, monsieur, de me rappeler au souvenir de M^{me} Frisell qui voudra bien, ainsi que vous, recevoir nos souhaits de bonne année; nous n'avons à demander pour elle, pour vous et pour Marie, que la santé, c'est la seule joie qui puisse nous manquer en ce monde.

« La Vicomtesse DE CHATEAUBRIAND. »

Cette lettre, adressée à Torquay en Devonshire, fut la dernière reçue par M. Frisell; le froid et le vent de la mer furent désastreux pour sa santé; se sentant plus malade, il suivit les conseils de son ami et ceux de sa femme; il se convertit au catholicisme quelques semaines avant sa fin. Il mourut, comme il l'avait souhaité, sans souffrances, avec la mer et les lointaines montagnes devant les yeux, sans crainte, sans emphase, avec un mélange de philosophie ancienne et de calme chrétien. Telle fut la fin de cet homme de bien, d'un rare esprit, d'un cœur élevé, d'un sens droit et pratique, et d'une originalité pleine de charme. Sans s'être fixé nulle part, il eut des amis partout qui le regrettèrent sincèrement.

En apprenant la nouvelle de sa mort, M^{me} de Chateaubriand écrivit à sa veuve.

¹ Deux ans plus tard le roi prenait la fuite devant les barricades triomphantes.

« 15 février 1846.

« Mon Dieu, madame, que votre lettre m'a fait de peine ! Je vous assure qu'il me faut un obstacle invincible pour ne pas aller vous offrir mes faibles services, mais ma santé déplorable me rend plus embarrassante qu'utile... Vous allez pouvoir quitter ce triste lieu où la Providence vous a fait subir de si rudes épreuves, mais elle vous a envoyé en même temps une douce consolation, en vous rendant témoin d'un acte qui vous assure le salut, et par conséquent le bonheur de celui que vous pleurez. Revenez-nous, madame, vous trouverez ici des amis qui partageront votre peine ; moi, surtout, qui ne cesse de demander à Dieu de m'en épargner une semblable. J'espère que Marie est tout à fait rétablie, mais je crois qu'il serait bon de lui faire quitter Torquay le plus tôt possible ; elle est plus avancée que son âge par son esprit, l'instruction et le cœur, tristes présents que le Ciel a faits à cette chère petite. C'est de tout mon cœur, madame, que je serai toujours heureuse de pouvoir vous être bonne à quelque chose, soit avant, soit après votre arrivée à Paris.

« Adieu, madame, à bientôt ; veuillez, en attendant, vous ménager pour vos amis et pour votre petite Marie que j'embrasse de tout mon cœur.

« VICOMTESSE DE CHATEAUBRIAND. »

M^{me} Fraser Frisell reçut en même temps quelques lignes éloquentes de M. de Chateaubriand qui furent égarées au milieu de tant de préoccupations ; elle revint en France et, quelque temps après, son excellente amie M^{me} de Chateaubriand disparut comme une petite flamme qui s'éteint ; puis, dans ce modeste appartement de la rue du Bac, devenu si triste et si solitaire, M. de Chateaubriand disparut à son tour ; puis M^{me} Récamier, d'autres encore ; bien des années après, M^{me} Fraser Frisell ; et, de tout ce cénacle de l'Abbaye-au-Bois, il ne subsiste que le charme du souvenir.

Nous n'avons voulu qu'apporter au public impartial des documents qui permettent de mieux connaître et de mieux juger un grand homme et la spirituelle compagne de sa vie.

M.-J. FRASER.

EN ISLANDE

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le 9 avril dernier, le *Saint-Paul*, navire-hôpital des *OEuvres de mer* monté par vingt hommes, y compris le médecin et l'aumônier, quittait le Havre à destination de Reykiavik. Il avait pour mission de porter à nos pêcheurs d'Islande les secours médicaux et l'assistance religieuse dont furent trop longtemps privés ces silencieux et vaillants travailleurs de la mer. Durant sa campagne de cinq mois, le *Saint-Paul* devait, en croisant au large sur les lieux de pêche ou en stationnant dans les *fiords* au milieu des goëlettes flamandes, normandes et bretonnes, leur rendre tous les services en son pouvoir.

La perspective d'affronter les fureurs et les caprices de la mer d'Islande n'était pas précisément très gaie; mais notre mission charitable était belle, et nous acceptions simplement à l'avance de partager un peu la rude existence de nos pauvres *Islandais*.

La mer, sans plus tarder, mit nos bonnes dispositions à l'épreuve; dès le lendemain, le *Saint-Paul* eut à soutenir l'assaut d'une première tempête qui fut suivie de plusieurs autres. La traversée aurait pu s'effectuer en une semaine; elle dura seize jours. Ces tempêtes subies au large sur un petit voilier de 35 mètres sont pénibles et fatigantes, surtout au début. La nuit, c'est effrayant et sinistre. Presque toujours quelques instants d'un calme relatif les précèdent; puis c'est comme une clameur immense et confuse remplissant tout. Cette clameur universelle, ce hou-hou interminable produit une impression étrange d'humiliation et de détresse : on se sent tout petit, rien, au milieu du déchaînement des forces de la nature. Des montagnes liquides et mouvantes roulent sans cesse sur le navire leur gigantesque masse; et, la lame passée, celui-ci se précipite au fond de l'abîme de façon à donner le

vertige, à faire crier d'épouvante celui qui n'y serait pas habitué. *Roulis* et *tangage* sont atroces. On se demande aussi parfois si le navire, abîmé par la quantité effrayante d'eau qui s'abat constamment sur le pont et le fait vibrer comme une immense feuille de métal, pourra se relever pour continuer la danse infernale au milieu du vacarme assourdissant des vents et des flots.

Enfin, le 24 avril, nous arrivons en vue de l'Islande dont nous découvrons les hauteurs escarpées et neigeuses durant une courte échappée de soleil dissipant le brouillard très dense qui nous enveloppe de toutes parts.

Après une dernière mauvaise nuit passée à *la cape*, le *Saint-Paul* jette l'ancre, le lendemain à deux heures du soir, dans la rade de Reykiavik.

Je me souviendrai longtemps de l'impression produite sur nous par la vue de ce pays dont nous avons, ce jour-là, longé la côte inhospitalière, sur un espace de 80 à 100 *milles*¹. Chacun allait et venait, répétant d'un ton convaincu et un peu effaré : « C'est épouvantable, c'est affreux ! » Et l'on ne disait que trop vrai : c'est nu et tourmenté, désolé et lamentable. Et la pensée s'envole vers la « tant douce France », que l'on sait maintenant si belle là-bas, dans sa parure printanière et parfumée...

Cependant je m'aperçois bientôt que ce pays étrange a, lui aussi, ses beautés, d'un ordre à part, il est vrai, mais point banales du tout. Devant nos regards étonnés, tout près et dans les lointains estompés d'une brume très légère, des pics énormes profilent sur le ciel leur masse dentelée et striée, très sombre; tous les sommets sont couverts de neige, « les neiges éternelles de la terre de glace² ». Elle nous offre, cette nature titanesque, des scènes superbes dans leur sauvage magnificence : au-dessus d'un nuage noir qui fait la nuit sur les flancs d'une montagne où il semble dormir, le soleil respendit sur le tapis immaculé qui recouvre sa cime.

Ce pauvre soleil boréal éclaire d'une façon particulière et encore indéfinissable pour nous, arrivants, la petite ville endormie dans le froid, tout au bord de l'eau bruyante. Bruyante, oui, car le vent souffle de terre avec une grande violence, et il est glacial venant de ces hauteurs neigeuses. Cela ne m'empêche pas de me promener longuement sur le pont et de jouir du calme relatif du mouillage après une si rude traversée. Le docteur³ m'y rejoint. Ses premières impressions ressemblent fort aux miennes, car il me fait lire,

¹ Le *mille* marin vaut 1852 mètres.

² *Iceland*, terre de glace.

³ Le docteur Chastang, médecin de 1^{re} classe de la Marine.

comme les traduisant fidèlement, ce passage de je ne sais plus quel auteur :

« L'Islande! bizarre pays qui ne compte dans l'année qu'un jour et qu'une nuit : le jour, c'est l'été; la nuit, c'est l'hiver; sa beauté, c'est l'étrange; son caractère, c'est la désolation; son pittoresque consiste dans la majesté sépulcrale des lignes et les vastes proportions de ses paysages. »

C'est bien cela, et le ton un peu solennel de l'auteur est de mise pour caractériser cette île à l'aspect solennel, en effet, et très imposant dans sa sauvagerie grandiose.

II

Reykjavik compte environ 4000 habitants. Cette capitale, vue de la rade, offre plus d'une ressemblance avec certains gros bourgs de pêcheurs français. Aucun bruit ne s'élève de cette agglomération de maisons grises ou noires, au-dessus desquelles flotte un peu partout le pavillon danois — et quelques autres. Parmi ceux-ci nous distinguons bien vite nos trois couleurs aimées : le drapeau français est hissé, en l'honneur du *Saint-Paul*, par notre agent consulaire et par la *Mission catholique*. Car il y a une mission catholique en Islande.

Dans beaucoup d'esprits il s'est établi une sorte de connexion entre ces mots : *mission* et *pays sauvage* ou *païen*, et ce n'est pas sans quelque raison. Un peu sur toutes les plages, les hérauts de l'Évangile sont en même temps les pionniers de la civilisation, et c'est à l'ombre de la Croix que viennent se réfugier les hommes que l'Église sait conquérir sur la barbarie. Mais l'Islande est loin d'être un pays sauvage, et la douce lumière du Christ éclaire depuis de longs siècles ces sombres régions; malheureusement le flambeau est devenu fort vacillant et sa lueur incertaine semble près de s'éteindre. Ceci est l'œuvre du protestantisme qui y règne en maître. Il n'y a dans l'île que deux familles catholiques; une nouvelle convertie est venue se joindre, le jour de Noël 1896, au « petit troupeau, *pusillus grex*. »

Aussi quand je descends à terre, le lendemain de notre arrivée, j'excite à un très haut point la curiosité des indigènes : il y a si longtemps — depuis l'introduction de la prétendue Réforme, sans doute — qu'un prêtre en soutane n'a paru dans l'île! N'allez pas croire néanmoins que leur curiosité fût importune ou hostile; oh! non, les habitants de Reykjavik sont trop polis pour agir de la sorte. Ils s'arrêtaient volontiers, se retournaient même pour regarder

« le moine », — c'est ainsi qu'ils me désignaient — mais d'une façon discrète, réservée, et pas gênante le moins du monde. A leur étonnement, bien naturel après tout, un peu de respect semblait même se mêler.

La principale rue longe la grève ; elle est formée par des espèces de factoreries rappelant plus ou moins celles que j'avais vues à Dakar au mois de décembre dernier. Quelques-uns de ces bazars *sui generis* sont vraiment spacieux et fort bien approvisionnés d'articles de Copenhague, Berlin, Edimbourg et Londres ; les marchandises les plus disparates y sont juxtaposées. Les autres rues méritent à peine ce nom ; c'est comme un gros village ou bourg français que sillonneraient plusieurs grandes routes — très mal entretenues.

Peu habitué aux maisons en bois, j'en trouvais tout d'abord l'aspect extérieur un peu pauvre. Quant à l'intérieur, ce que j'en pouvais apercevoir me paraissait très propre, luxueux même parfois, ce qui ne laissait pas que de surprendre : on m'avait dépeint la misère islandaise sous des couleurs si sombres !

Je n'étais pas non plus peu surpris de rencontrer des *messieurs* aux vêtements d'une coupe élégante, irréprochable. Ils ne sont pas légion, il est vrai ; les gens de Reykiavik, en très grande majorité, sont habillés comme nos ouvriers, — sauf, bien entendu, le bonnet de fourrure et les inévitables gants de laine, très gros, à deux doigts.

Le costume des hommes ne présente donc rien de bien particulier ; celui des femmes non plus, si ce n'est leur coiffure. Elles portent sur le sommet de la tête une véritable petite calotte noire, avec gland allongé tombant sur l'oreille droite et serré au milieu par un anneau d'argent ou d'or. Leurs cheveux sont tressés en deux ou quatre nattes pendantes dont les extrémités cherchent un refuge sous la petite calotte.

Toutes se drapent frileusement dans leur grand châle dont la couleur diffère, plus ou moins voyante, suivant l'âge et le caprice.

Sont exceptées, naturellement, celles qui suivent la « mode ». Elles ne sont encore que deux ou trois douzaines au plus, heureusement pour le pittoresque et... pour le bon goût.

Durant ma promenade, presque tous les passants regardaient... mes pieds. Était-ce donc la partie la plus remarquable de ma personne ? C'étaient tout simplement mes très confortables *snow boot* qui excitaient leur admiration et leur envie. Et je le comprends sans peine, leur chaussure est si primitive et si défectueuse ! Figurez-vous un morceau de peau de mouton auquel on a donné la forme du pied et que l'on a cousu ensuite ; c'est tout. Pas de

talon, pas de semelle ajoutée. Ainsi chaussés, ils marchent, le plus naturellement du monde, dans l'eau, la boue et la neige. Ils doivent être abonnés au coryza et le reste, les malheureux ! Cependant quelques femmes portent des souliers dits *richelieu* ; les bottines sont inconnues, je crois.

Ma première visite est pour la *Mission*. On donne ce nom à l'hôpital ouvert, en juillet 1896, dans la propriété de Landakot, et confié par le vicaire apostolique du Danemark aux Sœurs de Saint-Joseph, de Chambéry. Cet hôpital, auquel sera jointe une école de français, est destiné surtout à nos pêcheurs et, à ce titre, subventionné par notre gouvernement qui sait que « l'anticléricisme n'est pas un article d'exportation », et s'en souvient à propos. Il est petit, pauvre, mais parfaitement tenu. Aussi les trois malades que nous y trouvons nous disent leur reconnaissance pour les soins dévoués et la maternelle sollicitude dont ils sont l'objet. Le contraire m'aurait fort étonné, je l'avoue. J'ai vu nos religieuses françaises à l'œuvre en Syrie, au Sénégal, au Brésil, dans l'Uruguay, à la Plata, etc., et partout retentit en leur honneur le même unanime concert d'hommages et de gratitude.

La communauté naissante de Reykiavik est composée de cinq religieuses : deux Françaises, deux Danoises et une Allemande. La supérieure, heureuse de revoir des compatriotes, — elle a quitté la France depuis près de vingt ans — nous fait avec la meilleure grâce du monde les honneurs de son petit établissement. La vie de ces saintes filles consacrées à Dieu est un mystère profond pour les Islandais protestants ; ils n'y comprennent rien. Mais déjà ils aiment ces vierges chrétiennes, tout en renonçant à pénétrer ce prodige de dévouement et d'abnégation.

Comme presque toutes les maisons de la ville, la *Mission* est construite en bois ; isolée sur les hauteurs de Landakot, elle occupe le point culminant de Reykiavik. On y jouit d'une vue superbe sur la capitale et, ce qui vaut mieux, sur la mer et les montagnes aux cimes couronnées de blancheur qui se dressent, en fond de tableau, à l'extrémité de l'immense plaine désolée et très peu unie qui avoisine la *grande* ville.

Immédiatement autour de la *Mission* s'étend un vaste terrain qui en dépend. Dans quelques semaines cela ressemblera assez, dit-on, à une prairie ; actuellement c'est aride, desséché et d'une teinte uniformément rougeâtre. On dirait que le feu a passé par là ; non, c'est le long hiver boréal qui, par ses neiges et par ses glaces, a fait disparaître toute trace de végétation et de verdure.

Le prêtre catholique danois habite provisoirement une maison de la « rue de l'Est, *Vesturgåta* », en attendant d'être logé sous le même toit que le bon Dieu, à l'ombre de l'église — très belle pour l'Islande — qu'il fait construire tout près de l'hôpital. Lui aussi nous accueille avec la plus grande cordialité. M. l'abbé Frédéricksen est un prêtre distingué qui a fait ses études théologiques à Rome. Il parle le français avec une assez grande facilité et surtout avec une grande pureté et justesse d'expressions, comme beaucoup de ses compatriotes, d'ailleurs. Je lui souhaite seulement de mieux connaître, de mieux comprendre la France pour l'aimer un peu, de ne pas faire parade d'un enthousiasme aussi délirant pour les Prussiens. Il est fort entreprenant et, malgré l'ardeur de son zèle, très prudent et habile. Par ses manières affables et prévenantes il a déjà su se concilier l'estime de tous et les sympathies d'un grand nombre. Il réunit toutes les qualités propres à rendre fructueux son labeur dans le champ ingrat de l'hérésie. Que la grâce de Dieu fasse le reste !

Nous allons ensuite au cimetière qui se trouve à l'extrémité de la propriété de Landakot.

Au milieu, une espèce de chapelle protestante très misérable qui n'est que trop en harmonie avec ce pauvre cimetière. Les protestants, on ne l'ignore pas, rejettent le dogme du purgatoire et n'ont guère, par suite, le culte des morts. On s'en aperçoit. Les tombes ne sont nullement l'objet de ces soins pieux dont elles sont entourées en France; elles sont livrées à un désolant et suprême abandon. Elles deviennent très rarement le but de ces pèlerinages mélancoliques et très doux par lesquels nous restons en relations même extérieures, semble-t-il, avec les aimés qui, en attendant l'universel réveil, dorment le grand sommeil sous les fleurs symboliques arrosées de nos larmes. Ici, rien ne fait briller un rayon d'idéal et d'espérance sur la navrante tristesse, toujours solitaire, du champ des morts. La plupart des tombes consistent en de simples buttes de terre; elles ne sont même pas recouvertes d'une humble pierre, et sur un très grand nombre, hélas! ne se dresse pas le signe béni de la Rédemption, la croix, si bien à sa place, là, pour étreindre dans ses bras nos humaines misères, et de sa tête nous montrer le ciel...

Cependant dans ce cimetière lamentable et plus désolé que celui du dernier de nos villages de France, tout au fond, une petite forêt de croix noires, très simples, attire notre attention. C'est le coin réservé à nos marins morts à Reykiavik, ou qui ayant péri dans les flots ont été rejetés sur le rivage, épave lugubre, par la

mer toujours inclémente d'Islande. J'en ai compté quarante, de ces croix juxtaposées; sur quatre ou cinq seulement, j'ai lu un nom et une inscription un peu explicite. Par exemple :

CI-GIT POTTIER, FRANÇOIS-PIERRE,
CAPITAINE DE « LA JEANNE », NÉ A DAHOUËT, LE 15 AOUT 1859,
DÉCÉDÉ A REYKIAVIK, LE 11 AVRIL 1896.
PASSANTS,
UN « DE PROFUNDIS », S. V. P.!

Ou bien encore :

LE TROCQUER, FRANÇOIS-MARIE, DE PLOUÉZEC,
DÉCÉDÉ A BORD DE « LA VIOLETTE », LE 22 AVRIL 1895.

Les autres croix ne portent que ces deux mots d'un laconisme très triste : *Marin français...*

Enfin, elle y est, la croix aimée, protégeant de son ombre sainte la tombe de ces matelots inconnus qui, après avoir peiné et tant souffert sur les flots redoutables et tourmentés de la mer boréale, sont morts loin de leur clocher et reposent là, sous le ciel noir et bas de l'Islande glacée! Vainement leurs femmes et leurs petits enfants les ont attendus, au *retour des Islandais*; ce *retour* tant désiré a mis pour jamais les cœurs en deuil.

Durant mon séjour à Reykiavik, j'ai vu mourir un de ces braves et infortunés pêcheurs; avec une douzaine de ses camarades, je l'ai conduit à sa dernière demeure et j'ai béni son tombeau. Aux quelques paroles que j'ai alors prononcées au bord de cette fosse ouverte, les larmes coulèrent abondantes des yeux de ces rudes hommes de mer. Et en rentrant en ville, nous nous disions tristement que Plouézec compte une veuve et une orpheline de plus. Jusqu'au dernier moment, Leroy — c'était son nom — les avait appelées dans son délire, cette femme et cette enfant pour lesquelles il était venu si loin travailler dans l'indicible souffrance, et mourir...

Pendant plusieurs années, il n'y eut pas de prêtre catholique en Islande. Le P. Gourden, qui séjourna vingt ans à Reykiavik, ayant vu tous ses efforts échouer contre l'indifférence des protestants, et sentant venir sa fin, rentra en France, découragé. Alors nos malheureux pêcheurs se virent privés, même à leurs derniers moments, des secours religieux qu'ils réclamaient avec larmes. Ils demandaient « un prêtre pour l'amour de Dieu », et refusaient énergiquement l'assistance, qu'ils savaient inefficace et vaine, des pasteurs protestants. Quand l'un d'eux mourait ainsi, ses cama-

rades, repoussant jusqu'au bout le ministère intrus des pasteurs, organisaient eux-mêmes, aussi fidèlement qu'ils le pouvaient, la cérémonie des funérailles dans la chapelle catholique abandonnée. Et tout se passait avec tant de recueillement et de piété, que le ministre protestant qui donnait ces détails disait en avoir été lui-même plusieurs fois ému jusqu'aux larmes. Il ajoutait « qu'il ne comprenait pas comment les catholiques avaient pu laisser ainsi ces braves gens dépourvus de tout secours religieux ». — « Souvent aussi, disait-il, il avait vu ces bons marins se rendre, par groupes de cinquante à soixante, à la pauvre chapelle de Landakot, y faire leurs dévotions, allumer des cierges et organiser des cérémonies entre eux, sans prêtre. »

Ah! ils ont pourtant grand besoin d'être encouragés et fortifiés par la parole affectueuse et moralisatrice du prêtre, ces matelots si abandonnés durant de longs mois! Il leur rappellerait les êtres aimés qui, au pays, là-bas, pensent à eux et prient pour eux; il élèverait un peu leur pensée et leur cœur vers le ciel et les aiderait à vivre en bons Français et en bons chrétiens. Ils ont compris cela, les hommes de cœur qui ont fondé les *OEuvres de mer*¹; et les *navires-hôpitaux*, portant à leur bord la Charité, s'en vont maintenant secourir nos 4000 pêcheurs d'Islande, nos 10 000 pêcheurs de Terre-Neuve, et leur montrer qu'ils ne sont pas oubliés au noble pays de France. Je voudrais donner au moins une idée de cette *OEuvre* sublime, mais cela m'entraînerait trop loin; puis, elle mérite une étude à part, spéciale et complète. Peut-être me suis-je déjà trop étendu sur certains détails; ils ne laisseront pas insensibles, j'espère, les lecteurs du *Correspondant*, qui les pardonneront sans peine à l'aumônier du *Saint-Paul* et des pauvres Islandais.

Le vendredi après notre arrivée est le jour fixé par le capitaine pour le... blanchissage général. Nous accompagnons nos matelots aux *Eaux chaudes*, où doit avoir lieu cette importante opération. Pour y arriver, il faut parcourir environ deux kilomètres à travers des terrains très peu consistants, détremvés par la fonte des glaces et des neiges, véritables fondrières où l'on risque d'enfoncer à chaque pas. Aussi l'on court très vite, sautant d'une motte à l'autre. Notre exode était bizarre à travers cette campagne affreuse.

Nous apercevons enfin une petite maison islandaise enveloppée de fumée. Ce doit être la blanchisserie. Pas du tout. En arrivant, nous voyons que cette fumée s'élève d'un ruisseau le long duquel

¹ *Société des OEuvres de mer*, 5, rue Bayard, Paris. Président, l'amiral Lafont; secrétaire général, M. Bernard Bailly.

travaillent vingt ou vingt-cinq femmes. C'est une buanderie d'un genre unique. Au milieu du ruisseau, l'eau jaillit avec force à la surface; elle est bouillante, plus d'un l'apprend par sa propre expérience et à ses dépens. Ce sont des espèces de petits *geysers*. A côté, les pierres sont cuites, littéralement, et la terre est brûlante. Nos hommes, ainsi que l'équipage d'un autre navire français, se mettent gaiement à l'ouvrage et rivalisent d'ardeur avec les blanchisseuses. Pas tous, cependant : un loustic mange des œufs durcis en quelques minutes dans cette eau, et un autre y fait cuire... une saucisse ! Le capitaine et moi, nous dégustons un excellent café confectionné dans cette cafetière de Gargantua, pendant qu'un de nos officiers prend un bon bain de pieds — en aval, bien entendu, du groupe des blanchisseurs et blanchisseuses. Je dis un *bon bain*, car l'eau n'est pas brûlante partout : les courants très chauds et glacés se touchent, mais il s'en trouve d'une température modérée, à point.

Avec le docteur, je vais ensuite à Reykiavik, qui est à 3 kilomètres. Sur la grande route — très rudimentaire — qui y conduit à travers une plaine semée de quartiers de roches volcaniques, nous rencontrons quelques indigènes qui, presque tous, nous saluent, et des petits chevaux très poilus et très laids paissant une herbe rare. Cette route présente, çà et là, une particularité qui nous fait presque peur : le sol résonne sous nos pas. S'il venait à s'effondrer, peut-être tomberions-nous dans les voies souterraines décrites minutieusement par Jules Verne... Après tout, ce ne serait pas un grand malheur, si nous étions assurés de faire un heureux voyage comme son héros et de revoir la lumière du soleil au Stromboli !

III

Nous sommes en rade depuis huit jours; nous avons commencé notre mission auprès des goëlettes de pêche — une douzaine — qui s'y trouvent avec nous : un malade a été recueilli dans notre infirmerie et le médecin a donné au moins vingt-cinq consultations. Avant de partir, nous attendons le stationnaire français *la Manche*, qui doit arriver le 2 ou 3 mai.

Dans la nuit du 1^{er} au 2, une violente tempête du nord vient nous assaillir. Elle ne nous étonne pas, nous sommes accoutumés, maintenant, à ces bourrasques. Puis, les précautions sont prises et l'on se croit en sécurité. Hélas ! le vent devient si furieux et si terrible que le *Saint-Paul* chasse sur ses ancras; en quelques minutes il est jeté à la côte; c'est le naufrage avec ses péripéties poignantes... Grâce à Dieu, nous n'avons pas de sérieux accidents de personnes à déplorer, mais notre campagne charitable est finie,

et nous voilà, pour de longues semaines, dans la pénible situation de naufragés.

La perte complète du *Saint-Paul* fut, durant plusieurs jours, considérée comme inévitable. A deux reprises, le commandant de la *Manche* tenta, sans succès, de le renflouer. La forte marée du 17 mai offrait une dernière chance; M. le commandant Auvert et son second, M. le lieutenant de vaisseau Canuet, mirent tout en œuvre pour en profiter. Cette fois leur dévouement au-dessus de tout éloge fut récompensé : le navire-hôpital fut tiré de son sinistre lit de roches, puis échoué sur une plage de galets. C'est là que ses graves avaries ont été réparées d'une façon sommaire mais suffisante, puisqu'il a pu faire, sans être remorqué ni convoyé, la traversée de retour. Il est arrivé à Saint-Malo le 14 août. Après une réparation complète, il nous portera de nouveau, l'année prochaine, au milieu de nos chers pêcheurs d'Islande.

Le jour du naufrage, M. l'abbé Frédérikson, accouru à la première annonce du désastre, nous offrit, au médecin du bord et à moi, un refuge sous son humble toit, et nous dûmes, pendant quatre semaines, partager ses repas à la *Mission*. Nous n'oublions pas les bontés et prévenances dont il sut nous entourer discrètement en ces douloureuses conjonctures. En outre, je lui suis redevable d'une partie des renseignements qui m'ont permis d'écrire ces quelques pages sur un pays aussi étrange qu'il est peu connu.

Quand on ouvre une carte de l'Europe, on n'arrête guère ses regards sur l'île située tout en haut de cette carte, à la limite extrême de la mer du Nord et de l'océan Glacial (entre le 63° degré 30' et le 66° degré 40' de latitude nord); l'Islande paraît fort petite, perdue au milieu de ces mers redoutables. Et pourtant c'est une grande île qui ne mesure pas moins de 510 kilomètres de long sur 300 de large, et 103 800 kilomètres carrés de superficie. De ce vaste territoire, une partie très minime seulement est habitée par une population de 74 000 âmes.

Les premiers colons furent des Irlandais; mais l'élément celtique fut vite absorbé par l'élément scandinave après l'arrivée de Norvégiens qui avaient émigré de leur patrie par amour de la liberté (874). Le christianisme y fut adopté en l'an 1000 par l'*Althing* ou assemblée générale du peuple. Vers le milieu du onzième siècle fut bâtie la cathédrale de *Skalholt* et, au siècle suivant, celle de *Holum*. L'école épiscopale de *Skalholt* devint rapidement un foyer de lumière et de civilisation, non seulement pour l'Islande, mais pour toute la Scandinavie. On est allé jusqu'à décerner à cette ville le titre pompeux et non absolument immérité d'*Athènes du Nord* :

au douzième siècle, on y enseignait les mêmes connaissances humaines que dans les plus grandes villes de l'Europe¹.

Après trois siècles d'indépendance, l'île tomba sous la domination de la Norvège; puis, suivant le sort de celle-ci, passa au Danemark. — La réforme de Luther y fut introduite en 1540 et fit répandre des torrents de sang comme partout. — A la faveur des guerres européennes du commencement de ce siècle, un aventurier proclama la république à Reykiavik; mais à la paix de 1815, l'île fut rendue au Danemark qui s'était aliéné l'esprit public en supprimant l'*Althing* en 1800, et eut le tort de maintenir cette suppression jusqu'en 1843. A partir de cette époque, le gouvernement de Copenhague a dû faire successivement des concessions importantes : liberté du commerce en 1854; — autonomie en 1871; — et, en 1874, Constitution spéciale qui fut proclamée à Reykiavik par le roi de Danemark en personne. Elle accorde à l'île un parlement de 36 membres, — dont 6 nommés par le roi et 6 autres désignés par leurs collègues forment le *sénat*. Le suffrage public n'a donc à élire que 30 représentants. Pour être électeur, il faut payer au moins 6 couronnes² d'impôts. Chaque membre du parlement reçoit une indemnité journalière de 10 couronnes pendant la session qui n'a lieu que tous les deux ans et dure seulement deux mois, juillet et août. Le président-né, c'est le *gouverneur* de l'île dont je parlerai plus loin.

Un seul lien rattache la colonie à la métropole : un des ministres du cabinet de Copenhague, — celui de la justice, d'ordinaire, — est aussi *ministre d'Islande*. Cependant le *ministre d'Islande* à Copenhague ne fait pas nécessairement partie du cabinet danois. — En 1885, l'*Althing* a voulu briser ce dernier et faible lien, en réclamant l'indépendance complète. Le Danemark ferait bien de l'accorder, car sa pauvre colonie lui est une lourde charge : 60 000 couronnes pour subventions diverses, — 40 000 couronnes pour service postal, 50 000 couronnes pour défense des côtes. L'Islande ne rapporte rien, si ce n'est... son ingratitude.

Quelqu'un me demandait, au moment de notre départ, si l'Islande fait partie de l'Europe ou de l'Amérique. Une pareille question me surprit, je l'avoue, surtout de la part de celui qui me l'adressait. Depuis, j'ai eu occasion de l'entendre répéter maintes fois, et de constater combien ce pays est ignoré et compté pour rien. Par sa position géographique et géologique, par son histoire et tout son passé, cette île appartient à l'Europe. Et pourtant elle est bien

¹ X. Marmier, *Lettres sur l'Islande*.

² La couronne vaut 1 fr. 40 environ.

plus rapprochée de l'Amérique, puisqu'elle se trouve à 300 kilomètres, au plus, du Groenland, tandis que près de 1200 kilomètres la séparent de la Norvège.

Des auteurs sérieux croient reconnaître en elle — bien à tort, selon moi — l'île mystérieuse désignée par les anciens sous le nom de *Thulé*. Ce point importe peu; il est plus intéressant de rappeler que Christophe Colomb y aborda en 1467, après avoir visité les îles Færøer. A Reykiavik, il eut la curiosité de lire les fameux *Sagas* ou poésies nationales islandaises; les renseignements, les indications qu'il y trouva, le décidèrent à rechercher un grand pays que les Islandais désignaient sous le nom de Vinland. Aussi M. Anderson dit que « l'Islande et les Færøer sont les gonds sur lesquels s'appuie la porte qui ouvrit l'Amérique à l'Europe ». Alexandre de Humboldt affirme le fait comme certain, et le docteur Labonne semble aussi le considérer comme tel¹. Je me permettrai un rapprochement qui semble en faveur de cette opinion. Dans ses manuscrits conservés à Séville, où Colomb dit expressément que l'Écriture et saint Augustin lui révèlent l'existence d'un monde inconnu, se trouve aussi, transcrit de sa main, ce passage de Sénèque : « Un temps viendra, dans le cours des siècles, où l'Océan élargira la ceinture du globe pour découvrir à l'homme une terre inconnue..., et *Thulé* ne sera plus l'extrémité du monde. »

L'Islande est entièrement formée de terrains éruptifs. C'est le point du globe où les feux souterrains exercent le plus de ravages, c'est la terre classique du volcan... Partout, on se heurte à des blocs de lave, à des scories de forme bizarre, à des pierres calcinées... Il serait impossible d'énumérer les cratères éteints ou fumants de cette île, et il s'en forme incessamment de nouveaux.

Parmi ces volcans, on en pourrait surtout citer une trentaine qui ont couvert ce malheureux pays d'immenses champs ou plutôt de « mers de lave », comme on dit là-bas. Ils sont, si je ne me trompe, éteints depuis assez longtemps. L'*Hécla*, le plus célèbre de tous, sortit, il y a une vingtaine d'années, de son apparente torpeur. Son réveil fut effrayant. Il répandit au loin la terreur et la désolation. Détail incroyable qui m'a été fourni par des gens dignes de foi : les cendres qu'il rejeta dans sa fureur volèrent, poussées par le vent, jusqu'à Stockholm, à près de 2000 kilomètres!

Quelle est la température de cette île située presque sous le cercle polaire? Pas aussi rude qu'on le pourrait croire. Le thermo-

¹ *L'Islande et l'archipel de Færøer*, p. 334.

mètre y descend rarement au-dessous de -18° , et presque jamais au-dessous de -20° . L'hiver dernier la température la plus basse a été de -10° , et à sept ou huit reprises seulement.

N'était-ce donc la longueur des nuits d'hiver, la mauvaise saison n'y serait pas beaucoup plus pénible que dans plusieurs de nos départements français, l'Indre-et-Loire, par exemple, où j'ai vu le thermomètre, à Tours même, marquer -16° . Et pourtant la Touraine vante la douceur de son climat! Mais en Islande la nuit est à peu près continue durant trois mois, du moins dans le nord de l'île; dans le sud, pendant les journées les plus courtes, si le temps est beau, on peut lire sans lumière de dix ou onze heures du matin à deux heures du soir. Les longues nuits sont illuminées par de splendides aurores boréales.

Il faut attribuer le climat relativement peu rigoureux de l'Islande au voisinage du *Gulf-Stream*; sans ce courant d'eau chaude, qui vient aussi relever très sensiblement la température de notre littoral du Nord, l'Islande ne serait guère habitable.

L'influence bienfaisante du *Gulf-Stream* est souvent contrebalancée, hélas! par les glaces polaires qui passent entre les deux misérables colonies danoises, les reliant même entre elles parfois. C'est sur ces glaces que les ours blancs et les renards bleus, venant des régions polaires, abordent dans l'*ultima Thulé*.

On m'a raconté, à ce sujet, un fait étrange; il indiquerait que les ours ne sont pas aussi... bêtes qu'on veut bien le dire. Les habitants du nord-est de l'île apercevaient un de ces ours gagnant chaque matin le sommet d'une montagne d'où la vue s'étend au loin sur la mer. Il avait l'air de guetter, à l'horizon, une chose impatiemment attendue. C'était à l'époque où les glaces commencent à circuler. Un beau jour, il descendit précipitamment de son observatoire, se jeta à l'eau, grimpa sur un des blocs de glace que le vent poussait vers le Groenland... Dégoûté sans doute de l'Islande, il avait voulu retourner au Groenland, et il avait choisi, pour son petit voyage en mer, le vent et le temps favorables...

« A beau mentir qui vient de loin », me direz-vous; je vous assure que je ne cherche pas à en imposer; je ne suis pas de Marseille. Je vous donne, pour ce qu'elle vaut, une *histoire* qui m'a été contée, beaucoup plus longuement, par un habitant de Reykiavik.

Ces glaces qui, au printemps, servent d'embarcation aux ours, servent aussi de véhicule au froid. Certaines années, ces colossales masses flottantes qui s'entre-choquent dans le plus épouvantable des chaos ne veulent pas continuer leur route vers Terre-Neuve; elles s'arrêtent, indécises, au nord et à l'est de

l'Islande. Si elles se fixent sur les côtes, adieu le printemps et l'été! Ce sont elles qui, cette année, nous ont donné un printemps qui ressemblait seulement de nom à la saison riante et douce que nous désignons ainsi en France. Le 2 mai, jour de notre naufrage, le temps était affreux, le froid très vif. Quand je montai sur le pont pour juger du péril, je dus m'accrocher aux haubans pour n'être pas emporté par le vent et les lames : ces haubans étaient couverts de givre. De continuelles bourrasques de neige ajoutaient encore à l'horreur de la situation. Le froid persista jusqu'au 18 mai. Il nous fut donné alors de jouir de quelques journées relativement belles; puis le froid revint, moins vif sans doute, mais encore fort désagréable. Le 7 juin, nous faisons, le docteur et moi, une assez longue promenade aux environs de Reykiavik; nous marchions d'un bon pas, et cependant nos lourds habits d'hiver ne nous gênaient pas du tout. Le 14, la neige tomba encore à Landakot. Le 5, je remarquai que dans le jardinet, cultivé avec soin, sous ma fenêtre, les groseilliers étaient couverts de feuilles; il n'en était pas de même d'un rosier : les nouvelles pousses s'y montraient timidement, comme en Touraine à la fin de janvier ou aux premiers jours de février. En retour, vers cette même date, les prairies, très vertes, étaient émaillées de larges et jolis *boutons d'or*.

A propos de fleurs. Dans nos promenades à travers la campagne lamentablement désolée, couverte, plus que jusqu'aux trois quarts, d'énormes quartiers de roches et de pierres innombrables, çà et là nous rencontrons de grandes touffes de myosotis rose, ravissant. Et ces fleurettes, ainsi que de rares petites marguerites, nous charmaient comme des enfants, au milieu de cette nature sauvage où tout semble fait pour étonner les yeux, dérouter l'esprit et remplir l'âme de la mélancolie intime et infinie des choses...

IV

Si la longueur des nuits est un des côtés pénibles de l'hiver boréal, le jour sans fin de l'été est, lui aussi, fort désagréable. Dès le 5 mai, on peut, sans lumière, lire jusqu'à onze heures du soir et depuis une heure du matin. Vers le 20 mai, « il faisait jour toute la nuit », suivant l'expression d'un de nos marins; je l'ai constaté par moi-même à cette date : ne pouvant pas m'endormir, j'ai lu sans lumière, à minuit trente, — et mon lit se trouvait pourtant dans un coin de la chambre. A une heure quinze, je sortis sur la grève, il faisait aussi grand jour qu'à huit heures du matin.

Ce jour continuel fatigue ceux qui séjournent en Islande pour

la première fois; il occasionne souvent de douloureuses insomnies. Impossible de *faire la nuit* dans les maisons : il n'y a pas de contrevents, les fenêtres sont dépourvues même de rideaux de vitres. Pour moi, je me suis vite fait à ce jour sans fin et n'ai pas soupiré, ainsi que d'autres, après les ténèbres *bienfaisantes*. Je les regrettais un peu comme les arbres, et c'est tout.

Au nord de l'île, on voit, durant quelques semaines, *le soleil de minuit*. A Reykiavik, on ne jouit jamais de ce phénomène; en juin, le soleil, après s'être lentement et obliquement traîné sur l'horizon, se couche vers onze heures et se lève à une heure. Il disparaît à peine; sa lumière reste très vive à l'occident; on sent qu'il est tout près.

Mais il devrait se montrer moins et chauffer plus. Les quelques jours où, dans le passé, le thermomètre est monté jusqu'à + 20°, sont inscrits comme dates mémorables dans les annales islandaises. Cette année, nous avons eu à Reykiavik jusqu'à + 14°! C'est peu, direz-vous; nous, nous trouvions cela superbe et délicieux; nous nous sentions revivre après les froids dont nous avions souffert, froids rendus encore plus vifs par un vent violent et presque continu. Certaines journées de calme et de soleil nous paraissaient vraiment idéales. Alors les indigènes sortent leurs chapeaux de paille, les dames se promènent en toilettes claires; un Anglais, installé aux environs, se montre, dans la capitale, coiffé d'un casque colonial! Il se croyait à l'équateur, apparemment!

Nous profitons de ces beaux jours pour essayer de *comprendre* l'Islande, que ses poètes appellent « le plus beau pays qu'éclaire le soleil ». Cette affirmation peut paraître paradoxale; il est incontestable, cependant, pour quiconque possède le sens esthétique, que l'Islande offre à l'admiration des beautés de premier ordre, beautés étranges, sauvages et même effrayantes, j'en conviens, mais majestueuses et splendides. Devant certains aspects de ce pays de glace et de neige où la nature indomptée règne dans toute sa puissance, on n'est pas trop étonné d'entendre des touristes exprimer ainsi leur enthousiasme : « Nous avons traversé la Suisse dans tous les sens, nous avons visité tous les fiords de la Norvège, mais nous n'avons jamais rien vu de comparable à ceci ¹. »

Un Anglais bien connu, lord Dufferin, disait, lui aussi, en parlant de la gorge de Thingvalla où, jusqu'à 1800, se réunissait l'*Althing*, « qu'il valait bien la peine de visiter l'Islande, rien que pour voir cette merveille. »

Les excursions sont extrêmement difficiles dans ce pays, où il n'y

¹ P. Sveinsson, *A cheval à travers l'Islande*.

a ni voitures, ni grandes routes, ni ponts sur les rivières; il faut voyager à cheval, et cela devient très coûteux : quand on est seul, avec un guide, c'est une dépense de 40 francs par jour. Aussi il ne m'a pas été donné de voir cette « merveille » qui n'est pourtant qu'à trois jours de marche de la capitale; mais ce que j'ai déjà vu de l'Islande m'a laissé des impressions ineffaçables. Combien de fois, sur les hauteurs de Landakot, je me suis attardé, saisi d'admiration, à contempler le panorama d'une incomparable grandeur qui déroulait devant mes regards ses aspects magiques et variés! Qu'on me permette de reproduire ce que j'écrivais le 21 mai au soir, les yeux encore pleins, en quelque sorte, de ces spectacles.

Plus j'observe le ciel et les nuages, la mer et les montagnes, plus je m'y perds. Ce pays ne ressemble à aucun autre. Tout, ici, est soumis au vert, au violet et au bleu; l'atmosphère en est comme saturée. Des nuages couleur de plomb enveloppent les montagnes d'un voile qui semble s'interposer entre le jour et elles; et, en effet, elles sont, par endroits, plongées dans une nuit diaphane — tantôt c'est leur cime, tantôt c'est leur base — pendant que le soleil étincelle sur le paysage voisin. Ces mêmes nuages sur l'Océan étendent ce demi-jour très sombre et sinistre, magistralement décrit par P. Loti, — qui ne l'a jamais vu — et font rêver à la « mer ténébreuse » de Christophe Colomb.

Et lorsque, après avoir observé ces jeux étranges de la lumière au nord et à l'est, je regarde de l'autre côté, les pics neigeux et les glaciers étincellent à l'horizon sous le soleil pâle et morne, ou même sous le reflet du ciel, reflet qui vient on ne sait d'où, car il y a partout des nuages gris, auréolant les cimes comme d'une nuée de gloire. On dirait d'un paysage lunaire. Un véritable peintre éprouverait ici de profondes et intimes jouissances; il trouverait de grandes ressources et inspirations pour son art dans ces contrastes et ces jeux incessants de la lumière et des couleurs.

30 mai. — L'atmosphère a été tout le jour d'une limpidité transparente, telle que je ne l'avais encore jamais vue. Aussi le *Snæffelsjökül*, monstrueux glacier de 1500 mètres de hauteur, situé à 100 kilomètres de Reykiavik, à l'autre extrémité de la baie, rayonne et resplendit au milieu de l'Océan comme un immense bloc embrasé. Sur une des montagnes voisines, — à 15 kilomètres, — au-dessus de la neige un nuage blanc, ouateux et très opaque se repose, donnant l'illusion qu'il continue à une grande hauteur la couche de neige habituelle. Ces beaux nuages presque irréels viennent ainsi se poser souvent sur le tapis immaculé des sommets, et alors on dirait le ciel et la terre se donnant un mystérieux rendez-vous dans la blancheur...

Aujourd'hui encore, grâce à cette limpidité de l'air, lucide et très pure, la mer a présenté de beaux effets de réfraction : deux goëlettes de Binic, parties ce matin, restaient visibles dans les lointains du soir, et paraissaient plus grandes qu'en réalité. On eût dit deux oiseaux fantastiques volant entre le ciel et la mer. Quelques huttes de pêcheurs, éloignées de Reykiavik et hors de la portée normale de la vue, se détachaient aussi, très nettes, sur cet horizon de rêve. Enfin, vers dix heures, le soleil a disparu derrière une haute montagne qui semblait escalader le ciel.

C'a été une vraie journée de pays boréal, silencieuse et mélancolique, d'une beauté captivante et d'un calme apaisant, très doux.

Malgré les splendeurs de la grande nature, aucun des étrangers de passage qui les admirent ne consentirait à demeurer dans ce pays.

Oh! c'est que la vie n'y est pas agréable du tout, elle est même fort rude. L'île ne produit presque rien. Le blé et l'orge n'y arrivent pas à maturité, et toutes les tentatives faites en ce sens ont échoué piteusement. La pomme de terre y donne cependant de petites récoltes, surtout dans le Sud; et, depuis quelques années, les choux, les navets et les pois semblent s'acclimater un peu.

Les prairies constituent la principale richesse de l'Islande. Elles couvrent une superficie de 5000 kilomètres carrés et nourrissent près de 90 000 moutons, 35 000 chevaux et 25 000 bœufs ou vaches. Le moindre lopin de terre convenable devient l'objet des soins les plus méticuleux. On rencontre ainsi de petits prés de 15 et même 10 mètres carrés dont plusieurs ont été péniblement conquis sur les pierres et la lave. — Dans une grande prairie que longe un chemin où nous passions chaque jour, nous voyions, au commencement de mai, bêcher la terre çà et là. Cette opération en un pareil moment nous paraissait inexplicable. Nous eûmes bientôt le mot de l'énigme : après avoir bêché la terre et fait disparaître les *gibbosités* produites par les neiges et les glaces, on la fume très abondamment; puis, symétriquement, on remet en place les mottes de gazon qui, au préalable, avaient été enlevées. Le foin fumé de la sorte par la racine a donné une excellente récolte. Un peu plus loin nous avons vu, huit jours durant, deux femmes moudre du... fumier dans un petit appareil destiné à cet usage. A la fin de chaque jour, elles répandaient ou plutôt elles semaient sur la prairie le fumier ainsi moulu. Ceci se passait dans la prairie de Landakot, louée par le missionnaire à M. Jacobsen, secrétaire de l'*Althing* et conservateur de la bibliothèque nationale... islandaise.

On aime vraiment le foin dans ce pays, disait quelqu'un, on le

fait pousser jusque sur les maisons. Cela est parfaitement exact : sur les toits de terre des anciennes huttes (les nouvelles *maisons*, à Reykiavik, doivent être, par ordre du gouverneur, construites en pierres ou en bois, et couvertes en ardoises ou en zinc), on obtient un foin excellent que l'on fauche deux ou trois fois par été, — quand on a su le préserver des malins petits chevaux qui lui ont voué un amour tout spécial.

Ces pauvres chevaux, au regard très triste et plein de mélancolie, sont tellement malheureux qu'on excuse sans peine leurs larcins. A notre arrivée en Islande, nous les rencontrions un peu partout, errant à l'aventure, à la recherche d'une herbe rare; ils étaient nombreux surtout sur le rivage où, à marée basse, ils se régalaient de... goémon. Mets abondant, sinon délicat. Durant l'hiver, c'est là, paraît-il, avec les têtes de morues et les détritrus de poissons, le fond de leur nourriture. A la fin de mai, quand l'herbe a un peu poussé, finit leur long jeûne : ils se tiennent alors par bandes dans les plaines remplies de tourbières qui avoisinent la ville. Ils font peau neuve pour l'été, c'est-à-dire qu'ils se dépouillent de leurs longs poils et prennent une allure plus vive.

Les jolis chevaux, eux, sont gardés à l'écurie durant l'hiver et bien traités. Il y a donc, là-bas aussi, même dans la gent chevaline, la classe des privilégiés et celle des parias.

Certaines fermes possèdent jusqu'à vingt-cinq chevaux. A Reykiavik, je connais quelqu'un qui en a six : un pour sa femme, un pour lui; les quatre autres sont loués à ceux qui n'en ont pas.

En Islande, c'est le seul mode de locomotion. Il n'y a, d'ailleurs, que trois grandes routes aboutissant à la capitale, et chacune d'elles a une longueur de 10 kilomètres au plus. Tout le monde voyage donc à cheval, et, de bonne heure, les hommes et les femmes sont très solides sur leur monture. Dans notre petite promenade habituelle du soir, nous avons fréquemment rencontré des enfants de huit ou neuf ans qui, seuls, rentraient en ville au grand galop de leurs poneys sur lesquels ils semblaient fixés.

Tous les jours nous croisions aussi de véritables caravanes arrivant de l'intérieur après six ou sept jours de marche, souvent plus. Ces caravanes, composées de vingt à trente chevaux que deux ou trois hommes conduisaient aisément, portaient à la ville les rares produits des fermes : fromages, peaux de moutons, de bœufs ou de rennes, plumes d'eider, truites et saumons des rivières. Le lendemain, nous les rencontrions qui s'en retournaient vers leurs *bœrs* perdus au fond de quelque vallée sauvage et toujours solitaire, ou accrochés aux flancs d'une aride et blanche montagne.

Les petits chevaux, alors, étaient chargés de poissons secs, de planches, de farine, d'épicerie et d'un *bon pain* de la « grande ville ».

V

On le voit, si l'Islande a de grandes beautés, elle n'en demeure pas moins un très pauvre pays. Et pourtant j'ai laissé entrevoir à peine l'existence décolorée et douloureuse de ses habitants. « Tout se réunit pour faire de l'Islande une terre de désolation, et de ses habitants un peuple de martyrs. » Et à l'appui, l'auteur qui parle de la sorte rappelle, en remontant jusqu'au dixième siècle, quelques-unes des calamités du passé. Je cite seulement celles qui se sont produites à une époque relativement peu éloignée de nous. «... En 1748, hiver glacial; dans le petit district de Långanaes, 44 hommes périrent de froid et de faim. En 1757, il meurt 3600 personnes, et, après un répit de six années, les mêmes calamités se renouvellent pour se prolonger presque sans interruption jusqu'à la fin de 1782. Pendant les dernières années de ce siècle (dix-huitième), le froid, les éruptions volcaniques et les tremblements de terre sèment la désolation et la mort en Islande. Suivant M. Stephansen, bailli d'Islande, qui a écrit une description de ce pays au dix-huitième siècle, les années 1784 et 1785 virent périr 9000 personnes, 2800 chevaux, 11 491 bêtes à cornes et 190 488 bêtes à laine. Le dix-neuvième siècle a été marqué par des désastres non moins irréparables¹. »

Durant notre séjour, il y a eu un fort tremblement de terre au nord de l'île. Ceux des mois d'août et septembre 1896 détruisirent une centaine de maisons et causèrent la mort de deux personnes. Ils se renouvelèrent très fréquemment jusqu'à Noël. — Plus d'un géologue est convaincu que cette île, minée par le feu souterrain, s'abîmera dans l'Océan, un jour ou l'autre, et disparaîtra comme l'ancienne Friselande, dont les vieilles chroniques ont transmis le nom et le vague souvenir. L'Océan qui entoure cette île maudite est aussi redoutable. Il faut renoncer à parler des naufrages qui déciment les pêcheurs indigènes, — les nôtres ne sont pas épargnés, hélas! — et anéantissent leurs bateaux; c'est épouvantable et navrant. Le jour où le *Saint-Paul* fut jeté à la côte, huit de ces frères embarcations islandaises se perdaient, dont deux corps et biens, de l'autre côté de la capitale.

Le climat froid et humide engendre de nombreuses et graves maladies, comme pleurésie, rhumatismes aigus, phthisie, etc., qui trouvent peu ou point de résistance chez des gens affaiblis et

¹ L'UNIVERS, *Histoire et description de tous les peuples*, etc.

anémiés par une alimentation défectueuse et souvent insuffisante. La maladie la plus terrible que l'on y signale, c'est la *lèpre* ! Elle n'a jamais disparu de l'Islande, où se trouvent encore actuellement au moins deux cents lépreux, dont quatre à Reykiavik. Le manque d'air et de propreté dans les habitations, à la campagne, ne doit pas peu contribuer à propager cette maladie affreuse qui fut, durant de longs siècles, la terreur de l'Europe. La *cabane islandaise* est construite en terre et pierres entremêlées grossièrement ; la lumière extérieure n'y pénètre que par une ou deux petites lucarnes ménagées dans la toiture de tourbe ; au sommet, un baril défoncé sert souvent de cheminée. Elle est très basse, je l'ai appris à mes dépens, ayant oublié plus d'une fois de me courber pour passer d'une pièce à l'autre. A l'intérieur, il y a « une espèce d'appartement à tout faire : hommes, femmes, pères de famille, célibataires, jeunes filles, jeunes garçons, enfants, chiens et chats, y ont domicile. Tout cela grouille, dort en commun et mange dans ce taudis dont les murs n'atteignent pas la hauteur d'un homme ordinaire... Les lits sont disposés le long de la muraille et rappellent assez, comme dimensions, les couchettes de navires... Si l'on réfléchit à l'atmosphère empoisonnée qui règne dans cette salle, à l'horreur des habitants pour toute ablution sérieuse, à l'humidité constante qui les environne, on comprendra qu'ils deviennent facilement sujets à l'asthme, à l'angine de poitrine, aux maladies du foie et même à la lèpre ¹ ».

Si l'île ne produit rien ou presque rien, le poisson foisonne dans la mer qui l'entoure ; on y pêche surtout une quantité prodigieuse de morues, de harengs, de flétans, etc. Aussi le poisson sous toutes les formes, mais surtout le poisson sec, constitue le fond de la nourriture des Islandais. Un peu partout, même dans la capitale, on voit des poissons sécher, enfilés le long des cordes, contre l'extérieur des maisons. Les plus gros sèchent sur de larges pierres juxtaposées qui forment de véritables places. On rencontre aussi à tous les coins de rues des tas de morues recouverts de lambeaux de toile et de vieilles planches. On dirait les tas de fumier de nos fermes françaises, d'autant plus que l'odeur en est tout aussi... et même, si l'on établissait une comparaison, ce serait à l'avantage des fermes, d'emblée. Ces poissons forment la réserve pour le long hiver ; l'été, on n'en mange que de frais.

Lés Islandais vivent de morues, sont éclairés durant leurs nuits interminables par l'huile de foie de morue, et se chauffent avec des

¹ *L'Islande et l'archipel des Færøer*, par le docteur H. Labonne, p. 51.

têtes de morue desséchées. En vérité, il fallait aller à Reykiavik pour reconnaître à la morue, dédaignée en France, des propriétés si diverses.

Le pain, presque inconnu autrefois, est commun maintenant à Reykiavik et dans les *fiords*, mais c'est surtout le pain de seigle, très noir; même dans les meilleures maisons, le pain blanc est encore considéré comme un luxe.

Après les poissons, l'aliment le plus employé est le lait; il est excellent, et on le consomme presque toujours non écrémé. Donc très peu de beurre; celui que nous avons goûté ne le cédait en rien, à mon avis, aux meilleurs beurres de Bretagne.

On mange peu de viande; même à Reykiavik, il n'y a pas de boucher. De temps à autre, un des principaux habitants tue un bœuf, et fait annoncer cette grande nouvelle, non par le tambour de ville, qui n'existe pas, mais par des estafettes *ad hoc*, espèces de *missi dominici*, qui préviennent les intéressés. Au reste, le pauvre bœuf occis et écorché est exposé bien en vue, « afin que nul n'en ignore ». — Le plus souvent, on mange, dans la capitale, de la viande conservée dans une glacière. Installée par une société de commerçants sur le modèle des glaciers du Canada, elle a pour gérant l'agent consulaire de France, l'excellent et très aimable M. Zimsen. Elle a, cette glacière, des raisons d'existence toutes locales. Durant l'hiver, les animaux sont nourris de foin sans doute, mais surtout, ainsi que je l'ai dit, de têtes de morues et de débris de poissons. Si on tuait et mangeait moutons et bœufs après qu'ils ont usé de cette nourriture, leur chair aurait un goût fort désagréable. Pour en faire une véritable hécatombe, on attend la fin de l'été, saison durant laquelle ils ont joui de la nourriture végétarienne qui leur convient. Alors le sens du goût n'est pas tenté de les prendre pour des amphibiens; — et voilà pourquoi la glacière se remplit à cette époque. Les familles aisées seules, bien entendu, sont à même d'en bénéficier; les pauvres mangent du poisson, et toujours du poisson.

Parmi les détails qui précèdent, beaucoup font voir la grande misère des Islandais. Si vous en parlez à ceux qui sont nantis de bonnes places, ils affirmeront « qu'il n'y a pas de malheureux, que la misère est inconnue ». Oh! c'est qu'ils ferment les yeux pour ne point voir, ils nient le mal pour *jouir* sans remords, pour n'être pas dans l'obligation d'y porter remède. Ils sont heureux; donc tout le monde doit l'être.

C'est ainsi, un peu, que nos républicains qui détiennent l'*assiette au beurre* sont très surpris d'entendre formuler certaines revendi-

cations qu'eux-mêmes avaient jadis sans cesse à la bouche; ils ne comprennent pas que le peuple ne soit pas satisfait; « ne lui a-t-on pas donné la république? Ne doit-il pas être heureux de notre bonheur, à nous ses élus »?

Là-dessus, ne vous avisez pas de dire aux Islandais que vous les plaiguez et qu'ils devraient abandonner leur malheureuse patrie. Ils vous répondraient, imperturbables, par cet adage national : « L'Islande est le plus beau pays qu'éclaire le soleil. » Ils le croient sincèrement, et ils sont attachés par un amour profond et attendri à leur pauvre Thulé, pour laquelle ils professent une admiration sans bornes. Qu'il en soit ainsi de ceux qui y sont nés, qui n'en sont jamais sortis, cela est, à la rigueur, compréhensible : quand il s'agit de chauvinisme, rien ne doit surprendre; mais trouver ces mêmes sentiments chez des Danois qui ont vécu dans la jolie et riante capitale qu'est Copenhague, voilà ce qui ne se comprend plus! Et pourtant cela est, et ici je prends la liberté de citer un nom : M. l'abbé Frédérikson est devenu, en moins d'un an, un Islandais très chauvin. Ce n'est pas à lui qu'il faut dire du mal du pays que son cœur d'apôtre a fait sien! Il en est enthousiaste, il en exalte avec lyrisme les suprêmes splendeurs.

De leur côté, les Islandais qui viennent à Paris ou à Londres ne se laissent nullement éblouir et fasciner; pressés par la nostalgie, ils regagnent bientôt leurs silencieuses et vastes solitudes. Les étudiants qui vont terminer leurs études médicales à Copenhague attendent avec impatience, eux aussi, que sonne l'heure bénie du retour, et, pour charmer leur exil, ils redisent sans cesse ce chant du pays, traduit en vers français par X. Marmier :

Ma vieille et noble Islande, ô ma douce patrie,
 Reine des monts glacés, tes fils te chériront
 Tant que la mer ceindra la grève et la prairie,
 Tant que l'amour vivra dans une âme attendrie,
 Tant qu'au soleil de mai tes champs reverdiront?
 Du sein de Copenhague où pèse le nuage,
 Nous tournons nos regards vers le toit paternel;
 Ne pourrions-nous bientôt revoir ton beau rivage?
 Ici nous ne trouvons qu'un froid et faux langage,
 Ou le bruit importun, ou le rire cruel.

Cependant des Islandais, mieux avisés et comprenant que la vie peut être moins précaire et plus large ailleurs, émigrent au Canada. Ils sont déjà 10 000 à Winnipeg. Plusieurs émigrés, il est vrai, n'ont pu se résoudre à vivre loin de leur île; ils y sont vite revenus. Faut-il attribuer ce prompt retour uniquement à l'amour de la patrie? C'est possible. Néanmoins, il y a d'autres

raisons, paraît-il. Au Canada, ils avaient trouvé, au lieu de la richesse, une misère encore plus grande que chez eux. C'est que, en Amérique, où « la lutte pour la vie » sévit dans toute sa rigueur et sa brutalité, la première condition du succès est de déployer une grande activité et une énergie à toute épreuve. Or l'Islandais est mou et apathique comme un habitant des régions équatoriales; c'est un travailleur plus que médiocre. A la vie large mais laborieuse, il préfère sa misérable existence tranquille qui lui laisse le temps de lire et relire ses *Sagas* et d'y rêver longuement, à l'aise. A Reykiavik, les gens — même les maçons — travaillent les mains recouvertes de leurs grosses mitaines à deux doigts! Cela peut, à la rigueur, être excusable pendant l'hiver; mais en été! Eh bien! en été, c'est pour protéger leurs mains, pour préserver la finesse de leur peau!...

Ces mains-là peuvent n'être pas calleuses; elles ne sont pas faites, certes, pour amasser l'or et le compter. Aussi il n'y a pas, dans toute l'île, une seule fortune s'élevant à 50 000 francs.

La meilleure fortune, en Islande, c'est une bonne place; devenir *fonctionnaire* est l'idéal suprême.

VI

Tous les fonctionnaires, depuis le gouverneur jusqu'au *police-man* de Reykiavik, sont Islandais; un étranger ne serait pas accepté ni supporté par la population, qui est très patriote.

Le premier fonctionnaire de l'île, c'est le *gouverneur*. Il est nommé à vie par le roi de Danemark, et reçoit un traitement de 10 000 couronnes. Il est, en outre, logé par l'État islandais. Son palais (!) ne ressemble nullement, du reste, à celui d'un vice-roi ou d'un président de république : c'est une maison en pierres assez vaste, fort commune et banale, qui n'a qu'un rez-de-chaussée. La façade blanchie à la chaux est, par conséquent, assez propre; mais par derrière, on dirait une ferme du centre de la France, d'autant plus que Son Excellence possède quelques vaches — dont le lait se vend en ville... — et ces vaches, il faut bien les loger. Autour de cette maison enclose d'une simple palissade et d'un mur de terre et pierres mêlées, rien ne rappelle les grands et luxueux jardins *gouvernementaux*; mais, en retour, tout à côté, s'étend une belle et bonne prairie. Cela est bien préférable en Islande.

M. le gouverneur Stephenson est un excellent homme qui remplit ses hautes fonctions à la satisfaction de tous. S'il n'a pas de palais, son costume officiel, qui rappelle beaucoup celui de nos préfets, est superbe, et ferait mourir d'envie M. F. Faure.

Immédiatement après le gouverneur viennent les *préfets* ou *baillis* de Reykiavik et d'Akreyri. Cette seconde ville d'Islande compte 800 habitants — et un arbre, le seul arbre de l'île¹.

Eux aussi sont nommés à vie par le roi. Leur traitement est de 6000 couronnes; leur uniforme diffère peu de celui de leur chef hiérarchique. — Le préfet de Reykiavik est un homme aimable et distingué; ces qualités sont aussi celles de M^{me} la préfète qui aime le français et le parle bien. Quand on m'introduisit dans leur salon spacieux et orné avec un goût parfait, je me crus transporté dans une riche maison française, — d'autant plus que des enfants très gentils et fort coquettement habillés l'égayaient de leurs rires, tandis qu'une grande et blonde jeune fille « étudiait son piano ».

Le *maire* de la capitale est nommé dans les mêmes conditions que le gouverneur et les préfets. Jusqu'à ces dernières années, on le désignait par le mot italien *signor*. Quelle est l'origine de cette dénomination très étrange en Islande? Nul ne le sait. Il touche un traitement de 3 à 4000 couronnes qu'il gagne bien, d'ailleurs, car le titre de maire, ici, n'est pas purement honorifique; il implique de lourdes charges et de multiples occupations. En s'adressant à ses concitoyens, il pourrait, en toute vérité, leur dire : « Mes chers *administrés*... » Son costume est assez brillant; mais au lieu du chapeau à claque du gouverneur et des préfets, il ne porte qu'une casquette; elle est, d'ailleurs, très galonnée.

Les autres fonctionnaires sont nommés par le gouverneur.

Les *sysselman* ont un peu les mêmes attributions que nos sous-préfets. Chaque *sysselman* est placé à la tête d'un *district*; ils sont au nombre de 22.

Le *grand juge* — qui reçoit un gros traitement — forme à lui seul une sorte de Cour d'appel, puisqu'on peut en appeler à lui de la sentence des cinq ou six autres juges. Les affaires capitales sont du ressort de la Cour suprême danoise, à laquelle il est toujours permis de recourir dans les choses importantes. Les juges sont peu occupés, ce qui prouve en faveur des habitants. M. V. Meignan dit que leur « unique occupation est de considérer les aurores boréales² ». Je m'inscrivis en faux contre cette assertion : j'ai pu constater presque journallement, durant de longues semaines, que le juge suprême a une autre « occupation ». Il se rend, une immense longue-vue sous le bras, à l'endroit le plus élevé de

¹ On parle bien de « la forêt » d'un hectare; mais ce sont des arbustes qui n'ont pas 2 mètres de haut.

² *Pauvre Islande!* p. 261.

Landakot, tout près de la Mission; il braque son instrument sur la mer et il scrute l'immensité! Et son air d'astrologue est si grave, si majestueux, que l'on croirait qu'il a découvert... la lune. Au reste, il n'est pas seul, assidu à cet observatoire d'un nouveau genre. Quand nous étions les hôtes de M. Frédérikssen, nous rencontrions tous les jours au moins quatre ou cinq porteurs de longues-vues. Nous conseillions au missionnaire d'installer un observatoire payant au haut du clocher qui surmontera l'église. Pensez donc, ce clocher aura bien 24... pieds de hauteur! Ce serait le rendez-vous de toutes les lunettes d'approche de la capitale...

Le *directeur* de la *banque islandaise*. Cette banque établie récemment ne peut pas frapper de monnaie d'argent et d'or, elle émet seulement des billets de 5, 10 et 50 couronnes, garantis par l'Althing. — En Danemark, ce papier n'est admis que par une seule maison de banque.

Les 36 *médecins* de l'île — dont 4 pour Reykiavik — se divisent en deux classes : les titulaires et les adjoints. Ils ont pour chef le docteur Johnassen, qui, en avril dernier, a reçu du gouvernement français la croix de la Légion d'honneur. — Le traitement de ces médecins varie entre 1000 et 1500 couronnes. Puisqu'ils reçoivent une allocation de l'État, celui-ci devrait bien les obliger à soigner gratuitement les pauvres si nombreux et si misérables. — Ils finissent à l'Université de Copenhague leurs études commencées à l'École de médecine — très imparfaite — de Reykiavik.

A signaler encore comme fonctionnaires, le *directeur* et les 12 *professeurs* de l'*Ecole latine* de Reykiavik, ainsi que les quelques maîtres et maîtresses d'école. — L'*Ecole latine* est un véritable lycée où une centaine de jeunes gens reçoivent l'enseignement secondaire. Ceux dont les familles habitent la capitale sont externes; les autres, internes, du moins pour le logement, car ils mangent en ville, où et comme ils peuvent. Le directeur — un homme très instruit qui a visité presque toute l'Europe — nous a fait lui-même avec beaucoup d'affabilité les honneurs de son établissement. Les salles d'études, les dortoirs, etc., diffèrent peu de ce que l'on trouve chez nous dans les maisons similaires; il en est de même des matières enseignées. J'ai sous les yeux le prospectus qu'il voulut bien m'offrir, et je vois qu'on apprend là aux jeunes Islandais, d'abord la langue de leur pays, — qui est une vraie et très ancienne langue — puis le danois, l'anglais, le français, l'allemand, le latin, le grec, la religion, l'histoire, la géographie, la géométrie, la physique, l'histoire naturelle, le dessin, la musique, la gymnastique. J'ai transcrit en suivant l'ordre de mon curieux

prospectus. Les élèves, à la fin de chaque année, passent l'*examen artium*, à la suite duquel ils peuvent être admis aux écoles islandaises de médecine et de théologie.

Il est une particularité qui différencie absolument le lycée de Reykiavik de tous les autres : parmi les élèves sur le point de finir leurs études, beaucoup sont déjà fiancés...

A côté de ce détail topique, en voici un autre qui, lui aussi, est loin d'être banal, et qui, tout en montrant l'amour des Islandais pour les belles-lettres, met en évidence *une* fonctionnaire d'un genre à part. Un jour, à Landakot, M. Frédéricksen me présenta à une dame d'assez grand air. Cette présentation, sans motif apparent, me causa une surprise qui cessa quand il m'apprit que cette vénérable matrone était la... poétesse officielle de l'île ! Elle a déjà publié plusieurs volumes ou recueils de poésies islandaises que tout le monde — ou à peu près — se croit obligé d'acheter. Elle ne reçoit pas de traitement proprement dit, mais l'Althing lui vote de fréquentes allocations qui atteignent le chiffre respectable de 1000 couronnes. Cette dame s'est adonnée au culte des Muses pour consoler son veuvage. Elle n'est pas dépourvue de talent.

Les auteurs qui ont écrit sur l'Islande affirment d'ordinaire que, à part l'École latine, l'enseignement se donne uniquement dans les familles, qu'il n'y a pas d'écoles publiques.

Cela est vrai pour le reste de l'île, mais non pour Reykiavik, qui est doté d'une école de garçons et d'une école de filles. A côté de ces écoles publiques ou communales, l'initiative privée en a établi plusieurs autres. Il y a aussi en ville des professeurs de langues qui *donnent des leçons* ou *répétitions*, et qui en vivent, tout comme ailleurs.

Pour les écoles primaires — communales et privées — les vacances commencent le 14 mai, et pour l'École latine le 2 ou 3 juin, pour ne finir qu'en octobre. Voilà de longues vacances au moins ! diront nos potaches. Ils auraient tort cependant d'être jaloux des potaches islandais : les longues vacances ne sont pas pour ceux-ci un temps de plaisirs et de repos, au contraire. Ils en profitent (je ne parle que des plus grands, bien entendu) pour aller travailler à la campagne ; *ils se louent*, surtout pour la récolte des foin, dans les fermes, et gagnent ainsi de quoi poursuivre leurs études et végéter pauvrement durant le long hiver boréal.

En Islande, sans qu'il ait fallu décréter l'*école obligatoire*, tout le monde est *instruit*. Et ce dernier mot n'est pas exagéré ; qu'on en juge : il n'est pas rare de rencontrer dans les *bœrs* perdus au fond de la campagne sauvage et désolée, des paysans qui parlent

deux ou trois langues. Ils consacrent un temps considérable, au grand détriment des réalités de la vie, à la lecture de leurs *Sagas*, à la lecture en général. Les quatre journaux qui se publient à Reykiavik — où il y a deux imprimeries — ont des abonnés nombreux. Ils se lit une quantité incroyable de romans danois, français, anglais, norvégiens, etc. La bibliothèque de la capitale possède près de vingt mille volumes. J'ai été très étonné d'y trouver, à côté de respectables et assez précieux *bouquins*, les récentes publications de nos auteurs les plus en vogue, — pas les plus propres, hélas! Les livres — surtout les romans — de cette bibliothèque vraiment nationale, puisqu'elle sert à une grande partie de la *nation*, circulent à travers l'île. Chose attristante et incroyable : le livre le plus demandé, c'est la *Vie de Jésus*, de Renan! Ils n'ont pourtant pas besoin de ce maître en dilettantisme sceptique et gouaillieur pour perdre la foi, cette foi chrétienne qui leur serait une si grande force et une si intime consolation, qui ferait briller un doux rayon du ciel dans leur douloureux chemin d'ici-bas...

VII

Avant de parler de l'état de la religion dans la grande colonie danoise, il est bon de dire ce que sont les soutiens et les ministres de cette religion.

En voulant se soustraire à l'autorité spirituelle et toute paternelle du Pape, les clergés hérétiques et schismatiques sont partout devenus les très humbles employés et serviteurs du pouvoir civil. L'Islande subit cette règle générale; ses *pasteurs* luthériens sont, eux aussi, de simples fonctionnaires.

L'école de théologie compte quatre professeurs et, actuellement, cinq étudiants qui logent en ville, où bon leur semble. L'obligation d'études théologiques n'existe que depuis quelques années. Précédemment, l'ordination (???) des pasteurs suivait de très près leur sortie de l'École latine. Puisent-ils dans ces études, qui durent trois ans, un certain esprit religieux et une vraie piété? Non; ils ne s'en soucient même guère; heureux quand ils conservent la foi. Beaucoup d'entre eux ne croient pas à la Trinité ni à la divinité de Jésus-Christ. Croient-ils en Dieu? Pas toujours, affirme-t-on.

Nommés à une cure par le gouverneur, ils intriguent auprès de lui pour en obtenir une meilleure, et, en attendant, s'efforcent d'y vivre le moins mal possible, en famille, leur vie de fonctionnaires à 1000 couronnes par an. Ils s'empressent, d'ailleurs, de lâcher leur profession dès qu'ils en trouvent une plus lucrative, quitte à y revenir s'ils échouent dans leur essai. Cela est admis et ne sur-

prend personne. Je connais à Reykiavik un homme bien posé dont le père abandonna le métier de *pasteur* pour devenir marchand de chevaux. Il réussit...

Ces ministres luthériens sont, naturellement, mariés. Leurs dignes épouses remplissent fréquemment le rôle de sages-femmes, aidant ainsi l'entrée au monde de ses nouveaux habitants, tandis que les *révérends* maris prétendent — en ont-ils vraiment cure? — aider les âmes à mériter un monde meilleur. Pour occuper leurs loisirs et augmenter leur traitement, ils joignent une autre profession à celle de « ministres du saint Evangile », ils se font aubergistes, par exemple, et réalisent ainsi des petits bénéfices, surtout lorsqu'un lac, un geyser, un glacier, etc., situé dans leur voisinage, attire étrangers et touristes sous leur toit. Ce toit peut être vraiment hospitalier, mais ce n'est pas l'ordinaire. Quand sa maison est pleine d'étrangers, le pasteur remplit le temple, qui ne reçoit guère d'autres hôtes, du reste. Le lendemain, quand arrive le « quart d'heure de Rabelais », c'est la bourse du *révérend* qui se remplit au grand détriment de celle des voyageurs.

Si vous croyez que j'exagère, lisez ce que M. V. Meignan dit du pasteur de Thingvalla, chez qui la « merveille » voisine attire des curieux en grand nombre.

Le docteur Labonne ¹, lui, émet des doutes « sur la sobriété et même sur la moralité du clergé luthérien », et il cite certains faits « peu édifiants ». J'ignore s'ils sont exacts. Mais ce que je crois absolument fantaisiste, ce sont les méchants propos de quelques Anglais sur le prétendu évêque de Reykiavik.

M. V. Meignan va se séparer de ces touristes anglais; ils lui donnent rendez-vous à Reykiavik dans quelques semaines, et ce dialogue s'engage :

« Avez-vous apporté du vin? me dit l'un d'eux.

« — Oui, pourquoi?

« — Je vous supplie de ne pas le boire, je garderai aussi le mien.

« — Dans quel but?

« — Nous réunirons nos deux provisions et nous *griserons* l'évêque.

« — Quoi? Que voulez-vous dire?

« — C'est une tradition, ajouta-t-il, en Angleterre parmi ceux qui font le voyage d'Islande : on doit traverser un jokül (glacier), faire sauter un geyser, et puis... griser l'évêque protestant de Reykiavik ². »

J'en demande pardon à M. V. Meignan, mais sa bonne foi, qui

¹ *Op. cit.*, p. 91.

² *Pauvre Islande!* p. 162.

est hors de cause et de doute, a été surprise; ses compagnons anglais étaient des fumistes. Le prétendu évêque de Reykiavik ne « méritait pas cet excès d'indignité ».

C'est un homme respectable, un parfait gentleman; il n'a nul besoin qu'on lui offre du vin; j'imagine même que si les touristes en question se sont présentés chez lui d'une façon peu correcte et avec leur vin conservé pour un si noir dessein, ils auront été vite flanqués à la porte. Ce brave père de famille n'est pas de ceux que l'on *grise*. Bien plus, il empêche les autres de se *griser* : l'année dernière, après... une étrange aventure survenue à deux pasteurs de la capitale, il les inscrit d'office comme membres de la Société de Tempérance.

Il a usé aussi de son autorité pour amener d'autres pasteurs à remplir le devoir de la Cène annuelle qu'ils avaient omis depuis nombre d'années.

Ils sont censés croire à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie par *impanation*; leur Cène rappelle d'une manière frappante le saint Sacrifice de la messe par la plupart des rites cérémoniels, par l'autel et sa parure, par les ornements de l'officiant. Chaque ministre *devrait* faire la Cène au moins une fois l'année. Ce jour-là, il porte un costume qui le distingue des simples mortels : manteau assez ample rappelant la soutanelle, chapeau haut de forme, collerette toute blanche et tuyautée comme au temps de Charles-Quint, et qu'ils appellent « la cravate espagnole ». Ils ne prennent pas garde qu'ils exhibent ainsi l'acte de naissance de la Réforme, je veux dire la date de son apparition dans ce pauvre monde où elle causa une si terrible perturbation — qui dure encore, hélas!

Les simples protestants *devraient* aussi « communier » vers l'époque de Pâques; cette année, à Reykiavik, dix ou douze personnes seulement ont rempli ce devoir! C'est qu'ils ne croient pas — les pasteurs moins que les autres — même à l'*impanation*. Chez le peuple règne d'ailleurs la plus grande indifférence en matière de religion. Et cependant, à l'office du dimanche, la petite « cathédrale » se remplit quand le ministre qui doit prendre la parole — ils sont quatre prêchant chacun à son tour — est le bon prédicateur. Faut-il voir dans cet empressement l'indice d'un reste de foi? Peut-être. C'est plutôt, semble-t-il, le plaisir d'entendre une belle parole qui les attire, ainsi que l'espoir de trouver une petite distraction rompant la monotonie de leur existence si terne. Lorsque le prêtre catholique les y admet, ils remplissent aussi la chapelle de Landakot, parce que « M. le curé Frédérikson est un homme très éloquent, c'est le premier prédicateur d'Islande ». Quelques-

uns ajoutent : « Au moins celui-là croit sincèrement ce qu'il prêche; on le sent bien. »

Les Islandais se servent encore des dénominations catholiques : « évêque, cathédrale, curés, paroisses, cures, » etc. Certains auteurs s'y sont mépris et ont parlé des *prêtres* islandais comme s'il s'agissait de vrais prêtres catholiques. L'explication de cette anomalie est bien simple : la prétendue Réforme rencontra dans cette île une vive répulsion de la part du peuple profondément attaché à la vieille foi des ancêtres et à ses prêtres. Pour vaincre leurs répugnances, on usa de ruse auprès de ces simples; on conserva les mêmes appellations : celui qui s'était présenté sous le titre d'*intendant* religieux usurpa le nom d'évêque, les *pasteurs* prirent celui de curés, le *temple* de Reykiavik celui de cathédrale, etc. Une fois de plus, le pavillon couvrit la marchandise — qui était frelatée et détestable.

Les protestants ont aussi cherché à imiter notre suave et ravissante *première communion*. A Reykiavik, ils appellent cela la « confirmation ». C'est tout simplement une sorte de rénovation des promesses baptismales que préside l'*évêque*, cérémonie instituée par ordre de Sa Majesté Christian IX, roi de Danemark. Elle a eu lieu, cette année, le 23 mai, et nous a procuré l'avantage de voir le *faldr*, superbe costume national qui ne se porte que dans les grandes circonstances. « C'est un véritable casque romain, haut de forme, recourbé en avant et dont le bord, appliqué sur le front, est brodé d'or. Du cimier tombe un long voile de mousseline blanche, artistement tissée, qui se prolonge jusqu'à la ceinture. Une veste de velours enrichie d'agrafes, de plaques, de parements en fils dorés ou argentés, est l'indispensable complément de cette toilette des jours solennels... Cette tenue, léguée par la tradition scandinave, ne revient pas à moins de 1200 francs. Souvent même ce riche costume se rehausse de chaînes, de boutons, de bijoux en argent, finement ciselés par les orfèvres du pays¹. »

Les « confirmandes » étaient vêtues de blanc, comme nos premières communiantes, et en ce jour elles reçoivent aussi des cadeaux : bijoux, bouquets, etc.

Les jours de grandes cérémonies, tous les pasteurs sont groupés à la cathédrale autour du primat d'Islande (!). Mais les dimanches ordinaires, le ministre chargé de l'office et du sermon va seul à l'église; les autres restent chez eux ou se promènent. Le repos dominical est bien observé; on y est tenu par une loi, comme dans tous les pays protestants. Le dimanche ne donne pas aux gens

¹ Labonne, *Op. cit.*, p. 15-16.

et aux choses un certain air de fête comme chez nous ; à travers la ville, pas de gais promeneurs endimanchés ; c'est la solitude et le silence, tout est fermé, même les cafés et les hôtels. On se claquemure chez soi ; d'aucuns prétendent méchamment que plusieurs sanctifient le dimanche par de très copieuses libations qui, précisément, les empêchent de sortir et surtout de se promener...

Chez les protestants, le mariage n'est pas un sacrement ; c'est une affaire purement civile, d'une si grave importance toutefois qu'ils sentent l'opportunité d'appeler, par un rite spécial, les bénédictions du Ciel sur les nouveaux époux. Leur théologie ne fait pas difficulté d'admettre le divorce, dont on use en Islande comme dans les autres pays luthériens, ni plus ni moins.

Les jeunes filles de Reykiavik sont très coquettes. Dans quel pays, il est vrai, ne le sont-elles pas ? Ce joli petit être aime partout à se parer : c'est sa principale et, trop souvent, son unique occupation. Là-bas, plus que ailleurs, c'est pour trouver, pour allécher un mari.

La chose n'est pas facile : les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. On comprend donc leur terreur de « coiffer sainte Catherine », d'autant plus qu'elles n'ont pas la ressource du couvent pour pleurer leur virginité (?). Aussi c'est la course, non à la dot, comme dans notre vieille France, mais aux maris ; on les choisit de bonne heure. J'ai dit plus haut comment de tout jeunes hommes — parmi lesquels les élèves de l'Ecole latine — sont déjà fiancés. Cela n'implique pas le mariage à bref délai. Pour voir s'ils se conviennent, ces fiancés vivent ensemble pendant un an ou deux... C'est une sorte de noviciat *sui generis*. Il arrive parfois qu'ils oublient, ensuite, de se marier, ou bien ils ne le font qu'après dix ou douze ans de vie commune. Et alors leurs enfants les accompagnent à cette cérémonie un peu tardive.

Il est juste d'ajouter que ces mœurs étranges se rencontrent principalement dans la classe pauvre ; la classe *dirigeante* s'en accommoderait fort bien, d'ailleurs, car les enfants naturels sont très nombreux. C'est là un fait banal dans un grand nombre de familles, et il ne tire pas à conséquence ; il n'en résulte aucun déshonneur pour la fille-mère. Cela paraît tout naturel ; — oui, même beaucoup trop...

Le sens moral est atrophié chez ces pauvres gens. Cette constatation m'a causé une surprise aussi grande que celle éprouvée par Montalembert, jeune attaché d'ambassade arrivant à Stockholm, à la vue de la corruption inouïe qui y régnait. Ce qui, dans cet ordre d'idées, attriste seulement aux pays équatoriaux, paraît

presque invraisemblable dans les régions boréales. Je n'insiste pas.

La dot n'existe pas; le droit d'aînesse non plus. A la mort des parents, leurs biens sont partagés également entre leurs enfants. Ceux qui sont nés en dehors du légitime mariage n'ont pas droit à leur part égale, mais d'ordinaire ils ne sont pas oubliés.

A Reykiavik, une quantité prodigieuse d'enfants grouillent dans toutes les rues. Les familles de quinze à vingt rejetons ne sont pas rares, au contraire. La mortalité infantile est, hélas! considérable. Sans cela, la population de cette île aride et dénuée de ressources augmenterait dans des proportions inquiétantes. Après tout, elle n'aurait qu'à venir repeupler notre pauvre France...

Que deviennent les orphelins? On ne connaît point là-bas, évidemment, les asiles ouverts par la charité catholique aux petits malheureux qui y trouvent des prêtres ou des religieuses pour remplacer auprès d'eux la mère qu'ils pleurent ou le père qui leur donnait du pain; toutefois ils ne sont pas abandonnés. Par les soins de leurs municipalités respectives, ils sont placés dans des familles auxquelles est payée une certaine somme, suivant l'âge de l'enfant et les petits services qu'il peut ou ne peut pas rendre. J'ai vu partir de Reykiavik, recueilli par de braves campagnards, un pauvre petit dont les parents ont trouvé la mort dans le dernier tremblement de terre.

Il en est de même des vieillards restés seuls au monde : la famille qui accepte de se charger d'un bon vieux ou d'une bonne vieille reçoit annuellement 50 ou 60 couronnes si le pensionnaire peut encore se rendre utile, et 100 couronnes s'il ne le peut pas.

VIII

En quittant Reykiavik, j'ai eu l'occasion de m'arrêter à *Faskrudsfjord*, dans le nord-ouest de l'île, à 300 milles de la capitale.

Sur les côtes horriblement déchiquetées de la « pauvre Islande », les *fiords* ou baies sont très nombreux, tous plus sauvages et plus imposants les uns que les autres. Celui dont je viens de transcrire le nom barbare n'est pas le moins pittoresque. Il a 10 milles de profondeur sur 1 mille et demi de large. Quand le navire y pénètre, entre deux murailles immenses et très hautes que l'on dirait crénelées, il me semble entrer dans un port de guerre fortifié par des géants. Puis, bientôt, au pied de ces montagnes abruptes et désolées plus qu'on ne les saurait décrire, je distingue de pauvres petites huttes échelonnées de loin en loin, humblement, au bord de l'eau. Des centaines de cascades formées par la fonte des

neiges coulent bruyantes du haut des montagnes dans les lits étroits et rocailleux que, aidées par le temps, elles se sont creusés. Ces montagnes, dont les cimes présentent les figures les plus inattendues et les plus bizarres, — un peu comme les nuages où l'imagination découvre tout ce qu'il lui plaît — conservent toujours leur blanche couronne.

Faskrudsfiord est un des golfes les plus fréquentés par nos pêcheurs d'Islande; ils s'y rencontrent parfois jusqu'à deux mille à la fin de mai. En me rendant chez notre agent consulaire, M. Tulinius, je me demandais comment des êtres humains se résignent à vivre dans un pareil lieu. Mon étonnement augmenta encore quand je fus introduit dans un véritable salon, où M. Tulinius, très correct et soigné, me rejoignit bientôt. Il suffit de dire, pour faire son éloge, qu'il est aussi aimable et obligeant que son collègue de Reykiavik, M. Zimsen. Son *home* est spacieux et confortable, son commerce est prospère, il n'est pas du tout à plaindre. — Nous sommes le plus souvent les artisans de notre bonheur ou de notre malheur; le pays importe peu. Il faut savoir aimer celui que la Providence a fait nôtre et nous y *mouvoir* suivant ses vues et suivant les obligations qui en découlent pour nous. J'ai mieux compris cela à Faskrudsfiord, chez M. Tulinius, qui est un vrai sage. Il ne s'en doute peut-être pas.

Grâce à l'obligeance de ce digne homme, un de mes amis a pu se procurer une peau de *renard bleu*, qu'il a payée 60 francs, et quelques kilos de plumes d'eider, à raison de 27 francs. Il est sûr au moins, celui-là, d'avoir des édretons authentiques. Il y tenait énormément...

En cinq heures de mer, nous sommes allés ensuite à *Nordfiord*, qui ressemble beaucoup au précédent. Pour la première fois, j'y ai vu dépecer une baleine par sept ou huit individus armés de scies et de coutelas. C'était... dégoûtant. Sur une longueur de 40 mètres environ, le rivage était couvert de viande et de sanglants débris. Le monstre pourtant n'était que de moyenne grandeur et ne mesurait pas plus de 10 mètres. C'est par exception qu'il a été capturé dans ces parages; les pêcheries de baleines se trouvent surtout dans l'est de l'île, et *Patixfiord* notamment a des *baleineries* importantes. Lorsque, en mer, on passe sous le vent de ces établissements, c'est une infection insupportable. Les officiers de *la Manche* disaient en avoir beaucoup souffert, même à une distance de 2 milles.

Au moment de m'éloigner de l'*ultima Thulé*, j'ai pu jouir, une fois de plus, d'un superbe spectacle : c'était en face d'Ingolf,

devant le plus haut glacier de l'Islande, *Oræfajokül*. A droite et à gauche de ce glacier, qui n'est qu'un groupe de volcans éteints, s'étendent d'immenses coulées de lave recouvertes d'une couche de glace, et que, pour cette raison, on appelle « mers de glace ». On dirait deux golfes figés dans l'immobilité par un jour de grand calme. Puis, très haute, la montagne aux flancs tourmentés profile sur le ciel ses pics aigus multipliés à l'infini; elle semble être, elle, la mer figée dans l'immobilité aussi, mais par un jour de furieuse tempête. Des nuages ouatés, cotonneux, aussi immaculés que la neige qu'ils effleurent, se meuvent lentement au milieu de ce paysage digne de l'enfer de Dante, détachant quelques cimes de leur base et les isolant dans le ciel gris. Et le soleil qui se dissimulé derrière une nuée très noire verse, en dessous, des torrents d'une lumière d'or en fusion sur la plage très basse et désolée.

Le navire a gagné le large, et mes regards contemplent encore l'Oræfa escaladant le ciel. Il dresse dans le lointain sa cime altière que l'on dirait, à cette distance, une forteresse de titans élevée là contre les assauts toujours renouvelés de la « mer la plus terrible du monde ».

L'annonce d'un autre spectacle vient m'arracher à ma contemplation : un cachalot de 7 à 8 mètres prend ses ébats autour du navire, remontant à la surface des flots pour lancer en l'air, de son évent, des colonnes d'eau et de vapeur. Je suis, intrigué, ses évolutions bizarres, et mon imagination se plaît à considérer le monstre, si bien à sa place dans ces parages sinistres, comme le génie de cette île de rêve...

Il disparaît bientôt, et quand je lève les yeux pour voir une fois encore la terre d'Islande, elle a disparu aussi à l'horizon. Alors ma pensée, après s'être bercée dans le vague et la mélancolie des infinis silencieux, se reporte vers le doux pays de France, où je vais retrouver enfin le vrai soleil et... la nuit, les arbres et les fleurs.

P. GIQUELLO,

Aumônier des *OEuvres de mer*.

AU-DESSUS DE TOUT¹

XXI

Le jour, en se levant, éclaira Maulac, immobile, à sa table de travail, ayant terminé son rapport, mais épuisé de penser, la tête douloureuse, comme confondu lui-même dans ce chaos de ruines entassées en une nuit. A mesure que s'accroissait la lumière, il se reculait de la fenêtre, blessé de cet éclat, découragé par ce rappel à l'existence inopportune. Enfin il se leva chassé vers un coin plus sombre, et soudain il s'aperçut dans la glace, blême, les yeux cernés, les cheveux en désordre, sa tunique froissée, déboutonnée.

Il eut peur à se reconnaître ainsi, et secouant son front trop lourd de chagrin, il fit mine de procéder à sa toilette. Il passa dans sa chambre. Péniblement il se mouvait dans la pièce, où les choses lui semblaient devenues étrangères, en quête d'objets qu'il ne trouvait plus, le cerveau vide. Lorsqu'il eut achevé, il était plus de huit heures et il s'étonna par habitude que son cheval ne fût pas déjà là. Lentement le souvenir lui revint de l'exercice supprimé en raison du bal de la veille. Alors l'idée de l'heure qui marchait vers l'irréparable s'imposa à sa réflexion. Dans trois quarts d'heure le colonel serait en possession de ce rapport dont l'enveloppe jaune se détachait en évidence. Il mettrait M. Deslyans aux arrêts de rigueur jusqu'à nouvel ordre et demanderait qu'un conseil d'enquête statuât sur son cas.

Avec sa connaissance du règlement, Maulac supputait les lenteurs des formalités, la constitution du conseil de régiment par le général de division, sa réunion, puis l'envoi des pièces au ministre avec tous les stages hiérarchiques, l'indéfinie station au ministère et le retour par les mêmes étapes. Et l'aimée gravissait le calvaire de cette attente, honnie, repoussée de tous, côte à côte avec ce

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 10 et 25 août, et 10 septembre 1897.

condamné, exposée au même pilori, jusqu'à ce que les foudroyât ensemble la sentence déshonorante !

A côté, son ordonnance nettoyait comme à l'ordinaire, sans préoccupation ni empressement, accomplissant la besogne de la veille, méthodiquement, mécaniquement, soulevant les mêmes meubles, passant aux mêmes endroits, se baissant aux mêmes moments. Au mur était appendu le tableau de service rappelant, depuis le réveil jusqu'à l'appel du soir, les obligations de la journée, et rien n'en serait dérangé ; les choses poursuivraient leur cours inflexible ! Cette implacable reprise de la vie dans sa monotonie quotidienne l'exaspérait en face de cet inconnu d'abîme sur lequel il se penchait.

Enfin, l'heure approchant, il se décida à sortir. Il cherchait des yeux son képi et ses gants, lorsqu'on sonna à la porte de la rue.

Il entendit l'ordonnance aller ouvrir avec les lenteurs d'usage, puis revenir et lui annoncer qu'une dame désirait lui parler. Il resta muet, trop saisi pour répondre ; de la tête seulement, il fit signe d'introduire.

Il savait à quoi s'en tenir sur la visiteuse matinale et sur l'émouvante entrevue qui se préparait. Automatiquement il se porta à la rencontre de M^{me} Deslyans, et lorsque la jeune femme eut relevé l'épaisse voilette qui la dissimulait, ils se trouvèrent en face l'un de l'autre, aussi pâles, aussi défaits, d'expression aussi lamentablement égarés.

— Alors, c'est de vous que me viendra le coup de grâce ? débuta-t-elle {subitement, la voix sifflante, essoufflée par la course et sa grande émotion.

Elle écarta le siège qu'il lui présentait ; elle restait debout, hostile, résolue à ne rien accepter.

— Pourquoi avez-vous l'injustice de condamner d'abord celui que les circonstances accablent ? répondit-il sourdement.

— Parce que j'ai la prétention d'être défendue contre les circonstances par ceux qui prétendent à mon affection, fit-elle avec explosion, parce qu'après m'avoir offert votre dévouement, presque votre culte, monsieur de Maulac, vous n'aviez pas le droit de vous faire l'instrument de ma honte !

Une douleur atroce crispa les traits du commandant, il dit simplement :

— Je ne savais pas encore ce que c'était de souffrir.

Alors, subitement, elle s'effraya de cette désolation poignante, son irritation tomba devant l'absence de résistance, l'émotion rendit l'élan à sa tendresse, elle oublia la lutte qu'elle poursuivait et ne vit plus que lui meurtri et douloureux.

— Je vous ai fait mal, pardon ! gémit-elle, toute tendue vers lui.

— C'est ma faute, fit-il, avec une résignation accablée, je vous en fais, moi aussi, du mal, fatalement, inexorablement ! Il est vrai que j'en souffre à préférer mourir. Mais je dois rester à vos yeux l'auteur de la catastrophe, il est si naturel que vous dégagiez l'autre, l'irresponsable, pour me charger moi, le responsable, celui qui gardera l'odieux de cette destruction, qui portera justement la réprobation de vos injustices.

Il la prit par la main et la conduisit vers un fauteuil.

— Ne vous défendez plus de vous asseoir, ajouta-t-il, il faut que nous causions droitement et honnêtement comme toujours. Je n'ai pas le dessein de vous faire revenir sur l'arrêt qui me condamne dans votre esprit ; c'est le sort de la vie que ceux qui n'y sont rien soient sacrifiés à ceux qui y sont tout...

— Prenez garde de devenir injuste à votre tour, protesta-t-elle avec énergie....

— Oh ! je ne vous accuse pas, cela se doit par la force des choses ; elle vous entraîne, voilà tout. Je n'ai pas réussi ; rejetez l'être inutile, mais ne suspectez pas son ardeur à vous servir. Je suis allé jusqu'au bout, du mieux que j'ai pu, dans toute la ferveur de ma sincérité !

— Si c'était jusqu'au bout, vous ne seriez pas aujourd'hui contre moi !

— Jusqu'à ce que l'honneur m'ait empêché de passer outre, reprit-il pour appuyer sa pensée.

— Il est d'une grande ressource pour couvrir les retraites, murmura-t-elle comme indifférente.

— Vous vous trompez, reprit-il avec autorité, il est, ou il n'est pas. Mais dès qu'il entre en cause, il n'existe rien d'autre !

— Exactement alors comme l'attachement aimant, lança-t-elle hautaine. Il faut, pour y prétendre, lui donner tout, ne concevoir rien d'autre !

Il reçut le choc et frémit. Il voyait où elle l'acculait, à faillir à l'un ou à nier l'autre ; l'honneur, la loi de sa vie ; elle, le culte de son âme. Voilà qu'il s'imposait le choix effrayant, sans qu'il eût prévu que cela pourrait arriver ! Et c'était elle, qu'il mettait au-dessus de l'humanité, qui le sommait d'une félonie ! Elle se tenait là, impérieuse, exigeante, risquant tout son pouvoir violemment, d'un seul coup, âprement pour réussir. Elle jonglait avec cette chose superbe, l'honneur, en femme qui n'admet pas de défaite, celle-là pas plus qu'une autre, qui ne connaît que son caprice avec la concordance d'obéissance nécessaire. Non, il ne pouvait la suivre sur cette route dangereuse, il ne devait pas comprendre ce qu'elle

n'imaginait pas nettement elle-même. Hélas! fallait-il lui ouvrir encore les yeux sur son désastre pour qu'elle mesurât la gravité ou plutôt la folie du chimérique espoir où elle s'acharnait.

— J'ai peur, reprit-il enfin, que vous n'ayez pas la connaissance exacte des événements de cette lamentable nuit?

— Détrompez-vous, répondit-elle avec effort, comme abattue par la question cruelle, il m'a tout dit, son crime, sa honte et votre sauvage agression. Elle était certes assez parlante votre intervention sur son visage tuméfié, ensanglanté. Vous y aviez écrit mon malheur, comme pour me l'apprendre plus vite...

— Ah! ne me torturez pas, vous le connaissez assez pour deviner ce qui s'est passé! s'exclama Maulac. J'ai frappé; j'ai eu tort; mais il y a des audaces cyniques, des outrages honteux qui troublent la raison; j'ai frappé, je le regrette et je recommencerais. En intervenant, j'ai sauvé le malheureux d'une correction publique, j'ai limité le scandale. Il n'était pas en mon pouvoir de l'étouffer. Vingt officiers du régiment ont suivi les péripéties de cette terrible soirée, ils témoignent tous contre votre mari et, en m'appelant, c'est à son supérieur direct qu'ils s'adressaient, m'imposant d'agir.

— Et vous allez agir? demanda-t-elle frémissante.

— J'en ai le devoir, acquiesça-t-il tristement.

— Soit, fit-elle. Alors parce qu'ils sont venus vous trouver, vous ont commis à leur vengeance, vous êtes devenu leur homme, le simple exécuteur de leurs petites basses œuvres. D'emblée vous avez été leur complice, vous étiez tellement de cœur avec eux, qu'impatient de prendre en faute le malheureux, craignant qu'il ne se démasquât pas assez vite, vous l'avez entraîné dans un guet-apens pour saisir cette preuve qu'il vous fallait, cette preuve de son infamie et aussi de votre complaisance envers les autres, envers la meute qui hurlait après lui!

— Il faut que vous l'aimiez bien pour m'accuser aussi misérablement! proféra Maulac, cachant sa tête dans ses mains.

— Pourquoi vous dérober? poursuivit-elle avec un sauvage emportement. Eux, ces inconnus, vos inférieurs, vous ont contraint à marcher; pour leur complaire, vous êtes allé saisir la preuve qu'ils exigeaient et, comme vous êtes encore seul à la posséder, il vous tarde de la rendre publique, afin que l'évidence éclate!

Elle s'était levée, tandis que son doigt accusateur désignait l'enveloppe officielle exposée sur la table. Elle continua :

— Ça, voyez-vous, c'est la chasse humaine; vous avez été le limier, on vous a mis sur la trace de la bête, vous avez suivi votre instinct d'homme; d'être féroce et carnassier. Il n'y a rien à dire; en cela vous êtes comme les autres. Ce qui vous distingue, c'est la

facilité d'oubli que vous gardez à votre service. Une femme prend foi en vous, s'ouvre de sa détresse, se livre sans défense et, confiante en vos promesses, s'en remet à votre cœur de la guider, de la sauver. Puis, lorsque le malheur l'éveille de sa sécurité trompeuse, vous êtes bien toujours là, elle vous retrouve encore, seulement, c'est pour la pousser à l'abîme ! Avouez, monsieur de Maulac, que cette femme, à qui vous sembliez témoigner un dévouement si passionné, était en droit d'attendre autre chose de l'inspiration de votre âme.

Droite et frémissante, elle le couvrait d'un regard altier et souverainement triste. André se serait cabré devant l'emportement de cette injustice ; il fut pris d'une immense pitié pour la désolation qu'il lisait au fond de ses yeux.

— Comme vous souffrez, murmura-t-il, pour être si cruellement injuste ; comme vous l'aimez encore pour condamner les autres, l'honnêteté, l'équité, le devoir, l'honneur, tout le reste enfin, afin de l'absoudre, lui ! Et comme je suis peu de chose pour vous, vous qui êtes tout pour moi ! Ah ! quelle sinistre indifférence ! La pitié ne vous ouvre pas même les yeux sur mon martyr ! Vous n'avez donc pas compris, vous n'avez donc pas vu que je vous aime follement, âprement, douloureusement, qu'hors vous rien ne compte, rien ne vit, rien ne palpète en moi. Vous ne sentez donc pas que j'ai tout tenté, tout voulu, que j'aurais même fermé les yeux sur mon devoir pour vous sauver ! Et qu'il lui a fallu des exigences inexorables, à ce devoir, pour me faire marcher, comme vous dites, pour que je misse la main sur la preuve de l'infamie, sous peine d'y participer aux yeux de tous ! Encore, si en me perdant je vous avais sauvée, je crois vraiment que je me serais déshonoré !

Il disait ces choses sur le mode d'une plainte qui s'élève et retombe, précipitant ou ralentissant les paroles suivant le mouvement de son cœur, mais d'une voix très douce, absente de reproche.

Alors, domptée par cette douceur, un grand apaisement se fit en elle subitement. Elle avait compris qu'il était sien jusque devant sa déraison et une lumière nouvelle lui venait aussi de cette résignation douloureuse sur ces événements qu'on lui avait travestis en leurs détails en vue d'en atténuer le crime. Elle n'insistait plus maintenant, elle semblait presque étrangère au débat. Elle s'était rassise et s'employait à le raisonner, à le consoler, à lui présenter des observations tout simplement, rien qu'avec son cœur, pour l'attendrir, se justifier, s'accorder avec lui. Elle s'appliquait à endormir ses défiances, à calmer ses ombrages, elle s'insinuait en lui, sous une prévenance de tendresse inquiète. Elle le grondait affectueusement. Pourquoi venait-il de lui tenir ouvertement le lan-

gage qu'elle ne pouvait entendre, quand il disposait comme autrefois du témoignage muet de son dévouement, si éloquent à faire valoir un sentiment sans qu'on pût y regarder? N'avait-il pas appris à la connaître, ou jugeait-il qu'elle pût changer; lui si farouche sur l'honneur pouvait-il la blâmer d'être esclave du sien? Pourquoi surtout s'abusait-il volontairement sur le mobile qui la faisait lutter, la flétrissait-il de son mensonge passionné? Ne l'avait-il pas assez pénétrée pour savoir que chez elle le cœur se détachait, une fois l'estime rompue, et que, hélas! elle demeurerait à tout jamais limitée aux seules tendresses maternelles? C'était pour ses fils innocents qu'elle implorait, pour eux qu'elle était ici en suppliante, et, mieux que sa présence en ce moment, quel témoignage eût-elle donné de son besoin de réussir en même temps que de sa foi dans l'affection qu'elle invoquait sur leur salut?

— Vous tenez leur sort entre vos mains, le mien, conclut-elle, il n'y a pas d'autre preuve que celle que vous avez surprise. Il vous appartient d'en user ou de vous taire, vous êtes encore libre de nous perdre ou de nous sauver. Je vais savoir à l'instant si, à vos yeux, j'occupe plus de place qu'une considération professionnelle, si vraiment dans votre cœur je passe avant tout!

Et, avant qu'il ait pu répondre, se débattre, se défendre, elle lui avait pris les mains qu'elle serrait convulsivement, elle lui jetait une supplication passionnée et, fondant en larmes, elle glissait, elle s'abattait peu à peu à ses genoux.

— Non, ce n'est pas possible que l'infamie me vienne de vous, mon ami, ce n'est pas possible pour nous deux. Vous n'en supporteriez pas le remords, ni moi la tragique désillusion. Trop de notre être à tous deux a passé dans chacun de nous pour que nous puissions nous détruire; entre nous il n'y a de place que pour le salut de l'autre. Vous tenez le mien entre vos mains. Ah! si c'était moi et s'il s'agissait du vôtre, comme j'aurais déjà choisi, comme je sens que je prendrais tout sur moi plutôt que de vous perdre, vous! Comme je vous aimerais alors sans barrières, à travers les conventions, à travers autrui, même à travers les principes, s'il fallait agir et vous sauver! Comprenez donc, l'être aimé! Mais cela est plus grand que le monde, cela dépasse tous les horizons terrestres! Y toucher? Mieux vaudrait plutôt saccager toutes ses ambitions, supprimer tout autour de soi, amis, famille, devoirs, oui, rentrer dans le néant, que de braver la nature par cette monstruosité! Je vous jure que vous ne vous relèveriez pas d'un tel désastre... si vous m'aimez!

A mesure qu'elle parlait, il se penchait vers elle, hagard, défiguré par l'émotion, finalement dompté, fasciné. Il la voyait serrée

contre lui, belle d'une indicible beauté tragique, les yeux ardents et éplorés, la gorge haletante sous l'étoffe tendue du corsage, si attirante dans cette invraisemblable attitude suppliante. Elle avait raison ; on ne passe pas outre au pouvoir aimant. Peut-être était-ce le sacrifice de sa carrière qu'elle lui imposait ? A coup sûr c'était l'abandon d'un bien plus précieux encore, cette virginité de droiture qui sert de fleuron à l'honneur militaire, sans laquelle une âme de soldat retombe découronnée. Puisqu'elle le voulait, pourquoi pas ? A choisir, il eût préféré mourir. Mais sa vie n'importait pas. Elle voulait le reste. Il se leva et prit sur la table la lettre cachetée qui portait la suscription du colonel, il la lui tendit.

.

Elle avait reçu le pli et restait toujours écroulée, appuyée au fauteuil qu'il venait de quitter, mais la victoire, à travers ses larmes, semblait la transfigurer. Elle relevait vers lui ses yeux chargés d'extase, elle le voyait debout, grand, s'enlevant en sombre sur le clair de la fenêtre, d'une mâle beauté, ennoblie d'une tristesse pensive à l'heure de l'immolation résolue. Sa fine main gantée se crispait sur le papier dénonciateur, comme pour en maîtriser le danger en même temps qu'en savourer le trophée ; elle attendait, pour le détruire, que Maulac eût parlé, non qu'elle doutât, mais il lui plaisait de recevoir l'aveu de son triomphe qui en recouvrait un autre encore plus triomphant.

— Cette lettre est à vous, prononça-t-il presque bas, faites-en ce que vous voudrez.

D'un bond elle fut debout, contre lui, ses yeux rivés au regard d'André, les lèvres brûlantes de paroles, splendide d'élan, bouleversée de reconnaissance. Mais il demeurait très grave, ayant encore une dernière volonté à exprimer.

— La seule condition que j'y mette, ajouta-t-il, est que M. Deslyans donnera sa démission.

Elle essaya encore d'intercéder, se flattant sur un changement de régiment.

Maulac reprit formellement :

— Aujourd'hui sa place n'est nulle part dans l'armée, pas plus ici qu'ailleurs.

Elle ne protesta plus. L'arrêt était irrévocable. Elle devinait confusément la grandeur vaincue de ce soldat. Les personnalités s'effaçaient, pouvaient déchoir, se sacrifier, s'amoindrir, disparaître, mais l'armée restait intangible. Et ce n'était pas à l'autre seulement qu'il pensait, c'était sur lui qu'il méditait douloureusement, sur lui

dépossédé en un instant de sa vertu, de son passé, de sa force d'avenir.

Elle avait jeté la lettre dans le foyer, où se mouraient quelques tisons; soigneusement elle les rapprochait, guettant la flamme qui anéantirait cette dernière terreur, attristée maintenant du sacrifice qui payait son repos, dont l'énormité et l'inanité lui semblaient également accablantes. Et quand jaillit la lueur, incertaine et tremblante d'abord, puis avide et dévorante, et que le feu saisit l'enveloppe, la noircit, la tordit en une volute ardente, ils regardèrent avec angoisse s'écraser cette chose fragile, où tenait l'image de leurs destins. Tous deux mesuraient l'épouvante de l'adieu prochain, de la séparation intolérable. Lui se sentait consumé, réduit en cendres, rayé de la liste des vivants pour cette grande armée qui lui avait été si longtemps le refuge, l'honneur, une famille, où sa vie s'était épanouie dans toutes les sécurités du devoir accompli et du but poursuivi.

XXII

On est frappé du peu de bonheur que tire un être du cadre extérieur de son existence, bien qu'il y rapporte ses constantes prévoyances et la plus grande somme de ses applications. Quelque nouveauté qu'il y introduise, de quelque amélioration qu'il l'enjolive, l'habitude lui souffle aussitôt son plaisir, quand elle ne le transforme pas en lassitude. Mais, en revanche, on reste saisi devant les bouleversants effets de nos répercussions morales sur cette satisfaction intime, objet de nos ardentes sollicitudes, et la stupéfaction s'accroît ici de l'inexpliqué de nos sautes d'humeur autant que de leur instantanéité. Quand il n'y aurait que cette prédominance de notre essence immatérielle sur notre extériorité en ce qui touche notre bien le plus précieux, cet état de béatitude indéterminée qui teinte en rose nos actions et les choses, elle suffirait à démontrer à ceux qui s'en soucient le moins l'influence prépondérante que garde l'âme sur notre vie.

En cela s'affirment encore nos supériorités morales, que l'habitude y fortifie la jouissance de notre être, alors que dans l'ordre physique elle en est destructive. Il arrive donc que, lorsqu'elle s'est enracinée en nous, tout ce qui la sape et tend à l'ébranler ne saurait se produire sans une commotion tellement douloureuse qu'elle ressemble à un écroulement, à une désagrégation de notre édifice moral. Il est certain, par exemple, que tout soldat façonné à la vérité, chaque fois que, pour couvrir une faute, il s'oblige à troubler les limpidités de sa conscience, subit une telle violence en ses

affinités électives qu'il en souffre bien au delà même du dommage moral qu'il s'impose. Comme les souffrances de tout ordre, d'ailleurs, celles-là sont en rapport d'acuité des délicatesses de l'être qui les supporte. Et faut-il s'étonner que le moindre doute qui les effleure n'imprime en certaines consciences une salissure insupportable, tandis que d'autres, au contraire, nativement viciées par race ou par milieu, n'éprouvent aucune gêne de l'infamie où elles se meuvent ?

Par vocation et par hérédité, le commandant de Maulac était de ceux qu'épouvante une tache sur leur loyauté. D'instinct il voyait le but tout droit et y allait de même. De plus son existence ayant toujours été la moins compliquée qui se pût imaginer, il s'y trouvait plus qu'un autre en face de lui-même, sans dérivatif à son examen de conscience. Et l'apaisement qu'il tirait de cette transparence de son fond était l'accompagnement très nécessaire d'une vie de rude travail enfermée dans le cadre si monotone d'une garnison de petite ville.

Après que la porte se fut refermée sur la fuite hâtive de M^{me} Deslyans, il demeura prostré, se heurtant à la certitude du fait accompli autant qu'à l'incertitude où elle le laissait de sa pensée à elle qu'elle persistait à lui dérober. « Si, au moins, je comptais pour elle, songeait-il, si le sacrifice de ce passé dont je viens de descendre comme d'un piédestal m'avait livré un peu de son âme, je m'en irais follement payé, je disparaîtrais comme l'autre dont je suis devenu le complice. Mais, hélas ! le drame est terminé et l'aveu que m'arrachait une trop rude souffrance n'a pas eu de répercussion en son être, tant labouré pourtant, tellement à vif qu'il fût. Il ne lui est échappé ni un cri, ni un geste, ni un élan, quitte à se ressaisir, à se désavouer ensuite : C'est véritablement que je suis désigné à l'isolement dans ma tendresse comme en toutes choses ! Seul ! Encore si je l'étais comme avant dans la paix de moi-même ! Mais les défaillances ont le souvenir tenace. La mienne troublera maintenant ma solitude. Toujours la lente décomposition des existences comme des choses ; la mort est partout dans l'air, elle vous touche de ses hideuses caresses bien avant qu'elle vous emporte, au point qu'elle vous dégoûte du peu de vie qui nous est accordé et qu'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux la suivre tout de suite que de subir progressivement sa démolissante invasion ! »

Dans les rafales de pluie qui par instants noyaient la vitre, il voyait tourbillonner les dernières feuilles usées, les plus récalcitrantes à finir, du grand orme de son jardin, noircies, alourdies, rendues enfin à la terre pour y pourrir et s'y enfouir. « Le sort commun des êtres et des choses, seulement les choses arrivent au

terme moins misérablement que nous, » se dit-il, et, d'un effort de volonté, il se mit debout pour aller affronter le supplice de son premier mensonge.

L'heure pressait d'ailleurs, s'il voulait arriver au quartier avant la fin du rapport. Son absence aurait prêté à des commentaires qu'il fallait éviter. Désormais il serait obligé de compter avec l'opinion, lui qui jusqu'ici l'avait si légèrement traitée, tant qu'il n'avait rien eu à se reprocher. A un détour de rue, il croisa l'aide-major du régiment, le dos tendu sous sa pèlerine contre l'averse, qui le salua et passa outre, hâtant le pas. D'ordinaire, avec son sans-gêne de carabin, frais émoulu du Val-de-Grâce, le jeune médecin lui criait un sonore : Bonjour, mon commandant. Maulac fut frappé de cette omission et n'eut garde de l'attribuer à la précipitation, au temps peu engageant, à la surprise de leur rencontre sous l'abri de leurs capuchons protecteurs; sans savoir pourquoi, il s'entêta à lui prêter une intention.

Si vide que fût la cour de la caserne, tandis que des rigoles se formaient dans sa couche de macadam défoncé, suppléant aux caniveaux trop rares ou trop pleins, et que des lacs trouaient par place le sol bossué, couchés aux creux hospitaliers, cette grande surface délavée par la rafale crépitante lui parut encore trop pleine de gens dont l'inquisition le tourmentait. Il gagna rapidement la salle d'honneur emplie de groupes animés s'entretenant des événements de la veille. Lesquels? Là-dessus l'idée de Maulac se faisait fixe et précise; celle des autres pouvait-elle souffrir de plus d'indécision? Vraiment il ne se trompait pas, car des Vrignères l'apercevant se détacha aussitôt et vint à lui. Son intention était aisée à deviner, et Maulac eût pu lui-même formuler la question qu'il lisait dans les yeux de l'officier. Néanmoins, dans un éclair, il eut à la fois la tentation de l'éluder et de la prévenir : finalement il la subit. Et il la trouva singulièrement laconique, lorsque des Vrignères eut terminé, le regard droit sur lui, attendant la réponse. Il l'eût souhaitée plus longue, moins nette, de façon à se recueillir davantage, à se mieux étudier pour moins se compromettre. Pourtant il répliqua un peu évasivement que l'affaire ne comportait pas de suite, faute de preuves palpables, mais que devant le soupçon si grave qui l'atteignait, M. Deslyans s'était déclaré décidé à quitter l'armée. « Ah! » avait fait simplement le lieutenant rembruni, sans entrer dans plus d'explications, et il avait annoncé son intention d'en parler au colonel. Puis, par-dessus le journal derrière lequel il l'épiait, Maulac l'avait vu s'entretenir avec deux de ses camarades, et, les entraînant dans sa démarche, se diriger avec eux vers la sortie.

C'était sa sanction mise en doute, sa parole suspectée, tout un désaveu d'inférieur à supérieur, autant que l'autorise la discipline. La première blessure de ce genre depuis qu'il était soldat; il n'eût pas cru que ce fût tant intolérable! Plusieurs regards avaient paru le chercher derrière sa lecture; on parlait de lui, sans doute; comment? Son isolement lui pesait. Il se devait de faire tête; plus crâne d'abord, sinon plus adroit, cela valait mieux. Il se leva et aborda le premier groupe à sa portée. C'étaient des jeunes en majorité qu'amusaient en cet instant une drôlerie débitée par d'Orclat avec des mines poupines et des gestes onctueux, en risible contraste de la polissonnerie qu'il contait. Sa survenance coupa cette gaieté, les regards s'interrogèrent, le narrateur parut démonté, il y eut un silence, et lui se mit à parler seul dans le vide, trompant son angoisse, donnant le change aux interprétations. Était-ce donc que l'ébruitement eût été si rapide et qu'on lui répondait en une telle soudaineté désapprobatrice? Était-ce seulement le résultat d'une gêne respectueuse à l'adresse du supérieur qu'on n'attendait pas? Peut-être simplement la fin de l'histoire drôle? Mais son imagination pointait sur la vision hostile, étrangère au reste, fascinée par son attirant tourment. Et au milieu de la salle que les appels du déjeuner vidaient peu à peu, il demeurait à l'écart des autres, soit qu'il n'allât pas à eux, soit qu'ils ne vinssent pas à lui, sollicité par sa hantise et comme frappé d'interdit.

Cependant le capitaine Perlon s'approcha pour un éclaircissement relatif au service, écouta la réponse, s'inclina et se retira. D'ordinaire pourtant il se montrait causant, de relations affables, et il plaisait à Maulac par ses idées généreuses, son ardeur à bien faire, sa facilité à s'emballer sur un idéal. Pour qu'il s'éclipsât de la sorte, c'est qu'il souhaitait se dérober à une conversation importune, qu'il subissait déjà l'opinion défavorable à son chef de bataillon. Comme toujours en ces occurrences, l'esprit de celui qui se croit en cause devance la réalité des faits, s'acharne à créer, là où il n'y a rien encore, ce cercle de défiances, d'hostilité latente qu'il appréhende, dans un besoin d'enfantement douloureux, par âpre prévision des ennuis redoutés.

Tous partis, André de Maulac restait seul assis devant la table au tapis sombre que surchargeaient les publications nouvelles, journaux d'opinions calmes, revues de couleur jaune, bleue, saumon plus ou moins fripées par l'usage, revues militaires toujours intactes comme au premier jour. Son regard s'était relevé de la brochure que ses doigts feuilletaient machinalement, errant maintenant par la salle déserte, étonné de ne pas la trouver sienne comme auparavant. Aux murs, les fresques guerrières semblaient plus

ternes, plus incertaines dans l'éloignement imaginaire où il les reculait maintenant; en leurs cadres, ces têtes de soldats, où d'habitude il croyait lire un encouragement bienveillant pour ceux qui les suivaient, s'étaient chargées de sévérité, et, sur leurs socles, les bustes des derniers colonels du régiment se faisaient plus grimaçants que d'habitude, plus raides dans leurs plis, leurs rides, leurs rictus et leurs moustaches de glaise barrant plus lourdement leur masque éteint. D'où venait que ces souvenirs ne lui étaient plus bienfaisants comme avant, que toutes choses ici lui donnaient le sentiment d'une insurmontable tristesse, que l'impression de cette salle déserte lui devenait pénible autant que tout à l'heure, lorsqu'elle était pleine?

La pluie continuait lugubre, embrumant tout, fonçant les ombres. Le bruit de la porte qu'on ouvrait le fit tressaillir; le bibliothécaire entra pour procéder à ses rangements habituels à l'heure propice où la salle d'honneur demeurait inoccupée. L'homme de troupe mit en fuite le supérieur.

Décidément il s'était attardé à rêver, et il n'était que temps de secouer ce cauchemar oppressif, de redevenir ce qu'il était la veille, le travailleur insouciant du monde, le militaire endurci aux mécomptes, le pur croyant quand même..., s'il le pouvait!

L'heure du déjeuner était passée. Il rentra chez lui, se fit une tasse de thé, commanda d'amener son cheval et, aussitôt l'animal devant sa porte, sauta en selle. La pluie redoublait et le vent par instant montrait des révoltes, transformait l'ondée en rafales. Les rues étaient vides, la campagne aussi, les routes solitaires; on n'entendait que les sabots du cheval flicflaquant dans la boue et de temps à autre la grande plainte des éléments courroucés. Sous le ciel bas les ramures gémissaient éployées en leur nudité dévastée, aucun frisson de vie ne courait sur ce sol dépouillé, désolé en attente de l'hiver; non loin, la rivière se devinait jaune, bourbeuse, gonflée, menaçante déjà pour les prés riverains, et dans la lumière grise, attristante, funéraire, tournoyaient par bandes des corneilles croassantes, comme une spirale de deuil qui se fût déroulée avec un bruit sinistre.

L'eau coulait sur la selle brunie, sur la robe lisse de la bête, plaquant, fonçant les poils, transperçait le cavalier, dégouttait de sa visière. A peine s'il y prêtait attention. Il s'enfonçait dans la tourmente aveuglante, poussant son cheval, sans désir et sans but, curieux seulement de s'étourdir, de lasser son cerveau. Mais on eût dit au contraire que celui-ci s'avivait de l'inconfort physique, de la course fiévreuse dans l'humidité froide, qu'il s'emportait sous la souffrance.

— Qu'était devenu le temps où la guerre lavait tout, où l'on pouvait risquer sa vie, racheter sa faute, recouvrir son remords d'héroïsme sanglant jusqu'à l'en étouffer? Le temps où l'on partait pour l'Afrique, où l'on était envoyé en Chine, au Mexique, pour la réparation nécessaire, l'épuration par le feu? Oui, comment se refaire une virginité militaire sans la grande rédemptrice?

Sans elle comment effacer la tache, comment lever les suspicions qui lui feront cortège, s'achemineront sur ses traces, où qu'il porte ses pas, avec cette ténacité des bruits militaires qui vont toujours s'enflant? Dans l'armée, il y a si peu de chose aujourd'hui à mettre sur des noms! Le sien évoquera aussitôt le souvenir d'une histoire louche, d'un mensonge obscur, d'une compromission de conscience à propos d'une femme dans l'intérêt du mari! Et tous ses actes, par la suite, seront mis en regard de cette défaillance, tous ses ordres seront discutés avec cette arrière-pensée dénigrante! Dans la pleine lumière du jour militaire sa figure gardera cette ombre douteuse! Plutôt la disparition cent fois.

Disparaître? Mais alors dire adieu au rêve de toute la vie, remiser cette force sans emploi, ce savoir patiemment acquis, ce caractère si trempé d'énergie, tout ce soldat enfin casqué et cuirassé pour l'épreuve? Chasser de son cœur toute la passion d'espérance accumulée année par année, toute la croyance, toute la raison d'exister? Après; — de quoi se plaindrait-il plus qu'un autre? Le rêve, le sien, celui de tous, de la génération qui s'écoule, n'était-il pas troué par la réalité présente, au point qu'on ne pouvait plus en raccommoder les lambeaux; la pure conception du soldat n'était-elle pas en train de remonter vers la légende, en exposition déjà des ornements d'un autre âge?

Et c'était la guerre qu'il implorait sur lui qui leur manquait à tous. Soldats, qu'étaient-ils sans la guerre, que restait-il d'eux sans la preuve? Derniers grands vaincus de ce siècle, jusqu'à quelle progressive diminution d'eux-mêmes pensaient-ils s'éterniser sous la défaite?

La guerre? Ils pouvaient entasser les grades et les dorures, étendre les limites d'âge, se crêter de plumes blanches, se ceinturer d'écharpes, exhausser leurs prestiges, s'enivrer du commandement des masses contre un ennemi marqué, docile à se faire battre; ils ne faisaient plus guère illusion qu'à eux-mêmes, cela impressionnait de moins en moins la foule, l'idée n'était pas en rapport du reste! L'on savait trop comment poussent ces choses en pleine paix, l'on se demandait si ceux restés en route, un peu plus courtisans, pareillement protégés, n'eussent pas tenu même la place des arrivés; on réservait son sentiment devant la consécration fuyante.

A ces chefs, surtout, il leur eût fallu la guerre pour commander hautement, tenir leur rang dans la nation !

La guerre ? Mais elle leur était nécessaire à tous, du moment qu'ils se couvraient de son idée, dès l'instant qu'ils portaient un sabre ! A ces jeunes qu'on arrachait, en pleine formation d'avenir, à leurs familles, à leurs occupations, à leurs moyens d'existence, pour justifier cette barbarie ! A ces sous-officiers usés par la monotonie de l'exercice, de la caserne et du café, pour les relever à leurs propres yeux ! A ces officiers de tout grade, las d'enseigner ce qu'ils n'avaient pas vu, ce qu'ils ne devaient pas connaître, d'invoquer sur leurs efforts le décevant mirage des revanches chimériques !

La guerre, elle était l'aliment nécessaire : pour l'armée, la vie procédait d'elle. Mais puisqu'elle s'interdisait de plus en plus aux espérances, que la nation n'en voulait pas, s'y jugeant malhabile, qu'on lui avait substitué la lutte des millions, que tout se résolvait en inventions d'engins, en stratégie ferrée, en coûteuses transformations de matériel, qu'on limitait la tactique à ergoter sur des doctrines, que l'armée ne se révélerait désormais au pays que par son budget, à quoi bon réagir contre son temps, explorer sa particulière infortune, quand elle se liait si tristement au sort commun ? Disparaître, quand on devait si peu paraître, le sacrifice se compensait de toutes les rancœurs évitées, l'abdication se soulageait de toutes les décroissances supprimées !

Et tandis que la pluie le fouettait au visage, les regrets assiégeaient son cerveau de tant de choses perdues qui, autrefois, conduisaient à la gloire, des forces vives de son être condamnées inactives, du contre-sens de ses aspirations en regard des placidités de son époque.

Longtemps il erra sans savoir, précipitant ou ralentissant sa course, insouciant de la direction, du chemin parcouru, du lamentable état de sa personne, de la fatigue du cheval.

L'instinct de la bête la ramenait heureusement vers l'écurie. A la nuit tombante, lorsque Maulac exténué, transi de froid, chercha à s'orienter, il se vit tout proche de Nanteuil, et peu d'instants lui suffirent pour rentrer chez lui. Un mot du colonel l'y attendait, le demandant pour affaire de service. Cette note le troubla. A quel point était-il donc changé qu'un détail aussi puénil l'inquiétât déraisonnablement ? Pourquoi s'étonnait-il d'un compte à rendre, auquel il était prêt, car il s'agissait de M. Deslyans et il n'avait qu'à maintenir la version qui le disculpait ? En quoi sa déclaration serait-elle suspecte, en quoi même était-elle répréhensible, puisque le coupable allait quitter l'armée ? Ne se montrait-il pas soucieux de l'intérêt général en supprimant le scandale, et n'était-ce pas son

droit d'adopter, dans son arbitrage, la solution la moins malfaisante ? Et pourtant, d'où venait qu'à sa confiante quiétude eût succédé cette surexcitation désordonnée ? Tout n'était pas droit, puisqu'un remords parlait, l'obsédant. Les arguties ne servaient de rien. Comme supérieur et comme arbitre, il avait déserté son rôle. Le chef n'a pas le droit de faire évader celui qu'il doit livrer au châtiement, la justice étant égale pour tous et une interprétation limitée ne pouvant que fausser l'usage de la clémence. L'arbitre agit encore plus étroitement, puisqu'il se substitue à ses commettants et impose à leur appréciation l'exact résultat de ses investigations. Tout cela lui était apparu avec une indiscutable évidence, il y avait quelques heures à peine, lorsque, rentrant du bal, sous le coup de son accablante découverte, il s'était assis à sa table pour rédiger le rapport dénonciateur. S'il avait permis de le détruire, s'il se payait en ce moment de fausses raisons pour couvrir sa retraite, ce n'était pas qu'il eût changé d'opinion, c'est qu'une intervention était entrée en sa vie, plus souveraine de sa destinée que sa volonté même, plus décisive sur ses actes que toutes les notions d'honneur, de devoir et de vérité enfoncées en lui à triple profondeur par l'hérédité, l'éducation et la carrière. Au-dessus d'elle, il n'y avait rien plus ; il ne répondait plus que de ce qu'elle voudrait. Voilà pourquoi il avait failli à la loi de droiture de l'armée et pourquoi s'en éloignait son esprit à chaque instant davantage, repoussé par une première forfaiture.

Il était trop tard pour se rendre chez le colonel ; Maulac ne pouvait plus le rencontrer qu'à la pension, où ils prenaient leurs repas dans un immuable tête-à-tête. Il attendit que sept heures fussent sonnées et se dirigea vers l'hôtel du *Cheval d'Or* qui, d'immémoriale souvenance, avait la clientèle des officiers supérieurs garçons.

Pour un moment la pluie avait cessé.

Le colonel fumait une cigarette, arpentant à tout petits pas le jardinet intérieur de l'hôtel, le même où, la nuit auparavant, Maulac avait accablé le capitaine Deslyans sous la preuve de son infamie. En abordant son chef de corps, le commandant eut à la fois l'intuition de cette scène violente et de l'attente exaspérée des autres, à côté, dans la pièce où l'on jouait. Il sentit aussi leur méfiance en éveil sur lui, et leur indignation grandissant en raison de l'impunité assurée au coupable, dont la démission, en leur donnant raison, n'apaiserait pas leur rancune. Ils n'entendaient pas être mystifiés ; il leur fallait un pilori. Leur insistance avait impressionné le colonel. L'on s'en fut douté aisément à l'empressement dont il entama la question, sitôt qu'il eut pris place en face de Maulac, à la petite table où on les servait dans une pièce à part.

Le colonel Vaussert était un type de vieux soldat loyal et bienveillant, bourru ou grincheux, où la forme accaparait tout le désavantage de la personne, ne laissant au fond que le bon. Sous ses sévérités d'apparat, il ne savait rien refuser ; s'il s'était peint en fer pour effrayer les quémandeurs, le truc était débiné, comme disait familièrement des Vrignères. Sur les questions d'honneur seulement, il était intraitable et il y faisait rentrer tout ce qui touche à la droiture. En ce qui eût pu favoriser sa carrière, il n'avait jamais été capable d'une servilité pour se pousser ; il savait d'avance qu'il n'atteindrait jamais aux étoiles et que son inflexibilité y serait pour beaucoup, et cela ne le faisait pas dévier de sa ligne.

Pour un homme de cette trempe, tout d'une pièce, le cas de M. Deslyans, si la preuve était acquise, méritait la réforme, et la fameuse rengaine des histoires à éviter ne pesait pas lourd dans son esprit sur une question de propreté militaire. Malgré la confiance qu'il plaçait en Maulac, la réclamation si précise qui passait outre à l'intervention du chef de bataillon et s'imposait au chef de corps n'était pas de celles que pût négliger son enquête. Aussi dans sa hâte d'éclaircir cette affaire, après que son commensal lui eut faussé compagnie à déjeuner, il l'avait mandé chez lui par une note de service. Surpris d'abord que l'après-midi s'écoulât sans que le commandant parût, il n'y avait plus pensé et maintenant qu'il en apprenait le motif, il le plaisantait sur sa rage d'équitation spongieuse sous un pareil déluge. Puis il reparlait de l'histoire obstinément, sans détour, sans finasserie, en brave homme qui en met un autre à contribution, pour amener la découverte d'une vérité où leur intérêt est analogue. Cette confiance superbe, toute cette imprudence de fière loyauté accablaient Maulac, au point que, s'il eût été seul maître de son secret, il eût tout avoué, expliquant ses raisons, s'en remettant à son chef d'une désapprobation ou d'une absolution sur sa façon d'agir. Dans toute son impulsion de soldat, il se révoltait à cette bassesse de prolonger son mensonge devant cet autre soldat noble et bon, qui, comme si son inférieur n'eût pas été en cause, s'entretenait de lui tout simplement comme un ami. Il fallait que l'interdiction qui lui cousait les lèvres procédât d'un étrange pouvoir absorbant pour que son être aussi profondément remué se contraignît en cette souffrance. Jamais le sacrifice qu'il avait consenti à M^{me} Deslyans ne lui parut plus douloureux qu'en ce moment ; sa tromperie prenait à ses yeux des lâchetés insignes.

Tandis que le colonel parlait, André de Maulac considérait cet homme tout blanc, déjà vieux, chargé de campagnes, trois fois

blessé, deux fois cité, n'ayant cherché dans ce monde que le placement de sa vie au service de son pays, assis là à cette table au linge douteux, entre une bouteille de gros vin et une carafe opaque, dans cette salle d'auberge enduite de jaune sur une prétention de fausses boiseries, et qui bientôt irait finir ignoré dans quelque village de France, avec sa retraite pour tout revenu. Il opposait ce dénuement à l'étendue de ce commandement, cette simplicité d'habitudes à l'ampleur de cette situation de chef de corps, et il admirait l'*idée* dont s'était ennoblie cette destinée pour se grandir jusqu'au bout entre cette abnégation et cette fortune. Vraiment cet homme était bien le digne gardien d'un drapeau français, le représentant d'une chose auguste entre toutes qui se liait à la patrie, garantissait l'honneur, résumait l'aristocratie au sommet et le respect à la base, demeurait le rempart moral d'une nation. Systématiquement il avait boudé aux nouveautés de son temps, revêche à ce qui saccageait son passé, s'estimant d'une trop vieille souche militaire française pour se greffer tant de plants étrangers, et finalement il assistait amer et narquois à la piteuse évolution de ces initiateurs qui, à force de changer, finissaient par reprendre ce qu'ils avaient détruit. Hommes et coutumes s'étaient transformés autour de lui sans qu'il y prît garde, la seule chose qui l'intéressât n'ayant pas changé : son drapeau, lui aussi, était resté tout pareil et, de cette immobilité même, il prenait une singulière figure d'autorité dans cette dégénérescence protéiforme des caractères.

— Voyez-vous, Maulac, disait-il, nous ne devons pas faire les choses à demi, nous ne sommes ni des politiciens, ni des diplomates, ni des casuistes ; nous sommes des hommes d'action. Or l'action, lorsqu'elle s'implique de la pensée même, comme cela résulte de notre profession, ne s'élude pas, ne se drape pas, ne se rétrécit pas : elle s'accomplit. Le malheur de notre époque pour l'armée vient surtout de ce que nos généraux ont abandonné ce principe. Ils ont emprunté leurs habitudes aux avocats qui nous gouvernent, ils ont disserté, parlementé, transigé. A force d'interpréter, ils ont cédé sur tout sans presque s'en apercevoir, flattés et roulés par les autres, moralement diminués toujours un peu plus. On leur payait leurs complaisances par des grandes maîtrises, par des gouvernements militaires, par des surcroits d'étoiles et de grosses plaques ; ce n'était pas cher, en vérité, pour ce qu'ils livraient inconsciemment des traditions, des positions et des franchises de l'armée. Le tour est joué maintenant ; on les tient, ils ne font plus peur ; ils ont rendu les clefs de leur citadelle.

Ceux qui ne sont pas du bâtiment y introduisent librement leurs habitudes, leurs procédés d'installations, leurs commodités bour-

geoises, et ces grands chefs seront tout étonnés le jour où, d'aventure, il faudra la défendre, de la trouver impropre au service de guerre!

C'était la même logique rigoureuse dans le cas présent : si M. Deslyans avait été pris sur le fait, il fallait le traduire devant un conseil d'enquête, c'eût été monstrueux de lui faciliter un départ honorable; si aucune preuve ne l'y contraignait, il était invraisemblable qu'il répondît à une accusation aussi infamante par l'offre de sa démission. Une solution boiteuse qui, pour étouffer le scandale, laissait planer le mystère, constituait un demi-moyen dont chacun sortait déconsidéré : celui qui s'échappait devant la réprobation publique, celui dont le témoignage semblait l'innocenter faussement, les officiers qui avaient suspecté sans preuve leur camarade.

Le colonel avait dit et attendait.

Il était obligé de s'en tenir à l'affirmation du commandant; mais à la façon précise dont il venait de poser la question, il était aisé de comprendre que sa conviction était faite, quelle que fût la réponse.

Aussi, en s'enfonçant dans sa dénégation première, Maulac sentait douloureusement qu'il diminuait dans l'estime de ce soldat; ses explications s'écroulaient sous ce regard attristé, chargé de loyauté méconnue. Il racontait qu'en sa présence M. Deslyans s'était, à la vérité, trahi par son attitude embarrassée, mais qu'aucun fait matériel n'avait été relevé à sa charge; que se sentant moralement condamné par son passé, les dispositions des officiers présents, l'intervention accusatrice de son chef de bataillon, il avait préféré renoncer à l'armée, où depuis longtemps n'était plus sa place, avant qu'on ne l'en expulsât.

Et Maulac ajouta d'autres considérations, mais il n'y mettait guère de chaleur communicative, procédant avec circonspection, non sans une visible lassitude. On eût dit qu'il cherchait à s'étourdir sur cette obligation de parler, qu'il ne s'appliquait pas à convaincre. Le colonel le laissa achever sans l'interrompre. Alors il dit simplement :

— Vous reproduirez par écrit ce que vous venez de me raconter, afin que votre rapport puisse être ma réponse aux officiers dont j'ai reçu la plainte.

Lorsque, rentré chez lui, André de Maulac s'assit à sa table, devant la feuille blanche qui attendait de lui une dernière falsification de la vérité, il la repoussa, et, laissant tomber sa tête dans ses mains, il repassa ces événements de la journée qui avaient conduit si rapidement la sombre tragédie de son cœur. Peu à peu l'idée

de son indignité militaire le poursuivait, le cinglant de son âpre ironie. Il lui appartenait vraiment de juger les autres, son intégrité et sa loyauté lui en donnaient le droit, leur supériorité éclatait à l'épreuve; ses visées d'éducation militaire et son apostolat moral pouvaient bénéficier d'un champion tel que lui! A la défaillance, le châtiment avait répondu, la mésestime l'avait atteint; toute son autorité de soldat, conquise avec tant d'amour, en était renversée. C'était le droit au commandement que sa conscience lui refusait désormais, puisque son passé ne serait plus en concordance de sa tâche. C'était tout l'édifice à bas, de sa vie, de ses aspirations, de ses œuvres. Il ne résistait pas, il ne s'arc-boutait pas à cette ruine pour faire illusion aux autres, il observait en lui tout ce grand vide, et d'être dépossédé tout à coup de ce qu'il avait tant chéri, il lui semblait qu'en lui la vie s'était arrêtée brusquement, ou plutôt qu'elle fonctionnait pour un autre qui n'était plus lui.

XXIII

Sa démission envoyée, M. Deslyans n'avait plus à reparaître au régiment : en attendant qu'elle fût acceptée par le ministre, une permission lui donna la facilité de quitter Nanteuil. Il laissait à sa malheureuse femme le soin de leurs affaires à régler, du déménagement à organiser, la cruelle mission de présider à la liquidation de leur existence militaire.

Heureusement, Jeanne Deslyans possédait à la fois ce courage de la mère qui sait tout affronter pour défendre les siens et l'intrépidité de la femme du monde qui ne cède pas à l'opinion dans ses déchainements passionnés. Elle ne voulait pas que son départ fût une fuite. La souffrance en serait augmentée de toute la durée qu'elle disputerait à l'opprobre, mais elle réussirait à sauver les apparences autant qu'il était en son pouvoir, tout au moins en dehors de Nanteuil. Même dans le régiment, qui sait si, le premier débordement passé, la dignité de son attitude n'appellerait pas sur son infortune un silence de pitié?

Comme si elle eût tout ignoré et que la démission de son mari fût le résultat d'une détermination spontanée, elle alla jusqu'à s'imposer la torture d'une dernière tournée de visites, et, pendant deux mortelles journées, elle se présenta aux portes accoutumées, comprimant son cœur, commandant son visage, surveillant ses pauvres mains où l'émotion mettait un tremblement. Il n'y eut qu'une visite qu'elle renouvela souvent, où elle s'oublia longtemps, ce fut à Saint-Romuald. Plus que jamais, elle connut l'appui de ce cher voisinage, sa toute-puissance bienfaisante.

Néanmoins, lorsque toutes les amertumes eurent été épuisées, que toutes choses furent en place, le vieil hôtel de nouveau vide, et que toute cette souffrance longuement supportée lui eut permis de partir sans faiblesse, elle songea à un suprême devoir, le plus cher et le plus rude. Elle écrivit à André de Maulac :

« L'arrachement est complet cette fois, je pars demain au premier train. Vous seul le saurez. Je vous ai gardé pour la dernière douleur. Je serai de bonne heure à la gare, vous viendrez y recevoir mon adieu. J'ai voulu qu'il fût tout entier pour vous, mon ami, à l'abri des curiosités étrangères, au-dessus des indiscretions indignes. Hélas ! s'il prend une apparence de rendez-vous, il y a tant de séparation irrémédiable derrière, que c'est comme si la mort allait passer. L'interprétation s'arrête devant les actes *in extremis*. »

André n'avait pas vu M^{me} Deslyans depuis cette matinée où, sans qu'elle en eût entièrement conscience, elle lui avait demandé, dans une illusion de salut, ce sacrifice d'honneur qui équivalait à celui de sa carrière et dépassait ce qu'il pouvait supporter. Tout lui commandait d'éviter la jeune femme, le secret dont il n'avait pu retenir l'aveu, au moins autant que les événements qui étaient entre eux. Cependant, tant qu'il la savait encore à Nanteuil, il se produisait des accalmies dans sa souffrance, où il se figurait que son malheur n'était pas irrémissiblement consommé, qu'il n'était pas à tout jamais banni de la chère présence.

Ces lignes, si navrantes dans leur simplicité, le replacèrent rudement en face de la réalité. Demain, ce serait l'abîme entre eux, la dernière fois qu'il la verrait, demain.

Il essaya de lutter contre cette évidence. Pourquoi ce terme fatal comme la tombe, quand tous deux étaient jeunes, quand Dieu pouvait les prendre en pitié ! C'est qu'il la connaissait bien. Si abject, si déchu, si honni de tous que pût lui apparaître l'être auquel elle avait lié sa vie, elle le verrait toujours père de ses enfants et chercherait à le couvrir de sa présence, de sa réputation, de ce qui lui restait de fortune, peut-être de sa tendresse. C'était son sacrifice à elle, l'absolu renoncement d'elle-même pour défendre les dernières parcelles de l'honneur du nom, de la respectabilité du foyer, en transmettre au moins les apparences à ses enfants. La mère avait dévoré la femme ; il était impossible de passer entre elle et ses fils. Non, pas même en souvenir, en une de ces pensées dormantes que le cœur ne saurait répudier, parce qu'elles ne portent point d'ombrage à celles qui veillent autour du perpétuel devoir, et que sa tranquillité ne saurait s'alarmer d'un sommeil de choses si douces et si lointaines. Alors ce serait l'oubli, l'effrayant néant d'âme, comme si rien n'avait vécu, crié, palpité entre eux,

comme si leurs vies n'avaient pas sombré sous les mêmes angoisses, comme si la sienne ne s'écoulait pas à flots par les mêmes blessures que celle de l'aimée. Allait-elle lui signifier cette dernière rigueur devant le train qui l'emporterait? Par une terrible dérision se promettait-elle de l'encourager à renouer le fil de ses intérêts d'avant, à retrouver hors d'elle le calme des placidités d'autrefois?

Le lendemain, bien longtemps avant l'heure du train, il arrivait à la gare. Elle était vide, l'air pas encore éveillé de ces endroits publics livrés à l'incessant mouvement humain et qui, dès qu'il cesse, semblent retomber à un sommeil de grand chemin. Il la contourna, se dérobant vers le quai, moins en vue, plus naturellement placé pour se présenter à elle lorsqu'elle le souhaiterait.

La gelée était venue, brutale en ces pays du Nord, marquant toutes choses de sa brûlure. Des blancheurs couvraient la terre, pendaient aux branches, couraient sur les rails sous un ciel encore trop glacé pour ne pas résister aux premières avances d'un soleil trop lointain. Sur les voies de débord, quelques wagons abandonnés prenaient la teinte générale de ce décor d'hiver, rapetissés sous leur couche de givre, et aussi les entassements de briquettes plus confondues au sol, un voile blanc sur leur symétrie noire. La campagne au loin était imprégnée de souffrance et de froid. C'était l'impitoyable température qui attire une pensée aux errants de la vie, hommes ou bêtes, suscite une commisération vers tout ce qui n'a pas de toit, pas de clair abri réchauffant contre les obscurités et les frigidités dévorantes. Errante, elle aussi l'était à cette heure, elle était réduite à s'enfuir sous ce ciel inclément et, tandis que le train courrait à travers les mornes steppes abandonnés, durcis de gel, son pauvre esprit transi n'aurait même pas le réconfort d'un foyer pour l'attendre.

L'horloge marqua huit heures. Un homme d'équipe passa, cravaté de laine, sa casquette enfoncée, les yeux et le nez rougis, les mains dans les poches, le dos voûté, pressé, chassé du dehors vers l'intérieur. A la vitre de la salle d'attente, deux paysans montrèrent leur visage bleui, avec une inquiétude du train dans leurs yeux pleurards. Sur le macadam de la cour, une voiture roula en grande sonorité, puis une attente silencieuse succéda, et, par la porte des premières, M^{me} Deslyans se présenta, accompagnée de ses deux fils. Elle aperçut André, et allant vivement à lui :

— Venez, dit-elle, nous avons si peu de minutes, j'ai tant de choses pour vous, et ensuite, c'est pour si longtemps!

Elle laissa ses enfants, à la garde de leur gouvernante, surveiller sur le quai la promenade de son sky-terrier, et emmenant Maulac dans la salle d'attente, elle le fit asseoir à côté d'elle.

Vêtue de drap bleu sombre et coiffée de noir, elle dissimulait ses traits sous une épaisse voilette. Lorsqu'elle la releva apparut la meurtrissure de ses larmes en leur altération saisissante. Elle était là très pâle, plus imposante qu'il ne l'avait jamais vue, d'une beauté douloureuse, idéalisée par la souffrance.

Elle s'empara des mains d'André, les nouant aux siennes d'un geste suppliant, et elle lui dit d'une voix contenue, quoique toute vibrante :

— Avant de m'éloigner, je veux emporter, avec votre pardon, assez de résignation pour vivre. Je n'ai plus rien à vous cacher. Au fond de cette vieille maison dont je me savais chassée, j'ai connu, pendant ces sombres jours, tout ce qui peut briser un être. Mais, dans la retraite de cette agonie, à l'âpreté de ma souffrance, s'est fondue celle de mon égoïsme. J'ai vu. Evoqué par ma conscience, mon remords a tout repoussé devant lui, mes hontes et mes angoisses, dominant mon effroyable misère. Alors, mon ami, je n'ai plus souffert qu'en vous seul. J'ai compris la plainte de votre loyauté outragée, l'abus de mon insistance inconsidérée, la torture de votre combat, le prix de votre attachement triomphant, la suprême épreuve de votre dévouement passionné. Je vous ai compris, André, dans l'étendue de votre âme, si grand et si aimant. Eh bien ! pardonnez-moi, la souffrance de votre mal a été la plus forte, plus forte que le bonheur d'être aimée jusque-là !

— Ne dites pas cela, puisque vous me donnez en ce moment un bonheur de rêve, auquel je n'osais croire, murmura André bouleversé et radieux.

— Si, mon ami, la vérité s'impose à nous. Je sens que je vous ai tout pris, la reposante souvenance de votre passé, votre poésie de soldat, l'avenir qui vous souriait, glorieux, riche, heureux, fécond de toutes manières. Voilà l'inguérissable blessure. Pour vous avoir touché de mon malheur, je vous ai entraîné dans ma ruine. Et je n'ai pas même à vous offrir ma véhémence tendresse, mon adorante soumission, en échange de cette immolation de votre être si noble, prodigué à l'étrangère croisée en votre route, qui n'avait que son infortune à partager !

— Pourquoi me plaindre, si vous m'aimez ?

— Oui je vous aime, André, tout mon adieu tient dans mon aveu. Ici, où nos existences vont se séparer sur la terre, je puis laisser éclater mon âme. J'ai tout fait pour qu'elle ne m'échappât pas avant. Vous n'aviez pas deviné que, du premier jour, peu à peu j'avais glissé à vous par toutes les aspirations de mon être, dans toute la sollicitation du bonheur ? Trop tard, hélas ! je ne m'appartenais plus, et je ne suis pas de celles qui se reprennent.

Heureusement surtout que Dieu se mêle de nous sauver; aucune force humaine n'y suffirait! Je vous devais toute mon âme en échange de la vôtre! vous l'avez, et maintenant vous en êtes bien sûr, puisque cela jaillit de l'explosion de ma douleur. Et maintenant disons-nous adieu, parce que, devant l'ineffable jouissance de l'idéale certitude, s'impose l'obligation de la séparation sans faiblesse. Sans espoir de nous revoir, errons à l'aventure de nos existences ravagées; je ne vous dis pas de m'oublier, je sens trop, moi, que nous n'y parviendrons pas. Adieu André.

— A Dieu! appuya-t-elle, en scandant la séparation du mot.

Elle s'était levée, cherchant à dégager ses mains qu'il étreignait. Il pleurait silencieusement, incapable de lui obéir et à la fois de protester. A la vue de cette muette douleur, la sienne éclata, un sanglot la secoua.

— Oh! Jeanne, pourquoi jamais; si rarement que cela soit? gémissait-il, l'implorant d'une supplication inachevée.

Des yeux, elle chercha ses enfants sur le quai et une énergie y brilla à travers ses larmes :

— Parce qu'il y a ceux-là, prononça-t-elle à voix basse.

Et entendant le train qui sifflait au loin, subitement peureuse, elle se serra vers lui, et en hâte, les mots hachés par l'oppression douloureuse, elle s'ingéniait à le consoler :

— Vous voyez bien, André, qu'elle n'est plus reconnaissable, cette Jeanne que vous avez crue belle. Le coup a été trop rude. De la pauvre femme flétrie, stigmatisée, il ne restait rien qui fût digne de vous, rien que son âme qu'elle vous laisse tout entière. Gardez-la; j'emporte la tienne!

Et soudain redressée, mais prête à défaillir, dans une stupeur de volonté, elle lui avait arraché ses mains, sur lesquelles il sanglotait. Elle chancela, brisée par l'effort, s'appuya au meuble. Il comprit que ses forces l'abandonnaient, soudain il fut debout, la soutenant, et, tandis que le train entra en gare, frémissant d'acier, secouant toutes les choses de son bruit insultant, lui, inconscient, la guidait.

Les enfants vinrent l'embrasser, effrayés qu'il pleurât, à leur tour émus de cette douleur, à laquelle ils n'entendaient rien.

Elle avait pris place, il demeurait à la portière.

Tous deux, comprimant leurs sanglots, se taisaient, elle mordant son mouchoir, lui, la tête découverte, lacérant son képi de ses doigts crispés. On allait partir, on criait, les portières se fermaient, la machine haletait.

Alors, devant la désolation de cet homme dont sa mère pleurait aussi, des deux enfants le plus jeune, Jean, emporté par son bon

cœur, tira une petite cage qu'il serrait précieusement sous sa pèlerine et la tendit à Maulac :

— Je vous donne ma souris blanche, monsieur de Maulac, pour que vous ne pleuriez plus, cria-t-il au moment où le train s'ébranlait.

Et les petits bras s'agitaient à la portière, et André se ruant pour embrasser l'enfant, vers la mère qui s'en allait de lui, contre le train sauvage qui la lui arrachait, reçut la petite boîte empaquetée, et il la gardait sans savoir ce qu'il faisait.

Dans une exaltation de folie douloureuse, il regardait le train qui fuyait. Il vit Jeanne qui, sans détacher les yeux de l'aimé, embrassait passionnément son Jean, pour le remercier de son touchant élan, et comme pour montrer à celui qui restait où elle se réfugiait désormais.

Et longtemps après que le noir convoi se fût perdu dans les plis du terrain, que le bouillonnement de sa fumée grise eût décréu, se fût fondu, eût plongé dans l'horizon vide, André de Maulac demeura inerte à cette même place, tourné vers la direction qui avait absorbé la vision chérie, l'âme envolée, soutenant une cage entre ses mains jointes, où sommeillait une petite bête blanche.

XXIV

Deux mois plus tard, André de Maulac quittait l'armée et s'embarquait pour l'Afrique, chargé d'une mission de délimitation au Congo. Son travail mené rapidement à terme, il sollicitait et obtenait de conduire une exploration vers la région contestée du haut Nil. Il partit avec des moyens restreints, et bientôt les nouvelles s'espacèrent, puis cessèrent. On en parla d'abord, puis le silence se fit.

Comme tant d'autres, il a été dévoré par la mystérieuse Afrique, en cherchant à lui arracher son secret. S'il a vu venir la mort, il s'est livré apaisé à la libératrice. Tout ce qu'il avait tenté de servir et d'aimer avait échappé à son élan, à sa tendresse : son grand pays et la créature radieuse de son élection, tous deux réduits en d'incconciliables servitudes. Il était un tard venu dans l'évolution humaine, un arriéré d'un siècle, il n'avait plus l'emploi de ses facultés, et sa vie s'était leurrée d'une chimère évanouie. Soldat, au moins, il était mort à l'aventure, peut-être au feu, sous le ciel libre, et, là-haut, Dieu lui a tenu compte de l'indicible souffrance d'avoir vibré, grandi, accumulé, d'avoir épanoui son âme, sans avoir pu dépenser, sans avoir jamais donné sa mesure!

Georges DE VILLEBOIS-MAREUIL.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Accalmie. — Disette de la Chronique. — Le roi de Siam. — Ses promenades à travers Paris. — La revue de Saint-Quentin. — Ballon et bicyclettes. — L'anglais du Président. — Menus culinaires et programme politique. — Un palais nouveau. — La rage du moëllon. — Au musée Guimet. — La messe bouddhique. — Une religion commode. — La couleur favorite du dieu. — Sermon gênant. — La chaîne magnétique. — Corde de pendu. — La morale d'une bouffonnerie. — Encore le féminisme. — Robe et toge. — Les cadeaux du Président. — Un surtout princier. — Justice distributive. — Complainte populaire. — Les prédictions du *Correspondant* en 1860. — L'armée reste. — A quoi servent les grandes manœuvres. — Une scène émouvante. — Le cyclisme militaire. — Les vélocipèdes et le Trésor. — Encore le Panama. — L'aventure d'un député. — Découverte chirurgicale. — Le Congrès de demain. — A grève grève et demie. — La jument de Roland. — Les Théâtres. — Vieux habits, vieux galons ! — Une pièce à faire.

Après toutes les féeries et tout le retentissement du voyage en Russie, dont la rentrée de M. Faure a été le brillant épilogue, un grand calme s'est produit, tout à coup, comme au lendemain des profondes secousses de la nature. Nous sommes tombés brusquement du tapage des ovations dans le silence et le vide, comme si la vie nationale s'était arrêtée. Le Président s'est terré dans sa villa du Havre pour s'y délasser de ses fatigues et de ses triomphes; les ministres ont fui vers des villégiatures tranquilles; l'Académie, pourtant si laborieuse, n'a pu réunir que trois membres pour s'occuper du fameux dictionnaire; M. Bourgeois lui-même a manqué aux auditeurs qui attendaient avidement sa parole, et, sans la visite du roi de Siam et la cérémonie bouddhique du musée Guimet, je ne sais vraiment pas ce que la pauvre Chronique eût trouvé à se mettre sous la dent ! — Jugez donc : pas de députés, pas d'interpellations, pas de campagne de banquets, pas de questions politiques brûlantes; rien que la lettre de M. Zola posant sa candidature au fauteuil du duc d'Aumale ! C'eût été désespérant sans

l'heureuse arrivée du monarque oriental qui répond au nom harmonieux du Chou-la-longue-corne.

Nous n'avons pas à portraiturer le prince après la photographie si curieuse que le *Correspondant* en a donnée à ses lecteurs, il y a quelques mois ¹. Néanmoins, ses promenades parmi nous ont mis en relief quelques traits originaux qui complètent sa physionomie.

D'abord, le souverain de Bangkok ne sait pas un mot de français, ce qui dénote, même pour un roitelet aussi lointain, une éducation assez négligée, puisque la langue française est la langue diplomatique universelle, et puisqu'il est notre voisin immédiat en Extrême-Orient, où nos possessions sont tellement en contact avec les siennes que nos bâtiments de guerre ont dû aller l'en faire souvenir dans la rade même de sa capitale. Il n'entend et ne parle que l'anglais, comme un bon vassal de l'empire britannique, et notre Président, toujours heureux de parader, a trouvé galant de lui souhaiter la bienvenue dans cette langue étrangère, pour ne pas dire ennemie, en oubliant ainsi un peu trop le caractère et la dignité de sa situation. — On raconte qu'à la revue de Saint-Quentin, où M. Faure s'est plu à expliquer à son hôte, toujours dans la langue d'outre-Manche, les divers mouvements de nos troupes, on a vu plus d'une fois Chou-la-longue-corne sourire. Était-ce des manœuvres effectuées sous ses yeux ou de l'accent qui les lui traduisait?

En d'autres endroits, le prince asiatique a laissé comprendre, avec un singulier sans-gêne, que certaines des curiosités qu'on s'évertuait à lui faire voir ne l'amusaient pas du tout; c'est ainsi qu'au Louvre, il a faussé compagnie à ses guides en déclinant l'offre de visiter plusieurs des salles les plus intéressantes. Il en avait assez, comme on dit vulgairement, et la *Joconde* même, qu'on essayait de lui faire admirer, ne lui a inspiré qu'une grimace dédaigneuse.

Les deux spectacles qui paraissent l'avoir seuls émerveillé chez nous sont les bicyclettes militaires de la revue de Saint-Quentin et le ballon captif que traînait l'arrière-garde : admirations enfantines, qui l'ont fait battre des mains, et qui marquent de façon expressive la vraie cote de sa valeur intellectuelle et scientifique.

Les reporters se sont appliqués avec conscience à nous donner chaque jour le menu de ses repas, comme si ce programme culinaire avait pu nous fournir la moindre indication lumineuse sur ses tendances d'esprit. Qu'importait qu'il eût sur sa table des tartelettes Conti et des cailles à la Vatel au lieu d'œufs pourris et

¹ Voy. *La France et le Siam* (*Correspondant* du 10 juin 1897).

de filets de requin, s'il buvait en même temps nos meilleurs vins du Bordelais, de la Bourgogne et de la Champagne à la santé de nos rivaux et de nos éternels adversaires?

La vérité est que si le roi de Siam, qui nous était venu de Londres et qui en a repris docilement le chemin, a laissé à M. Faure, en souvenir de sa visite, un grand-cordon orné de brillants, des coupes d'or, des coffrets ciselés et des bijoux en de riches écrins, avec nombre de cadeaux et de décorations pour le personnel gouvernemental, il n'a pas laissé à la France une parole amicale, un témoignage affectueux garantissant de bons et cordiaux rapports sur les rives du Mékong, ce qui, pourtant, eût semblé la conclusion assez naturelle du voyage.

Une drôle de question a surgi à propos de cette visite du roi de Siam, et il n'a pas fallu moins que la pénurie du journalisme en ces dernières semaines pour lui valoir quelque attention : c'est l'idée assez baroque de construire un palais tout spécialement destiné à loger les souverains venant visiter la France! L'Exposition de 1900, que l'on suppose devoir attirer quelques têtes couronnées, n'est sans doute pas étrangère à cette conception, mais le projet n'en reste pas moins bizarre, surtout de la part d'une république qui se proclame de plus en plus démocratique et sociale. — Si les communards n'avaient pas incendié les Tuileries, le palais de la Cour des Comptes, l'ancien ministère des Finances, quelques autres monuments sacrés par l'art et par l'histoire, Paris ne serait pas en peine d'offrir à ses visiteurs princiers une hospitalité digne d'eux. Mais il faut bien que les républicains d'aujourd'hui acceptent l'héritage des républicains d'hier; tout se tient en ce monde, et l'on ne peut à la fois succéder aux démolisseurs en continuant de les servir, et faire tout de même sa cour aux représentants des vieilles monarchies. — Déjà le tsar a donné, sous ce rapport, une expressive leçon à nos gouvernants en n'acceptant aucune autre résidence à Paris que l'hôtel de son ambassade, et on peut être sûr que si l'empereur d'Autriche venait visiter la capitale qui a guillotiné Marie-Antoinette, c'est à l'hôtel de Galliera, c'est-à-dire chez lui, qu'il descendrait.

Mais non; on voudrait bâtir quand même un palais spécial à l'usage des potentats, une sorte d'Hôtel des Trois-Rois, comme à Bâle, avec, sans doute, une imitation en simili des magnificences de Péterhof. — Voyez-vous d'ici cet Hôtel fantastique et seul de son espèce où se feraient conduire, à leur arrivée à Paris, les empereurs, les rois, les sultans, exactement comme les voyageurs de commerce se font conduire aux hôtels du quartier Montmartre

ou de la rue Saint-Denis! Naturellement, le premier étage serait réservé aux monarques de haut rang; les simples rois occuperaient le second et le troisième, et les petits porte-sceptre, tels que le prince de Bulgarie, seraient logés dans les combles... L'invention est vraiment ingénieuse et pratique!

Cette rage du moëllon sévit, d'ailleurs, partout. On nous bâtit aux Champs-Élysées des palais massifs qui écraseront la plus belle avenue d'Europe; on nous bâtit dans l'intérieur de la ville des Bourses de Travail uniquement vouées aux gens qui ne travaillent pas, et voilà qu'on parle de rebâtir la Chambre en l'agrandissant, de manière à pouvoir augmenter le nombre des députés!

Pour tout cela, il faut beaucoup de millions, et chacun sait que nous n'en avons guère, ce qui permet heureusement d'espérer qu'on s'arrêtera malgré soi dans cette folie de bâtisse!

Après la distraction apportée par le roi de Siam est venue l'amusement de la messe bouddhique au musée Guimet. — Il faut vivre à notre époque de détraquement moral et d'excentricité en tous genres pour que de pareilles farces ne tombent pas sous les sifflets. Il est bien évident qu'à part quelques cerveaux fêlés, il n'y a pas chez nous de bouddhistes sérieux, et que ce ne sont pas de vrais sectateurs du poussah hindou qui se sont rendus à l'office hétéroclite de l'avenue du Trocadéro. Mais on est avide de spectacles curieux; l'exotisme est en vogue, et les dilettantes ont couru au musée Guimet comme ils seraient allés à quelque exhibition nouvelle et affriolante. Néanmoins, la cérémonie, si burlesque et choquante qu'elle ait été, mérite tout de même d'être notée à cause de la leçon qui s'en dégage.

La manifestation avait pour but, ou simplement pour prétexte, de commémorer le soixantième anniversaire du premier livre français sur la religion bouddhique publié par Burnouf en 1837. Cent cinquante à deux cents personnes y assistaient, parmi lesquelles des clubmen, des désœuvrés, des journalistes en quête d'étrangeté, des femmes de plusieurs mondes, même quelques savants comme le prince Roland Bonaparte et quelques hommes politiques comme M. Clémenceau. C'était dans la matinée, et certaines élégantes, qui arrivent à peine le dimanche à la messe d'une heure, s'étaient héroïquement levées dès l'aube pour ne pas manquer cette représentation piquante.

Sur le seuil du temple ou plutôt de la rotonde japonaise, M. Guimet a expliqué gravement aux invités le sens de la cérémonie: « Ce n'est pas, a-t-il dit en substance, à l'exercice d'un culte que vous allez assister: le bouddhisme ne comporte ni culte;

ni prêtres, ni prière, et l'officiant même qui va paraître à l'autel n'a aucun caractère sacré; c'est un simple croyant comme les autres, qui interprète librement la foi commune. En un mot, le bouddhisme n'est pas une religion, c'est une philosophie, et il suffit à chacun de ses adeptes de se retirer dans sa conscience pour y rendre un discret hommage à la divinité. »

Voilà, à coup sûr, un système commode et fait pour mettre à l'aise beaucoup de gens.

Quant aux hommages rendus publiquement et en commun, M. Guimet en a fait connaître les conditions, dont quelques-unes ont fait errer des sourires sur les lèvres : il faut s'être lavé les mains avec un savon de safran, être à jeun de tout breuvage alcoolisé, n'avoir dans l'esprit aucune vilaine pensée, dans le cœur d'autre sentiment que l'amour du prochain; bref, se trouver « en état de pureté d'âme... »

A ce moment, paraît-il, nombre d'assistants se sont regardés du coin de l'œil, et quelques chuchotements légers ont flotté dans l'air...

L'orateur a poursuivi :

« Chacun de vous devra se munir d'une fleur parmi celles qui vont vous être offertes, fleur sans feuille qu'il devra tenir dans sa main dégantée et dont il s'abstiendra de respirer le parfum pieusement réservé à la divinité. »

Là-dessus, les cent cinquante assistants, — en état de pureté d'âme, — se sont rangés sur deux files, et après avoir choisi dans des corbeilles, qui des roses, qui des œillets, qui des chrysanthèmes, d'autres des tournesols, sont allés les déposer sur l'autel, avec un sérieux digne de la cérémonie de Molière.

Les dalles étaient recouvertes de magnifiques tapis à fond jaune, l'autel orné d'une soierie jaune, les colonnes et la galerie supérieure drapées de tentures jaunes; au-dessus de l'autel pendait un drapeau de couleurs symboliques horizontalement disposées, et où dominait le jaune; enfin, l'officiant lui-même portait une toge jaune-orange dont l'extrémité était rejetée sur l'épaule à la façon castillane, et il tenait à la main une coupe d'or, — toujours jaune. Bref, une symphonie en jaune, couleur préférée de Bouddha.

Est-ce pour cette raison que certains esthètes proclament la couleur jaune la plus belle de toutes, parce qu'elle est en même temps celle du blé qui nourrit l'homme, celle de l'or qui est la monnaie, la plus précieuse de l'humanité, celle du soleil, qui éclaire et féconde tout l'univers? — Il est vrai que le jaune est aussi le symbole d'une mésaventure, non moins universelle, et qui fait rire jaune quand on la découvre; mais ce n'est sans doute pas

à cet accident que songeaient les spectateurs « en état de pureté d'âme » qui participaient l'autre jour à la cérémonie bouddhique.

Une fois les rites accomplis, le bonze, se tournant vers l'assistance, a psalmodié une allocution habituellement prononcée en sanscrit, mais qui, pour la circonstance, a été exceptionnellement dite en anglais, aussitôt d'ailleurs traduit en français par un interprète :

« Le culte de Bouddha consiste à offrir des fleurs, emblème de pureté; la lumière des candélabres de l'autel symbolise l'éclat de la science; l'hommage est rendu à la Vérité éternelle...

« Chacun de vous doit se dire au fond de lui-même :

« Je promets de ne pas détruire d'êtres vivants. (Recommandé au Sultan pour les pauvres Arméniens.)

« Je promets de ne pas prendre le bien d'autrui. (Recommandé aux panamistes et à tous ceux qui pratiquent le pot-de-vin.)

« Je promets de ne pas prendre de boissons enivrantes. (Recommandé aux mastroquets et aux habitués d'assommoirs.)

« Je promets de ne pas me livrer aux plaisirs sensuels... »

Ici, l'auditoire a baissé les yeux en semblant presque mal à l'aise... Les dames de plusieurs mondes se montraient surtout gênées et impatientes; le sermon leur paraissait visiblement désagréable, et, à certains petits mouvements, on devinait que, suivant un mot d'Arnal, elles auraient bien donné six sous pour être en omnibus...

Le bonze eut sans doute compassion de leur contrainte; il s'arrêta, et pour clôturer la cérémonie, déroula un long cordon de soie, — jaune, toujours! — dont il remit l'extrémité à l'assistant le plus proche (qui se trouva être M. Clémenceau), avec invitation de passer le ruban à son voisin, et ainsi de suite jusqu'au dernier, de manière à créer entre tous une sorte de chaîne magnétique, symbole, paraît-il, de la communion des âmes, mais image plus sensible d'un divertissement de salon qui rappelait involontairement le jeu folichon du furet...

Le cordon ainsi déroulé jusqu'au bout, l'officiant invita les fidèles à le couper en morceaux, en gardant chacun le fragment qui le touchait, comme un fétiche et un porte-veine.

Alors, ce fut une expansion joyeuse; on déchiqueta le ruban fatidique; on s'en disputa les lambeaux, précieusement serrés dans les calepins et les ridicules! Seul, M. Clémenceau, esprit fort, dédaigna le sien et le laissa négligemment tomber à terre... Il a eu tort; peut-être en eût-il tiré quelque secours aux élections prochaines...

Quoi qu'il en soit, voilà donc quelle noble transformation a opérée la guerre faite aux vieilles croyances depuis vingt ans! Voilà donc

les résultats auxquels ont abouti toutes les campagnes, toutes les manœuvres, toutes les violences de la libre-pensée pour délivrer l'âme française des « superstitions ! » On a fermé les chapelles pour courir chez M^{lle} Couëdon ; on a repoussé les dogmes chrétiens pour accepter les fumisteries du somnambulisme, du spiritisme et autres charlatanismes ; on a renié le Dieu des plus grands esprits de l'humanité pour s'incliner devant un magot, et on en arrive à trouver dans les bouffonneries et les pantalonnades les plus grotesques l'expression la plus haute de l'affranchissement des esprits et du progrès de l'humanité !

Risum teneatis! Et comme le docteur Clémenceau, qui n'est point un sot, doit, dans le particulier, s'épanouir la rate de toutes ces turlupinades !

Le Féminisme nous a aussi déridés avec les revendications adressées par M^{lle} Chauvin au conseil de l'ordre des avocats. — M^{lle} Chauvin est cette doctoresse en droit dont la soutenance de thèse a fait quelque bruit naguère, et elle réclame aujourd'hui son inscription au tableau, voulant passer la toge par-dessus sa robe et plaider comme les confrères.

A-t-elle tort ? Elle allègue avec force qu'ayant été autorisée à suivre les cours de la Faculté de droit, à passer des examens, à prendre des grades, elle ne saurait être privée de l'exploitation légitime des diplômes conquis. Ce n'est pas, dit-elle, par fantaisie, pour la simple curiosité du fait, qu'elle demande à parler à la barre : c'est pour se créer une situation sociale, une carrière lucrative, un avenir. — Elle ajoute que les règlements de l'ordre des avocats n'ayant pas prévu le cas, leur silence à cet égard doit être au moins interprété en sa faveur.

Tout cela semble logique, mais la logique absolue pourrait mener loin dans ce monde. Nous avons déjà des femmes médecins, ce qui peut se concevoir pour certaines catégories déterminées. Allons-nous avoir les femmes avocates ? Pourquoi pas aussi députées, ministresses, ambassadrices, même présidentes de la République ? — La Constitution ne contient aucune interdiction à cet égard. — Pourquoi pas aussi académiciennes, professeurs à la Sorbonne, au Collège de France, directrices de nos musées, de nos établissements scientifiques, si elles se présentent armées des grades et diplômes exigés pour ces fonctions ? — Seulement, dans cette nouvelle organisation sociale, que deviendraient le foyer, les enfants, la famille ?

On allègue bien qu'aux Etats-Unis les femmes sont admises au barreau. Soit ; mais il y a ainsi, de l'autre côté de l'Atlantique,

nombre de choses que ne sauraient admettre nos mœurs, nos traditions, notre caractère national tel que les siècles l'ont pétri. — C'est, en réalité, toute une révolution que demande M^{lle} Chauvin, et, depuis cent ans, nous en avons tant fait d'où ne sont sortis que des désillusions et des mécomptes qu'il est assez légitime d'hésiter beaucoup avant d'en consommer de nouvelles.

Pendant que la Chronique s'amusait de ces détails, le Président Félix, je veux dire heureux, recevait au Havre les cadeaux moissonnés pendant le séjour en Russie, et les caisses débarquées par le *Surcouf* étaient en tel nombre que les dépendances de la villa de la Côte pouvaient à peine les contenir. — On a dit que la majeure partie de ces cadeaux, après sélection faite au point de vue personnel, serait soumise, dans une exposition publique, à la curiosité des Parisiens. L'idée est heureuse et elle excite déjà les imaginations, mais rien jusqu'ici n'est venu la confirmer, et chaque semaine qui s'écoule en rend, ce semble, la réalisation moins probable.

En attendant, le Président va recevoir, dans un grand banquet, un magnifique présent. C'est un surtout de table, en argent massif, du travail le plus exquis, offert par le Commerce et l'Industrie de la capitale, en souvenir du voyage de Russie et de la proclamation solennelle de l'alliance. Une inscription y associe le nom de M. Faure aux noms de Cronstadt, de Saint-Pétersbourg et de Paris.

Sans diminuer la part que l'hôte actuel de l'Élysée a pu prendre à l'événement, peut-être la lui fait-on ici trop large. Le soir de son retour triomphal, les camelots du boulevard la remenaient à des proportions plus justes en des couplets populaires où était au moins rappelé le rôle de ses prédécesseurs dans cette grande œuvre. La poésie n'en est pas richissime, mais, dans son accent de complainte, elle a l'avantage de se rapprocher de l'histoire. Une simple strophe comme échantillon :

Au-devant de l'Éternité,
Carnot, prêt à se rendre,
 Avait séduit par sa bonté
 Le grand cœur d'*Alexandre*,
Faure, suivant leurs nobles vœux,
 Rayonnant d'espérance,
 Vers le jeune *Nicolas* deux
 Trois ans après s'avance.

La voix populaire fait donc remonter à trois ans la conclusion

de l'alliance. En réalité, elle remonte beaucoup plus haut. Notre éminent collaborateur et ami, le vicomte Élie de Gontaut, ambassadeur de France à Berlin durant les six années qui ont suivi la guerre, l'ébauchait et la signait presque dès 1875, et un autre de nos collaborateurs plus ancien, l'excellent M. Raudot, l'annonçait dans les pages mêmes du *Correspondant*, dès le mois de novembre 1860. Le lecteur n'a qu'à se reporter à l'article du sagace député de l'Yonne pour y constater cette prophétie curieuse, où il annonçait, six années avant Sadowa, dix années avant Sedan, la création de l'empire d'Allemagne et la formation contre nous de la triple alliance, en ajoutant : « La France, alors, n'aura qu'une ressource : contracter une alliance intime avec la Russie. »

Il est vrai que, cherchant à percer davantage l'avenir, M. Raudot terminait ainsi sa prophétie : — « Dans ce cas, il faudra abandonner à la Russie tout ce qu'on a voulu défendre contre elle par la guerre de Crimée; il faudra lui laisser prendre toute la Turquie, toute la Pologne, même prussienne et autrichienne, tous les chrétiens du Levant et toutes les races slaves; » — en un mot, lui livrer tout ce qui constituait notre influence et notre protectorat séculaire en Orient.

Si M. Raudot a vu juste, et si l'avenir devait confirmer ses prédictions, nous n'aurions pas tant à célébrer une alliance payée d'un tel prix! — Et encore il a oublié les milliards...

Heureusement, l'armée nous reste pour conjurer de si tristes destins, cette armée qui vient de montrer une fois de plus, dans les grandes manœuvres d'automne, toutes les qualités traditionnelles qui en font l'orgueil et l'espérance de la nation. Certains contestent, au point de vue pratique, l'utilité de ces manœuvres, où les attaques sont fictives, les surprises combinées d'avance, les victoires imaginaires et dont la brusque intervention de l'ennemi détraquerait en quelques instants tout le système conventionnel. — C'est possible, mais outre qu'elles habituent le soldat aux marches d'ensemble, à la tactique, au feu, à toutes les images de la guerre, elles exercent sur nos populations une influence morale qui suffirait, à elle seule, pour en justifier le maintien. Quand les pantalons rouges passent ainsi à travers nos campagnes musique en tête, drapeaux déployés, jetant au vent leurs chansons joyeuses; quand les cavaliers défilent sur nos routes, avec les sabres et les cuirasses qui étincellent; quand les canons roulent et emplissent nos champs de leur tonnerre, ils réveillent utilement l'âme française, ils secouent son engourdissement, ils lui rappellent les temps héroïques, ils lui rendent la confiance en elle-même

avec l'âpre désir des revanches prochaines. Et le soir, dans les villages, quand le troupier fraternise avec le paysan, quand il reçoit l'hospitalité de la ferme, quand il boit avec le rural au relèvement du pays, cette cordialité rapproche le soldat du civil, les unit dans un même sentiment, les reconforte en un même espoir.

Le hasard m'a précisément fait, sous ce rapport, le témoin d'une scène émouvante dans la cour d'un petit castel, aux confins de la Beauce et du Gâtinais. L'évêque se trouvait là, en visite, accompagné de ses vicaires généraux. Tout à coup survient un régiment, le 76^e, avec des billets de logement pour ce village : et la compagnie d'honneur, escortant le colonel et le drapeau, traverse le parc au pas de charge pour venir se ranger devant le perron, aux accents d'une musique enlevante. Toute la population accourt ; le châtelain et l'évêque se présentent à la fois pour recevoir la troupe, et aussitôt sonne le ban solennel au drapeau, que tous écoutent tête nue, avec émotion, — militaires, ecclésiastiques, bourgeois, paysans, battant du même cœur, les yeux humides, et ne pouvant contenir le cri de : Vive la France !

Croyez-vous que des manœuvres qui suscitent des impressions pareilles et confondent ainsi toutes les âmes en un même élan de patriotisme n'ont pas leur utilité, même leur grandeur ?

Un des traits particuliers des manœuvres de cette année a été le développement militaire du cyclisme, utilisé à la fois pour le service d'estafettes et pour le combat. Déjà on l'avait employé avec profit pour les explorations et les reconnaissances, comme auxiliaire de la cavalerie, mais on a constaté qu'il était surtout précieux pour porter rapidement, de jour et de nuit, les ordres et les dépêches, et c'est dans ce sens que son extension va être organisée. Déjà l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre, ont créé des compagnies de ce genre ; il convient de ne pas nous laisser distancer davantage, et on annonce que, dès la rentrée du parlement, un projet de loi demandera la création de vingt compagnies cyclistes, en attendant mieux.

Sait-on quel progrès a faits le cyclisme en ces derniers temps ? Une statistique officielle nous l'apprend. — Le nombre des vélocipèdes soumis à l'impôt atteint en ce moment 400,000 pour la France entière. Il n'était que de 203,000 à la fin de 1894, et de 256,000 à la fin de 1895.

L'année dernière, la taxe a produit, pour les 86 départements, la somme de 3 millions 273 mille francs, dont Paris a payé à lui seul le cinquième.

On voit que l'impôt trouve partout son compte ; mais il a beau

faire; nos Danaïdes politiques creusent incessamment des trous que, malgré son ingéniosité féconde, il ne parvient pas à combler.

C'est, dit-on, le 26 octobre prochain que rentreront les Chambres, mais quelques-uns de nos législateurs manqueront à l'appel pour cause de... Panama.

On sait qu'après l'interminable instruction du juge Le Poittevin, menée beaucoup plus, ce semble, avec la préoccupation de laisser dans l'ombre certaines grosses culpabilités que de les mettre toutes en lumière, neuf de nos « honorables » ont été déférés, comme prévaricateurs et corrompus, à la cour d'assises. Sur ces neuf, moins virginaux que les neuf Muses, l'un, Camille Richard, s'est déjà dérobé par le suicide à la honte qu'il redoutait. Un autre, Gustave Naquet, en protestant de son innocence, a tout de même fui jusqu'au Venezuela, et c'est de Caracas qu'il atteste la pureté de son âme. Le reste ne fait pas de bruit, espérant échapper par la tangente, et comptant sur les ménagements dus à une sage discrétion.

C'est toujours, comme on voit, la même comédie qui se joue, et à laquelle on pourrait appliquer la scie légendaire :

Si cette histoire vous ennuie,
Nous allons la, la, la recommencer?

Mais n'est-il pas instructif de saisir dans cette sentine le juif Naquet, le moralisateur de la bande, l'apôtre sentimental du divorce, l'auteur de la loi qui devait assainir le mariage et purifier la famille?

Une aventure non moins extraordinaire est arrivée à un autre député du nom de Faure, mais, malheureusement pour lui, sans le prénom de Félix! — Au cours des vacances parlementaires, ce législateur, assailli, paraît-il, de créanciers, disparaît de son domicile, en n'y laissant malicieusement que sa belle-mère. Aussitôt les journaux signalent sa fuite avec toutes sortes de sous-entendus, la cohorte des huissiers se précipite; la police de sûreté se met en branle; on court à la Morgue, on télégraphie à la frontière; on cherche partout le mot de l'énigme ou le cadavre, en laissant pressentir les plus scandaleuses révélations; et au moment où la justice émue vient perquisitionner dans le domicile mystérieux, le prétendu fugitif reparait tout à coup, en disant d'un air candide aux magistrats ébahis : « Mais il n'y a rien... J'étais simplement allé passer une dizaine de jours au bord de la mer pour me rafraîchir les idées... »

Il est vrai qu'en même temps le papier timbré était là pour lui

rafraîchir aussi la mémoire, mais il n'en garde pas moins son mandat, qu'il continuera de remplir avec le même scrupule et la même dignité.

Ce qui est caractéristique dans l'aventure, c'est la créance immédiatement rencontrée dans le public par les histoires murmurées sur le compte du député absent. De vous, de moi, du premier venu, on eût dit en pareille occurrence : « Il est sans aucun doute parti pour affaire urgente, pour quelque raison de famille... » Mais, dès qu'il s'agit d'un de nos députés, les plus vilains motifs sont tout de suite accrédités et c'est justement le contraire qui surprend !

N'y a-t-il pas là une note originale et comme un criterium des moins flatteurs pour notre monde parlementaire, dans ce cri spontané de l'opinion à la première annonce de quelque ignominie législative : Ça doit être vrai !..

Ce qui semble moins vraisemblable, c'est la découverte communiquée aux trois mille médecins du congrès de Moscou, d'une méthode de guérison des bossus. Cette méthode, émanée d'un chirurgien français, aurait été expérimentée dans nos hôpitaux en donnant, dit-on, des résultats indéniables. — J'avoue que je voudrais les voir pour y croire, en dépit des prodiges accomplis déjà par la science ; et la majeure partie du congrès de Moscou paraît avoir témoigné la même incrédulité.

Ce serait beau, pourtant, de parvenir à redresser les bossus ! Mais si, en attendant, on trouvait le moyen de redresser seulement nombre d'erreurs, de mensonges, de préjugés, d'idées fausses qui troublent la vie sociale et compromettent le repos public, on aurait fait une non moins belle et non moins utile découverte !

Quelle heureuse application, pour commencer, ne trouverait-on pas à en faire au Congrès international du parti ouvrier-socialiste-révolutionnaire, qui va se tenir à Paris du 26 au 30 de ce mois, et auquel sont conviés les groupes corporatifs, bourse de travail, fédérations, chambres syndicales, toute la lyre, en un mot, de l'anarchisme français et européen !

Le programme énumère les principales questions à débattre en ces assises radicales, mais il en est une qui prend une place de plus en plus dominante aux yeux des meneurs du parti : c'est celle de la grève générale, dans laquelle ils croient entrevoir l'instrument irrésistible de leur triomphe. Et puisque, disent-ils, l'idée seule de cette grève universelle terrifie le capitalisme, c'est bien la meilleure preuve de l'invincible efficacité de l'arme choisie !

Aussi, est-ce là désormais leur principal objectif, l'idée géniale à laquelle s'attachent avec âpreté leurs espérances.

Faibles esprits et pauvres gens! Oui, sans doute, la grève générale serait un désastre qui, en arrêtant brusquement le travail et la production, en suspendant, à la même heure, la vie industrielle et commerciale sur toute la surface du pays, porterait aux intérêts une atteinte profonde. Mais plus ce coup de force aurait d'étendue, plus il se retournerait vite contre ceux qui l'auraient tenté et qui en deviendraient les premières victimes.

La grève universelle des ouvriers pourrait bien, en effet, avoir pour contre-partie une grève du capital, une abstention universelle des patrons, et, comme la vie matérielle a ses exigences quotidiennes et impérieuses, lequel des deux camps serait, le premier, réduit à capituler par la famine?

Le grand cheval de bataille de la tourbe révolutionnaire ressemble donc à la jument de Roland, qui avait toutes les qualités, sauf celle de pouvoir se mettre en mouvement. Le rêve des groupes de désordre se heurte ici à l'implacable nécessité de manger, et tant qu'il n'aura pas vaincu cette nécessité intraitable, il restera forcément à l'état de rêve.

C'est la quinzième fois que se réunit le Congrès ouvrier-socialiste-révolutionnaire et, jusqu'ici, malgré la férocité de ses revendications, il n'a pas fait grand'chose. Aboutira-t-il, cette année, à des résultats plus pratiques? Il est permis d'en douter : encore une fois, le tapage du moulin donnera plus de son que de farine.

Ce n'est pas aux théâtres qu'il faudrait aller chercher du froment, à cette réouverture d'automne : tous n'offrent que de vieilles glanes, battues et rebattues, d'où il serait difficile de tirer la moindre mouture intellectuelle.

De quelque côté qu'on tourne les yeux, en effet, on ne voit que des reprises usées jusqu'à la corde : aux Nouveautés, *le Sursis*, qui dépasse la 300^e; à la Gaité, *la Mascotte*, qui dépasse la 1000^e; à la Comédie-Française, *la Vie de Bohème*, qui date de 1849 et qui, depuis un demi-siècle, a traîné sur toutes les planches; — au Vaudeville, au Gymnase, à l'Athénée, partout la même chose; et tandis que l'Ambigu continue de jouer *les Deux Gosses* depuis vingt-deux mois, les Folies-Dramatiques se préparent à remonter... *les Cloches de Corneville!*

Les scènes lyriques n'offrent pas plus de nouveautés : l'Opéra ressasse du Wagner et l'Opéra-Comique, reprenant Auber à la suite de Boïeldieu, va chanter *les Diamants de la Couronne* après *la Dame blanche*. Oh! les chevaliers d'Avenel!...

Pendant ce temps, Sarah Bernhardt, laissant en veuvage la Renaissance, exploite la Suisse, la Belgique, la Hollande, et Réjane, profitant de l'alliance, refait la campagne de Russie, moins la Bérésina.

J'allais oublier, parmi les reprises littéraires, de mentionner celle des *Jocrisses de l'amour*, sujet tout naturel et aussi durable que la passion humaine, mais auquel je m'étonne qu'aucun homme d'esprit n'ait encore donné pour pendant *les Jocrisses de la politique*. Ce n'est pourtant pas la matière qui manquerait à une telle pièce! Les types abondent, au contraire, et l'observateur n'aurait qu'à jeter les yeux autour de lui pour les reconnaître. Magistrats descendus de leur siège pour ne pas appliquer des décrets odieux, et végétant dans l'ombre, tandis que les crocheteurs s'épanouissent au soleil; croyants qui se laissent tondre jusqu'à la peau et sacrifient à leur foi leur carrière ainsi que celle de leurs enfants; royalistes assez sots pour placer la fidélité aux vieilles causes au-dessus des dignités et de la fortune, — tous jocrisses faisant passer cette niaiserie qu'on appelle la conscience ou l'honneur avant les places, les traitements, les faveurs gouvernementales!

Seulement, ces jocrisses-là sont peut-être dignes tout de même de quelque estime pour conserver, au milieu des vénalités et des bassesses, comme les vestales antiques au milieu des corruptions païennes, le feu sacré sans lequel s'éteindraient toutes les hautes aspirations et tous les sentiments généreux qui sont la force et la noblesse de l'humanité!

CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre 1897.

Au bruit des toasts de paix, les manœuvres de guerre viennent de se succéder dans presque toute l'Europe. Petite guerre, guerre pour rire, qui n'a pas les réalités grandioses et atroces de l'autre ! Dieu en soit loué ! Ces manœuvres sont-elles d'une utilité très efficace ? Donnent-elles des profits proportionnés aux dépenses et aux fatigues énormes qu'elles causent ? La question forme litige entre les meilleurs juges. En dépit des objections sérieuses qui s'élèvent, il est juste de reconnaître qu'elles offrent aux chefs une occasion presque unique de se préparer aux hasards et aux responsabilités du commandement dans l'action aux mille faces dont se compose le drame militaire ; aux soldats une occasion précieuse de se débrouiller, de s'habituer à l'imprévu des marches et contremarches, de s'orienter pour le jour mystérieux où ils seront aux prises avec toutes les nécessités et toutes les soudainetés de la lutte. Quoique le cadre de la scène ne soit qu'un décor et qu'il y ait beaucoup de fiction dans les opérations ; quoique les résultats soient difficilement appréciables, puisqu'on voit, par exemple, dans ces manœuvres, des morts qui se portent bien et des régiments anéantis ressusciter de leur destruction imaginaire pour recommencer le combat et même le regagner ; il n'en ressort pas moins un ensemble d'expériences bonnes à méditer. Il y a quelques années, bien des personnes inclinaient à penser que le rôle de la cavalerie irait s'amointrissant de plus en plus, et que le tir à longue portée des fusils et des canons la réduirait à n'être qu'une arme de parade. Les opinions se sont bien modifiées ; beaucoup ne sont pas éloignés de croire qu'à la cavalerie appartient l'avenir, et que des masses de cavaliers fondant à l'improviste et à toute vitesse ont une puissance foudroyante, presque irrésistible, devant laquelle devront souvent s'abattre les instruments les plus terribles de précision. Ici, la question grave, qui plane et pèse sur nos institutions militaires, se dresse ; pour soutenir un pareil choc,

dont l'effet moral ne se peut décrire et enfante l'émotion dans la main comme dans le cœur, ne faut-il pas de vieux soldats, qui demeurent et agissent impassibles? L'infanterie anglaise de Wellington, où les hommes comptaient jusqu'à quinze et dix-huit ans de service, pouvait seule ne pas se laisser troubler par les charges légendaires des cavaliers du premier Empire, les recevoir tranquillement, même quand elle ne les attendait pas, et les faire rouler dans la poussière et le sang.

Tandis que les hommes du métier tournent et retournent ces questions, notre peuple de France prend toujours plaisir à ces manœuvres qui remettent dans ses oreilles un écho des clairons d'autrefois. Il aime ces rumeurs du canon qui ne tue plus. Francoini l'a longtemps consolé de n'avoir plus Napoléon. Et puis, sa conscience l'avertit que cette armée qui passe, chevauche, bataille, peine dans ses champs où les moissons sont coupées, est encore la meilleure partie de lui-même, la plus méritante, la plus intègre. Malgré les modifications qu'elle a subies depuis vingt-cinq ans, l'armée est encore, de toutes nos grandes corporations d'Etat, celle qui a le mieux gardé la tradition. Son corset de fer l'a maintenue. Que de changements survenus en notre siècle dans la physionomie et l'allure de la magistrature! Ils sont rares, les magistrats tels que les a connus notre jeunesse, qui étaient dans le monde comme s'ils n'étaient pas du monde, et qui en imposaient à leurs justiciables par une vie plus haute que la leur. La Thémis d'aujourd'hui est plutôt embarrassée que vêtue de sa longue robe; si un reste de respect humain ne la retenait, elle rendrait présentement ses arrêts en pet-en-l'air. Nous souhaitons que, dédaignant de fâcheux exemples d'abbés fin-de-siècle, le clergé conserve cette dignité austère et simple qui, parure de tous les siècles, annonce si bien la vérité éternelle. Fille de l'idée de sacrifice, l'armée, dans ses grandes lignes et dans ses assises fondamentales, n'a pas été entamée. Elle n'a pas beaucoup d'appas à offrir à ceux qui l'embrassent pour toujours; elle a cessé d'être une carrière, le jour où la loi en a fait la carrière de tout le monde. Ces officiers qui, sans brillantes perspectives à l'horizon, passent les plus belles années de leur jeunesse à éduquer des jeunes recrues en renouvellement perpétuel et à répéter la même leçon à des enfants mal dégrossis, forment eux-mêmes l'élite de la nation.

M. le Président de la République avait raison de dire, à la clôture de la revue de Saint-Quentin, qu'à cette devise : Honneur et Patrie, l'armée actuelle en joignait une autre : Abnégation et dévouement. C'est bien la vérité; que le gouvernement de la République encourage ces nobles devises! Qu'il honore les patientes et

généreuses vertus qu'elles enfantent ! Dans le défilé de troupes qui a terminé la revue, deux gendarmes, deux vieux soldats, ont fait un acte d'héroïsme avec une facilité qui témoigne bien de l'état d'âme de ces gens blanchis sous le drapeau. Un hussard, désarçonné par son cheval, était là, gisant à terre, séparé par une minute de la trombe de cavalerie qui, ne pouvant plus se retenir, allait l'écraser. Ils s'élancent, arrachent sa proie à la mort qu'ils bravent, et rentrent tranquillement dans les rangs. Aux applaudissements des multitudes accourues, le Président de la République a donné à ces braves la médaille militaire ; ne pensait-il pas, avec quelque confusion, à la récompense plus éclatante, à la croix que, quelques semaines auparavant, il conférait à M. Chion-Ducollet, le grand pourchasseur des processions de jeunes filles ? La petite médaille de ces gendarmes brille plus devant Dieu et les hommes que l'étoile de grand officier de la Légion d'honneur mise par un ancien ministre de la guerre au front de M. Cornélius Herz. La vertu militaire règne toujours dans notre pays ; elle est une de ces forces suprêmes sans lesquelles la France mangée aux politiciens, ressemblerait à un glorieux drapeau mangé aux vers. Nous sommes convaincus que rien n'aura donné à notre hôte d'un jour, à l'esprit oblique, retors et louche du roi de Siam, une plus haute idée de notre grandeur nationale que l'acte de ces deux gendarmes, se détachant sur le fond éclatant et sombre des épées, des casques, des fusils, des canons. Il y a reconnu vaguement une civilisation supérieure, à qui appartiennent la victoire et l'empire.

A regarder aujourd'hui l'Europe, le calme plat dont elle jouit, — on dirait qu'elle a pour bien longtemps banni la guerre. L'avènement de la démocratie qui appelle un plus grand nombre d'hommes à s'occuper eux-mêmes de leur sort, — comme les inventions de la science qui perfectionnent, avec des raffinements consommés, l'art de la mort, — amènent un respect plus attentif de la vie humaine ; on ne la prodigue plus, on la marchande, et on a raison. La parole donnée au suffrage universel est peut-être la parole donnée à la paix à tout prix, — dernier mot du régime inauguré par un bavard prudent et fanfaron aux cris de guerre à outrance. Les préliminaires de la paix entre la Grèce et la Turquie, qui, après d'écœurantes longueurs, ont fini par être signés par les ambassadeurs des puissances et le ministre des affaires étrangères du Sultan, semblent avoir mis un terme, provisoire au moins, à une situation indécise et inquiétante. Il en est des portes du temple de Janus comme des autres portes, il faut qu'elles soient ouvertes ou fermées. Or elles ne l'étaient pas aux frontières septentrionales de la Grèce ; et en même temps que l'invasion ottomane pouvait

y passer toujours, les songes et les convoitises y passaient pour aller troubler les têtes des Bulgares, Serbes et autres, attendant toujours l'occasion de s'arrondir dans quelque bagarre universelle.

La Grèce, évidemment, traverse une phase douloureuse; elle rêvait d'un chant d'Homère et elle rencontre, toute meurtrie, le quart d'heure de Rabelais. Elle devra subir, en Thessalie, sous le nom de rectifications stratégiques de frontières, quelques pertes de territoire qui, malgré leur exigüité relative, sont des blessures à son orgueil non moins qu'à son intégrité. Elle devra payer une indemnité de guerre de 92 millions, lourde charge pour ses finances que la guerre a obérées davantage, et qui étaient déjà plus qu'obérées avant la guerre. Elle devra enfin, par une combinaison dont l'Allemagne a eu l'initiative et imposé les clauses, se résigner à la tutelle d'un contrôle européen qui s'appliquera, non seulement aux garanties de l'emprunt destiné à fournir les fonds de l'indemnité de guerre, mais encore à l'ensemble de la dette hellénique, représentée par les titres des emprunts antérieurs envers lesquels le gouvernement d'Athènes n'avait pas toujours tenu ses engagements. Un mois après que la Grèce aura pris, avec l'assentiment des puissances, les mesures nécessaires pour assurer le versement des 92 millions au moyen d'un emprunt, et fixé, tant pour la garantie de la nouvelle dette que pour celle de l'ancienne, les revenus à soumettre à la commission internationale, qui devra être simultanément constituée à Athènes, les Turcs, se retirant derrière le Pénée, évacueront la plus grande partie de la Thessalie.

La Grèce ratifiera-t-elle les stipulations que les puissances ont prises pour elle? On conçoit son émotion d'aujourd'hui, le deuil et la colère qui remplissent des imaginations tombées de si haut et acculées à l'inévitable. Il est probable que la Grèce se résignera. Elle sait, hélas! qu'elle n'a rien de mieux à attendre de l'Europe, où la dure volonté de l'Allemagne lui est moins dangereuse que les boutades capricieuses, contradictoires et calculées de l'Angleterre. Si l'Europe comprenait son devoir et, nous ajoutons, son intérêt, elle chercherait en Crète quelque compensation qui, pansant l'amour-propre ulcéré des Grecs, les aiderait à se soumettre aux exigences sévères de la défaite. Pourquoi le gouverneur de la Crète autonome, sous la suzeraineté du Sultan, ne serait-il pas demandé à la famille royale de Grèce? Ce serait un acheminement vers l'annexion pure et simple; et cette annexion serait la solution la meilleure qui, tôt ou tard, se dresserait de nouveau devant la diplomatie. Le jour où l'empire ottoman s'affaîssera, la Crète devra faire partie de l'État hellénique, à moins qu'elle n'aille grossir la part de l'Angleterre qui, depuis longtemps, aspire à la posséder, avec ses rades

incomparables, entre Malte, Chypre et l'Égypte où flotte déjà son pavillon.

Il s'est passé depuis quelques semaines, et il se passe encore dans les contrées de l'Europe orientale, deux spectacles singuliers, qui auraient bien étonné, il y a une trentaine d'années, et qui méritent de fixer l'attention : la visite de l'empereur de Russie à Varsovie et en Pologne, où les hommages d'un loyalisme enthousiaste l'ont accueilli; celle de l'empereur d'Allemagne à Buda-Pesth et en Hongrie, où il est reçu avec les mêmes acclamations.

En considérant l'alliance de la France et de la Russie, la Pologne s'est-elle dit qu'elle aussi, elle devait céder à la nécessité et tâcher de s'arranger avec la domination qu'elle pouvait détester, mais qu'elle ne pouvait pas détruire? Toujours est-il que dans les rues de Varsovie, au palais Lazienki, où les réceptions officielles ont eu lieu, aux grandes manœuvres de l'armée du Sud-Ouest, l'héritier de Catherine la spoliatrice a vu les foules se presser avec des cris de fidélité et de joie sur son passage, des gentilshommes l'assurer de leur dévouement, des grands seigneurs lui présenter, avec des adresses de soumission heureuse, le produit de souscriptions nationales. Le mouvement a été tel que, d'après des impressions et des récits qui semblent fondés, le vieil élément russe s'est ému; il a redouté quelque tactique savante du Polonais, qui est le rival et l'ennemi non moins que le vaincu, pour s'emparer du souverain, l'envelopper de cajoleries et de caresses, l'attirer, et, disons le mot, l'exploiter à son profit. Cette jalousie russe n'est pas nouvelle; déjà, en 1815, lorsque l'empereur Alexandre I^{er} vivait entouré des Czartoryski, des Potocki et des plus nobles représentants du royaume des Jagellons, le comte de Maistre, encore ambassadeur du roi de Sardaigne à Saint-Pétersbourg, constatait dans ses lettres les murmures qu'il entendait autour de lui : « Le mécontentement de la Russie, écrivait-il, ne se peut exprimer. »

La France révolutionnaire ne peut ni s'étonner ni se plaindre de ces courants nouveaux qui se produisent en Pologne. Elle a bien des reproches à se faire envers la nation qu'elle appela si longtemps la nation martyre; elle l'a bercée et bernée d'espérances qui se sont abîmées dans le feu et le sang. Après 1830, elle faisait des émeutes dans Paris pour la Pologne; après 1848, pour cette même Pologne, elle envahissait au 15 mai une Assemblée nationale, même républicaine. Les sottises de Napoléon III et de son cousin, le prince Napoléon, ont mis le comble aux malheurs de la Pologne; au lieu de la laisser répondre aux avances d'Alexandre II et aux conseils de l'un de ses patriotes, le marquis Wielepolski, qui ten-

daient à une sorte de reconstitution du royaume distinct et libre, promis par Alexandre I^{er} en 1815, les chefs officiels de la France, répudiant publiquement tout essai et toute reprise des institutions dont la Pologne avait joui au temps des Bourbons, ont provoqué, par le mirage d'une intervention décevante, une insurrection qui n'a bientôt été qu'un carnage et qu'un supplice. Perdant, peut-être à tout jamais, la Pologne, — ils avaient perdu du même coup la France dont la Russie se vengea en nous livrant à la Prusse dans la guerre de 1870. Que l'infortunée Pologne, que la nation en deuil ait fait son deuil de cette France passée subitement de la haine stupide du Moscovite à une sorte d'idolâtrie russe, — nous ne pouvons lui en vouloir. Nous désirerions de tout notre cœur qu'elle retrouvât, sous Nicolas II, la vie meilleure que pendant la Restauration elle goûta, et dont elle ne fut privée que par le contre-coup fatal de la révolution de 1830. Le 13 mai 1815, l'empereur Alexandre I^{er} donnait à la Pologne une Charte inspirée par la nôtre, Charte qui lui assurait l'usage de sa langue dans les actes publics, l'admission des seuls Polonais aux emplois et fonctions, une armée nationale, la liberté de son culte. En 1818, il ouvrait lui-même la première diète polonaise, et il confirmait ainsi ce qu'il avait juré : « Votre restauration est définie par des traités solennels. Elle est sanctionnée par la Charte constitutionnelle. L'inviolabilité de ces engagements extérieurs et de cette loi fondamentale assure désormais à la Pologne un rang honorable parmi les nations de l'Europe. »

C'était avec cette Russie libérale que la France monarchique de la Restauration avait fait alliance; la République actuelle n'a pas la même satisfaction, elle a pour alliée l'autocratie la plus absolue du continent. Nous voudrions que l'empereur Nicolas II laissât passer dans ses actes un peu du souffle généreux qui anima, pour sa gloire, son grand-oncle Alexandre I^{er}. Il a bien des nœuds à desserrer et même des chaînes à briser dans ses vastes Etats, bien des persécutions à éteindre, bien des attentats contre les droits les plus sacrés des consciences à effacer dans ses lois. Roi schismatique de la catholique Pologne, comprendra-t-il l'énormité et l'anomalie de sa prétention lorsqu'il a exigé du prince de Bulgarie ce crime honteux par lequel un père a fait apostasier à son enfant en bas âge la religion de son baptême, la religion que ce père croit la seule vraie puisqu'il continue à la professer lui-même?

Les manifestations triomphales dont l'empereur Guillaume est l'objet à Budapest et en Hongrie, ont une autre signification, qui ne donne pas moins à réfléchir. La France peut y rester indifférente; lorsque, dans le cours de la funeste guerre d'Italie, le

pauvre Napoléon III se mettait, par l'intermédiaire de M. Pietri, en relation et en conspiration avec Kossuth pour soulever la Hongrie, se rendait-il compte que la conclusion de ces belles menées serait l'apothéose, par cette même Hongrie, de l'Allemand qui aurait détrôné et mutilé notre patrie? Ce qu'il y a de plus grave, c'est que, pénible pour l'empereur d'Autriche, plus pénible pour lui que pour nous, — malgré les flatteries protectrices dont son hôte l'a couvert, — cette apothéose découvre et complique de plus en plus la crise que traverse la monarchie. Elle est une protestation et une menace contre toutes les races qui, dans cette monarchie mélangée, ne sont ni allemandes ni magyares, c'est-à-dire contre la majorité. Les difficultés parlementaires et constitutionnelles que le président du Conseil, le comte Badeni, rencontre en ce moment, complètent la redoutable portée de l'incident.

Nous avons déjà raconté comment le conflit qui couvait depuis longtemps a éclaté. Le premier ministre cisleithan ayant, par simple ordonnance, réglé, pour la Bohême et pour la Moravie, l'emploi de la langue administrative suivant les nationalités respectives, — les Allemands du Reichsrath ont organisé une obstruction, dans le but hautement avoué, si le règlement des langues n'était pas retiré, d'empêcher la discussion et le vote des lois destinées à renouveler, pour dix ans, le compromis austro-hongrois, qui expire le 31 décembre prochain. C'est la monarchie tout entière mise en état de siège et en péril de mort. Comme le gouvernement avait manifesté quelque intention de s'autoriser du paragraphe 14 de la Constitution pour proroger, au moins provisoirement, par une ordonnance non délibérée au Reichsrath, le compromis avec la Hongrie, la Hongrie est entrée en scène pour déclarer que ne serait pas valable un compromis renouvelé sans l'intervention du Parlement. Le gouvernement, alors, a cherché dans les éléments de la majorité, c'est-à-dire dans toutes les races opposées à la suprématie allemande, les moyens de vaincre ou d'annihiler cette abusive dictature d'une minorité.

C'est le problème même de la monarchie autrichienne qui se pose; et il se pose dans les termes où le posait l'empereur François-Joseph lorsque, prenant possession de son trône après les commotions de 1848, il disait à ses sujets : « Appuyé sur les bases d'une vraie liberté, sur l'établissement de l'égalité des droits entre tous les peuples qui composent notre empire, sur l'égalité des citoyens devant la loi, sur le droit acquis aux représentants du peuple de s'associer à notre gouvernement, appuyé désormais sur ces bases inébranlables, notre pays va recouvrer son ancienne gloire; l'édifice que nous avons tous ensemble reconstruit pourra

braver les orages de ces temps difficiles et formera comme une vaste tente sous laquelle viendront s'abriter, plus unies que jamais sous la protection du sceptre que nous tenons et que nous ont transmis nos ancêtres, les diverses races sur lesquelles nous sommes fier de régner. »

On sait ce qui advint des promesses de cette noble proclamation. La Constitution du 4 mars, qui les réalisait, fut supprimée le 31 décembre 1851, le dernier jour du mois qui avait vu le coup d'Etat du 2 décembre en France rouvrir dans toute l'Europe l'ère des réactions aveugles et imprévoyantes. La toute-puissance rendue à la bureaucratie allemande ne survécut pas aux revers de la guerre d'Italie, aux agitations que la politique incendiaire de Napoléon III fomentait sur le continent. Des angoisses de cette époque où le désastre de Sadowa s'ajouta bientôt pour la vieille monarchie à celui de Solférino, sortit l'espèce de cote mal taillée qui s'appelle encore le compromis austro-hongrois. Allemands et Magyars se partagèrent en deux le gâteau de l'Empire, laissant dans une infériorité voisine du vasselage toutes les autres races juxtaposées à leurs côtés ou disséminées dans leurs rangs. La domination exclusive que l'élément allemand revendique dans des pays, comme la Bohême et la Moravie, où il n'a pas la majorité, et dont il entend proscrire la langue nationale pour n'y laisser parler officiellement que la sienne, — l'élément magyar l'a également poursuivie en Hongrie, où il compte 4 millions d'hommes contre 4 millions de Slaves, 1 million de Roumains, 700 000 Saxons, et où, cependant, il avait eu, dans son court triomphe de 1848, défendu, sous les peines les plus sévères, aux instituteurs de faire leurs leçons, aux députés leurs discours, aux curés leurs prônes autrement que dans son propre idiome.

C'est le réveil de toutes ces nationalités violentées et dépouillées que le grave incident du Reichsrath annonce pour la monarchie des Habsbourg. Il était inévitable, du moment que tous les peuples de l'empire étaient appelés aux urnes et leurs mandataires à la tribune. Sans doute, même au sein des coalisés d'aujourd'hui qu'unit une défense commune contre les mêmes usurpateurs, bien des désirs et des ambitions pourront se heurter. Leurs adversaires spéculent sur ces visées divergentes pour les faire échouer toutes; ainsi, ils remarquent que le programme des Tchèques qui se réclament du droit historique du royaume de Bohême, est inconciliable avec celui que les Slovènes et les Croates viennent de formuler au congrès de Laybach, et par lequel, faisant litière des droits historiques, ils appellent la formation d'un grand royaume Slave du Sud où entreraient, avec les parties slaves de l'Istrie et de la Styrie, les

Croates du royaume de Hongrie. Qu'il y ait, dans tous les camps et dans tous les temps, des programmes démesurés ou prématurés, c'est à la sagesse de chacun à les réduire sous la contrainte de l'intérêt et de la nécessité. Le comte Badeni a dû envisager ces éventualités dans la politique nouvelle où la force des choses l'a engagé lui-même. Il s'y est engagé avec la froide volonté d'un homme qui ne reculera pas, avec une fermeté dont il a donné un éclatant exemple en faisant emprisonner et livrer aux tribunaux, sous l'inculpation de crime de lèse-majesté, le député nationaliste allemand Hofer qui s'était permis, en Saxe, une diatribe injurieuse contre son souverain et son gouvernement. Il sait en même temps que, s'il y a des revendications immodérées, il y en a d'autres qui ne sont que justes; que les Slovènes n'excèdent pas en voulant à Laybach une université nationale et des lycées nationaux, en demandant un règlement des langues conçu sur le modèle de celui de la Bohême; que les Roumains de la Bukowine peuvent, sans témérité, émettre des vœux analogues; qu'enfin les Allemands du Tyrol, qui, fervents catholiques comme les Slovènes de la Carinthie, de la Carniole, des autres pays montagneux de l'Ouest, s'unissent à eux pour obtenir plus de franchises pour leurs diètes et leurs écoles, plus de garanties pour leur liberté religieuse, ont droit d'être écoutés. Il sait enfin, pour se donner confiance dans une transaction équitable, que, si toutes ces races qu'il faut faire vivre en paix dans un respect mutuel sont nécessaires à l'existence de l'Autriche, l'Autriche leur est encore, s'il est possible, plus nécessaire à elles-mêmes. Sans l'Autriche, qui leur donne un centre et un corps, que deviendraient-elles? Des fragments de peuples, se dévorant les uns les autres, ou dévorés par un maître venu du dehors. En 1848, lorsque, pressé entre les émeutiers allemands de Vienne et les révoltés Magyars de Buda-Pesth, l'empire d'Autriche était près de crouler, ce furent les Slaves qui le sauvèrent; et l'un d'eux, le héros Croate, le ban Jellachich prononça ce mot profond: « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Comme le disait M. Guizot de la royauté capétienne, l'Autriche est au milieu de ses diverses nationalités comme une grande justice de paix.

La conduite de l'Autriche envers les Polonais de la Galicie lui a trop bien réussi pour qu'elle n'y persévère pas en l'appliquant ailleurs encore qu'à Cracovie. C'est un Polonais qui préside le conseil des ministres cisleithan; un autre Polonais, le comte Goluchowski, qui tient le portefeuille des affaires étrangères de l'empire. Le noyau de la majorité au Reichsrath est formé par le club polonais. L'Autriche ne s'aliénerait cette clientèle précieuse que pour la voir passer aux mains de la Russie; elle n'a pas intérêt à

rejeter sous cette influence rivale jusqu'à l'hostilité toutes les populations qui ne poursuivent que l'égalité sous ses lois.

Quand toutes ces questions bouillonnent en Autriche, l'arrivée magnifique de Guillaume II à Buda-Pesth a été un coup de théâtre, tout pareil à un coup de force. C'est une sorte d'intervention morale pour la Hongrie, qui forme le contrepoids de l'intervention matérielle que, en 1848, l'empereur de Russie fit contre elle. La Hongrie a été une des chevilles ouvrières de la Triple-Alliance en Autriche; et l'empereur d'Allemagne vient de reconnaître une fois de plus ce service en décorant de ses ordres le fils du comte Andrassy. La Hongrie s'est si bien trouvée du dualisme que, tout en soutenant les Allemands de la Cisleithanie contre le groupe des nationalités, elle leur recommande de ne pas pousser leur opposition à l'extrême, de ne pas rendre impossible la prolongation provisoire du compromis grâce auquel les uns et les autres se sont constitués les maîtres de la politique extérieure et intérieure de la monarchie. Si cette force leur manquait à tous, malade serait la Triple-Alliance! Où la montée des nationalités slaves, slovènes ou autres porterait-elle les sympathies et la diplomatie de l'Autriche? La situation est délicate pour les Magyars encore plus que pour les Allemands; ceux-ci peuvent rêver, au besoin, d'une annexion à l'empire germanique, tandis que ceux-là, chevaleresque et brillante poignée, ne peuvent se garder intacts et continuer à faire grande figure que dans les cadres de cette antique monarchie autrichienne qu'ils ont souvent ébranlée et qui les a toujours sauvés.

L'empereur Guillaume aura-t-il la puissance de maintenir dans son ornière le char à deux roues auquel le dualisme fait ressembler l'Etat austro-hongrois? La France regarde avec curiosité la crise qui se déroule. D'un côté, tout ce qui disloquera la Triple-Alliance, tout ce qui rendra l'Autriche à la liberté de ses allures, est fait pour la charmer et la servir; et, d'un autre côté, elle ne peut et ne doit avoir que bons sentiments et bon vouloir pour cette Autriche que nous n'avons affaiblie à Sadowa qu'en nous affaiblissant nous-mêmes, et dont le prince de Talleyrand disait à Napoléon, au lendemain d'Austerlitz, cette parole toujours vraie : « L'existence de l'Autriche, l'existence de cette monarchie dans sa masse est indispensable au salut futur des nations civilisées. »

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les élections en Autriche et en Hongrie, par LEFÈVRE-PONTALIS, de l'Institut. 1 broch. in-8°.

Au lendemain de la visite de l'empereur d'Allemagne à la capitale de la Hongrie, il est particulièrement intéressant de se rendre compte du fonctionnement des élections dans les deux pays unis mais toujours rivaux que gouverne l'empereur François-Joseph. Avec la méthode parfaite qui caractérise ses études, l'éminent sociologue a tracé un tableau saisissant de la récente période électorale. Les observations qu'il y a réunies donnent à son œuvre une valeur durable dont tous les hommes politiques devraient bien profiter.

Poésies de René DE PLANHOL, avec une préface de François Coppée. 1 vol. in-12, avec portrait. (Lemerre.)

Voici des vers et des vers de soldat. On n'y trouvera pas toujours (ainsi que l'avoue M. Coppée dans la touchante préface qu'il a écrite à ce volume) la facture sonore et magistrale d'un poète à panache. Ce ne sont pas des *trophées* qu'a rassemblés la mère désolée du vaillant officier mort au Soudan, ce sont des ex-voto qu'elle a précieusement recueillis. Mais il y a dans ces pages une tendresse, une fraîcheur, une élévation, qui charment. En plusieurs de ces courts poèmes passe un frisson du chaud patriotisme qu'entretient avec jalousie les officiers de notre armée. Lisez, par exemple : *Un soir au camp de Châlons*. Ce livre fera beaucoup d'amis à René de Planhol, autant d'amis que de lecteurs.

Autour du catholicisme social, par Georges GOYAU. 1 in-12. Perrin.

Quand, d'un simple recueil d'articles et d'études écrits au courant de l'actualité, on peut faire, non seulement un volume, mais un

« livre », c'est que l'auteur a des idées nettes sur les questions traitées, et qu'il poursuit un but parfaitement défini. M. Goyau a fait ce livre. Nous ne saurions mieux dire pour faire l'éloge de l'ouvrage et de l'auteur. Ces idées et ce but peuvent être diversement appréciés; mais c'est déjà un grand point de les voir exposés et défendus avec talent et avec conviction.

En Congé, Promenades et Séjours, par Marius SEPET. 1 vol. (Téqui.)

Les morceaux dont ce volume se compose sont des souvenirs et des impressions de vacances d'un caractère à la fois catholique et humoristique. L'auteur s'est attaché à donner une image exacte des sites, des populations. Loin de négliger les souvenirs historiques et archéologiques, il y a, au contraire, tout spécialement insisté et il a aussi donné place dans ses récits aux observations et considérations religieuses, morales, sociales et littéraires. Un peu de poésie dégagée de beaucoup de réalité, voilà ce qu'il offre à ses lecteurs et en particulier aux familles chrétiennes.

Olga Nylander, simple vie, par Alix AYLICSON. 1 in-12. (Bloud et Barral.)

Le titre de ce volume le caractérise suffisamment. C'est, en effet, la « simple vie » d'une jeune Suédoise appelée en France pour y embrasser la religion catholique. Elle vient d'y mourir à vingt ans, laissant d'elle-même un souvenir attendri à ceux qui l'approchèrent. M^{me} Aylicson a mis tout son talent, qui est très littéraire, à raconter cette âme doucement mystique et d'une piété ardente. Son ouvrage sort complètement de la banalité trop coutumière à ces sortes de biographies. Il fera du bien et il a sa place marquée dans les bibliothèques de jeunes filles.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME

(CENT CINQUANTE-DEUXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE ¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

- ADHÉMAR** (vicomtesse d'). Propos philosophiques sur le féminisme. 25 août. 692.
- Bulletin bibliographique.* 10 juillet. 188. — 10 septembre. 990. — 25 septembre. 1180.
- CARDONNE** (Henry de). Strasbourg ou Alexandrie. L'alliance russe. L'alliance anglaise. L'alliance allemande. 25 juillet. 189. — A Lourdes. Le Jubilé du pèlerinage national. 10 septembre. 951.
- CARRY** (François). La Russie et le Vatican sous Léon XIII. 25 juillet. 292. — La captivité des Italiens en Abyssinie. 10 août. 502.
- CHANTAVOINE** (Henri). Les femmes qui écrivent. 10 juillet. 159. — Les livres de prix. 10 août. 568. — L'âme française et les influences étrangères. 10 septembre. 958.
- DAUDET** (Ernest). Le duc d'Aumale. I. 10 septembre. 849. — II. 25 septembre. 993.
- DELORME** (H.). Les caisses d'épargne scolaires d'après l'expérience. 25 juillet. 357.
- DEROUET** (Camille). La fédération nationale des Canadiens-Français. 25 août. 716.
- DRUON** (H.). Le poète Gilbert. Une fausse légende. I. 25 août. 760. — Fin. 10 septembre. 931.
- EBRAY** (Alcide). L'émigration italienne en France. 25 août. 680.
- FRASER**. Un ami de Chateaubriand. 25 septembre. 1069.
- FRESNEAU** (A.). La laïcisation. 10 juillet. 143.
- GHOSH** (A.-S.). Les troubles politiques de l'Inde jugés par un Indien. 25 septembre. 1053.
- GIQUELLO** (P.). En Islande. Le pays, les institutions, les mœurs. 25 septembre. 1098.
- GRABINSKI** (comte Joseph). Victor-Emmanuel II et Napoléon III, d'après les *Souvenirs* du général della Rocca. I. 10 juillet. 3. — 25 juillet. 222. — Fin. 10 août. 415.
- GRIVEAU** (Lucien). L'absolution. Nouvelle. 10 juillet. 101.
- HAREL** (Paul). Gorgeansac. Nouvelle. I. 25 juillet. 330. — 10 août. 540. — Fin. 25 août. 742.
- JOUBERT** (Louis). Chronique politique. 10 juillet. 176. — 25 juillet. 386. — 10 août. 584. —

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1897.
25 SEPTEMBRE 1897.

- 25 août. 791. — 10 septembre. 980. — 25 septembre. 1170.
- KLEIN** (Félix). Le présent et le passé de la ligue d'enseignement. 10 août. 439.
- LAIR** (Adolphe). La crise agricole. Le paysan et le propriétaire. Autrement et aujourd'hui. 10 septembre. 884.
- La marine de guerre de l'Allemagne.* 25 juillet. 200.
- LANGLOIS** (Anatole). La Monnaie de Paris en 1897. 10 juillet. 73.
- LANZAC DE LABORIE** (Léon de). Napoléon inédit (*Correspondance inédite*, publiée par L. Lecestre). 25 juillet. 312. — Un évêque martyr (Deux victimes des Septembriseurs : Pierre-Louis de La Rochefoucauld, dernier évêque de Saintes et son frère, évêque de Beauvais, par Louis Audiat). C. R. 10 septembre. 965.
- Le procès du « Correspondant ».* 10 août. 596.
- Les cadres de l'armée coloniale.* 25 août. 633.
- Les Œuvres et les Hommes.* 25 juillet. 372. — 25 août. 774. — 25 septembre. 1156.
- Le voyage du « Pothuau ».* — Les fêtes russes. 25 septembre. 1023.
- MEAUX** (vicomte de). Un parallèle entre la race française et la race anglo-saxonne (à propos du volume de M. Demolins). I. 10 août. 397. — Fin. 25 août. 620.
- MIMANDE** (Paul). Figures jaunes et chignons noirs. Fin. 10 juillet. 79.
- NADAILLAC** (marquis de). La fin de l'humanité. Fin. 37. — Les mines d'or du Yucon. 25 août. 608.
- NOAILLES** (vicomte de). Mgr Ma-caire. Création du patriarcat copte en 1895. Ambassade auprès de Ménélik en 1896. 10 juillet. 60.
- Paris charitable et prévoyant.* C. R. de l'enquête de l'Office central des œuvres de bienfaisance. 25 juillet. 384.
- PARVILLE** (Henri de). Revue des sciences. 10 juillet. 167. — 10 août. 575. — 10 septembre. 970.
- Portraits contemporains.* M. Jaurès. 10 juillet. 25.
- RAGEY** (R. P.). Le concile anglican de Lambeth. I. 25 juillet. 208. — II. Le Pape et l'*Univers*. 10 août. 520. — Fin. La lettre encyclique des évêques anglicans. 25 août. 731.
- RICHEMONT** (vicomte de). La première rencontre du Pape et de la République française. Bonaparte et Caleppi à Tolentino. 10 septembre. 801.
- UN ANCIEN DIPLOMATE.** Le duel anglo-allemand. 25 août. 601.
- VANLAER** (Maurice). L'alcoolisme et ses remèdes. Remèdes moraux et remèdes légaux. Fin. 10 juillet. 115.
- VILLEBOIS-MAREUIL** (comte de). Au-dessus de tout. I. 25 juillet. 247. — 10 août. 462. — 25 août. 644. — 10 septembre. 905. — Fin. 25 septembre. 1132.

TABLE

DU TOME CENT CINQUANTE-DEUXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE (CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 JUILLET 1897.

Victor-Emmanuel II et Napoléon III, d'après de nouveaux documents italiens. — I, par M. le comte Joseph GRABINSKI.	3
Portraits contemporains. — M. Jaurès	25
La Fin de l'humanité. — II, par M. le marquis DE NADAILLAC.	37
Mgr Macaire. — Création du patriarcat copte en 1895. — Ambassade auprès de Ménélik en 1896, par M. le vicomte DE NOAILLES.	60
La Monnaie de Paris en 1897, par M. Adatole LANGLOIS.	73
Figures jaunes et Chignons noirs. — Fin, par M. Paul MIMANDE.	79
L'Absolution. — Nouvelle, par M. Lucien GRIVEAU.	101
L'Alcoolisme et ses remèdes — III. Remèdes moraux et remèdes légaux. — Fin, par M. Maurice VANLAER.	115
La Laïcisation, par M. A. FRESNEAU, sénateur.	143
Les Femmes qui écrivent, par M. Henri CHANTAVOINE.	159
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	167
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	176
Bulletin bibliographique.	188

2^e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1897.

Strasbourg ou Alexandrie. — L'Alliance russe. — L'Alliance anglaise. — L'Alliance allemande, par M. Henry DE CARDONNE.	189
La Marine de guerre de l'Allemagne, d'après des publications récentes.	200
Le Concile anglican de Lambeth. — I, par le R. P. RAGEY.	208
Victor-Emmanuel II et Napoléon III, d'après de nouveaux documents italiens. — II, par M. le comte Joseph GRABINSKI.	222
Au-dessus de tout. — I, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL.	247
La Russie et le Vatican sous Léon XIII, par M. François CARRY.	292
Napoléon inédit, d'après une récente publication, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	312
Gorgeansac. — I, par M. Paul HAREL.	330
Les Caisses d'épargne scolaires d'après l'expérience, par M. H. DE LORME.	357
Les OEuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.	372
Paris charitable et prévoyant.	384
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	386

3^e LIVRAISON. — 10 AOUT 1897.

Un Parallèle entre la race française et la race anglo-saxonne. — I, par M. le vicomte DE MEAUX.	397
Victor-Emmanuel II et Napoléon III, d'après de nouveaux documents italiens. — III. — Fin, par M. le comte Joseph GRABINSKI.	415
Le Présent et le Passé de la Ligue d'Enseignement, par M. Félix KLEIN.	439
Au-dessus de tout. — II, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL.	462
La Captivité des Italiens en Abyssinie, d'après des publications récentes, par M. François CARRY.	502
Le Concile anglican de Lambeth. — II, le Pape et l'Univers, par le R. P. RAGEY.	520
Gorgeansac. — II, par M. Paul HAREL.	540
Les Livres de prix, par M. Henri CHANTAVOINE.	568
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	575
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	584
Le Procès du Correspondant.	596

4^e LIVRAISON. — 25 AOUT 1897.

Le Duel anglo-allemand, par UN ANCIEN DIPLOMATE	601
Découverte de nouvelles mines d'or. — Les placers du Yucon, par M. le marquis DE NADAILLAC.	608
Un Parallèle entre la race française et la race anglo-saxonne. — Fin, par M. le vicomte DE MEAUX.	620
Les Cadres de l'armée coloniale	633
Au-dessus de tout. — III, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL.	644
L'Emigration italienne en France, par M. Alcide EBRAY.	680
Propos philosophiques sur le féminisme, par M ^{me} la vicomtesse D'ADHÉMAR.	692
La Fédération nationale des Canadiens-Français, par M. Camille DEROUET.	716
Le Concile anglican de Lambeth. — La lettre encyclique des évêques anglicans. — III. — Fin, par le R. P. RAGEY.	731
Gorgeansac. — III. — Fin, par M. Paul HAREL.	742
Le Poète Gilbert. — Une fausse légende. — I, par M. H. DRUON.	760
Les Œuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre.	774
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	791

5^e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1897.

La Première rencontre du Pape et de la République française. — Bonaparte et Caleppi à Tolentino, d'après les documents inédits des archives du Saint-Siège, par M. le vicomte DE RICHEMONT	801
Le duc d'Aumale. — I. Les années de jeunesse. — Le premier exil, par M. Ernest DAUDET.	849
La Crise agricole. — Le paysan et le propriétaire. — Autrefois et aujourd'hui, par M. Adolphe LAIR.	884
Au-dessus de tout. — IV, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL.	905
Le Poète Gilbert. — Une fausse légende. — Fin, par M. H. DRUON.	931
A Lourdes. — Le jubilé du pèlerinage national, par M. HENRY DE CARDONNE	951
L'Ame française et les influences étrangères, par M. Henri CHANTAVOINE.	958
Mélanges. — A propos de l'anniversaire des Massacres de Septembre. — Un Evêque martyr, d'après un livre récent, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	965
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	970
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	980
Bulletin bibliographique.	990

6^e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1897.

Le duc d'Aumale. — II. Fin de l'exil. — Les événements de 1870. — Prologue du retour, par M. Ernest DAUDET.	993
Le Voyage du Pothouau. — Les fêtes russes, par ***.	1023
Les Troubles politiques de l'Inde jugés par un Indien, par M. A.-S. GHOSH.	1053
Un Ami de Chateaubriand. — M. et M ^{me} de Chateaubriand intimes. — Lettres inédites, par M. M.-J. FRASER.	1069
En Islande. — Le pays. — Les Institutions. — Les mœurs. — Notes et impressions, par M. P. GIQUELLO	1098
Au-dessus de tout. — V. — Fin, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL.	1132
Les Œuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre.	1156
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	1170
Bulletin bibliographique.	1180

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7904

